UNIVERSITÉ DE LORRAINE

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

UNIVERSITÉ de Lorraine

École doctorale Fernand BRAUDEL

Le contrôle de l'espace européen par les rois de Macédoine, des origines à la fin de la monarchie

(VIe siècle av. J.-C. – 168 av. J.-C.)

VOLUME 1 : TEXTE

Thèse soutenue par Pierrick PARISOT

Le 01 juillet 2015

Pour l'obtention du grade de docteur en Histoire ancienne

Sous la direction de Michel SÈVE, professeur d'Histoire ancienne

Composition du jury :

Cédric BRÉLAZ, maître de conférences
Université de Strasbourg

Michèle BRUNET, professeur d'Histoire ancienne
Université de Lyon 2

Patrice HAMON, professeur d'Histoire ancienne
Université de Rouen

Sandrine HUBER, professeur d'Archéologie
Université de Lorraine

Laurent LESPEZ, professeur de Géographie
Université de Paris Créteil

REMERCIEMENTS

Je tiens en premier lieu à remercier le professeur Michel Sève, pour avoir accepté de diriger cette thèse. Ses remarques et ses conseils ont été d'une aide plus que précieuse. Sans la confiance et le soutien indéfectible dont il a fait preuve à mon égard, ce travail n'aurait pas pu voir le jour.

Je remercie également le personnel de l'École française d'Athènes pour m'avoir accueilli à deux reprises au cours des dernières années. Les conseils d'Alexandre Farnoux m'ont beaucoup apporté.

Mes remerciements s'adressent également :

À Miltiade Hatzopoulos, rencontré lors de mon premier séjour à Athènes, avec qui j'ai pu avoir des échanges éclairants,

Au personnel de la bibliothèque universitaire de Sarrebruck,

À Antoine Chabrol, membre scientifique de l'École française d'Athènes, qui m'a transmis ses connaissances sur l'utilisation des logiciels de traitement des données géographiques,

À Matthieu Ghilardi, qui m'a fait profiter de son travail sur la plaine centrale de Macédoine,

À tous mes amis, collègues et doctorants qui ont manifesté de l'intérêt pour mes travaux et n'ont cessé de m'encourager au cours de ces années,

À ma compagne Mylène, qui m'a accompagné à travers le territoire de l'ancien royaume de Macédoine. Sa présence et son soutien au quotidien m'ont été d'un grand secours,

À mon père, pour son travail de relecture et ses conseils,

Je tiens enfin à exprimer ma gratitude à tous les membres de ma famille pour leur compréhension, leur soutien moral et matériel. Sans eux, cette thèse n'aurait sans doute pas pu aboutir.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ΑΕΜΘ	*Το Αρχαιολογικό Έργο στη Μακεδονία και Θράκη*
ΑΔ	*Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον.*
AJAH	*American Journal of Ancient History*
ArchEph	*Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς.*
Arch. Rep	*Archaeological Reports.*
AR	*Archaeological Reports*
BCH	*Bulletin de Correspondance Hellénique.*
BSA	*Annual of the British School at Athens*
CQ	*Classical Quarterly*
FGrHist	*Fragmente der griechischen Historiker*
JHS	*Journal of Hellenic Studies*
JRS	*Journal of Roman Studies*
ΠΑΕ	*Πρακτικά της εν Αθηναίς Αρχαιολογικής Εταιρείας*
REG	*Revue des etudes grecques*
SEG	*Supplementum Epigraphicum Graecum*
TIR	*Tabula Imperii Romani*
ZPE	*Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*

N. G. L. HAMMOND, *Macedonia* : N. G. L. HAMMOND, *A History of Macedonia*, 3 vol., Oxford 1972-1988.

M. B. HATZOPOULOS, *Institutions* : M. B. HATZOPOULOS, *Macedonian Institutions Under The Kings*, Athènes, 1996

F. PAPAZOGLOU, *Villes* : F. PAPAZOGLOU, « Les villes de Macédoine à l'époque romaine », *BCH* Supplément 16, 1988.

INTRODUCTION

Celui qui devient prince d'une cité ou d'un État, particulièrement si la base de son pouvoir est faible, et s'il ne veut établir ni une monarchie, ni une république, trouvera le meilleur moyen pour conserver son pouvoir en organisant le gouvernement de façon totalement nouvelle, comme par exemple nommer de nouveaux gouverneurs avec de nouveaux titres, de nouveaux pouvoirs et de nouveaux gens ; il peut rendre le pauvre riche, comme David qui, en devenant roi, remplit de biens ceux qui étaient dans le besoin et renvoya les riches avides. Après cela, il doit détruire les anciennes cités et en construire de nouvelles, et transférer les habitants d'une place vers une autre ; en bref, il ne doit rien laisser inchangé dans son royaume, de sorte qu'il ne devrait y avoir ni rang, ni grade, ni honneur, ni richesse qui ne soit reconnu comme venant de lui. Il doit prendre Philippe de Macédoine, père d'Alexandre, pour son modèle, qui, en procédant ainsi, de petit roi, devint maître de toute la Grèce.

Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, I, 26.

Ce passage de Machiavel rend parfaitement compte de la politique menée par Philippe II au sein de son royaume pendant les années 359 à 336[1]. Arrivé au pouvoir dans des conditions particulièrement difficiles, Philippe II parvient, en quelques années seulement, à donner à la Macédoine une place de tout premier ordre dans le monde grec. Après avoir repoussé les envahisseurs illyriens responsables de la mort de son frère et prédécesseur Perdiccas III, le jeune roi affirme progressivement son autorité. Un tel destin n'avait cependant rien d'assuré : la Macédoine jouissait d'une position géographique ingrate, à la croisée des chemins venant de Grèce méridionale, d'Épire, d'Illyrie, de Péonie, de Thrace et d'Asie. Aussi les prédécesseurs de Philippe II avaient-ils dû faire face à de nombreuses tentatives d'invasion, échouant le plus souvent à protéger leur territoire à moins d'une aide extérieure. La

[1] Toutes les dates mentionnées dans ce travail sont entendues, sauf indication contraire, avant J.-C.

situation devait cependant évoluer avec Philippe II. Un an après son avénement, il se rend maître des terres de Haute-Macédoine. En 357, il occupe Amphipolis puis, en 356, repousse la frontière du royaume jusqu'au Nestos en annexant Crénidès, rebaptisée Philippes. La même année, il assiège Pydna et, deux ans plus tard, la cité voisine de Méthone. Dix ans à peine après sa prise de pouvoir, la Chalcidique est conquise à son tour. La Macédoine atteint alors son extension maximale, près de 35 000 km². Dans l'intervalle compris entre 359 et 349, Philippe II est également élu archonte de Thessalie et mène plusieurs opérations en Illyrie, en Péonie et en Thrace. Il obtient le contrôle de ce dernier territoire en 340. C'est finalement l'année 338 qui marque le début de la mainmise macédonienne sur l'ensemble de la Grèce. Après sa victoire à Chéronée, il est assuré de la coopération des États grecs dans le cadre de la Ligue de Corinthe, et peut désormais se tourner vers l'Empire perse. Cependant, son assassinat en 336 conduit son fils Alexandre à reprendre à son compte les ambitions de son père. C'est à lui que revient désormais de mener les troupes macédoniennes hors d'Europe.

En un peu plus d'une vingtaine d'années, Philippe II était parvenu à tripler quasiment la taille de son royaume et à obtenir le contrôle de l'ensemble des États voisins. De telles superficies demandaient une réorganisation complète du territoire afin de permettre au roi d'avoir à sa disposition un royaume pacifié et surtout unifié. L'extrait de Machiavel donne trait pour trait le détail des mesures prises par Philippe II entre 359 et 336 et reprises ensuite par ses successeurs jusqu'en 168, date à laquelle Persée est défait par les armées de Paul-Émile.

❖

Définition du sujet

La présente thèse se propose d'étudier les moyens mis en œuvre par les rois de Macédoine pour contrôler leurs possessions européennes.

Les limites chronologiques et spatiales du sujet découlent de l'étendue du royaume et de ses possessions extérieures sous la monarchie. La période considérée s'étend sur près de quatre siècles. Le point de départ correspond aux premiers temps du royaume, c'est-à-dire aux environs de l'année 550. À cette date débutent les premières expéditions de conquêtes et les premières annexions territoriales. Il faut cependant bien admettre que l'histoire du royaume n'est véritablement connue qu'à partir des guerres médiques, au moment où Amyntas Ier, puis son fils Alexandre Ier, se trouvent directement confrontés à l'invasion perse. Auparavant, nos informations demeurent particulièrement fragmentaires. La date butoir de ce travail ne saurait être une autre que l'année 168, année de la défaite macédonienne à Pydna. À ce moment, les plus éminents Macédoniens, les proches du roi, et les généraux sont contraints de quitter le territoire sous peine de mort[2]. Les quelques tentatives de rétablissement de la monarchie n'y changeront rien, bien au contraire : la révolte d'Andriscos, usurpateur au trône macédonien en 149, avait déclenché la quatrième guerre de Macédoine et conduit Rome à transformer

[2] Tite-Live XLV, 32, 2, 4.

l'ancien royaume qui devient en 148 une province romaine. Une dernière tentative de soulèvement en 142 ne donna pas davantage de résultats. Le royaume conquis et organisé par Philippe II avait cessé d'exister après Pydna.

Le cadre géographique de ce travail se limite à « l'espace européen » de la Grèce antique, y compris les îles de la mer Égée. Au cours de la période archaïque et de la période classique, le contrôle territorial exercé par les rois de Macédoine ne s'est manifesté qu'à l'intérieur des terres conquises sous le règne de Philippe II. On notera cependant quelques tentatives en Thessalie avant cette date. Il faut attendre, on l'a vu, le règne de Philippe II pour que le contrôle s'exerce ailleurs que dans les limites du royaume à proprement parler. Les royaumes hellénistiques, nés du morcellement de l'empire d'Alexandre, n'entrent pas dans le cadre de cette étude.

Par « contrôle », nous entendons toute opération par laquelle une autorité s'assure de la conformité d'une situation à une règle. D'après la définition qu'en donne le dictionnaire Larousse, le verbe « contrôler » signifie à la fois « soumettre quelqu'un ou quelque chose à un contrôle pour en vérifier le bon fonctionnement », et « maîtriser, dominer, avoir sous son autorité, quelqu'un ou quelque chose ». Comme toute structure étatique, le royaume de Macédoine implique l'existence d'une forme de contrôle. C'est par ce contrôle que l'on pourra s'assurer que les objectifs fixés par le roi sont atteints, si nécessaire au moyen d'un ajustement. On distingue ainsi deux formes de contrôle :

- Le contrôle réactif, qui implique qu'un écart déclenche une action afin de rétablir la situation. On pensera ainsi à une mesure punitive : exil, amende, intervention militaire, etc.
- Le contrôle proactif, qui se fonde sur l'idée de prévention : il s'agit d'anticiper les événements qui, à défaut d'une action immédiate, font surgir d'autres difficultés. Cela peut aussi bien s'apparenter à une hiérarchisation institutionnelle du royaume qu'à une présence militaire dans une zone « à risques », agissant donc à des fins dissuasives.

En somme, le contrôle des territoires sous domination macédonienne pouvait se présenter sous deux formes : contrôle administratif et institutionnel d'une part et contrôle militaire d'autre part.

Au cours des dernières décennies, le royaume argéade, puis antigonide, a fait l'objet d'une attention particulière de la part des archéologues et des historiens. On dispose aujourd'hui d'une abondante bibliographie grâce à laquelle il est possible d'appréhender la Macédoine tant dans sa globalité que sur des questions plus précises. Pourtant, si le passage de Machiavel donne les grandes lignes de la politique appliquée par Philippe II et ses successeurs dans leurs possessions, on ignore encore beaucoup de la manière par laquelle le territoire était contrôlé. Ce travail tentera d'apporter un éclairage nouveau sur cette question.

Les rois disposaient en effet de nombreux outils indispensables à un contrôle efficace : mise en place de représentants du pouvoir royal chargés de faire appliquer les décisions à l'échelle locale, expéditions punitives à l'égard des populations rebelles, déplacements de population destinés à éclater

les groupes d'opposants. Or, parmi les moyens de contrôle cités par Machiavel, il en est un qui n'apparaît pas : les forteresses. Celles-ci jouaient pourtant un rôle essentiel tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières du royaume. Leur utilisation est en effet au cœur des enjeux territoriaux des rois macédoniens depuis le règne des premiers Argéades jusqu'à celui de Persée. Qu'il s'agisse de forteresses ou de cités fortifiées, l'apparition de ce type de site n'a rien d'anodin. Dans un cas comme dans l'autre, l'existence d'une forteresse ou d'une cité fortifiée se présente comme la réponse apportée à des impératifs militaires au sein d'une région récemment annexée qu'il était nécessaire de contrôler ou qu'il fallait protéger des incursions ennemies, notamment aux confins du royaume. Progressivement, ces sites sont apparus plus nombreux à mesure que le royaume macédonien s'étendait. Depuis la découverte d'un *diagramma* concernant le service de garnison à Kynos identique à celui découvert à Chalcis, il est désormais certain que les rois macédoniens disposaient d'un réseau de forteresses soumises à une règlementation unique. De cette découverte découlait deux questions : où se trouvaient ces forteresses ? Et étaient-elles toutes soumises à ce règlement ? Nous tenterons d'apporter des réponses à ces interrogations.

La plupart de ces forteresses sont connues depuis leur signalement par les voyageurs du XIXe siècle. D'autres étaient quant à elles mentionnées occasionnellement dans tel ou tel article. Cette thèse constitue donc la première étude archéologique et historique d'ensemble traitant des forteresses et places fortes réparties sur le territoire macédonien. En cela, elle s'inscrit dans la continuité de l'ouvrage de J. Ober paru en 1985 intitulé *Fortress Attica. Defense of the Athenian Land Frontier 404-322 B.C.*, mais aussi des études plus récentes de S. Fachard, *La défense du territoire. Étude de la chôra érétrienne et de ses fortifications*, parue en 2012, et de N. Coutsinas, *Défenses crétoises. Fortifications urbaines et défense du territoire en Crète aux époques classique et hellénistique*, parue en 2013. Ces deux derniers ouvrages ont été publiés peu après que j'ai moi-même achevé, en 2011, un travail de master traitant de ces mêmes questions à l'échelle du royaume de Macédoine. Ce mémoire ne concernait alors que les forteresses, réparties sur les sols macédoniens, thessaliens, thraces et illyriens à un moment où ils étaient soumis aux rois Argéades puis Antigonides. Leur étude avait révélé un rôle de premier ordre comme moyen de contrôle territorial, et il était nécessaire de leur accorder une place centrale dans cette thèse.

Le recensement des sites proposé dans le présent travail inclut l'ensemble des sites ayant été, à un moment ou un autre, tenus par les soldats macédoniens : 121 sites fortifiés en Macédoine, 62 en Thessalie, 28 en Thrace, 12 en Illyrie et 18 en Grèce centrale et méridionale. Le total s'élève donc à 241 sites. Pourtant, rares sont ceux à avoir donné lieu à une étude précise, loin s'en faut. Bien au contraire, l'immense majorité des forteresses n'est connue que par quelques lignes de description figurant dans les rapports de fouilles. Aussi, une recherche d'ensemble menée sous un angle d'observation nouveau, s'appuyant sur de nouveaux éléments archéologiques, et parfois épigraphiques, était nécessaire. L'étude des sites les plus isolés a nécessité une première localisation,

réalisée à partir de photos satellites. En effet, l'indigence des informations contenues dans les rapports de fouilles ne permettait que très rarement une localisation précise. Aussi, afin de faciliter tout futur travail de recherche, les coordonnées GPS des sites fortifiés ont été données lorsque ceux-ci ont été identifiés sur le terrain. Pour compléter cette étude, je me suis également rendu sur place à trois reprises, afin d'y faire mes propres observations. Un premier séjour a été réalisé en septembre 2010. D'une durée de deux semaines, il m'a donné l'occasion d'explorer la Basse-Macédoine jusqu'à Thessalonique ainsi que les régions d'Élimiotide et de Perrhébie. Un second voyage, effectué en août 2012 a été consacré à la découverte d'un grand nombre de sites thessaliens et de quelques sites locriens. Enfin un dernier séjour, réalisé en août 2013 m'a permis d'explorer la Chalcidique, les terres situées entre l'Axios et Philippes, ainsi que le site de Thasos. Je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de parcourir l'intégralité des terres de Haute-Macédoine, faute de temps. Je reste cependant convaincu que leur exploration aurait permis de proposer une étude encore plus complète sur la question des forteresses.

❖

Ouvrages de référence

Plusieurs études ont servi d'ouvrages de référence pour mener à bien ce travail.

Je citerai dans un premier temps les monographies des voyageurs du XIXe siècle, W.M. Leake[3], E. M. Cousinéry[4], A. Delacoulonche[5], ou encore L. Heuzey[6] qui, malgré leur ancienneté, constituent des ouvrages indispensables dans le domaine de la géographie historique de la Macédoine antique. Ces études ont contribué à améliorer de façon significative ma compréhension du territoire macédonien.

Sur les questions historiques plus particulièrement, l'imposante étude de N. G. L. Hammond, réalisée avec G. T. Griffith et F. W. Walbank[7] a été la référence par excellence, et son importance pour mon travail doit être soulignée ici. Cet ouvrage monumental m'a permis d'avoir une vision à la fois précise et globale de l'histoire macédonienne de 550 à 168, et de percevoir les principaux enjeux liés aux annexions territoriales.

Je me dois également de citer les *Macedonian Institutions under the Kings* de M. B. Hatzopoulos. Il s'agit à ce jour de l'étude la plus précise et la plus complète réalisée sur la question des institutions macédoniennes. J'ai ainsi pu y trouver l'ensemble des informations nécessaires à la compréhension de plusieurs questions : districts, statut des cités, rôle et fonction de l'épistate, etc. Mentionnons également, du même auteur, *Organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides*, qui a servi de point de départ à un chapitre consacré à l'armée macédonienne comme outil indispensable au

[3] W. M. Leake, *Travels in Northern Greece, I-IV*, Londres, 1835-1841.
[4] E. M. Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine*, Paris, 1831.
[5] A. Delacoulonche « Le berceau de la puissance macédonienne, des bords de l'Haliacmon à ceux de l'Axios », *Revue des Sociétés savantes*. Missions scientifiques et littéraires, Paris, 1858.
[6] L. Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, Paris, 1876.
[7] N. G. L. Hammond – G. T. Griffith, *A History of Macedonia*, Oxford 1972-1988.

contrôle territorial.

Pour ce qui concerne les sites macédoniens les plus connus, j'ai pu me référer à l'excellente monographie de F. Papazoglou, *Les villes de Macédoine à l'époque romaine*. Plus récemment, l'ouvrage M. H. Hansen et T. H. Nielsen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, m'a permis de compléter certains points. L'utilisation de ces deux études m'a été d'une aide précieuse pour l'identification des sites les plus connus.

Enfin, sur les questions d'architecture, plusieurs ouvrages ont été indispensables, qu'il s'agisse de l'*Architecture militaire grecque* de J.-P. Adam ou encore les *Greek fortifications* de F. E. Winter. Plus récemment, le troisième volume de *L'architecture grecque* de M.-Ch. Hellmann, m'a également donné un certain nombre de pistes à explorer.

❖

Sources

Outre les ouvrages de référence, il me faut également donner de plus amples détails sur les sources antiques, nécessaires à ce travail de recherche. Je dirai tout d'abord quelques mots sur les sources archéologiques, qui ont constitué le point de départ de mon étude. La grande majorité des sites a été répertoriée à partir des « Chroniques des fouilles » du *Bulletin de Correspondance Hellénique*, mais également dans d'autres rapports de fouilles, notamment dans *Archaeological Reports* et *Το Αρχαιολογικό Έργο Στε Μακεδονία Και Θράκη*. Dans ces revues, les occurrences ne sont pas nécessairement détaillées. Parfois, la notice consiste en une simple allusion à une forteresse, sans donner davantage de détails, que ce soit en termes de datation ou de localisation. Cette imprécision pose un certain nombre de difficultés, notamment du point de vue de l'identification : d'un rapport à un autre, le même site peut être mentionné de plusieurs façons différentes (lieu-dit, colline unetelle, « à proximité de », etc.). Passé cet obstacle, la compréhension d'un site ne pose pas de réelle difficulté d'interprétation. Les fouilles fournissent également des éléments différents des seules traces de bâtis. Ainsi, la découverte fortuite d'inscriptions ou de monnaies permet de dater la période d'occupation du site, voire sa date de construction. Je reprends cependant une mise en garde, formulée récemment par M.-C. Hellmann : « les remparts grecs sont des monuments difficiles à dater », que l'on « voulait à tout prix rattacher les fortifications à des événements historiques connus »[8]. Cette affirmation a été largement confirmée à mesure de mes lectures de chroniques de fouilles : les notices du début du XXe siècle fourmillent de datations estimées très grossièrement, sans arguments concrets. Si certaines de ces estimations ont été soumises à des analyses postérieures, plus complètes et plus justes, ce n'est malheureusement pas le cas pour une grande majorité de sites qui sont depuis tombés dans l'oubli. Aussi, la datation d'un site doit être perpétuellement nuancée : si tel ou tel appareil de mur permet d'estimer une période de construction, seule une mise en perspective avec d'autres éléments

[8] M.-C. Hellmann, *L'architecture grecque 3. Habitat, urbanisme et fortifications*, Paris, 2010, p. 296.

(monnaies, inscriptions) peut permettre une datation plus fiable. De ce fait, les dates proposées pour les sites présentés dans cette étude ne sont aucunement définitives : elles sont fonction des éléments archéologiques mis au jour et peuvent donc être amenées à être réévaluées à la lumière de nouvelles découvertes.

Les sources littéraires, elles aussi, fournissent de nombreuses informations. Sur la topographie de la Macédoine, Polybe, Tite-Live et la liste des Théorodoques de Delphes procurent une quantité importante de détails sur la localisation des sites. Ces mêmes textes indiquent également de façon relativement précise les itinéraires usités par les troupes en déplacement lors des guerres macédoniennes. En outre, le septième livre de la *Géographie* de Strabon contient une description géographique extrêmement complète de l'ancienne Macédoine, malgré son état très fragmentaire.

Pour les faits historiques antérieurs à la période de Philippe II, les informations se trouvent dans les discours de Thucydide et Polybe. À partir de son règne, les sources sont plus nombreuses. On citera ainsi les auteurs athéniens du IVe siècle, Démosthène, Eschine et Isocrate, ainsi que les historiens et biographes postérieurs : Arrien, Diodore, Justin, Plutarque ou encore Quinte-Curce. Parallèlement à ces textes, mentionnons quelques analyses récentes : P. Pédech, *Historiens compagnons d'Alexandre*, Paris, 1984 ; N. G. L. Hammond, *Sources for Alexander the Great : an Analysis of Plutarch's « Life » and Arrian's « Anabasis Alexandrou*, New York, 1993 ; J. Auberger, *Historiens d'Alexandre, textes latins et grecs traduits et annotés*, Paris, 2001. Pour la période hellénistique, citons Polybe, avec le commentaire de F. W. Walbank, *A Historical Commentary on Polybius* I-III, 1957-1979. Les récits de Tite-Live fournissent également un grand nombre d'informations que l'on complètera par les commentaires de P. G. Walsh, *Livy, Book XXXVI ; XXXVII (191 B.-C.) ; XXXVIII (189-187 B.C.) ; XXXIX –XL*, Warminster, 1990-1996 et J. Briscoe, *A Commentary on Livy Books XXXI-XXXIII ; Books XXXIV-XXXVII*, 2 vol., Oxford, 1973-1981.

❖

Problématique et plan de l'étude

Étudier les moyens de contrôle utilisés par les rois de Macédoine nécessite une approche globalisante du sujet, qui implique de considérer l'ensemble des données du problème. Comment les rois macédoniens sont-ils parvenus, avec plus ou moins de résultats selon les époques, à maîtriser leur territoire ? La situation n'est évidemment pas la même selon que l'on se trouve à l'intérieur du royaume, dans l'annexe thessalienne, dans les stratégies de Thrace et de Péonie ou encore en Illyrie. Chaque territoire relève d'une réalité qui lui est propre. En Macédoine, les dimensions du royaume imposent la nomination de représentants du roi chargés de veiller à l'application de ses ordres. La Thessalie, soumise pendant près de cent cinquante ans, a pu conserver, au moins en partie, ses institutions et son mode de fonctionnement tout en dépendant, dans les faits, du roi de Macédoine. L'Illyrie et la Thrace ont également connu des sorts différents, la première ne connaissant qu'une

annexion de quelques années, la seconde ayant subi plusieurs phases d'occupation relativement instables durant lesquelles les souverains successifs se sont évertués à en prendre le contrôle. À partir de la fin du règne de Philippe II et au cours de la période hellénistique, la situation s'était encore compliquée : il fallait désormais contrôler la Grèce centrale, mais aussi l'Eubée, l'Attique et le Péloponnèse. Chacun de ces territoires entretenait des relations différentes avec le royaume macédonien, et les moyens de les contrôler devaient nécessairement être adaptés selon la région. On constatera ainsi que si les rois macédoniens, au fil de leurs conquêtes, ont réussi maintenir des terres récemment acquises par le biais de forteresses et de garnisons installées sur place, ils ont également eu recours à d'autres moyens de contrôle. Cependant, il apparaît évident que si les souverains se passaient d'une présence militaire, les populations locales chercheraient à recouvrer leur indépendance. Aussi, une approche strictement militaire ne permettait pas d'expliquer de façon suffisante la manière dont les rois de Macédoine ont réussi à imposer leur domination sur des territoires parfois très éloignés de Pella.

❖

Cette thèse est divisée en trois parties principales. La première est consacrée à une présentation du territoire macédonien au cours de la période monarchique. Cette étape permet de fixer le cadre spatial de l'étude, indispensable pour la suite de l'analyse des moyens de contrôle.

Le premier chapitre consiste en une présentation strictement géographique du territoire macédonien, décrivant ses principales caractéristiques géomorphologiques. Les questions relatives à l'évolution du paysage depuis l'Antiquité seront également abordées ici. En m'appuyant à la fois sur les données géographiques et sur l'implantation de forteresses dans les régions aux marges du royaume, il a été possible de préciser les frontières macédoniennes. Trop souvent imprécises voire oubliées dans certains travaux, elles sont pourtant indispensables pour fixer les limites de l'autorité du royaume sur telle ou telle région. Le second chapitre proposera une estimation de la population macédonienne au cours des différentes époques concernées par notre sujet. Contrôler un territoire, c'est aussi contrôler sa population, quel que soit son degré d'intégration. Récemment conquise, elle doit être encadrée et maîtrisée. Parfaitement intégrée, elle vient grossir les rangs de l'armée. Le troisième chapitre concerne quant à lui le réseau routier macédonien. On disposait jusqu'à présent d'études régionales, mais aucune n'avait été réalisée à l'échelle du royaume dans son intégralité. Au moyen d'une documentation constituée à la fois de bornes stadiaires et milliaires et de cartes anciennes, il a été possible de reconstituer les principales voies de communication présentes au sein du royaume. Une fois encore, les forteresses jouent un rôle majeur, leur implantation étant le plus souvent synonyme de l'existence d'une route proche.

La seconde partie de ce travail est consacrée à une présentation détaillée des moyens de contrôle exercés en Macédoine et dans les possessions extérieures du royaume, tant sur le plan institutionnel

que militaire. Les trois premiers chapitres concernent avant tout le royaume macédonien et la manière dont celui-ci était organisé entre le pouvoir central et le pouvoir local.

Le premier chapitre est centré sur la personne du roi, premier maillon du contrôle territorial. C'est en effet sur son ordre que sont prises la plupart des décisions à l'échelle du royaume, tant sur les questions militaires, politiques et administratives : il est présent à tous les niveaux. Le second chapitre présente les districts macédoniens, subdivisions administratives permettant de relayer l'information et de procéder à la levée des troupes. Dans un cadre spatial aussi vaste, il était indispensable pour le roi de disposer de relais au sein du royaume. Ce chapitre vise à délimiter géographiquement chacun des districts et à présenter leur organisation interne. Le troisième chapitre est quant à lui consacré à l'organisation du royaume à l'échelle des cités. L'objectif est ici de reprendre un ancien débat ayant trait à leur autonomie. Comment en effet concilier cité et royaume ? Ce chapitre sera l'occasion de montrer le rôle de la cité dans l'organisation de la défense, qu'elle soit locale ou à l'échelle du royaume. Un quatrième chapitre se voudra être une présentation de l'armée comme outil d'unification et de contrôle du territoire. Outre la question des forteresses, traitée séparément, l'armée macédonienne tenait une place de premier ordre dans l'encadrement de la population, la surveillance et la défense de l'espace. Ce chapitre sera également l'occasion de s'interroger sur les moyens et les délais de communication à travers une région aussi vaste. Enfin, un dernier chapitre présentera la manière dont les territoires extérieurs au royaume étaient contrôlés. Au-delà d'une simple étude chronologique, cette analyse devra permettre de dégager la manière dont les rois parvenaient à maintenir leur domination sur des territoires souvent lointains.

La troisième et dernière partie de ce travail est entièrement consacrée à la question des fortifications.

Le premier chapitre consiste en un catalogue des sites, forteresses et villes fortifiées, recensées à travers l'ensemble des territoires contrôlés par la Macédoine. Chaque fortification y est décrite selon sa position et son plan. Lorsque cela est possible, son emplacement précis est indiqué en titre de notice au moyen de coordonnées GPS. Une fourchette chronologique est également donnée pour la datation des différents ouvrages défensifs. Leurs fonctions sont évaluées par rapport à leur emplacement topographique, aux sites voisins et aux voies de communication. Dans un second chapitre, je propose une analyse typologique des fortifications qui pourra faire office de conclusion au catalogue présenté dans le chapitre précédent. Seront abordées ici les questions relatives au type de construction (villes fortifiées, forteresses), à la superficie moyenne des sites et à leurs modes de construction. Ce chapitre s'achèvera par une réflexion sur les coûts et les délais de construction, éléments indispensables à prendre en considération lorsqu'il s'agit d'asseoir sa domination sur une région récemment acquise ou pour faire face à une menace imprévue. Enfin, le dernier chapitre de cette thèse sera consacré à l'existence de réseaux de fortification, identiques à ceux présentés par J. Ober en Attique. Cette étude doit confirmer le rôle central des forteresses dans le contrôle territorial, servant à la fois à garder les frontières du royaume, à encadrer et protéger les populations locales et à communiquer les

informations.

Les annexes sont contenues dans un DVD placé en fin de volume. Il contient l'ensemble des illustrations (cartes et photographies) auxquelles je ferai référence au cours de cette étude. Le renvoi est matérialisé par la mention « fig. » suivie du numéro de l'illustration. Enfin, le volume annexe contient également un tableau récapitulatif de l'ensemble des sites étudiés classés par régions.

PREMIÈRE PARTIE

LE TERRITOIRE MACÉDONIEN

La géographie de l'ancien royaume a fait l'objet de bon nombre de sources anciennes : Polybe, Tite-Live, Strabon, Ptolémée ainsi qu'Etienne de Byzance. Le septième livre de la Géographie de Strabon, plus précisément, contient la description géographique la plus complète, malgré l'état fragmentaire dans lequel il est parvenu jusqu'à nous. Pourtant, le géographe ne connaissait pas la Macédoine pour s'y être rendu lui-même et puisait ses informations dans les écrits de ses prédécesseurs, notamment Polybe. Ces textes, bien connus et largement exploités dans les ouvrages relatifs à la Macédoine, à son histoire et à sa géographie, ne sauraient fournir de renseignements nouveaux, mais s'avèrent cependant essentiels. Aussi faut-il également s'intéresser à d'autres moyens d'investigation qui permettent de vérifier la valeur des sources utilisées. Le travail sur le terrain s'avère ici nécessaire, puisqu'il offre une vision claire du territoire que voyaient et parcouraient les Macédoniens. L'exercice dérive bien entendu de celui pratiqué au cours du XIXe siècle par les voyageurs qui ont admirablement su rendre état de la nature même de ce territoire. E. M. Cousinéry le premier avait longuement parcouru la région macédonienne et en a livré une description complète[1]. Suivait l'anglais W. M. Leake qui avait signalé de nombreux vestiges observés au cours de quatre voyages en Grèce du Nord et tenté les premières identifications de sites antiques[2]. Quelques années plus tard, c'était à A. Delacoulonche de proposer un mémoire sur *Le berceau de la puissance macédonienne, des bords de l'Haliacmon à ceux de l'Axios* qui combinait les informations tant topographiques qu'archéologiques recueillies sur le terrain[3]. Th. Desdevises-du-Dézert publiait de son côté en 1862 la première étude de géographie historique relative à l'ensemble du royaume[4], suivi quatorze ans plus tard par L. Heuzey[5], qui explora notamment la région de Philippes, la Piérie, l'Élimiotide et le bassin de l'Érigon avec une bien plus grande minutie que ses prédécesseurs, cherchant davantage à étudier en détail qu'à vouloir trop en voir. À la fin du XIXe siècle, deux imposants volumes traitant de la *Géographie de la Macédoine* voyaient le jour sous la plume de M. Dimitsas[6], reprenant l'ensemble de la documentation connue à son époque. Le tournant du XXe siècle est opéré en la matière par P. Perdrizet qui, parcourant la Macédoine entre 1894 et 1898, rassembla en grand nombre des éléments archéologiques et épigraphiques[7]. En 1914, c'est à Ch. Avezou d'explorer pendant près d'un mois la Chalcidique et la

[1] E. M. Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine*, 1831.
[2] W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* I-IV, 1835-1841.
[3] Mémoire publié dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires* 8 (1859), p. 67-288.
[4] Th. Desdevises-du-Dézert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, 1862.
[5] L. Heuzey – H. Daumet, *Mission archéologique de Macédoine*, 1876.
[6] M. Dimitsas, *Ἀρχαία γεωγραφία τῆς Μακεδονίας* I-II, 1870-1874.
[7] P. Perdrizet, « Voyage dans la Macédoine Première », *BCH* 18 (1894), p. 416-445 ; 19 (1895), p. 109-112, p.

région du lac de Langada[8]. La période des deux guerres mondiales marqua cependant un coup d'arrêt dans l'exploration systématique de la région, malgré les fouilles archéologiques de grande envergure menées par l'École française d'Athènes à Philippes, et dont les résultats ont régulièrement été publiés par P. Collart et P. Lemerle dans le *BCH*. Les voyages au sein du territoire macédonien et les publications y afférant ne devront reprendre qu'à partir des années 1950, avec le texte de R. Mack, *Grenzmarken und Nachbar Makedoniens im Norden und Westen*[9]. D. Samsaris et N. G. L. Hammond publiaient ensuite les ouvrages de géographie historique liés à la Macédoine[10]. Reprenant l'ensemble des informations contenues dans les ouvrages de référence mentionnés ci-dessus, F. Papazoglou publiait en 1988 ses fameuses *Villes de Macédoine à l'époque romaine* dans lequel elle proposait région par région une description de géographie historique détaillée de l'ancien royaume macédonien[11]. À ma connaissance, le dernier ouvrage traitant de géographie historique a été publié en 2006 par M. B. Hatzopoulos, *La Macédoine : géographie historique, langue, cultes et croyances, institutions*, mais il s'inscrit dans une toute autre problématique puisqu'il s'intéresse avant tout au rôle des inscriptions : l'exploration systématique de la région, réalisée par tant d'autres au cours des deux derniers siècles, n'est plus au cœur du sujet. C'est pourtant essentiellement par ce moyen qu'il est possible de prendre la pleine mesure du relief du royaume, et de la manière dont il pouvait être défendu et exploité. Pour mener à bien ce travail de doctorat, je me suis rendu à trois reprises sur le sol macédonien. Le premier séjour (septembre 2010) m'a donné l'occasion de visiter la Basse-Macédoine ainsi que les régions d'Élimiotide et de Tripolis de Perrhébie. Un second voyage (août 2012) a été consacré à la découverte des sites thessaliens, et enfin un dernier séjour (août 2013) m'a permis d'explorer la Chalcidique, les terres situées entre l'Axios et Philippes, ainsi que le site de Thasos.

À la fin du règne de Philippe II, le territoire macédonien atteint son extension maximale avec une superficie comprise entre 35 000 et 45 000 km², soit légèrement supérieure à celle de la Belgique (30 500 km²) ou à celle de la Suisse (41 300 km²). Cette estimation, obtenue par l'outil informatique[12], rejoint les chiffres proposés dans d'autres monographies[13]. Cette surface n'inclut cependant que les

532 ; 21 (1897), p. 514-543 ; 22 (1898), p. 335-353 ; 24 (1900), p. 304-332, p. 542-552.

[8] Mort au front en 1915, il n'a pu exploiter les notes prises sur le terrain lors de son investigation. Son travail préparatoire a néanmoins fait l'objet d'une étude de D. Feissel et M. Sève, « La Chalcidique vue par Charles Avezou (avril-mai 1914). Notes de voyages et inscriptions », *BCH* 109 (1979), p. 229-326.

[9] Dissertation dactylographiée, 1951, citée par F. Papazoglou, *Villes*, p. 10.

[10] D. Samsaris, Ἱστρικὴ Γεωγραφία τῆς Ἀνατολικῆς Μακεδονίας κατὰ τὴν ἀρχαιότητα, 1976 et N. G. L. Hammond, *A History of Macedonia* I. *Historical geography and prehistory*, 1972.

[11] *BCH* Suppl. XVI, 1988 (révision et mise à jour d'un précédent ouvrage publié trente ans plus tôt sous le titre « Makedonski gradovi u rimsko doba », *Živa Antika*, 1957. Un ouvrage plus récent, paru sous la plume de M. Girtzy, *Historical Topography of Ancient Macedonia*, 2001, reprenait la même forme que l'ouvrage de référence de F. Papazoglou, à savoir un catalogue de sites archéologiques mis à jour par les découvertes réalisées après la publication des *Villes*. L'ouvrage, plus minimaliste, n'a pas connu la même notoriété que son prédécesseur : les régions présentées sont moins nombreuses, et l'on notera surtout l'absence des terres situées au-delà du Strymon.

[12] Calcul établi sur la base d'un polygone suivant les limites approximatives du royaume macédonien tracé dans le logiciel *Google Earth* et traité par le programme *GEPath*.

[13] J. Beloch, *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, Leipzig, 1886, p. 202-213, arrivait à une superficie de 32 000 km². J. N. Corvisier, *Aux origines du miracle grec*, Paris, 1991, p. 259, se basant sur l'étude des

terres du royaume à proprement parler, auxquelles il faudrait encore ajouter les possessions extérieures des rois de Macédoine : la Thessalie, la Thrace, la Péonie méridionale et l'Illyrie, puis, de façon plus épisodique, d'autres régions de Grèce méridionale, l'Attique et le Péloponnèse.

Le royaume macédonien rassemble plusieurs groupes ethniques intégrés au territoire national à des degrés divers, au point qu'il est parfois difficile de déterminer avec précision ce qui fait ou non partie de la Macédoine. Tite-Live le premier déclarait déjà que les Macédoniens eux-mêmes ignoraient les limites de leur territoire : « *Quanta Macedonia esset . . . Macedones quoque ignorabant* »[14]. Si Tite-Live n'est certainement pas objectif, ce sentiment se retrouve cependant chez quelques-uns de ses contemporains qui font montre d'une certaine imprécision lorsqu'il s'agit de définir les limites du royaume. Ainsi, Strabon fixe la frontière orientale tantôt au cours du Nestos, tantôt à celui de l'Hèbre[15]. Ptolémée pose lui aussi quelques difficultés de compréhension, mais cette fois quant à la limite septentrionale du royaume qu'il fixe au mont Scardus (Char Dagh), au Nord-Ouest de Skopje, l'antique cité de Scupi. Or, il mentionne précisément cette cité comme étant une place de Mésie supérieure[16], alors qu'elle devrait se trouver à l'intérieur des limites du royaume macédonien. Ces imprécisions doivent pouvoir s'expliquer par le fait que les auteurs ont écrit longtemps après la défaite macédonienne à Pydna en 168 : les frontières de la Macédoine n'étaient alors plus tout à fait les mêmes que celles mises en place sous la monarchie[17]. Pourtant, d'autres exemples pourraient illustrer ce premier constat : les limites du royaume sont mal connues et il serait aisé de montrer que les rois – mais aussi leurs contemporains – devaient éprouver de grandes difficultés à définir les limites de leur propre territoire. Bien évidemment, cet obstacle résulte pour beaucoup des nombreuses modifications territoriales apportées au royaume au fil des siècles : l'histoire de la Macédoine est certes faite de victoires et d'annexions, mais aussi de défaites et de traités qui font reculer les limites de la domination macédonienne sur certains territoires. On pensera notamment à la défaite macédonienne de 197 qui devait entraîner la fin de la mainmise de Philippe V sur certains territoires, parmi lesquels la

---

frontières macédoniennes ainsi que sur des analyses archéologiques, propose quant à lui une superficie bien supérieure, qu'il estime à 43 000 km². S. Le Bohec, *Antigone Dôsôn, roi de Macédoine*, 1993, p. 87, reprend les chiffres proposés par ses deux prédécesseurs et rappelle à juste titre qu'il ne peut s'agir que d'estimations comportant « une marge d'erreur qui peut être considérable ».

[14] Tite-Live, XLV, 30.

[15] Strabon VII, frag. 33 : « εἶτα τὸ Νέστου στόμα τοῦ διορίζοντος Μακεδονίαν καὶ Θρᾴκην, ὡς Φίλιππος καὶ Ἀλέξανδρος, ὁ τούτου παῖς, διώριζον ἐν τοῖς κατ' αὐτοὺς χρόνοις. » et Strabon VII, frag. 10 : « Ὅτι ἡ Μακεδονία περιορίζεται ἐκ μὲν δυσμῶν τῇ παραλίᾳ τοῦ Ἀδρίου, ἐξ ἀνατολῶν δὲ τῇ παραλλήλῳ ταύτης μεσημβρινῇ γραμμῇ τῇ διὰ τῶν ἐκβολῶν Ἕβρου ποταμοῦ καὶ Κυψέλων πόλεως » ; Strabon VII, frag. 47 « Εἶθ' Ἕβρος, ἀνάπλουν ἔχων εἰς Κύψελα ἑκατὸν εἴκοσι· τῆς Μακεδονίας φησὶ τοῦτο ὅριον, ἣν ἀφείλοντο Περσέα Ῥωμαῖοι καὶ μετὰ ταῦτα τὸν Ψευδοφίλιππον ». Le texte fait clairement référence à la période qui suit la défaite de Pydna en 168 : les terres de Persée à l'Est du Nestos sont rattachées au premier district (Tite-Live XLV, 29, 5-6).

[16] Ptolémée, 3, 9, 6.

[17] Les terres de Persée à l'Est du Nestos sont rattachées au premier district (Tite-Live XLV, 29, 5-6 : « *Deinde in quattuor regiones dividi Macedoniam : Unam fore et primam partem quod agri inter Strymonem et Nessum sit amnem ; accessurum huic parti trans Nessum ad orientem versum, qua Perseus tenuisset vicos, castella, oppida, praeter Aenum et Maroneam et Abdera ; cis Strymonem autem vergentia ad occasum, Bisalticam omnem cum Heraclea, quam Sinticen appelant* »), expliquant sans doute pourquoi Strabon considère qu'elles font partie intégrante de la Macédoine, alors qu'en réalité il ne s'agit que d'un ajout territorial effectué par Paul-Émile.

Thessalie et l'Orestide.

Aussi, définir la frontière de l'État macédonien est une chose délicate qui demande d'être précisée. La question a déjà été traitée dans bon nombre de monographies tenant compte des dernières découvertes archéologiques, épigraphiques et numismatiques qui permettent de préciser davantage les limites exactes du royaume[18]. Il convient donc d'en rappeler les principales conclusions, voire de les compléter ou de les modifier, avant de s'intéresser plus simplement à la géographie interne du royaume[19].

I. Les limites du royaume macédonien

1. La limite méridionale

Point de repère incontestable dans cette région du monde grec, l'Olympe marque la limite entre la Thessalie au Sud et la Macédoine au Nord. Associé aux monts Cambouniens, il sépare en effet la Piérie et l'Élimiotide de la Tripolis perrhébienne[20]. Le cours du Pénée, qui marque selon Strabon et Tite-Live la limite, d'abord du royaume[21], puis du troisième district créé par Paul-Émile[22], appartenait en réalité déjà à la Thessalie : seule son embouchure, située au-delà du défilé de Tempé, se trouvait en Macédoine. Les premiers sites archéologiques macédoniens évoqués dans les sources et faisant partie du corpus archéologique se trouvent en effet dans l'étroite plaine de l'embouchure du fleuve. C'est notamment le cas de la cité hellénistique de Phila[23]. Plus avant vers l'Ouest, les monts Cambouniens laissent la place à la région montagneuse du Chassia. Ici se trouvait la limite méridionale de la région de Tymphée, qui s'étendait au Sud-Ouest de l'Élimiotide[24]. Son territoire devait toucher aux abords de Kalambaka, dans la région des Météores, et devait se prolonger jusqu'à la région de Metsovo. Dans ces environs, plusieurs sites défensifs appartenant à la période royale ont été mis au jour entre les

[18] Voir N. Vulić, « Severna granica antičke Makedonije », *Strena Buliciana* (1925), p. 237-247, qui contient une analyse de géographie historique, ainsi que F. Papazoglou, *Villes*, qui traite des frontières macédoniennes dans leur ensemble avec un chapitre consacré à l'année 167, soit immédiatement à la fin de la domination macédonienne. Enfin, l'ouvrage de N. G. L. Hammond, *History of Macedonia* I, p. 3-211, consacre une large part à une présentation de géographie historique.

[19] Ce chapitre traitera uniquement des aspects géographiques. L'évolution historique du royaume sera présentée région par région dans la troisième partie de ce travail consacrée aux forteresses.

[20] Tite-Live XLII, 53, 6 : « *Deinde saltu angusto superatis montibus, quos Cambunios vocant, descendit ad Azorum, Pythoum, Dolichen* ». Avant l'intervention romaine, la Perrhébie était intégrée à la région d'Élimiotide (*Cf.* P. Perdrizet, « Proxènes macédoniens à Delphes », *BCH* 21 (1897), p. 111-118.). Proclamée libre en 196, elle est à nouveau reprise par Persée en 171 lorsqu'il mena ses opérations autour de Larissa, puis recouvre son indépendance après Pydna.

[21] Strabon VII, frag. 12 : « Ὅτι Πηνειὸς μὲν ὁρίζει τὴν κάτω καὶ πρὸς θαλάττῃ Μακεδονίαν ἀπὸ Θετταλίας καὶ Μαγνησίας ».

[22] Tite-Live XLV, 29, 8.

[23] Etienne de Byzance, *s.v.* Phila ; Tite-Live XLIV, 2, 12 ; 3, 7 ; 7, 12 ; 8, 1 et 8-9 ; 34, 10 et XLII, 67, 2. Voir « Phila », p. 316.s

[24] Tite-Live XLV, 30, 6.

années 1960 et 2000 et semblent faire partie d'un programme défensif établi sous le règne de Philippe II dans la région[25]. Ici, les montagnes rejoignent l'immense chaîne du Pinde, limite occidentale du royaume.

Ce sont donc avant tout les sommets qui matérialisent la limite méridionale du territoire macédonien. L'Olympe, haut de 2 917 m, en est l'exemple le plus emblématique. Le graphique présenté en annexe (fig. 3) représente le profil d'élévation de la frontière méridionale macédonienne[26]. L'altitude moyenne est de 1 189 m, légèrement inférieure à celle du massif des Vosges (pour rappel, le Grand Ballon culmine à 1 424 m). Aux points les plus bas correspondent la plupart des défilés naturels permettant le passage d'un côté à l'autre de la chaîne montagneuse : la côte piérienne ; le défilé reliant la plaine de Karya à la côte (453 m) ; le défilé de Pétra (686 m) ; le défilé de Sarantaporo (694 m) ; la route moderne de Sarantaporo à Servia via Metaxas (806 m) ; les passages du fleuve Ion (287 m) et du Rema Malakasiotiko (309 m) au Nord-Ouest de Kalambaka ; et enfin, la région de Périvoli en Tymphée où a été découverte l'une des fortifications de Philippe II (892 m).

Ces longs défilés, étroits et facilement défendables, constituent sans aucun doute les principaux verrous de la Macédoine méridionale. Les défilés de Pétra et de Tempé jouent un rôle essentiel dans la défense territoriale, notamment au cours des guerres macédoniennes[27], mais d'une manière globale, tous les points de passages mentionnés ici correspondent aux principaux itinéraires empruntés au cours de l'Antiquité, et à proximité desquels ont été retrouvées des traces de fortifications datant de la période de domination macédonienne.

2. La limite occidentale

Il est communément admis par la plupart des historiens, modernes et anciens, que la limite occidentale du royaume macédonien suit la ligne naturelle tracée par la chaîne du Pinde[28]. En effet, si on fait abstraction des quelques tentatives réciproques des rois macédoniens et illyriens à vouloir étendre leur

---

[25] Voir la notice archéologique consacrée à la Tymphée.

[26] Graphique obtenu grâce au logiciel d'imagerie satellite Google Earth selon le même principe que celui utilisé pour le calcul des superficies : une ligne est tracée le long de la frontière supposée, constituée de nombreux points de référence qui prennent en considération le relief du tracé et en établissent une courbe de niveaux.

[27] Tite-Live mentionne le défilé de Pétra lors des opérations militaires de 168 : « *ad praesidium Pythoi et Petrae* » (XLIV, 32, 9) et « *inter praesidia eius saltum ad Petram evasi* » (XLV, 41, 4). Le défilé de Tempé, décrit par Strabon (IX, 5, 15), est indirectement mentionné lors des opérations de Persée dans la plaine de Larissa en 171 : c'est par là que le roi macédonien retourne dans ses terres après avoir laissé une garnison à Gonnoi (Tite-Live, XLII, 67, 1).

[28] Pour F. Papazoglou, *Villes*, p. 74, le « lieu Pylon entre Lychnidos et Héraclée séparait sur la *via Egnatia* l'Illyrie de la Macédoine ». Outre F. Papazoglou, l'idée d'une limite occidentale fixée au Pinde est déjà ancienne : E. M. Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine*, 1831, p. 13, indiquait déjà l'imposante chaîne de montagne comme limite séparant la Macédoine de l'Illyrie et de l'Épire. À contre-courant de cette idée, citons Th. Desdevises-du-Dézert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, Paris, 1863, p. 9, tient pour acquise et sans justification la limite occidentale du royaume « à l'ouest, la mer Adriatique depuis le golfe Rhizonique (bouches de Cattaro) jusqu'au promontoire Acrocéraunien (cap Glossa ou Linguetta ; au sud-ouest et au sud, les monts Acrocérauniens (monts de la Chimère), les contreforts qui relient ces monts à la chaîne du Pinde (…) ». Sa définition ne s'appuie cependant sur aucun élément concret.

domination au-delà de l'imposant massif[29], le Pinde demeure une limite stratégique entre les deux royaumes. Cette immense barrière longue de 180 km culmine à 2 637 m au Nord-Ouest de la région de Périvoli. Le Pinde s'étend en direction du Sud-Est jusqu'aux sources du Dévoli, où les sommets peuvent culminer jusqu'à 2 300 m, tel le mont Péristéri, pratiquement infranchissable. Au Nord de ce sommet, le col du Dragor, 2 400 m, permet de passer d'Illyrie en Macédoine. La chaîne suit ensuite le cours du Dévoli, puis arrive aux sources de l'Haliacmon. Nous sommes ici aux environs du mont Gramos, qui culmine à 2 520 m. Ici, le Pinde se sépare en trois chaînes dont l'une, avec ses sommets pouvant atteindre 1 800 m, entoure totalement le lac Ohrid. La seconde chaîne, quant à elle, particulièrement étendue en direction de l'Est, touche à la plaine de Bitola et ceint totalement les lacs de Prespa ainsi que la région d'Orestide. La dernière ramification, qui nous concerne moins ici, se prolonge en direction du Nord-Ouest à travers l'Albanie actuelle.

Aussi, la chaîne du Pinde, complétée par ses nombreuses ramifications, n'offre que peu de débouchés vers l'Illyrie : le défilé du Dévoli, au Sud des lacs de Prespa, et le défilé de Resen, reliant le lac d'Ohrid à celui de Prespa. Les rois macédoniens, plutôt que de repousser leur frontière plus avant vers l'Ouest au risque de ne pas pouvoir y intervenir rapidement, se sont plus sagement contentés d'une barrière naturelle difficile à franchir et aisément défendable.

Compte-tenu du relief particulièrement difficile autour des lacs, il convient de s'interroger sur leur appartenance – ou non – au royaume de Macédoine. F. Papazoglou fixe la frontière occidentale de la Macédoine entre le lac Ohrid et les deux lacs de Prespa[30]. En effet, pour ce qui concerne les lacs de Prespa, les historiens modernes s'accordent généralement pour les inclure dans les limites de la Macédoine, en accord donc avec le récit de Strabon qui fixe la limite avec l'Illyrie à Pylon. La découverte d'une inscription datée de l'époque royale dans la région de Resen confirme l'appartenance des lacs de Prespa au royaume macédonien au moins dès le IIIe siècle[31]. D'un point de

[29] Les exemples sont nombreux, citons entre autres l'affrontement de 359 qui conduit à la défaite de la Macédoine et à la mort du roi Perdiccas III ainsi que la guerre de 358 menée par Philippe II, permettant au roi macédonien d'imposer son autorité sur les régions de Lyncestide. Citons encore le soulèvement illyrien de 221 forçant Antigone Dôsôn à mener une expédition aux confins de son royaume pour stopper la menace (Polybe II, 70, 1, 4-6). Voir notamment H. J. Dell, « The Western Frontier of the Macedonian Monarchy », *Ancient Macedonia,* p. 115-126 qui présente dans le détail les relations illyro-macédoniennes (contrairement à ce que laisse présager le titre de l'article, l'auteur précise qu'il n'est cependant pas question d'aborder la question de la frontière au sens géographique du terme). Philippe II intervient une première fois en Illyrie en 345 (Diodore XVI, 4, 3). Voir également M. B. Hatzopoulos, « Les limites de l'expansion macédonienne en Illyrie sous Philippe II », in P. Cabanes (éd.), *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité, Actes du Colloque de Clermont-Ferrand (22-25 août 1984),* Clermond-Ferrand, 1987, p. 81-94. Alexandre mène également une expédition en Illyrie (Diodore XVII, 3, 8), avant que Cassandre ne s'y rende en 314 (Diodore XIX, 67, 6-7).

[30] Papazoglou, *Villes,* p. 74-75 : « Le lac de Lychnidos ne faisait pas partie de la Macédoine proprement dite … En réalité, nous n'avons aucune indication pour attribuer le bassin de Prespa au territoire dassarète. Tout au contraire, les récentes trouvailles dans l'îlot de la Petite Prespa ont révélé le caractère macédonien du site, ce qui rend probable l'appartenance des deux lacs à la Macédoine… La frontière passait sans doute entre le Dévoli et les lacs de Prespa et, plus au Nord, elle était formée par les crêtes des monts Galičica et Petrina jusqu'à Pylon sur la *via Egnatia* ». Cette définition de la frontière occidentale est acceptée par M. B. Hatzopoulos, *Institutions,* carte 1.

[31] F. Papazoglou, *Villes,* p. 75 et 271 n. 89. L'inscription serait à dater de l'automne 218. Voir également

vue purement géographique, la plaine de Resen est parfaitement accessible depuis la région d'Héraclée des Lyncestes. Il est donc logique qu'elle ait été intégrée au royaume, aucun obstacle naturel ne venant la séparer des terres situées plus à l'Est.

Pour la région de l'Ohrid en revanche, la question est plus délicate. En effet, certaines études intègrent également le lac occidental aux possessions macédoniennes dès le règne de Philippe II[32]. Ainsi, N. G. L. Hammond fait de la fortification antique de la ville d'Ohrid une fondation du roi macédonien[33]. Selon lui, la région de l'Ohrid appartiendrait donc également à la Macédoine royale. Pourtant, historiquement et géographiquement, l'intégration de ce lac au royaume macédonien est peu probable. Les sources fournissent quelques renseignements concernant les événements de l'année 196 : Polybe et Tite-Live rapportent en effet que T. Quinctius Flaminius cède à Pleuratos les régions de Parthénie et de Lychnide, « contrées illyriennes qui avaient été promises à Philippe »[34]. Quoiqu'ayant vraisemblablement été contrôlées par Philippe V, ces régions ne sont pas moins mentionnées comme illyriennes, et il est plus que probable qu'elles n'aient été contrôlées par la Macédoine que de façon particulièrement brève. Cette proposition se voit confirmée par un autre événement mettant une fois encore en scène Philippe V, cette fois aux prises avec Scerdilaïdas en 217[35]. Ce passage a été étudié entre autres par J. V. A. Fine, qui montre bien que le souverain macédonien n'occupait que quelques places au-delà de ses frontières, et non tout le territoire entre le lac d'Ohrid et la vallée de l'Apsos[36]. En tout cas, il est totalement hors de doute que la région de l'Ohrid n'était pas intégrée au sein des limites du royaume à proprement parler. Tout au plus s'agissait-il d'une zone-tampon, contrôlée sur la courte période qui sépare le conflit de 217 des événements de 196. L'identification de Pylon qui, selon Strabon sépare la Macédoine et l'Illyrie[37], permettrait de trancher définitivement le débat. Pourtant, je crois qu'il faut trouver la conclusion de cette question dans la découverte, déjà ancienne, des masques funéraires dans la région de Trebenište.

C. Schuler, « The Macedonian Politarchs », *ClPhil* 55 (1960), p. 98 n° 32 et n. 6.

[32] W. L. Adams, « The Frontier Policy of Philip II », *Ancient Macedonia* VII, p. 283-291, insiste sur le fait que Philippe II multiplie les constructions de routes et de places fortes le long de la frontière illyrienne. Parmi les exemples que l'historien mentionne, il est question de St Érasme, une fortification située au Nord du lac d'Ohrid. Voir en dernier lieu J. R. Ashley, *The Macedonian Empire : The Era of Warfare Under Philip II and Alexander the Great, 359-323 B.C.*, 2004, p. 111-114.

[33] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 653, consacre quelques lignes à cette fortification et *Epirus*, 629, n. 2 où l'historien rappelle que la cité ne se trouve pas en Dassarétide. Voir aussi, W. L. Adams, *op. cit.* sur la question de St Érasme.

[34] Polybe XVIII, 47, 12 et Tite-Live XXXIII, 34, 11 : « *Pleurato Lychnius et Parthini dati : Illyriorum utraque gens sub dicione Philippi fuerant* ».

[35] Polybe, V, 108.

[36] J. V. A. Fine, « Macedon, Illyria and Rome. 220-219 B. C. »,*JRS* 26 (1936), p. 26-28. Il est rejoint sur ce point par S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 163-164. Il s'agit d'Antipatreia (actuelle Berat), Chrysondyon et Gertous. Ces informations peuvent être tirées de Polybe V, 108, 1-3, 8. Voir également N. G. L. Hammond, *JRS* 58, 1968, p. 9 et 16, n. 55 et P. Cabanes, *L'Épire*, p. 221 et « Notes sur les origines de l'intervention romaine sur la rive orientale de la mer Adriatique, 229-228 avant J.C. », *L'Adriatico tra Mediterraneo e Peninsola balcanica nell'anitchità*, 1983, p. 187-204.

[37] Selon Strabon VII, C 323, Pylon séparait sur la *via Egnatia* l'Illyrie et la Macédoine. Pour F. Papazoglou, *Villes*, p. 74-75, le site « se trouvait sur le col entre le mont Petrina et la chaîne de la Plakenska où commence la descente du chemin qui mène d'Ohrid à Resen ».

Ces masques ont été découverts dans une nécropole à proximité du village au tout début du XXe siècle, à une dizaine de kilomètres au Nord d'Ohrid, à l'intérieur de tombes dites princières datant de la fin du VIe siècle, soit plus de deux siècles avant le début de la domination macédonienne en Haute-Macédoine[38]. Des études récentes tendent à démontrer que la présence de masques placés sur les corps des défunts serait une pratique commune à celle des rites funéraires macédoniens[39]. Il faut pourtant replacer ces découvertes dans le bon ordre, notamment sur la question de la chronologie. Une fois encore, ce matériel funéraire date du VIe siècle, à une époque où le royaume macédonien n'en était qu'à l'état embryonnaire, dans un territoire particulièrement restreint et relativement éloigné de l'Ohrid. Il n'y aurait cependant rien d'étonnant à ce qu'une pratique funéraire commune à la région balkanique ait également eu cours en Macédoine, dont les habitants originels étaient issus des contrées de Haute-Macédoine. Si l'origine ethnique des Macédoniens peut être rapprochée de celle de l'aristocratie inhumée à Trebenište, il n'en demeure pas moins qu'au cours de la période monarchique les deux groupes appartiennent désormais à deux États bien distincts : la Macédoine et l'Illyrie. Je terminerai enfin cette question par l'aspect plus pragmatique qu'est le relief de la région. Contrairement au défilé de Djavato qui ne limitait pas les déplacements entre la plaine de Resen et celle d'Héraclée des Lyncestes, le chemin menant à l'Ohrid depuis le grand lac de Prespa est particulièrement difficile, et ne peut se faire qu'à travers les montagnes, dans un relief escarpé. La seconde possibilité qui consiste à passer entre les monts Galičica et Petrina entre les deux lacs n'offre guère plus de facilité. Ici, les ramifications du Pinde sont plus présentes que jamais, et les rares points de passage praticables dans l'Antiquité, comme de nos jours d'ailleurs, consistent le plus souvent à longer les cours d'eau à travers les montagnes.

Au Nord-Ouest, la limite du territoire macédonien est plus aisée à établir. Chez Tite-Live, on trouve des informations essentielles sur les guerres de Pénéstie, dont les habitants apparaissent comme voisins de la Macédoine[40]. La région attire vraisemblablement les convoitises tant de Rome que de Philippe V et Persée, puisqu'Uscana, la plus importante cité de la région, est alternativement contrôlée par l'un ou l'autre belligérant[41]. Pourtant, il apparaît assez sûrement que la Pénéstie n'a été contrôlée qu'à une période reculée, peut-être seulement sous les derniers Antigonides. En effet, un décret de proxénie de 365/4 voté par les Athéniens honore un roi pélagonien dont le nom n'a pas subsisté[42]. Cette inscription prouve que peu avant le règne de Philippe II, la Pélagonie était indépendante et hors du royaume macédonien, puisqu'elle disposait encore de son propre souverain. Étant située entre la

[38] La nécropole est mentionnée dans les *TIR* K-34, p. 126, *s.v.* Trebenište ainsi que dans N. Vulić, « La nécropole archaïque de Trebenischte », *Revue Archéologique*, janvier-juin 1934, p. 26-38. Voir également B. D. Filow et K. Schkorpil, *Die archaische Nekropole von Trebenischte am Ochrida-See*, Berlin, 1937.
[39] N. Proeva, « Who were the authors of the Trebenište culture and the gold funeral masks ? », *Macedonian Affairs*, VI, no 1, 2007, p. 72-80. L'hypothèse s'appuie notamment sur la découverte d'autres masques funéraires en or au sein même du royaume macédonien : Beranci près de Bitola, Aianè, Mikro Karabournu près de Thessalonique, Pella, Amphipolis, etc.
[40] Tite-Live XLIII, 10 et 18-21.
[41] Polybe, frag. 41.
[42] *IG* II/III², 190.

Macédoine et la Pénéstie, cette dernière ne pouvait donc pas davantage appartenir aux possessions de Philippe II. Cependant, sous le règne de ce souverain, ce sont les Péoniens qui apparaissent comme les voisins septentrionaux de la Macédoine, et non plus les Pélagoniens. Tenter de définir avec précision le territoire des Pélagoniens demeure une tâche particulièrement ardue, ainsi que l'a démontré F. Papazoglou[43]. De façon générale, cette région peut être grossièrement assimilée à la plaine de Prilep, totalement ceinte de hautes montagnes au relief escarpé.

La limite occidentale du royaume, présentée sur le graphique d'élévation en annexe (fig. 4), suit un tracé d'environ 200 km de long, selon un relief particulièrement accidenté. Le point le plus bas de cette limite s'élève à 646 m et correspond à de nombreux défilés présents dans la région de Demir Hisar où se rejoignent les différents affluents de l'Érigon. Le point le plus élevé, 2 168 m, se trouve dans les environs du mont Gramos, lui-même haut de 2 520 m. Ainsi, l'élévation moyenne de la limite occidentale du royaume atteint 1 416 m. Les rares points de passage correspondent en grande majorité aux chemins naturels empruntés par les cours d'eau qui drainent la région. Ainsi, l'Haliacmon emprunte un passage à 780 m, le Dévoli à 824 m, l'Érigon à 646 m. D'autres points de passage correspondent quant à eux à des défilés naturels : le défilé de Resen (1 025 m) ou encore le défilé de Debrešte (782 m), matérialisant les axes de communication parmi les plus surveillés de la région. En effet, l'étude des fortifications macédoniennes dans la vallée de l'Érigon montrera un lien étroit entre ces points de passage et le réseau de fortification établi par les rois de Macédoine dans la région. Les nombreux axes créés par l'Érigon dans les environs de Demir Hisar sont ainsi contrôlés par plusieurs postes fortifiés, et la cité de Perséïs, fondée par Philippe V, devrait être recherchée à proximité de Debrešte.

Ici encore, le relief joue grandement en faveur des souverains macédoniens qui, tirant profit des avantages naturels des environs, ont su comment défendre leur territoire. La chaîne du Pinde, frontière naturellement fortifiée, constituait une limite évidente à ne pas franchir. Les quelques tentatives macédoniennes au-delà de cette ligne n'ont guère mené à des résultats durables. Au mieux, elles ont permis l'annexion de quelques places fortes stratégiques, mais aucune installation durable n'a pu subsister au-delà de cette frontière.

3. La limite septentrionale

Au Nord-Ouest, les limites du royaume connaissent plusieurs modifications au fil des siècles. À la fin du règne de Philippe II, le cours moyen de l'Axios devait encore appartenir à la Péonie. La plaine de Prilep, à l'Ouest, n'est accessible que par un petit nombre de défilés permettant de rejoindre le territoire de Bylazora, notamment par le col de Pletvar, à l'Est de Prilep. Plus à l'Est se trouve l'entrée du défilé de Demir Kapija qui devait marquer depuis l'époque archaïque la limite septentrionale de la

[43] F. Papazoglou, *Villes*, p. 276-283 et 292-297.

Basse-Macédoine. Rien dans les sources n'indique que Philippe II ait acquis de nouvelles terres entre ces deux défilés, quoiqu'il ait mené plusieurs expéditions militaires en Basse Péonie[44]. Sous la période antigonide, ce ne sont plus les Péoniens, mais les Dardaniens qui apparaissent comme la tribu limitrophe de la Macédoine[45]. Contrairement à l'idée défendue jadis par W. W. Tarn, la Péonie n'a pas été anéantie par Antigone Gonatas[46], mais davantage par les Dardaniens, ainsi que l'a démontré F. Papazoglou[47]. C'est au contraire pour pallier l'expansion du royaume dardanien que plusieurs expéditions ont ainsi été menées dans le Nord-Ouest du royaume, notamment sous les règnes d'Antigone Dôsôn et de Philippe V[48]. En occupant ainsi le territoire situé entre les défilés macédoniens et la cité péonienne de Bylazora, les rois antigonides bénéficiaient d'une étendue supplémentaire, désormais organisée en stratégie, à la manière d'autres régions du royaume[49]. Il est à noter que l'espace nouvellement acquis par les rois de Macédoine constitue une plaine d'environ 500 km² traversée par le cours de l'Axios et particulièrement bien protégée par le relief environnant. Bylazora, située à l'extérieur de la plaine, agissait vraisemblablement comme un poste avancé bloquant l'accès au royaume.

En continuant vers l'Est, le défilé de Demir Kapija marque l'entrée du royaume macédonien. À sa sortie, l'étroite plaine de Marvinci, où a été identifiée l'antique cité d'Idoménè, communique avec la Basse-Macédoine en suivant le cours de l'Axios, permettant ainsi d'atteindre le cœur du royaume. Elle permet également de rejoindre, par le défilé de Kosturino, la vallée de la Strumica qui s'étend au Nord de l'Orbélos, montagne rectiligne qui suit une orientation Ouest-Est. F. Papazoglou intègre la vallée de la Strumica à la Basse Péonie[50]. Il semble en effet que l'Orbélos marque la limite septentrionale du royaume, du moins au cours du Ve siècle : au moment de la campagne de Sitalcès en 429, Thucydide indique que les Thraces se rassemblent à Dobéros, en Péonie, avant de s'emparer d'Idoménè et de

---

[44] Isocrate, *À Philippe*, 21 : « Μάγνητας δὲ καὶ Περραιβοὺς καὶ Παίονας κατέστραπται καὶ πάντας ὑπηκόους αὐτὸς εἵληφεν ; ». À la suite de son père, Alexandre mena lui-même quelques expéditions dans ces régions, afin d'y remettre « dans la soumission et le devoir tous les barbares » (Diodore XVII, 3, 1 : « Ἀλέξανδρος δὲ τὰς κατὰ τὴν Ἑλλάδα ταραχὰς καταπαύσας ἐστράτευσεν ἐπὶ τὴν Θρᾴκην καὶ πολλὰ μὲν ἔθνη Θρᾴκια ταραττόμενα καταπληξάμενος ὑποταγῆναι κατηνάγκασεν, ἐπῆλθεν δὲ καὶ τὴν Παιονίαν καὶ τὴν Ἰλλυρίδα καὶ τὰς ὁμόρους ταύταις χώρας καὶ πολλοὺς τῶν κατοικούντων βαρβάρων ἀφεστηκότας χειρωσάμενος ὑπηκόους πάντας τοὺς πλησιοχώρους βαρβάρους ἐποιήσατο »). Si ces extraits parlent effectivement de soumission, il n'est en revanche pas question d'annexion territoriale. Les expéditions menées par les deux souverains argéades avaient avant tout pour but de pacifier une région frontalière et ainsi limiter les velléités d'invasion des peuples voisins.

[45] Hérodote I, 196 ; Appien *Mithr.* 55 : « Καὶ Σύλλας τὴν ἐν τοσῷδε ἀργίαν διατιθέμενος, Ἐνετοὺς καὶ Δαρδανέας καὶ Σιντούς, περίοικα Μακεδόνων ἔθνη, συνεχῶς ἐς Μακεδονίαν ἐμβάλλοντα, ἐπιὼν ἐπόρθει, καὶ τὸν στρατὸν ἐγύμναζε, καὶ ἐχρηματίζετο ὁμοῦ ».

[46] W. W. Tarn, *Antigonus Gonatas*, p. 173, 320 et 365.

[47] F. Papazoglou, *The Central Balkan Tribes in Pre-Roman Times*, Amsterdam, 1978, p. 144.

[48] F. Papazoglou, *Villes*, p. 307. Sur Antigone Dôsôn, voir notamment S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 151-154. C'est sous son règne qu'est fondée la place forte d'Antigonéia, sur le cours de l'Axios à proximité de Stobi. À partir de ce nouveau poste avancé, Philippe V parvient à s'emparer de la cité de Bylazora, favorablement située sur le chemin de la Macédoine depuis la Dardanie (Polybe V, 97, 1-2).

[49] Tite-Live XL, 21, 9 : « *Didas ex praetoribus regiis unus, qui Paeoniae praeerat* ». Voir également le chapitre consacré aux districts macédoniens.

[50] F. Papazoglou, *Villes*, p. 307 et 328.

descendre le cours de l'Axios en direction de la Macédoine[51]. Or, la cité péonienne devrait être recherchée précisément dans la vallée de la Strumica, au Nord de Kosturino[52]. À l'autre extrémité de l'Orbélos, le Strymon se fraye un chemin à travers le défilé de Roupel, qui sépare l'Odomantique de la Sintique. À partir du règne de Philippe II, cette dernière région est conquise puis intégrée au royaume macédonien[53]. Héraclée Sintique est fondée à l'emplacement de l'actuel village de Rupite, à la confluence de la Strumica et du Strymon[54]. Pourtant, les sources laissent entendre que Philippe II n'a pas mis la main sur la totalité du territoire des Sintes. En effet, lors de la bataille de Pydna, trois mille Thraces libres de Sintique participent au conflit comme alliés de Persée[55]. Après la défaite macédonienne, Paul-Émile donne l'ordre à ses troupes de dévaster la Sintique afin d'éviter toute tentative de contre-attaque du roi macédonien[56]. La limite entre les deux doit sans doute être placée sur les flancs des montagnes environnantes, faisant ainsi des Sintes macédoniens les habitants de la plaine du moyen Strymon. Concernant le territoire des Maides, voisins des Sintes, il n'a jamais été occupé de façon permanente par la Macédoine, bien que les rois aient souvent réussi à y imposer leur suprématie[57]. Les incursions de Maides, très nombreuses, en territoire macédonien, ne cessent qu'après leur soumission par les Romains. D'après Gerov[58], ce peuple occupait alors un espace compris entre deux défilés, celui de Kresna, et celui de Roupel. Pourtant, l'identification récente d'Héraclée Sintique à Rupite, précisément à l'intérieur de cet espace, rend cette théorie caduque. Cette découverte essentielle prouve au contraire que la Sintique se trouvait justement entre ces deux défilés et ne s'étendait vraisemblablement pas en direction du Sud, notamment dans la région du lac de Boutkovo, comme on avait pu le penser jusqu'alors[59]. Enfin, à l'Est débutent les monts Pirins et les premières ramifications du Rhodope, qui marque la limite avec la Thrace. En suivant ce haut relief qui s'oriente en direction du Sud et de la plaine de Serrès, on touche désormais la limite orientale du royaume macédonien.

---

[51] Thucydide II, 98, 2 ; 99, 1 ; 100, 3.

[52] F. Papazoglou, *Villes*, p. 328-333. Selon cette hypothèse, le chemin emprunté par l'armée thrace en 429 pourrait être suivi avec beaucoup d'aisance : en traversant l'Orbélos depuis Dobéros, les Thraces se trouvent à proximité immédiate d'Idoménè.

[53] F. Papazoglou, *Villes*, p. 366 *sqq*. Etienne de Byzance fournit également quelques renseignements sur la Sintique ou Σιντία, qui est, selon lui, πόλις Μακεδονίας πρὸς τῇ Θρᾴκη. Ce témoignage, puisé dans la *Périégèse* d'Eudoxos de Rhodes, confirme qu'au IIIe siècle, la Sintique fait déjà partie intégrante de la Macédoine.

[54] Voir notice archéologique *s.v.* « Héraclée Sintique » p. 413.

[55] Tite-Live XLII, 51, 7

[56] Tite-Live XLIV, 46, 2. Cela explique sans doute pourquoi le site de l'ancienne Héraclée Sintique n'a été découvert que très récemment, et pourquoi si peu de vestiges sont encore visibles.

[57] En 340, Alexandre, après la répression d'une révolte, fonde sur le territoire maide la première ville qui porte son nom (Plutarque, *Alexandre*, 9, 1 : «Φιλίππου δὲ στρατεύοντος ἐπὶ Βυζαντίους, ἦν μὲν ἑκκαιδεκέτης ὁ Ἀλέξανδρος, ἀπολειφθεὶς δὲ κύριος ἐν Μακεδονίᾳ τῶν πραγμάτων καὶ τῆς σφραγῖδος, Μαίδων τε τοὺς ἀφεστῶτας κατεστρέψατο, καὶ πόλιν ἑλὼν αὐτῶν, τοὺς μὲν βαρβάρους ἐξήλασε, συμμείκτους δὲ κατοικίσας, Ἀλεξανδρόπολιν προσηγόρευσεν »). Philippe V y mène également quelques expéditions, et s'empare de l'une de leurs forteresses, Iamphorynna (Tite-Live XXVI, 25 et XL, 21-22).

[58] Une étude approfondie a été menée sur l'histoire des Maides et de leur territoire par B. Gerov, *Proučvanija* I, p. 159-214 (*non vidi*, références et conclusions tirées de F. Papazoglou, *Villes*, p. 368).

[59] F. Papazoglou, *Villes*, p. 266 *sqq*.

Le profil d'élévation de la frontière septentrionale du royaume présenté en annexe (fig. 5) schématise parfaitement les difficultés rencontrées par les rois macédoniens dans cette partie de leur territoire. Contrairement aux limites méridionale et occidentale, le Nord du pays est bien plus ouvert aux menaces extérieures. Les points de passages, nombreux et faciles d'accès, mènent directement à l'intérieur du territoire grâce aux imposants fleuves que sont l'Axios et le Strymon. En effet, l'élévation moyenne (783 m) est deux fois inférieure à celle de la frontière occidentale. L'élévation maximale (1789 m) correspond à la chaîne de l'Orbélos, tandis que l'élévation minimale (101 m) correspond au passage de l'Axios à hauteur du défilé de Demir Kapija. Dans la région de Prilep, les principales ouvertures correspondent aux nombreux défilés menant dans la région de Veles/Bylazora, notamment avec le passage des rivières Babuna (928 m), de la Crna Reka (404 m) et de l'Érigon (292 m) qui se jettent dans l'Axios. À l'Ouest, le défilé de Kosturino marque l'un des rares points d'accès à la vallée de la Strumica (498 m), tandis que de l'autre côté, la Strumica et le Strymon constituent deux points d'accès particulièrement facile (186 m et 109 m). Une fois encore, le relief permet de marquer naturellement les frontières du royaume macédonien. Mais surtout, c'est l'importance des fortifications découvertes à proximité de ces nombreux points de passage qui confirme l'intérêt des rois de Macédoine pour la stratégie défensive de leurs possessions : Demir Kapija, Idoménè, Kosturino, Héraclée Sintique sont autant de places fortes situées aux principaux accès du royaume.

4. La limite orientale

Terminons ce tour d'horizon des frontières macédoniennes par la limite orientale du royaume. Depuis le défilé de Roupel, la limite du territoire macédonien suivait en direction du Sud-Est les hauteurs bordant au Nord les plaines de Serrès et de Philippes. Si on en croit F. Papazoglou, « les tribus thraces dans les montagnes qui bordent [ces régions] n'ont jamais été complètement soumises »[60], et la domination macédonienne n'aurait été effective que sur une étroite bande côtière. Que la partie septentrionale de la plaine de Serrès n'ait pas été totalement intégrée au royaume n'a rien d'étonnant si on tient compte de l'étendue du Strymon dans l'Antiquité, bien plus importante qu'aujourd'hui. En effet, les sources fournissent des renseignements essentiels qui laissent entendre que la plaine de Serrès était loin d'être aussi praticable qu'elle ne l'est de nos jours[61]. F. Papazoglou suggère ainsi que la région de l'Odomantique, qui correspond à la plaine de Serrès, devait avoir été annexée par Philippe II[62]. Or, compte-tenu de l'étendue du Strymon à cette époque, il paraît plus probable que la domination macédonienne dans la région se soit limitée au territoire d'Amphipolis, qui jouait ainsi un rôle essentiel en verrouillant l'accès étroit séparant le mont Kerdyllon des premières pentes du Pangée.

[60] F. Papazoglou, *Villes*, p. 78. Thucydide cite en effet les Odomantes, peuple qui occupe la plaine au-delà du Strymon, vers le Nord, comme une tribu de Thraces « autonomes » (Thucydide II, 101, 3). L'historien grec fait également référence à Pollès, roi des Odomantes de Thraces à l'époque de Perdiccas II (Thucydide V, 6, 2).
[61] Voir dans ce chapitre la section relative à la géographie de Macédoine orientale.
[62] F. Papazoglou, *Villes*, p. 377.

Stratégiquement parlant, le contrôle de l'Odomantique n'avait aucun véritable intérêt du moment que le Strymon était infranchissable. Si des expéditions militaires ont été menées dans cette région afin de l'annexer, les résultats n'ont guère été à la hauteur des objectifs. Pour preuve, il suffit de comptabiliser le nombre de sites fortifiés présents dans la région et que l'on peut attribuer au génie militaire macédonien. Il n'y a en réalité qu'un seul site, Gazoros, situé dans la partie la plus méridionale de la plaine, dont l'existence est attestée dès l'époque archaïque.

Se pose alors la question des terres situées au-delà du Strymon. À l'opinion communément admise que la frontière orientale de la Macédoine était fixée par le cours du Nestos[63] s'oppose celle de M. B. Hatzopoulos qui affirme que « plusieurs années après la mort de Philippe [II] le territoire national de Macédoine ne s'étendait pas au-delà du Strymon »[64]. L'historien grec consacre en effet à cette question quelques pages de son imposante monographie relative aux institutions macédoniennes[65], mais je n'adopte pas ses conclusions pour les raisons suivantes. Son premier argument concerne Amphipolis, le point de départ des deux expéditions menées par Alexandre en 335 et en 334[66]. Or, si l'armée macédonienne part d'Amphipolis, ce n'est pas parce la cité marque la limite du royaume avant de pénétrer en Thrace, comme semble le penser M. B. Hatzopoulos, mais bien parce qu'il s'agit du plus important centre urbain en direction de l'Est. Le spécialiste des institutions macédoniennes avait pourtant clairement démontré le rôle essentiel d'Amphipolis comme capitale de district[67]. À cet égard, il n'y a rien de surprenant à ce que l'armée en campagne débute ici son expédition. N'était-ce pas non plus dans cette cité qu'avait été découvert le *diagramma* donnant justement le règlement de l'armée en campagne ? En réalité, le nombre des documents officiels émanant de la chancellerie royale macédonienne confirme le statut d'Amphipolis comme centre militaire : règlement de l'armée de campagne, loi éphébarchique[68], règlement de garnison. Tous ces documents prouvent qu'Amphipolis était un centre de recrutement de l'armée, justifiant parfaitement que les expéditions menées vers l'Est soient parties de là. La proximité ou non de la frontière n'a aucune conséquence ici : ce qui compte, c'est l'importance de la cité et il y a fort à parier qu'Alexandre aurait mené ses expéditions depuis Philippes si celle-ci avait bénéficié du même statut et n'avait pas été totalement enclavée par les marais voisins. M. B. Hatzopoulos poursuit en citant l'exemple de Cynnane, fille de Philippe II qui

[63] Cette opinion, soutenue par les récits de Strabon VIII, frag. 33 et de Ptolémée, III, 11, est suivie par une grande majorité d'historiens. Ainsi, P. Collart, *Philippes*, p. 139, 161 et 166-167 ; N. G. L. Hammond, *Macedonia*, p. 655 (carte) et *Macedonia* II, p. 364 ; F. Papazoglou, *Villes*, carte 20 p. 529 : la légende de la carte montre les « limites de la Macédoine proprement dite » ; S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 164 : « A l'est, le royaume comprend la Chalcidique et doit s'arrêter à l'ouest du Nestos : Amphipolis et Philippes sont aux mains d'Antigone ».
[64] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 185.
[65] M. B. Hatzopoulos, *idem.*, p. 184-189.
[66] Arrien, *Anabase*, I, 1, 5 et 11, 3.
[67] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 254.
[68] *Ergon* 1984, p. 22-24 ; *BullEpigr* 1987, p. 704 ; Ph. Gauthier – M. B. Hatzopoulos, *La loi gymnasiarchique de Béroia*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 16, Athènes, 1993, 161-163.

décide, selon Polyen, de franchir le Strymon[69]. Pour l'historien grec, l'interdiction formulée par Antipatros prouve une nouvelle fois qu'il s'agissait de la limite du royaume. Pourtant, je crois fermement qu'il faut davantage y voir un interdit motivé par la bienveillance du régent à l'égard de la sœur d'Alexandre. Polyen indique en effet que Cynnane rencontra un grand nombre d'ennemis sur sa route. Ce détail confirme un événement relaté par Tite-Live : en 188, l'armée romaine, revenant de l'Hellespont, effectue un trajet tranquille jusqu'à Néapolis. Une fois la ville passée, l'armée doit se tenir sur ses gardes pour éviter les attaques des Thraces issus des régions voisines[70]. Aussi, les terres situées au Nord de la plaine de Philippes n'apparaissent pas sûres, et ne sont pas totalement contrôlées par les Macédoniens. Ce n'est pourtant pas la seule partie du territoire national où, malgré une annexion effective, les populations locales sont toujours en quête d'autonomie vis-à-vis du pouvoir central : le cas des Sintes mentionné précédemment le prouve, de même que les velléités d'indépendance de l'Orestide, proclamée libre en 196. Toutes ces régions, marginales, faisaient pleinement partie du royaume bien que leur intégration ait été plus délicate. Les terres situées au-delà du Strymon ne faisaient donc pas figure d'exception. Parmi les éléments à verser au dossier, mentionnons tout de même une inscription du début du règne d'Alexandre mais qui s'en réfère au règne de Philippe II : il s'agit d'un conflit territorial entre les habitants de Philippes et une communauté thrace réclamant l'utilisation de marais asséchés. L'inscription fait également référence au territoire de Daton dont certaines parties avaient été cédées une première fois aux Thraces par Philippe II[71]. Or, pour que le territoire soit cédé aux populations thraces, il fallait qu'il soit en première instance en possession du roi macédonien. La cession des marais ne signifie pas pour autant qu'ils ne faisaient plus partie du royaume : ils abritaient simplement une population non-macédonienne[72]. Enfin, parmi les autres preuves avancées par M. B. Hatzopoulos, il est question d'une inscription de Delphes datée de la fin du IVe ou du début du IIIe siècle qui indiquerait clairement l'appartenance de la cité de Néapolis à la Thrace. Pourtant, cette inscription extrêmement fragmentaire ([---]ολῖται τοὶ ἐ[---])[73] que l'historien propose de restituer en [Νεοπ]ολῖται τοὶ ἐ[πὶ θράικας][74] ne permet évidemment aucune conclusion ferme. Rappelons enfin deux éléments tirés des sources et relatifs au Nestos. En premier lieu, au moment du partage des Diadoques, le royaume macédonien conserve son intégrité[75] : la Macédoine revient à Antipatros tandis que la Thrace revient à Lysimaque. Mais Pausanias nous renseigne sur un autre événement relatif au partage du royaume intervenu entre Pyrrhos et Lysimaque. Alors que ce dernier perd une bataille à proximité d'Amphipolis, il parvient, grâce au soutien de Pyrrhos, non seulement à conserver ses possessions thraces, mais également à s'emparer « du pays des

[69] Polyen, *Ruses*, VIII, 60.
[70] Tite-Live, XXXVIII, 41, 10.
[71] L. Missitzis, « A Royal Decree of Alexander the Great on the Lands of Philippi », *AncW* 12 (1985), p. 2-14.
[72] On aura l'occasion de revenir, dans le chapitre relatif au pouvoir royal macédonien, sur la question des déplacements de population au sein du royaume. Cet exemple illustre parfaitement cette pratique.
[73] *FdD* III, 1, 497
[74] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 185 et F. Papazoglou, *Villes*, p. 403
[75] Diodore XVIII, 3 : «κατὰ δὲ τὴν Εὐρώπην Λυσιμάχῳ μὲν ἐδόθη Θρᾴκη καὶ τὰ συνορίζοντα τῶν ἐθνῶν παρὰ τὴν Ποντικὴν θάλασσαν, ἡ δὲ Μακεδονία καὶ τὰ πλησιόχωρα τῶν ἐθνῶν Ἀντιπάτρῳ προσωρίσθη ».

Nestiens »[76]. D'après ce passage, il est évident que Lysimaque obtient davantage de terres qu'il n'en avait au départ, repoussant ainsi sa frontière au-delà du Nestos, en direction de l'Ouest. Aussi, les terres situées entre le Strymon et le Nestos devaient donc initialement appartenir à la Macédoine à proprement parler. Le passage suivant précise d'ailleurs que « la plus grande partie de la Macédoine restait cependant aux mains de Pyrrhos »[77], prouvant bien qu'une partie du territoire lui a effectivement été enlevée par Lysimaque. En second lieu, lors du partage de la Macédoine par Paul-Émile, Tite-Live rapporte que le premier district comprenait tout le territoire entre le Strymon et le Nestos, auquel seraient ajoutées plusieurs possessions orientales, à l'exception d'Aïnos, Maronée et Abdère[78]. Si Tite-Live juge nécessaire d'indiquer quelles sont les possessions ajoutées au territoire compris entre le Strymon et le Nestos, c'est précisément parce qu'elles se trouvent au-delà de ce qui était jusqu'alors la frontière macédonienne.

Il apparaît donc que les éléments en faveur d'une frontière macédonienne fixée au cours du Strymon à partir du règne de Philippe II ne sont pas suffisamment solides pour en tirer de réelles conclusions. La plaine de Drama et le territoire de Philippes devaient nécessairement faire partie du territoire national, malgré les difficultés d'intégration dont témoignent les sources. Que la cité ait bénéficié du droit de battre monnaie en véritable cité autonome comme le rappelle M. B. Hatzopoulos[79] n'est en rien révélateur : c'est une caractéristique propre à bien d'autres cités du royaume, telles que Pella, Amphipolis ou encore Thessalonique[80].

Le profil d'élévation de la frontière orientale proposé en annexe (fig. 6) inclut la plaine de Serrès ainsi que la plaine de Drama. Quoique difficilement intégrées au royaume, ces régions ont tout de même révélé quelques traces de fortifications issues de la période de domination macédonienne. En termes de contrôle effectif, les souverains argéades puis antigonides n'ont eu sans doute qu'à s'occuper de la région d'Amphipolis, barrée au Nord par l'imposant cours de l'antique Strymon. La grande majorité des fortifications présentes dans cette partie du royaume se trouvent essentiellement en Édonide, cette étroite plaine située entre le mont Pangée et le mont Symbolon. À la sortie de ce détroit, la plaine de Philippes, marécageuse depuis l'Antiquité jusqu'au début du XXe siècle, n'offrait que deux débouchés vers la Thrace, l'un par Kavala et Néa Karvali, l'autre à travers le mont Lékani, près du village moderne d'Adriani. Ces deux passages sont les points les plus bas répertoriés sur le profil d'élévation : 170 m. pour le passage du mont Lékani, 17 m pour celui longeant la côte depuis Kavala. À l'exception de ces deux ouvertures, l'élévation moyenne de la frontière orientale macédonienne atteint une altitude de 740 m, avec un maximum de 1 565 m. La plaine de Drama, plus au Nord, n'a pas eu besoin d'être

[76] Pausanias I, 10, 2 : « Τούτων ἕνεκα Δημητρίῳ συμβαλὼν πρὸς Ἀμφιπόλει παρ᾽ ὀλίγον μὲν ἦλθεν ἐκπεσεῖν Θρᾴκης, ἀμύναντος δέ οἱ Πύρρου, τήν τε Θρᾴκην κατέσχε καὶ ὕστερον ἐπῆρξε Νεστίων καὶ Μακεδόνων ».
[77] Pausanias I, 10, 2 : « Τὸ δὲ πολὺ Μακεδονίας αὐτὸς Πύρρος κατεῖχε, δυνάμει τε ἥκων ἐξ Ἠπείρου καὶ πρὸς Λυσίμαχον ἐν τῷ παρόντι ἔχων ἐπιτηδείως ».
[78] Tite-Live XLV, 29, 5-6.
[79] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 186.
[80] N. G. L. Hammond, *The Macedonian State*, 1989, p. 384.

défendue, plus éloignée des principales voies de communication permettant l'accès au royaume.

II. Aperçu géographique du royaume

Un premier aperçu géographique vient d'être proposé pour les régions frontalières du territoire macédonien. Le cadre de cette étude étant posé, il convient désormais de s'intéresser à la géographie interne du royaume (fig. 1).

Plus encore que les autres régions du monde grec, la Macédoine antique présente une grande diversité géographique : aux plaines côtières de Basse-Macédoine succèdent les montagnes de Haute-Macédoine, tandis qu'à l'Est les terres de Macédoine orientale mêlent ces deux types de relief. Si les zones de plaine sont relativement rares en Grèce (20 à 30% de la superficie totale[81]), les grandes plaines alluviales se trouvent principalement en Thessalie et en Macédoine. De faible étendue, leur largeur n'excède guère 100 km[82]. Dans ces régions, les plaines sont bordées par le relief montagneux qui empêche l'écoulement des eaux de pluie qui ne peuvent s'échapper que par d'étroits défilés[83]. Jusqu'au XIXe siècle, avant les principaux travaux d'aménagement (drainage et irrigation), les eaux étaient retenues en amont des gorges, créant des lacs saisonniers importants, rendant impossible l'exploitation des sols pour la culture et l'élevage[84]. Enfin, le climat méditerranéen étendu à l'ensemble de la Grèce n'empêche pas l'existence de sous-climats liés au relief. En hiver, la Macédoine souffre d'un climat plus froid que les régions de Grèce méridionale (3 à 4 degrés en moyenne pour les plaines contre 10 degrés pour la Grèce centrale et la région d'Athènes), tandis qu'en été, les températures sont également plus fraîches. Enfin, la pluviométrie varie entre 800 et 1400 mm de pluie par an en fonction de l'altitude sur le territoire macédonien, contre 400 à 600 mm par an pour la région attique et les Cyclades.

Aussi, l'étude de la géographie macédonienne et de son évolution depuis l'Antiquité constitue un outil indispensable à la compréhension de l'occupation humaine du royaume et à la manière dont il pouvait être contrôlé. Cette analyse cherchera donc avant tout à esquisser le portrait physique de la Macédoine antique, en tenant compte des évolutions géographiques et notamment hydrographiques.

---

[81] J. Dalègre, *La Grèce inconnue d'aujourd'hui : De l'autre côté du miroir*, coll. Études grecques, 2011, p. 16.

[82] La plaine centrale de la Macédoine, où se trouvait jadis le lac Loudias, couvre une surface de près de 2200 km² tandis que sa largeur n'excède pas 60 km (M. Ghilardi, *Dynamiques spatiales et reconstitutions paléographiques de la plaine de Thessalonique (Grèce) à l'holocène récent* (thèse de doctorat), 2007)

[83] C'est le cas notamment pour le cours supérieur de l'Axios, le cours de l'Haliacmon ou encore le cours du Strymon, au Nord d'Amphipolis. En Thessalie, l'exemple du Pénée est également significatif.

[84] M. Sivignon (dir.), *Atlas de la Grèce*, 2003, p.72-73. La plaine de Serrès, au Nord d'Amphipolis, présentait encore ce type de contrainte au cours du XIXe siècle.

1. La plaine centrale

Le cœur historique du royaume macédonien occupe la large plaine qui s'étend depuis l'embouchure du Pénée, à la sortie du défilé de Tempé, jusqu'au cours de l'Axios, à proximité de Thessalonique. Sa partie occidentale est bordée par plusieurs montagnes de haute et moyenne altitude qui s'étendent du Sud vers le Nord. L'Olympe et les monts Piériens enserrent la petite plaine de Katérini, antique région de Piérie, où se trouvent Dion, Hérakléion et Pydna, tandis que le mont Vermion (2 096 m.), surplombant la ville d'Edessa, sépare l'Éordée de l'ancien bassin du Loudias qui abritait les cités d'Aigéai, Béroia et Pella (région de Bottiée). La plupart de ces cités, bâties sur des replats, offrent une vue parfaitement dégagée sur la plaine, parfois jusqu'à Thessalonique. Un étroit passage permet de gagner l'Almopie, plaine située entre le Voras au Nord-Ouest et le Païkon (1 650 m) à l'Est et qui constitue la partie la plus septentrionale de la plaine centrale de Macédoine. Le golfe Thermaïque, où se jettent les principaux fleuves qui traversent la plaine, marque la limite orientale de cette région, complétée par la chaîne du Chortiatis (1 250 m), sur les flancs duquel s'étend Thessalonique. Aux temps les plus reculés de l'histoire macédonienne, le royaume n'excédait pas ces frontières naturelles et n'était accessible que par un nombre restreint de défilés (Tempé, Pétra, Edessa) et de cours d'eau (Haliacmon et Axios).

Au cours de l'Antiquité pourtant, cette plaine présentait un aspect bien différent. Sa partie centrale était en effet occupée par le lac Loudias, vaste étendue d'eau peu profonde alimentée par de petites rivières provenant des montagnes environnantes. Ainsi, la côte que l'on connaît aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle que connaissaient les Macédoniens de l'époque royale. L'étude récente de M. Ghilardi[85] propose une approche historique de l'évolution du Loudias en mêlant sources littéraires et sondages géographiques sur le terrain. Cette étude montre clairement l'importante mobilité du paysage et le déplacement de la ligne de côte vers le Sud-Est à partir de 4000 avant notre ère pour aboutir à l'installation d'un lac ayant atteint son extension maximale au cours du IVe siècle[86]. Ce lac et son évolution ont été largement présentés dans les sources anciennes. Ainsi, Strabon décrit la position de Pella, capitale macédonienne qui « occupe un promontoire sur le lac du Loudias. Ce lac a comme

[85] M. Ghilardi, E. Fouache, G. Syrides, M. Styllas, S. Stiros et Z. Kozlakidis, « Évolution des paysages de la plaine de Macédoine centrale : entre géographie historique et approche paléoenvironnementale », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 465, mis en ligne le 02 juillet 2009, consulté le 08 janvier 2014. URL : http://cybergeo.revues.org/22529. Voir également M. Stankovska-Tzamali, « Les lacs de Macédoine dans les œuvres des anciens historiens : Prasias, Loudias et Ohrid », p. 83-90 dans G. Joly (dir.), *Les paysages de rivières et les Paysages de l'eau dans l'Antiquité*, éd. électronique, Paris, Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2012.

[86] L'étude permet enfin de mettre un terme au débat entretenu par les principaux spécialistes de l'histoire macédonienne qui s'intéressaient à l'étendue du Loudias au cours de l'Antiquité. Pour A. Struck, *Makedonische Fahrten II : Die makedonischen Niederlande*, 1908, p. 95-98, toute la plaine était le prolongement du golfe Thermaïque, ce qui s'avère avoir été effectivement le cas. Pourtant, l'historien avait surestimé l'étendue du lac, qu'il amenait jusqu'au pied des monts Vermion et Païkon. L'hypothèse entrait en effet en contradiction avec les sources et la réalité archéologique. Sur les positions de chacun, voir F. Papazoglou, *Villes*, p. 101-102, note 1.

émissaire le fleuve Loudias ; il reçoit d'autre part l'apport d'un bras de l'Axios »[87]. Selon Hérodote pourtant, ce n'est pas l'Axios, mais l'Haliacmon qui communique avec le lac Loudias[88]. Compte-tenu des constants changements des cours d'eau, cela n'a rien de très surprenant[89]. Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, un enclavement progressif du Loudias se met en place, laissant cependant toujours apparaître quelques zones marécageuses ça et là, malgré un assèchement artificiel mis en place depuis les années 1930[90].

Si on tient compte de l'importante superficie du lac Loudias durant l'Antiquité, on comprend aisément la disposition des principales cités macédoniennes dans la plaine, toutes installées en bordure de celle-ci, à une hauteur légèrement supérieure à celle de la plaine. Qu'il s'agisse d'Aigéai ou de Pella, les deux capitales macédoniennes ont été l'une et l'autre fondées à proximité de cours d'eau : l'Haliacmon pour la première, le Loudias pour la seconde. On comprend également mieux pourquoi les itinéraires antiques, venant du Sud, contournaient par l'Ouest un espace qui nous semble vide et praticable aujourd'hui.

Outre le bassin du Loudias, la plaine centrale macédonienne était également traversée par l'Axios, long de 388 km et dont la source se trouve dans le mont Scardus, au-delà de la frontière septentrionale du royaume. Très resserrée dans sa partie supérieure, la vallée de l'Axios s'élargit vers l'Est au niveau des monts Barnous et Païkon, et se confond ensuite avec la vallée de l'Échédoros, dont le cours est parallèle à celui de l'Axios. L'Axios est alimenté par de nombreuses rivières, notamment l'Érigon et la Crna Reka, qui proviennent des montagnes au Nord des lacs de Prespa.

2. Les reliefs de Haute-Macédoine

Au-delà des limites occidentales de la plaine centrale de Macédoine, le relief prend un tout autre aspect. Les nombreuses montagnes réduisent considérablement la visibilité en comparaison de celle observée dans le berceau macédonien. Ces hauts sommets constituent autant de barrières naturelles qui séparent les différents territoires qui composent la Haute-Macédoine. À chaque bassin ou plaine correspondait autrefois un groupe ethnique différent, et on ne saurait présenter la géographie de cette partie du royaume sans mentionner ces peuples de l'intérieur qui, alliés et sujets de la Macédoine, avaient avant leur annexion par Philippe II leurs propres rois[91].

---

[87] Strabon VII, fr. 20, 22-23 (trad. R. Baladié, éd. des Belles-Lettres, 2003).
[88] Hérodote VII, 127.
[89] *Cf.* Strabon VII, trad. R. Baladié, p. 235 note 8 : R. Baladié indique que « dans cette plaine alluviale et marécageuse qui ne cesse d'avancer sur la mer, les lits des cours d'eau se déplacent. Encore au début du XIXe siècle, W. M. Leake (III, p. 437) a vu le Loudias communiquer avec l'Axios ». F. Papazoglou, *op. cit.*, indiquait également que « l'Axios a transporté son cours vers l'Ouest, au point de se séparer du Gallikos, qui du temps d'Hérodote (VII, 124) se jetait dans le marais de son embouchure, et de se rapprocher du Loudias ».
[90] Voir la thèse de M. Ghilardi sur la plaine centrale de Macédoine, *op. cit.*, « Histoire de l'aménagement de la plaine au cours du XXe siècle », p. 60.
[91] Thucydide II, 99.

L'Éordée, région la plus occidentale de Basse-Macédoine, est séparée de la Lyncestide par la chaîne du Vernon qui culmine à 2 128 m et s'étend en direction du Sud-Est depuis Florina. Au Sud-Ouest, le mont Askion (2 111 m) la sépare de l'Orestide. L'Éordée comprenait un grand nombre de lacs, favorisant l'apparition de bassins. Le lac d'Ostrovo, sans doute le plus important de la région, occupe un espace plus important qu'au cours de l'Antiquité[92], modifiant ainsi légèrement notre perception de la région par rapport à celle observée par les anciens Macédoniens. Les autres lacs (Pétrès, Chimaditis et Zazari) ainsi que la plaine marécageuse du Sarigjöl, au Sud de Ptolémaïs, font de cette partie du territoire macédonien un bassin bien irrigué. Le cours de l'Éordaïkos, qui traverse la région du Sud vers le Nord pour se déverser dans le lac d'Ostrovo, complète cette image. Malgré une géomorphologie similaire à celle des autres régions de Haute-Macédoine, le relief particulièrement escarpé (2 330 m d'altitude maximale, 1 175 d'altitude moyenne) qui encadre l'Éordée explique sans nul doute son appartenance au berceau originel du royaume macédonien plutôt qu'à la Haute-Macédoine : seul le défilé de Kirli Derven (761 m), entre les monts Vernon et Voras, permettait de rejoindre le territoire de Florina, tandis que l'accès aux régions voisines était bien plus difficile. Pour passer d'Éordée en Orestide, le seul itinéraire possible était le défilé de Variko, situé à une altitude de 1 150 m entre les hauteurs du Vernon et de l'Askion. Au Sud, les marais du Sarigjöl étaient accessibles par deux défilés, celui de Mavrodendri (671 m.) qui débouche directement sur la plaine d'Asvestopetra où une fortification a été découverte, et celui de Thimaria (757 m), mais celui-ci n'était sans doute pas employé, compte-tenu de la présence des marais[93].

Au-delà du défilé de Kirli Derven s'étendait la plaine de Lyncestide, dont la limite occidentale correspondait à celle du royaume. Ouverte vers le Nord, elle s'étendait à travers les territoires de Pélagonie et de Derriopos. Cette vaste plaine de plus de 1 500 km² ne présente pas une très forte élévation : l'altitude minimale est de 576 m. et l'altitude maximale atteint à peine 650 m. L'ensemble est parcouru par l'Érigon et la Crna Reka, le plus grand affluant de l'Axios. Longue de 207 km, la Crna Reka prend sa source dans les montagnes au Nord des lacs d'Ohrid et de Prespa avant de se diriger vers l'Est, en direction de la plaine, puis en direction de Bitola, au Sud. Elle remonte ensuite vers le Nord à travers les montagnes qui séparent la plaine pélagonienne et l'Almopie, et rejoint l'Axios dans l'étroite plaine conquise jadis par Antigone Dôsôn, entre le défilé de Demir Kapija et la cité péonienne de Bylazora.

---

[92] M. Hasluck, « A historical Sketch of the Fluctuations of Lake Ostrovo in West Macedonia », *The Geographical Journal*, 87, 1936, 338-47, « The Archaeological History of Lake Ostrovo in West Macedonia », *The Geographical Journal*, 88, 1936, p. 448-456, « Causes of the Fluctuations in Level of Lake Ostrovo, West Macedonia », *The Geographical Journal*, 90, 1937, p. 446-457.

[93] Selon Ch. Edson, *ClPhil* 46 (1951), p. 15, n. 56, la dépression du Sarigjöl n'existait pas dans l'Antiquité. F. Papazoglou, *Villes*, p. 159, n. 1, n'indique cependant aucun habitat antique sur la bordure Sud-Est du marécage. Contrairement à Ch. Edson, je pense que le marais existait déjà au cours de l'Antiquité, sinon comment expliquer que la seule fortification découverte dans cette région se trouve sur l'unique voie de communication en venant d'Élimiotide ? En effet, la présence de marais dès l'époque royale aurait empêché tout franchissement de la frontière éordéenne par le Sud-Est : seul le chemin d'Asvestopetra pouvait être emprunté.

Au Sud des lacs de Prespa et à l'Ouest de la chaîne de montagne qui la sépare de l'Éordée s'étend l'Orestide, bassin étroit du lac de Kastoria au relief accidenté. Bordée au Sud-Ouest par l'imposant massif du Gramos et au Nord-Est par le mont Vernon, la région présente un haut relief, à l'exception des environs du lac dont l'élévation moyenne est de 800 m, et ne laisse que peu d'ouverture sur les territoires voisins. Au Nord-Ouest et au Sud-Est, le cours de l'Haliacmon correspond aux plus faibles altitudes (556 m dans la région de Néapolis contre une altitude moyenne de 780 m et maximale de 1 172 m). Long de 297 km, l'Haliacmon est le plus long fleuve de Grèce. Prenant sa source dans le Pinde, il traverse la Macédoine méridionale d'Ouest en Est à travers les régions d'Orestide, de Tymphée, d'Élimiotide et de Bottiée, avant de se jeter dans le golfe Thermaïque à proximité de l'embouchure du Loudias.

Enfin, le territoire d'Élimiotide, dont la limite méridionale correspond à celle du royaume macédonien, confine à l'Éordée au Nord, à l'Orestide et la Tymphée à l'Ouest, à la Piérie à l'Est et à la Tripolis de Perrhébie au Sud. Si la quasi-totalité du territoire est fermée par les hautes montagnes environnantes (monts Vernon, Vermion, Cambouniens, Piériens), de rares points d'accès permettent la communication avec les régions voisines. On a vu précédemment l'existence de passages menant en Perrhébie. À l'Ouest, le passage de l'Haliacmon ainsi que le défilé de Siàtista et de Paléokastro constituent les principaux accès à l'Orestide et la Tymphée. Au Nord, l'Éordée est accessible par les défilés de Mavrodendri et de Thimaria, tandis qu'à l'Est, le cours de l'Haliacmon permet de rejoindre, par Rizomata où une forteresse d'époque classique a été mise au jour, les environs d'Aigéai en Bottiée. Contrairement au relief particulièrement élevé en bordure de son territoire, l'Élimiotide consiste surtout en une étroite cuvette d'à peine 590 km² dont la pente s'incline des hauteurs jusqu'au cours de l'Haliacmon, qui occupe ici une grande partie de l'espace en raison de sa largeur moyenne de près de 2 km.

La Haute-Macédoine présente un visage bien différent de celui de la plaine de Basse-Macédoine. Beaucoup plus escarpée, elle est composée de quatre bassins de superficies diverses correspondant respectivement à l'Éordée, à la Lyncestide-Pélagonie, à l'Orestide et à l'Élimiotide. Chacun de ces bassins est parfaitement isolé de ses voisins, et seuls quelques rares points de passage permettent de circuler de l'un à l'autre. Il faut noter sur ce point que l'extension macédonienne vers l'Ouest s'est opérée en tenant compte de cette caractéristique géographique. Initialement limité à la plaine centrale, le royaume macédonien était protégé à l'Ouest par les monts Piériens et Cambouniens. Au VIe siècle, l'Éordée est conquise et érigée en bastion avancé employé à la défense du territoire contre les peuples de Haute-Macédoine, notamment grâce à son relief, stratégiquement renforcé de fortifications dans ses points les plus accessibles, comme Kirli-Derven ou Asvestopetra, où des fortifications urbaines et extra-urbaines ont été découvertes. L'annexion des autres territoires sous Philippe II permet au roi de poursuivre cette stratégie, usant du relief comme autant d'anneaux défensifs et repoussant les frontières de son royaume de montagne en montagne.

3. La Macédoine orientale

Au-delà de l'Axios s'étendent les terres de Macédoine orientale, progressivement annexées entre les règnes d'Alexandre Ier et de Philippe II. Dans ces régions, le relief est très variable, passant de vastes plaines à de hautes collines.

À l'Est de l'Axios s'ouvre d'abord une grande plaine longue de plus de 50 km et large d'un peu plus de 20 km. Le Gallikos (Échédoros dans l'Antiquité), fleuve d'environ 65 km de long, s'écoule parallèlement à l'Axios depuis le mont Kroucha (Dysoron), à l'Est du lac de Doïran, et se jette dans le golfe Thermaïque à proximité de Sindos. Il y a peu encore, l'espace compris entre ces deux fleuves était occupé par de petits lacs désormais asséchés, les lacs d'Ardzani et d'Amatovo. J. Cvijič indiquait jadis que « Dans la campagne de Salonique et sur sa bordure orientale, il existe quatre lacs, petits et peu profonds : Pazar, Ržan ou Ardžan, Amatovo et Tuzlužol »[94]. L. Rey, quelques années plus tard, décrivait un environnement similaire : « En sortant du défilé de Tchingané, le Vardar débouche dans le bassin des lacs d'Ardjan et d'Amatovo. Une bande de marais relie ces deux lacs, dont les hautes eaux communiquent avec celles du fleuve par un faible déversoir, qui s'est formé tant bien que mal à travers les alluvions »[95]. Enfin, l'historique du 3e régiment de chasseurs à cheval durant la Grande Guerre fait état des « marais d'Amatovo » et de cavaliers qui « bivouaquent sur le sol boueux »[96]. Si on tient compte des découvertes archéologiques et des sites antiques repérés dans la région[97] et situés en bordure des anciennes étendues d'eau, il apparaît que les lacs existaient déjà au cours de l'Antiquité[98]. C'est également ce qu'il ressort de Thucydide qui indique que l'armée thrace de Sitalcès descend le cours de l'Axios jusqu'à Pella avant de se rendre à l'Est, en Mygdonie, en Crestonie et en Anthémonte. Or, il n'aurait pas été nécessaire de marcher jusqu'à la capitale macédonienne pour se rendre à l'Est si les lacs n'avaient pas constitué un obstacle suffisant[99]. Aujourd'hui, il ne subsiste que quelques petits cours d'eau de faible importance reliés à l'Axios, l'assèchement des lacs ayant permis de récupérer environ 10 000 hectares de terres[100]. En résulte l'existence d'une vaste plaine où s'élèvent quelques collines de moyenne et haute altitudes (fig. 1).

Depuis le lac de Doïran s'élève une première chaîne de haute montagne composée de trois monts, le

---

[94] J. Cvijič, « L'ancien lac égéen », *Annales de Géographie* 20 (1911), p. 233.
[95] L. Rey, *BCH* 41 (1917), p. 21.
[96] P. Chagnoux (transcription et numérisation), *Historique du 3e régiment de chasseurs à cheval pendant la guerre 1914-1918*, Paris, 2011.
[97] Notamment la cité antique de Morrylos, qui devrait être recherchée à proximité d'Ano Apostoloi : *cf.* M. B. Hatzopoulos et L. Loukopoulou, *Morrylos cité de Crestonie*, « ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ » 7, 1989. Existait également au XIVe siècle le château de Gynaikokastro, localisé au sommet de la colline Sud du village Paléo Gynaikokastro. Les deux sites, à quelques kilomètres au Nord du lac Pikrolimni, sont distants d'à peine six kilomètres.
[98] F. Papazoglou, *Villes*, p. 178, note 24, cite N. G. L. Hammond, sans donner la référence précise, selon lequel au contraire « le lac d'Arzani n'aurait pas existé à l'époque romaine ».
[99] Thucydide II, 100.
[100] F. Papazoglou, *Villes*, p. 178, indique que cette « région marécageuse … n'a été asséchée que de nos jours ». Elle cite également en note 24 N. G. L. Hammond, sans donner la référence précise, selon lequel « le lac d'Arzani n'aurait pas existé à l'époque romaine ».

Dysoron (Kroucha), le Vertiskos et le Kerdyllon. Suivant une orientation Nord-Ouest – Sud-Est, cet ensemble sépare la plaine de Kilkis de la plaine de Serrès jusqu'à Amphipolis, n'offrant aucun point de passage, si ce n'est au Nord, en suivant un étroit corridor au Sud de l'Orbélos, entre le lac de Boutkovo (lac de Kerkinè) et le lac de Doïran, et au Sud, en longeant la côte d'Asprovalta. Selon Hérodote, c'est du Dysoron, qui marquait alors la limite de son royaume, qu'Alexandre Ier obtenait un talent par jour[101].

Parallèlement à cette chaîne et suivant une orientation similaire, les monts Chortiatis et Cholomon séparent la Macédoine orientale de la Chalcidique[102]. La plaine située entre ces deux chaînes est occupée par les lacs de Langada (Koronia)[103] et de Bolbè, longés au Nord par l'autoroute moderne qui relie Thessalonique à la Thrace. Si les deux lacs n'en formaient initialement qu'un seul il y a plusieurs milliers d'années, il semble qu'ils étaient déjà séparés en deux entités distinctes au cours de la période royale. On peut cependant supposer que leur étendue était plus grande qu'elle ne l'est actuellement. En effet, la superficie du lac de Langada ne cesse de diminuer : dans les années 1970, elle était de 450 km² environ, pour une profondeur moyenne de 5 mètres, tandis que de nos jours, elle n'atteint que difficilement 100 km² pour une profondeur variant d'à peine 0,5 à 1 mètre. Au Nord, la plaine touche directement aux pentes du Vertiskos et du Dysoron tandis qu'au Sud, elle se prolonge jusqu'au Chortiatis sur près d'une vingtaine de kilomètres entre Néa Apollonia et Paléochora. C'est dans cet espace qu'a été identifiée la cité antique de Kalindoia.

Au-delà des pentes orientales de la chaîne Dysoron-Kerdyllon s'étend la plaine de Serrès à travers laquelle s'écoule le Strymon. Long de près de 400 km depuis sa source en Bulgarie, il pénètre en Macédoine par les défilés de Kresna et de Roupel, au Nord-Est du royaume, avant de se jeter dans le golfe Strymonique, au Sud d'Amphipolis. Son cours, qui suit approximativement les pentes du Dysoron-Kerdyllon, n'est que le vague reflet de ce qu'il était au cours de l'Antiquité. Il faut noter en premier lieu le caractère artificiel du lac de Kerkinè, au Nord-Ouest de la plaine, résultant de la construction d'un barrage en 1975. Pourtant, malgré sa création récente, ce lac ne serait qu'une version moderne et plus étendue d'un autre lac plus ancien s'étant jadis trouvé au même endroit.

Il s'agit du lac Prasias qui est mentionné chez Hérodote à propos d'événements liés aux guerres médiques au Ve siècle : Darius voulait conquérir la Péonie afin de transférer sa population en Asie[104]. Hérodote rapporte dans ce passage que Mégabaze, chargé de la conquête, s'intéressa également « aux Péoniens de la région du mont Pangée, aux Dobères, aux Agrianes, aux Odomantes et au lac Prasias

[101] Hérodote V, 17.
[102] L'étude de la géographie de la péninsule chalcidienne ne présente que peu d'intérêt dans la mesure où les monts Chortiatis et Cholomon représentent à la fois la limite septentrionale et les principaux massifs. La péninsule n'est accessible depuis la Macédoine que par trois points : la côte occidentale au Sud de Thessalonique, la côte orientale par Asprovalta et Stagire, et par la plaine au Sud des lacs de Langada et Bolbè, *via* Polygyros.
[103] Sur ce lac, voir notamment M. B. Hatzopoulos, « Le nom antique du lac Koroneia (ou d'Hagios Basileios ou de Langadas) en Macédoine, *CRAI* 49 (2005), p. 201-212.
[104] Hérodote V, 12-17.

lui-même » et tenta de s'emparer d'eux[105]. En somme, tout le territoire situé au-delà du Dysoron-Kerdyllon devait être placé sous le joug perse, et le lac Prasias devait s'y trouver. Hérodote poursuit en précisant, comme que nous l'avons vu plus haut, que depuis le lac « un bref chemin conduit en Macédoine : au lac fait suite d'abord la mine d'où, postérieurement à ces événements, il revenait un talent d'argent par jour à Alexandre [fils d'Amyntas] ; après cette mine, quand on franchit la montagne appelée Dysoris, on est en Macédoine ». L'identification du lac Prasias avec le lac de Boutkovo/Kerkinè est communément admise[106]. Elle correspond en tout cas aux indices géographiques fournis par Hérodote : le Dysoris ne peut qu'être le mont Dysoron, qui constituait la limite naturelle de la Macédoine au Ve siècle. Le « bref chemin » qui conduit en Macédoine devait nécessairement être cet étroit passage qui permet de relier les environs du Kerkinè au lac de Doïran, au Nord de Kilkis. Le lac Prasias, avant de devenir le lac artificiel de Kerkinè, semble s'être maintenu jusqu'à la fin du XIXe siècle, voire au début du XXe siècle : dans un ouvrage de 1801, J.-R. Joly écrivait « Au levant du Strymon, on rencontre le lac Prasias, qui communique à la mer par un canal étroit ; sa figure est ovale »[107].

Thucydide parle également d'un grand lac en amont d'Amphipolis qui empêchait tout passage d'une armée[108], ainsi que de « la région marécageuse du Strymon »[109]. Si Thucydide ne donne pas le nom de cette étendue, il s'agirait selon M. B. Hatzopoulos[110] du lac Kerkinitis mentionné par Arrien à propos de l'expédition d'Alexandre en 334[111]. Or, je me rangerai davantage à l'avis de F. Papazoglou qui identifie le lac Kerkinitis au lac de Boutkovo-Prasias. Tout comme elle, je crois plus logique de rapprocher le nom de ce lac de celui du mont Kerkinè[112]. Il est extrêmement difficile de parvenir à des conclusions satisfaisantes lorsque l'on tente de reconstruire la carte hydrographique de la plaine de Serrès durant l'Antiquité, tant la situation a pu changer depuis. F. Papazoglou s'étonnait « que nous ne trouvions mention du lac de Tachinos ni chez Hérodote ni chez Strabon », qui pourrait très bien correspondre à la vaste étendue d'eau mentionnée par Thucydide. Pourtant, la rapide évolution de paysage de la vallée du Strymon, y compris de nos jours, prouve à quel point il est difficile d'y voir clair. Le lac Tachinos, en effet, semble parfaitement connu des historiens de la génération précédente :

---

[105] Hérodote V, 16.

[106] Voir en dernier lieu M. Stankovska-Tzamali, « Les lacs de Macédoine dans les œuvres des anciens historiens : Prasias, Loudias et Ohrid », dans G. Joly (dir.), *Les paysages de rivières et les paysages de l'eau dans l'Antiquité*, éd. électronique, Paris, Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2012, qui contient quelques éléments de bibliographie antérieure, notamment W. W. How et J. Wells, *A Commentary of Herodotus*, vol. II, *Books V-IX*, p. 6 et N. G. L. Hammond, *Macedonia*, p. 194.

[107] J.-R. Joly, *L'ancienne géographie universelle comparée à la moderne*, 1801, p. 491.

[108] Thucydide IV, 108, 1

[109] Thucydide V, 7, 4.

[110] M. B. Hatzopoulos, « Le nom antique du lac Koroneia (ou d'Hagios Basileios ou de Langadas) en Macédoine, *CRAI* 49 (2005), p. 207.

[111] Arrien, *Anabase*, I, 11, 3.

[112] F. Papazoglou, *Villes*, p. 355 note 21.

outre F. Papazoglou, M. B. Hatzopoulos en parle dans son article récent relatif au lac Koroneia[113]. P. Collart avait produit deux planches sur lesquelles trois lacs occupaient la plaine et le cours du Strymon[114], tandis que N. G. L. Hammond le représentait de bien des manières dans ses cartes relatives à la géographie macédonienne[115]. Outre les historiens modernes, le lac était encore connu au début du XXe siècle[116], mais son drainage particulièrement récent fait qu'il n'en reste désormais plus aucune trace, si ce n'est dans les écrits de ceux qui ont encore pu l'observer : les photographies satellites actuelles, régulièrement mises à jour, ne laissent apercevoir qu'une plaine bien irriguée à l'Est du Strymon, et seul le nom du village Achinos au Sud-Ouest de la plaine témoigne encore de l'existence d'un lac homonyme[117].

Il est cependant possible de proposer une reconstitution de l'hydrographie de la plaine au cours de l'Antiquité au moyen d'une étude du relief de la région couplée à un recensement des sites archéologiques des époques classique et hellénistique autour du Strymon, lesquels devraient permettre de fixer la limite supposée du ou des lacs.

Sur la rive occidentale du Strymon, l'espace est particulièrement restreint. Les pentes de la chaîne Dysoron-Vertiskos-Kerdyllon orientent le cours du fleuve et ne laissent qu'une étroite zone d'occupation au Sud-Ouest où quelques villages ont pu être construits (Nigrita, Achinos, …) où plusieurs sites antiques ont pu être identifiés au fil des ans[118]. Sur la rive orientale, aucun site antique n'a été mentionné à l'intérieur de la plaine, créant ainsi une vaste étendue « vide » et naturellement irriguée par les nombreux cours d'eau issus des montagnes environnantes. Les rares sites archéologiques découverts à l'Est du Strymon, dans la région qui devait correspondre à l'Odomantique antique, se trouvent tous sans exception à flanc de montagne, sur les premières pentes du Boz Dagh. L'absence de sites à l'intérieur même de la plaine laisse à penser que le cours du Strymon était bien plus étendu, rendant impossibles les constructions à proximité de l'actuel lit du fleuve. L'étude du relief proposée dans les pages suivantes au moyen de relevés géographiques semble confirmer cette hypothèse.

En annexe, la fig. 7 propose cinq profils d'élévation. En bleu, le cours du Strymon, stoppé au Sud du lac de Boutkovo par un barrage, descend progressivement vers le golfe Strymonique depuis sa sortie

---

[113] M. B. Hatzopoulos, *op. cit.* : il parle du lac d'Achinos, mais il est entendu qu'il s'agit du Tachinos mentionné par F. Papazoglou.
[114] P. Collart, *Philippes*, pl. I et LXXXVII.
[115] N. G. L. Hammond, *Macedonia* : le lac est absent de la carte au début du volume puis apparaît sur la carte n°17 avec une superficie assez restreinte. Dans *Macedonia* II, il représente un lac beaucoup plus vaste, allant du lac de Boutkovo au confluent de l'Angitis, au Sud de Gazoros (p. 66, 67 et 128), puis à nouveau plus étroit (p. 655).
[116] J. Georgévitch, « Les organismes du plancton des grands lacs de la péninsule balkanique », *Mémoires de la société zoologique de France pour l'année 1907*.
[117] Les toponymes « Tachinos » et « Achinos » sont autant utilisés l'un que l'autre dans les monographies.
[118] Ces sites ainsi que ceux découverts sur la rive occidentale du Strymon (Serrès, Gazoros, Scotoussa, etc.) seront étudiés dans le catalogue des sites relatifs aux régions de Bisaltie et d'Odomantique. Voir également F. Papazoglou, *Villes*, p. 351-365 et 379-385 pour les principaux emplacements antiques.

du défilé de Roupel. S'ajoutent à cela quatre profils d'élévation d'orientation Ouest-Est mettant en évidence le relief de la plaine. Si le premier profil (jaune) suit une légère inclinaison d'Est en Ouest en direction du lac de Boutkovo, les profils 2, 3 et 4 mettent clairement en évidence l'existence d'une vaste étendue plane à l'intérieur de laquelle pouvaient s'étendre les eaux du fleuve. Il est alors possible d'envisager l'existence d'un immense lac occupant toute la plaine entre Sidirokastron et Amphipolis en des temps plus reculés (fig. 8). À mesure que les alluvions ont été déposées dans la plaine et que le débit du fleuve s'est amoindri, deux lacs se sont formés. Le premier, au Nord, devait correspondre au lac Prasias d'Hérodote, l'antique lac de Boutkovo, engendré par la légère pente orientant la course du Strymon vers l'Ouest. Le second lac occupait quant à lui tout le reste de la plaine jusqu'au Nord d'Amphipolis, et devait correspondre au lac Tachinos qui s'est progressivement asséché, avant d'être finalement drainé à la fin du XXe siècle.

Terminons enfin ce tour d'horizon de la Macédoine orientale par les terres situées à l'Est d'Amphipolis. Depuis cette cité se dressent les premières pentes de l'imposant massif du Pangée, long de 15 km, large de 10 km et culminant à plus de 1950 m. Au Sud s'étend un étroit corridor, lui-même séparé de la mer par la chaîne du Symbolon, créant ainsi un étroit défilé contrôlé de part et d'autre par plusieurs fortifications : Amphipolis, Phagrès et Galepsos à l'Ouest, et Oisymè à l'Est. Le Symbolon se prolonge vers l'Est en direction du mont Lékani.

Bordée au Nord par le mont Lékani et le Ménikion, la plaine de Drama-Philippes était occupée jusque dans les années 1930 par les anciens marais de Philippes (fig. 9), drainés par l'Angitis, modeste cours d'eau qui se jette dans le Strymon au Nord d'Amphipolis[119]. Cette région coïncide avec les limites orientales de la Macédoine dont il a déjà été question plus haut.

Au terme de cette analyse du relief macédonien, il est désormais possible d'appréhender le royaume tel que pouvaient le voir et le parcourir ses anciens habitants. Cette étude nécessaire permettra également de comprendre les espaces que l'on peut considérer aujourd'hui à tort comme « vides » : la plaine de Serrès en est le parfait exemple. Occupée au cours de l'Antiquité par des lacs désormais disparus, elle ne pouvait accueillir d'établissements que sur son pourtour, nous permettant également de comprendre les raisons pour lesquelles les rois de Macédoine ont éprouvé autant de difficultés à intégrer définitivement les peuples situés aux confins nord-orientaux de leur royaume. L'utilisation de profils d'élévation mettant en évidence le relief macédonien, tant sur les limites du territoire qu'en son sein, permet enfin de mettre en évidence la stratégie appliquée dans la politique expansionniste des

[119] Sur l'évolution de la plaine de Drama, voir la thèse de doctorat de L. Lespez, *L'évolution des modelés et des paysages de la plaine de Drama et de ses bordures montagneuses (Macédoine orientale, Grèce) au cours de l'Holocène*, dirigée par R. Neboit-Guilhot et soutenue le 15 janvier 1999 à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. On s'en réfèrera cependant à l'étude de L. Lespez publiée dans H. Koukouli-Chrysanthaki et R. Treuil (éds.), *Dikili Tash, village préhistorique de Macédoine orientale. Recherches franco-helléniques dirigées par la Société Archéologique d'Athènes et l'École française d'Athènes (1986-2001), Bibliothèque de la Société Archéologique d'Athènes* n° 254, 2008.

rois de Macédoine. Au fil des siècles, les limites du royaume ont sans cesse été repoussées, mais toujours selon le même schéma : d'une chaîne de montagne à une autre. Les reliefs occidentaux de l'Éordée tout comme ceux de la plaine de Drama n'offraient que peu de débouchés vers l'extérieur et constituaient une limite idéale pour la Macédoine du Ve siècle. Avec le règne de Philippe II et la nécessité de s'approprier davantage de terres, les frontières territoriales sont repoussées aux chaînes de montagne suivantes : le Pinde à l'Ouest, le Rhodope à l'Est. En conjuguant les données géographiques fournies par les profils d'élévation aux sites archéologiques, les limites macédoniennes apparaissent sous un jour nouveau. À chaque ouverture correspondait une fortification, montrant de façon tout à fait certaine que les Macédoniens étaient soucieux de préserver leurs frontières en érigeant des postes défensifs pour renforcer une barrière naturelle existante.

Afin de compléter ce tableau de la Macédoine antique, il est nécessaire de s'interroger sur le nombre d'habitants qui pouvait s'y trouver et sur la manière dont cette population y était répartie. Les questions d'ordre démographique ne doivent pas être négligées, et la population, quel que soit son degré d'intégration au sein du royaume, doit être prise en compte : récemment conquise, elle doit être contrôlée et maîtrisée ; pleinement assimilée, elle vient grossir les rangs de l'armée macédonienne et participe à la défense du territoire.

Proposer une estimation fiable de la population macédonienne est une tâche particulièrement délicate. Si on dispose aujourd'hui de méthodes affinées qui rendent les chiffres relativement sûrs, il est évident qu'il ne s'agira que de simples approximations comportant une grande marge d'erreur. Aussi, je tiens les chiffres proposés dans les pages suivantes pour des ordres de grandeur plausibles et non pour des valeurs strictes. Les sources, quelle que soit leur nature, ne fournissent que peu d'informations, et il serait imprudent de s'y fier aveuglément : M. H. Hansen indique dans le cas des textes antiques qu'il peut exister une différence notable entre les chiffres obtenus à partir d'une source dite « maigre » et l'estimation que l'on peut tirer d'une source dite « parfaite »[1]. Thucydide indiquait déjà que les anciens Grecs aimaient surestimer les chiffres, notamment en matière de contingents militaires : à la veille de l'expédition de Sicile, Alcibiade insiste sur le fait que ses ennemis sont bien moins nombreux que ce qu'ils veulent laisser paraître[2]. Aussi, le recours à d'autres méthodes de calcul s'avère nécessaire.

L'objet de ce chapitre ne vise aucunement à proposer une méthode nouvelle et originale permettant d'apporter une réponse définitive, mais plutôt à présenter les différentes approches méthodologiques afin de réunir tous les éléments du dossier et ainsi proposer une estimation de la population macédonienne qui tienne compte de l'ensemble des données disponibles. L'exercice, déjà réalisé par J.-N. Corvisier[3], doit cependant être réexaminé à la lumière d'éléments nouveaux qui, loin de contester les résultats de l'historien français, viendront les affiner. Trois méthodes de calcul peuvent être employées : l'utilisation des ressources naturelles, l'estimation démographique à partir de la superficie des centres urbains et de leurs territoires respectifs, et enfin l'analyse des effectifs militaires pour

[1] M. H. Hansen, « An Update to the Shotgun Method », *GRBS* 48 (2008), p. 261 : « Conversely, we have to take into account what the Germans call a Dunkelziffer—the difference between a number actually attested in the scanty sources we have and the estimated total we would be able to record if we had perfect sources ».
[2] Thucydide VI, 17, 5 : « καὶ μὴν οὐδ' ὁπλῖται οὔτ' ἐκείνοις ὅσοιπερ κομποῦνται, οὔτε οἱ ἄλλοι Ἕλληνες διεφάνησαν τοσοῦτοι ὄντες ὅσους ἕκαστοι σφᾶς αὐτοὺς ἠρίθμουν ».
[3] J.-N. Corvisier, *Aux origines du miracle grec*, p. 51-91, 159-199 et 257-275.

lesquels il conviendra d'apporter quelques précisions[4]. Les chiffres obtenus diffèrent parfois selon la méthode de calcul employée, montrant bien le caractère hypothétique de ces méthodes, mais fournissent néanmoins une fourchette d'estimation que l'on peut considérer comme acceptable.

I. Estimation de la population macédonienne à partir des productions agricoles

Les ressources naturelles de la Macédoine tiennent une place importante tant dans le développement de l'habitat urbain et rural que dans l'évolution démographique du royaume. Il n'est pas dans notre propos de faire ici l'étude des ressources macédoniennes, qui ont par ailleurs déjà fait l'objet d'un article détaillé sous la plume d'E. Borza[5], mais il convient cependant d'en rappeler certains aspects, notamment en matière d'agriculture.

1. Capacités de production

Grâce à un territoire constitué de larges plaines alluviales et de nombreux cours d'eau d'importances variables, la Macédoine dispose d'un relief idéal au développement de l'agriculture. La production de blé, principalement dans les hautes plaines de Pélagonie, d'Almopie, de Macédoine orientale et dans les grandes plaines côtières du royaume, est particulièrement importante, comme en témoignent de nombreux auteurs antiques. Polybe indique que lors de l'incursion de l'étolien Scopas, ce dernier ravage les récoltes de Piérie avant d'assiéger Dion[6]. De son côté, Plutarque fournit des chiffres impressionnants pour le règne de Philippe V : huit millions de médimnes de blé, apparemment stockés en réserve[7]. On sait également par Tite-Live que Persée était capable de lever une quantité de blé suffisante pour dix ans[8]. Dans son ouvrage consacré à Antigone Dôsôn, S. le Bohec mentionne le cas

---

[4] Une quatrième méthode, souvent utilisée, consisterait à prendre en considération les chiffres des recensements établis au cours du XIXe siècle. R. A. Billows, *Kings and Colonists : Aspects of Macedonian Imperialism*, utilise cette méthode, considérant que les conditions de vie à la fin du XIXe siècle étaient sensiblement les mêmes que celles du milieu du IVe siècle av. J.-C. (p. 202). À partir de ce constat, il estime la population macédonienne à un million ou un million cinq cent mille personnes (p. 203). Ce chiffre est d'ailleurs repris par M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 106, mais me semble bien trop élevé. La méthode employée m'apparaît trop hasardeuse : il est difficile de comparer la population d'une même région à plus de vingt siècles d'intervalle. Si en soi la méthode n'est pas impossible, il faut passer en revue tous les présupposés d'une telle comparaison, en s'assurant qu'aucun n'ait été oublié.

[5] E. N. Borza, « The Natural Resources of Early Macedonia », dans W. L. Adams et E. N. Borza (éds.), *Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage,* 1982, p. 1-20, réédité dans C. G. Thomas (éd.), *Makedonika,* 1995, p. 37-55.

[6] Polybe IV, 62, 1 : « Σκόπας δὲ κατὰ τὸν καιρὸν τοῦτον ἀναλαβὼν τοὺς Αἰτωλοὺς πανδημεί, καὶ ποιησάμενος τὴν πορείαν διὰ Θετταλίας, ἐνέβαλεν εἰς Μακεδονίαν, καὶ τόν τε σῖτον ἐπιπορευόμενος τὸν κατὰ τὴν Πιερίαν ἔφθειρε καὶ λείας περιβαλόμενος πλῆθος ἐπανῆγε, ποιούμενος τὴν πορείαν ὡς ἐπὶ τὸ Δῖον ».

[7] Plutarque, *Paul-Émile* 8, 2 : « ὅπλων μὲν γὰρ ἀργούντων ἀπέκειντο τρεῖς μυριάδες, ὀκτακόσιαι δὲ σίτου μεδίμνων ἦσαν ἐγκατῳκοδομημένου τοῖς τείχεσι, χρημάτων δὲ πλῆθος ὅσον ἤρκει μισθοφόρους ἔτη δέκα μυρίους τρέφειν προπολεμοῦντας τῆς χώρας ».

[8] Tite-Live, XLII, 12, 8 : « *his eum fultum societatibus atque amicitiis eos domesticos apparatus belli habere, ut externis non egeat. triginta milibus peditum, quinque milibus equitum in decem annos frumentum praeparasse, ut abstinere et suo et hostium agro frumentandi causa possit* ».

de Chryséis, femme d'Antigone, qui envoie 100 000 médimnes de blé à la population de Rhodes pour lui venir en aide à la suite d'une catastrophe naturelle[9]. Il est évident qu'il s'agit ici des seules ressources personnelles de Chryséis, lesquelles atteignent pourtant une quantité considérable. Que dire alors, pour l'époque de Philippe V, des huit millions de médimnes de blé ? On sait par Polybe que chaque soldat romain touchait par mois deux tiers d'un médimne attique de blé, tandis que le cavalier percevait sept médimnes d'orge et deux de blé[10], soit pour un total de neuf médimnes. Chez Thucydide, on trouve le chiffre de deux *choinikès*[11] et M. B. Hatzopoulos en avait déduit que cela correspondait à la ration quotidienne d'un soldat[12]. En considérant que l'armée macédonienne disposait de rations approximativement équivalentes à celles de l'armée romaine et en tenant compte des effectifs connus pour la période hellénistique, il apparaît que les réserves de grain pour la Macédoine étaient effectivement importantes. Avec 23 500 soldats et 2 000 cavaliers en 197, le total des besoins en blé s'élevait à 33 817 médimnes de blé par mois (15 817 pour l'infanterie + 18 000 pour la cavalerie). À cela fallait-il ajouter les rations d'autres unités ainsi que celles des écuyers. Cela représentait donc plus de 405 804 médimnes par an. Avec une réserve de huit millions de médimne, Philippe V aurait pu mener une campagne pendant une vingtaine d'années sans manquer de ressources. Le même constat peut être tiré pour le règne de Persée qui, avec les effectifs connus pour les années 171 et 168, disposait successivement de 29 000 et 32 000 soldats, nécessitant respectivement 534 000 et 558 228 médimnes annuelles, de quoi mener une guerre pendant près de quinze années avec les huit millions de médimnes de blé mentionnées sous le règne de son père. On notera évidemment que les guerres ne duraient jamais une année entière et que bien souvent l'hiver imposait l'arrêt des combats. Il faut cependant replacer les choses dans le bon ordre. Le médimne de blé pèse 32,96 kg et le médimne d'orge 27,47 kg[13]. Avec une moyenne de 30 kg par médimne, les huit millions de médimnes de Philippe V se seraient élevés à 240 000 tonnes de blé stocké. Considérant que le blé ne peut être conservé que pour une durée maximale de deux ans, la production annuelle se serait portée, au mieux, à 120 000 tonnes. Un tel chiffre est-il possible ? En reprenant les quantités de blé nécessaires pour l'armée macédonienne sous les règnes de Philippe V et Persée, on obtient les chiffres suivants :

---

[9] S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 286-287.

[10] Polybe VI, 39, 13 : « σιτομετροῦνται δ΄ οἱ μὲν πεζοὶ πυρῶν Ἀττικοῦ μεδίμνου δύο μέρη μάλιστά πως, οἱ δ΄ ἱππεῖς κριθῶν μὲν ἑπτὰ μεδίμνους εἰς τὸν μῆνα, πυρῶν δὲ δύο ».

[11] Thucydide IV, 16, 1 : « δύο χοίνικας ἑκάστῳ Ἀττικὰς ἀλφίτων καὶ δύο κοτύλας οἴνου καὶ κρέας ».

[12] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 116. Or, le chénice est clairement défini chez Hérodote comme une ration quotidienne (Hérodote VII, 187 : « εὑρίσκω γὰρ συμβαλλόμενος, εἰ χοίνικα πυρῶν ἕκαστος τῆς ἡμέρης ἐλάμβανε καὶ μηδὲν πλέον »), équivalant à 1,08 litre si l'on considère que le médimne équivaut à 52 litres et qu'il faut quarante-huit chénices pour faire un médimne (*Cf.* A. Paucton, *Métrologie ou traité des mesures, poids et monnaies des anciens peuples et des modernes*, 1780, p. 233-235). Le passage de Thucydide fait référence à un contexte particulier de la guerre du Péloponnèse, au cours duquel est conclue une trêve entre Athéniens et Spartiates, permettant à ces derniers de ravitailler des soldats stationnés sur l'île de Sphactérie. Il est donc fort probable que l'approvisionnement ait été supérieur à celui attribué habituellement aux soldats.

[13] P. J. Rhodes et R. Osborne, *Greek Historical Inscriptions 404-323 BC*, Oxford, 2003, n°26, l. 21-25 et A. Moreno, *Feeding the Democracy. The Athenian Grain Supply in the Fifth and Fourth Centuries BC*, Oxford, 2007, p. 325.

Rations en blé de l'armée macédonienne

	197		**171**		**168**	
	Quantités mensuelles	Quantités annuelles[14]	Quantités mensuelles	Quantités annuelles	Quantités mensuelles	Quantités annuelles
Médimnes	33 817	405 804	44 500	534 000	46 519	558 228
Conversion en tonnes	1 014	12 174	1 335	16 020	1 395	16 747

Si on tient compte de ces chiffres, il apparaît assez clairement que, sur les 120 000 tonnes potentiellement produites annuellement en Macédoine, 10% environ devaient être consacrés à l'armée pour l'époque hellénistique. Ce chiffre correspond-il au pourcentage réel de l'armée par rapport à l'ensemble de la population macédonienne ? Nous y reviendrons dans la troisième partie de ce chapitre. Les 90% restants devaient donc être partagés entre la famille royale et la population civile. Chryséis, femme d'Antigone Dôsôn avait envoyé, on l'a vu, 100 000 médimnes de blé à la population de Rhodes, soit 3 000 tonnes. Elle devait donc disposer en bien propre d'une quantité nettement supérieure pour en céder aussi facilement. L'information a son importance, puisqu'elle prouve que la production de blé était excédentaire et suffisante pour en envoyer une grande quantité à l'étranger. Les vastes plaines macédoniennes servaient également à l'élevage du bétail, tandis que la transhumance était pratiquée dans les montagnes durant les mois d'été. Grâce à ce partage de l'espace, éleveurs et agriculteurs bénéficiaient de conditions idéales pour produire les ressources nécessaires à la population. En grande majorité, la population macédonienne consacre son temps aux travaux des champs : après les campagnes militaires, les soldats rentrent chez eux et travaillent la terre. C'est ce que confirme l'existence de bâtiments de production et de stockage d'huile d'olive en Macédoine orientale à proximité des garnisons[15]. En estimant que 4 650 tonnes de blé étaient nécessaires pour nourrir environ 23 000 personnes pendant une année[16], les 120 000 tonnes produites en Macédoine devaient permettre de nourrir une population approximative de 595 000 personnes. Ce chiffre est-il fiable ?

[14] Les quantités annuelles ne sont données qu'à titre indicatif, les campagnes militaires ne se prolongeant jamais sur une période de douze mois consécutifs.
[15] *Cf.* notices archéologiques de Vrasna (p. 368) et Argilos (p. 371).
[16] M. Brunet, « Campagnes et agricultures aux époques classique et hellénistique », dans O. Picard, *Économies et sociétés en Grèce ancienne (478-88 av. J.-C.)*, Paris, 2008, p. 83.

2. Superficie et agriculture

Récemment, une étude grecque démontrait qu'environ un hectare de terre cultivable était nécessaire pour répondre aux besoins alimentaires d'une personne pendant une année[17]. Le royaume macédonien atteint, dans son extension maximale, un peu plus de 35 000 km² dont 6 000 km² seulement sont occupés par des plaines, soit environ 20 % du territoire national. Les 80 % restants sont composés de moyennes et hautes montagnes, où la culture du blé est nécessairement rendue difficile voire impossible. Aussi y privilégie-t-on d'autres types d'exploitation ou de mise en pâture. Les possibilités de développement humain sont donc naturellement limitées, mais permettent néanmoins de nourrir approximativement 630 000 personnes, soit un dixième de la population grecque totale d'après les chiffres de M. H. Hansen[18]. Ce chiffre peut être confronté à ceux proposés jadis par J. Beloch[19] qui proposait, pour une superficie légèrement inférieure (32 000 km²), une population de 500 000 habitants, ou ceux, plus récents, proposés par J.-N. Corvisier qui comptait 660 000 habitants répartis sur 43 000 km²[20]. Si les méthodes de calcul employées par les deux historiens diffèrent, les résultats sont relativement proches. On objectera cependant que les chiffres avancés par J. Beloch concernent l'année 432 et qu'à cette date, les possessions macédoniennes étaient bien loin d'avoir la superficie qu'on leur connaît à la fin du règne de Philippe II, n'incluant ni la Haute-Macédoine, ni les terres situées au-delà du Strymon, ni la Chalcidique. Aussi, si les chiffres correspondent davantage à ceux établis pour le milieu du IVe siècle, ils doivent être nettement revus à la baisse pour l'année 432 : le royaume ne devait alors guère excéder 14 000 km² pour une population maximale de 280 000 habitants[21]. Ce chiffre doit cependant être corrigé : les ressources agricoles de Macédoine étaient sans doute excédentaires et devaient être exportées. J.-N. Corvisier proposait d'utiliser un taux de 15 hab./km² pour la Macédoine du Ve siècle, ce qui porterait la population totale à 210 000 personnes et correspondrait davantage aux chiffres avancés ci-dessus. Il ne s'agit cependant que d'approximations : si le royaume peut nourrir 630 000 habitants au cours du IVe siècle, ce n'est qu'un chiffre maximal théorique. Je reprends ici les observations faites par N. Coutsinas, transposables au royaume macédonien : « cela ne signifie pas que la population antique atteignait nécessairement ce total ; d'autre part, il n'est pas assuré que l'économie des cités ait été strictement de subsistance, et il n'est pas exclu que l'importation de denrées ait pu faire vivre une population supérieure. C'est ce que

[17] A. Kalpaxis, « Le città cretesi », dans E. Greco (éd.), *La città greca antica : istituzioni, società e forme urbane*, Rome, 1999, p. 115. Voir T. W. Gallant, *Risk and Survival in Ancient Greece, Reconstructing the Rural Domestic Economy*, Cambridge, 1991, p. 82-92 sur la taille des fermes antiques. Pour un foyer, la moyenne se situerait entre 3 et 4 hectares (N. Coutsinas, *Défenses crétoises, Fortifications urbaines et défense du territoire en Crète aux époques classique et hellénistique*, Paris, 2013, p. 37 note 111.

[18] M. H. Hansen, « Update », p. 265.

[19] J. Beloch, *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, Leipzig, 1886, p. 202-213.

[20] J.-N. Corvisier et W. Suder, *La population de l'Antiquité classique*, Paris, Puf (coll. Que sais-je ?), 2000, p. 32-44.

[21] J. Beloch, *op. cit*, indiquait pour la Basse-Macédoine une superficie de 12 000 km² pour une population de 200 000 personnes. L'écart peut s'expliquer, outre une possible imprécision dans sa connaissance des frontières macédoniennes, par l'ancienneté de ses travaux, publiés à une époque antérieure aux fouilles systématiques sur le terrain permettant de comprendre et d'évaluer l'occupation des sites.

propose M. H. Hansen pour la Grèce du IVe siècle av. J.-C. La population (hors colonies) est estimée à environ 3 ou 3,5 millions de personnes alors que le blé ne peut en nourrir que 2 millions. Ainsi, il considère qu'au moins un million de Grecs dépendait du blé importé, principalement des colonies »[22]. Pour ce qui est de la Macédoine, il semble que l'importation de blé n'ait pas été nécessaire, la production étant suffisante pour la constitution des stocks. En cas de besoin, le royaume pouvait également compter sur les productions thessaliennes, elles aussi importantes[23].

L'estimation de la population à partir des ressources naturelles produites au sein du territoire est donc à prendre avec précautions, et il faut avoir recours à d'autres méthodes de calcul pour confirmer ou préciser le chiffre annoncé de 630 000 habitants.

II. Utilisation des inventaires de cités macédoniennes

Les dernières années ont vu paraître de nombreuses études démographiques s'appuyant sur l'utilisation d'inventaires des cités grecques afin de déterminer la population d'un territoire donné. Pour M. H. Hansen, qui fonde son analyse sur un inventaire des cités archaïques et classiques[24], la méthode consiste à déterminer la superficie des cités grecques et à y appliquer un taux de densité de population. Son étude, aussi essentielle soit-elle pour l'étude de la démographie grecque, présente malgré tout un certain nombre de faiblesses. En premier lieu, l'auteur est hautement tributaire des données archéologiques sur lesquelles il appuie son propos. Or, dans le cas d'une habitation urbaine, rien ne permet d'affirmer une occupation permanente sur plusieurs générations : il ne faut pas oublier que l'archéologie ne donne qu'une vision finale du site. Une maison a-t-elle été construite en même temps que les habitations voisines ? Quelle a été sa durée d'occupation ? Dans bon nombre de cas, il est impossible de répondre précisément à ces questions, et les estimations qui en découlent doivent nécessairement comporter une grande marge d'erreur, inévitable lorsqu'il est question de démographie antique. D'autre part, et sans doute est-ce là la plus grande faiblesse de l'ouvrage, l'extrapolation réalisée à partir de 636 villes grecques ne me paraît pas suffisamment convaincante. Tablant sur un total de 1 000 cités, l'auteur rappelle en effet que seules 636 sont connues archéologiquement. Estimant que la superficie du territoire de ces 636 villes était représentative de l'ensemble du millier de villes, M. H. Hansen déduit le pourcentage de sites appartenant à différentes catégories, classées en fonction de la superficie du territoire des cités[25]. À partir de cette répartition à laquelle il applique,

[22] N. Coutsinas, *Défenses crétoises*, p. 37. Référence à M. H. Hansen, *The Shotgun Method. The Demography of the Ancient Greek City-State Culture*, Londres, 2006, p. 33-34.
[23] M. Segre, « Grano di Tessaglia a Coo », *Rivista di Filologia e d'Istruzione Classica* 12 (1934), p. 169-193.
[24] M. H. Hansen, *The Shotgun Method* : *The Demography of the Ancient Greek City-State Culture*, Londres, 2006 et du même auteur, *An Update on the Shotgun Method*, *GRBS* 48 (2008), p. 259-286. Voir surtout M. H. Hansen et Th. H. Niesen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford, 2004.
[25] La répartition se fait selon le schéma suivant : 1 (25 km² max.) ; 1 ou 2 (100 km² max.) ; 2 (25-100 km²) ; 2 ou 3 (25-200 km²) ; 3 (100-200 km²) ; 3 ou 4 (100-500 km²) ; 4 (200-500km²) ; 4 ou 5 -200 km² min.) et 5 (500 km²

pour chaque catégorie, un taux de densité de population, il obtient une valeur représentant la population grecque dans son ensemble. Pourtant, rien ne permet d'indiquer qu'un nombre indéterminé de villes appartenait à telle ou telle catégorie. Par ailleurs, il semble plus probable que la très grande majorité des sites de grande taille ont été retrouvés, à quelques exceptions près sans doute. Aussi, les 364 sites inconnus ne devaient pas avoir un territoire supérieur à 100 ou 200 km², et représentait pour l'essentiel des villes de petite taille, des *polismata*. Malgré tout, cette étude confirme l'existence d'une Grèce plus urbanisée que ce que l'on a longtemps cru. C'est également à cette conclusion qu'était parvenu J.-N. Corvisier pour la Macédoine dans son ouvrage relatif aux populations du Nord de la Grèce[26]. À partir d'un recensement des sites macédoniens et de leur superficie intra-muros ainsi que d'une estimation de la densité de population, variable selon les régions, l'historien français obtenait une population macédonienne totale pour la fin du règne de Philippe II d'environ 700 000 habitants répartis de la façon suivante : 305 000 habitants dans les terres situées à l'Ouest de l'Axios, Haute-Macédoine comprise, 140 000 habitants entre l'Axios et le Strymon, 110 000 habitants en Chalcidique et 145 000 habitants outre Strymon[27]. Ce chiffre est légèrement supérieur à celui proposé par le même auteur dans un autre ouvrage, où il était question d'une population de 660 000 habitants[28], et est également supérieur à celui proposé dans la section précédente, 630 000 habitants, obtenu par le calcul des surfaces agricoles théoriques. Qu'en dire ?

1. Processus d'urbanisation en Macédoine

On ne connaît que peu de choses sur les villes de Macédoine avant le règne de Philippe II. Les rares indications concernent quelques villes côtières, dont Méthone et Pydna. On connaît également quatre villes situées le long de l'Axios : Idoménè, Gortynia, Europos et Allanté, ainsi que Pella, Dobéros et Kyrrhos qui apparaissent dans notre documentation au moment de l'invasion de Sitalcès sous le règne de Perdiccas II[29], ainsi que la ville d'Arnisa mentionnée lors de l'expédition de ce roi avec le soutien de Brasidas contre les Lyncestes[30].

À partir du règne de Philippe II, le royaume macédonien bénéficie d'un extraordinaire essor urbain. On ne connaît cependant pas le nombre exact de villes pour la période antérieure, mais on peut estimer

---

min.). M. H. Hansen et Th. H. Niesen, *Inventory*, p. 71. Ce classement pose *a priori* un premier problème qui est de savoir dans quelle catégorie placer, par exemple, une cité dont le territoire serait de 50 km² : 1 ou 2 ; 2 ; 2 ou 3 ? Ce type de classement ne peut être qu'arbitraire.

[26] J.-N. Corvisier, *Aux origines du miracle grec*, p. 295-298.

[27] J.-N. Corvisier, *op. cit.*, p. 271.

[28] J.-N. Corvisier et W. Suder, *La population de l'Antiquité classique,* p. 34.

[29] Thucydide II, 100 : « ὁ δὲ στρατὸς τῶν Θρᾳκῶν ἐκ τῆς Δοβήρου ἐσέβαλε πρῶτον μὲν ἐς τὴν Φιλίππου πρότερον οὖσαν ἀρχήν, καὶ εἶλεν Εἰδομενὴν μὲν κατὰ κράτος, Γορτυνίαν δὲ καὶ Ἀταλάντην καὶ ἄλλα ἄττα χωρία ὁμολογίᾳ διὰ τὴν Ἀμύντου φιλίαν προσχωροῦντα τοῦ Φιλίππου υἱέος παρόντος· Εὐρωπὸν δὲ ἐπολιόρκησαν μέν, ἑλεῖν δὲ οὐκ ἐδύναντο. ἔπειτα δὲ καὶ ἐς τὴν ἄλλην Μακεδονίαν προυχώρει τὴν ἐν ἀριστερᾷ Πέλλης καὶ Κύρρου ».

[30] Thucydide IV, 128, 3 : « Βρασίδας δὲ ὡς ἀντελάβετο τῶν μετεώρων, κατὰ ἀσφάλειαν μᾶλλον ἰὼν αὐθημερὸν ἀφικνεῖται ἐς Ἄρνισαν πρῶτον τῆς Περδίκκου ἀρχῆς ».

qu'au début du règne de Philippe II, il devait y en avoir moins d'une vingtaine à l'intérieur de ses possessions : Hérakléion, Leibéthra, Dion, Pydna, Aigéai, Béroia, Miéza, Edessa, Éordaia, Arnisa, Pella, Europos, Gortynia, Idoménè, Ichnai et Allanté. En 336, on peut ajouter à ce nombre les fondations royales : Héraclée des Lyncestes, Héraclée Sintique, Argos Orestikon, Philippoupolis, Philippes, ainsi que d'autres villes prises lors des conquêtes : Amphipolis, Élimia, Pélagonia, Aianè, Apollonia et sans doute encore d'autres pour lesquelles les informations manquent cruellement. Ce processus d'urbanisation semble confirmé par le discours d'Alexandre à Opis, qui rappelle que Philippe a été particulièrement actif en tant que bâtisseur[31]. Faut-il prendre ce témoignage au premier degré ? Arrien écrit en effet près de cinq cents ans après le règne de Philippe II. Pourtant, il s'avère, on l'a vu, qu'un grand nombre de cités ont été érigées sur son ordre. On mentionnera également la reconstruction de Stagire, les travaux de rénovation d'Amphipolis après sa conquête ainsi qu'un nombre impressionnant de forteresses destinées à la défense du territoire[32].

Pour le règne d'Alexandre, on ne connaît pas d'autre exemple que celui de la fondation d'Europia au Nord de la plaine de Serrès[33]. Cependant, la période consécutive à son règne voit la construction d'un grand nombre de villes : Thessalonique, Cassandréia[34], Phila, Antipatreia[35], Ouranopolis[36], Démétrias[37], Antigonéia[38], Perséïs[39], toutes fondées sur le nom de leur fondateur ou en relation avec ses proches. Ces fondations, toutes réalisées au cours de la période hellénistique, sont en proportion moins nombreuses que celles faites sous le seul règne de Philippe II. Il est d'ailleurs notable qu'à l'exception d'Antigonéia de Péonie et de Perséïs en Pélagonie, toutes ont été bâties à l'intérieur du royaume, sur la côte ou à proximité, et non plus aux marges du royaume comme ce fut le cas sous

---

[31] Arrien, *Anabase* VII, 9, 2 : « Φίλιππος γὰρ παραλαβὼν ὑμᾶς πλανήτας καὶ ἀπόρους, ἐν διφθέραις τοὺς πολλοὺς νέμοντας ἀνὰ τὰ ὄρη πρόβατα ὀλίγα καὶ ὑπὲρ τούτων κακῶς μαχομένους Ἰλλυριοῖς καὶ Τριβαλλοῖς καὶ τοῖς ὁμόροις Θρᾳξίν, χλαμύδας μὲν ὑμῖν ἀντὶ τῶν διφθερῶν φορεῖν ἔδωκεν, κατήγαγε δὲ ἐκ τῶν ὀρῶν ἐς τὰ πεδία, ἀξιομάχους καταστήσας τοῖς προσχώροις τῶν βαρβάρων, ὡς μὴ χωρίων ἔτι ὀχυρότητι πιστεύοντας μᾶλλον ἢ τῇ οἰκείᾳ ἀρετῇ σώζεσθαι, πόλεών τε οἰκήτορας ἀπέφηνε καὶ νόμοις καὶ ἔθεσι χρηστοῖς ἐκόσμησεν ».

[32] Pour ces différentes cités et forteresses, voir le chapitre I de la troisième partie, « Catalogue des fortifications macédoniennes », p. 311-501.

[33] Ptolémée III, 12, 32. Voir F. Papazoglou, *Villes*, p. 359-361.

[34] Sur la fondation de Cassandréia, voir notamment J. A. Alexander, « Cassandreia during the Macedonian Period : an epigraphical commentary », *Ancient Macedonia* I, Thessalonique, 1970, p. 127-146 ; F. Papazoglou, *Villes*, p. 424-426 ; M. B. Hatzopoulos, *Institutions* p. 199-202 ; I. Vokotopoulou, « Ο Κάσσανδρος, η Κασσάνδρεια και η Θεσσαολονίκη », dans *Μνήμη Μανολή Ἀνδρόνικο (Μακεδονικά Παράρτημα 6)*, Thessalonique, 1997, p. 39-50, reproduit dans les *Studies on Epirus and Macedonia. Ἠπειρωτικὰ καὶ Μακεδονικὰ Μελετήματα* (*The Archaeological Society at Athens Library*, 198), II, Athènes, 2001, p. 693-704. Voir enfin M. B. Hatzopoulos, « Le statut de Cassandrée à l'époque hellénistique », *Ancient Macedonia* V, Thessalonique, 1993, p. 575-584.

[35] Fondation de Cassandre au moment de sa campagne en Épire et en Illyrie en 314 (N. G. L. Hammond, *Macedonia* III, p. 155) à l'emplacement de l'actuelle Berat.

[36] F. Papazoglou, *Villes*, p. 431-432.

[37] La cité fortifiée, qui fera office un certain temps de capitale macédonienne, a cependant été bâtie en dehors des limites à proprement parler du royaume. Selon F. W. Walbank, Démétrias a été fondée comme une cité autonome et non comme une cité macédonienne (N. G. L. Hammond, *Macedonia* III, p. 222-223).

[38] En réalité deux Antigonéia, G. M. Cohen, *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands and Asia Minor*, Berkeley/Los Angeles/Oxford, 1995, p. 91-93. L'une se trouvait en Chalcidique, l'autre aux environs de Stobi en Péonie.

[39] Tite-Live XXXIX, 53, 15-16.

Philippe II. Il faut sans aucun doute y voir un revirement de la politique territoriale macédonienne qui devait davantage composer avec les grandes puissances que constituaient les autres royaumes hellénistiques, situées de l'autre côté de la mer. Les cités fondées par Philippe II et ses successeurs avaient toutes une raison d'être essentiellement militaire, la plupart étant érigées aux confins du royaume, à des emplacements stratégiques. Qu'il s'agisse de Philippes, des deux Héraclée, d'Antigonéia, de Thessalonique, de Démétrias ou encore de Phila, toutes contrôlent un passage primordial vers les territoires voisins.

La liste delphique des Théorodoques de Delphes dénombre une trentaine de cités pour la première moitié du IIe siècle avant J.-C.[40]. Pourtant cette liste ne mentionne pas la totalité des cités macédoniennes existantes à cette période. Le cortège ne s'est rendu que dans une seule partie du territoire macédonien, depuis les gorges du Pénée, dans la vallée de Tempé, jusqu'à Néapolis, avant l'embouchure du Nestos. Entre ces deux points, elle n'a fait que suivre approximativement la côte piérienne avant de contourner le Loudias, de remonter le cours de l'Axios puis de rejoindre Thessalonique où, de là, elle a traversé la Chalcidique en direction de l'Est et d'Amphipolis. Rien que dans cet espace, plusieurs cités macédoniennes n'ont pas été visitées : Apollonia en Bisaltie, Serrès et Héraclée Sintique en Macédoine orientale, pour ne citer qu'elles. Toute la partie occidentale de la Macédoine a également été évitée, de même que les cités situées à la limite septentrionale du royaume.

À partir de deux ouvrages de référence relatifs aux villes macédoniennes, F. Papazoglou, *Les villes de Macédoine à l'époque romaine* et M. H. Hansen et Th. H. Nielsen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, il est possible de recenser l'ensemble des *πόλεις*, *πόλισματα* ou *κώμαι* connus au sein du royaume macédonien pour les périodes archaïque, classique et hellénistique. Selon l'historienne de Belgrade, il y avait, au moment de la conquête romaine, 65 *poleis* dont 29 sont mentionnées dans la liste delphique des Théorodoques tandis que 59 autres sites sont classés comme *poleis* potentielles et pour lesquelles les sources sont incertaines. F. Papazoglou note également 20 *kômai* dont seulement 4 sont attestées de façon tout à fait fiable[41]. Dans l'inventaire de M. H. Hansen et Th. H. Nielsen, 21 *poleis* supplémentaires ont été dénombrées pour la période de domination macédonienne[42]. Il y avait donc entre 86 et 145 *poleis* ainsi qu'une vingtaine de *kômai* potentielles, ce qui conforte le chiffre annoncé par M. B. Hatzopoulos – plus d'une centaine – dans son ouvrage relatif aux institutions macédoniennes[43]. Aussi, sur la période d'un peu moins de deux cents ans séparant la fin du règne de Philippe II de la conquête romaine, le nombre de villes a presque triplé.

---

[40] A. Plassart, « Liste delphique des théorodoques », *BCH* 45, 2001, p. 17, col. III, l. 51-94 et p. 53-56.
[41] Pour ces chiffres, s'en référer au « Tableau synoptique » dans F. Papazoglou, *Villes*, p. 444-465.
[42] M. H. Hansen et Th. H. Niesen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 794-869.
[43] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 392. L'historien grec dénombrait plus exactement le nombre d'épistates nécessaires à l'échelle du royaume à raison d'un épistate par cité et par an. Il est évident que dans un tel contexte, il est particulièrement difficile d'accorder crédit à l'idée selon laquelle l'épistate serait issu de l'entourage royal, car il faudrait que celui-ci se compose de plusieurs centaines d'hommes afin d'assurer la rotation annuelle de la charge.

Ce chiffre ne tient cependant pas compte des villes disparues à la suite de synœcismes pour la création de villes nouvelles : leur population n'a pas disparu pour autant, celle-ci ayant été le plus souvent intégrée au sein de la nouvelle fondation. Il ne tient pas davantage compte des anciens chefs-lieux originels des différentes régions macédoniennes, tels Lyncos, Piéris ou Élimia qui ont sans doute cessé d'exister au moment de leur annexion ou ont été renommés d'après des toponymes macédoniens : Lyncos serait ainsi devenue Héraclée des Lyncestes[44].

Si les *kômai* sont pour la plupart inconnues – on doutera en effet qu'il n'existait en Macédoine qu'une vingtaine de villages –, bon nombre de villes ne sont quant à elles connues que par les sources littéraires ou épigraphiques. Sur le total des sites répertoriés, une soixantaine a été archéologiquement identifiée et le tiers seulement a pu voir ses limites territoriales ou urbaines clairement délimitées. Dans le cas des territoires pour lesquels une superficie approximative peut être donnée, il faut évidemment tenir compte de l'existence d'une population rurale à l'intérieur même de ces territoires. En reprenant les superficies proposées par l'inventaire des cités grecques de M. H. Hansen, on obtient les chiffres suivants[45] : les villes d'Ainéia, Potidée, Assera, Argilos, Aigéai, Néapolis de Chalcidique et Néapolis de Péonie avaient un territoire compris entre 25 et 100 km². Les villes de Philippes, Sani, Aréthousa, Phagrès, Oisymè, Torônè, Akanthos, Méthone, Leibéthra et Hérakléion en Piérie entraient quant à elles dans la catégorie des cités dont le territoire était compris entre 100 et 200 km². La catégorie suivante, concernant les territoires de 200 à 500 km², regroupait les villes de Pydna, Pella, Kyrrhos, Edessa, Apollonia, Stagire, Thermè, Dion et Béroia. Enfin, le dernier groupe, pour les territoires supérieurs à 500 km², intégrait Amphipolis, Thessalonique, Olynthe et Potidée. Il faut cependant préciser certains chiffres au moyen de méthodes d'analyse spatiale.

2. *Polygones de Thiessen* et *territoire théorique moyen*

À la différence de ce qui a pu être fait dans d'autres régions du monde grec, notamment en Béotie ou en Thessalie[46], appliquer à la Macédoine des modèles spatiaux pour tenter de délimiter les frontières et la superficie des territoires urbains présente un grand nombre de difficultés. Les études menées dans la plaine thessalienne et en Béotie se sont appuyées sur le « modèle du plus proche voisin » dans ses deux versions complémentaires, les *polygones de Thiessen* et le *territoire théorique moyen*.

La méthode des *polygones de Thiessen*[47] suppose que la frontière entre deux cités correspond à une ligne médiane séparant les deux points à mi-distance de l'un et de l'autre. En appliquant cette méthode à un ensemble de cités voisines, on obtient un polygone qui représente le « territoire théorique

[44] N. Vulić, *Glas* CXXI (1926), p. 23. Voir également F. Papazoglou, *Villes*, p. 258-259.
[45] Les superficies de territoires sont celles proposées par M. H. Hansen, *Inventory*, p. 794 *sqq*. et celles proposées par le même auteur dans un autre article, « An Update on the Shotgun Method », *op. cit.*, p. 285-286.
[46] I. Blum, L. Darmezin, J.-C. Decourt, B. Helly, G. Lucas, *Topographie antique et géographie historique en pays grec*, 1992, p. 23-47 et 58-91. Voir également G. Lucas, *Les cités antiques de la haute vallée du Titarèse, Etude de topographie et de géographie historique*, Lyon, 1997, p. 143-145.
[47] Voir P. Haggett, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, 1973, p. 235-236 et 277-278.

individuel » de chaque cité (*cf.* illustration ci-dessous).

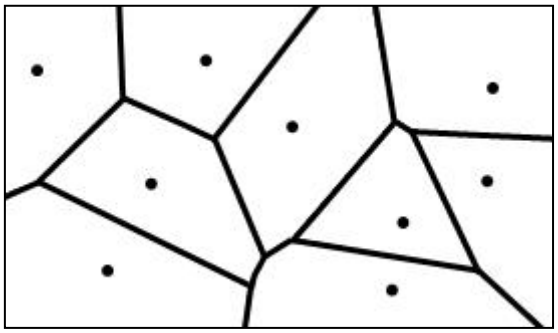

Polygones de Thiessen

Pour J.-C. Decourt, cette méthode « donne des territoires une image (…) plus ″réaliste″ que la méthode des cercles »[48] (*cf.* ci-dessous). En effet, les polygones permettent de couvrir l'ensemble d'un territoire déterminé, en ne laissant aucun « blanc cartographique »[49]. Peut-on cependant appliquer cette méthode au royaume macédonien ?

À partir d'une carte du royaume sur laquelle figure la soixantaine de cités dont l'emplacement a été confirmé archéologiquement, il est possible de dessiner les *polygones de Thiessen* correspondant aux sites macédoniens (fig. 10). Dès le premier coup d'œil, quelques remarques et corrections s'imposent. Tout d'abord, bon nombre de villes macédoniennes, on l'a vu, demeurent archéologiquement inconnues. En Éordée, on ne connaît pour l'heure que l'emplacement d'Arnisa, mais F. Papazoglou indique également dans la région Bokéria et Éordaia[50], dont on ignore la localisation. En Lyncestide, d'autres villes existaient aux côtés d'Héraclée des Lyncestes, tandis qu'en Pélagonie et en Derriopos, on ne connaît aujourd'hui que l'emplacement de Stuberra et d'Alkoména. Faute de données complémentaires, la méthode des *polygones de Thiessen* appliquée dans ces régions ne peut donner aucun résultat satisfaisant, et les territoires ainsi tracés sont beaucoup trop vastes pour correspondre à la réalité. On doutera en effet qu'Arnisa en Éordée ait étendu son influence sur un territoire englobant l'ensemble de la région et la partie méridionale de la Lyncestide voisine. La situation est cependant différente ailleurs et notamment en Basse-Macédoine où les anciennes cités macédoniennes ont pour la plupart été retrouvées. Les superficies déduites par les *polygones de Thiessen* dans ces régions sont donc susceptibles d'être plus cohérentes.

D'après M. B. Hatzopoulos[51], le territoire de Pella s'étendait sur une distance de 18 km en direction de l'Est, jusqu'à la rivière Xeropotamos. Au Sud, il était délimité par le lac Loudias, et devait s'arrêter au

[48] J.-C. Decourt, « Études d'archéologie spatiale : essai d'application à la géographie historique en Béotie », dans I. Blum, L. Darmezin, J.-C. Decourt, B. Helly, G. Lucas, *Topographie antique et géographie historique en pays grec*, 1992, p. 30.
[49] G. Lucas, *Les cités antiques de la haute vallée du Titarèse, Etude de topographie et de géographie historique*, Lyon, 1997, p. 144.
[50] F. Papazoglou, *Villes*, p. 162-169.
[51] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 111-112.

Nord-Ouest sur les pentes du mont Païkon, qui le séparait de l'Almopie. A l'Ouest enfin, il était limité par le territoire de Kyrrhos. D'après cette description, le territoire de Pella devait être compris entre 400 et 500 km², chiffres également retenus par M. H. Hansen dans son catalogue[52]. Cependant, le *polygone de Thiessen* généré grâce aux cités voisines de Pella (Kyrrhos, Europos, Ichnai, Allanté et Alorôs), indique que son territoire ne couvrait pas plus de 316 km² et était limité à l'Est par les territoires d'Ichnai et d'Allanté, empêchant son accès à l'Axios. Pella avait-elle assimilé les territoires d'Ichnai et d'Allanté afin d'intégrer les terres qui la séparaient du fleuve ? La question est délicate en raison du statut et de l'importance d'Ichnai[53], qui apparaît au cours de la période royale comme interlocuteur direct dans un accord commercial avec la cité de Dikaia en Chalcidique[54]. Cet accord, qui semble indiquer une grande forme d'autonomie vis-à-vis du pouvoir royal, n'est cependant pas incompatible avec l'intégration du territoire d'Ichnai à celui de Pella. On sait en effet qu'il y avait, sur le territoire de Pella, au moins quatre *kômai* et deux zones périurbaines[55]. Ichnai pouvait faire partie de celles-ci tout en conservant son droit de maintenir des relations commerciales avec d'autres cités. Si cette hypothèse devait se révéler exacte, alors le territoire de Pella devait atteindre, selon le modèle de Thiessen, une superficie de près de 620 km², auxquels il faut retrancher 110 km² qui correspondent approximativement à une partie de l'ancienne étendue du Loudias. Le territoire de Pella devait ainsi avoir une superficie de 510 km², chiffre qui correspond à ceux proposés par M. B. Hatzopoulos et M. H. Hansen.

Toujours selon M. B. Hatzopoulos, le territoire d'Edessa avait une superficie équivalente à celle de Pella et était délimité à l'Ouest par les monts Barnous et Vermion, tandis qu'à l'Est, c'est une fois encore le territoire de Kyrrhos qui en marquait la limite. Les chiffres obtenus grâce aux *polygones de Thiessen* donnent une superficie de près de 630 km². Une fois encore, ces chiffres théoriques doivent être revus à la baisse en raison des montagnes environnantes. Edessa se trouve en effet à la limite entre les régions de Bottiée et d'Éordée et il est peu probable que son territoire se soit étendu au-delà du mont Vermion. Cette erreur tient au fait que les polygones n'utilisent pour donnée de référence que les seules cités, sans prendre en considération les facteurs géographiques tels que le relief. Aussi retrouve-t-on des territoires qui s'étendent de part et d'autres de hauts sommets. Il est cependant aisé d'apporter quelques corrections. Ainsi, en déplacement la frontière occidentale du territoire d'Edessa un peu plus à l'Est pour tenir compte des contraintes imposées par le relief, on peut obtenir un résultat plus fiable avoisinant les 400 km² annoncés par M. B. Hatzopoulos et M. H. Hansen.

Les résultats obtenus en Macédoine grâce à l'application des *polygones de Thiessen* posent donc un

[52] M. H. Hansen et T. H. Nielsen, *Inventory*, p. 805, n° 543.
[53] Sur le statut d'Ichnai et son intégration au royaume de Macédoine, voir S. E. Psoma et A. G. Ziannis, « Ichnai et le monnayage des Ichnéens », TEKMHPIA 10 (2011), p. 23-46, notamment p. 27-30.
[54] A. Struck, *AM* 27 (1902), p. 309 *sqq.* no 14 et 15. Voir en dernier lieu S. E. Psoma, « Dikaia, colonie d'Érétrie en Chalcidique : entre Perdikkas III de Macédoine et la Ligue Chalcidienne », dans N. Badoud (éd.), *Phililogos Dionysios, Mélanges offerts au professeur Denis Knoepfler*, Genève, 2011, p. 479-489.
[55] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 111, notes 3 et 4.

certain nombre de difficultés. Cette méthode ne peut effet se révéler efficace qu'à partir d'une liste complète de sites, ce dont on ne dispose pas encore pour le royaume. Les superficies déduites ne tiennent compte que des sites connus, donnant aux territoires des différentes villes des superficies trop importantes. D'autre part, dans le cas de régions mieux connues, les limites territoriales doivent être corrigées pour tenir compte des contraintes imposées par le relief.

Afin d'affiner les résultats obtenus, il faut compléter la méthode des *polygones de Thiessen* par la méthode du *territoire théorique moyen*. Je reprends ici la définition donnée par J.-C. Decourt : « On mesure sur la carte la distance qui sépare chaque établissement de son voisin de même statut le plus proche ; on établit ensuite la moyenne des mesures relevées, D ; la demi-moyenne, D/2, représente le rayon du *territoire théorique moyen* de chaque établissement, territoire que l'on peut ensuite matérialiser sur la carte par un cercle. Dans le modèle théorique, qui a été construit pour un territoire de plaine parfaitement uniforme, la valeur de D/2 est égale à 5 km »[56]. Cette valeur s'applique également à la Macédoine, dont les villes, pour la plupart localisées en plaine, sont en moyenne distantes d'environ 10 km les unes des autres, autorisant un rayon territorial théorique de 5 km, soit environ une heure de marche depuis le centre urbain. Le calcul peut cependant être affiné en traçant un second cercle, d'un rayon légèrement plus grand, afin d'intégrer des secteurs marginaux « dont l'exploitation peut être moins intense, des zones externes, ce que nous appellerions (…) les *eschatiai* »[57]. Par hypothèse, je reprendrai le rayon de 8 km établi par J.-C. Decourt. On obtient ainsi une nouvelle carte (fig. 11). Contrairement à la carte précédente sur laquelle les polygones occupaient tout l'espace, on voit apparaître ici des « blancs cartographiques », lesquels peuvent correspondre à l'emplacement de cités non encore localisées. Ainsi, le long de l'Axios, un vaste espace sépare la ville d'Idoménè de celle d'Europos. On sait que la ville de Gortynia, mentionnée dans le récit de Thucydide sur l'expédition de Sitalcès, devait se trouver entre ces deux places. Le calcul du *territoire théorique moyen* appliqué aux cités d'Idoménè et d'Europos confirme qu'il existait bien un espace suffisant pour y accueillir une troisième ville. Le même constat peut être fait pour les cités de Philippoupolis, Gareskos, Kallipolis et Orthopolis, mentionnées par Strabon en Parorbélie[58] et pour lesquelles aucune information ne permet de préciser leur emplacement. On constate cependant qu'au Nord de l'Orbélos, entre Dobéros et Héraclée Sintique, il y a suffisamment d'espace pour supposer la présence de villes antiques. Enfin, on notera au Nord du territoire de Dion, en Piérie, un vide cartographique suffisant pour accueillir deux localités encore non identifiées, Phylakai et Balla[59]. Un autre avantage du *territoire théorique moyen* par rapport aux *polygones de Thiessen* tient au fait que, dans le cadre du royaume macédonien, l'ensemble du territoire ne peut être aux mains des seules cités. Il faut en effet tenir compte de la présence de domaines royaux, pour lesquels on ne dispose d'aucune information.

[56] J.-C. Decourt, *op. cit.*, p. 29. Voir également G. Lucas, *Les cités antiques de la haute vallée du Titarèse, Etude de topographie et de géographie historique*, Lyon, 1997, p. 143.
[57] J.-C. Decourt, *op. cit.*, p. 33-34.
[58] Strabon VII, frag. 36.
[59] F. Papazoglou, *Villes*, p. 120-124.

Au cours de la période royale, la région des lacs de Langada et de Bolbè fait partie des propriétés exclusives des rois de Macédoine : Perdiccas II offre aux Chalcidiens une partie de la Mygdonie, autour du lac de Bolbè[60]. Un don identique est également réalisé par Amyntas II, lequel cède une autre partie du territoire aux Chalcidiens afin de s'assurer leur soutien[61]. On note également que cette partie du royaume n'est occupée par aucune ville à l'exception de Kalindoia, fondation royale attribuée à Alexandre (*cf.* p. 120 et 204).

Selon M. H. Hansen, les villes macédoniennes pourraient être classées en fonction de la superficie de leur territoire de la façon suivante[62] :

- Entre 25 et 100 km² : Aigéai, Argilos, Ainéa.
- Entre 100 et 200 km² : Hérakléion, Leibéthra, Pydna, Méthone, Torônè, Philippes[63], Aréthousa, Oisymè, Serrès, Akanthos.
- Entre 200 et 500 km² : Dion[64], Edessa, Pella, Béroia, Kyrrhos, Stagire, Anthémonte, Apollonia, Antigonéia .
- Supérieur à 500 km² : Amphipolis, Thessalonique, Olynthe.

Je reprends et arrondis ici les estimations démographiques proposées par M. H. Hansen, soit un nombre moyen de 900 habitants pour les villes dont le territoire est inférieur à 25 km² ; 3 000 habitants pour les villes d'une superficie comprise entre 25 et 100 km² ; 5 500 habitants pour les villes de taille intermédiaire (100 à 200 km²) ; 15 000 pour les villes de 200 à 500 km² et enfin 27 000 pour les villes aux territoires supérieurs à 500 km². D'après les estimations de superficie des villes macédoniennes et le taux de densité de population appliqué à chaque catégorie par M. H. Hansen, les résultats seraient les suivants :

0 x 900	=	0	habitants
3 x 3 000	=	9 000	habitants
10 x 5 500	=	55 000	habitants
9 x 15 000	=	135 000	habitants
3 x 27 000	=	81 000	habitants
Total	=	280 000	habitants

[60] Thucydide I, 58.
[61] M. N. Tod, *Greek Historical Inscriptions (6th c. BC – 323 BC)*, 1962, p. 11.
[62] Ces estimations sont reprises de M. H. Hansen et T. H. Nielsen, *Inventory*, p. 794-869 et de M. H. Hansen, « An Update on the Shotgun Method », *GRBS* 48 (2008), p. 285. La classification a cependant été simplifiée.
[63] Philippes devait avoir un territoire avoisinant au moins 100 km² si l'on tient compte de l'exploitation des marais par les habitants de la ville dès le règne de Philippe II (L. Missitzis, « A Royal Decree of Alexander the Great on the Lands of Philippi », *AncW* 12 (1985), p. 2-14. Voir également N. G. L. Hammond, « Inscriptions Concerning Philippi and Calindoea in the Reign of Alexander the Great », *ZPE* 82 (1990), p. 173 ainsi que, en dernier lieu, P. Pilhofer, *Philippi*. Bd. II : *Katalog der Inschriften von Philippi*, Tübingen, 2000).
[64] Sur le territoire de Dion, voir la thèse de J. Demaille, *Une société mixte dans un cadre colonial : l'exemple de la colonie romaine de Dion (Piérie, Macédoine), du Ier siècle a.C. au IIIe siècle p. C.*, 2013.

Ce chiffre de 280 000 habitants se doit d'être précisé. Il ne tient compte que des seules villes pour lesquelles M. H. Hansen a estimé la superficie du territoire. Grâce aux modèles des *polygones de Thiessen* et du *territoire théorique moyen* présentés dans les lignes précédentes, il est possible d'obtenir la superficie approximative pour un plus grand nombre de territoires, tout en précisant les chiffres proposés par le philologue danois.

Parmi les territoires dont la superficie n'a pas été donnée par M. H. Hansen figurent la plupart des fondations royales.

- Phila, fondée par Démétrios II en Piérie, devait avoir une superficie maximale d'environ 110 km² avec un territoire limité au Nord par celui d'Hérakléion, à l'Ouest par celui de Gonnoi en Thessalie et le défilé de Tempé, et le mont Ossa au Sud.
- Cassandréia, en Chalcidique, devait sans doute avoir un territoire d'une superficie supérieure à 500 km². Selon Diodore, il y a en effet des raisons de penser que celui-ci englobait l'ensemble de la Pallène (environ 350 km²), intégrant également le territoire d'Olynthe[65], cette dernière ayant elle-même un territoire supérieur à 500 km² selon l'estimation de M. H. Hansen.
- Antigonéia, située à l'Ouest de Cassandréia, devait quant à elle bénéficier d'un territoire de près de 250 km² : elle était en effet délimitée à l'Est par l'ancien territoire d'Olynthe, au Nord par celui de Strepsa, et à l'Ouest par celui de Dikaia. Ces estimations semblent être confirmées à la fois par la méthode des *polygones de Thiessen* et par celle du *territoire théorique moyen*.
- Antigonéia de Péonie avait un territoire d'une superficie équivalente, limité au Sud et à l'Est par les hauts sommets situés de part et d'autre de l'Axios en amont du défilé de Demir Kapija, tandis qu'au Nord-Ouest, le territoire de Stobi constituait une nouvelle limite.
- Argos de Péonie, autre fondation antigonide, était située entre les cités de Bylazora et de Stobi : son territoire ne devait pas excéder les 200 km².
- Héraclée Sintique jouissait d'un territoire dont la superficie devait avoisiner les 400 km², englobant ainsi l'ensemble de la plaine délimitée au Sud par l'Orbélos, le Maleš au Nord et les monts Pirins à l'Est.
- Ouranopolis était limitée à l'Ouest par celui d'Akanthos, mais son territoire englobait-il toute la péninsule de l'Athos ? C'est assez peu probable. Il est en revanche vraisemblable, d'après Pline, que son territoire ait été incorporé à celui d'Akanthos[66], lequel ne devait pas excéder les 200 km².
- Héraclée des Lyncestes pose quelques difficultés car on ne connaît pas l'emplacement des autres villes de la région mentionnées par les sources. La découverte d'une ville

[65] Diodore XIX, 52, 2-3, « ἔκτισε δὲ καὶ πόλιν ἐπὶ τῆς Παλλήνης ὁμώνυμον αὐτοῦ Κασάνδρειαν, εἰς ἣν τάς τε ἐκ τῆς Χερρονήσου πόλεις συνῴκισε καὶ τὴν Ποτίδαιαν, ἔτι δὲ τῶν σύνεγγυς χωρίων οὐκ ὀλίγα· κατῴκισε δ΄ εἰς αὐτὴν καὶ τῶν Ὀλυνθίων τοὺς διασωζομένους ὄντας οὐκ ὀλίγους ».
[66] Pline IV, 37.

macédonienne au Sud de Bitola, à proximité du village de Florina, et dont la fondation semble dater du règne de Philippe II (*cf.* Florina, p. 403), permet cependant de préciser un peu les choses. En considérant que le territoire d'Héraclée des Lyncestes était délimité à l'Est par le cours de l'Érigon, le mont Vernon et le col de Prevalec à l'Ouest, et qu'il n'y avait aucune autre ville entre elle et Florina au Sud et Stuberra au Nord, son territoire pouvait atteindre une superficie maximale de 300 km². Ce chiffre pourrait cependant être revu à la baisse si d'autres sites venaient à être découverts dans la région.

- Europia, fondation d'Alexandre en Bisaltie probablement localisée au Nord de la plaine de Serrès[67], avait une superficie maximale de 100 km² bornée au Sud par le territoire de Serrès, au Nord par celui de Scotoussa et à l'Est par les monts Boz Dagh. À l'Ouest, sa frontière dépend de l'étendue de l'ancien lac qui occupait la plaine de Serrès.
- Enfin, pour les villes d'Argos Orestikon et de Perséïs, leur localisation n'a pas encore été confirmée. Il est donc impossible de déterminer la superficie de leur territoire.

Outre les fondations royales, d'autres villes du royaume peuvent voir leurs limites territoriales précisées.

- En Basse-Macédoine, le territoire de Miéza était limité par ceux d'Edessa, de Béroia et de Kyrrhos, ainsi que par l'ancien lac Loudias. Il ne devait pas excéder les 200 km².
- En Amphaxitide, les territoires d'Europos, Gortynia et Idoménè devaient se trouver de part et d'autre du cours de l'Axios et englobaient chacun une superficie respective d'environ 150 à 200 km². Le même constat peut être fait pour les villes voisines de Morrylos et Bragylai.
- Au Nord de Thessalonique, le territoire de Létè ne devait pas excéder les 100 km², tout comme sa voisine méridionale de Strepsa : le relief environnant constituait une limite naturelle à chacun de ces territoires. On notera également pour Kalindoia une superficie maximale de 100 km² délimitée au Nord par le territoire d'Apollonia et au Sud par les hauts sommets séparant la Mygdonie de la Chalcidique.
- En Haute-Macédoine, on ne connaît que l'emplacement de Stuberra et d'Alkoména, pour lesquelles il est difficile de préciser les dimensions de leurs territoires respectifs. Pour ce qui concerne Alkoména, on pourra supposer que son territoire ne devait pas excéder 80 km² car il était délimité à l'Est par celui de Stuberra tandis qu'à l'Ouest, les défilés de Pélagonie en constituaient une limite naturelle. Stuberra devait avoir un territoire de dimension similaire.
- En Péonie, Stobi était située entre Antigonéia et Argos. Son territoire ne pouvait excéder les 180 km².

[67] Sur Europia, Ptolémée III, 12, 32. Voir F. Papazoglou, *Villes*, p. 359-361. Sa localisation dépend de l'emplacement d'Héraclée Sintique. La Table de Peutinger indique en effet qu'Europia se trouvait à 17 milles d'Héraclée sur la route qui menait de cette ville à Philippes. Compte-tenu de l'identification d'Héraclée à Rupite (*Cf.* Héraclée Sintique, p. 413), Europia doit être cherchée à proximité de Sidirokastron où un château byzantin a été mis au jour.

Ces estimations ont été obtenues en combinant les modèles des *polygones de Thiessen* et du *territoire théorique moyen*. En fixant la limite maximale d'un territoire à une journée de marche, soit 5 km, auquel on a ajouté une distance de 3 km afin d'intégrer les zones de confins, on obtient une superficie moyenne comprise entre 78,5 et 200 km². De façon générale, on constate que, quelle que soit la méthode employée, la limite entre deux territoires correspond approximativement à celle fixée à la fois par les polygones et par les cercles théoriques (fig. 12). Il ne s'agit cependant que d'estimations qui ne pourront être précisées qu'avec la découverte de nouveaux centres urbains, dont beaucoup sont encore inconnus. Grâce aux différents calculs, nous pouvons supposer l'existence de 10 villes dont le territoire était compris entre 25 et 100 km² ; 18 pour un territoire de 100 à 200 km² ; 12 pour un territoire de 200 à 500 km² et 3 pour un territoire supérieur à 500 km². Nous obtenons ainsi :

0 x 900	=	0	habitants
10 x 3 000	=	30 000	habitants
18 x 5 500	=	99 000	habitants
12 x 15 000	=	180 000	habitants
3 x 27 000	=	81 000	habitants
Total	=	390 000	habitants

Ce chiffre reste bien évidemment une estimation comportant une certaine marge d'erreur. À cela faut-il ajouter la population urbaine de la vingtaine de villes encore non identifiées ou pour lesquelles il est impossible, faute d'informations suffisantes, de préciser la superficie du territoire. Il conviendra également d'intégrer la part non négligeable de population rurale qui devait peupler les régions les moins urbanisées du royaume. Le chiffre de 390 000 habitants ne saurait donc être qu'un minimum théorique donnant une idée approximative de la population globale du royaume. Aussi, pour les périodes classique et hellénistique, il me semble raisonnable de tabler sur une population totale avoisinant les 500 à 550 000 habitants. J.-N. Corvisier, quant à lui, arrivait à une population totale de 700 000 habitants pour un territoire d'une superficie totale de 45 000 km², soit une moyenne de 15,5 habitants au km². Les chiffres retenus pour la présente étude, 35 000 km² et 550 000 habitants, donnent une densité de population équivalente, à 15,7 habitants par km².

III. Utilisation des effectifs militaires

Le recours aux contingents militaires macédoniens pour déterminer la population du royaume pose lui aussi quelques difficultés. En cause, le nombre particulièrement élevé de facteurs à prendre en considération et pour lesquels il est difficile d'avoir des chiffres précis : part de population macédonienne dans l'armée par rapport à l'ensemble des hommes mobilisés et dont plusieurs sont issus de contrées voisines (Thrace, Thessalie, …), pourcentage d'hommes effectivement mobilisés par rapport au nombre d'hommes théoriquement mobilisables, nombre d'hommes présents dans chaque foyer et répartition de ceux-ci entre le corps expéditionnaire et la réserve, ou encore le nombre de districts ayant l'obligation de fournir un contingent, selon le principe de l'alternance des levées. Il est également à noter que les méthodes de levée ainsi que la part de population ayant à participer au combat ne sont pas les mêmes d'un règne à l'autre, et dépendent pour beaucoup des ressources territoriales et humaines disponibles à ce moment. En dépit de ces difficultés, il est cependant possible de proposer quelques estimations, pour peu que l'on prenne quelques précautions.

Pour le Ve siècle, les données sont particulièrement restreintes et ne permettent de déterminer la population macédonienne qu'avec beaucoup de prudence. Thucydide nous informe qu'en 429, Sitalcès dispose d'une armée de près de 150 000 hommes dont le tiers est composé de cavaliers, soit 50 000[68]. Ce chiffre considérable, quoique sans doute exagéré, explique néanmoins l'incapacité de Perdiccas II à organiser une défense efficace du territoire et ce malgré les renforts demandés aux « alliés de l'intérieur » qui pouvaient fournir un contingent de cavalerie[69]. Thucydide ne donne aucun chiffre relatif à l'armée macédonienne, mais il est certain que face à l'urgence de la situation, la totalité des hommes mobilisables avait été levée. Deux ans auparavant, Potidée s'était soulevée contre Athènes, laquelle avait alors envoyé en Macédoine une flotte et 1 000 hoplites, soutenus par Derdas, roi d'Élimiotide, et Philippos, frère de Perdiccas II, tous deux à la tête de 600 cavaliers[70]. Si la menace semble inquiéter le roi macédonien qui conseille aux Potidéates de se réfugier plus avant à l'intérieur des terres, le nombre de soldats n'est cependant pas suffisant pour lutter contre Perdiccas II. L'armée macédonienne devait donc compter bien plus de 1 000 soldats, voire même plus du double si elle était capable de supporter l'alliance d'Athènes et de Derdas. En 429 à nouveau, Thucydide rapporte que 1 000 soldats macédoniens sont envoyés en renfort en Acarnanie, soutenus par autant d'hommes venus d'Orestide[71]. Perdiccas II disposait donc de contingents suffisants pour envoyer un nombre aussi important de soldats hors de ses frontières : il aurait été insensé d'envoyer la totalité des troupes à une telle distance alors que les relations avec les voisins de Haute-Macédoine n'étaient pas clairement définies. F. Geyer estimait que les 1 000 soldats représentaient environ le quart des soldats

[68] Thucydide II, 98, 3.
[69] Thucydide II, 100, 5.
[70] Thucydide I, 57, 6 – 59, 2.
[71] Thucydide II, 80.

macédoniens, soit 4 000 au total[72], tandis que J.-N. Corvisier avançait plutôt une valeur proche du huitième ou du dixième des forces totales, soit 8 à 10 000 hommes disponibles sur l'ensemble du royaume d'alors[73]. Le chiffre de 4 000 me semble particulièrement faible si on tient compte de la superficie de la Macédoine à ce moment, 14 000 km² environ, avec une population totale d'environ 200 000 habitants. L'armée macédonienne ne représenterait alors que 2% de la population. Il faut rappeler que durant le règne Perdiccas II, les grandes mesures d'organisation de l'armée réalisées sous Archélaos n'ont pas encore eu lieu[74]. Thucydide dit en effet de ce roi qu'il « fit construire les places fortes qui se trouvent aujourd'hui dans le pays et fit ouvrir des chemins droits et, entre autres, organisa ses forces pour la guerre avec un plus grand nombre de chevaux, d'armes et de ressources que ceux qu'avaient eus ensemble les huit rois qui l'avaient précédé »[75]. Aussi, l'armée de Perdiccas II n'avait rien d'une armée de professionnels particulièrement bien entraînés et équipés, tandis que la levée des troupes devait être particulièrement aléatoire et n'être soumise à aucune règlementation précise comme cela semble être le cas à partir du règne de Philippe II, et plus certainement sous les derniers Antigonides, ce dont témoigne le *diagramma* d'Amphipolis. D'après A. Noguera-Borel, les réformes militaires d'Archélaos permirent notamment à certains hommes d'extraction plus modeste de devenir cavaliers ou soldats, alors qu'ils n'en avaient jusqu'alors pas les moyens, tandis qu'un certain nombre de gains territoriaux (Pydna, Élimiotide, Tymphée, Orestide, Perrhébie) permettait de lever davantage de troupes[76]. Pourtant, aussi essentielles qu'aient pu être ces mesures, il me paraît douteux que seuls 2% de la population aient constitué l'armée macédonienne avant elles. À l'inverse, les taux proposés par J. Beloch, entre 8 et 10%, semblent quant à eux trop élevés pour la Macédoine de Perdiccas II, donnant un contingent de 16 à 20 000 hommes. En appliquant un taux intermédiaire de 5% aux 10 000 hommes, la population totale atteindrait bien les 200 000 personnes. À titre de comparaison, citons le cas d'Athènes qui, peu avant la guerre du Péloponnèse, avait une population équivalente d'environ 200 000 personnes[77]. Au moment des guerres médiques, soit une cinquantaine d'années auparavant, ce sont près de 36 000 hommes qui sont mobilisés[78], soit 5 % de la population totale.

Une augmentation de 3% consécutive aux réformes d'Archélaos porterait les effectifs militaires à 16 000 hommes, soit 8% de la population totale. Pour J.-N. Corvisier, l'armée macédonienne avant Philippe II n'a pas pu dépasser les 10 000 hommes[79]. Or, sous le règne d'Aéropos II (397-393), le roi de Sparte Agésilas souhaite traverser la Macédoine avec plus de 8 000 hommes (30 *homoioi*, 2 000

[72] F. Geyer, *Makedonien bis zur Thronbesteigung Philipps II*¸ 1930, p. 68.
[73] J.-N. Corvisier, *Aux origines du miracle grec*, p. 263.
[74] *Cf.* « Les réformes militaires et sociales d'Archélaos », p. 199
[75] Thucydide II, 100.
[76] A. Noguera-Borel, « L'armée macédonienne avant Philippe II », *Ancient Makedonia* VII, 2002, p. 102-103.
[77] J. Moreau, « Les théories démographiques dans l'Antiquité grecque », *Population* 4 (1949), p. 597-614 et notamment p. 598.
[78] Sur cette question, voir notamment J. Labarbe, *La loi navale de Thémistocle*, Nouvelle édition [en ligne]. Liège : Presses universitaires de Liège, 1957 (généré le 22 mars 2015), p. 199-211. Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pulg/1230>. ISBN : 9782821828735. Consulté le 22 mars 2015.
[79] J.-N. Corvisier, *idem*, p. 263.

néodamodes et 6 000 alliés)[80]. Aéropos refusa la traversée de son territoire, et opposa son armée à celle de Sparte, convaincu de la supériorité de ses troupes, notamment la cavalerie[81]. Pour A. Noguera-Borel, le roi macédonien devait disposer d'une armée importante et d'au moins 1 500 cavaliers pour vouloir affronter l'armée spartiate[82]. Quelques années auparavant, en 424, Perdiccas II menait une expédition en Lyncestide et disposait de 1 000 cavaliers dont certains étaient issus de Chalcidique[83]. Les effectifs strictement macédoniens étaient donc inférieurs au millier. Si ces chiffres se révèlent exacts, alors la cavalerie macédonienne aurait vu ses effectifs augmenter de manière considérable : plus de 50 % en un peu moins d'une trentaine d'années. L'infanterie avait également été augmentée, quoique dans une moindre mesure. Si un total de 16 000 hommes peut être estimé pour le règne d'Archélaos, il faut cependant rappeler que les réformes de ce roi ne sont qu'une parenthèse dans l'évolution des effectifs militaires macédoniens : après sa mort, les crises de succession qui se produisent pendant près de six années ne peuvent que ralentir les efforts militaires du souverain réformateur, voire même engendrer un léger recul des effectifs[84]. Au moment du passage d'Agésilas, l'armée macédonienne se trouvait sans doute amoindrie. Un chiffre de 12 000 hommes semble convenable, et suffisant pour expliquer qu'Aéropos II se sentait parfaitement capable de s'opposer à l'armée spartiate. Il faut cependant attendre le règne d'Alexandre II (369-368) pour voir l'apparition de nouvelles réformes militaires permettant une nouvelle augmentation des effectifs militaires[85], sans doute identique à celle connue sous le règne d'Archélaos. En 360, Perdiccas III meurt au combat avec 4 000 de ses hommes[86], ce qui représente une grande partie de l'armée macédonienne : Diodore indique en effet que Philippe II, montant sur le trône de Macédoine, prend la tête d'un royaume particulièrement affaibli et dont le reste de l'armée refusait le combat par crainte des Illyriens. Ce ne sont pourtant pas les premiers déboires rencontrés par la Macédoine sous Perdiccas III : en 363 déjà, le souverain avait connu une sévère défaite face à Athènes, et l'armée avait certainement connu de lourdes pertes. En revanche, en 359, à peine monté sur le trône, Philippe II mène une expédition face aux Illyriens, accompagné de 10 000 hommes et 600 cavaliers[87]. Cette expédition intervient presque immédiatement après la perte des 4 000 hommes sous le commandement de Perdiccas III, et il serait surprenant que le royaume ait eu le temps de remplacer la totalité des hommes morts au combat en si peu de temps. L'armée macédonienne devait donc compter au minimum 14 000 hommes, auxquels il faut ajouter les pertes survenues au cours des années précédentes. Un total de 16 000 hommes au

[80] Plutarque, *Vie d'Agésilas*, 1, 7 ; 1, 15 ; Xénophon, *Helléniques*, III, 4, 2.
[81] Polyen, *Stratagèmes*, II, 1, 17.
[82] A. Noguera-Borel, *op. cit*, p. 103.
[83] Thucydide IV, 124, 1-2.
[84] En 382, Amyntas III cherche à reprendre aux Olynthiens le territoire cédé en usufruit, mais s'oppose à un refus. Parmi les forces en présence, Xénophon, *Helléniques* V, 2, 42 mentionne 400 cavaliers commandés par Derdas d'Élimiotide. Le nombre de cavaliers macédoniens n'est pas précisé, laissant penser qu'il était inférieur à celui des cavaliers élimiotes. Si c'est effectivement le cas, il s'agit d'un recul considérable.
[85] Sur cette question, voir A. Noguera-Borel, « L'armée macédonienne avant Philippe II », p. 105-111.
[86] Diodore XVI, 2,
[87] Diodore XVI, 4, 4.

moins au début du règne de Philippe II semble parfaitement cohérent avec les gains territoriaux réalisés sous le règne d'Archélaos, notamment en Mygdonie.

Le règne de Philippe II provoque un grand nombre de modifications territoriales et institutionnelles qui contribuent à augmenter de façon indéniable la population et donc, par extension, le nombre de soldats disponibles. En 352, le souverain macédonien dispose de 20 000 fantassins et de 3 000 cavaliers[88]. Parmi les soldats, Diodore mentionne 600 Phocidiens et indique que la cavalerie intègre des Thessaliens, sans en donner le chiffre exact. J.-N. Corvisier estime que la majorité de la cavalerie est composée de Thessaliens, ne laissant que 500 à 600 cavaliers macédoniens[89]. En 340, Diodore indique que 30 000 soldats, mercenaires inclus, se battent pour le compte de Philippe II[90], tandis qu'en 338, ces 30 000 soldats sont accompagnés de 2 000 cavaliers, et que 3 000 autres sont stationnés à Thèbes[91]. Aussi, en une vingtaine d'années à peine, les effectifs de l'armée macédonienne ont plus que doublé, passant de 16 000 hommes immédiatement lors de la prise de pouvoir de Philippe II à près de 35 000 en 338. Cette évolution dépend pour beaucoup des gains territoriaux réalisés par le roi macédonien. À partir de 358, la Haute-Macédoine lui est acquise puis il récupère successivement Amphipolis en 357 et Pydna en 356. La même année, Philippe II parvient à repousser les frontières du royaume jusqu'au Nestos et fonde la cité de Philippes. En 352, la Macédoine ressemble en grande partie à ce qu'elle sera à la fin du règne de Philippe II et couvre un territoire de plus de 30 000 km², soit 85% de sa superficie maximale : seule la Chalcidique échappe encore à son contrôle. Ces différentes conquêtes assurent au roi un surplus de population nécessaire à la réalisation de ses ambitions : le nombre d'habitants double quasiment, atteignant plus de 400 000 personnes. En 348, Olynthe et Stagire sont rasées et la région intégrée au royaume. Le territoire atteint sa superficie maximale, près de 35 000 km², et voit une fois encore sa population augmenter, atteignant sans doute les 500 000 habitants. En 342, la Thrace entre durablement dans le giron macédonien en devenant une province du royaume avec à sa tête un stratège nommé par le roi[92]. Sur les 30 000 soldats que mentionne Diodore pour les années 340 et 338, il serait raisonnable de retrancher un pourcentage incluant les mercenaires venus des territoires alliés du royaume : la Thessalie évidemment, mais aussi désormais la Thrace. Au début de son expédition en 336, Alexandre dispose de 12 000 Macédoniens et de 600 cavaliers[93] ainsi que d'un certain nombre d'alliés (Thraces, Triballes, Péoniens), et laisse à Antipatros le commandement de 12 000 autres soldats et 1 500 cavaliers[94], soit un total de 26 100

[88] Diodore XVI, 35, 1.
[89] J.-N. Corvisier, *op. cit.*, p. 264. Sur les cavaliers thessaliens, voir B. Helly, *Aleuas le Roux*, notamment le chapitre IV, « L'armée des Thessaliens », p. 193. Pour la période de domination macédonienne, voir à partir de la p. 261 : au IVe siècle, l'effectif total mobilisable s'élève à 6 080 cavaliers pour 12 160 fantassins.
[90] Diodore XVI, 74.
[91] Diodore XVI, 85.
[92] Sur la stratégie de Thrace, voir le chapitre « CHAPITRE II Les districts de Macédoine », notamment p. 160.
[93] Diodore XVII, 17, 3.
[94] Diodore XVII, 17, 5.

soldats macédoniens. Ces chiffres correspondent approximativement à ceux donnés par Diodore pour le début du règne d'Alexandre, soit 30 000 fantassins et 3 000 cavaliers et sont sensiblement les mêmes que ceux obtenus pour la fin du règne de Philippe II si on retranche le nombre de mercenaires présents dans l'armée. Le nombre de soldats d'origine macédonienne ne devait donc pas s'élever au-delà de 26 ou 27 000 hommes, soit 5 % de la population totale. Diodore indique également qu'en 331, après la bataille de Gaugamèles, Alexandre reçoit le renfort de 6 000 fantassins et de 500 cavaliers[95]. J.-N. Corvisier notait que les 6 500 hommes n'avaient pas pu être ponctionnés sur l'effectif laissé à Antipatros en 336[96]. Cinq années ont passé depuis le départ du Conquérant : il peut donc s'agir de nouvelles recrues. Deux ans auparavant, en 333, Alexandre avait envoyé en Macédoine Ptolémée, Coenos et Méléagre afin de procéder au recrutement de nouvelles troupes[97]. Les 6 500 hommes ne pouvaient donc être que de jeunes soldats formés au cours des années 332 et 331[98] et âgés de 20 à 22 ans. Contrairement à ce qu'il s'était passé en 336, l'ensemble des recrues avait été envoyé à Alexandre. Polybe indique en effet que pendant la guerre lamiaque, Antipatros ne disposait que de treize mille fantassins – à peine plus que ce qui lui avait été laissé en 336 – car les levées successives faites en Macédoine pour le recrutement de l'armée d'Alexandre avait privé le royaume de ses soldats, sans doute à quelques exceptions près[99]. Ces informations nous permettent de déduire qu'environ 3 250 soldats quittaient l'éphébie chaque année, soit environ 10 % de l'effectif total de l'armée macédonienne. À titre de comparaison, Athènes inscrit chaque année sur les registres des dèmes six à sept cents éphèbes par dème, soit 1 200 à 1 400 éphèbes[100]. Ces chiffres ne représentent donc que 4 % du nombre de citoyens pouvant intégrer l'armée.

Pour l'époque hellénistique enfin, nous disposons là encore de quelques chiffres. Les effectifs de l'armée antigonide ont été regroupés par M. B. Hatzopoulos dans son étude relative à l'organisation de des troupes macédoniennes à cette période[101], mais étudiés indépendamment selon le corps auquel ils appartenaient. Par souci de commodité, les chiffres sont présentés ci-dessous par ordre de mobilisation. En 222, Antigone Dôsôn dispose de 13 000 fantassins (3 000 peltastes et 10 000 phalangistes) et 300 cavaliers[102]. Quelques années plus tard, en 219, Philippe V mène deux expéditions pour lesquelles nous disposons également de quelques chiffres : 15 000 fantassins (5 000 peltastes et 10 000 phalangistes) et 800 cavaliers[103] pour la première campagne, 5000 fantassins (2 000 peltastes et

[95] Diodore XVII, 65, 1.
[96] J.-N. Corvisier, *op. cit*., p. 264.
[97] Arrien, *Anabase* I, 24, 2.
[98] La bataille de Gaugamèles a eu lieu au mois d'octobre de l'année 331, et Arrien indique que les trois officiers envoyés par Alexandre étaient accompagnés des soldats mariés qui avaient été autorisés à passer l'hiver en Macédoine auprès de leurs familles. Deux années s'étaient donc écoulées entre les deux événements.
[99] Diodore XVIII, 12, 2.
[100] P. Brun, *Eisphora-Syntaxis Stratiotika : recherches sur les finances militaires d'Athènes au IVe siècle av. J.-C.*, Presses Univ. Franche-Comté, 1983, p. 152-153.
[101] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 36-38 ; 68-69 ; 75-76.
[102] Polybe II, 65, 1.
[103] Polybe IV, 37, 7.

3 000 phalangistes) et 400 cavaliers[104] pour la seconde. Pour l'année 197, deux campagnes sont également connues, celle de Cynocéphales, regroupant 18 000 fantassins (2 000 peltastes et 16 000 phalangistes) et 2 000 cavaliers[105], et celle relative à l'invasion dardanienne, au cours de laquelle Philippe V dépêche 6 000 phalangistes et 500 cavaliers[106] pour la défense de ses frontières. En 171, pour la revue générale de l'armée à Kyrrhos, les sources indiquent un total de 26 000 fantassins (5 000 peltastes dont 2 000 formaient l'*agéma* et 21 000 phalangistes) et 3 000 cavaliers[107]. Enfin, pour la bataille de Pydna en 168, Persée disposait sans doute de 29 000 fantassins (5 000 peltastes[108] et 24 000 phalangistes[109]) et 3 000 cavaliers[110]. Ce chiffre correspond à celui donné dans le rapport d'Eumène II au Sénat, qui mentionne 30 000 hommes[111].

Parmi ces chiffres, seuls quelques-uns fournissent un aperçu détaillé de l'armée macédonienne : la revue générale de Kyrrhos en 171 et les effectifs de Pydna en 168. Le nombre de soldats présents à ces deux occasions correspond approximativement à ceux fournis pour les règnes de Philippe II et d'Alexandre. Pour S. le Bohec, les effectifs de l'armée macédonienne ont quelques peu oscillé au fil des siècles, passant de 34 500 en 334, 28 800 en 222, 23 000 en 219 et 25 500 en 197[112]. Cependant, les chiffres dont elle tient compte intègrent également la part aléatoire de mercenaires et d'alliés qui viennent grossir les rangs de l'armée. Si on écarte ces soldats « extérieurs », les effectifs semblent conserver une certaine stabilité. Comme l'a très justement démontré M. B. Hatzopoulos, le nombre de soldats levés pour une campagne n'est pas systématiquement le même et pouvait varier du simple au quadruple[113]. Aussi, les chiffres fournis par les sources lors des campagnes menées hors du royaume, pour lesquelles l'armée ne pouvait en aucun cas être mobilisée en intégralité, ne peuvent donner d'indication précise pour déterminer un effectif total permettant une estimation de la population. Considérant les effectifs de 171 donnant le quota d'hommes mobilisés au sein du territoire macédonien, la population semble ne pas avoir augmenté depuis le règne de Philippe II, pour un total de 500 000 personnes. Est-ce réellement le cas ? Dans son ouvrage dédié aux populations du Nord de la Grèce, J.-N. Corvisier indiquait une hausse de la population macédonienne de 15% par siècle[114]. Selon cette estimation et partant d'une population de 500 000 habitants au IVe siècle, la Macédoine

[104] Polybe IV, 67, 5.
[105] Tite-Live XXXIII, 4, 4. Dans l'effectif de la cavalerie est compris un nombre indéterminé de cavaliers thessaliens (*Cf.* Polybe XVIII, 22, 2).
[106] Tite-Live XXXIII, 19, 3.
[107] Tite-Live XLII, 51, 3 ; 4-5 ; 9.
[108] Plutarque, *Paul Émile*, 21, 6. Selon M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 69, l'armée macédonienne serait composée de 5 000 fantassins d'élites réunissant 3 000 peltastes et 2 000 hommes de l'*agéma* (Tite-Live XLII, 51, 4-5).
[109] Le nombre de phalangistes a été déterminé par M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 75, sur la base du témoignage de Diodore XXXI, 8, 10, qui indique qu'au moment du triomphe de Paul-Émile, chaque chariot était chargé de cent boucliers.
[110] Plutarque, *Paul Émile*, 13, 4.
[111] Tite-Live XLII, 12, 8.
[112] S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 296.
[113] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 455-456.
[114] J.-N. Corvisier, *Aux origines du miracle grec*, p. 257-274.

devait atteindre une population de près de 575 000 habitants au IIIe siècle et de plus de 660 000 habitants environ au IIe siècle, nombre qu'il faut probablement mettre au compte de la politique systématique d'augmentation de la population menée par Philippe V au lendemain de Cynoscéphales[115].

Cette augmentation globale de la population aurait dû à coup sûr entraîner une hausse des effectifs militaires, ce qui ne semble pas avoir été le cas, du moins au premier abord. La solution à ce problème se trouve sans doute dans le *diagramma* désormais bien connu d'Amphipolis, daté selon M. B. Hatzopoulos de la fin du IIIe siècle[116]. Parmi les nombreux éléments qu'il contient, vingt lignes concernent les obligations militaires définies selon la situation familiale des recrues, examinant de nombreux cas possibles[117]. Dans la plupart des cas cités par le règlement, il est fait mention du réserviste. Le terme employé, *βοηθός*, désigne également celui « qui vient au secours » ou le « défenseur de » quelque chose. En ce sens, le réserviste serait assigné à la défense du territoire par opposition à celui qui, recruté au sein de l'armée, participerait aux campagnes militaires en dehors du royaume. On notera que dans les cas évoqués par le règlement, pour un homme assigné au service, un au moins est affecté à la réserve : dans le cas de familles composées de plusieurs hommes, un seul est enrôlé tandis que les autres sont réservistes[118]. Ces hommes sont-ils comptabilisés dans les effectifs militaires donnés par les sources littéraires, et se présentent-ils aux revues générales, comme celle de Kyrrhos en 171 ? Cela semble peu probable. De ce fait, les chiffres fournis par les sources ne concernent que les soldats réellement mobilisés. Il existait donc une population latente théoriquement mobilisable qui n'apparaissait pas dans les effectifs, mais qui participait à la défense du territoire, peut-être en occupant les forteresses et les postes avancés aux frontières du royaume. Cette part est difficile à déterminer, car elle suppose l'application de modèles démographiques qu'il est impossible de construire : établir une moyenne du nombre d'hommes par foyer dépend de bien des critères (nombre d'enfants par femme, taux de mortalité infantile, espérance de vie, nombre de générations présentes sous un même toit, survie des hommes au cours des combats précédant un nouveau recrutement, etc.) qui n'entrent pas dans notre domaine d'étude et de compétences. Je me contenterai de proposer ici à titre d'exemple un taux compris entre 1,5 et 2 hommes par foyer : un homme mobilisé et un autre versé dans la réserve. Sur cette base, et à partir d'effectifs militaires portant le nombre de soldats à 30 000 hommes, le royaume de Macédoine pouvait compter entre 20 et

---

[115] Tite-Live XXXIX, 24, 3-4 : « *ut uero antiquam multitudinem hominum, quae belli cladibus amissa erat, restitueret, non subolem tantum stirpis parabat cogendis omnibus procreare atque educare liberos, sed Thracum etiam magnam multitudinem in Macedoniam traduxerat, quietusque aliquamdiu a bellis omni cura in augendas regni opes intentus fuerat* ».

[116] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 26.

[117] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 109-118.

[118] M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 113 *sqq.* et appendice épigraphique n°2 II, l. 36-37 : « Έάν δέ πλείονε[ς ὦσι έ]ν τῆ ι οίκίαι άνδρες λαμβα[νέτωσαν έ'να τούτων, οἱ δέ άλλοι έκπορευέσθωσαν (?) εἰς τοὺς βοη]θούς. » ; l. 39-40 « [...?.?.. .]Ν τριών τού [των — *e.* 43 — οἱ δέ] λειπόμενοι δύο το[ύτων μὴ λαμβανέσθω-*vel* γραφέσθω]σαν στρατ[ιώται]. » ; l. 41 « [— οι δε] λειπόμενοι μενέτωσαν βο[ηθοί] ».

30 000 soldats réservistes. L'existence de cette classe réserviste pourrait cependant remonter bien avant le règne de Philippe V et il n'y aurait rien de surprenant à en trouver des traces dès la fin de l'époque classique, ne serait-ce que pour occuper les nombreuses garnisons construites sous le règne de Philippe II. La division de l'armée par Alexandre en 336, laissant ainsi la moitié des troupes en Macédoine, constitue peut-être l'une des premières mises en application de cette pratique.

Les données militaires sont extrêmement fragmentaires, trop pour en tirer une estimation fiable de la population. Selon les époques, les normes de recrutement varient et concernent une part variable d'hommes aptes au combat. Pourtant, en tenant compte des données fournies par les sources à propos des effectifs militaires et en intégrant la question des réservistes, les chiffres obtenus se rapprochent davantage de ceux obtenus par la méthode de calcul impliquant les ressources agricoles.

IV. Bilan démographique et répartition de la population

À l'issue de l'utilisation des trois méthodes de calcul par lesquelles il est possible d'estimer la population macédonienne, une synthèse s'impose. Les données sont particulièrement faibles, mais quelques chiffres peuvent être dégagés. Il est impossible de mettre en évidence une tendance démographique précise pour la Macédoine, mais il semble que le taux de natalité était supérieur au taux de mortalité. Les pertes humaines engendrées par les nombreux conflits armés menés au cours de la période monarchique étaient ainsi progressivement compensées. La politique de Philippe V visant à redonner au royaume la puissance et la population qu'il avait avant Cynoscéphales allait également dans ce sens.

Le calcul des ressources théoriques donne le chiffre maximal de 280 000 personnes pour le Ve siècle, et de 630 000 personnes pour le siècle suivant. Ces chiffres concordent avec ceux des effectifs militaires, qui donnent une population macédonienne de 500 à 660 000 habitants pour les périodes classique et hellénistique. Enfin, l'utilisation des découvertes archéologiques, notamment des sites urbains, permet d'obtenir une population de 500 à 550 000 habitants, intégrant dans ce chiffre la population rurale présente aux alentours des villes.

Comment cette population était-elle répartie sur le territoire macédonien ? Pour J.-N. Corvisier[119], les terres situées à l'Ouest de l'Axios avaient une densité de population de 10 à 15 hab./km², celles entre l'Axios et le Strymon comptaient 15 à 20 hab./km², tandis qu'au-delà du Strymon, la population était de l'ordre de 20 à 25 hab./km². Enfin, la Chalcidique avait une densité de population supérieure à 25 hab./km². En somme, la densité de la population augmente à mesure que l'on se dirige vers l'Est. Les terres les plus densément peuplées seraient donc celles conquises par Philippe II au-delà du

[119] J.-N. Corvisier, *Aux origines du miracle grec*, p. 270

Strymon et en Chalcidique, tandis que les terres de Haute-Macédoine auraient conservé sous son règne une densité de population équivalente à celle existante avant leur annexion. À partir de l'inventaire des villes du royaume qui en dénombre 86, il apparaît que 31 se trouvent en Basse-Macédoine, 14 entre l'Axios et le Strymon, 13 en Haute-Macédoine, 5 en Péonie, 16 en Macédoine orientale et 7 en Chalcidique. Aussi, près du tiers des villes macédoniennes se trouvent en Basse-Macédoine. Parmi ces 31 villes, une seule se trouve en Éordée, le reste étant réparti à l'intérieur des plaines côtières, pour la plupart en Piérie et en Bottiée, ainsi que le long de l'Axios. Cette répartition n'a rien de surprenant puisqu'il s'agit du cœur historique du royaume. Dans une large mesure, la présence royale engendre une augmentation de la densité de population, entraînant la transformation de certains bourgs en villes, voire la fondation de villes nouvelles. La répartition de la population proposée par J.-N. Corvisier n'a cependant rien de surprenant, et on ne s'étonnera pas de voir en Chalcidique, région particulièrement escarpée, un regroupement de population plus prononcé qu'ailleurs. Les populations installées dans les terres situées à l'Est du Strymon étaient quant à elles soumises à un autre type de problème, lié à la répartition des terres cultivables et aux questions de salubrité. En effet, l'ancienne étendue du Loudias et les marais de la plaine de Philippes ne permettaient pas une grande mise en culture de la région et limitaient de manière significative l'installation de colons. En revanche, les terres situées à l'Ouest du Strymon, pour la plupart constituées de vastes plaines, y compris en Haute-Macédoine, devaient permettre une répartition de la population moins dense que dans les autres régions.

Une distinction doit cependant être faite entre la densité de population de Basse-Macédoine et celle de Haute-Macédoine. Cette dernière, moins urbanisée, voit apparaître de nouvelles fondations, telles Argos Orestikon, Héraclée des Lyncestes ou, plus tard, Perséïs, mais qui demeurent des cités de superficie moyenne. Pourtant, en leur qualité de régions frontalières, il était nécessaire d'y trouver une population suffisante pour participer à la défense du territoire, en ayant recours, au besoin, aux déplacements de population[120]. Les villes nouvelles, fondées aux confins du royaume, avaient pour vocation d'être des places de sûreté servant à la fois à contrôler la population locale, en cas de révolte, et à fournir une population de défenseurs des frontières, face aux menaces extérieures. Parmi les villes répertoriées en Péonie, sur le cours supérieur de l'Axios, il est à noter qu'elles sont peu éloignées les unes des autres. Ces fondations, toutes datées de la dynastie antigonide, montrent la nécessité pour les rois macédoniens de contrôler cette région dans un contexte de forte opposition avec les voisins du Nord. La Chalcidique enfin, pour laquelle on connaît un grand nombre de villes avant la domination macédonienne, ne compte plus que 7 villes après le milieu du IVe siècle. Ici l'intérêt stratégique était différent, comme le prouvent les nombreux synœcismes intervenus dans la région : d'un point de vue militaire, la péninsule n'apportait rien d'autre au royaume qu'une population supplémentaire permettant de grossir les rangs de l'armée. Géographiquement, elle ne contrôlait rien, les principales voies de communication étant toutes au Nord du territoire. En regroupant ainsi la population issue de

[120] Voir « La politique frontalière des rois de Macédoine : garantir la sécurité du territoire », p. 128.

quelques dizaines de bourgs de taille modeste au sein de nouvelles villes, les rois macédoniens rendaient plus facile le rassemblement des troupes, le potentiel mobilisable étant désormais directement à portée. En Haute-Macédoine, la répartition est différente, l'espace à disposition étant bien plus vaste. Une population répartie selon une densité moyenne de 10 à 15 hab./km² est acceptable si on excepte les rares cas de centres urbains. Une densité équivalente devait exister entre l'Axios et le Strymon : à l'exception de Thessalonique, les quelques villes de la région n'étaient pas de superficie suffisante pour accueillir une forte population. Au-delà du Strymon, la densité de population devait être nécessairement supérieure à celle de Haute-Macédoine, mais inférieure à celle de Basse-Macédoine. Les fondations macédoniennes, telles que Philippes ou Héraclée Sintique, jouaient le même rôle que les cités nouvelles de Haute-Macédoine. La région bénéficiait pourtant d'un surcroit de population, notamment grâce à l'envoi de colons macédoniens qui se sont progressivement mêlés aux populations grecques et thraces initiales. Cette plus forte densité ne devait pourtant se limiter qu'à la région côtière ou au territoire sintique : l'étendue de l'antique lac au Nord d'Amphipolis ne pouvait guère favoriser l'implantation de grands centres urbains.

En conclusion, les chiffres avancés par J.-N. Corvisier peuvent être globalement acceptés, à l'exception de son estimation pour la Basse-Macédoine : le grand nombre de centres urbains dans cette région prouve la présence d'une importante population. Ailleurs, les zones rurales devaient être plus répandues que les grandes villes. Que la Macédoine antique ait été un territoire hautement emprunt de ruralité ne fait aucun doute. Il est cependant impossible de déterminer précisément la part de population urbaine et la part de population rurale. Malgré tout, le nombre de villes, quelle que soit leur taille, prouve que le tissu urbain était particulièrement développé au sein du royaume, notamment en son centre. Les gains territoriaux, obtenus par de nombreuses conquêtes, ont également engendré une augmentation rapide de la population. Cette augmentation de la population, qui passe de plus de 200 000 habitants à près de 660 000, nécessitait en tout cas des mesures efficaces et un cadre bien maîtrisé. L'urbanisation, particulièrement développée à partir du règne de Philippe II, figure sans aucun doute parmi les moyens mis en œuvre par le roi macédonien pour contrôler à la fois sa population et son territoire.

CHAPITRE III RÉSEAUX ROUTIERS ET VOIES DE COMMUNICATION EN MACÉDOINE

Depuis plusieurs années maintenant, les publications traitant des routes de Macédoine se sont largement multipliées, mais l'immense majorité ne s'est le plus souvent intéressée qu'aux voies romaines et plus particulièrement à la *via* Egnatia[1]. Cette route est désormais bien connue grâce aux découvertes de bornes milliaires qui permettent d'en déterminer le tracé avec toujours plus de précision. Pourtant, les terres macédoniennes ont également livré des monuments plus anciens, datant d'avant l'arrivée romaine dans la région, prouvant ainsi de façon certaine que les tracés des voies de communication ne faisaient le plus souvent que reprendre des itinéraires plus anciens. Malgré ces découvertes, aucune étude n'a été publiée à ce jour pour présenter une vision d'ensemble des réseaux routiers macédoniens sous la monarchie, bien que plusieurs auteurs en aient parlé, quoique toujours de façon marginale[2]. La principale raison en est très certainement le manque d'éléments archéologiques

[1]Th. Tafel, *De via militari Romanorum Egnatia*, Tübingen, 1837, réed 1842 ; P. Collart, « Une réfection de la Via Egnatia », *BCH* 59 (1935), p. 403-407 et « Les milliaires de la Via Egnatia » *BCH* 100 (1976), p. 177-200 ; Ch. Edson, « The Location of Celle and the Route of the Via Egnatia in Western Macedonia », *CPh* 46 (1951), p. 1-16. ; Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Via Egnatia – Akontisma », *AAA* 5 (1972) 474-85 ; N. G. L. Hammond, « The western part of the Via Egnatia », *JRS* 64 (1974), p. 186-94 ; G. Daux, « Le milliaire de la via Egnatia au musée du Louvre », *JS* 1977, 145ff ; W. K. Pritchett, *Studies in Ancient Greek Topography III, Roads : University of California Publications, Classical Studies* 22 (Berkeley et Los Angeles, 1980 ; J. P. Adams, « Polybius, Pliny and the Via Egnatia », *Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage* (eds. W. L. Adams – E. N. Borza), Washington 1982, p. 269-302 et du même auteur « Topeiros, Thraciae, the via Egnatia and the boundaries of Macedonia », *Ancient Macedonia* IV (1983), p. 17-42 ; N. G. L. Hammond – M.-B. Hatzopoulos, « The Via Egnatia in Western Macedonia : Part I : the routes through Lyncus and Eordaea in Western Macedonia », *AJAH* 7 (1982), p. 128-49 et des mêmes auteurs « The Via Egnatia in Western Macedonia : Part II : The Via Egnatia from mutation ad Duodecimum to civitas Edessa », *AJAH* 8 (1983), N. G. L. Hammond , « The Via Egnatia in western Macedonia », *Ancient Macedonia* IV (1983), p. 247-255 ; V. Sokolovska, « Stadion Stone from Issar Mavrinci », *Archlug* 22-23 (1985) p. 81-87, fig. 1-2 ; L. Gounaropoulou – M. B. Hatzopoulos, *Les milliaires de la Voie Egnatienne entre Héraclée des Lyncestes et Thessalonique*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 1 (Athènes 1985) ; p. 48-53 ; Oberhummer, *RE*, s. v. *Egnatia via*, col. 1988 à 1993. A. Panayotou et P. Chrysostomou, « Inscriptions de Bottiée et d'Almopie », *BCH* 117 (1993), p. 393-394, fig. 29-30 ; V. Bitrakova – Grozdanova, « La via Egnatia entre Lychnidos et Pons Servilii (nouvelles preuves archéologiques) », *Ancient Macedonia* VI (1996), p. 153-165 ; M.-B. Hatzopoulos, « The Via Egnatia between Thessalonike and Apollonia », *Αφιερωμα στον N.G.L. Hammond*, Thessalonique, 1997, p. 199-213 ; M. Otatzès, *Η Εγνατία Οδός. Από την Αμφίπολη στους Φιλίππους.* Kavala, 1996, p. 11-64 et du même auteur *Ἕνα μιλλιάριο από το Μικρό Σούλι Σερρών. Συμβολή στη μελέτη της Εγνατίας Οδού. Οι Σέρρες και η περιοχή τους*, Thessalonique, 1999, p. 113-122 ; M. Fasolo, *La via Egnatia I. Da Apollonia e Dyrrachium ad Herakleia Lynkestidos*, Istituto Grafico Editoriale Romano, Rome, 2005 ; Y. Lolos, *Egnatia hodos*, Olkos, Athènes, 2008 et « *Via Egnatia* after Egnatius : Imperial Policy and Inter-regional Contacts », dans I. Malkin (dir.) *et al.*, *Greek and Roman Networks in the Mediterranean*, Londres – New York, 2009, p. 264-284. Quelques éléments plus ponctuels sont également présents dans F. Mottas et J.-C. Decourt, « Voies et milliaires romains de Thessalie », *BCH* 121 (1997), p. 311-354.

[2] On citera, entre autres, P. Adams, « Polybius, Pliny and the Via Egnatia », *Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage* (eds. W. L. Adams – E. N. Borza), Washington 1982, p. 272-276 ; P. Chrysostomou, «

concrets. En effet, le nombre des bornes stadiaires, ancêtres des bornes milliaires romaines, est particulièrement restreint et les restes de routes préromaines quasi-inexistants, à tel point que l'on est en droit de s'interroger quant à la notion même de « routes » et à leur matérialité. On connaît effectivement plusieurs termes pour désigner une route, parmi lesquels le plus courant est ὁδὸς qui désigne tant une route qu'un chemin[3]. On connaît également le terme ἁμαξιτὸς qui fait quant à lui référence aux grandes routes[4] ou à celles utilisables par des chars[5], indiquant probablement des voies de communication principales, mieux entretenues et plus praticables que d'autres. Les Grecs employaient également les termes κέλευθος, qui renvoie à l'idée de chemin ou de sentier, et πάροδος, qui désigne quant à lui le passage, notamment lors de déplacements de troupes[6]. Aussi, la Grèce possédait un réseau de communication qui allait du simple chemin ou sentier aux routes carrossables, contrairement à ce que pouvait en penser Strabon, selon qui les Grecs étaient particulièrement négligents en la matière : « Tandis que les Grecs pensent avoir pleinement atteint leur but, en fondant des cités, quand ils se sont préoccupés de la beauté du site, de la force du terrain, des ports et des ressources naturelles du pays, les Romains, eux, ont pourvu surtout à ce que ceux-ci avaient négligé, à savoir la construction de routes, d'aqueducs et d'égouts »[7]. Or, en Macédoine comme dans le reste du monde grec, la réalité était moins tranchée et les réseaux routiers avaient déjà été largement utilisés, principalement à des fins militaires. Ainsi, la monarchie macédonienne a joué un rôle considérable dans la réalisation de vastes travaux de voirie, le lien entre réseau routier et politique défensive étant particulièrement étroit. En effet, les armées en déplacement étaient largement tributaires de l'état des routes pour le choix de leurs itinéraires, ne serait-ce que pour l'usage des chariots de transport ou des

---

Ἡ *τοπογραφία* της *βόρειας Βοττιαίας*. Ἡ *Πέλλα*, ἡ *αποικία* της *Πέλλας* και οι *χώρες* τους», Μνήμη Δ. Λαζαρίδη. Πόλις καὶ χώρα στὴν ἀρχαία Μακεδονία καὶ Θράκη, Actes du colloque archéologique (Kavala 1986) (1990), p. 206-226 ; L. Gounaropoulou et M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 58. A. Panayotou et P. Chrysostomou, « Inscriptions de la Bottiée et de l'Almopie en Macédoine », *BCH* 117 (1993), p. 359-400. On trouvera également quelques éléments de réponse chez F. Papazoglou, *Villes*, p. 177 et chez N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 173 *sqq.* et II, p. 140-141.

[3] Xénophon, *Anabase* I, 2 ; 13 : « παρὰ τὴν ὁδὸν κρήνη ἡ Μίδου καλουμένη τοῦ Φρυγῶν βασιλέως », 20 : « ἐντεῦθεν Κῦρος τὴν Κίλισσαν εἰς τὴν Κιλικίαν ἀποπέμπει τὴν ταχίστην ὁδόν » ; 21 : « ἡ δὲ εἰσβολὴ ἦν ὁδὸς ἁμαξιτὸς ὀρθία ἰσχυρῶς » ; 25 : « οὐ δυναμένους εὑρεῖν τὸ ἄλλο στράτευμα οὐδὲ τὰς ὁδοὺς εἶτα πλανωμένους ἀπολέσθαι ». Dans l'*Anabase* d'Arrien, III, 7, 7, on retrouve le mot ὁδὸς employé indifféremment pour désigner une route et un chemin. Voir également, dans le même ordre d'idée, Démosthène, *Sur la couronne*, 322.

[4] Arrien, *Anabase* III, 6, 8 : « Ἐκ δὲ τούτου τὰ μὲν σκευοφόρα καὶ τοὺς Θεσσαλοὺς ἱππέας καὶ τοὺς ξυμμάχους καὶ τοὺς μισθοφόρους τοὺς ξένους καὶ ὅσοι ἄλλοι τοῦ στρατεύματος βαρύτερον ὡπλισμένοι ξὺν Παρμενίωνι ἐκπέμπει ὡς ἐπὶ Πέρσας ἄγειν κατὰ τὴν ἁμαξιτὸν τὴν ἐς Πέρσας φέρουσαν». Voir aussi Xénophon, *Helléniques* II, 4, 10.

[5] Homère, *Iliade*, XXII, 145 : « οἳ δὲ παρὰ σκοπιὴν καὶ ἐρινεὸν ἠνεμόεντα τείχεος αἰὲν ὑπ᾽ ἐκ κατ᾽ ἁμαξιτὸν ἐσσεύοντο ». Voir également Strabon VIII, 6, 19 ; V, 5, 4 ; XI-2, 17 ; Xénophon, *Anabase* I, 2, 21, *op. cit.* Il est question d'un chemin escarpé mais tout de même praticable pour les chars.

[6] Arrien, *Anabase* I, 1, « καὶ ἐνταῦθα ἀπήντων αὐτῷ κατὰ τὰ στενὰ τῆς ἀνόδου τῆς ἐπὶ τὸ ὄρος τῶν τε ἐμπόρων πολλοὶ ὡπλισμένοι καὶ οἱ Θρᾷκες οἱ αὐτόνομοι, παρεσκευασμένοι εἴργειν τοῦ πρόσω κατειληφότες τὴν ἄκραν τοῦ Αἵμου τὸν στόλον, παρ' ἣν ἦν τῷ στρατεύματι ἡ πάροδος » et 5 : « τά τε χωρία δι' ὧν ἡ πάροδος ἦν τῷ Ἀλεξάνδρῳ στενὰ καὶ ὑλώδη ἐφαίνετο ». Voir également Arrien, *Anabase* VI, 22 ; Xénophon, *Anabase* I, 4 et IV, 1, 2, et enfin Diodore XVII, 32, 2. Chez Thucydide, il est également question du Strymon, lequel constitue un passage vers Amphipolis (IV, 108, 1 : « καὶ ὅτι μέχρι μὲν τοῦ Στρυμόνος ἦν πάροδος Θεσσαλῶν διαγόντων ἐπὶ τοὺς ξυμμάχους σφῶν τοῖς Λακεδαιμονίοι »).

[7] Strabon, *Géographie*, V, 3, 8, traduction Fr. Lasserre, CUF.

chevaux pour les unités de cavalerie. Or, l'un comme l'autre étaient largement utilisés par les troupes du roi[8]. Aussi les voies de communication devaient-elles être suffisamment entretenues pour faciliter tant le passage des nombreux contingents militaires que des convois de ravitaillement qui desservaient les différentes forteresses d'une région. La question est d'autant plus importante si on tient compte de la géographie du royaume, composé à 80% de montagnes[9]. Ainsi qu'on a pu le constater dans le premier chapitre, les frontières macédoniennes sont certes délimitées de manière presque naturelle, mais elles offrent également plusieurs points de passage grâce à de nombreux défilés. Ces derniers devaient donc être impérativement connus et maîtrisés, le plus souvent au moyen de forteresses. De cette manière, les voies de communication à travers le territoire étaient parfaitement contrôlées.

I. Chronologie et tracé des itinéraires macédoniens au regard des sources littéraires et épigraphiques

Les sources littéraires et épigraphiques sont indispensables à la compréhension des voies de communication, en Macédoine comme ailleurs. Le royaume, véritable carrefour entre la Grèce méridionale, les Balkans et l'Asie, s'est nécessairement trouvé confronté à de multiples tentatives d'invasion, qu'il s'agisse d'expéditions menées pour envahir le pays ou simplement pour le traverser. Parallèlement à ces raids, l'armée macédonienne a également eu recours à de nombreux itinéraires, soit pour circuler à l'intérieur même du territoire, soit pour en sortir ou y rentrer. Dès lors, les textes rapportent très souvent, avec plus ou moins de précision, les itinéraires empruntés par les armées en campagne, permettant de déterminer, parfois approximativement, parfois avec certitude, les tracés de ces routes macédoniennes. Parmi ces sources, une semble indiquer l'existence de routes militaires, impliquant de ce fait que certains itinéraires avaient été bâtis précisément dans ce but[10]. Par ailleurs, les sources épigraphiques constituent un élément particulièrement important dans la définition des itinéraires. Toutefois, rassembler ces documents n'est pas toujours une tâche aisée en raison de leur indigence : alors qu'il existe un grand nombre des bornes milliaires datant de l'époque romaine, le nombre de bornes macédoniennes pouvant être rattachées à la période de la monarchie reste particulièrement restreint. Ainsi, on peut citer les bornes suivantes :

[8] Voir « Améliorations logistiques », p. 212-222.
[9] Selon W. K. Pritchett, *Studies in Ancient Greek Topography III, Roads*, p. 167-170 et 177, les routes n'étaient cependant pas assez larges pour permettre le passage de deux chariots de front. Aussi suggère-t-il que les armées utilisaient avant tout des animaux pour le transport, notamment dans les régions montagneuses, plutôt que des chariots.
[10] Tite-Live, XLIV, 43, 1 : « *Perseus ad Pieriam siluam uia militari frequenti agmine equitum et regio comitatu fugit* ».

- Pella, borne trouvée en 1987 à 1,5 km au N-O du palais royal, datée du IIe siècle[11] :

  ἐκ [~] Πέλλης
  στάδιοι
  εἴκοσι.

- Kleidi (Éordée), stadiaire macédonien daté de la première moitié du IVe siècle[12] :

  ἐγ ~ Βοκερίας/στάδιοι ἑ/κατόν

- Isar-Marvinci (Amphaxitide), daté du IIe siècle[13] :

  ἐξ ἰδομενῆς/εἰς Δόβηρον /στάδιοι/εἴκοσι (face A)

  ἐγ Δο[β]ήρου/εἰς ἰδ[ο]μενὴν/ στά[δ]ιοι/ [Ε]… (face B)

- Kalabaki (Édonide), borne de marbre datée de la fin du IIIe ou du IIe siècle[14] :

  ἐκ Φιλίππων | στάδιοι τριά|κοντα (face A)

  ἐξ ἀμφιπόλ[ε]|ως στάδιοι | διακόσ[ιοι…] (face B)

- Drama, inscription datée du IVe siècle[15] :

  ΟΡΟΣ | ΤΗΣ | ΟΔΟΥ

---

[11] P. Chrysostomou, A. Panayotou, « Inscriptions de la Bottiée et de l'Almopie en Macédoine », *BCH* 117, 1993, p. 393-394.

[12] A. Rizakis, I. Touratsoglou, *Epigr. A. Maked.*, n° 109. Ch. Edson, « The location of Cellae and the Route of the Via Egnatia in Western Macedonia », *ClPh* XLVI (1951), p. 1-16, indique que la borne « semble dater du milieu du IIIe siècle, voire avant ». Voir aussi J. H. Mordtmann, « Inschriften aus Edessa », *AM* 18 (1893), p. 419. Il s'agit de l'exemple le plus ancien du recours au stade comme unité de mesure des distances en Macédoine. Le texte a, par la suite, fait l'objet de plusieurs commentaires : A. Struck, « Die makedonischen Seen », *Globus* 83 (1903), p. 217 ; M. Hasluck, « The Archaeological History of Lake Ostrovo in West Macedonia », *Geographical Journal* 88 (1938), p. 454-455 ; Ph. Petsas, « Βοκέριος καὶ Βοκερία », *AAA* 4 (1971), p. 115-117 ; J. et L. Robert, *BullEpigr* (1971), p. 392 ; N. G. L. Hammond, *Macedonia*, p. 51-52 et 56-57 ; J. P. Adams, « Pliny and the Via Egnatia » dans W. L. Adams et E. N. Borza, *Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage* », 1982, p. 276-278 et L. Gounaropoulou – M. B. Hatzopoulos, *op. cit.* , p. 22-23.

[13] P. Chrysostomou, A. Panayotou, *op. cit*, p. 394 et note 115. L'éditrice V. Sokolovska, *ArchJug* 22-23 [1982-1983], p. 81-87 ; *ead., Isar-Marvinci and the Vardar Valley in Ancient Times* [1986], *Supplement*, p. 139-142 [168-170 du résumé anglais], pl. 88, date l'inscription de la fin du IIIe ou du début du IIe siècle av. J.-C, ce qui ne correspond pas à la forme des lettres, propre au IIe siècle. Voir également F. Papazoglou, *Villes*, p. 179 et note 35 pour une interprétation du texte épigraphique.

[14] Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « À propos des voies de communication de Macédoine », *Recherches récentes sur le monde hellénistique*, Actes du colloque en l'honneur de Pierre Ducrey, p. 59. La forme des lettres ressemble à celles de l'inscription de Philippe V provenant du Pangée, *cf.* P. Collart, *Philippes*, pl. XXVII, 1 et M. B. Hatzopoulos, *Institutions* II, n° 18 et pl. XXII ; mais peut également être associée au règne de Persée : Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Politarchs in a new inscription from Amphipolis », in *Ancient Macedonian Studies in Honour of Charles F. Edson*, Thessalonique, 1981, p. 229-241 et M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, n° 29, pl. XXIX.

[15] *BCH* 17 (1893), p. 633. Voir également L. Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, p. 143 et N. I. Giannopoulos, *Ἑλληνικαὶ καὶ ῥωμαικαι ἐπιγραφαὶ ἐν Δράμά, Νεολόγου Ἑβδομαδιαία* A, 30 (17.5, 1892), p. 475-476. Une inscription identique est signalée en 1933 par P. Collart, *BCH* 57 (1933), p. 363-365, qui suppose qu'il s'agit de la même pierre que celle découverte à Drama, mais qui aurait été déplacée. Voir également P. Adams, « Polybius, Pliny and the *Via Egnatia » dans W. L. Adams et E. N. Borza (eds.), Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage, 1982, p. 272-275.*

1. Archélaos, bâtisseur de routes et de forteresses

Si on en croit Thucydide, « Archélaos, fils de Perdiccas, quand il devint roi, fit bâtir les forteresses actuellement existantes, traça des routes en ligne droite et prit toutes les mesures concernant la guerre relatives à la cavalerie et à l'infanterie lourde »[16]. Dans le texte grec, le verbe *τέμνω*, dont est issue la forme *ἔτεμε*, signifie en premier lieu « couper » avant de désigner l'action d' « ouvrir » une route. Il semble donc s'agir de routes nouvelles qui n'existaient pas auparavant et qui ont été « coupées » ou « ouvertes » à travers le territoire. Y. Pikoulas, après avoir mené une vaste étude du réseau routier du Péloponnèse, est d'avis que l'implantation des routes grecques était avant tout liée à des nécessités stratégiques, afin de permettre aux troupes de se déplacer plus rapidement ou bien de relier des ensembles fortifiés appartenant à une cité[17]. C'est précisément cette intention que N. G. L. Hammond prête à Archélaos : les routes construites par le souverain bâtisseur de routes et de forteresses sont des voies nouvelles, non pas destinées à relier entre eux le plus grand nombre de centres urbains, mais au contraire à être les plus directes possibles afin de faciliter les mouvements de troupes et d'en accroître la rapidité[18]. Cette volonté d'Archélaos est sans aucun doute révélatrice d'un désir de rompre avec les difficultés rencontrées par la Macédoine sous le règne de son père, Perdiccas II. Ce dernier, contraint de partager les possessions royales avec ses frères, avait en effet dû subir les affres de l'invasion de Sitalcès en 429. Le royaume, alors partagé, ne disposait à ce moment que d'un nombre limité de places fortes[19], rendant ainsi l'expédition thrace particulièrement aisée. À n'en pas douter, Archélaos ne souhaitait pas renouveler la situation vécue par son père, ce qui l'engagea dans la voie de la réforme militaire et d'une politique défensive de grande envergure grâce à la création de routes et de forteresses destinées à un contrôle efficace du territoire macédonien. Si le texte de Thucydide ne donne pas de précisions sur les routes tracées par Archélaos ni sur l'emplacement des forteresses érigées sous son règne, il est cependant possible de proposer quelques hypothèses au regard des sources littéraires[20].

Grâce au témoignage de Thucydide, l'itinéraire emprunté par l'armée du prince odryse est parfaitement connu :

« *Quand ses troupes furent prêtes, il se mit en marche en direction de la Macédoine. Il traversa d'abord son territoire, puis franchit le Cercinè, montagne déserte qui sert de frontière aux Sintes et*

[16] Thucydide II, 100 : « Ἀρχέλαος ὁ Περδίκκου υἱὸς βασιλεὺς γενόμενος τὰ νῦν ὄντα ἐν τῇ χώρᾳ ᾠκοδόμησε καὶ ὁδοὺς εὐθείας ἔτεμε καὶ τἆλλα διεκόσμησε τά {τε} κατὰ τὸν πόλεμον ἵπποις καὶ ὅπλοις καὶ τῇ ἄλλῃ παρασκευῇ κρείσσονι ἢ ξύμπαντες οἱ ἄλλοι βασιλῆς ὀκτὼ οἱ πρὸ αὐτοῦ γενόμενοι ».
[17] Y. Pikoulas, « The Road-Network of Arkadia », in Th. H. Nielsen, J. Roy ed., *Defining Ancient Arkadia, Acts of the Copenhagen Polis Centre* 6, Copenhague, 1999, p. 248-319.
[18] N. G. L. Hammond, *op. cit.*, II, p. 140.
[19] Thucydide, II, 100.
[20] En plus de la rareté des documents épigraphiques liés aux voies de communication macédoniennes, aucune inscription ne prouve de façon certaine l'existence de routes marquées de bornes pour le règne d'Archélaos, la plus ancienne remontant au IVe siècle, dans la région de Drama dont le territoire n'a intéressé les rois macédoniens qu'à partir de Philippe II.

aux Péoniens. Pour la passer, il emprunta la route qu'il avait fait construire lui-même en abattant la forêt, lors de son expédition contre les Péoniens. Venant du pays des Odryses, il avait, en franchissant la montagne, à sa droite les Péoniens, à sa gauche les Sintes et les Maides. Ses troupes arrivèrent ensuite à Dobéros de Péonie. […][21]. *L'armée des Thraces venant de Dobéros envahit d'abord l'ancien royaume de Philippos, prit de force Idoménè ; Gortynia et Atalante et quelques autres places se soumirent par amitié pour Amyntas, fils de Philippos, qui était aux côtés de Sitalcès. Elle assiégea Europos, mais ne put s'en emparer. Puis elle s'avança à travers la partie de la Macédoine située à la gauche de Pella et de Kyrrhos. Elle ne pénétra pas plus avant, jusqu'à la Bottiée et la Piérie, mais ravagea la Mygdonie, la Crestonie et Anthémonte*[22] ».

L'itinéraire suivi par Sitalcès ne pose aucun problème majeur : parti de son royaume, il longe très probablement le cours supérieur du Strymon en direction du Sud, où il atteint le territoire de Dobéros, après avoir franchi le Kerkinè (le mont Maleš actuel). L'armée thrace stationne donc alors très certainement dans la vallée de la Strumica (*cf. infra*), où devrait se trouver Dobéros. À partir de ce point, le reste de l'itinéraire suit très simplement le cours de l'Axios, menant l'armée thrace à travers les terres d'Amphaxitide, à Idoménè, Gortynia, Europos et Atalante puis dans les terres de Macédoine orientale.

Il convient ici de s'interroger sur le passage de Thucydide, et plus particulièrement sur la raison pour laquelle il parle précisément des travaux militaires menés par Archélaos à cet endroit-ci du texte. Certes, les événements qu'il relate se prêtent parfaitement à ce genre de précisions, puisqu'il apparaît que la région traversée par Sitalcès en 429 manquait cruellement de fortifications et de moyens de défense. Mais peut-être faut-il y voir également une réalité plus concrète, celle d'une prise de conscience par le souverain macédonien de la nécessité de fortifier son territoire, et notamment dans les régions les plus sujettes aux invasions, là où les éventuels envahisseurs parviennent à pénétrer en Macédoine. Dès lors, il faudrait voir dans le passage de Thucydide une information essentielle sur la politique défensive d'Archélaos : l'Amphaxitide serait au cœur des réformes militaires du souverain macédonien, et aurait bénéficié d'importants travaux de fortification. La région jouit en tout cas d'un statut important dès le règne de Philippe II en tant que district macédonien chargé du recrutement des troupes[23]. Au cours du règne de Philippe V, la région obtient le droit de battre monnaie[24]. Enfin, l'Amphaxitide désigne, après l'effondrement de la puissance macédonienne, la seconde *meris*, ce qui prouve définitivement son statut de région stratégique et particulièrement importante. Qu'Archélaos ait décidé de déplacer l'ancienne capitale macédonienne à Pella ne se justifie pas uniquement par la nécessité de placer la capitale du royaume au centre des terres réunifiées : en tant que centre politique et administratif, siège du pouvoir royal, la cité devait aussi être parfaitement protégée. Or, les quelques

[21] Thucydide, II, 98.
[22] Thucydide, II, 100.
[23] M. B. Hatzopoulos, *Institutions* p. 231 sqq. et 453-454.
[24] H. Gaebler, *Antike Münzen* III, s.v. Amphaxitis, p. 3 sqq. et 30.

cités existant en 429 n'étaient guère suffisantes, comme le prouve l'invasion de Sitalcès. Aussi, d'autres fortifications ont nécessairement été érigées le long de l'Axios afin de renforcer le contrôle sur la région et protéger la capitale. Il est cependant particulièrement délicat de déterminer avec précision les places fortes bâties à ce moment par Archélaos. A. Kéramopoullos avait tenté d'en identifier quelques-unes[25]. N. G. L. Hammond, suivant N. Petrovič, considère la forteresse de Demir Kapija comme étant l'une d'elles[26].

F. Papazoglou, reprenant l'hypothèse de H. Kiepert[27], supposait que le Kerkinè, montagne traversée par Sitalcès avant de rejoindre Dobéros, n'était pas l'Orbélos (Belès) comme beaucoup le pensaient jusqu'alors[28], mais le mont Maleš, qui sépare la Péonie de la Thrace selon un axe Nord-Sud, ce qui correspond davantage à la description que donne Thucydide de la région. L'interprétation de F. Papazoglou trouve également appui dans les nombreuses découvertes archéologiques réalisées dans les environs. Les *Tabula Imperii Romani* mentionnent en effet plusieurs places fortes au centre de la montagne, précisément là où passe encore aujourd'hui la route moderne[29]. Si certains sites demeurent des forteresses byzantines, elles n'en prouvent pas moins qu'il y avait là un point de passage important, existant sans doute depuis l'Antiquité et nécessitant la mise en place d'éléments défensifs. D'autres sites fortifiés ont également été mis au jour dans la vallée de la Strumica, là où débouche la route traversant le Maleš. Cette région pourrait donc abriter l'antique site de Dobéros, où l'armée thrace s'était réunie. En effet, selon le texte de Strabon[30], en partant d'Héraclée Sintique et on se rendant vers le Nord, en direction des « gorges du Strymon », le voyageur a à sa droite les Thraces et à sa gauche le territoire de Dobéros. Héraclée Sintique a récemment été identifiée à Muletarovo-Rupite[31], sur le cours supérieur du Strymon, au Nord de l'Orbélos. Cette identification prouve bien que cette montagne ne peut pas être assimilée au Kerkinè, car alors on ne comprendrait pas pourquoi Sitalcès l'aurait traversée en direction du Sud pour se rendre à Dobéros qui se trouvait de toute évidence au Nord de la montagne[32]. Il est cependant fort dommage que l'inscription de Marvinci mentionnée précédemment n'ait pas conservé la distance entre la borne et la cité antique, sans quoi son identification s'en serait trouvée grandement facilitée. Pourtant, des restes d'une importante agglomération ont été découverts dans les environs du village de Bansko, sur le flanc septentrional de

[25] *AE* 1932, p. 97 sqq. et 111.
[26] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 146.
[27] H. Kiepert, *FOA* XVII.
[28] M. Döll, *Studien zur Geographie des alten Makedoniens*, p. 51, quant à lui, identifiait le Kerkinè à l'Est du Strymon, et l'assimilait au mont Pirin.
[29] *TIR* K-34, s.v. Budinarci : sont mentionnés les vestiges d'une forte muraille, avec une acropole séparée du reste de la forteresse par des remparts : il s'agit d'un établissement romain superposé à des restes préromains. S.v. Berovo : sur un haut sommet à 5 km à l'Est de la ville, une forte muraille, avec des tours et des portes, constitue une puissante forteresse protégeant des établissements miniers. Voir également, *TIR* K-34, s.v. Pehcevo, Ratevo, Laki et, dans la vallée de la Strumica, Drvoš, Petralinci, Sušica, Vodoča et Kosturino.
[30] Strabon, frag. 36 E.
[31] Voir la notice archéologique se rapportant à Héraclée Sintique, p. 413-414, et bibliographie de la découverte.
[32] Plusieurs villages modernes situés dans la vallée de la Strumica ont un toponyme particulièrement proche de celui de Dobéros : « Dobroshinci » et « Dobrejci ».

l'Orbélos, où un grand nombre de monnaies a été mis au jour, allant de Philippe II à Constantin[33]. Il est également à noter que, depuis la vallée de la Strumica jusqu'à Idoménè, il existe un passage de montagne qui coupe l'Orbélos sur sa partie occidentale et qui est toujours utilisé de nos jours par la route moderne, à l'intérieur duquel des traces de fortifications ont été découvertes[34].

Compte tenu des différents éléments défensifs découverts çà et là à travers le Maleš et l'Orbélos, il est hors de doute que plusieurs voies de communication existaient alors dans ces reliefs. La présence de fortifications prouve de façon tout à fait certaine que la région se trouvait à proximité d'une frontière ou tout du moins le long d'un axe de communication majeur qu'il importait de défendre. La région, située à l'extrémité septentrionale du royaume, permettait de relier entre eux plusieurs territoires du monde grec. Depuis Idoménè, il était en effet possible de rejoindre la Macédoine par le Sud et la Péonie par le Nord-Est, en longeant le cours de l'Axios ou en empruntant la vallée de la Strumica. Celle-ci communiquait aisément avec la Thrace via le Maleš ou la Sintique en suivant le cours supérieur du Strymon. Enfin, depuis Héraclée Sintique, en suivant le Strymon, il était possible de traverser l'Odomantique et de rejoindre le territoire d'Amphipolis. En somme, les menaces d'invasion se trouvaient considérablement accrues si la région n'était pas fermement tenue.

Cet itinéraire présente donc un double intérêt. En premier lieu, le passage de Thucydide indique l'existence d'une voie de communication stratégiquement et militairement importante, mais surtout, l'itinéraire fournit de précieuses indications sur le contrôle territorial exercé par les souverains macédoniens sur les points de passage qui fragilisent la sécurité du territoire national, et sur la manière dont ils ont été renforcés. Au moment de l'invasion de Sitalcès, seules les terres situées le long et à l'Est de l'Axios étaient sous domination macédonienne. L'Axios, connu comme étant l'itinéraire principal suivi par quiconque souhaite se rendre en Macédoine depuis les terres situées plus au Nord, était donc protégé par quelques places fortes : Idoménè, Gortynia, Europos, Atalante, et quelques autres pour lesquelles les renseignements manquent cruellement.

Pour N. G. L. Hammond, Archélaos aurait également été le créateur d'autres routes macédoniennes, l'une correspondant vraisemblablement à la voie militaire empruntée par Persée après sa défaite à Pydna en 168, une autre allant en Élimiotide *via* Béroia, une troisième en direction de l'Éordée, *via* Edessa, et enfin une quatrième, plus importante, longeant le cours de l'Axios et passant par Demir Kapija, à l'extrémité septentrionale de l'Amphaxitide[35]. Que peut-on en dire ? À propos de la route de l'Axios, l'interprétation des éléments archéologiques laisse en effet penser qu'elle date de la fin du Ve siècle. La forteresse de Demir Kapija, située au sommet d'une colline qui domine totalement le cours de l'Axios et au pied de laquelle passe la route moderne, devait dater, selon N. Petrovič, de cette période: cette estimation se fonde sur une comparaison faite avec d'autres éléments de fortification

[33] *TIR* K-34, s.v. Bansko.
[34] *TIR* K-34, s.v. Kosturino : présence d'une enceinte et d'une petite acropole fortifiée d'une tour sur un plateau sommital, sans plus de précisions.
[35] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 140.

datant de la même période, les sites de Lissus et Medun sur la côte adriatique[36]. En parallèle, la route antique, qui passait jadis au pied de la colline, avait été décrite à la fin du XIXe siècle par H. F. Tozer, qui notait que la roche avait été creusée pour permettre l'installation d'une route, supportée par endroits par des éléments de maçonnerie[37]. Or, d'après H. F. Tozer, la route semble davantage dater de l'époque romaine, bien qu'il concède néanmoins une possible datation plus ancienne pouvant remonter à Archélaos. Mais cette idée ne s'appuie cependant sur aucun élément concret, sinon l'envie de faire coïncider le matériel archéologique avec le texte de Thucydide ayant trait aux routes bâties par Archélaos. Aussi, attribuer la construction de cette route au souverain macédonien doit se limiter à de simples conjectures. Pourtant, la tentation est grande de vouloir faire de Demir Kapija une forteresse macédonienne bâtie par Archélaos. L'Axios, véritable voie de communication naturelle, est contrôlé par plusieurs défilés, eux-mêmes renforcés par plusieurs cités fortifiées connues dès 429 et mentionnées par Thucydide. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que le dernier défilé, situé à la limite septentrionale du territoire, ait également bénéficié de travaux de fortifications à une époque précoce, dès le règne d'Archélaos. Aussi, s'il est certain qu'une route antique traversait jadis le défilé de Demir Kapija, passage obligé entre la Péonie et la Macédoine, il est impossible d'affirmer avec certitude que l'endroit ait effectivement été tenu dès la fin du Ve siècle, les premiers éléments concrets ne confirmant une installation macédonienne qu'à partir du règne d'Amyntas III.

Concernant la voie militaire ou voie royale mentionnée par Tite-Live et reliant Aigéai à Pella par la forêt de Piérie, il est cette fois hors de doute que l'itinéraire existait déjà au cours du Ve siècle, comme le prouve notamment un passage de Thucydide à propos des mouvements des troupes athéniennes en 432[38] qui indique que les Athéniens, ayant débarqué à Pydna, essayent de l'assiéger, mais sont contraints d'abandonner le siège face à une menace macédonienne sur Potidée. Pour s'y rendre, ils marchent de Pydna à Aigéai, où ils rencontrent Perdiccas, passent ensuite par Béroia et Strepsa, qu'ils tentent de ravir également. Cette manœuvre, étrange au premier abord, prend tout son sens lorsque l'on prend en considération l'importance du lac Loudias au Ve siècle (voir *infra*). Selon toute vraisemblance, il s'agit également du même itinéraire suivi par la procession des Théorodoques de Delphes au IIe siècle[39]. À l'époque d'Archélaos, la profondeur du lac ainsi que son étendue rendaient impossible toute tentative de traverser la plaine comme le fait la route moderne de Béroia à Pella : une

[36] N. Petrović, « Demir Kapija, découvertes architecturales dans le secteur de Manastir », *Starinar* XII (1961), p. 217-227 et Hammond, *op. cit.*, p. 146, note 1, qui arrive à la même conclusion grâce à une comparaison avec des fortifications situées en Épire. Voir également N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 174.
[37] H. F. Tozer, *Researches in the highlands of Turkey; including visits to mounts Ida, Athos, Olympus, and Pelion, to the Mirdite Albanians, and other remote tribes*, 1869, vol. I, p. 379 sqq.
[38] Thucydide I, 61.
[39] Voir *infra* et Ch. Edson, « Strepsa », p. 173-175. Le catalogue des donations d'Argos (*IG* IV, 617), semble également suivre un ordre géographique : après le nom de Gonnoi, on peut reconnaître la fin du nom d'Aigéai, suivi sans doute de celui de Béroia, enfin de ceux d'Edessa, Allanté et Europos, *cf.* Hatzopoulos-Loukopoulou, *Topography*, p. 47.

telle manœuvre ne sera possible que plus tard, au cours de l'époque hellénistique[40].

Enfin, sur les routes mentionnées par N. G. L. Hammond menant en Haute-Macédoine par le cours de l'Haliacmon depuis Béroia jusqu'en Élimiotide et d'Edessa vers l'Éordée, aucun élément concret ne permet de les rattacher à Archélaos, quoique leur existence ne puisse pas être remise en question et cela même pour les époques les plus reculées, y compris le Ve siècle. C'est en tout cas ce que laissent supposer les quelques rares fortifications de montagne présentes à proximité des points de passage mentionnées par N. G. L. Hammond, qu'il s'agisse du site de Rizomata le long de l'Haliacmon ou bien d'autres places découvertes en Éordée. Selon Thucydide[41], Thémistocle, exilé d'Athènes, demande l'asile au roi molosse Admète, qui lui enjoint de se rendre auprès de Xerxès. Pour ce faire, Thémistocle, accompagné de guides, marche sans risque d'Épire à Pydna. Il était donc possible de traverser le Nord de la Grèce d'Ouest en Est, vraisemblablement à travers le Pinde entre la Tymphée et l'Hestiaeotide en Thessalie, puis à travers l'Élimiotide ou l'Éordée, d'où l'exilé athénien a pu rejoindre le port de Pydna en suivant, dans un sens ou dans l'autre, la voie royale mentionnée par Tite-Live.

Conjugué aux sources littéraires, le matériel archéologique permet d'appréhender avec plus de facilité les divers itinéraires macédoniens existant à l'aube de l'époque classique. Certes, les éléments concrets restent particulièrement rares, obligeant l'historien à se contenter d'hypothèses. Pourtant, il est assuré qu'Archélaos a su insuffler à son royaume une première vague de travaux de voirie, nécessaires à un contrôle territorial efficace. Ces routes, couvrant l'intégralité du territoire macédonien, coïncident parfaitement avec l'extension du royaume telle qu'elle apparaît sous le règne d'Archélaos. La nouvelle capitale, Pella, trouve ainsi toute sa place au cœur d'un territoire parfaitement maîtrisé, dont chaque extrémité peut être ralliée par un important réseau de voies de communication, réduisant considérablement les distances entre les anciennes et les nouvelles possessions royales et permettant à l'armée, récemment réformée par le souverain bâtisseur de routes et de forteresses, de se déplacer rapidement et efficacement à travers le territoire. Plusieurs nœuds de communication apparaissent ainsi de façon très nette, le principal étant évidemment Pella, qui faisait la jonction entre le tracé Nord-Sud et le tracé Ouest-Est. Au Nord, la cité d'Idoménè marquait l'intersection entre les itinéraires en direction de Thrace à l'Est et de Péonie à l'Ouest. La cité d'Aigéai, ancienne capitale du royaume, devait également être particulièrement bien desservie, permettant de relier entre elles la route longeant la côte de Piérie et celle menant dans la région d'Élimiotide en Haute-Macédoine en suivant le cours de l'Haliacmon. Ce premier réseau routier, déjà mûrement réfléchi, sera progressivement amélioré et prolongé à mesure de l'expansion territoriale, notamment sous le règne de Philippe II.

[40] *Cf. infra* et le chapitre « Chapitre I Géographie du territoire macédonien ».
[41] Thucydide I, 136-137. Voir aussi Diodore XI, 56, 3, Plutarque, *Thémistocle*, 25.

2. Amélioration et prolongements des itinéraires macédoniens sous Philippe II

À mesure que le royaume macédonien s'agrandit, les voies de communications se prolongent et leur existence se voit davantage confirmée par l'archéologie. Dans bon nombre de cas, il ne s'agit le plus souvent que d'extensions d'un réseau plus ancien, motivées par la nécessité de maintenir un parfait contrôle du territoire en facilitant la mobilité des troupes. Philippe II, sous le règne de qui s'est opérée la majeure partie de l'expansion macédonienne, a sans conteste joué un rôle majeur dans la politique routière du royaume. C'est en tout cas ce que confirment les bornes retrouvées ça et là au sein du territoire et datant du IVe siècle.

La première borne dont la datation correspond au règne de Philippe II est celle de Kleidi, en Éordée. L'inscription, plusieurs fois commentée (voir *supra*), indique une distance de 100 stades depuis Bokéria, localité dont l'emplacement demeure incertain. M. Hasluck suggère de placer la cité à proximité du village moderne de Faraggi[42], où des restes de murailles avaient été signalés par N. Pappadakis[43]. Cette interprétation se fonde sur un rapprochement entre les noms de *Bokéria* et *Begorritis* attesté chez Tite-Live[44] et identifié au lac Ostrovo. N. G. L. Hammond[45], suivant les conclusions de M. Hasluck, en a déduit que l'emplacement de Bokéria devait se trouver au centre du lac. Pourtant, deux éléments au moins rendent impossible ce type d'interprétation. Ch. Edson avait indiqué, à juste titre d'ailleurs, que le mot *Begorritis* n'est attesté que chez Tite-Live, rendant son interprétation difficile[46]. Certes, le texte de Tite-Live ne laisse que peu de possibilités pour l'identification du lac *Begorritis*, et il semble ne pouvoir s'agir que du lac d'Ostrovo[47], mais le lien entre Bokéria et Begorritis est trop conjectural pour que l'on puisse affirmer que la borne indiquait la direction du lac. Dans ces conditions, Bokéria pourrait tout aussi bien se trouver en Lyncestide, de l'autre côté du défilé où la borne a été découverte. Pourtant, une autre difficulté concerne précisément le lieu de mise au jour de l'inscription. En effet, rien n'indique qu'elle ait été trouvée *in situ*. Or, toutes les tentatives de localisation de Bokéria partent cette supposition, au seul motif que le défilé de Kirli Derven est une voie de communication importante attestée déjà sous l'indépendance macédonienne[48]. Pourtant, il serait plus raisonnable de conclure que la borne a été déplacée de son emplacement initial :

---

[42] M. Hasluck, « A Historical Sketch of the Fluctuations of Lake Ostrovo in West Macedonia », *Geographical Journal* 87 (1937), p. 338-347 et « The Archaeological History of Lake Ostrovo in West Macedonia », *ibid.* 88 (1936), p. 448-456

[43] N. Pappadakis, *Ἀθηνᾶ* 25 (1913), p. 435 (voir également Ph. Petsas, « Χρονικὰ ἀρχαιολογικά 1951-1965 », *Makedonika* 7 (1966-67), n. 245 et *BCH* 1960, p. 767)

[44] Tite-Live, XLII, 53, 5 : « *Profectus inde toto exercitu, Eordaeam petens, ad Begorritim, quem vocant, lacum positis castris, postero die in Elimean ad Haliacmona fluvium processit* ».

[45] N. G. L. Hammond, *Macedonia* p. 57 et carte p. 50.

[46] Ch. Edson, « The location of Cellae and the Route of the Via Egnatia in Western Macedonia », *ClPh* 46 (1951), p. 14 *sqq*.

[47] Persée, quittant vraisemblablement Pella, se rend en Éordée afin de se rendre en direction du Sud (il passe par l'Élimiotide, puis la Tripolis de Perrhébie, *via* « une gorge étroite » à travers les monts Cambouniens, qui doit être le défilé de Servia menant à Doliché). En arrivant en Éordée, le premier lac qu'il rencontre est l'Ostrovo qui, s'il le longe en direction du Sud, le mène directement en Élimiotide par un itinéraire secondaire.

[48] Polybe, XVIII, 23, 3 et Thucydide, IV, 83, 2 et IV, 128.

à l'instar des panneaux indicateurs modernes qui montrent la direction à suivre, la borne devait confirmer aux voyageurs qu'ils étaient sur la bonne route. Or, quel aurait été l'intérêt d'une telle information au beau milieu d'un défilé qui, de toute évidence, constituait le seul point de passage possible ? La borne devait donc se trouver en premier lieu d'un côté ou de l'autre du défilé, en Lyncestide ou en Éordée. Seule la découverte d'éléments nouveaux permettant de préciser l'emplacement initial de la borne ou celui de la cité pourra apporter une réponse définitive à ces interrogations.

Néanmoins, la borne de Kleidi, quel qu'ait été son emplacement originel, prouve de façon certaine qu'il existait, aux abords du défilé de Kirli Derven une route antique, utilisée dès le IVe siècle, sinon avant[49]. Comme le signalait F. Papazoglou, l'Éordée « était traversée par deux grandes voies de communication. Une vieille route menait de la marche septentrionale du royaume, d'un côté vers la Thessalie en passant par l'Élimiotide, de l'autre vers l'Épire, en passant par la Tymphée. La voie romaine *Egnatia*, venant de la Lyncestide entrait en Éordée par le défilé de Kirli-Derven et se dirigeait par la région des lacs vers Edessa et Thessalonique. Aussi, la plupart des renseignements que nous ayons sur l'Éordée et ses villes ont-ils, d'une façon ou d'une autre, trait à ces routes »[50]. Aussi, au-delà de la seule *via Egnatia* qui traversait le pays d'Ouest en Est, le territoire éordéen apparaît lui-même comme un vaste carrefour macédonien, à l'intérieur duquel les routes semblent s'être largement multipliées[51]. Ces routes, à l'exception de la *via* Egnatia, ne sont connues d'aucune source littéraire ou épigraphique, mais peuvent être déduites de l'implantation de fortifications, particulièrement nombreuses aux abords des frontières macédoniennes. Dès 1962, les « Chroniques des fouilles » du *BCH* mentionnent la découverte de restes de murs d'enceinte ainsi que de tessons dont les plus anciens datent du IVe siècle[52]. À proximité, une acropole préhistorique, restée en usage jusqu'à la période royale, a également été mise au jour, ainsi que d'autres bâtiments datés de la fin du IVe siècle au début du IIIe siècle[53]. Par ailleurs, le « *Grevena Project* », mis en place à l'initiative de N. Wilkie au cours des années 1990 a permis la découverte d'un grande nombre de sites, fortifiés ou non, datant entre autres des périodes classique et hellénistique[54]. Ainsi, le nome de Grévena regroupe près de 90 sites classiques et hellénistiques situés à proximité de villages de montagne, dont certains présentent des

[49] Contraint à quitter la Lyncestide, Brasidas parvient à occuper une colline jusque-là tenue par ses ennemis pour lui couper la route à travers le défilé (Thucydide, IV, 128). Le défilé en question est évidemment celui de Kirli Derven, prouvant bien qu'il s'agissait de la principale voie de communication reliant la Lyncestide à l'Éordée, et ce dès les temps les plus anciens. À noter d'ailleurs que ce passage s'est inscrit dans la continuité puisqu'il est à nouveau mentionné pour les opérations de Philippe V et Sulpicius Galba en 199 (voir *infra*).
[50] F. Papazoglou, *Villes*, p. 159.
[51] Voir *supra*, les remarques sur l'itinéraire emprunté par Thémistocle pour rejoindre Pydna.
[52] *BCH* 86 (1962), p. 795.
[53] *BCH* 85 (1961), p. 773 et *BCH* 2004-2005, p. 1475.
[54] *BCH* 114 (1990), p. 783. Les découvertes réalisées sur place s'échelonnent de la période paléolithique à la période ottomane, et regroupent un ensemble de plus de 267 sites. Voir N. C. Wilkie, « The Grevena Project », *Ancient Macedonia* V, 1993, p. 1747-1755 ; N. C. Wilkie, J. Rosser, M. E. Savina et R. B. Doyle, « The Grevena Project, 1988-1989 », *American Journal of Archaeology* 94-2 (1990), p. 309 et N. C. Wilkie et M. E. Savina, *Notes, lists and maps of the archaeological sites recorded during a surface survey of the nomos of Grevena, Greece*, 1992.

traces de fortifications[55]. Parmi ces sites fortifiés, un grand nombre occupe les rives de l'Haliacmon. À partir du début du règne de Philippe II, la défense du territoire se tourne peu à peu vers le Sud-Ouest, comme le montre l'implantation de ces sites fortifiés commandant des passages stratégiques vers l'Épire et la Thessalie, non loin de la région des Météores.

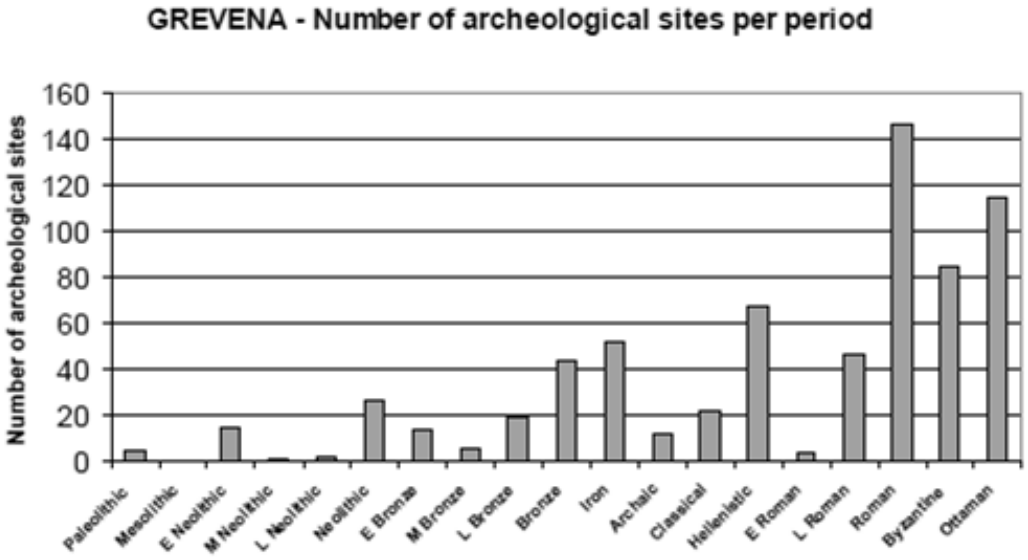

Les sites archéologiques du Nome de Grévena, d'après Wilkie et Savina (1992).

Les informations archéologiques concernant ces sites restent extrêmement fragmentaires, tant en termes de datation que de rôle stratégique et défensif. Cependant, force est de constater qu'au cours de la période d'occupation macédonienne, le nombre de sites a augmenté de façon fulgurante (illustration ci-dessus). Leur répartition coïncide à la fois avec la frontière occidentale du royaume, matérialisée par le Pinde, et avec les principaux axes de communication permettant de rallier les différentes régions de Haute-Macédoine (fig. 13). La région de Grévena se trouve à la limite territoriale de la Tymphée, dont l'appartenance ou non à la Macédoine reste une question particulièrement obscure[56]. Pourtant, si lon tient compte des différents éléments archéologiques présents dans la région, il apparaît que la Tymphée semble avoir joué un rôle plus important qu'il ne semble au premier abord. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir la quantité de sites, fortifiés ou non et datant du IVe siècle, présents aux confins occidentaux de la région. Le programme de recherche mis en place au début des années 2000 pour tenter d'établir un lien concret entre la défense territoriale et le réseau routier antique de la chaîne du Pinde était d'ailleurs parvenu à la conclusion que la région ne comptait pas moins de six voies de

[55] R. B. Doyle, *Late Quaternary erosion, deposition and soil formation near Grevena, Greece ; chronology, characteristics and causes*, Université de Tasmanie, 2005 (thèse), p. 29 et 31 *sqq.*. Il s'agit des villages de Dasohori, Deskati, Elatos, Itéa, Kali Rachi, Katakali, Kipourio, Kosmati, Mavronoros, Monachiti, Polynéri, Prosvoro, Mega Sirini et Syndendron.
[56] F. Papazoglou, *Villes*, p. 227-233.

communication, toutes liées à un réseau de fortifications érigées vraisemblablement sous Philippe II[57]. De toute évidence, le nome de Grévena occupait déjà, dès l'Antiquité, une place centrale dans les voies de communication entre l'Épire, la Thessalie et la Haute-Macédoine, expliquant ainsi parfaitement le nombre particulièrement important de sites fortifiés dans la région. Ces fortifications sont précisément datées au IVe siècle, période au cours de laquelle l'Orestide est annexée au royaume de Macédoine. Dès lors, Philippe II a compris l'importance stratégique des environs et a décidé de mener des travaux de fortification au plus vite afin de faire obstacle aux éventuelles menaces d'invasion.

Dans la haute vallée de Shkumbi en Albanie, N. G. L. Hammond indiquait dans les années 1970 la découverte d'une route antique ayant vraisemblablement précédé la *via Egnatia*[58]. Il s'agirait d'une étroite route pavée parfaitement adaptée pour la cavalerie dont l'origine remonterait au temps de Philippe II[59]. Il paraît cependant difficile de voir dans cette route une construction macédonienne que l'on pourrait attribuer au père d'Alexandre. La localisation même de la découverte au-delà des frontières macédoniennes rend invraisemblable la construction d'une voie[60]. Il serait en effet surprenant que les rois de Macédoine, qu'il s'agisse de Philippe II ou des derniers Antigonides, aient pris le parti de créer des routes en dehors de leurs possessions, et plus surprenant encore que ces routes aient eu une quelconque matérialité alors qu'aucune autre route pavée n'est attestée au cœur du royaume avant la fameuse *via* Egnatia. Notons également que, compte-tenu du caractère hautement stratégique que peut revêtir la construction d'une route, il est impensable qu'une telle mesure ait été tolérée par les voisins des rois de Macédoine.

De l'autre côté du royaume, au-delà du Strymon, l'expansion macédonienne est également marquée par la création de routes. Ainsi, la borne portant l'inscription *ὅρος τῆς ὁδού* semble dater du IVe siècle

---

[57] *AEMΘ* 18 (2004), p. 641-647.

[58] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 673 n° 4 et « The *Western* Part of the *Via Egnatia* », *JRS* 64, 1974, p. 192.

[59] *Idem*, « (…) it was a narrow paved way, suitable for cavalry, and its original construction may go back to the time of Philip ». Les archéologues albanais ont également trouvé dans la région les traces de stations romaines. *Cf.* N. Ceka, « Fortifications de la Basse Antiquité à proximité de la via Egnatia », *Monumentet* 7-8, 1974, p. 71-89. Par ailleurs, des restes de ponts de l'époque hellénistique ont également été signalés dans la vallée du Shkumbi : N. G. L. Hammond, *Epirus*, 1967, p. 235-236.

[60] Th. Desdevises-du-Dézert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, p. 231, affirme la chose suivante : « Corragus, Gerunium, Orgessus (…) Ces trois places sont bien dans le pays des Dassarètes, mais nous pensons que les rois de Macédoine, maîtres de l'Orestide, se sont tracé le long du cours supérieur de l'Apsus, dans le pays appelé par les anciens Phoebatide, une sorte de voie militaire conduisant directement à la mer Adriatique ». Mais cette affirmation, qui suppose que les rois macédoniens sont parvenus à tenir les terres au-delà du Pinde, va à l'encontre de Strabon VII, C 323, qui fixe la limite entre Illyrie et Macédoine au lieu-dit Pylon. F. Papazoglou, *Villes*, p. 74 : « La frontière entre les Illyriens et les Macédoniens ne nous est connue que sur un point précis qui demeura, à ce qu'il semble, immuable depuis Philippe II jusqu'à la fin de l'Antiquité. Selon Strabon (ou mieux, selon sa source Polybe), le lieu Pylon entre Lychnidos et Héraclée séparait sur la *via Egnatia* l'Illyrie de la Macédoine » et *idem*, note 8 : « L'opinion selon laquelle la Dassarétide et Lychnidos auraient fait partie de la Macédoine n'est pas rare chez les historiens modernes. Elle ne trouve pas pourtant appui dans les sources ». Desdevises-du-Dézert est malgré tout suivi par N. G. L. Hammond, « The Western Frontier of Macedonia in the Reign of Philip II », *Ancient Macedonia Studies in Honor of Charles F. Edson*, 1981, p. 213-214 et M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 95-104.

selon l'estimation de L. Robert. La pierre avait été initialement découverte par L. Heuzey en 1861 dans une maison de Drama[61] avant d'être déplacée jusqu'au lieu de sa redécouverte en 1933 dans la région de Philippes[62]. Les informations contenues sur la borne n'apportent pas d'éclairage concret sur les réseaux routiers macédoniens de la région. Toujours selon L. Robert, l'inscription devait marquer le point de départ d'une voie de communication[63] ou plus exactement, si on s'en réfère au sens du mot « *ὅρος* », sa fin. Cependant, et compte tenu des déplacements supposés de la borne au cours des dernières décennies, il est particulièrement difficile de déterminer son emplacement originel. Enfin, le texte ne présente pas davantage d'indications sur une quelconque destination ou une quelconque distance jusqu'à un point précis. Concrètement, la seule information que l'on puisse tirer de ce document épigraphique est l'existence d'une route dans la région comprise entre Drama et Philippes, bien que l'on ne puisse pas en préciser le tracé. Compte tenu du premier lieu de mise au jour de la borne, à Drama, et compte tenu également du texte même de l'inscription, qui semble indiquer la fin de la route, je serai enclin à penser qu'elle devait avoir été installée originellement à proximité du lieu où elle a été trouvée par L. Heuzey. La région de Drama, au Nord du Pangée, semble être restée en marge des activités militaires macédoniennes. Le seul site antique à avoir été mis au jour dans les environs est la ville d'Hadrianoupolis, localisée près du village moderne d'Adriani[64], à l'Est de Drama. Dans ces conditions, la borne de Drama ne devait marquer que la fin d'un tracé secondaire qui reliait vraisemblablement cette partie de la région au territoire de Philippes en rejoignant un itinéraire principal qui allait d'Amphipolis à Philippes (voir *infra*). Les sources littéraires et épigraphiques ont d'ailleurs largement contribué à l'idée selon laquelle l'itinéraire immanquablement suivi par les troupes franchissant le Nestos – dans un sens comme dans l'autre – passait par le golfe de Kavala et l'embouchure du Nestos, comme l'a fait la *via Egnatia* à l'époque romaine et comme c'est encore le cas de nos jours. Pourtant, au regard d'éléments archéologiques, il apparaît assez clairement que cette voie dite « principale » n'était pas la seule possibilité envisageable et qu'un second itinéraire permettait de rejoindre la région de Xanthi. Ce sont une fois encore les forteresses, dont on ignore trop souvent que la présence est généralement synonyme de voie de communication, qui nous renseignent ici. Dans son article sur les voies de communication macédoniennes, C. Koukouli-Chrysanthaki mentionne en effet que l'itinéraire Amphipolis-Philippes se poursuit vers la Thrace et que plusieurs

[61] L. Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, p. 143, n° 73.
[62] *BCH* 57 (1933), p. 364.
[63] *Ibid.*, p. 365. Cette conclusion se voit confirmer par d'autres inscriptions présentant un texte similaire, notamment à Kos (W. R. Paton et E. L. Hicks, *Inscriptions of Cos*, n° 154 « ὅρος ὀδού » ; *IG*, IX 2, 1029 et 1093 : « Ἑλλανκράτης σειτοταμιεύσας ὁδῷ ἑκατομπέδω τέρμωνα » ; Μουσεῖον de Smyrne, V, 1885, p. 25 : « Σημεῖα ὁδοῦ » ; *IG*, I², 877 : « [ho]δὸ hó[ρ]ος » ; *ibid.* 878 : « hó[ρος] [hoδὸ] ; *ibid.* 881, marquant le départ d'une route d'Eleusis : « [h]ó[ρος] | [τ]ἐς ὁδὸ | τἐς Ἐλευσινάδε » ; *ibid.*, 887 : « Ἐμπορίο | καὶ hoδὸ | hóρος » *cf.* H. N. Ulrichs, *Reisen in Griechenland*, II, 192 sqq. ; E. Curtius, *Gesammelle Abhandlungen*, I, 55) ; *ibid.*, 902 « [hó]ρος | [τ]ἐς hóδὸ. hóρος » ; *IG* II-III², 2624 : « « hóρος | τῆς ὁδο[ῦ] τῆς | Ἐλευσινάδε » ; *ibid.*¸2625 : « ὅρος | ὀδού ».
[64] F. Papazoglou, *Villes*, p. 408 sqq.

points fortifiés, parmi lesquels Aeriko et Kalyva[65], tous deux datés du IVe siècle, montrent l'intention de Philippe II de contrôler le passage du Nestos[66]. Pourtant, à cette affirmation manque une précision essentielle laissant au lecteur le sentiment que ces forteresses se trouvaient sur la tracé de la *via Egnatia* qui longe la mer. En effet, en recherchant avec plus d'attention l'emplacement de ces sites fortifiés, on s'aperçoit rapidement qu'ils se trouvaient en réalité au Nord, le long de la route moderne Drama-Xanthi qui contrôle quant à elle le cours supérieur du Nestos. La présence d'un grand nombre de fortifications à proximité de cet axe prouve non seulement que l'accès était connu des Macédoniens, mais sans doute aussi qu'il constituait un itinéraire majeur entre la Macédoine et la Thrace. Pourtant, les récits d'expédition par le Nestos ont toujours laissé entendre que les troupes passaient par le Sud, ce que l'on peut aisément justifier en raison du relief actuel. En revanche, il semble que l'embouchure du Nestos ait été bien moins praticable au cours de l'Antiquité. A l'instar des autres plaines alluviales de Macédoine dont le relief a considérablement évolué au fil des siècles, la plaine située entre Akontisma et Abdère était elle aussi occupée par la mer, comme l'était à la même époque la plaine centrale de Macédoine. Aussi était-il plus facile de passer à travers le massif du Rhodope, plutôt que de suivre la route côtière. Le nombre de forteresses présentes sur cet itinéraire, comparé à la seule garnison macédonienne d'Akontisma, prouve de manière convaincante que cette possibilité était généralement préférée à celle qui consistait à longer la côte. Compte tenu de la complexité du relief à travers le Rhodope, il était indispensable de multiplier les postes de surveillance pour parvenir à une défense efficace du territoire. Les environs du village de Mesochori, qui se trouve à la croisée d'une route menant vers le Nord en suivant le cours du Nestos, offrent un emplacement idéal pour une fortification. La proximité de cette région avec le village de Téménos rend l'hypothèse encore plus crédible. Terminons enfin sur une rapide remarque concernant la place de Philippes dans ces considérations nouvelles. En effet, la mise en évidence d'un axe de communication passant par le Nord de Philippes change sensiblement le rôle de la cité, qui se trouve désormais non plus sur un itinéraire d'orientation Ouest-Est menant en Thrace mais à la croisée de deux itinéraires. Aussi, Philippes se voit confirmée – et même renforcée – dans son rôle défensif de la frontière orientale de la Macédoine : l'acropole de la cité bénéficie d'un point de vue suffisamment élevé pour contrôler les environs.

3. Rénovation des itinéraires macédoniens sous les derniers Antigonides

À l'instar de Philippe II, l'avant-dernier souverain antigonide aura les yeux rivés vers l'Est, multipliant les expéditions contre la Thrace, l'Asie mineure et même les Cyclades. Cette ambition est

[65] *ΑΕΜΘ* 2, 1988, p. 449-450 et *ΑΕΜΘ* 4, 1990, p. 630-633.

[66] C. Koukouli-Chrysanthaki, « À propos des voies de communication du royaume de Macédoine », dans R. Frei-Stolba et K. Gex (éds.), *Recherches récentes sur le monde hellénistique, Actes du colloque en l'honneur de Pierre Ducrey*, Lausanne, 2001, p. 53-64. Il existe en réalité un plus grand nombre de sites fortifiés dans la région de Kalyva (*Cf.* le catalogue des sites fortifiés).

particulièrement visible dans les possessions orientales du royaume, nous conduisant une nouvelle fois dans la région du Pangée. Dans son article sur les voies de communication du royaume de Macédoine, C. Koukouli-Chrysanthaki présente un itinéraire hellénistique permettant de relier entres elles les cités d'Amphipolis et de Philippes en passant par le Nord du Pangée, vraisemblablement par l'actuel village de Kalambaki[67]. Son étude prend pour point de départ la découverte, dans les années 1970, d'une borne stadiaire indiquant les distances respectives entre les deux villes depuis un emplacement précis[68], soit 30 stades depuis Philippes et 2(00) stades depuis Amphipolis. L'inscription serait à dater de la fin du règne de Philippe V ou du règne de Persée[69]. Selon l'auteur de l'article, la borne de Kalambaki attesterait de travaux de réfection, d'entretien et de signalisation conduits sous le règne de Philippe V.

Cette affirmation est fondée sur le texte d'Appien selon lequel le souverain macédonien aurait ordonné des travaux pour l'entretien de routes[70]. Le même type d'information se retrouve également chez Tite-Live qui rapporte que Philippe, ayant reçu à sa table un envoyé du consul, « fit bon accueil à cet hôte; il lui montra le lendemain les convois abondants qu'il tenait prêts pour l'armée romaine, les ponts qu'il avait jetés sur les fleuves, et les réparations qu'il avait faites aux routes dans les mauvais passages »[71]. À ce moment, Philippe était à Pella, bien loin de Kalambaki où a été trouvée la borne stadiaire. Or, le souverain macédonien peut montrer à son invité les travaux de rénovation qu'il a engagés dans les environs de sa capitale : le texte de Tite-Live montre bien que Gracchus, le messager, n'a guère le temps de s'attarder à Pella[72]. La visite s'est donc effectuée au plus près de la cité. Sans doute faut-il mettre ce passage de Tite-Live, qui fait référence à l'année 190, avec la borne de Pella découverte en 1987, datée du IIe siècle et indiquant une distance de vingt stades depuis Pella. Selon P. Chrysostomou, plusieurs routes secondaires auraient existé aux alentours de Pella, à l'exception évidemment du Sud, occupé par le Loudias[73]. Il est hors de doute que la capitale du royaume devait être particulièrement bien desservie en raison de sa position centrale, et la présence de routes aux alentours n'a rien de surprenant, pas plus que leur fréquente rénovation. Aussi, la borne de Pella devait faire partie du vaste projet d'entretien et de signalisation conduit sous le règne de Philippe V dans lequel s'inscrit très certainement la borne de Kalambaki. L'ampleur de ce projet a sans aucun doute été nationale, comme en témoignent les deux bornes de Pella et de Kalambaki qui viennent confirmer le

---

[67] C. Koukouli-Chrysanthaki, *op. cit.*

[68] D. Grammenos, « Από τους προιστορικούς οικισμούς της Ανατολικής Μακεδονίας », *ΑΔ* 30 (1975), p. 203 et C. Koukouli-Chrysanthaki, « Αρχαίος οικισμός της Δράμας », *Actes du IIIe Colloque* Η Δράμα και η περιοχή της III.

[69] C. Koukouli-Chrysanthaki, *op. cit.* et *supra*, note 8 à propos de la datation de la borne.

[70] Appien, IX, 5, 23.

[71] Tite-Live, XXXVII, 7, 13.

[72] Tite-Live, *idem*, 11 « On confia cette mission à Ti. Sempronius Gracchus, jeune homme plein d'activité, qui, au moyen de relais préparés d'avance, fit le trajet avec une incroyable rapidité; il arriva à Pella trois jours après son départ d'Amphissa » et 14 : « Gracchus revint avec la même rapidité rapporter cette nouvelle au consul qu'il rejoignit à Thaumacie ».

[73] P. Chrysostomou, *op. cit.* « Ή *τοπογραφία* της *βόρειας Βοττιαίας* », p. 226. Cet important réseau routier aurait eu pour principal objectif de mettre la capitale macédonienne avec des carrières environnantes.

passage de Tite-Live. Sans doute faut-il mettre cela au compte de la politique de redressement du royaume engagée par Philippe V au lendemain de Cynoscéphales. À ces documents s'ajoute également une troisième borne, celle d'Issar Marvinci, elle-aussi datée du IIe siècle (voir *supra*). Tout comme la borne de Kalambaki, elle indique la distance d'un point précis entre deux cités sur un même itinéraire[74], en l'occurrence entre Idoménè et Dobéros. Bien que l'emplacement exact de Dobéros ne soit pas connu, rendant ainsi toute tentative d'interprétation du tracé impossible[75], il semble assez probable qu'il existait sous Philippe V un tracé longeant l'Axios, ou tout du moins passant par la région d'Idoménè. Cette route, que l'on peut faire remonter au moins aux temps d'Archélaos, figure certainement elle aussi dans la liste des voies de communication rénovées par Philippe V. Sans doute faut-il mettre cela au compte de la politique de redressement engagée en Macédoine par Philippe V au lendemain de Cynocéphales.

Malheureusement, et à la différence des routes établies au cours des époques classique et hellénistique, les tracés rénovés à la fin de l'époque royale ne peuvent guère être confirmés par la présence de sites défensifs. Au cours du IIe siècle, la plupart des forteresses sont en place depuis plusieurs générations le long des voies de communication tout aussi anciennes. Ainsi, le cours de l'Axios n'a pas fait l'objet de travaux de fortification au-delà de la période classique, pas plus que la région de Philippes ou la région de Grévena aux confins sud-occidentaux du territoire. À ce moment, les routes sont largement maîtrisées, et Philippe V ne voit pas la nécessité d'en créer de nouvelles. En revanche, il semble voir dans l'entretien des tracés existants un travail indispensable, qui lui permettra de conserver le contrôle de son territoire.

À travers ces différents exemples épigraphiques et littéraires, il est donc possible de retracer l'historique des voies de communication de Macédoine, depuis Archélaos le bâtisseur de routes à Philippe V le rénovateur. Entre les deux, c'est le père d'Alexandre, Philippe II, qui a su profiter des réseaux de communication existants pour mener ses troupes au-delà des frontières, créant ainsi de nouveaux tracés destinés à faciliter le contrôle effectué sur les régions conquises. Il apparaît de façon évidente que le lien entre défense territoriale et réseau routier est particulièrement étroit. Les routes, tracées dès la fin du Ve siècle, ne l'ont été que dans le but initial de défendre un territoire menacé d'invasions. À mesure que le royaume s'est étendu, les routes macédoniennes se sont multipliées, prolongeant sans cesse les tracés les plus anciens, de manière que le centre du royaume reste systématiquement accessible. C'est sans doute cette raison qui a poussé les souverains argéades puis antigonides à fortifier à ce point leurs routes : toutes menaient à Pella. En cas d'invasion, l'itinéraire

[74] F. Papazoglou, *Villes*, p. 179 et note 35.

[75] La borne de Kalambaki prouve bien que les stadiaires n'étaient pas nécessairement placés à proximité de la cité qu'ils indiquaient. Si Philippes se trouvait à seulement trente stades de là, Amphipolis se trouvait nécessairement à plus de deux cent cinquante stades de la borne en direction de l'Ouest. Aussi, l'indication de vingt stades entre Idoménè et l'emplacement du stadiaire ne permet de tirer aucune conclusion, puisque l'inscription sur l'autre face de la borne ne fournit aucun renseignement. De ce fait, Dobéros pouvait se trouver à n'importe quelle distance de là. Enfin, compte-tenu de l'impossibilité à déterminer si la borne a été découverte *in situ* ou non ne permet pas davantage de définir l'orientation générale de la route.

était tout tracé pour les envahisseurs. Aussi, comme le faisait remarquer N. G. L. Hammond, on ne traçait ces routes que si on avait confiance en ses propres capacités défensives et que l'on était supérieur aux populations des territoires adjacents. En installant des places fortes le long de ces voies de communication, les rois de Macédoine rendaient l'accès à Pella plus difficile et réduisaient ainsi les risques sur la capitale. Pourtant, force est de constater que ces tracés n'étaient pas toujours suffisants pour assurer un contrôle territorial efficace. En cas d'incursion dans le royaume, l'armée macédonienne devait se déplacer le plus rapidement possible à travers le pays, empruntant au maximum les tracés préétablis, mais souvent trop longs. Il était donc nécessaire de couper à travers champs pour se rendre au plus vite sur les lieux.

II. Itinéraires militaires, un autre moyen de l'occupation du territoire

Traiter des itinéraires militaires nécessite de prendre en considération deux aspects de la question. Ces itinéraires ne sont pas seulement ceux empruntés par l'armée macédonienne pour défendre et contrôler son territoire, il s'agit également des itinéraires suivis par les armées d'invasion. Les routes permettent en effet à une armée défensive de se déplacer plus rapidement à l'intérieur du royaume, mais facilitent également les déplacements d'une armée ennemie, et surtout, de lui indiquer la route à suivre pour la mener vers le cœur du territoire. Aussi, dans les pages suivantes, les itinéraires pris en guise d'exemples ne concerneront pas uniquement l'armée macédonienne, mais traiteront aussi des armées étrangères traversant le pays. Dans un cas comme dans l'autre, le rôle des forteresses et garnisons sera toujours évident : alors qu'une troupe macédonienne trouvera dans les places fortes situées le long de son itinéraire des vivres, des chevaux frais, voire même des hommes en meilleure forme, les troupes d'invasion y trouveront au contraire un contingent défensif destiné à les empêcher de passer. Prendre en considération ces deux aspects permettra de comprendre avec plus de précision les raisons pour lesquelles telle ou telle forteresse a été installée dans un endroit donné.

1. Itinéraire militaire d'Alexandre vers Thèbes

Dans son premier livre de l'*Anabase*, Arrien fournit plusieurs renseignements sur les itinéraires militaires empruntés par Alexandre lors d'expéditions menées au tout début de son règne. L'historien romain commence par une description extrêmement sommaire du trajet qui conduit le souverain macédonien d'Amphipolis au cœur de la Thrace. Ce passage ne donne pas suffisamment de détails pour en tirer une quelconque interprétation et, à l'exception des quelques lignes décrivant l'itinéraire emprunté pour mener au mont Hémus[76], il concerne des terres bien trop éloignées des frontières

[76] Arrien, *Anabase*, I, 7 : « ὁρμηθέντα δὴ ἐξ Ἀμφιπόλεως ἐμβαλεῖν εἰς Θρᾴκην τὴν τῶν αὐτονόμων καλουμένων Θρᾳκῶν, Φιλίππους πόλιν ἐν ἀριστερᾷ ἔχοντα καὶ τὸν Ὄρβηλον τὸ ὄρος. διαβὰς δὲ τὸν Νέστον ποταμὸν

macédoniennes pour qu'elles puissent servir à notre propos. L'expédition d'Alexandre en Thrace le mène vraisemblablement jusqu'au Danube[77] où il lance une offensive victorieuse contre les Gètes. De là, il reprend son chemin en direction cette fois du Sud-Ouest, passant par le cours supérieur du Strymon et la partie méridionale de la Péonie avant de longer l'Érigon en direction du Sud, où il atteint Pellion[78]. Après une bataille opposant l'armée macédonienne aux forces dardaniennes et illyriennes, Alexandre apprend la nouvelle de la révolte de Thèbes, qu'il parvient à rallier en quelques jours à peine :

« ἄγων δὴ παρὰ τὴν Ἐορδαίαν τε καὶ τὴν Ἐλιμιῶτιν καὶ παρὰ τὰ τῆς Στυμφαίας καὶ Παρ<α>υαίας ἄκρα ἑβδομαῖος ἀφικνεῖται ἐς Πέλινναν τῆς Θετταλίας ἔνθεν δὲ ὁρμηθεὶς ἕκτῃ ἡμέρᾳ ἐσβάλλει ἐς τὴν Βοιωτίαν. »

« *Il fait franchir à son armée l'Éordée et l'Élimiotide, les hauteurs de Stymphalia et de Paravée, il arriva le septième jour à Pélinna de Thessalie. Parti de cette ville, il entra en Béotie au bout de cinq jours* »[79].

Dès les premiers mots de cet extrait, les difficultés commencent. Il apparaît en effet qu'Alexandre débute sa marche depuis les environs de Pellion, lieu de sa dernière bataille. Or, depuis l'emplacement de la cité tel qu'il est défini par N. G. L. Hammond, il est étrange que l'armée macédonienne ait décidé de se rendre en Éordée alors qu'elle aurait pu rejoindre son objectif de façon plus directe et surtout plus rapide en passant par le Sud de l'Orestide. La question se règle d'elle-même si on utilise l'interprétation proposée par J.-Cl. Decourt dans son ouvrage consacré à la vallée de l'Enipéus, dans lequel il traite de la partie thessalienne de l'expédition d'Alexandre vers Thèbes[80] : « Marchant *le long* de l'Éordaia, de l'Élimiotide et des hauteurs de Stymphalia et de Paravaia (…)». Dès lors, les régions traversées par Alexandre et son armée ne sont plus les mêmes : il n'est désormais plus question de franchir l'Éordée et l'Élimiotide, mais simplement de les longer. L'armée macédonienne a donc pu passer par Argos Orestikon, avant de rallier non pas l'Élimiotide, mais la Tymphée (Stymphalia chez Arrien), région particulièrement bien fortifiée depuis le règne de Philippe II (voir *supra*). Une fois dans cette région méridionale de la Macédoine, il n'existe que deux itinéraires. Le premier emprunte le

---

λέγουσιν, ὅτι δεκαταῖος ἀφίκετο ἐπὶ τὸ ὄρος τὸν Αἶμον ». Voir *supra*, note 65.

[77] Arrien indique qu'Alexandre parvient à l'Istrus, le plus grand fleuve d'Europe : *Anabase* I, 3, 1 : « Ἀπὸ δὲ τῆς μάχης τριταῖος ἀφικνεῖται Ἀλέξανδρος ἐπὶ τὸν ποταμὸν τὸν Ἴστρον, ποταμῶν τῶν κατὰ τὴν Εὐρώπην μέγιστον ὄντα καὶ πλείστην γῆν ἐπερχόμενον καὶ ἔθνη μαχιμώτατα ἀπείργοντα, τὰ μὲν πολλὰ Κελτικά ». Ce fleuve apparaît également chez Strabon, VII, 1, qui en fait lui aussi le plus grand d'Europe, coupant en deux l'immense territoire. Sur l'identification de l'Istrus au Danube, voir F. G. de Pachtere, « Salluste et la découverte du Danube », *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 28 (1908), p. 79-87.

[78] Arrien, *op. cit*. Si l'on en croit Arrien, Alexandre atteint rapidement Pellion en longeant l'Érigon, laissant ainsi supposer que la cité se trouve à proximité du fleuve. Pourtant, la présence de l'Eordaïkos prouve que la cité se trouve bien plus au Sud, dans la région de la Petite Prespa. Sur cette question, voir l'étude détaillée dans N. G. L. Hammond, *Macedonia* III, p. 39-48.

[79] Arrien, *op. cit*.. Traduction F.-C. Liskenne et J.-B. Sauvan, « Les expéditions d'Alexandre », *Essai sur la tactique des Grecs*, 1835.

[80] J.-Cl. Decourt, « La vallée de l'Enipeus en Thessalie. Études de topographie et de géographie antique », *BCH* Supplément 21 (1990), p. 96.

défilé de Sarantaporo, et mène en Perrhébie, tandis que le second, constitué de chemins de montagne rejoint la partie occidentale de la Thessalie. C'est vraisemblablement ce second itinéraire qu'a suivi Alexandre. En effet, après une semaine de marche, le roi macédonien arrive dans la cité de Pélinna, qui se trouve à proximité de Trikka, après avoir emprunté « les hauteurs de Stymphalia et de Paravaia ». S'il ne fait aucun doute que la « Paravaia » est la région de Paravée, le toponyme « Stymphalia » est particulièrement proche de celui de Tymphée. Ces deux régions sont situées sur les contreforts du Pinde, à la limite entre Macédoine et Thessalie. Enfin, depuis Pélinna, Alexandre doit traverser la grande plaine occidentale de Thessalie et emprunter la route passant par Lamia. Il est très peu probable qu'Alexandre soit remonté jusqu'à Larissa pour emprunter la voie vers le Sud. Aussi, devait-il exister un autre itinéraire, plus rapide, qui reliait la région de Trikka à la région de Lamia[81].

Il sera question dans le chapitre consacré aux réseaux de fortification de la rapidité de déplacement de l'armée d'Alexandre lors de cette expédition. Pourtant, le rythme soutenu imposé aux troupes macédoniennes ne suffit pas à expliquer comment une telle distance – près de 460 km – a pu être parcourue en à peine une semaine. Il est évident que des pauses étaient nécessaires, ralentissant forcément l'armée. Or, si ces arrêts s'effectuaient sans doute le plus souvent en rase campagne, il ne faut pas pour autant négliger l'existence de fortins isolés, notamment dans les régions d'Orestide et de Tymphée, comme il a été vu plus haut. En effet, il est évident que le contrôle territorial devait être suffisamment renforcé dans ces régions pour permettre à l'armée macédonienne de se déplacer avec rapidité, afin d'intervenir sur une distance particulièrement grande, en empruntant des chemins secondaires, sinon moins praticables que les itinéraires principaux.

2. Les déplacements de Philippe V en Lyncestide face au consul Sulpicius Galba en 199

En 199, Philippe V doit faire face à une grave menace d'invasion menée par le consul romain Sulpicius Galba, arrivé par la Dassarétide et ayant décidé de s'installer avec son armée à proximité du fleuve Bévus[82]. Le roi macédonien, alors stationné en Lyncestide, décide d'envoyer quelques cavaliers à la recherche du consul qui emploie lui aussi la même stratégie. Après une première escarmouche entre les deux escadrons de cavalerie, Philippe rappelle à ses côtés son fils Persée, alors âgé d'à peine treize ans[83] et lui-même en faction à la frontière pélagonienne, au Nord de la Lyncestide[84]. L'armée

[81] J.-Cl. Decourt, *op. cit.*, détaille l'itinéraire suivi par Alexandre en Thessalie, p. 96 et pl. XL.

[82] Tite-Live XXXI, 33, 6 : « *ad Lyncum statiua posuit prope flumen Beuum; inde frumentatum circa horrea Dassaretiorum mittebat* ».

[83] La question du jeune âge de Persée lorsqu'il surveille les défilés de Pélagonie pose problème. Pourtant, on sait que le futur Démétrios II, né vers 275, avait reçu en 262 le commandement d'une armée contre Alexandre II d'Épire (Justin, *Epit.* XXVI, 2, 11). Il était donc âge de 13 ou 14 ans. Faut-il pour autant y voir des erreurs de chronologie ? Pour S. le Bohec, « L'héritier du diadème chez les Antigonides », *Gerión Anejos* IX, 2005, p. 65-66, cela fait partie de la formation du jeune prince qui, entouré de généraux dignes de confiance, doivent conseiller le futur roi dans ses décisions tactiques sur le champ de bataille. On trouve en effet chez Tite-Live une information capitale qui confirme le jeune âge de Persée lors des événements de 199 : Philippe V, « choisissant parmi ses Amis des hommes susceptibles de guider son jeune âge, il les donne à son fils Persée encore tout enfant et l'envoie avec une partie des troupes tenir les défilés de Pélagonia » (XXXI, 28, 5, traduction A. Hus).

macédonienne ainsi renforcée se rend alors vers le camp romain, à proximité d'Athaque[85]. Après quelques tentatives militaires infructueuses, Sulpicius Galba décide de déplacer son camp à « huit milles de là (…) dans un lieu appelé Ottolobos »[86], où Philippe mène une nouvelle offensive durant laquelle il a l'avantage. Cependant, ayant trop forcé sa chance, le souverain voit la situation tourner au profit de l'ennemi quand, repoussant l'armée romaine, il se trouve confronté à des cohortes stationnées plus loin, lesquelles viennent grossir les troupes du consul. L'armée macédonienne est ainsi défaite et forcée à la fuite, durant laquelle bon nombre de cavaliers iront s'embourber dans les marais[87]. Le roi profite donc d'une brève accalmie et s'installe à Bryanium, tandis que le consul, après quelques jours à faire des provisions et ignorant où le roi avait fui, se lança à sa poursuite, d'abord à Stuberra, puis à Pluinna. Philippe mena alors une rapide expédition contre le camp romain, forçant Sulpicius à s'installer « sur les bords de l'Osphagus », tandis que le roi macédonien allait se poster non loin de là, sur les bords de l'Érigon, avant de finalement décider de se rabattre sur les défilés conduisant à l'entrée de l'Éordée[88]. Cette dernière tentative se soldera par un échec, l'armée romaine parvenant à franchir les lignes de défense macédoniennes et à pénétrer d'abord en Éordée, puis en Élimiotide et enfin en Orestide, ravageant ces régions avant de retourner en Dassarétide où elle put rejoindre Apollonia[89].

Le récit de Tite-Live et les déplacements des armées romaines et macédoniennes à travers la Lyncestide posent de nombreuses difficultés, comme le confirment les multiples propositions et

---

Aussi, comme l'a suggéré F. W. Walbank, il ne s'agit pas d'un commandement direct du prince, mais davantage un exercice à grande échelle au cours duquel le futur roi doit faire ses preuves (*Macedonia* III, p. 285, n°6).

[84] Tite-Live, XXXI, 33, 6 – 34, 6. Persée était sans doute établi à Bučin, où quelques vestiges antiques ont été mis au jour. Ainsi, dans les *TIR*, K-34, s.v. Alkomena, localité « Bučinski rid. » : « sur une étendue considérable, superposés aux restes d'une ville préromaine, fondations de constructions romaines … » ; F. Papazoglou, *Klio* 52 (1970), p. 305 sqq. note la découverte dans cette localité du haut d'une stèle officielle émanant de Philippe V ou de Persée (pour la datation voir G. Daux, *BCH* 95 (1971), p. 274 sqq.. Les monnaies découvertes sur place remontent au IVe siècle jusqu'à l'époque romaine (I. Mikulčić, *Pelagonija*, p. 65 et 79). N. Vulić¸ *Spomenik* 71 (1931), p. 144 sqq., donne cette description : « Sur la colline qui s'élève au-dessus de l'église de Bučin on trouve des tas de tessons et de tuiles … Après la pluie, on peut ici toujours trouver des pièces de monnaies antiques, d'ordinaire des monnaies grecques. Au-dessus de cette colline se dressent deux montagnes au sommet desquelles on voit les traces de l'enceinte (tranchée et remparts) qui couronnait leurs cimes ». Les deux remparts sont encore visibles de nos jours, aux coordonnées GPS suivantes (Google maps) : 41.258469 ; 21.314718 et 41.256549 ; 21.317165.

[85] Tite-Live, XXXI, 34, 7 : « *ipse cum uiginti milibus peditum, duobus milibus equitum ducibus transfugis ad hostem profectus paulo plus mille passus a castris Romanis tumulum propinquum Ataeo fossa ac uallo conmuniui; ac subiecta cernens Romana castra* ».

[86] Tite-Live, XXXI, 36, 6 : « *postquam ne tum quidem potestas pugnandi dabatur, quia ex tam propinquis statiuis parum tuta frumentatio erat, dispersos milites per agros equitibus extemplo inuasuris, octo fere inde milia, interuallo tutiorem frumentationem habiturus, castra ad Ottolobum - id est loco nomen - mouit* »

[87] Tite-Live, XXXI, 37, 7-12 : « *multi comminus congressi, multi fugientes interfecti; nec ferro tantum periere, sed in paludes quidam coniecti profundo limo cum ipsis equis hausti sunt. rex quoque in periculo fuit; nam ruente saucio equo praeceps ad terram datus haud multum afuit quin iacens opprimeretur. saluti fuit eques, qui raptim ipse desiluit pauidumque regem in equum subiecit; ipse, cum pedes aequare cursu fugientes non posset equites, ab hostibus ad casum regis concitatis confossus perit. rex circumuectus paludes per uias inuiaque trepida fuga in castra tandem, iam desperantibus plerisque incolumem euasurum, peruenit. ducenti Macedonum equites eo proelio periere, centum ferme capti; octoginta admodum ornati equi spoliis simul armorum relatis abducti* ».

[88] Tite-Live, XXXI, 39, 5-15.

[89] Tite-Live, XXXI, 40, 1-6.

interprétations des historiens modernes[90]. Le nœud du problème tient du fait que l'on ignore l'emplacement exact d'une grande majorité de lieux évoqués par Tite-Live, et sans lesquels il est particulièrement malaisé de fixer avec précision les étapes suivies par les deux forces en présence. En effet, les seuls points que l'on peut placer avec certitude sont la cité de Stuberra, le fleuve Érigon et les défilés de Kirli Derven qui mènent en Éordée. Les autres lieux, le fleuve Bévus, Athaque, Ottolobos, Bryanium, Pluinna et enfin l'Osphagus, posent problème. D'autre part, le récit des opérations militaires de Tite-Live passe sous silence une cité importante de la région : Héraclée des Lyncestes qui, compte tenu de la zone géographique concernée par cet épisode, devrait apparaître. S'agit-il d'une omission ou cela correspond-il à la réalité, supposant ainsi que d'autres passages permettaient de circuler dans la région sans passer par une cité si importante ? Ces questions nécessitent un examen plus approfondi, permettant de renouveler le débat déjà fort ancien sur ce passage de Tite-Live que l'on tentera d'expliquer par une confrontation des données fournies à la fois par l'archéologie et l'analyse du terrain.

Pour cela, il faut d'abord comprendre la situation dans laquelle se trouve la Macédoine au moment de cette expédition et les raisons qui ont conduit Philippe V à mener, à travers les territoires du Nord-Ouest du royaume, une vraie chasse à l'homme en allant systématiquement provoquer l'ennemi dans ses retranchements. À travers le texte de Tite-Live, seules deux places fortes sont mentionnées une fois l'Éordée envahie par l'armée romaine : Celetrum et Pélion. Et encore : ces deux forteresses ne se trouvent pas en Éordée, mais en Orestide, ce qui revient à dire qu'en traversant l'Éordée et l'Élimiotide, Sulpicius Galba ne semble rencontrer aucune résistance militaire. Pourtant, de nombreuses places fortes sont présentes dans ces régions aux points de passages stratégiques, et devraient être occupées. L'explication se trouve dans le contexte particulier de l'année 199, où la Macédoine se trouve en délicate posture. Menacé à la fois par les Dardaniens, les Athamanes, les Épirotes, les Étoliens et enfin par les Romains non seulement à l'Ouest mais aussi par la mer[91], Philippe V est totalement encerclé et doit concentrer ses forces aux frontières. Le danger, plus important au Nord-Ouest, explique sans doute pourquoi le roi et son fils se placent eux-mêmes sur la ligne de front. La réussite d'un seul envahisseur aurait en effet des conséquences dramatiques et ouvrirait inévitablement la porte aux autres forces ennemies. Selon Tite-Live, Philippe est accompagné d'une armée considérable de 24 000 hommes[92], soit un peu plus de la moitié de l'effectif total si on tient compte du nombre de soldats présents lors de la revue générale de Kyrrhos en 171, où on

[90] La question a déjà été abordée par plusieurs savants, sans pour autant apporter de réponse définitive : L. Heuzey – H. Daumet, *Mission archéologique de Macédoine*, Paris, 1876, p. 301 ; J. Kromayer, *Antike Schlachtfelder in Griechenland* II, Berlin, 1907, p. 9-27, dont les résultats sont vivement critiqués par N. Vulić, *Glas* 121(1926), p. 21-38 et « Geografija Južne Srbije u antičko doba », *Glasnik SND* 19 (1938), p.2 sqq. ; F. Papazoglou, *Villes*, p. 258-259 et p. 303 ; N. G. L. Hammond, « The Opening Campaigns and the Battle of the Aoi Stena in the Second Macedonian War », *JRS* 56 (1966), p. 43-44 et du même auteur, *A History of Macedonia* I, Oxford, 1972, p. 61.
[91] Tite-Live, XXXI, 28 et 40-41.
[92] Tite-Live, XXXI, 34.

dénombre 40 000 soldats[93]. Il ne resterait donc que 16 000 hommes dédiés à la défense du territoire macédonien, toutes régions confondues. Rien d'étonnant donc à ce que l'intérieur du royaume ne soit guère défendu et que l'armée romaine n'y rencontre qu'une très faible résistance. Rien d'étonnant non plus à ce que Philippe se montre particulièrement acharné à défendre les défilés menant au cœur de la Macédoine et cherche à repousser aussi vite que possible Sulpicius Galba vers l'Ouest. Ayant ces remarques à l'esprit, il est désormais plus commode de comprendre les opérations menées par Philippe et d'en déduire les itinéraires.

Le premier élément important est l'installation du consul romain « *ad Lyncum stativa posuit prope flumen Bevum* », phrase qui doit normalement signifier « il établit son camp à Lyncos, près du fleuve Bévus »[94]. Contrairement à l'interprétation de L. Heuzey qui voyait dans l'expression *ad Lyncum* la traduction du grec « περὶ Λύγκον », « dans la région de Lynkos »[95], je suivrai ici le raisonnement de F. Papazoglou, qui suggérait plutôt la traduction de « πρὸς Λύγκον »[96], mais que je traduirai par « vers » ou « près de la Lyncestide ». Pour l'heure, aucune cité du nom de Lyncos n'a été mise au jour[97], quoiqu'il ne serait en rien étonnant de trouver en Lyncestide une ancienne cité pré-macédonienne, centre tribal de la région, mais je crois fermement que Tite-Live faisait avant tout référence à la région, et non à la cité tribale. Cette hypothèse s'appuie sur un autre extrait de Tite-Live concernant cette même expédition de 199. En effet, il est dit que Sulpicius Galba, « conduisait son armée par le territoire des Dassarètes » puis, s'étant arrêté près du fleuve Bévus, laissa ses fourrageurs « piller les greniers des Dassarètes »[98]. Dans le même passage, il est également dit que Philippe V « voyait la désolation se répandre autour de lui », ce qui laisse entendre qu'il se trouvait également dans la région et, bien que ne sachant pas où se trouvait le camp romain, qu'il était témoin des pillages de l'envahisseur. Enfin, Tite-Live termine en disant que « les deux détachements (…) après avoir

[93] Tite-Live XLII, 51, 3-11.
[94] F. Papazoglou, *Villes*, p. 258 et note 12, note que la préposition *ad* est employée à d'autres endroits du texte pour désigner des villes : « Cf., par exemple, dans le récit de la même campagne *castra ad Ottolobum – id est loco flumen – movit* (…) ; … *cum primo ad Bruanium stativa habuisset* (…) ». N. Vulić, *op. cit.*, p. 23, faisait également remarquer que l'emploi de *ad* serait étrange s'il s'agissait de la région et non d'une ville ; selon lui, le Bévus devait être identifié au Dragor, qui coule à proximité d'Héraclée des Lyncestes, ville qu'il identifiait à Lyncus. Or, cette interprétation n'est guère convaincante : si Lyncus (ou Lynkos) était effectivement l'ancien nom d'Héraclée, pourquoi Tite-Live l'emploierait-il à la place du toponyme macédonien, utilisé depuis la fondation de la cité par Philippe II ?
[95] L. Heuzey, *op. cit*. p. 301.
[96] F. Papazoglou, *op. cit.*, p. 258-259.
[97] La question pourrait cependant prendre un tour nouveau en raison de fouilles menées sous la direction de l'Archaeological Institute of America au cours du mois d'août 2010 aux abords de la cité antique de Crnobuki afin de vérifier s'il ne s'agirait pas, en réalité, de l'antique Lynkos. Ces informations sont tirées du site internet http://www.archaeological.org/fieldwork/afob/2367, consulté le 28/01/2015. L'hypothèse de fouilles se fonde sur les nombreux éléments géographiques et archéologiques qui peuvent coïncider avec le récit de Tite-Live, en l'occurrence la présence de la rivière Shemnika qui pourrait être identifiée au Bévus, et l'importance du site, l'un des plus grands de la région après Héraclée, à proximité duquel a également été retrouvée une ville antique, sur une colline située à environ un kilomètre de là, aux abords du village Kukurechani. Malheureusement, à ce jour, aucune publication n'a donné les résultats de la campagne de fouilles, et aucune information complémentaire n'existe à propos du camp militaire de Kukurechani.
[98] Tite-Live, XXXI, 33, 4 et 6.

longtemps erré dans la Dassarétide (…) finirent par se rencontrer »[99]. En somme, il semble évident, à travers ces passages, que le consul romain ait décidé de s'installer en Dassarétide, à proximité immédiate de la frontière macédonienne. Philippe V, sans doute informé de l'invasion imminente, avait pris soin de se poster avec son armée à la frontière de son royaume afin d'en protéger l'accès, de la même manière qu'il avait envoyé son fils Persée garder les défilés de Pélagonie pour se prémunir des menaces athamanes et dardaniennes[100]. Son premier camp devait donc très certainement se trouver dans le défilé de Djavato, qui s'ouvre à l'Ouest sur la plaine alluviale au Nord du lac de Prespa, dans la région de Resen, et débouche à l'Est sur la ville moderne de Bitola, l'antique Héraclée. C'est dans ce défilé que doit être cherchée la station « Castra / Parembole » des Itinéraires, qui confère au domaine militaire[101], ainsi que plusieurs autres découvertes archéologiques datant de la monarchie macédonienne[102], rendant parfaitement compte de l'importance stratégique des environs. En installant son camp à Parembole ou ses environs, Philippe contrôlait non seulement l'accès occidental de son royaume, mais bénéficiait également d'un emplacement idéal, puisqu'il se trouvait à une trentaine de kilomètres du camp de Persée, et pouvait aisément se tourner vers la Lyncestide. Enfin, la plaine de Resen, à l'Ouest, lui offrait, si nécessaire, un champ de bataille idéal.

Sulpicius Galba se trouvait donc à l'Ouest du défilé de Djavato, probablement dans la plaine de Resen, au Nord du lac de Prespa, idéale pour permettre aux fourrageurs romains de trouver les ressources nécessaires à l'armée. Que dire donc du Bévus ? Selon N. G. L. Hammond, il s'agirait de la rivière Molca, au Sud de l'Ohrid[103]. Le consul romain, plutôt que de prendre l'itinéraire le plus simple qui suit le tracé de la future *via Egnatia*, aurait choisi d'emprunter un chemin plus vallonné à travers les contrées montagneuses au Sud de l'Ohrid depuis la cité d'Antipatreia (Berat) en Illyrie[104]. Cette localisation du Bévus au Sud de l'Ohrid expliquerait pourquoi aucune des deux factions de cavaliers envoyées respectivement par Sulpicius Galba et Philippe V n'a pu rencontrer son adversaire, puisque l'espace entre les deux camps s'en trouvait considérablement accru. Cependant, l'hypothèse ne semble

[99] Tite-Live, XXXI, 33, 8.
[100] Tite-Live, XXXI, 28, 5 et 33, 3.
[101] F. Papazoglou, *Villes*, p. 268-269. *Cf. Itinerarium Antonini* 318, 4 ; Table de Peutinger 330,2 ; Itinéraire de Bordeaux 607,3. Selon J. N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens. Etude linguistique et historique* I, 1954, p. 240 sqq., le mot « parembole » est un terme « spécifiquement macédonien » qui renvoie au « camp » ou au « campement ».
[102] Au Nord-Ouest du défilé, A. J. B. Wace et A. M. Woodward, *ABSA* 18 (1911-12), p. 176, ont indiqué, à proximité du village de Gopesh, sur le sommet d'une colline, un lieu autrefois nommé « Tsitate » (« c'est-à-dire « ville », lat. *civitatem* » F. Papazoglou, *op. cit.*, p. 270) où des murs étaient encore visibles. Au Nord-Est de ce village, dans la vallée de la Semnica, une acropole hellénistique a été découverte près du village de Strežhevo (F. Papazoglou, *idem*). Enfin, depuis ce dernier village, en empruntant une route moderne, l'on rejoint la région de Crnobuki, au Nord d'Héraclée, où d'autres éléments archéologiques datant de l'époque hellénistique ont été mis au jour, dont une épaisse muraille défensive et une porte (*TIR* K-34, p. 37). Les alentours communiquent avec le défilé de Demir Hisar à l'Ouest et le territoire de Buchin au Nord, c'est-à-dire la région des défilés que Persée devait contrôler en Pélagonie.
[103] N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 45-46 et 61.
[104] *Idem*, *JRS* 56 (1966), *op. cit.*, p. 43. Selon Hammond, la traversée de l'Apsos et du Genusos, alors en crue au moment de la campagne romaine, aurait constitué une difficulté trop importante pour l'armée du consul. En note, l'historien indique également qu'en 1940-1941, l'armée grecque avait également défendu cette route contre les Italiens, prouvant par là même que l'itinéraire est exploitable.

pas assez solide pour être acceptée : avant de partir pour la Macédoine, le consul était campé entre Apollonia et Dyrrhachion[105], et envoya son lieutenant prendre quelques forteresses alentour, dont Corrhagum, Gerunieum et Orgessum, avant de prendre Antipatreia, Codrione et Cnide (dont Tite-Live dit que l'on n'en connaît que le nom à cause de son homonyme en Asie). Parmi ces places fortes, Antipatreia est la plus méridionale, les autres ont le plus souvent été identifiées au Nord, le long du cours supérieur de l'Apsus[106]. Il n'y a, dans ce cas, aucune raison pour que les Romains, ayant pris le contrôle du cours de l'Apsus depuis Apollonia, n'aient pas cherché à tirer profit de la situation et aient décidé de passer par un autre chemin beaucoup moins aisé. De toute évidence, l'armée romaine, traversant la Dassarétide, a suivi le tracé de la future *via Egnatia*. Cette route est d'ailleurs qualifiée de sûre par Tite-Live à propos de l'expédition de Quinctius Flamininus[107] quelques temps plus tard, ce qui sous-entend non seulement que les Romains avaient pu en faire l'expérience auparavant, sans doute au moment du passage de Sulpicius Galba, et que ce premier itinéraire, conjugué aux prises des places fortes le long de l'Apsus par Lucius Apustius en avait écarté tout danger. Le Bévus ne peut donc être cherché au Sud de l'Ohrid, et je l'identifierai davantage à l'un des affluents qui alimentent le lac de Prespa, la rivière Carev Dvor[108], qui traverse le village homonyme. Cette localisation permet de faire coïncider entre eux les autres éléments du texte de Tite-Live. Après avoir rappelé son fils Persée, Philippe quitte son premier camp pour aller s'installer sur une colline non loin d'une cité appelée Athaque, à « un peu plus de deux cents pas du camp romain »[109], soit environ un kilomètre et demi. Cette cité pourrait être identifiée aux restes encore visibles de ce qui semble être une enceinte urbaine[110], située à environ deux kilomètres au Sud du village moderne d'Ezerani, juste au Nord du lac de Prespa. Dans ces conditions, le camp établi par Philippe V devrait se trouver dans les collines à l'Est de la plaine de Resen, sans doute à la sortie du défilé de Djavato où les hauteurs voisines

[105] Tite-Live, XXXI, 27, 1-6.

[106] Th. Desdevises-du-Dézert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, p. 231 : « Corragus, Gerunium, Orgessus (…) Ces trois places sont bien dans le pays des Dassarètes, mais nous pensons que les rois de Macédoine, maîtres de l'Orestide, se sont tracé le long du cours supérieur de l'Apsus, dans le pays appelé par les anciens Phoebatide, une sorte de voie militaire conduisant directement à la mer Adriatique ». Voir également W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* III, p. 327.

[107] Tite-Live, XXXII, 9, 9.

[108] Th. Desdevises-du-Dézert, *op. cit.*, p. 235, identifie le Bévus grâce à la carte du colonel Lapie, *Carte de la Turquie d'Europe et de la Grèce moderne*, établie en 1832. Cette carte présente le village de Bohoun, dont le nom dérive de *Bœum*, et donc de Bévus. Actuellement, le toponyme de Bohoun n'existe plus, mais le petit village de Bolno, dans la partie Nord-Ouest du bassin de Resen, pourrait convenir. Il est également traversé par la rivière Carev Dvor, qui se jette dans le lac de Prespa un peu à l'Ouest de la Resna.

[109] Tite-Live, XXXI, 34.

[110] Le site ne semble pas connu, il n'est aucunement mentionné dans les différentes chroniques archéologiques, ni même dans les *TIR* K-34. Je n'ai pas eu l'occasion de me rendre sur place pour constater la situation, mais la vue satellite proposée par Google maps (coordonnées 41.008273 ; 21.027267) laisse parfaitement imaginer un long rempart traversé par la rivière Resna, ainsi que des traces de constructions à l'intérieur même du rempart. F. Papazoglou, *op. cit.*, p. 270-271 note 89, confirme que « la plaine féconde qui s'étend entre la voie Egnatienne et le lac de Prespa offre les conditions économiques nécessaires pour le développement d'une ville ». Elle indique également la découverte d'une inscription inédite qui confirme l'existence d'une cité dans cette région, mais dont le nom reste inconnu.

devaient permettre l'embuscade tentée par l'armée macédonienne[111], et le camp romain pourrait se trouver dans les environs de l'actuel village de Kozjak, où a été identifiée la *mutatio Scirtiana* présente dans l'Itinéraire Antonin (330, 1) à 6 milles romains à l'Ouest de *Castra*[112]. Il est dit ensuite que Sulpicius Galba quitte son camp initial en raison de trop grands dangers pour ses fourrageurs, et qu'il se déplace de huit milles, soit une douzaine de kilomètres, pour établir son camp dans un endroit appelé Ottolobos. L. Heuzey suppose qu'il s'agit de la région montagneuse de Pélagonie[113], mais cette localisation ne correspond pas au texte de Tite-Live, qui dit que les Romains sont dispersés dans la campagne tandis que Philippe peut voir leurs mouvements[114]. Or, les régions montagneuses de Pélagonie correspondent aux environs de Demir Hisar, trop vallonnés pour que le roi puisse y voir l'ensemble des déplacements de l'ennemi. Les environs sont largement contrôlés par les Macédoniens (*cf. supra*), et on a peine à imaginer que le consul ait décidé de quitter son premier camp pour aller se jeter dans la gueule du loup. D'autre part, si on considère que le consul était effectivement stationné près de Kozjak, il est peu probable qu'il ait tenté sa chance plus avant vers l'Est : il lui aurait pour cela fallu repousser les Macédoniens à l'intérieur de leur royaume, leur permettant d'organiser la défense du territoire. En somme, se déplacer vers l'Est était à ce moment impossible, ou en tout cas particulièrement dangereux, et il faut envisager une autre possibilité : celle d'un déplacement des troupes romaines vers l'Ouest. Selon cette hypothèse, le lieu Ottolobos pourrait renvoyer au territoire situé à l'Ouest de Resen, dans un bassin entouré de plusieurs sommets. La région, particulièrement accidentée, communique avec la plaine de Resen au Sud-Est, et permet, au Nord, de rejoindre le col du Dragor par plusieurs défilés. Dans ce cas, on trouverait ici l'explication du texte de Tite-Live. Le consul, retranché à l'Ouest, envoie ses fourrageurs à travers la plaine voisine. L'armée macédonienne mène alors une expédition contre les groupes de Romains isolés, auxquels Sulpicius Galba vient rapidement porter secours. Le combat s'engage dans la plaine, et les Macédoniens parviennent à avoir le dessus, allant jusqu'à repousser l'ennemi. Or, en pénétrant dans le bassin occidental, Philippe V s'approche un peu trop du camp romain, et son armée se retrouve vite

[111] Tite-Live, XXXI, 36, 1-3.

[112] F. Papazoglou, *op. cit.*, p. 270. Il me paraît évident qu'ayant pour objectif les terres macédoniennes, Sulpicius Galba devait installer son camp à proximité de l'un des accès au royaume. À plus forte raison, en venant du Nord, par le col du Dragor qui débouche sur l'actuelle Resen, le consul romain ne pouvait qu'aller vers l'Est. Le fait qu'une station de la *via Egnatia* se trouve à cet endroit n'est sûrement pas sans raison, et doit être mis en relation avec l'installation des troupes romaines en 199. Une seule difficulté subsiste cependant concernant cet emplacement, bien plus proche de la Resna que de la Carev Dvor / Bévus. Pourquoi Tite-Live mentionne-t-il cette dernière alors qu'une autre rivière se trouve juste à côté ? Je proposerai comme explication que l'on ignore l'importance de l'un ou l'autre cours d'eau au cours de l'Antiquité, et que le Bévus devait apparaître, pour Tite-Live au moins, comme un point de repère plus significatif.

[113] Rien n'indique dans le texte si Ottolobos est une cité, une rivière ou simplement un lieu-dit. La question a déjà été posée à de nombreuses reprises, sans qu'il soit possible d'établir avec certitude l'emplacement exact du lieu. Voir L. Heuzey, « Héraclée de la Lyncus et la cité des Pélagons », *Revue archéologiqu*e 24 (1872), p. 372-373 ; W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* 3, p. 307 sqq., identifie Ottolobos à l'ensemble des affluents de l'Érigon, et considère donc que le Bévus et l'Osphagus en font également partie. Là encore, l'identification ne peut correspondre, Leake prenant pour point de départ les environs de Kastra / Parembole. Or, le chemin le plus direct pour rejoindre les environs de Demir Hisar mesure près de vingt-cinq kilomètres, soit près du double de la distance donnée par Tite-Live.

[114] Tite-Live, XXXI, 36, 8.

submergée[115]. Tite-Live rapporte qu'en fuyant, un grand nombre de Macédoniens fût embourbé dans des marais que l'on attribuera à la présence des deux rivières se jetant dans le lac de Prespa et de leurs nombreux affluents[116].

Après la défaite macédonienne, Philippe décide de quitter son camp et de rejoindre l'intérieur de son royaume. À ce moment, son intérêt est avant tout de préserver les troupes qui ont pu éviter le combat ou qui y ont survécu, mais aussi de gagner du temps pour réorganiser la défense interne en profitant d'un peu de répit[117]. C'est à cet endroit du texte que l'on s'attendrait à voir apparaître la cité d'Héraclée. Or, le chef-lieu de la Lyncestide n'est à aucun moment évoqué, ce qui est surprenant, Philippe ayant pour objectif de consolider l'arrière-garde et d'empêcher les Romains de parvenir au cœur du royaume. En réalité, il est assez probable que le roi macédonien ait misé sur une double certitude : d'une part, que le consul serait persuadé que Philippe se soit rendu à Héraclée et d'autre part que le défilé de Djavato et le col de Prevalec, menant en Lyncestide, ralentirait suffisamment l'armée romaine et que la cité serait suffisamment défendue pour stopper l'invasion ennemie. Cela suppose également qu'il existait un autre moyen de se rendre en Lyncestide, plus contraignant encore mais toujours suffisamment défendu pour ralentir la progression romaine, et que c'est ce chemin qui a été suivi, non seulement par les Macédoniens, mais également par les Romains, qui ont sans doute choisi de contourner la cité lynceste. Tite-Live déclare que Philippe s'était installé à Bryanium[118], que Strabon place en Derriopos avec Alkoména et Stuberra[119]. La localisation de Bryanium n'est pas totalement assurée, faute de matériel archéologique suffisant, mais l'emplacement proposé par I. Mikulčić, qui identifie la cité au site antique de Graište, au Sud-Ouest de Bučin, semble parfaitement acceptable[120]. L'armée macédonienne aurait donc emprunté, depuis son second camp à la sortie du défilé de Djavato, un itinéraire secondaire à travers les montagnes, tels que le décrit Tite-Live, en passant aux abords de Gopesh et de Strežhevo avant de rejoindre, au Nord, comme c'est encore le cas de nos jours, l'entrée du défilé de Demir Hisar, où se trouve Graište. De son côté, le consul romain,

[115] Tite-Live, XXXI, 37, 6-7.

[116] Tite-Live, XXXI, 37, 8. Dans la suite du texte, Tite-Live, XXXI, 37, 11, il est dit que Philippe s'enfuit à travers des marais praticables ou non, ce qui laisse entendre que les marais devaient être nombreux dans la région et que seule la situation particulièrement dangereuse l'a obligé à les traverser plutôt qu'à tenter de les contourner.

[117] Tite-Live, XXXI, 39, 2.

[118] Tite-Live, XXXI, 39, 5 : « *Philippus cum primo ad Bruanium statiua habuisset* »

[119] Strabon, VII, 7, 9 (C 327) : « καὶ ἐπὶ τῷ Ἐρίγωνι πᾶσαι αἱ τῶν Δευριόπων πόλεις ᾤκηντο, ὧν τὸ Βρυάνιον καὶ Ἀλαλκομεναὶ καὶ Στύβαρα· ».

[120] I. Mikulčić, *Pelagonija*, p. 64 sqq. Le site a fourni un grand nombre de monnaies allant de l'époque archaïque à l'époque d'Auguste, dont des « centaines de monnaies de l'époque classique et hellénistique », indiquant un établissement important à cet endroit. Cette identification a été admise par F. Papazoglou, *Villes*, p. 304 et par B. Josifovska, *TIR*, K-34, *s.v.* Bryanion. À contre-courant, L. Heuzey, *op. cit.*, p. 323, suivi par N. G. L. Hammond, *op. cit*, p. 70 sqq., croyait reconnaître le nom de Bryanion dans la terminaison du mot « Tché-bren » et avait donc cherché la cité antique dans le Mariovo, à proximité du village de Čebren. Je rejoins ici l'analyse de F. Papazoglou, *idem*, qui explique, sans doute à raison, que Philippe n'aurait pas pu se retirer aussi loin au Nord, sans quoi il aurait risqué de laisser « ouverte à l'ennemi la voie menant vers la Macédoine centrale ». Le site se trouve d'ailleurs sur les bords de l'Érigon, sur une colline qui contrôle parfaitement les environs, et qui mène, en longeant le fleuve, directement à Bučin / Alalkoménai, puis à Stuberra, soit dans le même ordre dans lequel Strabon nomme ces villes de Derriopos.

après quelques jours d'attente, se rend directement à Stuberra. S'il suit dans un premier temps le même trajet que Philippe, évitant ainsi Héraclée, il ne se risque pas à emprunter les défilés de Demir Hisar, et privilégie sans doute un autre chemin, qui longe la Semnica, affluent de l'Érigon, en passant par Crnobuki, d'où il peut rejoindre Stuberra. De là, il rejoint ensuite Pluinna, que l'on ne peut guère localiser précisément mais qui, si on suit l'interprétation de F. Papazoglou, devrait également se trouver en Derriopos[121], sans doute aux environs de Stuberra. En effet, si Stuberra constitue une étape essentielle pour faire des provisions grâce aux campagnes alentour[122], il est hors de doute que Sulpicius Galba se soit ensuite tourné vers le Sud afin de renouer avec son objectif principal qui est le cœur du royaume. D'autre part, le consul romain doit se douter que Philippe, quoiqu'ayant fui une première fois, doit préparer la défense du territoire, et n'a donc pas pu se rendre vers le Nord. Tite-Live rapporte ensuite que Philippe, « par des chemins transversaux »[123], se rend vers les Romains qui, surpris, se rabattent sur l'Osphagus. Si on suit la chronologie du texte, Philippe se serait rendu directement de Bryanium à Pluinna. Le roi macédonien aurait donc remonté le cours de l'Érigon jusqu'à Bučin puis aurait rejoint le camp romain en direction du Sud. Il est couramment admis que l'Osphagus ait été le nom antique de la Semnica[124], ce qui signifie qu'ayant subi un revers de la part des Macédoniens, l'armée romaine s'en soit retournée par là où elle était arrivée. Enfin, l'armée macédonienne, pensant dans un premier temps occuper l'Érigon, décide finalement de se rabattre sur le défilé de Kirli Derven, bien plus au Sud, à l'entrée de l'Éordée. La manœuvre est un échec, puisque malgré les fortifications érigées sur place pour stopper la menace ennemie, l'Éordée, puis l'Élimiotide et l'Orestide sont finalement ravagées par les hommes de Sulpicius Galba[125].

Les enjeux du conflit apparaissent assez clairement à travers ce passage de Tite-Live, notamment la détresse dans laquelle se trouve le souverain macédonien. L'immense majorité de son armée est confinée aux frontières du royaume, laissant la population sans défense en cas d'invasion vers le centre du territoire. Dès que les mouvements ennemis sont connus, Philippe et Persée se rendent dans la région la plus menacée, et décident d'en garder les défilés, manœuvre stratégique destinée à donner un avantage considérable aux Macédoniens. On retrouve d'ailleurs cette stratégie à plusieurs reprises dans le récit de cette expédition : Persée gardant les défilés de Pélagonie, Philippe stationnant de part et d'autre du défilé de Djavato et celui de Demir Hisar, pour enfin se rendre aux défilés de Dirli Derven menant en Éordée, cherchant également à prendre l'ennemi à revers avec une partie de ses troupes dissimulée dans les reliefs de la région de Resen, bien que la manœuvre se soit finalement soldée par un échec. L'objectif semble clair : il faut préserver les frontières aussi efficacement que possible tout en limitant au maximum les pertes humaines. À ce moment, les forteresses

[121] F. Papazoglou, *Villes*, p. 304.
[122] Tite-Live, XXXI, 39, 4. Une information similaire est fournie par Tite-Live, XLIII, 18, 4-5, où il s'agit cette fois de Persée qui, faisant campagne vers l'Illyrie, s'arrête à Stuberra pour y faire des provisions.
[123] Tite-Live, XXXI, 39, 5.
[124] N. G. L. Hammond, *op. cit.*, p. 71 : « As the Romans were still north of the gap, the river Osphagus was the river Semnica ». Voir également J. Kromayer, *Antike Schlachtfelder*, 1907, p. 22,
[125] Tite-Live, XXXI, 40.

macédoniennes situées à l'intérieur ne sont plus d'aucune utilité et sont abandonnées au profit des frontières et des défenses naturelles du royaume, nombreuses aux confins de la Haute-Macédoine.

3. Retraite de Philippe V en 198

En 198, Philippe V subit une cuisante défaite sur l'Aoos[126]. Tite-Live affirme que le roi, après s'être demandé « avec hésitation s'il se retirerait directement dans son royaume ou s'il pourrait d'abord se rendre en Thessalie »[127], décide de descendre en Thessalie, et se rend directement à Trikka, par le chemin le plus court. Cette première donnée est importante, puisqu'elle confirme l'itinéraire utilisé par Alexandre en 335 : Philippe V se trouve à la croisée de deux chemins possibles, l'un menant en Macédoine, l'autre menant en Thessalie, et plus précisément dans la région de Trikka. Il s'agit donc très probablement du même itinéraire, à travers des chemins de montagne. Le récit de Tite-Live donne ensuite le détail du trajet emprunté par le roi macédonien. Philippe se rend successivement à Phacium, Iresiae (Piresiae), Euhydrion, Érétrie, Palaipharsalos et enfin Phères. Ces différentes étapes sont toutes parfaitement connues, ce qui permet de dégager clairement l'itinéraire suivi par l'armée macédonienne. Partant des confins de la Thessalie, Philippe V n'a fait qu'emprunter le chemin le plus direct, à une exception près, pour se rendre sur le territoire de Phères. Ainsi, à partir de Trikka, le roi se dirige vers l'Est en évitant les places fortes de la région, en longeant la rive gauche du Pénée, puis de l'Europos, jusqu'à Érétrie.

Le récit de Tite-Live propose un autre exemple d'itinéraire militaire bien différent des itinéraires ordinaires : Philippe V, pressé par le temps, doit faire un choix parmi les sites à ravager et ceux à éviter pour rejoindre le plus rapidement possible un territoire sûr[128]. Cette décision entraîne logiquement une modification de l'itinéraire, que l'on comprend mieux en le mettant en relation avec la géographie de la région et l'inter-visibilité des sites. Si Philippe, plutôt que de descendre en Thessalie, était rentré directement dans son royaume, il se serait certes évité bien des peines, mais la Thessalie tout entière aurait été aux mains de l'armée romaine. En procédant ainsi, il prend certes le risque de perdre une partie de ses hommes, mais il laisse malgré tout derrière lui un territoire militairement inexploitable, à l'exception des grandes places fortes, qui auraient été imprenables de toute façon. Le récit de Tite-Live ne fournit pas d'informations sur l'itinéraire emprunté par les troupes de Philippe après Phères pour rentrer en Macédoine, mais on peut aisément supposer que la cité de Larissa elle-même a été évitée par les Macédoniens, en longeant les pentes successives du Pélion et de l'Ossa, avant d'emprunter soit le passage par le défilé de Tempé, par Gonnoi, soit celui qui, traversant la Perrhébie, rejoint la Macédoine en suivant le cours de l'Haliacmon. On peut cependant supposer que c'est la première option qui ait été suivie par le roi de Macédoine. En effet,

[126] Tite-Live XXXII, 12. Sur le détail de cette expédition, voir J.-Cl. Decourt, *op. cit.*, p. 97 *sqq.*
[127] Tite-Live XXXII, 13, 4.
[128] Le choix de Philippe V d'éviter certaines places fortes et d'en assiéger d'autres est expliqué dans le chapitre consacré aux réseaux de fortification.

dans la suite de son récit, Tite-Live indique que les Thessaliens ne craignaient pas l'approche des Romains, car Philippe V était positionné avec ses troupes dans la vallée de Tempé et qu'il envoyait ponctuellement des renforts aux places menacées par l'ennemi[129].

Ici, les forteresses jouent une fois encore un rôle indispensable dans le choix de l'itinéraire. À l'inverse des autres expéditions menées par les rois de Macédoine qui étaient élaborées en fonction des places fortes alliées permettant un déplacement plus aisé, cet itinéraire montre un point de vue différent que l'on pourrait comparer à celui d'une armée d'invasion menant une incursion en territoire ennemi.

4. Itinéraire militaire de Persée en Illyrie en 170-169.

De tous les itinéraires militaires relatés à travers les sources antiques, il en est un qui exprime de façon claire le lien étroit qui existe entre les déplacements de troupes et le contrôle territorial exercé par le biais des forteresses. Il s'agit d'une campagne menée sous l'égide de Persée aux confins de la Haute-Macédoine, à la limite de l'Illyrie. Cette expédition est longuement décrite par Tite-Live, qui en détaille parfaitement les différentes étapes[130]. Persée, ayant pacifié les frontières thrace, thessalienne, épirote et dardanienne, n'est vulnérable que du côté illyrien qu'il lui faut également contrôler. Aussi, accompagné de dix mille fantassins, cinq cents chevaux et deux mille hommes de troupe légère, il se rend à Stuberra, située à proximité de la frontière illyrienne. De là, il lui faut trois jours pour parvenir à son premier objectif : la cité péneste d'Uscana, alors occupée par des troupes romaines et illyriennes, qui sera prise après un court siège. Uscana se voit alors dotée d'une garnison macédonienne, tandis que Persée retourne à Stuberra où il vend les prisonniers avant de revenir en Illyrie. Il marche cette fois sur la ville d'Oenéos, qui offre une position stratégique vers le territoire des Labéates, gouvernés par Genthios. La cité, située à proximité immédiate du fleuve Artatos, est alors assiégée, et prise en quelques jours. Au cours de cette seconde expédition, Persée s'avance également vers Draudacos, une place forte importante, dont il parvient à se rendre maître. Une fois encore, l'armée macédonienne revient à Stuberra, afin de se défaire des prisonniers. De là, une troisième expédition est menée en Illyrie, où l'armée macédonienne pille la cité d'Ancyre et renforce les garnisons d'Uscana et celles des places environnantes dont elle s'était emparée, avant de rentrer en Macédoine.

À vol d'oiseau, la distance entre Stuberra et Uscana n'est pas très élevée, une cinquantaine de kilomètres, peut-être soixante, tout au plus. Pourtant, il a fallu trois jours à l'armée macédonienne pour parcourir cette distance. La principale raison que l'on peut avancer pour expliquer ce temps relativement long est le relief particulièrement accidenté de la région. Il faut également prendre en considération la composition de l'armée qui participe à cette expédition : au bas mot douze mille hommes, mais surtout cinq cent chevaux. Il est évident qu'une armée nombreuse se déplace plus lentement qu'une troupe réduite, mais la présence de chevaux, en territoire particulièrement escarpé,

[129] Tite-Live XXXII, 15, 9.
[130] Tite-Live XLIII, 18-20.

impose un ralentissement supplémentaire. Le même souci se pose pour les autres étapes de la conquête : Oenéos, bien qu'encore inconnue archéologiquement, devrait se trouver, d'après les indications de Tite-Live, à un peu plus d'une centaine de kilomètres d'Uscana à vol d'oiseau. La situation est identique pour Draudacos, qui se trouve dans les environs d'Oenéos. L'historien ne fournit aucune indication relative au temps nécessaire pour parcourir une telle distance, mais il est probable qu'une semaine au moins ait été nécessaire, rien qu'en déplacement. Le trajet est d'autant plus long que l'armée devait se plier aux contraintes imposées par le relief, et faire au mieux pour parcourir la distance le plus rapidement et le plus efficacement possible. On ne saurait douter, dans ce contexte, de l'importance des informations fournies par la population locale quant au choix des itinéraires à suivre par l'armée macédonienne. Stuberra est une place forte importante : l'armée macédonienne s'y approvisionne et y livre ses prisonniers de guerre. Sans doute y prend-elle également des indications sur les chemins à emprunter pour se rendre plus avant en territoire péneste. La cité pélagonienne peut être considérée comme une base d'opération, à partir de laquelle sont préparées les expéditions dans le territoire voisin. Par la suite, les différentes places fortes prises par l'armée de Persée sont occupées comme des postes avancés, servant également d'étapes lors des déplacements à venir. En effet, il est fort probable que Persée, se rendant à Oenéos et Draudacos, ait fait halte à Uscana, désormais occupée par une garnison macédonienne.

Ici, le lien entre itinéraire militaire et forteresse est confirmé par ce passage de Tite-Live : à mesure que l'armée progresse, elle s'empare des postes avancés qui servent à assurer la défense des frontières et peuvent également servir de zone de ravitaillement ou de repli pour les troupes en expédition. Ce procédé d'occupation se place dans la continuité de celui observé par Persée en 171, lors de la campagne de Larissa[131] : partant du cœur de son royaume, le souverain macédonien se dirige successivement vers l'Élimiotide puis, empruntant le passage de Sarantaporo, pénètre en Tripolis. Arrivant dans la vallée du Titarèse, Persée prend le contrôle de la ville de Malloia[132] ainsi que d'autres cités situées en amont de la plaine thessalienne : Chyrétiai, Mylai et Phalanna. Le souverain longe alors le cours du Pénée et passe à proximité de Gyrton, Élateia et Gonnoi. Cet itinéraire avait pour but de contrôler au plus vite les principales places fortes qui assuraient la sécurité du royaume macédonien par l'entrée de la vallée de Tempé. Une fois Gonnoi et Élateia prises – Gyrton étant aux mains des Romains –, Persée se dirige à Sykourion, d'où il peut contrôler à la fois la côte en direction de Tempé et les éventuelles menaces provenant de la plaine thessalienne. À l'issue des combats, Persée décide de se retirer en Piérie, non sans avoir au préalable laissé une forte garnison à Gonnoi. Une fois encore, il apparaît qu'il existe une nette différence entre itinéraire ordinaire et itinéraire militaire. La route longeant la côte piérienne, bien qu'en ligne droite depuis Pydna jusqu'à la vallée de Tempé, ne répond

[131] Tite-Live XLII, 53, 6 – XLII, 67, 12. Voir également B. Helly, « La capitale de la Thessalie face aux dangers de la troisième guerre de Macédoine : l'année 171 av. J.-C. à Larissa », *Topoi* 15, 2007, p. 127-249, qui a donné une analyse complète de ces événements.
[132] Tite-Live XLII, 53, 5-6.

pas de toute évidence aux impératifs militaires en terme de durée de déplacement. Qu'il s'agisse d'une opération militaire ou d'un contrôle territorial, le facteur temps reste indéniablement important.

5. Fuite de Persée après la bataille de Pydna

Enfin, une dernière information importante concernant une « voie militaire » se trouve dans le récit de Tite-Live, à propos de la fuite de Persée après sa défaite à Pydna[133]. Le roi macédonien, quittant Pydna à cheval, suit une voie militaire jusqu'à la forêt de Piérie où la route se sépare en plusieurs voies. Persée quitte alors la route principale pour emprunter une route apparemment secondaire et plus difficile, tandis que le corps de cavalerie qui l'accompagnait poursuit son chemin par l'itinéraire principal, arrivant ainsi avant le souverain à la capitale[134].

Le déplacement ne pose, en soi, aucune difficulté majeure, mais permet néanmoins de mettre en évidence certaines évolutions géomorphologiques de la plaine de Piérie depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Ce n'est qu'à travers une description de ces évolutions que le texte de Tite-Live pourra prendre tout son sens et pourra être appréhendé avec davantage de précisions.

Il ne reste aujourd'hui plus grand-chose de la forêt de Piérie mentionnée par Tite-Live, qui semble pourtant avoir été préservée jusqu'au début du XIXe siècle. Félix de Beaujour décrit la région en ces termes : « Le chemin de Thessalonique se dirige au nord-est, passe l'Haliacmon entre le village de Milova et celui de Kapsochorion, et traverse une plage basse et marécageuse, qui s'étend, comme une ceinture, autour du golfe Therméen : c'est l'ancienne Bottiée. Cette plage paraît être une terre d'alluvions, et elle est coupée, ici par des mares d'eau, là par des prairies naturelles, qui paraissent comme des îles, au milieu de la mer ; mais en avançant, la terre devient moins nue, se couvre d'arbres et le paysage s'embellit »[135]. Cette forêt devait très certainement s'étendre sur un territoire compris entre les monts Piériens à l'Ouest de Méthone et le cours de l'Haliacmon au Nord, où on en retrouve encore aujourd'hui quelques traces. Mais c'est avant tout sur le système hydrologique de la plaine qu'il convient de s'attarder, tant il a changé depuis l'époque de la monarchie macédonienne. En effet, l'ancien lac Loudias, qui occupait jusqu'à récemment la partie centrale de la plaine, au pied de Pella, a subi de nombreuses variation, modifiant ses limites au cours de l'Histoire[136]. De sa superficie et de sa

[133] Tite-Live, XLIV, 43, 1 : « *Perseus ad Pieriam siluam uia militari frequenti agmine equitum et regio comitatu fugit* ».
[134] Tite-Live, XLIV, 43, 1-4.
[135] F. de Beaujour, *Voyage militaire dans l'Empire othoman*, 1829, p. 195.
[136] L'étude récente de M. Ghilardi**,** E. Fouache, G. Syrides, M. Styllas, S. Stiros et Z. Kozlakidis, « Évolution des paysages de la plaine de Macédoine centrale : entre géographie historique et approche paléoenvironnementale », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 465, mis en ligne le 02 juillet 2009, consulté le 15 mai 2013. URL : http://cybergeo.revues.org/22529 ; DOI : 10.4000/cybergeo.22529, propose une approche historique de l'évolution du Loudias en mêlant sources littéraires et sondages géographiques sur le terrain. Parmi les sources utilisées, pour l'Antiquité : Hérodote, VII, 123, 124 ; Thucydide, II, 99 ; Le Pseudo-Scylax, 66 ; Tite-Live, XLVI, 44, 4-6 ; Strabon, VII, 23 ; pour l'époque contemporaine : W. M. Leake, 1835 ; F. de Beaujour, *op. cit.* et A. Delacoulonche, *Mémoire sur le berceau de la*

profondeur dépendront les différents chemins et voies d'accès ayant permis d'accéder à Pella et donc de déterminer les itinéraires empruntés en 168 d'abord par Persée puis ensuite par le reste de sa troupe. D'après Tite-Live, les marais à proximité immédiate de Pella avaient une profondeur suffisante pour empêcher tout accès par le Sud[137]. Dans ces conditions Persée, tout comme son armée ou comme Paul Émile, n'a pu accéder à Pella que par deux chemins possibles : en contournant le Loudias et ses marais soit par l'Ouest, soit par l'Est. Tite-Live rapporte que les cavaliers de Persée arrivèrent avant lui dans la capitale macédonienne « parce qu'ils avaient suivi la route la plus directe, qui était la plus facile »[138], tandis que le souverain s'était lancé « dans un chemin de traverse » et était arrivé plus tard dans la nuit « après avoir éprouvé de vives terreurs et rencontré beaucoup d'obstacles »[139]. Si on en croit ce passage, il serait logique de conclure que la route suivie par les cavaliers, décrite comme directe et plus facile, soit un prolongement de la « voie militaire ». Il est assez peu probable que cette appellation soit récente : au contraire, elle doit être révélatrice d'une réalité plus ancienne, remontant sans doute aux temps de Philippe II, voire d'Archélaos (voir *supra*). Or, si on s'intéresse à l'évolution du Loudias (figure 4), on s'aperçoit que la limite occidentale du lac n'a guère changé au cours de la période royale. En revanche, à l'Est, le trait de côte a reculé de façon considérable, asséchant progressivement les zones marécageuses situées au Sud-Est de Pella. Il est donc plus difficile de voir dans cette partie du territoire le tracé d'une route ancienne, qui à sa construction devait passer à travers les marais. Dès lors, l'itinéraire des cavaliers ne pouvait guère passer que par l'Ouest, probablement par les environs d'Aigéai, de Béroia et d'Edessa, où il rejoignait un autre tracé qui parcourait le territoire d'Ouest et Est et passait par Pella. En somme, la voie militaire mentionnée par Tite-Live pourrait être celle également suivie par les Théorodoques de Delphes. Paul-Émile lui-même a très certainement emprunté le même itinéraire, comme le laisse supposer l'ordre dans lequel les villes macédoniennes se soumettent à lui : Béroia est la première mentionnée, suivie de Pella et de Thessalonique[140]. La même conclusion peut être tirée de Thucydide à propos des mouvements de troupe des forces athéniennes en 432 : débarquant à Pydna, les soldats tentent de l'assiéger et doivent finalement abandonner le siège pour rejoindre Potidée en passant successivement par Aigéai et Béroia[141]. De son côté, Persée a sans doute pris le risque de se lancer à travers les zones encore marécageuses du Sud-Est, qui constituaient sans doute un tracé plus court, mais beaucoup moins

---

puissance macédonienne, 1859, p. 56-57. Cette étude montre clairement l'importante mobilité du paysage et le déplacement de la ligne de côte vers le Sud-Est à partir de 4000 avant notre ère pour aboutir à l'installation d'un lac ayant atteint son extension maximale au cours du IVe siècle. Dès lors, et jusqu'à nos jours, un enclavement progressif se met en place, laissant cependant toujours apparaître çà et là quelques zones marécageuses.

[137] Tite-Live, XLVI, 44, 5 (trad. P. Jal, *CUF*, 2003) : « Elle est située sur la pente sud-ouest d'une colline ; l'entourent des marais d'une profondeur qui les rend infranchissables en été comme en hiver ; ils forment une nappe d'eau alimentée par les rivières ». Voir également Strabon, VII, 23 (trad. R. Baladié, *CUF*, 2003), « Pella, qui n'était auparavant qu'une petite ville, connut un développement considérable grâce à Philippe, qui avait été élevé là. Elle a devant elle un lac d'où s'écoule le fleuve Loudias et qui est alimenté par un bras de l'Axios ».

[138] Tite-Live, XLIV, 43, 3.

[139] Tite-Live, XLIV, 43, 2 et 4.

[140] Tite-Live, XLIV, 45, 3.

[141] Thucydide, I, 61. Voir *supra*.

praticable. Peut-être faut-il y voir la cause des terreurs et des difficultés rencontrées par le souverain macédonien. Que Paul-Émile ne l'ait pas suivi à travers ce territoire peu accueillant n'a rien d'étonnant : le général romain faisait ainsi d'une pierre deux coups, s'assurant progressivement le contrôle de la région en suivant un itinéraire facile, le menant de cité en cité tout en suivant les pas du roi en fuite.

III. Gestion des routes macédoniennes : la question de leur nature et de leur entretien

Au regard du nombre important d'itinéraires civils et militaires présents sur le sol macédonien, il convient de s'interroger sur la nature des routes. En quoi consistaient-elles ? S'agissait-il de simples chemins ou bien de routes pavées ? Au-delà des seules routes, ce sont également les ponts qui devaient être l'objet des travaux d'entretien, comme en témoigne le passage de Tite-Live cité plus haut. Rares sont les ponts, très souvent en bois, à avoir été conservés jusqu'à nos jours : le seul exemple est celui d'Amphipolis dont les pieux ont été retrouvés[142]. Pourtant, d'autres ponts devaient exister, notamment dans la région de Pella[143], mais aussi dans la région entre Amphipolis et Philippes : P. Collart indiquait que la voie romaine traversait les marécages de la plaine au moyen de ponts[144].

M. Ch. Hellmann indiquait récemment que les routes carrossables étaient « inconnues avant l'époque romaine en Épire et en Grèce du Nord »[145], et il ne semble pas qu'il en ait été autrement. L'ancien royaume de Macédoine a fait l'objet, depuis plusieurs années maintenant, de nombreuses missions archéologiques à travers le territoire. Bien que le nombre de bornes indiquant une route soit particulièrement restreint, il n'en demeure pas moins que l'on a su tirer d'elles des informations inestimables sur les voies de communication macédoniennes. Malheureusement, aucune route d'époque royale n'a été mise au jour jusqu'à aujourd'hui. Le passage de Thucydide faisant référence à Archélaos comme un roi bâtisseur de routes laissait pourtant espérer des découvertes de ce type. Il apparaît cependant que ces routes ne consistaient qu'en de simples chemins de terre dégagés de toute végétation, permettant d'en délimiter grossièrement le tracé. Les bornes, disposées çà et là, permettaient vraisemblablement de donner la direction à suivre dans les endroits les plus reculés, là où les travaux d'entretien étaient plus rares. Car finalement, l'absence de matérialité concrète, de pavage des itinéraires, n'excluait pas nécessairement la nécessité d'un entretien régulier des routes. Les travaux menés sous le règne de Philippe V le prouvent (voir *supra*). Pourtant, une fois encore, les

---

[142] D. Lazaridis, *Amphipolis*, Athènes, 1997, p. 32-37 et *id.*, « Les fortifications d'Amphipolis », dans P. Leriche et H. Tréziny, *La fortification dans l'histoire du monde grec, Actes du colloque international de Valbonne,1982*, Paris, 1986, notamment p. 35-36.

[143] Tite-Live, XXXVII, 7, 13.

[144] P. Collart, *Philippes*, p. 415 n° 5. Bien qu'il s'agisse de la voie romaine, l'existence d'une route macédonienne a été démontrée, et il semble hors de doute que cette voie préromaine ait également eu recours à des ponts.

[145] M. Ch. Hellmann, *L'architecture grecque,* vol. 3, 2010, p. 357.

informations manquent cruellement pour comprendre la manière dont ces routes étaient entretenues et par qui. W. K. Pritchett a consacré dans son étude sur les routes grecques quelques pages sur la maintenance des voies de communication[146], mais les informations qu'il utilise concernent avant tout les voies urbaines et les régions où les routes pavées sont archéologiquement attestées. Il est cependant possible d'appliquer certaines conclusions et interprétations à la Macédoine royale.

En premier lieu, l'aspect rudimentaire des routes grecques s'explique en partie par le fait que dans un grand nombre de cas, les voies de communication suivaient les principaux cours d'eau. La Macédoine ne fait pas exception à la règle, et l'Axios reste certainement l'exemple le plus saisissant. Le principe s'applique également aux autres cours d'eau du royaume : lorsqu'Alexandre revient de Thrace et se rend dans la région de Pellion, c'est bien l'Érigon qui lui sert de chemin d'accès, et c'est très certainement le cours supérieur de l'Haliacmon qui oriente sa marche vers le Sud en direction de Thèbes. Au moment de l'expédition du Sulpicius Galba en 198, c'est à nouveau l'Érigon qui est mentionné, le long duquel les armées romaine et macédonienne vont successivement s'installer. En Thessalie et plus exactement en Perrhébie, le passage menant de Doliché à Servia était jadis traversé par un torrent dont on peut encore voir le lit aujourd'hui. De nos jours encore, ce sont ces cours d'eau qui déterminent les tracés des routes modernes : l'Axios, le Strymon, le Nestos et même le Pénée, dans la région de l'Olympe, sont longés par les principaux axes routiers et ferroviaires du pays. Aussi, les routes à travers les gorges étaient probablement impraticables pendant l'automne et l'hiver, durant la saison des pluies, ce qui explique aussi très certainement pourquoi, au cours des périodes classique et hellénistique, les guerres n'étaient menées que durant les saisons sèches[147].

Aussi, compte tenu de l'absence – en l'état actuel de nos connaissances en tout cas – de routes pavées en Macédoine, il est normal que l'on ne connaisse que peu de choses sur l'entretien des voies de communication. Il ne devait très certainement consister qu'en un simple dégagement de la végétation qui recouvrait progressivement les chemins. Seule une inscription, découverte dans les environs de Bitola (Héraclée des Lyncestes) fait référence à une liturgie pour la réparation d'une route[148]. Le texte prévoit que les deux tiers des réparations seraient financés par les citoyens les plus riches de la cité et le dernier tiers par ceux de la cité d'Antania[149]. Cependant, la stèle date de la seconde moitié du IIe siècle de notre ère, et fait très certainement référence à la *via Egnatia*. Aucun document ne fait référence à la période royale, et il est assez délicat de déterminer si une telle pratique était déjà courante durant la période de l'indépendance macédonienne[150], bien qu'il me paraisse hautement

[146] W. K. Pritchett, *Studies in Ancient Greek Topography, Part III, The Roads*, 1980, chapitre V, « Ancient Greek Roads », p. 143-196.
[147] W. K. Pritchett, *op. cit.*, p. 157.
[148] *BCH* 21 (1897), p. 161-162, référence au journal athénien *Παλιγγενεσία*, n° du 11/23 mars 1894, cité par M. Perdrizet dans *BCH* 18 (1894), p. 420. Transcription proposée par M. Dimitsas, *Ἡ Μακεδονία*, Athènes, 1896, p. 270-273.
[149] Voir N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 76-77.
[150] Selon C. Koukouli-Chrysanthaki, *op. cit*, la main d'œuvre pour les travaux de réfection et d'entretien conduits sous Philippe V proviendrait de Thraces spécialisés dans les voies de communication, issus des déplacements

probable que les cités devaient contribuer à l'entretien des voies de communication qui traversaient leurs territoires. C. Koukouli-Chrysanthaki révélait en effet l'existence de différences de fond et de forme entre trois bornes macédoniennes (Issar Marvinci, Pella et Kalambaki), qui sont contemporaines. Selon elle, ces différences peuvent résulter de particularités locales[151]. En somme, l'ensemble du réseau devait être conçu par le pouvoir central, mais le bornage revêtait un caractère plus local, soit sur ordre royal, soit sur la propre initiative des cités. Hérodote, énumérant les prérogatives des rois de Sparte, indique que les chemins publics sont leur affaire[152], et il semble raisonnable de penser que la situation devait être la même en Macédoine. Le roi, commandant en chef de l'armée, devait s'assurer de l'entretien des routes pour le mouvement des troupes. C'est en tout cas dans un but strictement militaire qu'Archélaos fait bâtir les routes de son royaume. Le texte de Thucydide invite d'ailleurs clairement le lecteur à associer le roi aux travaux de voirie : c'est lui qui « fait bâtir les forteresses » du pays, c'est lui qui « trace les routes », c'est lui encore qui « prend toutes les mesures concernant la guerre ». On retrouve d'ailleurs la même tournure de phrase chez Tite-Live à propos de Philippe V : « il montra [à son hôte] les ponts qu'il avait jetés sur les fleuves et les réparations qu'il avait faites aux routes »[153]. Les bornes remontant à la période royale attestent par ailleurs de l'utilisation du stade comme unité de mesure des distances[154], confirmant ainsi l'existence d'un système unifié et centralisé émanant du pouvoir royal. P. Chrysostomou et A. Panayotou voient également une autre preuve de ce projet global « dans la présence dans deux stadiaires macédoniens sur trois du chiffre pour "vingt" », qui « n'est peut-être pas sans signification »[155]. Ce même type d'information se trouve chez Strabon[156] qui indique que « ce sont les agoranomes qui font faire les routes et veillent au placement de dix stades en dix stades des bornes ou colonnes destinées à indiquer les distances et les changements de direction ». Je pense cependant que le nombre de bornes stadiaires est trop restreint pour tirer de telles conclusions. La borne de Bokéria donne une distance de cent stades, celle de Kalambaki trente stades depuis Philippes et plus de deux cent vers Amphipolis. Pour l'heure, il ne semble pas y avoir de suite logique dans l'indication des distances. Pourtant, le texte de Strabon peut malgré tout fournir une piste de réflexion, et nous orienter vers les agoranomes. Une inscription datant du IIe siècle mentionne l'existence de quatre agoranomes désignés qui se sont

---

nombreuses colonies thraces pour augmenter les populations locales (Tite-Live, XXXIX, 24, 4). Outre Tite-Live, cette allégation se fonde sur Arrien, *Anabase*, I, 26, 1, où on ne trouve pourtant aucun renseignement particulier à propos des routes. Il y est simplement indiqué que les Thraces avaient montré à Alexandre un chemin certes difficile, mais plus court que celui qu'il s'apprêtait sans doute à emprunter. Ce passage prouve néanmoins l'importance d'avoir recours aux populations locales pour déterminer l'itinéraire le plus approprié.

[151] C. Koukouli-Chrysanthaki, *op. cit*.

[152] Hérodote, VI, 57, 4.

[153] Tite-Live, XXXVII, 7, 13.

[154] Bornes d'Issar Marvinci, de Pella, de Bokéria et de Kalambaki.

[155] A. Panayotou et P. Chrysostomou, « Inscriptions de la Bottiée et de l'Almopie en Macédoine », *BCH* 117 (1993). Leur hypothèse se fonde sur la mention d'un *δεκαστάδιον* dans une inscription du IVe siècle provenant d'Épidaure (*IG* IV² 1, 121, 79-80) qui présuppose une signalisation de la distance par des bornes tous les dix stades.

[156] Strabon, XV, 1, 50.

succédés à un poste de surveillance, peut-être de travaux publics[157]. Sans doute faut-il voir dans ces quatre personnages l'un des maillons de l'organisation des travaux de voierie macédoniens. Dans ce cas, l'entretien des routes traversant le territoire d'une cité devait incomber à l'épistate qui, tout en ayant à sa charge les affaires civiles de la cité, intervenait également dans le contrôle des travaux de fortification et de docimasie, deux domaines relevant clairement du domaine militaire.

La géographie macédonienne a constitué, dès les premiers siècles du royaume, à la fois un avantage et un inconvénient pour ses souverains. Un avantage, parce qu'elle assurait aux rois un meilleur contrôle de leur territoire par le biais de cols et de montagnes difficilement franchissables pour les envahisseurs potentiels : le pays était « naturellement » fortifié. Un inconvénient, parce que les collines fort nombreuses et les cours d'eau créaient autant d'ouvertures naturelles et aisément exploitables pour quiconque souhaitait pénétrer au sein du royaume. C'est évidemment la raison pour laquelle routes et forteresses sont si étroitement liées en Macédoine.

Bien que Thucydide ne donne aucune information détaillée sur le rôle d'Archélaos dans les questions d'amélioration du système routier en Macédoine, il est clair que ce programme a été poursuivi par ses successeurs, principalement par Philippe II et Philippe V. En effet, tant au niveau économique – avec l'annexion des mines du Pangée – que politique – avec un grand nombre d'annexions territoriales et un renforcement de la politique militaire –, le règne de Philippe II a engendré une incroyable politique de construction des routes. Progressivement, ce réseau s'est étendu au point de relier le cœur du royaume aux territoires de Haute-Macédoine, à la Thessalie, puis, de façon plus marginale, à la Thrace. Les itinéraires militaires, cependant, n'avaient pas pour but de connecter entre elles les nombreuses régions macédoniennes. Contrairement aux itinéraires ordinaires, ces tracés variaient en fonction des besoins et s'adaptaient donc en fonctions des situations. Pourtant, le lien avec les forteresses macédoniennes reste évident : elles constituent des étapes le long de ces itinéraires, permettant à la fois aux troupes de s'y ravitailler, d'y placer leur base avancée d'opération, ou encore, en cas de repli, d'y laisser une garnison plus ou moins importante afin de ralentir les progressions ennemies. Les routes, au sens large, ont donc ce double objectif : défendre le territoire national, et permettre aux informations de circuler facilement, afin d'être en contact avec la plus grande partie de la population. Il faut donc imaginer un réseau de communication particulièrement important au sein du royaume, où les principales villes étaient reliées entre elles par des routes entretenues et carrossables, les ἁμαξιτοὶ ὁδοὶ, gardées par des forteresses et disposant d'une signalétique propre, constituée de bornes stadiaires placées à intervalles réguliers, tandis que les hameaux et les villages de faible importance ne devaient être quant à eux reliés que par simples chemins, πάροδοι ou κέλευθοι. D'un point de vue pratique, il semble évident que le commandement de l'armée macédonienne devait avoir

[157] C. Avezou et C. Picard, « Inscriptions de Macédoine et de Thrace », *BCH* 37 (19136), p. 86 *sqq*. et M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 150, 157, 382 et 409, et *Institutions* II, p. 89-90.

une parfaite connaissance de la localisation des forteresses et de leurs possibilités d'appui ou de défense dans la mesure où les itinéraires choisis dépendaient d'elles bien plus que des voies de communication ordinaires.

SECONDE PARTIE

POUVOIR CENTRAL ET POUVOIR LOCAL : LE CONTRÔLE TERRITORIAL EN MACÉDOINE ET DANS SES POSSESSIONS EXTÉRIEURES

CHAPITRE I LE POUVOIR ROYAL MACÉDONIEN, PREMIER MAILLON DU CONTRÔLE TERRITORIAL

La puissance de la monarchie macédonienne avait été caractérisée par R. M. Errington comme totale suprématie du roi dans tous les aspects de la vie publique[1], un pouvoir absolu hérité de l'étroite relation qui existait entre le souverain et ses Compagnons, les *hétairoi*[2]. Cette vision était partagée par N. G. L. Hammond qui y voyait un roi associé à ses Compagnons comme *primus inter pares* mais sur lesquels il avait un total contrôle[3]. La question de l'absolutisme royal prend place dans une série de débats déjà forts anciens[4] sur la nature de la monarchie macédonienne opposant deux thèses. Aux côtés de N. G. L. Hammond et G. T. Griffith qui affirmaient qu'il ne pouvait y avoir de gouvernement en dehors du roi[5], R. M. Errington[6] et E. Lévy[7] considéraient la monarchie macédonienne comme absolue, tout du moins à partir des règnes de Philippe II et d'Alexandre III, le peuple ne jouant qu'un rôle mineur dans l'organisation institutionnelle du royaume. À l'opposé, pour certains historiens parmi lesquels F. Granier[8], F. Hampl[9], A. Aymard[10] et P. Briant[11], le pouvoir royal pouvait être limité par le peuple disposant de certains droits. À titre d'exemple, citons P. Briant, qui parle d'une véritable « démocratisation » par « l'émergence de cette classe paysanne qui forme l'assemblée du peuple », ainsi que d'une « monarchie populaire » [12]. À la croisée de ces deux thèses, L. Mooren proposait quant

[1] R. M. Errington, « Macedonian 'Royal Style' and its Historical Significance », *JHS* 94 (1974), p. 37.
[2] R. M. Errington, *History of Macedonia*, p. 219.
[3] N. G. L. Hammond, *Macedonian State*, p. 57.
[4] Voir notamment l'article de P. Briant, « Les débats sur la royauté macédonienne dans l'Europe du XVIIIe siècle : quelques jalons anglais », dans K. Konuk (éd.), *Stephanèphoros de l'économie antique à l'Asie Mineure, Hommages à Raymond Descat*, Bordeaux, 2012, p. 221-228.
[5] N. G. L. Hammond et G. T. Griffith, *Macedonia* II, p. 384. Pour une comparaison entre la royauté macédonienne et la royauté homérique, voir P. Carlier, « Homeric and Macedonian Kingship », dans R. Brock et S. Hodkinson (dir.), *Alternatives to Athens*, Oxford, 2000, p. 259-268 et R. Etienne, « La Macédoine entre Orient et Occident : Essai sur l'identité macédonienne au IVe siècle av. J.-C. », dans C. Müller et F. Prost (dir.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, Paris, 2002, p. 254-261.
[6] R. M. Errington, « The nature of the Macedonian State under the Monarchy », *Chiron*, 8, 1878, p. 77-133.
[7] E. Lévy, « La monarchie macédonienne et le mythe d'une royauté démocratique », *Ktèma* 3, 1978, p. 201-225.
[8] F. Granier, *Die makedonische Heeresversammlung*, Munich, 1931.
[9] F. Hampl, *Der König der Makedonen*, Leipzig, 1934.
[10] A. Aymard, « Le protocole royal grec et son évolution », *REA*, 50, 1948, p. 232-263 ; « L'usage du titre royal dans la Grèce classique et hellénistique », *RD*, 4e s., 27, 1949, p. 579-590 ; « ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ », *RIDA*, 4, 1950, p. 61-97 ; « Sur l'assemblée macédonienne », *REA*, 52, 1950, p. 115-137 ; « L'institution monarchique », *Xe Congrès des Sciences historiques*, Rome, 1955, p. 215-234.
[11] P. Briant, *Antigone le Borgne*, Paris, 1973.
[12] P. Briant, *op. cit.*, p. 334 et 346. Voir également p. 337 : « En Macédoine, les nécessités de la défense commune ont conduit au renforcement de la monarchie qui, pour combattre l'égoïsme de la noblesse, s'est appuyée sur le peuple tout entier : ainsi s'est réalisée cette union étroite entre la dynastie et le peuple, union qui permet, à Babylone, la survie de la dynastie argéade. Il n'est donc pas outré, à propos de la monarchie macédonienne, de parler de « monarchie populaire ». Voir également la discussion d'E. Borza, *In the Shadow of*

à lui une solution nouvelle dans laquelle le roi occupait une position dans l'État et non pas au-dessus de celui-ci[13]. Cette thèse s'appuyait entre autres sur la présence du peuple, mentionné aux côtés du roi dans une série de textes et décrets. Au cours des dernières années, un avis plus tranché avait été formulé par M. B. Hatzopoulos, à la fois dans son ouvrage sur les institutions macédoniennes[14] mais aussi dans un article paru la même année relatif à l'État macédonien[15] : l'existence de districts au sein du royaume, de cités au moins en partie autonomes, en somme d'un royaume organisé de manière pyramidale comptant des magistrats présents à chaque niveau, ne peut que laisser supposer une certaine forme de démocratie au sein de l'ancien royaume de Macédoine. Qu'en est-il réellement ? Il est vrai que le roi macédonien exerce son autorité sur un grand nombre de domaines : militaire, législatif et judiciaire ou encore religieux, pour ne citer que les plus courants. Comme l'avait très justement indiqué M. B. Hatzopoulos dans son article paru en 1997, ces deux thèses respectivement nommées « orthodoxe » et « révisionniste » sont avant tout le résultat d'études aujourd'hui anciennes, liées pour l'essentiel aux règnes des Argéades, périodes pour lesquelles la documentation d'alors était particulièrement pauvre, associant par analogie la Macédoine aux régimes absolutistes avérés dans d'autres royaumes[16]. Les différentes études menées par l'historien grec dans le domaine des institutions macédoniennes, rendues possibles grâce à de nouvelles découvertes archéologiques et épigraphiques, ont contribué à réhabiliter une thèse orthodoxe largement décriée à la fin des années 1970[17] au profit d'une thèse révisionniste « érigée en nouvelle orthodoxie »[18]. Proposer une réponse définitive sur l'absolutisme réel ou supposé de la royauté en Macédoine nécessite cependant une vision globale de l'organisation interne du royaume. Dans ce chapitre, il sera avant tout question des prérogatives royales touchant à la question du contrôle territorial : quels sont les domaines d'action du souverain macédonien, et dans quelle mesure contribuent-ils à affirmer une autorité qui, selon R. M. Errington ou N. G. L. Hammond, se devait d'être absolue ?

I. Le roi, garant de l'intégrité territoriale du royaume

Olympus. The Emergence of Macedon¸ Princeton, 1990, p. 231-248 et la position de P. Cabanes dans « Société et Institutions dans les monarchies de Grèce septentrionale au IVe siècle », *Revue des Études Grecques* 93 (1980), p. 324-351.

[13] L. Mooren, « The nature of the Hellenistic Monarchy », *Egypt and the Hellenistic World* (Colloque, Louvain, 1982), 1983, p. 205-240.

[14] M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions*.

[15] M. B. Hatzopoulos, « L'État macédonien antique : un nouveau visage », *CRAI*, 1997, p. 7-25. Voir également M. B. Hatzopoulos, *La Macédoine, géographie historique – langue – cultes et croyances – Institutions*, De Boccard, Paris, 2006, p. 95-96.

[16] M. B. Hatzopoulos, « L'État macédonien antique », p. 10.

[17] Notamment les vives critiques à l'égard de P. Briant à propos de son ouvrage sur Antigone le Borgne, émises par P. Goukowsky, « Antigone, Alexandre et l'Assemblée macédonienne », *RPh* XLIX, 1975, p. 263-277.

[18] M. B. Hatzopoulos, *ibid.*, p. 11.

Le roi devait assurer à ses successeurs un héritage territorial au moins aussi important que celui qui lui avait été légué par ses prédécesseurs. Aristote lui-même indique que la royauté, dans le cas de la Macédoine, s'obtient par la possession du territoire[19], et ce depuis les premiers instants du royaume. Ainsi, Justin indique que « grâce au courage de ses rois et l'activité guerrière de ses habitants, elle (la Macédoine) soumit d'abord les nations voisines, et, s'étendant de peuple en peuple, recula jusqu'aux extrémités de l'Orient les bornes de sa puissance »[20]. Hérodote rapporte également que les rois Téménides, une fois installés sur le mont Vermion, en sortirent pour conquérir le reste de la Macédoine[21]. En somme, les conquêtes sont réalisées par le roi et les gains territoriaux qui en résultent semblent lui appartenir en propre.

1. Le royaume macédonien, une terre royale ?

Selon A. Noguera-Borel, il existait trois types de terre au sein du royaume macédonien : le territoire macédonien, les terres royales et les terres de peuples sujets et alliés[22]. Ainsi, les terres conquises par les rois successifs n'étaient pas systématiquement incorporées au territoire national, et demeuraient des terres royales pour une durée indéterminée, ou tout du moins jusqu'à leur intégration définitive. C'est également ce que laisse entendre Thucydide qui, dans son passage sur l'expansion macédonienne, fait une nette séparation entre, d'une part, les Piériens, les Bottiéens, les Édoniens, les Éordéens et les Almopiens, qui ont été exterminés ou expulsés de leurs terres suite à l'arrivée des Macédoniens, et d'autre part les habitants de l'Anthémonte, de Crestonie et de Bisaltie, qui n'ont pas connu le même sort[23], et dont la population semble avoir été épargnée puis intégrée au royaume comme communauté sujette. Ce témoignage laisse apparaître une question essentielle dans l'analyse du contrôle territorial : la distinction faite envers des populations vaincues implique-t-elle également

[19] Aristote, *Pol*. 1310 b : « ἢ κτίσαντες ἢ κτησάμενοι χώραν, ὥσπερ οἱ Λακεδαιμονίων βασιλεῖς καὶ Μακεδόνων καὶ Μολοττῶν ».

[20] Justin VII, 1 : « *Sed postea uirtute regum et gentis industria subactis primo finitimis, mox populis nationibusque, imperium usque extremos Orientis terminos prolatum* ».

[21] Hérodote VIII, 138 : « ἐνθεῦτεν δὲ ὁρμώμενοι, ὡς ταύτην ἔσχον, κατεστρέφοντο καὶ τὴν ἄλλην Μακεδονίην ».

[22] A. Noguera-Borel, « Le recrutement de l'armée macédonienne sous la royauté », p. 228 dans A.-M. Guimier-Sorbets, M. B. Hatzopoulos et Y. Morizot (éds.), *Rois, cités, nécropoles. Institutions, rites et monuments en Macédoine. Actes des colloques de Nanterre (Décembre 2002) et d'Athènes (Janvier 2004)*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 45, Athènes, 2006, p. 227-237. Voir également M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 171 : le royaume serait divisé en territoires « inhabited by non-Macedonians and belonging either to more or less subject « allied » communities (cities or tribes) or to the Crown (βασιλικὴ γῆ) ».

[23] Thucydide II, 99, 3-6 : « Τὴν δέ παρὰ θάλασσαν νῦν Μακεδονίαν Ἀλέξανδρος ὁ Περδίκκου πατὴρ καὶ οἱ πρόγονοι αὐτοῦ, Τημενίδαι τὸ ἀρχαῖον ὄντες ἐξ Ἄργους, πρῶτοι ἐκτήσαντο καὶ ἐβασίλευσαν ἀναστήσαντες μάχῃ ἐκ μὲν Πιερίας Πίερας, οἳ ὕστερον ὑπὸ τὸ Πάγγαιον πέραν Στρυμόνος ᾤκησαν Φάγρητα καὶ ἄλλα χωρία (καὶ ἔτι καὶ νῦν Πιερικός κόλπος καλεῖται ἡ ὑπὸ τῷ Παγγαίῳ πρὸς θάλασσαν γῆ), ἐκ δέ τῆς Βοττίας καλουμένης Βοττιαίους, οἳ νῦν ὅμοροι Χαλκιδέων οἰκοῦσιν· τῆς δέ Παιονίας παρὰ τὸν Ἀξιὸν ποταμὸν στενήν τινα καθήκουσιν ἄνωθεν μέχρι Πέλλης καὶ θαλάσσης ἐκτήσαντο, καὶ πέραν Ἀξιοῦ μέχρι Στρυμόνος τὴν Μυγδονίαν καλουμένην Ἠδῶνας ἐξελάσαντες νέμονται., ἀνέστησαν δέ καὶ ἐκ τῆς νῦν Ἐορδίας καλουμένης Ἐορδούς, ὧν οἱ μέν πολλοὶ ἐφθάρησαν, βραχὺ δέ τι αὐτῶν περὶ Φύσκαν κατῴκηται, καὶ ἐξ Ἀλμωπίας Ἄλμωπας. ἐκράτησαν δέ καὶ τῶν ἄλλων ἐθνῶν οἱ Μακεδόνες οὗτοι, ἃ καὶ νῦν ἔτι ἔχουσι, τόν τε Ἀνθεμοῦντα καὶ Γρηστωνίαν καὶ Βισαλτίαν καὶ Μακεδόνων αὐτῶν πολλήν » ; voir également N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 437-438 et II p. 62.

une distinction quant aux moyens de les contrôler ? C'est en tout cas ce que semble révéler le texte de Thucydide, et plusieurs exemples en témoignent. Dans son étude sur les institutions macédoniennes, M. B. Hatzopoulos donne un certain nombre de cas attestant qu'il y a souvent eu, après la conquête d'un territoire, une « annexion sans incorporation » immédiate, notamment en Péonie méridionale, en Mygdonie et en Crestonie[24], à Amphipolis[25] et en Chalcidique[26]. Cette incorporation semble au contraire s'être faite de façon totalement progressive.

L'*ἀρχή* de Philippos[27] en est un exemple significatif. Selon toute vraisemblance, son « royaume » était un vaste ensemble territorial, qui regroupait les terres macédoniennes situées à l'Est de l'Axios. Comme le montre le matériel onomastique découvert dans ces régions, la population locale n'est pas massacrée pour être remplacée par une population macédonienne. En revanche, elle cohabite avec des colons issus du royaume et il existe encore après la conquête de la région une grande influence pré-macédonienne[28]. En considérant la superficie des territoires acquis, il était vraisemblablement plus commode de créer ce « royaume annexe », qui conserverait une forme d'autonomie, sans souffrir de l'arrivée massive de colons macédoniens, afin de parvenir à une incorporation progressive. Il est à noter que cette incorporation s'est étalée sur près d'un demi-siècle : Amyntas Ier offre la région d'Anthémonte à Hippias, alors exilé d'Athènes[29]. Or, afin de pouvoir la céder, le roi macédonien devait au préalable la posséder. En 432, Perdiccas II offre aux Chalcidiens les terres de Mygdonie[30], qui, avant d'être cédées, devaient nécessairement appartenir au royaume macédonien. Cependant, ces territoires conquis ne pouvaient pas être occupées par des Macédoniens, qui auraient alors été contraints de quitter leurs anciennes demeures. En somme, les terres de Mygdonie, pourtant annexées sous le règne d'Alexandre Ier, n'étaient pas encore parties intégrantes du royaume, le souverain pouvant ainsi en disposer à sa guise. Cette solution offrait donc une parfaite alternative et répondait également aux conditions nécessaires pour que les terres puissent être cédées.

Les terres de Haute-Macédoine bénéficient, au moins jusqu'au règne de Philippe II, d'un statut particulier. Une fois encore, c'est Thucydide qui fournit la majorité des renseignements sur ces régions montagneuses. En effet, il affirme que les troupes de Sitalcès s'apprêtaient « à fondre sur la Basse-Macédoine, où régnait Perdiccas »[31]. Si on en croit donc ce passage, Perdiccas II ne règne que sur le

---

[24] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 171-179.
[25] *Idem*, p. 181-189.
[26] *Idem*, p. 181-204.
[27] Voir le chapitre suivant « CHAPITRE II Les districts de Macédoine », p. 145.
[28] M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 171 *sqq*.
[29] Hérodote V, 94.
[30] Thucydide I, 58, 2: « καὶ Περδίκκας πείθει Χαλκιδέας τὰς ἐπὶ θαλάσσῃ πόλεις ἐκλιπόντας καὶ καταβαλόντας ἀνοικίσασθαι ἐς Ὄλυνθον μίαν τε πόλιν ταύτην ἰσχυρὰν ποιήσασθαι· τοῖς τ᾽ ἐκλιποῦσι τούτοις τῆς ἑαυτοῦ γῆς τῆς Μυγδονίας περὶ τὴν Βόλβην λίμνην ἔδωκε νέμεσθαι, ἕως ἂν ὁ πρὸς Ἀθηναίους πόλεμος ᾖ. καὶ οἱ μὲν ἀνῳκίζοντό τε καθαιροῦντες τὰς πόλεις καὶ ἐς πόλεμον παρεσκευάζοντο· ». Une situation identique est notée pour le règne d'Amyntas III, qui offre une autre partie du territoire aux Chalcidiens afin de s'assurer leur soutien. Voir M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 206, 296 et 431 et *Institutions* II, p. 19-20).

[31] Thucydide, II, 99. Parmi les « autres peuples de l'intérieur » figurent vraisemblablement les Orestes, avec qui

cœur historique du royaume, ni plus ni moins. Pourtant, dans la phrase suivante, Thucydide déclare qu' « à la Macédoine appartenaient également les Lyncestes, les Élimiotes et d'autres peuples de l'intérieur, qui sont ou ses alliés, ou ses sujets, mais qui ont leurs rois à eux ». Par ailleurs, dans son récit sur la tentative d'annexion de la Lyncestide par Perdiccas II et Brasidas, Thucydide fait d'Arrhabaios le « fils de Bromeros, roi des Macédoniens-Lyncestes »[32], confirmant bien qu'il y une distinction à faire entre la Haute et la Basse-Macédoine, mais qu'un lien unit tout de même les deux entités. La réponse se trouve, au moins en partie, dans les événements liés à la fin du règne d'Alexandre Ier, qui avait réussi à imposer sa domination sur les terres de Haute-Macédoine grâce à l'aide de Xerxès[33]. Il est ainsi fort probable que les terres de Haute-Macédoine, tout comme celles situées à l'Est de l'Axios, aient été initialement confiées à un gouverneur ou un vice-roi, en l'espèce à l'un des membres issus de la haute aristocratie de Haute-Macédoine, autorisant ainsi Thucydide à déclarer que ces terres étaient régies par des souverains autonomes, alliés des Macédoniens. La précision de l'origine macédonienne dans le titre d'Arrhabaios « roi des Macédoniens-Lyncestes », n'est que la marque de la tentative d'unification des deux entités. À la différence des terres de Philippos à l'Est de l'Axios, ici le gouverneur n'est pas issu de la famille royale macédonienne mais de la haute aristocratie locale. Si le procédé diffère quelque peu, le résultat est sensiblement le même : les terres sont rattachées à l'autorité royale. En témoignent notamment les alliances matrimoniales organisées dès le règne d'Alexandre Ier avec les rois de Haute-Macédoine. En Élimiotide, Derdas Ier est à la fois le cousin de Perdiccas II et le père du prince à qui Archélaos marie sa fille en 400[34]. Son petit-fils, Derdas II, n'est autre que le père de Phila, épouse de Philippe II. En Lyncestide, Arrhabaios est le grand-père d'Eurydice, qui sera mariée à Amyntas III, père de Philippe II. Enfin, pour la famille royale d'Orestide, Thucydide indique qu'Antiochos, roi des Orestes lors de la campagne athénienne en Thrace en 429[35], était également lié aux Argéades par le biais de mariages politiques[36]. Ce bref aperçu ne peut que confirmer l'importante place occupée par la famille royale macédonienne au sein des territoires limitrophes. En somme, dès le règne d'Alexandre Ier, le mode de contrôle territorial, par le biais d'un gouverneur ou d'un vice-roi, a évolué afin de prendre en considération les enjeux politiques. Ainsi, en substituant aux princes argéades un souverain indépendant de Haute-Macédoine, les rois macédoniens remplissaient un objectif simple : incorporer les terres de Lyncestide, Orestide et Élimiotide aux possessions du royaume. Que le gouverneur soit ou non macédonien n'avait donc plus

---

les rois de Macédoine semblent liés par le jeu d'alliances matrimoniales. Sur cette question, voir notamment N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 18 et sqq., qui propose une étude des liens matrimoniaux entre les Argéades et les grandes familles aristocratiques de Haute-Macédoine.

[32] Thucydide, IV, 83.

[33] Justin, VII, 4, rapporte que Xerxès offre à Alexandre les terres situées entre l'Olympe et l'Hémus. À n'en pas douter, il s'agit des terres de Macédoine orientale, qui seront conviées à Philippos, le frère de Perdiccas II. Dans la phrase suivante, Justin précise que « la valeur d'Alexandre contribua à l'agrandissement de son empire ». De toute évidence, cet « agrandissement » territorial concerne d'autres régions que celles données par Xerxès ; il ne peut s'agir que de la Haute-Macédoine.

[34] Aristote, *Politique*, 1311 b 14.

[35] Thucydide II, 80.

[36] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 17-18. Voir Thucydide II, 80, 6 et Arrien, *Anabase* VI, 28, 4.

de véritable importance : le territoire était contrôlé et, grâce au jeu des alliances matrimoniales, rattaché au pouvoir central de façon définitive dès le règne de Philippe II. Concernant, je terminerai en précisant un point important relatif aux fortifications : que ce soit en Lyncestide, en Orestide ou en Élimiotide, les forteresses sont essentiellement localisées à la frontière éordéenne, c'est-à-dire à la limite entre Haute et Basse-Macédoine, là où il était nécessaire de se prémunir d'éventuelles rébellions et donc d'invasions, notamment de la part de l'Orestide. Gardons en effet à l'esprit que les velléités d'indépendance se sont perpétuées au-delà de l'annexion : qu'il s'agisse de l'assassinat de Philippe II perpétré par l'oreste Pausanias et les fils du lynceste Aéropos, ou encore du conflit opposant les Romains à Philippe V, après lequel les Orestes obtiennent leur indépendance en 196 pour avoir adhéré à la cause romaine[37], ces événements sont révélateurs d'une volonté évidente de se libérer de la mainmise macédonienne, même après plusieurs décennies d'annexion territoriale.

À travers l'exemple de la région d'Anthémonte ou encore de la Mygdonie, toutes deux cédées en personne par les rois macédoniens[38], il apparaît assez clairement que le territoire national leur appartenait en propre et pouvait ainsi être cédé sur simple décision royale. Ainsi, à l'issue du siège de Méthone, la cité est entièrement détruite et ses terres sont distribuées aux Macédoniens[39]. En 348, après la prise d'Olynthe, Philippe II procède à une série d'annexions complétées par des distributions de terres faites aux Macédoniens[40] : là encore il est évident qu'immédiatement après la conquête d'un territoire, celui-ci devient *de facto* propriété du roi, qui peut le céder à la communauté macédonienne. On connaît encore au moins deux exemples de domaines, sans doute royaux, concédés dans le premier cas par Philippe II à l'un de ses *hétairoi* à Argilos[41], dans le second par Alexandre dans les environs de Kalindoia[42]. Il ne s'agit cependant pas des seules possibilités d'utilisation du territoire macédonien, le roi pouvant le conserver pour son propre usage. À titre d'exemple, citons le cas de Chryséis, femme d'Antigone Dôsôn, qui fait envoyer 100 000 médimnes de blé aux Rhodiens après un tremblement de

[37] Polybe, XVIII, 47 : « Μακεδόνων μὲν οὖν τοὺς Ὀρέστας καλουμένους διὰ τὸ προσχωρῆσαι σφίσι κατὰ τὸν πόλεμον αὐτονόμους ἀφεῖσαν, ἠλευθέρωσαν δὲ Περραιβοὺς καὶ Δόλοπας καὶ Μάγνητας » ; Tite-Live, XXXIX, 23.

[38] Voir *supra*, note 30.

[39] Diodore XVI, 34, 5 : « ὁ δὲ Φίλιππος τὴν μὲν πόλιν κατέσκαψε, τὴν δὲ χώραν διένειμε τοῖς Μακεδόσιν ». S'il s'agit du droit normal de la guerre quand une cité est prise d'assaut, il n'en demeure pas moins que seules certaines cités macédoniennes ont été totalement détruites ou déplacées par les rois, et le plus souvent par mesure punitive : Méthone, Pydna, Olynthe, Stagire, Thèbes, pour ne citer que les plus connues.

[40] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 366. Voir également M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, qui consacre un chapitre à l'intégration des terres de la péninsule chalcidienne, complétée par les exemples d'Apollonia et d'Aréthousa, p. 189-204 et du même auteur *Une donation du roi Lysimaque*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 5, Athènes, 1988, p. 45.

[41] http://www.argilos.org/fr/fouille12.html, consulté le 31/01/2015 : « Après avoir conquis la région autour d'Argilos, le roi macédonien Philippe II divisa le territoire entre ses « hétairoi » (compagnons), constitués de familles influentes et de généraux de l'armée. Un de ces derniers reçut une partie des terres d'Argilos et construisit une résidence au sommet de l'acropole ».

[42] M. B. Hatzopoulos et L. D. Loukopoulou, *Recherches sur les marches orientales des Téménides*, partie I, p. 139, montre qu'après la chute d'Olynthe, les populations de nombreuses cités sont disséminées à travers le royaume afin de peupler telle ou telle région. Des territoires entiers se trouvaient ainsi dépeuplés et étaient cédés aux *Hetairoi*. La cité macédonienne de Kalindoia, fondée sous le règne d'Alexandre, pourrait résulter de ces déplacements de population.

terre[43]. Selon S. le Bohec, il s'agirait d'une production issue de terres appartenant à la reine elle-même, confirmant l'existence de propriétés privées de la famille royale[44]. Ce type de propriété royale est très certainement à ranger dans la même catégorie que les mines et les forêts du royaume, sur lesquelles les rois avaient un contrôle total et en tiraient l'essentiel de leurs revenus[45].

De manière générale, le royaume est toujours transmis, dans son intégralité, au fils du roi précédent[46] ou à son plus proche parent si le fils héritier se trouvait dans l'incapacité de régner, notamment en raison de son jeune âge. Hérodote rapporte la généalogie d'Alexandre, fils d'Amyntas : « *C'est de ce Perdiccas qu'Alexandre descendait, comme suit : il était fils d'Amyntas fils d'Alcétas, Alcétas avait pour père Aéropos, Aéropos Philippe, Philippe Argaios, Argaios Perdiccas, qui avait conquis la royauté. Telle était la généalogie d'Alexandre, fils d'Amyntas* »[47]. Ce principe prévaut également pour les rois argéades de l'époque classique et pour les antigonides de l'époque hellénistique : à Archélaos succède son fils Oreste, quoique pour une durée très brève, puis Alexandre II succède à son père Amyntas III. Dans le cas d'Amyntas IV, fils de Perdiccas III, les choses sont différentes puisqu'il n'obtient pas la plénitude des pouvoirs royaux : encore mineur, c'est son oncle Philippe qui obtient le titre d'*épitropos*, gardien de l'héritier et régent du royaume avant d'être finalement proclamé roi en 359. Reprenant le cours normal de la succession, Alexandre III succède également à son père sur le trône macédonien. Après la mort d'Alexandre, le royaume passe aux mains de différents souverains, et il faut attendre 277 pour voir s'opérer une reprise dynastique sous le règne d'Antigone Gonatas. Cet intermède correspondant à l'affrontement entre les Diadoques, généraux d'Alexandre incapables de se mettre d'accord sur la question du partage de l'Empire du Conquérant, engendrant ainsi plusieurs conflits, y compris sur le sol macédonien. En 239, Antigone Gonatas décède et est remplacé par son fils Démétrios II. À sa mort en 229, le futur Philippe V est trop jeune pour ceindre le diadème royal, et se voit placé sous la tutelle de son cousin Antigone Dôsôn qui, tout comme Philippe II, devient successivement *épitropos* puis *basileus*. À la fin de son règne, il prend les dispositions nécessaires pour que l'héritier initial, Philippe V, désormais en âge de régner, puisse accéder au pouvoir. À la mort de ce dernier en 179, la fonction royale sera reprise par Persée, son fils aîné. Ces exemples montrent une véritable continuité dynastique au sein de la royauté macédonienne : depuis l'aube du

[43] Polybe V, 89, 7. On trouvera un parallèle intéressant avec le don de blé fait vers 195 par Laodice III, épouse d'Antiochos III, à Iasos (voir A. Bielman, *Femmes en public dans le monde hellénistique*, Paris, 2002, n°30).
[44] S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 287. *Cf.* F. W. Walbank, *Philip V*, p. 5, n. 11.
[45] Tite-Live XXXIX, 24, 2 ; XLV, 18, 3 et 29, 11 ; XLV, 29, 14. Voir également E. Borza, « Ressources », p. 2-12. Les sources nous renseignent quelque peu sur l'exploitation de ces terres : Eschine, *Sur l'ambassade infidèle,* 156, indique que les prisonniers d'Olynthe sont enchaînés et travaillent dans les vignobles de Philippe II. Arrien, *Anabase* I, 16, 6, dit que les prisonniers de la bataille du Granique sont envoyés enchaînés en Macédoine pour y travailler la terre, vraisemblablement sur les terres royales, ou dans les mines. Sur cette question, voir P. Ducrey, *Le traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce antique, des origines à la conquête romaine*, Paris, 1968.
[46] Cl. Préaux, *Le monde hellénistique* I, 1997, p. 189 : le territoire « passe au fils du roi par ordre de primogéniture dans la lignée masculine. Principe commun à toutes les monarchies hellénistiques et maintes fois affirmé notamment en cas d'usurpation ».
[47] Hérodote VIII, 139-140 : « ἀπὸ τούτου δὴ τοῦ Περδίκκεω Ἀλέξανδρος ὧδε ἐγένετο· Ἀμύντεω παῖς ἦν Ἀλέξανδρος, Ἀμύντης δὲ Ἀλκέτεω, Ἀλκέτεω δὲ πατὴρ ἦν Ἀέροπος, τοῦ δὲ Φίλιππος, Φιλίππου δὲ Ἀργαῖος, τοῦ δὲ Περδίκκης ὁ κτησάμενος τὴν ἀρχήν ».

royaume jusqu'au règne d'Alexandre IV, la dynastie argéade a fourni la totalité des rois de Macédoine, tandis que la famille antigonide parvient à s'imposer comme héritière légitime des précédents souverains, se réclamant notamment de Philippe II et d'Alexandre III. Peut-être faut-il voir dans ces tentatives de légitimation le signe d'un attachement du peuple macédonien à la famille royale originelle, seule susceptible, au moins dans l'esprit de la population, d'assurer le contrôle de la Macédoine. Ce monopole du pouvoir tient pour beaucoup du fait que les rois macédoniens se réclament d'Héraklès, fils de Zeus, par le biais de Téménos d'Argos[48], ainsi que d'Argéas, fils de Makedon, lui aussi fils de Zeus[49].

De toute évidence, le roi dispose, au moins en première instance, des terres issues des conquêtes territoriales menées sous son commandement. Libre à lui ensuite de les céder à qui bon lui semble : communauté macédonienne, *philoi*. Il peut également décider de les conserver pour son propre usage ou pour celui du royaume. En parvenant à établir sur une longue période un nombre suffisant d'héritiers, le pouvoir royal macédonien bénéficiait également d'une certaine forme de stabilité, nécessaire au maintien de la dynastie[50] et de l'intégrité du territoire. Parmi les nombreux souverains de Macédoine, Philippe II est sans aucun doute celui qui a conquis le plus de territoires. Sous son règne, le royaume voit sa superficie tripler. À mesure des conquêtes, les gains territoriaux sont toujours plus nombreux et lui permettent de récompenser ses *hétairoi*, s'assurant par la même occasion leur fidélité et leur loyauté. Aussi, la guerre apparaît comme un moyen indispensable pour assurer la cohésion du royaume.

2. Le roi guerrier, commandant en chef de l'armée macédonienne

« Le roi est d'abord et obligatoirement un guerrier, et un guerrier vainqueur » : c'est ainsi que Cl. Préaux définissait le souverain hellénistique[51]. F. Chamoux de son côté reconnaissait le « caractère fondamentalement guerrier de l'autorité royale »[52], puisque « le roi règne sur des territoires qu'il a conquis »[53]. Au sein d'un État militarisé tel que le royaume de Macédoine, la fonction guerrière du roi est, de toute évidence, la plus importante. Pour s'en convaincre, il suffit de revenir brièvement sur les principaux événements militaires qui ont marqué le règne des souverains successifs et sur le rôle qu'ils y ont joué. Les rois macédoniens ont dû manifester, souvent rapidement, des compétences dans le domaine militaire, notamment face aux nombreux dangers qui menaçaient les frontières du royaume.

---

[48] N. G. L. Hammond et G. T. Griffith, *Macedonia*, p. 383.
[49] N. G. L. Hammond, *The Macedonian State : Origins, Institutions and History*, Oxford, 1989, p. 16.
[50] Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les troubles résultants de la mort d'Alexandre le Grand : Philippe III Arrhidée, placé sous la tutelle de Perdiccas, est rapidement assassiné par Olympias en 317, tandis qu'Alexandre IV n'est pas en âge de régner. Les Diadoques, quant à eux, ne sont pas unanimes sur la marche à suivre, les tensions s'accumulent et le conflit, inévitable, ne s'achève qu'avec la mort de Lysimaque après la bataille de Couroupédion.
[51] Cl. Préaux, *Le monde hellénistique*, I, p. 183-184.
[52] F. Chamoux, *La civilisation hellénistique*, p. 295.
[53] *Ibid.*, p. 284.

a. Présence du roi sur le champ de bataille

D'envahisseurs, les Macédoniens sont très vite devenus les défenseurs de leur territoire. Cette situation est en grande partie due à la position stratégique de la plaine centrale macédonienne, carrefour entre les Balkans, la Thrace et l'Asie mineure, l'Illyrie et surtout la Grèce méridionale.

Au cours des règnes des premiers souverains pour lesquels on dispose de quelques informations, les rois ne montrent pas un visage très guerrier et apparaissent davantage comme les vassaux du Grand Roi de Perse. Dès 513, Amyntas Ier doit en effet céder à Darius « la terre et l'eau »[54] : incapable de se défendre face à la puissance de l'armée perse, il accepte. Son fils Alexandre Ier agit quant à lui davantage en stratège et en diplomate qu'en homme de guerre : à la solde – théoriquement – des Perses, il fait à plusieurs reprises parvenir des informations capitales à Athènes et sert d'intermédiaire entre les deux camps dans les négociations qui ont lieu entre la bataille de Salamine et celle de Platées, pour finalement s'opposer aux Perses en fuite après leur défaite[55]. Les conquêtes territoriales particulièrement importantes réalisées après la déroute perse prouvent néanmoins qu'Alexandre Ier pratiquait une politique offensive envers les territoires voisins[56], bien qu'il ne soit pas possible de déterminer son rôle exact dans les opérations de conquête ni de savoir s'il prenait effectivement part aux combats. Ce constat peut être approfondi grâce aux deux expéditions menées en 424 par Perdiccas II en Lyncestide[57]. Il apparaît de toute évidence que le souverain accompagne son armée en campagne : c'est lui qui dirige les opérations[58], mais ne semble pas y prendre part[59]. On ne connaît que peu de choses sur les opérations militaires menées par Archélaos : le siège de Pydna, relaté par Diodore[60], indique que le roi se trouvait sur place, mais encore une fois rien n'indique qu'il participait directement aux affrontements. Pendant la longue période de troubles qui suit l'assassinat d'Archélaos, l'absence de successeur direct favorise non seulement l'apparition de nombreux prétendants, mais aussi et surtout les attaques massives de barbares qui ne trouvent aucune opposition en Macédoine : Triballes, Dardaniens, Péoniens, Illyriens et Thraces mènent de nombreuses exactions dans le royaume. Le début du règne d'Amyntas III est ainsi marqué par les invasions des Illyriens de

[54] Hérodote V, 17-18 : « Μεγάβαζος δὲ ὡς ἐχειρώσατο τοὺς Παίονας, πέμπει ἀγγέλους ἐς Μακεδονίην ἄνδρας ἑπτὰ Πέρσας, οἳ μετ᾽ αὐτὸν ἐκεῖνον ἦσαν δοκιμώτατοι ἐν τῷ στρατοπέδῳ· ἐπέμποντο δὲ οὗτοι παρὰ Ἀμύντην αἰτήσοντες γῆν τε καὶ ὕδωρ Δαρείῳ βασιλέι ».

[55] Démosthène, *Sur les réformes publiques*, 20 : « καὶ πρότερον τούτου Περδίκκᾳ τῷ κατὰ τὴν τοῦ βαρβάρου ποτ΄ ἐπιστρατείαν βασιλεύοντι Μακεδονίας, τοὺς ἀναχωροῦντας ἐκ Πλαταιῶν τῶν βαρβάρων ἀπὸ τῆς ἥττης διαφθείραντι καὶ τέλειον τὰτύχημα ποιήσαντι τῷ βασιλεῖ ».

[56] Thucydide II, 99.

[57] Thucydide, IV, 83 et 124-128.

[58] Thucydide IV, 124, 1: « Βρασίδας δὲ καὶ Περδίκκας ἐν τούτῳ στρατεύουσιν ἅμα ἐπὶ Ἀρραβαῖον τὸ δεύτερον ἐς Λύγκον. καὶ ἦγον ὁ μὲν ὧν ἐκράτει Μακεδόνων τὴν δύναμιν καὶ τῶν ἐνοικούντων Ἑλλήνων ὁπλίτας » et 124, 4 : « ἔπειτα ὁ Περδίκκας ἐβούλετο προϊέναι ἐπὶ τὰς τοῦ Ἀρραβαίου κώμας ».

[59] Thucydide IV, 124, 3 : « οἱ ἱππῆς ἐς αὐτὸ καταδραμόντες ἱππομάχησαν πρῶτα ἀμφοτέρων, ἔπειτα δὲ καὶ ὁ Βρασίδας καὶ ὁ Περδίκκας, προελθόντων προτέρων ἀπὸ τοῦ λόφου μετὰ τῶν ἱππέων τῶν Λυγκηστῶν ὁπλιτῶν καὶ ἑτοίμων ὄντων μάχεσθαι, ἀντεπαγαγόντες καὶ αὐτοὶ ξυνέβαλον καὶ ἔτρεψαν τοὺς Λυγκηστάς ».

[60] Diodore XIII, 49, 1-2.

Bardylis[61]. Le roi macédonien est reconnu pour ses talents militaires[62], mais est-ce en qualité de commandant de l'armée macédonienne ou bien plutôt de guerrier ? Les sources n'en disent rien, mais la menace illyrienne perdure en Macédoine et se poursuit également sous les règnes suivants d'Alexandre II et Perdiccas III.

Ce dernier, marchant contre les Illyriens, se trouve également confronté au prince de Lyncestide Ménélas, qu'il souhaite détrôner. Prenant une part sans doute très active au combat, il décède avec 4 000 de ses hommes[63]. Dès lors, les rois de Macédoine semblent intervenir plus directement au cours des batailles : le roi, en sa qualité de chef des armées, doit être présent sur le champ de bataille et donner de sa personne. Philippe II ne fait pas exception : blessé à plusieurs reprises, le roi macédonien se voit tantôt blessé à l'œil, à la main et à la jambe, et se rompt la clavicule[64]. Si sa blessure à l'œil, résultant d'une flèche, ne prouve pas une présence directe au milieu des soldats, les autres blessures quant à elles supposent des échanges de coups violents et une participation active aux combats. On sait également que lors de la bataille de Chéronée, Alexandre est celui qui « chargea le premier le bataillon sacré des Thébains »[65]. À ce moment, il n'est pas encore roi, ce qui tend à prouver que Philippe II n'est pas le seul à prendre part aux batailles, puisque le prince héritier y participe également[66]. Sous les Antigonides, Antigone Gonatas envoie son fils à Aigéai, assisté de quelques généraux et d'un contingent de soldats afin de s'opposer à Pyrrhos[67]. En 199, Persée alors âgé de 13 ans doit participer à la défense du territoire aux confins occidentaux du royaume, et garder les défilés de Pélagonie, assisté seulement de quelques Compagnons de son père[68]. Si le jeune âge du prince a de quoi surprendre, il faut bien admettre que, compte-tenu de la part active des rois de Macédoine au combat, un apprentissage pratique sur le terrain dès l'adolescence devait être plus que bienvenue. En d'autres termes, l'expérience n'en sera que plus bénéfique pour le futur souverain. D'autre part, placé sous la responsabilité de soldats expérimentés, d'hommes de confiance du roi, le prince ne peut qu'être bien conseillé. En cela, l'éducation militaire du futur roi s'inscrit dans ce que l'on pourrait appeler un cercle vertueux : une fois parvenu sur le trône, il gagnera la confiance de son armée grâce à l'expérience acquise dès ses plus jeunes années et une participation active aux combats. Plus tard, ayant à préparer

---

[61] Diodore XV, 19, 2.

[62] Justin VII, 4, 5-7 : « *Hic quoque insignis industria et omnibus imperatoriis uirtutibus instructus fuit » et « Cum Illyriis deinde et cum Olynthiis grauia bella gessit* ».

[63] Diodore XVI, 2, 4-5 : « τοῦτον δὲ Πτολεμαῖος ὁ Ἀλωρίτης δολοφονήσας παρέλαβε τὴν βασιλείαν καὶ τοῦτον ὁμοίως Περδίκκας ἐπανελόμενος ἐβασίλευσεν. τούτου δὲ παρατάξει μεγάλῃ λειφθέντος ὑπὸ Ἰλλυριῶν καὶ πεσόντος ἐπὶ τῆς χρείας Φίλιππος ὁ ἀδελφὸς διαδρὰς ἐκ τῆς ὁμηρείας παρέλαβε τὴν βασιλείαν κακῶς διακειμένην. ἀνῄρηντο μὲν γὰρ ἐν τῇ παρατάξει Μακεδόνων πλείους τῶν τετρακισχιλίων, οἱ δὲ λοιποὶ καταπεπληγμένοι τὰς τῶν Ἰλλυριῶν δυνάμεις περίφοβοι καθειστήκεισαν καὶ πρὸς τὸ διαπολεμεῖν ἀθύμως εἶχον ».

[64] Démosthène, *Sur la couronne*, 18, 67 ; Diodore XVI, 34, 5.

[65] Plutarque, *Vie d'Alexandre,* IX : « καὶ λέγεται πρῶτος ἐνσεῖσαι τῷ ἱερῷ λόχῳ τῶν Θηβαίων ».

[66] Sur ce point, voir l'article de S. le Bohec, « L'héritier du diadème chez les Antigonides », *Gerión Anejos* IX, 2005, p. 57-70, qui insiste justement sur l'association du roi et du futur prince lors d'événements militaires.

[67] Plutarque, *Pyrrhos*, 32, 3.

[68] Tite-Live XXXI, 28, 5 : « *Persea, puerum admodum, datis ex amicorum nuero qui aetatem eius regerent, cum parte copiarum ad obsidendas angustias quae ad Pelagoniam sunt mittit* ».

l'éducation militaire de son héritier, il pourra également demander l'aide de ses Compagnons les plus proches qui, à leur tour, assisteront leur futur roi.

Selon R. Etienne, l'équipement militaire richement décoré découvert dans la tombe de Philippe II à Vergina prouve que le roi était présent parmi ses hommes et que son attirail était « sûrement porté par le roi sur le champ de bataille pour le distinguer ». On pourrait cependant prendre l'ensemble de la panoplie pour une tenue d'apparat fabriquée pour les funérailles du roi. Pourtant, la description de l'équipement porté par Alexandre à la bataille de Gaugamèles laisse penser le contraire, celle-ci étant d'après Plutarque particulièrement impressionnante : « Son casque était de fer, mais il brillait comme de l'argent pur, c'était un ouvrage de Théophilos. Alexandre y avait ajouté un gorgerin, également en fer, rehaussé de pierres précieuses. Il possédait également une épée d'une trempe et d'une légèreté admirables, qui lui avait été donnée par le roi de Scythie (…). Il arborait aussi un manteau d'un travail plus magnifique que le reste de son armure »[69]. Aussi, selon R. Etienne, « au combat, le roi doit porter une panoplie bien visible pour être reconnu par ses troupes et leur donner confiance »[70]. Il apparaît donc que les rois de Macédoine se tenaient effectivement au milieu des soldats sur le champ de bataille. Durant la période antigonide, Démétrios II est aux prises avec les Dardaniens, contre lesquels il combat en 229 avant de trouver la mort[71]. L'épisode n'est pas sans rappeler celui de Perdiccas III, mort en campagne. Cependant, les informations manquent cruellement pour comprendre les circonstances exactes de son décès : le passage de Trogue-Pompée indique simplement « *Ut rex Macedoniae Demetrius sit a Dardanis fusus : quo mortuo* … »[72]. Antigone Dôsôn n'est pas en reste : en 222, « lui-même décida de livrer bataille, avec les mercenaires et les Macédoniens, aux troupes de Cléomène sur l'Olympos. Lorsque le roi affronta les Illyriens … Il remporta la victoire, mais, pour avoir poussé trop rudement des cris d'encouragement au milieu du combat … il mourut »[73]. Si ce n'est pas le combat en lui-même qui eut raison du souverain, sa trop grande véhémence au combat, liée à une longue maladie, finit par l'achever. Il n'en demeure pas moins qu'il devait se trouver parmi les soldats au moment des combats. Terminons enfin par le dernier roi macédonien, Persée, qui prend également un part active au cours des batailles : lors d'une charge contre le camp romain, le roi est au centre de la formation, entouré par l'*agéma* et les « cavaliers des escadrons sacrés »[74].

Pour autant, la participation active du roi pendant une bataille était-elle systématique ? Philippe II, par exemple, ne devait pas se trouver systématiquement au cœur des combats. On en voudra pour preuve l'importance des contingents macédoniens lors des principales batailles, où l'effectif avoisinait les 30 000 soldats. Un tel nombre implique nécessairement un commandement efficace, impossible à

[69] Plutarque, *Vie d'Alexandre* XXXII.
[70] R. Etienne, « Protocoles royaux », dans D. Berranger-Ausserve (éd.), *Épire, Illyrie, Macédoine …Mélanges offerts au Professeur Pierre Cabanes*, Clermont-Ferrand, 2007, p. 292.
[71] Trogue-Pompée, *Prologue*, XXVIII.
[72] Sur la question de lien effectif entre la défaite et le décès du souverain, voir S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 98 et notes.
[73] Polybe II, 66, 10 et 70, 6.
[74] Tite-Live XLII, 58, 9.

mettre en œuvre lorsque l'on se trouve sur le champ de bataille au milieu des hommes. Aussi, pour prendre les décisions adéquates, il était indispensable que le roi se trouve légèrement en retrait, sur un emplacement favorable qui lui permette d'adapter rapidement sa stratégie. Dans un passage de l'*Anabase* d'Arrien, Alexandre apparaît davantage en commandant qu'en guerrier : il mène ses troupes, mais n'est pas mentionné au combat[75]. Démétrios Poliorcète, lors du siège de Thèbes, voulant prouver qu'il ne laissait pas ses soldats combattre seuls et qu'il partageait avec eux les dangers du combat, se voit transpercer le cou par un javelot ennemi[76], prouvant ainsi qu'il se trouvait initialement en retrait, sans doute occupé à diriger les opérations. Que dire enfin des deux derniers rois de Macédoine, Philippe V et Persée, perpétuellement en guerre contre la nouvelle puissance romaine ? Au cours des nombreuses expéditions connues pour le règne de Philippe V – en 199 face à Sulpicius Galba ; lors de sa retraite en 198 à travers le territoire thessalien, pour ne citer que ces deux exemples déjà évoqués dans le chapitre précédent – le roi prend part aux campagnes : il se déplace avec ses troupes, réfléchit à la stratégie à adopter et donne les directives nécessaires pendant les affrontements. En ce qui concerne Persée, lors de l'affrontement de 171, Tite-Live indique que c'est bien le roi lui-même qui prend les décisions relatives aux opérations militaires : « Parti de là avec toute son armée, il gagna l'Éordée, établit son camp près du lac nommé Bégorritis et, le lendemain, s'avança en Élimée … il franchit les monts appelés Cambouniens et descendit jusqu'à Azoros, Pythion et Doliché »[77]. Après sa déroute, « il laissa à Gonnoi une assez forte garnison et ramena ses troupes en Macédoine. Il laissa à Phila un des commandants royaux, Timothée, avec une petite troupe et la mission de faire des ouvertures aux Magnètes … Une fois arrivé à Pella, il renvoya son armée dans ses quartiers d'hiver »[78] : c'est donc lui qui prend les décisions relatives à l'armée, qu'il s'agisse de la mise en garnison des troupes ou des manœuvres à effectuer.

En intervenant ainsi dans les combats, le roi se place en situation de commandant en chef de l'armée. Une telle position requiert une présence physique sur le front, ce qui, on l'a vu, est parfaitement le cas mais qui nécessite également une étroite relation entre le roi et ceux qui combattent à ses côtés et doivent le protéger : l'exemple de Persée, soutenu par l'*agéma* et un puissant renfort de cavalerie pendant une charge en montre en tout cas l'importance[79]. Pourtant, au-delà de ce soutien mutuel entre les deux parties, le souverain n'en reste pas moins un supérieur disposant d'une autorité

[75] Arrien, *Anabase* I, 7, 5.
[76] Plutarque, *Démétrios*, 40 : « οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ βουλόμενός γε μὴ δοκεῖν ἑτέρων ἀφειδεῖν μόνον, ἀλλὰ καὶ συγκινδυνεύειν τοῖς μαχομένοις, διελαύνεται τὸν τράχηλον ὀξυβελεῖ ».
[77] Tite-Live XLII, 53, 5-6.
[78] Tite-Live XLII, 67.
[79] R. A. Gabriel, *Philip II of Macedonia : Greater than Alexander*, 2010, p. 37, suppose que cette relation traditionnelle entre le roi et ses soldats est un héritage de la société pastorale dont est issu le peuple macédonien, pour laquelle la défense du groupe passait avant tout. On en trouve également une trace dans un passage de Justin (VII, 2) qui indique qu'au début du règne d'Aéropos Ier, Thraces et Illyriens ravagent le territoire et infligent de sévères défaites aux Macédoniens. Le roi, encore nourrisson, est alors amené sur le champ de bataille : sa présence galvanise les troupes qui, soucieuses de préserver la royauté, remportent une victoire écrasante grâce à « la présence de leur roi qui naguère leur avait manqué ».

absolue. En de très nombreuses circonstances, le roi part en campagne avec ses troupes, mais n'est que très rarement cité comme combattant au sens propre du terme : dans bon nombre de cas, il apparaît en retrait, donnant les directives à la manière d'un stratège ou d'un chef de guerre. L'exemple d'Antigone Dôsôn, rapporté par S. le Bohec, est sans appel : le roi décide de la stratégie à adopter et de la manière dont il mènera l'offensive ; c'est lui encore qui choisit les manœuvres à exécuter et qui décide de renvoyer les soldats chez eux après les combats[80], mais il ne prend pas part au combat de façon systématique. S'agit-il cependant d'une lacune de nos sources ? En effet, les textes ne mentionnent les rois au combat que lorsque ceux-ci sont blessés ou tués durant l'affrontement. Faut-il en conclure que le souverain ne se jetait dans la mêlée qu'en de rares occasions, restant en retrait pour donner ses directives, ou au contraire qu'il se trouvait souvent auprès de ses hommes, au risque d'être lui-même blessé ou tué ? L'exemple de Démétrios Poliorcète, blessé pendant le siège de Thèbes, semble indiquer qu'il se soit rendu sur le champ de bataille par pure fierté et par défi envers son fils qui lui reprochait de laisser ses hommes se faire tuer, mais en aucun cas parce qu'il avait l'habitude de le faire. De manière générale, il est évident que le roi macédonien savait se battre et que sa présence sur le terrain était requise. En prenant part aux combats, il s'assurait sans nul doute le respect des hommes qui combattaient à ses côtés et avaient à cœur de défendre sa vie. Pourtant, le roi en campagne était avant tout un chef de guerre, un stratège qui devait donner les directives stratégiques aux soldats sur le front. Cette pratique se justifie sans doute par une distinction nette entre la fonction de *basileus* et celle de *strategos*, mise en avant par P. Briant[81]. Ainsi, selon Hérodote, Alexandre Ier est « général et roi des Macédoniens »[82], et selon tout état de cause, c'est également le cas de ses prédécesseurs ainsi que de ses successeurs. P. Briant indiquait en outre que cette séparation « est un fait institutionnel (au sens du *nomos*) : Sosthènes, « proclamé roi par l'armée, ce fut à titre de stratège et non de roi qu'il fit prêter serment à ses soldats »[83] ; Antigone Dôsôn, quant à lui, est d'abord *strategos* et *épitropos* avant de devenir, ensuite, *basileus*[84]. Cette distinction est d'autant plus marquée dans un passage de Plutarque qui, à propos d'Alexandre, déclare que « Ces exploits … inspiraient à Philippe une extrême affection pour son fils, et il se plaisait à entendre les Macédoniens appeler Alexandre roi et lui-même, Philippe, général »[85].

b. Le roi et les garnisons

[80] S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 213-215.
[81] P. Briant, *Antigone le Borgne*, p. 323-324.
[82] Hérodote IX, 44.
[83] Justin XXIV, 5, 14.
[84] Plutarque, *Paul Émile* 8.
[85] Plutarque, *Alexandre* IX.

Pourtant, la présence du roi parmi ses hommes ne se limitait pas uniquement aux champs de bataille. Le souverain demeure également auprès de ses soldats à l'intérieur même des garnisons qu'il visite lorsque l'armée est en campagne, comme en témoigne le règlement de l'armée en campagne d'Amphipolis[86], qui prévoit l'installation d'une « *Περιστεγνοποία* », que P. Roussel comprend comme étant « la construction d'un abri protégé par une enceinte »[87]. Ce paragraphe contient ces informations : « Ὅταν δὲ τὸν φραγμὸν συντελέσωσιν τῷ Βασιλεῖ καὶ τὴν ἄλλην σκηνοποιίαν καὶ γένηται διάστασις εὐθὺ τοῖς ὑπασπισταῖς ποιείτωσαν ἐκκοίτιον ». Il est question ici de l'installation de l'espace réservé au roi, protégé par une enceinte, et à proximité duquel la garde royale est placée. Ainsi, le roi séjourne directement dans les forteresses qu'il visite, et non dans la cité la plus proche. P. Roussel affirmait en effet que lors de ses passages à Amphipolis, le roi séjournait uniquement dans la place forte[88], et si on considère la portée générale du document, il est plus que probable que la situation ait été identique dans chacune des forteresses visitées par le souverain. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement : seules les capitales successives du royaume, Aigéai, Pella et Démétrias, ont abrité une résidence royale. La preuve en est apportée par Tite-Live, qui rapporte que Philippe V, après avoir réuni ses troupes à Dion, installe également ses quartiers dans la cité[89]. Cette information complète les données archéologiques qui laissent entendre que peu à peu, le centre religieux macédonien se mue en place militaire de premier ordre[90].

Si on en croit les informations données par Tite-Live, la garnison d'Amphipolis compte, après la bataille de Pydna, au moins 2 000 soldats thraces[91]. Par ailleurs, le règlement d'Amphipolis contient un renseignement important : la cité abritait les soldats de plusieurs stratégies militaires. Nous ne pouvons que rejoindre l'hypothèse de M. Feyel, qui affirme très logiquement qu'une telle population ne peut constituer la garnison « normale » de la cité[92]. Le règlement, bien entendu, ne saurait concerner que les troupes qui, au gré des besoins militaires, auraient à tenir telle ou telle garnison sous les ordres du roi. Aussi faut-il se demander si toutes les forteresses macédoniennes ont été soumises à un tel règlement militaire. Compte tenu de l'importance du nombre de soldats susceptibles d'accompagner le souverain, rien n'est moins sûr. Les forteresses macédoniennes, certes nombreuses sur le territoire national, n'avaient pas toutes une superficie suffisante pour accueillir une telle armée. Bien que plusieurs règlements militaires connus à ce jour aient été découverts de façon totalement fortuite, il est étonnant qu'aucun autre n'ait été mis au jour dans le reste de l'immense territoire

[86] P. Roussel, « Un règlement militaire de l'époque macédonienne », *Revue archéologique* 4, 1934, p. 39-47. Voir également sur ce document M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 16-17 et p. 23-26, ainsi que, du même auteur, *Institutions* II, p. 36-38.
[87] P. Roussel, *op. cit.* p. 44, note 4.
[88] P. Roussel, *op. cit.* p. 45.
[89] Tite-Live, XXXIII, 3, 5 : « Ce fut ainsi qu'il compléta son armée, et, vers l'équinoxe du printemps, il réunit toutes ses forces à Dium, y établit ses quartiers, et attendit les ennemis, en exerçant chaque jour ses soldats ».
[90] *Cf. infra*, notice archéologique de Dion, p. 322-324.
[91] Tite-Live, XLIV, 44, 4.
[92] M. Feyel, « Un nouveau fragment du règlement militaire trouvé à Amphipolis », *Revue Archéologique* 6 (1935), p. 64.

macédonien. Il ne s'agit évidemment pas de remettre en cause la portée générale du règlement, mais l'absence de tout autre exemplaire conduit à la conclusion que seuls quelques rares sites d'importance s'étaient vus dans l'obligation de respecter un code de conduite lors des campagnes militaires. Comptons parmi ces sites potentiels Amphipolis évidemment, mais aussi Cassandréia, Thessalonique, Démétrias (et sa garnison de Goritsa), ou encore Héraclée Sintique et Héraclée des Lyncestes, lesquelles étaient de taille suffisamment importante pour accueillir le gros des troupes macédoniennes qui comptaient plusieurs milliers de soldats. Gardons tout de même à l'esprit que d'autres forteresses, de taille moyenne, ont également servi à accueillir l'armée macédonienne et le roi en personne[93]. Pourtant, leur superficie ne pouvait en aucun cas permettre l'installation d'une armée entière : si le roi et sa garde rapprochée bénéficiaient sans doute d'une « *περιστεγνοποία* » à l'intérieur de la forteresse, l'armée elle-même devait se contenter de la campagne alentour. En revanche, les fortins isolés, de petite taille, n'avaient vraisemblablement pas pour vocation de servir de lieu de rassemblement aux différentes troupes issues des stratégies macédoniennes ; il est fort peu probable d'y découvrir un jour un exemplaire de règlement militaire ayant trait au service de garnison ou à l'armée en campagne.

3. La politique frontalière des rois de Macédoine : garantir la sécurité du territoire

On le voit clairement, le territoire national est au cœur des préoccupations des rois de Macédoine qui en tirent un avantage évident, tant en termes de contrôle des populations que de richesses. Ce territoire a été obtenu par de nombreuses conquêtes, et doit désormais être protégé. Aussi, la garantie de l'intégrité territoriale doit aussi passer par une politique frontalière efficace. Deux études, menées l'une par W. L. Adams[94], l'autre par L. D. Loukopoulou et S. E. Psoma[95], ont déjà apporté une réponse partielle à cette question, complétée par l'analyse des passages du Pinde sous Philippe II réalisée par Y. Pikoulas[96]. Dans ces études, deux régions frontalières apparaissent comme particulièrement bien défendues et extrêmement bien fortifiées : la frontière thrace, le long du Nestos, et la frontière occidentale, de la région des lacs aux territoires montagneux de Tymphée. Il en est cependant de même dans les autres régions frontalières et à d'autres époques que celle de Philippe II. À cette politique défensive il faut encore ajouter un autre aspect de la question : les déplacements de population. Ce sujet avait déjà été traité il y a quelques années par J.-R. Ellis[97] et nécessite sans aucun doute une mise à jour.

---

[93] Tite-Live mentionne notamment le cas de Stobi, où Philippe V rassemble son armée (XL, 40, 1).
[94] W. L. Adams, « The Frontier Policy of Philip II », *Ancient Macedonia* VII, Thessalonique, 2007, p. 283-291.
[95] L. D. Loukopoulou et S. E. Psoma, « The Thracian policy of the Temenids », *Ancient Macedonia* VII, Thessalonique 2007, p. 143-151. Cet article traite avant tout des relations diplomatiques entre la Macédoine et la Thrace, notamment du point de vue commercial, mais une partie est cependant consacrée à la politique frontalière de Philippe II.
[96] Y. A. Pikoulas, « Οι διαβασεις της Πινδος και ο Φιλιππος Β' », *Ancient Macedonia* VII, Thessalonique, 2007, p. 209-220.
[97] J.-R. Ellis, « Population transplants under Philip II », *Makedonika* IX (1969), p. 9-17.

a. Frontières et fortifications

Dans son article, W. L. Adams avait noté un point important de la défense territoriale : il était absolument nécessaire de sécuriser le royaume et ses frontières pour mener à bien une politique intérieure efficace[98]. Le règne de Philippe II en est le parfait exemple, mais il en existe d'autres. Sous le règne d'Archélaos, la mise en place de fortifications visant à défendre le territoire lui assure un bon contrôle des frontières. Bénéficiant de bonnes relations avec la Thessalie et certaines terres de Haute-Macédoine, notamment l'Élimiotide, mais aussi et surtout avec Athènes[99], le royaume jouissait d'une relative tranquillité. Le transfert de la capitale d'Aigéai à Pella et l'amélioration du système routier macédonien sont la preuve d'une paix relative entre la Macédoine et le reste du monde grec : Archélaos peut mener une politique intérieure forte sans avoir à se soucier des risques d'invasion, et ainsi améliorer la centralisation du royaume autour d'une nouvelle capitale désormais située au cœur des nouvelles possessions macédoniennes, aisément accessible grâce aux voies de communication. À l'inverse, la multiplication des attaques menées au Nord du royaume par les populations triballes, illyriennes et péoniennes n'arrange en rien la situation intérieure de la Macédoine qui, après l'assassinat d'Archélaos, voit se succéder les crises politiques et dynastiques. Pour la période hellénistique, on peut évoquer le début du règne d'Antigone Dôsôn qui doit recouvrer une stabilité territoriale. Aussi, ses premières années passées sur le trône macédonien le conduisent partout, sauf à Pella : il doit expulser les Dardaniens qui ont envahi le royaume au Nord[100], assurant au passage la sécurité de la frontière par la fondation d'Antigonéia[101] ; il doit également mater la révolte thessalienne[102] conjuguée à une invasion étolienne[103] et intervenir en Phocide et Doride[104]. En à peine plus d'une année de règne, Antigone Dôsôn parvient à rétablir la puissance macédonienne en reprenant le contrôle de ses frontières septentrionales et en récupérant l'annexe thessalienne. Cependant, pour assurer sa stabilité, la Macédoine doit accepter la perte de deux zones où son influence était essentielle : l'Attique et le Péloponnèse. Antigone Dôsôn peut ainsi se consacrer entièrement à la résolution d'un nouveau problème : la sédition d'une partie de la population dont il est la première victime. Justin rapporte brièvement les faits, sur lesquels un seul événement nous intéresse ici : la restitution du diadème royal[105]. S. le Bohec indique que l'événement s'est déroulé entre 228 et 225, au début donc du règne d'Antigone, mais précise qu'il est impossible, en l'état actuel de la documentation, de connaître précisément les raisons de cette sédition[106]. Compte-tenu des dates

[98] W. L. Adams, *op. cit.*, p. 283.
[99] En 406, Archélaos est honoré du titre de proxène et bienfaiteur d'Athènes pour avoir fourni des matériaux de construction navale (*cf.* Ch. Edson, « La Macédoine avant Philippe », dans M. B. Hatzopoulos et L. D. Loukopoulou (dir.), *Philippe de Macédoine*, Paris, 1982, p. 23.
[100] Plutarque, *Aratos*, 34, 7 et Justin XXVIII, 3, 14.
[101] S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 153-154.
[102] Trogue-Pompée, *Prologues*, 28 et Justin XXVIII, 3, 14.
[103] Frontin, *Stratagèmes*, II, 6, 5.
[104] S. le Bohec, *op. cit.*, p. 159.
[105] Justin XXVIII, 3, 11-16.
[106] S. le Bohec, *op. cit*, p. 250-251.

proposées par l'historienne française, j'y verrai la conséquence des pertes importantes du Péloponnèse, intervenues avec le ralliement des tyrans philo-macédoniens à la Ligue achéenne en 229[107], et de l'Attique, survenue à la même date. Leur perte n'est pas en soi de la responsabilité de Dôsôn, celle-ci ayant lieu immédiatement après la mort de Démétrios II, mais on peut supposer que le peuple macédonien ait reporté son mécontentement sur le souverain en place. Certes il a su préserver l'intégrité territoriale, mais il n'a pas pu garantir le maintien des possessions extérieures. Quoiqu'il en soit, une fois les frontières assurées, Antigone peut à nouveau s'occuper des intérêts de son royaume et mener sa politique interne : la sédition qui le tient enfermé dans son palais le prouve bien. Cette révolte, bien qu'on n'en connaisse pas la véritable étendue, permet au roi de faire preuve de fermeté à l'égard de son peuple : en restituant son diadème, geste fort, il affirme son autorité qui ne doit pas être contestée. Il refuse d'ailleurs de reprendre les rênes du pouvoir tant que les responsables n'ont pas été punis[108]. Dès lors, il ne semble plus y avoir la moindre contestation de son autorité, lui permettant ainsi d'intervenir en dehors du royaume.

Qu'il s'agisse d'Archélaos, de Philippe II ou encore d'Antigone Dôsôn – pour ne citer qu'eux -, tous ont participé à la défense du territoire par la construction de sites fortifiés. Même si on ignore précisément quelles sont les forteresses bâties par Archélaos, on sait au moins qu'elles ont largement contribué à renforcer la sécurité du royaume, notamment le long de l'Axios, voie par laquelle s'était opérée l'invasion de Sitalcès sous Perdiccas II. Il s'agit avant tout donc d'une mesure préventive, ce qui semble être le cas le plus fréquent : il est rare de trouver des fortifications érigées dans une urgence extrême, pour faire face à une menace imminente. Au contraire, connaissant les faiblesses du territoire, les rois macédoniens savaient précisément par quels chemins les différentes menaces pouvaient surgir. Le règne de Philippe II est évidemment bien plus fourni sur le plan défensif. Sur la frontière illyrienne, il fait bâtir un grand nombre de postes fortifiés le long de la chaîne du Pinde. Selon N. G. L. Hammond, les traces de cette politique défensive sur la limite occidentale du royaume sont visibles sur la colline St Érasme à Ohrid, au Nord du lac du même nom, sur le site de Parembole, dans le défilé de Djavato, à Héraclée des Lyncestes[109], à Astrea, à l'Est du lac d'Ohrid, à Dobera au Sud de la petite Prespa, et enfin à Pélion, sur la pointe méridionale de ce même lac[110]. L'étude de Y. Pikoulas, évoquée plus haut, donne la liste d'un grand nombre de forteresses vraisemblablement construites sous le règne de Philippe II pour contrôler les accès occidentaux du royaume. Ajoutons-y un ensemble de sites défensifs aux environs de Tsotylion, au Nord de Grévena, qui contrôlait un carrefour entre Orestide, Tymphée et Élimiotide, ainsi qu'un grand nombre de sites au sein même des différentes régions de Haute-Macédoine, toutes frontalières. Dans sa première *Philippique*, Démosthène indique

[107] À l'exception de Mégalopolis, ralliée à la Ligue dès 235.
[108] Justin XXVIII, 3, 16.
[109] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 652-657.
[110] N. G. L. Hammond, *op.* cit., et *The Macedonian State*, p. 159-160.

également que Philippe a fortifié des villes chez les Illyriens[111], ce que semble confirmer Etienne de Byzance, qui mentionne un district d'Éordée en Illyrie, vraisemblablement occupé par des colons macédoniens[112].

Du côté oriental, le même processus s'applique à la frontière thrace, avec la fondation de villes comme Héraclée Sintique, Philippopolis, Kabylè et Beroé[113] sur le cours supérieur de l'Hèbre, permettant la mise en place d'une défense d'Ouest en Est. Le long du cours du Nestos, L. D. Loukopoulou et S. E. Psoma indiquent la mise en place d'un réseau fortifié avec un grand nombre de postes militaires placés le long des montagnes où le relief naturel multiplie les points de passage. Elles indiquent ainsi la présence de forteresses qui datent pour la plupart des années qui suivent la conquête macédonienne sur la région, au cours du règne de Philippe II : Kalyva, Aeriko, Paschalia, Daphnon, Kallithéa et Komnina[114], ainsi que d'autres sites présents sur les pentes du Rhodope : Thamna, Kopteron, Polyanthos et Perama sur les monts Zonaia. Parmi ces sites de l'époque de Philippe II, on note un certain nombre de villes érigées aux marges de la Macédoine : Héraclée des Lyncestes, Héraclée Sintique, Philippes et Philippoupolis. De ce que nous en apprennent les sources et les données archéologiques, ces constructions sont pour la plupart des créations de toute pièce, bâties à partir de rien[115], et ont été érigées presque immédiatement après la conquête du territoire : le roi, plutôt que de laisser une région récemment conquise – mais non acquise – aux mains de la population macédonienne comme ce fut le cas à Méthone, préfère y fonder une ville. Pour les règnes suivants, on retrouvera entre autres Cassandréia en Chalcidique, Argos et Antigonéia en Péonie, ou encore Perséïs en Pélagonie. Le toponyme de ces fondations en dit long, puisque le roi fondateur, le *κτίστης*, incarne à la fois l'*οἰκιστής* mais aussi l'éponyme de la cité, participant ainsi par ce moyen à l'intégration de la population locale au sein du royaume.

Au Nord, les frontières étaient elles aussi gardées par un grand nombre de forteresses, notamment le long de l'Axios : à partir de 217 et de la prise de Bylazora par Philippe V, le cours de ce fleuve est contrôlé depuis l'ancienne capitale péonienne jusqu'à la plaine centrale de Macédoine : Bylazora, Stobi, Argos, Antigonéia, Demir Kapija, Idoménè, Gortynia, Europos. Il est intéressant de noter que plus on remonte le cours de l'Axios, plus la date de fondation du site est récente : Gortynia, Europos et Idoménè existaient déjà sous Perdiccas II lors de l'invasion de Sitalcès ; Demir Kapija date sans doute du règne d'Archélaos, ou au plus tard de celui de Philippe II ; Antigonéia a été fondée par Antigone Dôsôn et Bylazora prise par Philippe V. Cette ligne défensive reflète deux aspects majeurs de la défense du territoire dans cette partie du royaume. Le nombre de sites, sans cesse croissant, indique

[111] Démosthène, *Philippique*, 48.
[112] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 654.
[113] Diodore XVI, 71, 2. Voir également N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 554-566.
[114] L. D. Loukopoulou et S. E. Psoma, *op. cit.*, p. 149-150 . Voir également P. Pantos, « The Present Situation of the Studies in Archaeological Topography of Western Thrace », *Pulpudeva* 4 (1983) 164-78 ; *ΑΕΜΘ* 2 (1988) 443-51 (avec cartes) ; D. Triantaphyllos, *ArchDelt* 29 (1973-74), « Chroniques » p. 805.
[115] Le cas de Philippes semble faire exception, puisqu'il s'agit de l'ancienne colonie de Crénidès. Or, cette colonie n'était que très récente, aussi l'exception ne peut être qu'apparente.

l'importance du fleuve comme voie de communication à proximité de la frontière macédonienne et la nécessité de le sécuriser régulièrement. Elle indique également l'évolution progressive de la frontière au fil des siècles qui, depuis la période archaïque jusqu'à la période hellénistique, a sans cesse été repoussée vers le Nord.

On retrouve également cette fluctuation de la frontière à l'intérieur même du territoire, notamment pour la ligne de séparation entre l'Éordée et l'Élimiotide d'une part, et l'Orestide d'autre part. À partir de 196, lorsque celle-ci quitte le giron macédonien, on voit apparaître un grand nombre de sites fortifiés dans ces régions, essentiellement du côté « macédonien »[116]. En Éordée, une ligne de fortification suit la limite occidentale de la région du Nord au Sud : Vévi, Arnisa, Kleidi, Anarrachi, Mavropighi et Pontokômé. En Élimiotide, cette ligne de fortification se poursuit avec les forteresses de Xirolimni, Métamorphosis, Eratyra, Siàtista, Mikrokastro, Paléokastro, Galatine, Daphnéro et Anthotopos. Toutes ces fortifications sont datées de la fin du IIIe siècle ou du début du IIe siècle, ou sont antérieures avec une utilisation reconnue au cours de ces mêmes périodes. Il semble donc que Philippe V ait su reprendre avec brio la politique frontalière menée par ses prédécesseurs, notamment Philippe II en installant des fortifications aux endroits les plus menacés de son royaume, s'assurant ainsi un contrôle aisé de ses frontières. Par contre, d'anciens sites présents en Orestide sont quant à eux subitement abandonnés au début du IIe siècle. C'est le cas notamment de la forteresse de Driovouno, qui appartenait sans doute au système défensif de l'Élimiotide évoqué ci-dessus, mais qui a peu à peu perdu de son utilité.

b. Déplacements de population

En 1969, J.-R. Ellis publiait un article sur les transferts de population sous le règne de Philippe II, montrant l'importance de cette politique frontalière par la suppression des anciennes divisions et l'émergence d'une nouvelle entité unifiée, la Macédoine[117]. Parmi les cas de transferts de population cités par J.-R. Ellis figurait le cas du synœcisme. Si le premier exemple, celui des otages pris parmi les fils des notables macédoniens, est difficilement acceptable en tant que synœcisme[118], il n'en établit pas moins une règle générale en ce qui concerne l'objectif des déplacements de population : garantir la bonne conduite de l'ennemi, en l'occurrence ici la famille de l'otage. La question du synœcisme n'en demeure pas moins intéressante, et il s'agit sans aucun doute du cas le plus courant au sein de l'histoire macédonienne. L'historien donne pour exemple la cité de Ponéropolis, fondée par Philippe II à partir d'une population criminelle de 2 000 âmes[119]. Les fondations de villes royales, qu'il s'agisse de celles réalisées par Philippe II ou par ses successeurs de la période hellénistique, doivent constituer autant d'exemples de synœcisme : Cassandréia, fondée en 316 par Cassandre à l'emplacement de

[116] Voir le catalogue de sites aux chapitres consacrés à l'Éordée et à l'Élimiotide.
[117] J.-R. Ellis, « Population transplants under Philip II », *Makedonika* IX (1969), p. 9-17.
[118] De l'aveu même de l'auteur, *op. cit.*, p. 12.
[119] Théopompe, F 110.

Potidée à partir des anciens centres urbains de la Ligue chalcidienne[120] ; Thessalonique, fondée en 315 par Cassandre à partir du synœcisme de vingt-six bourgades des alentours[121] ; Démétrias, fondée par synœcisme par Démétrios Poliorcète aux environs de 295-290 grâce aux localités environnantes[122]. Par analogie, on pourra également citer les deux Héraclée – en Lyncestide et en Sintique -, Argos de Péonie ainsi que les deux Antigonéia, pour lesquelles on ne dispose pas d'informations complémentaires sur les conditions de leur création mais qui devaient avoir été fondées sur le même principe, à partir d'un regroupement de populations locales. Il est certain que la fondation d'une ville à l'intérieur d'un nouveau territoire était systématiquement accompagnée de l'arrivée de colons macédoniens qui participent, ainsi que l'a démontré M. B. Hatzopoulos[123], à l'intégration progressive de la population initiale, elle-même contrôlée par une présence militaire, stationnée dans des garnisons situées à proximité, achevant ainsi les dernières velléités d'indépendance. Le texte d'Isocrate cité par J.-R. Ellis[124] ne concerne pas uniquement les voleurs et les brigands du royaume, il concerne également les populations tribales qui vivent au-delà des frontières macédoniennes et sans doute même celles issues des terres de Haute-Macédoine, afin de créer avec elles des zones-tampons visant à se protéger des barbares. Ce passage trouve d'ailleurs un écho auprès de Justin qui raconte la tristesse qui traverse le pays lorsque Philippe, à son retour d'expédition contre les Phocidiens, décide de déplacer « des nations entières, des peuples » ou de « dépeupler des contrées »[125]. Le texte ne fait ici aucune mention de la population macédonienne, quoique Philippe soit « de retour dans ses états »[126], mais de « peuples » et de « nations », ce qui laisse à penser qu'il s'agit de populations sous contrôle macédonien mais non encore intégrées au territoire. Il s'agit donc très certainement d'un passage faisant référence aux premières décisions prises par Philippe II concernant les déplacements de population. La suite du texte donne d'ailleurs quelques informations supplémentaires et qui sont conformes aux prescriptions d'Isocrate sur le sort des peuples déplacés : « Parmi ces peuples, les uns furent placés sur les frontières, pour les défendre contre l'ennemi, d'autres, relégués aux extrémités du royaume : des troupes de prisonniers de guerre allèrent repeupler des villes ; et ainsi, de tant de nations diverses, se forma une seule nation, un seul empire »[127]. Dans le discours d'Opis, Alexandre rejoint également les conseils d'Isocrate, en reprenant des expressions identiques. Ainsi, il déclare que « Philippe ayant trouvé vos hordes errantes, sans asile fixe, dénuées de tout … vous appela dans des

---

[120] Pline l'Ancien IV, 36. Voir M. B. Hatzopoulos, *Une donation du roi Lysimaque*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 5, Athènes, 1988, p. 45-47.
[121] Strabon VII, 8, 21 : « εἶτα Θεσσαλονίκεια Κασάνδρου κτίσμα ἐν ἄλλοις τετταράκοντα καὶ ἡ Ἐγνατία ὁδός. Ἐπωνόμασε δὲ τὴν πόλιν ἀπὸ τῆς ἑαυτοῦ γυναικὸς Θεσσαλονίκης, Φιλίππου δὲ τοῦ Ἀμύντου θυγατρός, καθελὼν τὰ ἐν τῇ Κρουσίδι πολίσματα καὶ τὰ ἐν τῷ Θερμαίῳ κόλπῳ περὶ ἓξ καὶ εἴκοσι καὶ συνοικίσας εἰς ἕν ».
[122] Plutarque, *Démétrios*, LIII, 42.
[123] M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 171 *sqq.*
[124] J.-R. Ellis, *op. cit*, p.13. Référence à Isocrate, *À Philippe*, 120-123.
[125] Justin VIII, 5, 7.
[126] Justin, *idem* : « *Reuersus in regnum* ».
[127] Justin VIII, 6, 1 : « *Alios populos in finibus ipsis hostibus opponit; alios in extremis regni terminis statuit; quosdam bello captos in supplementis urbium diuidit* ».

villes »[128]. En somme, les nombreux groupes ethniques qui composent le royaume sont totalement dispersés à l'intérieur du territoire. Ainsi que l'avait souligné J.-R. Ellis, il s'agissait avant tout, et notamment dans le cas de la Haute-Macédoine, d'éclater les anciens groupes aristocratiques qui, séparés de leurs proches, avaient à cœur de défendre un territoire qui, s'il était assiégé, pourrait conduire à leur perte.

Il n'est pourtant pas nécessaire de se contenter des populations de Haute-Macédoine : au centre même du royaume, la population pouvait également être déplacée. Ainsi, Archélaos décide à la suite d'une révolte de la cité piérienne de Pydna de reconstruire la ville à vingt stades de son lieu d'origine et de déplacer les habitants[129]. Il s'agit sans aucun doute d'une punition exemplaire infligée par le roi macédonien qui, pour faire cesser les interventions athéniennes en Macédoine, favorisées par des cités côtières comme Pydna, décide de l'installer à l'intérieur des terres. Il n'est d'ailleurs pas exclu que la nouvelle ville soit placée sous étroite surveillance, ou en tout cas qu'elle reçoive un certain nombre de colons macédoniens.

Nombreux sont les cas de cités, fondations nouvelles ou villes conquises, à recevoir un important afflux de colons macédoniens au fil de l'expansion du royaume : Thermè, Létè, Pella, Ichnai[130], Amphipolis[131], Apollonia[132], Aréthousa[133], Stagire[134], Kalindoia[135], Philippes[136]. Pourtant, l'envoi de macédoniens vers les régions nouvelles conquises du royaume n'est pas à sens unique, sans quoi le royaume se serait rapidement trouvé dépeuplé, et les sources rapportent de nombreux exemples de populations transférées vers le cœur du royaume. Polyen parle en effet du transfert de 10 000 Illyriens en Macédoine à l'initiative de Philippe II[137] ; Justin quant à lui indique le déplacement de 20 000 Scythes à l'intérieur du royaume afin de le repeupler[138]. La période hellénistique n'est pas en reste, puisque sous le règne de Philippe V, Tite-Live rapporte que le roi, soucieux d'augmenter la population macédonienne encourage le mariage, mais surtout, déplace une importante colonie thrace en Macédoine[139].

---

[128] Arrien, *Anabase* VII, 9 : « Φίλιππος γὰρ παραλαβὼν ὑμᾶς πλανήτας καὶ ἀπόρους » et « πόλεών τε οἰκήτορας ἀπέφηνε καὶ νόμοις καὶ ἔθεσι χρηστοῖς ἐκόσμησεν ». Les termes utilisés correspondent à ceux d'Isocrate : « πρὸς δὲ τούτοις κτίσαι πόλεις ἐπὶ τούτῳ τῷ τόπῳ καὶ κατοικίσαι τοὺς νῦν πλανωμένους δι' ἔνδειαν τῶν καθ' ἡμέραν καὶ λυμαινομένους οἷς ἂν ἐντύχωσιν ».
[129] Diodore, XIII, 49, 2 : « Ὁ μὲν οὖν ᾿Αρχέλαος φιλοτιμότερον πολιορκήσας τὴν Πύδναν καὶ κρατήσας μετῴκισεν αὐτὴν ἀπὸ θαλάττης ὡς εἴκοσι στάδια ».
[130] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p.173.
[131] *Idem*, p. 181 *sqq.* et du même auteur, *Actes de vente d'Amphipolis*, p. 62, 70, 76-78.
[132] *Idem*, p. 191.
[133] *Idem*, p. 192.
[134] *Idem*, p. 198.
[135] M. B. Hatzopoulos et L. D. Loukopoulou, *Recherches sur les marges orientales des Téménides (Anthémonte-Kalindoia)*, 1ère partie, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 11, Athènes, 1992, p. 120.
[136] Diodore XVI, 8, 6, indique que Philippe, se rendant à Crénidès, en augmente la population. De toute évidence, il s'agit de l'envoi de colons macédoniens.
[137] Polyen IV, 2, 12.
[138] Justin IX, 2, 15.
[139] Tite-Live XXXIX, 24.

Par la création de populations mixtes, les rois macédoniens espéraient sans doute bénéficier des compétences de chacun. Ainsi, W. L. Adams indique que certaines populations n'étaient pas choisies par hasard : celles issues de région marécageuses devaient avoir de bonnes connaissances de l'assèchement de marais, de l'irrigation et de la culture[140]. Son hypothèse se voit confirmée par une inscription qui date du début du règne d'Alexandre mais se référant au règne de Philippe II : il s'agit d'un conflit territorial entre les habitants de Philippes et une communauté thrace se disputant l'utilisation de marais asséchés. L'inscription fait également référence au territoire de Daton dont certaines parties avaient été cédées une première fois aux Thraces par Philippe II[141]. W. L. Adams conclut sur ce point en indiquant que le drainage des zones inondées n'était qu'une première étape dans un processus de développement de l'économie visant également à l'autarcie des populations déplacées : grâce à l'assèchement des marais, la population nouvellement installée pouvait subvenir à ses besoins alimentaires en cultivant la terre puis, une fois installée durablement, participer à l'extraction minière des ressources disponibles sur place. De cette manière, les rois disposaient d'une population locale disponible pour la défense territoriale[142].

II. Le roi, premier représentant du pouvoir central macédonien

Le déplacement de la capitale d'Aigéai vers Pella sous le règne d'Archélaos répondait à un objectif simple : placer le cœur du pouvoir au centre du royaume et de ses possessions. Le même constat peut être tiré pour la fondation de Démétrias dans le golfe Pagasétique à un moment où les enjeux macédoniens étaient essentiellement tournés vers le Sud. Le roi y réside en temps de paix et c'est sans aucun doute depuis sa capitale qu'il exerce les fonctions liées à l'administration du territoire.

1. Actes de chancellerie : les *diagrammata* militaires

L'activité administrative des rois macédoniens passe avant tout par la rédaction d'un certain nombre de documents officiels. S. le Bohec, à propos d'un passage de Plutarque indiquant que le roi Séleucos Ier consacrait énormément de temps à la correspondance royale[143], précise que le passage pourrait en réalité s'appliquer à n'importe quel souverain hellénistique[144]. Cette conclusion a été confirmée par M. B. Hatzopoulos qui a publié un grand nombre de documents officiels émanant du pouvoir central

[140] W. L. Adams, *op. cit*. p. 284-285.
[141] L. Missitzis, « A Royal Decree of Alexander the Great on the Lands of Philippi », *AncW* 12 (1985), p. 2-14. Voir également N. G. L. Hammond, « Inscriptions Concerning Philippi and Calindoea in the Reign of Alexander the Great », *ZPE* 82 (1990), p. 173 ainsi que, en dernier lieu, P. Pilhofer, *Philippi*. Bd. II : *Katalog der Inschriften von Philippi*, Tübingen, 2000.
[142] W. L. Adams, *op. cit.*, p. 286.
[143] Plutarque, *Œuvres morales, Si un vieillard doit prendre part au gouvernement*, 11 : « τὸν γοῦν Σέλευκον ἑκάστοτε λέγειν ἔφασαν, εἰ γνοῖεν οἱ πολλοὶ τὸ γράφειν μόνον ἐπιστολὰς τοσαύτας καὶ ἀναγινώσκειν ὡς ἐργῶδές ἐστιν, ἐρριμμένον οὐκ ἂν ἀνελέσθαι διάδημα ».
[144] S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 217.

pour la période hellénistique[145], laissant clairement apparaître la place importante qu'occupait cette correspondance dans l'activité des souverains macédoniens[146]. Parmi ces documents épigraphiques, seuls nous intéressent les *diagrammata* militaires. L'étude de ces documents a grandement contribué à la compréhension de l'organisation de l'armée macédonienne et de son service de garnison[147]. Ces documents devaient s'appliquer respectivement à l'ensemble des garnisons du royaume et à la totalité de l'armée de campagne macédonienne. Aussi, il ne s'agit en aucune manière de mesures circonstancielles et ponctuelles. En outre, le fragment du *diagramma* militaire découvert à Kynos apporte la preuve qu'il s'agit bien, comme le pensent C. B. Welles et M. B. Hatzopoulos, d'un « code général de l'armée qui énonçait des règles applicables à toutes les garnisons antigonides et non pas à une garnison particulière »[148] : le fragment contient en effet, mot pour mot, les mêmes informations que celles du fragment de Chalcis. Il n'y a donc aucun doute sur le fait que de telles stèles aient été érigées dans la plupart les forteresses macédoniennes. Bien qu'il ne saurait être question ici de revenir sur les différentes analyses menées au cours des dernières années, il ne faudrait pas davantage passer sous silence certaines informations contenues dans ces *diagrammata* qui ont été laissées de côté, mais qui fournissent pourtant des informations essentielles sur le rôle exercé par le souverain sur ses troupes et les garnisons qu'elles occupent.

De ces textes, il ressort très clairement que le roi intervient directement dans la gestion et le contrôle des garnisons du royaume : non seulement c'est de lui qu'émanent les *diagrammata* militaires, mais en plus, dans les clauses mêmes de ces règlements, il s'arroge un espace qui lui était réservé dans le cas où il serait amené à séjourner dans la garnison : la « *περιστεγνοποία* ». Ce contrôle royal, exercé sur les places fortes du territoire, est en outre clairement évoqué dans la seconde série du règlement militaire, en l'occurrence dans les ordonnances sur l'approvisionnement des garnisons macédoniennes. Dans le *diagramma* de Chalcis, daté du règne de Philippe V, la mention suivante apparaît :

> *οἱ οἰκονόμοι ἐπιμελείσθωσαν, ὅπως τὰ διαταχθέντα ὑπὸ τοῦ βασιλέως εἰς τὰς παραθέσεις διατηρῆται ἄφθαρτα… καὶ τὸμ μὲν σῖτον ἀναγέτωσαν ἀπὸ τῆς νέας προσόδου ἄβροχον καὶ εὐθέως συντασσέτωσαν διαπάσσειν τῆι γῆι τῆι Χαλκιδικῆι, τὸν δὲ οἶνον καὶ τὰ ξύλα ἐγνεούτωσαν διὰ πέντε ἐτῶν καὶ*

[145] M. B. Hatzopoulos, *Institutions* I, p. 140 et II, p. 28-30 ; 36-38 ; 40-41 ; 51-52 ; 60.
[146] M. B. Hatzopoulos, *La Macédoine, Géographie historique – Langue – Cultes et croyances – Institutions*, Paris, 2006, p. 75-92, dénombre vingt-six lois et décrets votés par les cités du royaume ou par le Conseil et l'Assemblée, dont la fameuse loi gymnasiarchique de Béroia et celle, éphébarchique, d'Amphipolis, ainsi que sept *diagrammata* émanant du pouvoir royal et vingt-neuf lettres royales.
[147] P. Roussel, « Un règlement militaire de l'époque macédonienne », *Revue archéologique* 4, 1934, p. 39-47 ; M. Feyel, « Un nouveau fragment du règlement militaire trouvé à Amphipolis », *ibid.* 6, 1935, p.39-65 et 67 sqq. ; C. B. Welles, « New Texts from the Chancery of Philip V of Macedonia and the Problem of the Diagramma », *AJA* 42, 1948, p. 245 et 254.M. B. Hatzopoulos, *Institutions* II, p. 36-38, n°13 ; P. Nigdélis – K. Sismanidès, « Δύο ἀντίγαφα τοῦ ἐπιστρατευτικοῦ διατάγματος τοῦ Φιλίππου τοῦ Ε' », *Ancient Macedonia* VI, Thessalonique 1999, p. 807-822 ; M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 90-118 ; M. B. Hatzopoulos, « Nouveaux fragments du règlement militaire macédonien », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belle- Lettres*, 2000, vol. 144, n°2, p. 834-835.
[148] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 30.

φροντιζέτωσαν, ὅπως ὁ οἶνος ἄγηται ἐφέτειος ἡδὺς βεβασανισμένος. ἐπισκοπείτωσαν δὲ καὶ τὰ σιτοβολεῖα τῆς μὲν θερινῆς ἑξαμήνου, καθ' ὃν ἂν καιρὸν ὄμβρος γένηται, τῆς δὲ χειμερινῆς κατὰ δεχήμερον· καὶ ἐάν τι ῥεῦμα γεγονὸς ᾖι εἰς τὸν σῖτον, ἐπισκευαζέ[τ]ω σαν παραχρῆμα.

« Les économes veilleront à ce que les provisions ordonnées par le roi pour la réserve soient préservées sans être gâtées … Qu'ils (les chefs de garnison) fassent rentrer du blé sec de la dernière récolte, et qu'ils ordonnent immédiatement de le saupoudrer avec de la terre chalcidienne, et qu'ils renouvellent le vin et le bois pour une durée de cinq ans, et qu'ils veillent à faire rentrer du vin de l'année, dont on aura contrôlé qu'il est doux. Qu'ils inspectent aussi les greniers à blé: pendant le semestre d'été, chaque fois qu'il a plu, et, pendant l'hiver, tous les dix jours; et s'il s'est produit un écoulement d'eau dans le blé, qu'ils fassent réparer sur-le-champ ».

Le document, qui émane du pouvoir central en la personne du roi montre son implication à tous les niveaux de gestion : c'est lui qui décide de la quantité de denrées à faire entrer dans la garnison, tant au niveau du vin que du blé. Il est à noter que les réserves en vin et en bois sont prévues sur une durée de cinq années, avec des dispositions particulières en fonction des conditions météorologiques, et que le grain, pour des raisons évidentes de conservation, doit être issu de la dernière récolte. Ce *diagramma* s'inscrit donc dans un temps relativement long. Compte tenu de son caractère général, appliqué à l'ensemble des garnisons macédoniennes, il est d'autant plus évident qu'il faut y voir le signe d'une reprise en main de l'organisation globale des forteresses. En d'autres termes, ce document doit être la réponse apportée à certaines défaillances constatées à travers le réseau fortifié de Macédoine, il a donc été décidé d'édicter un certain nombre de règles pour assurer l'efficacité de la garnison. On ignore cependant s'il s'agit de vivres destinés à la garnison, ou bien de réserves mises en place pour le cas où la garnison subirait un siège. En cas de manquement au nouveau règlement, plusieurs peines sont infligées au contrevenant :

ἐὰν δέ τινες τῶν οἰκονόμων ἢ τῶν διὰ τῶν οἰκονόμων ἢ τὰς σφραγῖδας ἀφέλωσιν ἄνευ τῶν φρουράρχων ἢ ἐξενέγκωσίν τινα πρὸ τοῦ ἕτερα ἀναγαγεῖν ἢ διὰ τὸ μὴ ἐπισκοπεῖν κατὰ τοὺς γεγραμμένους χρόνους ἐάσωσίν τινα ἀχρειωθῆναι, ἐλεγχθέντες παθέτωσαν, ὅτι ἂν αὐτῶν ὁ βασιλεὺς καταγνῶι. οἱ δὲ φρούραρχοι ἐάν τε ὀλιωρήσωσιν τῆς φυλακῆς τῶν παρακειμένων, ἐάν τε ἑκόντες προῶνται ἑτέροις, ἐάν τε αὐτοὶ λάβωσιν, ἔνοχοι ἔσονται, ὧι ἂν ὁ βασιλεὺς αὐτῶν καταγνῶι. ὅτι δ᾽ ἂμ μὴ ποιήσωσιν οἱ οἰκονόμοι τῶν γεγραμμένων ἐν τούτωι τῶι διαγράμματι, γραφέτω τῶι βασιλεῖ παραχρῆμα ὁ φρούραρχος ὁ τεταγμένος, ἐν ὧι ἂν τόπωι ᾖι τὸ ὀλιωρούμενον, ὅπῳς ὁ βασιλεὺς διαγνῶι περὶ τοῦ ὀλιωρήσαντος, τίνος ἄξιός ἐστιν ἐπιτιμήσεως. ἐὰν δὲ μὴ ἐπιστείληι, ἀλλὰ πρότερον ὁ βασιλεὺς παρ᾽ ἑτέρου πύθηται, πραχθήσεται ζημίαν δραχμὰς ἑξακισχιλίας.

« Si certains des économes ou des employés des économes enlèvent les sceaux sans l'avis des commandants de garnison, ou retirent quelque chose sans avoir fait rentrer l'équivalent, ou, faute d'inspection en temps réglementaire, laissent se corrompre certains produits, qu'après enquête ils subissent la punition édictée par le roi. Que les commandants de garnison, s'ils négligent la surveillance des dépôts, soit qu'ils l'aient volontairement abandonnée à quelqu'un d'autre, soit qu'ils l'exercent personnellement, soient passibles de la punition édictée par le roi. Si les économes n'exécutent pas l'une des prescriptions contenues dans cette ordonnance, que le commandant de garnison en fonction dans le lieu où s'est produite la négligence écrive immédiatement au roi, afin que le roi décide quelle peine mérite l'auteur de la négligence. S'il n'envoie pas de lettre avant que le roi soit informé par quelqu'un d'autre, il paiera une amende de six mille drachmes ».

C'est donc le roi lui-même qui intervient comme autorité suprême dans la gestion des garnisons et donc des peines et amendes imputées aux personnels qui ne respectent pas les recommandations édictées par les règlements[149]. On ne connaît finalement que le montant d'une seule amende : 6 000 drachmes, soit un talent, une somme particulièrement élevée. Les autres manquements entraînent une « punition édictée par le roi », sans que l'on sache en quoi elle consiste. Compte-tenu de la valeur de 6 000 drachmes, on est en droit de supposer que les amendes infligées étaient toutes élevées et qu'il s'agit avant tout de peines dissuasives, destinées à veiller au respect des règles établies pour chacun. Ici, le rôle du souverain dans la gestion des forteresses est clair : c'est par son biais que l'organisation des garnisons est assurée. Il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant à une telle pratique, si on considère la centralisation de l'État macédonien : le souverain apparaît à tous les échelons du contrôle territorial.

Il est cependant dommage que de tels règlements ne soient connus que pour la période hellénistique. On ne sait pas s'il s'agit d'une innovation pure et simple qu'il faut imputer à Philippe V, ou s'il s'agit au contraire d'une pratique ancienne, reprise par le souverain en question. Les garnisons et forteresses sont particulièrement nombreuses à la fin du règne de Philippe II : peut-on supposer l'existence de réglementations semblables à son époque ? Si aucun document ne permet pour l'heure de l'affirmer avec certitude, cela semble néanmoins probable. Une grande partie des réalisations faites par les rois Antigonides ne sont que la reprise d'innovations mises en place par Philippe II, elles-mêmes rendues possibles par les réformes de ses illustres prédécesseurs, notamment Alexandre Ier et Archélaos.

2. La justice royale

Le texte contenu dans les deux *diagrammata* concernant l'entretien des denrées au sein d'une garnison montre que Philippe V avait le pouvoir nécessaire pour faire appliquer ses ordres concernant le domaine militaire. Cette prérogative dans le domaine de la législation et de la justice n'est pas uniquement propre au règne de Philippe V. Ainsi que l'a fait remarquer N. G. L. Hammond, « dans

[149] Sur la gestion interne des peines et amendes au sein des garnisons macédoniennes, recueillies notamment par les grammates et les archypérètes, voir M. Feyel, *op. cit.*

une monarchie telle que celle de Macédoine, il est naturel de penser que le roi est le juge suprême »[150]. S. le Bohec a ainsi montré cet aspect du règne d'Antigone Dôsôn[151], mais on peut remonter bien plus loin encore. Dans les *Apophtegmes de Philippe* écrits par Plutarque, quatre concernent ce rôle tenu par le roi macédonien[152]. De sa propre autorité, il peut rendre la liberté à un prisonnier[153] ou condamner quelqu'un. Deux exemples sont donnés par Plutarque sur ce cas. Le premier concerne un certain Machitas, que Philippe condamne par erreur. S'étant aperçu de sa faute, il confirme néanmoins son jugement, mais paiera par la suite l'amende pour libérer le prisonnier[154]. L'autre cas concerne la condamnation de Cratès, pour qui son ami demande grâce au roi macédonien. Une fois encore, celui-ci refuse plutôt que de devoir contredire son jugement initial[155] : une fois le jugement royal rendu, celui-ci est définitif. Un autre passage de Plutarque confirme ce devoir de juge qui incombe au roi : « Rien en effet n'est plus du devoir d'un roi que de rendre justice » et, plus loin « La justice est le roi, le maître de la terre »[156]. Ce passage renvoie à un autre apophtegme, qui concerne une femme dont Philippe n'avait pas le temps d'entendre la supplique : celle-ci lui fit alors remarquer que cela faisait pourtant partie de ses fonctions royales[157].

Sur ces questions judiciaires, il est évident que Philippe, pas plus que les autres rois macédoniens, ne pouvait assurer la fonction de juge sur l'ensemble du territoire. Cette charge devait revenir à Philippe lorsqu'il n'était pas en campagne et sans aucun doute dans son palais à Pella. Il devait donc avoir à rendre la justice dans une partie de la Basse-Macédoine. Dans les autres régions, ce rôle devait revenir à ses Compagnons. C'est en tout cas ce que l'on peut déduire d'un autre apophtegme de Plutarque, qui rapporte que Philippe avait « confié une charge de judicature à un ami d'Antipatros »[158]. Il n'y a cependant aucune information supplémentaire sur l'organisation judiciaire en Macédoine, que ce soit à l'époque classique ou à l'époque hellénistique. Tout au plus sait-on que dans certains cas la justice était rendue par l'Assemblée des Macédoniens, notamment pour les crimes de haute trahison : le meurtre de Philippe II, la condamnation d'Olympias par Cassandre ou encore la conspiration d'Apellès[159]. En revanche, rien n'indique l'endroit où pouvaient se tenir ces séances de justice. Si on peut raisonnablement songer à Pella pour le centre de la Macédoine, sans doute faut-il également chercher du côté des fondations royales de Haute-Macédoine, telle Héraclée des Lyncestes, et très certainement à Amphipolis pour la partie orientale du royaume.

Le roi doit également traiter les questions de conflits territoriaux. Il ne sera pas utile de s'éterniser sur

---

[150] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 393.
[151] S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 222-223.
[152] Plutarque, *Apophtegmes*, 177c-179c.
[153] *Idem*, 178c.
[154] *Idem*, 178f-179a.
[155] *Idem* 179a.
[156] Plutarque, *Démétrios* XLII, 9.
[157] Plutarque, *Apophtegmes* 179c.
[158] *Idem*, 178f.
[159] Polybe V, 14-16. Voir M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 299-300.

la question, rappelons simplement quelques cas pour lesquels le roi doit intervenir au sein de son royaume. Il a déjà été question plus haut d'un arbitrage territorial réclamé par une population thrace qui se disputait avec les habitants de Philippes l'usage des marais asséchés. M. B. Hatzopoulos mentionne également une inscription, datant du règne de Philippe II qui fait état d'un bornage royal mis en place en Mygdonie afin stabiliser la région après des années de changement politique. L'objectif visé ici est donc l'enracinement des communautés locales et la consolidation des frontières du royaume[160]. Amyntas III avait également eu à régler un conflit entre la région d'Elimiotide et sa voisine Doliché[161]. Enfin, un autre conflit territorial est arbitré par Philippe V à la fin du IIIe siècle, à propos cette fois de la limite entre Gonnoi et Hérakléion, sa plus proche voisine macédonienne[162]. Ce conflit se termine par l'envoi d'un géomètre qui procède au bornage des terrains contestés, et la décision royale est envoyée aux deux parties sous la forme d'une lettre. M. B. Hatzopoulos a également publié une lettre royale émanant de Démétrios Poliorcète relative à la délimitation des territoires entre Phères et sa nouvelle fondation, Démétrias. La réponse du souverain contient donc le bornage des deux territoires ainsi que l'emplacement des bornes[163]. Il ne s'agit là que de quelque exemples, mais qui conduisent tous à la même conclusion : le roi macédonien, en sa qualité de garant du territoire royal et de juge suprême, intervient régulièrement dans le cadre des conflits territoriaux en Macédoine, mais aussi dans son annexe thessalienne.

3. Aspects économiques du contrôle territorial : *pecunia nervus belli*

Contrôler un territoire, c'est aussi contrôler ses finances. Aussi faut-il se demander dans quelle mesure les rois de Macédoine étaient-ils les maîtres des affaires financières du royaume. La question des revenus macédoniens a déjà été traitée à de nombreuses reprises[164], et il ne sera pas nécessaire de revenir dans le détail sur ces questions. Rappelons simplement certains éléments notables.

Pour M. B. Hatzopoulos, il existe une distinction claire entre le roi et le peuple en matière de finances. Aussi, le roi ne serait que « l'administrateur du trésor de la Macédoine, lequel appartient aux Macédoniens »[165]. Dans son article concernant quelques passages d'Arrien, N. G. L. Hammond indiquait de son côté que les revenus royaux n'étaient pas versés au roi, mais aux Macédoniens[166]. En réalité, tout le problème est de savoir comment ces revenus contribuaient à affirmer la mainmise macédonienne sur un territoire.

---

[160] M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou, *Marches orientales des Téménides* I, p. 139.
[161] A. J. Wace – M. S. Thompson, *ABSA* 17, 1910-1911, p. 193-204. Il s'agit d'une inscription du règne de Trajan faisant référence à la décision d'Amyntas III pour régler ce conflit. Voir également B. Helly, *Gonnoi*, p. 78.
[162] B. Helly, *Gonnoi*, p. 83 et 92-93, et *Gonnoi* II, p. 100-105..
[163] M. B. Hatzopoulos, *La Macédoine, Géographie historique*, p. 88-89.
[164] Notamment M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 431-442, dans un chapitre totalement dédié à la question des finances macédoniennes.
[165] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 431.
[166] N. G. L. Hammond, « Some Passages in Arrian Concerning Alexander », *CQ* 30 (1980), p. 461-465 et M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 431 et notes.

Les rois de Macédoine disposaient de nombreux moyens pour imposer leur domination sur une région ou une cité vaincue. L'exemple le plus probant est sans aucun doute celui de Thèbes au lendemain de la bataille de Chéronée, qui se voit imposer un gouvernement philo-macédonien ainsi qu'une garnison. On a ainsi longtemps considéré que Philippe II avait également interdit aux cités dont il prenait le contrôle d'utiliser leurs propres monnaies, mais était-ce réellement le cas ? Pour T. R. Martin, Philippe II ne se souciait absolument pas du type de monnayage utilisé par les cités qui entraient sous sa domination[167]. La monnaie n'avait alors qu'une fonction pratique et non une expression de l'identité du royaume macédonien. O. Picard avait également rejoint cette idée, indiquant que « les trésors montrent indubitablement que l'entrée d'une cité dans l'alliance du roi n'a pas entraîné automatiquement la fermeture de son atelier monétaire »[168]. Ce point de vue avait cependant été combattu par G. Le Rider[169]. Selon le numismate français, une émission monétaire apportait un véritable prestige à l'autorité émettrice, et il serait douteux que Philippe II s'en soit passé. Aussi, l'exemple utilisé par T. R. Martin, à savoir le maintien des émissions thessaliennes dans cette région après que Philippe en ait été nommé archonte et l'absence de toute augmentation du nombre de monnaies macédoniennes en Thessalie à partir de cette date, n'est pas probant pour G. Le Rider, qui indique à juste titre que la situation du roi macédonien en Thessalie est différente de celle observée dans d'autres régions. Ici, Philippe II n'agit pas en roi conquérant, et son principal objectif est d'obtenir le soutien et l'alliance des Thessaliens, non pas de leur imposer sa domination. Aussi, selon G. Le Rider, « s'il n'hésita pas à profiter des avantages que sa position lui procurait (…) il était hors de question qu'il prît dans ce domaine une initiative quelconque en ce qui concerne les villes de Thessalie ». Que la Thessalie ait constitué une exception aux yeux des rois macédoniens est une évidence que personne ne contredira, et l'exemple cité par T. R. Martin n'apparaît effectivement pas comme le plus convaincant. La région maintient en effet sa frappe monétaire d'argent jusque dans les années 280[170]. Or, la situation est identique à Chalcis, malgré l'installation d'une garnison macédonienne en 338[171], ainsi qu'à Corinthe, à Athènes et en Phocide[172] : selon O. Picard donc, « Philippe n'a pas cherché à mettre fin au monnayage des cités qu'il contraint à entrer dans son alliance, même de celles qui s'étaient opposées à lui auparavant. Les seuls monnayages auxquels il met fin sont ceux des cités qu'il a détruites ou incorporées à son royaume »[173]. Pourtant, on dispose à partir du règne de Philippe V, de monnaies issues des cités du royaume : Dobéros, Pella,

[167] T. R. Martin, *Sovereignty and Coinage in Classical Greece*, 1985.
[168] O. Picard, « Le retour des émigrés et le monnayage de Thasos », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 144e année, n°3, 2000, p. 1082.
[169] G. Le Rider, *Monnayage et finances de Philippe II, un état de la question*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 23, Athènes 1996, p. 85-86.
[170] T. R. Martin, « The end of Thessalian civic coinage in silver : Macedonian policy or economic reality ? », *Actes du IXe Congrès Int. Num.*, p. 157-164.
[171] O. Picard, *Chalcis et la Confédération eubéenne*, 1979, p. 171-176 et 339-343.
[172] O. Picard, « Thasos et la Macédoine au IVe et au IIIe siècle », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 129 (1985), n° 4, p. 766.
[173] *Idem*, p. 766.

Thessalonique, Amphipolis, Apollonia et Aphytis[174]. Avant ce règne, les monnaies semblent toutes porter le nom du souverain régnant. Ainsi, S. le Bohec mentionne des tétradrachmes d'argent portant l'inscription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ[175], et on connaît d'autres monnaies portant le nom de rois macédoniens[176]. L'explication qui me paraît la plus cohérente est que, jusqu'au règne de Philippe V, les cités intégrées au royaume macédonien étaient, comme l'a proposé O. Picard et contrairement aux cités situées en dehors des frontières nationales, privées de leur propre monnayage. Ici, l'objectif était effectivement l'unification territoriale et la présence de multiples monnaies ne pouvait qu'encourager le manque d'unité au sein du royaume[177]. Aussi la domination des rois de Macédoine devait-elle s'imposer partout, y compris dans le domaine monétaire. En revanche, à partir du règne de Philippe V, la question est différente et les cités macédoniennes recouvrent le droit de battre monnaie. Une autre hypothèse serait d'appliquer à la Macédoine l'analyse de G. Le Rider sur le roi de Perse et la monnaie[178] : l'empire perse comptait en son sein une grande quantité de monnayages émis aussi bien par des cités, des dynastes ou des peuples, donnant ainsi « l'impression que toutes ces monnaies (…) avaient été frappées librement, sans que le Grand Roi en eût éprouvé la moindre contrariété », alors qu'il avait clairement affirmé sa souveraineté sur l'ensemble des cités d'Asie. L'explication de G. Le Rider supposerait ainsi l'établissement de relations contractuelles entre le roi perse et les cités placées sous son autorité, leur permettant ainsi de battre monnaie. Une telle situation a-t-elle pu voir le jour en Macédoine ? Rien ne s'y oppose en tout cas.

Il apparaît cependant que, si les rois de Macédoine ne mettaient pas fin aux monnayages des cités ou territoires conquis, il ne fait aucun doute qu'ils tiraient profit des ressources des différentes régions en leur possession. Ainsi, un passage de Justin indique que les mines d'or thessaliennes étaient désormais aux mains de Philippe II[179], tandis que Strabon précise que le roi de Macédoine touchait un tribut versé par les habitants de Perrhébie[180]. Aussi Philippe II bénéficiait-il d'importants revenus qu'il tirait exclusivement des possessions annexes. On notera cependant que dans le cas du tribut versé par la Perrhébie, il ne s'agit en aucun cas d'une spoliation à l'encontre des Larisséens, ces derniers étant les bénéficiaires originels de ce versement. Ce tribut, quoique versé à Philippe II, ne lui est pas alloué en tant que roi de Macédoine, mais en tant que chef de la Confédération thessalienne, et doit ainsi

---

[174] N. G. L. Hammond, *The Macedonian State*, 1989, p. 384.
[175] S. Le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 218-220.
[176] H. N. Humphreys, *The Coin Collector's Manual*, Londres, 1853, p. 72-88, indique des monnaies portant l'inscription ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ, ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΧΑΣΣΑΝΔΡΟΥ, ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΔΕΜΕΤΡΙΟΥ, ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ.
[177] Cette pratique ne semble pas être antérieure au règne de Philippe II, puisque la cité d'Ichnai continue de battre sa propre monnaie au cours du premier quart du Ve siècle, alors que son territoire est sans aucun doute partie intégrante du royaume macédonien. *Cf.* S. E. Psoma et A. G. Zannis, « Ichnai et le monnayage des Ichnéens, Τεκμήρια 10 (2011), p. 43-44.
[178] G. Le Rider, *op. cit.*, p. 86-87.
[179] Justin VIII, 3, 12 : « *Inde, quasi omnia quae agitasset animo ei licerent, auraria in Thessalia, argenti metalla in Thracia occupat* ».
[180] Strabon IX, 5, 19.

contribuer au financement de la protection du territoire qu'il se doit d'assurer[181].

Pour autant, Philippe II bénéficiait d'un certain nombre de taxes appliquées sur l'ensemble du royaume macédonien et de ses possessions extérieures. On sait par un passage de Démosthène que le roi tirait d'importants bénéfices grâce aux taxes de commerce perçues dans certains ports, notamment celui de Pagasai en Thessalie[182]. Dans ce passage, il semble que les Thessaliens ne voyaient pas d'un bon œil cette mainmise qui apparaît ici comme une véritable spoliation des droits de commerce des ports thessaliens. Cette taxation existait cependant aussi en Macédoine. Un passage du Pseudo-Aristote indique en effet que Callistratos d'Aphidnai avait réorganisé les finances du royaume au début du règne de Philippe II en élevant le prix des taxes sur les marchandises qui transitaient par les ports du royaume, les faisant ainsi passer de 20 à 40 talents annuels[183]. On notera parmi les ports macédoniens sous le règne de Philippe II ceux d'Amphipolis, de Pydna et d'Oisymè[184]. Il faut cependant faire plusieurs remarques sur l'existence de ces ports. Oisymè se trouvait à l'Est du Pangée, et permettait de communiquer avec la région de Philippes. Le port d'Amphipolis tenait quant à lui une grande place stratégique, puisqu'il assurait l'ensemble des communications maritimes depuis le Strymon. Mais plus important encore, c'est l'existence d'un port à Pydna sur laquelle il faut revenir. En 363, l'Athénien Timothée s'était emparé de Pydna et de Méthone, privant ainsi la Macédoine de ses contacts maritimes, et il faut attendre l'année 358/357 pour que Philippe II parvienne à reprendre ces deux places. Sous le règne d'Archélaos, Pydna avait été déplacée de vingt stades à l'intérieur des terres, mesure punitive qui avait pour but de séparer la cité de la côte où elle subissait l'influence athénienne. Le fait que Philippe II dispose d'un port à cet emplacement suppose que la région était désormais placée sous le contrôle macédonien. Un passage de Tite-Live indique par ailleurs que Philippe V décida d'augmenter les revenus de son royaume en augmentant les taxes sur le commerce maritime[185], ce qui laisse évidemment entendre que les taxes en vigueur sous le règne de Philippe II étaient toujours d'actualité deux siècles plus tard. Les taxes concernaient également le sous-sol macédonien et les forêts du royaume, ainsi que le révèle un passage de Tite-Live relatif à la réorganisation de la Macédoine après Pydna. Ainsi, il est précisé que les concessionnaires des mines seraient taxés, mais seulement de la moitié de ce qu'ils payaient au roi, tandis que l'abattage des arbres était interdit aux Macédoniens[186].

---

[181] T. R. Martin, *Sovereignty, op. cit.*, p. 94.

[182] Démosthène, *Quatrième Philippique*, 12-13 : « Τὸ πρῶτον Ἀμφίπολιν λαβών, μετὰ ταῦτα Πύδναν, πάλιν Ποτείδαιαν, Μεθώνην αὖθις, εἶτα Θετταλίας ἐπέβη· μετὰ ταῦτα Φεράς, Παγασάς, Μαγνησίαν, πάνθ' ὃν ἐβούλετ' εὐτρεπίσας τρόπον ᾤχετ' εἰς Θρᾴκην » et 22 : « Ἤκουον δ' ἔγωγέ τινων, ὡς οὐδὲ τοὺς λιμένας καὶ τὰς ἀγορὰς ἔτι δώσοιεν αὐτῷ καρποῦσθαι ».

[183] Voir sur ce passage O. Picard, « Les Thasiens du Continent et la fondation de Philippes », *Tranquillitas. Mélanges en l'honneur de Tran tam Tinh*, Québec, 1994, p. 459-4740

[184] N. G. L. Hammond, « Philip's Innovations in Macedonian Economy », *Symb. Osloenses* 70 (1995) p. 22-29.

[185] Tite-Live XXXIX, 24, 2.

[186] Tite-Live XLV, 29, 11 et 14.

Les nombreux exemples cités au cours de ce chapitre consacré à la royauté macédonienne montrent la grande place tenue par le souverain à l'intérieur de son royaume. Je n'ai volontairement pas abordé la question religieuse, domaine pour lequel le roi joue également un rôle de premier plan mais qui n'entre pas ou trop peu dans ce cadre général que sont les moyens du contrôle territorial. On pourra certes arguer que la religion macédonienne intervient également dans les questions d'unité territoriale, ce que je concède sans difficulté, mais cette thématique demeure malgré tout marginale. À travers ce chapitre, il est aisé de comprendre pourquoi les historiens contemporains tels que R. M. Errington ou N. G. L. Hammond voyaient dans la monarchie macédonienne un pouvoir absolu. Le souverain intervient en effet à tous les niveaux administratifs de son royaume qu'il parvenait à contrôler à la fois par des guerres visant ses voisins directs les plus menaçants et auxquelles il participait systématiquement, mais aussi par l'installation de fortifications et la fondation de villes aux marges du royaume et qui devaient accueillir des populations variées afin de défendre les frontières macédoniennes. La chose n'était rendue possible que grâce à une totale mainmise sur les terres de son royaume, qu'il possédait au moins partiellement en propre, lui permettant d'en céder à ses plus proches et fidèles combattants qui, en remerciements, avaient davantage à cœur de servir les intérêts de la royauté. Les questions judiciaires, dont l'intervention royale concernait autant le domaine public que le domaine militaire, montrent que l'autorité du souverain était totale lorsqu'il s'agissait de l'organisation interne du royaume. Pourtant, l'ensemble des taxes prélevées au sein du royaume et dans les possessions annexes devait évidemment demander une organisation institutionnelle qui en permette la collecte. Sans doute faut-il voir dans les districts de Macédoine, analysés dans le chapitre suivant, le second maillon de l'organisation et du contrôle territorial du royaume. En effet, la vision d'un pouvoir royal absolu devra être nuancée par les chapitres suivants, relatifs à deux échelons inférieurs dans le système institutionnel macédonien : le district, administré par un stratège à la solde du roi, et la cité, placée sous les ordres d'un épistate qui bénéficiait d'une certaine forme d'autonomie. Deux cas donc qui tendraient à démontrer que la monarchie macédonienne n'était pas si absolue qu'ont pu le penser bon nombre d'historiens.

La question des districts macédoniens a fait l'objet d'une importante contribution de M. B. Hatzopoulos dans son ouvrage consacré aux institutions macédoniennes, reprenant l'ensemble des données littéraires, épigraphiques et numismatiques[1]. Il n'aurait pas été utile de revenir ici sur le contenu et les conclusions de cette étude si celle-ci n'avait pas rencontré dans un article très récent l'opposition de P. Juhel, qui a tenté de défaire point par point la démonstration du savant grec en insistant sur l'absence, dans les sources, des districts macédoniens[2]. Compte tenu de la rigueur scientifique des deux historiens et des éléments apportés au dossier par chacun d'eux, il convient désormais de reprendre l'ensemble de la documentation et de déterminer si le royaume macédonien était ou non divisé « en circonscriptions d'ordre administratif (Verwaltungsbezirke) ou conscriptif (Aushebungsbezirke) », pour reprendre la formule de J. N. Kalléris[3]. Les districts macédoniens, ou *merides*, tels qu'ils apparaissent chez Tite-Live ou Diodore[4] pour la période romaine, ne sont mentionnés *stricto sensu* dans aucun texte ou ni aucune inscription pour les époques classique et hellénistique[5]. Pourtant, si les sources n'en font effectivement pas état, on est obligé, par déduction, d'en admettre l'existence.

I. Aperçu chronologique et évolution des districts à travers les sources

1. Subdivisions territoriales de Macédoine : un héritage du Ve siècle

Aux environs de 450, Alexandre Ier décède en laissant sur le trône son fils aîné, Alcétas, qui semble régner dans un premier temps sur l'intégralité du royaume macédonien[6]. Pourtant, au moment de

[1] M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings*, Athènes, 1996, p. 231-260. La question a été reprise par l'historien grec dans une étude plus récente : « *Quaestiones macedonicae* : lois, décrets et épistates dans les cités macédoniennes », *Tekmeria* 8 (2003/4), p. 27-60.
[2] P. O. Juhel, « Un fantôme de l'histoire hellénistique : le 'district' macédonien », *Greek, Roman, and Byzantine Studies* 51 (2011), p. 579-612.
[3] J. N. Kalléris, *Les Anciens Macédoniens*² II, 1, Athènes, 1988, p. 598.
[4] Tite-Live, XLV, 18, 7 ; Diodore XXXI, 8, 7-8.
[5] P. O. Juhel, *op. cit.*, a clairement démontré l'absence des districts dans la documentation actuelle.
[6] La succession chez les rois de Macédoine se fait par ordre de primogéniture masculine, en tout cas pour la dynastie antigonide : S. Le Bohec, « L'héritier du diadème chez les Antigonides », *Gerión Anejos* IX (2005), p. 58 et p. 59 : « Le royaume de Macédoine est toujours transmis à une seule personne: le pouvoir royal et le territoire ne se partagent pas. Cette personne est toujours un homme, normalement, le fils du roi défunt. En cas d'absence d'un tel héritier ou d'impossibilité pour cet héritier de régner en raison de son âge par exemple, c'est le plus proche parent masculin qui est choisi ». Voir également Cl. Préaux, *Le monde hellénistique* I, 1997 (4^e^

l'invasion de Sitalcès en 432, ce n'est plus Alcétas que l'on retrouve sur le trône macédonien, mais son jeune frère Perdiccas, auquel s'oppose un autre frère, Philippos, qui semble avoir contrôlé une partie du royaume. À travers le témoignage de Thucydide, seul à fournir quelques informations sur cette querelle fratricide, il ressort que la Macédoine s'est donc trouvée, entre 450 et 432, divisée en deux entités dont l'une, composée des terres récemment conquises à l'Est de l'Axios, appartenait à Philippos[7]. À partir de 432 cependant, le royaume semble à nouveau unifié, Thucydide intégrant l'Anthémonte, la Crestonie et la Bisaltie aux terres gouvernées par Perdiccas II[8]. Toute la question est de déterminer le statut des terres de Philippos avant leur réintégration au royaume de Perdiccas II. S'agissait-il d'un royaume indépendant ou d'une annexe territoriale placée sous le gouvernement d'un membre de la famille royale, en l'espèce le frère du roi ? Si on suit l'analyse d'A. Momigliano, la division du royaume serait « le résultat de l'accord des deux frères, décidés à se substituer à Alkétas »[9]. Dans ces passages, seul Perdiccas II est clairement désigné par le titre de *βασιλεύς*[10] et héritier d'Alexandre Ier[11], tandis que les terres placées sous l'autorité de Philippos sont désignées comme une *ἀρχή*[12] que l'on peut traduire par « commandement » ou « province » plutôt que par « royaume », auquel cas il ne s'agirait pas d'un royaume indépendant de celui de Macédoine, mais bien d'un territoire annexe rattaché aux possessions de Perdiccas II et placé sous l'autorité d'un gouverneur. Philippos n'apparaît à aucun moment sous le titre de roi, tout au plus est-il désigné comme le frère de Perdiccas II, le « frère du roi ». D'autre part, et contrairement à Perdiccas II qui est clairement désigné comme « roi de Macédoine », il n'est fait mention d'aucun autre État sur lequel régnerait Philippos. En somme, le royaume macédonien dans son ensemble appartient à Perdiccas II, quoiqu'il ait confié une partie de celui-ci à son frère, non pas en tant que roi, mais en qualité de représentant du pouvoir royal, sans doute avec un titre équivalent à celui de « vice-roi », expliquant de ce fait pourquoi Sitalcès souhaite remettre Philippos sur son trône[13]. M. B. Hatzopoulos proposait de son côté une approche identique : selon Thucydide, Sitalcès, plutôt que de pénétrer au cœur de la Macédoine, ne ravage que les places situées le long de l'Axios (Gortynia, Europos, Idoménè) et celles

---

éd.), p. 189, qui indique que le territoire « passe au fils du roi par ordre de primogéniture dans la lignée masculine. Principe commun à toutes les monarchies hellénistiques et maintes fois affirmé notamment en cas d'usurpation ». On peut dès lors supposer que la pratique était identique du temps des Argéades.

[7] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 171-179.

[8] Thucydide II, 99 : « ἐκράτησαν δὲ καὶ τῶν ἄλλων ἐθνῶν οἱ Μακεδόνες οὗτοι, ἃ καὶ νῦν ἔτι ἔχουσι, τόν τε Ἀνθεμοῦντα καὶ Γρηστωνίαν καὶ Βισαλτίαν καὶ Μακεδόνων αὐτῶν πολλήν. Τὸ δὲ ξύμπαν Μακεδονία καλεῖται, καὶ Περδίκκας Ἀλεξάνδρου βασιλεὺς αὐτῶν ἦν ὅτε Σιτάλκης ἐπῄει ». Sur la chronologie de ces événements, voir A. Momigliano, *Philippe de Macédoine : essai sur l'histoire grecque du IVe siècle av. J.-C.*, 1992, p. 32-36.

[9] A. Momigliano, *op. cit.*, p. 33. À l'exception de ce cas bien particulier, le royaume macédonien n'a, semble-t-il, jamais été partagé entre les héritiers au moment d'une succession royale.

[10] Thucydide II, 95 : « Περδίκκαν τὸν Ἀλεξάνδρου Μακεδονίας βασιλέα ».

[11] Thucydide, *ibid.* et I, 57 : « Περδίκκας τε ὁ Ἀλεξάνδρου Μακεδόνων βασιλεύς ».

[12] Thucydide II, 100 : « ὁ δὲ στρατὸς τῶν Θρᾳκῶν ἐκ τῆς Δοβήρου ἐσέβαλε πρῶτον μὲν ἐς τὴν Φιλίππου πρότερον οὖσαν ἀρχήν ».

[13] Thucydide II, 95 : « Φίλιππον τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ πολέμιον ὄντα μὴ καταγάγοι ἐπὶ βασιλείᾳ ». L'utilisation du terme « βασιλεία » laisse supposer que Sitalcès souhaitait replacer Philippos à la tête de son ancien commandement, non plus comme gouverneur ou représentant du roi, mais bien comme roi indépendant, suggérant ainsi une division très nette du royaume macédonien.

situées à l'Est de celui-ci, à savoir la Mygdonie, la Crestonie et l'Anthémonte[14]. Aussi, ce que l'historien antique désigne comme étant le « royaume » de Philippos était un ensemble territorial regroupant les terres conquises par son père Alexandre Ier au-delà de l'Axios. Lorsque ces terres lui sont reprises par Perdiccas à la suite d'un différend[15], une partie de la population accepte de se rendre à Sitalcès par amitié pour Amyntas, le fils de Philippos, tandis que l'armée thrace ne ravage que les terres récupérées par le roi.

Pourquoi ces terres, faisant pourtant partie intégrante du royaume macédonien, sont-elles traitées à part, et placées sous la tutelle d'un gouverneur ? Au cours du Ve siècle, le territoire macédonien s'accroît considérablement : aux environs de 510, sa limite orientale intégrait à peine le cours de l'Axios et l'Anthémonte, tandis que les conquêtes réalisées en 479 sous le règne d'Alexandre Ier intègrent désormais la Mygdonie, la Bisaltie et la Crestonie, jusqu'au cours du Strymon. Comme le montre le matériel onomastique découvert dans ces régions, la population locale n'est ni expulsée ni exterminée comme on a pu l'observer dans d'autres territoires conquis par les rois de Macédoine : il existe encore, après la conquête, une grande influence pré-macédonienne aux côtés des colons macédoniens venus s'établir dans la région[16]. En considérant la superficie des territoires acquis (voir *infra*), il était vraisemblablement plus commode de créer un « royaume annexe », qui conserverait une forme d'autonomie tout en appartenant à la couronne macédonienne, facilitant ainsi l'installation de colons macédoniens et permettant une intégration progressive de la population. Il faut également noter que cette incorporation s'est étalée sur près d'un demi-siècle : en 432, Perdiccas II offre aux Chalcidiens les terres de Mygdonie[17], qui pour être offertes, devaient nécessairement appartenir au royaume, mais qui ne pouvaient cependant pas être occupées par des Macédoniens, qui auraient alors été contraints de céder leurs anciennes terres[18]. La Mygdonie, pourtant annexée sous le règne d'Alexandre Ier, n'était pas encore indissociable du royaume, le souverain pouvant ainsi en disposer à sa guise. Sans doute faut-il voir ici la raison pour laquelle Perdiccas II avait repris les terres de l'*ἀρχή* de Philippos. Cette solution offrait donc une parfaite alternative et répondait également aux conditions nécessaires pour que les terres puissent être cédées. Il apparaît, au regard du témoignage de Thucydide, que le partage du royaume entre Perdiccas II et Philippos devait avant tout répondre aux contraintes imposées par une extension rapide des frontières nationales. Le royaume, devenu trop

[14] Thucydide II, 100.
[15] M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 174-179. Le fait que Perdiccas II puisse reprendre les terres de Philippos prouve bien qu'il disposait d'une autorité supérieure à celle de son frère. Thucydide ne fait à aucun moment mention d'une quelconque intervention militaire pour récupérer cette partie du territoire, il ne doit donc s'agir que d'une décision royale avec prise d'effet immédiate sur des terres lui appartenant encore dans les faits.
[16] Sur l'onomastique des terres situées entre l'Axios et le Strymon, voir M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 181-199.
[17] Thucydide I, 58, 2: « καὶ Περδίκκας πείθει Ξαλκιδέας τὰς ἐπὶ θαλάσσῃ πόλεις ἐκλιπόντας καὶ καταβαλόντας ἀνοικίσασθαι ἐς Ὄλυνθον μίαν τε πόλιν ταύτην ἰσχυρὰν ποιήσασθαι· τοῖς τ' ἐκλιποῦσι τούτοις τῆς ἑαυτοῦ γῆς τῆς Μυγδονίας περὶ τὴν Βόλβην λίμνην ἔδωκε νέμεσθαι, ἕως ἂν ὁ πρὸς Ἀθηναίους πόλεμος ᾖ. καὶ οἱ μὲν ἀνῳκίζοντό τε καθαιροῦντες τὰς πόλεις καὶ ἐς πόλεμον παρεσκευάζοντο· ».
[18] M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 176.

vaste pour un pouvoir royal centralisé, devait être divisé pour être mieux contrôlé. Les intérêts du roi étaient alors représentés par un vice-roi ou un gouverneur, responsable de l'obéissance des cités et des peuples, sorte de prédécesseur aux stratèges et épistates macédoniens. L'exemple de Philippos montre cependant les limites d'une telle pratique : pour un gouverneur issu de la famille royale, en l'occurrence un prince non destiné à la couronne, la tentation de tirer profit la situation était grande, et les risques de coup d'État importants.

La division du royaume en districts régionaux est-elle, sans doute, un héritage de cette expérience malheureuse. Les assassinats d'héritiers qui se multiplient à partir du règne d'Archélaos et la volonté de confier les postes-clés du contrôle territorial (épistates, stratèges) à des proches du roi, chargés de le représenter aux confins du royaume plutôt qu'aux membres de la famille royale dénotent certainement une volonté de stabiliser l'ensemble du territoire et de limiter les crises de succession. En effet, sous les Antigonides, alors que les stratèges font partie des *amis du roi*, la cour n'a connu ni assassinat dynastique ni crises de successions[19]. Il faut cependant noter que, si la pratique d'une division territoriale pouvait trouver son origine dans le partage réalisé entre Perdiccas II et son frère Philippos, elle n'est pas immédiatement devenue une norme dans le système institutionnel macédonien : après le conflit qui l'oppose à son frère, Perdiccas II réunifie le royaume, et cette décision est confirmée sous le règne d'Archélaos. Celui-ci décide même de déplacer la capitale macédonienne d'Aigéai à Pella, lui conférant ainsi une position centrale montrant très clairement la volonté du souverain de contrôler aussi bien les terres de Basse-Macédoine que celles acquises sous le règne de son aïeul Alexandre Ier à l'Est de l'Axios. Il faut probablement attendre le règne de Philippe II pour que l'expérience d'une division administrative de la Macédoine soit à nouveau tentée.

2. Les districts sous Philippe II et Alexandre le Grand

Selon P. Juhel, « chez les historiens d'Alexandre, les unités de cavalerie comme l'infanterie lourde sont indubitablement désignées, de façon récurrente, selon leur origine régionale »[20]. À l'appui de sa démonstration, l'historien français cite Diodore, chez qui on observe en effet que les troupes d'Élimiotide, d'Orestide et de Lyncestide, et enfin de Tymphée sont chacune placées sous le commandement d'un personnage différent[21]. Cette information semble se confirmer par un passage d'Arrien où on voit que « le renforcement des unités de l'armée se faisait, durant l'expédition d'Alexandre, *κατὰ ἔθνη* »[22]. Pourtant, dans un autre passage de l'*Anabase*, Arrien affirme que

[19] À l'exception de Démétrios, fils cadet de Philippe V mis à mort par son père. Cette particularité est relevée par Plutarque dans sa *Vie de Démétrios* (III, 4-5).
[20] *Ibid.* p. 586-587.
[21] Diodore XVII, 57, 2 : « Ἐχομένην δὲ τούτων ἔστησε τὴν Ἐλιμιῶτιν καλουμένην στρατηγίαν, ἧς Κοῖνος ἡγεῖτο, ἑξῆς δὲ τὴν τῶν Ὀρεστῶν καὶ Λυγκηστῶν τάξιν ἔστησε, Περδίκκου τὴν στρατηγίαν ἔχοντος. καὶ τὴν μὲν ἐχομένην στρατηγίαν Μελέαγρος εἶχε, τὴν δὲ συνεχῆ ταύτης Πολυπέρχων, τεταγμένων ὑπ' αὐτὸν τῶν ὀνομαζομένων Στυμφαίων ».
[22] P. Juhel, *op. cit.*, p. 587 d'après Arrien, *Anabase* III, 16, 11 (trad. P. Savinel, Paris, 1984).

Philotas se trouvait seul à la tête de la cavalerie de Haute-Macédoine, tandis que Héraclide et Sopolis avaient respectivement le commandement de la cavalerie de Bottiée et d'Amphipolis[23]. Ici, la Haute-Macédoine semble composer un ensemble cohérent et unifié, et il n'est plus question de contingents régionaux regroupés « *κατὰ ἔθνη* » comme dans l'extrait précédent. Plus loin, le même Philotas apparaît à nouveau, cette fois en commandant général de la cavalerie[24]. De ces extraits, on peut déduire plusieurs choses. En premier lieu, l'origine ethnique de la population issue des régions de Haute-Macédoine semble effectivement conservée, ainsi que l'avait déjà souligné R. M. Errington[25]. Pourtant, le passage relatif au commandement de Philotas sur l'ensemble de la cavalerie de Haute-Macédoine doit être pris pour ce qu'il est : une information claire démontrant l'existence d'un regroupement militaire des soldats issus de différentes régions placées sous l'autorité d'une seule et même personne. L'appellation de « Haute-Macédoine » revêt une réalité concrète présente dans les sources dès le Ve siècle au moins : la première mention de ce vaste territoire apparaît chez Hérodote[26], tandis que les indications relatives à son étendue se trouvent chez Thucydide[27] et Strabon[28]. Ces extraits montrent, assez clairement d'ailleurs, le caractère historique et politique des notions de « Basse » et « Haute » Macédoine, ainsi que le faisait remarquer N. G. L. Hammond[29]. Fait plus notable encore, ces deux passages donnent une définition précise de ce qu'est la Haute-Macédoine : un ensemble composé de plusieurs régions (Lyncestide, Élimiotide, Orestide et Pélagonie). Dès lors, il n'y a rien de surprenant à ce que, une fois annexée à la Macédoine de Philippe II, celle-ci conserve son appellation originelle, comme le prouve le passage d'Arrien mentionné précédemment. En maintenant dans son armée une répartition par groupes ethniques, Alexandre confirme également l'existence de cette entité plus vaste qu'est la Haute-Macédoine à laquelle appartenaient ces différents groupes. La Haute-Macédoine apparaît ainsi comme un district géographique, appartenant certes au royaume de Macédoine (par opposition à ce qu'elle était auparavant, un territoire composé d'« alliés et sujets de la Macédoine, mais ayant leurs rois à eux »[30]), mais ayant une existence officielle reconnue, au moins dans le domaine militaire.

Si on tient compte du récit d'Arrien, il apparaît qu'en 334, la Macédoine comptait au moins deux districts, ceux de Bottiée et de Haute-Macédoine, auxquels il faut ajouter Amphipolis. La cité macédonienne, qui fournit un contingent de cavalerie au même titre que la Bottiée et la Haute-

[23] Arrien, *op. cit.*, I, 2, 5 : « Ἀλέξανδρος δὲ ὡς προήγαγεν αὐτοὺς ἐκ τῆς νάπης ἔξω, Φιλώταν μὲν ἀναλαβόντα τοὺς ἐκ τῆς ἄνωθεν Μακεδονίας ἱππέας προσέταξεν ἐμβάλλειν κατὰ τὸ κέρας τὸ δεξιόν, ἧπερ μάλιστα προὐκεχωρήκεσαν ἐν τῇ ἐκδρομῇ ». M. B. Hatzopoulos, *Institutions* p. 260, y voit la première mention d'un regroupement de l'armée par district : « this structure is attested from the time of Alexander the Great ».
[24] Arrien, *op. cit.*, III, 5, 3.
[25] R. M. Errington, *A History of Macedonia*, p. 242 : « Alexander certainly recognized and respected regional loyalties, as is shown by his distributing the reinforcements that arrived at Susa in 331 among the units according to their region of origin ».
[26] Hérodote VIII, 137.
[27] Thucydide, II, 99.
[28] Strabon VII, 326 et IX, 5, 3 (C 431).
[29] N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 436-440.
[30] Thucydide II, 99.

Macédoine, apparaît sans doute ici en qualité de centre administratif d'un troisième district. Une raison à cela tient du fait, comme le suggère M. B. Hatzopoulos, qu'au moment de l'expédition d'Alexandre, Amphipolis était la seule cité macédonienne importante de la région, et qu'à ce titre, elle seule pouvait fournir un contingent suffisant pour répondre aux besoins militaires du royaume[31]. Le district d'Amphaxitis[32], qui n'apparaît pas chez Arrien, devait pourtant avoir une existence officielle au moment du règne d'Alexandre, et deux raisons peuvent expliquer l'absence, dans les sources, d'un contingent militaire issu de ce district. Arrien ne donne en effet que la composition de l'aile droite, regroupant la cavalerie de Haute-Macédoine sous le commandement de Philotas, et celle de l'aile gauche, réunissant la cavalerie de Bottiée et d'Amphipolis sous les ordres respectifs d'Héraclide et Sopolis. Le centre de la formation, « protégé du reste de la cavalerie »[33], intègre peut-être les troupes issues d'Amphaxitis. Une autre hypothèse peut être formulée si on tient compte de la rotation effectuée par les rois de Macédoine lors du recrutement annuel suggérée par M. B. Hatzopoulos[34] : dans ce cas, l'Amphaxitis n'avait, pour cette année-là, aucun contingent à fournir, quoiqu'étonnant pour une expédition d'une telle ampleur.

Un tel système de recrutement et une telle organisation de l'armée lors des campagnes, et notamment dans le cas de l'expédition d'Alexandre, ne pouvait pas être laissé au hasard et devait nécessairement avoir déjà été éprouvé au cours de l'histoire du royaume. Alexandre n'a jamais été considéré comme un grand réformateur, ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu de sa faible présence à l'intérieur de son royaume : les années 336 à 334 sont avant tout marquées par des expéditions aux quatre coins des anciennes possessions de son père pour s'assurer leur fidélité avant de porter la guerre en Asie. La création des districts sous son règne paraît donc peu probable et doit nécessairement lui être antérieure. C'est sans aucun doute à Philippe II qu'il faut attribuer une telle innovation politique qui correspond à la nécessité d'adapter les institutions à l'extension considérable du royaume sous son règne[35]. Il n'est cependant pas simple de dater avec précision le moment où le système des districts est apparu. R. D. Milns proposait pour les mêmes raisons la date de 340. Il s'appuyait notamment sur la thèse inédite de R. Lock : « The date by which the definitive administrative reforms, which established these recruiting areas, had been completed is placed by Lock (p. 41) at c. 340 B.C., by which time, he argues, the boundaries and population of the Macedonian kingdom had reached some degree of

[31] M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 247. La cité voisine de Philippes, fondée plus récemment, ne devait pas avoir alors l'importance qu'on lui connaîtra par la suite.
[32] Par commodité, le terme d'*Amphaxitis* désignera dorénavant le district, tandis que le terme *Amphaxitide* désignera la région qui suit le cours de l'Axios.
[33] Arrien, I, 2, 5.
[34] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 238 et 455-456 et *Organisation*, p. 122.
[35] Cette idée est acceptée par J. Rzepka, « The Units of Alexander's Army and the District Divisions of Late Argead Macedonia », *GRBS* 48 (2008), p. 40 : « there is widespread agreement that the army of Alexander was, at least in the earlier phase of his *anabasis*, recruited from districts, into which Philipp II had divided the kingdom » et p. 53 : « The only conceivable creator of this system is Philipp II, a sometime hostage in federal Boeotia and familiar with the success of Greek federal states, and also with the military efficiency of those organisms … Moreover, he pursued conscious "federalist" policies, and as the first *hegemon* of Greece he did not tend to support *poleis* against the tribal leagues that encompassed them ».

stability at Philip's hands »[36]. Il est d'ailleurs probable que la création des districts soit intervenue en même temps que les conquêtes menées par Philippe II, de manière que les nouveaux territoires soient immédiatement organisés pour répondre aux objectifs militaires du roi macédonien. L'exemple d'une division du royaume entre Perdiccas II et son frère en des temps plus reculés montre peut-être qu'une première tentative avait déjà été faite à la fin du Ve siècle pour répondre aux difficultés nées de l'augmentation de la superficie du royaume. Cette tentative, reprise et améliorée par Philippe II, se poursuivra jusqu'à la fin de la période antigonide.

3. Les districts macédoniens sous les derniers Antigonides

À l'époque hellénistique, et plus particulièrement sous les derniers souverains antigonides, les éléments liés à l'existence des districts sont suffisamment nombreux pour confirmer la continuité de ce système administratif macédonien depuis le IVe siècle.

En premier lieu, la fameuse lettre d'Antigone Dôsôn à Béroia, copie de la lettre adressée aux Bottéates et étudiée par M. B. Hatzopoulos à plusieurs reprises[37], laisse entendre qu'il existait bien un district de Bottiée, confirmant les conclusions que l'on pouvait tirer de l'*Anabase* d'Arrien. L'inscription, qui donne la liste de trois groupes de vingt officiers qui ont combattu aux côtés du roi et qui, en récompense, obtinrent un certain nombre de privilèges, a été retrouvée à Béroia, mais s'adresse bien à l'ensemble des Bottéates. Selon M. B. Hatzopoulos, il s'agit bien du *district* de Bottiée, et non de la *région*[38]. P. Juhel, de son côté, voit davantage dans cette lettre « une circulaire envoyée à toutes les cités de Bottie »[39]. Il faut alors considérer que plusieurs cités de Bottiée, y compris Béroia, ont participé à la campagne de Dôsôn. Chacune d'entre-elles a reçu une copie de cette lettre sous réserve qu'elle ait effectivement envoyé un ou plusieurs soldats concernés ensuite par l'octroi de privilèges. En théorie comme en pratique, la chose n'a absolument rien de surprenant et est parfaitement envisageable, le recrutement ne pouvant se limiter à une seule cité[40]. Loin de s'opposer, les deux propositions se complètent au contraire aisément : que chaque cité de Bottiée ait reçu une copie de la lettre adressée aux Bottéates dans leur ensemble n'interdit pas d'y voir l'existence d'un district. De ce que l'on a déjà pu tirer précédemment du texte d'Arrien, il est clair que l'emploi du terme de

---

[36] R. D. Milns, « The Army of Alexander the Great », dans *Alexandre le Grand. Image et réalité*, Vandoeuvres/Genève, 1976, p. 105. Il cite la thèse de R. Lock, *The Army of Alexander the Great*, (diss. Leeds 1974), p. 41.

[37] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 238 et 257 ; *Organisation*, p. 121 et "La lettre d'Antigone Doson à Béroia et le recrutement de l'armée macédonienne sous les derniers Antigonides", dans P. Lang, *Recherches récentes sur le monde hellénistique : actes du colloque international organisé à l'occasion du 60e anniversaire de Pierre Ducrey*, Bern, 2001, p. 45-52.

[38] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 238.

[39] P. Juhel, *op. cit.*, p. 593, mais son argumentation, basée sur d'autres exemples de correspondance officielle s'adressant à des entités non-formelles, ne me semble pas convaincante ou tout du moins ne s'applique pas au monde antique, les exemples utilisés étant tous empruntés à l'histoire de la France contemporaine.

[40] Quoique le nombre d'officiers récompensés ne soit pas en contradiction avec un recrutement limité à la seule cité de Béroia : M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 121-122.

« Bottiée », lorsqu'il est question de contingents militaires et de levées de troupes, fait référence à une entité plus vaste qu'une simple région[41]. Un passage de Polybe vient d'ailleurs confirmer cette idée. En 217, Philippe V doit lever ses troupes au plus vite, et envoie « en hâte Chrysogonos faire une levée supplémentaire en Haute-Macédoine », tandis que lui-même s'occupe de lever « un contingent de la Bottiée et de l'Amphaxitide »[42]. Comme le faisait remarquer M. B. Hatzopoulos, l'armée macédonienne ainsi recrutée est issue de trois districts dont deux, la Haute-Macédoine et la Bottiée, correspondent à celles évoquées chez Arrien pour le règne d'Alexandre[43]. Venant de la cité péonienne de Bylazora, il n'y a rien de surprenant à ce que Philippe V et Chrysogonos, devant lever rapidement une armée, décident de passer l'un par le cours de l'Axios, l'autre par la Haute-Macédoine, et de se rejoindre à Edessa, idéalement située à la jonction des deux itinéraires. Or, c'est précisément sur ces deux tracés que se situe la difficulté. Lorsque Polybe fait référence à la Haute-Macédoine, on sait précisément, sans aucun doute possible, de quelle entité géographique il s'agit. La notion de district telle qu'on l'a entendue jusqu'à présent ne pose donc pas de souci particulier. En revanche, pour aller de Bylazora à Edessa par le cours de l'Axios, Philippe V passe par l'Amphaxitide puis par la Bottiée. S'agit-il des *régions* ou des *districts* ? Dans les deux cas, il est impossible de le dire, à moins de prendre en considération le contexte militaire. Il paraît assez peu probable que le roi macédonien, ayant besoin d'une troupe nombreuse pour se rendre ensuite en Thessalie, se soit contenté des hommes présents dans ces deux seules régions. Pourquoi n'aurait-il pas également profité des ressources humaines de Piérie, située sur son itinéraire en direction du Sud, ou encore de l'Éordée, sur le passage de Chrysogonos revenant de Haute-Macédoine ? Dans ce cas, c'est bien au sens de *district* qu'il faut comprendre la Bottiée et l'Amphaxitide, la première regroupant les terres de Basse-Macédoine jusqu'à l'Axios, la seconde intégrant le territoire compris entre l'Axios et le Strymon. D'ailleurs, dans le passage de Polybe, il est bien question de l'ensemble de l'armée (μετὰ πάσης τῆς δυνάμεως), ensemble qui ne saurait correspondre uniquement à la Haute-Macédoine et à deux régions seulement de Basse-Macédoine. Aussi, en tenant compte des informations que l'on peut tirer des sources littéraires telles qu'Arrien et Polybe, il ressort que les Bottéates auxquels s'adresse la lettre royale d'Antigone Dôsôn doivent être entendus comme les habitants du *district* de Bottiée.

Ce sont également ces mêmes Bottéates que l'on retrouve sur des monnaies hellénistiques émises au nom des « Macédoniens de Bottiée ». Ces monnaies, étudiées jadis par H. Gaebler[44], font partie de

[41] Sans quoi cela n'aurait aucun sens de mettre sur un même plan la Haute-Macédoine, composée de plusieurs régions, et la Bottiée, l'une des régions de Basse-Macédoine.

[42] Polybe V, 97, 3-4 : «(Φίλιππος) ἀσφαλισάμενος δὲ ταύτην Χρυσόγονον μὲν ἐξαπέστειλε κατὰ σπουδὴν ἐπισυνάξοντα τοὺς ἄνω Μακεδόνας, αὐτὸς δὲ παραλαβὼν τοὺς ἐκ τῆς Βοττίας καὶ τῆς Ἀμφαξίτιδος ἧκεν ἔχωνεὶς Ἔδεσσαν. προσδεξάμενος δ΄ἐνταῦθα τοὺς μετὰ Χρυσογόνου Μακεδόνας ἐξώρμησε μετὰ πάσης τῆς δυνάμεως, καὶ παρῆν ἑκταῖος εἰς Λάρισαν ».

[43] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 238.

[44] H. Gaebler, « Zur Münzkunde Makedoniens. I. Die autonome Münzprägung der Makedonen, Amphaxier und Botteaten », *ZN* 20 (1895), p. 169-192 ; « Zur Münzkunde Makedoniens. VII. Der Prägebeginn in Thessalonike – Die ersten Colonialprägungen in Pella, Dium und Cassandrea », *ZN* 36 (1926), p. 111-116 et « Zur Münzkunde Makedoniens. VIII. Die Distrikte Doberos und Paroreia – Das mygdonische Apollonia », *ZN*36 (1926), p. 183-

deux séries dont aucune n'a été émise ni par le roi, ni par les cités, mais par des entités intermédiaires, comme en témoigne la présentation établie par N. G. L. Hammond, reproduite ci-après[45].

Name	*Denomination*	*Issuing authority*
Makedones	*tetrobol, and bronze*	*assembly of Macedones*
Makedones Amphaxii	*tetradrachm, and bronze*	*Macedones of Amphaxitis*
Makedones Botteatai	*pentobols, 2½ obols*	*Macedones of Bottiaea*
Paiones Doberoi	*bronze*	*citizens of Doberus*
Paroraioi	*bronze*	*citizens of Paroraea*
Pella	*bronze*	*citizens of Pella*
Thessalonica	*bronze*	*citizens of Thessalonica*
Amphipolitai	*bronze*	*citizens of Amphipolis*
Apollo	*bronze*	*citizens of Apollonia*
Aphytaioi	*bronze*	*citizens of Aphytis*

Selon la formule d'A. Giovannini, « la documentation numismatique » est à « traiter avec la plus grande prudence »[46], bien plus encore en ce qui concerne les monnaies macédoniennes qui permettraient d'établir l'existence de districts préromains (voir *infra*). Les monnaies issues des « Macédoniens d'Amphaxitis » et des « Macédoniens de Bottiée » semblent attester l'existence d'entités administratives de l'ordre du district ou tout du moins de la région[47], autonomes en matière d'émissions monétaires. Pourtant, d'après P. Juhel, ces monnaies frappées au cours du règne de Philippe V seraient davantage à mettre en relation avec des circonstances particulières qui n'impliquent pas nécessairement de structure administrative des districts[48]. Selon P. Juhel, il pourrait s'agir des monnaies proposées à Persée au début de la Troisième Guerre de Macédoine par les cités du royaume[49], « des émissions monétaires reprenant des types communs, illustration symbolique de l'effort de guerre de la 'nation' macédonienne »[50]. Le passage de Tite-Live indique en effet que ce sont les cités elles-mêmes, par l'intermédiaire de représentants (*legationes*), qui sont venues proposer de l'argent au roi macédonien. Ces ambassadeurs ne pourraient-ils pas être les responsables des districts, gouverneurs ou stratèges, plutôt que les représentants des cités, les épistates ? Sur cette question, le pragmatisme doit l'emporter : il n'est pas concevable que Persée ait reçu, dans un contexte aussi délicat que celui de l'année 171, une délégation composée des épistates de l'ensemble des cités macédoniennes. Dans un autre passage de Tite-Live, relatif celui-ci à la réorganisation du pays après

---

199.

[45] N. G. L. Hammond, *The Macedonian State*, 1989, p. 384.

[46] A. Giovannini, « L'éducation physique des citoyens macédoniens selon la loi gymnasiarchique de Béroia », dans S. Cataldi (éd.), *Poleis e Politeiai, Esperienze politiche, tradizioni letterarie, progetti costitzionali*, 2004, p. 482 n. 11.

[47] Les études récentes prouvent désormais que les monnaies considérées jadis par H. Gaebler comme émanant des Paroréens ne l'étaient pas : *cf.* J. P. Touratsoglou, *The Coin Circulation in Ancient Macedonia (ca. 200 B.C. – 268-286 A.D.)*, Athènes, 1993, p. 33 n. 4 et p. 72 ainsi que, plus récemment, S. Psoma, « Money for the Garrisons of Ptolemy Keraunos. The so-called Paroreia Coinage Reconsidered », dans S. Psoma *et al.* (éd.), *The Coins from Maroneia and the Classical City at Molyvoti*, Athènes, 2008, p. 217-224.

[48] P. Juhel, *op. cit.*, p. 596.

[49] Tite-Live XLII, 53, 2-4 : *« uenerant autem ad pecunias pro facultatibus quaeque suis et frumentum pollicendum ad bellum »*.

[50] P. Juhel, *op. cit.*, p. 597.

la défaite de 168, Paul-Émile ordonne aux dix principaux citoyens de chaque cité de se rendre à Amphipolis où il recevra également les documents et l'argent du roi[51]. Cet extrait fait état de la « foule immense des Macédoniens ». P. Juhel y voit la preuve de l'inexistence des districts et de leurs représentants, ceux-ci n'étant à aucun moment mentionnés[52]. Pourtant, il apparaît assez aisément dans le texte que la réunion des citoyens macédoniens et la remise des documents officiels sont deux choses bien distinctes. Si, en tout état de cause, les représentants des districts ne sont effectivement pas mentionnés, rien n'indique non plus que c'est à la foule macédonienne de fournir l'argent et les documents. Évidemment, la situation est différente par rapport à celle de 171 où Persée n'avait reçu que les chargés des districts : en 168, Paul-Émile, instaurant les nouvelles règles en vigueur dans le pays, doit s'entourer d'un grand nombre de Macédoniens afin de faire montre de son autorité. Le passage de Tite-Live décrit d'ailleurs clairement la peur et le respect suscités chez les Macédoniens par l'imposante administration romaine. La « foule immense » composée des dix représentants les plus notables de chaque cité macédonienne devait très nécessairement compter en son sein les épistates ainsi que d'autres membres de l'administration de chacune des cités. Pour autant, la présence des gouverneurs-stratèges n'aurait rien eu de bien surprenant.

La proposition de P. Juhel de voir dans les monnaies émises par les « Macédoniens d'Amphaxitis » et les « Macédoniens de Bottiée » une frappe liée à des circonstances particulières, comme la guerre, n'en est cependant pas moins intéressante. Pourtant, qu'un regroupement de cités ayant droit de battre monnaie décide de le faire tout en apposant sur celles-ci le nom d'un ensemble territorial prouve bien que celui-ci avait une certaine valeur institutionnelle et qu'il était reconnu en tant que tel. Mieux encore, s'il s'agissait effectivement de participer à l'effort de guerre comme le suppose P. Juhel, ce serait également un moyen pour ces cités, regroupées en districts, de mettre en avant leur degré de participation : les monnaies « régionales » sont ainsi clairement identifiables.

Parallèlement à ces monnaies « régionales », d'autres portant les légendes ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ/ΠΡΩΤΗΣ ΜΕΡΙΔΟΣ ou ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ/ΠΡΩΤΗΣ, ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ/ΔΕΥΤΕΡΑΣ et ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ/ΤΕΤΑΡΤΗΣ ont fait l'objet d'un travail de synthèse et d'interprétation de la part de M. B. Hatzopoulos[53]. La datation de ces monnaies a également donné lieu à diverses propositions, dont la majorité les associait à la période 168-148 et à la division de la Macédoine par Paul-Émile[54]. En 1968, la découverte de plusieurs centaines de monnaies issues de diverses régions de la Grèce

[51] Tite-Live XLV, 29, 1 « *ipse, ubi dies uenit, quo adesse Amphipoli denos principes ciuitatium iusserat litterasque omnis, quae ubique depositae erant, et pecuniam regiam conferri* ».
[52] P. Juhel, *op. cit.*, p. 609.
[53] M. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 250 sqq.
[54] P. A. MacKay, « Bronze Coinage in Macedonia, 168-166 B.C. », *ANSMN* 14 (1968), p. 5-13 ; *eiusdem*, « The Coinage of Macedonian Republics 168-146 B.C. » *Ancient Macedonia* I (1970), p. 256-264 ; M. H. Crawford, *Coinage and Money under the Roman Republic*, 1985, p. 128-132 ; Touratsoglou « Macedonia », *BAR* 326 (1987), p. 53-72 et *op cit.*, p. 31-42. Pour une dernière analyse, voir S. Kremydi-Sicilianou, « ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ ΠΡΩΤΗΣ ΜΕΡΙΔΟΣ : Evidence for a Coinage under the Antigonids »*RN* 163 (2007), p. 91-100.

hellénistique a conduit M. B. Hatzopoulos à la certitude que la création des *merides* datait de l'époque royale. Parmi les pièces du trésor, celles concernant la Macédoine avaient cours du règne de Philippe II à celui de Persée, et comprenaient également six tétradrachmes de la première *meris*[55]. En premier lieu, et rappelant d'une part que les opérations militaires en Macédoine se sont poursuivies jusqu'à l'automne et, d'autre part, que la décision de fermer les mines du pays devait intervenir en toute fin d'année[56], M. B. Hatzopoulos considère comme peu probable que les cités de la première *meris* aient eu le loisir d'inaugurer un nouveau type de monnayage[57]. En revanche, sur cette même période 168-167, il semble que la seule monnaie à être frappée porte les noms des questeurs romains C. Publilius et L. Fulcinnius[58]. D'autre part, il apparaît clairement dans le texte de Tite-Live que la décision de diviser le royaume en *merides* et de fermer les mines d'or et d'argent est proclamée au même moment devant les dix représentants de chacune des cités de Macédoine[59]. M. B. Hatzopoulos y voit là un argument décisif quant à l'existence de districts préromains. En effet, et bien que l'on ne puisse pas déterminer avec précision la chronologie de la mise en place effective des bouleversements institutionnels de Macédoine, si les mines du royaume sont fermées, il est difficile d'en tirer les métaux nécessaires à la frappe de monnaies portant le mot « *μερίδος* ». Or, ce n'est pas seulement sur la chronologie qu'il faut s'attarder, mais aussi sur les éléments figurés des monnaies. Un type notamment a de quoi étonner. Il s'agit d'un tétradrachme en argent de la première *meris* représentant un buste d'Artémis au centre d'un bouclier macédonien au droit, et une massue d'Héraklès entourée d'une couronne au revers[60]. L'iconographie correspond parfaitement à la période de l'indépendance macédonienne, ainsi que l'a souligné S. Kremydi-Sicilianou qui note également que « l'argument décisif pour dater la monnaie est la présence [d'un] monogramme rare … qui apparaît également sur deux émissions de bronze émanant de la dernière période du règne de Philippe V »[61]. Selon P. Juhel, ce monogramme pourrait être « le symbole d'un magistrat ayant survécu au changement de régime […] et qui […] aurait été actif vers la fin du règne de Philippe V puis une quinzaine d'années plus tard »[62]. Cette hypothèse me paraît impossible. Il est en effet extrêmement douteux qu'un magistrat macédonien ait apposé un monogramme royal sur une monnaie romaine. Et quand bien même, c'est faire fi des autres éléments représentés sur cette monnaie. Il est en effet tout aussi improbable qu'une monnaie romaine destinée à

---

[55] M. J. Price, « The Larissa, 1968 Hoard (*IGCH* 237)", *Numismatic Studies in Memory of C.M. Kraay and O. Mørkholm*, 1989, p. 233-243.
[56] Sur cette chronologie, voir P. Meloni, *Perseo e la fine della monarchia Macedone*, 1953, p. 467-468.
[57] M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 251.
[58] P. A. MacKay, *op. cit.*, 1968, p. 5-13. Il est assez peu probable que deux types de monnaies différents aient été employés sur une même période : les contraintes logistiques seraient bien trop importantes pour permettre un fonctionnement correct des institutions monétaires.
[59] Tite-Live XLV, 29, 5-11.
[60] H. Gaebler, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands*. III : *Makedonia und Paionia* I-II, 1906-1935, p. 53-59, nos 154-80, pl. II, 2-3 ; III, 2, 6 no 40, pl. III, 2.
[61] S. Kremydi-Sicilianou, *op. cit.*, p. 91 et « The Tauropolos Tetradrachms of the First Macedonian *Meris* : Provenance, Iconography and Dating », dans Κερμάτια Φιλίας. Τιμητικός τόμος για τον Ιωάννη Τουράτσογλου I, 2009, p. 195. Ce point de vue a été accepté par K. Dahmen dans sa contribution « The Numismatic Evidence » de *Companion to Ancient Macedonia*, p. 54-55.
[62] P. Juhel, *op. cit.*, p. 601.

remplacer un modèle macédonien reprenne des éléments iconographiques clairement liés à la dynastie argéade, en l'occurrence la massue d'Héraklès ou le bouclier macédonien.

Quant à savoir si les *merides* de la réorganisation du royaume en 167 sont un héritage d'une subdivision antérieure, j'avancerai simplement qu'au moment de la réunion des Macédoniens à Amphipolis par Paul-Émile, celui-ci, présentant la « nouvelle » organisation institutionnelle du royaume, ne semble que reprendre un système préexistant : les Macédoniens conservent leurs villes et leur territoire, avec l'usage de leurs lois, choisissent tous les ans leurs magistrats, paient des impôts (quoique ceux-ci se trouvent désormais réduits de moitié). N'était-ce pas déjà le cas avant la défaite de 168 ? Les cités jouissaient avant cette date d'une certaine autonomie, pouvaient frapper leur monnaie, certaines avaient, au moment de leur intégration au royaume, pu conserver quelques-unes de leurs lois et toutes choisissaient leurs magistrats annuels. En somme, l'organisation imposée par Rome ne change que trois choses : les impôts sont diminués, la royauté est abolie et surtout, les quatre *merides* sont rendues étrangères les unes par rapport aux autres. Dès lors, il est facile d'imaginer que les districts décrits par Paul-Émile, à quelques détails près, correspondent à d'autres qui existaient déjà auparavant. L'affirmation de Tite-Live selon laquelle les Macédoniens, voyant leur pays divisé en districts, eurent le sentiment d'un corps démembré[63], ne désigne-t-elle pas simplement cette prise de conscience, mentionnée dans le même passage, de l'ampleur du territoire qui jadis était divisé administrativement mais restait uni, par opposition à une nouvelle division qui créait autant de territoires autonomes et isolés, désormais dans l'impossibilité de commercer entre eux ?

À l'issue de cette première approche, il apparaît de façon tout à fait certaine que les districts macédoniens existaient bien avant la création des *merides* imposée par Paul-Émile. Ce découpage administratif du territoire (fig. 14) semble être un héritage du Ve siècle, initialement voué à l'échec sous le règne de Perdiccas II puis réhabilité avec succès par Philippe II pour faciliter le contrôle et la mainmise du pouvoir central sur l'ensemble des territoires composant le vaste royaume de Macédoine.

II. Délimitation des districts et superficies

L'existence des districts étant fortement suggérée dans les sources, il faut désormais en donner une description qui permette d'en fixer leurs limites et superficies. Selon M. B. Hatzopoulos, les districts préromains correspondent géographiquement aux *merides* romaines[64]. Il semble que ce soit effectivement le cas, à quelques détails près. Plutôt que d'accorder une trop grande importance à la réorganisation et à la subdivision de la Macédoine par Paul-Émile et de faire coïncider les districts macédoniens et romains dans leur numérotation, ces derniers seront présentés ci-après selon l'ordre

[63] Tite-Live XLV, 30, 2.
[64] M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 248.

chronologique de leur apparition au sein du royaume macédonien.

Ne seront évoqués ici que les districts internes au royaume. Les stratégies de Thrace et de Péonie, situées au-delà des frontières macédoniennes, ne peuvent pas être délimitées avec précision, faute de renseignements[65], bien qu'elles semblent toutes deux avoir eu un mode de fonctionnement identique à celui adopté dans les districts macédoniens à l'intérieur du royaume.

1. Bottiée et Amphaxitis

Les districts de Bottiée et d'Amphaxitis intégraient à eux deux l'ensemble des territoires soumis à la Macédoine sous le règne d'Alexandre Ier puis de Perdiccas II. À cet égard, ils correspondent au noyau territorial le plus ancien du royaume, divisé entre Perdiccas II et son frère Philippos. La notion de district administratif et militaire n'est cependant sans doute apparue que sous Philippe II.

Dans le cas des districts qui nous concernent ici, leurs limites territoriales ont été fixées selon les contraintes naturelles imposées par le relief. Ainsi, dans les régions montagneuses, ce sont les lignes de crête des sommets qui séparent deux districts qui servent de points de repère. On considérera alors que les flancs situés de part et d'autre de ces sommets appartiennent respectivement à l'un ou l'autre district. En plaine, ce sont les cours d'eau qui fixent les frontières territoriales des districts : l'Axios entre les districts de Bottiée et d'Amphaxitis, le Strymon entre ceux d'Amphaxitis et de Macédoine orientale. En délimitant ainsi ses limites, le district de Bottiée devait atteindre une superficie d'environ 7 100 km² répartis selon la restitution proposée ci-dessous (figure 1)[66].

Le district de Bottiée (fig. 15) intégrait sans nul doute la région de Bottiée ainsi que celles de Piérie et d'Almopie. L'Éordée, qui n'apparaît pas dans la liste des régions sous le commandement *κατὰ ἔθνη* des troupes de Haute-Macédoine lors de l'expédition d'Alexandre, en faisait probablement partie. Concrètement, les limites de ce district étaient formées par l'Olympe au Sud, les monts Piériens et Vermion au Sud-Ouest, les monts Vernon et Voras, de part et d'autre du défilé de Kirli-Derven à l'Ouest, des sommets septentrionaux de l'Almopie au Nord, et de l'Axios à l'Est. Au-delà de cette limite naturelle commençait donc le district d'Amphaxitis.

[65] Pour la stratégie de Péonie, c'est avant tout la limite septentrionale qui pose problème. On sait néanmoins qu'en 217, Philippe V occupe une partie de la Péonie jusqu'à Bylazora ; les possessions argéades ne devaient donc pas aller aussi loin que cela. Toute la difficulté est également de connaître le statut des terres situées entre la frontière septentrionale du royaume de Macédoine et le Danube, où se rend Alexandre en 335 lors de son expédition au sein des anciennes possessions de son père Philippe II pour s'en assurer la loyauté. Faut-il en conclure que Philippe II avait pu étendre son autorité jusqu'au fleuve ? Cette région était-elle peuplée de tribus péoniennes ou bien de tribus thraces ?

[66] Pour calculer la superficie des districts macédoniens, la méthode employée nécessite l'utilisation du logiciel d'imagerie satellite Google Earth, et d'un programme complémentaire permettant le calcul des surfaces, GEPath. Il s'agit de tracer sur Google Earth un polygone composé de multiples coordonnées satellites représentant les limites du territoire en question. Ce polygone, enregistré au format numérique adéquat, peut ensuite être traité par GEPath qui en calcule précisément la superficie grâce aux différents points de repère. Les résultats obtenus ne peuvent évidemment être que des ordres de grandeur.

Le district d'Amphaxitis (fig. 16) intégrait quant à lui toutes les terres situées entre l'Axios et le Strymon : l'Amphaxitide jusqu'au défilé de Demir Kapija, la Mygdonie, la Crestonie et la Bisaltie. Concernant cette dernière région, la question est cependant délicate. Thucydide indique en effet que la Bisaltie fait partie des territoires annexés par Alexandre Ier et ses ancêtres, repoussant ainsi les frontières du royaume jusqu'au Strymon[67]. Pourtant, F. Papazoglou, dans sa description de cette région macédonienne, montre les difficultés que l'on peut avoir à fixer précisément les limites de ce territoire, et surtout l'impossibilité de reconstruire la carte hydrographique du Strymon[68] : son étendue et son aspect (un lac, plusieurs ?) restent inconnus, quoique l'on puisse déduire, à partir des données du début du XXe siècle, que la région était encore fortement inondée[69]. Si la Bisaltie occupe effectivement les terres situées à l'Est des monts Dysoron et Kerdyllon, l'étendue du Strymon telle qu'elle devait être dans l'Antiquité ne devait laisser que peu de terres habitables, et il est évident que les possessions macédoniennes étaient extrêmement limitées entre ces deux sommets et le fleuve lui-même. Sans doute même la montagne constituait-elle une limite plus facilement contrôlable dans les faits que le cours du Strymon[70]. Au Nord, la région de Parorbélie devait constituer, à partir du règne de Philippe II, la limite septentrionale du district d'Amphaxitis avant d'être finalement intégrée au district de Péonie, sous le règne de Philippe V. Enfin, définir précisément la limite méridionale de ce district pose également quelques difficultés : faut-il y inclure la Chalcidique ? Si on prend pour base chronologique le Ve siècle, la réponse est évidemment non, puisque la péninsule n'est intégrée progressivement qu'à partir de Philippe II : elle ne pouvait donc pas appartenir à la vice-royauté originelle de Philippos, frère de Perdiccas. Cependant, Ptolémée désigne Stagire et Aréthousa comme étant des cités d'Amphaxitide[71]. S'il était question de la *région* d'Amphaxitide, celle-ci s'étendrait donc de l'Axios jusqu'au golfe Strymonique. Or, l'Amphaxitide ne constituait qu'une bande étroite longeant l'Axios[72]. Faut-il voir dans ce cas chez Ptolémée une description de ce qu'était le *district* d'Amphaxitis, tel que le suggère M. B. Hatzopoulos[73] ? D'après ce passage, la Chalcidique conserve une certaine forme d'autonomie, ou tout du moins apparaît bien distincte de l'Amphaxitis dont elle ne fait pas partie, et il semble que ce statut persiste jusqu'à la fin de la période d'indépendance macédonienne. En effet, dans le partage réalisé par Paul-Émile en 167, il n'est fait aucune mention du

[67] Thucydide II, 99, 6. Sur l'annexion de cette région par Alexandre Ier, voir N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 98 *sqq*.
[68] F. Papazoglou, *Villes*, p. 351 *sqq*.
[69] *Idem*, p. 355 note 16 : *cf.* la thèse de doctorat de J. Ancel, *La Macédoine, étude de colonisation*, 1930, p. 144 : « Sur les 118.000 hectares de la plaine (de Serrès), il n'y en a que 43.700 qui ne soient pas périodiquement inondés. 29 000 hectares sont des marais et des lacs permanents ; 17 000 sont si saturés d'eau qu'ils sont inutilisables à la culture ; 28 000 sont inondés chaque année lors des crues ».
[70] Le fait qu'Argilos, située sur les pentes méridionales du Kerdyllon, apparaisse comme une cité de Bisaltie chez Hérodote VII, 115, montre que les Bisaltes se trouvaient de part et d'autre de la montagne et non pas uniquement à l'intérieur des terres. À noter également que dans la description du premier district de 167, Tite-Live indique (XLV, 29, 6) que la Bisaltie y est intégrée : il semble que pour les Romains également, le Kerdyllon ait constitué une limite plus naturelle que le fleuve lui-même.
[71] Ptolémée III, 12, 8 et 11.
[72] F. Papazoglou, *Villes*, p. 174 *sqq*.
[73] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 234 *sqq*.

sort de la Chalcidique. Si les limites du district macédonien sont effectivement déplacées, c'est en direction du Nord, avec l'intégration d'une partie de la stratégie de Péonie[74]. Aucune précision n'est faite quant au Sud, c'est donc qu'il n'y a pas eu de modifications des limites méridionales entre l'Amphaxitis et la Chalcidique. Considérant les limites établies ci-dessus et selon la même méthode de calcul employée pour le district de Bottiée, la superficie de l'Amphaxitis devait atteindre, sous le règne de Philippe II et en y intégrant la Parorbélie, une superficie d'environ 7800 km². Ce chiffre peut être revu à la hausse si on y intègre les terres situées entre le mont Kerdyllon et le cours du Strymon pour considérer le fleuve comme limite de ce district.

Mis bout à bout, ces deux districts correspondent approximativement aux limites fixées par Paul-Émile pour les seconde et troisième *meris*[75]. L'ensemble, constituant l'intégralité du royaume de Macédoine au début du règne de Philippe II, représente une surface déjà impressionnante de près de 15 000 km² auxquels le roi macédonien s'empressera d'ajouter les terres de Haute-Macédoine et de Macédoine orientale.

2. Haute-Macédoine

Le district de Haute-Macédoine (fig. 17) ne correspond pas exactement à la quatrième *meris*, et la délimitation de ses frontières dépend avant tout des régions que l'on y intègre. Les régions concernées ici sont l'Élimiotide, la Lyncestide, la Pélagonie et l'Orestide, dont les limites respectives permettront de définir les dimensions du district lui-même. La limite septentrionale du district est cependant délicate à établir avec précision, celle-ci coïncidant avec la frontière Nord de la Pélagonie, qu'il est également difficile de fixer[76]. Selon l'analyse de F. Papazoglou, la Pélagonie devrait approximativement correspondre à la plaine située à l'Ouest de la ville de Prilep et qui s'étend jusqu'à Debrešte[77]. Le problème se pose également au Sud-Ouest, avec les régions de Tymphée et de Paravée que l'on hésite à intégrer à la Haute-Macédoine[78]. Considérant ces limites, le district de Haute-Macédoine devait atteindre une superficie approximative de 9000 km².

3. Macédoine orientale

Le quatrième district (fig. 18), situé au-delà du cours du Strymon, peut être identifié à celui qui deviendra en 167 la première *meris*, et regroupant les terres situées à l'Ouest du Nestos : la Bisaltie, l'Odomantique, la Sintique, l'Édonide et la Piérie du Pangée. En effet, lors de la division de la

[74] Tite-Live XLV, 29, 7 : « *additis Paeonibus, qui prope Axium flumen ad regionem orientis colerent* ».
[75] Tite-Live XLV, 29, 7 : « *quam ab ortu Strymo amplecteretur amnis … ab occasque Axious terminaret fluvius* ».
[76] F. Papazoglou, *Villes*, p. 276 *sqq*.
[77] *Idem*.
[78] Voir le chapitre relatif aux fortifications de Haute-Macédoine, p. 395, où la question de ces deux régions est abordée.

Macédoine en 167, il apparaît très clairement que la stratégie de Thrace est dissoute et intégrée à la première *meris*. Tite-Live indique ainsi qu'à ce premier territoire, « on ajouterait, du côté de l'orient, tous les bourgs, châteaux et villes qu'avait occupés Persée, à l'exception d'Aenos, de Maronée et d'Abdère »[79]. Dès lors, il semble évident qu'un autre district, situé entre l'Amphaxitis et la stratégie de Thrace, devait exister au moins sous le règne des derniers Antigonides. M. B. Hatzopoulos nomme ce dernier district Parastrymonie[80]. Or, l'emploi de ce toponyme s'appuie sur une mauvaise interprétation d'un ancien monogramme étudié jadis par H. Gaebler et repris plus récemment par le savant grec[81]. Aussi, le véritable nom de ce district reste pour l'heure inconnu. La stratégie de Thrace est attestée dès le règne d'Alexandre[82] : en 331, le régent Antipatros doit affronter le stratège de Thrace Memnon, entré en rébellion contre le pouvoir royal macédonien[83]. Cette information est importante, puisqu'elle confirme que la charge était bien antérieure à la période antigonide. Il est probable que cette fonction ait été mise en place dès le règne de Philippe II, pour garder le contrôle des terres situées au-delà des frontières du royaume macédonien. Une telle pratique, indispensable pour un territoire aussi vaste que la Macédoine, n'a pas pu être mise en place sans essais préalables au sein même du royaume : cette charge demandait une relation de confiance entre le souverain et le stratège qu'il avait mandaté. Les rois n'avaient pas d'autre choix que de confier une partie de la gestion de leur royaume à un intermédiaire afin que leurs décisions soient transmises puis exécutées. L'*ἀρχή* de Philippos constituait sans doute une première ébauche, faillible par certains aspects, mais améliorée par la suite, sous le règne de Philippe II. À y regarder de plus près, la Thrace en 331 se trouvait très certainement dans une situation identique à celle des terres orientales de Macédoine sous le règne de Perdiccas II : aux marges du royaume, juste au-delà des frontières nationales et destinée, à terme, à être intégrée à la Macédoine. La présence de ces deux *ἀρχή* tend à démontrer que la pratique était courante chez les rois macédoniens.

Un problème se pose cependant quant à la délimitation des frontières septentrionales du district de Macédoine orientale. Dans le passage de Tite-Live, les régions de Parorée et de Parastrymonie

[79] Tite-Live, XLIV, 29, 6.

[80] M. B. Hatzopoulos, « Nouveaux fragments du règlement militaire macédonien » *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2000, 144, n° 2, p. 828. Voir également M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 241-254.

[81] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 246 sqq. La question de ce monogramme et des monnaies issues des Paroréens/Parastrymoniens a été débattue plus haut : voir J. P. Touratsoglou, *The Coin Circulation in Ancient Macedonia (ca. 200 B.C. – 268-286 A.D.)*, Athènes, 1993, p. 33 n. 4 et p. 72 et S. Psoma, « Money for the Garrisons of Ptolemy Keraunos. The so-called Paroreia Coinage Reconsidered », dans S. Psoma *et al.* (éd.), *The Coins from Maroneia and the Classical City at Molyvoti*, Athènes, 2008, p. 217-224.

[82] Après la disparition de Kersebleptès en 342, Philippe II obtient définitivement le contrôle de la Thrace et de la Propontide. Sur ce stratège, voir N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 557. Zopyrion, l'un des premiers stratèges de la région, est respectivement nommé « préfet du Pont » et « préposé à la Thrace » par Justin (XII, 2, 16) et Quinte Curce (X, 1, 6, 44). Dans un article publié en 1977, D. M. Pippidi proposait déjà d'associer l'origine de la fonction de stratège au règne de Philippe II (« Les Macédoniens en Scythie Mineure de Philippe II à Lysimaque », *Ancient Macedonia* II, Actes du IIe Congrès International, Thessalonique, 19-24 août 1973, Thessalonique, 1977, p. 381-396), s'opposant ainsi à N. G. L. Hammond, *op. cit.*, qui affirme que le stratège de Thrace n'a été mis en place qu'à partir du règne d'Alexandre. Voir également H. Bengtson, *op. cit.*, p. 336-339.

[83] Diodore XVII, 62, 5-6.

apparaissent sous les ordres du stratège de Péonie, comme territoires voisins de la Thrace. Ce n'est qu'en 189, lorsque Q. Fabius fixe les frontières d'Aïnos et de Maronée que la Parorée apparaît comme faisant partie de la Thrace[84]. La difficulté tient pour beaucoup à la localisation précise de cette région. Selon N. G. L. Hammond, il faut le placer à l'Est du défilé de Roupel, donc à proximité du territoire sintique[85]. H. Bengtson, de son côté, plaçait la Parorée au Nord de Maronée, le long du Rhodope[86]. Pour M. B. Hatzopoulos, qui se réfère aux passages de Tite-Live[87] relatifs à l'année 189 ainsi qu'à un extrait des Guerres civiles d'Appien[88], ce district macédonien englobe la plaine de Philippes ainsi que l'ensemble du territoire de Drama et la plaine qui s'étend au Nord-Ouest, entre les monts Pangée, Lékani et Ménikion[89]. Les propositions de H. Bengtson et M. B. Hatzopoulos me paraissent improbables car ces territoires sont trop éloignés de la Péonie pour être intégrés dans ce district : selon leur hypothèse, on s'attendrait davantage à trouver cette région aux mains du stratège de Thrace. D'autre part, les sources sur lesquelles s'appuie M. B. Hatzopoulos ne permettent pas de placer la Parorée aux environs de Philippes. Seul le passage d'Appien semble désigner cette partie du territoire macédonien, mais il ne la mentionne pas explicitement comme étant la Parorée : l'extrait fait référence à « la partie montagneuse de la Thrace », qui peut englober un espace particulièrement vaste dans la région du Rhodope. Puisque la Parorée est mentionnée comme territoire dépendant du district de Péonie, il me paraît plus cohérent de chercher cette région aux confins septentrionaux de la Macédoine, et l'hypothèse proposée par N. G. L. Hammond correspond davantage aux informations fournies par les sources. Le passage de Tite-Live indique que l'ancienne voie royale se dirigeait vers la Parorée, sans jamais approcher la mer. Cette « *via regia* » doit approximativement correspondre au tracé de la *via Egnatia.* Or, une fois franchie la ville de Kavala, la voie romaine longe bien la mer en direction de l'Est. En revanche, si on considère ce tronçon de route dans l'autre direction, depuis Kavala vers la plaine de Philippes et plus largement vers le Nord, le tracé s'éloigne de la mer et s'oriente vers le mont Ménikion, qui sépare la plaine de Philippes de la région d'Héraclée Sintique. Comme l'avait souligné à juste titre F. Papazoglou, « il est normal de supposer qu'elle [la Parastrymonie] s'étendait sur les deux rives du Strymon »[90]. Peut-être faut-il la placer dans les environs du lac de Kerkinè et du mont Orbélos, au Nord de la Sintique et de l'Odomantique où vivaient des tribus thraces « autonomes »[91] qui ne sont pas sans rappeler les « Thraces vivant en Macédoine » de Tite-Live. Il est cependant délicat d'établir avec certitude l'emplacement des régions de Parorée et de Parastrymonie. F. Papazoglou suppose que ces « unités administratives […]

[84] M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 185 n. 6.
[85] N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 199 n. 2 et carte n. 17.
[86] H. Bengtson, *op. cit.*, p. 343.
[87] Tite-Live XXXIX, 27, 10 et XXXIX, 34, 2.
[88] Appien, *Guerres civiles*, IV, 87.
[89] M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 246.
[90] F. Papazoglou, *Villes*, p. 77 n. 24.
[91] Thucydide, II, 101, 3.

disparurent avec la monarchie macédonienne »[92], vraisemblablement afin d'être intégrées dans cet ensemble plus vaste qu'est le district de Péonie. Comme elle, je serai tenté de faire correspondre la Parorée à la Parorbélie, les deux noms renvoyant respectivement à l'idée de montagne au sens général pour la première, et à l'Orbélos plus particulièrement pour la seconde. Une telle localisation permettrait de faire coïncider les informations fournies par les sources et l'intégration de ces deux régions au district de Péonie. L'incorporation de la Parorée à la stratégie de Thrace en 189 d'abord, puis à celle de Péonie en 171[93], doit pouvoir trouver une explication dans les conflits constants entre les Thraces et Philippe V lors des dernières années de son règne. En effet, en 189 le roi macédonien avait occupé les dernières places séleucides de Thrace, Maronée et Aïnos, malgré l'interdiction de Rome. On peut dès lors considérer que les territoires qui dépendaient de ces cités ont été purement et simplement intégrés à la stratégie de Thrace. Cependant, dès 179, à la mort de Philippe V, la Macédoine est envahie par les Sapéens, peuple thrace gouverné par Abroupolis, lequel parvient jusqu'à Amphipolis[94]. Bien que le jeune roi Persée réussisse à repousser cette invasion, les frontières orientales du royaume furent mises à mal, et il est fort probable que l'influence macédonienne en Thrace ait subi un coup d'arrêt notable. Dès lors, il est possible que certaines régions orientales du royaume aient été réorganisées, de sorte que la Parorée ait été intégrée à la stratégie péonienne.

Puisque le district d'Amphaxitis existe au moins depuis le règne de Philippe II, si ce n'est depuis celui de Perdiccas II, il est hors de doute que les terres acquises par Philippe au-delà du Strymon ont également été placées sous l'autorité d'un responsable de district, qu'il soit gouverneur ou stratège. Ses limites, en revanche, correspondent assez fidèlement à celles imposées par Paul-Émile en 167 pour la première *meris*[95] : le Strymon et le Nestos marquent respectivement les frontières occidentale et orientale, tandis que la côte en marque la limite méridionale naturelle. Au Nord-Est, le district de Macédoine orientale est arrêté par les sommets qui s'étendent au-delà des plaines de Drama et de Serrès. La plaine de Kato Nevrokopi, au Nord-Ouest de Drama, était peut-être également intégrée à ce district, dont la superficie globale devait ainsi avoisiner les 5000 km², soit deux fois le Luxembourg.

4. Un district de Chalcidique ?

La Chalcidique, qui n'apparaît pas parmi les quatre districts macédoniens, devait avoir une superficie sensiblement identique à celle de la Chalcidique moderne, soit environ 3 000 km², ce qui représente moins de la moitié de la surface totale des autres districts. Pourtant, la Chalcidique semble être restée à l'écart des aménagements politiques et militaires propres à la Macédoine : au moment de la division du royaume en 167, la péninsule n'apparaît dans aucun nouveau district. Au cours de la période

[92] F. Papazoglou, *op. cit*., p. 307 n. 4.
[93] Pour cette date, on connaît un nouveau stratège de Péonie, Didas, qui a des Péoniens, des Paroréens, des Parastrymoniens et des Thraces autonomes sous son commandement (Tite-Live, XLII, 24, 5).
[94] Tite-Live, XLII, 40, 5 ; 41, 10-11, Diodore, XXIX, 33.
[95] Tite-Live, XLV, 29, 5-6.

macédonienne, la seule indication faisant référence à un stratège émane d'un texte de Polyen qui mentionne un certain Apollodoros, stratège de Cassandréia[96]. Or, il semble que ce stratège, cité également dans un décret d'asylie, ne puisse être mis au même rang que les autres stratèges répartis dans les districts macédoniens, il s'agirait davantage d'un magistrat civique exerçant au sein d'une cité[97]. Cette mise à l'écart de la région peut sans doute s'expliquer par la faible urbanisation de la Chalcidique avant et surtout après le passage de Philippe II, lequel avait rasé la grande majorité des cités. Selon F. Papazoglou, « en Chalcidique la domination macédonienne provoqua une décadence rapide des *poleis* démunies de toute importance politique »[98]. Dès lors, compte tenu de sa faible superficie – environ 2 900 km² - et de son absence d'urbanisation, ce territoire ne présentait aucune menace ni même aucun intérêt stratégique particulier pour les rois de Macédoine. Le nombre de forteresses en Chalcidique, très peu élevé, tend en tout cas à prouver cette hypothèse.

Le gouverneur ou stratège macédonien avait ainsi sous sa responsabilité un territoire particulièrement vaste, dont la superficie varie de 5 000 km² pour la Macédoine orientale à 9 000 km² pour le district de Haute-Macédoine. Ces dimensions sont grandes, mais il faut rappeler que ces régions ne devaient, en théorie, poser aucun problème particulier puisqu'elles étaient totalement intégrées au sein du royaume. Nous aurons l'occasion de parler brièvement, dans la section suivante de ce chapitre, de l'existence d'autres représentants du pouvoir royal hors du royaume dont les fonctions administratives semblent avoir été sensiblement les mêmes que celles rencontrées à l'intérieur même de la Macédoine. Ces régions avaient des superficies particulièrement inégales, prouvant, ainsi qu'on le verra, que la superficie d'un territoire, même vaste, ne posait pas de difficulté majeure pour les souverains macédoniens qui parvenaient à y établir leur domination de façon tout à fait efficace. Le stratège de l'Attique, si on considère qu'il a la main sur l'ensemble de la région, gère ainsi un territoire d'environ 2 500 km². L'Eubée, qui a sans doute été placée sous le contrôle d'un représentant du roi, bien qu'il n'existe aucune information sur le sujet, ne fait que 4 000 km² environ, tandis que le territoire de Chalcis, tenu par les Macédoniens, devait être compris entre 1 300 et 1 500 km²[99]. Le Péloponnèse, contrôlé par la Macédoine sous le règne d'Antigone Dôsôn, fait exception avec une superficie supérieure à 21 000 km². Une telle dimension est bien trop importante pour être tenue par un seul homme et suppose nécessairement d'autres intermédiaires pour transmettre les volontés du roi de Macédoine. À titre de comparaison, on mentionnera également le cas de la Thessalie, qui occupe un

[96] Polyen, VI, 7, 1.
[97] Voir M. B. Hatzopoulos, *Institutions*¸ p. 202-203. L'historien grec considère la cité comme indépendante au sein du territoire macédonien ; nous aurons l'occasion de revenir sur l'autonomie des cités macédoniennes dans le chapitre suivant. Sur la Chalcidique avant l'occupation macédonienne, voir M. Zahrnt, *Olynth und die Chalkidier. Untersuchungen zur Staatenbildung auf der Chalkidischen Halbinsel im 5. Und 4. Jahrhundert von Christus*, 1971.
[98] F. Papazoglou, *op. cit.*, p. 417.
[99] D'après S. Fachard, *La défense du territoire. Étude de la chôra érétrienne et de ses fortifications*, 2012, p. 87. On considérera que le territoire de Chalcis, principale rivale d'Érétrie en Eubée, devait être sensiblement identique.

espace d'environ 12 000 km², réparti en quatre tétrades[100], placée chacune sous le contrôle d'un tétradarque : l'Hestiaeotide 2 017 km² ; la Pélasgiotide 2 538 km² ; la Phthiotide 2 019 km² et la Thessaliotide 2 342 km². À ces quatre régions, il convient également d'ajouter la Perrhébie (environ 1 800 km²) et la Magnésie (près de 1 500 km²). Cette différence de superficie entre les districts *intra*-macédoniens et *extra*-macédoniens s'explique très certainement du fait que les districts de Macédoine sont supposés être pacifiés et parfaitement contrôlés par le pouvoir central. Cependant, les territoires situés en dehors du royaume constituent autant de menaces potentielles. Preuves en sont, d'une part, la défection d'une partie de la Thessalie à la mort de Démétrios II en 229[101] et, d'autre part, la révolte de l'ensemble du territoire après la défaite de Philippe V en 217. Dans ces conditions, limiter la superficie des différents districts difficilement contrôlables paraît être la meilleure des solutions. En agissant de la sorte, le pouvoir local, représenté par les agents du roi, peut agir avec une plus grande efficacité et n'avoir à contrôler qu'un plus petit nombre de garnisons. Avant cela, il faut cependant revenir sur la façon dont les districts de Macédoine étaient organisés.

III. Organisation administrative des districts

1. Le gouverneur-stratège, représentant du roi à la tête des districts

À la tête des différents districts macédoniens se trouve un gouverneur-stratège, pour lequel plusieurs documents fournissent des informations essentielles. P. Juhel, réfutant l'existence des districts, reconnaît cependant le rôle de ces représentants du pouvoir royal à l'intérieur du royaume : « Mais il est bien connu que les rois désignaient des stratèges pour gérer les affaires militaires en différents endroits du royaume (et notamment dans les cités quand elles recevaient une garnison royale), ainsi que […] pour commander des contingents de recrues réunies sur le plan régional »[102]. Ce n'est pas qu'à l'intérieur des cités, mais également au sein du territoire macédonien que le stratège joue un rôle militaire. C'est ainsi aux *praefecti* [103], aux gouverneurs, que Persée donne ses ordres relatifs à la mobilisation des troupes. Ces ordres de mobilisation étaient ensuite renvoyés aux différents épistates des cités chargées de procéder à la levée des troupes, comme en témoigne une inscription datée du

[100] Il est particulièrement délicat de définir avec précision la superficie des différentes régions thessaliennes, dans la mesure où leurs limites respectives ne sont guère connues qu'avec des repères géographiques vagues comme telle ou telle cité, dont on ne connaît pas nécessairement l'étendue du territoire. Les valeurs précisées ici sont donc des estimations approximatives, obtenues de la même manière que celle utilisée précédemment.

[101] Trogue-Pompée, *Prologues*, 28 et Justin, XXVIII, 3, 14. Voir également J. V. A. Fine, « The Problem of Macedonian Holdings in Epirus and Thessaly in 221 B.C. », *TAPhA*, 63, 1932, p. 126-155, qui propose une étude intéressante et montre que, d'après Polybe et Tite-Live, la Thessaliotide, l'Hestiaeotide appartiennent à Philippe V à son avènement, ce qui tend à prouver que Dôsôn devait les posséder aussi.

[102] P. Juhel, *op. cit.*, p. 592 et note 49, laquelle renvoie à H. Bengtson, *Strategie* II, p. 332, qui utilisait l'expression de « Militärgouverneur ».

[103] Tite-Live XLII, 51, 1 : « *Pellae, in uetere regia Macedonum, hoc consilium erat. 'geramus ergo' inquit, 'dis bene iuuantibus, quando ita uidetur, bellum'; litterisque circa praefectos dimissis, Citium - Macedoniae oppidum est - copias omnis contrahit* ».

règne de Philippe V ou de celui de Persée[104]. Il s'agit d'un *diagramma* accompagné d'une lettre pour la cité d'Alkoména en Derriopos, adressée à Nikolaos de la part de Doulès :

Δουλης Νικολάωι· τῆς ἐπιστολῆς. ἧς ἐγε-
γράφει ὁ βασιλεὺς περὶ τῶν κατὰ τὰ Δαίσια,
πέπομφα πρός σε τὸ ἀντίγραφον · φρόντιζε
[ο]ὖν περὶ ἑκάστων, ἵνα καὶ συντελῆται
ὥσπερ οἴεται δεῖν γίνεσθαι.
vacat ἔτ(ους) ή, ᾽Απελλαίου · κέ
[ὁ ἱερ]εὺς ᾳ τὴν εἰς τὰ Δαίσια δαπά-
[νην - - - - - - - - - - π]αρὰ τοῖς ἐν
[- - - - - - - - - - - ἵνα καὶ] συντε-
[λῆται - - - - - - - - - - - - - - -] [105]

La première phrase du document confirme l'existence d'une fonction intermédiaire entre le roi et Nikolaos, identifié comme l'épistate de la cité d'Alkoména : « Je t'ai envoyé une copie de la lettre que le roi a écrite à propos de la fête des Daisia ». Il est hors de doute que Doulès, personnage intermédiaire, est ici sollicité en qualité de gouverneur ou stratège régional chargé de communiquer les décisions royales aux représentants du roi dans les cités macédoniennes[106].

Il faut également supposer que le stratège-gouverneur jouait un rôle essentiel dans le domaine militaire, notamment en matière de recrutement des troupes. P. Juhel, s'appuyant sur Tite-Live[107], confirme que la levée des troupes macédoniennes ne s'opérait que dans les cités du royaume[108]. Il n'est pas question ici de remettre en cause le caractère local du recrutement dans le cadre des cités

[104] Sur la datation de l'inscription, voir F. Papazoglou, « Nouveau fragment d'acte de la chancellerie macédonienne », *Klio* 52 (1970), p. 305-315 – désormais « Fragment » - et G. Daux, « En marge des Mélanges Klaffenbach », *BCH* 95 (1971), p. 274-275.

[105] *IG* X, 22, 347. Alkoména (Bučin), *Klio* 52 (1970), 305-315. Le texte a été édité la première fois par F. Papazoglou, « Fragment » p. 313. Pour une dernière étude de ce texte, voir M. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 381 et 411 sqq.

[106] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 415, suggère cependant que Doules n'était pas *strategos* mais « the chief magistrate of the Derriopes, who probably had his seat at Styberra […] and who had the duty of communicating the royal decisions to all the constituent members of the *ethnos* ». Pourtant, son rôle d'intermédiaire entre le pouvoir central (royal) et local correspond parfaitement au schéma du stratège en charge d'une subdivision territoriale du royaume présenté par ce savant. À l'appui des témoignages de Tite-Live, qui place la Derriopos en territoire péonien (Tite-Live XXXIX, 53, 14 : « *oppidum in Deuriopo condere instituit – Paeoniae ea regio est – prope Erigonum fluvium qui ex Illyrico per Pelagoniam fluens in Axium amnem editor haud procul Stobis vetere urbe* »), et de Strabon, qui fait d'Alkomena une cité des Derriopes (Strabon VII, 7, 9), F. Papazoglou avançait que Doulès officiait en qualité de stratège de Péonie (« Fragment », p. 313-314). M. B. Hatzopoulos, voyant une erreur dans le passage de Tite-Live, proposait de faire de la Derriopos une partie de la Pélagonie plutôt que de la Péonie, auquel cas Doulès ne serait plus stratège de Péonie, mais de Haute-Macédoine. Cette hypothèse pourrait coïncider avec l'emplacement de l'antique Alkomena, découvert à proximité du village de Bučin, à une trentaine de kilomètres seulement au Nord de Bitola, l'ancienne Héraclée des Lyncestes. *Cf.* M. B. Hatzopoulos, dans la section non-publiée de « Les politarques de Philippopolis. Un élément méconnu pour la datation d'une magistrature macédonienne », *Dritter internationaler thrakologischer Kongress* (Sofia 1984), n. 114. Article cité dans M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 413.

[107] Tite-Live XXXIII, 3, 1-2 : « *dilectum per omnia oppida regni habere instituit* » et 19, 3 : « *dilectu raptim per urbes Macedonum habito* ».

[108] P. Juhel, *op. cit*, p. 589.

macédoniennes, clairement établi par M. B. Hatzopoulos[109], mais je reste convaincu que cette méthode de levée des troupes n'est pas opposée à l'existence de grands districts macédoniens. En effet, à l'échelle du royaume et grâce à un processus d'urbanisation qui s'est considérablement accru à partir du règne de Philippe II, il est évident que la cité reste, dans le système administratif macédonien, le lieu de levée des troupes par excellence. Je rejoins d'ailleurs le point de vue de P. Juhel sur cette question, et notamment sur le rôle de l'épistate en matière de mobilisation[110]. Les soldats sont avant tout des citoyens qui, à ce titre, ne connaissent que la cité et les lois qui y sont appliquées. Aussi le recrutement ne pouvait que s'effectuer à l'échelle des cités. Il est cependant évident que l'ordre de conscription émanant originellement du souverain transitait par une étape intermédiaire, en l'espèce un stratège régional à la tête d'un district. Cependant, je m'éloignerai du point de vue de l'historien français sur la question de l'intervention du roi en matière de levée des troupes. P. Juhel cite en effet Polybe[111], lequel précise que « Philippe, qui passait l'hiver en Macédoine, inscrivait avec soin les forces nécessaires pour les besoins à venir »[112]. Selon lui, « cet extrait montre la part personnelle prise par le roi dans le processus de recrutement », et poursuit ainsi : « Or, il va de soi que le roi de Macédoine ne pouvait être partout, il est à notre sens bien significatif que les sources assurent également que le recrutement était assuré, en son absence […], par ses grands officiers, manifestement envoyés en mission spéciale », hypothèse appuyée par Polybe à propos des levées de troupe réalisées en Haute-Macédoine par Chrysogonos[113]. S'il est évident que « le roi de Macédoine ne pouvait être partout », on a tout de même peine à imaginer qu'il se soit lui-même chargé en personne du recrutement[114]. Je crois qu'il faut voir dans ces extraits la manifestation d'un ordre royal dicté à des représentants intermédiaires. Chrysogonos, en tant qu'*ami du roi*[115], n'a sans doute pas davantage procédé lui-même au recrutement des troupes de Haute-Macédoine, mais a dû transmettre l'ordre à des représentants du pouvoir royal sur place. C'est uniquement par ce moyen que le roi pouvait s'assurer de la bonne exécution de ses ordres de mobilisation. À l'appui de cette hypothèse, on mentionnera le cas de Taurion, désigné par Polybe comme préposé aux affaires du Péloponnèse[116]. Selon les dires de l'historien mégalopolitain, ce personnage aurait été laissé à la tête de la région par Antigone Dôsôn et semble être un proche du roi, aux côtés duquel il a combattu[117]. Résidant à Corinthe[118], sa charge

[109] M. B. Hatzopoulos, *L'organisation*, p. 85 sqq relatives au recrutement et p. 121 : « Si le mot πόλις n'apparaît pas dans les fragments conservés du diagramma, le rôle des cités est manifeste dans les mentions de termes tels πολίτης et πολίτευμα. ».
[110] P. Juhel, *op. cit.*, p. 590. Voir également le chapitre du présent ouvrage consacré à l'épistate.
[111] Polybe IV, 29, 1
[112] P. Juhel, *op. cit.*, p. 604.
[113] Polybe V, 97, 3-4.
[114] De la même manière, lors de sièges ou de conquêtes, il est dit que « tel souverain s'empara de telle cité », ce n'est pas le roi en personne, mais son armée sous son commandement suprême, qui s'en est chargé.
[115] P. Pédech, *Polybe, Histoires, Livre V*, Paris, 1977, p. 159 n° 3 : « Ce Chrysogonos portait le titre d'*ami du roi* ; c'était un conseiller écouté (Polybe, VII, 11, 6 ; IX, 23, 9 …V, 17, 6) »
[116] Polybe IV, 6, 4 ; 87, 1-2 ; VIII, 12, 2 et IV, 87, 8. S
[117] Polybe IV, 87, 8.
[118] Polybe IV, 19, 7-10. Voir également H. Bengtson, *Die Strategie in der hellenistischen Zeit*, Munich II, 1944, réimp. 1964, p. 359 et F. W. Walbank, *A Historical Commentary on Polybius*, Oxford, I, 1957, p. 454.

devait consister à veiller sur les intérêts du roi dans la région. Pour cela, il devait nécessairement avoir été reconnu pour ses compétences militaires : le souverain a en effet besoin d'un militaire capable de maintenir la présence macédonienne dans la région. Rappelons également le cas de Didas, mentionné précédemment, qui en sa qualité de *strategos* de Péonie, regroupe sous ses ordres un contingent de Péoniens, de Paroréens, de Parastrymoniens et de Thraces vivants en Macédoine[119].

Selon Polybe, « Les Thessaliens avaient la réputation de se gouverner selon leurs lois et de différer beaucoup des Macédoniens ; en réalité, ils n'en différaient en rien, mais étaient traités en tout de façon semblable aux Macédoniens et se pliaient aux ordres des agents du roi »[120]. La fonction de ces « agents du roi » a déjà été très largement traitée par B. Helly[121]. Il a été question dans les lignes précédentes de la nécessité pour les rois de Macédoine, et ce dès le Ve siècle, d'avoir recours à des gouverneurs officiant pour leur compte dans les régions les plus éloignées du centre du royaume. Compte tenu de l'importante superficie qu'avait atteint le territoire macédonien à la fin du règne de Philippe II, l'emploi de représentants du pouvoir royal devint nécessaire. Dès lors, le recours à une telle méthode en dehors des limites mêmes du royaume n'a rien de surprenant, bien au contraire. Dans le cas de la Thessalie, Philippe n'a eu qu'à reprendre à son avantage une division territoriale préexistante[122]. Le seul fait que Philippe ait été nommé « chef des Thessaliens »[123], expression que B. Helly assimile aux titres d'ἀρχός et τέτραρχος, prouve que le roi s'intègre dans un système ancien et traditionnel[124]. Ce qu'il est intéressant de noter ici, c'est la capacité de Philippe II à faire coïncider deux charges issues de traditions différentes. Alors qu'en Macédoine le pays est gouverné par le roi, en Thessalie, c'est l'expression de « tétrarque » qui est employée, « titre qui était le plus significatif pour les Thessaliens, celui qui relevait de leur tradition institutionnelle »[125]. À l'échelle des districts, le même constat est possible, puisque l'on passe d'un stratège en Macédoine à un « tétradarque » en Thessalie. Pourtant, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, la fonction reste immanquablement la même : le roi délègue son autorité à des représentants qui sont toujours nommés par lui. Dans le cas de la Thessalie, ces

---

[119] Tite-Live XLII, 51, 5-6 : « *Paeones et ex Paroria et Parastrymonia - sunt autem ea loca subiecta Thraciae - et Agrianes, admixtis etiam Thracibus incolis, trium milium ferme et ipsi expleuerant numerum. armauerat contraxeratque eos Didas Paeon, qui adulescentem Demetrium occiderat* ». Son titre de gouverneur (stratège) de Péonie est mentionné plus loin, Tite-Live XLII, 58, 8 « Paeoniae praefectus Didas ».

[120] Polybe, IV, 76, 2 : « Θετταλοὶ γὰρ ἐδόκουν μέν κατὰ νόμους πολιτεύειν καὶ πολὺ διαφέρειν Μακεδόνων, διέ φερον δ᾽οὐδέν, ἀλλὰ πᾶν ὁμοίως ἔπασχον Μακεδόσι καὶ πᾶν ἐποίουν τὸ προσταττόμενον τοῖς βασιλικοῖς ».

[121] B. Helly, *L'État thessalien. Aleuas le Roux, les tétrades et les tagoi*, Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 1995, 384 p. (Collection de la Maison de l'Orient méditerranéen. Série épigraphique). Sur cette question des τέτραρχοι et τετράδαρχοι agissant pour le compte de Philippe II, voir notamment l'intéressante discussion p. 39 *sqq*.

[122] Cette question avait été traitée par E. Meyer, *Theopomps Hellenika*, Halle, 1909, p. 230 puis par M. Sordi, *La lega tessala* fino ad Alessandro Magno, Rome, 1958, p. 319.

[123] Diodore XVIII, 56, 5 ; Justin VIII, 2, 1 ; XI, 3, 2. Sur cette question, voir également Hammond-Griffith, *Macedonia* II, p. 285-295 et J. Buckler, *Philip II and the Sacred War*, 1989, p. 79-81 et 104-106.

[124] Le titre d'ἀρχός apparaît à de nombreuses reprises dans les sources anciennes traitant de la Thessalie archaïque : Plutarque, *De la malignité d'Hérodote*, 866, *cf.* Hérodote VII, 233 ; Anacréon, *Anth. Palat.* VI, 142 ; *etc.*, voir B. Helly, *op. cit.*, p. 41 *sqq.* qui donne le détail de toutes les sources archaïques faisant état d'un archonte des Thessaliens et d'un tétrarque des Thessaliens, et p. 61 *sqq.*

[125] B. Helly, *op. cit.*, p. 61.

représentants s'intégraient naturellement dans le système politique du pays[126].

2. Administration des districts

L'existence de districts organisés et placés sous le commandement d'un stratège-gouverneur nécessite bien évidemment une organisation interne devant épauler le représentant royal dans ses fonctions. M. B. Hatzopoulos l'avait d'ailleurs remarqué lorsqu'il écrivait : « it is also evident that corporate entities could not function – even on the most elementary level – without some sort of officials or magistrates, be they as few and as embryonic as one might wish to imagine them »[127].

Parmi les membres de cette administration apparaît au niveau des districts en premier lieu le *grammateus*, officier d'intendance[128]. Ce personnage serait, selon M. B. Hatzopoulos, « à distinguer des *grammateis* des épistates, magistrats civils locaux […]. Il se peut qu'il y ait eut, en Macédoine aussi, un *grammateus* au plus haut niveau coiffant les *grammateis* de toutes les *strategiai* et correspondant à l' ἀρχιγραμματεὺς τῶν δυνάμεων des Séleucides et des Lagides. Selon l'hypothèse de S. Le Bohec, ce poste se cacherait derrière le titre ὁ ἐπὶ τοῦ γραμματείου que Polybe attribue à Mégaléas, proche collaborateur d'Antigone Dôsôn et membre du Conseil de la Régence de Philippe V »[129]. Cette réalité administrative se retrouve en effet chez les Lagides, où plusieurs sources papyrologiques montrent que les gouverneurs militaires avaient sous leurs ordres un *grammateus*[130]. Il est évident, dans le cas de districts organisés, qu'il faille y chercher une administration efficace, nécessaire à la retranscription des lettres royales à destination des épistates des cités. Dans ce cas, le *grammateus* devait nécessairement être en charge de plusieurs scribes chargés de réaliser les nombreuses copies de documents officiels devant être envoyés aux différentes cités à l'intérieur du district.

À l'exception du *grammateus*, l'administration des districts macédoniens demeure mal connue. En effet, la question des monnayages propres aux districts, tels qu'on les a présentés pour la fin de la période antigonide, suppose elle aussi l'existence d'une entité administrative dédiée aux finances. Or, sur ce point, les sources restent muettes. Pourtant, il me semble qu'on devrait trouver, dans le cas de ce royaume macédonien si bien organisé et hiérarchisé, des équivalents aux fonctionnaires royaux à des

[126] B. Helly, *op. cit.*, p. 62, donne les noms de quatre officiers qu'il assimile à d'éventuels tétradarques : Eudikos et Simos de Larissa, Thrasydaios et enfin Kinéas, qui apparaissent, pour les deux premiers, dans le Lexique d'Harpocration, le troisième dans un fragment de Théopompe (*FGH*, frag. 209) et le dernier cher Démosthène, *Sur la Couronne*, 295.
[127] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 257.
[128] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, index p. 175, *s.v. grammateus* : « officier d'intendance attaché à la stratégie en Macédoine ».
[129] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 78-79. Réf. à S. Le Bohec dans *Antigone Dôsôn*, p. 304-305. A. Noguera-Borel, *Recrutement de l'armée macédonienne*, p. 234, suggère que le *grammateus* pouvait être supervisé par un *archigrammateus* pour l'armée dans son ensemble, à la manière des monarchies lagide et séleucide.
[130] E. Van't Dack, « La collégialité dans les commandements éponymes de l'armée lagide », dans *Ptolemaica Selecta*, 1988, p. 108.

degrés divers de l'administration. Concrètement, le terme *strategos* désigne tout autant en Macédoine le responsable d'un district, le commandant d'un groupe de garnison[131] ou encore le magistrat éponyme au sein d'une cité[132], de la même manière que le mot *άρχων* revêt, selon B. Helly, plusieurs significations[133]. Cette réalité se retrouve parfaitement dans la supposition de M. B. Hatzopoulos et de S. Le Bohec concernant le terme *grammateus* qui désigne une charge administrative tant à l'échelle d'une cité qu'à celle d'un district[134]. On peut donc aisément supposer qu'une grande partie des fonctions administratives connues au niveau des cités devaient avoir leur équivalent à un échelon plus élevé, et portant bien évidemment le même titre. Pour preuve, il suffit de se référer à la charge de commandant de cavalerie : Philotas, mentionné une première fois dans l'*Anabase* comme chef de la cavalerie de Haute-Macédoine[135], réapparaît plus tard en qualité de commandant général de la cavalerie macédonienne[136], sous le titre d'hipparque. Or, c'est également l'hipparque, à l'échelle d'une cité, qui procède à la *dokimasia*[137].

Au terme de cette analyse concernant les districts macédoniens, un bilan s'impose. Les sources tout d'abord, et ce quelle que soit leur nature, n'emploient à aucun moment le terme de « district » ou d'une quelconque entité administrative équivalente. Elles ne font pas davantage référence à un titre spécifique, porté par un représentant du pouvoir royal, désignant celui qui contrôle un tel ensemble territorial organisé administrativement, politiquement ou militairement. Pourtant, de nombreuses informations ne peuvent qu'induire l'existence d'une structure pyramidale au sein de l'État macédonien. Les cités, à sa base, et le roi, à son sommet, sont liés par une administration intermédiaire, les districts, gérés par des gouverneurs-stratèges. Ces stratèges, dont la charge était accordée par le roi lui-même, avaient pour fonction de transmettre les décisions royales à l'ensemble du territoire par le biais d'une administration complète et efficace. Ces décisions ne concernaient pas uniquement le domaine civil, elles touchaient également le cadre militaire propre à la fonction traditionnelle d'un stratège. Cette organisation remonte très certainement au règne d'Alexandre, où la distinction entre grands ensembles géographiques apparaît pour la première fois. Rien n'indique

[131] Voir « Les réseaux défensifs : une organisation hiérarchisée », p. 539-550.
[132] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 132, entre autres.
[133] B. Helly, *Aleuas le Roux*, p. 42. Analogie avec « notre mot « président » [qui] en français désigne toutes sortes de personnages dans des positions hiérarchiques et institutionnelles très diverses, tandis que l'appellation « le président » est au contraire, dans une organisation donnée, association, entreprise ou État, sans aucune équivoque ».
[134] Voire même au plus haut niveau administratif du royaume, notamment dans le cas d'Eumène de Cardia, *archigrammateus* ou « premier secrétaire » d'Alexandre le Grand : Plutarque, *Vie d'Eumène*, I, 4 ;
[135] Arrien, *Anabase* I, 2, 5.
[136] Arrien, *op. cit.*, III, 5, 3. Voir également M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 40 n. 2 : le terme d'hipparque désignait dans la Macédoine des Antigonides le commandant en chef de la cavalerie, un « haut dignitaire du royaume … [qui] était associé au roi lors de la prestation du serment qui concluait un traité international ». Polybe XVIII, 22, 2, indique également qu'à la bataille de Cynocéphales la cavalerie macédonienne dans son ensemble est commandée par Léon, désigné comme *Μακεδόνων ἱππάρχην*.
[137] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 47.

cependant que cette pratique ne soit pas une création de Philippe II, reprenant lui-même un schéma établi quelques générations auparavant par Perdiccas II et son frère Philippos. Le royaume de Macédoine, devenu trop grand pour un seul homme, devait nécessairement être fractionné pour être mieux contrôlé. La relation de confiance nécessaire à une telle entreprise ne pouvait qu'encourager une montée en puissance des *philoi* du roi, à qui la charge incombait le plus souvent. On pourrait également s'interroger sur la question de l'autonomie de ces districts vis-à-vis du pouvoir royal, supposée par les frappes monétaires réalisées par certains districts. Or, ce droit n'apparaît que tardivement, pour ainsi dire quasiment à la fin de la période d'indépendance du royaume. Il me semble que les districts, au moins jusqu'au règne de Philippe V, ne devaient pas bénéficier d'une grande indépendance. Après tout, leurs gouverneurs respectifs étaient à la solde du roi lui-même, lequel cherchait avant tout à créer un État unifié. Le souci des souverains macédoniens de concevoir un état centralisé et cohérent apparaît ainsi très clairement par le biais des districts. Cette pratique a ainsi été mise en place dans l'ensemble des régions contrôlées par la monarchie macédonienne. À l'intérieur du royaume, ce sont quatre circonscriptions d'ordre administratif et conscriptif qui ont été mises en place. Aux confins du territoire, en Péonie et en Thrace, deux stratégies supplémentaires ont vu le jour, dont le fonctionnement était similaire à celui des quatre districts. En Thessalie, Philippe II s'est évertué à plaquer sur une organisation administrative ancienne le modèle des districts macédoniens de sorte que, si la dénomination des circonscriptions et de leurs gouverneurs respectifs s'inscrivaient dans la plus pure tradition thessalienne, le mode de fonctionnement interne était quant à lui typiquement macédonien et identique aux districts du royaume. Ce type d'organisation fait écho au système des satrapies de l'empire perse, qu'Alexandre le Grand conservera d'ailleurs, sans doute convaincu de l'efficacité d'une subdivision territoriale déjà éprouvée dans son propre royaume. Le morcellement du royaume et de ses possessions extérieures étaient avant tout une nécessité stratégique destinée à contrôler une population toujours plus nombreuse et éclectique.

CHAPITRE III L'ORGANISATION DU TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DES CITÉS MACÉDONIENNES

Après avoir présenté successivement la royauté macédonienne et les districts, échelons intermédiaires dans les rapports du roi avec le peuple, il nous reste à examiner de près la question des cités macédoniennes. Nous nous intéresserons notamment à la manière dont celles-ci étaient tenues par le pouvoir central et comment elles intervenaient dans le contrôle territorial.

Les cités macédoniennes ont donné lieu à un grand nombre de publications, notamment en ce qui concerne la question de leur autonomie[1]. Étaient-elles véritablement autonomes, disposant de leurs propres institutions et d'une réelle liberté d'action, ou étaient-elles, au contraire, totalement soumises à l'arbitraire royal ? La question doit nécessairement être posée dans le cadre de notre étude sur le contrôle territorial : est-il possible qu'à l'intérieur d'un royaume où chaque aspect administratif et institutionnel est aux mains du pouvoir central, des cités puissent s'affranchir de la tutelle royale et bénéficier d'une quelconque forme d'autonomie ? Quelles en étaient les limites ? Traiter de l'autonomie des cités macédoniennes implique également de s'interroger sur leur organisation interne et les liens qu'elles pouvaient entretenir avec la monarchie, que ce soit au cours de l'époque classique comme de l'époque hellénistique. Aussi sera-t-on amené à examiner le cas de l'épistate, représentant du roi dans les cités. Ce personnage était-il un fonctionnaire royal nommé pour un temps indéterminé ou bien un magistrat civil élu par la cité où il officiait pour une durée d'un an ? Au-delà de la question du statut de l'épistate, fonctionnaire ou magistrat, il faudra également examiner de près ses domaines de compétence et la manière dont lui aussi intervenait dans le contrôle territorial pour le compte des rois de Macédoine.

Au premier abord, il semble donc que la question de l'autonomie des cités macédoniennes est étroitement liée à celle du statut de l'épistate. En effet, dans le cas où une cité bénéficiait d'une forme

[1] On mentionnera notamment A. Giovannini, « Le statut des cités de Macédoine sous les Antigonides », *Ancient Macedonia*, Thessalonique, 1977, p. 465-472 ; F. Papazoglou, « Polis et souveraineté », *Živa Antika* 50 (2000) 169-76 et « Sur l'organisation de la Macédoine des Antigonides », *Ancient Macedonia* III, Thessalonique, 1983, p. 195-210 ; ainsi que quelques éléments de réponse présents dans plusieurs monographies : F. Papazoglou, *Villes*, p. 37-51et M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 190-199 ; 220 ; 357-359 et 365, ainsi que, du même auteur, « Quaestiones Macedonicae : Lois, décrets et épistates dans les cités macédoniennes », *Tekmeria* 8 (2003-2004), p. 27-60 et « Cités en Macédoine », dans M. Reddé et al (éds.), *La naissance de la ville dans l'Antiquité*, Paris, 2003, p. 127-140. Citons enfin les travaux de U. Kahrstedt, « Städte in Makedonien », *Hermes* 81 (1953), p. 85-111 et de A. Fol, « L'origine et le développement de la cité macédonienne aux VIe – IIe siècles av. n. è. » [en bulgare, résumé en russe et en français]. Годшник на Софийския университет. Философско-исторически факултет. Annuaire de l'Université de Sofia. Faculté de philosophie et d'histoire. Книга II История. Livre II *Histoire* 57.2 (1963) 141–152.

d'indépendance vis-à-vis du pouvoir royal, on serait en droit de supposer que l'épistate était un intermédiaire élu localement, signe là encore d'une grande liberté accordée aux cités, lesquelles pouvaient choisir elles-mêmes leurs représentants. À l'inverse, on pourrait trouver douteux de voir, au sein d'une cité contrôlée par le pouvoir royal, un magistrat désigné localement : dans un souci de contrôle, le roi devait choisir son représentant pour s'assurer de la bonne transmission et du bon respect de ses ordres. Mais les choses étaient-elles aussi tranchées ? Une cité contrôlée dans les faits pouvait-elle être officiellement libre sans pouvoir pour autant se permettre de choisir un personnage qui déplairait au roi ?

I. Les cités macédoniennes : la question de leur autonomie

1. Villes ou cités ?

Les cités mentionnées comme telles pour la fin de la période hellénistique n'avaient pas nécessairement ce statut avant le règne de Philippe II. On notera par exemple Dion, qui est mentionnée par Thucydide comme simple *polisma*[2] puis par le Pseudo-Scylax comme *polis*[3]. Comment expliquer cette modification des termes employés par les sources antiques ? Est-ce une question d'institutions, de développement de la population et de la ville, ou du regard porté sur elles ?

En réalité, tout le problème réside dans la définition que l'on donne aux termes *polis*, *polisma* et *kômai*. À travers le concept de « cité-État », de nombreux historiens ont tenté de donner au mot *polis* une définition moderne de cette forme de gouvernement si particulière et propre au monde grec : des entités politiques autonomes constituées d'une ville et de son territoire, au sein desquels l'individu n'existe qu'en tant que citoyen[4]. Aussi, comme le faisait remarquer E. Lévy, une telle définition ne pouvait que conduire à classer les villes grecques d'après les critères modernes, les désignant ou non comme *poleis*, parfois en dépit de ce que pouvaient en dire les auteurs antiques[5]. Or, comme l'a clairement démontré M. H. Hansen, le terme *polis* recouvre de multiples significations[6], désignant tantôt un bastion ou une citadelle (une acropole), un habitat groupé, un territoire ou encore une communauté politique[7]. Pour P. Carlier, « il n'y a pas de cloison étanche entre les différents sens d'un mot » et « quand *polis* désigne une ville (par exemple dans un contexte militaire), le mot évoque aussi *dans une certaine mesure* une communauté politique et lorsqu'il désigne une cité au sens politique, il

[2] Thucydide IV, 78, 6.
[3] Pseudo-Scylax 66.
[4] R. Griffeth et C. G. Thomas (éds.), *The city-state in five cultures*, Santa Barbara, 1981, p. xiii-xx ; B. Durand, *Manuel d'histoire comparative des institutions (Europe, Arabie, Afrique*), Dakar, 1983, p. 331.
[5] E. Lévy, *Cahiers du Centre Glotz*¸ I (1990), p. 53-54.
[6] M. H. Hansen et Th. H. Niesen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 39-44.
[7] M. H. Hansen, « *ΠΟΛΛΑΧΩΣ ΠΟΛΙΣ ΛΕΓΕΤΑΙ* (Arist. *Pol*. 1276ª23) : The Copenhagen Inventory of *Poleis* and the *Lex Hafniensis de Civitate* », *CPCActs* 3 (1996), p. 25-39.

suggère aussi *dans une certaine mesure* la présence d'un centre urbain »[8]. La définition proposée par M. H. Hansen serait donc trop tranchée : « the *polis* was a small, highly institutionalized and self-governing community of citizens living (...) in an urban centre (…) and its hinterland »[9]. Que dire alors des villes macédoniennes ?

Nos sources proviennent pour l'essentiel d'auteurs grecs, habitués à la notion de *polis* dans le sens que lui confère M. H. Hansen. Pour autant, lorsqu'il est question de villes barbares – et donc macédoniennes –, c'est encore sous le vocable *poleis* qu'elles sont désignées. Il ne faut cependant pas en conclure que les villes de Macédoine avaient un fonctionnement strictement identique à celui des cités grecques, ne serait-ce que du point de vue de l'autonomie vis-à-vis du pouvoir royal. Aussi, les Grecs avaient-ils pour habitude d'utiliser le terme *polis* pour désigner un centre urbain « barbare », qu'il soit ou non une cité-État. Si ce mot figure parmi les plus répandus dans les textes antiques pour désigner une ville, on retrouve également les termes *astu* et *polisma*. Chez Démosthène, ces deux termes sont utilisés l'un comme l'autre pour désigner la ville comme centre urbain[10]. En Macédoine, les villes d'Aigéai et de Torônè sont également mentionnées sous le terme *astu*[11]. Concernant le mot *polisma*, il est lui aussi employé pour désigner les villes barbares[12]. Aussi le retrouve-t-on en Macédoine pour les villes de Dion, Thermè et Amphipolis[13]. Selon Thucydide, les habitants de Bisaltie, Crestonie et Édonie vivaient dans de petites *πολίσματα*[14]. Reste enfin le terme *kômai*, qui désigne davantage un village qu'une ville[15] et pour lequel on dispose également de quelques attestations en Macédoine[16].

Contrairement à la Grèce méridionale, la Macédoine a connu une urbanisation bien différente, empêchant le développement de cités-États indépendantes et totalement autonomes[17]. Si les anciennes

---

[8] P. Carlier, « À propos d'un inventaire des cités grecques [*An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, M. H. Hansen et T. H. Niesen (éds.)] », *REG* 2008 (121), p. 394.

[9] M. H. Hansen et Th. H. Niesen, *op. cit.*, p. 17.

[10] Démosthène, *Sur la Couronne*, 215 : « ἐξῇτε, ἐβοηθεῖτε, ἵνα τὰν μέσῳ παραλείπω, οὕτως οἰκείως ὑμᾶς ἐδέχοντο ὥστ' ἔξω τῶν ὁπλιτῶν καὶ τῶν ἱππέων ὄντων εἰς τὰς οἰκίας καὶ τὸ ἄστυ δέχεσθαι τὴν στρατιὰν ἐπὶ παῖδας καὶ γυναῖκας καὶ τὰ τιμιώτατα » et 217 : « καὶ ἔγωγ' ἡδέως ἂν ἐροίμην Αἰσχίνην, ὅτε ταῦτ' ἐπράττετο καὶ ζήλου καὶ χαρᾶς καὶ ἐπαίνων ἡ πόλις ἦν μεστή».

[11] Pour Aigéai, voir Diodore VII, 16 : « ἄστυ κτίζε πόληος ». Selon M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 464-465, le terme *astu* désigne Aigéai et celui de *polis* l'État macédonien. Pour Torônè, voir Archestratos, fr. XXIV, 1-2.

[12] P. Flensted-Jensen, « The Bottiaians and their *Poleis* », dans M. H. Hansen et K. Raaflaub (éds.), *Studies in the Ancient Greek Polis (CPCPapers 2)*, Stuttgart, 1995, p. 129-132.

[13] Pour Dion, voir Thucydide IV, 78, 6 : « οἱ δὲ Περραιβοὶ αὐτόν, ὑπήκοοι ὄντες Θεσσαλῶν, κατέστησαν ἐς Δῖον τῆς Περδίκκου ἀρχῆς, ὃ ὑπὸ τῷ Ὀλύμπῳ Μακεδονίας πρὸς Θεσσαλοὺς πόλισμα κεῖται ». Thermè est mentionnée comme *polisma* thrace chez Théopompe, fr. 140. Amphipolis est quant à elle désignée ainsi par Thucydide IV, 103, 5 : « ἀπέχει δὲ τὸ πόλισμα πλέον τῆς διαβάσεως », mais sous le terme *polis* en IV, 102, 2, ainsi que chez Isocrate, *À Philippe*, 2 .

[14] Thucydide IV, 109, 5 : « κατὰ δὲ μικρὰ πολίσματα οἰκοῦσιν ».

[15] Sur la question du *komè*, on se reportera à l'étude de E. Lévy, « La cité grecque : invention moderne ou réalité antique » dans C. Nicolet (dir.), *Cahiers du Centre Glotz* I *Du pouvoir dans l'Antiquité : mots et réalités*, Genève, 1990, p. 53-68. Voir également M. Hansen, « *Kome*. A Study in How the Greeks Designated and Classified Settlements which were not *Poleis* », dans M. H. Hansen et K. Raaflaub (éds.), *op. cit.*, p. 45-81.

[16] *Cf.* F. Papazoglou, *Villes*, tableau synoptique p. 444-465 : *s.v.* Thermè, Drabeskos, Myrkinos, Stagire et Mékyberna.

[17] F. Papazoglou, *Villes*, p. 37-51, qui présente un excellent aperçu de l'évolution de la vie urbaine en Macédoine

villes macédoniennes, telles Pella, Béroia ou encore Pydna ont progressivement évolué vers « une organisation semblable à celle des cités grecques et se transformant en communautés autonomes »[18], elles ne devaient pas pour autant devenir des *poleis* au sens classique du terme. En effet, à partir du règne de Philippe II, les cités et les anciennes colonies grecques, une fois intégrées au royaume macédonien, perdaient leur souveraineté tout en conservant leurs propres institutions et leur autonomie locale. Les villes typiquement macédoniennes étaient cependant peu à peu soumises à l'influence de ces anciennes cités. On mentionnera évidemment Pydna et Méthone en Piérie, mais aussi les colonies grecques en Chalcidique et en Macédoine orientale dont Amphipolis demeure le meilleur exemple. L'ancienne colonie athénienne sur l'embouchure du Strymon avait en effet conservé la plupart de ses habitants originels, son statut de cité ainsi que ses anciennes magistratures. L'arrivée massive de colons issus du centre du royaume et l'adoption du calendrier macédonien avaient contribué à faire d'Amphipolis une cité macédonienne à part entière, bien que celle-ci ait pu préserver un fonctionnement institutionnel identique à celui des autres *poleis* grecques. À partir du règne d'Alexandre, les villes apparaissent plus nombreuses et ressemblent davantage aux cités grecques contemporaines, non pas comme des États souverains, mais comme « des communautés plus ou moins autonomes, politiquement sujettes aux rois » [19]. Elles se voient peu à peu dotées des mêmes institutions civiques que les *poleis* grecques. Aussi les rois macédoniens devaient se rendre à l'évidence : cette évolution allait à l'encontre des principes de centralisation de l'État, puisqu'elle transformait progressivement les cités du royaume en *poleis* partiellement autonomes.

2. Les villes de Macédoine au cours de la période classique

On ne sait rien ou alors peu de choses de l'autonomie des villes macédoniennes au cours de la période classique. On ne connaît pas davantage la manière dont elles étaient intégrées au royaume et reconnues par les rois. Il est donc particulièrement difficile d'avoir des renseignements fiables qui tendraient à démontrer ou non l'existence de communautés autonomes pour cette période. U. Kahrstedt avait été le premier à tenter de démontrer que les villes macédoniennes avaient eu ce type de fonctionnement[20] : certaines villes à l'Est du golfe Thermaïque (Strepsa, Thermè) ont pu semble-t-il, au cours du Ve et du IVe siècle, se détacher du royaume et agir en villes autonomes. On citera également le cas d'Aréthousa, considérée par Scylax comme grecque[21], puis par Plutarque comme macédonienne[22]. Elle apparaît à nouveau dans le décret constitutif de la Seconde Confédération athénienne en 377[23], dans un

---

avant la conquête romaine. Sur cette question, voir également « Processus d'urbanisation en Macédoine », p. 51.
[18] F. Papazoglou, « Sur l'organisation de la Macédoine des Antigonides », *Ancient Macedonia* III, p. 205.
[19] F. Papazoglou, *Villes*, p. 39-40.
[20] U. Kahrstedt, « Städte in Makedonien », *Hermes* 81 (1953), p. 85-111.
[21] Scylax, 67.
[22] Plutarque, « *Lycurgue* », 31.
[23] *IG* II/III², 43

décret athénien du IVe siècle adressé aux ᾽Αρεθουσίοις[24] ainsi que dans la liste de 365 des Théorodoques d'Épidaure[25]. Cela tend à prouver que la ville était à nouveau sortie du giron macédonien, avant d'y revenir, vraisemblablement par la force, à partir du règne de Philippe II.

À en croire J. N. Kalléris, les villes de Pydna et Méthone n'étaient pas des colonies grecques, mais des villes macédoniennes autonomes[26], expliquant selon lui le succès d'Olynthe auprès des villes de Macédoine qu'elle a tenté d'affranchir du pouvoir royal afin de les intégrer à la Ligue chalcidienne. Les événements de 383 décrits dans les *Helléniques* de Xénophon indiquent en effet que les Chalcidiens avaient « libérés » les villes de Macédoine de la domination d'Amyntas, parvenant même à annexer Pella[27]. L'utilisation par Xénophon du verbe « libérer » est significative, mais est-elle objective ? Le passage indique en effet une occupation forcée de la Ligue chalcidienne, laquelle impose ses lois et sa constitution. Xénophon rapporte cependant que la ville de Torônè en Chalcidique avait participé à la Ligue et lui était restée fidèle jusqu'en 380[28], ce qui tend à prouver que son adhésion était volontaire. Pour autant, Torônè se trouve encore, à cette époque, en dehors du royaume. En tant que communauté autonome et indépendante, celle-ci avait tout intérêt à rejoindre la Ligue, ou tout du moins n'avait-elle pas les moyens de s'y opposer. Cela ne semble cependant pas être le cas de Pella, qui devait bénéficier de l'appui de l'armée macédonienne, laquelle disposait déjà d'effectifs significatifs[29]. Pourtant, selon S. E. Psoma, « Il est probable que des cités comme Pella avaient pu considérer leur éventuelle annexion par la Ligue comme avantageuse »[30]. Faut-il en déduire une volonté de la population macédonienne de s'émanciper de la tutelle argéade ? On trouvera un exemple similaire et plus ancien dans la révolte de Pydna en 410, au cours de laquelle les habitants avaient tenté de recouvrer leur indépendance[31]. Aussi faut-il voir dans les événements successifs de 410 et de 383 la volonté manifeste de certaines villes de s'affranchir de l'arbitraire royal. La présence de la Ligue chalcidienne en Macédoine, y compris à Pella, avait probablement facilité ce « mouvement d'autonomie civique »[32]. On déduira assez logiquement de ces exemples que les villes macédoniennes étaient, au moins à cette époque, très largement soumises aux rois argéades et ne bénéficiaient d'aucune forme d'autonomie, même relative.

---

[24] *SEG* XXI, 230 ; *Bulletin épigraphique* 1964, n. 117)
[25] *IG* IV², 1, 94, Ib, ll. 15-17.
[26] J. N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens*, p. 593-595. À l'appui de sa démonstration, une inscription d'Épidaure datée de 360 environ (*IG²* IV, 94, Ib, 7-9) dans laquelle on apprend que Perdiccas III était théore de l'Asklépieion pour l'ensemble de la Macédoine, alors que Pydna et Méthone ont eu chacune leur propre théore.
[27] Xénophon, *Helléniques*, V, 2, 12-13 : « ἔπειτα δὲ καὶ τῶν μειζόνων προσέλαβόν τινας. ἐκ δὲ τούτου ἐπεχείρησαν καὶ τὰς τῆς Μακεδονίας πόλεις ἐλευθεροῦν ἀπὸ Ἀμύντου τοῦ Μακεδόνων βασιλέως ἐπεὶ δὲ εἰσήκουσαν αἱ ἐγγύτατα αὐτῶν, ταχὺ καὶ ἐπὶ τὰς πόρρω καὶ μείζους ἐπορεύοντο· καὶ κατελίπομεν ἡμεῖς ἔχοντας ἤδη ἄλλας τε πολλὰς καὶ Πέλλαν, ἥπερ μεγίστη τῶν ἐν Μακεδονίᾳ πόλεων· ».
[28] Xénophon, *Helléniques*, V, 3, 18.
[29] Voir notamment « Utilisation des effectifs militaires », p. 62 et « Composition de l'armée macédonienne », p. 195.
[30] S. E. Psoma, *Olynthe et les Chalcidiens de Thrace : études de numismatique et d'histoire*, 2001, p. 225.
[31] Diodore XIII, 49, 1-2.
[32] M. B. Hatzopoulos, *La Macédoine de Philippe II à la conquête romaine*¸ éd. R. Ginouvès, Paris, 1993, p. 41.

On doutera cependant que la situation ait grandement évolué sous le règne de Philippe II, tout du moins à son début. En 364, Pydna est reprise par les Athéniens[33], et demeure sous leur autorité jusqu'en 356, date à laquelle Philippe II parvient à la replacer sous sa domination tandis que ses habitants sont vendus comme esclaves et son territoire est livré aux Olynthiens[34]. Comme en 410, Pydna agit une fois encore en cité autonome plutôt qu'en cité macédonienne dépendant normalement du souverain. Les deux rois, Archélaos d'abord, Philippe II ensuite, décident l'un comme l'autre de mener des représailles contre la ville. Diodore ne dit rien du sort réservé par Archélaos à la population à l'exception de l'exil auquel elle est contrainte en déménageant à vingt stades de là. En 356, la sanction est accentuée par la vente à la fois de la population et de son territoire. Ce qu'il ressort du cas de Pydna, c'est la volonté des rois de Macédoine d'exercer un contrôle aussi fort que possible sur les cités du royaume. En tentant à deux reprises de sortir du giron macédonien, et qui plus est au profit d'Athènes, ennemie emblématique des souverains argéades, Pydna agit comme une cité autonome au sein du territoire, entraînant de fait l'intervention de l'armée macédonienne chargée de garantir l'intégrité du territoire et de contrôler les populations dissidentes. Le cas de Méthone constitue un autre exemple. Selon Diodore, Philippe II décide d'assiéger la cité à titre de représailles, ses habitants ayant autorisé qu'elle serve de point de ralliement aux ennemis du roi[35]. Ici encore, le motif de l'intervention royale est similaire à celui de Pydna en 410 et en 356 : la cité, pourtant macédonienne, décide de sa propre autorité d'accueillir les ennemis du royaume, obligeant le roi à y tenir un siège avant de forcer sa population à l'exil. Dans ces deux cas, on s'aperçoit aisément que la mainmise du roi sur les deux cités de Pydna et de Méthone n'avait rien d'assuré : à la première occasion, chacune d'entre elle s'est empressée de se tourner vers son ancienne alliée, Athènes.

Il est donc particulièrement difficile de parler d'une autonomie des cités macédonienne avant et sous le règne de Philippe II. Dans le cas de Pydna et Méthone, il s'agit avant tout de communautés – macédoniennes ou grecques, peu importe – comme il devait en exister partout sur le sol macédonien avant que celui-ci ne soit unifié sous Philippe II. Ces communautés urbaines ou semi-urbaines (pour

[33] Dinarque, *Contre Démosthène*, I, 14 : « Καὶ Τιμοθέῳ μέν ὦ Ἀθηναῖοι, Πελοπόννησον περιπλεύσαντι καὶ τὴν ἐν Κερκύρᾳ ναυμαχίαν νικήσαντι Λακεδαιμονίους καὶ Κόνωνος υἱεῖ τοῦ τοὺς Ἕλληνας ἐλευθερώσαντος καὶ Σάμον λαβόντι καὶ Μεθώνην καὶ Πύδναν καὶ Ποτείδαιαν καὶ πρὸς ταύταις ἑτέρας εἴκοσι πόλεις ». D'après P. Cloché, « La politique étrangère d'Athènes de 371 à 361 avant J.-C.), *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 2, fasc. 3 (1923), p. 399-418, Pydna, tout comme sa voisine Méthone, devienent en réalité alliées plutôt que sujettes des Athéniens (p. 415). Voir Eschine II, 70 et A. D. Schäfer, *Demosthenes und seine Zeit* I, 1856, p. 90.

[34] Diodore XVI, 8, 3 : « εὐθὺ γὰρ τὴν μὲν Πύδναν ἐχειρώσατο, πρὸς δὲ Ὀλυνθίους συμμαχίαν ἔθετο καὶ Ποτίδαιαν ὡμολόγησε περιποιήσειν αὐτοῖς, ὑπὲρ ἧς Ὀλύνθιοι πολλὴν σπουδὴν ἔσχον κυριεῦσαι τῆς πόλεως » et 5 : « τὴν δὲ πόλιν ἐξανδραποδισάμενος παρέδωκε τοῖς Ὀλυνθίοις, δωρησάμενος ἅμα καὶ τὰς κατὰ τὴν χώραν κτήσεις ».

[35] Diodore XVI, 31, 6 : « ἅμα δὲ τούτοις πραττομένοις Φίλιππος ὁ τῶν Μακεδόνων βασιλεὺς Μεθώνην μὲν ἐκπολιορκήσας καὶ διαρπάσας κατέσκαψε » et XVI, 34, 4-5 : « Φίλιππος δ' ὁρῶν τοὺς Μεθωναίους ὁρμητήριον παρεχομένους τὴν πόλιν τοῖς πολεμίοις ἑαυτοῦ πολιορκίαν συνεστήσατο. καὶ μέχρι μέν τινος οἱ Μεθωναῖοι διεκαρτέρουν, ἔπειτα κατισχυόμενοι συνηναγκάσθησαν παραδοῦναι τὴν πόλιν τῷ βασιλεῖ ὥστε ἀπελθεῖν τοὺς πολίτας ἐκ τῆς Μεθώνης ἔχοντας ἓν ἱμάτιον ἕκαστον. ὁ δὲ Φίλιππος τὴν μὲν πόλιν κατέσκαψε, τὴν δὲ χώραν διένειμε τοῖς Μακεδόσιν. ἐν δὲ τῇ πολιορκίᾳ ταύτῃ συνέβη τὸν Φίλιππον εἰς τὸν ὀφθαλμὸν πληγέντα τοξεύματι διαφθαρῆναι τὴν ὅρασιν ». Justin, VI, 6, 15-16 : « *Quo vulnere nec segnior in bellum nec iracundior adversus hostes factus est, adeo ut, interjectis diebus, pacem deprecantibus dederit*».

ne pas dire rurales) devaient être nombreuses. En conclure qu'il s'agit de preuves suffisantes pour démontrer l'existence d'une quelconque forme d'autonomie des cités en Macédoine me semble un raccourci facile. La situation aurait été différente si ces événements s'étaient déroulés après l'unification du royaume. Or, c'est précisément pour pallier ce type de particularisme que Philippe II s'était attaqué à Méthone, tout comme l'avait fait Archélaos avant lui pour la ville de Pydna, déplacée à vingt stades dans l'intérieur du territoire. L'objectif était une harmonisation du royaume, visant à supprimer les enclaves autonomes à l'intérieur du territoire. Aussi, à partir du règne de Philippe II, on ne dispose plus d'aucune information faisant état d'une ville cherchant à s'émanciper du pouvoir central. Il faut attendre pour cela le décès du roi et la rébellion de quelques foyers de résistance qui tentent de s'opposer à Alexandre, avant que celui-ci ne parvienne à rétablir le calme.

Peut-on pour autant supposer qu'à cette époque déjà, les cités macédoniennes étaient soumises à des lois communes à l'ensemble du royaume ? Rien ne permet de l'affirmer, mais il semble bien qu'une telle mesure ne puisse être attribuée qu'à Philippe II. Selon Arrien, c'est en effet Philippe II qui fit des Macédoniens « des habitants de cités » grâce à « de bonnes lois et de bonnes coutumes »[36]. À partir de son règne, le royaume est peu à peu unifié du point de vue législatif, avec la mise en place progressive de lois communes à l'ensemble des cités macédoniennes[37]. Les déplacements de population, fréquents à partir du règne de Philippe II, constituaient un moyen efficace pour porter les lois macédoniennes aux confins du territoire, notamment grâce à l'envoi de colons[38]. Selon A. Aymard, il « existait un nomos macédonien, qui n'avait pas plus besoin que celui de Sparte d'être écrit pour être connu, admis et respecté, un nomos politique (…) : il précisait les droits et les devoirs du souverain dans ses rapports avec ses sujets (…). Aussi tiendra-t-on pour acquis qu'il existait en Macédoine une communauté nationale dont un nomos réglait les rapports avec la monarchie »[39]. Pour J. N. Kalléris, ces lois et coutumes n'ont été que très rarement contestées[40]. Pour autant, même si ces coutumes sont fréquemment invoquées dans les sources, leur contenu nous échappe pour l'essentiel et il y est surtout fait référence lors de mécontentements. Dans les quelques exemples cités en note, il est

[36] Arrien, *Anabase* VII, 9, 2-3.

[37] Si le texte d'Arrien fait référence aux lois, il était aussi et surtout question de « coutumes » : Plutarque, *Alexandre*, 16 : « τῶν πλείστων δεδιότων, ἐνίων δὲ καὶ τὸ περὶ τὸν μῆνα νενομισμένον οἰομένων δεῖν φυλάξασθαι, Δαισίου γὰρ οὐκ εἰώθεισαν οἱ βασιλεῖς τῶν Μακεδόνων ἐξάγειν τὴν στρατιάν » ; Arrien VII, 6, 5 : « ταῦτα πάντα ἐλύπει τοὺς Μακεδόνας, ὡς πάντῃ δὴ βαρβαρίζοντος τῇ γνώμῃ Ἀλεξάνδρου, τὰ δὲ Μακεδονικὰ νόμιμά τε καὶ αὐτοὺς Μακεδόνας ἐν ἀτίμῳ χώρᾳ ἄγοντος » ; 8, 2 : « τὰ Μακεδονικὰ ἤθη » ; Plutarque, *Alexandre* 47 : « Οὕτω δὴ καὶ τὴν δίαιταν ἔτι μᾶλλον ὡμοίου τε τοῖς ἐπιχωρίοις ἑαυτόν, ἐκείνους τε προσῆγε τοῖς Μακεδονικοῖς ἔθεσιν » ; Diodore XVII, 80, 2 : « τῶν Μακεδόνων ἔθος » ; Quinte-Curce VI, 6, 2 : « *Patrios mores disciplinamque Macedonum regum salubriter temperatam et ciuilem habitum* ». Voir J. N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens* p. 573-576.

[38] Sur cette question, voir « Déplacements de population », p. 132. Dans le cas d'Amphipolis, on l'a vu, ce ne sont pas les lois macédoniennes qui sont « exportées », mais plutôt les aspects culturels, comme le calendrier macédonien.

[39] *REA*, 1950, p. 128-131. Cette idée est également acceptée par M. B. Hatzopoulos, « Royaume de Macédoine et colonies grecques : langue et institutions », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 7 (1996), p. 36, qui indique qu'il « y eut une *politeia* macédonienne commune ».

[40] J. N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens*, p. 588 et note 4.

essentiellement question du refus des Macédoniens d'adopter les coutumes barbares, privilégiant celles de Macédoine. En revanche, sur l'organisation institutionnelle des villes ou des cités macédoniennes, lesquelles devaient nécessairement être soumises au *nomos*, on ne dispose d'aucune information concrète.

3. Évolution du statut des cités macédoniennes au cours de la période hellénistique

Je ne reviendrai que très brièvement sur la question des institutions civiques de Macédoine à l'époque hellénistique, question pour laquelle je renvoie à l'ouvrage de M. B. Hatzopoulos qui contient toutes les références nécessaires[41].

Pour la période hellénistique, on dispose de quelques inscriptions qui donnent toutes la même vision des cités macédoniennes. À travers les documents qui émanent de magistrats élus, réunis en Conseil ou en Assemblée[42], ces villes du royaume se qualifient de *poleis*[43]. Elles disposent également de magistrats civiques : archontes, trésoriers, prêtres éponymes et épistates[44]. Enfin, parmi leurs prérogatives, les cités macédoniennes peuvent faire voter et publier leurs propres décrets[45], disposent de leurs propres revenus, peuvent envoyer des ambassades et accorder des honneurs et des privilèges, y compris la proxénie[46]. Ce sont également elles qui sont responsables de l'organisation des concours, notamment en faisant inscrire les athlètes par le biais du prêtre et du gymnasiarque et, quand ce dernier est absent, par l'épistate de la cité[47]. En somme, les villes de Macédoine apparaissent progressivement dès le IIIe siècle comme des *poleis* au sens propre du terme.

L'utilisation de l'ethnique des villes dans la liste des triérarques d'Alexandre pourrait constituer une preuve supplémentaire de l'autonomie des cités macédoniennes. On y trouve en effet des habitants de Pella, d'Amphipolis, de Pydna, de Miéza, d'Alôros, de Béroia, etc.[48]. Pourtant, je ne pense pas qu'il faille y voir autre chose qu'une simple indication du lieu d'origine des personnes nommées dans le texte[49]. Selon A. Momigliano, les nobles mentionnés dans la liste sont classés selon un ordre artificiel, lié à la charge de triérarque qu'ils exercent[50]. Cela expliquerait notamment pourquoi les ethniques ne correspondent pas toujours aux lieux d'origine des personnages et pourquoi ils apparaissent ailleurs

---

[41] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 129-149.
[42] Voir les décrets d'asylie pour la cité de Cos émanant de Cassandréia, Amphipolis et Philippes, *SEG* XII, 373, l. 8 ; 22, 36 ; 40 ; 43. Voir également *IGBulg* IV, n° 2263 et 2265. Sur les décrets d'Asylie, on se reportera à l'ouvrage de K. J. Rigsby, *Asylia : Territorial Inviolability in the Hellenistic World*, 1997, pages 134 à 140 et surtout K. J. Rigsby et K. Hallof, « Decrees of Inviolability for Kos », *Chiron* 31 (2001), p. 333-345.
[43] On en retrouve la mention dans une inscription de Thessalonique, *IG* XI, 4, 1053, l. 1, 13 et 23.
[44] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 129-165. Voir également S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 271-276.
[45] K. J. Rigsby, *op. cit*.
[46] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 130-131.
[47] *Idem*, p. 410-411.
[48] Arrien, *Indica* XVIII, 3-7.
[49] Je rejoins sur cette question le point de vue de F. Papazoglou, *Villes*, p. 41, note 12.
[50] A. Momigliano, *Philippe de Macédoine : essai sur l'histoire grecque du IVe siècle av. J.-C.*, p. 43.

avec un ethnique différent. Ainsi, Python d'Alkoména devient ailleurs un Éordéen[51], tandis que Léonnatos, apparemment de Pella d'après la liste donnée par Arrien, et ensuite mentionné comme un descendant d'une lignée originaire de Lyncestide[52]. La mention, à la place de l'ethnique de la cité, du nom de la région d'origine (Orestide, Éordée, Tymphée), semble également aller dans ce sens. On pourrait y voir une distinction faite entre les terres de Basse-Macédoine et de Macédoine orientale d'une part, et les terres de Haute-Macédoine d'autre part, notamment sur la manière dont elles étaient perçues au sein de l'armée d'Alexandre : cités autonomes d'un côté et ethniques tribaux de l'autre. Or, il n'en est rien : ces trois régions étaient faiblement urbanisées et on peut aisément imaginer que les notables macédoniens avaient été nommés artificiellement au sein de telle ou telle autre région afin de répartir équitablement les charges liées à la triérarchie.

On dispose cependant de documents qui laissent penser que les cités macédoniennes bénéficiaient pourtant d'une certaine forme d'autonomie. Il s'agit en l'occurrence de décrets édités en 1952 par R. Herzog et G. Klaffenbach concernant l'asylie accordée au sanctuaire d'Asclépios à Cos par les quatre cités de Pella, Philippes, Amphipolis et Cassandréia[53]. On citera ainsi l'étude d'A. Giovannini[54], celle de F. Papazoglou[55] et enfin celle de M. B. Hatzopoulos[56], toutes s'étant appuyées sur ces documents pour répondre à cette fameuse question de l'autonomie réelle ou supposée des villes macédoniennes.

Ces décrets sont rédigés de façon similaire selon une organisation en deux parties. Dans la première, les Théorodoques viennent renouveler les liens d'amitié qui lient la cité de Cos à la Macédoine, annoncer la tenue des Asklépiéia et demander l'asylie aux cités macédoniennes. Dans les quatre décrets, il est question du dévouement témoigné par Cos envers « le roi Antigone et les habitants de Pella et le reste du royaume des Macédoniens »[57] ; « le roi Antigone et les Macédoniens »[58] ; « le roi Antigone et la cité de Cassandréia et tous les autres Macédoniens »[59] ; « la cité de Philippes et le roi Antigone et les autres Grecs et Macédoniens »[60]. Sur ce point déjà, il est indispensable de noter que le roi est systématiquement associé aux citoyens des différentes villes. Il faut également relever que dans le cas de Cassandréia comme dans celui de Philippes, la cité est mentionnée avec « les autres Macédoniens », ce qui ne laisse aucun doute sur leur appartenance politique au royaume macédonien.

---

[51] Arrien, *Indica* XVIII et Arrien, *Anabase* VI, 28, 4.
[52] F. Papazoglou, *Villes*, p. 40, note 11.
[53] R. Herzog et G. Klaffenbach, *Asylieurkunden aus Kos*¸ Berlin, 1952, p. 15-19. Voir également leur étude par H. Bengtson, « Randbemerkungen zu den koischen Asylieurkunden », *Historia* 3 (1954/1955), p. 462 *sqq*.
[54] A. Giovannini, « Le statut des cités de Macédoine sous les Antigonides », *Ancient Macedonia* II, Thessalonique, 1977, p. 465-472.
[55] F. Papazoglou, « Sur l'organisation de la Macédoine des Antigonides », *Ancient Macedonia* III, Thessalonique, 1983, p. 195-210, notamment à partir de la p. 202.
[56] M. B. Hatzopoulos, « Le statut de Cassandrée à l'époque hellénistique », *Ancient Macedonia* V, Thessalonique, 1993, p. 575-584, à partir de la p. 583. Voir également du même auteur, *Institutions*, p. 139-149.
[57] Décret de Pella, *SEG* XII [1955] 374, l. 5-7 et 12.
[58] Décret d'Amphipolis, *SEG* XII [1955] 373, l. 25 et 30.
[59] Décret de Cassandréia, *SEG* XII [1955] 373, l. 5-7 et 13.
[60] Décret de Philippes, *SEG* XII [1955], 373, l. 41-42 et 46-47.

La chose ne semblait pourtant pas évidente puisque ces deux dernières cités avaient pour habitude de se désigner par leur seul ethnique[61]. Or, c'est précisément ce qui avait conduit M. B. Hatzopoulos à conclure que Cassandréia, tout comme Philippes, se trouvaient en dehors des frontières du royaume macédonien à proprement parler[62]. Ici, la référence au peuple macédonien dans les quatre décrets, ainsi que la présence du roi, indiquent assez clairement que les cités font partie du royaume, ou tout du moins était-ce ainsi que l'on comprenait les choses à Cos.

Dans la seconde partie du décret, la cité, réunie en Assemblée ou en Conseil, accorde des éloges aux envoyés de Cos et accepte leur demande, conformément à la volonté du roi[63]. Ici encore, ce détail est important. À l'exception de Pella, toutes les cités s'en réfèrent au bon vouloir du souverain. F. Papazoglou avait noté ce point mais n'en voyait pas la raison, pensant que si le roi avait promulgué sa volonté par un *diagramma*, les décrets des trois autres villes y auraient fait référence[64]. Pourtant, une solution satisfaisante avait été proposée quelques années auparavant par A. Giovannini, qui voyait dans la mention à l'asylie accordée aux autres sanctuaires un règlement général selon lequel tous les sanctuaires devaient rester inviolés. Pella, en sa qualité de capitale du royaume, devait nécessairement connaître les décisions royales[65]. A. Giovannini rappelle à ce propos et à juste titre que dans un *diagramma* de Philippe V relatif aux sanctuaires de Sérapis en Macédoine, l'asylie était accordée à tous les sanctuaires sans exception[66]. À Amphipolis et à Philippes, les citoyens de chacune des deux cités sont réunis en Assemblée[67], tandis qu'à Cassandréia, c'est le Conseil qui vote les décisions relatives à la demande d'asylie[68]. On sait que ces deux organes institutionnels existaient également à Thessalonique[69], ce qui donne, là encore, quelques informations sur l'organisation interne des cités macédoniennes. Ainsi que le rappelait F. Papazoglou, l'absence d'une quelconque mention du Conseil ou d'Assemblée ne signifie pas nécessairement que ces deux institutions sont absentes de la ville, bien au contraire[70]. On peut donc aisément supposer qu'il existait dans chaque cité macédonienne un Conseil et une Assemblée. À cela il faut encore ajouter les informations dont on dispose déjà pour l'organisation institutionnelle des cités macédoniennes, à savoir la présence de magistrats (archontes,

---

[61] W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, 1913, p. 186, note 62 ; P. Collart, *Philippes, ville de Macédoine*, 1937, p. 177 *sqq*.
[62] Sur Cassandréia, M. B. Hatzopoulos, *op. cit*., *Ancient Macedonia* V, 1993, p. 580-584 ; *idem*, p. 582 pour le cas de Philippes. Voir également du même auteur, *Institutions*, p. 54, 368, 402, note 4. Concernant ces deux cités, l'historien grec avait cependant conclu que leur rattachement au royaume macédonien s'était fait de façon tardive : « It must be remembered in this connection too that Philippoi does not seem to have become part of the Macedonian Commonwealth until the very end of Macedonian independence », *Institutions*, p. 368 et « Cassandrée, fondée en tant que cité indépendante, fut incorporée à la Macédoine proprement dite entre 285/4 et 242 », *Ancient Macedonia* V, p. 583.
[63] Décret de Cassandréia, *op. cit*., l. 10 ; décret d'Amphipolis, *op. cit*. l. 31 ; décret de Philippes, *op. cit.*, l. 48-49.
[64] F. Papazoglou, *op. cit.*, 1983, p. 205
[65] A. Giovannini, *op. cit.*, *Ancient Macedonia* II, p. 469.
[66] *IG* X 2, 1, 3.
[67] *SEG* XII [1955] 373, l. 22-23 ; 36 ; 40 ; 43.
[68] *SEG* XII [1955] 373, l. 8.
[69] *IG* XI 4, 1053.
[70] F. Papazoglou, *op. cit.*, p. 204.

trésoriers, gymnasiarques, prêtres) et la possibilité d'adopter des décrets.

Ces informations laissent supposer une certaine forme d'autonomie de la part des cités macédoniennes. En effet, ce sont les organes institutionnels des cités qui prennent les décisions relatives au droit d'asylie. Or, cela constitue un engagement de politique extérieure auquel une cité soumise à un pouvoir royal ne devrait pas pouvoir prétendre. Pour F. Papazoglou, cette autonomie se fait jour dans l'aide proposée en 171 à Persée par les délégués des *civitates* macédoniennes et dans la décision de Paul-Émile de convoquer à Amphipolis les représentants des cités du royaume, chacune devant envoyer dix notables[71]. Selon l'historienne de Belgrade, il s'agit d'une preuve que « la Macédoine conquise par les Romains était déjà divisée en circonscriptions administratives, villes ou communautés rurales jouissant d'autonomie locale »[72]. Sans contester l'existence d'une forme d'autonomie dans les villes du royaume à l'époque hellénistique, j'émettrai cependant quelques doutes sur les conclusions de F. Papazoglou. Il me semble en effet que la convocation des dix notables par cité peut également être la première manifestation de la volonté romaine de démembrer le royaume, voire même une conséquence du fait que Persée était prisonnier, et qu'en l'absence de roi, il n'y avait plus de royaume.

Tout comme les historiens qui se sont déjà intéressés à ces questions, je crois fermement que la réponse doit être nuancée. Comme le soulignait A. Giovannini, la participation aux Asklépiéia ne consiste en aucun cas en un acte de politique extérieure, mais se place « au niveau des « relations sociales » que les Grecs entretenaient les uns avec les autres en tant que Grecs, indépendamment de toute contingence politique »[73]. En revanche, l'engagement de respecter l'asylie consiste effectivement en une situation de politique étrangère, situation pour laquelle une cité macédonienne ne devrait en théorie pas avoir à statuer. Or, comme cela a été vu plus haut, il s'agit selon toute vraisemblance d'une décision dénuée de tout acte politique, dans la mesure où elle ne fait que répéter les dispositions prises par le roi par le biais d'un *diagramma*. Le droit d'asylie apparaît donc comme une prérogative exclusive du pouvoir royal : les cités, appartenant au royaume comme s'il s'agissait d'une confédération ne peuvent pas prendre parti dans les questions de politique extérieure, et seules les relations amicales, dénuées de caractère politique ou diplomatique, sont possibles. On aurait également pu trouver une autre preuve de l'indépendance des cités macédoniennes dans la frappe de monnaies issues des villes du royaume : Thessalonique, Pella, Amphipolis, Apollonia et Aphytis[74]. S'il s'agit bien à l'évidence d'une grande liberté qui est accordée aux cités, il me semble que là encore il

[71] Tite-Live XLV, 29, 1.
[72] F. Papazoglou, *op. cit.*, p. 206.
[73] A. Giovannini, *op. cit.*, *Ancient Macedonia* II, p. 467.
[74] H. Gaebler, *Antike Münzen* II, p. 33 *sqq.* ; 46 *sqq.* ; 93 *sqq.* ; 117 *sqq.* et 189-194. Plus récemment, on consultera l'article de Th. Kourempanas, « The Chronology of the Hellenistic Coins of Thessaloniki, Pella and Amphipolis », *Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress*, Glasgow 1-3, Septembre 2009 (2011), p. 251-255. Voir également M. Guerra et O. Picard, « L'alliage des monnaies de bronze (Amphipolis, Thasos, Maronée), *Thasos, matières premières et technologie de la préhistoire à nos jours, actes du colloque international, Liménaria 26-29 Septembre 1995* (Kavala – Athènes), p. 195-205.

ne peut s'agir que d'une autorisation émanant directement du roi, en l'espèce Philippe V. En cela, une nouvelle frappe monétaire ne signifie rien de plus qu'une consolidation de l'économie et un besoin d'argent beaucoup plus important.

Les cités macédoniennes, quelles que soient leurs prérogatives et leurs libertés d'action, font partie d'un État au sens propre. À ce titre, elles sont nécessairement soumises à la volonté du roi et doivent lui en référer pour les questions qui touchent à la politique étrangère. S'il y a autonomie, il ne peut de toute évidence s'agir que d'une autonomie partielle. Dans les faits, le roi demeure l'unique autorité dont dépend la cité. Il est donc désormais possible de s'intéresser au personnage de l'épistate. Le roi étant présent à tous les échelons de la vie civile et politique, peut-on supposer que son représentant direct dans les villes du royaume ne soit qu'un simple intermédiaire qui n'aurait pas été personnellement nommé par lui ?

II. L'épistate, représentant du roi dans ses possessions

Trouver une définition précise du terme d'épistate pose problème, ce dernier étant le plus souvent étudié du point de vue de son homologue athénien tiré au sort parmi les prytanes et chargé entre autres choses de garder les clés des temples abritant le trésor et les archives publiques[75]. Cependant, on trouve dans *The Oxford Classical Dictionary* les informations suivantes qui se rapportent aux royaumes hellénistiques : « In the Hellenistic kingdoms the title epistates is given to an agent of the king within a subject city, who exercises considerable power »[76]. L'épistate macédonien serait donc un agent du roi disposant de pouvoirs étendus.

1. La question du statut : fonctionnaire royal ou magistrat élu ?

Parmi les historiens à s'être intéressés à ce personnage, citons en premier lieu M. Holleaux[77] qui y voyait « celui qui, dans une localité sujette, vassale ou protégée (…) est le représentant délégué par la puissance souveraine, suzeraine ou protectrice »[78]. Les différentes études de l'historien français concernaient essentiellement l'épistate en dehors de Macédoine, notamment à Rhodes et à Séleucie-de-Piérie, et généralement sans lien direct avec la monarchie argéade ou antigonide. Pourtant, certaines de ses propositions ou conclusions ont largement été reprises dans des études postérieures, et

[75] Aristote, *Constitution d'Athènes*, XLIV.
[76] S. Hornblower, A. Spawforth, E. Eidinow, *The Oxford Classical Dictionary*, 2012, p. 527.
[77] M. Holleaux, « Notes sur l'épigraphie et l'histoire de Rhodes », *BCH* 17 (1893), p. 52-60 (=*Études d'épigraphie et d'histoire grecques* I, p. 409-417) ; « Une inscription de Séleucie-de-Piérie », *BCH* 57 (1933), p. 26-30 (= *Études* III, p. 216-219) ; *Études* III, p. 253 *sqq*. L'historien français renvoie à des études plus anciennes p. 27, note 2, dont notamment W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, Oxford, 1913, p. 195-196 et note 97, p. 308, 327 et 374.
[78] M. Holleaux, *BCH* 57 1933), p. 26-27.

l'une d'elle sera également reprise dans les lignes suivantes. À la suite de M. Holleaux, plusieurs articles entièrement consacrés à l'épistate ont été rédigés sous la plume de S. le Bohec[79], N. G. L. Hammond[80], F. Papazoglou[81] et R. M. Errington[82]. Ces articles, notamment ceux de l'historien anglais et de l'historienne de Belgrade, se voulaient être une réponse à l'importante contribution de M. B. Hatzopoulos parue en 1996 dans sa monographie relative aux institutions macédoniennes : une cinquantaine de pages consacrées entièrement au personnage de l'épistate[83]. Les principales divergences entre ces différentes études tiennent essentiellement au statut de ce personnage : était-il un fonctionnaire royal ou un magistrat civique représentant les intérêts du roi ?

F. Papazoglou considérait qu'au sein des cités macédoniennes organisées en communautés autonomes, un lien juridique avec le souverain était nécessaire. Ce lien n'était autre que l'épistate, « un représentant du roi qui pouvait intervenir dans leurs affaires [celles des cités], informer le monarque, transmettre son ordre »[84]. Elle reprenait ainsi l'interprétation de M. Holleaux évoquée précédemment. M. B. Hatzopoulos, tout en acceptant la nécessité de l'existence d'un lien entre communautés civiques et pouvoir central avancée par F. Papazoglou, réfute l'idée que cette charge puisse être assurée par un fonctionnaire royal. Selon lui, un magistrat local également responsable face du roi pouvait aussi remplir ce rôle[85]. L'historien grec trouve la confirmation de son hypothèse dans une lettre royale adressée par Philippe V à Eurylochos, épistate de Dion[86]. Selon lui en effet, « les épistates macédoniens (…) n'étaient pas des gouverneurs dépêchés par les autorités centrales dans les cités, mais des magistrats locaux (…) responsables aussi bien vis-à-vis de leurs concitoyens que vis-à-vis des autorités centrales ». Il termine en ajoutant que « les épistates-gouverneurs ne reçoivent jamais comme déterminant un ethnique au génitif pluriel (…), réservé aux épistates magistrats ». Pour appuyer sa démonstration, l'historien grec cite deux inscriptions et un passage de Polybe dans lesquelles, effectivement, le génitif pluriel n'est pas employé : « ἐπιστάτης ἐν Ἀρσινόη »[87],

[79] S. le Bohec, « Les épistates des rois Antigonides », *Ktèma* XI, 1986, p. 281-288, qui reprend la liste des sources mentionnant l'épistate et dresse une première ébauche des domaines de compétence liés à sa fonction ainsi que les différentes cités où on le rencontre.
[80] N. G. L. Hammond, « The Roles of the Epistates in Macedonian Contexts », *The Annual of the British School in Athens* 94 (1999), p. 369-375.
[81] F. Papazoglou, « Polis et souveraineté », *Živa Antika* 50 (2000), p.169-176.
[82] R. M. Errington, « König und Stadt im hellenistischen Makedonien : die Rolle des Epistates », *Chiron* 32 (2002), p. 51-63.
[83] M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions*¸ p. 372-431. L'étude est extrêmement complète et fournit d'autres sources, inconnues de S. le Bohec au moment où elle écrivait son article paru en 1986. Un autre article, paru dans la revue *Tekmeria* 8 (2003-2004), p. 27-60, également de la main de M. B. Hatzopoulos, se voulait quant à lui une nouvelle réponse aux remarques formulées successivement par A. Giovannini, N. G. L. Hammond, F. Papazoglou et R. M. Errington.
[84] Papazoglou, « Polis et souverainté » *ŽA* 50 (2000), p. 172.
[85] M. B. Hatzopoulos, « *Quaestiones macedonicae* : lois, décrets et épistates dans les cités macédoniennes », *Tekmeria* 8 (2003/4), p. 43.
[86] M. B. Hatzopoulos, *La Macédoine, Géographie historique – Langue – Cultes et croyances – Institutions*, p. 89-90.
[87] *IG* XII, 5, 1061. Il s'agit d'un décret de Karthaia, daté de l'époque de Ptolémée Philadelphe. Le texte précise que Hiéron, fils de Timocratès, est chargé par le roi d'assister le stratège Patrocle en tant qu'épistate de la cité d'Arsinoé. Pour un commentaire de ce texte, voir P. Graindor, « Kykladika », *Le Musée belge. Revue de*

« ἐπιστατήσας … ἐπὶ τοῦ πύργου »[88] et « ἐπιστάτην … τῆς πόλεως »[89]. Il note en revanche à côté de la lettre pour Eurylochos une autre inscription avec le génitif pluriel : « ἐπιστάτας γενόμενος Λινδίων »[90]. Ces exemples sont particulièrement commodes pour son propos, mais il est important de noter qu'il s'agit pour la plupart de cas d'épistates non-macédoniens et qui n'ont strictement rien à voir avec le royaume de Macédoine, à l'exception évidemment de celui d'Eurylochos et de celui de Brachyllès de Sparte évoqué dans le passage de Polybe. Or, n'était-ce pas M. B. Hatzopoulos lui-même qui insistait sur la polysémie de la fonction d'épistate selon le contexte où ils intervenaient, citant l'exemple de Rhodes[91] ? Si les exemples qu'il utilise correspondent effectivement à deux zones géographiques distinctes, la Macédoine d'une part et le reste du monde grec d'autre part, je ne pense pas qu'ils puissent être significatifs pour déterminer si l'épistate était ou non fonctionnaire royal. Ces différences doivent simplement être interprétées pour ce qu'elles sont : de simples variantes de forme sans aucune conséquence administrative particulière.

Il est cependant vrai que le mode de nomination de l'épistate pose problème, quand bien même on ne s'en tiendrait qu'aux seules sources. Je ne reviendrai pas sur la distinction à faire selon l'utilisation ou non du génitif pluriel qui ne m'a pas convaincu. Plus problématique est en revanche la contradiction qui apparaît entre le texte de Polybe, lequel indique que le béotien Brachyllès était nommé épistate de Sparte par le roi en personne, et les informations recueillies par M. B. Hatzopoulos qui laissent supposer que l'épistate était citoyen de la cité où il exerçait sa charge, et qu'il était vraisemblablement élu par ses concitoyens, bien que sur ce dernier point, l'historien grec émette quelques réserves[92]. En effet, compte tenu de l'influence déterminante de la volonté royale dans bon nombre de domaines liés à l'administration du royaume, il serait surprenant qu'un souverain, quel qu'il soit, laisse une si grande liberté d'action aux cités dans le choix de leur représentant. Pourtant, plusieurs indices tendent vers une nomination élective par le corps civique, parmi lesquels on notera en premier lieu la fonction éponyme de l'épistate, lequel apparaît également aux côtés du prêtre éponyme d'Asklépios dans de nombreuses circonstances, voire seul dans certains cas[93]. Cette fonction annuelle fait penser que l'épistate était donc un magistrat civique[94]. Le cas de Spargès, épistate cinq années de suite à

---

philologie classique 25, 1921, p. 119-125.

[88] W. Blümel, *Die Inschriften der rhodischen Peraia*, Bonn, 1991, *Appendix VI*.

[89] Polybe XX, 5, 12 : « ἐπιστάτην ἀπέλειπε τῆς πόλεως Βραχύλλην ».

[90] *IG* XII 1, fr. A 18.

[91] M. B. Hatzopoulos, « *Quaestiones macedonicae* », p. 47.

[92] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 428-429.

[93] Ph. Petsas, « *Ὠμαὶ ἐκ τῆς Ἠμαθίας* », *Ephemeris*, 1961, p. 1-57. Dédicace à Asklépios datée par un épistate éponyme (M. B. Hatzopoulos, *Institutions* p. 156, n° 15 ; p. 373, n° 8) ; D. Bosnakis et K. Hallof, « Alte und neue Inschriften aus Kos », *Chiron* 33 (2003), p. 229-234, ont publié un fragment de l'Asklépieion qui conserve des décrets d'asylie de Gonnoi et Homolion, entre autres, et qui permet de compléter le décret fragmentaire d'Homolion publié par R. Herzog et G. Klaffenbach, *Asylieukundeit aus Kos*, Berlin 1952, 13, no 5. Voir également M. B. Hatzopoulos, *La Macédoine : Géographie historique*, p. 81 et M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente d'Amphipolis*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 30, p. 19-24, no II et K. J. Rigsby et K. Hallof, « Decrees of Inviolability for Kos », *Chiron* 31 (2001), p. 333-345.

[94] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 405.

Amphipolis, aurait pu constituer un contre-argument valable si M. B. Hatzopoulos n'avait pas eu le bon sens de rappeler que dans certains cas, un épistate pouvait être prolongé dans ses fonctions lorsque la situation l'exigeait[95]. Pour Amphipolis, cette prolongation de la charge est induite par la crise consécutive à la prise de la ville par Philippe II[96]. L'historien grec rappelle cependant que ces magistratures « au sommet de l'exécutif étaient normalement susceptibles d'itération »[97]. Un autre argument, également porté au dossier par M. B. Hatzopoulos, veut que l'entourage royal soit trop peu nombreux pour permettre une nomination de fonctionnaires issus de la cour[98]. Or, comme l'a très justement souligné F. Papazoglou, bien que le nombre de documents faisant référence à l'épistate ait considérablement augmenté au cours des dernières années, ils ne sont cependant pas suffisants pour apporter une réponse définitive[99].

Je ne remets pas en cause les conclusions de M. B. Hatzopoulos, à savoir que l'épistate est un magistrat éponyme théoriquement nommé pour une année, renouvelable selon certaines circonstances particulières, et je ne remets pas davantage en cause le fait qu'il soit issu de la cité où il exerçait sa charge. Par contre, les informations quant à son mode de désignation – nomination royale ou élection – sont trop fragmentaires pour en tirer une quelconque conclusion. Nous disposons cependant de quelques éléments sur ce point. Polybe, dans le passage mentionné précédemment, indique que Brachyllès, l'épistate de Sparte, avait été nommé directement par le roi. Or, il n'était pas spartiate mais béotien. On connaît également le cas d'un citoyen de Peuma nommé épistate à Panarama et de deux habitants de Calymnos qui officient à Héraclée du Latmos pour le compte d'Antigone Dôsôn ou de Philippe V[100]. Ces différents exemples montrent que les épistates de ces cités n'en étaient pas des citoyens. À ce titre, ils ne pouvaient pas davantage avoir été élus par les habitants de la cité en question, mais avaient bien été choisis par le roi. Or, il s'agit de territoires particulièrement éloignés des frontières du royaume : les problématiques liées aux communications et à leur délai font qu'il était hors de question pour le roi de s'adresser à un homme autre que de toute confiance. Il n'existe cependant aucun exemple précis pour confirmer ou infirmer l'implication du roi dans la nomination de l'épistate à l'intérieur du territoire macédonien. Une fois encore, compte tenu de la place centrale occupée par le roi dans le système décisionnaire du royaume, il serait surprenant que celui-ci n'ait pas exercé son autorité dans le choix de ses représentants à l'intérieur des cités.

À mon sens, le fait que l'épistate soit nommé par le roi n'empêche en rien qu'il soit citoyen de la cité

---

[95] *Idem*, p. 390-391 et M. B. Hatzopoulos, *Quaestiones macedonicae*, p. 53. L'auteur cite à cet effet les cas d'Athènes et de Mégare, où là aussi les magistrats habituellement nommés pour un an sont maintenus en fonction plusieurs années.
[96] M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente d'Amphipolis*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 14, 1991, p. 75-76.
[97] *Idem*, *Quaestiones macedonicae*, p. 53-54.
[98] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 392. Compte tenu du nombre de cités, il aurait fallu plusieurs centaines d'épistates issus de l'entourage royal pour assurer le bon fonctionnement de la charge et ainsi que la rotation annuelle (voir « Processus d'urbanisation en Macédoine », p. 51 .
[99] F. Papazoglou, « Polis », p. 175.
[100] M. B. Hatzopoulos, *Quaestiones macedonicae*, p. 48.

où il officie. Dans les régions plus proches et moins exposées, donc d'un contrôle plus facile, la tutelle royale devait être moins serrée, se limitant peut-être à une simple approbation du roi une fois que l'épistate ait été élu par ses concitoyens. Une telle décision était cependant purement pratique : le roi ne pouvait se permettre d'envoyer un représentant totalement ignorant de la situation de la cité dans laquelle il serait amené à exercer ses fonctions. À Amphipolis, le cas de Spargès constitue une preuve suffisante, puisqu'il était déjà épistate de la cité avant la conquête macédonienne. Dans la mesure où une partie des institutions pré-macédoniennes avaient été conservées[101], il était également préférable d'employer un citoyen connaissant à la fois le territoire et ses habitants ainsi que le fonctionnement interne de la cité. Grâce à l'envoi de colons macédoniens et la présence d'une garnison dans la ville, Philippe II remplissait un double objectif : assurer le contrôle de la population et l'intégrer au royaume par le biais d'un épistate, véritable lien entre le roi et la cité. Un tel procédé devait être appliqué ailleurs dans le royaume.

2. Domaines de compétence

La question du statut de l'épistate étant en partie résolue, il convient désormais de s'intéresser à ses domaines de compétence. Les documents épigraphiques témoignent de la place importante que tenait l'épistate dans les cités au sein desquelles il était amené à officier. Le souverain faisait en effet appliquer ses décisions par le biais de l'épistate, en lui faisant parvenir un *diagramma* par l'intermédiaire du *strategos* responsable du district auquel appartenait la cité en question. Selon A. Giovannini, le souverain ne s'adressait jamais directement à l'épistate. Pourtant, quelques exemples pris dans une lettre d'Antigone Dôsôn aux habitants de Tripolis, celle de Séleucos IV à ceux de Séleucie-en-Piérie ou encore celle de Philippe V à Dion prouvent le contraire[102]. On notera simplement que dans ces lettres, les deux parties, la cité et l'épistate, apparaissent systématiquement ensemble : il n'y a pas de lettre royale ne s'adressant exclusivement qu'à l'épistate[103]. On aurait pu trouver un contre-argument dans la lettre datée du règne de Gonatas d'un certain Démétrios à Harpalos, afin de lui donner des directives concernant les prêtres et le sanctuaire d'Héraclès[104]. Ces deux personnages posent problème. Le titre d'Harpalos n'est pas connu, mais bon nombre de commentateurs de l'inscription ont considéré qu'il s'agissait très vraisemblablement de l'épistate de Béroia[105]. Quant au personnage de Démétrios, il a été jusqu'ici communément admis qu'il s'agissait de Démétrios II[106]. Pourtant le titre royal n'apparaît pas dans le texte et celui-ci est daté de la trente-

[101] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 182 ; 187 ; 203 ; 391.
[102] M. B. Hatzopoulos, « *Quaestiones macedonicae* », p. 56.
[103] On invoquera éventuellement, à titre de contre-exemple potentiel la lettre d'Antigone Gonatas à Agasiklès, que M. B. Hatzopoulos, *La Macédoine : Géographie antique*, p. 87, avait assimilé à l'épistate de Dion.
[104] A. M. Woodward, *The Annual of the British School of Athens*, 18, 1911-1912, p. 133-139 ; J. M. R. Cormack, *BSA*, 40, 1939-1940, p. 14-16 (*cf. SEG* XII, 311).
[105] S. le Bohec, « Épistates », p. 283.
[106] Selon M. B. Hatzopoulos, il s'agirait plutôt de Démétrios Poliorcète faisant fonction d'éponyme à titre posthume (« Bulletin épigraphique », dans *REG* 104, fascicule 497-499 (juillet-décembre 1991), p. 498.

sixième année du règne d'Antigone Gonatas. On explique donc assez mal le fait que ce soit le futur roi Démétrios II qui soit à l'origine de cette lettre royale. Or, si l'hypothèse de S. le Bohec est correcte, à savoir qu'il s'agit d'un quelconque Démétrios[107], il ne serait alors aucunement question d'une lettre royale. On y trouverait en revanche un écho à une autre inscription, étudiée dans le chapitre précédent relatif aux districts macédoniens dans laquelle Doulès s'adresse à Nikolaos pour lui transmettre une lettre du roi[108]. Doulès apparaissait ici comme un *strategos*, responsable de l'administration d'un district et intermédiaire entre le roi et l'épistate en question. Aussi, dans le cas présent, Démétrios pourrait tout aussi bien être un autre stratège régional chargé de transmettre les directives royales à Harpalos, effectivement épistate de Béroia.

a. L'épistate, représentant du roi dans les affaires civiles

Ainsi que l'a démontré M. B. Hatzopoulos, le rôle de l'épistate est avant tout lié aux aspects civiques de la cité. Dans le *diagramma* concernant les concours stéphanites, le roi confie aux gymnasiarques le soin d'enregistrer les athlètes macédoniens de leurs cités respectives auprès du prêtre et du gymnasiarque désignés pour la tenue et l'organisation de l'événement. Le *diagramma* précise pour les communautés locales n'ayant pas de gymnasiarque que c'est à l'épistate qu'incombe la responsabilité de l'enregistrement des concurrents. Formulé ainsi, le document tend à prouver que les épistates étaient présents dans toutes les villes du royaume, y compris les plus petites, puisqu'il sous-entend que s'il n'y a pas de gymnasiarque, il y a nécessairement un épistate. Cette possibilité implique de fait la présence d'un grand nombre d'épistates à travers le royaume, probablement près d'une centaine[109].

Un autre *diagramma*, relatif celui-ci à la gestion du trésor du sanctuaire de Sarapis à Thessalonique, en confie précisément la garde aux épistates[110]. Ce trésor ne devait être ouvert qu'en présence des épistates et des *dikastai*, qui étaient responsables de la façon dont les fonds étaient utilisés[111]. M. B. Hatzopoulos y voyait un exemple d'arbitrage royal qui confiait la responsabilité du trésor à l'épistate. Selon l'historien grec, les prêtres du sanctuaire auraient accusé la cité de s'approprier ses revenus tandis que la cité, de son côté, aurait reproché aux administrateurs du sanctuaire une mauvaise gestion. Le roi, au courant de l'affaire, serait alors intervenu en plaçant le sanctuaire et son trésor sous la responsabilité directe des magistrats de la cité, parmi lesquels l'épistate[112]. Or, comme nous l'avons

[107] S. le Bohec, *idem*, note 20.
[108] L. Moretti, *ISE* II, p. 112. Voir également F. Papazoglou, *Klio* 52, 1970, p. 313 *sqq*.
[109] *Idem*, p. 392. Ce nombre justifie selon M. B. Hatzopoulos, sans doute à raison, le fait que l'épistate ne peut pas être issu de l'entourage royal : il faudrait en effet plusieurs centaines de hauts dignitaires à la cour royale pour fournir le nombre d'épistates nécessaires pour honorer un mandat annuel théorique liée à la fonction de magistrat civique éponyme.
[110] S. Pelekides, *Ἀπὸ τὴν πολιτεία καὶ τὴν κοινωνία τῆς ἀρχαίας Θεσσαλονίκης*, Thessalonique, 1934, p. 10 *sqq*. C. B. Welles, « New texts from the chancery of Philip V of Macedonia and the problem of the diagramma », *AJA* 42, 1938, p. 249 *sqq*. Voir également E. Bikerman, *Rev. Phil.* 1938, p. 295-312.
[111] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 382-383 et 406-407.
[112] M. B. Hatzopoulos, *idem*, p. 409-410.

vu plus haut, ce personnage est vraisemblablement un magistrat issu de la cité où il exerce sa fonction. Responsable à la fois devant le roi et devant ses concitoyens, l'épistate se doit d'être impartial et apparaît comme le plus digne de confiance. On retrouve ce rôle d'arbitre dans les inscriptions faisant état de conflits territoriaux, notamment celui concernant Gonnoi en Thessalie et la cité macédonienne d'Hérakléion[113]. Deux épistates sont chargés de faire appliquer la décision royale sur le nouveau bornage délimitant le territoire de chacune des cités, notamment la zone mitoyenne. M. B. Hatzopoulos n'accorde cependant aucun crédit à la mention d'épistate pour la cité de Gonnoi : selon lui, bien que la Tripolis perrhébienne devienne territoire macédonien rattaché à la région d'Élimiotide[114], les représentants du pouvoir royal en Thessalie portaient le titre de *strategoi*[115]. Or, il me semble que c'est précisément en qualité d'épistate de la cité de Gonnoi que l'un des deux personnages mentionnés dans l'inscription ait eu à intervenir, tandis que son homologue issu de la cité d'Hérakléion devait faire de même. Dans la mesure où la Tripolis – et donc Gonnoi – rattachée au territoire macédonien, il n'y a alors absolument aucun obstacle à ce que la cité soit elle aussi placée sous la responsabilité d'un épistate chargé de faire appliquer les décisions royales. J'ajouterai à cela que l'épistate, chargé de manière générale de représenter à la fois les intérêts du souverain mais aussi de sa cité est sans l'ombre d'un doute le personnage le plus habilité à gérer ce genre de conflit territorial. Sa présence est donc parfaitement légitime.

On ne connaît pas davantage le rôle civique de l'épistate. Les inscriptions qui y font référence sont particulièrement fragmentaires et il est difficile d'en tirer des conclusions générales. Ce rôle se limite-t-il cependant aux seules questions administratives et civiques ?

b. L'épistate et la sécurité du territoire

Le territoire macédonien est vaste et sa tradition militaire est prépondérante. Les soucis d'organisation et de centralisation du pouvoir tendent à prouver que toutes les décisions importantes, tant sur le plan administratif, juridique, économique ou militaire, devaient être relayées efficacement à l'intérieur du royaume. Certes, il existe bien le *strategos,* mais son autorité s'applique essentiellement à l'échelle des districts, tandis que le phrourarque, chef de garnison, n'intervient qu'à l'intérieur de celle-ci. Or, aucune source, qu'elle soit littéraire ou épigraphique, ne fait état d'un personnage qui, à l'échelle des cités macédoniennes, s'occupait des questions militaires. Faut-il également prêter à l'épistate, en plus de ses fonctions administratives et civiques, des responsabilités qui touchent au domaine militaire ?

En l'état actuel des choses, aucun document ne vient prouver le contraire. L'idée n'est cependant pas nouvelle, et plusieurs monographies prêtent ce rôle à l'épistate. Ainsi, M. Holleaux indiquait dès 1933 que l'épistate doit « faire régner le bon ordre et la justice, et cependant, si besoin est, pouvoir à sa

[113] B. Helly, *Gonnoi* p. 83 et *Gonnoi* II, p. 103.
[114] G. Lucas, *Les cités antiques de la haute vallée du Titarèse (Thessalie)*, Lyon, 1992, p. 168-173.
[115] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 373 et note 8.

sécurité et assurer sa défense [celle de la cité] (…) l'épistate paraît réunir en sa personne les pouvoirs d'un gouverneur civil et ceux d'un commandant de place ; il a normalement sous ses ordres les troupes en garnison dans la ville »[116]. Dans un ouvrage consacré à la Pérée rhodienne, G.E. Bean et P. M. Fraser évoquaient le fait que les populations urbaines étaient placées sous la protection des épistates dont le rôle premier était de tenir une garnison dans une cité fortifiée[117]. Or, à Rhodes, le terme d'épistate désigne tant l'épistate civil, élu localement[118], que les officiels aux compétences militaires, nommés par l'État rhodien[119]. Plus récemment, D. Knoepfler attribuait à l'épistate des fonctions identiques : « après la reddition de la ville, Antigone (a) placé Érétrie (…) sous l'autorité d'un épistate réunissant en sa personne des pouvoirs civils et militaires étendus »[120]. J'emprunte également à M. B. Hatzopoulos les exemples de Brachyllès à Sparte, du citoyen de Peuma à Panarama et des deux Calymniens à Héraclée du Latmos mentionnés précédemment « qui concernent des fonctionnaires ayant des compétences avant tout militaires », tous désignés comme épistates pour le compte des rois macédoniens[121]. On se rappellera également de Hiéron, fils de Timocratès, chargé par Ptolémée Philadelphe d'assister le stratège Patrocle en tant qu'épistate de la cité d'Arsinoé (voir *supra*). Que ce personnage ait à apporter son aide à un stratège suppose indirectement des compétences militaires. Je concède que tous ces exemples concernent des territoires situés en dehors du royaume et que le terme d'épistate revêt un sens très général, celui de « préposé », qui peut renvoyer de nombreux domaines. Le même problème se pose pour le *strategos*, responsable de district et pour son homonyme chargé de la cohésion d'un ensemble de forteresses[122]. Je reste cependant convaincu que l'épistate macédonien, tout comme l'épistate rhodien, disposait de doubles compétences, devant à la fois gérer les affaires civiles et les affaires militaires. Bien entendu, il n'est pas question de faire de l'épistate un militaire, loin s'en faut. Au contraire, j'y verrai davantage une fonction inhérente à tout magistrat chargé de représenter les intérêts à la fois de sa cité et de son roi, tous domaines confondus. Aussi, les questions liées à la défense du territoire de la cité dont il est responsable doivent nécessairement être au cœur de son champ d'action, au même titre que les questions liées aux conflits territoriaux. L'épistate est en effet chargé d'intervenir au niveau judiciaire, religieux et civique, des domaines où le roi lui-même intervient en qualité de magistrat suprême. La question militaire ne doit donc pas être mise à l'écart, l'épistate agissant ainsi comme le représentant

[116] M. Holleaux, « Une inscription de Séleucie-de-Piérie », *BCH* 57 (1933), p. 27. Voir également O. Mørkholm, *Antiochus IV of Syria*, Copenhague, 1966, p. 110 *sqq.*, D. Musti, « Lo Stato dei Seleucidi: Dinastia Popoli città de Seleuco I ad Antioco III », *Studi Classici e Orientali* 15, 1966, p. 186 ; R. G. McDowell, Robert G., « The History of Seleucia from Classical Sources », in C. Hopkins et A. Arbor (éds.), *Topography & Architecture of Seleucia on the Tigris*, MIT, University of Michigan Press, 1972, p. 152 ; C. Roueché et S.M. Sherwin-White, « Some Aspects of the Seleucid Empire : The Greek Inscriptions from Failaka, in the Arabian Gulf », *Chiron* 15, 1985, p. 31 ; S. M. Sherwin-White et A. Kuhrt, *From Samarkand to Sardis : A New Approach to the Seleukid Empire*. Berkeley, 1993, p. 165 ; G. Shipley, *The Greek World After Alexander 323*, Londres, 2000, p. 75.
[117] G.E. Bean et P.M. Fraser, *The Rhodian Peraea and Islands*, Oxford, 1954, p. 89-90.
[118] *IG* XII 1, fr. A 18.
[119] *SGDI* 4332 ou *I Stratonikeia* 9.
[120] D. Knoepfler, *Décrets érétriens de proxénie et de citoyenneté*, vol. XI, 2001, p. 295.
[121] M. B. Hatzopoulos, *Quaestiones macedonicae*, p. 48.
[122] Voir « Commandants de garnisons et *stratègos* », p. 545.

du souverain en sa qualité de chef suprême de l'armée.

En 1999, une inscription commémorant l'intervention de deux épistates, Pythodôros et Isagoras, a été découverte sur un rocher de fondation d'une tour attenante au mur oriental de la cité de Philippes : ΕΠΙΣΤΑΤΑΙ | ΠΥΘΟΔΩΡΟΣ | ΙΣΑΓΟΡΑΣ. Cette inscription ne donne aucune information complémentaire quant au rôle des deux hommes, mais l'emplacement sur lequel elle a été gravée laisse penser qu'elle pourrait être mise en relation avec la construction du rempart à l'époque de Philippe II[123]. Bien que j'accepte l'idée de M. B. Hatzopoulos selon laquelle il y aurait un épistate dans chaque ville macédonienne (cf. *supra*), notamment en raison du *diagramma* pour les concours stéphanites qui demande aux épistates de remplacer les gymnasiarques lorsque ceux-ci sont absents, il faut bien admettre que pour le moment, les seules inscriptions faisant état d'un épistate concernent des cités ayant été fortifiées ou accueillant une garnison : Amphipolis, Thessalonique, Philippes, Argilos, Béroia, Hérakléion et Gonnoi[124]. Sans vouloir en tirer de conclusion hâtive, il semblerait néanmoins que la fonction d'épistate soit liée à l'existence d'une place forte ou d'une garnison, à l'instar de la cité de Sparte après 222[125].

Les règlements militaires de Drama/Amphipolis et de Cassandréia fournissent quant à eux des informations bien plus satisfaisantes sur le rôle que tient l'épistate dans les questions militaires de façon générale. Dans ces inscriptions, il apparaît clairement que lors de la *dokimasia*, la vérification de l'aptitude des chevaux de cavalerie, les chevaux jugés inaptes doivent être présentés à l'épistate et à un autre magistrat nommé ὁ ἐπὶ τῆς χώρας[126]. Il s'agit pour l'heure de la seule mention en Macédoine de cet autre personnage dont les prérogatives, toujours inconnues, ne sont pas sans rappeler celles de magistrats homonymes responsables à Athènes de la défense du territoire de la cité[127]. Selon M. B. Hatzopoulos, « il se peut que les cités de Macédoine – ou du moins les plus importantes – aient disposé d'un tel magistrat, chargé de la surveillance et de la protection du territoire contre des attaques ennemies »[128]. Dans un décret encore inédit provenant de la forteresse de Rhamnonte, un certain Adeimantos est nommé au poste de stratège pour le territoire (στρατηγὸς ἐπὶ τῆν χώραν) pour le

[123] *BCH* 124 (2000), p. 949 (Fouilles du service archéologique) et ΕΥΠΠΟ 3 (1999), p. 139-140. L'inscription a été découverte a proximité d'un monogramme de Philippe et d'une « étoile macédonienne ».
[124] Pour Amphipolis, voir Hatzopoulos, *Institutions* I, p. 374 et II, « Epigraphic Appendix no 84 à 91, 41, 61, 16 et 77 ; pour Philippes, voir *BCH*, *op. cit.* ; pour Gonnoi et Hérakléion, Helly, *Gonnoi* I et II ; pour Béroia, voir Hatzopoulos-Gauthier, *La loi gymnasiarchique de Béroia*, (ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ , 16), Athènes, 1993.
[125] Polybe, XX, 5, 12 : « Διὸ καὶ μετὰ ταῦτα, νικήσας Κλεομένη τὸν Σπαρτιάτην καὶ κύριος γενόμενος τῆς Λακεδαίμονος, ἐπιστάτην ἀπέλειπε τῆς πόλεως Βραχύλλην, ταύτην αὐτῷ χάριν ἀποδιδοὺς τῆς τοῦ πατρὸς Νέωνος εὐεργεσίας· ἐξ ὧν οὐδὲ κατὰ μικρὸν συνέβη τὴν οἰκίαν ἐπανορθωθῆναι τὴν περὶ τὸν Βραχύλλην ».
[126] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 46 et note 5 et M. B. Hatzopoulos, « Nouveaux fragments du règlement militaire macédonien », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belle- Lettres*, 2000, vol. 144, n°2, p. 834-835.
[127] V. D. Hanson, *Warfare and Agriculture in Classical Greece*, 1998, p. 105. On retrouve également ce personnage en Asie mineure : S. Dmitriev, *City Government in Hellenistic and Roman Asia Minor*, Oxford, 2005, p. 209 ; A. Chaniotis, *War in the Hellenistic World : a Social and Cultural History*, Oxford, 2008, p. 31. Voir pour une étude plus ancienne G. Busolt et H. Swoboda, *Griechische Staatskunde*, Munich, 1920, p. 1121.
[128] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 46 et note 5.

compte de Démétrios Poliorcète[129]. D'après ce décret, Adeimantos avait la responsabilité de plusieurs forteresses (*phrouria*), ce qui laisse entendre un contrôle sur un territoire plus étendu que celui d'une seule cité. Dans le texte de Cassandréia, toute la difficulté est de déterminer l'étendue du territoire sur lequel ὁ ἐπὶ τῆς χώρας avait autorité. Si on considère qu'il s'agit d'une responsabilité identique à celle d'Adeimantos, stratège du territoire, ὁ ἐπὶ τῆς χώρας serait vraisemblablement responsable d'un ensemble de garnisons, regroupant donc sous ses ordres plusieurs phrourarques. Aussi, lors de la docimasie, les chevaux jugés inaptes par l'hipparque sont revus pour confirmation de leur statut par l'épistate, responsable de la cité et de son territoire, et par le préposé à la défense du territoire, chargé d'un regroupement de garnisons.

Rien n'indique cependant que la zone géographique sur laquelle chacun exerce son autorité soit strictement la même. Autrement dit, les forteresses réparties en Macédoine dépendaient-elles systématiquement du territoire de la cité sur lequel elles étaient bâties ? On ne dispose d'aucune information pour répondre à cette question, mais on peut néanmoins formuler une hypothèse. Les forteresses participent à un objectif à double échelle : au niveau local, elles doivent assurer la défense de la frontière où elles se trouvent, mais à l'échelle « nationale », et par le biais de réseaux défensifs, elles servent à la défense du royaume entier. Aussi, d'un point de vue strictement militaire, je doute que l'appartenance d'un site fortifié à telle ou telle région ou territoire ait une quelconque importance. On en retrouve d'ailleurs plusieurs exemples à travers le territoire macédonien : une forteresse géographiquement située dans une région spécifique pouvait théoriquement fonctionner de concert avec une autre placée dans une région voisine, pour peu que les deux se trouvent à une distance raisonnable l'une de l'autre[130]. De la même manière, les forteresses situées de part et d'autre d'un défilé appartiennent généralement à deux régions distinctes (Pétra en Piérie et Pythion en Tripolis de Perrhébie ; Servia en Élimiotide et Doliché également en Tripolis de Perrhébie), mais participent ensemble à la défense du territoire. Par contre, sur le plan administratif, le problème est bien différent, notamment dans le domaine logistique (approvisionnement en denrées alimentaires ou en matériaux de construction). On peut ainsi imaginer que dans ce cadre, il était important de connaître le territoire sur lequel la forteresse avait été bâtie. L'épistate, alors en charge de la cité et de son territoire, devait donc très certainement intervenir sur ces questions militaires, sans qu'il soit pour autant un militaire à proprement parler mais agissant en simple administrateur de tout ce qui touche de près ou de loin au territoire de la cité dont il a la charge.

Ce lien entre la fonction civile et militaire apparaît assez clairement par le biais du règlement de Cassandréia à travers lequel, pour reprendre la formulation de M. B. Hatzopoulos, « c'est l'épistate, le

[129] Inscription détaillée dans un cours du Collège de France donné par D. Knoepfler le 12 juillet 2012 (http://www.college-de-france.fr/media/denis-knoepfler/UPL660809424278706034_knoepfler.pdf, p. 442, consulté le 16/07/2014) et découverte par V. Pétrakos.

[130] Sur ces questions, voir le chapitre « Chapitre I Géographie du territoire macédonien », mais aussi le paragraphe « Conditions d'une mise en réseau et remarques préliminaires », p. 524 dans le chapitre relatif aux réseaux de fortifications.

magistrat suprême de chaque unité civique, qui émerge comme le responsable par excellence de la conscription des recrues »[131]. Aussi, au même titre que les autres domaines de compétence de l'épistate impliquent qu'il s'occupe du trésor des sanctuaires sans pour autant être prêtre, de l'enregistrement des athlètes présents pour les concours sans pour autant être agonothète, il doit également intervenir dans le domaine militaire, notamment en ce qui concerne la conscription de ses concitoyens ou encore l'entretien des fortifications de la ville ou de celles présentes sur son territoire, ce que laisse supposer l'inscription commémorant l'intervention des deux épistates de Philippes. Les dimensions du royaume macédonien sont particulièrement vastes et ne doivent pas être sous-estimées. Aussi, malgré une organisation particulièrement centralisée, le roi ne peut évidemment pas s'occuper de la totalité des questions administratives et institutionnelles, bien qu'il en soit le chef ou magistrat suprême. Dans le domaine militaire, il est évident qu'il ne peut pas davantage connaître l'intégralité des besoins défensifs d'une région et encore moins d'une cité. La connaissance des points forts ou des points faibles, ceux à entretenir ou ceux à consolider, ne pouvait dépendre que des populations locales, voire de personnalités militaires ayant un rôle à jouer dans les régions concernées. Il paraît très peu probable que le roi en personne ait eu à s'occuper de questions matérielles comme l'installation de forteresses sur tel ou tel territoire. Si cette responsabilité incombait très certainement au chef militaire local, l'organisation administrative liée aux besoins pratiques devait se faire, à l'échelle des cités, par le biais de l'épistate, bien au fait de la situation réelle.

À travers cette étude, il apparaît assez clairement que le statut des cités macédoniennes est étroitement lié à celui de l'épistate. Ainsi qu'on l'a vu, les cités faisaient avant tout partie du royaume macédonien, et en tant que telles, elles ne pouvaient guère statuer sur les questions de politique étrangère, domaine exclusif du pouvoir central. L'autonomie dont elles pouvaient bénéficier par certains aspects, notamment en termes de relation « amicales » avec les autres cités du monde grec, était nécessairement limitée : elle était rendue possible par l'absence de tout enjeu politique, et très certainement sur décision royale. En somme, il ne devait s'agir que d'une autonomie relative, la réalité du pouvoir étant dans les faits totalement exercée par le roi. Ce qui permet de conclure également sur le statut de l'épistate. Si celui-ci était effectivement originaire de la cité où il assumait ses fonctions et était probablement élu par ses concitoyens, il n'en demeure pas moins qu'il était nommé, *in fine*, par le roi qui conservait le dernier mot sur l'ensemble des affaires touchant au contrôle territorial et à la manière dont il était représenté dans ses terres. Les prérogatives de l'épistate englobaient à la fois le domaine civil, par le biais d'une intervention sur les questions religieuses et administratives, mais aussi le domaine militaire, en étant présent aux côtés du stratège responsable d'un ensemble défensif, touchant très certainement le territoire de la cité en question.

[131] M. B. Hatzopoulos, « Nouveaux fragments du règlement militaire macédonien », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belle- Lettres*, 2000, vol. 144, n°2, p. 838.

L’évolution des communautés urbaines macédoniennes en cités, s’approchant toujours davantage du modèle de la cité-État grecque, a sans aucun doute entraîné de grandes modifications au sein du territoire macédonien, notamment au niveau de son contrôle par le pouvoir central. Philippe II en a très certainement eu conscience dès les premiers instants : en dotant les cités macédoniennes d’une organisation interne placée sous le contrôle de l’épistate, et sur le choix duquel il avait une influence déterminante, et par la création de grandes régions administratives et militaires, les districts, les cités pouvaient alors se développer sans risquer de menacer la cohésion du territoire.

CHAPITRE IV L'ARMÉE MACÉDONIENNE, OUTIL D'UNIFICATION ET DE CONTRÔLE TERRITORIAL

On ne compte plus aujourd'hui le nombre d'ouvrages relatifs à l'armée macédonienne tant ils sont nombreux[1]. À l'exception de quelques rares articles consacrés à la période antérieure au règne de Philippe II, l'écrasante majorité des monographies ne concerne essentiellement que la fin de l'époque classique, principalement pour les règnes de Philippe II et d'Alexandre, mais aussi la période antigonide. De manière générale, les thématiques abordées sont sensiblement identiques : composition des différents corps militaires, effectifs, formation, armement ou encore recrutement. S'il est inévitable d'aborder la question de la composition de l'armée macédonienne, celle des effectifs a déjà été appréhendée dans le second chapitre de la première partie, et on se contentera ici de rappeler brièvement quelques chiffres. Je laisserai en revanche de côté les thématiques liées à la formation et à l'armement des soldats macédoniens, pour lesquelles je renvoie à la monographie de M. B. Hatzopoulos[2].

Ce chapitre n'a pas la prétention de réexaminer la totalité des questions liées à l'organisation de

[1] R. D. Milns, « The Hypaspists of Alexander III – Some Problems », *Historia* 20 (1971), p.186-195 ; R. D. Milns, « The Army of Alexander the Great », *Alexander le Grand : image et réalité* » (« Fondation Hardt, Entretiens sur l'Antiquité classique » 22, Genève, 1976), p. 87-136 ; M. M. Markle, « The Macedonian Sarissa, Spear, and Related Armor », *AJA* 81 (1977), p. 323-329 ; E. M. Anson, « Alexander's Hypaspists and the Argyraspids », *Historia* 30 (1981), p. 117-120 ; M. M. Markle, « Macedonian Arms and Tactics under Alexander the Great », *Macedonia and Greece in Late Classical and Early Hellenistic Times* (« Studies in the History of Art » 10, Washington, 1982), p. 86-111 ; P. A. Manti, « The Cavalry Sarissa », *AncWorld* 8 (1983), p. 73-80 ; E. M. Anson, « The Hypaspists : Macedonia's Professional Citizen-Soldiers », *Historia* 34 (1985), p. 246-248 ; J. E. Atkinson, « The Infantry Commissions Awarded by Alexander at the End of 331 B.C. », *Zu Alexander dem Grossen, Festschift G. Wirth*, Amsterdam, 1987, p. 413-435 ; J. N. Kalléris, « L'armée macédonienne sous Alexandre I, le Philhellène », dans J. Servais, T. Hackens et B. Servais (éds.), *Mélanges de Philologie et d'Archéologie Grecque offerts à Jules Labarbe*, Louvain, 1987, p. 317-331 ; M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques*, Paris, 1987 ; R. D. Milns, « Army Pay and the Military Budget of Alexander the Great », *Zu Alexander dem Grossen, Festschift G. Wirth*, Amsterdam, 1987, p. 233-256 ; N. G. L. Hammond, « Royal Pages, Personnal Pages and Boys Trained in the Macedonian Manner during tue Period of the Temenid Monarchy », *Historia* 39 (1990), 261-290 ; N. G. L. Hammond, « The Various Guards of Philip II and Alexander III », *Historia* 40 (1991), p. 397-399 ; E. Carney, « Macedonians and Mutiny : Discipline and Indiscipline in the Army of Philip and Alexander », *CP* 91 (1996), p. 19-44 ; E. Foulon, « La garde à pied, corps d'élite de la phalange hellénistique », *BAGB* 1 (1996), p. 17-31 ; E. Foulon, « Hypaspistes, peltastes, chrysaspides, argyraspides, chalcaspides », *REA* 98 (1996), p. 53-63 ; M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions Under the Kings*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 22, Athènes, 1996, p. 443-461 ; N. G. L. Hammond, « Cavalry Recruited in Macedonia down to 322 B.C. », *Historia* 47 (404-425) ; M. B. Hatzopoulos, *L'organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 30, Athènes, 2001 ; A. Noguera-Borel, « L'armée macédonienne avant Philippe II », *Ancient Macedonia* VII, p. 97-111 ; A. Noguera-Borel, « Le recrutement de l'armée macédonienne sous la royauté », dans A.-M. Guimier Soberts, M. B. Hatzopoulos et Y. Morizot, *Rois, cités, nécropoles. Institutions, rites et monuments en Macédoine, Actes des colloques de Nanterre (Décembre 2002) et d'Athènes (Janvier 2004)*, p. 227-237, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 45, Athènes 2006.

[2] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 41-54 ; 61-65 ; 70-72 ; 80-84 ; 85-145.

l'armée macédonienne : il n'y a pour l'heure aucun nouveau document permettant une réactualisation du sujet. Pour autant, dans un travail consacré au contrôle territorial en Macédoine, il est évidemment impensable de faire l'impasse sur l'armée, qui tient une place toute particulière dans le maintien de l'ordre au sein du royaume. En cela, son rôle est donc primordial. Plus encore que le contrôle du royaume, la puissance militaire macédonienne est un outil essentiel à l'unification territoriale.

I. Composition de l'armée macédonienne

Lors de l'invasion de Sitalcès en 429, Thucydide indique que l'armée de Perdiccas était purement et simplement incapable de s'opposer à une armée thrace si nombreuse, préférant se réfugier dans les lieux naturellement protégés et les quelques rares villes fortifiées[3]. Dans le même passage, l'historien précise également que les Macédoniens n'ont pu affronter les troupes ennemies qu'avec l'appui et le soutien des « alliés de l'intérieur » qui avaient la possibilité de leur fournir des chevaux[4]. Malgré ces forces supplémentaires, l'effectif de l'armée macédonienne reste trop peu nombreux pour s'opposer aux Thraces Odryses. En somme, dans la dernière moitié du Ve siècle, la puissance militaire de la Macédoine semble insignifiante : elle dispose d'une infanterie numériquement faible qui doit compter sur une cavalerie alliée aussi excellente que peu nombreuse. Pourtant, il est désormais pleinement acquis que l'armée macédonienne fut l'une des plus puissantes et des plus redoutées du monde méditerranéen dès le règne de Philippe II. Comment cette transition a-t-elle pu se mettre en place ?

1. Les réformes militaires jusqu'au règne de Philippe II

Thucydide n'est pas le seul à mentionner les faibles effectifs de l'armée macédonienne avant le règne de Philippe II. Polyen, par exemple, indique qu'Argaios, à la fin du VIIe siècle, n'avait pas suffisamment de soldats pour s'opposer à une invasion de Taulantins mais avait néanmoins obtenu la victoire en faisant passer des jeunes filles pour des soldats, faisant ainsi croire à l'ennemi que l'armée macédonienne disposait d'effectifs suffisants pour assurer la défense du territoire[5]. En 424, lors de l'expédition de Brasidas et de Perdiccas en Lyncestide, l'infanterie macédonienne compte environ 10 000 hommes[6]. Une soixantaine d'années plus tard, Perdiccas III meurt au combat avec 4 000

[3] Thucydide II, 100 : « Καὶ οἱ μὲν Μακεδόνες οὗτοι ἐπιόντος πολλοῦ στρατοῦ ἀδύνατοι ὄντες ἀμύνεσθαι ἔς τε τὰ καρτερὰ καὶ τὰ τείχη, ὅσα ἦν ἐν τῇ χώρᾳ, ἐσεκομίσθησαν ».
[4] Thucydide II, 100 : « οἱ δὲ Μακεδόνες πεζῷ μὲν οὐδὲ διενοοῦντο ἀμύνεσθαι, ἵππους δὲ προσμεταπεμψάμενοι ἀπὸ τῶν ἄνω ξυμμάχων, ὅπῃ δοκοίη, ὀλίγοι πρὸς πολλοὺς ἐσέβαλλον ἐς τὸ στράτευμα τῶν Θρᾳκῶν ». Apparemment, il s'agit de cavalerie lourde : *cf.* phrase suivante : « ἱππέας τε ἀγαθοὺς καὶ τεθωρακισμένους ».
[5] Polyen, *Stratagèmes*, IV, 1.
[6] Voir l'estimation réalisée dans le chapitre « Chapitre II Répartition de la population macédonienne », p. 45. A. Noguera-Borel, « L'armée macédonienne avant Philippe II », *Ancient Macedonia* VII, 2002, p. 101, avance le chiffre de 4 000 soldats et environ 500 ou 700 cavaliers.

hommes[7], ce qui laisse penser à A. Noguera-Borel que l'effectif total mobilisable pouvait atteindre 8 000 soldats[8], alors qu'en réalité il devait se porter à 14 ou 16 000 hommes[9].

a. Alexandre Ier Philhellène et la création des *hétairoi* et des *pézétairoi*

Ces chiffres sont encore particulièrement faibles si on tient compte de ceux connus pour les périodes postérieures, mais l'augmentation progressive et continue des effectifs montre la mise en place de plusieurs réformes avant le règne de Philippe II. On en compte au moins deux, l'une attribuée à Archélaos, l'autre à un roi Alexandre mentionné dans les *Philippiques* d'Anaximène de Lampsaque dont le texte est repris par le lexicographe Harpocration[10]. C'est à ce passage que l'on s'intéressera en premier car les interprétations à son sujet divergent. Contemporain de Philippe II et d'Alexandre le Grand, Anaximène peut faire référence aux trois souverains macédoniens qui ont porté le nom Alexandre : le Philhellène, Alexandre II ou Alexandre III. Les trois solutions ont été adoptées respectivement par J. N. Kalléris[11], A. Noguera-Borel[12] et M. B. Hatzopoulos[13], reprenant lui-même les conclusions de G. T. Griffith[14]. La question, autant qu'il me semble, n'a pas été reprise depuis et n'a pas trouvé de solution définitive. Le texte en cause dit ceci : « Anaximène, parlant d'Alexandre dans le premier livre de ses *Philippiques*, dit précisément : 'ensuite, ceux de la haute société, il les fit s'entraîner aux manœuvres de la cavalerie et les nomma ses hétaires, tandis que la majorité qui était des fantassins, il les fit diviser en compagnies, décades et autres unités, et les nomma ses pézétaires, afin que les uns et les autres soient ainsi associés à la cause royale et disposés par conséquent à la servir dorénavant avec plus de zèle' »[15]. Qu'il s'agisse des hétaires ou des pézétaires, tous sont au moins mentionnés dès le règne de Philippe II[16], ce qui suffit pour écarter Alexandre III comme réformateur potentiel mentionné par Anaximène : au moment où il écrit, l'armée macédonienne est déjà renommée pour ses exploits militaires. Diodore indique en outre que Philippe II, dès son arrivée au pouvoir, réforma l'armée par un perfectionnement de l'armement et la mise en place de manœuvres

---

[7] Diodore XVI, 2, 4-5 ; Polyen, *Stratagèmes*, IV, 10, 1.
[8] A. Noguera-Borel, *op. cit*, p. 111.
[9] *Idem*, voir chapitre III de la première partie, « Répartition de la population macédonienne ». À peine monté sur le trône, Philippe II est accompagné de 10 000 hommes et 600 cavaliers face aux Illyriens. Cette expédition intervient peu de temps après la perte des 4 000 hommes sous le commandement de Perdiccas III. L'armée macédonienne devait donc compter au minimum 14 000 hommes au moment de la mort de Perdiccas III, sans quoi il aurait fallu que Philippe II parvienne à recruter 6 000 hommes en un délai particulièrement restreint, ce qui est hautement improbable.
[10] *FGrHist* 72, F 4 (Anaximène) = Harpocration, *s. v.* πεζέταιροι, *FGrHist* 115, F 348 (Théopompe).
[11] J. N. Kalléris, « L'armée macédonienne sous Alexandre I, le Philhellène », dans J. Servais, T. Hackens et B. Servais (éds.), *Mélanges de Philologie et d'Archéologie Grecque offerts à Jules Labarbe*, Louvain, 1987, p. 317-331.
[12] A. Noguera-Borel, *op. cit*, p. 105-111. Voir également N. G. L. Hammond, « Royal Pages, Personal Pages, and Boys Trained in the Macedonian Manner during the period of the Temenid Monarchy », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte*, Bd. 39, H. 3 (1990), p. 273-275.
[13] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 33 et *Institutions* p. 267-271.
[14] G. T. Griffith, dans N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 405-406.
[15] Traduction J. N. Kalléris, *op. cit.* « Armée macédonienne », p. 318.
[16] Démosthène, *Philippiques* II, 17.

fréquentes[17] et qu'Alexandre avait hérité de son père d'une armée parfaitement organisée et « invincible »[18]. À travers ces différents témoignages, je ne trouve aucun argument qui puisse justifier la nécessité pour Alexandre III de réformer une armée déjà puissante et organisée, et encore moins de créer les corps des hétaires et des pézétaires qui existaient sans aucun doute avant lui. La question est cependant plus délicate concernant les deux autres rois, Alexandre Ier et Alexandre II. Pour A. Noguera-Borel, « il serait logique d'inférer qu'en guise d'introduction Anaximène parle d'un roi antérieur à Philippe dont le règne est décrit dans cette œuvre. Il serait même beaucoup plus logique de penser qu'il parlait de son prédécesseur presque immédiat et frère Alexandre II »[19]. Parmi les arguments qu'il propose, l'historien indique que le successeur d'Alexandre Ier, Perdiccas II, ne bénéficiait que de 200 cavaliers et 4 000 soldats, ce qui n'est pas « le résultat d'une profonde réforme de l'armée »[20]. On ne connaît pas les effectifs de l'armée d'Alexandre Ier, aussi est-il impossible de procéder à une comparaison avec ceux du règne suivant pour constater ou non une évolution. D'autres avaient également rappelé que Perdiccas II avait été incapable de s'opposer à l'armée de Sitalcès en 429, ce qui là encore tendrait à prouver qu'il n'y avait pas eu de réforme militaire sous le précédent règne[21]. Pourtant, si les chiffres avancés par Thucydide et Diodore pour l'armée odryse sont corrects[22], soit respectivement 150 et 170 000 soldats, dont au moins 50 000 cavaliers[23], aucune réforme militaire n'aurait été suffisante : qu'il s'agisse des 4 200 soldats dont disposait Perdiccas II ou de ceux dont disposait Perdiccas III, 8 000 selon A. Noguera-Borel, le danger thrace était bien trop important pour y opposer une quelconque résistance, que les nobles aient appris les manœuvres militaires ou non. Le constat serait d'ailleurs exactement le même à partir des chiffres que j'ai retenus ici : respectivement 8 à 10 000 hommes pour Perdiccas II et 14 à 16 000 pour Perdiccas III. Il serait cependant utile de

---

[17] Diodore XVI, 3, 1-2 : « ἀλλὰ τοὺς Μακεδόνας ἐν συνεχέσιν ἐκκλησίαις συνέχων καὶ τῇ τοῦ λόγου δεινότητι προτρεπόμενος ἐπὶ τὴν ἀνδρείαν εὐθαρσεῖς ἐποίησε, τὰς δὲ στρατιωτικὰς τάξεις ἐπὶ τὸ κρεῖττον διορθωσάμενος καὶ τοὺς ἄνδρας τοῖς πολεμικοῖς ὅπλοις δεόντως κοσμήσας, συνεχεῖς ἐξοπλασίας καὶ γυμνασίας ἐναγωνίους ἐποιεῖτο ». L'entraînement militaire de l'armée de Philippe II est ainsi décrit dans un passage de Polyen, IV, 2, 10, qui rapporte que Philippe obligeait ses troupes à marcher sur une distance de trois cent stades, équipés de tout l'armement ainsi que des rations et ustensiles nécessaires chaque jour. Frontin précise quant à lui que le roi macédonien refusait l'utilisation des chariots de transport, limitait le nombre de valets pour le port des tentes, et imposait que chaque soldat porte pour trente jours de farine. Pour la période hellénistique, voir M. B. Hatzopoulos, *Loi gymnasiarchique de Béroia*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 16, 1993, p. 62 *sqq.* qui met en évidence la pratique de nombreuses disciplines paramilitaires ainsi que des exercices de manœuvre préparant à l'intégration de la phalange.

[18] Diodore XVII, 16, 2 : « πατρικὰς ἀνικήτους δυνάμεις παρειληφότα καθῆσθαι γάμους ἐπιτελοῦντα καὶ τέκνων γενέσεις ἀναμένοντα ».

[19] A. Noguera-Borel, *op.cit*, *Ancient Macedonia* VII, p. 106.

[20] Sur la contestation de ce chiffre, voir le chapitre « Chapitre II Répartition de la population macédonienne », p. 63 où j'avance le chiffre de 8 à 10 000 soldats pour le règne de Perdiccas II.

[21] J. R. Ellis, *Philip II and the Macedonian Imperialism*, 1976, p. 53 ; N. G. L. Hammond, *op. cit.*, 28, 1978, p. 130 et note 7.

[22] Chiffres à manier évidemment avec beaucoup de prudence. Je renvoie ici au passage de Thucydide déjà cité par ailleurs, qui indique que les anciens Grecs aimaient surestimer les chiffres, notamment lorsqu'ils concernaient les contingents militaires (Thucydide VI, 17, 5 : « καὶ μὴν οὐδ' ὁπλῖται οὔτ' ἐκείνοις ὅσοιπερ κομποῦνται, οὔτε οἱ ἄλλοι Ἕλληνες διεφάνησαν τοσοῦτοι ὄντες ὅσους ἕκαστοι σφᾶς αὐτοὺς ἠρίθμουν »). Voir p. 45.

[23] Thucydide II, 98, 3-4 et Diodore XII, 50, 3.

rappeler qu'au début du règne d'Alexandre Ier, le territoire macédonien n'excède pas 14 000 km² et ne comprend que la Basse-Macédoine, y compris l'Éordée et l'Amphaxitide. Les conquêtes territoriales réalisées à la fin de son règne, et qui motivent d'ailleurs une division du royaume entre ses deux fils Perdiccas II et Philippos, n'auraient pas pu se faire sans réforme militaire. Je serai donc plus enclin à accepter le chiffre de 4 200 hommes proposé par A. Noguera-Borel pour le début du règne d'Alexandre Ier : les conquêtes réalisées sous son règne ont permis de doubler quasiment la taille du territoire. À la suite de ses réformes, le nombre des soldats ne pouvait qu'augmenter. Conjugué à une augmentation de la population consécutive à d'importants gains territoriaux, la population mobilisable pouvait aisément atteindre 8 à 10 000 soldats sous le règne de son successeur Perdiccas II. Un indice supplémentaire en faveur d'Alexandre Ier se trouve dans un passage d'Élien, qui indique que « le roi Archélaos prépara un banquet somptueux pour ses *hétairoi* »[24]. Si une imprécision de la part de l'auteur n'est pas à exclure en raison de la date à laquelle il écrit, l'extrait tend néanmoins à démontrer que les hétaires existaient déjà du temps d'Archélaos. Aussi, le passage d'Anaximène et la conclusion qu'il faut en tirer deviennent parfaitement clairs : on ne peut placer la création du corps des *hétairoi* que sous ou avant Archélaos. Puisqu'Anaximène déclare que c'est Alexandre qui les organisa de la sorte, il ne peut s'agir que d'Alexandre Ier, et non d'Alexandre II, qui règne trente ans après Archélaos. J'ajouterai également que d'après le texte d'Anaximène, la réforme militaire intervient après un événement dont on ne sait rien, mais qui doit être suffisamment important pour justifier une réorganisation de l'armée macédonienne. On pourrait, à l'instar d'A. Noguera-Borel, penser aux sérieuses difficultés rencontrées par Amyntas III, justifiant ainsi la nécessité de procéder à un remaniement militaire à travers le territoire[25]. On trouvera cependant une situation comparable pour le règne d'Alexandre Ier : les guerres médiques créent un sérieux souci et limitent considérablement l'expansion macédonienne. Encore une fois, Alexandre Ier n'aurait pas pu se tourner vers les terres situées au-delà de l'Axios et ainsi doubler la superficie de son royaume sans bénéficier au préalable d'une certaine forme de stabilité au sein du territoire. Or, comme le précise Anaximène, Alexandre par le biais de cette réforme parvient à introduire une réorganisation profonde de l'armée et de la société macédonienne. En nommant les nobles ses compagnons, il leur offre une position avantageuse vis-à-vis de la royauté, s'assurant plus facilement leur fidélité au trône et leur volonté de défendre le territoire. Le même phénomène est constaté pour l'infanterie dont les soldats reçoivent désormais le titre de pézétaires ou « compagnons à pied » : eux aussi sont désormais plus proches du roi, et participent davantage à la défense du royaume. Enfin, et bien que Philippe II ait pu totalement réformer l'organisation de son royaume en à peine deux ans, la très courte durée du règne d'Alexandre II n'aurait probablement pas pu permettre une telle avancée. Ainsi que l'a souligné J. N. Kalléris, cette réforme a nécessairement demandé un temps relativement long pour se mettre en place[26] : il ne

[24] Élien, *Histoires variées* XIII, 4.
[25] A. Noguera-Borel, *op. cit.*, p. 103-105.
[26] J. N. Kalléris, *op. cit.*, « Armée macédonienne », p. 320. L'historien cite à juste titre les exemples d'Archélaos

s'agissait pas simplement d'une réorganisation théorique, mais aussi pratique. Or, l'augmentation du nombre des soldats devait nécessairement passer par une augmentation de l'équipement : chevaux pour les cavaliers, armures et armes pour les fantassins. C'est précisément grâce à ces mesures et à leur portée que Perdiccas II a pu mener quelques tentatives de conquête en Haute-Macédoine. Les déboires qu'il a pu y rencontrer ainsi que l'invasion thrace de 429 auraient ainsi contraint Archélaos à renforcer plus encore les résultats de cette réforme et à en mettre en place une nouvelle, destinée à augmenter davantage le nombre des soldats disponibles au sein du royaume.

b. Les réformes militaires et sociales d'Archélaos

Les réformes militaires menées sous le règne d'Archélaos seront traitées de manière plus brève. Les seules choses que l'on en sait sont issues du passage de Thucydide qui indique que le roi « prit toutes les mesures concernant la guerre relatives à la cavalerie et à l'infanterie lourde »[27]. De manière concrète, cette réforme s'est sans aucun doute accompagnée d'achats de chevaux de guerre en grande quantité, permettant ainsi d'augmenter considérablement le nombre des cavaliers qui jusqu'alors, faute des ressources nécessaires, ne pouvaient pas pourvoir à leur équipement ou à l'entretien de leurs montures. Les effectifs de l'infanterie étaient eux aussi concernés par cette mesure et les fantassins ont sans doute bénéficié d'une aide équivalente pour l'achat de l'équipement militaire. Par ces mesures, il semble que le nombre général de soldats a pu augmenter de façon saisissante. De 10 000 hommes sous Alexandre Ier et Perdiccas II, les effectifs pouvaient désormais atteindre les 16 000 soldats estimés pour la fin du règne de Perdiccas III ou le début de celui de Philippe II. De telles mesures, notamment une intervention financière directe de la part du souverain macédonien, n'ont pu être possibles que grâce à une augmentation des revenus au sein du territoire : conquête des mines de Bisaltie, vente de bois de construction navale. En témoigne également l'augmentation du nombre des monnaies frappées sous le règne d'Archélaos qui correspond à un besoin croissant en liquidités, notamment pour le paiement de l'armée. Cette réforme visait avant tout à utiliser à bon escient une population nouvellement intégrée au royaume : les habitants de Pydna dès 410, mais aussi ceux d'Élimiotide, rattachée à la royauté macédonienne dès 400, ou encore ceux de Perrhébie.

(note suivante, Thucydide II, 100), de Philippe II (*cf.* Diodore XVI, 3, 1 : amélioration de l'armement et exercices militaires fréquents afin d'habituer les soldats à la guerre : « ἀλλὰ τοὺς Μακεδόνας ἐν συνεχέσιν ἐκκλησίαις συνέχων καὶ τῇ τοῦ λόγου δεινότητι προτρεπόμενος ἐπὶ τὴν ἀνδρείαν εὐθαρσεῖς ἐποίησε, τὰς δὲ στρατιωτικὰς τάξεις ἐπὶ τὸ κρεῖττον διορθωσάμενος καὶ τοὺς ἄνδρας τοῖς πολεμικοῖς ὅπλοις δεόντως κοσμήσας, συνεχεῖς ἐξοπλασίας καὶ γυμνασίας ἐναγωνίους ἐποιεῖτο »), d'Alexandre (*cf.* Diodore XVII, 95, 4 : «Κατὰ δὲ τοῦτον τὸν χρόνον ἧκον ἐκ τῆς Ἑλλάδος σύμμαχοι καὶ μισθοφόροι διὰ τῶν στρατηγῶν ἠγμένοι, πεζοὶ μὲν πλείους τρισμυρίων, ἱππεῖς δ' οὐ πολὺ λείποντες τῶν ἑξακισχιλίων, ἐκομίσθησαν δὲ καὶ πανοπλίαι διαπρεπεῖς πεζοῖς μὲν δισμυρίοις καὶ πεντακισχιλίοις, φαρμάκων δ'ἰατρικῶν ἑκατὸν τάλαντα. Ταῦτα μὲν οὖν διέδωκε τοῖς στρατιώταις ». Il est ici question d'un grand nombre de cuirasses réceptionnées par Alexandre pour près de vingt-cinq mille hommes. Or, ce type de fabrication ne pouvait se faire rapidement, d'autant plus qu'il s'agit là de pièces ouvragées, nécessitant davantage de temps.

[27] Thucydide II, 100 : « τἆλλα διεκόσμησε τά {τε} κατὰ τὸν πόλεμον ἵπποις καὶ ὅπλοις ».

c. Philippe II et l'unification du royaume par la réorganisation de l'armée

À l'instar de ses prédécesseurs Alexandre Ier et Archélaos arrivés au pouvoir dans des conditions difficiles, Philippe II monte sur le trône à la suite d'un désastre sur le champ de bataille. Aussi, ses premières mesures visent à renforcer le royaume par le biais de réformes militaires afin de le protéger d'éventuelles futures menaces. Grâce aux réformes mises en place sous les règnes d'Alexandre Ier et d'Archélaos, Philippe II disposait déjà d'une solide armée semi-professionnelle composée essentiellement de notables, propriétaires fonciers plus ou moins importants pour la plupart[28], les plus riches pourvoyant sans doute eux-mêmes à l'entretien de leurs chevaux, les plus modestes bénéficiant depuis la réforme d'Archélaos d'une aide pour s'équiper. Ces *hétairoi* constituaient vraisemblablement depuis le règne d'Alexandre Ier l'élite de l'armée macédonienne grâce à un entraînement militaire relativement poussé dans le domaine des manœuvres de cavalerie. Les classes les plus modestes devaient quant à elle servir dans l'infanterie, dont les effectifs avaient également augmenté grâce aux réformes successives. S'il est entendu que la création des hétaires et pézétaires est antérieure au règne de Philippe II, la phalange macédonienne est sans conteste sa grande création. On n'en trouve effectivement mention nulle part avant son arrivée au pouvoir. De manière générale, la réforme de Philippe II s'inscrit parfaitement dans la continuité de celles menées par ses prédécesseurs. Les effectifs de l'infanterie et de la cavalerie passent ainsi progressivement de près de 16 000 hommes (10 000 soldats et 600 cavaliers auxquels il aurait fallu ajouter les 4 000 soldats morts avec Perdiccas III) à 25 ou 30 000 soldats et 3 300 cavaliers[29]. Ces soldats forment désormais une infanterie professionnelle recrutée parmi « les plus grands et les plus forts des Macédoniens »[30] qui complète le pouvoir des premiers pézétaires et vient contrebalancer celui de l'aristocratie des hétaires. Ainsi, le pouvoir des anciennes noblesses qui avaient constitué une menace pour ses ancêtres se trouve limité : ces notables lui étaient redevables de leur ascension sociale et pouvaient désormais bénéficier d'un rang de haut gradés au sein de l'armée macédonienne. Cependant, cette unification s'est également étendue aux autres peuples conquis en dehors du royaume par le biais de l'intégration de non-Macédoniens au sein du groupe des *hétairoi*[31]. Ainsi, la liste des troupes d'Alexandre proposée par Arrien semble indiquer que le père du Conquérant ne s'était pas contenté d'augmenter le nombre d'*hétairoi* en incluant la noblesse de Thessalie, désormais placée sous son autorité, mais avait également intégré d'autres Grecs à ce groupe élitiste[32]. Comptant initialement près de 800 *hétairoi*, dont 300 membres des corps d'élite (*agéma*, *basilikè ilè*) et un certain nombre de conseillers et de

[28] J. R. Ellis, *Philip II and the Macedonian Imperialism*, 1976, p. 26.
[29] Diodore XVII, 17, 3-4. Voir également M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 268 note 2.
[30] Théopompe, *FGrHist* 115 F 348.
[31] J. R. Ellis, « L'unification de la Macédoine », dans M. B. Hatzopoulos et L. D. Loukopoulou, *Philippe de Macédoine*, p. 41.
32 Diodore XVII, 57, 3 : « τῶν δὲ προειρημένων ἱππέων τὴν συνεχῆ τάξιν ἀπεπλήρουν οἱ ἀπὸ Πελοποννήσου καὶ ᾽Αχαΐας συστρατεύσαντες ἱππεῖς καὶ Φθιῶται καὶ Μαλιεῖς, ἔτι δὲ Λοκροὶ καὶ Φωκεῖς, ὧν ἡγεῖτο ᾽Ερίγυιος ὁ Μιτυληναῖος ».

compagnons d'armes[33], le corps des Compagnons passe donc à plus de 3 000 à la fin de son règne[34]. Ainsi que l'a constaté M. B. Hatzopoulos, le père d'Alexandre, plutôt que d'éliminer les hétaires responsables de la destitution de son père et de l'assassinat de son frère aîné[35], a préféré augmenter leur nombre en procédant à plusieurs dons territoriaux faits aux Macédoniens et à d'autres Grecs, leur permettant ainsi d'obtenir un statut social équivalant à celui des familles aristocratiques les plus anciennes.

Une telle mesure assurait ainsi la fin de l'influence prépondérante des premiers *hétairoi* en créant un corps aux droits et aux prérogatives identiques mais d'origine bien plus modeste et sans doute davantage attaché à la loyauté envers le roi[36]. Diodore suggère en effet que Philippe II a procédé à la distribution de terres à ses soldats après la conquête de Méthone, probablement comme récompense pour leurs mérites lors du siège de la cité[37]. Après la prise de Crénidès, Diodore indique aussi que Philippe avait augmenté la taille de la cité par un grand nombre d'habitants, affirmation qui laisserait à penser que le roi avait également consenti à distribuer des territoires aux Macédoniens à cet endroit[38]. Ces deux exemples suggèrent que Philippe II avait établi une pratique régulière de distribution de terres aux Macédoniens. Cette pratique pouvait se prolonger tant que Philippe acquérait de nouvelles terres, qu'il s'agisse des terres situées en Macédoine ou en dehors, et peut être perçue comme une étape clé de l'émancipation des Macédoniens dans leurs relations avec le roi et l'État. En effet, la distribution des territoires et des ressources permet de renforcer l'institution monarchique et d'unifier le royaume. Par ses concessions de terres octroyées aux cavaliers et aux soldats d'infanterie, Philippe II augmente les avoirs de ses Compagnons et crée une classe sociale d'où il puise désormais l'essentiel des *hétairoi* et des *pézétairoi*. Un autre passage d'Arrien indiquant une remise de taxes en faveur des parents et des familles de soldats d'Alexandre morts en campagne laisse penser que, de manière globale, une part de la population possédait des terres, probablement depuis le règne de Philippe II[39]. Une grande partie des terres que Philippe II donne à ses cavaliers incluait probablement les grands domaines situés à l'intérieur des territoires des cités conquises sur le sol macédonien. Une inscription trouvée dans la cité de Kalindoia suggère qu'Alexandre, suivant les prescriptions de Philippe, établit une cité macédonienne à laquelle il aurait intégré le territoire de trois villages[40]. Une

[33] G. T. Griffith dans N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 395-404.
[34] Diodore XVII, 17, 3-4.
[35] M. B. Hatzopoulos, « La Béotie et la Macédoine à l'époque de l'hégémonie thébaine : le point de vue macédonien », *La Béotie antique*, Paris, 1985, p. 247-257.
[36] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 270-271.
[37] Diodore XVI, 34, 5 : « ὁ δὲ Φίλιππος τὴν μὲν πόλιν κατέσκαψε, τὴν δὲ χώραν διένειμε τοῖς Μακεδόσιν ».
[38] Diodore XVI, 8, 6 : « μετὰ δὲ ταῦτα παρελθὼν ἐπὶ πόλιν Κρηνίδας ταύτην μὲν ἐπαυξήσας οἰκητόρων πλήθει μετωνόμασε Φιλίππους ».
[39] Arrien, *Anabase* VII, 10. Voir E. M. Anson, « Philip II and the Transformation of Macedonia », dans T. Howe et J. Reames (éds.), *Macedonian Legacies : Studies in Ancient Macedonian History and Culture in Honor of Eugene N. Borza*, Claremont, 2009, p. 22-23 et M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 437.
[40] N. G. L. Hammond, « The King and the Land in Macedonia », *CQ* 38 (1988), p. 387. L'inscription précise que Kalindoia était une fondation macédonienne à laquelle était attaché un vaste territoire. N. G. L. Hammond note également que déjà sous le règne d'Archélaos, de telles pratiques étaient mises en place avec la fondation de

autre inscription fait également état de territoires accordés aux Macédoniens par Philippe II en Chalcidique[41]. Il est donc probable que les concessions de terres aient été affectées à la plupart des familles macédoniennes et non-macédoniennes sous son règne[42]. Les propriétaires fonciers nouvellement investis auraient ainsi eu la volonté de protéger le roi et l'institution monarchique dans la mesure où ils étaient également propriétaires d'une partie du royaume. Les *hétairoi*, qui étaient déjà de grands propriétaires terriens, ont ainsi acquis de nouvelles terres, mais dans des régions qui appartenaient sûrement à l'origine à leurs anciens cantons ou domaines aristocratiques. C'est en tout cas ce que l'on peut supposer à propos des terres de Haute-Macédoine une fois celles-ci annexées au royaume : leurs anciens rois, associés le plus souvent par mariage aux rois argéades, avaient certainement pu conserver quelques territoires au sein de leurs anciennes possessions. Avec une armée de 24 000 soldats et 3 300 cavaliers à la fin du règne de Philippe II, on peut supposer de grands changements économiques et sociaux engendrés par des dons territoriaux susceptibles d'accompagner des promotions au sein de l'armée[43]. Ils résultent à la fois de la nécessité d'avoir une armée fiable, fidèle, qui avait à cœur de conquérir de nouvelles régions qu'elle pouvait détenir *in fine*.

L'armée macédonienne, composée d'éléments très divers en termes d'origines ethniques et sociales, est un outil essentiel à l'unification du royaume : malgré ses composantes totalement hétérogènes, elle n'en demeure pas moins unie. Afin d'assurer au royaume une sécurité et une défense aussi efficace que possible, l'unification du territoire était essentielle. Plus que tout autre souverain, c'est à Philippe II que revient l'exploit d'avoir su unifier la Macédoine tout en s'assurant un parfait contrôle de la population. En cela, l'armée s'est révélé un outil indispensable. Ainsi que l'a souligné J. R. Ellis, la Macédoine au début du règne de Philippe II est avant tout marquée par un « manque fondamental d'unité »[44] qui limite considérablement les ambitions du souverain tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du royaume. Les peuples de Haute-Macédoine, quoique théoriquement sujets et alliés des rois téménides, avaient toujours leurs propres rois[45] et pouvaient constituer des menaces plus ou moins directes pour les souverains macédoniens, notamment en intervenant dans les conflits qui opposaient le royaume à Athènes[46]. Aussi, la Haute-Macédoine n'était jusqu'alors pas ou peu intégrée au sein du royaume et

villes stratégiques, comme le site de Demir Kapija qui verrouillait vraisemblablement le cours de l'Axios aux confins septentrionaux du royaume.

[41] G. T. Griffith, *Macedonia II*, p. 366-367 et note 5 p. 366.

[42] G. T. Griffith, *op. cit.*, p. 219.

[43] J. R. Ellis, « The Dynamics of Fourth-Century Macedonian Imperialism », *Ancient Macedonia* II (1977), p. 106.

[44] J. R. Ellis, *op. cit.*, p. 104.

[45] Thucydide II, 99.

[46] En 413, le traité conclu entre Athènes et Perdiccas II révèle que les Athéniens agissaient pour le compte du roi de Lyncestide. *Cf.* D. B. Meritt, H. T. Wade-Gery et M. F. McGregor, *The Athenian Tribute Lists*, Harvard, 1939-1953, VIII, p. 313, no. 61. On notera également l'intervention du roi Derdas d'Élimiotide en faveur de Philippos, frère de Perdiccas II et gouverneur des terres de Macédoine orientale, également allié d'Athènes (Thucydide I, 57, 3 : « Περδίκκας τε ὁ Ἀλεξάνδρου Μακεδόνων βασιλεὺς ἐπεπολέμωτο ξύμμαχος πρότερον καὶ φίλος ὤν. ἐπολεμώθη δὲ ὅτι Φιλίππῳ τῷ ἑαυτοῦ ἀδελφῷ καὶ Δέρδᾳ κοινῇ πρὸς αὐτὸν ἐναντιουμένοις οἱ Ἀθηναῖοι ξυμμαχίαν ἐποιήσαντο » et I, 59 : « καταστάντες ἐπολέμουν μετὰ Φιλίππου καὶ τῶν Δέρδου ἀδελφῶν ἄνωθεν στρατιᾷ ἐσβεβληκότων »). En Lyncestide, le roi Arrhabaios, bien qu'étant mentionné comme allié de

ses différents rois n'y intervenaient favorablement que lorsqu'ils pouvaient en tirer un quelconque avantage[47]. Du côté de la haute aristocratie, les choses n'étaient guère plus reluisantes et le manque d'unité se faisait également ressentir[48]. Or, mener à bien les objectifs militaires à long terme que Philippe II s'était fixé nécessitait obligatoirement l'unification du royaume : en aucun cas il ne pouvait mener d'expéditions lointaines sans cette condition. L'une des premières mesures réalisées par le roi est l'unification entre Haute et Basse-Macédoine. Ce but a été atteint par le biais de manœuvres politiques : son mariage avec la princesse illyrienne Audata, complété par le paiement d'un tribut, permettait de stopper les prétentions de Bardylis sur la Macédoine. Sans doute un versement identique a-t-il été proposé au roi Agis de Péonie afin de limiter ses conquêtes le long de la vallée de l'Axios. On notera également le mariage de Philippe II avec la princesse élimiote Phila[49]. À la fin de sa première année de règne et ayant bénéficié d'un certain répit, le roi macédonien dispose d'une armée considérable et suffisante pour assurer la défense du royaume et repousser les envahisseurs. Les effectifs de l'armée pour cette période ne pouvaient être atteints qu'avec l'intégration de la population de territoires récemment acquis, parmi lesquels il faut évidemment compter la Haute-Macédoine[50], confirmant que le sort de ce vaste district avait été réglé. Il s'agit bien là d'une unification territoriale sur fond militaire : les hommes issus de l'ensemble du territoire étaient désormais intégrés au sein d'une seule et même armée. L'objectif visé ici était clairement la neutralisation des individualités régionales ou tribales au profit d'une unité « nationale »[51]. Aussi, bien que les troupes d'Alexandre

---

Perdiccas dans un décret de 423 (*IG* II² 71.75ss.), entre en guerre contre lui dès 418 (Thucydide IV, 124, 1 : « Βρασίδας δὲ καὶ Περδίκκας ἐν τούτῳ στρατεύουσιν ἅμα ἐπὶ Ἀρραβαῖον τὸ δεύτερον ἐς Λύγκον ») puis contre Archélaos quelques années plus tard (Aristote, *Politique* V, 1311b : « Οἷον καὶ ἡ Κραταίου εἰς Ἀρχέλαον• αἰεὶ γὰρ βαρέως εἶχε πρὸς τὴν ὁμιλίαν, ὥστε ἱκανὴ καὶ ἐλάττων ἐγένετο πρόφασιj ἢ διότι τῶν θυγατέρων οὐδεμίαν ἔδωκεν ὁμολογήσας αὐτῷ, ἀλλὰ τὴν μὲν προτέραν, κατεχόμενος ὑπὸ πολέμου πρὸς Σίρραν καὶ Ἀρράβαιον, ἔδωκε τῷ βασιλεῖ τῷ τῆς Ἐλιμείας, τὴν δὲ νεωτέραν τῷ υἱεῖ Ἀμύντᾳ, οἰόμενος οὕτως ἂν ἐκεῖνον ἥκιστα διαφέρεσθαι καὶ τὸν ἐκ τῆς Κλεοπάτρας »).

[47] On se réfèrera notamment au mariage d'Archélaos avec la fille de Derdas d'Élimiotide en 400 (Aristote, *Politique* V, 1311b, cité dans la note précédente).

[48] Parmi les exemples les plus notables, citons évidemment l'opposition entre Perdiccas II et son frère Philippos, mais aussi l'assassinat d'Alexandre Ier ou encore celui d'Archélaos.

[49] Athénée XIII, 557.

[50] A. B. Bosworth, « Ἀσθέταιροι », *CQ* 23 (1973), p. 245-252, avait suggéré que les « asthétaires » de la phalange macédonienne provenaient de Haute-Macédoine, mais rien ne permet de l'affirmer. Ces personnages ne sont connus que par le récit de l'expédition d'Alexandre décrit par Arrien (*Anabase* VII, 11). Je me rangerai davantage à l'avis de P. Goukowsky, « Macedonica », *REG* 100 (1987), p 240-255, qui y voyait « des formations provisoires répondant à des situations déterminées » (p. 244), composées de deux *taxeis* dirigées respectivement par Coenos et Attale (*Anabase* IV, 24, 1), puis trois autres *taxeis* commandées par Léonnatos, Ptolémée et Alexandre lui-même (*Anabase* IV, 24, 10), et enfin une dirigée par Polyperchon (*Anabase* IV, 25, 5) et une dernière par Alkétas (*Anabase* IV, 27, 1). M. B. Hatzopoulos se rangeait quant à lui à l'avis de G. T. Griffith, *Macedonia* II, p. 709-713 : M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 72 note 7. Voir également N. G. L. Hammond, « A Cavalry Unit in the Army of Antigonus Monophtalmus : *Asthippoi* », *CQ* 28 (1978), p. 128-135 ; R. D. Milns, « The Army of Alexander the Great » dans *Alexander le Grand : image et réalité* » (« Fondation Hardt, Entretiens sur l'Antiquité classique » 22, Genève, 1976), p. 97-101 et A. Noguera-Borel, « La phalange macedonia : el problema de los asthetairoi » dans D. Plácido *et al.* (éds), *Imágenes de la Polis*, Madrid, 1997, p. 215-232.

[51] Ces mesures ont également été complétées par des déplacements de populations entières à travers le royaume. Voir « Déplacements de population », p. 132.

aient été levées sur une base régionale[52], elles combattaient ensemble au sein de l'armée macédonienne.

La création d'une école pour les pages royaux se place dans la continuité de l'intégration des membres des anciennes noblesses macédoniennes au sein du royaume[53]. Il s'agissait en effet de préparer les adolescents, souvent issus de ces riches familles, afin qu'ils intègrent à leur tour le corps de *hétairoi*. Bien qu'antérieure au règne de Philippe II[54], cette institution reflète une politique délibérée de la part du roi de favoriser la loyauté de la noblesse macédonienne afin de saper les unions potentiellement néfastes pour l'intégrité de la personne royale et du royaume, mais aussi afin d'en créer de nouvelles. Arrien attribue la création de cette « coutume » à Philippe qui exigeait que les fils des nobles macédoniens soient toujours aux côtés du roi, veillant à sa sécurité pendant la nuit, prenant soin de ses chevaux, l'accompagnant à la chasse[55]. Quinte Curce ajoute également que les garçons assistaient le roi au cours des batailles, et devaient s'asseoir et manger avec lui, et que lui seul pouvait les punir[56]. Selon G. T. Griffith, la création de cette institution par Philippe, ou le développement d'une ancienne institution à un plus haut niveau, ressemble à une prise d'otages par le biais de ces pages, ce qui assurait le bon comportement des chefs des familles nobles, qu'ils aient ou non été Macédoniens[57]. Plus important encore, après avoir servi le roi pendant quatre à cinq années consécutives, ces pages,

---

[52] Arrien, *Anabase* I, 2, 5 : « Φιλώταν μὲν ἀναλαβόντα τοὺς ἐκ τῆς ἄνωθεν Μακεδονίας ἱππέας προσέταξεν ἐμβάλλειν κατὰ τὸ κέρας τὸ δεξιόν, ἧπερ μάλιστα προὐκεχωρήκεσαν ἐν τῇ ἐκδρομῇ. Ἡρακλείδην δὲ καὶ Σώπολιν τοὺς ἐκ Βοττιαίας τε καὶ Ἀμφιπόλεως ἱππέας κατὰ τὸ εὐώνυμον κέρας ἐπάγειν ἔταξε » et Diodore XVII, 57, 2 : « Ἐχομένην δὲ τούτων ἔστησε τὴν Ἐλιμιῶτιν καλουμένην στρατηγίαν, ἧς Κοῖνος ἡγεῖτο, ἑξῆς δὲ τὴν τῶν Ὀρεστῶν καὶ Λυγκηστῶν τάξιν ἔστησε, Περδίκκου τὴν στρατηγίαν ἔχοντος. καὶ τὴν μὲν ἐχομένην στρατηγίαν Μελέαγρος εἶχε, τὴν δὲ συνεχῆ ταύτης Πολυπέρχων, τεταγμένων ὑπ' αὐτὸν τῶν ὀνομαζομένων Στυμφαίων ». Ces distinctions avaient sans aucun doute un but pratique pour faciliter les manœuvres de commandement. Pour autant, à l'intérieur de ces districts, plusieurs régions coexistaient et étaient placées sous le commandement d'un seul homme, le stratège, qui achevait d'unifier l'ensemble (par exemple Philotas pour la cavalerie de Haute-Macédoine, Héraclide pour celle de Bottiée et Sopolis pour celle d'Amphipolis, Arrien, *Anabase* I, 2, 5).

[53] Sur la question des pages royaux, on se réfèrera à l'étude de N. G. L. Hammond, « Royal Pages, Personal Pages, and Boys Trained in the Macedonian Manner during the Period of the Temenid Monarchy », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte* 39 (1990), p. 261-290.

[54] N. G. L. Hammond, *op. cit*., p. 264.

[55] Arrien, *Anabase* IV, 13 : « Ἐκ Φιλίππου ἦν ἤδη καθεστηκὸς τῶν ἐν τέλει Μακεδόνων τοὺς παῖδας ὅσοι ἐς ἡλικίαν ἐμειρακιεύοντο καταλέγεσθαι ἐς θεραπείαν τοῦ βασιλέως, τά τε περὶ τὴν ἄλλην δίαιταν τοῦ σώματος διακονεῖσθαι βασιλεῖ καὶ κοιμώμενον φυλάσσειν τούτοις ἐπετέτραπτο. καὶ ὁπότε ἐξελαύνοι βασιλεύς, τοὺς ἵππους παρὰ τῶν ἱπποκόμων δεχόμενοι ἐκεῖνοι προσῆγον καὶ ἀνέβαλλον οὗτοι βασιλέα τὸν Περσικὸν τρόπον καὶ τῆς ἐπὶ θήρᾳ φιλοτιμίας βασιλεῖ κοινωνοὶ ἦσαν ». Voir également G. T. Griffith, *Macedonia II*, p. 401.

[56] Quinte Curce, VIII, 6, 2-6 : « *Mos erat, ut supra dictum est, principibus Macedonum adultos liberos regibus tradere ad munia haud multum seruilibus ministeriis abhorrentia. Excubabant seruatis noctium uicibus proximi foribus eius aedis, in qua rex adquiescebat; per hos pelices introducebantur alio aditu, quam quem armati obsidebant. Idem acceptos ad agasonibus equos, cum rex ascensurus esset, admouebant ; comitabanturque et uenantem et in proeliis omnibus artibus studiorum exculti. Praecipuus honor habebatur, quod licebat sedentibus uesci cum rege. Castigandi eos uerberibus nullius potestas praeter ipsum erat. Haec cohors uelut seminarium ducum praefectorumque apud Macedonas fuit ; hinc habuere posteri reges, quorum stirpi post multas aetates Romani opes ademerunt* ».

[57] G. T. Griffith, *Macedonia II*, p. 401. Pour R. Gabriel, *Philip II*, p. 81, l'acharnement de Philippe II à poursuivre et tuer ses ennemis d'extraction noble au combat lui permettait, une fois la victoire remportée, d'incorporer, afin de les éduquer, les fils de ces nobles au sein du groupe des pages royaux, pour en faire des sujets fidèles et instruits des pratiques macédoniennes.

devenus des hommes, pouvaient retourner dans leurs familles en possédant une bonne connaissance des coutumes de la cour macédonienne et de la personnalité du roi, le reconnaissant comme chef à la fois politique, militaire et social[58]. L'école des pages royaux sert ainsi de mécanisme par lequel le roi pouvait fidéliser les membres du groupe politique et militaire le plus important de son royaume, les hétairoi, et par lequel il pouvait également assurer la formation de chefs militaires compétents à chaque nouvelle génération[59].

Les trois réformes militaires mises successivement en place par Alexandre Ier, Archélaos et enfin Philippe II s'intègrent toutes dans une logique strictement identique qui consiste à augmenter le nombre des soldats pour permettre une défense accrue du royaume. Toutes semblent s'imposer comme la conséquence d'une période troublée où l'armée macédonienne est apparue comme faible et incapable de s'opposer à un ennemi menaçant les frontières territoriales. Constatant les failles militaires du royaume, les trois souverains successifs se sont évertués à corriger ces principaux défauts. Ainsi, Alexandre Ier, dont le père n'avait pas pu s'opposer à la menace perse tandis que lui-même devait jouer un jeu double face à Xerxès et Athènes[60], a su profiter de la fin des guerres médiques et de la victoire grecque pour augmenter de manière considérable la superficie de ses possessions tout en s'assurant la loyauté des principales familles aristocratiques du royaume par le biais d'une formation militaire et en leur offrant la possibilité d'intervenir davantage sur des questions politiques. Par la suite, les menaces territoriales qui pesaient sur la Macédoine au cours du règne de Perdiccas II, notamment en 429, montrèrent à son fils Archélaos que la défense du royaume n'était pas assurée, et qu'il était nécessaire de créer davantage de points fortifiés, non seulement pour assurer la sécurité de la population, mais aussi afin de limiter les incursions étrangères. En cela, il lui fallait une fois encore augmenter le nombre des soldats au sein du territoire. Contrairement à Alexandre Ier, dont le but était avant tout de s'assurer le soutien des riches propriétaires fonciers et de repousser ses frontières, Archélaos devait quant à lui pourvoir à la défense de la Macédoine et a donc pour cela mis en œuvre des réformes « sociales » permettant à un plus grand nombre d'accéder aux charges militaires: les ambitions territoriales apparaissent ainsi comme secondaires chez ce grand roi réformateur. Philippe II, arrivé lui aussi au pouvoir dans des conditions difficiles, s'est rapidement rendu compte que le salut du royaume ne pouvait venir que d'une grande force militaire. Il devait ainsi comme ses ancêtres permettre l'augmentation du nombre des soldats afin de mener à bien ses opérations de conquête dans les régions voisines, et ainsi augmenter encore davantage la population de son royaume afin que celle-ci puisse à son tour venir grossir les rangs de l'armée. L'objectif était certes avant tout militaire, mais devait également permettre d'assurer la sécurité tant aux frontières du royaume qu'à l'intérieur en associant au pouvoir royal des classes sociales diverses, permettant de

[58] G. T. Griffith, *op. cit.*, p. 403.
[59] J. R. Ellis, « L'unification de la Macédoine », *op. cit.*, p. 45.
[60] Sur cette question, se reporter au chapitre suivant, relatif aux rapports entre la Macédoine et les États voisins, où le cas d'Alexandre Ier est abordé.

faire participer le plus grand nombre aux intérêts politico-militaires de la Macédoine. En cela, l'armée macédonienne se présentait déjà dans son organisation propre comme un outil essentiel à l'unification et au contrôle territorial.

2. L'infanterie macédonienne

Dans le paragraphe précédent, il a été démontré que l'armée macédonienne est avant tout le résultat d'une évolution liée à trois grandes réformes militaires dont la plus ancienne remonte certainement au règne d'Alexandre Ier Philhellène. Aussi, en arrivant au pouvoir en 359, Philippe II dispose sans le moindre doute d'une force militaire importante mais cependant totalement désorganisée et abattue par la sévère défaite qu'elle vient de subir face aux Illyriens. Diodore en donne d'ailleurs le détail, insistant bien sur la crainte inspirée par la puissance de l'armée victorieuse et sur le refus des Macédoniens à reprendre le combat, tandis que les Péoniens ravagent à leur tour le territoire[61]. Pourtant, face à ces dangers, Philippe se comporte en véritable meneur d'hommes : parfaitement calme, il rassure les troupes et mène ses premières opérations de réforme, notamment par la création de la phalange macédonienne[62]. Dans le chapitre consacré à la royauté macédonienne, il a été vu que le roi devait gagner la confiance de ses hommes en se mêlant à eux lors des expéditions militaires et sur le champ de bataille[63]. En de pareilles circonstances, c'est grâce à ce type de discours qu'il a pu obtenir l'adhésion de l'armée macédonienne[64]. Cette capacité, il l'a sans doute acquise à Thèbes où il avait reçu une éducation militaire sous la tutelle d'Épaminondas et de Pélopidas[65]. Étant parvenu à ses

[61] Diodore XVI, 2, 5-6 : « ἀνῄρηντο μὲν γὰρ ἐν τῇ παρατάξει Μακεδόνων πλείους τῶν τετρακισχιλίων, οἱ δὲ λοιποὶ καταπεπληγμένοι τὰς τῶν Ἰλλυριῶν δυνάμεις περίφοβοι καθειστήκεισαν καὶ πρὸς τὸ διαπολεμεῖν ἀθύμως εἶχον. ὑπὸ δὲ τὸν αὐτὸν καιρὸν Παίονες μὲν πλησίον τῆς Μακεδονίας οἰκοῦντες ἐπόρθουν τὴν χώραν καταφρονοῦντες τῶν Μακεδόνων ».

[62] Diodore XVI, 3, 1-2 : « οἱ δὲ Μακεδόνες διά τε τὴν ἐν τῇ μάχῃ συμφορὰν καὶ διὰ τὸ μέγεθος τῶν ἐπιφερομένων κινδύνων ἐν ἀπορίᾳ τῇ μεγίστῃ καθειστήκεισαν. ἀλλ' ὅμως τηλικούτων φόβων καὶ κινδύνων ἐφεστώτων ὁ Φίλιππος οὐ κατεπλάγη τὸ μέγεθος τῶν προσδοκωμένων δεινῶν, ἀλλὰ τοὺς Μακεδόνας ἐν συνεχέσιν ἐκκλησίαις συνέχων καὶ τῇ τοῦ λόγου δεινότητι προτρεπόμενος ἐπὶ τὴν ἀνδρείαν εὐθαρσεῖς ἐποίησε, τὰς δὲ στρατιωτικὰς τάξεις ἐπὶ τὸ κρεῖττον διορθωσάμενος καὶ τοὺς ἄνδρας τοῖς πολεμικοῖς ὅπλοις δεόντως κοσμήσας, συνεχεῖς ἐξοπλασίας καὶ γυμνασίας ἐναγωνίους ἐποιεῖτο. ἐπενόησε δὲ καὶ τὴν τῆς φάλαγγος πυκνότητα καὶ κατασκευήν, μιμησάμενος τὸν ἐν Τροίᾳ τῶν ἡρώων συνασπισμόν, καὶ πρῶτος συνεστήσατο τὴν Μακεδονικὴν φάλαγγα ».

[63] Voir le chapitre « La royauté macédonienne », notamment p. 121-128.

[64] Diodore XVI, 95. On retrouve un écho de ce passage chez Polyen IV, 2, 9, qui indique que Philippe réussit beaucoup par la négociation et les discours, davantage que par les armes. Une certaine forme de fierté ressort de ce texte, qui précise encore que Philippe préférait sans doute user de discours car le mérite lui en revenait seul, alors les réussites militaires dépendaient en grande partie de son armée. Voir également T. T. B. Ryder, « The Diplomatic Skills of Philip II », dans I. Worthington (éd.), *Ventures into Greek History : Essays in Honor of N. G. L. Hammond*, Oxford, 1994, p. 229.

[65] Diodore XVI, 2, 2-3 : « οἱ μὲν Ἰλλυριοὶ λαβόντες εἰς ὁμηρείαν Φίλιππον τὸν νεώτατον τῶν υἱῶν παρέθεντο τοῖς Θηβαίοις. οὗτοι δὲ τῷ Ἐπαμεινώνδου πατρὶ παρέθεντο τὸν νεανίσκον καὶ προσέταξαν ἅμα τηρεῖν ἐπιμελῶς τὴν παρακαταθήκην καὶ προστατεῖν τῆς ἀγωγῆς καὶ παιδείας. τοῦ δ' Ἐπαμεινώνδου Πυθαγόριον ἔχοντος φιλόσοφον ἐπιστάτην συντρεφόμενος ὁ Φίλιππος μετέσχεν ἐπὶ πλεῖον τῶν Πυθαγορίων λόγων ». Justin VI, 9, 7 : « *Philippus obses triennio Thebis habitus, Epaminondae et Pelopidae uirtutibus eruditus, regnum Macedoniae Graeciae et Asiae ceruicibus ueluti iugum seruitutis inponeret » et VII, 5, 2-3 : « Quae res Philippo maxima incrementa egregiae indolis dedit, siquidem Thebis triennio obses habitus prima pueritiae rudimenta in urbe seueritatis antiquae et in domo Epaminondae summi et philosophi et imperatoris, deposuit* ».

fins, le jeune roi peut désormais renforcer la puissance militaire macédonienne. Son expérience en qualité d'otage à Thèbes, l'une de plus grande force militaire de l'époque, combinée à l'entraînement martial qu'il a dû recevoir dès son plus jeune âge en tant que Macédonien issu de la famille royale lui ont sans aucun doute été d'une aide précieuse[66].

On l'a vu, Diodore attribue à Philippe la création de la phalange macédonienne[67]. Le texte de l'historien antique laisse supposer une réorganisation militaire rapide dès son arrivée au pouvoir, probablement au cours de la première année de règne. Un examen plus attentif de ce passage montre cependant qu'il s'agit avant tout d'un condensé des différentes mesures prises par Philippe durant son règne. Or on l'a vu précédemment, des réformes militaires devaient nécessairement prendre du temps. Compte-tenu de l'ampleur de la réforme engagée par Philippe II, celle-ci a dû lui prendre plusieurs années avant d'être effective. On pourra avancer la date approximative de 353-352, au moment où Philippe mène ses premières expéditions en dehors du royaume, notamment en Thessalie et en Thrace. En effet, pour diriger des expéditions d'une telle ampleur, il est hors de doute que Philippe devait disposer d'une armée fiable et bien entraînée, suffisamment nombreuse pour être scindée en deux groupes, l'un dédié à la campagne à proprement parler, l'autre chargée d'assurer la défense du territoire en l'absence du roi. Il est cependant évident qu'au cours des premières années de son règne, Philippe n'a pas pu bénéficier des effets d'une réforme d'aussi grande ampleur, quand bien même elle aurait été initiée dès son accession au trône en 359. Son besoin rapide et à moindre frais de troupes capables de lutter efficacement contre les nombreuses menaces qui pesaient sur les frontières du royaume le conduit à concevoir cette nouvelle formation qui peut être armée simplement et rapidement et qui est capable de contenir les charges ennemies pendant que la cavalerie macédonienne, formée aux manœuvres depuis le règne d'Alexandre Ier, pouvait quant à elle faucher les rangs adverses. Selon N. G. L. Hammond, Philippe aurait ainsi révolutionné l'art de la guerre par l'adoption de boucliers plus petits, attachés à l'épaule des soldats, et par l'introduction de la sarisse[68]. Il faut également noter que les ressources naturelles du royaume issues de l'exploitation minière et de celle des forêts devaient permettre au roi d'équiper à ses frais les soldats du royaume. Je ne m'attarderai pas davantage sur l'introduction de la sarisse, mais il est certain qu'elle a rapidement constitué à la fois un avantage

[66] G. T. Griffith indique que Philippe avait sans doute également été placé en service de garnison à la frontière macédonienne, notamment en Pélagonie avec une petite troupe, vraisemblablement afin de l'éloigner du trône : *Macedonia* II, p. 206-208.
[67] Diodore XVI, 3, 2.
[68] N. G. L. Hammond, *The Macedonian State*, p. 100-102. G. T. Griffith indique à ce titre que l'équipement des phalangites macédoniens était identique à celui des peltastes thraces (*Macedonia* II, p. 424). Voir également R. A. Gabriel, *Philip II of Macedonia : Greater than Alexander*, Washington, 2010, p. 64-65, qui rappelle que l'armure du phalangite macédonien était initialement faite de cuir dans son intégralité, la rendant ainsi bien plus légère, sans doute plus rapide à produire et même moins onéreuse. Sur la question de la sarisse, R. A. Gabriel y voit une origine homérique. Selon lui, une fresque d'Akrotiri de 1450 avant notre ère illustre des guerriers mycéniens utilisant des lances dont la longueur correspondrait à celle de la sarisse au cours d'une bataille. On y trouve un écho à un texte de Diodore XVI, 3, 2, qui indique que l'organisation militaire de la phalange ressemble à celle des héros de la guerre de Troie. Voir également M. M. Markle, « The Macedonian Sarissa, Spear, and Related Armor », *AJA* 81 (1977), p. 323-329.

stratégique indéniable – Plutarque décrit les porteurs de sarisse lors de la bataille de Pydna en 168, montrant un Paul-Émile extrêmement impressionné par les capacités militaires macédoniennes, notamment en ce qui concerne les manœuvres, aisément réalisées sur un simple signal[69] - mais aussi économique et social puisque son faible coût permettait l'armement d'un plus grand nombre d'hommes et par conséquent une participation accrue tant au niveau militaire qu'à celui de la vie politique du royaume[70].

Toute impressionnante qu'elle soit, la phalange macédonienne n'est que l'une des composantes de l'armée royale. On sait que l'armée d'Alexandre disposait d'au moins douze *taxeis* de 1 500 hommes chacune, soit 18 000 phalangistes[71] auxquels il faut ajouter six chiliarchies d'hypaspistes, soit 6 000 hommes, pour un total de 24 000 soldats. Ce corps, vraisemblablement composé de l'élite des forces macédoniennes, devait initialement correspondre au groupe de pézétaires avant que ce nom ne finisse par désigner la totalité des forces militaires à pied[72]. W. W. Tarn avait en effet désigné les hypaspistes comme les successeurs des gardiens de la personne royale[73]. Pour E. M. Anson également, il s'agit d'un terme faisant référence à l'ancien corps des pézétaires, dont le lien avec le roi était particulièrement marqué[74]. Cet historien ajoute également que le terme de pézétaire a été étendu à l'ensemble de l'infanterie, et le nom d'hypaspistes s'est finalement imposé pour désigner la garde rapprochée du roi, hypothèse également acceptée par M. B. Hatzopoulos[75]. L'historien grec ajoute d'ailleurs à cela, grâce à la publication d'inscriptions, notamment le règlement militaire de Cassandréia et Drama, que « les hypaspistes de la période antigonide apparaissent ainsi comme l'élite du point de vue à la fois physique et social du peuple macédonien »[76]. En effet, le règlement dont il vient d'être question affirme que « Seront choisis pour servir comme hypaspistes, qui formeront les gardes du corps du roi, ceux qu'ils jugeront être aptes en prenant comme critère la fortune immobilière et mobilière »[77]. Ils apparaissent en outre chez Polybe comme gardes du corps[78], chez Diodore comme

---

[69] Plutarque, « Paul-Emile » 19 : « Γιγνομένης δὲ τῆς ἐφόδου, παρῆν ὁ Αἰμίλιος καὶ κατελάμβανεν ἤδη τοὺς ἐν τοῖς ἀγήμασι Μακεδόνας ἄκρας τὰς σαρίσας προσερηρεικότας τοῖς θυρεοῖς τῶν Ῥωμαίων καὶ μὴ προσιεμένους εἰς ἐφικτὸν αὐτῶν τὰς μαχαίρας. ἐπεὶ δὲ καὶ τῶν ἄλλων Μακεδόνων τάς τε πέλτας ἐξ ὤμου περισπασάντων καὶ ταῖς σαρίσαις ἀφ΄ ἑνὸς συνθήματος κλιθείσαις ὑποστάντων τοὺς θυρεοφόρους εἶδε τήν τε ῥώμην τοῦ συνασπισμοῦ καὶ τὴν τραχύτητα τῆς προβολῆς, ἔκπληξις αὐτὸν ἔσχε καὶ δέος, ὡς οὐδὲν ἰδόντα πώποτε θέαμα φοβερώτερον, καὶ πολλάκις ὕστερον ἐμέμνητο τοῦ πάθους ἐκείνου καὶ τῆς ὄψεως ».

[70] G. T. Griffith, *Macedonia* II, p. 420-426.

[71] Diodore XVII, 17, 3-6 et 57, 2-3. Voir également M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 247-248, note 8. Ils sont 10 000 en 222 (Polybe II, 65, 2). Pour la bataille de Cynoscéphales, on en dénombre 16 000 (Tite-Live XXXIII, 4, 3-4), et 20 000 pour la bataille de Pydna (Tite-Live XLII, 51, 3).

[72] G. T. Griffith dans N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 705-713.

[73] W. W. Tarn, *Alexander the Great*, Cambridge, 1948, II, p. 148 : « a standing footguard, probably small, whose duty was to guard his person, not only in battle but at all times ».

[74] E. M. Anson, « Alexander's Hypaspists and the Argyraspids », *Historia* 30 (1981), p. 247.

[75] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 55.

[76] *Idem*, p. 58. Voir également Polybe V, 27, 3 et XVIII, 33, 2, ainsi que Diodore XXX, 11, 1, chez qui le terme de somatophylax désigne indistinctement l'hypaspiste.

[77] *Idem*, appendice épigraphique, n°2 I B, l. 5-8 et 2 II, l. 18-19. Voir également M. B. Hatzopoulos, *Cultes et rites de passage en Macédoine*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 19, Athènes, 2004, p. 100-101 : « Ces βασιλικοὶ ou περὶ τὴν αὐλὴν νεανίσκοι apparaissent dans nos sources sous plusieurs vocables, dont les plus fréquents sont σωματοφύλακες et ὑπασπισταί. Il s'agit de ceux que Berve appelle 'die Hypaspistenleibwache', et qu'il

somatophylakes[79] ou encore *custodes corporis* chez Tite-Live[80]. Leur nom désigne donc deux corps bien distincts : d'une part les gardes du corps royaux, d'autre part l'infanterie de ligne[81]. Si S. le Bohec ne s'intéresse qu'à ce second groupe[82], il me semble pourtant que les deux soient étroitement liés. Je rejoindrai ainsi sur cette question M. B. Hatzopoulos qui suggère que les hypaspistes chargés de la garde rapprochée sont choisis parmi le corps des hypaspistes de ligne[83], bien que le règlement de Drama n'en fasse pas état. On ne sait donc pas à combien s'élève le nombre d'hypaspistes choisis pour faire partie de la garde rapprochée.

Les peltastes constituent un troisième groupe d'infanterie de haut rang si on en croit Polybe[84], mais pour lesquels les informations sont indigentes. Ils agissent ainsi conjointement avec l'infanterie légère[85] ou, selon le cas, avec la cavalerie ou la phalange[86]. Au sein de ce groupe de peltastes, Tite-Live indique que l'on retrouve l'agéma, corps d'élite dont les membres sont choisis parmi les peltastes les plus forts et les plus vigoureux[87]. Le mode de sélection des peltastes ressemble particulièrement à celui des hypaspistes et pour cause. Les historiens contemporains s'accordent à dire qu'il s'agit en réalité du même corps[88], dont le nom aurait une fois encore changé, passant de pézétaires sous Philippe II à hypaspistes sous Alexandre et dont le meilleur groupe devait alimenter l'agéma. En somme, « le nom d'hypaspistes fut (ou, peut-être resta) restreint à la garde rapprochée du roi et le corps de troupes d'élites reçut celui des peltastes »[89].

3. La cavalerie macédonienne

Depuis le règne d'Alexandre Ier, la cavalerie est une composante essentielle de l'armée lourde en Macédoine[90]. Progressivement améliorée au fil des siècles, elle regroupe avant tout les nobles propriétaires terriens du royaume, membres des familles aristocratiques les plus anciennes et donc, de fait, les proches du roi, connus sous le nom d'*hétairoi*[91]. Initialement composé d'environ 300 hommes

---

distingue soigneusement du corps de troupe homonyme. Ils étaient de jeunes nobles, âgés probablement entre 20 et 30 ans, chargés de la protection de la personne du roi et formaient une espèce de police militaire à qui on confiait des missions délicates ».

[78] Polybe XVIII, 33, 2.

[79] Diodore XXX, 11, 1.

[80] Tite-Live XL, 6, 3 et XLIII, 20, 3.

[81] H. Berve, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage*, I, Munich, 1926, p. 122-129.

[82] S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 294-295.

[83] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 59.

[84] Polybe V, 26, 8.

[85] Voir notamment F. W. Walbank, *Philip V of Macedon*, p. 291-293 et Polybe IV, 64, 6 ; 75, 4 ; 80, 8 ; V, 4, 9 ; 7, 11 ; 13, 5-6 ; 22, 9 ; 23, 3-8 ; 27, 8 ; VIII, 13, 5 – 14, 5 ; X, 42, 2 ; Tite-Live XXVIII, 5, 11 et XXXI, 36, 1.

[86] Polybe V, 23, 3-4 ; XVIII, 24, 8 ; Tite-Live XLIV, 41, 1-2 ; Plutarque, *Paul-Émile* 18, 7.

[87] Tite-Live XLII, 51, 5.

[88] F. W. Walbank, *Philip V*, 1940, p. 292 ; B. Bar-Kochva, *The Seleucid Army*, Cambridge, 1976, p. 58 ; R. D. Milns, « The Hypaspists of Alexander III – Some Problems », *Historia* 20 (1971), p. 187-188 ; M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 72-73.

[89] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 73.

[90] Thucydide II, 100, 5.

[91] G. T. Griffith dans N. G. L. Hammond, *Macedonia II*, p. 408-409.

au début du règne de Philippe II, ce groupe d'élite augmente de façon impressionnante pour atteindre, à la fin de son règne, près de 800 hommes qui, intégrés à la cavalerie dans son sens le plus large, constituent près du tiers de l'effectif total qui compte près de 3 000 cavaliers recrutés territorialement[92]. Dans la mesure où le critère de sélection principal était la richesse foncière, Philippe n'a eu aucun mal à augmenter le nombre de cavaliers macédoniens : les terres conquises au cours de son règne, qu'il pouvait aisément céder, lui permettaient de renforcer assez facilement son patronage et ainsi la fidélité de ses Compagnons[93] mais aussi d'autres peuples conquis qui se trouvaient désormais dans l'entourage direct du roi.

Malgré des effectifs sans cesse croissants, il n'en demeure pas moins que le nombre de cavaliers levés pour les campagnes militaires variait fortement : les 600 cavaliers levés en 359 contre Bardylis passent à 3 000 contre les Thessaliens en 352[94] et ne sont plus que 2 000 à Chéronée en 338[95]. En 222, Antigone Dôsôn dispose de 300 cavaliers pris sur un total de 1 200 cavaliers[96], tandis que Philippe V en a quant à lui 800 en 219 lors de son expédition dans le Péloponnèse[97] et 2 000 lors de la bataille de Cynocéphales[98], tandis que Persée bénéficiait de 3 000 cavaliers à Pydna[99]. Il faut bien entendu voir dans ces oscillations une preuve supplémentaire pour la thèse de M. B. Hatzopoulos, à savoir que la totalité de l'armée – et cela vaut donc également pour la cavalerie – n'était jamais mobilisée, à l'exception des campagnes les plus importantes, et que le recrutement reposait sur une alternance des régions mobilisables. Il faut également et simplement y voir des considérations purement stratégiques. Que Philippe n'entraîne avec lui en Illyrie que 600 cavaliers est imputable à deux raisons majeures : la première est évidemment liée au fait qu'il ne pouvait pas disposer d'un nombre supérieur, et la seconde est que, même s'il avait disposé d'un nombre plus grand de cavaliers, rien ne prouve qu'il les aurait utilisés, le relief n'étant en aucun cas favorable aux manœuvres de cavalerie. La même stratégie est appliquée par Philippe V lors de ses deux expéditions successives dans le Péloponnèse, où l'emploi de la cavalerie se serait révélé inefficace. À l'inverse, il n'y avait aucun problème de cet ordre pour la

---

[92] G. T. Griffith dans N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 411-412 et M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 247. On sait d'après Diodore qu'en 359, Philippe II avait levé 600 cavaliers pour faire face à Bardylis (Diodore XVI, 4, 3 : « εὐθὺς οὖν συναγαγὼν ἐκκλησίαν καὶ τοὺς στρατιώτας οἰκείοις λόγοις προτρεψάμενος εἰς τὸν πόλεμον ἐστράτευσεν εἰς τὴν τῶν Ἰλλυριῶν χώραν, πεζοὺς μὲν ἔχων οὐκ ἐλάττους μυρίων, ἱππεῖς δὲ ἑξακοσίους »), ce qui laisse entendre que la cavalerie était composée à part égale d'*hetairoi* issus de la haute aristocratie macédonienne et de cavaliers légers, issus de catégories sociales plus basses. Sans doute ce chiffre était-il plus élevé, mais la défaite de Perdiccas III, accompagnée de la mort de 4 000 soldats parmi lesquels devaient également se trouver des cavaliers, a certainement changé la donne.

[93] J. R. Ellis, « The Unification of Macedonia », dans *Philippe de Macédoine*, M. B. Hatzopoulos et L. D. Loukopoulou (éds.), Athènes, 2006, p. 40.

[94] Diodore XVI, 35, 4 : « Φίλιππος πείσας τοὺς Θετταλοὺς κοινῇ τὸν πόλεμον ἄρασθαι συνήγαγε τοὺς πάντας πεζοὺς μὲν ὑπὲρ τοὺς δισμυρίους, ἱππεῖς δὲ τρισχιλίους ».

[95] Diodore XVI, 85, 5 : « Φίλιππος ἀποτυχὼν τῆς τῶν Βοιωτῶν συμμαχίας οὐδὲν ἧττον ἔκρινε πρὸς ἀμφοτέρους διαγωνίσασθαι : διὸ καὶ προσαναμείνας τοὺς ἀφυστεροῦντας τῶν συμμάχων ἧκεν εἰς τὴν Βοιωτίαν, ἔχων πεζοὺς μὲν πλείους τῶν τρισμυρίων, ἱππεῖς δὲ οὐκ ἔλαττον τῶν δισχιλίων ».

[96] Polybe II, 65, 2-5.

[97] Polybe IV, 37, 7. Et seulement 400 pour sa campagne d'hiver (Polybe IV, 67, 5).

[98] Tite-Live XXXIII, 4, 4-5.

[99] Plutarque, *Paul-Émile* 13, 4. Nombre identique pour la revue générale de Kyrrhos en 171 (Tite-Live XLII, 51, 9).

région thessalienne composée de larges plaines. On retrouve également ce même principe pour l'expédition d'Alexandre à travers les plaines asiatiques où le Conquérant s'était rendu avec 4 500 cavaliers[100].

Bien évidemment, ces effectifs ne tiennent pas seulement compte du nombre d'*hétairoi*. La cavalerie macédonienne est également composée d'autres groupes. Ainsi, on retrouve une cavalerie légère composée de *prodromoi* ou de *sarissophoroi* dont le rôle était avant tout lié aux missions de reconnaissance ainsi qu'à la poursuite des ennemis en fuite[101]. Si on ne connaît par les effectifs exacts de ce groupe de cavalerie légère[102], on peut néanmoins supposer qu'ils étaient assez nombreux et devaient être répartis, en temps de paix, à travers le territoire macédonien afin d'en assurer la sécurité. M. B. Hatzopoulos suppose en effet qu'on trouve dans le règlement de Cassandréia un passage relatif au recrutement de cavaliers légers, en l'occurrence des *prodromoi*[103]. Il s'agirait de *paides* ou d'éphèbes servant dans ce groupe avant d'intégrer la cavalerie lourde des *hétairoi*. Cette hypothèse propose en outre l'avantage de répondre à la question de l'origine du groupe des *prodromoi*, qui semblent être de toute évidence de jeunes Macédoniens d'extraction nobiliaire ou tout du moins issus de familles de propriétaires terriens. Elle fournit également un élément intéressant pour la compréhension de l'organisation de la défense du territoire macédonien, qui devait effectivement faire l'objet d'une surveillance accrue. L'utilisation de cavaliers légers et d'éclaireurs ayant atteint l'âge de l'éphébie correspond à ce que l'on retrouve un peu partout à travers le monde grec, où les futurs soldats font leurs armes sur le terrain. Au sein des réseaux de fortifications, dont on parlera dans le détail dans la dernière partie de ce travail, l'information devait circuler rapidement, et il me semble évident que les éclaireurs appartenant au groupe des *prodromoi* devaient être un maillon essentiel de cette organisation défensive.

Aux côtés de ces groupes de cavalerie composés pour l'essentiel d'éléments macédoniens, on retrouve également des peuples alliés qui fournissent un contingent militaire. Qu'il s'agisse de Thraces ou de Péoniens, tous ont été soumis par Philippe II. Dans le cas de la cavalerie péonienne, on en a vu une mention dans le passage de Diodore relatif aux escadrons de *prodromoi*, avec lesquels ils semblent combattre. Dans cet extrait, ils sont en effet placés tout comme les Thraces et les *prodromoi* sous le

[100] Diodore XVII, 17, 3-4 et Arrien, *Anabase* I, 11, 13.
[101] Arrien, *Anabase* I, 13, 1 ; 14, 1 et 14, 6 ; II, 9, 2 ; III, 8, 1 ; 12, 3 ; 18, 2 ; 20, 1 ; 21, 2 et IV, 4, 6. Voir également Quinte-Curce IV, 15, 3. Voir *infra* dans le paragraphe consacré au contrôle du territoire, et plus particulièrement aux patrouilles menées au sein du royaume.
[102] Le texte de Diodore pose en effet quelques interrogations à ce sujet (XVII, 17, 4 : « Θρᾷκες δὲ πρόδρομοι καὶ Παίονες ἐννεακόσιοι »). S'agit-il de *prodromoi* thraces et de cavaliers péoniens ou bien, comme le pense R. D. Milns (« Alexander's Macedonian Cavalry », *JHS* 86 (1966), p. 167-168, de Thraces, de *prodromoi* et de Péoniens ? Arrien, *Anabase* I, 12, 7, indique qu'Alexandre envoie quatre escadrons de *prodromoi* mais dispose d'autres escadrons qu'il utilise ailleurs. Selon N. G. L. Hammond (« Cavalry », p. 409), il y aurait donc au total six escadrons, dont l'effectif total représente bien les 900 cavaliers de Diodore, répartis en six groupes de 150 dont les Péoniens ne font pas partie.
[103] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 35-36 et 117.

commandement unique de Cassandre[104]. Dans un autre extrait cependant, ils sont placés sous les ordres d'un chef qui cette fois ne semble avoir à s'occuper que de cette seule unité[105]. La cavalerie thrace est organisée selon le même principe, et a les mêmes compétences que les *prodromoi* et les cavaliers péoniens. En revanche, tandis que ces derniers occupent en formation l'aile droite, les Thraces sont quant à eux assignés à l'aile gauche[106]. Mais c'est surtout la mainmise sur la Thessalie qui constitue le principal apport de cavaliers en Macédoine. Si le rôle des 2 000 cavaliers thessaliens a été essentiel dans l'expédition d'Alexandre en Asie, il avait déjà été déterminant au moment de la bataille des Crocus[107]. Enfin, on notera que Philippe a rapidement eu recours à quelques escadrons d'infanterie légère, parmi lesquels se trouvent des frondeurs et des archers montés, indispensables pour protéger les flancs de la phalange macédonienne[108].

De ce point de vue, il faut constater que dès avant le règne de Philippe II, l'armée macédonienne était composée tant dans son infanterie que dans sa cavalerie de groupes totalement hétérogènes, que ce soit en termes de revenus ou en termes d'origine ethnique. Dès 429, Perdiccas II fait effectivement appel aux « alliés de l'intérieur »[109] qui lui fournissent un certain nombre de cavaliers. Parmi ces alliés doivent se trouver des hommes issus de Haute-Macédoine, dont les rois sont « sujets et alliés »[110] des rois de Macédoine. Sous le règne de Philippe II, ces régions faisaient partie intégrante du royaume et devaient, à ce titre, fournir un contingent militaire à l'armée macédonienne[111].

4. Améliorations logistiques

Avec l'acquisition de nouvelles terres incluant la Haute-Macédoine, la Macédoine orientale et la Chalcidique, le royaume dispose d'une population avoisinant les 600 ou 700 000 habitants[112], auxquels il faut également ajouter la population thessalienne qui intervient largement au sein de l'armée macédonienne. Ces gains territoriaux donnent ainsi au roi l'opportunité, impossible à réaliser pour la plupart des cités-États grecques à cette époque, de lever un certain pourcentage d'hommes pour les campagnes – environ 1/3 de la population masculine mobilisable[113] – et d'en laisser un nombre

---

[104] Diodore XVII, 17, 4.
[105] Quinte-Curce IV, 9, 24-25 et Plutarque, *Alexandre* 39 « *Aristo dux Paeonum* ». Voir également J. R. Ashley, *The Macedonian Empire: The Era of Warfare Under Philip II and Alexander the Great, 359-323 B.C.*, 2004, p. 34.
[106] J. R. Ashley, *op. cit.*, p. 34.
[107] Diodore XVI, 35, 5 : « γενομένης δὲ παρατάξεως ἰσχυρᾶς καὶ τῶν Θετταλῶν ἱππέων τῷ πλήθει καὶ ταῖς ἀρεταῖς διαφερόντων ἐνίκησεν ὁ Φίλιππος ».
[108] N. G. L. Hammond, *Macedonian State*, p. 106. Voir également R. A. Gabriel, *Philip II of Macedonia : Greater than Alexander*, p. 70, qui décrit ces auxiliaires et leur rôle sur le champ de bataille.
[109] Thucydide II, 100.
[110] Thucydide II, 99.
[111] Sous le règne d'Alexandre le Grand, certains apparaissent dans la liste des triérarques du roi macédonien. Voir le chapitre précédent, p. 178.
[112] *Cf.* le chapitre « Chapitre II Répartition de la population macédonienne », p. 45.
[113] Les *diagrammata* de Drama/Amphipolis et de Cassandréia préconisent effectivement la levée systématique d'un homme par foyer à compter du moment où la famille se compose d'au moins un père et de son fils. Dans le cas de familles plus nombreuses, la règle demeure inchangée, et un seul homme est mobilisé tandis que les autres

substantiel dans les foyers, afin de faire fonctionner les fermes et de pourvoir à la sécurité des frontières et des régions internes du royaume[114] – environ les 2/3 de la population masculine mobilisable –, offrant ainsi à l'économie macédonienne une meilleure productivité[115]. Cela devait également permettre aux artisans métallurgistes de d'assurer une production constante d'armes et d'équipements défensifs. Au fil du temps, un tel mode de fonctionnement dans la levée des troupes conduit à la création d'une armée permanente, parfaitement entraînée et rémunérée, la première d'Europe[116].

La construction de l'État macédonien, notamment à partir du règne de Philippe II, s'est également appuyée sur bon nombre d'innovations logistiques, visant avant tout à améliorer l'efficacité de l'armée macédonienne, qu'il s'agisse des campagnes ou du contrôle et de la défense du royaume. En effet, sous le règne de ce roi, les opérations militaires sont de plus en plus éloignées du cœur du royaume : les terres de Haute-Macédoine, mais aussi celle de Péonie et de Thrace, particulièrement escarpées, demandent une organisation différente et plus complexe que celle utilisée dans les plaines de Basse-Macédoine. À mesure que les campagnes militaires s'éloignent du centre du royaume, les difficultés inhérentes aux longues distances apparaissent, les troupes devant faire face aux problèmes liés aux questions d'intendance, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en eau et en vivres. Cela soulève également le problème des communications du roi avec ses subordonnés, où qu'il se trouve.

a. Déplacements de troupes

Afin de conjuguer l'augmentation des effectifs et les objectifs ambitieux de conquête qu'il projette de réaliser, Philippe II édicte des règles et des procédures qui augmentent la capacité de son armée à se déplacer rapidement et sur de longues distances.

Si on en croit Polyen, Philippe II imposait à ses troupes des marches forcées de 300 stades – près de 60 km – avec l'équipement complet[117], et limitait l'usage d'un esclave par cavalier et d'un seul porteur pour dix hommes[118]. S'il s'agit là de simples manœuvres d'entraînement, elles révèlent néanmoins la volonté de Philippe d'avoir sous ses ordres des hommes parfaitement entraînés et capables de se

---

sont versés dans le corps des réservistes. *Cf. infra*.

[114] *Cf. infra*, « Rôle de l'armée dans le contrôle et la défense du territoire », p. 222.

[115] On trouve une preuve archéologique de cette situation dans le cas de la forteresse de Vrasna, à l'intérieur de laquelle on a retrouvé un atelier de production d'huile d'olive, montrant bien le rôle des réservistes en période de paix, ceux-ci pouvant vaquer à leurs occupations et poursuivre leurs activités agricoles, bénéficiant au besoin des infrastructures défensives de la forteresse. Voir *BCH* 118 (1994), p. 764 ; P. Adam-Véléni, *Mélanges N. G. L. Hammond*, p. 1-16 et « Présentation des recherches topographiques en Mygdonie orientale et des fouilles menées en 1992-1993 dans la forteresse classique de *Trypiméni Pétra* », *BCH* 119 (1995), p. 960. Voir également le catalogue des sites fortifiés, « Vrasna », p. 368.

[116] E. M. Anson, « The Hypaspists: Macedonia's Professional Citizen-Soldiers », *Historia* 34, no. 2 (1985), p. 246-248. Philippe gardait ainsi des soldats en service permanent, tandis que les autres n'étaient probablement que des mercenaires rémunérés selon les besoins.

[117] Polyen, IV, 2, 10.

[118] Frontin, IV, 1, 16.

déplacer rapidement sur de grandes distances. Le résultat est stupéfiant : en 335, Alexandre alors en campagne chez les Illyriens apprend la nouvelle de la révolte de Thèbes. Il décide donc d'entamer une marche forcée en direction de la cité qu'il atteindra en quatorze jours à peine : « Marchant le long de l'Éordée, de l'Élimiotide et des hauteurs de Stymphalia et de Paravée, il arriva le septième jour à Pélinna de Thessalie. Parti de cette ville, il entra en Béotie au bout de cinq jours »[119]. Rien n'indique de façon précise où se trouvait Alexandre au moment où il apprit la défection thébaine. Pourtant, l'exploit est remarquable : si on considère qu'il se trouvait dans la région des lacs de Haute-Macédoine, frontière reconnue entre la Macédoine et l'Illyrie, l'itinéraire tel qu'il est présenté par Arrien représente plus de 550 km, soit une moyenne de 40 km par jour[120]. Dans un ouvrage rédigé en 1658 par Perrot d'Ablancourt, *Commentaires de la guerre des Gaules*, l'auteur fournit en préambule quelques informations sur les unités de mesure utilisées dans les textes anciens, et leurs équivalences. Ainsi, l'auteur précise que « la lieue des anciens gaulois est de mille cinq cent pas géométriques » et que « le pas géométrique est le double du pas commun »[121]. Le pas commun étant estimé à 0,741 mètre, le pas géométrique correspond donc à 1,482 mètre et la lieue à 2 223 mètres. Perrot d'Ablancourt précise également « la journée d'un homme de pied se doit estimer à 10 lieues communes de France, ou 25 000 pas géométriques pour l'hiver, et à 12 lieues et demi communes, ou 10 lieues d'une heure chacune, ou 30 000 pas géométriques pour l'été » tandis que « la journée d'un homme à cheval sera de 12 lieues et demi communes en hiver, et de 15 en été, afin que les quatre journées de cheval fassent les cinq du piéton ». Ces chiffres, valables pour le XVIIe siècle, devaient certainement l'être pour l'Antiquité grecque et romaine. On arrive ainsi aux chiffres de 22 km par jour pour un homme à pied en période hivernale et un peu plus de 26 km par jour en période estivale. Un cavalier quant à lui pourra parcourir entre 26 et 33 km par jour selon la saison. Ce préambule faisant état de déplacements militaires, il est probable que le « cavalier » mentionné, tout comme « l'homme de pied » soient des militaires portant la totalité de leur équipement. Dès lors, il est possible de supposer qu'un cavalier léger, tel que pourrait l'être un éclaireur, devrait pouvoir parcourir une distance de 20 lieues par jour, soit un peu plus de 40 km. En 335, l'armée d'Alexandre a ainsi su réaliser un véritable exploit en tenant une allure généralement prévue pour des cavaliers seuls et légèrement armés, donc plus rapides. À titre de comparaison, un passage du second livre de la *Guerre des Gaules* rapporte que César « menait ses quartiers d'hiver dans la Gaule citérieure, lorsqu'il fut averti par les bruits publics et aussi par les lettres de Labienus que les Belges, qui occupaient un tiers de la Gaule, se liguaient contre le peuple romain. Il lève son camp et arrive en quinze jours sur la frontière des Belges. On ne s'attendait point à une marche aussi rapide ». Perrot d'Ablancourt considère, sans doute à raison, qu'une armée ne saurait guère parcourir plus de dix lieues par jour, soit

[119] Arrien, *Anabase* I, 7, 5.
[120] Ce chiffre est comparable au déplacement du 5e régiment de hussards en 1806, où les hussards de brigade Lasalle (la « Brigade infernale) couvrent 1 160 km en 25 jours, soit 46 km quotidiens en moyenne (J. –F. Brun, « Le cheval dans la Grande Armée », *Revue historique des armées*, 249 (2007), p. 38-74).
[121] N. Perrot d'Ablancourt, *Commentaires de la guerre des Gaules*, 1658, p. 21.

un peu plus de 18 km. En effet, la vitesse de déplacement d'une armée dépend de son membre le plus lent ainsi que du nombre de soldats qui la composent. Plus l'armée est grande, plus elle sera lente. Si ces chiffres sont corrects, César et son armée ont donc pu parcourir 270 km en deux semaines, soit quasiment la moitié de ce qu'a parcouru Alexandre en 335. Pourtant, il faut prendre en considération des différences notables entre les deux expéditions : contrairement à César qui traverse des territoires en conflit avec Rome, Alexandre n'emprunte que des chemins sûrs à travers les terres macédoniennes. Depuis la frontière illyrienne, il rejoint l'Éordée et l'Élimiotide avant d'entrer en Thessalie. Tout son itinéraire est jalonné de places fortes dans lesquelles il trouve certainement nourriture et chevaux ; il n'a donc pas à s'inquiéter de la logistique. Dans ces conditions, les quelques 550 km qui séparent son point de départ de Thèbes sont plus facilement franchissables que s'il avait été en terre inconnue et insoumise.

C'est précisément ce type d'entraînement qui, conjugué à d'autres améliorations logistiques liées au transport et au déplacement des troupes, permis à l'armée de Macédoine de prendre le dessus sur la plupart de ses adversaires. En effet, les armées grecques traditionnelles avaient pour habitude de parcourir des distances moyennes, limitées par la proximité relative entre les cités. L'utilisation de chariots de transport lourds et encombrants limitait également les vitesses de déplacement. Cela rendait impossible l'organisation des troupes pour des déplacements longue durée ou sur de grandes distances et par conséquent susceptibles de soutenir des objectifs militaires à long terme[122]. De son côté au contraire, Philippe II limite l'utilisation de ces chariots onéreux destinés au transport des armes de siège tout en interdisant aux soldats d'emmener avec eux leurs femmes. Il réduit également le nombre d'esclaves à un pour quatre cavaliers et un pour dix soldats d'infanterie et n'autorise que les chevaux et les mules au lieu des bœufs utilisés pour les attelages[123]. Cette réforme logistique devait ainsi permettre à l'armée de Philippe II de répondre aux impératifs liés aux campagnes lointaines en Thrace, en Illyrie et en Péonie, où le relief interdisait les déplacements rapides pour les chariots[124]. Enfin, en imposant à ses soldats de transporter leur propre matériel ainsi que les rations pour une quinzaine de jours – davantage que les armées grecques – il augmentait une fois encore l'efficacité de ses troupes en campagne[125]. Ces améliorations logistiques permettent une réduction notable des

[122] R. A. Gabriel, *Philip II*, p. 85, indique en effet que souvent les armées, après le combat, rentraient dans leurs cités respectives où les troupes étaient disloquées jusqu'à la prochaine bataille.
[123] Frontin IV, 1, 6: « *Philippus, cum primum exercitum constitueret, vehiculorum usum omnibus interdixit, equitibus non amplius quam singulos calones habere permisit, peditibus autem denis singulos, qui molas et funes ferrent; in aestiva exeuntibus triginta dierum farinam collo portari imperavit* ». Voir également D. W. Engels, *Alexander the Great and the Logistics of the Macedonian Army*, 1978, p. 12-15 et p. 22-23.
[124] D. W. Engels, *op. cit.*, p. 23.
[125] Polyen, *loc. cit*. Voir également J. R. Ashley, *The Macedonian Empire: The Era of Warfare under Phillip II and Alexander the Great, 359-323 B.C.*, p. 81-82, où l'auteur indique que l'interdiction d'utiliser les chariots par les soldats permit leur réutilisation pour le transport du matériel de siège et des blessés, et que cette mesure avait également donné à Alexandre un avantage tactique sur ses ennemis lors de sa campagne asiatique. D. W. Engels, *op. cit*, p. 21-24, explique que les armées grecques utilisant des chariots ou des esclaves pour le transport des vivres ne pouvaient emmener avec elles que les rations pour quatre jours. Or, l'armée macédonienne, à partir du règne de Philippe II, montre une capacité à se déplacer plus loin tout en parvenant à se nourrir plus longtemps du

besoins en eau et en nourriture équivalant à près de la moitié des besoins précédents, et augmentent également la vitesse de déplacement des troupes qui peuvent désormais parcourir plus d'une vingtaine de kilomètres par jour[126] – soit le triple de ce qui était envisageable avec l'utilisation de bœufs et d'un trop grand nombre de personnel d'intendance[127]. Par ailleurs, la question de l'approvisionnement en eau trouve une solution idéale dans la préparation des itinéraires militaires. En supprimant les chariots de transport encombrants, l'armée est désormais capable d'emprunter un plus grand nombre de chemins, multipliant ainsi les possibilités d'approvisionnement en eau dans les endroits escarpés. On reprendra pour exemple le fameux itinéraire emprunté par Alexandre en 335 lors de sa marche rapide vers Thèbes : en suivant un axe Nord-Sud à travers l'Éordée, il est également contraint de longer les marais qui séparent cette région du Nord de l'Élimiotide avant de pouvoir passer en Thessalie par les hautes et moyennes montagnes de la région de Trikka. Un tel itinéraire aurait été considérablement ralenti par l'utilisation de chariots de transport, voire impossible. En revanche, grâce aux dispositions prises par son père, Alexandre gagne un temps précieux et dispose, le long de son itinéraire, de toutes les ressources en eau disponibles pour ses troupes : l'Éordaïkos en Éordée, l'Haliacmon en Élimiotide, et enfin le Pénée une fois arrivé dans la région de Pélinna en Thessalie. Ainsi, les réformes logistiques voulues par Philippe II donnaient à l'armée macédonienne une plus grande flexibilité dans le choix de ses itinéraires quotidiens[128]. À cela faut-il encore ajouter les campements fortifiés, établis chaque soir dans des endroits stratégiques facilement défendables, qui donnaient aux troupes l'occasion de s'approvisionner dans les campagnes ou les villes environnantes[129]. Les sources indiquent également que lors des expéditions, l'armée était accompagnée d'un corps médical destiné à soigner les blessés. Pline l'Ancien rapporte ainsi que Philippe disposait d'un médecin personnel, notamment lors du siège de Méthone au cours duquel il perdit un œil[130].

De manière générale, les développements logistiques permettaient de prévoir des objectifs stratégiques à long terme, entraînant ainsi une augmentation du professionnalisme de l'armée macédonienne. Si de nets progrès avaient été réalisés en termes de déplacement des troupes, la transmission de

---

fait que les soldats portaient eux-mêmes leurs propres rations et leur propre équipement.

[126] Voir « Conditions géographiques : inter-visibilité et distance entre les sites d'un même réseau », p. 531.

[127] D. W. Engels, *op. cit.*, p. 22-23. Voir également R. A. Gabriel, *Philip II*, p. 86-87.

[128] J. R. Ashley, *The Macedonian Empire*, p. 80-81. L'auteur note que le poids de l'eau la rendait difficile à transporter en plus des rations et du matériel habituels, d'autant que la consommation pour un soldat devait se porter à plusieurs litres quotidiens.

[129] Lors de son expédition en Illyrie, Persée s'arrête une première fois à Stuberra, dernière grande cité de la région, où il s'approvisionne en blé pour plusieurs jours. Il se rend ensuite à Uscana, où il installe son campement (Tite-Live XLIII, 18, 4-5 : « *cum decem milibus peditum, quorum pars phalangitae erant, et duobus milibus leuium armorum et quingentis equitibus profectus Stuberram uenit. Inde frumento conplurium dierum sumpto iussoque apparatu oppugnandarum urbium sequi, tertio die ad Vscanam - Penestianae terrae ea maxima urbs est - posuit castra* ».

[130] Pline l'Ancien VII, 37, 124 : « *magna et Critobulo fama est extracta Philippi regis oculo sagitta et citra deformitatem oris curata orbitate luminis* ». On trouve également la présence d'unités médicales dans l'Anabase d'Arrien : I, 16, 52-53 : « ἐπελθών τε αὐτὸς ἑκάστους καὶ τ¦ τραύματα ἰδὼν καὶ ὅπως τις ἐτρώθη ἐρόμενος καὶ ὅ τι πράττων εἰπεῖν τε καὶ ἀλαζονεύσασθαί οἱ παρασχών» et II, 12, 28. On peut ainsi supposer qu'il s'agit de camps mobiles destinés au soin des blessés.

l'information devait elle aussi bénéficier de certaines améliorations. Avec les différentes conquêtes territoriales menées par Philippe II, les frontières macédoniennes étaient de plus en plus éloignées du centre du royaume. Amphipolis, dont le territoire était situé au-delà des frontières du royaume avant le règne de Philippe II, se trouvait à 140 km de Pella. Après le déplacement de la frontière macédonienne jusqu'au Nestos, la cité la plus orientale de Macédoine, Philippes, était à près de 250 km de la capitale du royaume. À l'Ouest, Héraclée des Lyncestes était quant à elle à 145 km de la capitale macédonienne, alors qu'Arnisa, située sur la frontière lyncesto-macédonienne sous le règne de Perdiccas II, ne se trouvait qu'à une centaine de kilomètres seulement. Pour un cavalier seul, tel un éclaireur, ces nouvelles distances représentaient une augmentation considérable des délais de déplacement : aller de Pella à Philippes nécessitait un trajet d'au moins six jours, si ce n'est davantage, soit trois jours de plus par rapport au trajet Pella-Amphipolis. Dans ce cas, que dire de la transmission de l'information entre Alexandre et Antipatros lors de la campagne asiatique, Alexandre se trouvant à des milliers de kilomètres de là ? La question se posait également lorsque le roi était occupé ailleurs, qu'il soit retenu à Pella pour des affaires administratives ou contraint se trouver sur un autre front : comment communiquait-il avec ses représentants ?

b. Le problème des communications longue-distance

On l'a vu, la correspondance royale tient une place de premier ordre dans le règlement des affaires à distance[131]. Les *diagrammata*, documents émanant du pouvoir central à l'attention des représentants du roi, étaient essentiels à la transmission de l'information : c'est par leur intermédiaire que le souverain faisait parvenir ses directives aux différents endroits du royaume. L'exemple de Doulès, faisant parvenir à Nikolaos une copie d'une lettre envoyée par le roi prouve qu'un relai de l'information pouvait être mis en place grâce à l'organisation administrative du royaume. Le roi transmettait ainsi ses ordres au stratège régional, lequel faisait ensuite parvenir une copie de l'ordre à l'échelon inférieur, en l'espèce l'épistate d'une cité, de sorte que les directives étaient transmises à travers l'ensemble du territoire. Les exemples mentionnés par ailleurs démontrent également que les ordres pouvaient être donnés à l'échelle du royaume entier, qu'il s'agisse de directives civiles, comme l'organisation de la fête des Daisia, ou militaires, comme l'organisation du service de garnison.

Pour autant, ces cas ne concernent que le royaume à proprement parler, lequel devait disposer de relais de poste permettant une transmission rapide des ordres émanant du roi. On connaît l'existence de ce type de relais en Perse sous le règne de Xerxès. Hérodote décrit le procédé : « Autant il y a de journées d'un lieu à un autre, autant, dit-on, il y a de postes avec un homme et des chevaux tout prêts, que ni la neige, ni la pluie, ni la chaleur, ni la nuit, n'empêchent de fournir leur carrière avec toute la célérité possible. Le premier courrier remet ses ordres au second, le second au troisième : les ordres passent

[131] Voir *supra*, p. 135 et p. 164.

ainsi de suite de l'un à l'autre (…). Cette course à cheval s'appelle en langue perse angaréion »[132]. La définition que donne Xénophon pour ce système de poste pourrait aisément être appliquée au royaume macédonien : « Nous connaissons encore une autre invention de Cyrus, appropriée à la grandeur de son empire, et grâce à laquelle il était promptement informé de ce qui se passait même dans les contrées les plus lointaines. S'étant rendu compte de la distance qu'un cheval monté peut parcourir en un jour sans être excédé, il fit construire des écuries écartées de ce même intervalle, y mit des chevaux et des gens chargés de les soigner, et plaça dans chaque relais un homme capable de recevoir et de transmettre les lettres qui arrivaient, de recueillir les hommes et les chevaux fatigués, et d'en envoyer d'autres tout frais »[133]. Une telle innovation devait nécessairement avoir été mise en place en Macédoine, mais de quelles informations dispose-t-on ? Compte tenu des nombreuses améliorations logistiques menées sous le règne de Philippe II, celui-ci semble être le candidat idéal à qui attribuer cette réforme. L'augmentation de la superficie du royaume consécutive aux multiples conquêtes territoriales réalisées par ce roi peut également justifier la mise en place de cette pratique. Mais peut-être faut-il remonter plus loin, sous le règne d'Archélaos, à qui Thucydide attribue d'importantes réformes en termes de déplacements des troupes, créant des « routes bien droites ». Cette expression est-elle à mettre en relation avec la création d'un système de relais de poste fondé sur le modèle perse ? On ne dispose d'aucune information précise sur le sujet. Pourtant, il n'en demeure pas moins qu'une telle pratique s'est rapidement révélée nécessaire pour faire face aux nombreuses difficultés liées à l'étendue du royaume. À Rome, la poste officielle du *cursus publicus* parcourait en moyenne 75 km par jour[134]. En Macédoine, parcourir une telle distance quotidienne aurait été impossible, compte tenu de l'absence de routes pavées. Pour autant, les 40 km évoqués ci-dessus peuvent être considérés comme acceptables.

En dehors des frontières macédoniennes, les choses étaient nécessairement différentes, même si l'envoi de messagers devait être courant. On trouvera quelques exemples significatifs au moment de l'expédition d'Alexandre, au cours de laquelle les difficultés de transmission de l'information entre le roi, en campagne en Asie, et Antipatros, nommé régent de Macédoine, devaient être à leur paroxysme. Une fois maître de la Carie, Alexandre décide d'envoyer trois officiers de haut rang en Macédoine afin

---

[132] Hérodote VIII, *Uranie*, 98 : « Λέγουσι γὰρ ὡς ὁσέων ἂν ἡμερέων ᾖ ἡ πᾶσα ὁδός, τοσοῦτοι ἵπποι τε καὶ ἄνδρες διεστᾶσι κατὰ ἡμερησίην ὁδὸν ἑκάστην ἵππος τε καὶ ἀνὴρ τεταγμένος· τοὺς οὔτε νιφετός, οὐκ ὄμβρος, οὐ καῦμα, οὐ νὺξ ἔργει μὴ οὐ κατανύσαι τὸν προκείμενον αὐτῷ δρόμον τὴν ταχίστην. [2] Ὁ μὲν δὴ πρῶτος δραμὼν παραδιδοῖ τὰ ἐντεταλμένα τῷ δευτέρῳ, ὁ δὲ δεύτερος τῷ τρίτῳ· τὸ δὲ ἐνθεῦτεν ἤδη κατ᾽ ἄλλον καὶ ἄλλον διεξέρχεται παραδιδόμενα, κατά περ ἐν Ἕλλησι ἡ λαμπαδηφορίη τὴν τῷ Ἡφαίστῳ ἐπιτελέουσι. Τοῦτο τὸ δράμημα τῶν ἵππων καλέουσι Πέρσαι ἀγγαρήιον. ».

[133] Xénophon, *Cyropédie*, VIII, 6, 17 : « Κατεμάθομεν δὲ αὐτοῦ καὶ ἄλλο μηχάνημα πρὸς τὸ μέγεθος τῆς ἀρχῆς, ἐξ οὗ ταχέως ᾐσθάνετο καὶ τὰ πάμπολυ ἀπέχοντα ὅπως ἔχοι. Σκεψάμενος γὰρ πόσην ἂν ὁδὸν ἵππος καθανύτοι τῆς ἡμέρας ἐλαυνόμενος ὥστε διαρκεῖν, ἐποιήσατο ἱππῶνας τοσοῦτον διαλείποντας καὶ ἵππους ἐν αὐτοῖς κατέστησε καὶ τοὺς ἐπιμελομένους τούτων, καὶ ἄνδρα ἐφ᾽ ἑκάστῳ τῶν τόπων ἔταξε τὸν ἐπιτήδειον παραδέχεσθαι τὰ φερόμενα γράμματα καὶ παραδιδόναι καὶ παραλαμβάνειν τοὺς ἀπειρηκότας ἵππους καὶ ἀνθρώπους καὶ ἄλλους πέμπειν νεαλεῖς ».

[134] R. Chevallier, *Voyages et déplacements dans l'Empire romain*, 1988, p. 62.

de procéder au recrutement de nouvelles recrues : Ptolémée, Coenos et Méléagre[135]. La même mission est confiée à Cléandre pour les recrues du Péloponnèse. Plus loin, Arrien indique qu'Alexandre se rend à Gordion, où les troupes levées par ses envoyés doivent le rejoindre. Halicarnasse, d'où les officiers macédoniens avaient été renvoyés en Macédoine, se trouve à plus de 1 400 km de Pella. Le chemin retour, jusqu'à Gordion, se trouve à environ 1 000 km du centre du royaume. On ignore la manière dont a été organisé l'itinéraire des subordonnés du roi, mais si on considère que la totalité du trajet s'est faite à cheval, à raison de 18 km par jour d'après les chiffres retenus par Perrot d'Ablancourt pour les déplacements d'une armée moyenne, il aurait fallu près de 80 jours pour revenir en Macédoine, et près de 55 jours pour rejoindre Gordion, soit un total de près de quatre mois et demi pour le trajet aller-retour. À ce délai, il faut encore ajouter le temps nécessaire aux envoyés pour procéder au recrutement demandé par Alexandre, ce qui comprend à la fois les délais de transmission de l'ordre de mobilisation dans tout le royaume ainsi que la durée de la mobilisation elle-même. Six mois au moins ont été nécessaires pour que l'ordre d'Alexandre ait été exécuté entre le moment où il envoya ses hommes depuis Halicarnasse et le moment où ces derniers purent le rejoindre à Gordion.

Un an plus tard, à Gaza, Alexandre dépêche Amyntas, autre officier, avec la même mission[136]. Cette fois, la situation est différente puisqu'Amyntas est envoyé en Macédoine par voie maritime, accompagné de dix vaisseaux. La distance séparant Gaza du golfe Thermaïque est d'environ 820 miles nautiques, soit 1 500 km. Selon Xénophon, il était possible d'effectuer un trajet Byzance – Héraclée, soit un peu plus de 200 km, en une longue journée et uniquement au moyen de rameurs[137]. D'après les estimations fondées sur le passage de Xénophon, les trières auraient eu une vitesse de 10 nœuds, soit 18,52 km/h. À partir de simulations réalisées dans les années 1960, P. Gille avait estimé que les rameurs pouvaient atteindre au maximum une vitesse de 5 nœuds, soit 9,26 km/h, tandis que l'utilisation exclusive de la voile permettait d'atteindre, avec un vent favorable, une vitesse de 7 à 8 nœuds, soit environ 13 à 15 km/h[138]. Pourtant, les expériences menées dans les années 1980 et 1990, grâce à la reconstruction d'une trière athénienne antique disposant de 170 rameurs, ont permis d'enregistrer une vitesse de 9 nœuds, soit 16,5 km/h. Pour F. Leveque, « Ces résultats, réalisés avec un équipage inexpérimenté, suggèrent que les auteurs antiques n'avaient pas exagéré au sujet des possibilités de tels navires »[139]. À partir de ces chiffres et en reprenant l'exemple de Xénophon, un trajet Byzance – Héraclée pouvait être réalisé en un peu moins d'une douzaine d'heure, ce qui

[135] Arrien, *Anabase* I, 24, 2.
[136] Diodore XVII, 49, 1 ; Quinte-Curce IV, 6, 30.
[137] Xénophon, *Anabase* VI, 4, 2 : « καὶ τριήρει μέν ἐστιν εἰς Ἡράκλειαν ἐκ Βυζαντίου κώπαις ἡμέρας μακρᾶς πλοῦς ».
[138] P. Gille, « Les Navires à rames de l'Antiquité, trières grecques et liburnes romaines », *Journal des Savants* 1 (1965), p. 67-68.
[139] F. Leveque, « L'Olympias, reconstruction d'une trière athénienne », 18 juillet 2011, http://www.marine-antique.net/L-Olympias-reconstitution-d-une, consulté le 13 avril 2015. Voir également J. S. Morrison, « Olympias, une trière athénienne », dans le dossier « Marine antique : bateaux de guerre du triacontore à la trière, le rostre, ports militaires », *Les dossiers de* l'archéologie, 183 (1993), p. 16-22, ainsi que, dans le même ouvrage, J. Coates, « Les essais de l'Olympias », p. 23-31.

correspond effectivement à un « long jour ». Les 1 500 km séparant Gaza du golfe Thermaïque pouvaient être effectués en 90 heures, soit en peu moins de 8 jours à raison 200 km quotidiens parcourus en douze heures.

Ces distances, tout comme les délais nécessaires pour les couvrir, ne pouvaient en aucun cas permettre aux rois et à leurs subordonnés d'attendre des nouvelles de l'un ou de l'autre, en dépit de toute amélioration logistique permettant de faciliter et de rendre plus rapide les communications. Dans de telles conditions, il semble que le roi devait entièrement se fier au jugement et aux compétences de ses représentants, lesquels devaient prendre les bonnes décisions en cas de nécessité. On l'a vu, il fallait au bas mot six jours pour se rendre de Pella à Philippes, pourtant à l'intérieur du royaume. Aussi, il est probable que les représentants du roi étaient des hommes de confiance et des régionaux ayant été nommés à leur poste par le souverain lui-même, soit par nomination directe, comme ce devait être le cas pour les stratèges responsables des districts, soit par approbation à la suite d'une élection, comme c'était le cas dans les cités du royaume pour la désignation de l'épistate. De toute évidence, plus les distances augmentaient, plus les hommes devaient être fiables : hors du royaume, ce ne pouvait qu'être des subordonnés choisis directement par le roi. On en voudra pour preuve le cas de Brachyllès, épistate de Sparte, dont les sources nous disent qu'il a été nommé par le roi en personne[140]. Concernant les questions militaires, on ne doutera pas que le roi faisait également confiance à ses généraux lorsque lui-même ne se trouvait pas sur le champ de bataille. À l'inverse, la nomination d'un régent ou encore d'un stratège d'Europe ou d'Asie à partir du règne d'Alexandre, suppose que le roi n'était pas nécessairement au courant de tout ce qu'il se passait dans ses possessions, que ce soit en Macédoine ou ailleurs.

c. Armes de siège

On portera également au crédit de Philippe II le développement des armes de sièges et des opérations à grande échelle pour la première fois en Europe. E. W. Marsden suggère que Philippe ait été l'origine de la fondation d'un « département militaire d'ingénierie mécanique » ou tout du moins qu'il y a injecté les fonds nécessaires[141]. Les cités-États grecques du Ve siècle n'ont pratiqué l'art de la poliorcétique que de façon limitée, notamment en utilisant la contrevallation afin d'affamer la population assiégée et ainsi encourager la formation de factions et d'oppositions au sein de la cité[142]. Les cités grecques étaient cependant réticentes à l'idée d'assiéger les villes, dans la mesure où ces manœuvres tactiques devaient généralement durer longtemps pour être efficaces. À l'exception des cités de Sicile et de Thèbes, sous le commandement d'Onomarchos, les cités grecques n'ont que

[140] Polybe XX, 5, 12.
[141] E.W. Marsden, « Macedonian Military Machinery and Its Designers Under Philip and Alexander », *Ancient Macedonia* 2 (1977), p. 212. On se reportera également à l'ouvrage d'Y. Garlan, *Recherches de poliorcétique grecque*, 1974, p. 201-269, et plus particulièrement p. 207-211, « Les ingénieurs militaires ».
[142] J. R. Ashley, *op. cit.*, p. 73.

rarement détruit la ville de leur ennemi, se contentant pour la plupart de piller la campagne et d'attirer les soldats hors des murs afin de mener des batailles rangées, limitant ainsi considérablement l'utilisation et le développement des armes de siège[143]. Au IVe siècle, grâce notamment aux innovations réalisées par Denys de Syracuse[144], les cités disposaient d'une technologie de siège efficace, mais qui n'était pas utilisée de manière systématique par les armées ou pour des objectifs stratégiques à long terme. Le fait est que le succès du déploiement des machines de siège nécessite un entraînement continu et des compétences précises qui décourageaient en général leur utilisation. Il semble cependant que le royaume de Macédoine a constitué une exception : tandis que Philippe utilise un éventail toujours plus complexe de techniques de siège, il engage également les services du thessalien Polyeidos à qui on attribue l'invention de la catapulte à torsion, utilisée notamment par Philippe II à Périnthe et Byzance[145]. Diodore décrit le siège mené par Philippe à Périnthe comme celui au cours duquel Philippe attaquait les murs de la cité sans répit jour après jour avec un arsenal impressionnant[146]. Les succès rapides de Philippe en matière de siège lui permettent notamment de s'emparer, en à peine plus d'un an, d'Amphipolis, de Pydna ou encore de Potidée, suivies de près par Méthone, Pagasai et Olynthe. Il faut cependant noter que certaines de ces villes ont été assiégées sans artillerie, certaines ont effectivement capitulé, mais d'autres ont été contraintes à la soumission en raison de trahison interne, et que Périnthe et Byzance étaient capables de résister à d'importants sièges en raison de leur position côtière facilement défendable et de l'absence d'une marine macédonienne suffisamment efficace[147]. Pourtant, au moment où Philippe assiégeait Olynthe, il était capable d'utiliser des engins de siège et des tours dans les trois mois et de mener un siège victorieux en un mois seulement. Bien que Philippe dût abandonner les sièges de Périnthe et de Byzance, sa réputation en Grèce et en Asie comme preneur de villes permit de l'ériger en roi et général particulièrement compétent, capable d'organiser une guerre de siège de grande ampleur.

---

[143] P. T. Keyser, « The Use of Artillery by Philip II and Alexander the Great », *AW* 25, no.1 (1994), p. 33. L'historien explique que l'utilisation par Onomarchos d'une artillerie mobile contre Philippe II en 354 est la première lors d'une campagne et destinée à être utilisée contre des troupes. Il ajoute également que la défaite de Philippe face à Onomarchos a sans doute contribué à augmenter l'intérêt du roi macédonien pour les armes de siège.

[144] J. R. Ashley, *op. cit.*, p. 73.

[145] G. T. Griffith, « Philippe stratège et l'armée macédonienne », dans M. B. Hatzopoulos et L. D. Loukopoulou, *Philippe de Macédoine*, Paris, 1982, p. 62. Athénée IV et Vitruve VII, 14.

[146] Diodore XVI, 74, 2-5 : « Φίλιππος δὲ ἀεὶ μᾶλλον αὐξόμενος ἐπὶ τὴν Πέρινθον ἐστράτευσεν, ἐναντιουμένην μὲν ἑαυτῷ, πρὸς δὲ Ἀθηναίους ἀποκλίνουσαν. συστησάμενος δὲ πολιορκίαν καὶ μηχανὰς προσάγων τῇ πόλει καθ' ἡμέραν ἐκ διαδοχῆς προσέβαλλεν τοῖς τείχεσιν. ὀγδοηκονταπήχεις δὲ πύργους κατασκευάσας, ὑπεραίροντας πολὺ τῶν κατὰ τὴν Πέρινθον πύργων, ἐξ ὑπεροχῆς κατεπόνει τοὺς πολιορκουμένους : ὁμοίως δὲ καὶ διὰ τῶν κριῶν σαλεύων τὰ τείχη καὶ διὰ τῆς μεταλλείας ὑπορύττων ἐπὶ πολὺ μέρος τὸ τεῖχος κατέβαλεν. ἀμυνομένων δὲ τῶν Περινθίων εὐρώστως καὶ ταχὺ τεῖχος ἕτερον ἀντοικοδομησάντων ἀγῶνες θαυμαστοὶ καὶ τειχομαχίαι συνίσταντο. μεγάλης δὲ φιλοτιμίας ἐξ ἀμφοτέρων συνισταμένης ὁ μὲν βασιλεὺς πολλοὺς ἔχων καὶ παντοδαποὺς ὀξυβελεῖς διὰ τούτων τοὺς ἐπὶ τῶν ἐπάλξεων διαγωνιζομένους διέφθειρεν, οἱ δὲ Περίνθιοι πολλοὺς καθ' ἡμέραν ἀποβάλλοντες συμμαχίαν καὶ βέλη καὶ καταπέλτας παρὰ τῶν Βυζαντίων προσελάβοντο. ἐξισωθέντες οὖν πάλιν τοῖς πολεμίοις ἀνεθάρρησαν καὶ τετολμηκότως τοὺς ὑπὲρ τῆς πατρίδος ὑπέμενον. οὐ μὴν ὁ βασιλεὺς ἔληγε τῆς φιλοτιμίας ἀλλὰ διελόμενος τὰς δυνάμεις εἰς πλείω μέρη συνεχῶς ἐκ διαδοχῆς ἐτειχομάχει καὶ καθ' ἡμέραν καὶ νύκτωρ. τρισμυρίους δ'ἔχων στρατιώτας καὶ βελῶν καὶ μηχανῶν πολιορκητικῶν πλῆθος ἔτι δὲ τὰς ἄλλας μηχανὰς ἀνυπερβλήτους κατεπόνει τοὺς πολιορκουμένους » et XVI, 75, 1-2.

[147] P. T. Keyser, *op. cit.*, p. 37.

À n'en pas douter, les différentes améliorations techniques et logistiques dont a bénéficié l'armée macédonienne ont largement contribué à augmenter l'efficacité des troupes lors des sièges ou des déplacements à travers le territoire. En somme, le contrôle territorial s'en est trouvé amélioré : l'armée, capable de se déplacer plus rapidement et sur de plus longues distances, avait la possibilité d'intervenir dans des délais particulièrement brefs en n'importe quel point du royaume ou des possessions extérieures. Une fois encore, l'expédition d'Alexandre en 335 contre Thèbes en est le parfait exemple. Grâce à cette intervention rapide, le jeune roi parvient à asseoir son autorité sur bon nombre de territoires autrefois conquis par son père. Il est évident qu'une telle intervention n'aurait pas été possible sans les améliorations logistiques de Philippe II. De ce point de vue, l'armée macédonienne nouvellement organisée pouvait aisément contrôler le territoire et pourvoir à sa défense. Il faut donc désormais voir de quelle manière ces deux aspects se manifestaient au sein du royaume.

II. Rôle de l'armée dans le contrôle et la défense du territoire

En dehors des expéditions militaires hors du royaume, l'armée intervient au sein même du territoire macédonien afin de pourvoir soit à son contrôle, soit à sa défense. On ne le dit jamais assez, mais pourtant le constat est évident : mettre la main sur un territoire ou une région n'est pas pour autant synonyme d'intégration de la population, encore moins de soumission. Une présence militaire est donc souvent requise, soit pour maintenir l'ordre au sein des terres nouvellement acquises, soit pour les défendre des velléités de la précédente autorité qui souhaiterait récupérer ses anciennes possessions. Ces problèmes amènent ainsi la question de l'existence ou non d'une sorte de milice macédonienne, chargée de mener des patrouilles au sein du royaume afin d'y assurer un rôle de police. Cette charge, si elle existe, doit nécessairement être réservée à un corps militaire ou paramilitaire. Dans cette seconde éventualité, on pensera en premier lieu aux jeunes hommes en cours d'apprentissage des fonctions guerrières.

1. Armée et contrôle de la population

Cette question fait suite à l'analyse proposée par M. B. Hatzopoulos dans ses *Macedonian Institutions*, où l'historien grec énumérait les différentes formes d'intégration et d'assimilation des populations pré-macédoniennes au sein du royaume[148], en insistant notamment sur la différence entre deux types de territoires : ceux dont les habitants originels avaient été exterminés ou expulsés pour être remplacés par les conquérants macédoniens, et ceux dont la population initiale avait subsisté et avait été intégrée au sein du territoire comme communauté alliée[149]. C'est effectivement ce que l'on peut déduire des

[148] M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions*, p. 167-216.
[149] M. B. Hatzopoulos, *op. cit.*, p. 171.

sources et notamment d'un passage de Thucydide relatant les principaux épisodes de l'expansion macédonienne[150].

M. B. Hatzopoulos a parfaitement démontré, au moyen d'une étude onomastique complète, qu'une partie des populations pré-macédoniennes avait été progressivement assimilée une fois conquise par les rois de Macédoine. Pour autant, son analyse ne fait pas clairement état des moyens mis en œuvre pour permettre cette assimilation. On l'a dit : conquête n'est pas synonyme d'intégration et les exemples de Pydna et de Méthone, mentionnés dans le chapitre précédent[151], le prouvent. Aussi, une présence militaire devait être nécessaire pour encadrer les populations, qu'elles soient expulsées ou assimilées.

Dans le cas des deux anciennes enclaves grecques sur le territoire macédonien, il est avant tout question de tentatives d'émancipation, l'une et l'autre agissant en entités autonomes et non plus en communautés sujettes ou alliées du souverain. À cet égard, Pydna et Méthone devaient subir la répression des rois de Macédoine, l'une voyant sa population vendue comme esclave et son territoire livré aux Olynthiens, l'autre étant détruite et ses habitants contraints à l'exil. Il n'est pas nécessaire de revenir ici sur les opérations strictement militaires relatives aux sièges menés par Philippe II contre ces deux villes[152]. En revanche, il convient de s'interroger plus en détail sur la manière dont la population, une fois vaincue, a été encadrée par l'armée macédonienne. Qu'il s'agisse du déplacement du site de Pydna en 410, sous le règne d'Archélaos, ou de la vente en esclavage de la ville entière après le siège de Philippe II, l'armée devait nécessairement être présente et encadrer l'ensemble de la population. On ne voit d'ailleurs pas comment il aurait pu en être autrement : il est certain qu'à aucun moment, les Pydnéens ne se seraient laissé faire. La situation devait être identique à Méthone. Après 354, elle disparaît en tant que cité[153]. Les fouilles archéologiques menées dans la région ont permis de mettre au jour deux sites d'occupation dont l'un, datant de la période hellénistique, aurait pu accueillir les

---

[150] Thucydide II, 99, 3- 6 : « Τὴν δὲ παρὰ θάλασσαν νῦν Μακεδονίαν Ἀλέξανδρος ὁ Περδίκκου πατὴρ καὶ οἱ πρόγονοι αὐτοῦ, Τημενίδαι τὸ ἀρχαῖον ὄντες ἐξ Ἄργους, πρῶτοι ἐκτήσαντο καὶ ἐβασίλευσαν ἀναστήσαντες μάχῃ ἐκ μὲν Πιερίας Πίερας, Ὁ ὕστερον ὑπὸ τὸ Πάγγαιον πέραν Στρυμόνος ᾤκησαν Φάγρητα καὶ ἄλλα χωρία (καὶ ἔτι καὶ νῦν Πιερικὸς κόλπος καλεῖται ἡ ὑπὸ τῷ Παγγαίῳ πρὸς θάλασσαν γῆ), ἐκ δὲ τῆς Βοττίας καλουμένης Βοττιαίους, Ὁ νῦν ὅμοροι Ξαλκιδέων οἰκοῦσιν· τῆς δὲ Παιονίας παρὰ τὸν Ἀξιὸν ποταμὸν στενήν τινα καθήκουσαν ἄνωθεν μέχρι Πέλλης καὶ θαλάσσης ἐκτήσαντο, καὶ πέραν Ἀξιοῦ μέχρι Στρυμόνος τὴν Μυγδονίαν καλουμένην Ἠδῶνας ἐξελάσαντες νέμονται. ἀνέστησαν δὲ καὶ ἐκ τῆς νῦν Ἐορδίας καλουμένης Ἐορδούς, ὧν οἱ μὲν πολλοὶ ἐφθάρησαν, βραχὺ δέ τι αὐτῶν περὶ Φύσκαν κατῴκηται, καὶ ἐξ Ἀλμωπίας Ἄλμωπας. ἐκράτησαν δὲ καὶ τῶν ἄλλων ἐθνῶν οἱ Μακεδόνες οὗτοι, ἃ καὶ νῦν ἔτι ἔχουσι, τόν τε Ἀνθεμοῦντα καὶ Γρηστωνίαν καὶ Βισαλτίαν καὶ Μακεδόνων αὐτῶν πολλήν ».

[151] *Cf.* « Les villes de Macédoine au cours de la période classique », p. 174.

[152] Pour le siège de Pydna en 410, voir Diodore XIII, 49, 1-2. Pour sa conquête par Philippe II en 356, voir Diodore XVI, 8, 3. Sur le siège de Méthone, voir Diodore XVI, 31, 6 et 34, 4-5 ; Justin VI, 6, 15-16 et Polyen, *Stratagèmes* IV, 2, 15.

[153] Le passage de Strabon qui laisse entendre que Méthone existait toujours à son époque (IX, 5, 16) ne convainc pas F. Papazoglou, qui pense que le géographe antique aurait simplement repris une source plus ancienne. À la faveur de sa démonstration, l'historienne de Belgrade rappelait en effet qu'en dehors de Strabon, aucune autre source ne mentionne Méthone après le siège de Philippe II, qu'il s'agisse de la liste delphique de théorodoques, de Pline ou encore de Ptolémée (*Villes*, p. 105 et notes 10 et 11).

rescapés du siège macédonien[154], à l'instar de ce qu'avait fait Archélaos en 410 avec Pydna. Cette découverte fait écho à un passage de Justin, lequel indique que Philippe avait donné aux Méthonéens, peu après leur défaite, des preuves de sa modération et de sa bienveillance[155]. Les habitants étaient saufs, mais forcés à l'exil.

Dans les deux cas, qu'il s'agisse de populations vaincues et forcées à l'exil ou réduites à l'état de prisonniers, l'intervention de l'armée était donc nécessaire[156]. Lors de son expédition en Pénéstie, Persée fait un grand nombre de prisonniers romains et illyriens à Uscana. D'après Tite-Live, ce nombre « égalait presque une armée »[157] : quatre milles romains[158] et sans doute cinq cents illyriens[159]. Persée disposait quant à lui de 12 500 hommes[160] dont une partie avait été laissée en garnison à Uscana après le siège. Il est hors de doute que pour procéder au déplacement des 4 000 ou 4 500 prisonniers, l'armée restante devait nécessairement servir d'escorte. On ne connaît pas le nombre d'habitants de Pydna et de Méthone avant leur siège par Philippe II, mais celui-ci devait très certainement se porter à quelques milliers de personnes. Lors de l'expulsion de ces habitants, la situation s'est très certainement avérée identique, et l'armée devait obligatoirement l'encadrer afin d'éviter tout risque de révolte soudaine. À titre de comparaison, on trouvera dans le cas de la période consécutive à la conquête d'Amphipolis une situation moins conflictuelle entre les habitants de la cité et Philippe II, mais qui montre cependant la volonté du souverain macédonien d'asseoir sa domination sur l'ensemble des cités conquises. Diodore indique en effet qu'après un siège difficile, le roi macédonien, s'étant emparé de la cité en ayant tué un grand nombre d'ennemis, ne condamna à l'exil que ceux qui étaient peu disposés à subir la tutelle macédonienne. Il traita en revanche les autres habitants avec bonté[161]. Cependant, si l'exil des ennemis politiques semble être l'une des premières mesures menées par Philippe II au moment de la conquête d'Amphipolis, il ne faut pas oublier que cela s'accompagne également de la restauration de l'ancienne garnison macédonienne qui, jusqu'en 360, occupait la cité

---

[154] M. B. Hatzopoulos, D. Knoepfler et V. Marigo-Papadopoulos, « Deux sites pour Méthone de Macédoine », *BCH* 114 (1990), p. 665-667.

[155] Justin VII, 6, 16 : « *adeo ut … nec moderatus tantum, verum etiam mitis aversus victos fuerit* ».

[156] Voir « Déplacements de population », p. 132. Sur la question du sort réservé aux prisonniers, voir l'ouvrage de P. Ducrey, *Le traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce antique*, 1968, notamment p. 143 pour le cas de Méthone.

[157] Tite-Live XLIII, 19, 1 : « *Perseus praesidio Vscanae inposito multitudinem omnem deditorum, quae prope numero exercitum aequabat, Stuberram abducit* ».

[158] Tite-Live XLIII, 19, 1-2 : « *Ibi Romanis - quattuor milia autem hominum erant - praeter principes in custodiam ciuitatum diuisis, Vscanensibus Illyriisque uenditis* ».

[159] Tite-Live XLIII, 18, 11, n'indique pas s'il s'agit de prisonniers : on sait simplement qu'il s'agit de l'effectif illyrien présent dans la garnison d'Uscana au moment du siège.

[160] Tite-Live XLIII, 18, 4 : « *Gentium quoque regem iam diu dubium in societatem perlici posse, cum decem milibus peditum, quorum pars phalangitae erant, et duobus milibus leuium armorum et quingentis equitibus profectus Stuberram uenit* ».

[161] Diodore XVI, 8, 2 : « μετὰ δὲ ταῦτα τῶν τὴν Ἀμφίπολιν οἰκούντων ἀλλοτρίως πρὸς αὐτὸν διατεθέντων καὶ πολλὰς ἀφορμὰς δόντων εἰς πόλεμον ἐστράτευσεν ἐπ' αὐτοὺς ἀξιολόγῳ δυνάμει. προσαγαγὼν δὲ τοῖς τείχεσι μηχανὰς καὶ προσβολὰς ἐνεργοὺς καὶ συνεχεῖς ποιησάμενος κατέβαλε μὲν τοῖς κριοῖς μέρος τι τοῦ τείχους, παρεισελθὼν δ' εἰς τὴν πόλιν διὰ τοῦ πτώματος καὶ τῶν ἀντιστάντων πολλοὺς καταβαλὼν ἐκυρίευσε τῆς πόλεως καὶ τοὺς μὲν ἀλλοτρίως πρὸς αὐτὸν διακειμένους ἐφυγάδευσε, τοῖς δ' ἄλλοις φιλανθρώπως προσηνέχθη ».

avant d'être évacuée sur décision royale[162].

En effet, rappelons qu'à partir du règne de Philippe II, les garnisons macédoniennes se multiplient à travers l'ensemble du territoire grec. Outre les forteresses de Thessalie et de Thrace, dont le territoire est largement contrôlé afin d'assurer les voies de communication en direction de l'Est, la présence militaire macédonienne à travers les territoires méridionaux est particulièrement importante : on citera bien évidemment les « entraves de la Grèce », Démétrias, Chalcis et Corinthe, mais aussi les forteresses de Rhamnonte, de la Cadmée, d'Orchomène de Béotie ou encore d'Athènes au Pirée, au Mouséion et à Mounychie. On notera également quelques garnisons en Illyrie, notamment Apollonia et Lissus, gardées à partir du règne des derniers Antigonides. Le catalogue des sites en troisième partie de ce travail permettra de revenir plus longuement sur ces garnisons tenues par les Macédoniens hors de leur royaume. Contrairement aux places fortes présentes sur le sol national et dont le rôle était avant tout lié à la défense, la présence militaire en des points aussi éloignés des frontières macédoniennes avait un rôle exclusivement lié au contrôle des populations et des territoires récemment conquis. En aucun cas ces places, trop éloignées les unes des autres pour fonctionner en réseaux, n'auraient pu assurer un rôle défensif aussi efficace que celui organisé à l'intérieur du royaume. Il s'agissait donc d'assurer avant tout une présence militaire à différents postes stratégiques, souvent imprenables, dans les territoires placés sous tutelle macédonienne.

Si la présence militaire est nécessaire lors des opérations de conquête et des sièges menés contre des cités, elle l'est tout autant à l'issue des combats, lorsqu'il faut assurer le contrôle du territoire et de ses habitants. Dans les régions de Grèce méridionale, ce rôle est évident : loin du royaume, sans véritable possibilité d'organiser une défense efficace, la présence militaire vise avant tout à rappeler au vaincu que la Macédoine n'est jamais loin, et capable d'intervenir rapidement en cas de révolte. Les exemples de Pydna et de Méthone le montrent bien.

2. Défense du territoire : réservistes, *prodromoi* et *péripoloi*

Contrôler un territoire, c'est aussi le défendre, que ce soit contre les menaces d'invasion ou contre les brigands qui peuvent inquiéter les populations civiles. Cette question se posait principalement durant les périodes de conflits et pendant les campagnes militaires, périodes où l'essentiel des troupes était en dehors du royaume ou occupé à en défendre l'une ou l'autre frontière. Aussi, pour éviter toute menace superflue, une catégorie de réserviste demeurait à l'intérieur du territoire pour en assurer la défense en cas d'invasion. Des missions de reconnaissance et des patrouilles devaient très certainement être organisées. Ce paragraphe vise à étudier les modalités d'une telle pratique militaire[163].

---

[162] Polyen, *Stratagèmes* IV, 2, 17 et Diodore XVI, 3, 3 : « θεωρῶν γὰρ τοὺς Ἀθηναίους ὑπὲρ τοῦ τὴν Ἀμφίπολιν ἀνακτήσασθαι τὴν πᾶσαν φιλοτιμίαν εἰσφερομένους καὶ διὰ τοῦτο κατάγοντας τὸν Ἀργαῖον ἐπὶ τὴν βασιλείαν ἑκουσίως ἐξεχώρησε τῆς πόλεως, ἀφεὶς αὐτὴν αὐτόνομον ».

[163] À titre de comparaison, on se reportera à l'étude détaillée de C. Brélaz, *La sécurité publique en Asie Mineure*

a. Une catégorie de réservistes

Dans le chapitre consacré à la répartition de la population macédonienne, j'avais abordé la question d'une classe de réservistes dont l'existence est attestée dans le *diagramma* d'Amphipolis. Le terme *βοηθός* employé dans le règlement désigne celui « qui vient au secours » ou le « défenseur de » quelque chose. J'avais donc émis l'hypothèse que le réserviste pouvait être assigné à la défense du territoire, par opposition au soldat recruté pour participer aux campagnes militaires hors du royaume. Cette proposition se faisait l'écho de celle de N. G. L. Hammond, selon qui les troupes laissées en Macédoine après le départ d'Alexandre le Grand pour ses opérations de conquêtes orientales étaient une sorte de milice civique ou d'armée territoriale[164]. Pour A. Noguera-Borel en revanche, les effectifs laissés à Antipatros par Alexandre n'avaient pas pour vocation unique de participer à la défense du territoire : il s'agissait de « troupes d'une certaine qualité (…) pour assurer ses arrières »[165]. Il est évident que parmi les soldats disponibles pour accompagner Alexandre, certains ont dû rester en Macédoine pour permettre le bon fonctionnement de l'armée ainsi que de la défense du territoire. Antipatros pouvait en effet disposer chaque année d'une partie des nouvelles recrues. On sait cependant qu'une fois arrivé à Gaza, Alexandre demanda à Amyntas de se rendre en Macédoine afin d'aller y « faire une levée de jeunes soldats »[166] et que les effectifs de cette opération se portaient à 6 000 fantassins et 600 cavaliers[167]. Puisqu'il s'agissait des recrues des années 331/330 et 330/329, A. Noguera-Borel en conclut que la Macédoine pouvait produire 3 000 fantassins et 300 cavaliers par an[168]. Or, le passage de Quinte-Curce montre qu'Amyntas avait procédé avec beaucoup de zèle, emmenant avec lui un certain nombre d'hommes – le chiffre n'est pas connu – qui « rejetaient le service militaire »[169]. En somme, les renforts apportés par Amyntas sont plus nombreux que le nombre de recrues théoriquement mobilisables pour ces deux années. Si on tient compte de l'ordre donné à Amyntas par Alexandre : « Tu m'ordonnas de ne penser qu'à toi et d'emmener à l'armée ces

---

sous le Principat (Ier- IIIème s. ap. J.-C.), Basel, 2005.

[164] N. G. L. Hammond, *Macedonia* III, p. 86.

[165] A. Noguera-Borel, « Le recrutement de l'armée macédonienne sous la royauté », dans A.-M. Guimier Soberts, M. B. Hatzopoulos et Y. Morizot, *Rois, cités, nécropoles. Institutions, rites et monuments en Macédoine, Actes des colloques de Nanterre (Décembre 2002) et d'Athènes (Janvier 2004)*, p. 227-237, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 45, Athènes 2006, p. 231.

[166] Diodore XVII, 49, 1 : « ᾿Αλέξανδρος ὁ βασιλεὺς τὰ περὶ τὴν Γάζαν διοικήσας ᾿Αμύνταν μὲν μετὰ δέκα νεῶν εἰς Μακεδονίαν ἐξέπεμψε, προστάξας τῶν νέων τοὺς εὐθέτους ἐπιλέξαι πρὸς στρατείαν ».

[167] Quinte-Curce IV, 6, 30 : « *Obsidio certe non tam claritate urbis nobilitata est, quam geminato periculo regis, qui Aegyptum adire festinans, Amyntam cum decem triremibus in Macedoniam ad inquisitionem nouorum militum misit : namque proeliis etiam secundis atterebantur copiae, deuictarumque gentium militi minor quant domestico fides habebatur* » et VII, 3, 38 : « *VI milia Macedonum peditum et DC equites adduxi, quorum pars secutura me non erat, si militiam detrectantibus indulgere uoluissem* ».

[168] A. Noguera-Borel, *op. cit.*, p. 231.

[169] Quinte-Curce VII, 3, 38 « *Agnosces autem quae dicturus sum: quippe meministi, cum me ad perducendos ex Macedonia milites mitteres, dixisse te multos integros iuuenes in domo tuae matris abscondi. Praecepisti igitur mihi, ne quem praeter te intuerer, sed detrectantes militiam perducerem ad te. Quod equidem feci et liberius, quam expediebat mihi, exsecutus sum tuum imperium. Gorgiam et Hecataeum et Gorgatan, quorum bona opera uteris, inde perduxi* ».

réfractaires »[170], il serait aisé de conclure que l'envoyé du Conquérant avait pris soin de réquisitionner la totalité des hommes disponibles. Or, il est avant tout question de jeunes hommes, sans doute d'extraction noble, qui, refusant de servir dans l'armée, seraient restés dans le palais d'Olympias. De toute évidence, les 6 500 recrues ne sont pas toutes issues des « réfractaires » dont fait mention Amyntas, et il est certain que bon nombre d'entre eux étaient effectivement des recrues annuelles. Cependant, rien ne permet d'affirmer que tous les nouveaux soldats en mesure de combattre aient été recrutés pour la campagne asiatique: une partie devait nécessairement rester en Macédoine afin de renouveler les effectifs laissés à Antipatros. Pour N. G. L. Hammond, ces recrues étaient des volontaires issus des milices locales[171]. Bien que le volontariat ait sans doute existé, les hommes levés pour les besoins militaires n'avaient pas une grande marge de manœuvre quant à leur choix de participer ou non à une campagne, ainsi que le laisse entendre le *diagramma* réglementant le recrutement des troupes[172]. On pourrait donc trouver ici un premier aperçu de l'obligation d'être réserviste imposée à une partie des hommes du territoire[173].

On peut ainsi aisément imaginer le schéma d'organisation suivant : l'armée était divisée en deux groupes, dont le premier composait le corps expéditionnaire participant aux campagnes militaires en dehors du royaume ou à ses marges. Le second groupe comprenait le corps des réservistes, au moins aussi nombreux que le corps expéditionnaire lui-même. Ce groupe de réservistes intégrait vraisemblablement les hommes de moins de vingt ans et ceux de plus de cinquante. Entre ces deux limites d'âge, les Macédoniens étaient recrutés pour faire partie des troupes en campagne. Les réservistes, s'ils étaient autorisés à rester chez eux, devaient cependant participer à la défense du territoire. Ainsi, Tite-Live indique que pendant la troisième guerre de Macédoine, les plus jeunes habitants de Cassandréia ne sont pas mobilisés mais gardent les remparts de la ville[174]. Il en était de même pour les plus de cinquante ans[175]. Enfin, on trouvait dans le corps des réservistes, en fonction de leur situation familiale, des hommes ayant théoriquement l'âge de faire campagne. Le règlement militaire indique en effet que dans les familles comprenant un couple de parents et un seul fils, si celui-ci a vingt ans révolus et que son père a cinquante ans, c'est le fils qui sera recruté tandis que le père restera comme réserviste[176]. En revanche, à situation identique mais si le père a moins de cinquante ans, c'est lui qui sera recruté[177]. Dans le cas où la famille compterait au moins deux fils, un

[170] Quinte-Curce VII, 3, 38 : « *Praecepisti igitur mihi, ne quem praeter te intuerer, sed detrectantes militiam perducerem ad te* ».
[171] N. G. L. Hammond, *op. cit.*, p. 86 *sqq.*
[172] Sur cette question, voir M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 109-118.
[173] C'est également ce que laisse entendre A. Noguera-Borel, malgré ses réserves quant à l'existence d'une forme de milice civique : « Ce que l'on pourrait appeler les milices civiques n'étaient pas distinctes de l'armée royale ; elles n'en étaient que les subdivisions pour le recrutement », *op. cit.*, p. 234.
[174] Tite-Live XLIV, 1, 7.
[175] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 101.
[176] *Diagramma* de Drama/Amphipolis l. 13-16 ; *diagramma* de Cassandréia l. 22-24 : « Λαμβανέτωσαν δε [ἀπὸ τῶν οἰκιών ἐν αἷς μέν ἄν ὦσιν ἀνήρ καὶ γυνὴ καὶ υἱὸς εἷς], ἐὰν μέν ὁ υἱὸς ἦι ὑπέρ τὰ εἴκοσι ἔτη καὶ τῶι εἴδει ἐπιτ[ήδειος, τοῦ πατρὸς ὄντος ἐν ἔτεσιν πεντήκοντα, τὸν υἱὸν], ὁ δέ πατὴρ ὑπαρχέτω βοηθός ».
[177] *Diagramma* de Drama/Amphipolis, l. 16-19 ; *diagramma* de Cassandréia l. 24-25.

seul sera recruté tandis que les autres seront réservistes[178]. Au regard de ces différents cas, il apparaît probable que le corps de réserve devait être plus important que le corps expéditionnaire, puisqu'il comptait au moins autant d'hommes en âge d'être recrutés, auxquels il faut ajouter ceux que leur âge plaçait automatiquement comme réservistes : les jeunes de moins de vingt ans qui, selon le modèle le plus répandu dans le monde grec, devaient être en âge de suivre leur formation militaire, auquel cas ils étaient sans doute intégrés aux missions de reconnaissance et de patrouille à travers le territoire, et les hommes de plus de cinquante ans qui semblent avoir été assignés à la défense des fortifications des cités. Un tel écart entre la part expéditionnaire et la part réserviste s'explique sans aucun doute par le besoin fréquent de pourvoir à la défense du territoire. Si les plus jeunes et les plus âgés étaient affectés en cas de besoin à la défense, respectivement par le biais de patrouilles ou par l'occupation des fortifications urbaines, les réservistes intermédiaires devaient quant à eux occuper, toujours en cas de nécessité, les rangs qu'ils auraient dû tenir s'ils avaient participé à la campagne, de sorte qu'en fonction des ressources de chacun, un tel intégrerait l'infanterie de réserve tandis qu'un autre intégrerait la cavalerie de réserve. Les moins fortunés, mais aussi certainement les jeunes en cours d'apprentissage des règles militaires ainsi que des troupes de mercenaires, devaient quant à eux tenir les garnisons situées à proximité des zones dangereuses.

Cette obligation pouvait s'exercer de deux façons distinctes : intégrer une garnison ou effectuer des manœuvres de reconnaissance à travers le territoire. La question des garnisons et de leur mode d'occupation étant traitée en détail dans la troisième partie de ce travail, il sera avant tout question ici de l'organisation des missions de surveillance en Macédoine et dans les possessions extérieures.

b. Le rôle des *prodromoi* dans la défense du territoire

Dans son ouvrage sur l'organisation de l'armée macédonienne sous les derniers Antigonides, M. B. Hatzopoulos évoque des « escadrons de cavalerie légère appelés tantôt πρόδρομοι, tantôt σαρισοφόροι. Ils étaient employés surtout dans des missions de reconnaissance, de poursuite »[179]. On retrouve effectivement ces cavaliers dans la liste donnée par Diodore concernant les troupes accompagnant Alexandre[180]. Le terme de *prodromos* désigne à la fois l'éclaireur et le soldat d'avant-garde. Aussi, quand Alexandre pénètre en territoire ennemi, il envoie ces éclaireurs composés entre autres de quatre compagnies de *prodromoi*[181]. On en trouve également mention au cours de la

[178] *Diagramma* de Cassandréia, l. 33-35 ; 36-37 ; 37-39 ; 39-40.
[179] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 35.
[180] Diodore XVII, 17, 4 : « Θρᾷκες δὲ πρόδρομοι καὶ Παίονες ἐννακόσιοι, Κάσανδρον ἔχοντες ἡγεμόνα ». P. Goukowsky, *Diodore de Sicile, Livre XVII*, éd. Budé, p. 179, indique que le texte doit être corrigé pour y lire « Les Thraces, les *prodromoi* et les Péoniens ».
[181] Arrien, *Anabase*, I, 12, 7 : « καὶ τούτων ἡγεμὼν ἦν Ἀμύνταν ὁ Ἀρραβαίου, ἔχων τῶν τε ἑταίρων τὴν ἴλην τὴν ἐξ Ἀπολλωνίας, ἧς ἰλάρχης ἦν Σωκράτης ὁ Σάθωνος, καὶ τῶν προδρόμων καλουμένων ἴλας τέσσαρας » ; III, 4, 3 : « τετάρτῃ δὲ ἡμέρᾳ ἀπὸ τῆς διαβάσεως οἱ πρόδρομοι αὐτῷ ἐξαγγέλλουσιν, ὅτι ἱππεῖς οὗτοι πολέμιοι ἀνὰ τὸ πεδίον φαίνονται, ὅσοι δέ, οὐκ ἔχειν εἰκάσαι » ; III, 6, 8 : « αὐτὸς δὲ τούς τε Μακεδόνας τοὺς πεζοὺς ἀναλαβὼν καὶ τὴν ἵππον τὴν ἑταιρικὴν καὶ τοὺς προδρόμους ἱππέας καὶ τοὺς Ἀγριᾶνας καὶ τοὺς τοξότας ἤει

poursuite menée par Alexandre contre Darius, où les cavaliers légers semblent tout indiqués pour ce type de mission[182].

Outre le récit des opérations asiatiques d'Alexandre où ils apparaissent pour le compte des rois de Macédoine, les *prodromoi* sont mentionnés à de nombreuses reprises en qualité d'éclaireurs à cheval. Leur mission consiste à effectuer des déplacements rapides à l'avant-garde afin de procéder à une reconnaissance du territoire et obtenir des informations sur l'emplacement des troupes ennemies[183]. Ces unités ont certainement existé à l'intérieur même des frontières du royaume macédonien, où leur mission devait consister en patrouilles destinées à assurer la surveillance du territoire aussi bien en temps de guerre qu'en période de paix. On trouvera dans les sources quelques exemples pour lesquels il est possible de déduire l'existence de ces *prodromoi* lors d'opérations de défense du territoire, bien que ceux-ci ne soient pas explicitement mentionnés sous ce nom. Ainsi, lors des opérations en Dardanie en 199 face au consul Sulpicius Galba, Philippe V, ignorant la direction prise par les troupes romaines, avait détaché un escadron de cavalerie afin qu'il parte en éclaireur et retrouve la trace de l'envahisseur[184]. Tite-Live ne donne pas le nom exact de ce détachement, précisant simplement qu'il fait partie de la cavalerie. Pourtant, dans un autre passage, l'historien indique que le roi utilise également ses « troupes légères »[185], qui semblent appartenir au corps des cavaliers. Il pourrait s'agir de *prodromoi*, dont la mission correspond bien à celle qu'on leur a attribué lors de la campagne d'Alexandre le Grand, à savoir un travail de reconnaissance pour débusquer les troupes ennemies.

M. B. Hatzopoulos indiquait par ailleurs la similitude entre les πρόδρομοι macédoniens et « leurs homologues ἀρχέσκοποι et σύσκοποι thessaliens ou de diverses milices souvent montées des cités grecques d'Asie Mineure »[186]. Or, l'historien grec assurait dans un précédent travail que les ἀρχίφρουροι et les ἀρχέσκοποι avaient avant tout pour rôle de garder les places fortes de Thessalie[187]. Il semble pourtant qu'en Macédoine, comme dans ses différentes possessions extérieures, les

---

σπουδῇ τὴν διὰ τῶν ὀρῶν » ; Polybe XII, 20, 7 : « δυνάμενον διὰ τῶν προδρόμων ἐκ πολλοῦ γινώσκειν τὴν τῶν πολεμίων παρουσίαν ».

[182] Arrien, *Anabase* III, 7, 5 : « Αὐτὸς δὲ ἀναλαβὼν τήν τε ἵππον τῶν ἑταίρων καὶ τοὺς προδρόμους καὶ τοὺς μισθοφόρους ἱππέας, ὧν Ἐριγύϊος ἡγεῖτο, καὶ τὴν φάλαγγα τὴν Μακεδονικὴν ἔξω τῶν ἐπὶ τοῖς χρήμασι ταχθέντων καὶ τοὺς τοξότας καὶ τοὺς Ἀγριᾶνας ἤλαυνεν ὡς ἐπὶ Δαρεῖον » et III, 7, 6 : « ταῦτα ἀκούσας Ἀλέξανδρος ἔτι μᾶλλον ἦγε σπουδῇ, τοὺς ἑταίρους μόνους ἔχων ἀμφ' αὐτὸν καὶ τοὺς προδρόμους ἱππέας καὶ τῶν πεζῶν τοὺς εὐρωστοτάτους τε καὶ κουφοτάτους ἐπιλεξάμενος, οὐδὲ τοὺς ἀμφὶ Κοῖνον προσμείνας ἐκ τῆς προνομῆς ἐπανελθεῖν ».

[183] Thucydide II, 22 : « ἱππέας μέντοι ἐξέπεμπεν αἰεὶ τοῦ μὴ προδρόμους ἀπὸ τῆς στρατιᾶς ἐσπίπτοντας ἐς τοὺς ἀγροὺς τοὺς ἐγγὺς τῆς πόλεως κακουργεῖν » ; Procope V, 17, 1 : « Πρόδρομοι δὲ οὗτοι πρὸ τῆς ἄλλης στρατιᾶς ἦσαν » ; VIII, 8, 1 : « Τοῖς γὰρ τῶν πολεμίων προδρόμοις ἐντετυχηκότες ἐξαπιναίως οὐκ ἐνεγκόντες τε τὴν αὐτῶν ὄψιν, τρέψαντες αὐτίκα τοὺς ἵππους, κόσμῳ οὐδενὶ ὀπίσω ἀνέστρεφον, τοῖς τε Ῥωμαίοις ἐπειγόμενοι ἀνεμίγνυντο, ἐς αὐτοὺς οὐκ ἀπαξιοῦντες καταφυγεῖν, οἷς δὴ ξυντάσσεσθαι τὰ πρότερα ὤκνουν ».

[184] Tite-Live XXXI, 33, 6 : « *Philippus consternata quidem omnia circa pauoremque ingentem hominum cernebat, sed parum gnarus quam partem petisset, alam equitum ad explorandum quonam hostes iter intendissent misit* ».

[185] Tite-Live XXXI, 36, 1 : « *Vno deinde intermisso die, cum omnibus copiis equitum leuisque armaturae pugnaturus rex esset* » et 38, 2 : « *et consulem, cum equitatum hostium leuemque armaturam fudisset ac prope regem ipsum cepisset, protinus ad castra hostium ducere debuisse* ».

[186] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 36.

[187] M. B. Hatzopoulos, *Cultes*, p. 108.

forteresses étaient placées sous le commandement d'un φρούραρχος, un commandant de garnison, et d'un magistrat nommé ὁ ἐπὶ τῆς χώρας, responsable de plusieurs garnisons. Dans le chapitre précédent relatif aux cités macédoniennes, j'évoquais la mention ce personnage, dont les prérogatives semblent liées à la surveillance et la protection du territoire[188]. M. B. Hatzopoulos supposait par ailleurs qu'il jouait un rôle essentiel dans la tenue des registres de cavalerie et qu'il devait être en lien avec « les jeunes "dragons" macédoniens formant des patrouilles pour assurer la surveillance de la chora de leur cité »[189]. Aussi, la défense du territoire macédonien devait être organisée de manière particulièrement structurée tant à l'échelle des cités qu'à l'ensemble du royaume. On trouvait ainsi d'une part les forteresses, tenues par un certain nombre d'hommes et commandées par un phrourarque, et d'autre part des compagnies d'éclaireurs, vraisemblablement les *prodromoi*. L'ensemble était commandé par le responsable de la surveillance du territoire civique, que le *diagramma* sur le service militaire macédonien nomme ὁ ἐπὶ τῆς χώρας. Ce dernier était quant à lui responsable devant son officier supérieur, le stratège chargé d'un district.

On pourra également s'interroger sur l'origine sociale des *prodromoi*. La loi éphébarchique d'Amphipolis indique que les éphèbes macédoniens appelés à l'apprentissage des manœuvres militaires devaient pratiquer l'équitation (ἱππεύειν), ainsi que des exercices équestres (ἀκοντίζειν ἀφ' ἵππου)[190]. Aussi, M. B. Hatzopoulos avançait l'hypothèse selon laquelle les jeunes Macédoniens faisaient leurs preuves en tant que *prodromoi* avant d'intégrer, pour les plus compétents d'entre eux, les rangs de la cavalerie lourde[191], et qu'ils étaient probablement mentionnés dans le *diagramma* sur le service militaire de Cassandréia « sous le vocable d' ἱππεῖς - pour les distinguer des ἑταίροι »[192]. Selon toute vraisemblance, il s'agissait donc très certainement de jeunes hommes issus de familles aisées ayant atteint l'âge de l'éphébie et disposant de ressources financières nécessaires à l'entretien d'une monture.

Aussi, la surveillance du territoire devait faire partie de la mission qui incombait chaque année aux nouvelles recrues afin que celles-ci puissent se familiariser non seulement avec le territoire macédonien, mais aussi avec les manœuvres de cavalerie avant d'intégrer le corps des Compagnons. On retrouve ici un lien évident avec l'éphébie athénienne telle qu'elle apparaît dans l'*Ἀθηναίων πολιτεία* pour la période 335-322[193], où les éphèbes devaient, au cours de leur seconde année de formation, participer à la défense du territoire, soit en y gardant les forteresses soit en y patrouillant[194]. S'agissait-il uniquement de jeunes hommes fortunés, ou bien y trouvait-on également des hommes d'extraction plus modeste ? Si tel est le cas, ceux-ci ne pouvaient pas pourvoir à leur équipement de

[188] Voir « L'épistate et la sécurité du territoire », p. 188.
[189] M. B. Hatzopoulos, *Organisation*, p. 46 note 5.
[190] Ph. Gauthier et M. B. Hatzopoulos, *Loi*, p. 162.
[191] *Idem*, p. 35-36.
[192] *Idem*.
[193] M. Sève, *Aristote, Constitution d'Athènes. Le régime politique des Athéniens*, 2006, p. 15.
[194] Aristote, *Constitution des Athéniens*, 42, 4.

cavalerie, et devait se déplacer à pied à travers la campagne macédonienne, à l'instar des *péripoloi* de l'Attique.

c. Des *péripoloi* en Macédoine ?

Les *péripoloi* sont des patrouilleurs désignés pour assurer la sécurité du territoire et de ses frontières, placés à Athènes sous les ordres du *peripolarque*, un magistrat élu responsable de la chôra[195]. Un passage d'Eschine montre également que les *péripoloi* sont recrutés parmi les jeunes Athéniens, entre 18 et 20 ans, afin de patrouiller sur le territoire de la cité pendant une période de deux ans[196]. Mais étaient-ils recrutés uniquement parmi les éphèbes ? P. Cabanes supposait ainsi que la fonction de *péripolos* regroupait d'autres soldats, citoyens ou mercenaires, que côtoyaient les éphèbes en cours de formation[197]. On peut aisément imaginer la nécessité pour n'importe quelle entité politique de bénéficier, pour la surveillance de son territoire, de soldats aguerris et rompus aux manœuvres militaires, et pas seulement de jeunes hommes qui manquent encore d'expérience sur le terrain. B. Helly écrivait, à propos de la défense du territoire que « Les gardes sont des jeunes gens que leur âge désignait pour accomplir le service de surveillance et de police sur le territoire, service que les institutions athéniennes réservaient aux éphèbes, et plus précisément aux περίπολοι »[198]. De son côté, P. Cabanes avait consacré une trentaine de pages à démontrer l'existence de *péripoloi* en Grèce du Nord-Ouest en et Illyrie. Selon lui, « le sens (de la fonction de péripoloi) reste le même qu'en Attique : ce sont des soldats patrouilleurs qui assurent la surveillance du territoire (la *chôra*) »[199]. On trouve également des mentions de ce corps défensif à Ambryssos en Phocide[200], à Médion en Acarnanie[201], à Crannon en Thessalie[202], à Ithaque[203] et à Apollonia d'Illyrie[204]. Cependant, ils ne sont pas présents en Béotie, où les patrouilles sont assignées à des gardes montés, les ἱππόται[205], qui s'apparentent donc davantage aux *prodromoi*. Peut-on trouver pareille institution en Macédoine ?

Au regard des différents témoignages qui nous sont parvenus par l'intermédiaire des sources littéraires et épigraphiques, l'existence des *péripoloi* ne semble pas liée à un contexte géographique particulier,

---

[195] *IG* II² 1260 l. 9f.
[196] Eschine, *Sur l'ambassade infidèle*, II, 167.
[197] P. Cabanes, « Recherches épigraphiques en Albanie : *Péripolarques* et *peripoloi* en Grèce du Nord-Ouest et en Illyrie à l'époque hellénistique », *CRAI*, 1991, p. 212.
[198] B. Helly, *Gonnoi* I, p. 146. On trouvera dans l'étude de D. Knoepfler « Les *kryptoi* du stratège Epicharès à Rhamnonte et le début de la guerre de Chrémonidès », *BCH* 118 (1993) p. 327-41, toutes les informations nécessaires sur les *peripoloi* de l'Attique. Voir également L. Robert, « Péripolarques », dans *Hellenica* X (1955), p. 283-292.
[199] P. Cabanes, « Recherches », p. 214.
[200] L. Robert, *Études anatoliennes. Recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, 1937, p. 108 *sqq.* et P. Cabanes, *op. cit.*, p. 218 n° 2.
[201] P. Cabanes, *op. cit.*, p. 218 n° 3.
[202] Polyen II, 34.
[203] *IG* II²1, 1614.
[204] L. Robert, « Péripolarques » et P. Cabanes, *op. cit.*, p. 219, n° 4.
[205] *SEG* 28, 461.

puisqu'on en retrouve aussi bien dans le Péloponnèse qu'en Attique, en Grèce centrale, en Thessalie et en Illyrie. Pour autant, on ne dispose actuellement d'aucune mention d'aucune sorte faisant état de ce groupe de surveillance à l'intérieur du royaume de Macédoine. L'analyse de P. Cabanes sur les *péripoloi* de Grèce du Nord-Ouest introduit « l'idée d'une réelle homogénéité dans le monde grec du mode de formation de la jeunesse » grâce aux « nouveaux documents épigraphiques qui sont une invitation à élargir les perspectives, à admettre l'existence d'une institution grecque commune »[206]. Au fil des ans et à l'aide des nombreux documents qui viennent éclairer l'organisation interne du royaume macédonien, il apparaît de manière toujours plus évidente que les Macédoniens ne différaient que peu de leurs voisins méridionaux. On se reportera pour cela à l'étude des institutions macédoniennes réalisée par M. B. Hatzopoulos ainsi qu'à un travail plus récent où l'historien grec concluait que « la Macédoine n'était pas seulement une terre de villes mais aussi une terre de cités, fonctionnant à l'instar des *poleis* du reste de la Grèce. En quelques années, on a pu remonter l'apparition des institutions civiques depuis l'époque romaine à l'époque hellénistique et de là au règne de Philippe II, pour constater, enfin, tout récemment que celles-ci avaient une origine encore plus ancienne, comme en témoignait leur terminologie en dialecte local, remplacée sous ce roi par la *koine* attique dans l'usage officiel »[207]. *A priori* donc, rien ne permet de supposer que cette institution n'ait pas été également présente en Macédoine.

De façon concrète, l'existence au sein du royaume de *péripoloi* ou d'une autre unité de surveillance à pied, quel que soit son nom exact, devait être une nécessité stratégique liée avant tout au contexte géographique du territoire. Si les cavaliers macédoniens « bons et cuirassés » mentionnés par Thucydide[208] sont reconnus au moins depuis la guerre du Péloponnèse, leur rôle s'est surtout accru dans les plaines asiatiques qui se prêtaient davantage aux manœuvres de cavalerie qu'en Grèce en général et sur les territoires de Macédoine en particulier[209]. La défense du territoire, si elle comptait inévitablement un certain nombre de cavaliers légers, devait tout aussi inévitablement intégrer des unités d'infanterie à pied capables de se déplacer plus facilement à travers les régions accidentées de Haute-Macédoine.

d. Bilan de la question

Qu'il s'agisse des *prodromoi* ou des patrouilleurs à pied du type *péripoloi*, les éclaireurs agissant pour le compte des rois de Macédoine intervenaient dans la défense du royaume. Se contentaient-ils de

[206] P. Cabanes, *op. cit.*, p. 215.
[207] M. B. Hatzopoulos, *La Macédoine, Géographie historique – Langues – Cultes et croyances – Institutions*, 2006, p. 96.
[208] Thucydide II, 100, 5 : « ἀνδρας ἱππέας τε αγαθούς καὶ τεθωρακισμένους ».
[209] En témoignent notamment les chiffres établis par S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 296 : l'armée macédonienne compte 13,04 % de cavaliers en 334 au moment de l'expédition d'Alexandre, mais n'en compte que de 3,47 à 7,84 % à la fin du IIIe siècle et au début du IIe siècle, où les opérations militaires se portent en Grèce méridionale et dans le Péloponnèse.

battre la campagne pour s'assurer qu'aucun ennemi n'y avait pénétré ?

Dans certains cas, on peut imaginer que leur présence a pu servir de relais d'information entre différentes garnisons lorsque celles-ci étaient trop éloignées les unes des autres, ou lorsqu'elles ne pouvaient pas communiquer entre elles par le biais d'un système de feux d'alerte[210]. Un *prodromos* pouvait ainsi servir de courrier, à moins que cette charge ne revienne à un éclaireur à pied lorsque le terrain était trop accidenté. On sait par N. Perrot d'Ablancourt qu'en moyenne, un homme peut parcourir 26 km par jour en été, et environ 22 km par jour en hiver, tandis qu'un cavalier seul parcourra respectivement selon les saisons 33 et 26 km[211]. S'agissant là de soldat sans doute lourdement armé, on pourra supposer qu'un éclaireur, nécessairement moins équipé, sera capable d'abattre des distances nettement supérieures.

En période de paix, il semble que l'organisation des patrouilles sur le territoire devait incomber aux jeunes de moins de vingt ans qui étaient en cours d'apprentissage des manœuvres militaires. En fonction de leur richesse, ces derniers appartenaient soit à la catégorie des *prodromoi*, soit à celle des éclaireurs à pied. On supposera également que ces jeunes soldats, encadrés par des hommes plus expérimentés, ont été utilisés pour assurer le maintien de l'ordre public et éventuellement lutter contre les brigands. En période de conflit en revanche, le rôle joué par ces éclaireurs était essentiel au maintien des frontières. Les patrouilleurs pouvaient appartenir à différentes catégories en fonction de leur rang social et de leur âge. En Macédoine comme dans ses possessions extérieures, ils étaient destinés à veiller au maintien de l'ordre en temps de paix et à la défense du royaume et de ses frontières par le biais de missions de reconnaissance en période de conflits. Leur fonction principale était donc de renforcer le contrôle territorial et de resserrer les maillages défensifs du royaume en intervenant au sein des réseaux de fortifications, soit en y servant de relai d'information, soit en occupant des garnisons.

Présenter l'armée macédonienne constitue une tâche complexe, en raison du nombre sans cesse croissant d'études portant sur ce sujet. Une approche nouvelle, motivée par l'étude des moyens du contrôle territorial en Macédoine, permettait d'exploiter des documents anciens et bien connus et d'en tirer un certain nombre de conclusions. Il apparaît au terme de ce chapitre que les rois de Macédoine ont su utiliser les structures traditionnelles de l'État, la monarchie et l'armée, comme outils de la création d'une unité à la fois politique et sociale à l'intérieur du royaume. Les signes du succès de l'armée de Philippe II comme moyen d'unification du territoire se reconnaissent dans l'utilisation, par l'ensemble des soldats du royaume, du bouclier macédonien comme symbole par excellence de leur identité, mais aussi dans les représentations des soldats macédoniens portant l'équipement militaire de

[210] Voir « Chapitre III Réseaux de fortifications : une défense organisée et coordonnée du territoire. », p. 523.
[211] N. Perrot d'Ablancourt, *Commentaires de la guerre des Gaules*, 1658, p. 21.

l'époque de Philippe II[212]. Le renforcement et la réorganisation de l'armée à des fins politiques et sociales ont sans doute été faits dans un contexte d'urgence, afin de répondre à des impératifs militaires qui risquaient de mettre en péril le royaume. Afin de pallier les différentes menaces qui pesaient sur la Macédoine, Philippe II devait avant tout préserver la force de l'armée comme institution pour la réalisation d'objectifs que l'on pourrait qualifier de « nationaux ».

L'armée macédonienne devait ainsi être utilisée pour la construction de l'État macédonien, et être érigée en véritable institution au sein du royaume. Par ce biais, elle permettait au roi de sécuriser son royaume et d'y ajouter de nouveaux territoires, riches en ressources, qu'il pouvait distribuer à ses *hétairoi* et *pézétairoi*. Les succès militaires de Philippe II et l'habileté dont il a usé pour établir l'intégrité territoriale de la Macédoine, exploiter les ressources et créer une expérience culturelle commune à l'ensemble de ses sujets lui permirent également de s'affirmer d'une manière sans précédent dans le rôle du monarque macédonien à travers la règle du patronage. Dans sa composition, l'armée macédonienne achevait l'unification du royaume en intégrant en son sein des soldats issus de l'ensemble du territoire sans distinction sociale ou ethnique, facilitant l'organisation d'expéditions militaires lointaines. Aussi, l'armée macédonienne était à la fois capable de supporter de longs trajets et de pourvoir à la défense de son territoire. Une telle utilisation d'un corps armé ne pouvait être possible qu'en associant plusieurs facteurs : un royaume unifié, une armée efficace et une population nombreuse. En partageant les effectifs entre un corps expéditionnaire et un corps défensif, assigné à la protection du royaume, il était désormais possible de garantir la pérennité des productions agricoles. La sécurité était quant à elle assurée par les *prodromoi* et les *péripoloi* dans les missions de surveillance, de police et de contrôle du territoire à l'intérieur du royaume. En cela, les rois argéades ont montré qu'ils maîtrisaient et contrôlaient parfaitement la Macédoine. Le chapitre suivant aura donc pour vocation de répondre à une question désormais légitime : le contrôle en dehors du royaume était-il aussi bien maîtrisé qu'à l'intérieur ?

[212] R. A. Billows, *Kings and Colonists : Aspects of Macedonian Imperialism*, p. 17.

CHAPITRE V LA MACÉDOINE ET LES ÉTATS DE GRÈCE CENTRALE ET MÉRIDIONALE

Les précédents chapitres ont permis de présenter l'ensemble des moyens mis en place par les souverains successifs au sein de leur royaume pour asseoir leur autorité et contrôler leur territoire de la façon la plus efficace possible. Cet ensemble de moyens se décompose tout d'abord en un pouvoir centralisé autour du roi, secondé par des stratèges régionaux. Ces stratèges sont responsables de la gestion de différents districts macédoniens au centre desquels on trouve les cités. Ces cités étaient administrées par un ensemble de représentants du pouvoir royal dont l'épistate semble être le plus représentatif. L'armée macédonienne favorisait enfin quant à elle l'unité du royaume en regroupant dans ses rangs l'ensemble des classes sociales afin d'assurer la sécurité et la surveillance du territoire.

Progressivement, l'influence de la Macédoine s'est étendue au-delà de ses propres frontières, lui assurant à partir du règne de Philippe II le contrôle de territoires toujours plus éloignés de sa capitale, Pella. La bataille de Chéronée en 338 marque à la fois la fin des conflits ayant opposé Philippe II à de nombreux États grecs et le début d'une période d'hégémonie macédonienne sur l'ensemble de la Grèce continentale. Ce chapitre propose donc de faire le point sur les différents territoires européens sur lesquels la Macédoine a pu exercer, à un moment ou un autre de son histoire, une certaine forme de contrôle[1]. Ainsi que l'a souligné M. B. Sakellariou, la frontière entre la Macédoine et la Thessalie devait marquer, dès le règne de ce roi, une nette distinction dans la manière de contrôler les territoires : « l'extension progressive du territoire et le renforcement intérieur de son État relèvent de la politique strictement macédonienne de Philippe II, tandis que sa volonté très nette de ne pas étendre la Macédoine au Sud de l'Olympe et des monts Cambouniens ainsi que son comportement vis-à-vis des Grecs méridionaux traduisent sa politique hellénique plus vaste »[2]. L'historien poursuit en rappelant que les territoires au Nord de l'Olympe ont successivement été annexés au royaume macédonien, tandis que ceux situés au Sud devaient au contraire permettre au roi macédonien d'étendre son influence personnelle afin d'établir une alliance panhellénique. Toujours selon M. B. Sakellariou, le sort réservé aux vaincus selon qu'ils se trouvaient au Nord ou au Sud de l'Olympe était totalement différent, les premiers étant vendus comme esclaves et dépossédés de leurs territoires – quand ils n'étaient pas purement et simplement massacrés – tandis que les seconds étaient considérés avec bien

[1] Sur les régions péoniennes et thraces, on se reportera au chapitre relatif aux districts de Macédoine. Le manque d'informations pour ces territoires ne permettait pas d'approfondir ici cette question.
[2] M. B. Sakellariou, « De l'idée panhellénique à la politique panhellénique » dans M. B. Hatzopoulos et L. D. Loukopoulou (dir.), *Philippe de Macédoine*, Paris, 1982, p. 135.

plus de bienveillance, exception faite de Thèbes. Qu'en est-il réellement ? Quelques éléments de réponse ponctuels ont pu être donnés dans le chapitre relatif aux districts macédoniens, notamment à propos des principales annexes du royaume, la Thessalie, la Thrace et la Péonie. De façon générale, les moyens employés ne différaient que de peu de ceux utilisés au sein même du royaume. Seuls les termes ou appellations étaient différents selon les territoires : stratège en Macédoine, « tétradarque » en Thessalie[3], gouverneur en Thrace et en Péonie. Cette pratique devait permettre une assimilation progressive de la tutelle macédonienne en s'appuyant sur un fonctionnement traditionnel, repris ensuite à leur compte par les rois de Macédoine. Si, selon Polybe, la Macédoine et la Thessalie bénéficiaient d'institutions similaires[4], la situation était cependant loin d'être identique pour les autres territoires voisins que sont la Thrace et la Péonie[5]. Pour autant, une fois leur conquête réalisée dès le règne de Philippe II, ces régions ont été progressivement placées sous le commandement de représentants du pouvoir royal. On aura l'occasion de revenir sur les raisons qui ont poussé Philippe II et ses successeurs à agir de la sorte. Avançons simplement ici qu'il s'agissait avant tout de questions purement stratégiques : après avoir renforcé puis sécurisé l'ensemble du royaume macédonien, il fallait également pourvoir à sa défense. Cette défense devait passer par l'affaiblissement des territoires voisins ainsi que par la suppression de toute menace directe aux frontières de la Macédoine. Aussi ces États avec lesquels la Macédoine s'était souvent trouvée en conflit en raison de multiples tentatives d'invasion, devaient-ils être contrôlés aussi étroitement que possible, pour ainsi dire « à la macédonienne ». Au-delà des frontières méridionales de la Thessalie, après la défaite grecque à Chéronée en 338, la situation était encore différente et devait être réglée au cas par cas.

Comment donc ont été réglés les cas des différents États de Grèce centrale et méridionale une fois la question des annexes thessalienne, thrace et péonienne résolue ? Toutes ces régions se sont trouvées, après la défaite de Chéronée, sous le contrôle théorique de la Macédoine. Les moyens de contrôle diffèrent en fonction des régions et des souverains macédoniens. Si on retrouve à Athènes quelques éléments du contrôle traditionnel macédonien – en l'occurrence les *strategoi* – d'autres éléments apparaissent en dehors du royaume. Ainsi, les rois n'utilisent plus les représentants officiels du pouvoir royal, mais ont recours à des tyrans ou des factions philo-macédoniennes, dont la politique à court et moyen termes sera immanquablement d'assurer la réussite macédonienne dans ces régions.

[3] Le terme n'est pas clairement attesté dans nos sources. Voir sur cette question B. Helly, *Aleuas le Roux*, p. 57-67.
[4] Polybe, IV, 76, 2.
[5] La question de l'Illyrie ne sera traitée que dans la partie suivante relative aux forteresses et garnisons macédoniennes. Il ne semble pas que les rois de Macédoine aient exercé un réel contrôle sur ce territoire : si quelques tentatives ont été effectivement réalisées à la période hellénistique, avec l'installation de quelques garnisons, il apparaît qu'aucune réorganisation administrative n'a été menée au-delà du Pinde.

I. La Thessalie, une annexe macédonienne

1. Macédoine et Thessalie avant Philippe II : entre diplomatie et contrôle territorial

Les relations entretenues entre la Macédoine et la Thessalie avant le règne de Philippe II ne sont connues que de manière fragmentaire. Au cours de la seconde guerre médique, les Thessaliens participent la défense du défilé de Tempé afin d'empêcher le passage de Xerxès, auquel s'est allié Alexandre Ier. Pour autant, rien n'indique que les Macédoniens aient été considérés à ce moment comme de véritables ennemis aux yeux des Thessaliens : la raison pour laquelle ils se sont associés à l'empire perse est qu'ils étaient incapables de s'y opposer. Or, les Thessaliens semblent prêts à en faire autant : une ambassade est dépêchée à Corinthe afin d'obtenir le soutien des Grecs, faute de quoi la Thessalie chercherait « les moyens de pourvoir à [sa] sécurité »[6]. Abandonnés au dernier moment par leurs alliés, les Thessaliens finissent à leur tour par suivre « à regret et par nécessité » le parti de Xerxès, lui rendant, si on en croit Hérodote, d'importants services[7]. On pourra tirer de ces événements quelques informations sur les relations entre la Macédoine et la Thessalie, sans doute cordiales, au cours de cette période. En effet, au moment de l'invasion perse, Alexandre Ier envoie des messagers aux troupes de défense stationnées dans le défilé de Tempé, parmi lesquelles figurent des Thessaliens. Les conseils du souverain sont considérés comme bienveillants de la part de ceux qui sont, dans les faits au moins, ses adversaires. On notera également qu'après la défaite perse à Platées en 479, Alexandre Ier augmente considérablement ses possessions dans le Nord de la Grèce, mais ne semble pas s'être tourné vers la Thessalie. Ce n'est véritablement qu'après le repli de l'armée de Xerxès que les relations entre les deux voisins pourront se développer, notamment entre les Argéades et les Aleuades de Larissa.

On dispose d'informations plus concrètes pour le règne du successeur d'Alexandre Ier, Perdiccas II. En 424, Brasidas traverse la Thessalie à l'aide de guides locaux et, selon Thucydide, d'un certain Niconidas de Larissa[8]. Une fois arrivé en Perrhébie, « les guides thessaliens le quittèrent ; ce furent les Perrhèbes, sujets des Thessaliens, qui le conduisirent à Dion, ville appartenant à Perdiccas »[9]. Plusieurs remarques s'imposent. Tout d'abord, d'après Thucydide, Niconidas était « Περδίκκᾳ

---

[6] Hérodote VII, 172, 1 : « Θεσσαλοὶ δὲ ὑπὸ ἀναγκαίης τὸ πρῶτον ἐμήδισαν, ὡς διέδεξαν, ὅτι οὔ σφι ἥνδανε τὰ οἱ Ἀλευάδαι ἐμηχανῶντο» et 2-3 : « Ἕλληνες, δεῖ φυλάσσεσθαι τὴν ἐσβολὴν τὴν Ὀλυμπικήν, ἵνα Θεσσαλίη τε καὶ ἡ σύμπασα ᾗ Ἑλλὰς ἐν σκέπῃ τοῦ πολέμου. ἡμεῖς μέν νυν ἕτοιμοι εἰμὲν συμφυλάσσειν, πέμπειν δὲ χρὴ καὶ ὑμέας στρατιὴν πολλήν, ὡς, εἰ μὴ πέμψετε, ἐπίστασθε ἡμέας ὁμολογήσειν τῷ Πέρσῃ· οὐ γάρ τι προκατημένους τοσοῦτο πρὸ τῆς ἄλλης Ἑλλάδος μούνους πρὸ ὑμέων δεῖ ἀπολέσθαι. βοηθέειν δὲ οὐ βουλόμενοι ἀναγκαίην ἡμῖν οὐδεμίαν οἷοί τε ἐστὲ προσφέρειν· οὐδαμὰ γὰρ ἀδυνασίης ἀνάγκη κρέσσων ἔφυ. ἡμεῖς δὲ πειρησόμεθα αὐτοί τινα σωτηρίην μηχανώμενοι ».

[7] Hérodote VII, 174 : « Θεσσαλοὶ δὲ ἐρημωθέντες συμμάχων οὕτω δὴ ἐμήδισαν προθύμως οὐδ᾽ ἔτι ἐνδοιαστῶς, ὥστε ἐν τοῖσι πρήγμασι ἐφαίνοντο βασιλέι ἄνδρες ἐόντες χρησιμώτατοι».

[8] Thucydide IV, 78, 2 : « ἦγον δὲ καὶ ἄλλοι Θεσσαλῶν αὐτὸν καὶ ἐκ Λαρίσης Νικονίδας Περδίκκᾳ ἐπιτήδειος ὤν ».

[9] Thucydide IV, 78, 6 : « ἀπὸ δὲ τούτου ἤδη οἱ μὲν τῶν Θεσσαλῶν ἀγωγοὶ πάλιν ἀπῆλθον, οἱ δὲ Περραιβοὶ αὐτόν, ὑπήκοοι ὄντες Θεσσαλῶν, κατέστησαν ἐς Δῖον τῆς Περδίκκου ἀρχῆς ».

ἐπιτήδειος ὤν », que l'on traduit généralement par une notion d'amitié. Il n'est pas encore question, à cette époque, de *philoi tou basileos* ou Amis du roi tels qu'ils sont attestés pour la période hellénistique[10]. Le terme ἐπιτήδειος ne permet donc que deux interprétations : soit il s'agissait d'une amitié personnelle entre les deux hommes, soit il s'agissait d'une relation amicale d'ordre politique. S'il n'est pas possible de se prononcer clairement sur la première possibilité, on trouvera cependant dans les événements postérieurs un éclairage sur la seconde. On considère généralement que Niconidas de Larissa était issu de la famille des Aleuades. Or, au moment de leur destitution en 404, ceux-ci trouvent refuge à la cour d'Archélaos de Macédoine, confirmant d'anciens liens d'amitié entre les Aleuades de Larissa et la dynastie macédonienne. De prime abord, le passage pourrait laisser penser qu'il existait de bonnes relations entre les Macédoniens et les Thessaliens, ceux-ci guidant l'allié spartiate de Perdiccas à travers leur territoire. Pourtant, dans le même passage, Thucydide indique que « la masse en Thessalie avait de tout temps montré des sympathies pour les Athéniens et, si au lieu d'un gouvernement oligarchique les Thessaliens avaient été en démocratie, jamais Brasidas n'eût pénétré dans le pays », s'étant même trouvé au cours de sa traversée de la Thessalie confronté à des habitants hostiles qui lui reprochaient de violer leur territoire[11]. Aussi, les relations diplomatiques avec la Macédoine ne devaient concerner que les Aleuades de Larissa[12]. On ignore du reste ce qu'il en était pour l'ensemble du territoire thessalien, et notamment pour la cité de Phères, principale ennemie de Larissa à cette époque.

Les relations entre les Aleuades de Larissa et les rois de Macédoine semblent cependant s'être poursuivies pendant plusieurs années encore pour ne cesser que sous le règne de Philippe II, celui-ci prenant le contrôle de l'ensemble du territoire thessalien[13]. On l'a vu, la Thessalie avait été mêlée dans une moindre mesure aux opérations qui s'étaient déroulées en Chalcidique en permettant à l'armée spartiate de traverser ses terres avec plus ou moins de facilité. À la fin de la guerre du Péloponnèse, Perdiccas II avait mené un rapprochement significatif avec Athènes, rapprochement qui s'est très certainement poursuivi sous le règne de son successeur Archélaos. Les Aleuades semblent avoir suivi une politique similaire, sans doute par opposition à l'aristocratie de Pharsale, « ouvertement philo laconienne »[14].

---

[10] Sur cette question, on se reportera à l'article de S. le Bohec, « Les *philoi* des rois antigonides », *Revue des Études Grecques*, 98 (1985), p. 93-124.

[11] Thucydide IV, 78, 2-5.

[12] On touche ici un problème récurrent lorsqu'il est question des affaires thessaliennes, car on ne sait jamais si l'expression « les Thessaliens » ou « la Thessalie » regroupe l'ensemble des quatre régions de la plaine ou si, au contraire, il ne s'agit que d'une partie du territoire

[13] *Cf. infra* : Philippe devient archonte de la Confédération Thessalienne en 352 mais il semble que les Aleuades maintiennent leur autorité sur Larissa pendant quelques années encore, jusqu'en 344.

[14] P. Cloché, *Histoire de la Macédoine*, p. 87. On retrouve d'ailleurs une preuve de cette politique « philo laconienne » dans un passage de Xénophon relatif aux événements de 375 : Polydamas de Pharsale vient à Sparte demander le soutien et le secours de la cité laconienne contre Jason de Phères, qui veut se rendre maître de l'ensemble du territoire thessalien. Xénophon, *Helléniques*, VI, 1, 2-19. En 394 déjà, durant la guerre de Corinthe, le thébain Isménias avait occupé Pharsale, tenue par les Spartiates, avant de s'emparer d'Héraclée en Malide (P. Cloché, *Thèbes de Béotie : des origines à la conquête romaine* », 1953, p. 106). Diodore XIV, 82 :

Les relations entretenues avec Athènes sous le règne d'Archélaos devaient en effet encourager une politique extérieure particulièrement favorable pour le Macédonien, lequel allait intervenir chez son voisin méridional, dont le territoire était en proie à une vive agitation sociale, les Pénestes s'étant opposés aux grands propriétaires fonciers[15]. En 404, Lycophron de Phères menait alors une campagne victorieuse contre des Thessaliens opposés à sa tentative de prendre le contrôle de l'ensemble de la région[16] en substituant à l'oligarchie de Larissa un régime aristocratique. Dans le *Péri politeiai*, longtemps attribué à Hérode Atticus[17], le discours est clairement hostile à la fois à la dynastie des grands propriétaires et aux régimes démocratiques. On trouve également à l'intérieur du texte une vive opposition à l'encontre d'Archélaos, accusé de vouloir imposer sa domination à l'ensemble de la Thessalie. On verra un écho à cette assertion dans un extrait du *Discours pour les Larisséens* de Thrasymaque, selon qui le roi macédonien, qualifié de « barbare », aurait cherché à imposer son joug sur la cité des Aleuades, lesquels se plaignent désormais de sa présence sur le sol thessalien[18]. Clairement « philo laconien », le texte du Pseudo Hérode ne pouvait que réunir l'ensemble des griefs opposés aux alliés d'Athènes, cité de la démocratie : les Aleuades de Larissa et les Argéades de Macédoine. Peut-on cependant affirmer une réelle domination macédonienne sur le sol thessalien, et plus particulièrement à Larissa ? Les sources semblent en effet confirmer une intervention du roi macédonien en Thessalie. Cette intervention doit être datée des dernières années de règne d'Archélaos, entre 401 et 399. En effet, l'*Anabase* de Xénophon indique qu'Aristippos, Aleuade dont la patrie est divisée par des querelles internes, vient demander de l'aide à Cyrus le Jeune, frère d'Artaxerxès II, lequel lui offre 4 000 mercenaires et six mois de solde afin qu'il puisse se rétablir à Larissa[19]. Or, Cyrus décède en 401 à la bataille de Counaxa, faisant ainsi perdre à Aristippos le soutien dont il bénéficiait auprès de lui. Archélaos ne pouvait donc intervenir qu'après ces événements. Les luttes à la fois civiles et politiques liées tant au soulèvement des Pénestes qu'à la campagne de Lycophron de Phères pouvaient en effet justifier le soutien d'Archélaos à son allié méridional afin de replacer l'aristocratie des Aleuades à la tête de Larissa[20]. Parmi les conséquences de cette intervention, on

---

« ὁ δὲ Μήδιος τῆς συμμαχίας αὐτῷ παραγενομένης Φάρσαλον εἷλεν ὑπὸ Λακεδαιμονίων φρουρουμένην καὶ τοὺς ἐν αὐτῇ κατοικοῦντας ἐλαφυροπώλησεν ».

[15] J. Ducat, *Les Pénestes de Thessalie*, Besançon, 1994, p. 54-57.

[16] Xénophon, *Helléniques* II, 3, 4 : « Κατὰ δὲ τοῦτον τὸν καιρὸν περὶ ἡλίου ἔκλειψιν Λυκόφρων ὁ Φεραῖος, βουλόμενος ἄρξαι ὅλης τῆς Θετταλίας, τοὺς ἐναντιουμένους αὐτῷ τῶν Θετταλῶν, Λαρισαίους τε καὶ ἄλλους, μάχῃ ἐνίκησε καὶ πολλοὺς ἀπέκτεινεν ».

[17] Selon H. T. Wade-Gery, « Kritias and Herodes », *CQ* 39 (1945) p. 19-33, le discours pro-spartiate et anti-macédonien concernant les affaires de Larissa aurait été écrit par Critias lui-même. Daté selon les auteurs entre 410 et 399, il daterait, selon U. Albini, *(Erode Attico), Péri Politeias*, 1968, davantage du milieu du IVe siècle. J. Ducat, *Les Pénestes de Thessalie*, p. 59-61, réfute cette hypothèse.

[18] Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 2, 16 : « Θρασύμαχος ἐν τῷ ὑπὲρ Λαρισαίων λέγει· « Ἀρχελάῳ δουλεύσομεν Ἕλληνες ὄντες βαρβάρῳ; ». ».

[19] Xénophon, *Anabase* I, 1, 10 : « Ἀρίστιππος δὲ ὁ Θετταλὸς ξένος ὢν ἐτύγχανεν αὐτῷ, καὶ πιεζόμενος ὑπὸ τῶν οἴκοι ἀντιστασιωτῶν ἔρχεται πρὸς τὸν Κῦρον καὶ αἰτεῖ αὐτὸν εἰς δισχιλίους ξένους καὶ τριῶν μηνῶν μισθόν, ὡς οὕτως περιγενόμενος ἂν τῶν ἀντιστασιωτῶν. ὁ δὲ Κῦρος δίδωσιν αὐτῷ εἰς τετρακισχιλίους καὶ ἓξ μηνῶν μισθόν, καὶ δεῖται αὐτοῦ μὴ πρόσθεν καταλῦσαι πρὸς τοὺς ἀντιστασιώτας πρὶν ἂν αὐτῷ συμβουλεύσηται. οὕτω δὲ αὖ τὸ ἐν Θετταλίᾳ ἐλάνθανεν αὐτῷ τρεφόμενον στράτευμα ».

[20] La présence notamment de Médios, prince de Larissa, en 394, face à Lycophron de Phères, semble indiquer

notera en premier lieu, d'après le texte attribué à Hérode Atticus, l'envoi de dix otages à la cour macédonienne. Hellanocratos de Larissa, mentionné par Aristote comme l'un des conspirateurs alliés à Cratéos, lui-même à l'initiative de l'assassinat du roi, était-il de ceux-là ? Le philosophe grec indique en effet que le Larisséen, retenu de force à Pella depuis longtemps malgré la promesse d'Archélaos de rentrer chez lui, avait nourri de sérieux ressentiments à l'égard du souverain[21]. De toute évidence, si Hellanocratos avait été contraint de résider à la cour de Macédoine, il ne pouvait qu'être un opposant à la famille des Aleuades[22]. Pour autant, rien ne permet d'affirmer avec certitude que l'otage était bien de ceux mentionnés par Aristote. Par ailleurs, le texte affirme qu'Archélaos avait obtenu, après son intervention en Thessalie, à la fois la citoyenneté de Larissa ainsi que la concession d'un territoire récemment acquis par la cité. Selon N. G. L. Hammond, il pourrait s'agir de la Perrhébie[23], dont le territoire dépendait de la cité des Aleuades[24]. Or, un premier problème se pose quant à l'obtention de la citoyenneté larisséenne par Archélaos. En effet, hormis le *Péri politeia,* on ne trouve aucune mention d'une quelconque citoyenneté attribuée aux rois macédoniens. On suppose cependant que Philippe II, après son mariage avec Philinna, avait obtenu la citoyenneté larisséenne, mais en ce cas celle-ci ne serait pas héritée d'Archélaos. Faut-il donc penser que l'un des successeurs d'Archélaos ait été frappé d'atimie ? Si on tient compte des critères requis pour justifier d'une telle sanction[25], cela semble peu probable. En outre, retirer la citoyenneté à un souverain consistait purement et simplement en un acte de guerre. Pour autant, Alexandre II, qui était intervenu de manière particulièrement violente en Thessalie en prenant à la fois Larissa et Crannon, aurait pu perdre la citoyenneté acquise par Archélaos après l'intervention de Pélopidas (*cf. infra*). Le second problème concerne l'acquisition de la Perrhébie. On sait par Strabon que cette région « était aux mains des Larisséens et continua de leur payer un tribut jusqu'à l'époque où Philippe étendit sa domination sur la Thessalie entière » Il faut pourtant accepter ici une erreur de la part du géographe, ou tout du moins une imprécision. En effet, une inscription latine désormais bien connue, déjà mentionnée dans ce travail et datant du règne de Trajan, fait état d'un arbitrage portant sur les frontières établies entre Doliché et l'Élimiotide par

---

que l'intervention d'Archélaos s'est soldée par un succès. *Cf.* Diodore XIV, 82, 5. Voir également A. Bielman, *Retour à la liberté. Libération et sauvetage des prisonniers en Grèce ancienne. Recueil d'inscriptions honorant des sauveteurs et analyse critique*, Athènes, 1994, p. 54-55.

[21] Aristote, *Politique* V, 12 : « Συνεπέθετο δὲ καὶ Ἑλλανοκράτης ὁ Λαρισαῖος διὰ τὴν αὐτὴν αἰτίαν• ὡς γὰρ χρώμενος αὐτοῦ τῇ ἡλικίᾳ οὐ κατῆγεν ὑποσχόμενος, δι' ὕβριν καὶ οὐ δι' ἐρωτικὴν ἐπιθυμίαν ᾤετο εἶναι τὴν γεγενημένην ὁμιλίαν ».

[22]Pour N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 168, il ne fait cependant aucun doute qu'Hellanocratos était issu de cette dynastie et qu'il avait été invité à Pella pour faire partie du corps des pages royaux afin d'assurer une alliance diplomatique entre la Macédoine et Larissa. Les deux hypothèses sont envisageables, mais on ne dispose d'aucune autre information à propos d'Hellanocratos pour proposer une solution définitive, la cour macédonienne regroupant aussi bien au sein du corps des pages royaux des jeunes issus de la haute aristocratie du royaume que les fils de princes vaincus et dont le territoire s'est trouvé annexé au territoire macédonien, comme ce fut le cas pour les rois de Haute-Macédoine.

[23] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 140-141.

[24] Strabon IX, 5, 19 : « Οὗτοι δ᾽ οὖν κατεῖχον τέως τὴν Περραιβίαν καὶ φόρους ἐπράττοντο, ἕως Φίλιππος κατέστη κύριος τῶν τόπων ».

[25] C. Mossé, *Le citoyen dans la Grèce antique*, p. 69-70, indique qu'à l'exception d'une atimie prononcée pour cause de dettes publiques, celle-ci n'est jamais héréditaire. On imagine cependant mal les rois de Macédoine condamnés pour ce type d'infraction. Par ailleurs, ce qui est possible pour un simple citoyen l'est-il pour un roi ?

Amyntas III, père de Philippe II. Or, si Amyntas a pu intervenir à la fois sur un territoire appartenant à la Macédoine et sur un autre appartenant à la Perrhébie, ce ne peut être que parce qu'il exerçait son autorité sur les deux[26]. En s'appuyant sur cette même inscription, A. Rizakis indiquait dans un article traitant d'une forteresse macédonienne située dans l'Olympe que « nous savons que les rois de Macédoine, depuis Perdiccas II et Archélaos, ont compris l'importance vitale que représentait une partie de la Perrhébie pour la sécurité du royaume et ont multiplié les interventions »[27]. L'affirmation était ensuite reprise par B. Helly, selon qui « les entreprises des rois de Macédoine contre la Perrhébie étaient déjà engagées par Archélaos, à la fin du Vème s. av. Interrompues par sa mort, (…) ces actions n'ont vraisemblablement pu reprendre qu'après la victoire sur la ligue chalcidienne à Olynthe en 379 av. J. C. »[28]. Pour autant, on ne dispose d'aucun témoignage direct quant à la mainmise d'Archélaos sur la Perrhébie : l'inscription qui appuie cette affirmation ne concerne qu'Amyntas III et en aucune manière son prédécesseur. Faut-il pour autant douter du passage du texte relatif à un contrôle d'Archélaos sur une partie de la Thessalie ? Nous aurons à revenir dans les lignes suivantes sur les relations qu'entretenait Amyntas III avec ses voisins méridionaux, mais rappelons simplement ici que, contrairement à Archélaos, son successeur ne semble pas être intervenu en Thessalie. En tout cas, les sources n'en parlent pas. Compte-tenu des nombreuses difficultés rencontrées par le souverain macédonien pour asseoir son autorité et s'imposer sur le trône de Macédoine – notamment avec l'aide des Thessaliens[29] – il me paraît douteux que celui-ci ait tenté de s'emparer de la Perrhébie : s'il disposait certes des moyens financiers et militaires pour mener une telle campagne, il n'aurait en aucun cas pu la mener à bien dans le contexte particulièrement désastreux dans lequel il se trouvait. Pourtant, l'inscription datant du règne de Trajan prouve bien qu'Amyntas était maître de la Perrhébie[30]. L'acquisition de cette partie du territoire thessalien ne pouvait qu'être antérieure à son

[26] A. J. Wace et M. S. Thomson, *BSA* 17 (1910/11), p. 193-204. Voir également B. Helly, « Une liste des cités de Perrhébie dans la première moitié du IVe siècle avant J.-C. », dans *La Thessalie, Actes de la Table-Ronde, 21-24 Juillet 1975,* Lyon, 1979, p. 179-180. Un décret de Delphes, datant quant à lui du IIIe siècle fait état du repeuplement macédonien sur le territoire de Pythion : Δελφοὶ ἔδωκαν Φιλάρχῳ Ἑλλανὶωνος Μακεδόνι Ἐλιμιώτη ἐκ Πυθείου αὐτῷ καὶ ἐκγόνοις προξενίαν κτλ. Publié par P. Perdrizet, « Proxènes macédoniens à Delphes », *BCH* 21 (1897), p. 112 (*SGDI*, 2765), daté de l'archontat d'Aristagoras (G. Daux, Chronologie delphique, n°G 21, p. 37), daté de 257/6. Voir également B. Helly, *Gonnoi* I, p. 84-85.

[27] A. Rizakis, « Une forteresse macédonienne dans l'Olympe », *BCH* 110 (1986), p. 346.

[28] *Idem*, p. 180.

[29] Diodore XIV, 92, 3-4 : « Κατὰ δὲ τὴν Μακεδονίαν Ἀμύντας ὁ Φιλίππου πατὴρ Ἰλλυριῶν ἐμβαλόντων εἰς Μακεδονίαν ἐξέπιπτεν ἐκ τῆς χώρας· ἀπογνοὺς δὲ τὴν ἀρχὴν Ὀλυνθίοις μὲν τὴν σύνεγγυς χώραν ἐδωρήσατο, αὐτὸς δὲ τότε μὲν ἀπέβαλε τὴν βασιλείαν, μετ΄ ὀλίγον δὲ χρόνον ὑπὸ Θετταλῶν καταχθεὶς ἀνεκτήσατο τὴν ἀρχήν, καὶ ἐβασίλευσεν ἔτη εἴκοσι τέτταρα ».

[30] On constatera que les nombreux cas d'arbitrages royaux ne concernent que les cités et les territoires dépendant strictement des rois de Macédoine, qu'il s'agisse de litiges à l'intérieur des frontières du royaume comme à l'extérieur. Voir notamment « La justice royale », p. 138. Le seul cas connu à ce jour d'un roi macédonien exerçant une fonction d'arbitrage hors du royaume est celui fourni par l'inscription de Dikaia, dans laquelle Perdiccas III est mentionné comme *synallaktes* après une *stasis.* Or, le règlement de la situation de Dikaia diffère des autres cas d'arbitrages royaux par au moins deux aspects. D'abord, il s'agit non pas d'un désaccord territorial entre deux cités, mais d'une crise interne, probablement liée à l'opposition entre deux factions, l'une pro-athénienne, l'autre pro-chalcidienne et ne concernant que Dikaia (S. E. Psoma, « The Kingdom of Macedonia and the Chalcidic League », dans R. J. Fox et R. L. Fox (éds.), *Brill's Companion to Ancient Macedon : Studies in the Archaeology and History of Macedon, 650 BC - 300 AD*, 2011, p. 130). Enfin, et c'est sans doute là le plus

règne, et on conviendra sans peine que les six années de troubles consécutives à l'assassinat d'Archélaos ne pouvaient pas être davantage propices à une annexion territoriale au Sud de l'Olympe. C'est donc bien à Archélaos qu'il faut attribuer, sans doute en récompense du soutien apporté aux Aleuades de Larissa, l'obtention de la Perrhébie. Aussi, le passage de Strabon signalant l'occupation de la Perrhébie omet que ce territoire avait déjà été tenu par les Argéades entre le règne d'Archélaos et celui d'Alexandre II. Les informations concernant l'intervention d'Archélaos en Thessalie contenues dans le *Péri politeiai* apparaissent comme fiables, malgré une volonté clairement anti-macédonienne de la part de son auteur. Aussi, le texte indique également que Larissa s'était vue dotée d'une garnison macédonienne, ce qui devait être effectivement le cas : en bénéficiant d'une annexe territoriale en Perrhébie qui rapprochait de manière significative la cité des Aleuades des nouvelles frontières macédoniennes, Archélaos pouvait aisément dépêcher des troupes sur place. On ignore cependant les raisons pour lesquelles cette garnison avait été imposée à la cité. Deux hypothèses peuvent être avancées : soit le roi macédonien avait tenté sa chance et s'était emparé de la cité thessalienne en profitant de querelles internes, soit il ne s'agissait que d'un envoi de soldats venus soutenir les Aleuades et assurer leur maintien à la tête de Larissa. Ni les sources ni les événements ne permettent de trancher en faveur de l'une ou l'autre proposition. Le *Discours pour les Larisséens* de Thrasymaque laisse entendre qu'un contrôle abusif de la part du roi macédonien avait été mis en place dans la région et avait suscité le mécontentement de la population. Pourtant, les événements postérieurs relatifs à la prise de pouvoir d'Amyntas III montrent que les Thessaliens avaient apporté leur aide au jeune roi pour lui permettre de reprendre le contrôle de son royaume. Cela ne semble en aucun cas être un acte intéressé, mais bien une preuve de bienveillance et d'amitié entre les deux royaumes, ce qui n'aurait pas pu être le cas si la mainmise macédonienne avait été contestée : au contraire, les Thessaliens en auraient profité pour se libérer du joug qui les oppressait. Aussi, je pencherai davantage en faveur de la première possibilité. Si une garnison macédonienne a effectivement été placée à Larissa, elle devait avoir pour but de soutenir les alliés de longue date du royaume, la famille des Aleuades. Qu'une partie de la population y ait été opposée est parfaitement logique compte-tenu des disputes internes à la cité : sans doute le texte de Thrasymaque se fait-il l'écho des factions anti-Aleuades. Par ailleurs, rappelons que l'intervention d'Archélaos ne pouvait dater que des dernières années de son règne, entre 401 et 399. A-t-il eu le temps, avant d'être assassiné, d'exercer un contrôle territorial effectif sur une si grande partie de la Thessalie ? Peut-être en a-t-il eu l'intention : l'alliance avec les princes d'Élimiotide contractée à la même époque grâce au mariage d'Archélaos avec la fille de Derdas, conjuguée à l'obtention de la Perrhébie, ne pouvait que l'inciter à intervenir plus encore en Thessalie.

---

important, Dikaia se trouve, à cette époque, en dehors des frontières du royaume, contrairement aux autres exemples mentionnés dans ce travail, notamment p. 138. Aussi Perdiccas III apparaissait-il comme l'arbitre idéal. On sait que les rois de Macédoine étaient liés à l'Élimiotide depuis le règne d'Archélaos et le mariage de sa fille avec un prince local. Amyntas III n'aurait pas pu intervenir en qualité d'arbitre impartial sans que les deux territoires en litige se soient trouvés sur un pied d'égalité dans leurs relations avec le roi. En somme, Perrhébie et Élimiotide devaient nécessairement se trouver sous contrôle macédonien.

En tout état de cause, son assassinat ne lui a pas laissé le temps de profiter de cet avantage.

Les relations entre Amyntas III et la Thessalie sont, au regard de ce qui a été évoqué ci-dessus, bien plus compréhensibles. On l'a dit, le contexte dans lequel Amyntas arrive au pouvoir est catastrophique : les Illyriens ont envahi la Macédoine au moins jusqu'à Pella, d'où ils chassent le souverain. Contraint à abdiquer, il se réfugie en Thessalie où il obtient le soutien d'une partie de la population, lui permettant de reprendre le pouvoir jusqu'à son décès en 370[31]. Les raisons de ce soutien, sans doute fourni pour la plus grande part par la cité de Larissa, sont évidentes et ont déjà été avancées précédemment. L'information est en outre confirmée par Isocrate qui affirme qu'en trois mois, avec l'aide des Thessaliens, les territoires perdus par Amyntas III étaient récupérés[32]. Sans doute faut-il également prêter aux habitants de Thessalie septentrionale, ainsi que l'a suggéré P. Cloché[33], un soutien motivé par le danger que représentaient les tyrans de Phères dont l'influence ne cessait de s'accroître et contre lequel le soutien macédonien aurait été indispensable. À l'exception de l'inscription latine citant comme jurisprudence l'arbitrage d'Amyntas III, on ne dispose plus d'aucune information relative aux relations entretenues entre la Macédoine et la Thessalie jusqu'aux dernières années du règne du souverain macédonien, entre 375 et 370. À cette période, Jason de Phères était parvenu à soumettre la quasi-totalité de la Thessalie, obtenant également l'alliance de Thèbes face à Sparte[34]. Dès 374, Jason avait en effet été reconnu comme chef de la Thessalie tout entière et avait ainsi pu lever des troupes considérables : 8 000 cavaliers, 20 000 hoplites et des peltastes, dont le nombre n'est pas connu[35]. Ce chiffre est confirmé par un autre passage de Xénophon, qui indique que « quand la Thessalie est sous le commandement d'un chef unique, elle fournit environ six mille cavaliers et que le nombre de ses hoplites s'élève à plus de dix mille »[36]. Or, la Perrhébie elle-même semble avoir été perdue par les Macédoniens au profit du tyran phéréen, et Amyntas III ne semble pas

[31] Diodore XIV, 92, 3-4.

[32] Isocrate, *Archidamos*, 46 : « Παραπλήσια δὲ τούτοις Ἀμύντας ὁ Μακεδόνων βασιλεὺς ἔπραξεν. Ἡττηθεὶς γὰρ ὑπὸ τῶν βαρβάρων τῶν προσοικούντων μάχῃ καὶ πάσης Μακεδονίας ἀποστερηθεὶς, τὸ μὲν πρῶτον ἐκλιπεῖν τὴν χώραν διενοήθη καὶ τὸ σῶμα διασώζειν, ἀκούσας δέ τινος ἐπαινοῦντος τὸ πρὸς Διονύσιον ῥηθὲν καὶ μεταγνοὺς ὥσπερ ἐκεῖνος, χωρίον μικρὸν καταλαβὼν καὶ βοήθειαν ἐνθένδε μεταπεμψάμενος, ἐντὸς μὲν τριῶν μηνῶν κατέσχεν ἅπασαν Μακεδονίαν, τὸν δ' ἐπίλοιπον χρόνον βασιλεύων γήρᾳ τὸν βίον ἐτελεύτησεν ».

[33] P. Cloché, *Histoire de la Macédoine*, p. 111.

[34] Xénophon, *Helléniques* VI, 1, 5 : « Ἐγὼ γάρ, ἔφη, ἔχω μὲν Θετταλίας τὰς πλείστας καὶ μεγίστας πόλεις συμμάχους· κατεστρεψάμην δ᾽ αὐτὰς ὑμῶν σὺν αὐταῖς τὰ ἐναντία ἐμοὶ στρατευομένων. καὶ μὴν οἶσθά γε ὅτι ξένους ἔχω μισθοφόρους εἰς ἑξακισχιλίους, οἷς, ὡς ἐγὼ οἶμαι, οὐδεμία πόλις δύναιτ᾽ ἂν ῥᾳδίως μάχεσθαι ».

[35]Xénophon, *Helléniques* VI, 1, 18-19 : « Ὡς δὲ τὰ πιστὰ ἔδοσαν ἀλλήλοις, εὐθὺς μὲν οἱ Φαρσάλιοι εἰρήνην ἦγον, ταχὺ δὲ ὁ Ἰάσων ὁμολογουμένως ταγὸς τῶν Θετταλῶν καθειστήκει. Ἐπεί γε μὴν ἐτάγευσε, διέταξεν ἱππικόν τε ὅσον ἑκάστη πόλις δυνατὴ ἦν παρέχειν καὶ ὁπλιτικόν. καὶ ἐγένοντο αὐτῷ ἱππεῖς μὲν σὺν τοῖς συμμάχοις πλείους ἢ ὀκτακισχίλιοι, ὁπλῖται δὲ ἐλογίσθησαν οὐκ ἐλάττους δισμυρίων, πελταστικόν γε μὴν ἱκανὸν πρὸς πάντας ἀνθρώπους ἀντιταχθῆναι· ἔργον γὰρ ἐκείνων γε καὶ τὰς πόλεις ἀριθμῆσαι » et Diodore XV, 57, 2 : « Ἰάσων δὲ ὁ Φερῶν τύραννος ἀεὶ μᾶλλον αὐξόμενος ἐστράτευσεν εἰς τὴν Λοκρίδα, καὶ τὴν μὲν Ἡράκλειαν τὴν ἐν Τραχινίᾳ διὰ προδοσίας ἑλὼν ἀνάστατον ἐποίησε, καὶ τὴν χώραν Οἰταίοις καὶ Μηλιεῦσιν ἐδωρήσατο· μετὰ δὲ ταῦτα ἐπὶ τὴν Περραιβίαν ἀναζεύξας τῶν πόλεων τὰς μὲν λόγοις φιλανθρώποις προσηγάγετο, τὰς δὲ διὰ τῆς βίας ἐχειρώσατο. Ταχὺ δὲ τῆς δυναστείας αὐτοῦ στερεουμένης, οἱ τὴν Θετταλίαν οἰκοῦντες ὑφεωρῶντο τὴν αὔξησιν αὐτοῦ καὶ τὴν πλεονεξίαν ».

[36] Xénophon, *Helléniques*, VI, 1, 8.

s'être opposé à cette reconquête[37], ou tout du moins pas immédiatement : le rapprochement diplomatique qu'il mettait progressivement en place auprès d'Athènes[38] depuis 376-375 devait lui assurer un soutien en cas d'opposition avec la Thessalie. Aussi, en 371, Jason de Phères se montre même particulièrement ambitieux quand, dans un discours prononcé peu avant la bataille de Leuctres, il exprime son souhait de prendre le contrôle de la Macédoine pour bénéficier du bois de construction navale grâce auquel la cité attique peut construire ses nombreux vaisseaux[39]. Un tel aveu ne pouvait que renforcer plus encore les liens diplomatiques naissants entre la Macédoine et Athènes. Pourtant, le double décès à la fois du roi de Macédoine et du tyran de Phères en 370/69 permettait un retour au *statu quo* d'avant 375.

Le règne d'Alexandre II devait ainsi nécessairement débuter par une expédition en Thessalie afin de redonner à la Macédoine sa place dans les affaires de la région. Cette occasion avait été donnée par la révolte de la noblesse thessalienne dirigée par les Aleuades de Larissa contre les successeurs de Jason. À sa mort, ses deux frères Polydoros et Polyphron avaient repris à leur compte les ambitions de leur prédécesseur en se faisant nommer *tagoi*[40]. Sur le chemin de Larissa, Polydoros est assassiné par son frère[41], lequel souhaitait régner sans partage. Selon Xénophon, c'est sous le court règne de ce dernier – un an à peine – qu'avait été instauré un véritable gouvernement tyrannique où les exécutions et les exils étaient particulièrement nombreux, notamment à Larissa[42]. L'auteur des *Helléniques*, dans la suite de son récit, précise qu'Alexandre de Phères avait à son tour assassiné son prédécesseur afin de mettre fin à la tyrannie. Or, une fois arrivé au pouvoir « par la violence et le crime » selon Diodore[43], le jeune *tagos* allait se comporter de la même manière, se montrant particulièrement odieux envers les

---

[37] Un traité d'alliance a été signé entre Amyntas III et Jason, dans lequel le roi macédonien s'engageait à renoncer à toute avancée en Thessalie. A. Momigliano, *Philippe de Macédoine*, p. 47 ; B. Helly, « Une liste des cités de Perrhébie dans la première moitié du IVe siècle avant J.-C. », dans *La Thessalie. Actes de la Table-Ronde, 21-24 juillet 1975, Lyon*, Collection de la Maison de l'Orient n° 6, Série Archéologique 5, Lyon, 1979, p. 186-187.

[38] *Cf. infra*. Ce rapprochement est en grande partie motivé par la montée en puissance de la Thessalie au Sud, mais aussi par la présence de la Chalcidique, alliée de Sparte depuis sa défaite contre elle au début du règne d'Amyntas III, ainsi que du danger illyrien qui était toujours très présent.

[39] Xénophon, *Helléniques* VI, 1, 10-11 : « Καὶ Ἀθηναῖοι δὲ εὖ οἶδ᾽ ὅτι πάντα ποιήσαιεν ἂν ὥστε σύμμαχοι ἡμῖν γενέσθαι· ἀλλ᾽ ἐγὼ οὐκ ἄν μοι δοκῶ πρὸς αὐτοὺς φιλίαν ποιήσασθαι. Νομίζω γὰρ ἔτι ῥᾷον τὴν κατὰ θάλατταν ἢ τὴν κατὰ γῆν ἀρχὴν παραλαβεῖν ἄν. Εἰ δὲ εἰκότα λογίζομαι, σκόπει ἔφη, καὶ ταῦτα. Ἔχοντες μέν γε Μακεδονίαν, ἔνθεν καὶ Ἀθηναῖοι τὰ ξύλα ἄγονται, πολὺ δήπου πλείους ἐκείνων ἱκανοὶ ἐσόμεθα ναῦς ποιήσασθαι ».

[40] Xénophon, *Helléniques* VI, 4, 33 : « Ἀποθανόντος μέντοι ἐκείνου Πολύδωρος ἀδελφὸς αὐτοῦ καὶ Πολύφρων ταγοὶ κατέστησαν».

[41] Xénophon, *idem* : « Καὶ ὁ μὲν Πολύδωρος, πορευομένων ἀμφοτέρων εἰς Λάρισαν, νύκτωρ καθεύδων ἀποθνήσκει ὑπὸ Πολύφρονος τοῦ ἀδελφοῦ, ὡς ἐδόκει· ὁ γὰρ θάνατος αὐτοῦ ἐξαπιναῖός τε καὶ οὐκ ἔχων φανερὰν πρόφασιν ἐγένετο ». Diodore relate ces événements de manière confuse en XV, 61, 2 : « Ἐπὶ δὲ τούτων Πολύδωρος ὁ Φεραῖος ὁ τῶν Θετταλῶν ἄρξας ὑπὸ Ἀλεξάνδρου τοῦ ἀδελφιδοῦ ἀνῃρέθη φαρμάκῳ, προκληθεὶς εἰς μέθην ». Selon lui, ce n'est plus Polyphron qui assassine son frère, mais Alexandre qui assassine son oncle.

[42] Xénophon, *idem*, 34 : « Ὁ δ᾽ αὖ Πολύφρων ἦρξε μὲν ἐνιαυτόν, κατεσκευάσατο δὲ τὴν ταγείαν τυραννίδι ὁμοίαν. Ἔν τε γὰρ Φαρσάλῳ τὸν Πολυδάμαντα καὶ ἄλλους τῶν πολιτῶν ὀκτὼ τοὺς κρατίστους ἀπέκτεινεν, ἔκ τε Λαρίσης πολλοὺς φυγάδας ἐποίησε ».

[43] Diodore XV, 61, 2 : « Οὗτος δὲ παρανόμως καὶ βιαίως κτησάμενος τὴν δυναστείαν, ἀκολούθως ταύτῃ τῇ προαιρέσει διῴκει τὰ κατὰ τὴν ἀρχήν ».

Thessaliens et les territoires voisins, notamment Thèbes et Athènes. Une telle politique devait nécessairement encourager les exilés et d'autres habitants de Larissa, parmi lesquels se trouvaient également des Aleuades, à demander l'intervention du jeune roi de Macédoine. Selon Diodore, le tyran ayant appris les intentions du souverain, leva ses troupes, sans doute au moins aussi nombreuses que celles levées par son prédécesseur Jason, afin de porter la guerre sur le sol macédonien[44]. L'armée macédonienne parvient cependant à se rendre la première à Larissa dont la citadelle était tenue par une garnison phéréenne. Après un siège victorieux à la suite duquel une garnison macédonienne était installée dans la cité, Alexandre II parvient également à prendre la cité voisine de Crannon. On ignore si cette dernière était occupée par des troupes à la solde du tyran de Phères ou si, au contraire, il ne s'agissait que d'un prétexte grâce auquel le roi pouvait asseoir sa domination sur l'ensemble de la région de Larissa. Toujours est-il que malgré sa promesse de rendre ces deux places à leurs tenants respectifs, Alexandre de Macédoine y installa finalement ses propres troupes et en conserva l'utilisation. Aussi, contrairement à son ancêtre Archélaos qui avait brièvement installé une garnison macédonienne à Larissa afin de favoriser et de maintenir en place l'autorité retrouvée des Aleuades, Alexandre II souhaitait quant à lui clairement s'établir durablement dans la région, rompant ainsi avec la longue amitié entretenue entre les Argéades et les maîtres de Larissa. Cette trahison est cependant rapidement punie par l'appel à l'aide des Thébains, dont la puissance après la bataille de Leuctres n'avait cessé de croître. La cité béotienne ne pouvait que voir dans ces événements une occasion rêvée pour étendre davantage encore sa domination vers le Nord, contre Alexandre de Phères d'abord, puis contre la Macédoine. Au même moment, les conflits internes du royaume liés à la révolte de Ptolémée d'Aloros facilitaient encore les ambitions de Thèbes. C'est ainsi que Pélopidas est envoyé en Thessalie avec un contingent particulièrement nombreux, grâce auquel il parvient à libérer Larissa et Crannon, repoussant le souverain macédonien à l'intérieur de ses frontières.

On ignore cependant ce qu'il advient du territoire perrhèbe au cours de la brève domination macédonienne en Thessalie, ni même après. On sait que vers 374-373, Jason de Phères avait repris cette région des mains d'Amyntas III, lequel avait signé un traité avec lui où il renonçait à de futures prétentions sur la Perrhébie. À n'en pas douter, lors de la courte incursion d'Alexandre II, la région avait été annexée au même titre que les territoires de Larissa et de Crannon. Était-elle restée sous la coupe macédonienne après l'intervention de Pélopidas ? Si on en croit le récit de Strabon, c'est sous le règne de Philippe II que la région perrhébienne quitte le giron larisséen pour passer sous la tutelle macédonienne, ce qui laisse supposer que la région n'appartenait plus au royaume avant sa prise de pouvoir en 359. La situation, on va le voir, n'était cependant que temporaire : de nouvelles prétentions sur la Thessalie apparaîtront rapidement, le roi argéade parvenant à imposer sa domination sur la région pour une période de près de cent cinquante ans.

[44] Diodore, XV, 61, 3-4.

2. La Thessalie sous domination macédonienne (358-197) : réorganisation territoriale

L'arrivée au pouvoir de Philippe II marque l'avènement d'une nouvelle période pour le territoire thessalien. Au cours des règnes précédents, on a vu s'accroître de part et d'autre de l'Olympe les puissances respectives de Macédoine et de Thessalie. Qu'il s'agisse d'Archélaos ou d'Alexandre II, ces deux rois ont tenté d'établir leur autorité sur le territoire situé au Sud du leur en profitant des événements troublés qui mettaient aux prises leurs anciens alliés, les Aleuades de Larissa, avec les tyrans de Phères. À l'inverse, c'est grâce à l'aide des Thessaliens qu'Amyntas III avait pu conserver son trône, tandis que, quelques années plus tard, c'était à Jason de Phères d'avoir des vues sur le royaume argéade. Aussi, il semble que les deux États voisins étaient, en termes d'influence et de puissance militaire, sur un pied d'égalité. Compte-tenu des difficultés rencontrées par Philippe II au moment de son accession au trône, ce dernier a rapidement compris qu'il lui faudrait tenir d'une façon ou d'une autre ce territoire, lequel bénéficiait depuis le règne d'Alexandre II du soutien de Thèbes. Avec la mort de son frère et de ses 4 000 soldats sur le champ de bataille face aux Illyriens, Philippe II ne dispose au début de son règne que de 12 000 hommes, dont 600 cavaliers[45], tandis que l'armée thessalienne, compte tenu des chiffres donnés par Xénophon pour l'année 374, compte 20 000 hoplites et 8 000 cavaliers[46], ainsi qu'un certain nombre d'autres unités, soit des effectifs bien supérieurs à ceux mobilisables Philippe II. L'énorme différence tient essentiellement à la présence d'une cavalerie aussi nombreuse que réputée qui attisait évidemment la convoitise de l'Argéade. Pourtant, les succès de ce dernier en Haute-Macédoine lui permettent, assez rapidement d'ailleurs, de mobiliser un contingent bien supérieur, capable de rivaliser avec l'armée thessalienne dans son intégralité. Aussi, une fois son royaume débarrassé de la menace illyrienne, une des premières mesures prises par le jeune roi est de se tourner vers son voisin méridional. En effet, une fois le contrôle macédonien établi sur la Thessalie, le royaume pouvait bénéficier d'un renfort considérable grâce aux contingents thessaliens, notamment les troupes de cavalerie. Le rôle primordial que celle-ci jouera d'ailleurs dans les expéditions militaires macédoniennes, notamment lors de la campagne asiatique d'Alexandre, prouve que Philippe ne s'était pas trompé.

a. Philippe II, archonte ou tyran de Thessalie ?

La première expédition de Philippe II est à dater de l'automne ou de l'hiver 358, soit à peine un an

[45] *Cf.* « Utilisation des effectifs militaires », p. 62 et « Composition de l'armée macédonienne », p. 195.

[46] Ces chiffres sont à prendre avec précaution. Pourtant, l'écart n'est pas si important si on tient compte de quelques facteurs. Outre la perte de 4 000 de ses soldats face aux Illyriens qui permettait à l'armée macédonienne d'atteindre 16 000 hommes, on rappellera qu'au début du règne de Philippe II, la Macédoine n'excède pas les 15 000 km², tandis que la Thessalie couvre une superficie approximative de 12 000 km² (*cf.* p. 164). Si la Macédoine dispose d'une superficie supérieure de 3 000 km², elle ne présente cependant pas les mêmes caractéristiques géographiques que la vaste plaine thessalienne : le relief accidenté en Éordée mais aussi le grand nombre de cours d'eau dans la plaine centrale du royaume limitent de manière considérable la présence humaine et avec elle, le nombre de soldats potentiels.

après son accession au trône[47]. À l'instar de ses prédécesseurs Archélaos et Alexandre II, Philippe II n'entre en Thessalie que pour répondre à l'appel à l'aide des Aleuades de Larissa. En effet, selon Diodore, après l'assassinat d'Alexandre de Phères en 358, les frères de son épouse Thébée, Lycophron et Tisiphon, s'emparent de la tyrannie et, semble-t-il, tentent à leur tour de s'imposer sur l'ensemble du territoire thessalien. Les Aleuades s'opposent, comme à l'accoutumée, aux prétentions de leurs adversaires, en appelant Philippe II à l'aide[48]. L'opération est un succès, comme le confirme le mariage du roi macédonien avec l'Aleuade Philinna, mère du futur Philippe III Arrhidée, daté au plus tard de l'année 357[49]. Ce mariage, comme d'ailleurs tous ceux contractés par Philippe II, institue une alliance avec les tenants du pouvoir local. En l'occurrence ici, il lui permet de renouveler une ancienne amitié avec les maîtres de Larissa, sans doute mise à mal par les prétentions d'Alexandre II, mais aussi dans une plus large mesure avec l'ensemble des Thessaliens, comme le laisse entendre Diodore[50]. Redevenu un allié de choix pour les Thessaliens, et ayant renoué avec la grande famille des Aleuades de Larissa, Philippe n'a pas à attendre bien longtemps avant d'obtenir le contrôle de la vaste plaine thessalienne. Si l'influence de Thèbes s'était considérablement accrue dans la région depuis l'intervention de Pélopidas sous le règne d'Alexandre II, les événements de la Troisième Guerre Sacrée allaient contribuer à éloigner la cité béotienne des affaires thessaliennes et du même coup laisser le champ libre à Philippe II qui allait pouvoir jouer un rôle significatif et s'imposer au Sud de ses possessions, en Thessalie d'abord, mais aussi en Grèce centrale (*cf. infra*).

En 353, trois ans après le début de la guerre opposant l'Amphictyonie de Delphes à la Phocide, Philippe est une nouvelle fois appelé à l'aide par les Thessaliens contre Lycophron, dernier tyran de Phères, lui-même soutenu par les Phocidiens[51]. Après une première campagne macédonienne contre Phayllos, son frère Onomarchos, le général des troupes phocidiennes, décide de mener l'ensemble de ses hommes en Thessalie où il force, à l'issue de deux batailles, les Macédoniens à la fuite[52]. L'année

---

[47] Sur la chronologie des interventions de Philippe II en Thessalie, on se réfèrera à N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 220-230, où l'ensemble des sources disponibles sont analysées pour proposer une datation de deux événements mettant en relation Philippe et le territoire thessalien : la date de sa première intervention en Thessalie et celle de sa nomination comme chef de la confédération thessalienne.

[48] Diodore XVI, 14, 1-2 : « οἱ δ' Ἀλευάδαι καλούμενοι παρὰ τοῖς Θετταλοῖς, δι' εὐγένειαν δὲ ἀξίωμα ἔχοντες περιβόητον ἀντεπράττοντο τοῖς τυράννοις. οὐκ ὄντες δὲ καθ' ἑαυτοὺς ἀξιόμαχοι προσελάβοντο Φίλιππον σύμμαχον τὸν Μακεδόνων βασιλέα. οὗτος δὲ παρελθὼν εἰς τὴν Θετταλίαν κατεπολέμησε τοὺς τυράννους καὶ ταῖς πόλεσιν ἀνακτησάμενος τὴν ἐλευθερίαν μεγάλην εὔνοιαν εἰς τοὺς Θετταλοὺς ἐνεδείξατο : διόπερ ἐν ταῖς μετὰ ταῦτα πράξεσιν ἀεὶ συναγωνιστὰς ἔσχεν οὐ μόνον αὐτός, ἀλλὰ καὶ μετὰ ταῦτα ὁ υἱὸς Ἀλέξανδρος ».

[49] Justin IX, 8, 2 : « *Genuit ex Larissaea saltatrice filium Arridaeum, qui post Alexandrum regnauit* ». Si Justin en fait une prostituée (*cf.* également XIII, 2, 11 : « *Ptolomeus recusabat regem Arridaeum non propter maternas modo sordes, quod ex Larissaeo scorto nasceretur* »), Athénée de Naucratis XIII, 5 en fait quant à lui une fille issue de l'aristocratie thessalienne : « Οἰκειώσασθαι δὲ θέλων καὶ τὸ Θετταλῶν ἔθνος ἐπαιδοποιήσατο ἐκ δύο Θετταλίδων γυναικῶν ὧν ἥ μὲν ἦν Φεραία Νικησίπολις, ἥτις αὐτῷ ἐγέννησε Θετταλονίκην, δὲ Λαρισαία Φίλιννα, ἐξ ἧς Ἀρριδαῖον ἐτέκνωσε ».

[50] Diodore XVI, 14, 1-2.

[51] Diodore XVI, 35, 1 : « μετὰ δὲ ταῦθ' ὁ Φίλιππος ὑπὸ Θετταλῶν μετακληθεὶς ἧκεν εἰς Θετταλίαν μετὰ τῆς δυνάμεως, καὶ τὸ μὲν πρῶτον πρὸς Λυκόφρονα τὸν Φερῶν τύραννον διεπολέμει βοηθῶν τοῖς Θετταλοῖς : μετὰ δὲ ταῦτα τοῦ Λυκόφρονος μεταπεμψαμένου παρὰ τῶν Φωκέων συμμαχίαν ἀπεστάλη Φάυλλος ὁ ἀδελφὸς Ὀνομάρχου μετὰ στρατιωτῶν ἑπτακισχιλίων ».

[52] Polyen, II, 38, 2.

suivante, ayant déclaré sacrilèges les Phocidiens, Philippe II reparaît en Thessalie à la tête d'une armée considérablement grossie à laquelle il joint les troupes thessaliennes[53]. La bataille a lieu dans la plaine des Crocus, où les contingents d'Onomarchos ainsi que lui-même sont massacrés[54]. Pourtant, et en dépit du contexte bien particulier que constitue la guerre sacrée, les enjeux visés par Philippe II étaient loin d'être uniquement religieux. En réalité, ses deux principales motivations étaient l'élimination de la présence phocidienne et la diminution de l'influence phéréenne en Thessalie. La réussite de ces objectifs devait lui permettre d'étendre sa propre influence dans la région, surtout pour protéger la frontière méridionale de son royaume. Peut-on cependant prêter au roi macédonien, déjà en 352, de plus grandes ambitions ? Selon Diodore, après sa défaite face à Onomarchos, l'armée royale était particulièrement découragée et de graves problèmes de discipline secouaient ses rangs[55]. Pour I. Worthington, ces actes de sédition avaient été orchestrés par les soldats issus de Haute-Macédoine, insuffisamment intégrés au royaume, mettant en évidence le manque d'unité encore très sensible en Macédoine à cette époque. Aussi, « pour résoudre ce problème, il lui fallait maintenir son armée en campagne victorieusement. La sécurité des frontières ne pouvait donc plus être son seul objectif ; il adopterait un nouveau but : étendre les frontières en Grèce et, finalement, en Perse. Dans la poussière de sa défaite face à Onomarkhos, était né le besoin d'établir un empire afin d'étayer son projet d'unification de la Macédoine »[56]. Si l'hypothèse est tout aussi séduisante que probable, il n'en demeure pas moins que la sécurité du royaume était au moins aussi importante que les campagnes victorieuses pour assurer l'unification du royaume. Négliger la défense aurait constitué une grave erreur et aurait laissé la Macédoine à la merci des invasions venues de tous horizons. Aussi, pour Philippe, le problème le plus urgent était d'assurer la stabilité de la Thessalie afin de contrôler, par extension, la frontière méridionale de son royaume. C'est donc un important travail d'occupation et de réorganisation du territoire thessalien qui devait être fait entre les années 352 à 344.

L'événement le plus notable de cette période est évidemment la nomination de Philippe II comme archonte de la Ligue Thessalienne en 352, date à laquelle le roi macédonien avait obtenu contre Onomarchos le concours de l'ensemble des Thessaliens, appelés à mener une guerre générale[57]. Sa nomination comme archonte (ἄρχος) ou, plus généralement, pour reprendre le terme le plus courant en Thessalie, tétrarque (τέτραρχος)[58], lui assure un certain nombre de prérogatives. La plus significative

[53] Diodore XVI, 35, 4 : « Φίλιππος πείσας τοὺς Θετταλοὺς κοινῇ τὸν πόλεμον ἄρασθαι συνήγαγε τοὺς πάντας πεζοὺς μὲν ὑπὲρ τοὺς δισμυρίους, ἱππεῖς δὲ τρισχιλίους » et 38, 1 : « οὗτος γὰρ νικήσας τὸν Ὀνόμαρχον ἐπιφανεῖ παρατάξει τήν τ᾽ἐν Φεραῖς τυραννίδα καθεῖλε καὶ τῇ πόλει τὴν ἐλευθερίαν ἀποδούς ».
[54] Diodore XVI, 35, 4-5. *Cf. infra*.
[55] Diodore XVI, 35, 2 : « Φίλιππος δ' εἰς τοὺς ἐσχάτους κινδύνους περικλεισθεὶς καὶ τῶν στρατιωτῶν διὰ τὴν ἀθυμίαν καταλιπόντων αὐτὸν παραθαρσύνας τὸ πλῆθος μόγις ἐποίησεν αὐτοὺς εὐπειθεῖς ».
[56] I. Worthington, *Philippe II, roi de Macédoine*, traduction française de P. Voute, 2008, p. 70-72.
[57] Diodore XVI, 35, 4 et Justin VIII, 2, 1-2 : « *Aduersus quem Thebani Thessalique non ex ciuibus suis, ne uictoris potentiam ferre non possent, sed Philippum, Macedoniae regem, ducem eligunt et externae dominationi, quam in suis timuerunt, sponte succedunt* ».
[58] B. Helly, *L'État thessalien*, p. 9 : « Les textes font clairement apparaître, en lieu et place de ce tagos, un archonte, ἄρχος ou ἄρχων, très généralement appelé τέτραρχος à partir du moment où fut introduite la division

devait sans doute être, depuis la bataille du champ des Crocus, la pleine autorité qu'il exerçait sur l'armée thessalienne. Par ailleurs, le roi bénéficie de l'intégralité des revenus de l'État thessalien. On trouve en effet chez Justin un passage relatif au règne d'Alexandre le Grand qui, traversant la Thessalie, avait demandé à ses habitants la même fidélité que celle qui les unissait auparavant à son père, en échange de quoi il avait obtenu à son tour le titre d'archonte thessalien ainsi que les trésors et les revenus de l'État[59]. De son côté, Strabon indique que la Perrhébie avait continué à payer un tribut à Larissa jusqu'à l'époque où Philippe avait étendu sa domination à l'ensemble du territoire[60]. Le même type d'information se trouve également chez Démosthène qui, en 349, rappelle que Philippe avait confisqué aux Thessaliens leurs propres revenus[61]. On ignore quels étaient, à cette époque, les revenus de la Thessalie, mais si on tient compte à la fois de la superficie du territoire, des effectifs militaires qu'elle était capable de lever et des taxes de commerce prélevées au port de Pagasai[62], ils devaient être proches de ceux que pouvait tirer la Macédoine de son exploitation minière.

Pourtant, à en croire Justin, Philippe II, une fois nommé tétrarque thessalien, aurait usé d'une politique nettement moins bienveillante à l'égard de ceux qui l'avaient choisi pour chef, s'emparant grâce à la force armée d'un certain nombre de villes[63]. Or, dans son discours datant de 346, Isocrate appelle le roi macédonien à ne pas tenter de régenter les Grecs par la force, mais à prendre davantage en considération l'opinion publique[64]. Ainsi que l'a fait remarquer N. G. L. Hammond, l'auteur athénien

---

de la Thessalie en quatre tétrades. Ce nom, tétrarque, que les historiens ont faussement interprété comme désignant un chef de tétrade, est en réalité le titre officiel du chef fédéral des Thessaliens, depuis le VIe siècle, jusqu'à la prise de possession de la Thessalie par Philippe II incluse : c'est alors le roi de Macédoine qui prend lui-même ce titre ».

[59] Justin XI, 3, 1 : « *Cupide haec Thessalis audientibus exemplo patris dux uniuersae gentis creatus erat et uectigalia omnia reditusque suos ei tradiderant* ». Voir également VIII, 3, 12, où il est question des mines d'or de Thessalie prises par Philippe II : « *Inde, quasi omnia quae agitasset animo ei licerent, auraria in Thessalia, argenti metalla in Thracia occupat* ».

[60] Strabon IX, 5, 19 : « Οὗτοι δ᾽ οὖν κατεῖχον τέως τὴν Περραιβίαν καὶ φόρους ἐπράττοντο, ἕως Φίλιππος κατέστη κύριος τῶν τόπων ».

[61] Démosthène, *Deuxième Philippique*, 4 : « ἢ τὸν τὴν πυλαίαν ἀποδόντα, τοῦτον τὰς ἰδίας αὐτῶν προσόδους παραιρήσεσθαι; οὐκ ἔστι ταῦτα. ἀλλὰ μὴν γέγονεν ταῦτα καὶ πᾶσιν ἔστιν εἰδέναι · ».

[62] Démosthène, *Quatrième Philippique*, 12-13 : « Τὸ πρῶτον Ἀμφίπολιν λαβών, μετὰ ταῦτα Πύδναν, πάλιν Ποτείδαιαν, Μεθώνην αὖθις, εἶτα Θετταλίας ἐπέβη• μετὰ ταῦτα Φεράς, Παγασάς, Μαγνησίαν, πάνθ' ὃν ἐβούλετ' εὐτρεπίσας τρόπον ᾤχετ' εἰς Θρᾴκην » et 22 : « Ἤκουον δ' ἔγωγέ τινων, ὡς οὐδὲ τοὺς λιμένας καὶ τὰς ἀγορὰς ἔτι δώσοιεν αὐτῷ καρποῦσθαι».

[63] Justin VIII, 3, 1-5 : « *Sed nec Philippus melioris fidei aduersus socios fuit. Quippe ueluti timens, ne ab hostibus sacrilegii scelere uinceretur, ciuitates quarum paulo ante dux fuerat, quae sub auspiciis eius militauerant, quae gratulatae illi sibique uictoriam fuerant, hostiliter occupatas diripuit ; coniuges liberosque omnium sub corona uendidit ; non deorum inmortalium templis, non aedibus sacris, non diis penatibus publicis priuatisque, ad quos paulo ante ingressus hospitaliter fuerat, pepercit : prorsus ut non tam sacrilegii ultor extitisse quam sacrilegiorum licentiam quaesisse uideretur* ».

[64] Isocrate, *À Philippe*, 79 : « Χρὴ δὲ μὴ καταφρονεῖν τοῦ πλήθους, μηδὲ παρὰ μικρὸν ἡγεῖσθαι τὸ παρὰ πᾶσιν εὐδοκιμεῖν, ἀλλὰ τότε νομίζειν καλὴν ἔχειν καὶ μεγάλην τὴν δόξαν καὶ πρέπουσαν σοὶ καὶ τοῖς σοῖς προγόνοις καὶ τοῖς ὑφ' ὑμῶν πεπραγμένοις » et 106-107 : « ὅ τε κτησάμενος τὴν ἀρχὴν, μεῖζον φρονήσας τῶν αὑτοῦ πολιτῶν καὶ μοναρχίας ἐπιθυμήσας, οὐχ ὁμοίως ἐβουλεύσατο τοῖς πρὸς τὰς τοιαύτας φιλοτιμίας ὁρμωμένοις. Οἱ μὲν γὰρ ἐν ταῖς αὑτῶν πόλεσιν στάσεις καὶ ταραχὰς καὶ σφαγὰς ἐμποιοῦντες ἐκτῶντο τὴν τιμὴν ταύτην ὁ δὲ τὸν μὲν τόπον τὸν Ἑλληνικὸν ὅλως εἴασεν, τὴν δ' ἐν Μακεδονίᾳ βασιλείαν κατασχεῖν ἐπεθύμησεν· ἠπίστατο γὰρ τοὺς μὲν Ἕλληνας οὐκ εἰθισμένους ὑπομένειν τὰς μοναρχίας, τοὺς δ'ἄλλους οὐ δυναμένους ἄνευ τῆς τοιαύτης δυναστείας διοικεῖν τὸν βίον τὸν σφέτερον αὐτῶν ».

serait passé pour ridicule s'il avait donné ce type de conseil à Philippe II alors que celui-ci avait commis de graves exactions à l'égard de ses alliés thessaliens[65]. La même remarque peut être faite pour Démosthène qui, écrivant en 349, rapporte les actions menées par Philippe en Thessalie, ne parle pour l'essentiel que des revenus thessaliens ainsi que d'une division du territoire en dix provinces. Il n'y a en revanche aucune mention relative à des faits de violence : s'ils avaient eu lieu, Démosthène n'aurait sans aucun doute pas manqué d'en parler. On trouve néanmoins dans les *Stratagèmes* de Polyen une référence à un siège dirigé par Philippe II contre la cité de Pharcadon en Thessalie[66]. On ne dispose cependant d'aucune information précise quant à la date de cet événement. En revanche, Polyen indique également que Philippe prenait toujours parti pour les cités qui l'appelaient à l'aide, tirant profit des divisions qui régnaient en Thessalie entre, par exemple, Pélinna et Pharsale ou entre Phères et Larissa[67]. Selon N. G. L. Hammond, on pourrait retrouver dans les deux cas de Pharcadon et de Pélinna, auxquels il ajoute ceux de Trikka et Gomphoi, la preuve que Philippe II est intervenu militairement en Thessalie, ou plus précisément dans la région d'Hestiaeotide, après la défaite d'Onomarchos en 352[68], expliquant ainsi le passage de Justin. Ces villes étaient-elles entrées sous la coupe phocidienne lorsque, comme le mentionne Diodore, Onomarchos avait marché sur la Thessalie afin de la soumettre tout entière[69]? C'est en tout cas ce que laisse entendre un autre passage de Diodore, lequel indique que les habitants de Pharcadon et ceux de Trikka ont été exilés pour cause de trahison[70]. Les exactions menées par Philippe II dans cette région sont-elles celles dont parle Justin ? Si tel est le cas, il s'agirait davantage de campagnes de reconquête, destinées à réunifier la Thessalie et assurer, par extension, la sécurité de la frontière macédonienne. En effet, on sait que lors de sa rapide expédition contre Thèbes en 335, Alexandre s'était rendu d'Éordée en Élimiotide, d'où il était ensuite parvenu en Thessalie, dans la région de Pélinna[71]. Aussi, si la région était tenue par Onomarchos depuis 353-352, Philippe II avait le plus grand intérêt à vouloir la récupérer pour la réintégrer au territoire thessalien, sans quoi elle risquait de menacer ses propres frontières ainsi que ses possessions en Haute-Macédoine. Ces opérations de reconquête devaient nécessairement impliquer une réorganisation de la région, laquelle passait par des peines infligées aux habitants révoltés, en l'occurrence ici l'exil dont parle Diodore. On trouvera une autre preuve de ce réagencement de l'Hestiaeotide dans le fait que la cité de Gomphoi devait désormais porter le nom de Philippopolis[72].

---

[65] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 286.
[66] Polyen, *Stratagèmes* IV, 2, 18.
[67] Polyen, *Stratagèmes* IV, 2, 19.
[68] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 270-272 et 286-287.
[69] Diodore XVI, 35, 2 : « νομίζων ὅλης τῆς Θετταλίας κυριεύσειν ».
[70] Diodore XVIII, 56 : « μὴ κατιέναι δὲ μηδὲ Μεγαλοπολιτῶν τοὺς μετὰ Πολυαινέτου ἐπὶ προδοσίᾳ φεύγοντας μηδ΄ Ἀμφισσεῖς μηδὲ Τρικκαίους μηδὲ Φαρκαδωνίους μηδὲ Ἡρακλεώτας ».
[71] Voir le paragraphe consacré à cette expédition dans le chapitre relatif aux voies de communication en Macédoine.
[72] Etienne de Byzance, *s.v. Philippi*. On aura l'occasion de revenir plus tard sur ce toponyme. Ce n'est évidemment pas la seule « cité de Philippe » à apparaître sous le règne de ce souverain, mais elle est caractéristique d'une mainmise macédonienne sur un territoire, au même titre que les autres cités ayant un toponyme qui rappelle l'autorité de la famille royale (Héraclée, Cassandréia, Phila, Thessalonique, Démétrias,

Autant que l'Hestiaeotide, les autres régions septentrionales de la Thessalie devaient être parfaitement bien contrôlées. Aussi, la Perrhébie et la Magnésie, régions frontalières de la Macédoine et par lesquelles passaient les principales voies de communication menant au royaume argéade, devaient elles aussi entrer dans le giron macédonien[73] et surtout devaient bénéficier d'importants travaux de fortification[74]. On trouvera dans le site fortifié de Gonnoi un parfait exemple de sites fortifiés érigés dans la région dès le règne de Philippe II[75]. Pourtant, le passage de Démosthène laisse entendre que les Thessaliens se sont opposés à ces travaux défensifs. S'agit-il d'un simple effet de rhétorique visant à inciter les Athéniens à prendre plus facilement les armes contre la Macédoine, persuadés que les relations qu'elle entretenait avec la Thessalie n'étaient pas aussi bonnes qu'on voulait bien le croire ? En tout cas, à l'heure actuelle, on ne dispose d'aucune information relative à une quelconque forteresse ou garnison en Magnésie pour la période de domination macédonienne. En revanche, certains sites attestés avant le règne de Philippe II et occupés par des Macédoniens ensuite prouvent de façon tout à fait certaine que le roi s'était octroyé l'utilisation des garnisons thessaliennes afin d'exercer une surveillance du territoire[76].

b. Les tétradarques thessaliens, représentants du roi en Thessalie

Un fragment de Théopompe indique également que le roi avait appelé l'un de ses amis, Agathoclès, pour administrer la Perrhébie en son nom[77]. On ignore à partir de quelle date celui-ci entre en fonction, et sans doute faut-il y voir la conséquence de soulèvements consécutifs à la fin de la Troisième Guerre Sacrée. La bienveillance de Philippe II au moment de l'établissement des sanctions infligées aux responsables de la guerre, en l'occurrence les Phocidiens, avait été particulièrement notable, et sans doute cette décision avait-elle entraîné le mécontentement de la Thessalie. Peu après, le roi était en effet amené à intervenir dans certaines cités afin d'en chasser les tyrans qui s'y étaient installés en opposition à la tutelle macédonienne[78]. On sait par ailleurs, grâce à un passage de Démosthène, que les Thessaliens reprochaient aussi à Philippe d'utiliser à son propre avantage les revenus de la Confédération et d'occuper abusivement le port de Pagasai. Les faits, si le passage de Diodore est exact, datent de l'année 344, l'historien sicilien faisant référence à la 109e olympiade. Parmi les cités révoltées, on retrouve bien évidemment Phères mais aussi, plus surprenant, Larissa. Cette dernière

---

etc.).

[73] Isocrate, *op. cit.*, *À Philippe*, 21. Voir également Démosthène, *Deuxième Philippique*, 4 et *Quatrième Philippique*, 13.

[74] Démosthène, *Quatrième Philippique* 22 : « Καὶ γὰρ Παγασὰς ἀπαιτεῖν αὐτόν εἰσιν ἐψηφισμένοι, καὶ Μαγνησίαν κεκωλύκασι τειχίζειν ».

[75] B. Helly, *Gonnoi*, p. 81-97. La ville fortifiée de Phila, de l'autre côté du défilé de Tempé, constitue peut-être une seconde ligne de fortification érigée à cette époque.

[76] Voir le « Chapitre I Catalogue des SITES FORTIFIÉS », p. 440-473.

[77] Théopompe, frag. 81, dans Athénée VI, 260 : « διαφθεροῦντα Περραιβοὺς καὶ τῶν ἐκεῖ πραγμάτων ἐπιμελησόμενον ».

[78] Diodore XVI, 69, 8.

était gouvernée par l'Aleuade Simos, qui apparaît chez Démosthène comme un proche du souverain macédonien[79]. Le passage de l'orateur athénien laisse supposer que le Larisséen s'était vu confier, au même titre que d'autres amis du roi, un poste à responsabilité au sein de la cité thessalienne avant d'être finalement évincé par le roi argéade[80]. On a déjà eu l'occasion de voir auparavant que les responsables de certaines parties du royaume macédonien étaient issus de la haute aristocratie. Depuis la révolte de Philippos, frère de Perdiccas II et responsable du district d'Amphaxitide, les membres de la famille royale étaient écartés de ces fonctions au profit de sujets plus « neutres ». Aussi, les membres des familles princières de Haute-Macédoine se trouvaient liés à la personne royale : mariage de l'une des filles avec le roi, intégration des fils comme membres du corps des pages royaux et intégration du père au sein du groupe des hétairoi ou, le cas échéant, nomination de celui-ci à la tête d'un district. Il n'y a rien de surprenant donc à ce que l'un des membres de la prestigieuse famille des Aleuades de Larissa fasse exception alors que Philippe II était marié à Philinna. En ce qui concerne le cas de Phères, la situation devait être identique, Philippe étant également uni depuis 352 à Nikèsipolis, dont il avait eu une fille, Thessalonikè. Ne pouvant évidemment administrer seul le territoire thessalien, Philippe s'en était remis aux anciens tenants du pouvoir local. Il semble donc qu'après quelques années, plusieurs représentants du roi en Thessalie avaient pris l'initiative de se révolter et d'exercer la tyrannie, à la suite de quoi Philippe aurait décidé d'intervenir et de leur retirer leurs prérogatives. D'une façon générale, le Macédonien disposait cependant toujours du soutien de la population, celle-ci approuvant sans concession son action. La réhabilitation de l'ancien système de la tétrarchie serait donc à dater de cette même année 344, en guise de représailles.

On retrouve en effet plusieurs références, dans les sources, à la restauration de ce système administratif qui était en vigueur avant 352. Cette question a déjà été brièvement abordée dans le chapitre relatif aux districts macédoniens afin de faire le parallèle entre le royaume macédonien et le territoire thessalien qui, selon Polybe, étaient gouvernés de manière identique[81]. Revenons donc plus longuement sur cette question et sur le rôle joué par ces « tétradarques » auxquels B. Helly a consacré une trentaine de pages[82]. En premier lieu, il convient de rappeler une correction nécessaire dans l'un des passages de Démosthène où il est question de l'instauration d'une « décadarchie » dans les cités thessaliennes[83]. Or, il s'agit visiblement d'une erreur du copiste : la Thessalie pré-macédonienne était

[79] Démosthène, *Sur la Couronne*, 48 : « μέχρι τούτου Λασθένης φίλος ὠνομάζετο, ἕως προὔδωκεν Ὄλυνθον : μέχρι τούτου Τιμόλαος, ἕως ἀπώλεσε Θήβας : μέχρι τούτου Εὔδικος καὶ Σῖμος ὁ Λαρισαῖος, ἕως Θετταλίαν ὑπὸ Φιλίππῳ ἐποίησαν. εἶτ' ἐλαυνομένων καὶ ὑβριζομένων καὶ τί κακὸν οὐχὶ πασχόντων πᾶσή οἰκουμένη μεστὴ γέγονεν ».

[80] On trouve peut-être un écho de cela chez Polyen, *Stratagèmes* IV, 2, 11, qui indique que Philippe II voulait détruire la maison des Aleuades. Le texte indique l'échec de la ruse menée par le roi macédonien, mais ne précise pas s'il s'agit bien des événements de 344 et qu'à la suite d'un premier échec, Philippe est parvenu à ses fins, ce que l'on peut néanmoins supposer.

[81] Polybe, IV, 76, 2 : « Θετταλοὶ γὰρ ἐδόκουν μὲν κατὰ νόμους πολιτεύειν καὶ πολὺ διαφέρειν Μακεδόνων, διέφερον δ᾽οὐδέν, ἀλλὰ πᾶν ὁμοίως ἔπασχον Μακεδόσι καὶ πᾶν ἐποίουν τὸ προσταττόμενον τοῖς βασιλικοῖς ».

[82] B. Helly, *L'État thessalien*, p. 39-68.

[83] Démosthène, *Deuxième Philippique*, 4 : « προσδοκᾶν τὴν καθεστῶσαν νῦν δεκαδαρχίαν ἔσεσθαι παρ΄

divisée en quatre districts et non en dix[84]. D'autre part, il s'agit de la seule mention chez Démosthène d'un découpage en dix régions : ailleurs il emploie le terme « tétrarchie »[85] qui correspond à ce que l'on trouve dans d'autres sources[86]. Aussi, je me rallie à B. Helly et G. T. Griffith qui avaient proposé de remplacer le terme δεκαδαρχίαν par celui de τετραδαρχίαν[87]. Tout comme les districts macédoniens placés sous l'autorité d'un *strategos*, chaque tétrade était placée sous le commandement d'un tétradarque. Que nous apprennent les sources sur ces agents du roi ? Tout d'abord, il paraît douteux que le système de la tétrarchie ait été aboli entre 352 et 344. En réalité, la seule différence tient à la manière dont celle-ci a été administrée. Jusqu'à la nomination de Philippe II comme archonte thessalien, les quatre zones tribales originelles de Thessalie – la Thessaliotide, la Pélasgiotide, l'Hestiaeotide et la Phthiotide – étaient contrôlées par les grandes familles aristocratiques : les Aleuades de Larissa, les Scopades de Crannon, les Echécratides de Pharsale. À partir de 344, les districts sont donc placés sous les ordres de gouverneurs, les *tétradarques*, mis en place par le roi lui-même et responsables devant lui seul. S'il apparaît que la Thessalie a pu conserver un mode de fonctionnement sensiblement identique à celui qu'elle utilisait avant 344, il n'en demeure pas moins évident que le roi avait un rôle prépondérant dans le choix de ses représentants sur le sol thessalien, lesquels devaient exercer leur charge avec suffisamment d'autorité. Agathoclès, dont on a parlé précédemment, est considéré comme un ami du roi lorsqu'il est nommé à la tête de la Perrhébie. Un autre fragment de Théopompe mentionne Thrasydaios, décrit comme « un tyran au-dessus de ses pairs, un homme de peu d'intelligence mais un maître en flatterie »[88]. Chez Démosthène, on retrouve un Thrasydaios (le même ?) aux côtés d'un certain Daochos et d'un Kinéas, taxés par l'orateur athénien de traîtres, agissant pour le compte de Philippe au point de faire de leurs concitoyens des esclaves[89]. On a déjà vu dans le cas des épistates macédoniens qu'ils étaient issus de la cité dans laquelle ils officiaient. Sans doute en était-il de même pour les *tétradarques* thessaliens, eux-mêmes issus du territoire qu'ils avaient à contrôler pour le compte des rois de Macédoine, auquel cas Daochos et Kinéas étaient eux aussi des *tétradarques*. Selon B. Helly, il faudrait également voir dans le cas d'Eudikos un autre tétradarque, officiant par délégation pour Philippe II[90]. L'historien suggère également que ce même Daochos avait été nommé tétrarque, c'est-à-dire chef de la Confédération

---

αὐτοῖς; ».

[84] *Cf.* Admète, *Alceste*, v. 1054-1056. L'erreur de copie tiendrait à un passage d'Harpocration, *s.v.* δεκαδαρχία, forme restituée par les modernes de δ'δαρχία où δ' serait l'élément quatre, mais aurait été compris comme l'abréviation de δ(εκα).

[85] Démosthène, *Neuvième Philippique*, 26 : « ἀλλὰ Θετταλία πῶς ἔχει ; οὐχὶ τὰς πολιτείας καὶ τὰς πόλεις αὐτῶν παρῄρηται καὶ τετραρχίας κατέστησεν, ἵνα μὴ μόνον κατὰ πόλεις ἀλλὰ καὶ κατ΄ ἔθνη δουλεύωσιν ; ».

[86] Théopompe FF 208, 209 (*FGrH* n°. 115).

[87] B. Helly, *op. cit.*, p. 58-59 et G. T. Griffith, *Macedonia* II, p. 527-532.

[88] Théopompe, *FGrH* 115 F 209.

[89] Démosthène, *Sur la Couronne*, 295 : « οἵ, ὅτ' ἦν ἀσθενῆ τὰ Φιλίππου πράγματα καὶ κομιδῇ μικρά, πολλάκις προλεγόντων ἡμῶν καὶ παρακαλούντων καὶ διδασκόντων τὰ βέλτιστα, τῆς ἰδίας ἕνεκ' αἰσχροκερδίας τὰ κοινῇ συμφέροντα προίεντο, τοὺς ὑπάρχοντας ἕκαστοι πολίτας ἐξαπατῶντες καὶ διαφθείροντες, ἕως δούλους ἐποίησαν, Θετταλοὺς Δάοχος, Κινέας, Θρασύδαος ».

[90] *Cf.* Harpocration : « εἷς τῶν κατασταθέντων ὑπό Φιλίππου κυρίων Θετταλίας ἁπάσης ». B. Helly, *op. cit*, p. 62.

Thessalienne, à la place de Philippe II lorsque celui-ci prenait le titre de chef de la coalition de tous les Grecs[91]. Il est en effet probable que le roi macédonien ne pouvait plus exercer une telle charge et que l'emploi d'un autre représentant, à un grade plus élevé encore, s'était avéré nécessaire. Pour autant, on ne dispose plus d'aucune autre information relative aux tétradarques ni même à la fonction de *tétrarque* après cette période. Si Alexandre dispose des mêmes prérogatives que son père, alors il y a fort à parier que cette dernière charge est toujours dévolue à un représentant du roi, comme l'a été Daochos. Par ailleurs, l'expédition d'Alexandre en Asie devait nécessairement éloigner les auteurs antiques des préoccupations administratives à la fois de la Macédoine, mais aussi de la Thessalie. Aussi, les informations manquent-elles cruellement pour la période hellénistique.

c. Une tentative de soulèvement en 229

La mort d'Alexandre en 323 devait nécessairement bouleverser la situation, et favoriser une prise de position de la part des Thessaliens contre l'autorité macédonienne lors de la guerre lamiaque[92]. Antipatros parvient cependant à rétablir l'influence de la Macédoine en Thessalie en investissant bon nombre de ses villes[93]. Une autre révolte éclate encore dans la région en 229, « les Thessaliens (étant) transportés de joie à la mort de Démétrios »[94]. Ainsi que l'a souligné S. le Bohec, à partir de cette date, le nombre de voix étoliennes dans les listes des hiéromnémons passe de 11 à 14, laissant supposer que l'Étolie disposait de trois membres supplémentaires, sans doute trois régions thessaliennes, bien qu'il soit impossible de déterminer avec précision quels étaient les territoires concernés[95]. Pour autant, moins d'un an après, en 228, il apparaît que la Thessalie se trouve à nouveau sous tutelle macédonienne. Selon Trogue-Pompée en effet, Antigone Dôsôn serait parvenu à soumettre les Thessaliens[96]. On ignore cependant les répercussions précises de cette victorieuse campagne. La Macédoine a-t-elle pu récupérer l'intégralité des territoires thessaliens perdus en 229 au profit de l'Étolie ? Pour J. V. A. Fine, d'après les informations contenues dans Polybe et Tite-Live, la Thessaliotide, l'Hestiaeotide et la cité de Pharsale appartiennent à Philippe V lorsqu'il accède au pouvoir en 221[97]. Cependant, sa démonstration prend appui sur l'affirmation qu'en 229, la Thessaliotide et l'Hestiaeotide s'étaient soulevées contre la Macédoine, ce qui n'est confirmé par aucune source littéraire. En revanche, l'archéologie est ici d'une aide particulièrement précieuse grâce à laquelle nous pouvons complémenter l'hypothèse de J. V. A. Fine à propos d'une révolte supposée de la Thessaliotide et de l'Hestiaeotide. Ces deux régions correspondent grossièrement à la moitié

[91] B. Helly, *op. cit.*, p. 63-66.
[92] Pausanias I, 25, 4.
[93] Diodore XVIII, 17, 7.
[94] Justin XXVIII, 3, 14.
[95] S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 105-108.
[96] Trogue-Pompée, *Prologues*, 28 : « *Thessaliam subiecit* ». *Cf.* également Justin XXVIII, 3, 14 : « *ut …Thessalosque … conspecuit* ».
[97] J. V. A. Fine, « The Problem of Macedonian Holdings in Epirus and Thessaly in 221 B.C. », *TAPhA* 63, 1932, p. 126-155.

occidentale de la Thessalie et abritent, pour ne mentionner que les plus connues, les cités de Trikka, Gomphoi/Philippoupolis, Domokos et Xyniae. Géographiquement parlant, ce sont aussi les territoires les plus susceptibles d'être attirés dans le giron étolien. L'Étolie est en effet la voisine méridionale immédiate de la Thessaliotide, tandis que la Phthiotide et la Pélasgiotide sont quant à elles un peu plus isolées grâce à quelques moyennes collines séparant la plaine. Or, c'est précisément le long de cette ligne de démarcation naturelle que l'on voit apparaître au IIIe siècle pas moins de sept forteresses, toutes tournées vers l'Ouest et séparant très nettement la Thessalie occidentale de la Thessalie orientale. Prises isolément, ces positions fortifiées n'apportent pas grand-chose et même leur présence est difficilement compréhensible. En revanche, étudiées ensemble comme un groupe défensif cohérent, elles constituent à elles seules le réseau de forteresses le plus complet de Thessalie, permettant de contrôler dans son intégralité la vallée de l'Enipéus depuis Pélinna au Nord jusqu'à Xyniae au Sud. Cette constatation est, à mon sens, la preuve la plus significative d'une mainmise étolienne sur la partie occidentale de la Thessalie. De façon très claire, une politique défensive avait été menée au cours du IIIe siècle afin de limiter l'expansion de l'Étolie à travers le territoire thessalien. Disposant ainsi de nombreux points d'appui, Antigone Dôsôn pouvait reprendre le contrôle des régions révoltées, permettant une réunification thessalienne dès 228. Aussi, l'hypothèse de J. V. A. Fine se voit renforcée d'une preuve nouvelle et décisive. Seule une réserve subsiste, puisque le problème des trois voix supplémentaires attribuées à l'Étolie n'est pas entièrement réglé : si on a bien démontré que deux régions thessaliennes avaient fait défection et pouvaient avoir donné leurs voix respectives à l'Étolie, il reste une voix dont on ne connaît pas l'origine.

On ne dispose cependant plus d'aucune autre information sur la manière dont la Thessalie était contrôlée au cours de la période hellénistique. Seul Polybe fournit quelques informations, précisant que la Macédoine et la Thessalie étaient gouvernées de manière identique. On est donc en droit de supposer qu'à l'exception des deux phases de révolte, respectivement en 323-322 et en 229, l'organisation administrative de la région n'avait guère changé depuis le règne de Philippe II. D'après les *Chroniques* d'Eusèbe, Antigone Dôsôn figure parmi les rois de la région au cours de ses huit années de règne[98]. Aussi, les rois de Macédoine bénéficiaient-ils sans doute toujours du titre d'archonte de la Confédération Thessalienne et devaient avoir sous leurs ordres des représentants de leur autorité, placés à la tête de chaque tétrade. Dès 198, après la défaite infligée à Philippe V par les armées romaines, le royaume de Macédoine perdra, pour de bon cette fois, son annexe méridionale, à l'exception de quelques places en Perrhébie. Le récit de Tite-Live montre cependant les difficultés rencontrées par Philippe V pour combattre ses anciens alliés thessaliens[99]. Pour autant, le même constat que celui établi précédemment peut être fait. Alors qu'on avait vu fleurir les forteresses

[98] Eusèbe, *Chroniques*, I, 243 et 247.
[99] Tite-Live XXXII, 13, 7, 8 : « *Rerum suarum quas possent ferendarum secum dominis ius fiebat, cetera militis praeda erat; nec quod ab hoste crudelius pati possent reliqui quicquam fuit quam quae ab sociis patiebantur. Haec etiam facienti Philippo acerba erant, sed e terra mox futura hostium corpora saltem eripere sociorum uolebat* ».

macédoniennes le long des moyennes montagnes du centre thessalien à la suite de l'emprise étolienne, on voit apparaître un grand nombre de forteresses à la frontière élimiote ainsi qu'en Tymphée après 197, précisément le long de la voie de communication empruntée par Alexandre le Grand en 335 lors de son expédition contre Thèbes. C'est également à cette période que l'Orestide fait défection à la Macédoine, justifiant doublement le renforcement de la frontière élimiote et de la Tymphée. Aussi, les garnisons macédoniennes constituent un élément indispensable à la compréhension des enjeux politiques en Macédoine et dans son annexe méridionale la Thessalie. En 197 donc devait s'achever une période longue de près de cent cinquante ans au cours de laquelle l'histoire de la Macédoine et celle de la Thessalie avaient été étroitement liées. L'annexe territoriale dont avaient tenté de s'emparer les prédécesseurs de Philippe II avait finalement été contrôlée par le roi argéade, d'une manière qui lui était bien propre : en limitant les opérations de conquête violentes, se bornant à n'user de la force que lorsque cela s'avérait nécessaire comme en 352 ou en 344. Finalement, la Thessalie avait joué jusqu'au bout le rôle auquel Philippe l'avait destiné : devenir une annexe du royaume macédonien, d'où il pourrait tirer suffisamment de revenus et d'hommes pour mener à bien ses opérations de conquête de l'empire perse tout en servant à la sécurité de la frontière méridionale de la Macédoine. Aussi, pendant bien des années, de 352 à 197, la Thessalie a été une zone tampon entre les ennemis successifs du royaume, le mettant à l'abri des incursions venant du Sud. Seule l'armée romaine parviendra à franchir cet obstacle et finalement, à pénétrer jusqu'au cœur du territoire.

II. La Grèce centrale et la Macédoine

La Thessalie a été rapidement une source d'intérêt pour les rois de Macédoine, et Philippe II en avait fait une véritable annexe territoriale. Une fois le contrôle établi sur cette vaste région, le royaume se trouvait désormais en contact avec la Grèce centrale, lui permettant d'y intervenir plus directement. Sous le règne d'Alexandre II, Thèbes avait exercé une grande influence sur l'ensemble des Grecs, et avait joué un rôle significatif dans l'expulsion des Macédoniens qui occupaient Larissa et Crannon en Thessalie. Après l'assassinat du roi, le thébain Pélopidas intervenait une seconde fois dans les affaires du royaume, contractant une alliance avec le régent Ptolémée et réclamant l'envoi de 50 otages à Thèbes, parmi lesquels se trouvait le futur Philippe II[100]. Cependant, les relations de la Macédoine avec les autres États de Grèce centrale ne devaient réellement débuter que sous le règne de ce dernier : on l'a vu, l'opposition de ses alliés les Aleuades de Larissa avec les tyrans de Phères avait conduit Philippe II à entrer en conflit avec les armées phocidiennes, puis, par extension du conflit, à intervenir dans la Troisième Guerre Sacrée.

[100] Plutarque, *Vie de Pélopidas*, XVI, 4-5.

1. Guerres sacrées et affirmation de la puissance macédonienne en Grèce centrale

a. Troisième guerre sacrée : le contrôle des Thermopyles

Il ne sera pas utile de revenir ici sur l'ensemble des événements qui se sont déroulés pendant les guerres sacrées qui ont ébranlé la Grèce centrale au cours du IVe siècle[101]. Rappelons simplement l'essentiel. La Troisième Guerre Sacrée trouve son origine dans l'opposition déjà ancienne entre Phocidiens et Thébains, ces derniers souhaitant toujours étendre davantage leur influence depuis leur victoire à Leuctres en 371. Le petit État voisin de Phocide constituait certes une cible idéale en raison de sa proximité immédiate, mais il figurait parmi les membres de l'Amphictyonie de Delphes, laissant peser sur d'éventuels agresseurs de gros risques de représailles[102]. La cité béotienne aurait pu compter sur le soutien des Thessaliens, ennemis de longue date des Phocidiens, mais celui-ci n'était pas suffisant, et l'alliance de Philippe II, lui-même allié des Thessaliens, n'était en aucun cas assurée compte-tenu de l'inimitié du souverain macédonien envers Thèbes. Or, la situation avait changé en 357, date à laquelle Thèbes décide d'infliger à la Phocide de lourdes amendes pour avoir mis en culture les terres sacrées de Cirrha[103]. En réponse à ces accusations pourtant avérées, les Phocidiens occupent Delphes, obtenant par ailleurs le soutien d'Athènes et de Sparte[104]. En 355, Thèbes obtient que l'Amphictyonie déclare la guerre à la Phocide[105]. La Thessalie décide d'intervenir[106], bénéficiant également du soutien de Philippe II. La date de son intervention au côté des Thessaliens n'est pas connue avec précision, mais il est probable qu'elle ne soit effective qu'à partir de 353-352, date à laquelle Philippe intervient à plusieurs reprises en Thessalie avant d'en devenir l'archonte. En effet, le tyran de Phères, Lycophron, menaçait la cité des Aleuades, alliés de la Macédoine. Or, pour protéger sa frontière méridionale, Philippe II devait absolument contenir la puissance de Phères. La même année, Philippe se rend aux Thermopyles. Après avoir anéanti les troupes d'Onomarchos, il est contraint de se replier face à un contingent de cinq mille Athéniens venus défendre la route de la

---

[101] On consultera notamment l'ouvrage de J. Buckler, *Philip II and the sacred war*, 1989 et F.-D. Deltenre, « La datation du début de la troisième guerre sacrée. Retour sur l'interprétation des comptes de Delphes », *BCH* 134 (2010), p. 97-116.

[102] L'Amphictyonie de Delphes a fait l'objet d'une abondante bibliographie. On se reportera ainsi aux études récentes de F. Lefèvre, « L'Amphictionie de Delphes : mythe et réalité », *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 6 (1995), p. 19-31 et *L'Amphictionie pyléo-delphique : Histoire et institutions*¸ Paris, 1998, ainsi qu'à l'ouvrage de P. Sánchez, *L'Amphictionie des Pyles et de Delphes : recherches sur son rôle historique, des origines au IIe siècle de notre ère*, 2001.

[103] Diodore XVI, 23 et Justin VIII, 1, 5.

[104] Diodore XVI, 24 : « πρῶτον μὲν γὰρ παρελθὼν εἰς τὴν Σπάρτην ἐν ἀπορρήτοις διελέχθη τῷ βασιλεῖ τῶν Λακεδαιμονίων Ἀρχιδάμῳ, ὅτι κοινὸς ὁ ἀγών ἐστιν αὐτῷ περὶ τοῦ ποιῆσαι τὰς κρίσεις τῶν Ἀμφικτυόνων ἀκύρους : εἶναι γὰρ καὶ κατὰ τῶν Λακεδαιμονίων μεγάλας καὶ ἀδίκους ἀποφάσεις τῶν Ἀμφικτυόνων. ἐδήλωσεν οὖν αὐτῷ διότι τοὺς Δελφοὺς καταλαβέσθαι διέγνωκε καὶ τῆς προστασίας ἐὰν ἐγκρατὴς γένηται τὰ δόγματα τῶν Ἀμφικτυόνων ἀκυρώσει ». Sparte avait également été accusée par les Thébains d'occuper illégalement la citadelle de la Cadmée.

[105] Le récit des événements est donné par Diodore XVI, 24-25.

[106] Diodore XVI, 30, 4.

Phocide[107]. Le roi de Macédoine devait alors profiter de ce repli forcé pour s'occuper d'autres affaires, notamment en Thrace et en Chalcidique. Il lui faudrait attendre six ans avant de pouvoir à nouveau se mêler de la guerre sacrée.

En 351, Phayllos s'était emparé des cités qui commandaient le défilé des Thermopyles : Alponos, Nikaia, Thronion et Scarphée[108]. Quatre ans plus tard, Thèbes venait réclamer l'aide de Philippe, lequel lui fourni un petit contingent[109]. De leur côté, les Phocidiens réclamaient le soutien de Sparte et d'Athènes contre Thèbes, proposant de leur remettre le contrôle des Thermopyles. L'année suivante, Philippe II prétextait une expédition contre Halôs. Profitant de cette campagne, il se rend aux Thermopyles accompagné de troupes thessaliennes. Il n'y eut cependant aucune bataille : le général phocidien Phalaïcos était pris au Nord par l'armée macédonienne, tandis que les Thébaiens arrivaient par le Sud. Un accord fut trouvé, permettant aux Phocidiens de repartir sans danger[110]. Philippe était désormais maître du défilé, la guerre était finie. Or, la possession du passage n'avait, à ce moment, rien de définitif. D'après Philochoros, un décret amphictyonique voté en 346 réglementait le statut de la citadelle de Nikaia, qui revenait finalement aux Thessaliens[111]. Le rôle joué par Philippe II dans cette décision n'est cependant pas nul. À travers deux passages d'Eschine et de Démosthène, il apparaît clairement que c'est Philippe qui confia Nikaia aux Thessaliens[112]. Comment expliquer cette décision ? Comme le signale P. Sánchez, « l'Amphictyonie n'a joué aucun rôle dans la défense des Thermopyles lors des invasions perse ou gauloise, et elle n'a jamais eu les moyens (…) d'empêcher que l'un des États membres ne s'empare du défilé »[113]. Sans doute l'Amphictyonie avait-elle laissé cette mission à Philippe II. Grand vainqueur de la guerre, il avait fait montre de ses compétences militaires. De plus, il était, depuis 352, chef de la confédération thessalienne, située aux portes du défilé. Les Thessaliens s'étaient montrés à l'égard de Philippe, à l'exception de la cité de Phères, de précieux alliés. Aussi Philippe pouvait-il aisément s'appuyer sur eux pour contrôler certains territoires. De ce point de vue, le roi macédonien avait été un fin stratège : en plaçant à Nikaia des troupes alliées, et non les siennes, on ne pouvait que difficilement lui reprocher d'occuper le territoire. Or, dans les

[107] Diodore XVI, 37, 2 et 38, 1-2.
[108] Diodore XVI, 38, 3-5 et Eschine, *Sur la fausse ambassade*, 2, 138.
[109] Diodore XVI, 58, 2-3.
[110] Diodore XVI, 59, 2 : « ὁ δὲ Φάλαικος ἐν τῇ Νικαίᾳ διατρίβων καὶ θεωρῶν αὐτὸν οὐκ ἀξιόμαχον ὄντα διεπρεσβεύσατο πρὸς τὸν βασιλέα περὶ διαλύσεων ». Voir P. Sánchez, *op. cit*, p. 200-201 : l'assemblée athénienne avait accepté l'offre phocidienne et les villes fortifiées devaient être remises au stratège Proxénos. Phalaïcos, supposé être relevé de ses fonctions, avait conservé une armée de mercenaires et avait renvoyé Archidamos ainsi que les troupes athéniennes. Selon I. Worthington, *Philippe II*, p. 102, cette manœuvre doit être l'œuvre de Philippe II qui, ayant secrètement négocié avec Phalaïcos, avait obtenu le contrôle des Thermopyles non seulement en échange d'un sauf-conduit, mais aussi en promettant de modérer la sanction des Phocidiens une fois la guerre terminée.
[111] Philochoros, *FGrHist* 328 F 56 b.
[112] Eschine, *Contre Ctésiphon*, 140 et Démosthène, *Deuxième Philippique*, 4. Voir sur cette question P. Sánchez, *op. cit.*, p. 488. Voir également P. Cloché, « La Grèce de 346 à 339 av. J.-C. », *BCH* 44 (1920), p. 114, 144 note 2, 153-158 ; « Philippe de Macédoine depuis la harangue de Démosthène sur la paix jusqu'à la rupture athéno-macédonienne (automne 346- automne 340), *Revue belge de philologie et d'histoire* 30 (1952), p. 58.
[113] P. Sánchez, *op. cit.*, p. 488.

faits, c'est bien ce qu'il s'était passé. D'ailleurs, aux environs de 340, la situation a sensiblement évolué. Les récents événements de Thrace et de Périnthe laissaient supposer une guerre avec Athènes. Aussi le roi décide-t-il de remplacer les troupes thessaliennes par un contingent macédonien, chargé de garder les Thermopyles[114].

Grâce au soutien dont il bénéficiait en contrôlant ce défilé, Philippe II pouvait désormais intervenir plus directement dans les affaires de Grèce centrale. La situation de la Phocide, au lendemain de la troisième guerre sacrée, lui donnait une raison supplémentaire de le faire. Les Phocidiens avaient été sévèrement punis[115] et deux raisons justifient cela : Philippe II avait besoin du soutien de la Thessalie pour ses projets futurs, plus ambitieux encore, et les Thessaliens, ennemis de longue date des Phocidiens, n'auraient été satisfaits que si ces derniers recevaient un châtiment exemplaire. D'autre part, pour obtenir le soutien des autres Grecs, il fallait punir la Phocide qui avait pillé les richesses du sanctuaire de Delphes. La région est totalement ruinée : ses habitants sont dispersés en hameaux et n'ont plus le droit de prendre les armes tant que les sommes dérobées ne sont pas restituées. Toutes les villes phocidiennes devaient également être rasées, et le roi macédonien installa des garnisons dans la plupart des cités phocidiennes, sous couvert de s'assurer que Thèbes ne persécuterait pas injustement la population. Faut-il y voir une volonté de Philippe de modérer la sanction prescrite par les Amphictyons en 346 ? La chose est probable si on considère les objectifs à long terme du roi macédonien. Ceux-ci nécessitaient l'adhésion du plus grand nombre et l'alliance de tous au sein d'une confédération panhellénique. Si les Phocidiens avaient été totalement massacrés, comme le souhaitaient les Oetéens et les Thessaliens, la situation de la Grèce centrale aurait été particulièrement compliquée par l'apparition d'un « vide » politique qui aurait conduit à de nouveaux conflits pour la possession de ce territoire. Or, c'est précisément ce que Philippe II voulait éviter[116].

b. Le Conseil Amphictyonique, outil de la propagande macédonienne

Les textes réunis par P. Sánchez donnent un aperçu clair du rôle du Conseil Amphictyonique : il s'agissait à la fois de protéger le sanctuaire et ses biens tout en veillant à ce que l'ensemble des États membres règlent leurs litiges de manière modérée, en évitant les violences excessives. Les contrevenants à ces règles s'exposaient cependant à de lourdes sanctions et à des représailles collectives. Selon la définition par Denys d'Halicarnasse, l'Amphictyonie devait mettre un terme aux conflits internes à la Grèce en jouant un rôle d'arbitre dans les litiges, et assurer la défense de l'ensemble du territoire contre les menaces barbares en agissant sous la forme d'un conseil de guerre. Or, pour P. Sánchez, « l'Amphictyonie n'a pas été durant la domination macédonienne à Delphes (…) une institution aux pouvoirs politiques et judiciaires étendus que Philippe et Alexandre auraient

[114] G. Glotz indiquait dans son article « Philippe et la surprise d'Élatée », *BCH* 33 (1909), p. 529, que Philippe « aimait mieux s'en fier à lui-même qu'aux autres, quand il s'agissait d'intérêts sérieux ».
[115] Diodore XVI, 60.
[116] P. Sánchez, *op. cit.*, p. 207.

utilisée pour contrôler les forces armées des États de Grèce centrale, pour faire la guerre à leurs adversaires sous un quelconque prétexte religieux, ou pour intervenir dans les querelles entre cités »[117].

Lorsque les Athéniens avaient proposé une paix commune à l'issue des événements de 346, ils avaient en effet espéré mettre fin aux conflits dans lesquels ils étaient impliqués, y compris contre la Macédoine, tout en évitant un funeste sort à leurs alliés phocidiens. Or, Philippe II s'y était opposé, ayant déjà confié au Conseil Amphictyonique le châtiment de la Phocide. Cette manœuvre était de toute évidence en faveur de ses propres alliés, les Thessaliens et les Béotiens. En réalité, jusqu'en 338, Philippe était parvenu à imposer un contrôle des régions de Grèce centrale au moyen d'alliances entretenues avec différents États grecs. À la suite de la Troisième Guerre Sacrée, la Macédoine s'offre la possibilité d'intervenir de façon directe en Grèce centrale. À l'issue du conflit, la Phocide ne peut plus participer au Conseil : en récompense de la libération du sanctuaire d'Apollon, Philippe II s'était vu octroyer les deux voix phocidiennes au Conseil Amphictyonique[118]. Ajoutées à celles qu'il avait obtenues en devenant archonte de Thessalie, le roi macédonien bénéficiait désormais d'une place prépondérante au sein de la Ligue dont il était désormais membre de droit. C'est d'ailleurs à travers elle que Philippe allait contrôler les affaires grecques, non seulement en Grèce centrale, mais aussi à Athènes. Le discours de Démosthène montre particulièrement bien cet état de fait, l'orateur grec insistant sur la nécessité de maintenir la paix de Philocrate en dépit du mécontentement général qu'elle suscitait, au risque sinon d'entraîner Athènes dans une nouvelle guerre. Démosthène indique en effet que le principal souci « est d'éviter de fournir à cette assemblée, qui a pour nom Conseil Amphictyonique, un prétexte facile ou l'obligation d'ouvrir les hostilités contre nous »[119]. Aussi, il apparaît assez clairement que désormais, l'Amphictyonie devait servir les intérêts du roi de Macédoine[120], bien qu'un passage de Diodore semble indiquer le contraire. À l'issue des Concours Pythiques, Philippe retourna dans son royaume où, selon l'historien sicilien, il commença à préparer son expédition de la Perse, sans davantage se soucier des Grecs[121]. À cette époque pourtant, le Conseil est dirigé par le Thessalien Cottyphos, très certainement un homme de main de Philippe II, ce que tendent à prouver les textes d'Eschine et de Démosthène[122]. L'information est importante, puisque le

---

[117] P. Sánchez, *op. cit.*, p. 257.

[118] Diodore XVI, 60, 1 : « ἔδοξεν οὖν τοῖς συνέδροις μεταδοῦναι τῷ Φιλίππῳ καὶ τοῖς ἀπογόνοις αὐτοῦ τῆς Ἀμφικτυονίας καὶ δύο ψήφους ἔχειν, ἃς πρότερον οἱ καταπολεμηθέντες Φωκεῖς εἶχον ».

[119] Démosthène, *Sur la Paix*, 14 : « Δεύτερον δ', ὁρᾶν ὅπως μὴ προαξόμεθ', ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοὺς συνεληλυθότας τούτους καὶ φάσκοντας Ἀμφικτύονας νῦν εἶναι εἰς ἀνάγκην καὶ πρόφασιν κοινοῦ πολέμου πρὸς ἡμᾶς ».

[120] Sur cette question, on se reportera une fois encore à l'ouvrage de P. Sanchez, *op. cit*, p. 258-267.

[121] Diodore XVI, 60, 4-5 : « μετὰ δὲ ταῦτα Φίλιππος μὲν τὰ δεδογμένα τοῖς Ἀμφικτύοσι συγκαταστήσας καὶ πρὸς πάντας φιλοφρονηθεὶς ἐπανῆλθεν εἰς Μακεδονίαν, οὐ μόνον δόξαν εὐσεβείας καὶ ἀρετῆς στρατηγικῆς περιπεποιημένος, ἀλλὰ καὶ πρὸς τὴν μέλλουσαν αὔξησιν αὐτῷ γίνεσθαι μεγάλα προκατεσκευασμένος. ἐπεθύμει γὰρ τῆς Ἑλλάδος ἀποδειχθῆναι στρατηγὸς αὐτοκράτωρ καὶ τὸν πρὸς Πέρσας ἐξενεγκεῖν πόλεμον ».

[122] Démosthène, *Sur la Couronne*, 151 : « τὸ μὲν πρῶτον ὁ Κόττυφος αὐτῶν τῶν Ἀμφικτυόνων ἤγαγε στρατιάν » et 155 : « τὸν στρατηγὸν τὸν ἡρημένον τῶν Ἀμφικτυόνων Κόττυφον τὸν Ἀρκάδα πρεσβεῦσαι πρὸς Φίλιππον τὸν Μακεδόνα, καὶ ἀξιοῦν ἵνα βοηθήσῃ τῷ τε Ἀπόλλωνι καὶ τοῖς Ἀμφικτύοσιν ». En revanche, chez Eschine, *Contre Ctésiphon*, 128, Cottyphos est mentionné comme étant de Pharsale : « Κόττυφον τὸν Φαρσάλιον ». On suivra davantage l'ethnique donné par Eschine plutôt que par Démosthène, ce dernier n'ayant pas assisté,

roi macédonien, quoiqu'étant éloigné des sessions du Conseil Amphictyonique – il était en campagne en Thrace à ce moment – disposait malgré tout d'un homme de confiance sur place. En 339, on voit apparaître aux côtés de Cottyphos à la pylée d'automne les noms deux autres personnages, Daochos et Thrasydaios. Nous avons déjà rencontré ces deux hommes auparavant dans cette étude, en leur qualité de *tétradarques* de Thessalie[123]. Une preuve supplémentaire que Philippe disposait à la fois d'hommes dignes de confiance en Thessalie et d'une grande influence auprès du Conseil Amphictyonique. Ainsi que l'avait signalé G. Glotz, l'apparition de Daochos et Thrasydaios coïncide avec la création d'un collège de trésoriers à Delphes contrôlant sévèrement la gestion des fonds, précisément quand le montant des amendes versées par les Phocidiens devaient diminuer de près de 50 talents. Mais surtout, Philippe, récemment proclamé défenseur d'Apollon par l'ensemble des Amphictyons, proposait de regrouper les cités et d'élever l'Amphictyonie « au dessus des territoires qu'elle englobe »[124]. Peu après, les Locriens d'Amphissa mettaient en culture les terres sacrées de Cirrha. Le Conseil Amphictyonique leur déclara donc la guerre et nomma Cottyphos commandant en chef tandis que Philippe était appelé à prendre la direction des opérations, lui donnant ainsi une raison supplémentaire d'intervenir en Grèce[125]. En quelques jours, il occupait et fortifiait la cité d'Élatée, menaçant directement les frontières de la Béotie et de l'Attique. C'est dans ce contexte que devait se déclarer la Quatrième Guerre Sacrée.

c. La Quatrième Guerre Sacrée

Rappelons pour mémoire les événements qui ont conduit au déclenchement de la Quatrième Guerre Sacrée. Alors qu'une délégation athénienne était envoyée à Delphes, on lui apprend que la cité d'Amphissa, alliée de Thèbes, souhaitait accuser Athènes d'impiété au motif qu'elle avait consacré à Apollon des boucliers dorés perses. De son côté, le Conseil Amphictyonique s'apprêtait à réclamer à Athènes une amende de cinquante talents. Si la cité refusait de payer, elle provoquerait le déclenchement d'une guerre contre elle. Or, un tel conflit plaçait nécessairement le roi de Macédoine dans une situation de double guerre contre Athènes, l'une en son nom propre, l'autre en sa qualité de membre de l'Amphictyonie et archonte de Thessalie. Pourtant, Eschine, qui faisait partie de la délégation, retourna l'accusation contre les gens d'Amphissa pour avoir mis en culture les territoires sacrés de Cirrha. Le constat étant établi et la faute avérée, la Quatrième Guerre Sacrée était déclenchée contre Amphissa, prise à son propre jeu. À en croire Démosthène, toute l'affaire n'aurait été qu'un coup monté de la part de Philippe qui cherchait une raison d'être impliqué dans les affaires de Grèce centrale[126]. Or, de tels desseins ne doivent pas être pris au sérieux, bien que l'orateur grec accuse au

---

contrairement à son adversaire, à la session de l'Amphictyonie durant laquelle il est question de Cottyphos.
[123] Voir « Les tétradarques thessaliens, représentants du roi en Thessalie », p. 251-254.
[124] G. Glotz, « Philippe et la surprise d'Élatée », p. 546.
[125] Ayant déclaré la guerre à Athènes dès 341/340, celui-ci serait de toutes façons intervenu en Grèce.
[126] Démosthène, *Sur la Couronne*, 143-155.

passage Eschine d'avoir été corrompu par le roi macédonien. À ce moment, Philippe avait déjà déclaré la guerre à Athènes en son propre nom. Grâce à l'influence qu'il avait acquise à Delphes, notamment grâce aux voix de la Phocide et de celles de la Thessalie, le roi n'avait pas besoin d'un motif supplémentaire pour se mêler des affaires de Grèce centrale.

Dans ce contexte, Thèbes se trouvait en situation délicate, les deux puissances que sont respectivement la Macédoine et Athènes cherchant à obtenir son soutien. À Athènes, Démosthène était convaincu que Thèbes pencherait en faveur d'Amphissa, se déclarant ainsi d'elle-même ennemie des autres Grecs et donc, de Philippe II. Si cette hypothèse se révélait intéressante pour Athènes, qui du même coup pouvait se débarrasser de sa voisine béotienne, Démosthène y fit quelques réserves, préconisant même une alliance athéno-thébaine, seule capable d'arrêter les ambitions du roi macédonien. De son côté, Philippe avait été nommé en 339 *hégémon* du Conseil Amphictyonique afin de mener la guerre, et Thèbes devenait son premier objectif. En effet, l'adhésion de la Béotie était essentielle pour l'expédition de Philippe II. Peu auparavant, on l'a vu, Thèbes s'était emparée de Nikaia au détriment des troupes macédoniennes qui y étaient stationnées. Cette action anti-macédonienne devait nécessairement favoriser un rapprochement entre Thèbes et Athènes, décidées à s'unir contre la Macédoine.

Ce revers n'était cependant qu'un léger contretemps. Philippe disposait évidemment du soutien de la Thessalie et pouvait y faire débuter son expédition. L'armée macédonienne prend ainsi le chemin d'Amphissa en empruntant la route de la Doride qui était, en tant que membre de l'Amphictyonie, un allié du roi. Là, il fortifie la cité de Kytinion, non loin du col de Gravia qui mène à Amphissa. Dès lors, la cité sacrilège se trouvait totalement enserrée par les alliés de l'Amphictyonie, et c'est précisément ce que l'on attendait de Philippe II. Pourtant, au lieu de se diriger vers le Sud, il fait prendre à son armée la route de l'Est, en direction du Céphise en Phocide où il s'empare d'Élatée[127]. Aussi, Philippe II avait assuré deux itinéraires : celui d'Amphissa à travers les montagnes de Doride, et celui menant à Thèbes et, par extension, à Athènes. Une ambassade était alors envoyée à Thèbes afin d'en obtenir l'alliance[128], sans quoi ses habitants seraient promis au massacre. En contrepartie, le roi proposait à la cité béotienne de conserver l'intégralité du butin qu'elle tirerait du siège d'Athènes. L'ambassade, composée de représentants de plusieurs États, parmi lesquels on retrouve notamment Daochos et Thrasydaios, montre que la Grèce centrale était unie et qu'en cas de refus, Thèbes ne s'opposerait pas seulement à Philippe mais aussi aux différents membres du Conseil Amphictyonique. Dans le même temps, la nouvelle de la capture d'Élatée avait provoqué une vive agitation à Athènes, qui ne savait comment réagir. Le discours de Démosthène, *Sur la Couronne*, le montre de façon très claire. Aussi, une ambassade, athénienne cette fois, était également envoyée à Thèbes où les envoyés

[127] Diodore XVI, 84.
[128] Diodore XVI, 85, 3 : « Φίλιππος δὲ τὸ μὲν πρῶτον ἐξέπεμψεν ἐπὶ τὸ κοινὸν τῶν Βοιωτῶν πρέσβεις, ὧν ἦν ἐπιφανέστατος Πύθων », Plutarque, *Vie de Démosthène*, 18, 2 : « ἔπεμψε δὲ καὶ Φίλιππος, ὡς Μαρσύας φησίν, Ἀμύνταν μὲν καὶ Κλέανδρον καὶ Κάσανδρον Μακεδόνας, Δάοχον δὲ Θεσσαλὸν καὶ Θρασυδαῖον ἀντεροῦντας ».

de Philippe étaient déjà. Les Thébains se prononcèrent en faveur d'une alliance avec Athènes et donc pour la guerre contre Philippe. Si les Thermopyles lui étaient barrés par les Béotiens, un léger détour par les montagnes lui permettait de contourner aisément l'obstacle. Pourtant, d'importants travaux de fortification menés par les Athéniens et les Thébains devaient compliquer la tâche à Philippe. On apprend en effet par Eschine que dix milles mercenaires avaient été recrutés pour assurer la défense de la Locride[129]. L'information est également relayée par Polyen, qui indique que pendant la guerre contre Amphissa, les Athéniens et les Thébains s'étaient emparés de certains passages difficiles d'accès, probablement en Phocide et en Locride, sous le commandement de Charès et de Proxenos[130]. En plus de l'installation de garnisons en Phocide et en Locride, les deux alliés avaient envoyé des ambassadeurs un peu partout, mais avec peu de succès : seules Mégare, Corinthe, l'Achaïe, l'Eubée et l'Acarnanie promirent leur aide[131]. De son côté, Philippe n'avait obtenu que l'aide supplémentaire de la Phocide qui, il faut bien le reconnaître, n'avait guère le choix. Sans doute la manière dont Philippe II avait allégé leur peine à partir de 346 avait-elle favorisé cette alliance. Le renvoi d'un ambassadeur macédonien à Athènes en faveur de la paix[132] incita cependant le roi à s'impliquer de manière plus directe encore dans la Guerre Sacrée, menant ainsi ses premières opérations contre Amphissa. Par un astucieux stratagème, Philippe parvient à faire croire aux troupes de mercenaires à la solde de Charès et de Proxenos que son armée se repliait[133]. La manœuvre fut un succès : en quelques heures, Parménion était parvenu à s'emparer d'Amphissa, tandis que les coupables étaient bannis[134]. La guerre sacrée était terminée, ouvrant totalement les portes de la Grèce centrale à Philippe II. Ne restait plus qu'à régler le cas d'Athènes. Ce fut chose faite à Chéronée. Désormais, la Grèce tout entière passait sous le contrôle hégémonique des rois de Macédoine. Selon Justin, « pour toute la Grèce, ce jour marqua la fin de sa glorieuse suprématie et de son antique indépendance »[135].

2. Chéronée et la fin de la liberté pour la Grèce : le règlement des États au cas par cas

À l'issue de la guerre, deux possibilités s'offraient à Philippe II : imposer des garnisons et des régimes pro-macédoniens aux cités grecques, ou traiter pacifiquement avec chacune d'elle afin de les maintenir sous un certain contrôle. La première option était évidemment à éviter, puisqu'elle aurait immanquablement produit les effets inverses. Or, comme on l'a dit, l'objectif de Philippe II était de maintenir la stabilité dans l'ensemble de la Grèce afin de mener à bien ses projets militaires dirigés

[129] Eschine, *Contre Ctésiphon*, 146.
[130] Polyen IV, 2, 8.
[131] Eschine, *Contre Ctésiphon*, 95 : « Καλλίας, καὶ, παρελθὼν εἰς τὴν ἐκκλησίαν, λόγους διεξῆλθε κατεσκευασμένους ὑπὸ Δημοσθένους. Εἶπε γὰρ, ὡς ἥκοι ἐκ Πελοποννήσου νεωστὶ σύνταγμα συντάξας, εἰς ἑκατὸν ταλάντων πρόσοδον, ἐπὶ Φίλιππον, καὶ διελογίζετο, ὅσον ἑκάστους ἔδει συντελεῖν· Ἀχαιοὺς μὲν πάντας καὶ Μεγαρέας ἑξήκοντα τάλαντα, τὰς δ' ἐν Εὐβοίᾳ πόλεις ἁπάσας τετταράκοντα ».
[132] Plutarque, *Vie de Démosthène*, 18, 3.
[133] Polyen, *loc. cit.*
[134] Eschine, *Contre Ctésiphon*, 146 et Strabon, IX, 3, 4.
[135] Justin IX, 3, 11 : « *Hic dies uniuersae Graeciae et gloriam dominationis et uetustissimam libertatem finiuit* ».

contre l'Empire perse. Ces projets, quoiqu'étant une ambition réelle du souverain, semblent aussi avoir été un prétexte pour obtenir le contrôle de la Grèce. Aussi, selon lui, le seul moyen d'y parvenir était de rassembler les différents États au sein d'une paix commune, laquelle assurerait le contrôle et la subordination à la Macédoine des plus récalcitrants, y compris Athènes[136]. C'est à Corinthe que Philippe réunit, à l'hiver 338/337, les délégations de tous les États de la Grèce à qui il annonça son intention d'établir une Paix Commune. La réussite d'une telle opération devait nécessiter l'établissement d'une organisation parfaitement bien menée, laquelle maintiendrait les Grecs sous l'autorité macédonienne en l'absence du roi. Ainsi naissait la Ligue de Corinthe. Chaque État devait jurer de ne nuire à aucun membre de la Paix Commune, ni interférer dans la politique étrangère et intérieure des autres membres. Chaque État devait également veiller à ne pas mener, sur son propre territoire, de politique pouvant conduire à des troubles civils ou un rejet de la paix. Un conseil (synedrion) des alliés, présidé par un *hégémon*, devait maintenir la paix. Chaque État disposait de ses propres représentants au conseil, dont le nombre était déterminé par leur propre capacité militaire. Il fallait ensuite régler au cas par cas le sort des différents États de Grèce avec lesquels Philippe s'était trouvé en guerre.

a. Thèbes

Thèbes est sans aucun doute la cité la plus durement touchée après la bataille de Chéronée. En effet, la cité devait payer une rançon pour les soldats tués pendant la bataille, à l'exception du bataillon sacré, tandis que les prisonniers étaient vendus comme esclaves. La plupart des citoyens thébains étaient quant à eux exécutés ou exilés tandis que leurs biens étaient confisqués. Le gouvernement de la cité était également placé aux mains de trois cents bannis qui avaient été rappelés et qui devaient désormais officier comme juges, formant désormais une oligarchie pro-macédonienne particulièrement sévère[137]. Les villes qui avaient été détruites lors des années précédentes, notamment Platées, Thespies et Orchomène, devaient être reconstruites et les habitants originels qui avaient été exilés devaient être rapatriés[138]. On notera que ce sont ces trois villes qui, au moment de l'expédition d'Alexandre contre Thèbes en 335, acceptèrent que le roi macédonien rase la cité[139]. Une fois rebâtie, Orchomène devait être occupée par une garnison macédonienne, entrant désormais dans le réseau de contrôle territorial mis en place par Philippe II en Grèce centrale. Thèbes, contrairement à ce qui avait été prévu lors de

[136] Justin IX, 5 : « *Conpositis in Graecia rebus Philippus omnium ciuitatum legatos ad firmandum rerum praesentium statum euocari Corinthum iubet. Ibi pacis legem uniuersae Graeciae pro meritis singularum ciuitatum statuit, consiliumque omnium ueluti unum senatum ex omnibus legit* ».
[137] Justin IX, 4, 6 : « *Thebanorum porro non solum captiuos, uerum etiam interfectorum sepulturam uendidit. Principes ciuitatis alios securi percussit, alios in exilium redegit, bonaque omnium occupauit. Pulsos deinde per iniuriam in patriam restituit. Ex horum numero trecentos exules iudices rectoresque ciuitati dedit. Apud quos cum potentissimi quique rei eius ipsius criminis postularentur, quod per iniuriam se in exilium egissent, huius constantiae fuerant, ut omnes se auctores faterentur meliusque cum re publica actum, cum damnati essent quam cum restituti, contenderent*».
[138] Démosthène, *Pour les Mégalopolitains*, 4. Voir également Pausanias IX, 1, 8 et 37, 8.
[139] Arrien, *Anabase*, I, 8 et 9.

son alliance avec Athènes juste avant la guerre contre Philippe, perdait sa suprématie sur la Ligue Béotienne dont toutes les villes étaient déclarées autonomes. Enfin, une garnison macédonienne était installée à la Cadmée[140].

b. Phocide et Acarnanie

En Phocide, la situation s'était considérablement améliorée depuis la fin de la Troisième Guerre Sacrée. Alors que bon nombre de cités phocidiennes avaient été détruites en 346, la politique menée par Philippe II à leur égard avait contribué à limiter, voire annuler les peines qui avaient été prononcées par le Conseil Amphictyonique. Afin de limiter les menaces qui auraient pu peser sur la région si celle-ci était restée exempte de toute cité, il est probable qu'après la bataille de Chéronée les Phocidiens aient obtenu le droit de rebâtir leurs cités.

En Acarnanie, une faction pro-macédonienne avait remplacé le pouvoir en place tandis qu'une garnison macédonienne était établie à Ambracie. La situation était sensiblement la même en Locride, où Amphissa avait été détruite par Parménion, lequel s'était rendu jusqu'à Naupacte où une autre garnison macédonienne était mise en place.

c. Le Péloponnèse

Philippe devait également s'occuper de la question du Péloponnèse, dont la plupart des États avaient refusé son appel aux armes avant Chéronée. Sparte avait conservé à l'égard des Macédoniens une attitude de neutralité, notamment en raison de son épuisement depuis sa défaite face à Thèbes à la bataille de Leuctres en 371. Pour autant, Philippe devait s'assurer que la cité spartiate ne constituerait pas une menace et qu'elle restait bien sous contrôle. Celle-ci était engagée dans un grand nombre de conflits territoriaux avec les États voisins. Aussi, pour éviter tout risque de rivalités sur le territoire grec, Philippe exigea des Spartiates qu'ils rendent tous les territoires au cœur du litige. Cela n'empêcha cependant pas le roi de dévaster la région. La cité quant à elle resta indemne : tout comme le cas de la Phocide à la fin de la Troisième Guerre Sacrée, la destruction de la cité aurait favorisé de nouveaux conflits voire même, sans doute, la naissance d'une nouvelle alliance de la part d'États qui, une fois débarrassés de leur ennemi commun, auraient pu en profiter pour s'attaquer à la Macédoine. Aussi, après cette opération militaire, l'Arcadie, Argos, Mégalopolis, Tégée et Messène entraient elles aussi dans une alliance avec la Macédoine, ce qui eut pour effet d'isoler totalement Sparte. Enfin, à Corinthe, un gouvernement pro-macédonien était mis en place en même temps qu'une garnison. Sans doute Mégare a-t-elle connu le même sort. De cette manière, l'ensemble du territoire péloponnésien était contrôlé, et ne représentait plus une menace sérieuse pour les opérations de Philippe II en Asie.

On aura l'occasion de revenir plus en détail sur la situation d'Athènes au sortir de la bataille de

[140] Diodore XVI, 87, 3 : « εἰς δὲ τὰς Θήβας φρουρὰν ἐγκαταστήσαντα συγχωρῆσαι τὴν εἰρήνην τοῖς Βοιωτοῖς ».

Chéronée en 338 dans la section suivante de ce chapitre. Précisons simplement que, à la surprise générale, la cité ne s'est vue dotée ni d'une garnison macédonienne, ni d'aucun gouvernement philo-macédonien, comme cela a pu être le cas dans les États voisins.

À l'issue de cette brève présentation de la situation en Grèce centrale après la bataille de Chéronée en 338, quelques remarques s'imposent. Contrairement à la Thessalie où Philippe s'était évertué, autant que possible, à instaurer un système administratif comparable à celui qui était en vigueur dans son royaume, la situation de la Grèce centrale est différente. En premier lieu, le règlement à l'amiable que l'on pouvait trouver en Thessalie n'est absolument pas envisagé ici. L'exemple le plus significatif est sans conteste celui de Thèbes, où la cité, si elle échappe à la destruction – pour les trois années à venir au moins – n'en demeure pas moins totalement affaiblie, perdant toute l'influence qu'elle pouvait avoir acquise depuis la bataille de Leuctres en 371. En cela, l'un des objectifs de Philippe était atteint : en affaiblissant la cité béotienne, le roi macédonien limitait les risques de voir se profiler une nouvelle alliance athéno-thébaine qui aurait pu constituer une menace pour ses projets. La mise en place de régimes philo-macédoniens çà et là en Grèce centrale prouve de façon nette que le souverain souhaitait assurer non pas la stabilité de la région, contrairement à ce qu'il avait pu faire en Thessalie, mais bien contrôler aussi activement que possible la politique des différents États. Or, l'installation de ces régimes, dont les représentants veilleraient sans aucun doute à suivre les ordres de Philippe II, affermissait davantage encore la présence macédonienne dans cette partie du monde grec. À cela fallait-il encore ajouter quelques garnisons, assurant une présence militaire en cas de besoin. L'une des clauses édictées par la Paix Commune précise qu'aucune hostilité ne devrait être perpétrée contre Philippe ou ses descendants, celui-ci devenant désormais l'hégémon de la Grèce[141]. Cette fonction lui donnait en effet l'usage de la force armée de l'ensemble des membres du pacte, y compris bien sûr les forces macédoniennes. On constate donc une nette différence avec la Thessalie qui était, quant à elle, considérée comme une véritable annexe territoriale. Or, Philippe n'avait pas grand intérêt à multiplier les annexes rattachées au royaume, sans quoi la stabilité de la Macédoine aurait été grandement bouleversée. Il n'en avait d'ailleurs pas les moyens. En revanche, par ce biais, Philippe exerçait sur les territoires non annexés mais pourtant contrôlés une réelle domination et une autorité absolue grâce à la puissance de son armée présente aux points les plus stratégiques. Les dispositions prises par la formation de la Ligue de Corinthe devaient par ailleurs assurer la pérennité des régimes oligarchiques ainsi que des gouvernements philo-macédoniens établis par Philippe II. La situation d'Athènes devait évidemment constituer une exception : supprimer la démocratie au profit d'un régime oligarchique aurait été une grave erreur stratégique qui aurait fortement compliqué ses plans. Il faut en effet constater que, depuis ses premiers contacts avec Athènes, la Macédoine avait toujours agit avec retenue, pour ne pas dire avec une certaine déférence. Aussi, il convient désormais d'analyser les relations entretenues entre le royaume argéade et la cité attique.

[141] Voir sur ce point Diodore XVI, 89, 3 : « τέλος δὲ τῶν Ἑλλήνων ἑλομένων αὐτὸν στρατηγὸν αὐτοκράτορα τῆς Ἑλλάδος μεγάλας παρασκευὰς ἐποιεῖτο πρὸς τὴν ἐπὶ τοὺς Πέρσας στρατείαν ».

III. Les relations entre la Macédoine et Athènes

1. Relations diplomatiques et enjeux territoriaux dans le Nord de l'Égée : Amphipolis

Avant le règne de Philippe II, les relations entre la Macédoine et Athènes sont déjà nombreuses. Il n'est pas encore question à cette époque d'établir un contrôle macédonien en Attique, ce qui ne sera rendu possible qu'après la guerre lamiaque : la Macédoine n'est pour l'heure pas capable de s'opposer militairement à ses adversaires sans l'aide d'alliés. Aussi, pour préserver l'indépendance et l'intégrité de leur royaume, les rois macédoniens n'ont pas d'autre solution que d'utiliser la diplomatie pour parvenir à leurs fins et maintenir le contrôle de leur territoire. C'est donc assez naturellement qu'il nous faut procéder à un examen des relations diplomatiques entretenues entre la Macédoine et Athènes. Si les guerres médiques sont l'occasion d'un rapprochement des deux États, la défaite perse de 479 marque au contraire le début d'antagonismes entre le royaume argéade et la grande cité-État, principalement liés aux objectifs expansionnistes des deux parties, l'une souhaitant étendre sa domination vers l'Est, l'autre tentant d'établir un contrôle des côtes de ce qui deviendra plus tard la Macédoine orientale. De telles politiques pointant vers un même objectif ne pouvaient qu'entraîner une dégradation progressive des relations diplomatiques sur fond d'enjeux territoriaux.

a. L'impérialisme athénien dans le Nord de l'Égée

Le règne d'Alexandre Ier est avant tout marqué par les guerres médiques et les relations qu'il a pu entretenir avec Athènes. Il est inutile de revenir ici sur la série d'engagements livrés au cours des guerres médiques, où seul le résultat compte : grâce à la victoire grecque, la Macédoine recouvre son indépendance tandis qu'Alexandre opère le redressement de son royaume par l'augmentation de la superficie au moyen de conquêtes territoriales, principalement jusqu'au cours du Strymon. Cette nouvelle frontière marque le début d'une longue période de conflits avec Athènes, laquelle tentera désormais de coloniser la région frontalière, future Macédoine orientale.

Après la défaite perse, les Athéniens profitent en effet de la déroute de leur ennemi pour s'étendre plus avant dans le Nord de l'Égée. Or, ces opérations sont menées à proximité des nouvelles frontières macédoniennes, dans des régions qui pouvaient attirer la convoitise d'Alexandre : en 477, Thasos qui exploitait les mines du Pangée, se joint à la Ligue de Délos. Il en est de même pour un certain nombre de cités chalcidiennes, dont Potidée[142]. Mais c'est surtout la prise d'Eion en 476, port situé à l'embouchure du Strymon, qui marquait le début réel des conflits avec la Macédoine qui, quant à elle, tenait Ennéa Hodoi depuis au moins deux ans[143]. On ignore par quel moyen Alexandre perdit cette

[142] Thucydide I, 56.
[143] M. B. Hatzopoulos, « Royaume de Macédoine et colonies grecques », *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 7 (1996), p. 29. Voir également N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 102.

place capitale dans la réalisation de ses objectifs de conquête, mais en 465, c'est à l'athénien Cimon d'y installer une colonie forte de dix mille hommes. Les populations locales voient d'un mauvais œil la présence athénienne sur leur territoire : peu de temps après, une coalition thrace, réunie à Drabescos, massacre les colons athéniens[144]. Le roi de Macédoine a-t-il joué un rôle dans ce conflit ? Ayant étendu sa domination jusqu'à la vallée du Strymon, il devait lui aussi voir avec méfiance l'installation de colons athéniens à proximité de son royaume, et qui plus est sur la route menant vers les riches mines du Pangée, autrefois exploitées par le tyran Pisistrate[145]. Rien n'indique qu'il ait pu jouer un quelconque rôle dans cette bataille mais deux ans après la chute de Thasos (463), Cimon est accusé de ne pas avoir poussé plus avant sa chance, en somme, de ne pas avoir envahi la Macédoine. L'athénien est accusé d'avoir été corrompu par le roi macédonien[146]. Si ces accusations paraissent infondées, elles n'en dénotent pas moins une forte suspicion des Athéniens à l'égard de la Macédoine, preuve d'une hostilité mesurée entre les deux États.

L'impérialisme athénien dans le Nord de l'Égée devait également se manifester sous le règne de Perdiccas II (454-414), dont les premières années de règne avaient vu un affermissement de la domination athénienne à proximité du royaume argéade. Dès 446, Athènes avait institué un district de Thrace, regroupant les cités de Chalcidique, de Thasos et de la côte thrace, pour la perception du tribut de la ligue de Délos[147]. La même année, une colonie de 1 000 citoyens était fondée à Bréa[148], toujours en territoire thrace, tandis que Périclès menait une expédition victorieuse en Eubée, dont les habitants, notamment ceux de la cité d'Histiée, avaient été chassés de leur ville[149] et remplacés par des

[144] Thucydide I, 100, 3 : « ἐπὶ δὲ Στρυμόνα πέμψαντες μυρίους οἰκήτορας αὐτῶν καὶ τῶν ξυμμάχων ὑπὸ τοὺς αὐτοὺς χρόνους ὡς οἰκιοῦντες τὰς τότε καλουμένας Ἐννέα ὁδούς, νῦν δὲ Ἀμφίπολιν, τῶν μὲν Ἐννέα ὁδῶν αὐτοὶ ἐκράτησαν, ἃς εἶχον Ἠδωνοί, προελθόντες δὲ τῆς Θρᾴκης ἐς μεσόγειαν διεφθάρησαν ἐν Δραβησκῷ τῇ Ἠδωνικῇ ὑπὸ τῶν Θρᾳκῶν ξυμπάντων, οἷς πολέμιον ἦν τὸ χωρίον {αἱ Ἐννέα ὁδοὶ} κτιζόμενον ». Voir également Hérodote IX, 75, Diodore XI, 70, 5 et Pausanias I, 29, 4-5.

[145] Sur la défaite athénienne à Drabeskos imputable à la politique d'Alexandre Ier, voire même à sa participation au conflit, voir E. M. Walker, « The achievements of the Confederacy of Delos » (éd. originale 1927, réimpr. corrigée), *CAH* 5 (1958), p. 58 ; J. W. Cole, « Alexander Philhellene and Themistocles », *AntCl* 47 (1978), p. 48-49 ; E. Borza, *In the Shadow of Olympus : the Emergence of Macedon*¸Princeton, 1990, p. 123 ; I. von Bredow, « Stammesnamen und Stammeswirklichkeit II. Zu den Stammesbezeichnungen der Thraker an der nordägäischen Küste von 8.-5. Jh. v. Chr. : das Gebiet um das Pangaion-Gebirge », *Orbis Terrarum* 6 (2000), p. 41 et O. Picard, *Guerre et économie dans l'alliance athénienne (490-322 av. J.-C.)*, Paris, 2000, p. 63 et « Mines, monnaies et impérialisme : conflits autour du Pangée (478-413 av. J.-C.) dans A.-M. Guimier-Sorbets, M. B. Hatzopoulos et Y. Morizot (éds.), *Rois, Cités, Nécropoles, Institutions, Rites et Monuments en Macédoine, Actes des Colloques de Nanterre (décembre 2002) et d'Athènes (janvier 2004)*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 45, Athènes, 2006.

[146] Plutarque, *Cimon* XIV : « ἐκεῖθεν δὲ ῥᾳδίως ἐπιβῆναι Μακεδονίας καὶ πολλὴν ἀποτεμέσθαι παρασχόν, ὡς ἐδόκει, μὴ θελήσας αἰτίαν ἔσχε δώροις ὑπὸ τοῦ βασιλέως Ἀλεξάνδρου συμπεπεῖσθαι, καὶ δίκην ἔφυγε τῶν ἐχθρῶν συστάντων ἐπ᾽ αὐτόν ».

[147] *ATL* 3, 59-63. Voir également R. Meiggs, *The Athenian Empire*, 1979, p. 540-559 et 623-632.

[148] Fondation votée par décret, *IG* I², 45. Une telle colonie n'avait pas d'autre objectif que de tenir la région tant militairement qu'économiquement, ce qui devait nécessairement inquiéter le roi de Macédoine : une présence athénienne aux portes de son royaume constituait une véritable menace alors que les mines du Pangée se trouvaient à proximité immédiate.

[149] *IG* I², 39. L'événement est rapporté par Thucydide I, 114, 1 (« καὶ Ἀθηναῖοι πάλιν ἐς Εὔβοιαν διαβάντες Περικλέους στρατηγοῦντος κατεστρέψαντο πᾶσαν, καὶ τὴν μὲν ἄλλην ὁμολογίᾳ κατεστήσαντο, Ἑστιαιᾶς δὲ ἐξοικίσαντες αὐτοὶ τὴν γῆν ἔσχον ») et Diodore XII, 22, 2 (« κατὰ δὲ τὴν Ἑλλάδα Ἀθηναῖοι τὴν Εὔβοιαν

clérouques athéniens avant d'être accueillis en Macédoine par Perdiccas II[150]. En 436, le stratège athénien Hagnon embarque un nouveau groupe de colons qu'il installe à Ennéa Hodoi, rebaptisée Amphipolis. Ces différentes manœuvres politiques menées par Athènes dans le Nord de l'Égée ne pouvaient qu'inquiéter le roi macédonien. Malgré tout, jusqu'en 432, Perdiccas apparaissait encore comme l'allié et l'ami des Athéniens[151]. C'est à cette date que les problèmes internes à la Macédoine, liés aux ambitions du prince Philippos, marquent un net coup d'arrêt dans les relations entre les deux États. En effet, les intérêts d'Athènes dans le Nord de la mer Égée encouragent l'intervention de la cité en faveur de Philippos[152]. Un renforcement de la présence athénienne, déjà considérable depuis la fondation d'Amphipolis, combiné à la révolte conjointe de Philippos et de Derdas aurait constitué une véritable menace pour la Macédoine. Désormais ennemi déclaré d'Athènes, Perdiccas II n'a d'autre choix que de subir une invasion orchestrée par la cité attique et les forces révoltées issues de son propre royaume et commandées par Philippos et Derdas.

En 431 Athènes gratifie de la proxénie un certain Nymphodôros, originaire d'Abdère, dont la sœur avait épousé le prince odryse Sitalcès. Par une habile manœuvre diplomatique, Nymphodôros parvient à améliorer les relations entre Athènes et la Macédoine en persuadant la cité de l'Attique de remettre Thermè aux Macédoniens. Perdiccas se retourne donc contre ses anciens alliés et marche sur la Chalcidique[153]. Deux ans plus tard, Potidée devait capituler et était repeuplée de colons athéniens. En 429, la situation avec Athènes est redevenue délicate. En effet, les engagements pris en 431 par Perdiccas II pour favoriser sa réconciliation avec Athènes n'avait pas été tenus, et la question de la Chalcidique n'était toujours pas réglée. De plus, Méthone, qui appartenait à la confédération athénienne, était depuis la prise de Pydna par Alexandre Ier la seule place non-macédonienne au sein du royaume. Un décret datant de 428 indique cependant que Perdiccas exerçait une forte pression contre la cité pour la persuader de s'unir à son royaume et, malgré un allègement du *phoros* levé par Athènes et la présence de soldats athéniens à Potidée, les pressions exercées par Perdiccas ne

---

ἀνακτησάμενοι καὶ τοὺς Ἑστιαιεῖς ἐκ τῆς πόλεως ἐκβαλόντες ἰδίαν ἀποικίαν εἰς αὐτὴν ἐξέπεμψαν Περικλέους στρατηγοῦντος, χιλίους δὲ οἰκήτορας ἐκπέμψαντες τήν τε πόλιν καὶ τὴν χώραν κατεκληρούχησαν »). La cité est transformée en clérouquie tandis que les cités voisines de l'île sont étroitement surveillées (*IG* I^3, 39-40).

[150] Théopompe, *FGrHist* 115 F 387. Selon J. W. Cole, « Perdiccas and Athens », *Phoenix* 28-1 (1974), p. 58, Perdiccas aurait demandé à Athènes l'autorisation d'accueillir les réfugiés afin de ne pas envenimer ses relations avec la cité. Je crois au contraire que le roi macédonien a agit afin de manifester son soutien aux populations subissant la répression d'Athènes. Il est d'ailleurs peu probable que si Perdiccas avait effectivement formulé une telle demande, elle ait été acceptée : il est évident que pour les Athéniens autant que pour le roi de Macédoine, l'affrontement pour Amphipolis était inévitable. La cité attique n'aurait pas permis que les habitants d'Histiée, clairement opposés à elle, viennent grossir les rangs de l'armée macédonienne.

[151] Thucydide I, 57, 2 : « Περδίκκας τε ὁ Ἀλεξάνδρου Μακεδόνων βασιλεὺς ἐπεπολέμωτο ξύμμαχος πρότερον καὶ φίλος ὤν ».

[152] Ces intérêts sont essentiellement économiques en raison des mines du Pangée, mais aussi et surtout du bois de construction navale, particulièrement réputé en Macédoine – et surtout rare en Attique –, dont l'importation devait s'être accrue depuis la fin des guerres médiques. S'il est certain qu'Athènes se fournissait essentiellement dans le royaume macédonien, on ignore cependant s'il en était de même pour les autres membres de la Ligue de Délos, notamment ceux devant fournir des navires. On trouvera des preuves de l'utilisation du bois macédonien par Athènes au Ve siècle dans les sources : *IG* I^3 71 et 105, Thucydide IV, 108, Andocide II, 11. Voir également Ch. Edson, « Early Macedonia », *Ancient Macedonia*, 1970, p. 25-26.

[153] Thucydide II, 29.

diminuaient pas[154].

On s'étonne de la passivité d'Athènes à l'égard de la Macédoine qui entrave largement le développement économique de l'une de ses alliées, mais il semble qu'en théorie au moins, la Macédoine était encore considérée comme alliée d'Athènes : Thucydide indique d'ailleurs qu'au moment de l'expédition de Brasidas et du roi macédonien contre le roi lynceste Arrhabaios en 424, « Perdiccas n'était pas ouvertement l'ennemi des Athéniens »[155]. Pour autant, ce sont les nombreux différends qu'il a pu avoir avec la cité attique qui l'encouragent à assurer le contrôle de son territoire ainsi que celui des territoires voisins, en l'occurrence ici la Lyncestide. L'arrivée de Brasidas en Macédoine en 424 est avant tout motivée par des objectifs directement liés à l'opposition de Sparte et d'Athènes. Aussi, bien que le général spartiate accorde son soutien à la Macédoine, il promet également son aide à la Chalcidique qui l'avait appelé contre Athènes[156]. À la suite d'une déroute en Lyncestide, Perdiccas II opère un total revirement diplomatique et déclare le général spartiate son ennemi, cherchant à se rapprocher désormais d'Athènes[157] en bloquant les renforts péloponnésiens[158] et en donnant à la cité attique l'exclusivité de l'exportation de bois macédonien[159]. À la suite de ces opérations, Sparte parvient à prendre le contrôle d'Amphipolis, désormais placée sous le commandement de Cléaridas[160].

En 422, Athènes mena une expédition placée sous le commandement de Cléon afin de reprendre la cité du Strymon. C'est probablement peu avant ces événements qu'avait été rédigé le décret d'alliance passé entre Perdiccas et Athènes[161]. Il s'agit d'un texte très fragmentaire dont on ne comprend qu'une

---

[154] H. B. Mattingly, « The Methone Decrees », *CQ* 11 (1961), p. 154-165, réimprimé et corrigé dans *The Athenian Empire Restored : Epigraphic and Historical Studies*, 1996, p. 69-85.

[155] Thucydide IV, 79, 2 : « ἐκ γὰρ τῆς Πελοποννήσου, ὡς τὰ τῶν Ἀθηναίων ηὐτύχει, δείσαντες οἵ τε ἐπὶ Θρᾴκης ἀφεστῶτες Ἀθηναίων καὶ Περδίκκας ἐξήγαγον τὸν στρατόν, οἱ μὲν Χαλκιδῆς νομίζοντες ἐπὶ σφᾶς πρῶτον ὁρμήσειν τοὺς Ἀθηναίους (καὶ ἅμα αἱ πλησιόχωροι πόλεις αὐτῶν αἱ οὐκ ἀφεστηκυῖαι ξυνεπῆγον κρύφα), Περδίκκας δὲ πολέμιος μὲν οὐκ ὢν ἐκ τοῦ φανεροῦ, φοβούμενος δὲ καὶ αὐτὸς τὰ παλαιὰ διάφορα τῶν Ἀθηναίων ».

[156] Thucydide IV, 79, 2.

[157] Thucydide IV, 128, 5 : « ἀπὸ τούτου τε πρῶτον Περδίκκας Βρασίδαν τε πολέμιον ἐνόμισε καὶ ἐς τὸ λοιπὸν Πελοποννησίων τῇ μὲν γνώμῃ δι' Ἀθηναίους οὐ ξύνηθες μῖσος εἶχε, τῶν δὲ ἀναγκαίων ξυμφόρων διαναστὰς ἔπρασσεν ὅτῳ τρόπῳ τάχιστα τοῖς μὲν ξυμβήσεται, τῶν δὲ ἀπαλλάξεται ».

[158] Thucydide IV, 132.

[159] P. Cloché, *Histoire de la Macédoine*, p. 77.

[160] Thucydide IV, 132.

[161] *IG* I^3, 89 (*IG* I^2, 71 dans les écrits plus anciens). Sur la datation de cette inscription, on se reportera à l'article de H. B. Mattingly, « Athenian Finance in the Peloponnesian War », *BCH* 92 (1968), p. 450-485, et plus particulièrement aux pages 472-473 : malgré l'état fragmentaire du décret, les lignes 47 à 51 restituaient le conflit opposant Perdiccas à Arrhabaios. Or, l'expédition de Perdiccas et de Brasidas se solde, ainsi qu'on l'a vu, par un revirement de l'alliance au profit d'un rapprochement entre la Macédoine et Athènes aux environs de 423. Un traité d'alliance à cette période coïncide donc parfaitement avec les relations diplomatiques du moment. J'ajouterai à cela qu'à la fin du décret, on trouve la liste des rois de Macédoine et des membres de la haute aristocratie macédonienne et grecque. Parmi ces noms figure notamment celui d'Archélaos, futur roi de Macédoine. Pour que son nom soit mentionné, celui-ci devait être en âge de régner aux côtés de son père et devait donc avoir au moins une vingtaine d'années (si l'on s'en réfère à l'âge de la majorité proposé par S. le Bohec, « L'héritier du diadème chez les Antigonides », *Gerión Anejos* IX, 2005, p. 60 et du même auteur, « Remarques sur l'âge de la majorité chez les rois de Macédoine », *Ancient Macedonia* V-2, Thessalonique, p. 779-788). On ignore en quelle année Archélaos est né, mais ce devait certainement être postérieur à l'arrivée au

unique clause, laquelle interdit à Athènes de marcher contre n'importe quelle ville tenue par Perdiccas. Pourtant, autant que les Macédoniens, les populations thraces voyaient d'un mauvais œil l'installation d'Athènes sur ces côtes, et qui plus est à cet emplacement hautement stratégique qu'est Amphipolis, lequel permet de mener à la fois des expéditions vers la Macédoine et vers la Thrace. L'exclusivité accordée à Athènes par Perdiccas II pour l'exportation de bois macédonien ne peut-elle pas être perçue comme une tentative diplomatique d'éloigner la cité-État du royaume en lui apportant directement ce qu'elle venait y chercher ? Toujours est-il qu'en 421, la Paix de Nicias préconise la restitution d'Amphipolis aux Athéniens[162] : c'est un coup dur pour Perdiccas qui y voit évidemment une nouvelle menace pour l'intégrité de son territoire. Par chance pour lui, Athènes ne parvient pas à rétablir son influence dans le Nord de l'Égée : Amphipolis ne lui est pas rendue, et de nombreuses cités de Chalcidique refusent d'entrer à nouveau dans la confédération athénienne. Pourtant, en 417 se fait jour une nouvelle tentative d'Athènes sur la cité du Strymon. L'année précédente, Sparte avait tenté de mettre en place une nouvelle alliance afin de briser totalement l'influence athénienne dans le Péloponnèse. Cette alliance intégrait Argos, un certain nombre de villes de Chalcidique et la Macédoine[163]. Ce nouveau revirement de situation entre Athènes et le royaume macédonien entraîne alors un blocus des côtes du golfe Thermaïque : la cité de l'Attique reprochait à Perdiccas d'avoir adhéré à la confédération du Péloponnèse à un moment où elle souhaitait organiser une expédition contre Amphipolis et la Chalcidique sous le commandement de Nicias[164]. Il est clair que du point de vue macédonien au contraire, cette alliance tombait au bon moment. Athènes envoie donc un contingent militaire à Méthone, composé de cavaliers et d'exilés macédoniens réfugiés en Attique[165]. Si Sparte tente de faire obstacle à cette tentative d'invasion en cherchant le soutien des Chalcidiens, elle échoua. On ignore les conséquences de cette expédition sur le sol macédonien : Thucydide indique simplement que la région est dévastée par l'armée athénienne.

---

pouvoir de Perdiccas en 454. Si on devait accepter une datation du décret parfois fixée à une date antérieure à la fondation d'Amphipolis, en 436, Archélaos n'aurait eu que quatorze ans : trop peu pour figurer sur un décret d'alliance. En fixant l'application du décret à 422, Archélaos devait avoir une trentaine d'année environ, un âge suffisant pour être mentionné dans le texte et cohérent compte tenu de la longue durée du règne de son père.

[162] Thucydide V, 46, 2 : « ἔπεισέ τε πέμψαι πρέσβεις, ὧν καὶ αὐτὸς ἦν, κελεύσοντας Λακεδαιμονίους, εἴ τι δίκαιον διανοοῦνται, Πάνακτόν τε ὀρθὸν ἀποδιδόναι καὶ Ἀμφίπολιν, καὶ τὴν Βοιωτῶν ξυμμαχίαν ἀνεῖναι, ἢν μὴ ἐς τὰς σπονδὰς ἐσίωσι ».

[163] Thucydide V, 80, 2 : «καὶ τά τε ἄλλα θυμῷ ἔφερον καὶ ἐς τὰ ἐπὶ Θρᾴκης χωρία καὶ ὡς Περδίκκαν ἔπεμψαν ἀμφότεροι πρέσβεις, καὶ ἀνέπεισαν Περδίκκαν ξυνομόσαι σφίσιν ».

[164] Thucydide V, 83, 4 : « κατέκλῃσαν δὲ τοῦ αὐτοῦ χειμῶνος καὶ Μακεδόνας Ἀθηναῖοι, Περδίκκᾳ ἐπικαλοῦντες τήν τε πρὸς Ἀργείους καὶ Λακεδαιμονίους γενομένην ξυνωμοσίαν, καὶ ὅτι παρασκευασαμένων αὐτῶν στρατιὰν ἄγειν ἐπὶ Χαλκιδέας τοὺς ἐπὶ Θρᾴκης καὶ Ἀμφίπολιν Νικίου τοῦ Νικηράτου στρατηγοῦντος ἔψευστο τὴν ξυμμαχίαν καὶ ἡ στρατεία μάλιστα διελύθη ἐκείνου ἀπάραντος · πολέμιος οὖν ἦν ».

[165] Thucydide VI, 7, 3-4 : « Καὶ ἐς Μεθώνην τὴν ὅμορον Μακεδονίᾳ ἱππέας κατὰ θάλασσαν κομίσαντες Ἀθηναῖοι σφῶν τε αὐτῶν καὶ Μακεδόνων τοὺς παρὰ σφίσι φυγάδας ἐκακούργουν τὴν Περδίκκου. Λακεδαιμόνιοι δὲ πέμψαντες παρὰ Χαλκιδέας τοὺς ἐπὶ Θρᾴκης, ἄγοντας πρὸς Ἀθηναίους δεχημέρους σπονδάς, ξυμπολεμεῖν ἐκέλευον Περδίκκᾳ· οἱ δ' οὐκ ἤθελον ».

b. Un rapprochement significatif entre la Macédoine et Athènes ?

Il semble pourtant qu'après la défaite macédonienne, Perdiccas se soit à nouveau rapproché d'Athènes : en 414, le stratège Evétion mène une expédition contre Amphipolis à laquelle participe Perdiccas II[166]. On ignore si l'intervention de Perdiccas II était la conséquence d'une nouvelle alliance formelle. Pour autant, Archélaos devait poursuivre une politique favorable envers la cité méridionale. Un décret daté de 407-406 émanant des Athéniens décerne un éloge au souverain macédonien en récompense de ses bienfaits apportés à la cité, notamment grâce à l'exportation de bois de construction navale[167]. Sans doute faut-il voir dans ce décret la conséquence d'une situation plus ancienne, remontant peut-être à 423, date à laquelle Perdiccas II, après s'être défait de son alliance avec le général spartiate Brasidas, avait offert à Athènes l'exclusivité de l'exportation de bois. On retrouve également quelques allusions de la bienveillance d'Archélaos à l'égard d'Athènes dans un passage d'Andocide où l'auteur indique que le roi macédonien lui avait permis de couper et d'emporter autant de bois qu'il le souhaitait[168], rappelant que c'est grâce à cela que les soldats athéniens parvinrent à avoir le dessus sur les Péloponnésiens dans les affrontements maritimes, sauvant ainsi la cité[169]. Cette entente entre les deux États devait se prolonger tout au long du règne d'Archélaos. Aussi, dès 410, alors qu'Archélaos assiégeait la cité révoltée de Pydna, il avait reçu le soutien d'Athènes[170].

Si le règne d'Amyntas III (392-370) est avant tout marqué par les graves problèmes posés par les voisins occidentaux du royaume[171], Athènes ne semble plus constituer un problème majeur pour les Macédoniens. Les relations avec la cité étaient en effet relativement bonnes et l'activité diplomatique d'Amyntas montre qu'il était prêt à s'allier aux grandes puissances du monde grec. Entre 386 et 375, il adopte en effet le stratège athénien Iphicrate, devenu récemment le gendre de Cotys de Thrace, obtenant de fait le soutien à la fois d'Athènes et de la Thrace[172]. Ce renforcement d'alliances déjà anciennes avec Athènes est avant tout lié à la pression de plus en plus importante exercée sur le royaume par les États voisins. En 379, la Macédoine se trouve en effet enserrée entre la Thessalie et la

---

[166] Thucydide VII, 9 : « Ἐν δὲ τῷ αὐτῷ θέρει τελευτῶντι καὶ Εὐετίων στρατηγὸς Ἀθηναίων μετὰ Περδίκκου στρατεύσας ἐπ' Ἀμφίπολιν Θρᾳξὶ πολλοῖς τὴν μὲν πόλιν οὐχ εἷλεν ».

[167] *IG* I^3, 117.

[168] Andocide, *Sur son retour*, 11 : « Ἤδη τὰ πράγματα ἐνθάδε κατειληφότων, ὄντος μοι Ἀρχελάου ξένου πατρικοῦ καὶ διδόντος τέμνεσθαι τε καὶ ἐξάγεσθαι ὁπόσους ἐβουλόμην ».

[169] *Op. cit.* 12 : « Καὶ οἱ ἄνδρες ἐκεῖνοι ἐκ τούτων παρεσκευασμένοι ἐνίκησαν μετὰ ταῦτα Πελοποννησίους ναυμαχοῦντες, καὶ τὴν πόλιν ταύτην μόνοι ἀνθρώπων ἔσῳσαν ἐν τῷ τότε χρόνῳ ».

[170] Diodore XIII, 49 : « Παρεβοήθησε δ' αὐτῷ καὶ Θηραμένης ἔχων στόλον ».

[171] Subissant une sérieuse invasion illyrienne, le souverain est contraint à abandonner son trône et même à céder une partie de son territoire aux Olynthiens pour obtenir leur soutien et ne sera restauré dans ses fonctions royales qu'avec l'appui des Chalcidiens (Diodore XV, 19, 2-3 : « Κατὰ δὲ τὴν Μακεδονίαν Ἀμύντου τοῦ βασιλέως ἡττηθέντος ὑπὸ Ἰλλυριῶν καὶ τὰ κατὰ τὴν ἀρχὴν ἀπογνόντος, πρὸς δὲ τούτοις τῷ δήμῳ τῶν Ὀλυνθίων δωρησαμένου πολλὴν τῆς ὁμόρου χώρας διὰ τὴν ἀπόγνωσιν τῆς ἑαυτοῦ δυναστείας, τὸ μὲν πρῶτον ὁ δῆμος ὁ τῶν Ὀλυνθίων τὰς προσόδους ἐλάμβανε τὰς ἐκ τῆς δοθείσης χώρας, μετὰ δὲ ταῦτ' ἀνελπίστως τοῦ βασιλέως ἀναλαβόντος ἑαυτὸν καὶ τὴν ὅλην ἀρχὴν ἀνακτησαμένου οἱ μὲν Ὀλύνθιοι τὴν χώραν ἀπαιτηθέντες οὐχ οἷοι ἦσαν ἀποδιδόναι. Διόπερ Ἀμύντας ἰδίαν τε δύναμιν συνεστήσατο καὶ τοὺς Λακεδαιμονίους ποιησάμενος συμμάχους ἔπεισεν ἐξαποστεῖλαι στρατηγὸν καὶ δύναμιν ἀξιόλογον ἐπὶ τοὺς Ὀλυνθίους ») et des Thessaliens (Diodore XIV, 92, 3-4).

[172] Eschine, *Sur l'ambassade infidèle*, 26-29.

Chalcidique. Le roi n'avait donc d'autre choix que de renforcer son alliance avec Athènes. Dès 375-374, un important pacte est signé entre la Macédoine et Athènes. Cette alliance est connue par un décret émanant de l'Ecclésia et accordant un éloge à Amyntas et aux trois ambassadeurs qui s'étaient rendus avec lui en Attique, ainsi qu'aux ambassadeurs athéniens envoyés en Macédoine. Les clauses de ce traité impliquaient également une aide mutuelle entre les deux parties[173]. D'après un passage des *Helléniques* de Xénophon relatif à l'année 371, Jason de Phères refuse de devenir l'allié d'Athènes qui tire d'importantes quantités de bois pour la construction navale importées directement de Macédoine, confirmant la continuité des relations commerciales entretenues par les deux États[174]. Mais c'est surtout un passage d'Eschine qui est particulièrement révélateur de l'amélioration des relations diplomatiques entre Athènes et la Macédoine. Dans son plaidoyer sur l'*Ambassade infidèle*, il est indiqué qu'au cours du congrès panhellénique de Sparte à laquelle Amyntas III avait envoyé un mandataire, lequel se prononça en faveur d'une restitution d'Amphipolis à Athènes[175]. En somme, un roi macédonien renonçait à la cité du Strymon et consentait Athènes à s'y installer pour la première fois depuis la fondation de la colonie à Ennéa Hodoi.

c. Rupture et mainmise macédonienne sur Amphipolis

La crise successorale consécutive à la mort d'Amyntas III devait cependant entamer les relations jusqu'alors correctes entretenues entre la Macédoine et Athènes. Dès 370 la Ligue chalcidienne était reconstituée et les velléités d'indépendance étaient à nouveau particulièrement fortes, et ce en dépit de l'alliance contractée entre Amyntas III et la Chalcidique en 393-392[176]. Deux ans plus tard, un soulèvement d'aristocrates macédoniens issus des villes côtières du royaume assassinait le successeur légitime Alexandre II, et le remplaçait par le régent Ptolémée d'Alôros (368-365), qui était acquis à leur cause[177]. La Macédoine devient alors le théâtre d'une vive opposition entre le régent du royaume et un certain Pausanias qui, grâce au soutien des Chalcidiens, bénéficiait du soutien des cités d'Anthémonte et de Mygdonie[178]. Afin de préserver la couronne, Eurydice avait fait appel à Athènes en la personne d'Iphicrate, autrefois adopté par Amyntas III et envoyé dans la région pour s'emparer d'Amphipolis selon les accords de 371. Allié à la fois à la Macédoine par adoption et par le traité

---

[173] P. Cloché, *Histoire de la Macédoine*, p. 117-118.

[174] Xénophon, *Helléniques* VI, 1, 10-11 : « Καὶ Ἀθηναῖοι δὲ εὖ οἶδ᾽ ὅτι πάντα ποιήσαιεν ἂν ὥστε σύμμαχοι ἡμῖν γενέσθαι· ἀλλ᾽ ἐγὼ οὐκ ἄν μοι δοκῶ πρὸς αὐτοὺς φιλίαν ποιήσασθαι. Νομίζω γὰρ ἔτι ῥᾷον τὴν κατὰ θάλατταν ἢ τὴν κατὰ γῆν ἀρχὴν παραλαβεῖν ἄν. Εἰ δὲ εἰκότα λογίζομαι, σκόπει ἔφη, καὶ ταῦτα. Ἔχοντες μέν γε Μακεδονίαν, ἔνθεν καὶ Ἀθηναῖοι τὰ ξύλα ἄγονται, πολὺ δήπου πλείους ἐκείνων ἱκανοὶ ἐσόμεθα ναῦς ποιήσασθαι ».

[175] Eschine, *Sur l'ambassade infidèle*, 32 ; Pseudo-Démosthène VII, 29.

[176] J. Pouilloux, *Choix d'inscriptions*, Belles Lettres, Paris, 1960, réed. 2003, p. 35 n° 25. Le traité est consécutif à l'invasion de la Macédoine par les Illyriens la première année du règne d'Amyntas III. Outre le don des terres mygdoniennes aux Chalcidiens, le traité, d'une durée de cinquante ans, prévoit un soutien mutuel entre les deux parties en cas d'invasion et comporte des dispositions relatives à l'exportation du bois macédonien.

[177] Diodore XV, 71, 1 : « ἐπὶ δὲ τούτων Πτολεμαῖος ὁ ᾽Αλωρίτης (ὁ ᾽Αμύντου υἱὸς) ἐδολοφόνησεν ᾽Αλέξανδρον (τὸν ἀδελφόν), καὶ ἐβασίλευσε τῆς Μακεδονίας ἔτη τρία ».

[178] Eschine, *Sur l'ambassade infidèle*, *op. cit.*

d'alliance signé entre Athènes et le royaume argéade, Iphicrate chasse Pausanias, tandis que Pélopidas, arrivé en Macédoine avec un corps de mercenaires, s'allie avec le régent Ptolémée, lequel consent à envoyer 50 otages à Thèbes, dont Philippe, concluant ainsi une alliance avec les Thébains, eux-mêmes en guerre contre Athènes[179].

De fait, la Macédoine se trouvait une fois encore opposée à Athènes. Malgré l'assassinat de Ptolémée par Perdiccas III en 365, les relations avec Athènes, sans pour autant être désastreuses, s'étaient donc détériorées. Eschine indique que Ptolémée s'était tourné contre Athènes dans la lutte pour Amphipolis et que « Perdiccas, une fois monté sur le trône … avait fait la guerre (aux Athéniens) » pour cette même ville[180]. La situation devait encore s'aggraver en 363 quand Timothéos, remplaçant d'Iphicrate, s'emparait de Pydna et de Méthone[181] après avoir pris Potidée et Torônè avec le soutien de Perdiccas[182]. La perte territoriale était considérable pour le roi macédonien et les hostilités étaient désormais déclarées entre les deux camps. Une nouvelle tentative athénienne sur Amphipolis aurait eu des conséquences catastrophiques pour la Macédoine, qui l'aurait ramenée à une situation identique à celle qu'elle avait connue avant la prise de la cité par Brasidas. Aussi, la volonté de Perdiccas III d'envoyer une garnison macédonienne à Amphipolis[183] était révélatrice d'un changement de politique à l'égard d'Athènes[184]. L'année suivante, Timothée est remplacé par Callisthène qui reprend la lutte contre Amphipolis avant de finalement devoir conclure un armistice avec la Macédoine[185]. Callisthène sera à son tour remplacé par Ergophilos, qui tentera lui aussi de s'emparer de la cité du Strymon, pour y échouer une fois encore[186]. En somme, dès l'installation d'une garnison macédonienne à Amphipolis, les prétentions athéniennes sur la région étaient devenues vaines.

Plusieurs constats s'imposent pour faire le bilan de cette première approche des relations diplomatiques entretenues entre Athènes et le royaume de Macédoine. On notera en premier lieu une apparente bienveillance manifeste face aux entreprises coloniales et à l'immigration à la fin de la période archaïque et au début de la période classique. Pour autant, si l'arrivée de colons était plus que

---

[179] Plutarque, *Vie de Pélopidas*, XVI, 4-5 : « ὁ δὲ Πελοπίδας ἄδειάν τε πολλὴν ἀπὸ τοῦ τυράννου τοῖς Θεσσαλοῖς ἀπολιπὼν καὶ πρὸς ἀλλήλους ὁμόνοιαν, αὐτὸς εἰς Μακεδονίαν ἀπῆρε, Πτολεμαίου μὲν Ἀλεξάνδρῳ τῷ βασιλεύοντι τῶν Μακεδόνων πολεμοῦντος, ἀμφοτέρων δὲ μεταπεμπομένων ἐκεῖνον, ὡς διαλλακτὴν καὶ δικαστὴν καὶ σύμμαχον καὶ βοηθὸν τοῦ δοκοῦντος ἀδικεῖσθαι γενησόμενον. ἐλθὼν δὲ καὶ διαλύσας τὰς διαφορὰς καὶ καταγαγὼν τοὺς φεύγοντας, ὅμηρον ἔλαβε τὸν ἀδελφὸν τοῦ βασιλέως Φίλιππον καὶ τριάκοντα παῖδας ἄλλους τῶν ἐπιφανεστάτων καὶ κατέστησεν εἰς Θήβας ».

[180] Eschine, *Sur l'ambassade infidèle*, *op. cit.*

[181] Dinarque, *Contre Démosthène*, 14 : «Καὶ Τιμοθέῳ μέν ὦ Ἀθηναῖοι, Πελοπόννησον περιπλεύσαντι καὶ τὴν ἐν Κερκύρᾳ ναυμαχίαν νικήσαντι Λακεδαιμονίους καὶ Κόνωνος υἱεῖ τοῦ τοὺς Ἕλληνας ἐλευθερώσαντος καὶ Σάμον λαβόντι καὶ Μεθώνην καὶ Πύδναν καὶ Ποτείδαιαν καὶ πρὸς ταύταις ἑτέρας εἴκοσι πόλεις».

[182] Diodore XV, 81 : « Ἅμα δὲ τούτοις πραττομένοις Τιμόθεος ὁ Ἀθηναίων στρατηγὸς ἔχων δύναμιν πεζήν τε καὶ ναυτικὴν Τορώνην μὲν καὶ Ποτίδαιαν πολιορκήσας εἷλε ». Voir également Polyen III, 10, 14.

[183] Eschine, *Sur l'ambassade infidèle*, *op. cit*, 29. Tout au contraire, le retrait de cette garnison au début du règne de Philippe II (Diodore XVI, 3, 3) est le signe d'une bonne volonté de la part du roi macédonien envers Athènes.

[184] Selon M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente d'Amphipolis*, p. 64, le roi odryse Cotys Ier aurait participé à une alliance commune à la Macédoine et au *Koinon* chalcidien afin d'empêcher une reprise en main d'Amphipolis par Athènes.

[185] Eschine, *Sur l'ambassade infidèle*, *op. cit*, 30.

[186] Aristote, *Politique* II, 3, 1380 b 12.

bienvenue au sein de ce royaume en quête de puissance, les fondations de colonies, notamment athéniennes, aux abords des frontières macédoniennes étaient généralement mal perçues par les rois successifs. L'expansionnisme athénien, principalement aux confins orientaux du royaume, avait entraîné une très nette détérioration des relations entre les deux États. Ces différentes tentatives étaient évidemment redoutées tant par les Macédoniens que par les populations thraces, qui craignaient l'impérialisme athénien sur leurs côtes. Or, la principale raison à cet antagonisme était le contrôle d'Amphipolis et de sa région, qui assurait à celui qui les possédait des revenus confortables grâce aux mines du Pangée. Les multiples alliances passées avec Athènes en sont la preuve : tant qu'elle limitait ses prétentions sur Amphipolis, les relations diplomatiques entre les deux États étaient relativement bonnes. À l'inverse, dès l'instant où les prétentions athéniennes sur Amphipolis renaissaient, il ne pouvait plus être question d'alliance ni même simplement de politique favorable à Athènes. Le blocus puis l'intervention athénienne sur les côtes du golfe Thermaïque en 417 montrent bien qu'Athènes représentait un ennemi dangereux, face auquel la Macédoine ne pouvait s'opposer seule : ne bénéficiant ni du soutien de Sparte ni de celui de la Chalcidique dans cette affaire, le roi macédonien n'a pas d'autre choix que de faire le jeu d'Athènes et de s'allier à elle. Cette alliance devait au moins durer jusqu'à la fin du règne d'Amyntas III. Son prédécesseur Archélaos avait entretenu avec Athènes d'excellentes relations, essentiellement basées sur le commerce de bois de construction, mais peut-être aussi d'autres matériaux. Peut-on prêter à Archélaos un certain pragmatisme dans la gestion des affaires de son royaume ? Avait-il compris que pour accroître la puissance macédonienne, il lui fallait entretenir des relations aussi favorables que possible avec ses voisins, notamment ceux de Haute-Macédoine, de Thessalie, mais aussi avec Athènes ? L'amélioration de l'armée et des défenses du pays ne pouvait être réalisée qu'avec d'importants financements. Si les mines du Dysoron et peut-être du Pangée lui apportaient de confortables revenus, les sommes perçues grâce aux relations commerciales entretenues avec Athènes devaient achever de lui fournir les ressources nécessaires. Bénéficiant donc d'une situation diplomatique et économique favorable, la Macédoine ne pouvait que sortir plus forte du Ve siècle. C'est finalement l'opposition entre Ptolémée d'Aloros et Pausanias qui devait marquer un coup d'arrêt dans les relations diplomatiques entre la Macédoine et Athènes, tout en donnant au royaume l'occasion de mettre la main sur Amphipolis.

On ne peut évidemment pas parler, pour cette époque, d'une quelconque forme de contrôle territorial exercé par la Macédoine en Attique, et ce serait aller un peu trop loin que de dire que la région d'Amphipolis ait été une terre athénienne, bien qu'elle en ait été une colonie. Pourtant, dès le règne d'Alexandre Ier, l'emplacement de la future cité du Strymon était un objectif essentiel qu'il était nécessaire de contrôler. Ainsi les rois de Macédoine se mettaient à l'abri des prétentions athéniennes qui menaçaient leurs possessions et l'intégrité du royaume, tout en empêchant Athènes de prendre définitivement pied dans le Nord de l'Égée. En somme, ils assuraient leur propre politique expansionniste en supprimant toute présence étrangère qui aurait pu entraver leurs avancées

territoriales au-delà des frontières du royaume. En contrôlant Amphipolis, la Macédoine tenait Athènes à l'écart de la partie septentrionale du monde grec. Il ne restait plus à Philippe II qu'à renforcer sa position dans le Nord de l'Égée et à inverser la situation en obtenant le contrôle de l'Attique.

2. Les relations athéno-macédoniennes sous le règne de Philippe II

Pour parvenir à ses fins, Philippe II devait avant tout renforcer l'unité de son royaume et obtenir la soumission pleine et entière des peuples de Haute-Macédoine ainsi que des territoires orientaux, situés au-delà du Strymon. Si c'est rapidement chose faite, il lui fallait surtout résoudre le problème des cités grecques présentes sur le sol macédonien et, plus largement encore, la question de la présence athénienne dans le Nord de l'Égée. Une fois la domination macédonienne clairement établie dans cette région, Philippe pouvait intervenir plus au Sud. On a vu précédemment que les guerres sacrées lui avaient fourni un prétexte suffisant pour participer aux affaires de la Grèce centrale, le mettant ainsi en contact direct avec Athènes. Il ne sera pas nécessaire de revenir ici sur l'ensemble des relations de Philippe II avec la cité attique, celles-ci ayant déjà été abordées au préalable. En revanche, il faudra revenir sur les conséquences de la guerre de Chéronée.

a. Philippe II et les possessions athéniennes dans le Nord de l'Égée

Dès son arrivée au pouvoir, Philippe avait rapidement compris qu'Athènes allait être une source d'ennuis et que la guerre avec elle serait indispensable pour assurer l'intégrité du royaume. Quelques années auparavant seulement, Athènes était parvenue à s'installer durablement en Chalcidique et à prendre possession de plusieurs cités maritimes, en Thrace comme en Macédoine, tenant aussi bien Potidée que Torônè, Pydna, Méthone ou encore Amphipolis. C'est surtout cette dernière cité qui était au centre de toutes les tensions, entretenant depuis le tout début de l'époque classique les affrontements entre la Macédoine et Athènes. La proximité des forêts mais aussi et surtout des mines du Pangée en faisait un territoire de choix, indispensable à la réalisation des ambitions de deux parties.

Dès le début du règne de Philippe II, Athènes avait tenté de reprendre pied dans le Nord de l'Égée, en soutenant notamment Argaios, prétendant au trône de Macédoine contre Philippe, espérant ainsi renverser le jeune roi et reprendre le contrôle d'Amphipolis[187]. Dès 357 cependant, Athènes se trouvait en conflit avec plusieurs de ses alliés les plus importants, parmi lesquels ont citera Chios, Cos ou encore Byzance. Cette « Guerre des Alliés » avait été provoquée par les prétentions impérialistes d'Athènes au sein de la Seconde confédération athénienne. De son côté évidemment, Philippe voyait dans cette guerre une occasion d'asseoir définitivement sa domination à l'Est de son royaume.

[187] Diodore XVI, 3, 3 : « θεωρῶν γὰρ τοὺς Ἀθηναίους ὑπὲρ τοῦ τὴν Ἀμφίπολιν ἀνακτήσασθαι τὴν πᾶσαν φιλοτιμίαν εἰσφερομένους καὶ διὰ τοῦτο κατάγοντας τὸν Ἀργαῖον ἐπὶ τὴν βασιλείαν ἑκουσίως ἐξεχώρησε τῆς πόλεως, ἀφεὶς αὐτὴν αὐτόνομον ».

Athènes, trop occupée ailleurs, ne pouvait guère intervenir et Philippe allait pouvoir tirer profit de la situation. Celui-ci feint d'opérer un virage diplomatique dans ses relations avec la cité de l'Attique. Il évacue ainsi Amphipolis et envoie dans le même temps une ambassade à Athènes afin de conclure un traité de paix[188]. C'est probablement à cette période que Philippe II s'engage à livrer la cité du Strymon contre Pydna, tenue par Athènes[189]. Le risque d'une alliance athéno-macédonienne avait inquiété les Chalcidiens qui s'étaient ainsi empressés de laisser le champ libre à Philippe au sujet d'Amphipolis en échange de quoi ils récupéraient Potidée et l'Anthémonte[190]. Les Athéniens ne pouvaient de leur côté que constater la manœuvre de Philippe qui prenait d'assaut Amphipolis. Le siège d'Amphipolis fut rapide, si bien qu'à la fin de l'été 357, la cité était prise et les citoyens opposés à la mainmise macédonienne étaient quant à eux condamnés à l'exil[191]. Peu après, Philippe assiégeait également Pydna[192], conformément à l'accord qu'il avait passé avec Athènes. La subtilité résidait cependant dans le fait que, contrairement à ce même accord, Philippe conserva pour lui l'usage d'Amphipolis. La même année semble-t-il – le passage de Diodore n'est pas clair –, Philippe s'emparait également de Potidée, dont il expulsa la garnison athénienne à laquelle il permit un retour à Athènes[193]. En 354, c'est au tour de Méthone d'être prise par le roi macédonien. La cité devait en effet servir de point de ralliement aux forces athéniennes qui se rendaient en Chersonèse de Thrace où Charès s'était emparé de plusieurs villes où des colons étaient envoyés[194]. On a déjà eu l'occasion de donner le détail de la prise de Méthone dans le chapitre précédent, relatif à l'armée macédonienne. Toujours est-il que désormais, la Macédoine était libre de toute influence athénienne sur son sol. Le sort d'Olynthe devait être réglé de la même manière et pour des motifs identiques à ceux donnés pour expliquer le siège de Méthone : la cité chalcidienne était devenue une alliée d'Athènes et, par voie de conséquence, une ennemie de la Macédoine. En 349, Philippe menait donc ses premières offensives contre Olynthe. Malgré quelques rares soutiens athéniens, la cité devait tomber en 348[195]. Athènes perdait ainsi tous les soutiens dont elle disposait jusqu'alors pour tenter de s'imposer dans le Nord de l'Égée.

Jusque là, que ce soit par l'intermédiaire des colonies ou d'Olynthe, l'affrontement entre ces deux puissances que sont Athènes et la Macédoine s'est surtout déroulé de manière indirecte, Philippe ne

---

[188] Diodore XVI, 4, 1 : « ἐπὶ δὲ τούτων ὁ Φίλιππος πρέσβεις ἐκπέμψας εἰς Ἀθήνας ἔπεισε τὸν δῆμον εἰρήνην πρὸς αὐτὸν συνθέσθαι διὰ τὸ μηδὲν ἔτι προσποιεῖσθαι τὴν Ἀμφίπολιν ».
[189] Théopompe, *FGrH* 115 F 30.
[190] Diodore XVI, 8, 3 : « πρὸς δὲ Ὀλυνθίους συμμαχίαν ἔθετο καὶ Ποτίδαιαν ὡμολόγησε περιποιήσειν αὐτοῖς, ὑπὲρ ἧς Ὀλύνθιοι πολλὴν σπουδὴν ἔσχον κυριεῦσαι τῆς πόλεως».
[191] Diodore XVI , 8, 2 : « μετὰ δὲ ταῦτα τῶν τὴν Ἀμφίπολιν οἰκούντων ἀλλοτρίως πρὸς αὐτὸν διατεθέντων καὶ πολλὰς ἀφορμὰς δόντων εἰς πόλεμον ἐστράτευσεν ἐπ' αὐτοὺς ἀξιολόγῳ δυνάμει. προσαγαγὼν δὲ τοῖς τείχεσι μηχανὰς καὶ προσβολὰς ἐνεργοὺς καὶ συνεχεῖς ποιησάμενος κατέβαλε μὲν τοῖς κριοῖς μέρος τι τοῦ τείχους, παρεισελθὼν δ εἰς τὴν πόλιν διὰ τοῦ πτώματος καὶ τῶν ἀντιστάντων πολλοὺς καταβαλὼν ἐκυρίευσε τῆς πόλεως καὶ τοὺς μὲν ἀλλοτρίως πρὸς αὐτὸν διακειμένους ἐφυγάδευσε, τοῖς δ' ἄλλοις φιλανθρώπως προσηνέχθη ».
[192] Diodore XVI, 8, 3 : « εὐθὺ γὰρ τὴν μὲν Πύδναν ἐχειρώσατο ».
[193] Diodore XVI, 8, 5 : « οὐ μὴν ἀλλ' ὁ Φίλιππος Ποτίδαιαν ἐκπολιορκήσας τὴν μὲν τῶν Ἀθηναίων φρουρὰν ἐξήγαγεν ἐκ τῆς πόλεως καὶ φιλανθρώπως αὐτῇ προσενεγκάμενος ἐξαπέστειλεν εἰς τὰς Ἀθήνας ».
[194] Diodore XVI, 34, 3-5.
[195] Diodore XVI, 53.

s'en prenant finalement qu'aux alliés de la cité, et non directement à elle. La destruction de ces principaux points d'appui, en Macédoine et en Chalcidique, était évidemment un acte nécessaire pour préserver l'intégrité du royaume. Or, ainsi qu'on l'a vu précédemment, les affaires liées à la Troisième Guerre Sacrée allaient permettre à Philippe de se trouver confronté plus directement à Athènes. En 346, Phalaicos, général phocidien, se trouvait dans une situation fort compliquée, ayant épuisé les ressources qu'elle puisait dans le trésor de Delphes. Afin de sauver sa vie et celle de ses soldats, il aurait négocié un accord avec Philippe II : le passage des Thermopyles était désormais ouvert, tout comme la route vers Athènes. C'est ainsi qu'Eubule envoie à Pella une ambassade composée entre autres de Philocrate, d'Eschine et de Démosthène[196] afin de négocier une trêve, la « Paix de Philocrate », à travers laquelle Athènes reconnaît les possessions macédoniennes dans le Nord de l'Égée, qu'il s'agisse d'Amphipolis ou de la Chalcidique.

La paix devait se prolonger jusqu'en 340, date à laquelle Philippe, exaspéré par les perpétuelles critiques prononcées à son encontre par les *Philippiques* de Démosthène, déclarait la guerre à Athènes. En effet, dès 344, Philippe II s'était vu contraint de protester contre l'orateur en incitant les Athéniens à proposer des amendements au traité de 346. La cité en profita naturellement pour réclamer la restitution d'Amphipolis, ce que le roi macédonien devait évidemment refuser. En 342, alors que le roi macédonien était en campagne en Thrace, la cité envoya un contingent dirigé par Diopeithès, général athénien, afin de s'opposer à Philippe II au cas où celui-ci déciderait de menacer les possessions d'Athènes en Chersonèse de Thrace. Mais plus qu'une simple opération préventive, l'affaire tourna à la guerre déclarée, Diopeithès allant jusqu'à attaquer une cité alliée de la Macédoine. Peu après, lors du siège de Périnthe et de Byzance, Athènes était encore présente, fournissant aux cités assiégées des renforts[197]. La guerre contre Athènes était déclarée, et la victoire reviendrait, on l'a vu, au Macédonien après la bataille de Chéronée en 338.

b. L'hégémonie macédonienne et le contrôle de l'Attique

Il est inutile de revenir ici sur le détail de la Quatrième Guerre Sacrée, sur laquelle on a déjà eu l'occasion d'insister. Rappelons simplement que la victoire de Philippe II à Chéronée lui assure l'hégémonie en Grèce. Athènes subit en effet la perte d'un millier d'hommes et compte plus de deux mille prisonniers. Contrainte de signer la paix de Démade, la cité doit également intégrer la coalition macédonienne et accorder au roi macédonien la citoyenneté athénienne[198].

Contrairement à son ancienne alliée Thèbes, Athènes est particulièrement avantagée lors du règlement

[196] Eschine II, 18 et 22.
[197] Diodore XVI, 77 : « ἐπὶ δὲ τούτων Φιλίππου Βυζάντιον πολιορκοῦντος Ἀθηναῖοι μὲν ἔκριναν τὸν Φίλιππον λελυκέναι τὴν πρὸς αὐτοὺς συντεθεῖσαν εἰρήνην : εὐθὺς δὲ καὶ δύναμιν ναυτικὴν ἀξιόλογον ἐξέπεμψαν βοηθήσουσαν τοῖς Βυζαντίοις. ὁμοίως δὲ τούτοις Χῖοι καὶ Κῷοι καὶ Ῥόδιοι καί τινες ἕτεροι τῶν Ἑλλήνων συμμαχίαν ἐξέπεμψαν τοῖς Βυζαντίοις ».
[198] Diodore XVI, 87.

des États au sortir du conflit. Diodore indique que c'est grâce aux critiques formulées par Démade que le roi macédonien décide finalement de laisser partir l'ensemble des prisonniers sans réclamer aucune rançon pour leur libération. Il me semble que les propos de Diodore doivent être nuancés. La Ligue de Corinthe, qui se réunira peu après la victoire macédonienne, donne clairement à Philippe l'occasion de réunir sous son autorité l'ensemble des États grecs afin de mener son expédition asiatique. Or, pour ce faire, il lui faut obtenir une paix durable. On a vu que, malgré la paix de Philocrate de 346, les Athéniens se sentaient désavantagés. Si ce sentiment était en partie imputable aux discours de Démosthène, Philippe devait néanmoins s'arranger pour que de tels ressentiments ne viennent pas contrecarrer ses plans. Aussi décida-t-il sans doute de traiter Athènes avec bien plus de précautions qu'il ne l'avait fait avec les autres États grecs, et notamment avec Thèbes. Par ailleurs, Philippe II avait besoin d'utiliser la force athénienne. C'est sans doute la raison pour laquelle la cité pouvait conserver sa flotte, indispensable pour des opérations aussi lointaines. Mais ce n'est pas seulement de la flotte athénienne que Philippe avait besoin : il lui fallait l'ensemble des troupes. Ses objectifs asiatiques demandaient une force considérable, et la seule armée macédonienne, complétée par celle de Thessalie, n'était pas suffisante. D'autre part, le roi macédonien avait besoin d'une Athènes puissante et indépendante, capable de rivaliser avec Thèbes si celle-ci décidait de s'opposer une nouvelle fois à la Macédoine. Par contre, Athènes se voyait privée de son hégémonie sur la mer Égée, puisque la ligue maritime dominée par la cité est abolie. Elle conservera cependant quelques îles qui permettront à la cité de se ravitailler en blé[199]. La cité devait également échapper à l'installation d'une garnison macédonienne – au moins pour les seize années à venir – et pouvait conserver son régime démocratique, contrairement aux autres États qui, quant à eux, étaient placés sous l'autorité de régimes oligarchiques ou tyranniques philo-macédoniens.

Au cours de son règne, Philippe n'entra finalement jamais à Athènes. Les principales raisons à cela viennent d'être évoquées, mais il en existe une autre. L'Attique était protégé par un important réseau de forteresses, reliées entre elles par de nombreuses voies de communication[200]. Prendre le contrôle de l'Attique aurait donc été une tâche particulièrement difficile pour une armée, même macédonienne. Aussi, à partir de 338, Philippe II en était réduit à contrôler Athènes de la seule manière possible : la laisser s'enfermer elle-même dans ses possessions. À y regarder de plus près en effet, la présence macédonienne devait s'exercer partout en Grèce, à l'exception de deux régions bien précises : l'Attique et la Laconie. Jusqu'à l'heure de l'émergence macédonienne, Athènes et Sparte s'étaient disputées la place de première cité du monde grec. Thèbes n'avait quant à elle bénéficié que d'un bref moment de gloire, parvenue à son apogée en 371 après la bataille de Leuctres et finalement aisément tenue par la Macédoine après 338. Pour Athènes et Sparte, la question était plus délicate et le meilleur

[199] Notamment les îles d'Imbros, de Lemnos et de Skyros.

[200] Sur cette question, on renverra évidemment à l'ouvrage de J. Ober, *Fortress Attica, Defence of the Athenian Land Frontier 404 -322 B. C.*, 1985. Voir également « Chapitre III Réseaux de fortifications : une défense organisée et coordonnée du territoire. », p. 523.

moyen de les contrôler était encore de les isoler : toujours indépendantes et autonomes, les deux cités étaient littéralement entourées par les alliés de Philippe II. Évidemment, il ne s'agissait que d'un isolement très relatif et plus symbolique qu'effectif : on l'a dit, Philippe avait besoin d'Athènes malgré tout. Il l'avait simplement neutralisée, suffisamment en tout cas pour qu'il ne subsiste aucune volonté de revanche.

Le règne de Philippe II est ici près de son terme mais sa disparition en 336 ne modifie pas la situation des états grecs et cela malgré quelques soulèvements vite résorbés. En effet, ces quelques tentatives - autant internes qu'externes – donneront à Alexandre l'occasion d'affirmer sa domination sur le monde grec et de s'imposer en digne héritier de son père. À la mort de Philippe, Athènes se met immédiatement en contact avec Thèbes. Alors qu'il est en campagne chez les Triballes, le bruit court qu'Alexandre a été tué. Les Thébains se révoltent alors contre la Macédoine, pensant être débarrassés des oligarques mis en place dans leur cité en 338. À Athènes, si le mouvement insurrectionnel de Thèbes faisait l'unanimité, aucun contingent n'est détaché pour soutenir les Thébains. Apprenant la révolte de Thèbes, Alexandre mène une rapide expédition contre la cité qui va subir un triste sort. Attaquée à la fois par les troupes d'Alexandre et par les soldats macédoniens en garnison à l'intérieur de ses murs, Thèbes n'a d'autre choix que de céder. Le sort de Thèbes est alors des plus cruels. La cité est totalement détruite et sa population réduite en esclavage. Cet épisode provoque la panique à Athènes qui avait soutenu, d'une certaine manière, le soulèvement thébain. La crainte d'une réaction aussi violente de la part d'Alexandre était donc justifiée. Les Athéniens devaient ainsi se mettre à l'abri derrière les murs de la cité au cas où Alexandre essaierait de prendre la ville. Une ambassade fut envoyée auprès d'Alexandre à l'initiative de Démade, à laquelle le jeune roi répondit qu'il exigeait la tête des responsables de l'appui aux Thébains, c'est-à-dire les anti-macédoniens, Démosthène, Lycurgue et Hypéride. La cité ne pouvait se contraindre à accepter la demande d'Alexandre, et une nouvelle ambassade fut envoyée pour trouver un compromis. Alexandre se contenta, sur les conseils de Démade, de la tête de Charidème, qui parvint à s'enfuir auprès de Darius III[201].

À ce moment, la principale préoccupation d'Alexandre était de poursuivre le projet asiatique de son père. Or, il lui fallait pour cela s'assurer, comme l'avait fait Philippe II avant son assassinat, qu'aucun trouble ne pouvait gêner ses ambitions pendant son absence. Alexandre ne pouvait en effet pas se permettre de détruire Athènes, dont il devait s'assurer le soutien pour les mêmes raisons que Philippe II : elle était la seule puissance maritime viable du monde grec et le Macédonien en avait besoin. De plus, pour mettre la main sur l'empire perse, Alexandre devait être reconnu par les Grecs comme hégémon. Alexandre déclarait ainsi venger Athènes des exactions perses menées contre la cité durant les guerres médiques. À l'inverse, les Thébains avaient soutenu les Perses durant les guerres médiques. Aussi, la paix était assurée entre Athènes et la Macédoine, et la cité ne devait poser aucun souci à la Macédoine du vivant d'Alexandre.

[201] Arrien, *Anabase* I, 10.

3. Le contrôle macédonien en Attique à l'époque hellénistique

La mort d'Alexandre devait entraîner en Grèce une certaine instabilité, faute de successeur. Pour bon nombre d'États, c'était l'occasion de quitter la tutelle macédonienne, désormais placée aux mains d'Antipatros, régent de Macédoine. L'affaire d'Harpale, l'un des généraux d'Alexandre, devait renforcer ce sentiment. Ce dernier avait en effet puisé dans les caisses de l'empire, permettant à Léosthène de faire passer en Grèce une grande partie des mercenaires congédiés par Alexandre. L'appui d'Athènes dans ces opérations était évident. Si certaines cités restèrent à l'écart de ces mouvements, comme Sparte ou encore la Béotie – sans doute incapable de tenter quoi que ce soit depuis la sévère défaite infligée par Alexandre en 335 –, d'autres en revanche allaient essayer d'en tirer parti.

a. La guerre lamiaque et l'établissement de garnisons sur le territoire athénien

Le conflit a en partie pour origine un édit d'Alexandre, pris à Suse peu avant sa mort, ordonnant le retour des bannis dans toutes les cités grecques[202]. Athènes et les Étoliens refusent cependant cette directive : pour Athènes en effet cela implique qu'elle rende la clérouquie de Samos dont elle a chassé les habitants en 365, tandis que les Étoliens redoutent, par peur de représailles, de rendre Œuniadai, aux bouches de l'Acheloos, dont ils se sont emparés vers 330. Dès la confirmation de la mort d'Alexandre, les Athéniens cherchent à profiter de la situation : ils ont l'occasion de se libérer des conditions imposées par la Paix Commune et ainsi tirer un trait sur l'hégémonie macédonienne[203]. Si Phocion en appelle à la prudence, Hypéride quant à lui parvient à convaincre l'Assemblée de mener une guerre. En promettant à chaque État grec de les libérer des garnisons macédoniennes, les Athéniens obtiennent le concours des Étoliens, ainsi que celui des Locriens et des Phocidiens. D'autres cités viendront par la suite s'allier à Athènes : Leucade, Messène, Argos, Élis, Épidaure, Phlionte et une partie de l'Épire[204]. Le conflit est mené par Léosthène, qui dispose de près de 30 000 hommes, dont un grand nombre de mercenaires congédiés par Alexandre. De son côté, Antipatros ne dispose que de 13 000 soldats et 600 cavaliers[205]. Battu en Béotie, il s'enferme à Lamia. Il est cependant secouru par Léonnatos, gouverneur de Phrygie, lequel vient à son secours avec un renfort de 20 000 soldats et 2 500 cavaliers avant d'être trahi puis assassiné par les cavaliers thessaliens qui font défection eux aussi[206]. L'arrivée de Cratère avec près de 50 000 soldats et 5 000 cavaliers vétérans

[202] Diodore XVIII, 8, 1 : « Ἀλέξανδρος γὰρ βραχεῖ χρόνῳ πρότερον τῆς τελευτῆς ἔκρινε κατάγειν ἅπαντας τοὺς ἐν ταῖς Ἑλληνίσι πόλεσι φυγάδας, ἅμα μὲν δόξης ἕνεκεν, ἅμα δὲ βουλόμενος ἔχειν ἐν ἑκάστῃ πόλει πολλοὺς ἰδίους ταῖς εὐνοίαις πρὸς τοὺς νεωτερισμοὺς καὶ τὰς ἀποστάσεις τῶν Ἑλλήνων. διόπερ ὑπογύων ὄντων τῶν Ὀλυμπίων ἐξέπεμψεν εἰς τὴν Ἑλλάδα Νικάνορα τὸν Σταγειρίτην, δοὺς ἐπιστολὴν περὶ τῆς καθόδου ».
[203] Diodore XVIII, 9-10.
[204] Diodore XVIII, 11.
[205] Diodore XVIII, 12.
[206] Diodore XVIII, 14-15.

d'Alexandre[207] permet à Antipatros, sorti de Lamia, de reprendre l'initiative et de remporter une victoire à Crannon en août 322. La coalisation grecque se disloque et Antipatros décide de traiter avec chacun des coalisés[208].

La soumission d'Athènes conduit à ce que la cité était parvenue à éviter en 338 : le renversement de la démocratie. Près de 12 000 citoyens perdent leurs droits politiques et de nombreux autres sont exilés. Antipatros exigea également qu'on lui livre les responsables de l'insurrection, parmi lesquels se trouvait évidemment Démosthène, tandis que la cité perdait les territoires d'Oropos et de Samos. Mais surtout, une garnison macédonienne s'installe au Pirée, afin d'éviter que la cité puisse entretenir des contacts avec l'extérieur[209].

La guerre lamiaque marque de façon claire un changement d'attitude de la part des rois de Macédoine à l'égard d'Athènes. Alors que Philippe II et Alexandre avaient tenté de contrôler la cité de manière indirecte et de façon particulièrement modérée, les affrontements liés à la guerre contre Antipatros et consécutifs à la mort d'Alexandre en 323 devaient nécessairement entraîner une modification dans les choix réalisés par les successeurs du Conquérant pour contrôler le territoire athénien. Je passerai ici volontairement sur les nombreux affrontements qui eurent lieu pour le contrôle de la cité, notamment entre Cassandre et Polyperchon d'abord, et entre Cassandre et Démétrios Poliorcète ensuite : à partir de 322, Athènes est tenue par les rois macédoniens et ce indépendamment de celui qui était aux commandes du royaume. On signalera simplement un fait important : la destruction de la garnison du Pirée par Démétrios Poliorcète en 307, au moment où celui-ci parvient à reprendre, pour un temps au moins, le contrôle de la cité. Cette « libération » ne sera cependant que temporaire puisque dès 295, la garnison est rétablie et même complétée par une autre, installée sur la colline du Mouséion. Un nouvel épisode insurrectionnel au sein de la cité devait toutefois permettre, au courant de l'été 287, à la cité de chasser cette dernière. On ignore cependant ce qu'il advient de la garnison macédonienne du Pirée et, une fois encore, à l'issue de la guerre de Chrémonidès en 262, Athènes recevait de nouvelles garnisons pour le compte cette fois d'Antigone Gonatas, tandis que les forteresses de l'Attique retombaient également sous la tutelle macédonienne. Un passage d'Eusèbe de Césarée indique cependant qu'en 256, Antigone avait rendu la liberté aux Athéniens. Faut-il en déduire que les garnisons étaient une nouvelle fois évacuées ? On sait simplement qu'en 229, la situation particulièrement compliquée dans laquelle se trouve la Macédoine permet au chef de la garnison du Pirée, Diogène, de racheter la liberté des Athéniens pour la somme de 150 talents[210].

---

[207] Diodore XVIII, 16.
[208] Diodore XVIII, 17.
[209] Diodore XVIII, 18.
[210] Plutarque, *Aratos*, XXXIV, 6 : « (…)ὁ μὲν τὸν Πειραιᾶ φρουρῶν Διογένης (…). Les mêmes éléments sont contenus dans Pausanias II, 8, 6 : « Ἄρατος δέ, ὥς οἱ τὰ ἐν Πελοποννήσῳ προεκεχωρήκει, δεινὸν ἡγεῖτο Πειραιᾶ καὶ Μουνυχίαν, ἔτι δὲ Σαλαμῖνα καὶ Σούνιον ἐχόμενα ὑπὸ Μακεδόνων περιοφθῆναι, καὶ (οὐ γὰρ ἤλπιζε δύνασθαι πρὸς βίαν αὐτὰ ἐξελεῖν) Διογένην πείθει τὸν ἐν τοῖς φρουροῖς ἄρχοντα ἀφεῖναι τὰ χωρία ἐπὶ ταλάντοις πεντήκοντα καὶ ἑκατόν, καὶ τῶν χρημάτων συνετέλεσεν αὐτὸς Ἀθηναίοις ἕκτον μέρος ».

Il a avant tout été question dans ce paragraphe des garnisons macédoniennes du Mouséion et du Pirée. Pourtant, si on se réfère au texte de Plutarque mentionnant Diogène, on s'aperçoit que celui-ci exerçait son autorité sur d'autres garnisons : Mounychie et le Pirée, Salamine et Sounion. Il y en avait sans doute d'autres. Dans son étude sur les forteresses de l'Attique, J. Ober mentionne un grand nombre de forteresses et de tours défensives. C'est ce système de fortification qui avait sans aucun doute sauvé Athènes d'une incursion macédonienne en 338, au même titre que les nombreuses forteresses macédoniennes empêcheront bon nombre de tentatives d'invasion. À mon sens, il est hors de doute que les rois de Macédoine, dès le règlement du cas athénien après la guerre lamiaque, ont utilisé ce système défensif pour asseoir leur domination sur la région et ainsi contrôler Athènes et son territoire pour une durée de près de cent ans. La situation avait été identique en Thessalie, où les sources mentionnent plusieurs forteresses au cours de la période de domination macédonienne. L'archéologie elle-même vient confirmer les informations contenues dans les sources écrites. Aussi, on sait désormais parfaitement bien que la forteresse de Rhamnonte avait été tenue, au même titre que d'autres garnisons attiques, par des contingents macédoniens ou tout du moins pour le compte des rois antigonides.

b. Les *kryptoi* d'Athènes

Dans une contribution récente, J.-C. Couvenhes indiquait qu'en 322, les *péripoloi* athéniens disparaissent tandis que les *hypaithroi*, dont le rôle semble être identique à celui des *péripoloi*, apparaissent en 229[211]. Cet intervalle de près de cent ans correspond à la période de domination macédonienne sur Athènes, au cours de laquelle sont mentionnés les *kryptoi*, dont le nom pourrait renvoyer à leurs homonymes spartiates. M. B. Hatzopoulos indiquait en effet une certaine similarité entre l'État lacédémonien et la Macédoine antique[212] : faut-il en déduire l'existence de *kryptoi* en Macédoine ? En l'état actuel de la documentation, il est impossible de proposer une réponse à cette question. De manière générale, les rois de Macédoine se sont évertués à appliquer dans les territoires placés sous leur domination une organisation qu'ils avaient déjà éprouvée au sein de leur propre royaume, celle-ci se substituant ou s'adaptant aux pratiques antérieures[213]. On retrouve en effet à Athènes « une espèce de service secret », pour reprendre l'expression employée par D. Knoepfler[214], à laquelle la cité avait recours pour surveiller les cités sujettes et dont les membres portaient le nom de

[211] J.-C. Couvenhes, « Les patrouilleurs de l'Attique: péripoloi, kryptoi et hypaithroi de la cité athénienne », dans J.-C. Couvenhes, S. Crouzet et S. Péré-Noguès (éds.), *Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du monde méditerranéen, Hellenistic Warfare* 3, Bordeaux, 2011, p. 295-306. Sur les *hypaithroi*, voir G. J. Oliver, *War, Food, and Politics in Early Hellenistic Athens*, Oxford, 2007, p. 180-182.
[212] M. B. Hatzopoulos, *La Macédoine, Géographie historique – Langues – Cultes et croyances – Institutions*, 2006, p. 61-74.
[213] On prendra pour exemple les divisions territoriales fondées sur la base des districts macédoniens dirigés par un gouverneur ou *strategos*, et appliquées en Thrace et en Péonie, à Athènes, mais peut-être aussi en Thessalie avec le maintien du modèle de la tétrarchie.
[214] D. Knoepfler, « Les *kryptoi* du stratège Epicharès à Rhamnonte et le début de la guerre de Chrémonidès », *BCH* 117 (1993), p. 332.

kryptoi[215]. L'historien suisse les associe d'ailleurs aux *agoranomoi* présentés au livre VI des *Lois* de Platon comme les responsables ayant pour tâche de surveiller le territoire, « formant une espèce de garde mobile ayant en même temps les activités d'une troupe du génie et d'un détachement d'éclaireurs »[216]. Platon attribuait en effet à ces *kryptoi*/*agronomoi* un grand nombre de missions militaires : « En premier lieu, ils veilleront à ce que le territoire soit le mieux défendu possible contre les ennemis : creusant des tranchées partout où il en faut, élevant des contreforts avec la terre déblayée, arrêtant de leur mieux par des bastions ceux qui tenteraient quoi que ce fût pour dévaster le pays et pour en piller les biens. Pour ces ouvrages, ils se serviront de bêtes de somme et des esclaves qu'ils trouveront en chaque endroit ; ils les feront exécuter par eux, et présideront à leurs travaux, choisissant autant que possible les moments où ils ne vaquent pas à leur propre tâche. C'est ainsi qu'en somme ils rendront le passage de toute façon difficile à travers le pays ; tandis qu'ils le rendront le plus facile possible pour les amis, aussi bien pour les gens que pour les bêtes de somme et pour les troupeaux, entretenant les routes de façon à rendre chacune d'elle le plus praticable qu'il se pourra »[217].

Aussi, la présence de *kryptoi* en Attique sous la période de domination macédonienne n'aurait aucun lien avec la fameuse cryptie de Sparte ; il s'agirait simplement d'une institution athénienne réutilisée à leur compte par les rois de Macédoine. Aussi, je rejoins l'opinion de D. Knoepfler qui affirmait qu'il « n'y a pas de raison sérieuse de mettre en doute leur existence »[218], bien qu'on ne dispose cependant pas d'informations suffisantes sur ces personnages qui n'apparaissent ni chez les historiens ni dans les inscriptions. En 1989 cependant, les fouilles menées à la porte orientale de la forteresse de Rhamnonte ont mis au jour un décret daté des années 235-230, soit de la période de domination macédonienne, et émanant des *kryptoi* : ἔδοξε τοῖς κρυπτοῖς[219]. Ce document permet de confirmer l'existence de ce corps dans les environs d'Athènes et surtout son utilisation par les rois de Macédoine au cours du IIIe siècle afin de mener à bien les manœuvres visant à exercer un contrôle territorial dans leurs

---

[215] Lexique byzantin dit *Lexeis Rhetorikai*, *s. v.* « κρυπτή » : « ἀρχή τις ὑπό τῶν Ἀθηναίων πεμπομένη εἰς τοὺς ὑπηκόους ἵνα κρύφα ἐπιτελέσωσι τὰ ἔξω γινόμενα, διὰ τοῦτο γὰρ καὶ κρυπτοί ἐκλήθησαν ». *Cf.* D. Knoepfler, *op. cit.*, p. 332, note 27 et références. J. Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos* I (1954), p. 115, voyait ces délégués dans les *kryptai* de Thasos. Ce point de vue a été combattu par D. Knoepfler, *op. cit.*

[216] D. Knoepfler, *op. cit*., p. 333-334.

[217] Platon, *Lois* VI, 760e-761a : « πρῶτον μὲν ὅπως εὐερκὴς ἡ χώρα πρὸς τοὺς πολεμίους ὅτι μάλιστα ἔσται, ταφρεύοντάς τε ὅσα ἂν τούτου δέῃ καὶ ἀποσκάπτοντας καὶ ἐνοικοδομήμασιν εἰς δύναμιν εἴργοντας τοὺς ἐπιχειροῦντας ὁτιοῦν τὴν χώραν καὶ τὰ κτήματα κακουργεῖν, χρωμένους δ' ὑποζυγίοις καὶ τοῖς οἰκέταις τοῖς ἐν τῷ τόπῳ ἑκάστῳ πρὸς ταῦτα, δι' ἐκείνων ποιοῦντας, ἐκείνοις ἐπιστατοῦντας, τῶν οἰκείων ἔργων αὐτῶν ἀργίας ὅτι μάλιστα ἐκλεγομένους. δύσβατα δὲ δὴ πάντα ποιεῖν μὲν τοῖς ἐχθροῖς, τοῖς δὲ φίλοις ὅτι μάλιστα εὔβατα, ἀνθρώποις τε καὶ ὑποζυγίοις καὶ βοσκήμασιν, ὁδῶν τε ἐπιμελουμένους ὅπως ὡς ἡμερώταται ἕκασται γίγνωνται ».

[218] D. Knoepfler, *op. cit.*, p. 332. Pour R. Meiggs, *The Athenian Empire*, 1972, p. 214 « If such a service existed it is extraordinary that it had left no trace in comedy nor in any other surviving source. More probably the service is a creation of an imaginative scholar misinterpreting a passage in comedy ».

[219] Ce document n'apparaissait pas dans les découvertes épigraphiques de la campagne de fouilles. *Cf.* D. Knoepfler, *op. cit.*, p. 335 et note 46. Il a depuis été publié : *SEG* XLI, 87 ; *Bull.ép.*, 1994, 302 ; V. Pétrakos, *Ο δήμος τοῦ Ῥαμνοῦντος*, II, *Οι ἐπιγαρφές*, Athènes, 1999, p. 26-28, n° 20.

possessions extérieures. Ces personnages semblent donc avoir été en relation directe avec les forteresses de l'Attique. Il est cependant impossible en l'état actuel de la documentation d'en dire davantage sur leur rôle exact. Avaient-ils les mêmes prérogatives que celles que leur prête Platon ? Si on s'en tient strictement à leur nom qui évoque des missions de surveillance cachées, on peut supposer que les *kryptoi* n'intervenaient pas exclusivement à l'intérieur des garnisons de l'Attique, mais également au dehors, auquel cas ils étaient également affectés à des missions de reconnaissance. C'est en tout cas à ce type de prérogatives que les destinait Platon vers 350. De toute évidence, il ne pouvait que s'agir d'un corps parallèle à celui affecté au service de garnison, lequel était placé sous le commandement d'un *strategos*.

À l'issue de cette présentation des relations entretenues entre Athènes et la Macédoine, plusieurs constats s'imposent. En premier lieu, avant le règne de Philippe II, les relations diplomatiques sont, pour les rois de Macédoine, le meilleur moyen d'assurer la sécurité et le contrôle de leur territoire face aux prétentions athéniennes. Une présentation détaillée des différents événements tend en effet à démontrer que la cité d'Athènes pouvait s'avérer à la fois un allié indispensable comme un ennemi redoutable. Les prétentions de la cité sur les territoires voisins de la Macédoine devaient nécessairement entraîner de nombreux conflits avec les rois argéades, conflits qui ne pouvaient se régler que par la voie diplomatique : les affrontements directs sont rares. On assiste ainsi, en fonction des intérêts macédoniens, à une alternance de bonnes et mauvaises relations diplomatiques. Le point d'orgue de ces relations devait nécessairement être Amphipolis, dont le territoire sera, jusqu'au règne de Philippe II, une source d'affrontement. C'est précisément le règne de Philippe II qui devait marquer un changement radical dans les relations entre les deux États. Avant lui, la Macédoine cherchait dans la plupart des cas à éviter le conflit. Tout du moins était-elle incapable de porter la guerre en Attique même, et devait-elle se contenter de défendre ses possessions quand celles-ci étaient menacées par Athènes, voire même subir avec une certaine passivité les tentatives de colonisation successives de la cité sur le sol macédonien ou à proximité immédiate de ses frontières. Sous Philippe II, les choses devaient grandement évoluer. Après avoir chassé de ses terres les colonies athéniennes ainsi que ses alliés, tels Pydna ou encore Méthone, c'était au tour d'Amphipolis d'entrer sous la tutelle macédonienne et ce, définitivement. Dès lors, Athènes sera incapable de reprendre, même temporairement, la cité qui était au centre de toutes ses convoitises dans le Nord de la mer Égée. Mieux encore, Philippe II avait su développer son armée et son royaume suffisamment pour être capable de porter la guerre jusqu'aux portes d'Athènes, rassemblant au passage à la fois la Thessalie et les États de Grèce centrale et réglant les conflits territoriaux du Péloponnèse, jusqu'à isoler Athènes et empêcher toute tentative de révolte. S'il avait usé de bonté dans le règlement du cas d'Athènes après Chéronée, erreur que reproduirait Alexandre après lui, Antipatros allait quant à lui franchir une dernière étape en installant, à l'issue de la guerre lamiaque, les premières garnisons macédoniennes sur

le sol athénien, ce qu'avait toujours refusé de faire Philippe II. Dès lors, l'emprise de la Macédoine sur Athènes était totale et devait durer une centaine d'années encore.

IV. Les tyrannies philo-macédoniennes aux époques classique et hellénistique

1. Les tyrans de l'Eubée sous le règne de Philippe II

Le contrôle macédonien en Eubée est surtout connu lors de la révolte d'Alexandros, fils de Cratère, qui avait pris, en 251, le titre de roi sur la région au détriment de l'occupation macédonienne. Antigone Gonatas ne devait récupérer ses possessions eubéennes qu'en 245, date à laquelle Alexandros décède.

Cependant, le contrôle de la Macédoine sur l'Eubée avait déjà été initié au cours du règne de Philippe II. Ainsi, Plutarque indique en effet que le roi, qui souhaitait s'emparer de l'île par surprise, avait usé de tyrans pour placer les cités dans son parti. Or, le tyran Plutarque d'Érétrie avait appelé Athènes à l'aide: Phocion était envoyé pour délivrer l'Eubée de la mainmise macédonienne[220]. Malgré sa victoire et le renversement de Plutarque, la situation devait perdurer une fois Phocion reparti. Ainsi, Démosthène, dans son discours *Sur la Couronne*, indique que Clitarque avait été institué tyran de la cité par Philippe[221]. L'information est également donnée par Diodore, qui indique que c'est une fois encore Phocion qui avait été chargé de renverser la tyrannie dans cette ville[222]. Outre Érétrie, Démosthène précise que la ville d'Oréos avait elle aussi été soumise à l'autorité d'un tyran nommé par le roi de Macédoine : Philistide[223]. Enfin, on connaît également un troisième tyran, Callias, lequel avait lui aussi été désigné tyran de Chalcis par Philippe II[224].

Ces événements semblent s'être déroulés entre 342 et 341, date de la seconde intervention de Phocion, au cours de laquelle Clitarque et Philistide sont déposés. Au cours de cette courte période, Philippe II était parvenu, selon l'expression de Démosthène, à transformer une partie de l'Eubée en « forteresse » tournée contre l'Attique[225]. Nous ne disposons cependant pas d'autres informations sur ces événements, qui montrent que, dès le règne de Philippe II, la tyrannie avait été un moyen différent de contrôler certaines régions situées en dehors des limites du royaume macédonien. La tentative, on le voit, n'eut qu'un succès très limité, notamment en raison de l'intervention athénienne. Il fallait

[220] Plutarque, *Phocion*, 12-13 ; *Démosthène*, 17.
[221] Démosthène, *Sur la Couronne*, 71.
[222] Diodore XVI, 74, 1 : « ἐπὶ δὲ τούτων Φωκίων μὲν ὁ Ἀθηναῖος κατεπολέμησε Κλείταρχον τὸν Ἐρετρίας τύραννον καθεσταμένον ὑπὸ Φιλίππου ».
[223] Démosthène, *idem* : « καὶ καθιστὰς ἐν μὲν Ὠρεῷ Φιλιστίδην τύραννον, ἐν δ' Ἐρετρίᾳ Κλείταρχον ». Voir également, *Sur la Couronne*, 82 : « καὶ μὴν ὅτι πολλὰ μὲν ἂν χρήματ' ἔδωκε Φιλιστίδης ὥστ' ἔχειν Ὠρεόν, πολλὰ δὲ Κλείταρχος ὥστ ἔχειν Ἐρέτριαν ».
[224] Eschine, *Contre Ctésiphon*, 89 et 103.
[225] Démosthène, *Sur la Couronne*, 71.

attendre le règne d'Alexandre, représenté en Europe par Antipatros, et surtout le IIIe siècle, pour voir mises en place des tyrannies efficaces et permettant un contrôle total des cités de Grèce méridionales.

2. Les tyrannies philo-macédoniennes en 331

L'année 331 avait été particulièrement difficile pour Antipatros alors qu'il avait été nommé régent de Macédoine. En Thrace, le stratège Memnon avait fomenté une révolte, obligeant Antipatros à intervenir rapidement[226]. Au même moment, le roi de Sparte Agis III décidait à son tour de soulever les cités du Péloponnèse, réunissant ainsi vingt mille fantassins et deux mille cavaliers. Étant parvenu à régler rapidement la question de la Thrace, sans doute au prix de négociations[227], Antipatros se rend dans le Péloponnèse, fort d'une armée de quarante mille soldats. Le roi de Sparte avait obtenu le soutien de Tégée, de l'Arcadie (à l'exception de Mégalopolis), d'Élis, de la Ligue achéenne (à l'exception de Pellène), et probablement de la Ligue étolienne et de la Phocide[228].

Si les motivations d'Agis III et de ses alliés sont claires, on s'étonnera davantage des deux exceptions mentionnées par Eschine, Mégalopolis et Pellène. Pour ce qui concerne Mégalopolis, E. I. McQueen supposait que la cité avait plus à perdre sous la domination spartiate que sous la domination macédonienne, et qu'elle possédait en outre des fortifications suffisamment fortes pour résister aux assauts de Sparte[229]. Or, ces raisons sont insuffisantes pour justifier que Mégalopolis ait pris le pari risqué de se trouver assiégée par l'ensemble de ses voisins en attendant le secours d'Antipatros. Eschine indique en effet que la cité était sur le point d'être prise au moment de l'arrivée des troupes macédoniennes. Les sources ne nous renseignent cependant pas sur les raisons pour lesquelles Mégalopolis avait refusé de rejoindre la ligue des insurgés. Aux lendemains de la bataille de Chéronée, Philippe II avait dû régler le cas de Sparte, laquelle refusait d'entrer dans la Ligue de Corinthe. Les cités péloponnésiennes voisines, en conflit avec la cité laconienne, étaient alors entrées dans l'alliance macédonienne, permettant à Philippe de garder un œil sur elle[230]. Parmi ces cités se

[226] Diodore XVII, 62, 5-8.

[227] Le passage de Diodore n'est pas clair sur ce sujet, mais indique néanmoins qu'Antipatros emmena toutes ses troupes dans le Péloponnèse (Diodore XVII, 63, 1 « πάσης τῆς δυνάμεως ») : il n'avait donc pas ressenti la nécessité de laisser un contingent en Thrace pour s'assurer que la révolte n'allait pas reprendre après son départ. Pour lui, l'affaire semblait donc réglée. Deux raisons peuvent expliquer cette situation : soit Memnon n'avait pas prévu d'avoir affaire à un tel contingent macédonien, et avait été purement et simplement anéanti avec ses troupes, soit Antipatros avait réglé l'affaire au moyen de négociations, sous quelles formes que ce soit. Une telle stratégie avait déjà été l'apanage de Philippe II lorsqu'il était arrivé sur le trône de Macédoine, confronté à plusieurs ennemis simultanément. Le père d'Alexandre préférait en effet gagner du temps en négociant pour ensuite attaquer ses ennemis un à un avec l'ensemble de ses troupes. Antipatros avait probablement agit de manière identique, lui permettant de réunir des troupes supplémentaires en se rendant dans le Péloponnèse.

[228] Diodore XVII, 62, 7-8, indique que la plupart des cités péloponnésiennes ainsi que d'autres cantons grecs avait rejoint l'alliance d'Agis. Dinarque, *Contre Démosthène*, 34-35, précise quant à lui que l'Achaïe et l'Élide étaient effectivement entrées dans la ligue lacédémonienne. On apprend d'Eschine que les Pellénéens et les Mégalopolitains n'avaient pas pris part à la révolte (*Contre Ctésiphon*, 165).

[229] E. I. McQueen, « Some notes on the anti-Macedonian movement in the Peloponnese », *Historia* 27 (1978), p. 50.

[230] *Cf.* p. 265.

trouvait Mégalopolis. Est-ce en guise de représailles qu'avait été mené ce siège conduit par Sparte ? Cela est probable, mais sans doute faut-il chercher une autre raison. Il est évident qu'un lien unissait Mégalopolis à la Macédoine, sans quoi elle aurait, elle aussi, suivi le mouvement insurrectionnel. Peut-on y voir un indice de l'existence de tyrans philo-macédoniens à Mégalopolis sous la régence d'Antipatros ? Il ne s'agit que d'une hypothèse, mais qui trouve appui dans les sources, lesquelles indiquent que les tyrannicides d'Aristodemos, tyran de la cité au IIIe siècle, avaient fui *les* tyrans[231]. Aristodemos était-il le successeur d'autres tyrans pro-macédoniens qui avaient exercés leur autorité sur Mégalopolis dès le règne d'Alexandre ? Les sources ne permettent pas de confirmer cette hypothèse, mais la fidélité dont fait preuve la cité arcadienne envers la Macédoine semble aller dans cette direction.

On trouvera un argument supplémentaire dans le cas de Pellène, qui avait également refusé de se soulever contre la Macédoine en 331. Or, dans son cas, les choses sont bien plus claires. Elle était depuis quelques temps déjà conduite par un certain Chairon[232]. Ce dernier est connu par un passage de Pausanias, qui indique que Chairon avait été corrompu par Alexandre qui lui offrit d'exercer la tyrannie dans sa cité[233]. L'information est confirmée par Démosthène : le Conquérant aurait imposé Chairon à Pellène en dépit des prescriptions de la Paix Commune qui interdisait de modifier le gouvernement établi dans chaque État[234]. Sa prise de pouvoir est nécessairement postérieure à l'année 344, date à laquelle il apparaît encore comme concurrent et vainqueur en lutte orthopale aux Jeux Olympiques[235], et doit intervenir au cours du règne d'Alexandre, la nomination de Chairon lui étant attribuée. On ignore tout des conditions d'arrivée au pouvoir de Chairon et de la manière dont il a perdu son titre. En revanche, sa présence à la tête de Pellène en 331 est assurée et doit expliquer la raison pour laquelle la cité n'était pas entrée en révolte contre Antipatros.

En 331, Corinthe était déjà occupée par une garnison macédonienne et placée sous l'autorité d'un gouvernement pro-macédonien[236]. En somme, les rares cités à ne pas s'être soulevées contre l'autorité d'Alexandre et d'Antipatros étaient fermement tenues par les rois de Macédoine, sans doute depuis 338. Athènes n'avait pas davantage tiré profit du mouvement insurrectionnel initié par Agis. Selon

---

[231] Polybe, X, 22, 2 et *infra*, p. 297.

[232] Ce personnage a fait l'objet d'une étude de la part de J. Bollansée, « Philodemos on Chairon, tyrant of Pellene (P. Herc. 1021, col. 10, 40 – 12, 41), *Historia*, 2002, p. 32-48. Voir également K. Trampedach, *Platon, die Akademie un die zeitgenössische Politik*¸ 1999, p. 64-67.

[233] Pausanias VII, 27, 7 : « Χαίρωνα δὲ δύο ἀνελόμενον πάλης νίκας Ἰσθμικὰς καὶ ἐν Ὀλυμπίᾳ τέσσαρας οὐδὲ ἀρχὴν ἐθέλουσιν ὀνομάζειν, ὅτι κατέλυσε πολιτείαν ἐμοὶ δοκεῖν τὴν ἐν Πελλήνῃ, δῶρον τὸ ἐπιφθονώτατον παρὰ Ἀλεξάνδρου τοῦ Φιλίππου λαβών, τύραννος πατρίδος τῆς αὑτοῦ καταστῆναι ».

[234] Démosthène, *Sur le traité conclu avec Alexandre*, 10 : « Ἐπ' ἄλλο δὲ δίκαιον ἔρχομαι τῶν κατὰ τὰς συνθήκας. Ἔστι γὰρ γεγραμμένον, ἐάν τινες τὰς πολιτείας τὰς παρ' ἑκάστοις οὔσας, ὅτε τοὺς ὅρκους τοὺς περὶ τῆς εἰρήνης ὤμνυσαν, καταλύωσι, πολεμίους εἶναι πᾶσι τοῖς τῆς εἰρήνης μετέχουσιν. Σκέψασθε δ', ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὅτι Ἀχαιοὶ μὲν οἱ ἐν Πελοποννήσῳ ἐδημοκρατοῦντο, τούτων δ' ἐν Πελλήνῃ νῦν καταλέλυκε τὸν δῆμον ὁ Μακεδὼν ἐκβαλὼν τῶν πολιτῶν τοὺς πλείστους, τὰ δ' ἐκείνων τοῖς οἰκέταις δέδωκε, Χαίρωνα δὲ τὸν παλαιστὴν τύραννον ἐγκατέστησεν ».

[235] J. Sanchez, *Le meilleur combattant de tous les temps*, 2007, 4e édition, p. 89.

[236] Plutarque, *Aratos*, 23.

Diodore, c'est en raison des égards particuliers qu'Alexandre avait eu envers les Athéniens[237]. Pourtant, à en croire Démosthène dans son discours sur le *Traité conclu avec Alexandre*, les raisons d'un soulèvement ne manquaient pas, le Conquérant rétablissant les tyrannies, notamment à Pellène et Messène, et foulant au pied les clauses de la Paix Commune. En réalité, il semble qu'à ce moment, la prudence l'avait emporté à Athènes, sans doute par peur de représailles si elle intervenait en faveur de Sparte et que celle-ci subissait une défaite. Jusqu'en 322, on l'a vu, Athènes avait joui d'une situation plus enviable que d'autres cités grecques : son choix de rester en dehors du soulèvement en était probablement l'une des raisons. On a vu précédemment que, dès le lendemain de la bataille de Chéronée en 338, plusieurs cités avaient été contraintes d'accueillir des gouvernements oligarchiques pro-macédoniens. Après la guerre lamiaque, la situation devait encore évoluer : Antipatros semble en effet avoir instauré un grand nombre de régimes oligarchiques. Diodore en parle, mais ne les mentionne pas explicitement. Ainsi, au moment de l'affrontement entre Polyperchon et Cassandre, plusieurs villes grecques sont gouvernées par des oligarques établis par Antipatros et attachés à lui « par des liens d'amitié et d'hospitalité »[238]. Peut-on y voir, dès cette époque, les prémices des régimes tyranniques philo-macédoniens érigés dans le Péloponnèse au lendemain de la mort de Pyrrhos en 272 ?

3. Les tyrans du Péloponnèse après 272

La question des tyrannies philo-macédoniennes dans le Péloponnèse n'est pas nouvelle, et plusieurs ouvrages en ont déjà traité. Ces publications, qui datent pour la plupart des années 1920-1930 et 1960 n'ont pas fait l'objet de mises à jour depuis. En cause, l'absence d'éléments nouveaux à verser au dossier. Aussi, et malgré leur ancienneté, ces ouvrages restent des références indispensables[239]. Le

[237] Diodore XVII, 62, 7.

[238] Diodore XVIII, 55 : « τὴν Ἑλλάδα πόλεων ἀνθέξεται διὰ τὸ τὰς μὲν αὐτῶν πατρικαῖς φρουραῖς φυλάττεσθαι, τὰς δ΄ ὑπ΄ ὀλιγαρχιῶν διοικεῖσθαι, κυριευομένας ὑπὸ τῶν Ἀντιπάτρου φίλων καὶ ξένων » et « μὲν κατὰ τὴν Ἑλλάδα πόλεις ἐλευθεροῦν, τὰς δ΄ ἐν αὐταῖς ὀλιγαρχίας καθεσταμένας ὑπ΄ Ἀντιπάτρου καταλύειν ». Plus loin, Diodore indique que Polyperchon donna l'ordre d'exiler « ceux qu'Antipater avait placés à la tête du gouvernement », XVIII, 57, 1 : « προστάττων τοὺς ἀφηγησαμένους ἐπ΄ Ἀντιπάτρου τῶν πολιτευμάτων φυγαδεῦσαι ». Voir également Diodore XVIII, 69, 3.

[239] L'ouvrage le plus ancien est celui de A. Wilhelm, *Beitraäge zur griechischen Inschriftenkunde*, Vienne 1909, concernant les tyrans d'Argos. Plusieurs éléments sont également donnés dans W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, Oxford, 1913, p. 277-286. L'ouvrage de K. J. Beloch, *Griechische Geschichte* IV, 1-2 : *Die griechische Weltherrschaft*, 1925-1927, donne quelques détails sur les tyrannies de Sicyone, Argos et Mégalopolis. W. Fellmann, *Antigonos Gonatas, König der Makedoner und die griechischen Staaten*, Würzburg, 1930, p. 57-63, contient également des informations, notamment sur la date de l'apparition des tyrannies à partir de la révolte d'Alexandre, fils de Cratère. Il faut attendre l'ouvrage de H. Berve, *Die Tyrannis bei den Griechen*¸ Munich 1967, pour avoir une vue d'ensemble sur les tyrannies, dont un chapitre essentiel consacré à la tyrannie à l'époque hellénistique (p. 386 sqq.), dans lequel est présenté, à partir des sources littéraires et épigraphiques, l'ensemble des tyrannies du Péloponnèse de 276 à 168. L'ouvrage de C. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, paru en 1969, néglige les tyrannies au service des rois de Macédoine (p. 147-148). Enfin, l'*Histoire politique du monde hellénistique* d'E. Will, 1979-1982, rassemble la totalité des informations contenues dans les ouvrages cités précédemment, à l'exception de celui de C. Mossé. L'ouvrage plus récent de S. Le Bohec, *Antigone Dôsôn, roi de Macédoine*, Nancy, 1993, évoque également la question p. 108 et 173-177. C. Grandjean (éd.), *Le Péloponnèse d'Épaminondas à Hadrien, Actes du Colloque de Tours, 5-7 octobre 2005*, Bordeaux,

propos développé dans les lignes suivantes ne saurait donc être autre chose qu'une présentation détaillée des sources dont l'interprétation a déjà été réalisée dans des monographies antérieures, mais complétée ici par une mise en relation de ces tyrannies avec le pouvoir macédonien et les autres moyens du contrôle territorial.

a. Présentation des sources

Rares sont les sources qui affirment avec certitude le rôle joué par les souverains antigonides dans l'installation et le soutien aux tyrans. Tout au plus ne font-elles que l'évoquer. Ce manque de détails concrets se fait d'autant plus remarquer que l'on connaît l'importance du Péloponnèse dans les enjeux politiques de l'époque hellénistique, notamment à partir de l'expédition de Pyrrhos en 272. Aussi, le caractère incertain et lacunaire des sources ne peut qu'inciter à la prudence. À l'exception de quelques rares inscriptions, dont le détail sera donné plus bas, les tyrannies philo-macédoniennes du Péloponnèse peuvent être étudiées à partir de Phylarque, Polybe, Plutarque, Pausanias et Justin.

L'historien grec Phylarque est le premier auteur à faire état des tyrannies philo-macédoniennes du Péloponnèse. Contemporain à la fois d'Aratos et d'Antigone Dôsôn, il rédige une histoire du monde grec en vingt-huit livres dont il ne subsiste que quelques fragments et qui traitent des événements qui se sont produits entre l'expédition de Pyrrhos en 272 et la mort du roi de Sparte Cléomène III[240]. Aussi, l'information contenue chez Phylarque est extrêmement indigente, et n'est connue que grâce aux auteurs postérieurs qui ont repris quelques-uns de ces passages, notamment Polybe et Plutarque. Pourtant, et malgré le fait que plusieurs auteurs anciens se soient appropriés les propos de Phylarque, ce dernier est constamment remis en cause et ouvertement critiqué par ses successeurs[241].

Le livre II de Polybe constitue la plus importante source traitant des tyrans à la solde des rois de Macédoine. Il est consacré, en grande partie au moins, au développement et à l'essor de la Confédération achéenne, à laquelle se rallient plusieurs cités péloponnésiennes. Par chance, ce sont ces mêmes cités qui ont été soumises aux gouvernements tyranniques philo-macédoniens. Il est à noter que Polybe reprend, outre plusieurs passages de Phylarque évoqués précédemment, une grande partie

---

2008, ne fait qu'effleurer le sujet.

[240] Les fragments ont été rassemblés par F. Jacoby, *FGrH*, II, A, n° 81 et notes II, C, n° 81. La seule information concernant les tyrans philo-macédoniens à nous être parvenue concerne la fin du tyran Aristomachos d'Argos (Phylarque, fragment 54).

[241] Polybe juge sévèrement son prédécesseur (II, 56), qu'il accuse de n'être ni impartial ni fiable. Phylarque a un évident parti-pris pour la cause spartiate, ce qui l'oppose naturellement à Polybe, Mégalopolitain acquis à la cause achéenne. Il suffira, pour s'en convaincre, de lire les critiques adressées directement par Polybe à Phylarque dans le passage sur la mort du tyran Aristomachos et de confronter les deux points de vue totalement différents (II, 59). Plutarque fait des reproches identiques envers l'historien grec (*Vie de Thémistocle*, XXXII, 4). Sur Phylarque, on verra en priorité J. Kroymann, *RE*, Suppl. VIII, 1956, col. 471-489, *s.v.* Phylarchos ; E. Gabba, *Athenaeum*, 1957, p. 3-56 et 193-239 ; T. W. Africa, *Phylarchus and the Spartan Revolution*, Berkeley, 1961, et P. Pédech, *Trois historiens méconnus. Théopompe, Duris, Phylarque*, Paris, 1989, p. 391-493. S. Le Bohec, *op. cit.*, p. 18-19, tout en accordant une certaine confiance aux propos de Phylarque, incite tout de même à une certaine vigilance à l'égard de Phylarque, et rappelle « les sentiments pro-spartiates » de l'historien qui engendrent une vision négative sur les souverains macédoniens, notamment Antigone Dôsôn.

des *Mémoires* d'Aratos[242]. Grâce à Polybe, les noms des principaux tyrans du Péloponnèse et les cités dans lesquelles ils exerçaient leur autorité sont connus : Lydiadas de Mégalopolis, Aristomachos d'Argos, Xénon d'Hermionè et Cléonyme de Phlionte[243]. C'est également par Polybe qu'est révélé le lien unissant les tyrans péloponnésiens aux rois de Macédoine, à propos de la mort de Démétrios II : « En effet, les tyrans du Péloponnèse étaient découragés par la mort de Démétrios qui était pour ainsi dire leur chorège et leur bailleur de fonds »[244]. Enfin, à travers le texte de Polybe, il apparaît assez clairement que les tyrans, notamment ceux d'Argos, étaient issus de « dynasties tyranniques » et pouvaient ainsi s'appuyer sur une certaine forme de légitimité assurée par leurs prédécesseurs[245]. Cependant, et à l'inverse de Phylarque qui penchait clairement en faveur du côté spartiate, Polybe donne une vision positive et peu objective des rois de Macédoine[246].

Les *Vies parallèles* de Plutarque, plus particulièrement celles d'Aratos et de Cléomène – bien que l'on retrouve également quelques détails non négligeables dans les *Vies* d'Agis et de Démétrios – offrent des éléments inestimables. La *Vie* d'Aratos, en l'occurrence, fournit un témoignage précieux et indispensable sur les tyrannies philo-macédoniennes du Péloponnèse[247]. L'intérêt principal du texte réside dans le fait que Plutarque dévoile, à travers l'histoire d'Aratos, le fonctionnement de la vie politique sicyonienne, balancée entre les régimes aristocratiques et oligarchiques avant de tomber dans la tyrannie. On apprend par la même occasion qu'Aratos est issu de cette famille de tyrans par le biais

---

[242] Polybe II, 56, 2. Le stratège de la Confédération Achéenne et allié d'Antigone Dôsôn, Aratos, a écrit ses mémoires, rédigées vraisemblablement après la mort de Dôsôn et qui couvraient la période 250-220. Ces *Mémoires* ont été une source principale pour les auteurs postérieurs que sont Polybe et Plutarque. Sur ce sujet, voir S. Le Bohec, *Antigone Dôsôn, roi de Macédoine,* p. 14 sqq. et notes. Polybe II, 40, 4-5.

[243] Polybe II, 44, 5-6

[244] Polybe II, 44 . Voir également Polybe II. Dans ces passages, dont la traduction a été reprise de celle de S. le Bohec, *op. cit.* p. 108, les termes « μοναρχίας » et « μόναρχοι » ont respectivement été traduits par « tyrannies » et « tyrans ». Il semble évident qu'il ne s'agit en aucun cas de monarchie au sens traditionnel du terme : l'emploi du pluriel par Polybe suppose qu'il y aurait plusieurs monarchies dans le Péloponnèse. Or, à l'exception de Sparte, aucune cité péloponnésienne n'est gouvernée par un roi à l'époque hellénistique. S'il ne s'agit pas d'une monarchie, il ne peut être question que d'une tyrannie, dont le fonctionnement ne diffère de la monarchie que par une prise de pouvoir illégale (*cf.* Aristote, *Politique*, III, 9 et VI, 2 ; 4 ; 5 ; 6 ; 8). Polybe utilise donc vraisemblablement de manière indistincte les termes de « tyran » et de « roi ». Sur la définition de la tyrannie, voir essentiellement H. Berve, *Tyrannis* I, p. 3 *sqq* et C. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, 1969, p. (à voir). Voir également Polybe II, 43 : « τοῦτο δ΄ ἦν τὸ Μακεδόνας μὲν ἐκβαλεῖν ἐκ Πελοποννήσου, τὰς δὲ μοναρχίας καταλῦσαι, βεβαιῶσαι δ΄ ἑκάστοις τὴν κοινὴν καὶ πάτριον ἐλευθερίαν ».

[245] Polybe II, 59 : Πάλιν Ἀριστόμαχον τὸν Ἀργεῖόν φησιν, ἄνδρα τῆς ἐπιφανεστάτης οἰκίας ὑπάρχοντα καὶ τετυραννηκότα μὲν Ἀργείων, πεφυκότα δ΄ ἐκ τυράννων. Sur cette question, voir J. Mandel, « À propos d'une dynastie de tyrans à Argos », *Athenaeum*, 57, 1979, p. 293-302, ainsi que les notes de H. Berve, *Tyrannis* II, p. 710-711.

[246] S. Le Bohec, *op. cit.*, p. 24 et notes : « De par son origine, Polybe est bien disposé à l'égard du souverain : Mégalopolitain, il a hérité de l'attitude bienveillante de la population de cette cité vis-à-vis de la Macédoine […] ; de plus, lorsqu'il nait, sa patrie se relève tout juste des ruines laissées par le roi de Sparte, ennemi d'Antigone » (Polybe II, 55).

[247] Tout comme Polybe, Plutarque a largement puisé dans les *Mémoires* d'Aratos, qu'il mentionne à plusieurs reprises : *Aratos*, III, 3 « Ὅθεν ἐνδεέστερον ἴσως ἢ πολιτικῷ προσῆκον ἦν ἀνδρὶ περὶ τὸν λόγον ἐσπούδασε· καίτοι γέγονε(ναι) κομψότερος εἰπεῖν ἢ δοκεῖ τισιν ἐκ τῶν ὑπομνημάτων κρίνουσιν, ἃ παρέργως καὶ ὑπὸ χεῖρα διὰ τῶν ἐπιτυχόντων ὀνομάτων ἁμιλλησάμενος κατέλιπε » ; XXXII, 5 « Ὁ δ' Ἄρατος οὐδὲν ἐν τοῖς ὑπομνήμασιν εἴρηκε τοιοῦτον » ; XXXIII, 3 « Αὐτὸς δ' ἀρνούμενος ἐν τοῖς ὑπομνήμασιν οἷς ἀπολέλοιπεν Ἐργῖνον αἰτιᾶται, μεθ' οὗ τὰ περὶ τὸν Ἀκροκόρινθον ἔπραξεν » ; XXXVIII, 11 « ἐν δὲ τοῖς ὑπομνήμασι λοιδορῶν διετέλει, τούτους ἐπάγεσθαι δεσπότας ταῖς πόλεσι, συμμάχους ὑποκοριζόμενον ».

de son oncle, marié à Sôsô, sœur d'Abantidas et fille de Paséas[248]. Bien que la cité de Sicyone ne soit pas, dans les faits, une tyrannie philo-macédonienne, le texte de Plutarque nous renseigne tout du moins sur la façon dont ce type de gouvernement pouvait perdurer. En revanche, les autres tyrannies, dont on sait déjà par Polybe qu'elles étaient liées à la Macédoine, apparaissent également dans le récit. Plutarque commence par présenter les tyrans d'Argos et leurs déboires avec Aratos. On retrouve ainsi successivement Aristomachos, auquel succède Aristippos[249] - ce dernier est clairement associé à Antigone Gonatas par Plutarque : « Ce tyran avait Antigone pour allié »[250] - puis Aristomachos le Jeune, également soutenu par Antigone et son armée[251]. Vient ensuite Lysiadas, tyran de Mégalopolis[252]. Enfin, Plutarque mentionne l'existence d'autres tyrans que ceux déjà mentionnés par Polybe : Aristodemos, tyran de Mégalopolis[253] et Aristotimos, tyran d'Élis[254].

La *Périégèse* de Pausanias fournit également plusieurs renseignements. Les informations sont les mêmes que celles mentionnées chez Plutarque et Polybe, et on peut raisonnablement supposer que Pausanias puise dans la *Vie d'Aratos* ainsi que dans les *Mémoires* d'Aratos[255]. Aussi, le livre II de son récit consacre un chapitre à la vie d'Aratos, aux tyrans de Sicyone et à Aristomachos d'Argos[256]. Plus loin, Pausanias fait référence à Aristotimos d'Élis, qui parvient à s'emparer de la tyrannie avec le soutien du roi de Macédoine Antigone Gonatas[257], avant d'être renversé par Cylon, en l'honneur duquel une statue a été érigée[258]. Enfin, le livre VIII, consacré à l'Arcadie, contient plusieurs informations ayant trait aux tyrans Aristodemos et Lydiadas de Mégalopolis[259], ainsi qu'à un tyran

---

[248] Plutarque, *Aratos*, II.

[249] Plutarque, *Aratos*, XXV : « Οὐ μὴν ἀλλὰ χρόνου βραχέος διελθόντος, ἀποθνήσκει μὲν ὑπὸ δούλων Ἀριστόμαχος, ὑπολαμβάνει δὲ τὴν ἀρχὴν φθάσας Ἀρίστιππος, ἐξωλέστερος ἐκείνου τύραννος ».

[250] Plutarque, *Aratos*, XXVI « Ἐκεῖνος γὰρ Ἀντίγονον μὲν ἔχων σύμμαχον » et *Pyrrhos* 30.

[251] Plutarque, *Aratos*, XXIX « Ὁ δ' Ἄρατος οὕτως λαμπρῶς εὐτυχήσας, καὶ μηδένα τῶν αὑτοῦ στρατιωτῶν ἀποβαλών, ὅμως οὐκ ἔλαβε τὸ Ἄργος οὐδ' ἠλευθέρωσε τοὺς ἐν αὐτῷ, τῶν περὶ Ἀγίαν καὶ τὸν νεώτερον Ἀριστόμαχον μετὰ δυνάμεως βασιλικῆς παρεισπεσόντων καὶ κατασχόντων τὰ πράγματα » et XXXV, ainsi que *Cléomène*, IV.

[252] Plutarque, *Aratos*, XXX et *Cléomène*, VI.

[253] Plutarque, *Agis*, 3 et *Philopœmen*, 1.

[254] Plutarque, *De mul. Virt.*, 15. Dans *Aratos*, XXXV, Plutarque mentionne également la cité de Phlia, qui entre dans la Confédération achéenne au même moment qu'Argos. La cité en question ne peut qu'être la cité de Phlionte citée par Polybe, II, 44, 5-6. À l'exception d'Hermionè, tous les tyrans et leurs cités évoqués par Polybe le sont également par Plutarque. On ne retrouve qu'une seule référence à Hermionè, dans *Aratos*, XXXIV : « Προσεχώρησαν δ' εὐθὺς Αἰγινῆται καὶ Ἑρμιονεῖς τοῖς Ἀχαιοῖς ».

[255] S. Le Bohec, *op. cit.*, p. 35 et notes.

[256] Pausanias II, 8 : « ἔπεισε δὲ καὶ Ἀριστόμαχον τυραννοῦντα ἐν Ἄργει δημοκρατίαν ἀποδόντα Ἀργείοις ἐς τὸ Ἀχαϊκὸν συντελεῖν ».

[257] Pausanias V, 5 : « Χρόνῳ δὲ ὕστερον Ἀριστότιμος ὁ Δαμαρέτου τοῦ Ἐτύμονος, τυραννίδα ἔσχεν ἐν Ἠλείᾳ, συμπαρασκευάσαντος αὐτῷ τὰ ἐς τὴν ἐπίθεσιν Ἀντιγόνου τοῦ Δημητρίου βασιλεύοντος ἐν Μακεδονίᾳ. Τὸν δὲ Ἀριστότιμον μῆνας τυραννήσαντα ἓξ, καταλύουσιν ἐπαναστάντες Χίλων καὶ Ἑλλάνικος, καὶ Λάμπις τε καὶ Κύλων ».

[258] Pausanias VI, 14, 11 : « Ἀνέθεσαν δὲ καὶ τὸ κοινὸν τὸ Αἰτωλῶν Κύλωνα, ὃς ἀπὸ τῆς Ἀριστοτίμου τυραννίδος ἠλευθέρωσεν Ἠλείους. »

[259] Pausanias VIII, 27 : « Χρόνον δὲ οὐ μετὰ πολὺν Ἀριστόδημος Μεγαλοπολίταις ἀνέφυ τύραννος, Φιγαλεὺς μὲν γένος καὶ υἱὸς Ἀρτύλα, ποιησαμένου δὲ αὐτὸν Τριταίου τῶν οὐκ ἀδυνάτων ἐν Μεγάλῃ πόλει· τούτῳ τῷ Ἀριστοδήμῳ καὶ τυραννοῦντι ἐξεγένετο ὅμως ἐπικληθῆναι Χρηστῷ. ». La même appellation de « Juste » est redonnée plus loin, VIII, 36, 5 : «Προελθόντι δὲ οὐ πολὺ ἔστι μὲν γῆς χῶμα Ἀριστοδήμου τάφος, ὃν οὐδὲ τυραννοῦντα ἀφείλοντο μὴ ἐπονομάσαι Χρηστόν ».

inconnu jusqu'alors, Aristomélidas d'Orchomène en Arcadie[260]. Ce dernier n'est connu que chez Pausanias, et rien n'indique qu'il puisse avoir été en relation plus ou moins directe avec les souverains macédoniens.

Enfin, la dernière source littéraire à faire état des tyrans hellénistiques du Péloponnèse est Justin, chez qui on ne trouve qu'une seule référence à Aristotimos d'Élis[261].

Outre les sources littéraires, plusieurs inscriptions mentionnent les tyrans péloponnésiens. La première d'entre elle concerne le tyran Aristomachos d'Argos[262]. Ce document, reconstitué par A. Wilhelm[263], a fait l'objet de plusieurs commentaires, notamment J. Mandel[264] et P. Charneux. Ce dernier commente ainsi le document : il s'agit d'un « décret athénien qui fut rédigé en l'honneur d'Aristomachos, tyran d'Argos de 251 à 241, mais où on a d'abord rappelé, dans une première partie, les mérites de son père, Aristippos, ou de son grand-père et homonyme : un demi-siècle plus tôt, l'un ou l'autre de ces ascendants d'Aristomachos avait en particulier envoyé au secours d'Athènes des fantassins et des cavaliers, aux ordres d'un ἡγεμών »[265]. Une autre inscription mentionne également Aristomachos, frère d'Aristippos et fils d'Aristomachos, confirmant une fois encore le caractère dynastique de la tyrannie argienne[266]. Enfin, une troisième et dernière inscription, un décret de proxénie de Delphes, en l'honneur de Cylon d'Élis, fils de Cylon[267], confirme les passages de Pausanias mentionnés ci-dessus[268], dans lesquels Cylon parvient à renverser la tyrannie en assassinant Aristotimos, tyran à la solde de Démétrios II.

Au regard de ces différentes sources traitant des tyrannies philo-macédoniennes du Péloponnèse, plusieurs remarques s'imposent. En premier lieu, on constate une homogénéité de la documentation, qui s'explique en grande partie par le fait que tous les auteurs antiques se sont référés aux mêmes textes d'origine : le récit de Phylarque et les *Mémoires* d'Aratos. Aussi, et exception faite des différents partis pris (celui de Phylarque pour Sparte, celui de Polybe pour la Macédoine), les informations concernant les noms des tyrans et leur lien avec la Macédoine concordent d'une source à une autre. D'une certaine manière, la documentation reste donc particulièrement rare, et les détails sur

---

[260] Pausanias VIII, 47, 6 : « Ὀρχομενίων τῶν ἐν Ἀρκαδίᾳ τυραννίδα ἔσχεν Ἀριστομηλίδας ».
[261] Justin XXVI, 1, 1-4 : « *Post mortem Pyrrhi non in Macedonia tantum, uerum etiam in Asia Graeciaque magni bellorum motus fuere. Nam et Peloponnensii per proditionem Antigono traditi, et uariante hominum partim dolore, partim gaudio, prout singulae ciuitates aut auxilium de Pyrrho sperauerant aut metus sustinuerant, ita aut cum Antigono societatem iungebant aut mutuis inter se odiis in bellum ruebant. Inter hunc turbatarum prouinciarum motum Epiorum quoque urbs ab Aristotimo principe per tyrannidem occupatur* ».
[262] *IG* II² 774. En dernier lieu, voir H. W. Pleket - R. S. Stroud « Athens. Decree Honoring the Argive Tyrant Aristomachos, ca. 250-243 B.C.? (39-131) », Supplementum Epigraphicum Graecum. Brill Online, 2012. Référence : 16 May 2012 <http://referenceworks.brillonline.com/entries/supplementum-epigraphicum-graecum/athens-decree-honoring-the-argive-tyrant-aristomachos-ca-250-243-b-c-39-131-a39_131>
[263] A. Wilhelm, *AM* 16 (1890), p. 150.
[264] J. Mandel, « À propos d'une dynastie de tyrans à Argos », *Athenaeum* 57 (1979), p. 293-307.
[265] P. Charneux, « En relisant les décrets argiens (II) », *BCH* 115 (1991), p. 314-315 et notes.
[266] *IG* IV², 1, 621B.
[267] *Syll*³, n° 423.
[268] Pausanias V, 5 et VI, 14, 11.

la mise en place de ces tyrannies et sur le soutien accordé aux tyrans par les souverains antigonides, peu nombreux. Les inscriptions, plus rares encore, n'offrent aucune donnée supplémentaire, mais confirment tout de même le contenu des sources littéraires. Contrairement aux autres régions de Grèce contrôlées au moyen de forteresses, le Péloponnèse n'offre pas, une fois passé l'Isthme de Corinthe, de traces de fortifications que l'on pourrait associer à un contrôle territorial strictement macédonien. Tout au plus est-il question de mercenaires à la solde des tyrans, mais l'armée macédonienne elle-même ne semble pas s'être installée dans la région, à l'exception de Corinthe, et peut-être aussi à Argos (voir *infra*). Compte-tenu de l'absence de traces matérielles attestant d'une quelconque occupation militaire, il faut en conclure que seuls les tyrans assuraient aux souverains antigonides une forme de mainmise sur le Péloponnèse. Il convient donc de s'interroger sur cette exception.

b. Interprétation historique : pourquoi cette exception péloponnésienne ?

Cette absence de contrôle militaire direct, matérialisé le plus souvent dans les autres régions du monde grec par la mise en place de garnisons, n'est pas une caractéristique propre à la période hellénistique. Déjà Philippe II, après sa victoire à Chéronée en 338, n'avait pas jugé utile d'installer des garnisons dans ces territoires. La chose semble surprenante et en totale contradiction avec la méthode employée jusqu'alors, notamment dans les territoires récemment annexés. Or, après Chéronée, le regard de Philippe II est tourné vers l'Asie, et l'installation de garnisons ou d'oligarchies pro-macédoniennes dans les cités grecques qu'il souhaitait rallier à son expédition future aurait été une erreur stratégique[269]. Outre le mécontentement général qu'aurait provoqué une telle politique, Philippe ne pouvait pas se permettre de laisser d'importants contingents macédoniens en Grèce, lesquels devaient grossir les rangs de son armée. Il lui fallait donc régler la situation de la Grèce au cas par cas avec les différents États qui représentaient un obstacle, réel ou supposé, à ses ambitions. Parmi ces États, il est à noter que seules les cités de Thèbes, de Phocide, d'Acarnanie et de Corinthe se sont vu imposer la présence d'une garnison et d'une oligarchie pro-macédonienne[270]. En revanche, au cœur même du Péloponnèse, aucune présence militaire permanente n'est attestée. Argos, restée neutre durant le conflit[271], conserve le soutien de la Macédoine. Pour ce qui concerne Sparte, Philippe bénéficie du soutien des autres cités du Péloponnèse, avec lesquelles la cité lacédémonienne est en conflit sur des

[269] Justin IX, 4, insiste sur la retenue de Philippe envers les vaincus : « *Huius uictoriae callide dissimulata laetitia. Denique non solita sacra Philippus illa die fecit, non in conuiuio risit, non ludos inter epulas adhibuit, non coronas aut unguenta sumpsit, et quantum in illo fuit, ita uicit, ut uictorem nemo sentiret. Sed nec regem se Graeciae, sed ducem appellari iussit* ». Ce passage contraste avec Diodore XVI, 87, 1-2 et Plutarque, *Démosthène*, 20, 3, qui dénoncent l'attitude outrageuse de Philippe II après sa victoire, mais il serait étonnant que Philippe, conscient des enjeux politiques du moment, se soit laissé aller à une telle conduite.

[270] Pausanias IX, 1, 8 ; Justin IX, 4 ; Diodore XVI, 87, 4 : « εἰς δὲ τὰς Θήβας φρουρὰν ἐγκαταστήσαντα συγχωρῆσαι τὴν εἰρήνην τοῖς Βοιωτοῖς ». *Cf.* ci-dessus, p. 264. Pour Corinthe, voir également Plutarque, *Aratos*, 23 : « καὶ τῶν πυλῶν τὰς κλεῖς ἀπέδωκε, τότε πρῶτον ἀπὸ τῶν Φιλιππικῶν καιρῶν ὑπ' ἐκείνοις γενομένας ».

[271] Pausanias VIII, 6, 2 : « Φιλίππῳ δὲ καὶ Μακεδόσιν ἐν Χαιρωνείᾳ καὶ ὕστερον ἐν Θεσσαλίᾳ πρὸς Ἀντίπατρον οὐκ ἐμαχέσαντο μετὰ Ἑλλήνων, οὐ μὴν οὐδὲ τοῖς Ἕλλησιν ἐναντία ἐτάξαντο » et VIII, 27, 10 « Φίλιππον δὲ τὸν Ἀμύντου καὶ Μακεδόνων τὴν ἀρχὴν οὐχ ἥκιστα αὐξηθῆναι τὸ ἔχθος τὸ Ἀρκάδων ἐς Λακεδαιμονίους ἐποίησε, καὶ Ἕλλησιν ἐν Χαιρωνείᾳ καὶ αὖθις περὶ Θεσσαλίαν τοῦ ἀγῶνος οὐ μετέσχον οἱ Ἀρκάδες ».

questions territoriales. Les tensions persistantes entre Sparte et plusieurs cités arcadiennes et argiennes sont particulièrement visibles dans le livre VIII de Pausanias, qui précise que « Ce fut pour augmenter leurs forces que les Arcadiens se réunirent dans cette ville ; ils y furent déterminés par l'exemple des Argiens qui, en des temps plus reculés, couraient le risque presque à chaque instant d'être subjugués par les Lacédémoniens, et qui depuis avaient augmenté la population d'Argos »[272]. En refusant l'alliance proposée par Philippe II, Sparte se plaçait dans une situation délicate, renforcée par la haine que lui vouaient les autres cités péloponnésiennes comme Argos et Mégalopolis. Contrainte par Philippe de rendre les territoires sources de litiges[273], Sparte voit ses frontières réduites et son territoire totalement encerclé par les nouveaux alliés du roi de Macédoine. De prime abord, il semble surprenant que Philippe n'ait pas décidé, lors de son expédition dans le Péloponnèse, d'attaquer Sparte afin de supprimer définitivement toute menace dans la région : compte-tenu de son projet d'expédition en Asie, le moindre soulèvement provoqué en Grèce à son encontre aurait pu avoir des conséquences désastreuses. Cependant, en épargnant la cité lacédémonienne, Philippe II maintient un certain équilibre dans le Péloponnèse. Tant que Sparte existe, les cités restent liées à la Macédoine face à cet adversaire commun, et n'ont aucune raison de chercher à se débarrasser de la tutelle macédonienne.

À partir de l'année 272, la situation évolue sensiblement dans le Péloponnèse, et c'est précisément à Sparte, que Philippe avait réussi à maintenir sous contrôle un peu plus d'un demi-siècle auparavant, que va se produire l'élément déclencheur. La ville est alors gouvernée par Areus, dont l'oncle Cléonymos souhaite prendre la place. Pour mener à bien son objectif, Cléonymos parvient à convaincre le roi Pyrrhos d'abandonner temporairement ses ambitions macédoniennes pour intervenir dans le Péloponnèse[274], ce dernier y voyant à la fois un moyen d'imposer son influence dans la région, et l'opportunité de se débarrasser de la garnison macédonienne de Corinthe qui contrôle toujours le passage de l'Isthme. Cependant, la cité, soutenue par des contingents venus du Péloponnèse et par l'armée d'Antigone Gonatas, parvient à empêcher le renversement du pouvoir[275]. Pyrrhos se rend donc

---

[272] Pausanias VIII, 26, 1 : « συνῆλθον δὲ ὑπὲρ ἰσχύος ἐς αὐτὴν οἱ Ἀρκάδες, ἅτε καὶ Ἀργείους ἐπιστάμενοι τὰ μὲν ἔτι παλαιότερα μόνον οὐ κατὰ μίαν ἡμέραν ἑκάστην κινδυνεύοντας ὑπὸ Λακεδαιμονίων παραστῆναι τῷ πολέμῳ, ἐπειδὴ δὲ ἀνθρώπων πλήθει τὸ Ἄργος ἐπηύξησαν καταλύσαντες Τίρυνθα καὶ Ὑσιάς τε καὶ Ὀρνεὰς καὶ Μυκήνας καὶ Μίδειαν καὶ εἰ δή τι ἄλλο πόλισμα οὐκ ἀξιόλογον ἐν τῇ Ἀργολίδι ἦν, τά τε ἀπὸ Λακεδαιμονίων ἀδεέστερα τοῖς Ἀργείοις ὑπάρξαντα καὶ ἅμα ἐς τοὺς περιοίκους ἰσχὺν γενομένην αὐτοῖς ».

[273] Pausanias II, 20, 1 : « Λακεδαιμονίοις πολεμεῖν πρὸς Ἀργείους ἀρξαμένοις οὐδεμία ἦν ἔτι ἀπαλλαγή, πρὶν ἢ Φίλιππος σφᾶς ἠνάγκασεν ὁ Ἀμύντου μένειν ἐπὶ τοῖς καθεστηκόσιν ἐξ ἀρχῆς ὅροις τῆς χώρας. Τὸν δὲ ἔμπροσθεν χρόνον οἱ Λακεδαιμόνιοι μηδὲν ἔξω Πελοποννήσου περιεργαζόμενοι τῆς Ἀργείας ἀεί τι ἀπετέμνοντο, ἢ οἱ Ἀργεῖοι τετραμμένων πρὸς πόλεμον ἐκείνων ὑπερόριον ἐν τῷ τοιούτῳ καὶ αὐτοί σφισιν ἐνέκειντο ».

[274] Pausanias I, 13 : « Κλεομένει δὲ παῖδες γίνονται, πρεσβύτερος μὲν Ἀκρότατος, νεώτερος δὲ Κλεώνυμος. Ἀκρότατον μὲν οὖν πρότερον κατέλαβεν ἡ τελευτή· Κλεομένους δὲ ἀποθανόντος ὕστερον, ἐς ἀμφισβήτησιν κατέστη περὶ τῆς ἀρχῆς Ἀρεὺς ὁ Ἀκροτάτου καὶ Κλεώνυμος, ὅς ὅτῳ δὴ τρόπῳ μετελθὼν ἐπάγει Πύρρον εἰς τὴν χώραν ».

[275] Le détail de l'expédition de Pyrrhos contre Sparte est largement développé dans Plutarque, *Pyrrhos*, XXVI, 13 *sqq*.. Justin, XXV, 4-5, donne un bref récit des opérations devant Sparte et Argos, de même que Pausanias, I, 13, 4 et 6-8. Selon E. Will, *Histoire politique du monde hellénistique* I, 1979-1982, p. 216, « Les renforts antigoniens ne purent atteindre le Péloponnèse que par mer ». Ceci est plus que vraisemblable concernant l'armée se trouvant à Argos, puisque le texte de Plutarque dit clairement : « Il apprit en arrivant qu'Antigone

à Argos, où il souhaite profiter d'un conflit entre Aristéas et Aristippos, lequel jouissait du soutien macédonien, pour s'emparer de la ville[276]. Antigone Gonatas étant déjà sur place, les deux forces en présence s'affrontent pour le contrôle d'Argos : le camp macédonien pour en garantir la neutralité, le camp épirote pour obtenir une base avancée menant à la fois vers Sparte et Corinthe. C'est au cours de cet affrontement que Pyrrhos est tué. Dès lors, le Péloponnèse entre dans une période particulièrement troublée, du moins en ce qui concerne les intérêts macédoniens.

En effet, l'intervention de Pyrrhos dans le Péloponnèse entraîne la scission politique de plusieurs cités, avec la multiplication de factions pro-macédoniennes et de factions pro-épirotes. C'est le cas notamment à Argos où, dès 272, Aristéas et Aristippos s'opposent[277]. Les cités d'Élis et de Mégalopolis, quant à elles, doivent accepter les premiers tyrans macédoniens du Péloponnèse, pour avoir soutenu Pyrrhos[278].

c. Les tyrannies d'Élis, Mégalopolis, Argos , Hermione et Phlionte

En ce qui concerne le tyran d'Élis, les informations sont très peu nombreuses, et seuls des éléments extérieurs permettent de comprendre la situation. Selon toute vraisemblance, Aristotimos a été placé au pouvoir immédiatement après la mort de Pyrrhos, ou au plus tard l'année suivante[279]. Cette datation peut être confirmée à l'aide du décret honorifique pour Cylon, tyrannicide d'Aristotimos. Ce décret mentionne l'archonte Calliclès, connu à deux dates, 270 et 266, qui correspondent à la tenue de Concours Pythiques[280]. En 266, la cité d'Élis fait déjà partie de la ligue péloponnésienne reformée, aux

---

s'était déjà saisi des hauteurs qui dominaient la plaine ». C'est donc sous le commandement du roi macédonien que se trouve l'armée stationnée près d'Argos. Or, lors du siège de Sparte, Antigone n'est pas mentionné, et les « troupes étrangères » sont à ce moment sous le commandement d' « Aminias le Phocéen, l'un des généraux d'Antigone ». Si Antigone avait été présent dès le siège de Sparte, c'est son nom qui aurait été donné, et non celui de son général. Cela est confirmé par le texte de Pausanias, I, 13, 7 : « Antigone se disposait à passer de l'Argolide dans la Laconie lorsque Pyrrhos vint lui-même à Argos ». Le corps militaire, dirigé par Aminias, provient peut-être simplement de Corinthe, alors commandée par Cratère, ce qui explique qu'il puisse intervenir avant l'arrivée d'Antigone à Argos. L'absence de Cratère se justifierait alors par la nécessité de garder quelques troupes à l'intérieur de la forteresse.

[276] Plutarque, *Pyrrhos* 30.

[277] Plutarque, *Pyrrhos* 30 : « Il s'était élevé une sédition à Argos entre Aristéas et Aristippos : comme celui-ci passait pour être soutenu par Antigone, Aristéas, afin de prévenir l'effet de cette protection, appela Pyrrhos à Argos ».

[278] Le soutien d'Élis à Pyrrhos n'est pas clairement évoqué : Pausanias VI, 14, 9, décrit une statue de Pyrrhos érigée par l'Éléen Thrasybule. W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 269, en conclut que la cité avait préféré soutenir Pyrrhos qu'Antigone. Il ajoute à cela un autre élément important : Thrasybule figure parmi la liste des assassins d'Aristotimos, le tyran mis en place et soutenu par Antigone Gonatas (Plutarque, *Les vertus des femmes*, 15, 1). Concernant Mégalopolis, la question est plus évidente, puisque Plutarque, *Pyrrhos*, dit que les ambassadeurs lacédémoniens sont venus chercher Pyrrhos à Mégalopolis. Si rien ne prouve que la cité tout entière lui ait été favorable, tout du moins lui a-t-elle ouvert ses portes et l'a-t-elle accueilli.

[279] E. Will, *Histoire politique du monde hellénistique* I, p. 218 : « Les deux seuls cas qui semblent pouvoir être retenus pour le lendemain de la mort de Pyrrhos sont ceux d'Élis et de Mégalopolis ». H. Berve, *Tyrannis* I p. 403 « (…) gewann er bald nach Pyrrhos' Tod mit Hilfe des Antigonos Gonatas die Herrschaft (271/0) ». E. Muret, « Aristotimos, tyran des Éléens », *BCH* 4 (1880), p. 43-46, estimait en son temps que la tyrannie devait avoir eu lieu entre 277 et 265, mais ne pouvait pas proposer de datation plus précise.

[280] Syll. Nr. 423.

côtés de Sparte et d'autres cités arcadiennes, à l'exception de Mégalopolis[281]. Aristotimos, qui n'a exercé la tyrannie que pour une courte durée de cinq à six mois, n'a pu être assassiné qu'avant cette date, donc en 270, conformément à la datation proposée par l'analyse du décret. Son installation au pouvoir date donc des années 271-270, années où Antigone Gonatas retourne en Macédoine[282]. Puisque la cité d'Élis avait soutenu Pyrrhos durant son incursion péloponnésienne, le roi macédonien obtient un double avantage : non seulement il s'assure que la cité, désormais placée aux mains d'un tyran à sa solde, ne constituera plus une menace sérieuse pour ses intérêts dans le Péloponnèse, mais il en fait également un foyer de soutien pro-macédonien, renforcé par ceux d'Argos et de Corinthe, gardant ainsi la région sous contrôle malgré le retour du gros des troupes en Macédoine. Le récit de Plutarque rapporte les horreurs commises par le tyran et sa troupe de mercenaires, et qui ont très largement contribué à sa perte[283]. Il ne sera pas nécessaire de reprendre ici le détail des six mois au cours desquels Aristotimos a exercé la tyrannie ; la question ayant déjà été traitée par H. Berve dans son ouvrage consacré à ce sujet. Cependant, plusieurs éléments doivent être tout de même pris en compte. Tout d'abord, il est attesté dans les différentes sources traitant du tyran d'Élis qu'il bénéficiait du soutien macédonien : c'est grâce à Antigone Gonatas qu'il parvient à se hisser au pouvoir, et c'est aussi Cratère, demi-frère de Gonatas et commandant de Corinthe, qui vient à son secours lorsqu'il se trouve aux prises avec la population éléenne. Un tel soutien ne pouvait pas qu'être militaire, il devait également être financier. Qu'Aristotimos ait été d'origine aristocratique semble hors de doute[284], mais il est peu probable qu'il ait disposé des moyens nécessaires à l'entretien d'une troupe de mercenaires capable d'exiler en masse les différents opposants politiques. Seul l'envoi de subsides macédoniens pouvait permettre de telles dépenses.

Comme à Élis, Antigone Gonatas décide d'installer un tyran à sa solde dans la cité de Mégalopolis, afin de prévenir tout risque pouvant entraver ses ambitions. C'est en tout cas ce que l'on est en droit d'attendre, puisque la cité avait ouvert ses portes à Pyrrhos lors de son aventure péloponnésienne, et il paraît logique que le roi macédonien ait décidé d'appliquer les mêmes mesures punitives d'une cité à l'autre. Pourtant, les sources littéraires ne confirment en rien une telle installation dans les années qui suivent la mort du roi d'Épire. En effet, Aristodemos, le premier tyran de Mégalopolis à être

[281] *IG* II², 332, l. 11 et 14-16. Voir également W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 293 et notes.

[282] Selon W. W. Tarn, *op. cit.*, p. 286, Gonatas n'obtient le contrôle de Corinthe qu'en 270, après une année passée en Macédoine à tenter de consolider son pouvoir, sans doute pour éviter une nouvelle défection de la population comme ce fût le cas au moment de l'invasion de Pyrrhos. Si le retour de Gonatas en Macédoine est un choix logique, il est en revanche peu probable qu'il ait perdu le contrôle de Corinthe après son expédition dans le Péloponnèse : l'Acrocorinthe était déjà tenue par Cratère (voir note 276), et bénéficiait sans doute du soutien d'Argos. Compte-tenu de l'importance stratégique de Corinthe, il est impensable que la place forte ait été abandonnée lors du retour de Gonatas en Macédoine. D'autre part, les seules opérations menées contre Corinthe à cette période sont celles menées par Areus de Sparte entre 267 et 265, et aucune de ces trois tentatives n'a pu aboutir.

[283] Plutarque, *Les vertus des femmes*, 15.

[284] Antigone Gonatas n'a pu que choisir un personnage d'importance et déjà influent pour le placer à la tête de la cité. Il est très probable qu'Aristotimos ait été, avant même l'intervention de Gonatas, le chef de file de la faction pro-macédonienne d'Élis.

mentionné dans les sources, n'est évoqué qu'au moment d'un affrontement avec Sparte au cours duquel le roi Acrotatos décède[285], en 262. Si on retient la chronologie établie par H. Berve[286], Aristodemos, surnommé « le Bon »[287], parvient à se maintenir au pouvoir jusqu'en 253, date à laquelle il est assassiné. Pour la durée de sa tyrannie, il n'y a qu'une certitude de neuf années, entre 262 et 253, et rien ne permet d'affirmer qu'Aristodemos ait accédé à la tyrannie dès la mort de Pyrrhos. Dans ce cas, la durée de son règne serait portée de neuf à dix-neuf ans ! Ce qui est particulièrement long pour un tyran imposé à une cité, même s'il est considéré comme « bon ». Une autre interprétation peut être proposée, si on tient compte d'un passage de Polybe faisant état des deux tyrannicides Ecdémos et Démophane[288]. Dans cet extrait, on apprend que les deux hommes, originaires de Mégalopolis, ont vécu dans l'exil après avoir fui *les* tyrans. Faut-il en conclure qu'Aristodemos n'est que le successeur d'un ou plusieurs tyrans ayant été au pouvoir avant lui et dont on ne sait rien ? Compte-tenu de la faiblesse de la documentation, il n'y aurait rien de surprenant à ce que certains tyrans, pour peu qu'ils n'aient été liés à aucun événement majeur, soient totalement restés dans l'ombre. Qu'Aristodemos ait été ou non le premier tyran de Mégalopolis, cela ne change en rien la certitude qu'il bénéficiait du soutien d'Antigone Gonatas. D'après H. Berve, « son régime ne s'appuie pas seulement sur une troupe de soldats ou l'argent des rois de Macédoine, mais aussi sur le soutien de la majorité de la population, qu'il a obtenu dans son combat contre Acrotatos »[289]. Si rien dans les sources n'indique très clairement ce lien entre le tyran et les Antigonides, on peut néanmoins le déduire d'autres informations, notamment du conflit qui opposa Aristodemos à Acrotatos. Tout comme son homologue d'Élis, le tyran de Mégalopolis appartenait à une famille importante, et jouissait d'une très bonne situation dans sa cité[290]. Cependant, une fois encore, il semble peu probable qu'un personnage de cette envergure, aussi important soit-il, ait eu les moyens de s'imposer sans aide financière extérieure, surtout sur une aussi longue période, et encore moins d'avoir à sa solde une armée suffisamment importante pour repousser et vaincre l'armée spartiate. La confirmation d'un tel soutien financier se trouve chez Polybe, qui fait de Démétrios le « bailleur de fonds » des tyrans philo-macédoniens quelques années plus tard[291]. Si les tyrans hellénistiques du Péloponnèse sont effectivement utilisés par les souverains de Macédoine, il est certain qu'ils devaient bénéficier d'un appui financier, tant sous le règne de Gonatas que sous celui de Démétrios II.

---

[285] Pausanias VIII, 27, 11.
[286] H. Berve, *Tyrannis* I, p. 400-403.
[287] Pausanias VIII, 27, 11 ; VIII, 36, 5.
[288] Polybe, X, 22, 2 : « Μετὰ δὲ ταῦτα παραγενόμενος εἰς ἡλικίαν ἐγένετο ζηλωτὴς Ἐκδήμου καὶ Δημοφάνους, οἳ τὸ μὲν γένος ἦσαν ἐκ Μεγάλης πόλεως, φεύγοντες δὲ τοὺς τυράννους καὶ συμβιώσαντες Ἀρκεσίλᾳ τῷ φιλοσόφῳ κατὰ τὴν φυγὴν ἠλευθέρωσαν μὲν τὴν αὑτῶν πατρίδα, συστησάμενοι κατ᾽ Ἀριστοδήμου τοῦ τυράννου πρᾶξιν ».
[289] H. Berve, *op. cit.*, p. 401.
[290] Pausanias VIII, 27, 11 : « Χρόνον δὲ οὐ μετὰ πολὺν Ἀριστόδημος Μεγαλοπολίταις ἀνέφυ τύραννος, Φιγαλεὺς μὲν γένος καὶ υἱὸς Ἀρτύλα, ποιησαμένου δὲ αὐτὸν Τριταίου τῶν οὐκ ἀδυνάτων ἐν Μεγάλῃ πόλει· ».
[291] Polybe, II, 44. H. Berve, *op. cit.*, p. 401-402, nie un quelconque soutien des rois de Macédoine au tyran Lydiadas, ce qui ne correspond pas au témoignage de Polybe, qui laisse entendre le contraire.

La mise en place de telles tyrannies résume assez bien la situation dans laquelle se trouve Gonatas au sortir de son conflit avec Pyrrhos : ce ne sont pas les moyens financiers qui lui manquent, mais la puissance militaire. Son royaume avait été partagé entre le roi d'Épire et Lysimaque, faisant du fils de Démétrios Poliorcète un roi sans terre. Si on ne sait pas précisément comment il parvint à récupérer, en partie ou en totalité, son royaume après le départ de Pyrrhos pour le Péloponnèse en 272[292], il est certain qu'une présence militaire conséquente était indispensable en Macédoine afin d'éviter tout nouveau retournement de situation. Outre une conjoncture déplorable dans ses propres terres, Gonatas doit faire face à la menace grandissante que constitue l'Égypte de Ptolémée. Bien que vainqueur contre Antiochos II, Ptolémée ne comptait intervenir contre Gonatas qu'avec le soutien de Pyrrhos. La mort de ce dernier change complètement la situation, puisque l'Égypte choisit de se ranger du côté de Sparte. Cette dernière, quoiqu'étant traditionnellement hostile à la Macédoine, a désormais une dette envers celle qui lui a apporté un précieux soutien lors de l'expédition de Pyrrhos. En somme, tant que Sparte estime être tributaire d'Antigone Gonatas, celui-ci ne sera aucunement menacé par l'Égypte, et pourra se concentrer sur la reconquête de son royaume. Le roi de Macédoine n'avait donc d'autre choix que de maintenir la cité lacédémonienne dans un état de neutralité, ce qu'il ne pouvait obtenir qu'en acquérant le contrôle de cités péloponnésiennes. En outre, la puissance de la Confédération étolienne ne cesse de croitre, au détriment de l'influence macédonienne[293]. Aussi, dès 270, Antigone Gonatas a plus que jamais besoin de tenir fermement la route maritime qui lie, via Corinthe, le Péloponnèse à Démétrias. Ces objectifs ne pouvaient pas être remplis par le biais traditionnel des forteresses, lesquelles auraient nécessité une force militaire que Gonatas n'avait pas. En revanche, en installant dans certaines cités déjà hostiles à Sparte des tyrans qui bénéficient d'un appui financier important, grâce auquel il est possible d'entretenir une petite armée de mercenaires, le roi de Macédoine peut aisément parvenir à ses fins[294]. Ces tyrans, chefs de file des partis philo-macédoniens, sont une alternative intéressante : personnages connus dans leur cité, ils ont déjà le soutien d'une partie de la population, tandis que l'installation d'une garnison pourrait être perçue comme le signe d'une domination forcée, qui risquerait de mécontenter l'ensemble de la population. Par ce moyen, Gonatas prend certes le risque de voir son tyran chassé ou assassiné, comme ce fut le cas à Élis et Mégalopolis, mais c'est bien là le moindre péril.

---

[292] D'après E. Will, *op. cit*, p. 216, l'armée macédonienne n'était sans doute pas très nombreuse en 272, et sans doute composée en grande partie de mercenaires. Plutarque, *Pyrrhos*, déclare d'ailleurs que Gonatas incorpore à son armée l'intégralité des troupes de Pyrrhos, ce qui montre assez bien la situation dans laquelle se trouvait le roi de Macédoine immédiatement après avoir récupéré son royaume. Cependant, en récupérant ses terres, il retrouve également le contrôle des centres de production monétaire, lui permettant d'engager des dépenses de plus en plus importantes, comme l'envoi de subsides pour l'entretien des mercenaires péloponnésiens.

[293] Sur la question de l'expansion étolienne, voir notamment R. Flacelière, *Les Aitoliens à Delphes, contribution à l'histoire de la Grèce centrale au IIIe siècle av. J.-C* , 1937. Voir aussi E. Will, *op. cit.*, p. 217 et notes.

[294] Antigone Gonatas disposait évidemment d'importants moyens financiers. Sur cette question, voir I. Merker, *The Silver Coinage of Antigonus Gonatas and Antigone Doson*, New York, 1960 ; R. W. Mathisen, « Antigonus Gonatas and the Silver Coinages of Macedonia circa 280 – 270 B.C. », *ANS Museum Notes* 26 (1981), p. 79-124 et « The Administrative Organization of the Mint of Amphipolis in Early Antigonid Macedonia (c. 280-270 B.C.), II », *Journal for the Society of Ancient Numismatics* 14 (1983), p. 24-27 et 44-46.

À Élis comme à Mégalopolis, l'installation de tyrannies constitue un choix stratégique lié à la nécessité pour Antigone Gonatas d'avoir le champ libre dans le Péloponnèse afin de pouvoir s'occuper des affaires internes de son royaume. Pourtant, le Péloponnèse parvient à s'émanciper progressivement de la tutelle macédonienne. À Élis, le tyran ne règne guère plus de six mois, et rapidement, Sparte oublie sa dette envers la Macédoine, largement encouragée par le soutien de Ptolémée. Dès 268, une nouvelle alliance anti-macédonienne est formée, connue par le décret de Chrémonidès, et regroupant Sparte, Athènes, Élis et quelques cités achaiennes et arcadiennes[295]. Le conflit qui en résulte est clairement tourné contre Antigone Gonatas, qui parvient tout de même à s'imposer, notamment grâce à la forteresse de l'Acrocorinthe qui ruine toute tentative de jonction entre Sparte et Athènes, malgré les efforts du spartiate Areus pour s'en emparer[296]. À la fin du conflit, en 262/261, la Macédoine sort victorieuse et renforcée : la mort d'Areus en 265 réduit à néant tout espoir de rétablissement de l'hégémonie lacédémonienne. Corinthe, Argos et Mégalopolis[297] restent une fois encore de précieux soutiens pour la Macédoine, donnant à Gonatas des postes de contrôle avancés dans le Péloponnèse, lui permettant de rétablir très fermement sa position dans la région, par le biais d'autres tyrans. Les sources ne donnent que peu d'informations sur ces nouveaux gouvernants, mais quatre d'entre eux sont attestés pour la fin du règne de Démétrios II par Polybe : Aristomachos d'Argos, Lydiadas de Mégalopolis, Xénon d'Hermionè et Cléonymos de Phlionte[298].

Argos est la cité philo-macédonienne sur laquelle les informations sont les plus nombreuses, à la fois dans les sources littéraires et épigraphiques, et la dynastie de tyrans qu'elle a abritée à l'époque hellénistique a donné lieu à quelques études intéressantes où sont mentionnés les détails événementiels les plus importants[299] sur lesquels il ne sera pas nécessaire de revenir ici. Il ne sera donc question, dans les lignes suivantes, que des événements qui ont participé à l'installation des membres de cette dynastie argienne, et des relations qu'ils entretenaient avec les rois de Macédoine. Lors de l'expédition de Pyrrhos dans le Péloponnèse, la cité d'Argos est divisée entre Aristippos, un pro-macédonien, et

---

[295] *Syll*³ 434/435. On se reportera notamment à l'étude de Ch. Habicht, *Athènes hellénistiques, histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine*, Paris, 2000. Pour une étude du décret de Chrémonidès, on se reportera à E. Will, *op. cit.*, p. 219 sqq. et notes, ainsi qu'à R. Etienne et M. Piérart, « Un décret du koinon des Hellènes à Platées en l'honneur de Glaucon, fils d'Etéoclès, d'Athènes », *BCH* 99 (1975), p. 51-75. Sur la chronologie de la fin de la guerre de Chrémonidès, voir H. Heinen, *Untersuchungen zur hellenistischen Geschichte des 3. Jahrhunderts v. Chr.*, 1972. Sur la question de l'intervention ptolémaïque dans la guerre, P. Rodriguez, « L'intervention ptolémaïque dans la guerre de Chrémonidès au vu du monnayage lagide », *Revue numismatique* 6 (2000), p. 17-34.

[296] Polybe XX, 19, 1.

[297] Concernant Mégalopolis, il a été vu *supra* que le tyran Aristodemos parvient à gouverner jusqu'en 253, date à laquelle il est assassiné. Dans ce cas, il est hors de doute qu'au cours de la guerre chrémonidéenne, il se soit rallié à la Macédoine, et non à l'alliance panhellénique comme une grande majorité de cités péloponnésiennes.

[298] Polybe II, 44, 5-6 : « Λυδιάδας μὲν οὖν ὁ Μεγαλοπολίτης ἔτι ζῶντος Δημητρίου, κατὰ τὴν αὐτοῦ προαίρεσιν, πάνυ πραγματικῶς καὶ φρονίμως προϊδόμενος τὸ μέλλον ἀπετέθειτο τὴν τυραννίδα καὶ μετεσχήκει τῆς ἐθνικῆς συμπολιτείας. Ἀριστόμαχος δ΄ ὁ τῶν Ἀργείων τύραννος καὶ Ξένων ὁ τῶν Ἑρμιονέων καὶ Κλεώνυμος ὁ τῶν Φλιασίων τότ΄ ἀποθέμενοι τὰς μοναρχίας ἐκοινώνησαν τῆς τῶν Ἀχαιῶν δημοκρατίας ».

[299] A. Wilheim, *Beitraäge zur griechischen Inschriftenkunde*, Vienne 1909 ; J. Mandel, « À propos d'une dynastie de tyrans Argos », *Athenaeum*, 57, 1979 ; H. Berve, *Die Tyrannis bei den Griechen*¸ Munich 1967, p. 396-400.

Aristéas, acquis à la cause du roi d'Épire (voir *supra)*. Il est très probable qu'Aristippos ait pu lui-même accéder à la tyrannie après la défaite de Pyrrhos : dans les sources, Aristomachos le Jeune est présenté comme un « tyran, issu de tyrans »[300]. Le pluriel employé par Polybe laisse clairement entendre que plusieurs tyrans ont été au pouvoir avant lui, et il ne peut s'agir que de son père Aristomachos, et de son grand-père Aristippos, qui n'était initialement qu'un simple homme politique et adversaire d'Aristéas. Les sources ne fournissent que peu d'informations sur le moment de la prise de pouvoir d'Aristomachos, et le seul élément susceptible de fournir une piste est le décret athénien pris en l'honneur d'Aristomachos[301], rédigé après le conflit qui l'opposa à Alexandre, fils de Cratère, sans doute après 250, mais pour lequel aucune date concrète ne peut être donnée[302]. En somme, la seule certitude concerne le fait qu'Aristomachos a déjà accédé à la tyrannie lorsqu'il affronte Alexandre. Concernant le soutien accordé au tyran argien par le roi de Macédoine, rien dans les sources ne permet de confirmer un quelconque appui, qu'il soit militaire ou financier[303]. Cependant, et compte-tenu des relations positives entretenues entre Antigone Gonatas et la cité d'Argos, en 272 d'une part, et sous le règne des successeurs d'Aristomachos d'autre part, il est très probable que le roi de Macédoine ait également soutenu le gouvernement établi par Aristomachos, quoique de manière bien moins significative[304]. En 241, le tyran argien est assassiné, et remplacé par son fils Aristippos, à propos duquel la documentation est bien plus riche[305]. Au cours du règne de ce dernier, le soutien

---

[300] Polybe II, 59 : « Πάλιν Ἀριστόμαχον τὸν Ἀργεῖόν φησιν, ἄνδρα τῆς ἐπιφανεστάτης οἰκίας ὑπάρχοντα καὶ τετυραννηκότα μὲν Ἀργείων, πεφυκότα δ΄ ἐκ τυράννων ». Voir J. Beloch, *Griechische Geschichte* 4, 2, p. 579.

[301] IG II² 774

[302] La date de la révolte d'Alexandre est très controversée : E. Will, *op. cit.*, p. 317-318, estime, après la présentation des différents points de vue, que l'insurrection intervient en 253, en se référant à H. Bengtson, *Griechische Geschichte* II, p. 401, note 5. Cette date est acceptée par S. Le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 76. De façon certaine, et d'après le sommaire de Trogue-Pompée, la révolte d'Alexandre intervient avant la libération de Sicyone par Aratos (251). Le conflit mettant Alexandre aux prises avec Argos et Athènes, mentionné dans le décret pour Aristomachos, ne peut être daté que des années suivantes. Ici encore, la question est sujette à débat : E. Manni, « Antigone Gonata e Demetrio Il. Punti fermi e problemi aperti », *Athenaeum*, N.S. 34 (1956), p. 249-272, proposait l'année 254, qui ne peut évidemment pas correspondre à la période postérieure à la libération de Sicyone. C. Habicht, *Untersuchungen zur polit. Geschichte Athens im 3. Jahrh. v. Chr.*, p. 124-125, démontre que la date de 253/2 est historiquement impossible. A. Wilhelm, *Attische Urkunden III*, *SBA Wien I* 202, 1925, p. 15 sqq., ne se prononce pas sur la date du décret, et rappelle simplement qu'il peut être daté de 250/49 ou de 243/2. Enfin, H. Berve, *op. cit.*, p. 396, date le décret de l'année 249.

[303] E. Will, *op. cit.*, p. 331, affirme que « le tyran Aristomachos conservait l'appui d'une garnison macédonienne », mais la seule mention de l'armée macédonienne à Argos concerne le fils du tyran, Aristomachos (II) : *cf.* note 71). W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 361, se réfère à Plutarque, *Aratos* XXV, pour justifier l'amitié d'Antigone envers Aristomachos, mais le soutien, effectivement accordé par Antigone, est au profit d'Aristippe, fils d'Aristomachos, et non à Aristomachos lui-même. H. Berve, en revanche, propose un avis opposé en déclarant que c'est grâce au soutien du roi de Macédoine que la population d'Argos a été désarmée, *op. cit.*, p. 396-397, à partir du texte de Plutarque, *Aratos*, XXV : « ἀλλ' ἀπείρητο κεκτῆσθαι, καὶ ζημίαι μεγάλαι τοῖς κεκτημένοις ἐπῆσαν ὑπὸ τοῦ τυράννου. », mais rien n'indique un quelconque soutien de la part d'Antigone.

[304] La non-intervention d'Antigone lors de la révolte d'Alexandre, quoiqu'étrange, a trouvé une explication très satisfaisante dans Tarn, *op. cit.*, p. 364 sqq. : le roi de Macédoine serait confronté à quelques problèmes d'insécurité au nord de son royaume. E. Will, *op. cit.*, p. 322-323, se demande si ces difficultés ne seraient pas à l'origine de la révolte d'Alexandre.

[305] Plutarque, *Aratos* XXV-XXIX, donne le détail des événements opposants Aristippos à Aratos. À dire vrai, il est évident que les deux derniers tyrans d'Argos, Aristippos et son frère Aristomachos, ont bénéficié d'une meilleure considération dans les sources, notamment chez Plutarque, parce qu'ils étaient liés à la vie d'Aratos.

antigonide est plus marqué, tout autant de manière directe qu'indirecte. Plutarque mentionne à deux reprises le soutien macédonien[306]. Dans le premier passage, il apparaît qu'Antigone Gonatas est clairement associé à Aristippos dans sa volonté d'assassiner Aratos : « ils avaient partout des gens apostés, qui guettaient le moment propice pour exécuter leur projet ». D'autre part, il est ensuite précisé que le tyran « entretenait pour sa propre sécurité un grand nombre de troupes, et n'avait laissé dans Argos aucun de ses ennemis vivant ». De ce second extrait, on ne peut que supposer un soutien financier, avec quelques précautions cependant. L'entretien de troupes est une nécessité très coûteuse. Or, un homme politique récemment promu à la tête d'une cité ne peut se permettre cette dépense qu'avec l'envoi de subsides de la part d'un allié fortuné. Si la question fut évidente dans le cas d'Aristodemos de Mégalopolis, elle l'est nettement moins pour Aristippos, deuxième du nom : celui-ci appartient à une dynastie solidement ancrée dans la cité d'Argos depuis trois générations au moins, et bénéficie très certainement d'un important pécule familial hérité de ses prédécesseurs[307]. Est-ce suffisant pour entretenir une troupe de mercenaires suffisamment importante pour veiller à la fois à sa sécurité, au maintien de l'ordre dans la cité, et pour faire face aux assauts successifs d'Aratos, lui-même soutenu par les Achaiens avec lesquels il peut entièrement ravager l'Argolide[308] ? Pouvait-il, avec ses fonds propres, entretenir une armée suffisante pour envisager le siège de la cité de Cléonai[309] ? Des opérations d'une telle envergure ne peuvent qu'admettre la nécessité de moyens financiers importants, dont pouvait disposer, assurément, un royaume tel que celui de Macédoine, mais plus difficilement une cité péloponnésienne. D'ailleurs, immédiatement après l'assassinat d'Aristippos à Mycènes, son jeune frère Aristomachos accède à son tour à la tyrannie d'Argos, et entre dans la cité « avec les troupes du roi »[310]. Si on s'en tient à la logique du texte, il apparaît qu'Aristippos et son frère avaient mené de concert le siège de Cléonai, soutenus par un important contingent macédonien. Après la défaite et l'assassinat du tyran, Aristomachos accède immédiatement

[306] Plutarque, *Aratos* XXV « Τὸν δ' Ἄρατον αὐτὸν ἅμα καὶ μισῶν καὶ δεδοικώς, ἐπεβούλευεν ἀνελεῖν, συνεργοῦντος Ἀντιγόνου τοῦ βασιλέως· καὶ πανταχοῦ σχεδὸν ἦσαν οἱ τοῦτο <συμ>πράττοντες αὐτοῖς καὶ καιρὸν ἐπιτηροῦντες. » et XXVI « Ἐκεῖνος γὰρ Ἀντίγονον μὲν ἔχων σύμμαχον, τρέφων δὲ πολλοὺς ἕνεκα τῆς τοῦ σώματος ἀσφαλείας, οὐδένα δ' ἐν τῇ πόλει ζῶντα τῶν ἐχθρῶν ὑπολελοιπώς, τοὺς μὲν δορυφόρους καὶ φύλακας ἔξω παρεμβάλλειν ἐκέλευεν ἐν τῷ περιστύλῳ, τοὺς δ' οἰκέτας ὁπότε δειπνήσαι τάχιστα πάντας ἐξελαύνων, καὶ τὴν μέταυλον ἀποκλείων, μετὰ τῆς ἐρωμένης αὐτὸς εἰς οἴκημα κατεδύετο μικρὸν ὑπερῷον, θύρᾳ καταρρακτῇ κλειόμενον·».

[307] Plutarque, *Aratos* XXVII : « ὁ γὰρ τύραννος ἤδη περὶ δρασμὸν εἶχε, καὶ πολλὰ τῶν ἰδίων ἐπὶ θάλασσαν προεξέπεμψε ».

[308] Plutarque, *Aratos* XXVIII : « Ἐπεὶ δὲ ταύτην ἀπέγνω τὴν ὁδόν, ἐμβαλὼν φανερῶς τῷ στρατοπέδῳ τὴν Ἀργολίδα χώραν ἐπόρθει ». Sur le lien entre Cléonai et Argos, voir M. Piérart, « Argos, Cléonai et le koinon des Arcadiens », *BCH* 106 (1982), p. 119-138.

[309] Plutarque, *Aratos* XXIX: « Ὀλίγῳ δ' ὕστερον ἀκούσας τὸν Ἀρίστιππον ἐπιβουλεύειν μὲν ταῖς Κλεωναῖς ».

[310] Plutarque, *ibid.* XXIX-XXX: « Ἅμα δ' ἡμέρᾳ τῶν πυλῶν ἀνοιχθεισῶν καὶ τῆς σάλπιγγος ἐγκελευσαμένης, δρόμῳ καὶ ἀλαλαγμῷ προσπεσὼν τοῖς πολεμίοις εὐθὺς ἐτρέψατο, καὶ κατεῖχε διώκων ᾗ μάλιστα φεύγειν ὑπενόει τὸν Ἀρίστιππον, ἐκτροπὰς πολλὰς τῶν χωρίων ἐχόντων. Γενομένης δὲ τῆς διώξεως ἄχρι Μυκηνῶν, ὁ μὲν τύραννος ὑπὸ Κρητός τινος, ὡς Δεινίας ἱστορεῖ, τοὔνομα Τραγίσκου καταληφθεὶς ἀποσφάττεται, τῶν δ' ἄλλων ἔπεσον ὑπὲρ χιλίους πεντακοσίους. Ὁ δ' Ἄρατος οὕτως λαμπρῶς εὐτυχήσας, καὶ μηδένα τῶν αὐτοῦ στρατιωτῶν ἀποβαλών, ὅμως οὐκ ἔλαβε τὸ Ἄργος οὐδ' ἠλευθέρωσε τοὺς ἐν αὐτῷ, τῶν περὶ Ἀγίαν καὶ τὸν νεώτερον Ἀριστόμαχον μετὰ δυνάμεως βασιλικῆς παρεισπεσόντων καὶ κατασχόντων τὰ πράγματα ».

à la fonction jusqu'alors exercée par son frère, et obtient le commandement de l'armée antigonide[311]. Le nouveau tyran argien disparaît brièvement du texte de Plutarque, et ne réapparaît qu'au moment où Aratos parvient à le convaincre de déposer la tyrannie[312]. Dès lors, Plutarque ne mentionne plus le soutien macédonien accordé au tyran. Cette idée n'apparaît que très sommairement chez Polybe, où on apprend que Démétrios II était leur « chorège et bailleur de fonds »[313]. À partir de 229, date de la mort de Démétrios II, Argos perd le soutien d'Antigone Dôsôn, et donc de la Macédoine. C'est vraisemblablement au même moment qu'Aristomachos décide de déposer la tyrannie, et de rejoindre Aratos.

À Mégalopolis, la tyrannie est à nouveau exercée quelques années après l'assassinat d'Aristodemos[314]. Ce nouveau gouvernement est placé sous l'autorité de Lydiadas, qui parvient à s'emparer du pouvoir dès 244, après avoir commandé un contingent achaien lors de la bataille de Mantinée de 249[315]. Les raisons qui ont permis à ce jeune personnage d'accéder à une telle position restent obscures. Contrairement à Argos, où les tyrans sont issus de la même famille depuis plusieurs générations, Lydiadas n'est pas un descendant d'Aristodemos, son prédécesseur : Pausanias déclare qu'il est « d'une famille obscure »[316]. Par ailleurs, rien dans les sources n'indique un quelconque lien entre Lydiadas et les rois de Macédoine : chez Polybe, il est dit que les tyrans du Péloponnèse étaient « découragés par la perte de Démétrios ». Or, dans le même passage, Polybe déclare que Lydiadas avait déjà déposé la tyrannie du vivant du roi de Macédoine, donc avant 229. Seuls Aristomachos d'Argos, Xénon d'Hermione et Cléonymos de Phlionte étaient encore au pouvoir à ce moment-là. Cela correspond à la datation proposée par H. Berve, et acceptée par E. Will[317].

Les cités d'Hermione et de Phlionte ne sont mentionnées dans les sources qu'au moment de leur disparition, où on apprend le nom des deux tyrans en place : Xénon et Cléonymos[318]. Puisque les deux tyrans ne sont pas explicitement nommés dans la première partie du passage de Polybe, il est impossible d'affirmer avec certitude à quel moment ils ont pu accéder à la tyrannie (sous Antigone

---

[311] H. Berve, *op. cit.*, p. 398, voit plutôt dans ce passage une tentative conjointe de la Macédoine et d'Aristomachos d'arriver à Argos le plus rapidement possible pour empêcher Aratos de s' emparer de la cité. Selon lui, les troupes macédoniennes de Démétrios II proviennent de Corinthe. Or, la mort d'Aristippos intervient vraisemblablement dans les premières années de la guerre démétriaque, entre 239 et 235, et Corinthe n'est plus tenue par les Macédoniens depuis 243 (*cf.* E. Will, *op. cit.*, p. 324-325 et 330 et notes ; Beloch, *GG* IV, I, p. 621 et Walbank, *Ar.* p. 45 sqq.). Il est donc impossible que le verrou de l'Isthme ait pu abriter les troupes macédoniennes.

[312] Plutarque, *Aratos* XXXV : « Ὁ δ' Ἄρατος ἐξεργαζόμενος τὴν παλαιὰν ὑπόθεσιν, καὶ δυσανασχετῶν τὴν ἐν Ἄργει τυραννίδα γειτνιῶσαν αὐτοῖς, ἔπειθε πέμπων τὸν Ἀριστόμαχον εἰς μέσον θεῖναι καὶ προσαγαγεῖν τοῖς Ἀχαιοῖς τὴν πόλιν ».

[313] Polybe II, 44.

[314] Très exactement deux générations plus tard : Pausanias VIII, 27, 12 : « Μετὰ δὲ Ἀριστόδημον τελευτήσαντα δύο μάλιστα ὕστερον γενεαῖς ἐτυράννησε Λυδιάδης, οἴκου μὲν οὐκ ἀφανοῦς, φύσιν δὲ φιλότιμος ὢν καὶ οὐχ ἥκιστα, ὡς ἐπέδειξεν ὕστερον, καὶ φιλόπολις ».

[315] Sur la question de la bataille de Mantinée en 249, voir E. Will, *op. cit*, p. 320 et 322. Pour le rôle joué par Lydiadas durant ce conflit, H. Berve, *Tyrannis* I, p. 401 et Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 385.

[316] Pausanias, VIII, 27, 12.

[317] H. Berve, *op. cit*, p. 402 et E. Will, *op. cit*, p. 346-347.

[318] Polybe, II, 44, 6.

Gonatas ou Démétrios II ?), ni si les deux cités bénéficiaient d'un soutien effectif de la Macédoine.

d. Synthèse et mise en relation avec le contrôle territorial des rois de Macédoine

À n'en pas douter, les tyrannies philo-macédoniennes du Péloponnèse n'ont guère été le souci premier des auteurs antiques, et ne doivent d'être connues qu'à leur lien avec une série d'événements plus importants encore. De ce point de vue, l'histoire des tyrannies péloponnésiennes peut être résumée en deux grands chapitres, l'un découlant de l'expédition de Pyrrhos en 272, l'autre de la révolte d'Alexandre, fils de Cratère, commandant de la forteresse de Corinthe.

À Élis, Mégalopolis et Argos, les scissions politiques engendrées par l'expédition de Pyrrhos ont permis aux chefs de file des partis pro-macédoniens de se hisser à la tête de ces mêmes cités. Les cités, mues en centres pro-macédoniens, et soutenues par l'importante forteresse de l'Acrocorinthe, contrôlaient aisément le Péloponnèse, et plus particulièrement Sparte, l'alliée de l'Égypte. En dépit de l'envoi de quelques subsides, la manœuvre ne pouvait que représenter une sérieuse économie pour la Macédoine, au moins en terme de soldats : non seulement le roi n'avait pas à payer une armée professionnelle stationnée loin de chez elle, mais en plus, les différents tyrans avaient à cœur de s'entourer de mercenaires, entretenus en partie par les fonds propres du tyran en question. Par ce biais, Antigone Gonatas, alors en proie à de graves troubles dans son royaume, pouvait conserver l'intégralité de son armée pour mener des opérations de reconquête, et rétablir progressivement sa mainmise sur l'ensemble de la Grèce. En somme, il était nécessaire d'entraver les moyens d'actions de Sparte pour permettre à la Macédoine de conserver son statut de grande puissance, principalement après la division du royaume entre Pyrrhos et Lysimaque. Il est évident qu'une telle politique n'était pas sans risques, et ne jouissait que d'un équilibre précaire. À l'exception d'Aristippos d'Argos, les tyrans d'Élis et de Mégalopolis sont éliminés plus ou moins rapidement, mais surtout, ils n'ont pas su instaurer une « dynastie » stable, et ne sont donc pas remplacés, du moins pas dans l'immédiat. S'il avait choisi de se retirer totalement du Péloponnèse, Gonatas aurait cependant été dans une situation plus compromettante encore, puisqu'il laissait ainsi le champ libre à Sparte et, par extension, à l'Égypte.

La seconde phase de tyrannies s'ouvre avec la perte de Corinthe, dès 253, suite à la révolte d'Alexandre de Corinthe. Plus exactement, c'est la mort de ce dernier, en 245, qui engendre la reprise en main des terres situées à l'Ouest de l'Isthme. À Argos, où la tyrannie est solidement ancrée, comme en témoignent les nombreux échecs d'Aratos contre un Aristomachos qui a le soutien indéfectible de la population argienne, la perte de Corinthe n'a que peu d'effets, si ce n'est peut-être l'évacuation de la garnison macédonienne qui, chassée de la forteresse de l'Isthme, s'installe à Argos. En 244, Lydiadas parvient à s'emparer de la tyrannie à Mégalopolis. Malgré l'absence de preuves concrètes sur une quelconque politique philo-macédonienne, il figure parmi la liste des quatre tyrans « découragés » par la mort de Démétrios II. À l'inverse, à partir de 243, année de la prise de Corinthe

par Aratos, la situation change progressivement. Dès 241, Aristomachos est assassiné. En somme, il serait intéressant de noter que le destin des tyrans péloponnésiens, tout du moins dans cette seconde phase, est lié à la forteresse de Corinthe et à ses occupants. Privées d'un soutien militaire évident, les cités pro-macédoniennes sont progressivement coupées du réseau de fortifications qui reliait auparavant Corinthe à la Macédoine : les communications sont coupées, et la fidélité accordée aux Antigonides tend à diminuer. C'est la mort de Démétrios II, en 229, qui marque le coup d'arrêt du soutien macédonien aux tyrannies : occupé dans les terres septentrionales de son royaume, Antigone Dôsôn ne peut plus concurrencer les promesses faites par un Aratos au sommet de sa puissance[319]. S. le Bohec résume parfaitement le problème : « Dans une telle situation, si la monarchie antigonide ne leur fournissait pas rapidement de l'aide, ces tyrans risquaient fort de faire défection »[320]. Les tyrans d'Argos, d'Hermione et de Phlionte, totalement isolés de ce royaume qui avait constitué leur principal allié au cours des dernières décennies, n'ont pas d'autre choix que de rallier la cause de leur adversaire Aratos.

Le véritable point faible de ces régimes, en dehors de l'isolement relatif auquel ils étaient soumis, tient au fait qu'aucune alliance n'est attestée entre les cités aux mains de tyrans. Lors de la révolte d'Alexandre de Corinthe, seul le tyran d'Argos entre en conflit avec son voisin de l'Isthme, et s'engage avec Athènes contre lui. Il est étonnant que les autres tyrans, qui doivent également leur rang et leur puissance aux souverains macédoniens, ne prennent pas part au conflit. Qu'en déduire ? On sait que Lydiadas ne s'empare de la tyrannie qu'en 244 : Mégalopolis n'était alors, au moment de la révolte, plus soumise à un quelconque lien avec la Macédoine. Il n'y a aucune information concrète sur la prise de pouvoir des autres tyrans péloponnésiens. Étaient-ils déjà en charge à ce moment, ou ne sont-ils apparus que plus tard ? Dans ce cas, Aristomachos d'Argos était-il le seul tyran à pouvoir intervenir, ou bien le seul à avoir bien *voulu* intervenir ?

L'installation des tyrannies péloponnésiennes est la conséquence de contextes particuliers, durant lesquels la Macédoine se trouvait en situation défavorable, au moins militairement. Dès le règne d'Antigone Gonatas, leur principal intérêt est de sécuriser politiquement une région qui marque l'extrémité d'une chaîne défensive contrôlée militairement : en étouffant à la source les ambitions anti-macédoniennes spartiates et égyptiennes, le roi antigonide renforce le contrôle autour de Corinthe, premier maillon de son réseau de forteresses. La forteresse de l'Isthme, située à la jonction entre le Péloponnèse et l'Attique, n'a plus qu'un seul front sur lequel se concentrer. Le Péloponnèse est tenu par des tyrans, l'Attique et Athènes sont contrôlées militairement. Depuis Corinthe, toute la route menant vers la Macédoine est désormais parfaitement maîtrisée, et renforcée par les places de Chalcis, Orchomène de Béotie, et Démétrias de Thessalie. Cette ligne défensive, matérialisée par un réseau complet de forteresses, marque également la limite de la zone d'influence de la Macédoine, face à la

[319] Polybe II, 44, 3.
[320] S. Le Bohec, *op. cit.*, p. 108.

ligue étolienne qui constitue déjà, et constituera encore davantage une menace sérieuse pour les intérêts du royaume. La révolte d'Alexandre, suivie de près par les victoires d'Aratos et enfin la mort de Démétrios II, met un terme à une politique de contrôle civil exclusivement employée dans le Péloponnèse. Partout ailleurs, les garnisons restent la norme.

Au terme de cette étude, il apparaît assez clairement que les rois macédoniens disposaient d'un large éventail de moyens pour contrôler leurs possessions hors des frontières du royaume. On l'a vu dans les chapitres précédents, le royaume bénéficiait d'une organisation institutionnelle exemplaire contrôlée à la fois par le roi et ses représentants aux différentes échelles du royaume et à laquelle l'armée assurait une parfaite stabilité. Alors que l'influence macédonienne s'est étendue bien au-delà des frontières de son royaume, les moyens de contrôle évoluaient en fonction du territoire placé sous tutelle. En Péonie et en Thrace, les contrées étaient organisées à la manière de ce qu'on trouvait également en Macédoine, avec des stratèges locaux nommés par le roi et responsables devant lui. En Thessalie, le constat est encore plus probant, le territoire étant devenu, dès le règne de Philippe II, une véritable annexe du royaume, avec un système institutionnel ayant su adapter l'organisation traditionnelle aux besoins macédoniens. La différence était cependant bien plus marquée une fois passée la frontière méridionale de la Thessalie. En Grèce centrale, Philippe s'était avant tout appuyé sur l'installation de gouvernements pro-macédoniens. Il pouvait également compter, de façon plus marginale cependant, sur l'Amphictyonie de Delphes au sein de laquelle lui-même jouait, après 346, un rôle majeur. Au lendemain de la Quatrième Guerre Sacrée cependant, et plus encore après la victoire macédonienne à Chéronée en 338, Philippe II avait étendu non plus son influence, mais bien sa domination sur la Grèce. Les cités qui lui avaient posé problème au cours des dernières années, et Thèbes en faisait partie, avaient été totalement modifiées dans leur organisation propre, devant accueillir une garnison macédonienne ou un régime oligarchique philo-macédonien, si ce n'est les deux, pour le cas de Thèbes une fois encore. Le cas d'Athènes était bien évidemment particulier puisqu'il s'agissait, après la Macédoine, de l'État le plus puissant du monde grec. Aussi Philippe II avait-il du traiter avec elle de manière plus modérée, préférant lui laisser son régime démocratique originel et refusant de lui imposer une présence militaire. Le contexte à venir devait justifier ce choix : Athènes était une force vaincue certes, mais sur laquelle il devrait compter pour mener à bien ses objectifs de conquête de l'empire perse. Sparte, qui s'était quant à elle tenue éloignée des derniers affrontements, était parvenue à rester en marge de la réorganisation des États grecs voulue par Philippe II. Les régions du Péloponnèse, en revanche, avaient obtenus plusieurs concessions territoriales, dont le but était avant tout de régler les conflits qui les mettaient aux prises avec leur voisine de Laconie. En agissant de la sorte, Philippe II avait semé les graines de futures alliances, qui se révèleront au IIIe siècle sous la forme de tyrannies philo-macédoniennes. Ce type de gouvernement, déjà présent en Eubée, sous une forme que l'on pourrait qualifier d'expérimentale sous le règne de Philippe II, était une alternative idéale au contrôle

territorial exercé militairement. Dans le Péloponnèse comme en Eubée, seules quelques rares cités de faible importance devaient être maîtrisées. La force n'était pas nécessaire pour y parvenir. C'est sans doute ce que Philippe II et Alexandre avaient pensé d'Athènes, mais les événements de 323-322 laissent supposer que, de ce point de vue au moins, le génie militaire de Philippe II avait commis une erreur. Antipatros devait corriger cette anomalie et instaurer, comme ce fut le cas dans les territoires des rois de Macédoine, au sein de royaume ou en dehors, des garnisons capables de maintenir la population sous contrôle. Aussi, après avoir vu la quasi-totalité des moyens de contrôle utilisés par les rois de Macédoine dans leurs possessions européennes, il convient d'aborder le dernier, et sans aucun doute le plus important : les forteresses macédoniennes.

TROISIÈME PARTIE

LES FORTIFICATIONS MACÉDONIENNES

Le royaume de Macédoine, particulièrement vaste sous sa forme la plus étendue[1], est le résultat d'annexions territoriales progressives. La très grande majorité des conquêtes ont été réalisées sous le règne de Philippe II, mais il ne faut pas pour autant négliger le rôle de ses prédécesseurs. En effet, dès le premier quart du VIe siècle, les rois macédoniens se sont évertués à conserver les terres qui leur avaient été léguées par leurs prédécesseurs, et si possible, à en augmenter la surface au moyen de guerres contre les peuples voisins[2]. Le premier souverain macédonien auquel les sources font référence est Perdiccas Ier, qui règne de 695 à 678[3]. C'est vraisemblablement sous son autorité que les *Makednes* occupent la région de Basse-Macédoine, considérée aujourd'hui comme le berceau macédonien. De cette région partiront ensuite les différentes expéditions militaires qui auront pour objectif d'agrandir le royaume macédonien.

Les différentes conquêtes et annexions[4] sont bien connues pour avoir été présentées dans bon nombre de manuels et ouvrages spécialisés. Cependant, la question du contrôle territorial reste lacunaire, au moins du point de vue matériel. Nous avons eu l'occasion de voir, à travers les premiers chapitres de cette étude, les moyens dont disposaient les rois de Macédoine pour contrôler aussi efficacement que possible les territoires qui passaient sous leur domination. Qu'il s'agisse du roi, responsable du royaume, ou de ses représentants tant à l'échelle des districts que des cités, ou encore de l'armée, garante de la sécurité du territoire macédonien, les moyens de contrôle étaient nombreux et permettaient une réelle organisation du royaume. Pour autant, une population récemment soumise à un joug étranger ne pouvait accepter sa nouvelle condition qu'après une période d'adaptation plus ou moins longue, au cours de laquelle une présence militaire était nécessaire, ne serait-ce que pour empêcher toute velléité de révolte à l'égard du pouvoir en place. Les exemples de Méthone et de Pydna, sous le règne d'Archélaos puis sous celui de Philippe II, prouvent de façon évidente que l'unité territoriale n'était pas pleinement assurée, y compris pour les villes se trouvant, de fait, en Macédoine. Par ailleurs, rappelons que la conquête d'un territoire implique également une modification des frontières qu'il faut également protéger afin de prévenir toute menace d'incursion. Nous avons pu

[1] Voir le chapitre « Chapitre I Géographie du territoire macédonien », p. 19.
[2] Sur l'histoire de la Macédoine archaïque, voir prioritairement N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 420 sqq., qui consacre plusieurs pages aux événements de 800 à 550 av. J.-C., et *Macedonia* II, qui est dédié aux événements de 550 à 336. Voir également P. Cloché, *Histoire de la Macédoine jusqu'à l'avènement d'Alexandre le Grand*, Paris, 1960, p. 26-56.
[3] Hérodote, *Histoire*, VIII, 137-139. Dans le paragraphe 139, Hérodote se contente de citer les souverains macédoniens qui ont succédé à Perdiccas Ier et qui ont précédé Amyntas Ier, laissant ainsi l'historien dans l'ignorance des événements de cette période.
[4] Voir fig. 2.

constater que la politique frontalière des rois de Macédoine a été particulièrement développée, mais sans doute faut-il approfondir davantage encore la question : de quels moyens concrets les souverains macédoniens disposaient-ils pour assurer à la fois leur domination sur un territoire conquis tout en préservant les frontières de leur royaume ?

En réalité, les traces archéologiques de cette politique de contrôle sont nombreuses : forteresses, villes fortifiées et garnisons sont autant de preuves attestant de la volonté des rois macédoniens d'exercer un contrôle territorial sur les régions désormais conquises.

Ce chapitre propose un recensement des différentes fortifications connues dans le royaume de Macédoine ou contrôlées par les Macédoniens en dehors de leurs frontières. Par fortifications, nous entendons, selon la définition donnée par R. Ginouvès, « tout ensemble de constructions destinées à protéger contre une attaque ennemie une aire géographique plus ou moins étendue »[5]. On pensera ainsi immédiatement aux remparts des centres urbains les plus importants, modèle particulièrement répandu dans le monde grec, mais aussi aux forteresses et forts isolés disséminés çà et là dans la campagne macédonienne. Reprenant le dictionnaire de R. Ginouvès, donnons deux définitions supplémentaires :

- Forteresse : « Construction constituant un ensemble en elle-même, à fonction purement militaire, comportant plusieurs types de bâtiments à l'intérieur d'une enceinte fortifiée sur une superficie de terrain limitée »[6].
- Fort : « Construction jouant le même rôle que la forteresse mais d'une importance et d'une complexité moins grandes, car il ne comporte guère qu'une enceinte et quelques aménagements pour l'habitation »[7].

À cela faudrait-il encore ajouter les tours de guet, dont le caractère défensif est évident. Cependant, aucune n'a été retrouvée sur le sol macédonien, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles n'y étaient pas présentes.

De façon certaine, la liste des sites présentés dans ce catalogue n'est pas exhaustive et devra être complétée par de futures prospections. Les sites ont été classés selon leur appartenance aux cinq grandes régions historiques du royaume : Basse-Macédoine, Haute-Macédoine, Macédoine occidentale, Chalcidique et Péonie orientale. Exception faite de la Chalcidique et de la Péonie orientale, conquise seulement sous le règne de Philippe V, chacune des autres régions se compose de plusieurs territoires, progressivement annexés par les rois macédoniens. Aussi, dans un souci de clarté, les différentes régions seront présentées par ordre chronologique d'annexion territoriale, tandis que les sites fortifiés seront quant à eux présentés par ordre géographique, en tentant, quand cela est possible, de les mettre en relation les uns avec les autres. Ainsi que l'a souligné L. Robert, « Une forteresse ne

[5] R. Ginouvès, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine* III, *Éléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs*, 1998, p. 20.
[6] R. Ginouvès, *idem*, p. 20-21.
[7] R. Ginouvès, *idem*, p. 21.

vit pas strictement isolée sur elle-même ; une petite population est nécessaire à sa subsistance et des habitants de la région viennent facilement mettre leurs demeures sous sa protection »[8]. J'ajouterai à cela que cette « petite population » nécessaire au fonctionnement d'une forteresse ne pouvait guère agir de sa propre autorité, et devait de toute évidence être placée sous le commandement d'une autorité supérieure. Dans le cas du royaume macédonien, pouvait-il s'agir du roi ou de l'un de ses représentants ? Nous aborderons cette question dans le chapitre suivant. Aussi, les forteresses de Macédoine devaient-elles fonctionner de concert, se soutenant mutuellement et, sans doute, faire partie d'un vaste réseau défensif visant aussi bien à protéger les populations locales qu'à assurer le contrôle des frontières du royaume.

Le catalogue propose, pour chaque site, une présentation analogue. Le toponyme moderne est donné en premier, à l'exception de certains sites pour lesquels seul figure le nom antique. Le nom grec antique est quant à lui mentionné entre parenthèses lorsqu'il est connu. Enfin, entre crochets figurent les coordonnées GPS du site lorsque celui-ci est connu archéologiquement et identifiable sur le terrain : certains sites, découverts il y a plusieurs années, n'existent plus, et il est parfois difficile de retrouver leur emplacement originel exact, faute d'indications précises. Un point d'interrogation (?) inscrit à la suite des coordonnées GPS signifie que l'emplacement n'est pas certain. La mise à disposition des coordonnées doit permettre de préserver la connaissance de l'emplacement des sites antiques si ceux-ci, pour les plus modestes du moins, sont amenés à disparaître dans les années à venir du fait de l'activité humaine. Les notices descriptives suivent la même organisation : présentation des sources antiques faisant référence au site, historique des fouilles depuis la découverte moderne, localisation et topographie du site, description de l'appareillage, datation du site (si possible) et interprétation historique et stratégique du site.

À l'exception des sites de Haute-Macédoine (sauf l'Élimiotide), la plupart des sites fortifiés ont fait l'objet d'une observation personnelle sur le terrain, menée au cours de trois séjours en Grèce septentrionale. Si de nombreux sites sont bien connus, principalement les plus importants, d'autres le sont nettement moins et nécessitent une exploration minutieuse du terrain afin de retrouver, dans des lieux nécessairement difficiles d'accès, notamment en ce qui concerne les fortifications extra-urbaines.

[8] L. Robert, « F. G. Maier, Griechische Mauerbauinschriften », *Gnomon* 42 (1970), p. 589.

I. Les forteresses et les villes fortifiées du royaume macédonien

A. La Basse-Macédoine

La Basse-Macédoine est la première région conquise par les Téménides. La tradition littéraire en fait les descendants de Téménos, fils d'Héraclès[9]. Thucydide en donne l'une des premières descriptions de cet ensemble territorial, au moment de l'invasion de Sitalcès[10]. La région, alors gouvernée par Perdiccas II, comprenait la Piérie, la Bottiée, l'Éordée, l'Almopie, l'Amphaxitide, la Mygdonie et la Bisaltie[11]. Pour F. Papazoglou, la Mygdonie doit cependant être rattachée aux terres de Macédoine orientale[12]. Or, les sources mentionnent systématiquement le Strymon comme limite orientale du royaume à partir du règne d'Alexandre Ier[13]. Dans un précédent chapitre[14], nous avons eu l'occasion de voir que sous le règne de ce souverain, les limites du royaume avaient été repoussées de manière significative, incitant le roi à partager ses possessions entre ses fils. Perdiccas II, ayant succédé à son père, était ainsi secondé par son frère Philippos qui avait été placé à la tête d'une *archè* regroupant les terres comprises entre l'Axios et le Strymon, ensemble qui correspondait vraisemblablement aux annexions territoriales réalisées par son père. Aussi faut-il entendre par l'expression « Basse-Macédoine » l'ensemble des régions progressivement annexées au royaume au cours de la période archaïque : la Bottiée, cœur historique de la Macédoine avec ses capitales successives Aigéai puis Pella ; la Piérie, conquise dès les premiers instants du royaume ; l'Éordée et l'Almopie, toutes deux intégrées à la Macédoine à la fin du VIe siècle, sans doute vers 530 ; et enfin l'Amphaxitide, la Mygdonie et la Bisaltie, conquises par Alexandre Ier à l'issue des guerres médiques. Cet ensemble regroupe ainsi les territoires de deux plus anciens districts du royaume, la Bottiée et l'Amphaxitis (fig. 14 à 16).

Selon cette définition, la région de Basse-Macédoine est limitée à l'Est par le fleuve du Strymon, qui fait office de frontière naturelle avec la Thrace archaïque. La Chalcidique, en revanche, ne fait pas partie du territoire macédonien ; la frontière méridionale est donc délimitée ici par le relief montagneux au Sud du lac Bolbè. À l'Est et au Nord, la frontière est marquée par les monts Dysoron, Orbélos et Barnous, qui ne laissent que peu de points de passage. Le mont Vernon limite naturellement le territoire macédonien des terres de Haute-Macédoine à l'Ouest. Ce même sommet rejoint enfin les

[9] Hérodote, *Histoire*, VIII, 137-139.
[10] Thucydide, II, 99.
[11] Il s'agit des régions évoquées par Thucydide *op. cit.* : « καὶ πέραν Ἀξιοῦ μέχρι Στρυμόνος τὴν Μυγδονίαν καλουμένην ᾿Ηδῶνας ἐξελάσαντες νέμονται ».
[12] F. Papazoglou, *Villes*, p. 102.
[13] *Cf.* le paragraphe relatif à la Bisaltie, p. 369.
[14] Voir le chapitre « CHAPITRE II Les districts de Macédoine », p. 145 et plus particulièrement « Subdivisions territoriales de Macédoine : un héritage du Ve siècle », p. 145.

monts Piériens et Olympe, lesquels marquent la limite méridionale du royaume. Ainsi, exception faite de l'Éordée qui présente un relief plus montagneux, le royaume macédonien, tel qu'il est défini par ses frontières au Ve siècle, occupe la grande plaine centrale, considérée comme le « berceau de la Macédoine » qui s'étend entre le cours inférieur de l'Haliacmon et celui du Strymon.

a. Piérie (fig. 20)

La Piérie occupe le littoral occidental du golfe Thermaïque[15]. Dans sa description de la Thessalie et de la Perrhébie, Strabon place la Piérie de l'autre côté du Pénée, faisant ainsi de ce fleuve à la fois à la limite entre la Macédoine et la Thessalie et la frontière méridionale de la Piérie[16]. À l'Ouest, les monts Olympe et Piériens constituent la limite naturelle de la région. Au Nord, la frontière de la région est formée par le cours de l'Haliacmon. Cependant, la question de la limite septentrionale est sujette à débats. Comme le faisait remarquer F. Papazoglou[17], Ptolémée, Strabon et Tite-Live accordent des limites différentes à la Piérie. Ptolémée fait de l'embouchure de l'Axios la limite nord de cette région[18]. Strabon abonde également dans ce sens, indiquant que la Piérie a pour limite septentrionale l'Axios, mais fait également d'Aloros une ville de Bottiée, ce qui pose problème car la cité se situe immédiatement au Nord des bouches de l'Haliacmon. Il n'est donc pas possible qu'elle se trouve en Bottiée[19]. Les premiers habitants de la Piérie, vraisemblablement d'origine thrace, ont été expulsés par les Macédoniens avant d'aller s'installer dans la région du Pangée[20].

La région tient une place stratégique de première importance, puisqu'elle contrôle les deux principales voies de communication menant vers la Thessalie, et donc vers le Sud de la Grèce de façon plus générale. Pour quiconque voyage aujourd'hui de Larissa à Thessalonique, la route qui suit la ligne côtière depuis la vallée de Tempé jusqu'à la ville macédonienne semble être l'itinéraire le plus courant. En réalité, la chose était loin d'être évidente il y a encore près d'un demi-siècle : auparavant, la principale voie de communication entre les deux villes était beaucoup plus longue. Rien que sur le tronçon macédonien, la circulation se faisait de Larissa à Élasson, puis entrait en Macédoine par le défilé de Sarantaporo, passait par Kozani en Élimiotide avant de rejoindre Béroia par le passage de l'Haliacmon entre les monts Piériens et Vermion, pour seulement rallier l'ancienne Via Egnatia, en passant par Béroia. Au total, cela représente un trajet de 295 km entre Larissa et Thessalonique, alors

[15] Sur la topographie antique de Piérie, outre F. Papazoglou, *Villes*, p. 103-124, voir L. Heuzey, *Le Mont Olympe et l'Acarnanie*, et *Mission archéologique de Macédoine*, ainsi que W. K. Pritchett, *Studies in Ancient Greek Topography* II, 1969, p. 144-163.
[16] Strabon, VII, chap. VIII, frag.15 : « Ὅτι ὁ Πηνειὸς ποταμός, ῥέων διὰ τῶν Τεμπῶν, καὶ ἀρχόμενος ἀπὸ τοῦ Πίνδου ὅρους, καὶ διὰ μέσης θεσσαλίας καὶ τῶν Λαπιθῶν καὶ Περραιβῶν, δεχόμενὸς τε τόν Εὔρωπον ποταμόν, ὃν Ὅμηρος Τιταρήσιον ὠνόμασε, διορίζει Μακεδονίαν μὲν πρὸς βορρᾶν, θεσσαλίν δὲ πρὸς νότον. Αἱ δὲ τοῦ Εὐρῶπου ποταμοῦ πηγαὶ ἐκ τοῦ Τιταρίου ὅρους ἄρχονται, ὅ ἐστι συνεχές τῷ Ὀλύπῳ ».
[17] F. Papazoglou, *Villes*, p. 103.
[18] Ptolémée III, 12, 11-12
[19] Strabon, VII, chap. VIII, frag. 18-22.
[20] Thucydide, II, 99, 3.

qu'aujourd'hui, la route moderne ne fait que 154 km, soit près de la moitié du parcours initial[21]. Ce tracé improbable s'explique en grande partie par la présence, jusque dans les années 1930, de zones marécageuses dans la région de la plaine centrale (fig. 9) ainsi qu'à l'absence de ponts pour les traverser. D'importantes zones marécageuses étaient également présentes dans la région proche de l'embouchure du Pénée ainsi que dans la région comprise entre Dion et Leibéthra, où de nombreuses petites rivières s'écoulaient depuis les pentes de l'Olympe, notamment la Rema Ziliana. Au cours de l'Antiquité, l'itinéraire longeant la côte du golfe Thermaïque ne pouvait donc être emprunté que pendant la saison sèche. Aussi le second itinéraire était-il préféré au premier. Depuis la Tripolis de Perrhébie, de l'autre côté du massif olympien, il était possible de rejoindre le territoire de Dion à travers le défilé de Pétra. On peut cependant déduire de la présence de forteresses l'existence d'au moins deux autres passages. L'un devait permettre de rejoindre la région de Leibéthra en empruntant une voie escarpée depuis la plaine de Karya, en Perrhébie. Ce passage était tenu par la forteresse de Ditnata du côté thessalien et par la ville de Leibéthra du côté macédonien. Au Nord, un autre passage était tenu par la forteresse de Rizomata, stratégiquement placée sur le cours de l'Haliacmon, à proximité d'une route menant à la plaine de Katérini à travers les monts Piériens. Aussi la région piérienne était-elle parfaitement gardée : Gonnoi, du côté thessalien du défilé de Tempé, répondait à la ville fortifiée de Phila, elle-même complétée par la ville fortifiée d'Hérakléion, tandis que Pythion répondait la place forte de Pétra.

Depuis le Ve siècle, la Piérie était le théâtre des rivalités entre Athéniens et Macédoniens. À titre d'exemple, citons le cas de deux villes de Piérie : Méthone et Pydna, toutes deux des fondations grecques fonctionnant sur le modèle des *poleis* traditionnelles, sont mêlées aux affrontements entre la cité de l'Attique et le royaume argéade[22]. Les deux villes ne seront d'ailleurs définitivement rattachées à la Macédoine qu'à partir du règne de Philippe II[23]. C'est enfin en Piérie qu'aura lieu la bataille de Pydna en 168[24]. Dans de telles circonstances, les places fortes devaient nécessairement être nombreuses dans la région.

1. Aigani (Phila / Φίλα) [39.955121 ; 22.641231]

Selon Etienne de Byzance, la cité fortifiée de Phila a été bâtie sur le Pénée par Démétrios II, fils d'Antigone Gonatas[25]. Elle est également mentionnée plusieurs fois par Tite-Live dans le cadre des

[21] M. B. Hatzopoulos et L. D. Loukopoulou, *Topography*, p. 23.
[22] Démosthène, *Première Philippique* : « Mais qu'on réfléchisse aussi que c'est nous qui possédions autrefois en propre Pydna, Potidée, Méthone, avec tout le pays d'alentour, et que beaucoup des peuples qui se rangent maintenant de son côté étaient indépendants et libres, et préféraient notre amitié à la sienne » (Trad. C. Poyard).
[23] Dans la liste des Théorodoques d'Épidaure (*IG* IV², 1, 94) les deux cités apparaissent hors du territoire de Perdiccas. De même, le Pseudo-Scylax qualifie Pydna de « cité grecque » (vers 360).
[24] Strabon, VII, chap. VIII, frag. 22.
[25] Etienne de Byzance, *s.v.* Φίλα, πόλις Μακεδονίας, κτίσμα Δημητρίου τοῦ Ἀντιγόνου παιδός, τοῦ Γονατᾶ καλουμένου, ὅς ἀπὸ τῆς τούτου μητρὸς Φίλας ἐπὶ τοῦ Πηνειοῦ ἔκτισε πόλιν Φίλαν... τὸ ἐθνικὸν Φιλαῖος.

conflits entre Rome et la Macédoine[26], et aurait accueilli une garnison macédonienne en 171, alors que Persée se repliait à l'intérieur de son royaume[27].

La localisation de Phila à Aigani n'est assurée que depuis peu : en 1999, les Chroniques des fouilles du *BCH* faisaient en effet état de « constructions hellénistiques » appartenant « à la cité fortifiée installée sur les flancs Nord et Ouest de la colline de *Karali*, qui domine la vallée de Tempé et la mer »[28]. Dans les quelques lignes du rapport de fouilles, le nom de Phila n'apparaissait pas et il n'était encore question que d'une cité fortifiée anonyme[29]. Les rares indications fournies par les sources ne pouvaient en effet pas permettre de localisation précise. Tite-Live indiquait que Phila était distante de cinq milles d'Hérakleion[30], une information suffisante pour localiser la cité près du Pénée, soit à la sortie du défilé de Tempé soit à proximité de la bouche du fleuve. Aussi, les premières tentatives de localisation abondèrent en ce sens : L. Heuzey proposait une identification à Pyrgetos, où il avait découvert une grande quantité de pierres antiques[31], tandis que J. Kromayer était davantage en faveur d'une identification à proximité de Kastri, sur la côte[32]. M. Démitsas plaçait quant à lui la ville à l'extrémité méridionale de la Piérie, à l'emplacement de l'actuelle Phile[33].

La découverte des constructions hellénistiques mentionnées précédemment a eu lieu en 1994, lors de travaux effectués pour l'installation d'un gazoduc[34]. Depuis, le site a également été au cœur de débats environnementaux, notamment en raison de l'implantation d'antennes relais à l'emplacement même du site, rendant son exploration impossible[35]. Bien que le site ne soit plus accessible en raison de grillages qui protègent les installations récentes à proximité, des restes de murs sont visibles depuis la route qui suit le défilé de Tempé. Ces murs présentent un appareil trapézoïdal ou isodome (fig. 41-42), confirmant ainsi la datation proposée par le *BCH*. Il est donc possible d'estimer la construction du site dans une fourchette allant du IIIe au IIe siècle av. J.-C. Quelques éléments de poterie, découverts sur place, confirment également l'appartenance du site à la période hellénistique. La découverte de pièces de monnaie permettrait une datation plus précise, mais il semble que les installations modernes empêchent de nouvelles fouilles archéologiques dans les années à venir. Enfin, il est à noter que

[26] Tite-Live XLIV, 2, 12 ; 3, 7 ; 7, 12 : « *Castella se quae super Tempe essent et circa Philam, tenere omnia* » ; 8, 1; 8, 8 : « *Heracleum abest a Phila quinque milia ferme passuum media regione inter Dium Temeque* » ; 34, 10.
[27] Tite-Live XLII, 67, 2.
[28] *BCH* 123 (1999), p. 751
[29] Dans un ouvrage paru en 2001, M. Girtzy, *Historical Topography of Ancient Macedonia*, p.104, indiquait encore que « the absence of any archaeological evidence does not permit any secure assumption regarding the place or the status of this site ».
[30] Tite-Live XLIV, 8, 9.
[31] L. Heuzey, *Le Mont Olympe*, p. 80 *sqq*. N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 135, situait quant à lui Phila au Sud-Est de Pyrgetos. Th. Desdevises-du-Dézert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, p. 285, plaçait le site antique à Bourouvari, sur la route entre Omolion et Dion. Bourouvari n'est autre que l'ancien nom de Pyrgetos.
[32] J. Kromayer, *Antike Schlachtfelder* II, p. 272, n° 1, carte 7.
[33] M. Dimitsas, *Αρχαία γεωγραφία της Μακεδονίας*, p. 66.
[34] *BCH* 123 (1999), p. 751 et *ΑΔ* 49 (1994), p. 337.
[35] http://www.dryas.eu/2009/04/paranomi-topothetisi-kereon-kinitis-tilefonias-se-archeologiko-choro/, consulté le 17/02/2015.

l'identification de Phila à Aigani permet de faire coïncider les distances fournies par Tite-Live : cinq milles entre Phila et Hérakléion, soit environ 7,5 km, précisément la distance entre la colline Karali et le château de Platamonas où a été identifié Hérakléion.

Selon toute vraisemblance, le site fortifié a été érigé au cours du règne de Démétrios II, entre 239 et 229, et existe toujours au cours des affrontements entre Rome et la Macédoine au cours du IIe siècle. Faut-il voir dans la fondation de cette ville une mesure visant à fortifier la limite méridionale du royaume ? Au début de son règne, Démétrios II contrôle toujours la Thessalie, mais doit faire face à la menace que constitue l'Étolie qui contrôle les Thermopyles et donc la voie terrestre en direction du Sud. Parallèlement à cette menace, l'Épire est en proie à une grave crise politique qui pourrait avoir eu de lourdes conséquences sur les relations avec la Macédoine[36]. Aussi, la Thessalie joue plus que jamais un rôle de zone-tampon. La fondation d'une cité fortifiée à l'extrémité du défilé de Tempé était avant tout une mesure stratégique née de la volonté de protéger la frontière méridionale du royaume au cas où la Thessalie serait perdue. Ce rôle stratégique, peu visible au cours du IIIe siècle, est cependant clairement révélé lors des conflits avec Rome. En 171, Persée peut y laisser une garnison, quoique faible, afin de lui laisser le temps de se replier en Macédoine. Tite-Live fournit d'ailleurs de précieuses informations quant au réseau défensif de la région : apparemment, plusieurs forts existent dans les environs de Phila et contrôlent la vallée de Tempé[37], tandis que les gorges du Pénée sont gardées par au moins quatre postes : Gonnoi, à l'entrée du défilé, Gonnocondylos, Charax, près d'un lieu nommé Lapathus, et un autre au milieu de la vallée, dans un passage si étroit que seuls dix hommes suffisaient pour le défendre[38]. De toute évidence, la vallée de Tempé constituait une limite naturelle aisément défendable, idéale pour l'implantation de fortifications.

2. Hérakléion (Ἡράκλειον) [40.00557 ; 22.598441]

Hérakléion est une fondation des Argéades attestée dès le Ve siècle dans les sources. Cette forteresse est largement mentionnée par Tite-Live, Polybe et Plutarque concernant les opérations romaines avant la bataille de Pydna en 168[39]. Selon Tite-Live, la forteresse se trouve entre Dion et Tempé[40], bâtie sur un rocher qui domine la rivière. En 168, Hérakléion est mentionnée comme un port maritime servant les manœuvres des Romains. Ces derniers, feignant de s'embarquer pour dévaster les côtes, font de nuit le tour de l'Olympe pour attaquer la garnison de Persée postée à Pythion[41]. Scylax, quant à lui, fait

[36] Ed. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, p. 350.
[37] Tite-Live XLIV, 7, 12.
[38] Tite-Live XLIV, 6, 9-11. L. Heuzey, *op. cit*., p.284, place cette fortification à l'emplacement des ruines romaines et médiévales connues sous le nom de *Kastro tis Oraias*, indiquant que le site a été bâti sur des assises grecques.
[39] Polybe, XXVIII, 13, 3 ; Tite-Live, XLIV, 5, 12 et 8, 8-9.
[40] Tite-Live XLIV, 8 : « *Heracleum abest a Phila quinque millia … inter Dium Tempeque* »
[41] Plutarque, *Aem. Paul*. 15.

d'Hérakléion le premier site de Macédoine lorsque l'on vient par le Sud[42]. Enfin, la Table de Peutinger fait référence au site de Sabatium, que G. Desdevises-du-Dézert avait proposé d'identifier à Hérakléion[43], et donne la distance séparant le site de Dion et de Larissa : *Dium XII - Sabatium XL - Larissa*.

La question de la localisation a longtemps été sujette à débat, M. Démitsas et Ch. Edson proposant, plutôt que la ville de Sabatium, l'actuelle Platamonas, se rangeant ainsi à l'avis de W. M. Leake et L. Heuzey[44]. En effet, le site a été identifié par ces derniers sur une colline qui domine la route côtière reliant Macédoine et Thessalie, contrôlant également l'entrée du défilé de Tempé, et la plaine de Katérini. La description qui est donnée du site correspond parfaitement à l'emplacement de l'actuel château byzantin de Platamonas.

Compte tenu de l'occupation du site jusqu'à l'époque byzantine, les pierres antiques qui ont été retrouvées sur place sont peu nombreuses, mais des restes de construction sont visibles au Sud de la colline[45]. Ces informations archéologiques, trop fragmentaires, ne suffisent pas au premier abord à confirmer l'identification faite par les deux voyageurs du XIXe siècle. Cependant, le site correspond parfaitement à la description qu'en donne Tite-Live. De plus, à l'intérieur de l'enceinte du château byzantin, les fouilles ont mis au jour un certain nombre d'éléments hellénistiques, dont un entrepôt[46]. Si les traces d'architecture militaires sont trop peu nombreuses, il ne fait pourtant aucun doute que le château de Platamonas recouvre le site de l'antique Hérakléion. En effet, la présence de l'entrepôt hellénistique, à l'intérieur même de l'enceinte, prouve de façon indiscutable que le site était occupé durant l'Antiquité. En outre, le fait qu'il s'agisse d'un entrepôt ne peut que signifier qu'il y avait, à cet emplacement, des besoins de stockage suffisamment importants pour exiger la présence de ce type de bâtiment. L'entrepôt pourrait éventuellement être mis en relation avec le port maritime mentionné par Plutarque, mais dans ce cas, pourquoi l'aurait-on installé au sommet d'une colline particulièrement élevée, plutôt qu'au niveau de la mer ? En combinant la description faite par Tite-Live et les quelques données archéologiques, il ne peut être mis en doute le fait que la forteresse d'Hérakléion se trouvait bien à cet emplacement. Enfin, il n'y aurait aucune raison pour que la forteresse antique se trouve à un endroit différent de la forteresse byzantine : les considérations stratégiques ainsi que la géographie des lieux n'ont guère changé au cours des siècles qui séparent les deux constructions[47]. Concernant la date

---

[42] Sylax, 66 : « Πρώτη πόλις Μακεδονίας Ἡράκλειον ».
[43] T. Desdevises-du-Dézert, p. 152 et 288.
[44] Ch. Edson, « Note on the thracian phoros », *Cl.Phil.* XLII, 2, 1947 p. 96 ; M. Dimitsas, *Αρχαία γεωγραφία της Μακεδονίας*, Athènes, 1874, p. 62 ; W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* III, p. 404 ; L. Heuzey, *Le Mont Olympe*, p. 88-91 ; A. Plassart, *BCH* 47 (1923), p. 172 sqq. Voir également F. Papazoglou, *Villes*, p. 114-115 et M. H. Hansen – T. H. Nielsen, *op. cit.*, p. 802.
[45] Sur les fouilles de la forteresse, voir Ch. Edson, M. Dimitsas, W. M. Leake et L. Heuzey, *op. cit.*, ainsi que A. Vakalopoulos, « Τὸ κάστρο τοῦ Πλαταμῶνα », *Makedonika* I (1940), p. 60 sqq.
[46] L'existence de cet entrepôt n'est attestée qu'à l'intérieur du site, sur un panneau à destination du public, ainsi que j'ai pu l'observer sur place.
[47] Plusieurs autres exemples à travers le territoire macédonien démontrent cette hypothèse : Thessalonique (fig. 87), Trikka (fig. 185-186), Lamia (fig. 219).

de construction du site fortifié, aucune information concrète ne permet de parvenir à une conclusion définitive, mais les sources littéraires fournissent quelques pistes à explorer. Le témoignage de Scylax ne fait pas état de la forteresse, mais de la cité, confirmant que le site existait déjà dès le VIe ou le Ve siècle avant notre ère. Thucydide, quant à lui, ne fait pas non plus référence à Hérakléion lors du passage de Brasidas en 424, et ne parle que de Dion. En réalité, il s'avère qu'à ce moment, Hérakléion était sous le giron athénien, comme l'atteste la liste des cités devant verser un tribut à Athènes[48]. La fortification daterait donc des années suivantes, peut-être même dès le début du règne d'Archélaos, en 413.

L'importance stratégique du site est évidente : en contrôlant à la fois de défilé de Tempé et la route menant à la plaine de Katérini (fig. 50-51), Hérakléion fait barrage face aux éventuelles menaces venant du Sud de l'Olympe. Mise en relation avec les sites avoisinants, tels Aigani-Phila ou Leibéthra, la forteresse est intégrée, à partir du IVe ou du IIIe siècle, dans un vaste système défensif qui bloque totalement l'accès au royaume. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles les Romains, lors de la troisième guerre de Macédoine, iront jusqu'à détruire totalement la fortification[49]. D'autre part, en plus de protéger la frontière, la forteresse d'Hérakléion permettait de servir de base aux opérations militaires vers la Thessalie, et ce depuis le règne d'Archélaos. En effet, le souverain est capable d'intervenir dans les affaires de la Thessalie, grâce au contrôle des défilés de Pétra en Piérie, et de Volustana en Élimiotide. En 400, Archélaos donne sa fille en mariage au fils de Derdas, roi d'Élimiotide[50], ce qui lui assure le passage élimiote. Toujours en 400, alors qu'Archélaos atteint un niveau de préparation suffisant pour mener une guerre, il est appelé à intervenir en Thessalie pour soutenir les Aleuades. Son armée capture la ville de Larissa, ce qui lui permet de placer les oligarques au pouvoir, et lui fait obtenir la citoyenneté de la ville. Un territoire récemment acquis par Larissa lui est cédé[51]. Il s'agit vraisemblablement de la Perrhébie, stratégiquement très importante, car lui permettant d'obtenir un accès à la plaine thessalienne et à Larissa. Archélaos meurt cependant avant de pouvoir profiter de cette avancée territoriale.

3. Leibéthra (Λείβηθρα) [40.033993, 22.513484]

La ville fortifiée de Leibéthra est surtout connue pour son lien particulièrement étroit avec le culte de Dionysos et des Muses ainsi qu'avec le mythe d'Orphée[52]. Pausanias fournit des informations

---

[48] IG I³ 71. IV. 108 et 77. V. 21.

[49] Tite-Live, XLIV, 2 et 8. Raison à laquelle il faut également inclure les marécages à l'entrée du défilé de Tempé, côté thessalien, qui réduisaient considérablement l'efficacité d'un tel passage.

[50] Aristote, *Politique*, 1311 b 14.

[51] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 141. Sur cette question, voir le chapitre « CHAPITRE V LA MACÉDOINE ET LES ÉTATS DE GRÈCE CENTRALE ET MÉRIDIONALE », notamment « Macédoine et Thessalie avant Philippe II : entre diplomatie et contrôle territorial », p. 237 *sqq.*

[52] Strabon X, 3, 17 : « *Πιερία γὰρ καὶ Ὄλυμπος καὶ Πίμπλα καὶ Λείβηθρον τὸ παλαιὸν ἦν Θρᾴκια χωρία καὶ ὄρη, νῦν δὲ ἔχουσι Μακεδόνες· τόν τε Ἑλικῶνα καθιέρωσαν ταῖς Μούσαις Θρᾷκες οἱ τὴν Βοιωτίαν ἐποικήσαντες, οἵπερ καὶ τὸ τῶν Λειβηθριάδων νυμφῶν ἄντρον καθιέρωσαν. Οἵ τ' ἐπιμεληθέντες τῆς ἀρχαίας μουσικῆς Θρᾷκες*

précieuses pour l'emplacement du site, qu'il place dans l'Olympe, non loin de la rivière Sys qui manqua de détruire le tombeau d'Orphée[53]. Ces événements, qui datent pour la plupart d'avant la domination macédonienne, ont permis de localiser la ville antique avec certitude. Pour la période royale en revanche, les informations sont particulièrement faibles. Leibéthra apparaît dans un décret honorifique du IIIe siècle faisant état du don d'un domaine pour lequel on fixe pour limite « les montagnes de Leibéthra », démontrant ainsi que les limites du territoire de la cité coïncidaient avec celles du royaume[54]. La ville est également mentionnée dans la Liste des Théorodoques de Delphes : « ΕΝ ΛΕΙΒΗΘΡΟΙΣ ΝΙΚΟΣΤΡΑΤΟΣ ΝΙΚΩΝΟΣ »[55]. Enfin, pour la période de la troisième guerre de Macédoine, l'armée romaine installe son premier camp entre Hérakléion et Leibéthra[56].

Les indications fournies par les sources écrites, notamment la proximité du Sys, ont permis d'identifier le site au Sud-Ouest du village de Leptokarya[57]. N. Kotzias, notamment, avait reconnu la petite acropole entourée de murailles sur la rive gauche de la Rema Ziliana, l'ancien Sys[58].

Les découvertes archéologiques réalisées sur place permettent de reconstruire la chronologie du site[59]. Les éléments de fortification mentionnés par Pausanias ont été mis au jour au Nord et au Sud du site dans un état de conservation particulièrement mauvais (fig. 53-54). Les parties les mieux conservées se composent d'un grand amas de pierres taillées grossièrement et placées de manière irrégulière, préservées sur une hauteur comprise entre 0,50 à 2,30 m. et une épaisseur de 1,50 m.[60]. Les nombreuses poteries retrouvées sur place confirment une occupation principale du site au cours des VIe et Ve siècles, malgré une occupation continue au cours des périodes classique et hellénistique[61]. L'acropole semble être abandonnée après la défaite macédonienne de 168, et n'est plus réoccupée par

---

λέγονται, Ὀρφεύς τε καὶ Μουσαῖος καὶ Θάμυρις, καὶ τῷ Εὐμόλπῳ δὲ τοὔνομα ἐνθένδε, καὶ οἱ τῷ Διονύσῳ τὴν Ἀσίαν ὅλην καθιερώσαντες μέχρι τῆς Ἰνδικῆς ἐκεῖθεν καὶ τὴν πολλὴν μουσικὴν μεταφέρουσι· » et IX, 410 : « ὁ μὲν οὖν Ἑλικὼν οὐ πολὺ διεστηκὼς τοῦ Παρνασσοῦ ἐνάμιλλός ἐστιν ἐκείνῳ κατά τε ὕψος καὶ περίμετρον· ἄμφω γὰρ χιονόβολα τὰ ὄρη καὶ πετρώδη, περιγράφεται δ΄ οὐ πολλῇ χώρᾳ. ἐνταῦθα δ΄ ἐστὶ τό τε τῶν Μουσῶν ἱερὸν καὶ ἡ Ἵππου κρήνη καὶ τὸ τῶν Λειβηθρίδων νυμφῶν ἄντρον· ἐξ οὗ τεκμαίροιτ΄ ἄν τις Θρᾷκας εἶναι τοὺς τὸν Ἑλικῶνα ταῖς Μούσαις καθιερώσαντας, οἳ καὶ τὴν Πιερίδα καὶ τὸ Λείβηθρον καὶ τὴν Πίμπλειαν ταῖς αὐταῖς θεαῖς ἀνέδειξαν· ».

[53] Pausanias IX, 30 : « ὡς ἐν τῷ Ὀλύμπῳ πόλις οἰκοῖτο Λίβηθρα, ᾗ ἐπὶ Μακεδονίας τέτραπται τὸ ὄρος, καὶ εἶναι οὐ πόρρω τῆς πόλεως τὸ τοῦ Ὀρφέως μνῆμα· ἀφικέσθαι δὲ τοῖς Λιβηθρίοις παρὰ τοῦ Διονύσου μάντευμα ἐκ Θρᾴκης, ἐπειδὰν ἴδῃ τὰ ὀστᾶ τοῦ Ὀρφέως ἥλιος, τηνικαῦτα ὑπὸ συὸς ἀπολεῖσθαι Λιβηθρίοις τὴν πόλιν » et « αὐτίκα δὲ ἐν τῇ ἐπερχομένῃ νυκτὶ ὅ τε θεὸς κατέχει πολὺ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ τὸ ὕδωρ καὶ ὁ ποταμὸς ὁ Σῦς - τῶν δὲ περὶ τὸν Ὄλυμπον χειμάρρων καὶ ὁ Σῦς ἐστι -, τότε οὖν οὗτος ὁ ποταμὸς κατέβαλε μὲν τὰ τείχη Λιβηθρίοις, θεῶν δὲ ἱερὰ καὶ οἴκους ἀνέτρεψεν ἀνθρώπων, ἀπέπνιξε δὲ τούς τε ἀνθρώπους καὶ τὰ ἐν τῇ πόλει ζῷα ὁμοίως τὰ πάντα. ἀπολλυμένων δὲ ἤδη Λιβηθρίων, οὕτως οἱ ἐν Δίῳ Μακεδόνες κατά γε τὸν λόγον τοῦ Λαρισαίου ξένου ἐς τὴν ἑαυτῶν τὰ ὀστᾶ κομίζουσι τοῦ Ὀρφέως ».

[54] B. Helly, *Gonnoi* II, 1973, n° 2 et F. Papazoglou, *Villes*, p. 113, note 59.

[55] A. Plassart, « Liste delphique des théorodoques », *BCH* 45 (1921), p. 17, l. 53.

[56] Tite-Live XLIV, 5, 12 : « *degressi in campos, inter Heracleum et Libethrum posuerunt* ».

[57] L. Heuzey, *Le mont Olympe*, p. 93 et N. Kotzias, *ArchEph* 1948-1949, Chron., p. 25-40.

[58] N. Kotzias, *op. cit*, p. 33 *sqq*.

[59] E. Poulaki-Pandermali, *Τα Λειβηθρα. Οι Αρχαιολογοι μιλουν για την Πιερια* 1, 1985, p. 49 ; *ΑΔ* 50 (1995), p. 497-498 ; G. Giannakis « Αντιστηριξη πρανων της ακροπολης αρχαιων Λειβηθρων Πιερας », *ΑΕΜΘ* 18 (2004), p. 389 *sqq*.

[60] N. Kotzias, *op. cit*., p. 33.

[61] E. Poulaki-Pandermali - A. Baklas, « *Λείβηθρα 2003-2004*», *ΑΕΜΘ* 18 (2004), p. 383-388.

la suite.

D'un point de vue militaire, Leibéthra n'est pas un site d'une grande importance. La présence de murailles s'explique par une occupation ancienne des lieux, et non par rapport à une quelconque raison stratégique. Pourtant, force est de constater que le site occupe un espace important, puisqu'il se trouve sur la route qui mène en Perrhébie *via* le défilé de Karya, où d'autres éléments de fortifications macédoniens ont été mis au jour.

4. Dion (Δῖον) [40.176058 ; 22.490963]

Dion est le centre religieux de la Macédoine et est à ce titre très largement mentionnée dans les sources littéraires et épigraphiques. Le site est mentionné pour la première fois par Thucydide, qui en fait la première ville macédonienne rencontrée par Brasidas lors de son expédition de 424 vers les colonies athéniennes de Thrace[62]. D'après ce passage, la ville appartient au roi Perdiccas II et se trouve au pied de l'Olympe, à une distance de sept stades de la côte du golfe Thermaïque, ce que confirme Strabon[63]. Selon Ptolémée et Pausanias, le site se trouve en Piérie, entre les embouchures de l'Haliacmon et du Baphyras (petit cours d'eau qui longe le site sur sa face Nord), à l'endroit où les os d'Orphée seraient conservés[64]. C'est vraisemblablement sous le règne d'Archélaos que Dion se voit hissée au rang de centre cultuel de la Macédoine[65]. Dion apparaît également au moment de l'invasion de Scopas, chef étolien, en 219. Celui-ci ravage la région piérienne et détruit une grande partie de la ville[66]. Chez Tite-Live enfin, l'importance stratégique de la ville est mise en avant au moment de la troisième guerre de Macédoine : l'historien précise en effet que pour sortir de Macédoine, l'armée romaine n'a d'autre choix que de passer « le long des murs de Dion », gardés par les troupes du roi[67].

---

[62] Thucydide, IV, 78, 6 : « ἐς Δῖον ... ὅ ὑπὸ τῷ Ὀλύμπῳ Μακεδονίας».Strabon VII, 330 fr.17 : « Ὅτι τὸ Δῖον ἡ πόλις οὐκ ἐν τῷ αἰγιαλῷ τοῦ Θερμαίου κόλπου ἐστὶν ἐν ταῖς ὑπωρείαις τοῦ Ὀλύμπου, ἀλλ᾽ ὅσον ἑπτὰ ἀπέχει σταδίους ».

[63] Strabon VII, 330 fr.17 : « Ὅτι τὸ Δῖον ἡ πόλις οὐκ ἐν τῷ αἰγιαλῷ τοῦ Θερμαίου κόλπου ἐστὶν ἐν ταῖς ὑπωρείαις τοῦ Ὀλύμπου, ἀλλ᾽ ὅσον ἑπτὰ ἀπέχει σταδίους ».

[64] Ptolémée III, 13, 15 : « Πιερίας ... Δῖον κολώνια » *et* Pausanias IX, 30, 7 *:* « Μακεδόνων δέ, οἵ χώραν τὴν ὑπό τὸ ὄρος τὴν Πιερίαν ἔχοντες καὶ πόλιν Δῖον φασὶν ὑπό τῶν γυναικῶν γενέσθαι τὴν τελευτήν ἐνταῦθα τῷ Ὀρφεῖ. Ἰόντι δέ ἐκ Δίου τὴν ἐπι τὸ ὄρος καὶ στάδια προεληλυθότι εἴκοσι κίων τέ ἐστιν ἐν δεξιᾷ καὶ ἐπιθημα ἐπὶ τῷ κίονι ὑδρία λίθου· ἔχει δέ τὰ ὀστᾶ τοῦ Ὀρφέως ἡ ὑδρία, καθὰ οἱ ἐπιχώριοι λέγουσι ».

[65] Diodore XVII, 16, 3 : « θυσίας μεγαλοπρεπεῖς τοῖς θεοῖς συνετέλεσεν ἐν Δίῳ τῆς Μακεδονίας καὶ σκηνικοὺς ἀγῶνας Διὶ καὶ Μούσαις, οὓς Ἀρχέλαος ὁ προβασιλεύσας πρῶτος κατέδειξε » et XVIII, 4 : « ἔδει κατασκευασθῆναι ἐν Δήλῳ καὶ Δελφοῖς καὶ Δωδώνῃ, κατὰ δὲ τὴν Μακεδονίαν ἐν Δίῳ μὲν τοῦ Διός ». Voir également Arrien, *Anabase* I, 16, 4.

[66] Polybe IV, 62 : « Σκόπας δὲ κατὰ τὸν καιρὸν τοῦτον ἀναλαβὼν τοὺς Αἰτωλοὺς πανδημεί, καὶ ποιησάμενος τὴν πορείαν διὰΘετταλίας, ἐνέβαλεν εἰς Μακεδονίαν, καὶ τόν τε σῖτον ἐπιπορευόμενος τὸν κατὰ τὴν Πιερίαν ἔφθειρε καὶ λείαςπεριβαλόμενος πλῆθος ἐπανῆγε, ποιούμενος τὴν πορείαν ὡς ἐπὶτὸ Δῖον. ἐκλιπόντων δὲ τῶν κατοικούντων τὸν τόπον, εἰσελθὼντὰ τείχη κατέσκαψε καὶ τὰς οἰκίας καὶ τὸ γυμνάσιον, πρὸς δὲτούτοις ἐνέπρησε τὰς στοὰς τὰς περὶ τὸ τέμενος καὶ τὰ λοιπὰδιέφθειρε τῶν ἀναθημάτων, ὅσα πρὸς κόσμον ἢ χρείαν ὑπῆρχετοῖς εἰς τὰς πανηγύρεις συμπορευομένοις· ἀνέτρεψε δὲ καὶ τὰςεἰκόνας τῶν βασιλέων ἁπάσας ».

[67] Tite-Live XLIV, 6, 5 : « *duos enim saltus, per quos inde euadere possent, habebant Romani, unum per Tempe in Thessaliam, alterum in Macedoniam praeter Dium; quae utraque regiis tenebantur praesidiis* ».

Dans le passage suivant, Tite-Live indique en effet que la cité était « très bien fortifiée »[68]. Après le départ des troupes romaines, Persée procède à de nombreux travaux de réfection sur les fortifications de la ville[69]. Enfin, diverses sources font état de la position de Dion par rapport à d'autres cités de Macédoine. Ainsi, Hiérocles mentionne l'existence d'un tracé qui relie à la fois Thessalonique, Pella, Dion et Béroia[70], tandis que la Table de Peutinger donne les distances suivantes : *Thessalonici XXVII-Pella XXX-Beroea … (LXXVIII)-Dium*[71].

Au cours des siècles, Dion a progressivement été abandonnée par ses habitants, puis est tombée dans l'oubli, au point d'être désignée comme « Kastro » en raison des ruines du mur d'enceinte, seuls vestiges encore apparents. Le site a finalement été redécouvert au XVIIIe siècle par le consul français F. de Beaujour, qui observe les restes architecturaux d'une ville inconnue. La cité n'est identifiée qu'en décembre 1806, quand W. M. Leake découvre les ruines du stade et du théâtre[72]. La localisation est ensuite confirmée en 1855 par L. Heuzey[73]. Les premières fouilles archéologiques systématiques sont menées par G. Sotiriadis, qui effectue de 1928 à 1931 une série de sondages exploratoires, et découvre une tombe macédonienne du IVe siècle. Trente ans plus tard, la direction des fouilles est confiée à G. Bakalakis, qui mène un certain nombre de recherches dans la région du théâtre et de l'enceinte.

Les fouilles menées sur place ont permis de mettre au jour, dès l'époque de W. M. Leake et L. Heuzey, un certain nombre d'éléments d'architecture militaire[74]. L'enceinte de la ville constitue un cas particulier, compte tenu de son emplacement au milieu d'une plaine, la privant totalement de fortifications naturelles ou encore d'une acropole. D'après Th. Stefanidou-Tivériou[75], la forme rectangulaire (*τετράγωνον σχῆμα*) de la ville est la règle pour les villes hellénistiques. L'enceinte, d'un périmètre de 2 624 mètres, n'a pas fait l'objet de travaux de nivellement, son tracé suivant la configuration du sol, présentant ainsi une légère inclinaison d'Ouest en Est (fig. 44). Des tours carrées (7 m x 7 m) ont également été découvertes[76], toutes espacées d'une trentaine de mètres et incorporées directement dans le mur d'enceinte (fig. 43-48). L'épaisseur de l'enceinte varie de 2,60 à 3 mètres, et est conservée sur une hauteur maximale d'1,90 mètre. En outre, des portes (fig. 45-46) et le tracé d'une route antique qui relie les deux ponts principaux ont été mis au jour, complétant le tracé de

---

[68] Tite-Live XLIV, 7, 3 : « *minutamque egregie* ».
[69] Tite-Live XLIV, 8, 5 : « *auditaenim profectione consulis regressus Dium, quae disiecta acuastata ab Romanis erant, reficit, pinnas moenium decussasreponit, ab omni parte muros firmat* ».
[70] Hiéroklès, *Synekdèmos*, 7.
[71] Pour une présentation des sources faisant allusion à Dion, voir F. Papazoglou, *Villes*, p. 108-111 et M. H. Hansen – T. H. Nielsen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 800 sqq.
[72] W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* III, p. 408-413.
[73] L. Heuzey, *Le Mont Olympe et l'Acarnanie*, p. 113-128.
[74] Sur les fouilles de la cité, voir G. Sotiriadis, *PraktArchEt* 1928-1931 ; Ch. Makaronas, *ArchEph* 1938 ; G. Bakalakis, *Archaia Makedonia* II (1977), p. 251-256 ; D. Pandermalis, *Archaia Makedonia* II, p. 331-342 ; *Archaia Makedonia* IV ; *VIIIe Congrès international d'épigraphie grecque et latine*, Actes, t. 1 (Athènes 1984), p. 271-277 et, plus récemment *Dion, site archéologique et musée*, Athènes, 1997. Voir également Th. Stefanidou-Tivériou, *Ανασκαφή Δίου. Ι. Η οχύρωση* (*Fouilles de Dion, vol. I. La fortification*), Thessalonique, 1998, et F. Papazoglou, *Villes*, p. 108-111.
[75] Th. Stefanidou-Tivériou, *ibid.*
[76] *BCH* 90 (1966), p. 864 et 1987, p. 545.

l'enceinte[77].

La première phase de construction est estimée aux environs de 300 avant notre ère, c'est-à-dire au cours du règne de Cassandre. Le mur présente un appareil isodome, avec des traces évidentes de réparations, très certainement intervenues après le siège de la ville par Scopas, chef de la Ligue étolienne, en 219. Il peut également s'agir des réparations mentionnées par Tite-Live à l'initiative de Persée après le siège de l'armée romaine. Ces éléments de réparations apparaissent de façon très nette sur la face Nord de l'enceinte, où on observe que les blocs de pierre ont été remplacés, par endroits, par des socles de statue (fig. 49) ou par des éléments de colonnes, identifiables par leur forme caractéristique et la présence de goujons de scellements. De toute évidence, il s'agit d'une reconstruction hâtive, et peu soignée, qui est donc intervenue immédiatement après la phase de destruction.

La place de Dion comme centre religieux de la Macédoine n'est plus à prouver : Pausanias certifie que le site abrite les ossements d'Orphée, laissant ainsi penser que Dion existait déjà alors que la Thrace possédait encore les terres de Piérie. Du point de vue macédonien, Archélaos a été le premier à exploiter le site, si on en croit le témoignage de Diodore de Sicile. C'est également à cet endroit qu'Alexandre organisa des sacrifices avant de partir en campagne. Pourtant, au cours de l'époque hellénistique, et plus particulièrement après la mort d'Alexandre, Dion revêt un rôle davantage militaire. Si la première phase de construction de l'enceinte date effectivement du règne de Cassandre, il convient alors de la mettre en relation avec la période d'anarchie qui sévit alors dans le royaume depuis quelques années. Dans un contexte qui met aux prises plusieurs factions désireuses d'obtenir le trône de Macédoine, il n'est pas improbable que l'un des belligérants cherche à prendre le contrôle du centre religieux, grâce auquel il pourrait à la fois obtenir le soutien des dieux, et par là-même, une certaine légitimité. Bien entendu, le caractère militaire du site n'est pas à négliger dans une telle entreprise, puisqu'il permettrait de contrôler l'une des voies de communication les plus importantes du royaume. Cette fonction militaire se confirme d'ailleurs au cours du siècle suivant : après avoir résisté au siège étolien, les fortifications sont réparées. Rappelons que la première guerre de Macédoine débute en 215, soit quatre ans à peine après le siège de Dion, et la Macédoine compte encore les Étoliens parmi ses opposants. S'il n'y a rien de surprenant à ce que Philippe V ordonne la réparation d'une cité fortifiée qui, peu de temps auparavant, avait du soutenir un siège contre le même adversaire, il n'en demeure pas moins assuré que d'importants travaux de rénovation ont été menés par son fils Persée après l'incursion romaine. En tout état de cause, l'apparition des fortifications et de leur entretien correspond à une période où les affrontements se multiplient dans la frontière méridionale du royaume.

[77] *BCH* 106 (1982), p. 569.

5. Pétra

Les seules indications concernant Pétra sont données par Tite-Live qui explique la défense du défilé (fig. 57-58) en 168 : un côté est gardé par Pétra, l'autre par Pythion. Persée envoie cinq mille Macédoniens dans les deux garnisons qui gardent chaque extrémité du défilé (*ad praesidium Pythoi et Petrae*)[78]. D'après Tite-Live, Paul-Émile, après la conquête, expose au Sénat comment il a forcé les postes de Persée, et ce jusqu'à Pétra (*inter praesidia eius saltum ad Petram evasi*)[79]. Une autre indication, toujours donnée par Tite-Live, rapporte la plainte de Philippe V contre la prise de Pétra par les Thessaliens et les Perrhèbes[80], confirmant ainsi l'appartenance initiale de Pétra à la Piérie.

L'emplacement a été reconnu par L. Heuzey, qui a identifié la localité et la roche qui a donné son nom au site. Ce dernier observe que « l'emplacement ne peut guère contenir plus de trente petites maisons »[81]. F. Papazoglou insiste sur le fait que l'emplacement est trop restreint pour avoir pu accueillir une cité[82].

Archéologiquement, aucune fortification n'a été découverte à proximité du village de Pétra, mais la végétation recouvre totalement la région au relief très accidenté. Seules des fouilles approfondies de la région permettraient de découvrir d'éventuelles traces de construction antique. Bien qu'aucun site n'ait encore été mis au jour, le rôle stratégique de Pétra est évident : le village offre une vision globale de la plaine de Katérini (fig. 55-56). Pourtant, la forteresse ne saurait se trouver à l'emplacement du village, mais bien plus en hauteur, peut-être même au sommet de la montagne sur laquelle se trouve l'actuelle Pétra. En effet, le village, bien que permettant une vision totale de la plaine, n'est pas orienté de manière à voir le défilé de Pétra, situé sur le flanc opposé de la montagne. Aussi, seules deux hypothèses peuvent être avancées. Dans le premier cas, la garnison de Persée était effectivement installée sur le même flanc de montagne que le village actuel, et ne contrôlait que la plaine, et non pas le défilé lui-même. Cette hypothèse démontrerait une faiblesse stratégique quant au choix de construction du site. En effet, s'il était possible de voir de loin une troupe venant depuis la plaine et souhaitant emprunter le défilé, il n'était en revanche pas possible de voir une troupe arrivant directement par le défilé. La seconde hypothèse voudrait que le site ait été placé au sommet de la montagne, lui permettant ainsi de contrôler à la fois la plaine et le défilé. Sans nouvelles données archéologiques, il ne sera pas possible de faire la lumière sur ce site.

---

[78] Tite-Live XLIV, 32, 9 : « *Quinque millia Macedonium missa ad praesidium Petra* ».
[79] Tite-Live XLV, 41, 4.
[80] Tite-Live XXXIX, 26, 1 : « *item Petram in Pieria ab iisdem Thessalis Perrhaebisque captam* ».
[81] L. Heuzey, *Le Mont Olympe et l'Acarnanie,* p. 147.
[82] F. Papazoglou, *Villes*, p. 116 sqq. Son paragraphe porte avant tout sur l'étendue du territoire de Dion, sur lequel a été bâti Pétra, et non sur l'emplacement du site et son intérêt stratégique.

6. Pydna (Πύδνα) [40.395255 ; 22.616526 ?]

Pydna est mentionnée comme *polis* grecque par Scylax[83], puis comme *polis* de Piérie macédonienne chez Strabon, plus particulièrement à l'emplacement de Kitros[84]. Elle fait ensuite l'objet de quelques commentaires de la part de Thucydide. La cité appartenait au royaume d'Alexandre Ier[85] avant de retrouver son autonomie puis d'être assiégée au cours de la guerre du Péloponnèse[86]. Diodore fournit quant à lui un plus grand nombre d'informations sur la cité : Archélaos, ayant appris que la cité se révoltait contre son autorité, décide d'y mettre le siège puis de refonder la ville à vingt stades de la côte[87]. Sous le règne de Philippe II, les habitants de Pydna sont vendus comme esclaves et la ville et son territoire sont livrés aux Olynthiens par le roi macédonien lui-même[88]. Le site initial, sur la côte, reste néanmoins occupé et sert, sous les Diadoques et les Antigonides, de port de commerce et de base navale, voire de soutien à l'armée macédonienne dans les conflits contre les Romains : alors que les autres villes de Macédoine se rendent aux Romains, Pydna ferme ses portes et les mure pour empêcher les ennemis d'y entrer[89]. Enfin, la ville sera le lieu de la grande défaite macédonienne face à l'armée romaine en 168[90].

La question de la localisation de Pydna pose un grand nombre de difficultés, notamment en raison du fait que le site a été déplacé par Archélaos, et qu'il n'en reste que des ruines après la bataille de 168[91]. Partant du témoignage de Strabon, M. Démitsas considère que Pydna a changé de nom après la défaite de 168, pour prendre celui de Kitros[92], et suppose donc que la cité macédonienne se trouve à cet endroit. Cette identification semble en contradiction avec les découvertes de L. Heuzey. Ce dernier avait en effet localisé Pydna à 4 km au Nord-Est de Kitros, au Sud de Makrigyalos, là où « un groupe de plateaux isolés par des ravins, lequel, sans former une acropole élevée, présentait cependant une assiette favorable pour une place forte bâtie sur la mer »[93]. L'archéologue français avait en outre observé des traces de terrassement artificiel ainsi que des débris de poteries en grand nombre et des

---

[83] Scylax, 66 : « Πύδνα, πόλις Ἑλληίς »
[84] Strabon VII, 330 fr. 20 et 22.
[85] Thucydide I, 137, 1 : « ἀλλ' ἀποστέλλει βουλόμενον ὡς βασιλέα πορευθῆναι ἐπὶ τὴν ἑτέραν θάλασσαν πεζῇ ἐς Πύδναν τὴν Ἀλεξάνδρου ».
[86] Thucydide, I, 61, 1-3 : « αὐτοὶ τὴν Πύδναν ἐπολιόρκησαν μέν, ἔπειτα δὲ ξύμβασιν ποιησάμενοι καὶξυμμαχίαν ἀναγκαίαν πρὸς τὸν Περδίκκαν, ὡς αὐτοὺς κατήπειγεν ἡ Ποτείδαια καὶ ὁ Ἀριστεὺς παρεληλυθώς ».
[87] Diodore, XIII, 49, 2 : « Ὁ μὲν οὖν ᾿Αρχέλαος φιλοτιμότερον πολιορκήσας τὴν Πύδναν καὶ κρατήσας μετῴκισεν αὐτὴν ἀπὸ θαλάττης ὡς εἴκοσι στάδια ».
[88] Diodore, XVI, 8 : « εὐθὺ γὰρ τὴν μὲν Πύδναν ἐχειρώσατο» et« τὴν δὲ πόλιν ἐξανδραποδισάμενος παρέδωκε τοῖς Ὀλυνθίοις, δωρησάμενος ἅμα καὶ τὰς κατὰ τὴν χώραν κτήσεις » ; Démosthène I, 12 : « [Φίλιππος]… λαβὼν Πύδνα ».
[89] Diodore, XIX, 36 : « ὃς τότε διελθὼν τὰ κατὰ Περραιβίαν στενὰ καὶ παραγενόμενος πλησίον τῆς Πύδνης τὴν μὲν πόλιν περιεχαράκωσεν ἐκ θαλάττης εἰς θάλατταν » ; 49 : « ὁ γὰρ Κάσανδρος εἰς Πύδναν τῆς Μακεδονίας συγκεκλεικὼς Ὀλυμπιάδα προσβολὰς μὲν τοῖς τείχεσιν ἠδυνάτει ποιεῖσθαι διὰ τοὺς χειμῶνας, περιστρατοπεδεύσας δὲ τὴν πόλιν καὶ χάρακα βαλόμενος ἀπὸ θαλάσσης εἰς θάλασσαν» ; 69 : « ὃς περιτυχὼν ταῖς Πυδναίων ναυσίν, οὔσαις τριάκοντα ἕξ».
[90] Plutarque, *Paul-Émile*, 16 : « αὐτοῦ δ΄ὅμως πρὸ τῆς Πύδνης ὑπομένοντα πειρᾶσθαι μάχης ».
[91] Sur les hypothèses de la localisation de Pydna, voir en premier lieu F. Papazoglou, Villes, p. 106-108, et notes.
[92] M. Dimitsas, *Αρχαία γεωγραφία της Μακεδονίας*, Athènes, 1874.
[93] L. Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, p. 241.

fondations de bâtiments helléniques.

Les fouilles récentes semblent porter en faveur des environs de Makrigyalos où ont été identifiées quelques rares traces de fortification, datant du Ve siècle et entourant un site d'environ 250 000 m² [94]. Il s'agit principalement de murs de briques dans la partie Nord-Ouest et Sud de l'enceinte urbaine. Au Sud, l'antique cité était délimitée par la présence d'une nécropole (au lieu-dit Alyki Kitrou) : à 500 et 1 500 m au Sud du rempart, plus de quatre-vingt quinze tombes allant du troisième quart du IVe siècle à la première moitié du IIe siècle avant notre ère[95]. Au Nord, une autre nécropole a également été mise au jour. Plus ancienne, elle daterait vraisemblablement de la période antérieure au règne d'Archélaos. À proximité, quatre fossés parallèles au rempart Nord suggèrent qu'ils étaient en rapport avec l'enceinte. En outre, des épigrammes à Olympias ont été découvertes à 2 km au Nord de Paléokitros [96]. Pourtant, la découverte à Alonia d'une inscription faisant état d'un sanctuaire de Pydna laisse supposer qu'aux périodes classique et hellénistique la cité avait bien été déplacée à l'intérieur des terres[97].

Dans un cas comme dans l'autre, les traces archéologiques ne suffisent pas à identifier avec certitude l'emplacement de Pydna. Seules les informations historiques permettent de comprendre davantage les raisons de l'existence de ces deux sites. Dans un premier temps, il faut observer que, jusqu'au règne d'Archélaos, Pydna n'a cessé de changer de maître, passant des mains grecques aux mains macédoniennes. En effet, Scylax semble faire de la cité une colonie grecque, avant qu'elle ne tombe sous le joug d'Alexandre Ier. Ce sont ensuite les Athéniens qui, conscients du rôle stratégique de Pydna sur la côte de Piérie, vont chercher à s'en emparer au cours de la guerre du Péloponnèse. Ce conflit, s'il occupe une grande partie du règne de Perdiccas II, s'achève également au cours du règne d'Archélaos. Or, c'est précisément Archélaos qui décide de déplacer Pydna. Considérant cette chronologie, il est plus que probable qu'Archélaos ait décidé de déplacer la cité cinq kilomètres à l'intérieur des terres afin de la prémunir d'Athènes et de ses navires. À cet égard, le site identifié par L. Heuzey sur la côte correspond à l'ancienne Pydna, avant que celle-ci ne soit déplacée par Archélaos. Ainsi, les traces de cité antique identifiées par M. Démitsas à Kitros doivent correspondre à la cité refondée à vingt stades de la côte, ce qui correspond environ à la distance séparant Kitros de Makrigyalos. Selon Diodore, la cité initiale, située sur la côte, continue d'être utilisée comme port de commerce et de construction navale, expliquant ainsi pourquoi des traces d'occupation hellénistique et romaine ont été découvertes à proximité du site initial. Enfin, pour ce qui est de l'inscription des fidèles de Zeus Hypsistos découverte à Alonia, je rejoints F. Papazoglou qui rappelle que Alonia « se trouve trop haut dans la montagne et il semble improbable que la route qui menait de Dion à Béroia et

---

[94] M. Girtzy, *Topography*, p. 94. L'information est tirée d'un article de journal, ΚΑΘΗΜΕΡΙΝΗ, 23/7/95. Voir également M. Bessios, « Νεκροταφεία Πύδνας », *ΑΕΜΘ* 10A (1996), p. 236-237.

[95] *BCH* 127 (2003), p. 908-909.

[96] Ch. Edson, « The Tomb of Olympias », *Hesperia* 1949, p. 84 *sqq.*

[97] J. M. R. Cormack, « Zeus Hypsistos at Pydna », *Mélanges helléniques offerts à Georges* Daux (1974), p. 51-55 et D. Kanatsoulis, *Η Μακεδονία από αρχαιοτάτων χρόνων μέχρι της ανόδου του Φιλίππου Β'. ΙΙ Εσωτερική ιστορία*, Thessalonique, 1976, p.35. Il s'agit d'une inscription datée de l'an 250 de notre ère érigée à Pydna par l'assemblée des fidèles de Zeus Hypsistos.

dont Pydna était un relais, se fût tellement éloignée du rivage »[98]. L'utilisation de la nécropole sur une période aussi longue (IVe – Ier siècle) suggère en effet que la vie à Pydna s'est prolongée à proximité de la côte, et vraisemblablement au sein de la cité originelle avant son déplacement par Archélaos.

7. Rizomata [40.361238 ; 22.215563]

Le site de Rizomata n'est mentionné par aucune source antique.

Au cours de fouilles d'urgence réalisées entre 1995 et 1996, plusieurs éléments de fortifications ont été mis au jour au lieu-dit *Paléokastro*, au Nord-Est du village de Rizomata[99]. Il est ici question d'une forteresse d'époque classique dont la muraille, épaisse de 2,10 m, a été reconnue sur une longueur totale de 500 m. La colline orientale, plus facile d'accès, était renforcée de deux tours carrées qui se trouvaient de part et d'autre d'une porte. La face Nord de la colline n'a livré aucun vestige de la fortification en raison d'une pente trop raide et de glissements de terrain. D'après les habitants du village, les vestiges s'élevaient encore, dans les années 1970, à une hauteur d'environ un mètre, jusqu'à ce qu'un feu ravage la colline sur ses flancs Sud, Est et Ouest. Outre les éléments fortifiés, plusieurs maisons d'époque hellénistique ont été découvertes à proximité du village, dont l'une à l'intérieur du cimetière moderne. Ces maisons semblent avoir été détruites par le feu au cours du IIe siècle avant notre ère.

Orienté de la sorte, la forteresse de Rizomata est tournée vers le Nord-Est, directement face à la sortie d'un défilé qui, à travers les monts Piériens, mène à la plaine de Katérini *via* les villages d'Élatochori, Retini et Vria. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le village suivant, Kato Milia, se trouve à la croisée d'un autre chemin, celui qui *via* le défilé de Pétra, mène à Pythion, en Perrhébie. L'article d'A. Kottaridi et H. Brécoulaki sur les découvertes archéologiques de la région fait également référence à un hameau situé plus au Sud, dans les environs de Daskio, où on trouve également une colline appelée *Paléokastro* qui, quant à elle, contrôle le chemin menant vers l'Ouest, en direction de l'Élimiotide[100]. Aucune trace de fortification n'est cependant attestée pour ce second site. Pour ce qui est de la forteresse de Rizomata, il semble évident qu'elle a été érigée afin de contrôler le défilé menant en Piérie : l'Élimiotide, qui s'est particulièrement bien illustrée dans des manœuvres anti-macédoniennes au cours du Ve siècle, n'est assimilée qu'à partir du règne de Philippe II. L'apaisement des relations entre la Macédoine et cette région de Haute-Macédoine sous le règne d'Archélaos, en raison du mariage de sa fille avec un prince élimiote, ne devait qu'être temporaire et ne pouvait suffire à affaiblir la vigilance des rois macédoniens à l'égard de cette contrée. Aussi, en contrôlant le défilé de

[98] F. Papazoglou, *Villes*, p. 107. Voir également N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 127-129 et carte 12, qui situe quant à lui Pydna à Alonia.
[99] *BCH* 2000, p. 899 ; *ΑΕΜΘ* 11 (1997) [1999], p. 109-114. A. Kottaridi, H. Brécoulaki.
[100] *ΑΕΜΘ* 11 (1997) [1999], p. 110. Il est sur ce point intéressant de noter qu'au Sud du village de Polyfyto, situé sur la route Rizomata – Servia, un lieu-dit *Paliochora* présente les restes d'un chemin antique en pierres à travers les collines.

Rizomata, Philippe II – car c'est très certainement de lui qu'il s'agit – s'assure un contrôle efficace de ses frontières. Les traces de destruction par le feu des habitations voisines au cours du IIe siècle sont-elles consécutives à la troisième guerre de Macédoine ? Tout porte à le croire. En effet, lors du conflit, l'armée romaine hésite à passer soit par Pythion, soit par les monts Cambouniens, c'est-à-dire par le défilé de Volustana (Doliché)[101]. Si l'armée romaine avait emprunté le passage de l'Ouest par Doliché, elle serait arrivée en Élimiotide, à proximité de Servia, et n'aurait pu rejoindre son objectif, la Piérie, qu'en passant par le défilé de l'Haliacmon puis, depuis Rizomata, soit par le défilé de Retini, soit en suivant le cours du fleuve jusqu'à Béroia et Aigéai. Aussi, la position stratégique de Rizomata comme verrou du défilé de l'Haliacmon impliquait nécessairement qu'elle fût à un moment ou un autre la proie des armées romaines. Un tableau plus complet du système défensif de la région pourrait être réalisé si une autre fortification était mise au jour dans la région de Daskio, en direction de l'Élimiotide.

b. Bottiée (fig. 21)

La région de Bottiée[102] occupe la partie centrale de la Basse-Macédoine entre l'Haliacmon et l'Axios. Séparée de la Piérie par les monts Piériens, elle est également séparée à l'Ouest de l'Éordée par le mont Vermion qui ne laisse qu'un étroit passage contrôlé par la ville fortifiée d'Edessa. Au Sud-Ouest, cette même montagne sépare la plaine centrale de la région d'Élimiotide qui n'est accessible que par une seule voie principale, laquelle remonte le cours de l'Haliacmon depuis les environs de Béroia et Vergina. En suivant cet itinéraire, le voyageur passe immanquablement devant la forteresse de Rizomata, évoquée précédemment, ou, en remontant le fleuve par la rive gauche, débouche à proximité des anciens marais du Sarijgöl, qui marquent la limite entre Éordée et Élimiotide. Ce passage est quant à lui contrôlé par les forteresses éordéennes de Lévendi-Polymilou, puis, en remontant vers le Nord, de Spilia, Karyochôri et Anatoliko. De nos jours, il existe une autre voie traversant le Vermion depuis le Sud de Naousa, mais cet itinéraire ne doit pas être pris en considération pour la période antique : l'altitude à cet endroit avoisine les 1 550 m, rendant ainsi le chemin difficilement praticable pour une armée. La limite Nord de la Bottiée est formée par quelques pentes méridionales des monts Barnous et Païkon qui ceignent la région d'Almopie, intégrée dès 530

[101] Tite-Live XLIV, 2, 6-10.

[102] Certains savants distinguent l'Émathie de la Bottiée, et en font une région à part qui intégrait les terres situées à l'Ouest du Loudias lorsque celui-ci bénéficiait encore de son extension maximale. Aussi, les cités d'Aigéai, Béroia, Miéza, Skydra et Edessa auraient appartenu à ce district. Parmi les auteurs à employer le nom d'Émathie comme région macédonienne, citons M. Girtzy, *Historical Topography of Ancient Macedonia*, p. 51 *sqq.*, qui s'appuie sur les témoignages de Strabon VII, 329, fr. 11 et Pline IV, 17, lesquels indiquent que l'Émathie désigne le nom originel de la Macédoine. Dans la mesure où le noyau historique du royaume intègre les bords du Loudias, M. Girtzy en conclut que la région a conservé son toponyme initial quand elle a été intégrée à d'autres régions au sein de la Macédoine royale. Pourtant, le nom d'Émathie n'apparaît nulle part comme nom d'une région : Hérodote et Thucydide n'en parlent pas. La seule occurrence se trouve chez Ptolémée III, 12, 36, qui désigne par ce nom les terres situées entre l'Haliakmon et l'Axios, description qui correspond en tout point aux limites de la Bottiée. Aussi, je suis sur cette question l'avis de F. Papazoglou, *Villes*, p. 124-126 et notes, qui propose une explication particulièrement détaillée.

au royaume de Macédoine. Les régions de Bottiée et d'Almopie ne pouvaient communiquer que par l'étroit passage du Loudias, actuelle Moglenitsa, à proximité duquel se trouvait sans doute la cité antique de Kyrrhos. À l'Est, la région touche à l'Amphaxitide et à la Mygdonie. Cette donnée est fournie par Hérodote, qui indique que l'Axios sépare la Bottiée de la Mygdonie[103]. Au cours de l'Antiquité, la majeure partie de la plaine de Bottiée était occupée par le lac Loudias et d'importantes zones marécageuses résultant de l'alluvionnement progressif du territoire ayant engendré un recul du trait de côte[104].

Cette région correspond au berceau macédonien, où se situent les deux capitales successives du royaume, Aigéai et Pella. Les premiers habitants de Bottiée, une population tribale, vivaient à proximité de tribus de Péonie, quand cette région touchait encore au golfe Thermaïque[105]. L'arrivée des *Makedones* engendre leur expulsion complète de Bottiée et les pousse vers la Chalcidique[106]. Tout comme ce fut le cas en Piérie, il est également possible que certains aient été assimilés à la population macédonienne. La région atteint son apogée sous le règne d'Archélaos, qui place la capitale de son royaume réunifié à Pella. La Bottiée, et plus particulièrement la nouvelle capitale, sont envahies par les Chalcidiens lors de leur incursion en 382[107]. Tite-Live rapporte également que Philippe V, pour combler le vide de population engendré par les guerres successives et ainsi assurer la défense du cœur du royaume, rappelle de Chalcidique les descendants des Bottiéens originels[108]. Avec en son sein les deux capitales successives du royaume, Aigéai et Pella, la Bottiée fait véritablement figure de centre stratégique de la Macédoine, et permet un accès à toutes les régions du territoire.

8. Aigéai (Αἰγέαι) / Vergina [40.477881 ; 22.322313].

Aigéai est la première capitale macédonienne. Elle aurait été bâtie par Karanos, souverain macédonien du VIIIe siècle. La tradition littéraire veut que l'oracle lui ait conseillé de fonder sa capitale à l'endroit où il verrait dormir des chèvres (αἶγες)[109]. Ptolémée fait d'Aigéai une ville de la région d'Émathie[110],

---

[103] Hérodote, VII, 123.
[104] Voir fig. 9 et 10 ainsi que la thèse détaillée de M. Ghilardi, *Dynamiques spatiales et reconstitutions paléographiques de la plaine de Thessalonique (Grèce) à l'holocène récent* (thèse de doctorat), 2007. Voir également M. Ghilardi *et al.*, « Évolution des paysages de la plaine de Macédoine centrale : entre géographie historique et approche paléoenvironnementale », Cybergeo : European Journal of Geography [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 465, mis en ligne le 02 juillet 2009, consulté le 17 février 2015. URL : http://cybergeo.revues.org/22529 ainsi que, en dernier lieu, M. Ghilardi, « Étude géoarchéologique de la plaine de Thessalonique (Grèce). Un exemple d'adaptation des sociétés humaines à la mobilité holocène du trait de côte », dans N. Carcaud et G. Arnaud-Fassetta (dir.), *La géoarchéologie française au XXIe siècle*, CNRS Alpha, Paris, 2015, p. 271-279.
[105] Thucydide, II, 99 ; Strabon VII, 329, fr. 11.
[106] Thucydide, II, 99 ; Hérodote, VIII, 127.
[107] Xénophon, *Hell.*, V, 2.12-13.
[108] Tite-Live, XLV, 36.
[109] Euphorion fr. XXXIV : « Κάρανος … ἐλθὼν εἰς Μακεδονίαν ἔκτισεν πόλιν καὶ Μακεδόνων ἐβασίλευσεν καὶ τὴν πρότερον καλουμένεν Ἔδεσσαν πόλιν Αἰγὰς μετωνόμασεν ἀπὸ τῶν αἰγῶν » ; Justinien VII, 1, 7 : « … *urbem Edessam ob memoriam muneris Aegeas … vocavit* ».
[110] Ptolémée, III, 13, 39.

tandis que Diodore en fait une ville de Bottiée[111]. Une fois la capitale déplacée à Pella, vraisemblablement sous le règne d'Archélaos[112], Aigéai conserve un statut particulier en devenant le lieu privilégié des mariages et des enterrements royaux. Ainsi, Diodore indique que le mariage de Cléopâtre, fille de Philippe II, est célébré dans l'ancienne capitale[113], ainsi que des obsèques de Philippe, Eurydice et Cynna[114]. Plutarque confirme ce statut dans un épisode du viol des tombeaux royaux par des mercenaires galates laissés en garnison dans la ville par Pyrrhos[115]. Cet épisode est également raconté par Pline et Diodore[116], qui confirment une fois encore que les tombes royales se trouvent bien à Aigéai.

Il y a une quarantaine d'années encore, les cités d'Edessa et d'Aigéai étaient considérées comme étant un seul et même lieu[117], la capitale macédonienne étant jusqu'alors localisée à Edessa. Cependant, les sources attestent clairement de l'existence distincte des deux sites : Ptolémée mentionne à la fois Edessa et Aigéai à côté de Béroia et Pella[118], et une inscription du IIe siècle de la liste des donateurs d'Argos fait également état des deux cités : ΕΞ [ΑΙ]ΓΕΑΝ ... ΕΞ ΕΔΕΣΣΑΣ[119].

L'exploration du site a été faite pour la première fois par Heuzey[120], mais c'est la découverte, en 1977 par M. Andronikos, de la tombe de Philippe, qui a permis de faire le jour sur la localisation d'Aigéai, confirmant ainsi les dires de Plutarque, Diodore et Pline. De plus, la découverte d'un palais (fig. 59 et 60) ne laisse aucun doute quant à l'identification de la capitale macédonienne. Toutes ces découvertes ont été faites dans la ville de Vergina, sur la rive droite de l'Haliacmon, au Nord des dernières ramifications des monts Piériens (fig. 60).

En premier lieu, des traces de fortifications faites de pierres extraites sur place et de briques crues ont été découvertes, renforcées par quatre tours rectangulaires de 5,80 à 6 m de côté et une tour semi-circulaire d'un diamètre de 6,30 m au sommet desquelles il était possible de placer des catapultes[121], toutes découvertes avec l'acropole, au Sud du site. Il apparaît ainsi que la ville était protégée par une

---

[111] Diodore, VII, 16 : « ἄλλ΄ ἴθι ἐπειγόμενος Βοττηίδα πρός πολύμηλον, ἔνθα δ΄ἄν ἀργικέρωτας ἴδης χιονωδέας αἶγας εὐνηθέντας ὕπνω, κείνης χθονός ἐν δαπέδοισι θῦε θεοῖς μακάρεσι καὶ ἄστυ κτίζε πόληος »

[112] F. Papazoglou, *Villes*, p. 135.

[113] Diodore XVI, 92 : « τέλος δὲ πολλῶν πανταχόθεν πρὸς τὴν πανήγυριν συρρεόντων καὶ τῶν ἀγώνων καὶ γάμων συντελουμένων ἐν Αἰγέαις τῆς Μακεδονίας ».

[114] Diodore XIX, 52 : « ἔθαψεν (Cassandre) ἐν Αἰγαιαῖς, καθάπερ ἔθος ἦν τοῖς βασιλεῦσι».

[115] Plutarque, *Pyrrhos*, 26,1.

[116] Diodore, XXII, 12 : « Ὅτι τὰς Αἰγεάς διαρπάσας ὁ Πύρρος, ἥτις ἦν ἑστία τῆς Μακεδόνων βασιλείας, τοὺς Γαλάτας ἐκεῖσε κατέλιπεν. Οἱ δὲ πυθόμενοι τινῶν ὅτι κατά τοὺς βασιλικοὺς τάφους … ἅπαντας ἀνέσκαψαν », et Pline, IV, 10 : « *Oppida Aegae, in quo mos sepeliri reges* ».

[117] Il n'y a pas lieu de revenir ici sur le débat déjà fort ancien ayant opposé les deux historiens, Th. Tafel, qui le premier a fait la distinction entre les deux sites, et M. Delacoulonche, qui soutenait l'identité unique des deux villes. Pour un aperçu du débat, voir F. Papazoglou, *Villes*, p. 131-132 avec références bibliographiques.

[118] Ptolémée, III, 13, 39.

[119] *IG* IV 617.15.

[120] Les fouilles d'Aigéai ont débuté au XIXe siècle sous l'égide de L. Heuzey, puis C. Romaios et enfin M. Andronikos.

[121] M. Andronikos, S. Drougou, H. Saatsoglou-Paliadeli, P. Faklaris, A. Kottaridi, M. Tisgarida « Ανασκαφη Βεργιας » *ΠΑΕ* 1987, p. 147 et *idem*, 1991, p. 189. Voir également *BCH* 112 (1988), p. 649.

enceinte fortifiée d'un périmètre de 2,5 km environ, la partie la plus élevée correspondant à l'acropole (319 m)[122]. La majeure partie des fortifications a été mise au jour aux alentours du palais, le protégeant efficacement de tous côtés. Seule la partie septentrionale de la fortification n'a pas encore été totalement découverte. Les restes de murs encore visibles atteignent une épaisseur de 2,20 à 2,80 m, sur une hauteur maximale d'environ 1,30m[123]. Deux portes ont également été mises au jour, l'une dans la partie Sud-Est de l'enceinte et qui semble être la porte principale de la cité[124], et l'autre dans partie Nord de la citadelle, permettant sans doute un accès à la ville basse[125]. Dans la partie Nord-Ouest de l'enceinte, un tronçon de mur de 56 m a également été mis au jour. D'une épaisseur de 3 m, il a été conservé sur une hauteur de deux blocs. Une ouverture de 3 m a été pratiquée dans ce mur, et deux tours carrées de 3 m sur 3 m renforcent l'ensemble à l'Ouest[126]. L'acropole, de forme triangulaire, est renforcée de deux tours rectangulaires, conservées au niveau des fondations[127]. Sa conception est identique à celle de l'enceinte urbaine : les murs de fondation atteignent environ 2,50 m d'épaisseur, et sont conservés sur une hauteur de 0,90 m. Sur le côté Ouest de l'acropole, trois marches en pierre ont été observées. Longues de 1,50 m et larges de 0,40 m, elle permettent d'accéder à un chemin de ronde d'une largue de 4 m[128]. À l'intérieur se trouvent les restes de bâtiments des IIe et Ier siècles, dont certains présentent des traces de remploi de matériaux plus anciens. Les fouilles menées dans le palais ont permis de le dater de la seconde moitié du IVe siècle, avec une utilisation continue jusqu'au début de l'époque romaine. Cette datation, désormais acceptée, contredit les premières estimations faites par L. Heuzey, qui avançait que le site datait de l'époque d'Antigone Gonatas. D'autres phases de construction ont été identifiées : les fortifications datent du IVe ou du IIIe siècle[129], ce qui coïncide avec la fondation du palais d'Aigéai par Cassandre. D'après N. G. L. Hammond, en effet, le palais est entouré de fortifications, le faisant ressembler à un château médiéval, avec une citadelle à proximité où se trouvait certainement la garde royale[130]. Une phase de reconstruction a également été identifiée pour le règne de Philippe V[131]. Les fouilles menées en 1970 mettent en évidence des éléments ajoutés au palais et construits à la hâte, imposés par des circonstances pressantes. Ces ajouts sont datés de la fin du IIIe siècle ou du début du IIe siècle[132]. Les fortifications semblent avoir été détruites au IIe siècle,

---

[122] L. Heuzey – A. Daumet, *Mission archéologique de Macédoine,* p. 179.
[123] M. Andronikos, S. Drougou, H. Saatsoglou-Paliadeli, P. Faklaris, « Ανασκαφη Βεργιας » *ΠΑΕ* 1983, p. 42 - 54.
[124] P. Faklaris, « Ο οχυρωτικός περίβολος και η ακρόπολη της Βεργίνας. Τα πρώτα ανασκαφικά δεδομένα », *Αρχαία Μακεδονία* V, 1 (1989), p. 393.
[125] M. Andronikos, *op. cit.,* 1983, p. 44.
[126] A. Kottaridi, « Η ανασκαφή της ΙΖ΄ ΕΠΚΑ στην πόλη και στη νεκρόπολη των Αιγών το 2003-2004. Νέα στοιχεία για τη βασιλική ταφική συστάδα της Ευρυδίκης και το τείχος της αρχαίας πόλης », *ΑΕΜΘ* 18 (2004), p. 533- 535.
[127] P. Faklaris, « Ανασκαφές στην ακρόπολη της Βεργίνας », *ΑΕΜΘ* 3 (1989), p. 37. P. Faklaris, «Βεργίνα, ο οχυρωτικός περίβολος και η ακρόπολη», *ΑΕΜΘ* 10Α 1 (1996), p. 70.
[128] P. Faklaris., « Βεργίνα. Ανασκαφή ακρόπολης 1993 », *ΑΕΜΘ* 7 (1993), p. 61.
[129] P. Faklaris, *Αρχαία Μακεδονία* V, 1 (1989), p. 395-396 et P. Faklaris, *ΑΕΜΘ* 10Α 1 (1996), p. 71.
[130] Hammond, *Macedonia* III, p. 477-479.
[131] P. Faklaris, *Αρχαία Μακεδονία* V, 1 (1989), p. 395.
[132] *BCH* 95 (1971), p. 969.

vraisemblablement après Pydna. Enfin, les fouilles ont également permis de mettre au jour le tracé de deux routes importantes, dont l'une semble mener en direction du théâtre et du palais[133].

Les informations archéologiques pour Aigéai sont particulièrement intéressantes, et fournissent un grand nombre d'éléments pour comprendre ce site fortifié. La question de la fondation de la cité se perd dans des considérations qui relèvent davantage de la mythologie que de la vérité historique. Ainsi, le premier véritable fait historique faisant référence à Aigéai est le mariage de la fille de Philippe II, et l'assassinat de ce dernier dans le théâtre de la cité[134]. C'est sans doute cet événement tragique qui donne à l'ancienne capitale macédonienne toute son importance. Cassandre, régent de Macédoine dès 317, doit imposer son autorité et se donner une légitimité. En faisant construire le palais d'Aigéai à l'endroit même où l'un des plus grands souverains de Macédoine a été assassiné, il montre son engagement envers la dynastie Téménide. Cette hypothèse se voit confirmée par la découverte d'une inscription faisant référence à Héraklès[135], l'ancêtre mythique des Téménides, dans la tholos du palais, prouvant ainsi que le héros était honoré à cet endroit. Les fortifications, vraisemblablement érigées sous Cassandre, ont également permis d'abriter les troupes mercenaires de Pyrrhos en 274[136]. Il ne faut ainsi pas exclure la possibilité qu'une partie des fortifications de la cité aient été bâties lors du conflit entre le roi d'Épire et Lysimaque. D'autre part, les traces de construction hâtive datant du IIIe ou du IIe siècle laissent supposer que le site a été la cible de menaces réelles, probablement dans le cadre des guerres de Macédoine, avant d'être mis à sac par les Romains. Enfin, il convient de s'interroger sur la forme des fortifications du palais. Bien que la présence d'une citadelle pouvant abriter une garde royale n'ait rien de surprenant, il est étonnant de constater que le palais, pourtant déjà naturellement fortifié par la montagne sur laquelle il s'appuie, bénéficie de telles fortifications. En outre, la totalité du site semble orientée vers la plaine, au Nord. Aussi, trouver de telles traces de fortification laisserait supposer, au premier abord, que le palais était directement menacé ou qu'il nécessitait une protection renforcée, ce que l'on peut justifier par le rang royal de ses occupants. Pourtant, le problème prend une dimension nouvelle lorsque l'on s'intéresse à la route, mentionnée précédemment, qui mène au palais, et qui se prolonge vers l'acropole, au Sud. Sur place, il m'a été donné d'observer que ce tracé mène en réalité plus loin que l'acropole, et qu'il est considéré comme une « ancienne route » qui reliait Aigéai à la plaine de Katérini par un étroit défilé. Ainsi, la topographie explique l'importance des fortifications du palais : placé à flanc de montagne, le site était parfaitement orienté pour observer la plaine au Nord. En revanche, sa position lui était défavorable

[133] Sur les fouilles archéologiques d'Aigéai/Vergina, voir M. Andronikos, *ArchAnAth* X (1977), p. 1-42 ; *Acta of the XI Intern. Congr. Of Class. Arch.*, Londres 1978 (1979), p. 39-56, *Βεργίνα .Οἱ βασιλικοὶ τάφοι καὶ οἱ ἄλλες ἀρχαιότητες*, Athènes, 1984 ; N. G. L. Hammond, « Philip's Tomb in Historical Context », *Greek, Roman and Byzantine Studies* (1978), p. 331-350. S. Drougou, « Βεργίνα 1990-1997 Τὸ ἱερο τῆς Μητέρας τῶν θεῶν », *ΑΕΜΘ* 10, p. 41-54 ; C. Saatsoglou-Paliadeli, « The Palace of Vergina-Aegae and its Surroundings », *The Royal Palace Institution in the 1st MIllenium B.C.*, 2001.
[134] Diodore, XVI, 92.
[135] M. Andronikos, *Βεργίνα, Οι βασιλικοί τάφοι και οι άλλες αρχαιότητες*, Athènes, 1984, p. 38.
[136] Diodore, XXII, 12 et Plutarque, « *Pyrrhos* », XXVI, 1.

pour quiconque venait depuis les hauteurs des monts Piériens. De ce fait, en étant parfaitement fortifié, le site pouvait se prémunir face à toutes les menaces, qu'elles se présentent par le Nord ou par le Sud.

9. Béroia (Βέροια) [40.519509 ; 22.203833]

Béroia est très largement mentionnée dans les sources antiques. Ptolémée la place avec les autres cités d'Émathie, Edessa et Aigéai[137], tandis que Strabon la localise plus précisément au pied du Vermion[138]. Claude Élien, quant à lui, indique que l'Axios coule entre Thessalonique et Béroia[139], ce qui permet aisément de localiser la cité en Bottiée. C'est finalement la Table de Peutinger qui fournit les informations les plus précises pour permettre l'identification du site : *Thessalonici XXVII – Pella XXX – Beroea … (LXXVIII) – Dium.* En outre, un grand nombre d'inscriptions datant du IXe au XIIIe siècle de notre ère, découvertes dans la ville moderne de Béroia, indiquent le nom de la localité, confirmant ainsi que le site est resté occupé depuis l'Antiquité. L'identification de la ville a été réaffirmée par E. M. Cousinéry puis W. M. Leake, qui ont identifié des restes de mur hellénistique dans plusieurs endroits alentours[140].

Les données archéologiques pour ce site aux époques classique et hellénistique sont assez faibles, car la ville a été continuellement occupée (fig. 62-63), et les matériaux ont été réutilisés au fil des siècles[141]. Cependant, l'EfA mentionne dans ses « Chroniques des fouilles » en 1957 et 1961 un bastion de rempart construit de façon hâtive avec des éléments d'architecture appartenant à des bâtiments plus anciens, ainsi qu'une tour semi-circulaire d'époque hellénistique et une tour carrée[142]. Quelques tronçons de fortifications ont également été découverts au Nord et au Sud-Ouest par Ph. Petsas, présentant pour certains un appareil en pseudo-isodome, et datant pour la plupart de la fin de l'ère hellénistique ou de l'ère romaine, mais présentant également quelques traces de fondations classiques, dont on retrouve la description chez Thucydide[143]. Des tours, portes et rues antiques, dont la majorité sont datées de l'ère romaine ont été trouvées, mais quelques traces de la période

---

[137] Ptolémée, III, 13, 39.
[138] Strabon, VII, 330, frag. 25.
[139] Claude Elien, 15, 1.
[140] E. M. Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine première*, p. 69, et W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* III, p. 290.
[141] Sur les quelques éléments archéologiques, voir A. Rhomiopoulou – J. Touratsoglou, « Εκ της αρχαίας Βεροίας», *Μακεδονικά* 14 (1974), p. 163-174 ; M. B. Hatzopoulos, « Χώρα και κώμες της Βέροιας », *Μνήμη* Δ. *Λαζαρίδη, Πόλις και χώρα στην αρχαία Μακεδονία και Θράκη*, Kavala 9-11/5/1986, Thessalonique 1990, p. 57-67 ; A. Petkos, « Τα τείχη της Βέροιας », Μνήμη Μ. Ανδρόνικου, Thessalonique 1997, p. 263-276 ; V. Allamani-Souri, « Béroia », *Greek civilisations : Macedonia, Kingdom of Alexander the Great*, Athènes 1993, p. 48-49 ; « Ἡρακλὴς Κυναγὶδας καί κυνηγοι. Νέα ἐπιγραφικὰ στοιχεῖα ἀπὸ τὴ Βέροια », *Ancient Macedonia* V, Thessalonique, 1993, p. 77-107 ; V. Allamani-Souri et M. Apostolou, « Σωστικές ἀνασκαφές στὴν πόλη τῆς Βέροιας », *ΑΕΜΘ* 6, p. 93-110. Voir également L. Brocas-Deflassieux, *Béroia, cité de Macédoine, étude de topographie antique*, 1999, qui propose une synthèse de la recherche sur cette cité.
[142] *BCH* 81 (1957), p. 593 et 598, et 85 (1961), p. 794.
[143] Thucydide, I, 61 : « ἀπανίστανται ἐκ τῆς Μακεδονίας, καὶ ἀφικόμενοι ἐξ Βέροιαν κἀκεῖθεν ἐπιστρέψαντες καὶ πειράσαντες πρῶτον τοῦ χωρίου καὶ οὐχ ἑλόντες ἐπορεύοντο κατὰ γῆν πρὸς τὴν Ποτείδαιαν ». Le terme χωρίον est employé pour désigner une place forte.

hellénistique ont été également trouvées. Ainsi, sur le mur Nord, les fondations de deux tours semi-circulaires ont été mises au jour. Lors des fouilles qu'il a menées sur place, W. M. Leake a également mentionné les fondations d'un ancien pont, de style hellénistique, à quelques kilomètres de Béroia, ainsi qu'une citadelle antique au Nord-Ouest de la ville. Enfin, trois portes principales ont été dégagées, permettant la communication avec les autres villes alentours[144]. Au Nord, la porte royale donnait accès à deux routes, l'une allant vers Edessa et la Haute-Macédoine, l'autre vers le Nord-Est, en direction de Pella. Au Sud, la route se dirige vers l'Élimiotide. Une inscription antique indique que la porte s'appelait *Euiastikè*, d'après le nom d'Euia, première ville rencontrée dans cette direction. Enfin, au Sud-Est, la troisième porte s'ouvre sur la Piérie.

Le site relève d'une grande importance stratégique : situé sur un plateau de 130 m d'altitude sur les contreforts orientaux du mont Vermion, il contrôle le passage de l'Haliacmon vers l'Élimiotide ainsi que l'entrée vers le Piérie et enfin vers le centre du royaume, en direction de Pella. En sa qualité de ville-carrefour, Béroia devait être renforcée au plus tôt. À ce moment, la frontière occidentale se limitait aux monts Vermion et Piériens, et les rois macédoniens tentaient de conquérir, outre l'Élimiotide, les autres régions de Haute-Macédoine. Les éléments hellénistiques, découverts lors des différentes campagnes de fouille, peuvent être mis en relation avec la période des Diadoques. Béroia est en effet l'une des places que Pyrrhos parvient à tenir et à occuper au cours de son combat contre Démétrios[145]. Les éléments construits hâtivement sont, quant à eux, à assimiler aux derniers affrontements qui ont lieu à Béroia, suite à la défaite de 168. En effet, la cité est prise d'assaut par d'anciens alliés de Persée ayant déserté après la bataille de Pydna[146]. Bien que Béroia soit l'une des premières cités à subir les conséquences de la défaite, il est plus que probable que la cité ait tenté de résister aux attaques romaines. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre en considération les éléments topographiques des lieux : Béroia occupe une haute colline qui, défendue et fortifiée, doit être difficilement accessible pour les assaillants.

10. Edessa (Ἔδεσσα) [40.796725 ; 22.05725]

Edessa est mentionnée à l'époque hellénistique dans le catalogue des donations faites à Argos[147], daté du règne d'Alexandre III grâce à la découverte de monnaies frappées sous son règne. Plutarque mentionne la cité à deux reprises dans la biographie de Pyrrhos et une troisième fois dans celle de Démétrios. Ces deux occurrences font références au même événement, l'incursion du roi d'Épire en Macédoine en 289[148]. Polyen, quant à lui, présente Edessa comme une ville fortifiée en 273[149].

[144] L. Brocas-Deflassieux, *Béroia, cité de Macédoine*, p. 37-41.
[145] Plutarque, *Démétrios*, 44, 3 ; et *Pyrrhos*, 11, 3. Sur l'histoire de Béroia sous la dynastie antigonide, voir Ch. Edson, « The Antigonids, Heracles and Beroia », *HarvSt* 45 (1934), p. 213-246.
[146] Tite-Live, XLIV, 45.
[147] *IG* IV, 617, 16. *Cf.* L. Robert, *Etude de numismatique grecque*, 1951, p. 190, no 4.
[148] Plutarque, *Démétrios*, 43,1 et *Pyrrhos*, 10, 2 et 12, 6.
[149] Polyen, II, 29, 3 : « Κλεώνυμος Ἔδεσσαν πολιορκῶν, τοῦ τείχους πεσόντος … ».

L'ancienne tradition qui associait Edessa à la capitale macédonienne d'Aigéai trouve son origine dans un passage de Justin[150], mais a été réexaminée depuis. La cité aurait été fondée par un groupe d'Eubéens rentrant de Troie par la Macédoine, où ils établirent « Euboia »[151]. La localisation du site a été facilitée par les nombreuses mentions qui en sont faites dans les sources anciennes. Ainsi, Polybe, Strabon et Hiérocles attestent que la Via Egnatia passe par Edessa[152]. En outre, l'itinéraire antonin, qui donne la distance entre les sites que traverse la Via Egnatia, donne les mentions suivantes : Edessa XXVIII – Pella[153] et Edessa XXX – Pella[154]. Enfin, tout comme ce fut le cas à Béroia, des inscriptions indiquant le nom de la localité ont été retrouvées à Edessa, ne laissant subsister aucun doute quant à l'identification des lieux[155].

L'identification du site a été faite par W. M. Leake puis M. Delacoulonche[156]. Il ne fait aucun doute que la ville se trouvait au même emplacement que l'actuelle Vodéna, au sommet de la colline (fig. 64).

Les fouilles menées sur le plateau de l'acropole n'ont donné que peu d'informations, le site ayant été occupé continuellement. Lors de fouilles menées sur place, Leake a observé la présence de murs helléniques, à la fois sur le plateau de la colline, et au pied de celle-ci, identifiant ainsi l'acropole et la ville basse[157]. Les fouilles suivantes ont permis de dégager des parts plus importantes des fortifications, lesquelles ont ainsi été datées de l'époque classique, avec quelques traces de réparation datant de l'époque romaine. Le tracé de l'enceinte de l'acropole a été établi et la muraille dégagée[158]. La fortification présente une forme triangulaire, avec une tour à chaque angle, encerclant une zone d'environ 3,5 ha[159]. La roche de la colline ainsi que les chutes d'eau offrent également au site une protection naturelle, coïncidant avec la partie orientale de l'enceinte pour laquelle les éléments de fortifications sont plus rares[160]. Les tronçons d'enceinte des murs Nord et Sud de l'acropole présentent

---

[150] Justin, VII, 1, 7 : « *urbem Edessam ob memoriam muneris Aegeas … vocavit* ».
[151] Strabon, X, 1, 15.
[152] Polybe, XXXIV, 12, 7; Strabon, VII, 323 ; Hiéroklès, 638, 11.
[153] Itinéraire antonin, 319.
[154] Itinéraire antonin, 330.
[155] P. Chrysostomou, « Τὸ τεῖχος τῆς Ἔδεσσας », *ΑΕΜΘ* 1, p. 915-916 : « *ΚΛΑΥΔΙΑ ΟΚΕΛ[ΛΙΝΑΝ] ΙΕΡΕΙΑ ΘΕΟΥΠΑΤΡΙΟΥ ΔΙΟΝΥΣΟΥ ΚΑΙ ΑΠΧΙΕΡΙΑΝ ΤΗΣ ΕΔΕΣΣΑΙΩΝ ΠΟΛΕΩΣ* » (fin du IIe – début du IIIe siècle ap. J.-C.). M. Dimitsas, *Η Μακεδονία εν λίθοις φθεγγομένοις και μνημείοις σωζομένοις*, Athènes, 1896, p. 37 : « *ΠΑΤΡΟΣ ΕΔΕΣΣΑΙΟΝ ΜΑΙΔΑ ΜΕ ΚΑΙ ΜΑΤΡΙΑΣ ΠΑΤΡΙΣ ΜΕΝ ΜΟΙ ΕΔΕΣΣΑ* » (IIIe-IVe siècle ap. J.-C.).
[156] W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* III, p. 271 sqq., et M. Delacoulonche, *Mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne*, p. 79.
[157] W. M. Leake, *ibid*.
[158] Plusieurs campagnes de fouilles ont été menées sur le site d'Edessa: S. *Pelekides*, «Excavation of *Edessa*», *Archeologiko Deltio* 8 (1923), pp. 259-269 ; Ph. Petsas, « Aigéai – Pella – Thessalonique », *Αρχαία Μακεδονία* 1 (1968), 1970, p. 203-219 ; P. Chrysostomou, « Τὸ τεῖχος τῆς Ἔδεσσας », *ΑΕΜΘ* 1, (1987), p. 161-172 ; « Νεότερες ἔρευνες τοῦ τείχους τῆς Ἔδεσσας », *ΑΕΜΘ* 2 (1988), p. 55-67 ; « Ἡ Ἔδεσσα στὰ προχριστιανικὰ χρόνια », *ΑΕΜΘ* 10, p. 176-187. Voir également M. H. Hansen – T. H. Nielsen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 801 et F. Papazoglou, *Villes*, p. 127-131.
[159] A. Chrysostomou, « Το τείχος της Έδεσσας », *ΑΕΜΘ* 1 (1987), p. 161-169 et «Νεότερες έρευνες του τείχους της Έδεσσας», *ΑΕΜΘ* 2 (1988), p. 55-64.
[160] Il est difficile de préciser si l'absence de fortification à cet endroit est due à l'occupation continue du sol ou s'il s'agit bien de l'état initial de l'enceinte urbaine.

une épaisseur de 2,20 m, et sont constitués de blocs de pierre en appareil isodome irrégulier : leur hauteur est d'environ 50 cm tandis que leur longueur varie de 40 cm à 1 m[161]. Ce type de maçonnerie permet ainsi de dater la construction de l'enceinte de l'acropole au cours de la période hellénistique. Dans la ville basse, l'enceinte a également été dégagée (fig. 65 et 69). De forme polygonale, cette partie du site est protégée par des tours défensives et des portes au Nord, au Sud et à l'Est (fig. 66-68), et occupe une surface d'environ 25 ha. L'enceinte basse présente un appareil isodome, avec des traces de réparation, principalement à proximité du pont Est, où on observe des éléments de remploi, notamment des socles de statue[162]. Les blocs de pierre pour cette partie de l'enceinte ont une largeur comprise entre 2,40 et 3 m[163]. Six tours rectangulaires complètement l'ensemble défensif, à raison de trois dans la partie orientale de l'enceinte, une dans la partie Sud et deux dans la partie Nord[164]. La porte Nord consiste en une simple ouverture taillée dans la roche, large de 5,30 m et longue de 3,90 m[165]. La porte orientale, large de 8,30 m, renforce l'enceinte au moyen d'une tour préservée sur une hauteur de 2,80 m[166]. Enfin, la porte Sud est protégée par une tour rectangulaire prolongée par une cour circulaire interne[167] (fig. 66). En outre, des monnaies de Philippe II, Alexandre, Cassandre et de la dynastie antigonide ont également été retrouvées[168].

Les fortifications d'Edessa ont joué un rôle important, tant pour la cité elle-même que pour la défense du royaume macédonien. Située sur le tracé de la Via Egnatia, Edessa est directement confrontée aux menaces d'incursions *via* le passage entre les monts Barnous et Vermion, et a donc rapidement du être fortifiée. La topographie des lieux offre à la cité une position stratégique de premier ordre : la colline sur laquelle s'étend le site est suffisamment haute (310 m[169]) pour permettre aux habitants d'avoir une vue panoramique complète des environs (fig. 70). D'ailleurs, le faible nombre de tours dans cette partie du site – trois au total, une par angle de l'enceinte – prouve bien que la visibilité était suffisante, et ne nécessitait pas davantage de moyens d'observation. La situation est différente dans la ville basse, où les tours sont plus nombreuses, puisque cette partie s'étend au pied de la colline, et ne bénéficie pas des mêmes avantages stratégiques. Grâce aux données archéologiques, il apparaît que le site est occupé au moins depuis l'époque de Philippe II, ce qui correspond à l'appareil isodome découvert sur place. Par ailleurs, Pyrrhos doit partager le royaume de Macédoine avec Lysimaque dès 289, et s'installe à Edessa où il sera défait par son adversaire en 284, Lysimaque devenant ainsi souverain de l'ensemble de la Macédoine[170]. C'est sans doute à ce moment que la muraille a été réparée. Si la

[161] M. Siganidis, *ΑΔ* 25 (1970), B2, p. 378.
[162] Ces observations ont été faites sur place, lors de mon voyage en Basse-Macédoine (Septembre 2010), en divers endroits de l'enceinte basse.
[163] A. Chrysostomou, « Το τείχος της Έδεσσας », *ΑΕΜΘ* 1 (1987), p. 165
[164] *Idem* p. 167.
[165] A. Chrysostomou, *ΑΔ* 38 (1983), B2, p. 301.
[166] A. Chrysostomou, *ΑΕΜΘ* 1 (1987) *op. cit.*, et *ΑΔ* 39 (1984), B2, p. 246.
[167] Ph. Petsas, ΑΔ 24 (1969), B2, p. 305.
[168] *ArchDelt* 1965, Chron. p. 343-345.
[169] La ville basse, quant à elle, se trouve seulement à 180 m.
[170] Plutarque, *Pyrrhos*, 10, 2

période la plus importante de son histoire militaire semble être l'affrontement de Pyrrhos et Lysimaque, la cité d'Edessa conserve néanmoins une place stratégique importante au cours des dernières décennies de domination macédonienne : en 217, Philippe V, qui a levé des troupes en Bottiée et Amphaxitide, rencontre à Edessa des troupes de Haute-Macédoine, levée par Chrysogonos d'Edessa[171]. Il en est de même pour Antiphilos d'Edessa, commandant de trois mille hommes d'Edessa dans l'armée de Persée durant la Troisième guerre de Macédoine[172]. Ces deux dernières informations montrent très clairement que la cité d'Edessa était un poste militaire important. Sa position stratégique sur un axe de communication majeur nécessitait des fortifications adaptées, complètes, tandis que sur le plan humain, la cité devait être capable de mobiliser un nombre important d'hommes afin de grossir les rangs de l'armée royale.

11. Archontiko (Giannitsa) [40.786515 ; 22.467329]

Le site d'Archontiko occupe une petite colline entre Giannitsa et Pella.

Le *Bulletin de Correspondance Hellénique* paru en 2000 mentionne la découverte de remparts mis au jour à proximité de Pella. L'acropole occupe un espace de près de 30 ha[173], tandis plusieurs tronçons de murs fortifiés ont été découverts. Constitués d'un soubassement en pierre d'une largeur variant de 2,10 à 2,40 m[174], ils ont vraisemblablement été érigés de façon hâtive. Les façades des murs sont bâties à partir de conglomérats de pierre calcaire locale, et l'intérieur est comblé par des gravats et des morceaux de tuiles. La partie supérieure du mur serait donc faite de brique crue. Le côté Ouest de l'enceinte a été dégagé sur une longueur de 10 m, et un autre tronçon de 5 m a également été dégagé. Ce dernier est renforcé par de grandes pierres angulaires. Des sondages menés dans la partie Nord-Ouest du site ont révélé la présence de renforts à l'enceinte, eux aussi construits rapidement, avec un remploi de blocs variés. Une monnaie de Démétrios Poliorcète permet d'estimer la construction du site après le début du IIIe siècle.

Compte-tenu du manque d'information pour ce site, il est délicat d'en comprendre la fonction. Si on s'en réfère à la datation, seules deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer l'existence d'un tel site : l'opposition entre Pyrrhos et Lysimaque, et l'incursion galate de 279. Les traces de construction hâtive ne laissent aucun doute quant à la nécessité de se protéger face à un danger imminent.

---

[171] Polybe, V, 97, 3-5, ainsi qu'une inscription datant de 218 av. J.-C. : « ΧΡΥΣΟΓΟΝΟΣ, ΠΥΡΡΙΧΕΙΟΣ, ΜΑΚΕΤΟΥΝ ΕΞ/ΕΔΕΣΣΗΣ» (K. Gallès, Χρυσογόνος εξ΄Εδέσσης, *AM*2 (1973), 1977).
[172] Tite-Live, XLII, 51 : « trium ferme millium hominum dux erat Antiphilus Edessaeus ».
[173] A. Chrysostomou et P. Chrysostomou, «Αρχοντικό Γιαννιτσών : Τράπεζα. Η έρευνα των ετών 1996-1997» *ΑΕΜΘ* 11 (1997) [1999], p. 183
[174] *BCH* 124 (2000), p. 916.

12. Pella (Πέλλα) [Palais : 40.765174 ; 22.5183 / Cité : 40.755265 ; 22.518613]

Pella est signalée par Scylax dès le VIe siècle. Au IVe siècle, la cité figure parmi les plus grandes de Macédoine[175]. Les nombreuses occurrences dans les sources littéraires, combinées aux découvertes archéologiques, ne laissent aucun doute quant à la localisation de Pella. Hérodote[176], Thucydide[177] et Strabon[178] attestent que la cité se trouve en Bottiée, tandis que Ptolémée la place en Émathie[179]. Scylax, quant à lui, place la cité entre le lac Loudias et le cours de l'Axios[180]. En outre, Tite-Live dit ceci à propos de la ville : « Pella, bâtie sur une hauteur qui s'abaisse en pente vers le Nord-Ouest, est entourée de marais formés par l'écoulement des lacs et d'une profondeur qui les rend impraticables l'été comme l'hiver. Du milieu du marais s'élève, en forme d'île, une citadelle assise sur une digue assez solide pour soutenir les murailles et résister à l'humidité des eaux qui l'entourent. De loin, la citadelle paraît contiguë aux murs de la ville, mais elle en est séparée par un canal sur lequel on a jeté un pont de communication. Ainsi elle n'offre aucun accès aux attaques extérieures, et les prisonniers que le roi y fait enfermer ne peuvent s'en échapper que par le pont dont la garde est très facile. C'était là qu'était renfermé le trésor du roi; mais on n'y trouva alors que les trois cents talents promis à Genthios par Persée, et dont il avait arrêté l'envoi. »[181]. De façon plus précise encore, Polybe[182] et Hiérocles[183] affirment que la Via Egnatia passe par Pella. Cette donnée est confirmée par l'Itinéraire antonin, lequel mentionne Pella entre Thessalonique et Edessa : *Edessa – XXVIII – Pella – XXVII – Thessalonici*[184] ; et *Edessa – XXX – Pella – XXIX – Thessalonici*[185]. D'autre part, la Table de Peutinger indique les informations suivantes : *Thessalonici – XXVII – Pella – XXX – Béroia*, ce qui laisse entendre qu'une autre route passe par Pella. Enfin, un certain nombre d'inscriptions, découvertes à Archaia Pella, portent le nom de la cité[186].

L'identification de Pella est évidente : grâce aux différentes informations fournies par les sources antiques, les premiers voyageurs ont pu localiser facilement son emplacement à Archaia Pella.

Les différentes fouilles menées depuis lors ont permis de mettre au jour un grand nombre d'éléments

[175] Xénophon, *Hellenica* V, 2, 13.
[176] Hérodote, VII, 123.
[177] Thucydide, II, 99, 4 ; 100,4.
[178] Strabon, VII, 330, fr. 20.
[179] Ptolémée, III, 13, 39.
[180] Scylax, 66.
[181] Tite-Live, XLIV, 45, 5-8. Traduction *Collection des Auteurs latins sous la direction de M. Nisard, Oeuvres de Tite-Live, t. II, Paris, Firmin Didot, 1864.* Hammond pense d'ailleurs que le trésor royal se trouve sur l'îlot du lac Loudias, face à Pella, renforcé par une citadelle à l'époque de Persée, voire depuis l'époque de Philippe II.
[182] Polybe, XXXIV, 12, 7.
[183] Scylax, « Synecdeme », 7.
[184] Itinéraire antonin, 319.1-320.
[185] Itinéraire antonin, 330.3-7.
[186] Un catalogue des sources mentionnant Pella à travers l'Antiquité et la période byzantine a été publié par D. Papakonstandinou –Diamandourou, *Πέλλα. Ἱστορικὴ ἐπισκόπησις καὶ μαρτυρίαι*, Thessalonique, 1971, p. 100-135.

architecturaux[187] (fig. 71). Les murs[188], mentionnés par Tite-Live, ont en grande partie été découverts par W. M. Leake[189]. Les fouilles ont permis de mettre au jour des tronçons du mur Nord conservé sur une longueur de 600 m[190] (fig. 71-72). Cette partie de l'enceinte repose sur la roche du sol et est constituée de blocs de pierre rectangulaires dont la partie supérieure était faite de briques crues. Large de 3,25 m à 5,90 m, l'enceinte disposait d'une ouverture au Sud-Est, elle-même large de 3,60 m. Le mur Nord s'étend en ligne droite dans une direction Ouest-Est, et protège trois collines, dont l'une, appelée la « colline de l'acropole », abrite le palais. Cette colline dispose d'une paroi de briques crues haute de 4 m. et est renforcé de tours carrées larges de 2,50 m[191]. Le mur Sud comprend des tours circulaires et des portes[192], bâties en briques crues sur des fondations de pierre, et datant du règne de Philippe II, voire de celui d'Archélaos. En effet, malgré la découverte de pièces de monnaie de Philippe II, aucune source ne fait état d'une telle construction sous son règne, et d'autre part, les innovations d'Archélaos laissent également supposer que la fortification du site lui revient, au même titre que l'établissement de la capitale dans cette ville[193]. Le palais, situé sur une colline au Nord de la cité antique, est protégé par une enceinte, et a principalement été utilisé du temps de Philippe II, jusqu'à la fin de la période hellénistique. Cependant, Procope mentionne une « βάσιλικα ᾽Αμύντου »[194] ainsi que la découverte de tessons du IVe siècle laisse supposer qu'un palais plus ancien, celui d'Amyntas ou d'Archélaos, pourrait se trouver sous le palais de Philippe. D'autre part, la citadelle, mentionnée par Tite-Live, et qui renferme le trésor royal de Phakos, a été identifiée [40.745234, 22.513151]. Selon Tite-Live, Phakos est un bastion[195] situé sur un îlot du lac Loudias, adjacent à Pella, et qui communique avec la cité par un pont. Leake aurait ainsi identifié un monticule qui, s'il n'est pas une île, pourrait correspondre au site mentionné par Tite-Live. En effet, il faut préciser ici que le lac Loudias, qui occupait durant l'Antiquité une place conséquente, n'existe plus désormais. Aussi, ce qui apparaît aujourd'hui comme une simple butte pouvait parfaitement être, à l'époque de Tite-Live, un îlot au milieu du lac. Cette butte, située à trois kilomètres au Sud de la colline de l'acropole, présente des murs des périodes classique et hellénistique. En 2004-2005, cet « îlot fortifié » a été fouillé ; une enceinte fortifiée large de 4,50 m a ainsi été découverte[196]. À cet endroit, deux états de construction ont été découverts : le premier, du IVe siècle, évoque une installation militaire, tandis que la seconde

[187] Les fouilles systématiques sont menées depuis 1953. Sur les résultats des différentes campagnes, voir Ch. Makaronas, *ArchDelt* 16 (1960), p. 72-83 ; et surtout Ph. Petsas, *Pella. Alexander the Great's Capital*, Thessalonique 1977. Sur le palais, encore en cours de fouilles, voir M. Lilimbaki-Akamati et I. M. Akamatis, eds., *Pella kai he periokhetes,* Athènes, 2004. Sur Pella à l'époque romaine, voir également F. Papazoglou, *Villes*, p. 135 sqq.
[188] Sur les fortifications de la ville, voir M. Siganidou, *Πέλλα. Πρωτεύουσα των Αρχαίων Μακεδόνων. 30 χρόνια ανασκαφής 1957-1987*, p. 16 ; « Τα τείχη της Πελλας », *ΑΜΗΤΟΣ*, Thessalonique 1987.
[189] W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* III, p. 264.
[190] M. Siganidou, *op. cit.*, p. 768.
[191] Ch. Macaronas, *ΑΔ* 26 (1971) p. 399-400 et *ΑΔ* 27 (1972), B2, p. 505.
[192] R. Ginouvès, *La Macédoine*, p. 91.
[193] D. Kanatsoulis, ῾Ο ᾽Αρχέλαος καὶ οἱ μεταρρυθμήσεις του ἐν Μακεδονίᾳ, Thessalonique, 1948, p. 77 sqq.
[194] Procope, IV, 4, 39.
[195] Tite-Live, XLIV, 46, 4-11.
[196] *BCH* 128-129 (2004-2005), p. 1484.

phase de construction, du IIe siècle avant notre ère, empiète sur l'enceinte.

La cité de Pella devient la propriété des rois téménides vers 500, probablement sous le règne d'Alexandre Ier ou de ses prédécesseurs, mais semble conserver une certaine autonomie dans les premières années qui suivent sa conquête, comme c'est le cas pour sa voisine Ichnai, qui continue de frapper sa propre monnaie jusque vers 480[197]. À partir du règne d'Archélaos, la cité devient la capitale du royaume, bénéficiant ainsi de premiers travaux de fortification, et se voyant dotée d'un premier palais royal. Ce changement de statut politique de la cité résulte d'une volonté de mieux contrôler les « nouveaux territoires » du royaume. À cet égard, la population locale se voit contrainte d'accepter l'arrivée de colons macédoniens, ce qui entraîne une modification de l'onomastique : l'influence ionienne tend à diminuer, au profit de noms davantage « macédoniens » [198]. À partir du règne de Philippe II, la cité est attestée comme le lieu de résidence royale[199]. Le site bénéficie alors d'une seconde politique de fortification, qui englobe désormais l'îlot fortifié où est placé le trésor royal. Sous le règne des Diadoques et des Antipatrides, la capitale change plusieurs fois d'emplacement – Cassandréia sous Cassandre, Démétrias sous Démétrios Poliorcète –, et revient à Pella sous Antigone Gonatas. Dès lors, elle ne change plus de place et est mentionnée plusieurs fois par Tite-Live et Polybe dans le cadre des guerres macédoniennes comme capitale des rois Philippe V et Persée. Il semble qu'à partir du IIe siècle, l'îlot fortifié a perdu sa fonction, puisque les traces découvertes sur place ne présentent plus aucun aspect militaire, et empiètent sur l'enceinte initiale. À partir de 167, la cité est proclamée capitale du troisième district[200].

c. Éordée (fig. 22)

Au même titre que la Piérie, la Bottiée et l'Almopie, l'Éordée appartient à ce berceau macédonien que N. G. L. Hammond appelait « the almost irreducible minimum of Macedonian strength »[201]. Véritable bloc naturellement défendu par les hauts monts Cambouniens et Olympe au Sud, les monts Voras et Païkon au Nord, les monts Vernon et Askion à l'Ouest, et le mont Vermion à l'Est, le bassin éordéen constitue une zone tampon de premier ordre entre la plaine centrale de Basse-Macédoine et les régions de Haute-Macédoine situées autour d'elle. La région a été conquise par les premiers Téménides, vers 530. Thucydide en fait état à propos de l'expulsion des premiers habitants d'Éordée après l'arrivée des Macédoniens[202]. Il affirme également que ces Éordéens « pré-macédoniens » étaient essentiellement

[197] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 107. Voir également H. Gaebler, *Die antiken Münzen von Macedonia und Paionia*, t. III, Berlin, 1935. Selon N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 41-42, il semble que le site, initialement indépendant, ait été fondé par les Péoniens, qui tenaient le territoire jusqu'à son incorporation au royaume macédonien.
[198] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 172.
[199] Strabon, VII, frag. 330.
[200] Tite-Live XLV, 29, 9 ; Diodore XXXI, 8, 8 ; Strabon, VII, frag. 48.
[201] Hammond, *Macedonia*, p. 440.
[202] Thucydide II, 100.

des Péoniens et des Illyriens qui occupaient la région[203]. Les Macédoniens, à leur arrivée, déciment littéralement la majorité des habitants originels, avant de contraindre les survivants à l'exil. Ces actes de violence s'expliquent par le fait que l'Éordée, par sa position stratégique, symbolisait la frontière occidentale avec les régions de Haute-Macédoine et l'Illyrie ; il fallait donc supprimer tout risque de révolte interne, c'est-à-dire par les premiers habitants. Aussi, il s'agit sans conteste de la région la mieux fortifiée de Macédoine, avec près d'une vingtaine de sites, répartis stratégiquement à proximité des grands axes qui traversent la région : la voie royale *via* le défilé de Kirli Derven qui mène en Lyncestide, et le long de l'Éordaïkos qui permet de rejoindre l'Élimiotide au Sud et l'Orestide au Sud-Ouest à travers les nombreux passages de l'Askion. Contrairement aux autres régions de Basse-Macédoine, l'Éordée ne compte qu'un seul centre urbain : Arnisa. Kellai, station de la via Egnatia, n'est pas attestée pour la période royale[204] et Éordaia, mentionnée par Etienne de Byzance, n'est peut-être qu'une simple unité politique sans centre urbain[205]. Les autres sites mentionnés dans ce chapitre sont donc pour beaucoup des forteresses situées sur des collines stratégiques. Aussi, dans un souci de clarté et afin de mettre en évidence le caractère défensif de cette région, les sites seront présentés dans les lignes suivantes selon un ordre géographique de proximité.

Les forteresses de la Via Egnatia

De même que la Via Egnatia qui lui a succédé, la voie royale macédonienne traversait l'Éordée d'Est en Ouest en longeant les côtes orientales et méridionales du lac de Végoritida avant de longer par le Sud le lac de Pétrès et d'emprunter le défilé de Kirli Derven en direction de la Lyncestide. Cet itinéraire, confirmé par la brillante étude menée par Ch. Edson au moyen d'inscriptions faisant état de la voie romaine[206] peut être confirmé pour l'époque royale par le biais des forteresses judicieusement implantées par les rois macédoniens dans la partie septentrionale de l'Éordée.

13. Faraggi [40.715359 ; 21.795791]

Sur la colline *Sarlik*, à environ 1 km au Nord-Est du village de Faraggi, les restes de fortifications ont été mis au jour, consistant en un tronçon de muraille long de plus de 30 m et large d'environ 1,50 m[207]. À l'exception de quelques fragments de poterie et de tuiles, aucun élément datable n'a été découvert sur place.

[203] Thucydide IV, 128.
[204] F. Papazoglou, *Villes*, p.162-164.
[205] F. Papazoglou, *Villes*, p. 166-169. La notice d'Etienne de Byzance fait référence à la *polis* Éordaia ainsi qu'à un certain Nikandros. Selon F. Papazoglou¸ *Villes*, p. 166, note 38, il s'agit de Nikandros de Colophon, écrivain de la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère.
[206] Ch. Edson « The location of Cellae and the Route of the Via Egnatia in Western Macedonia », *ClPh* 46 (1951), p. 1-16.
[207] K. Moschakis, «Αρχαιότητες στο Φαράγγι Φλώρινας: τοπογραφικές παρατηρήσεις», *Ελιμειακά* 51, (2003), p. 130-131.

La colline, particulièrement escarpée sur ses faces Nord-Ouest et Sud, est facilement accessible par l'Est. Elle comprend deux plateaux successifs qui contrôlent l'un – le plateau occidental – le pourtour du lac ainsi que la plaine méridionale jusqu'à la région d'Amyntaio et donc les fortifications d'Ag. Panteleïmon et de Végora, l'autre – le plateau oriental – la colline où se trouvent les fortifications de Pyrgoi (voir notices suivantes).

14. Végora

Au Sud-Est du lac Végoritida, un tronçon de mur d'époque hellénistique a été mis au jour sur la colline près du village de Végora[208]. Aucune information supplémentaire n'a été donnée quant à ce site, mais il est certain qu'il contrôlait le passage de l'ancienne voie royale précédant la Via Egnatia.

15. Ag. Panteleïmon [40.746473 ; 21.709639]

Au Nord-Ouest du village d'Ag. Panteleïmon, sur les dernières pentes du mont Voras au Nord du lac de Pétrès, A. Kéramopoullos avait reconnu les restes d'une forteresse macédonienne présentant des traces de réfection de l'époque justinienne[209] (fig. 74). En effet, sous des éléments de maçonnerie liés à la chaux, l'archéologue grec avait observé une série de gros blocs de pierre disposés sans liant[210]. Les éléments antiques sont cependant rares.

La colline *Métamorphosis*, où se trouve la fortification, communique aisément avec celle de Végora et le site de Pétrès, de l'autre côté du lac, ainsi qu'avec une autre fortification, située au Nord-Ouest entre Kleidi et Kellai[211].

16. Arnisa (Ἄρνισα) [40.724066 ; 21.658171]

Arnisa est mentionné par Thucydide lors du récit de la campagne de Brasidas. Lorsqu'il se retire de Lyncestide, le général spartiate réussit à prendre une colline qui était occupée par des ennemis avant de lui barrer la route par le défilé voisin. D'après ce récit, Arnisa correspond à un point frontalier, car arrivant là, « Brasidas atteignait pour la première fois l'empire de Perdiccas »[212]. Aussi est-il facile de conclure que le site doit se trouver à proximité du défilé de Kirli-Derven, qui relie l'Éordée à la Lyncestide. Le témoignage de Thucydide constitue la seule source à notre disposition qui fasse état de la cité d'Arnisa.

---

[208] K. Moschakis, *op. cit.*, p. 120-121.
[209] A. Kéramopoullos, «Ανασκαφαί και έρευναι εν Μακεδονία», *ΠΑΕ* 1933, p. 62-63. Les ruines d'une église ainsi que d'autres bâtiments se trouvent à l'intérieur de l'enceinte.
[210] Voir également K. Trandalidou, *Αρχαιολογική τοπογραφία του νομού Φλώρινας*, Florina, 1985, p. 53.
[211] Voir notice « Kleidi ».
[212] Thucydide, IV, 12 : « Βρασίδας δὲ ὡς ἀντελάβετο τῶν μετεώρων, κατὰ ἀσφάλειαν μᾶλλον ἰὼν αὐθημερὸν ἀφικνεῖται ἐς Ἄρνισαν πρῶτον τῆς Περδίκκου ».

Plusieurs hypothèses ont été émises concernant la localisation d'Arnisa, énumérées par F. Papazoglou et que je me permets de reprendre ici avant de donner quelques détails : « Leake et Tafel localisaient Arnisa à Ostrovo (aujourd'hui Arnisa) sur le bord septentrional du lac et l'identifiaient à Kellai, croyant que la ville ait changé de nom à l'époque romaine. Hirschfeld et Geyer citent cette identification comme probable. Pourtant elle ne s'appuie sur aucun argument valable. Pappadakis situait Arnisa à l'Ouest du lac de Pétrès, près du défilé qui mène en Lyncestide, à un endroit où il avait découvert de nombreux vestiges antiques. Plus tard, A. Kéramopoullos signala au même emplacement une forteresse de l'époque de Philippe II avec des restes hellénistiques et romains. Cette localisation convient mieux à la position d'Arnisa telle qu'elle apparaît dans le texte de Thucydide »[213]. La localisation proposée par F. Papazoglou est assurément la plus convaincante, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, l'identification proposée par W. M. Leake ne s'appuie que sur une faible argumentation fondée sur des questions linguistiques : Arnisa serait en réalité la cité « Barnus » évoquée chez Polybe, le « B étant un préfixe macédonien courant »[214]. En somme, W. M. Leake joue sur la proximité entre Arnisa et (B)arnus, et identifie donc la cité d'Arnisa à l'emplacement de la seule ville moderne située au pied du mont Barnous : Ostrovo. D'autre part, aucune trace archéologique ne prouve l'existence d'Arnisa à cet endroit. En revanche, les nombreux vestiges découverts à l'Ouest du lac de Pétrès attestent clairement de l'existence d'un site antique, et correspondent de surcroît à la description faite par Thucydide.

Parmi les vestiges découverts par N. Pappadakis figure une enceinte ainsi que des tessons d'époque préromaine et romaine[215]. Les fouilles menées par la suite, au même endroit, par A. Kéramopoullos indiquent très clairement l'appartenance du site au règne de Philippe II, et confirment son statut de forteresse[216]. Ce site, encore visible de nos jours, ne se situe qu'à un kilomètre de Pétrès, au lieu-dit *Gradista*, et occupe le sommet d'une colline à l'entrée du défilé (fig. 75-76). Les « Chroniques des fouilles » du *BCH* font également état de traces de fortifications, au même endroit, mais étant identifiées comme les ruines d'une cité antique. Le site est désigné comme une petite ville, « occupée pendant trois siècles sur un site d'une importance essentiellement commerciale et stratégique, à proximité de la Via Egnatia. La ville fortifiée avait une superficie de 10 à 20 ha au maximum, pour environ 5000 à 10000 habitants »[217]. D'autres fouilles, menées entre 1984 et 1987, ont permis de localiser les limites Sud, Ouest et Nord de la fortification, ainsi que des monnaies, dont des bronzes de Thessalonique, Pella datant du IIe siècle avant notre ère et Philippe V[218]. Ainsi, le site était entouré d'un mur conservé dans un état particulièrement fragmentaire. Seule la partie Sud-Est a été préservée

[213] F. Papazoglou, *Villes*, p. 161-162. Références des auteurs cités : W. M. Leake, III, p. 315 ; Th. Tafel, *Via Egn.* I, p. 43 ; O. Hirschfeld, *RE* II (1893), 1205 ; Geyer, 659.
[214] W. M. Leake, *Travels* III, p. 315.
[215] N. Pappadakis, *Ἀθηνᾶ* 25 (1913), p. 431 sqq.
[216] A. Kéramopoullos, *Ἡμερολόγιον Δυτκῆς Μακεδονίας*, Kozani, 1937, p. 49.
[217] *BCH* 115 (1991), p. 902 et G. Vélénis, *Akten Berlin* 1988 (1990), p. 484-485.
[218] *BCH* 118 (1994), p. 738 et *ArchDelt* 42 (1987) [1992], B'2, p. 425.

sur une hauteur de 3,10 m. le long de deux tronçons de 36 et 15,50 m. La phase d'occupation la plus ancienne observée remonte vers la fin du IVe siècle avant notre ère, tandis que la période de prospérité de la ville commence à la fin du IIIe siècle et se poursuit jusqu'au début du Ier siècle av. J.-C. [219].

En conjuguant ces données archéologiques au texte de Thucydide, il n'est pas permis de douter qu'il s'agit de l'antique Arnisa. Au moment du passage de Brasidas, le territoire macédonien s'arrête à la frontière occidentale de l'Éordée, probablement au niveau du défilé. Rien, dans le texte de Thucydide, ne mentionne de place forte : il apparaît simplement que Brasidas avait réussit à s'emparer de la colline. En revanche, Thucydide affirme que le spartiate, en signe de représailles envers les Macédoniens qui l'avaient abandonné face aux Illyriens, décide de dévaster une partie de la région. Sans doute Arnisa, atteinte le même jour, figure-t-elle sur la liste des cités pillées par les Spartiates. Ainsi, il n'existait aucune forteresse du temps de Perdiccas II. Pourtant, l'intérêt stratégique de la colline, occupée une première fois par les Illyriens, puis servant de point de départ aux troupes de Brasidas, est clairement révélé. L'existence d'une forteresse, au même endroit, et datant du règne de Philippe II, laisse supposer que les Macédoniens ont su à leur tour tirer profit de la topographie environnante. D'autre part, il faut rappeler qu'au début du règne de Philippe II, la question de la Lyncestide n'est toujours pas réglée : la frontière occidentale du royaume se trouve toujours au niveau du défilé de Kirli Derven, précisément là où se trouve la forteresse. Le site, reconnu pour ses qualités défensives et offensives, a sans doute permis de protéger la frontière, tout en servant de base aux opérations militaires tournées vers la Lyncestide.

17. Kleidi

En 1933, A. Kéramopoullos mentionnait « dans la région de Pétrai (Pétersko) … des restes de fortifications très archaïques sur le mont Lilik » ainsi qu'une « série de fortifications à la sortie Est du défilé de Pétrai », assimilés à « d'anciens remparts macédoniens remaniés au temps de Justinien », et « un autre groupe de murailles sur une hauteur à une demi heure à l'Ouest du village de Pétrai » qui a également livré du matériel macédonien[220].

Avec cette notice se révèle un problème récurrent dans l'étude des chroniques archéologiques écrites au début du XXe siècle et réutilisées de nos jours, au XXIe siècle, notamment en ce qui concerne les toponymes employés qui ont changé au fil des ans. En effet, les renseignements fournis, conjugués à des changements de toponymes intervenus plus tard dans le XXe siècle, posent un certain nombre de difficultés quant à la localisation des sites. Le toponyme « Pétrai » utilisé dans le *BCH* de 1934 doit sans conteste renvoyer au village moderne de Pétrès, et le défilé voisin ne peut qu'être le défilé de Kirli Derven. Pourtant, le « mont Lilik » ne semble plus exister aujourd'hui qu'à travers les mots d'A.

[219] P. Adam-Véléni, *Les figurines de terre cuite de la ville hellénistique de Petres*, Thessalonique.
[220] *BCH* 58 (1934), p. 256.

Kéramopoullos et les lignes parues dans le *BCH* : il n'apparaît sur aucune carte moderne[221]. Or, d'après l'archéologue grec, le site serait à chercher dans les environs des villes modernes de Pétrès et Kellai, toutes deux mentionnées avec le site du mont Lilik[222]. En suivant ces quelques informations, le mont Lilik pourrait être identifié à la haute colline située immédiatement au Nord de Pétrès et du lac voisin, au Sud de la route entre Kleidi et Kellai. À son point le plus haut, 1 160 m, des éléments de fortifications ont pu être observés [40.75404 ; 21.673251] sans que l'on puisse en déterminer précisément la nature. D'un point de vue stratégique, la fortification bénéficie d'une excellente visibilité sur les environs, contrôlant aisément le passage du Kirli Derven à hauteur de Kleidi, en direction de la Lyncestide ainsi que la forteresse de la colline *Métamorphosis* d'Ag. Panteleïmon.

En ce qui concerne les deux autres sites, il est particulièrement difficile de les localiser avec précision. La « demi-heure » mentionnée par A. Kéramopoullos pour le premier site devait sans doute être effectuée à pied : se diriger vers l'Ouest en véhicule sur cette durée mènerait dans la région de Florina, bien trop éloignée de Pétrès : dans ce cas, c'est la ville de Lyncestide qui aurait servi de point de repère, et non la ville d'Éordée. Or, depuis Pétrès, il faut un peu moins d'une demi-heure pour parvenir à Arnisa, déjà mentionnée précédemment. S'agit-il du même site ? Faute de renseignements topographiques complémentaire, il est difficile de trancher. Le même type de difficulté se pose pour la seconde série de fortifications, indiquées « à la sortie Est du défilé de Pétrai ». La formulation du rapport des fouilles du *BCH* a de quoi laisser perplexe : s'agit-il de plusieurs éléments de fortifications appartenant une seule et même forteresse, ou bien est-il question de plusieurs sites ? D'après les indications fournies par le rapport, des éléments fortifiés devraient donc se trouver à proximité immédiate du village de Kleidi. Or, il ne reste aujourd'hui plus rien des ruines observées jadis par l'archéologue grec. Si une fortification antique existait bien à proximité de la sortie orientale du défilé, celle-ci ne pouvait se trouver que sur la colline à l'Ouest de Kleidi sous laquelle passe désormais la voie ferrée.

De toute évidence, la frontière originelle entre Basse et Haute-Macédoine devait être particulièrement bien protégée, comme en témoignent les sites présents aux alentours du défilé de Kirli Derven qui permet d'accéder directement en Lyncestide. Considérant l'importance stratégique du site, voire de la région tout entière, puisqu'elle est un véritable avant-poste en Haute-Macédoine, il semble logique que les rois macédoniens aient tenus, dès l'annexion de l'Éordée, à protéger les rares endroits qui n'étaient pas naturellement fortifiés, afin d'empêcher, ou tout au moins de limiter les invasions des peuples voisins.

18. Vévi (Βεύη)

Au Nord du village Vévi, au Nord-Ouest du lac de Pétrès, A. Kéramopoullos indiquait une épaisse

[221] Une recherche sur le moteur de recherche *Google* n'a pas donné davantage de résultats.
[222] A. Kéramopoullos, *ArchEph*, 1932, p. 97-99.

muraille datant des périodes hellénistique et romaine[223]. Le site se trouverait sur la colline d'extraction du lignite, sans plus de précisions. Si les datations proposées sont exactes, il s'agirait d'un site fortifié, peut-être une forteresse isolée qui contrôle la sortie du défilé de Kirli Derven, entre les villages modernes de Vévi et Kleidi.

Les forteresses de l'Éordaïkos et du Vermion

19. Pyrgoi [40.66814 ; 21.841078]

À Pyrgoi, des éléments d'une enceinte fortifiée d'époque hellénistique ont été mis au jour[224].

Construite sur les pentes Nord-occidentales du mont Vermion, la fortification pouvait aisément contrôler les déplacements le long de l'antique voie de communication qui reliait l'Éordée à la Basse-Macédoine[225].

20. Komnina [40.590132 ; 21.766295 et 40.602973 ; 21.776875]

En 1989, D. Samsaris mentionnait à proximité du village de Komnina les traces de deux forteresses d'époque hellénistique[226]. Les deux fortifications se trouvent respectivement sur la colline *Delta* ainsi que sur la colline *Ovon* à l'Ouest du village moderne.

Ce système de double fortification contrôlait aisément une grande partie des voies de communication de l'Éordée. La colline *Delta* fait très certainement référence à la haute colline au Nord du village, et doit tenir son nom du fait qu'elle créé un embranchement à Komnina sur la route venant de Ptolémaïda au Sud, l'un en direction de Pyrgoi, l'autre vers le Nord, en direction du lac Végoritida. Depuis ses hauteurs, un observateur domine la totalité de la plaine en direction de l'Élimiotide, le long de l'Éordaïkos jusqu'au mont Askion. La forteresse de la colline *Ovon* en revanche ne bénéficie pas du même point de vue, mais elle permettait à ses occupants d'intervenir directement et de contrôler efficacement le défilé menant jusqu'à Pyrgoi.

21. Anatoliko [40.528952 ; 21.819016]

Au Nord-Est du village et à environ 1 060 m d'altitude, des restes de mur d'enceinte ont été mis au

---

[223] A. Kéramopoullos, *ArchEph* 1932, p. 95.
[224] N. Pappadakis, Ἀθηνᾶ 25 (1913), p. 434, mentionnait d'abondantes traces antiques et byzantines. Les « Chroniques des fouilles » du *BCH* 85 (1961), p. 777, mentionnaient quant à elles d'éléments d'architecture attestant l'existence de bâtiments d'époque hellénistique. Voir enfin G. Karamitrou-Mendesidis, *Βόϊον – Νότια Ορεστίς, Αρχαιολογική έρευνα και ιστορική τοπογραφία*, Thessalonique, 1999, p. 254-255 et notes.
[225] D. Samsaris, *Ιστορική γεωγραφία της ρωμαϊκής επαρχίας Μακεδονίας, το τμήμα της σημερινής δυτικής Μακεδονίας*, Thessalonique, 1989, p. 178.
[226] D. Samsaris, *op. cit*, p. 176.

jour sur une superficie d'environ 17 000 m²[227]. Le mur a été préservé sur une largeur d'environ 2,50 m et est complété par une entrée sur son côté Sud-Est, le plus accessible (fig. 77). Un réservoir d'eau a également été découvert à l'Est de l'enceinte. L'ensemble présente un aspect similaire à celui de la forteresse de Karyochôri ; les deux sites sont sans aucun doute à placer dans un même contexte chronologique et défensif.

L'absence d'éléments d'architecture civile laisse à penser qu'il s'agit là encore d'un fort de montagne, érigé au cours de l'époque classique par les rois de Macédoine pour se prémunir des dangers que pouvait représenter l'Élimiotide et l'Orestide, toujours indépendantes. Faute d'éléments permettant une datation fiable, il est cependant impossible de préciser le moment de la construction de la forteresse.

22. Karyochôri [40.539439 ; 21.815315]

À l'Est des villages Karyochôri et Ag. Christophorou, une colline ovale haute de plus de 1 000 m sur les premières pentes du mont Vermion abrite des tronçons de murs d'enceinte. La superficie totale de l'ensemble défensif avoisine les 75 000 m², et est constituée de blocs de pierre larges de 2 à 2,5 m répartis en trois rangées d'orientation Nord-Sud. Au sommet de la colline, un bastion de forme triangulaire complète la fortification[228] (fig. 78). Sur la face Ouest de la colline, une seconde ligne d'enceinte a été préservée sur une longueur d'environ 60 m, à proximité duquel des réservoirs d'eau ont également été identifiés. Le site, déjà observé en son temps par A. Kéramopoullos, avait été daté des époques classique et hellénistique, sans davantage de précision[229].

La colline sur laquelle se trouve la fortification est particulièrement isolée et inaccessible, à l'image d'autres forteresses de montagne. Compte-tenu de sa localisation, il ne saurait en aucun cas s'agir d'un habitat rural, mais bien d'un site défensif à visée exclusivement militaire, ce que confirment les réservoirs d'eau découverts à proximité de l'enceinte, et nécessaires à une occupation de longue durée. Située sur les pentes du Vermion, cette forteresse contrôlait efficacement la route menant vers le Sud, en direction de la zone marécageuse du Sarigjöl, où l'Éordaïkos prend sa source. Le relai défensif était assuré par les deux autres forteresses situées respectivement au Nord et au Sud, Anatoliko et Spilia, rendant la route de l'Élimiotide sûre et extrêmement bien gardée.

23. Spilia [40.518465 ; 21.826694]

Au lieu-dit *Episkopi*, sur les premières pentes du Vermion et au Nord-Est du village de Spilia se trouve un ensemble de murs fortifiés. L'enceinte couvre une superficie totale de 189 000 m² sur plusieurs

[227] G. Karamitrou - Mendesidis, « Εορδαία: Δήμος Αγίας Παρασκευής », *ΑΕΜΘ* 15 (2001), p. 616-617.
[228] G. Karamitrou - Mendesidis, « Εορδαία: Δήμος Αγίας Παρασκευής », *ΑΕΜΘ* 15 (2001), p. 618.
[229] A. Kéramopoullos, « Ανασκαφαί και έρευναι εν τη Άνω Μακεδονία», *ΠΑΕ* 1932, p. 96-97.

plateaux sommitaux, à une hauteur maximale de 1 100 m d'altitude[230]. La partie haute de la colline est divisée en trois espaces séparés par des murs d'enceinte et fermée à l'Est par un troisième mur. À l'Ouest, l'absence d'enceinte doit se justifier par la pente de la colline, extrêmement raide (fig. 79). Sur sa partie basse, la colline est divisée en deux zones séparées par un mur large de 3 à 3,50 m. Une porte et une tour complètent l'ensemble défensif, tandis qu'un réservoir assure l'apport en eau du site. Tout comme ses voisines immédiates, la forteresse de Spilia a été bâtie au cours des époques classique et hellénistique.

Au lieu dit *Metalleia*, le même type de fondation a été découvert. Il s'agit d'un site développé sur deux plateaux d'une superficie totale de 28 000 m² divisées en deux parties presque égales se trouvant respectivement à 1 080 et 1 040 m d'altitude[231]. L'enceinte haute, de forme ovale, est conservée sur une largeur de 2,50 à 3 m, tandis que la partie basse a été détruite sur ses parties Nord-Ouest et Sud. À la différence des sites voisins, celui de *Metalleia* voit apparaître deux catégories d'habitat : la partie haute, mieux fortifiée, n'avait qu'un rôle militaire, tandis que la partie basse pouvait accueillir une faible population. L'objectif était sans aucun doute de défendre la population locale en cas de menaces. Par analogie avec le site d'*Episkopi*, le site doit appartenir aux époques classique et hellénistique.

Les forteresses de l'Askion

24. Anarrachi [40.474146 ; 21.573537]

Dans les environs d'Anarrachi, plusieurs sites fortifiés ont été découverts par A. Kéramopoullos, et pour lesquels aucune information n'apparaît dans les sources antiques. Archéologiquement, en revanche, un certain nombre d'éléments ont été découverts. Un premier site a été localisé sur la colline de Kastri, qui domine la localité. À cet endroit, le *BCH* mentionne l'existence d'un « grand rempart de l'époque justinienne, construit par-dessus une fortification beaucoup plus ancienne »[232]. Une autre référence à Anarrachi est mentionnée par F. Papazoglou, qui fait d'état d'une « forteresse de basse époque » découverte par A. Kéramopoullos à Dévri (Anarrachi)[233]. À une dizaine de kilomètres de là, à Asvestopétra [40.443926 ; 21.692974], l'archéologue grec signale également une forteresse tardive[234]. Il n'existe aucune autre information quant à ces deux sites.

C'est le mont Askion qui ferme naturellement la frontière méridionale de l'Éordée. Or, c'est précisément sur cette chaîne montagneuse que se trouve la forteresse d'Asvestopétra, ainsi que la

[230] G. Karamitrou - Mendesidis, « Εορδαία: Δήμος Αγίας Παρασκευής », *ΑΕΜΘ* 15 (2001), p. 615-616.
[231] *Idem* p. 617.
[232] *BCH* 58 (1934), p. 256 et *TIR* K 34, p. 15.
[233] F. Papazoglou, *Villes*, p. 169. A. Kéramopoullos, *ArchEph* 1932, p. 96 sqq., et *ArchDelt* 1965, Chron. p. 439.
[234] A. Kéramopoullos, *ibid*.

colline Kastri d'Anarrachi. Aussi, considérant la topographie des lieux, il apparaît que les deux sites contrôlaient la frontière Sud de la région. Espacés d'une dizaine de kilomètres seulement, ils étaient en outre totalement disposés à s'assurer une protection mutuelle. Cependant, les deux forteresses ne semblent avoir joué un rôle défensif qu'au cours des Ve et IVe siècles. Une fois l'annexion des terres de Haute-Macédoine réalisée sous le règne de Philippe II, ces deux forteresses perdaient toute utilité.

25. Mavropighi [40.446631 ; 21.727028]

Mavropighi, comme la plupart des sites d'Éordée, n'en mentionnée par aucune source antique. Pourtant, des fouilles archéologiques, menées au cours du XXe siècle, ont permis de mettre à jour les éléments d'une forteresse macédonienne.

En 1985, au lieu-dit Kastro, les « Chroniques des fouilles » du *BCH* signalent la découverte d'une enceinte sur une plate-forme naturelle[235]. Les résultats de ces fouilles sont confirmés en 2001 par la découverte d'une acropole fortifiée[236]. En 1968, un statère d'argent d'Amyntas III avait été exhumé dans les environs[237], confirmant que la région était sous domination macédonienne au début du IVe siècle. La forteresse a quant à elle été datée de la période hellénistique d'après l'appareillage de l'enceinte[238]. En vision aérienne, le site archéologique est facilement identifiable : au sommet de la colline se distingue très nettement le tracé du mur d'enceinte, dont la forme semble suivre les contraintes du relief (fig. 80).

La colline de Kastro domine totalement le village de Mavropighi et, de façon plus large, la voie menant au Sud, vers l'Élimiotide. Cependant, la faible quantité d'informations sur ce site ne permet pas de comprendre pleinement les raisons d'être de ce site archéologique. De façon certaine, la forteresse était utilisée à l'époque d'Amyntas III, comme le laisse supposer le statère d'argent découvert à proximité. Pourtant, à partir de 400, les relations avec l'Élimiotide étant pacifiées, la forteresse devrait avoir perdu sa fonction défensive. Ce détail constitue une information importante vis-à-vis des relations entretenues entre le royaume de Macédoine et l'Élimiotide avant son annexion par Philippe II. Dans un premier temps, il semble qu'au cours des sept années qui séparent l'alliance matrimoniale de 400 du début du règne d'Amyntas III, l'Élimiotide est toujours considérée comme une terre potentiellement menaçante. En théorie, le mariage contracté entre la fille d'Archélaos et le prince élimiote devait éviter tout risque de conflit entre les deux parties. Or, si la forteresse est toujours utilisée, cela signifie clairement que son rôle n'est pas terminé, et qu'elle doit encore défendre le royaume contre une menace. S'agit-il d'une menace extérieure à l'Élimiotide, empruntant cette

[235] *BCH* 109 (1985), p. 812.
[236] *BCH* 125 (2001), p. 931. Voir également Ch. Ziota et G. Karamitrou-Mendesidis, « Αρχαιότητες της επαρχίας Εορδαίας νομού Κοζάνης » *ΑΕΜΘ* 2 (1988), p. 32 et G. Karamitrou-Mendesidis, « Νομός Κοζάνης 1999: ανασκαφές εν οδοίς και παροδίως », *ΑΕΜΘ* 13 (1999), p. 357.
[237] *ArchDelt* 1969, Chroniques, p. 330.
[238] Ch. Ziota et G. Karamitrou-Mendesidis, *op. cit*, p. 31-32.

région pour se rendre en Macédoine, ou bien s'agit-il plus probablement d'une dégradation des relations entre l'Élimiotide et la Macédoine ? La question est délicate, car au cours de son règne, Amyntas III prend le parti de l'Élimiotide lors d'un conflit territorial avec la Perrhébie[239]. Cependant, cela expliquerait pourquoi le site continue d'être utilisé, et pourquoi, quarante ans après l'alliance matrimoniale, Philippe II doit intervenir en Élimiotide afin d'annexer cette région qui perd par la même occasion l'indépendance dont elle bénéficiait jusqu'alors.

26. Pontokômé [40.410915 ; 21.740323]

Au Nord-Ouest de la commune de Pontokômé, sur une colline de l'Askion et le long de la route menant de Ptolémaïda à Kozani, des restes d'une forteresse hellénistique ont été mis au jour[240]. Il ne reste cependant de la fortification qu'un amas de pierre décrivant trois enceintes ovales successives[241] (fig. 81).

Stratégiquement, la forteresse complète le réseau défensif du Sud de l'Éordée reliant Anarrachi, Asvestopétra, Mavropighi et Pontokômé. Au-delà de cette limite se trouve l'Élimiotide, laquelle dispose de son propre réseau de forteresses à la solde des rois macédoniens.

d. Almopie (fig. 23)

L'Almopie est occupée par les Téménides dès les premiers siècles de leur expansion. L'annexion de leur région est relatée chez Thucydide[242]. La région est communément identifiée comme étant la plaine fermée située au Nord de la Bottiée[243]. L'intérêt stratégique et militaire de l'Almopie semble être inexistant : totalement entourée par les monts Barnous et Païkon, la région ne possède que deux voies de communication permettant de la traverser. Au Sud, le cours de l'ancienne Moglenitsa permet de rejoindre la Bottiée à l'Est d'Edessa, tandis que l'unique autre passage au Nord-Est mène vers la vallée de l'Axios directement dans la ville moderne de Gevgelija, quoique l'accès reste relativement difficile. De nos jours, seuls quelques chemins de montagne extrêmement difficiles mènent vers l'Ouest, et il est certain que ce fût déjà le cas dans l'Antiquité. Le Barnous, d'une bien trop haute altitude, ne laisse absolument aucun passage. Cette inaccessibilité explique en grande partie l'isolement de l'Almopie et son rôle effacé dans la vie politique macédonienne, si ce n'est peut-être en

[239] A. J. Wace – M. S. Thomson, *BSA* 17 (1910/11), p. 193-204.
[240] D. Samsaris, *Ιστορική γεωγραφία της ρωμαϊκής επαρχίας Μακεδονίας, το τμήμα της σημερινής δυτικής Μακεδονίας*, Thessalonique, 1989, p. 177 et G. Karamitrou-Mendesidis, *Βόϊον – Νότια Ορεστίς, Αρχαιολογική έρευνα και ιστορική τοπογραφία*, Thessalonique, 1999, p. 256.
[241] Ch. Ziota et G. Karamitrou-Mendesidis, *op. cit*, p. 28.
[242] Thucydide, II, 99, 5 : « Ἀνέστησαν δέ καὶ ἐκ τῆς νῦν Ἐορδίας καλουμένης Ἐορδούς, … καὶ ἐξ Ἀλμωπίας Ἄλμωπας».
[243] Sur la localisation de l'Almopie dans les sources et les différentes occurrences aux voyageurs du XIXe siècle, voir F. Papazoglou, *Villes*, p. 169 sqq.

matière d'agriculture[244]. Aussi, la région n'a été que faiblement explorée, et les vestiges qui y ont été découverts sont très fragmentaires. Les rares traces de fortifications ne peuvent donner lieu qu'à des suppositions.

27. Apsalos (Ἄψαλος)

Apsalos est mentionnée par Ptolémée comme l'une des trois *poleis* d'Almopie[245]. Tout comme pour sa voisine Orma, il s'agit de la seule source indiquant cette cité par ailleurs inconnue.

Le site a été identifié pour la première fois par Th. Desdevises-du-Dézert à l'emplacement du village de Dragamantsi[246], bien qu'il n'y ait aucune preuve archéologique pour confirmer qu'il s'agit bien là du site antique. Les seules découvertes archéologiques des alentours consistent en quelques traces de fortifications au Sud du village[247]. La seule indication sur ce site est le témoignage de Ptolémée, qui permet de déterminer que la cité existait vers le milieu du IIe siècle de notre ère. Seules des fouilles systématiques permettront de comprendre ce site et de savoir s'il appartenait ou non à la Macédoine royale.

28. Europos (Εὔρωπος) [40.922028 ; 22.109113 ?]

Tout comme Apsalos, Europos est mentionnée par Ptolémée comme ville d'Almopie[248]. Pline situe la ville à proximité de la rivière Loudias, et la distingue de la ville homonyme située sur l'Axios [249] ; cependant, ces rares mentions combinées à l'absence de preuves archéologiques sûres laisse la question de la localisation d'Europos totalement en suspens.

La première identification proposée est celle de Th. Desdevises-du-Dézert, qui propose le site de Palaikastron, proche de l'actuelle Chryse[250]. Cette localisation se fonde sur la proximité du site avec la rivière, et sur la découverte de quelques éléments archéologiques de l'époque hellénistique. L'hypothèse est suivie par N. G. L. Hammond, pour les mêmes raisons. Selon lui, la cité, ainsi placée,

---

[244] La plaine d'Almopie est extrêmement fertile et particulièrement bien irriguée, ainsi que l'on noté les voyageurs qui l'ont parcourue : M. Delacoulonche, p. 102-103 insiste bien sur l'aspect d'une « plaine riante et fertile, encadrée par de hautes montagnes, bien arrosée sans être marécageuse, peuplée de nombreux villages, couverte d'un côté de vignobles, de l'autre de champs d'orge et de blé ».

[245] Ptolémée, III, 12, 21 : « Ἀλμωπῶς · Ὅρμα, Εὔρωπος, Ἄψαλος ».

[246] Th. Desdevises-du-Dézert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, p. 327. Cette identification a été acceptée par plusieurs archéologues grecs, parmi lesquels M. Dimitsas, *op. cit.*, p. 217 et A. Chrysostomou, *Αρχαία Αλμοπία. Από τα προιστορικά ως τα πρωτοβυζαντινά Χρόνια*, Thessalonique, 1994, p. 54.

[247] A. Chrysostomou, *idem*.

[248] Ptolémée, *op. cit.*.

[249] Pline IV, 35 « *Europus ad Axium, eodemque nomine per quod Rhoedius fluit* »

[250] Th. Desdevises-du-Dézert, *op. cit.*, p. 327. Cette identification est approuvée par M. Dimitsas, *op. cit.*, p. 218. A. Chrysostomou, en revanche, émet quelques réserves, en raison du manque d'éléments archéologiques (Chrysostomou, op. cit, p. 48-54 et « Ανασκαφικές έρευνες στην Πελλαία Χώρα », *ΑΕΜΘ* 11 (1997), 1999, p. 139-152).

contrôlait parfaitement l'entrée Sud de l'Almopie[251]. D'autre part, N. Pappadakis propose de placer Europos sur une colline au Sud-Est d'Aloros où ont été découvertes des traces de fortification du IVe siècle ainsi que des monnaies et tessons allant de l'époque préhistorique à l'époque byzantine[252]. Enfin, les habitants du village de Foustani ont obtenu qu'Europos soit localisé dans leur ville, où là aussi, des traces de fortification, mais du IIIe siècle cette fois, ont été mises au jour[253].

La question de la localisation d'Europos est délicate, car deux sites pourraient convenir. Le village de Foustani, renommé Europos par les autorités grecques, tient une place stratégique importante puisqu'il contrôle le passage de Notia-Langadia, dans l'angle Nord-Est de la plaine, qui mène jusqu'à la vallée de l'Axios. Aussi, il n'y aurait rien d'étonnant à trouver des traces de fortification à cet endroit. En outre, le village est situé à proximité de l'une des nombreuses ramifications du Loudias qui parcourent la plaine. Le site pourrait donc correspondre à la description faite par les sources. Cependant, tous ces arguments sont également valables pour le site d'Aloros. La colline sur laquelle N. Pappadakis propose de localiser Europos constitue elle aussi un point stratégique non négligeable, puisqu'elle domine totalement la plaine d'Almopie ainsi que la seule voie de communication qui relie la région à la grande plaine macédonienne. En somme, sans de nouvelles données archéologiques, l'identification d'Europos ne saurait être qu'arbitraire.

e. Amphaxitide (fig. 24)

La région macédonienne que l'on appelle Amphaxitide n'est sans aucun doute qu'une conception moderne des historiens. Elle n'apparaît pas dans les sources avant le règne de Philippe V où elle désigne le district auquel le roi autorise la frappe de monnaie et dans lequel il procède au recrutement de ses troupes durant la seconde guerre de Macédoine[254]. Pour Hérodote, Bottiée et Mygdonie sont séparée par l'Axios[255], et il ne mentionne aucune région intermédiaire. Pour Thucydide, c'est la Péonie qui occupait les rives de l'Axios[256]. Comme l'indique F. Papazoglou, la délimitation de la région en tant que telle « demeure forcément conventionnelle »[257], certains estimant que le territoire désignait les terres situées au-delà de l'Axios[258], d'autres considérant qu'il s'agit des terres situées de part et d'autre du fleuve[259]. Strabon indique que la région occupe les deux rives de l'Axios[260], tandis que Ptolémée

[251] N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 166.
[252] Chrysostomou, *ibid.*
[253] Chrysostomou, *ibid.*
[254] Polybe, V, 97, 3.
[255] Hérodote, VII, 123.
[256] Thucydide, II, 99,4.
[257] F. Papazoglou, *Villes*, p. 174, note 7 et p. 176.
[258] W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* III, p. 449 ; Th. Tafel, *De Thessalonica eiusque agro dissertatio geographica*, 1839, p. 36 *sqq.*, C. Müller, *Claudii Ptolemaei Geographica*, p. 496 ; N. G. L. Hammond, *Macedonia*, p. 176-179 et carte 14 p. 140.
[259] En dernier lieu, F. Papazoglou, *Villes*, p. 176-177.
[260] Strabon, VII, fr. 10.

place la région sur la rive gauche du fleuve[261]. L'Amphaxitide apparaît une nouvelle fois chez Ptolémée, mais à propos cette fois des villes d'Aréthousa et de Stagire. F. Papazoglou, se rangeant à l'avis de Th. Tafel, considérait l'association de ces villes orientales à la région de l'Axios comme une erreur[262]. Or, dans son sens originel, l'Amphaxitide désignait avant tout un district macédonien, regroupant en son sein les régions comprises entre l'Axios et le Strymon (*cf.* le chapitre relatif aux districts de Macédoine). Selon cette définition élargie, Aréthousa, cité de Mygdonie, était pleinement intégrée dans le district d'Amphaxitide. Pour autant, faut-il nier l'existence d'une *région* d'Amphaxitide ? Dans ce cas, les régions adjacentes, la Mygdonie, la Crestonie et la Parorbélie devaient voir leur limite occidentale fixée au cours de l'Axios. Si c'est effectivement le cas pour la Mygdonie[263], il n'en est pas de même pour la Crestonie, limitée aux régions montagneuses au Nord-Est de la plaine de Kilkis[264], ni pour la Parorbélie, séparée du fleuve par les dernières ramifications de l'Orbélos. Lors de l'invasion de Sitalcès, Thucydide ne donne aucun nom spécifique aux terres situées le long de l'Axios mais sépare clairement la Bottiée d'une part de la Mygdonie, de la Crestonie et de l'Anthémonte d'autre part. Par commodité, les sites placés le long de l'Axios sont donc regroupés dans la région d'Amphaxitide, limitée au Nord par le défilé de Demir Kapija, comme le suggère Papazoglou[265]. Les sources anciennes ainsi que les données archéologiques laissent supposer qu'avant les Macédoniens, la population locale était essentiellement composée de Péoniens et de Thraces. En effet, Homère[266] et Thucydide attestent que les Péoniens vivaient dans la région où l'Axios s'écoulait. Il n'y a pas de certitude quant à la date d'annexion de l'Amphaxitide au royaume de Macédoine, mais le témoignage de Hérodote confirme que la région était déjà occupée sous le règne d'Amyntas Ier : le roi offre à Hippias la région de l'Anthémonte, située au Sud-Est de l'Amphaxitide[267]. Or, Amyntas ne pouvait disposer de l'Anthémonte qu'à condition de posséder les terres situées au-delà de l'Axios, en l'occurrence l'Amphaxitide et la Mygdonie voisine. La région connaît quelques périodes de troubles : outre la division du royaume et l'opposition fratricide entre Perdiccas II et son frère Philippos, les conflits incessants entre la Macédoine et la Chalcidique jusqu'à son annexion par Philippe II tout comme la menace péonienne qui pesait sur le royaume *via* le cours de l'Axios imposaient la mise en place de fortifications destinées à contrôler les frontières de la Basse-Macédoine.

29. Idoménè (Ἰδομένη) [41.277632 ; 22.494149]

Idoménè est la première ville fortifiée prise par Sitalcès en 429 lorsqu'il pénètre en Macédoine avec

[261] Ptolémée III, 12, 11.
[262] F. Papazoglou, *Villes*, p. 174-176 ; Th. Tafel, *op. cit.*, p. 235.
[263] Thucydide II, 99, 4 et Strabon VII, frag. 41.
[264] F. Papazoglou, *Villes*, p. 187-188.
[265] F. Papazoglou, *Villes*, p. 174-177.
[266] Homère, *Iliade* B. 848-850, Π. 287-288, Φ. 154-160
[267] Hérodote V, 94.

ses troupes[268]. Pline mentionne les habitants de la cité à côté de ceux de Dobéros[269], cité de Parorbélie, située non loin de là. Cette information est confirmée par Strabon, qui place la ville à l'extrémité occidentale de la vallée parorbélienne[270]. Ptolémée, enfin, considère que la cité appartient à l'Émathie[271]. D'autre part, la Liste delphique des Théorodoques précise qu'en partant de Pella vers Astraion, les Théorodoques arrivent à Idoménè après être passés par Thessalonique, Europos, Ichnai et Allanté, d'où ils se dirigent vers le Nord. Enfin, la Table de Peutinger donne les distances suivantes : *Thessalonici – XVI – Gallieum – XVII – Tauriana – XX – Idomene – XII – Stenas*.

La localisation d'Idoménè a été sujette à débats, et plusieurs hypothèses ont été proposées. Parmi ces propositions, toutes dépendent de la localisation de Gortynia. Aussi, les deux sites sont fréquemment localisés l'un par rapport à l'autre, en raison des informations fournies par la Table de Peutinger. Ainsi, W. Tomaschek, qui plaçait Gortynia au Sud du défilé de Demir Kapija, identifie Idoménè à Gradec, au cœur du défilé[272]. De même, R. Kiepert, qui reconnaît Gortynia au Sud de l'actuelle Idoménè, localise Idoménè à Miletkovo, à quelques kilomètres de la sortie du défilé de Demir Kapija[273]. Parmi les nombreux sites proposés pour identifier Idoménè, seuls deux peuvent correspondre aux données fournies par les sources : Marvinci (*Isar Kale*) et Gevgelija, étant respectivement proposés par F. Papazoglou[274] et N. G. L. Hammond[275].

Les fouilles menées à Gevgelija ont permis la mise au jour d'un établissement macédonien également mentionné par les *TIR*[276]. À Marvinci, au lieu-dit *Isar Kale*, les informations archéologiques sont un peu plus nombreuses. F. Papazoglou fait état de la découverte d'une inscription portant le mot « politarque » à proximité du site[277]. Cette inscription lui fait dire qu'il existait, non loin de là, une cité antique. En outre, des fouilles d'urgences effectuées en 1961 ont permis de confirmer l'existence d'une grande agglomération, et mettant également au jour des restes de mur d'enceinte, ainsi que des tessons hellénistiques et une stèle funéraire représentant un soldat macédonien[278]. Les fouilles systématiques, menées dès 1978, ont dégagé un nombre important d'objets du Ve siècle avant J.-C. au VIe siècle de notre ère[279]. Enfin, les monnaies découvertes sur place représentent l'ensemble des rois de Macédoine[280]. À cela faut-il ajouter la découverte en 1984 d'une borne routière antique, indiquant un point situé à vingt stades d'Idoménè sur la route de Dobéros. La seconde face indiquait la distance

[268] Thucydide II, 100, 1-4.
[269] Pline IV, 35.
[270] Strabon, VII, fr. 36.
[271] Ptolémée, III, 12, 36. Selon lui, l'Axios forme la limite naturelle entre la Bottiée (Émathie) et la Mygdonie.
[272] W. Tomaschek, « Miscellen aus der alten Geographie », *Zeitschrift fûr die ôsterreichischen Gymnasien* 18 (1867), p. 691-694.
[273] R. Kiepert, *Formae Orbis Antiqui*, n° XVII : *Illyricum et Thracia*, p. 4.
[274] F. Papazoglou, *Villes*, p. 177-180.
[275] N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 169 sqq.
[276] *TIR*, K-34.
[277] N. Vulić, *Spomenik* 98, 1948, p. 48, no 101.
[278] B. Dragojevic-Josifovska, *Godisen zbornik FFS* 19 (1967), p. 307-352.
[279] V. Sokolovska, « Isar-Marvinci, Researches in the Roman Town », *Arch. Iug*. 20-21 (1980-1981), p. 116-124.
[280] E. Petrova, *MacActaArch* 6, 1981, p. 4 sqq.

entre Dobéros et l'endroit où la borne était placée, mais le chiffre est perdu[281]. Si la borne a été trouvée *in situ*, Idoménè pourrait être localisée au village voisin de Miletkovo, à 3 km d'Isar, où des restes antiques ont été découverts[282]. Pourtant, compte-tenu de l'importance de la cité découverte sur place, il semble plus probable de penser que la borne a été ramenée d'ailleurs.

En prenant en considération les informations archéologiques mentionnées à Isar Kale, il ne peut être mis en doute le fait que se tenait à cet emplacement un site antique important. En outre, son appartenance à la Macédoine ne fait aucun doute, comme le prouvent les monnaies découvertes sur place. Le site d'Isar Kale, situé à proximité de la plaine de Valandovo, « domine le passage de la vallée du Vardar et la route qui mène vers la vallée de la Strumica d'une part et le lac de Doïran de l'autre »[283]. Cette localisation correspond parfaitement aux informations fournies par Pline et Strabon. Or, si l'identification est plausible topographiquement, elle ne l'est plus au regard des distances fournies par la Table de Peutinger. En effet, aucun site pouvant être identifié à Stenas (Gradec ou Demir Kapija) ne se trouve à la distance de 12 milles d'Isar Kale. En revanche, la localisation proposée par N. G. L. Hammond à Gevgelija respecte quant à elle parfaitement les distances mentionnées par la Table de Peutinger : Tauriana, qu'il place à l'entrée Sud du défilé de Tsigan-Derven, est distante de 20 milles de Gevgelija, et la distance séparant Gevgelija de Thessalonique est de 53 milles, tout comme l'indique la Table. Le problème est d'autant plus délicat que les deux sites, Isar Kale et Gevgelija, distants de quinze kilomètres environ, ne sont séparés que par un défilé, chacun contrôlant une entrée. Cependant, face au nombre important de découvertes archéologiques réalisées sur le site d'Isar Kale, il semble que les incohérences quant aux distances de la Table de Peutinger peuvent être occultées. En revanche, les éléments découverts à Gevgelija doivent nécessairement être mis en relation avec le système défensif des environs, et nécessitent l'organisation de nouvelles fouilles archéologiques afin d'en comprendre l'importance.

30. Gortynia (Γορτυνία)

Le site de Gortynia a fait l'objet de quelques occurrences dans les sources antiques. Selon Ptolémée, la cité se trouve en Émathie[284]. Le témoignage de Strabon fournit des informations plus précises et plus justes : selon lui, depuis la plaine de Macédoine, la Péonie ne pouvait s'atteindre qu'en empruntant une route qui passe successivement par Gortynia et Stobi, avant d'arriver à un étroit défilé par lequel coule l'Axios, rendant ainsi l'accès à la Macédoine particulièrement difficile[285]. Aussi, d'après cette information, Gortynia se trouve nécessairement avant Stobi, laquelle est localisée en Péonie macédonienne (*cf.* notice Stobi). Enfin, la dernière source à fournir des informations est Thucydide.

[281] V. Sokolovska, « Stadion Stone from Isar Marvinci, *Arch. Iug.* 22-23 (1985), 1, p. 81-87, fig. 102 ; M. B. Hatzopoulos, *Bull. Epigr.* 1987, p. 679, interprétation rectifiée par F. Papazoglou, *Villes*, p. 179-180.
[282] F. Papazoglou, *Villes*, p. 178.
[283] F. Papazoglou, *Villes*, p. 178.
[284] Ptolémée, III, 13, 39.
[285] Strabon, VIII, fr. 4.

Dans son récit sur la marche de Sitalcès, l'auteur indique que la première cité prise par l'armée thrace est Idoménè, suivie de Gortynia et Atalante[286]. Si on suit cet ordre, et considérant que Sitalcès se dirige vers le Sud, Gortynia se trouve entre Idoménè et Atalante.

L'identification du site a été sujette à de nombreux débats parmi les historiens et archéologues. Si M. Démitsas s'est prononcé en faveur d'un site à proximité de Goumenissa[287], le texte de Strabon a donné lieu à plusieurs interprétations[288]. Pour certains, parmi lesquels Th. Tafel, N. Vulić[289] et F. Papazoglou, Gortynia doit en réalité se trouver au Nord d'Idoménè, voire pour certains au-delà même du défilé de Demir Kapija. En effet, selon F. Papazoglou, rien n'indique dans le texte de Thucydide que Gortynia soit au Sud d'Idoménè : Thucydide ne fait mention d'aucune attaque menée contre Gortynia. Au contraire, la cité, ainsi que quelques autres, se sont rendues aux Thraces comme à des partisans d'Amyntas, allié du prince thrace. Les deux seules cités ayant été attaquées sont Europos et Idoménè. L'ordre dans lequel Thucydide présente les villes ne serait donc pas géographique, mais thématique, en fonction du parti suivi par ces dernières[290]. Le second groupe d'historien, quant à lui, se range à l'interprétation traditionnelle, en plaçant Gortynia au Sud d'Idoménè. N. G. L. Hammond suggère que le défilé dont il est question chez Strabon n'est pas le défilé de Demir Kapija, mais un second, situé le long de l'Axios, entre les cités d'Axioupolis et de Dogani, celui de Tsigan-Derven[291].

Archéologiquement, les traces sont très peu nombreuses : les fortifications mentionnées par Thucydide n'ont pas encore été localisées. En revanche, deux sites pourraient correspondre aux hypothèses énoncées par les historiens. Les *TIR* laissent supposer qu'il existait un établissement macédonien à Gevgelija[292]. Considérant la position favorable du site, la ville pouvait occuper une place notable. L'autre site archéologique a été identifié au Sud d'Axioupolis, à proximité du défilé de Tsigan-Derven, et est constitué de traces d'une ville antique[293].

En vue des résultats archéologiques, il n'est aucunement possible de localiser avec certitude le site de l'antique Gortynia. L'hypothèse émise par M. Démitsas, consistant à placer Gortynia à Goumenissa, ne semble pas correcte : le site se trouve à environ quinze kilomètres du cours de l'Axios, ce qui est une distance considérable pour un site placé « sur l'Axios ». Le site de Gevgelija, situé au Nord de l'actuelle Idoménè, pourrait correspondre à l'hypothèse de F. Papazoglou. En outre, la limite septentrionale de l'Amphaxitide est marquée par le défilé de Demir Kapija. La présence d'un site fortifié aurait été plus logique à la sortie de ce défilé, lui conférant un avantage stratégique évident, et

[286] Thucydide, II, 100 « καὶ εἷλεν Εἰδομενήν μέν κατὰ κράτος, Γορτυνίαν δέ καὶ ᾿Αταλάντην καὶ ἄλλα ἄττα χωρία ὁμολογία διὰ τὴν ᾿Αμύντου φιλίαν προσξωροῦντα τοῦ Φιλίππου ὑιέος παρόντος Εὐρωπόν δέ ».
[287] M. Dimitsas, *op. cit.*, p. 228.
[288] Le détail des opinions de chacun des savants s'étant penché sur la question a été donné par F. Papazoglou, *Villes*, p. 181-182. Nous résumons ici son propos afin de faciliter la compréhension des lignes suivantes.
[289] N. Vulić, *Geografija*, p. 7.
[290] F. Papazoglou, *Villes*, p. 181-182.
[291] N. G. L. Hammond, *Macedonia* I, p. 170 sqq.
[292] *TIR*, K-34.
[293] N. Kotzias, *Chronika* I, p. 491, et *ArchAnz* 65, 1940, p. 269 sqq.

non en plein centre d'une région pacifiée, c'est-à-dire au cœur même de la région. Pourtant, F. Papazoglou donne elle-même un contre-argument à sa démonstration, lorsqu'elle cherche à placer la cité d'Idoménè. Idoménè devrait, si on suit son raisonnement, se trouver au Sud de Gortynia. Or, l'endroit où elle propose d'identifier Idoménè, près d'Isar Kale, se trouve au Nord. En tout état de cause, la proposition avancée par N. G. L. Hammond semble être la plus cohérente, et s'inscrit dans un schéma défensif propre à l'Amphaxitide. En effet, on pourrait s'étonner, au premier abord, de la faible quantité de sites fortifiés dans la région, compte tenu des relations plus que délicates avec la Péonie au cours des siècles. Pourtant, si on considère la topographie des lieux, il n'est nul besoin de multiplier les constructions : seuls les sites stratégiques, ne nécessitant qu'un faible complément défensif, sont tenus : Demir Kapija contrôle le défilé qui porte son nom ; Idoménè, qu'elle soit placée à proximité d'Isar Kale ou de Gevgelija, contrôle soit l'entrée, soit la sortie du défilé suivant ; et enfin, Gortynia, placée à proximité d'Axioupolis, contrôle le défilé de Tsigan-Derven. Cependant, les informations archéologiques sur le site sont encore trop fragmentaires, et nécessiteront de nouvelles fouilles.

31. Europos (Εὐρωπός) [40.886132 ; 22.554185]

Europos n'est mentionnée que par quelques sources antiques. Thucydide la cite évidemment parmi les villes assiégées lors du passage de Sitalcès en 429[294]. Ptolémée, une fois encore, en fait une place d'Émathie, tandis que Pline la situe à proximité de l'Axios[295]. Complétant les sources littéraires, une inscription honorifique pour le proconsul M. Minucius Rufus, vainqueur contre les Thraces en 119, provenant de la cité d'Europos (« Ε[ΥΡΩΠΑΙΩΝ] Η ΠΟΛΙΣ »), a été découverte au village actuel d'Europos, permettant ainsi de confirmer l'emplacement de la cité antique[296]. Enfin, la Liste des Théorodoques de Delphes mentionne la cité : ΕΝ ΩΡΩΠΩΙ ΠΑΡΑΜΟΝΟΣ.

Les fouilles archéologiques menées sur place ont permis de dégager et de tracer une partie des fortifications de la cité, et ont mis au jour des tessons portant l'estampille ΕΥΡΩΠΟΥ près du village d'Europos[297].

Le site archéologique occupe une colline stratégique, suffisamment élevée pour dominer totalement les environs, et ainsi permettre à ses occupants d'observer les alentours sans rencontrer le moindre obstacle. D'un point de vue chronologique, il est certain que le site est en place dès 429. Lors de son expédition, Sitalcès ne parvient pas à prendre la cité fortifiée, ce qui laisse entendre que les fortifications et les hommes installés en garnison dans les murs d'Europos étaient prompts à résister à une attaque. D'autre part, le fait que la ville figure sur la Liste des Théorodoques de Delphes indique

[294] Thucydide, II, 100, 3.
[295] Pline, IV, 34 : « *Europus ad Axium* ».
[296] S. Kougéas, « Νικη Ρωμαιου στρατηγου υπο Μακεδονικης πολεως », *ΕΛΛΗΝΙΚΑ* 5 (1932), p. 5.
[297] D. Kanatsoulis, *Η Μακεδονια απο αρχαιοτατων χρονων μεχρι της ανοδου του Φιλιππου Β΄. ΙΙ Εσωτερικη ιστορια*, Thessalonique, 1976, p. 47 ; Q. Sabbopoulou, « Δοκιμαστικες ερευνες στον Ευρωπο Κιλκις », *ΑΕΜΘ* 3 (1989), 1992, p. 191 sqq. ; « Ευρωπος 1995 », *ΑΕΜΘ* 9 (1995), 1998, p. 395-401.

clairement qu'elle existait encore au début du IIe siècle. Seuls les résultats de futures fouilles archéologiques pourront permettre d'en apprendre davantage sur le système défensif de la cité.

32. Demir Kapija (*Stenas*) [41.408225 ; 22.255381]

Demir Kapija est située à l'extrême Nord de l'Amphaxitide, au cœur du défilé qui porte le même nom, portait durant l'époque classique le nom de *Stenas*. Selon la Table de Peutinger, Stenas se trouvait à 12 milles d'Idoménè : *Idomene – XII – Stenas*. Cette information pose problème, car, en partant d'Isar Kale (Idoménè), les 12 milles sont insuffisants pour atteindre Demir Kapija. En revanche, c'est exactement la distance séparant Demir Kapija de Gradec. Or, les découvertes archéologiques réalisées à Isar Kale prouvent qu'Idoménè se trouvait à cet endroit, tandis qu'à Gradec, rien ne laisse supposer l'existence d'une cité antique.

L'identification du site a été réalisée par N. Petrovič, sur le sommet rocheux de la colline Markove, qui domine totalement le village de Demir Kapija ainsi que l'entrée du défilé[298] (fig. 82-83).

Les fouilles archéologiques réalisées sur place ont permis de mettre au jour des restes d'enceinte sur une longueur d'environ 520 m, ainsi qu'une tour quadrangulaire[299] (fig. 84-85). La tour est composée de blocs carrés réguliers, et doit être datée de la fin du Ve siècle. Selon N. Petrovič, il s'agit d'une forteresse bâtie à l'époque d'Archélaos. Cette estimation se fonde sur une comparaison faite avec des modèles de maçonnerie de la même période, notamment pour la ville de Lissus, en Illyrie[300]. Les murs de la tour sont épais d'environ 2 m. L'ensemble a vraisemblablement été érigé lors de l'installation d'une colonie, sur la colline voisine, afin de protéger les colons d'éventuelles menaces. Au Sud de l'emplacement de la colonie, une seconde forteresse a été érigée, mais à une date postérieure. Ce second site peut être daté de l'époque classique ou hellénistique, en raison de l'appareil isodome observé sur les restes de l'enceinte. Plus récemment, des fouilles menées sous la direction de V. Lipcik, ont permis de mettre au jour des monnaies d'Amyntas III, Philippe II, Cassandre et Démétrios Poliorcète, ainsi qu'une partie des fortifications situées sur la crête « Gorni Krastavac », à une altitude de près de 900 m.[301].

Le site archéologique de Demir Kapija occupe une zone stratégique importante. Grâce à la découverte des deux forteresses, il est possible d'établir le plan défensif de cette région. Les résultats annoncés par N. Petrovič indiquent qu'une première fortification aurait été bâtie au cours du Ve siècle, confirmant

[298] N. Petrovič, « *Demir Kapija*, découvertes architecturales dans le secteur de ' Manastir ' », *Starinar* XII (1961), p. 217-227.
[299] D. Vučković-Todorović, « Antička Demir Kapija », *Starinar* 12 (1961), p. 229-269 ; V. Sokolovska, *MacActaArch 4* (1978), p. 92-112.
[300] N. Petrovič, *op. cit.*
[301] La campagne de fouilles de V. Lipcik, organisée au cours de l'année 2008, n'a pas fait l'objet de publication. Ces informations ont été fournies par un article internet (« New discoveries in Demir Kapija », http://www.mysticalmacedonia.com/Default.aspx?mode=5&lang=1&nid=139, consulté pour la dernière fois le 31/08/2012 et inaccessible depuis).

que la région a été annexée très tôt par les rois macédoniens, probablement dès le règne d'Amyntas Ier. Or, N. Petrovič propose le règne d'Archélaos pour dater la construction de la première forteresse. Que faut-il en conclure ? En 429, Idoménè et Gortynia sont déjà mentionnées comme places fortes. En outre, le défilé de Demir Kapija se trouve aux confins du territoire ; peut-être même n'en faisait-il pas partie initialement. En effet, considérant la topographie des environs d'Isar Kale, rien ne nécessitait, au premier abord, l'installation d'une forteresse supplémentaire, le cours de l'Axios étant déjà suffisamment fortifié. Il est plus que probable qu'en réalité, la limite « naturelle » du territoire se trouvait à Gradec, à la sortie du défilé. Le site de Demir Kapija a ainsi été érigé un siècle plus tard, sous Archélaos, avec pour simple objectif de renforcer la frontière : il ne saurait en aucun cas s'agir d'une volonté d'accroissement territorial, l'espace situé entre Gradec et Demir Kapija étant totalement inexploitable en raison de la topographie des lieux. Il ne s'agissait que d'une volonté stratégique visant à contrôler l'étroit défilé. Il n'est guère possible, faute d'informations suffisantes, de préciser la chronologie du second site, qui a pu être construit sous n'importe quel règne à partir d'Archélaos. Pourtant, sa présence prouve de façon certaine la volonté défensive des rois macédoniens à cet endroit. Le fait qu'il ait existé deux sites fortifiés, au même endroit, signifie que les risques d'invasion ont augmenté au fil des ans, nécessitant un renforcement des fortifications. Il ne fait aucun doute que ces forteresses doivent être mises en rapport avec les incursions péoniennes, toujours plus nombreuses.

33. Mélanthros

Les rapports de fouilles de la revue *Archaeological Reports* mentionnent un système de fortification complet à proximité du village de Mélanthros en 1987[302]. Le manque d'informations complémentaires rend impossible tout travail de prospection sur le terrain. Il n'est fait aucune autre allusion à ce site dans d'autres ouvrages.

f. Mygdonie (fig. 25)

La description de la marche de Xerxès à travers la Macédoine et plus précisément la Mygdonie constitue la mention la plus ancienne de cette région[303]. Selon lui, Bottiée et Mygdonie ne sont séparées que par l'Axios, sans région intermédiaire, tandis que la frontière Sud-Ouest longe la côte depuis l'embouchure du fleuve jusqu'à Ainéia, ville antique encore non-identifiée mais devant se trouver aux environs des villages d'Aggelochori et Nea Michaniona[304], au Sud-Ouest de Thermè. Pour

[302] *AR* 34 (1987-88), p. 45.
[303] Hérodote, VII, 123-127.
[304] Selon Tite-Live, XLIV, 10, 7, Aineia se trouvait face à Pydna, à 15 milles de Thessalonique : « *omissaque Thessalonicae oppugnatione Aeniam inde petunt. Quindecim milia passuum ea urbs, adversus Pydnam posita, fertilis agro* ». *Cf.* F. Papazoglou, *Villes*, p. 418.

Thucydide, la Mygdonie occupe l'espace entre l'Axios et le Strymon[305]. L'historien antique distingue de la Mygdonie l'Anthémonte, qui se situe au Sud-Est de Thessalonique dans la péninsule chalcidienne[306], la Crestonie, située au Nord, entre les lacs de Doïran et de Bouktovo, et la Bisaltie, région située entre le lac de Bolbè et le cours du Strymon, à l'Ouest d'Amphipolis. Selon Pline et Strabon, la région de Bolbè est occupée par les Mygdoniens[307].

Les premiers habitants de cette région étaient vraisemblablement des Péoniens[308], chassés ensuite vers le Nord ou assimilés par la tribu des Mygdoniens. Grâce à certaines découvertes archéologiques, notamment des monnaies, il semble que les Péoniens occupaient encore la région au VIe siècle, mais pas au-delà. Sans doute la campagne des Perses, en 510, a-t-elle totalement enrayé le contrôle des Péoniens sur la région, permettant ainsi aux Mygdoniens de s'y établir. Cependant, l'ère mygdonienne s'achève avec l'annexion de la région par les Macédoniens. Cette annexion s'est établie en plusieurs étapes. Amyntas, pour offrir l'Anthémonte à Hippias, devait contrôler au moins le Sud-Ouest de la Mygdonie[309]. En revanche, la partie orientale semble encore indépendante à cette période, comme l'attestent des monnaies frappées du nom des Mygdoniens, et datant de 480[310]. Le reste du territoire aurait donc été annexé par Alexandre Ier, après la retraite des Perses qui occupaient la région comme camp pour Xerxès et comme principal port naval[311]. Durant la guerre du Péloponnèse, Athènes obtient le contrôle de quelques sites côtiers, et commence à intervenir dans les régions alentours. Perdiccas II doit alors convaincre les Chalcidiens d'abandonner leurs possessions côtières, et leur offre une partie de la Mygdonie, autour du lac de Bolbè[312]. La région souffre encore des ravages durant les expéditions successives de Sitalcès en 429[313], puis de Bardylis en 393 et 382, alors qu'Amyntas II offre une autre partie du territoire aux Chalcidiens, afin de s'assurer leur soutien[314]. Après les conflits, ces derniers refusent de retourner dans leur pays, et occupent à leur tour la quasi-totalité de la région[315]. La région ne revient dans le giron macédonien que sous le règne de Philippe II, qui la réintègre, définitivement cette fois, au royaume. Cependant, la région sera séparée de la Basse-Macédoine en 287, au moment du partage du royaume entre Pyrrhos et Lysimaque[316].

La Mygdonie constitue une zone particulièrement riche en ressources naturelles. Grâce au cours de l'Échédoros qui la traverse et la présence des lacs de Bolbè et Langada, la région est bien irriguée et fertile, tandis que les montagnes qui constituent la limite Nord et Est du territoire avec la Bisaltie

[305] Thucydide, II, 99, 4.
[306] L'Anthémonte a été annexé très tôt par les rois macédoniens, dans les environs de 500.
[307] Pline, IV, 38, et Strabon, VII, frag. 36.
[308] Strabon VII, fr. 41.
[309] Hérodote V, 94.
[310] D. Kanatsoulis, *Η Μακεδονία μέρχι του θανάτων του Αρχελάου Ι. Εξωτερική πολιτική*, Thessalonique, 1964, p. 20 ; J. R. Ellis, *Philip II and the Macedonian imperialism*, 1976, p. 35.
[311] Hérodote VII, 124, 127.
[312] Thucydide I, 58.
[313] Thucydide II, 100.
[314] M. N. Tod, *Greek Historical Inscriptions (6th c. BC – 323 BC)*, 1962, p. 11.
[315] Xénophon, *Helléniques*, V, 2.12-13.
[316] Pausanias, I, 10.2.

offrent des lieux adéquats pour le pastoralisme et l'exploitation du bois. Mais au-delà de considérations économiques, la Mygdonie tient également une position-clé, permettant un accès à la mer à la fois par le golfe Thermaïque et par le golfe Strymonique, et contrôlant à la fois les voies d'accès menant en Chalcidique, encore indépendante, et surtout en Thrace. L'intérêt stratégique de la Mygdonie apparaît ainsi clairement, justifiant pleinement l'installation de postes-clés permettant d'en contrôler les accès.

34. Thessalonique (Θεσσαλονίκεια, Θεσσαλονίκη)

Les sources qui mentionnent Thessalonique au cours de l'Antiquité sont particulièrement nombreuses, qu'il s'agisse de témoignages littéraires ou de découvertes archéologiques et épigraphiques. Selon Strabon et, plus tard, Jean Tzétzès, la cité aurait été fondée par Cassandre, et nommée ainsi en l'honneur de sa femme, fille de Philippe II[317]. Cette information est confirmée par Etienne de Byzance[318]. Une autre tradition, également reportée par les sources, veut que la cité ait été nommée ainsi en commémoration d'une victoire contre les Thessaliens[319]. De façon générale, les sources ne mentionnent que la fondation de la ville, fondée en 315 par un synœcisme regroupant les 26 *polismata* alentour[320], et ne donnent pas davantage de détails sur son histoire, du moins au cours de la période traitée ici. Enfin, au cours des guerres macédoniennes, Persée, ayant connu sa cuisante défaite à Pydna, demande à Andronikos de se rendre à Thessalonique afin d'y faire brûler la flotte macédonienne[321]. De façon plus pratique, la localisation de la ville macédonienne est grandement facilitée, outre par sa constante occupation depuis l'Antiquité, par les itinéraires antiques. Selon l'Itinéraire antonin, Thessalonique se trouve à 30 milles de Pella, 53 d'Edessa et 68 d'Amphipolis[322]. La Table de Peutinger donne quant à elle les indications suivantes : *Thessalonici – XXVII – Pella – XXX – Beroea – LXXVII – Dium.*

Grâce aux nombreuses découvertes archéologiques et épigraphiques, combinées aux informations fournies par les différents itinéraires, il est absolument hors de doute que l'antique cité fondée par Cassandre se trouve à l'emplacement de la Thessalonique moderne[323] (fig. 86). Parmi ces découvertes,

---

[317] Strabon VII, fr. 21 et 24 ; Tzetzes XIII, 305 : « Ἡ νῦν Θεσσαλονίκη μέν πόλις λαμπροτάτη, ὑπῆρχε κώμη, θέρμη δέ τὴν κλῆσιν ἐκαλεῖτο … ἥν πόλιν κτίσας Κάσσανδρος, γαμβρὸς ὤν τοῦ Φιλίππου. Θεσσαλονίκην κέκληκεν εἰς ὄνομα συζύγου Θεσσαλονίκης, θυγατρὸς τελούσης τοῦ Φιλίππου … Ἄλλοι τοῦ Φιλίππου φασὶ κτίσαι Θεσσαλονίκην, στοργὴ παιδός, ἧς ἔφημεν ἄρτι Θεσσαλονίκης … Ἄλλοι δ΄ὅτι ἐνίκησε τοὺς Θετταλοὺς πολέμῳ ».

[318] Etienne de Byzance, *s.v.* « Θεσσαλονίκη : *πόλις Μακεδονίας, ἥτις ἄρα ἐκαλεῖτο Ἁλία, Κασσάνδρου κτίσμα.*».

[319] Tzetzes, XIII, 305 et Constantin VII Porphyrogénète, *De thematibus*, II, 4 : « Ἔχει δ΄ὀνομασίαν ὑπὸ τοιαύτης αἰτίας, Φιλίππου ὁ Ἀμύντου, Θεσσαλοὺς ἐκεῖ νικήσας, τῇ θυγατρὶ καὶ τῇ πόλει ὁνωνύμως τὸ ὄνομα ἔθετο ».

[320] Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, I, 49 et Strabon VII, fr. 21 et 24.

[321] Diodore XXX, 11, 1.

[322] Itinéraire antonin 330, 3-7.

[323] Sur les fouilles de Thessalonique, voir J.-M. Spieser, *Thessalonique et ses monuments du IV*e *au VI*e *siècle*, Athènes, 1984 ; J.-M. Spieser, « Note sur la chronologie des remparts de Thessalonique », *BCH* 98 (1974), p.

de nombreuses inscriptions indiquent très clairement le nom de la cité : ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗ[324] ou ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΕΙ[325]. En revanche, les informations concernant les fortifications antiques sont extrêmement fragmentaires : le site ayant été continuellement occupé depuis l'Antiquité, la majorité des éléments macédoniens ont été réutilisés ou ensevelis sous les constructions des périodes suivantes. Cependant, les fouilles menées sur place ont permis de mettre au jour quelques tronçons du mur d'enceinte hellénistique[326]. Celui-ci a vraisemblablement été érigé au moment de la fondation de la ville. Parmi les éléments encore visibles, notons six tronçons hellénistiques préservés sur la façade orientale de l'enceinte. Le reste de l'enceinte est recouvert par les fortifications romaines et byzantines, dont la partie macédonienne suit le tracé. Le tracé hellénistique n'aurait ainsi été modifié que ponctuellement, afin d'agrandir l'aire urbaine, notamment au Nord-Ouest, avec la création d'une nouvelle acropole à l'époque byzantine, et au Sud, en raison du recul du littoral. En outre, une tour triangulaire, attenante au mur de fortification Est, et appartenant à l'époque macédonienne a pu être identifiée[327]. Cette tour se compose alternativement de briques et de pierres. De plus, en 1989, au Nord-Est de l'enceinte, à proximité de la Tour du Trigônion, une section du rempart hellénistique, longue de près de 30 mètres, a été identifiée dans les fortifications romaines[328] (fig. 87). Cette section est composée d'énormes blocs assemblés à joints vifs, sans mortier, et présente un appareil isodome. La pierre utilisée est la même que celle utilisée dans les fondations de plusieurs monuments, notamment la basilique Saint-Démétrius, ainsi que dans la rue attenante. D'après les rapports des fouilles archéologiques menées dès 1996, les vestiges découverts à ces différents endroits présentent le même aspect que les tronçons de murs hellénistiques identifiés en d'autres endroits de la ville, et comportent également une tour. Ces éléments doivent être attribués au rempart hellénistique, permettant ainsi de compléter le tracé initial de la cité.

Au vu des différents éléments archéologiques, la compréhension de la cité hellénistique de Thessalonique est facilitée, tant sur le choix stratégique de sa localisation que des raisons mêmes de sa fondation. Tout d'abord, l'emplacement sur lequel a été bâtie la cité est particulièrement intéressant. Placée au Nord du golfe Thermaïque, et au pied du mont Chortiatis (l'antique Kissos), la ville bénéficie d'une position stratégique de premier ordre. La montagne lui offre une position défensive naturelle, tandis que la plaine voisine permet de faciliter les communications et l'expansion vers la côte, tout en lui assurant un accès rapide à l'arrière-pays, tant en direction du berceau macédonien, en Piérie et en Bottiée, que vers le Nord, le long de l'Axios. Rappelons d'ailleurs que la vallée de l'Axios

---

507-519 ; G. Vélénis, « Πολεοδομικά Θεσσαλονίκης », *ΑΕΜΘ* 10B (1996), p. 491-498 ; M. Vickers, « Hellenistic Thessaloniki », *The Journal of Hellenic Studies* 92 (1972), p.156-170 ; G. Bakalakis, « Ἡ βασίλισσα Θεσσαλονίκη », *Πρακτικὰ τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν* 61, 1986, p.53-60. ; M. Vitti, « Η Πολεοδομική εξέλιξη της Θεσσαλονίκης », *Bibliothèque de la société archéologique d'Athènes*, vol. 160, 1996.

[324] Inscription trouvée à Thessalonique, datant du Ier siècle av. J.-C. (Dubois, *Revue archéologique*, II, 2, p. 487).

[325] Inscription trouvée à Thessalonique, datant du Ier siècle ap. J.-C. (Heuzey, n° 113).

[326] M. Vickers, *op. cit.*.

[327] *AR* 1987-88, p. 48.

[328] P. Adam-Véléni, *Μελέτες γιά τήν αρχαία Θεσσαλονίκη*, Thessalonique, 1985, p. 127-128.

constitue un axe stratégique important vers la Péonie. Aussi, Thessalonique occupe clairement une position centrale, tout en étant tournée vers l'Orient. Archéologiquement, aucune trace d'occupation ne remonte au-delà du IVe siècle, ce qui va à l'encontre des hypothèses selon lesquelles l'antique Thermè, qui aurait servi de base à la fondation de Thessalonique lors du synœcisme, se trouvait à cet emplacement. Les fortifications, érigées par Cassandre étaient limitées à la partie haute de la ville actuelle et comprenaient une surface estimée à 60 ha[329]. Elles comprenaient une acropole, un réduit fortifié d'environ 3 ha, situé sur son point culminant, dans l'angle Nord-Est de la ville, mais il ne s'agit pas de l'acropole actuelle, laquelle date de l'époque byzantine. Enfin, il est possible de voir cette fondation, au même titre que son mariage avec Thessalonikè, fille de Philippe II, comme un effort réalisé par Cassandre pour s'imposer comme le successeur d'Alexandre le Grand, dans le cadre général de l'affrontement entre les Diadoques. Cassandre pouvait ainsi se concilier la bonne volonté des Macédoniens et acquérir une légitimité supplémentaire en s'associant le plus étroitement possible à la dynastie argéade.

35. Altos (Ἄλτος)

Altos est mentionné par Théagénès par l'intermédiaire d'Etienne de Byzance comme étant un *chôrion* à proximité de Thessalonique[330]. Le site n'a cependant pas été identifié.

36. Βασιλικὰ Ἀμύντου

La forteresse de Βασιλικὰ Ἀμύντου n'est connue que par le témoignage de Procope[331]. Elle apparaît dans la liste des forteresses de Macédoine réparées par Justinien, mais le toponyme renvoie de toute évidence à un roi nommé Amyntas. Peut-être s'agit-il d'Amyntas III, dont un domaine dans la région aurait été à l'origine du nom de ce lieu[332].

Le seul toponyme moderne qui semble correspondre à cette forteresse est celui du village de Vasilika, situé à une dizaine de kilomètres au Sud-Est de Thermè. Si le toponyme actuel est une survivance de l'Antiquité, c'est aux alentours de ce village qu'il faudrait rechercher les traces de cette forteresse encore inconnue.

37. Kissos ? (Κισσός) / Chortiatis [40.58175 ; 23.116552]

Le site n'est connu que par le fragment de Strabon[333] et le lexique d'Hésychius[334], ainsi que par une

[329] *Ibid*., p. 126.
[330] Etienne de Byzance, *s.v.* « Ἄλτος χωρίον πλησίον Θεσσαλονίκης, ὡς Θεαγένης Μακεδονικῶν. τὸ ἐθνικὸν Ἄλτιος ».
[331] Procope, *de aed*. IV, 4, p. 118 (Haury).
[332] F. Papazoglou, *Villes*, p. 203 note 88.
[333] Strabon, VII frag. 21-24.
[334] Hésychius *s.v.* « Κισσός ὄπος ἐν Μακεδονίᾳ, καὶ πόλις ».

inscription sur laquelle figure l'ethnique de la cité[335].

En 1953, G. Bakalakis faisait état d'une forteresse du IVe siècle découverte sur les pentes du mont Chortiatis, qui portait le nom de Kissos au cours de l'Antiquité[336]. L'enceinte de la forteresse occupe un plateau au Sud-Est de la ville moderne de Chortiatis et son plan suit le relief de la montagne[337]. À l'époque où G. Bakalakis explorait le site, une grande partie de l'enceinte avait déjà été détruite par le temps. De nos jours, les constructions récentes et notamment la création d'une route vers le sommet de la montagne ont davantage aggravé l'état de délabrement de la forteresse. Néanmoins, l'enceinte avait jusqu'alors été préservée sur une longueur de 250 m. Au Sud-Ouest, le mur a été complètement détruit, tandis que le côté Nord-Est a été préservé le long de la route moderne, renforcé par deux tours carrées[338]. L'épaisseur de l'enceinte atteint par endroit 2 m. Dans le coin Nord-Est, des ruines laissent entrapercevoir la forme d'une tour triangulaire dont les côtés atteignaient respectivement 6 et 12 m. Le mur est constitué de blocs de pierre taillés à joints obliques d'une hauteur variant de 30 à 40 cm (fig. 88). À l'intérieur de la forteresse, des traces de constructions byzantines ont également été mises au jour, ainsi qu'un nombre important de céramiques et d'amphores. Les nombreux tessons de poterie ainsi qu'un tétradrachme d'Alexandre avaient conduit G. Bakalakis à dater l'utilisation du site entre le IVe et le IIe siècle avant notre ère[339]. La construction d'installations militaires à l'emplacement de l'ancienne forteresse rend désormais impossible toute étude complémentaire, le site ayant totalement disparu[340].

Selon son inventeur, la forteresse n'a aucun rapport avec la cité de Kissos, et ne saurait être son acropole, mais pourrait avoir un rapport avec la fondation de Thessalonique[341]. Le fort contrôle la plaine de Langada au Nord, le golfe Thermaïque au Sud et la vallée de l'Anthémonte à l'Est, une place éminemment stratégique sur la voie qui relie Thessalonique à Amphipolis au Sud des lacs de Langada et Bolbè. D'autres vestiges d'agglomération avaient également été signalés à divers endroits du mont Chortiatis, notamment près de Panorama, mais aucune indication ne permet de savoir s'il s'agit ou non de l'antique Kissos mentionnée dans les sources.

---

[335] *SEG* 40, 542.14. L'inscription est datée de 350 avant notre ère (M. B. Hatzopoulos – L. D. Loukopoulou, *Two Studies in Ancient Macedonian Topography*, p. 123-145).
[336] G. Bakalakis, *Makedonika* 3 (1953), p. 353-362
[337] Les premières recherches à propos de ce site ont été réalisées par W. Cooksey et A. M. Woodward, *BSA* 23 (1918-1919), p. 57 *sqq*. Les deux auteurs avaient entre autres repéré quelques éléments de fortification constituant un espace totalement clos.
[338] L'existence de ces deux tours n'a rien d'assurée : au moment de l'exploration de G. Bakalakis, de nombreux éléments se trouvaient déjà au pied de la colline. L'archéologue en avait simplement déduit leur existence (*op. cit.*, p. 354).
[339] G. Bakalakis, *op. cit.*, p. 356-360.
[340] Voir M. Manolidakis, « Το αρχαίο φρούριο στην κορυφ» του Χορτιάτη », Θεσσαλονικέων Πόλις, 1/24 (2008a), p. 22-31.
[341] N. G. L. Hammond, *Macedonia*, p. 186 *sqq.*, reste persuadé qu'il s'agit bien de l'acropole de Kissos et que l'acropole devait se trouver plus bas sur les pentes de la montagne.

38. Aréthousa (Ἀρέθουσα) [40.651703 ; 23.616668]

Aréthousa est mentionnée à maintes reprises dans les sources antiques. Scylax en fait une cité grecque à proximité du lac Bolbè et d'Apollonia[342]. Ptolémée place la ville en Amphaxitide[343], tandis que Pline en fait une cité de Mygdonie[344]. Plutarque affirme quant à lui qu'Euripide a été enterré dans cette ville par le roi macédonien Archélaos[345]. Enfin, Ammien indique qu'Aréthousa se trouve à proximité de Bormiskos[346]. Aréthousa est également mentionnée épigraphiquement : on retrouve une première occurrence dans le décret constitutif de la Seconde Confédération athénienne en 377[347], que l'on peut compléter par le fragment d'un autre décret athénien, datant lui aussi du IVe siècle, adressé aux Ἀρεθουσίοις[348]. Aréthousa est également indiquée en 365 dans la Liste des Théorodoques d'Épidaure, où elle est localisée entre Apollonia et Argilos[349].

Grâce à ces différentes sources littéraires et épigraphiques, le site a pu être localisé sur une colline située au Sud de l'actuelle Rentina[350], sur la colline dominant l'église Aghia Marina. La ville s'étendait sur le plateau de la partie Nord-Ouest de la colline, tandis que la partie Est, la plus élevée, accueillait l'acropole. Quelques tronçons d'enceinte, renforcés d'une tour circulaire, sont encore visibles sur les fronts Est et Nord de la colline, mais dans un état très fragmentaire. Au Nord-Ouest, la porte de la ville, menant à une route pavée, a été mise au jour[351]. Au Sud de la porte principale, le mur Ouest a été dégagé sur une longueur de 5,30 m dans la direction Nord-Ouest – Sud-Est. Les fondations ont été directement placées sur la roche, tandis que des blocs rectangulaires (1 m x 0,40 m x 0,50 m) ont été utilisés sur les deux côtés des murs, l'espace intermédiaire étant rempli de terre et de pierres grossières. L'enceinte a été conservée sur une hauteur maximale de 80 cm, pour une épaisseur maximale de 2,75 m Au l'extrémité Sud de la paroi Ouest, les fondations d'une tour semi-circulaire d'un diamètre de 3,30 m ont également été découvertes[352].

L'absence d'éléments datables, conjuguée à la réutilisation d'une grande partie des pierres pour la construction du site voisin *Kastro Rentinas*, une citadelle byzantine occupant le sommet de la colline au Nord-Est du site[353], rend difficile l'interprétation chronologique du site. Les éléments de

---

[342] Scylax, 67.
[343] Ptolémée, III, 13.6. L'Amphaxitide pourrait désigner ici le district macédonien, et non la région de l'Axios.
[344] Pline IV, 10.
[345] Plutarque, *Lycurgue*, 31.
[346] Ammien XXVII, 4.
[347] *IG* II/III², 43
[348] *SEG* XXI, 230 ; *Bulletin épigraphique* 1964, n. 117)
[349] *IG* IV², 1, 94, Ib, ll. 15-17.
[350] Sur les fouilles d'Aréthousa-Rentina, voir S. Moschonisiotis, « Ανασκαφική έρευνα στην αρχαία Αρέθουσα », *ΑΕΜΘ* 6 (1992), p. 405–410 ; N. Moutsopoulos, *Ρεντίνα Ι, Μυγδονικές πόλεις: Αυλών, Βρομίσκος, Αρέθουσα*, Thessalonique, 1995, p. 77-83 et S. Moschonisiotis - A.-Ph. Christidis - Th. Glaraki, « Κατάδεσμος από την Αρέθουσα », *ΓΜΚΑ* 46 (1997), p. 192–200.
[351] S. Moschonisiotis, *op. cit.* 1992, p. 408.
[352] N. Moutsopoulos, *op. cit.* 1995.
[353] N. Moutsopoulos, *BCH* 107 (1983), p. 801 et *Politika Thémata*, 23-29 avril 1982, p. 40-41.

fortification laissent cependant penser à une construction datant de la seconde moitié du IVe siècle[354]. Rien n'indique par ailleurs qu'il s'agit bien du site de l'antique Aréthousa : aucune inscription ou monnaie n'a été découverte sur place.

Aréthousa est un site particulièrement complexe à étudier, en raison de la faible quantité d'informations. Grâce aux sources littéraires et épigraphiques, il apparaît que le lieu est, à plusieurs reprises, placé sous une autorité différente : Scylax en fait un site grec, tandis que Plutarque atteste qu'Archélaos a fait enterrer Euripide à Aréthousa, laissant donc supposer que sous son règne, le territoire appartenait à la Macédoine. Au cours du IVe siècle, la cité quitte à nouveau le giron macédonien, puisqu'elle apparaît comme alliée de la Seconde Confédération athénienne, et est également mentionnée sur le catalogue d'Épidaure comme étant indépendance de la Macédoine. Enfin, sous Philippe II, Aréthousa est à nouveau sous contrôle macédonien. Face à ces éléments, il est difficile de savoir sous quelle autorité se plaçait la ville au moment de l'érection des fortifications. Sans doute faut-il voir dans ces fortifications la volonté de se prémunir des Chalcidiens et d'empêcher qu'ils n'occupent continuellement le sol mygdonien. Le site est en effet construit à un emplacement stratégique qui contrôle le défilé de Rentina ainsi que le lac de Bolbè sur la route qui relie aujourd'hui Thessalonique à Kavala.

39. Bormiskos (Βορμίσκος)

Bormiskos n'est mentionnée que par un petit nombre de sources antiques. Thucydide indique que Brasidas, venant de Chalcidique[355] et se dirigeant vers Amphipolis, arrive à Bormiskos, « là où le lac Bolbè se déverse dans la mer[356] ». Ammien place quant à lui Bormiskos non loin d'Aréthousa[357]. Enfin, Etienne de Byzance indique qu'Euripide est mort à Bormiskos : « Βορμίσκος, χωρίον Μακεδονίας, ἐν ᾧ κυνοσπάρακτος γέγονεν Εὐριπίδης … τὸ ἐθνικὸν Βορμίσκιος »[358].

Partant de ces indications, E. M. Cousinéry et M. Démitsas avaient soutenu l'hypothèse selon laquelle Bormiskos devait être placé à Rentina, où nous avons déjà placé Aréthousa. Cette proposition ne s'appuyait cependant sur aucun argument valable, si ce n'est la proximité des deux sites[359]. A. Struck suivait également cette proposition en voulant localiser Bormiskos sur une colline au Sud de l'entrée du défilé qui domine la route menant d'Apollonia à la mer[360], et qui ne pouvait qu'être la colline où se trouvent les ruines d'Aréthousa. En réalité, toute la difficulté tient à l'interprétation que l'on donne du

[354] N. Moutsopoulos, *op. cit.* 1995.
[355] Probablement même du territoire d'Acanthos (Thucydide IV, 84-88 et 102).
[356] Thucydide, IV, 103, 1 : « Ἐπὶ ταύτην οὖν ὁ Βρασίδας ἄρας ἐξ Ἀρνῶν τῆς Χαλκιδικῆς ἐπορεύετο τῷ στρατῷ. καὶ ἀφικόμενος περὶ δείληνὲπὶ τὸν Αὐλῶνα καὶ Βορμίσκον, ᾗ ἡ Βόλβη λίμνη ἐξίησιν ἐς θάλασσαν ».
[357] Ammien, XXVII, 4 : « *Bormiscus, cui proxima Arethusa* ».
[358] Etienne de Byzance, *s.v.* Βορμίσκος.
[359] E. M. Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine première*, t. III, p. 118. ; M. Dimitsas, *op. cit.*, p. 260.
[360] A. Struck, *Makedonische Fahrten I. Chalkidike. Zur Kunde der Balkan Halbinsel, Heft* 4, Vienne, 1907, p. 75.

mot *Αὐλῶνα* qui apparaît dans le récit de Thucydide. Ce toponyme a souvent été interprété comme celui d'une cité, plutôt que comme le vallon ou le défilé par lequel passe la rivière venant du Bolbè et se jetant dans la mer[361]. Aussi, à partir de l'itinéraire de Brasidas et des quelques informations fournies par Thucydide, il est aisé de reproduire le tracé de l'armée spartiate. Sans doute l'armée spartiate a-t-elle longé la côte avant de rejoindre l'endroit où le Bolbè se jette dans la mer, à Bormiskos, près de la sortie du défilé de Rentina, l'*αὐλῶν*. Bormiskos devrait donc être cherchée entre la sortie orientale du défilé, entre Stavros et Vrasna, où une forteresse classique a été découverte.

40. Vrasna [40.709955 ; 23.669225]

En 1993, P. Adam-Véléni fait état de la découverte d'une forteresse de type médiéval, construite à l'époque classique, vraisemblablement sous Philippe II. Le site se trouve au sommet de la colline *Trypiméni Pétra*, à l'Ouest de la plage de Vrasna sur la route qui mène de Rentina vers l'Est du pays[362].

Les fouilles menées sur place ont permis de délimiter précisément le tracé de cette forteresse, de forme pentagonale, dont le plan a été publié dans les « Chroniques des fouilles » du *BCH* en 1999[363] (fig. 89). D'une superficie totale de 4 hectares, la forteresse est renforcée par trois tours au Nord, à l'Est et au Nord-Est. Compte-tenu de l'orientation du site, il s'agit sans nul doute des points les plus vulnérables de l'ensemble défensif. La tour orientale dispose de deux pièces communicantes menant à l'intérieur de la forteresse et à l'étage de la tour par un escalier. La tour Nord, située au centre du mur d'enceinte Nord, a été en partie détruite par les engins de chantiers au moment de la découverte du site. La troisième tour enfin, dans le coin Nord-Est, donne également accès à l'intérieur de l'enceinte. L'entrée principale du site se trouve sur le côté Ouest de la forteresse, plus accessible. Dans la partie Sud, plusieurs pièces ont été dégagées, ainsi que des pièces de stockage au Nord, attestées par la présence de jarres. Un moulin, servant probablement à la production d'huile d'olive, a également été mis au jour dans la partie Nord-Est de l'enceinte[364], ainsi que deux meules servant à écraser les fruits[365]. Un grand nombre de monnaies ont été découvertes à l'intérieur de l'enceinte. Parmi elles, des monnaies de Philippe II, Philippe V et de Persée, quelques frappes de la fin du IVe siècle ou du début du IIIe siècle[366]. D'autre part, selon le rapport détaillé de P. Adam-Véléni[367], il apparaît que le site ait été

[361] F. Papazoglou, *Villes*, p. 223 note 70 et plus récemment, M. Perrin-Henry, « Aulôn de Macédoine, Euripide et la Via Egnatia : recherches de géographie historique en Macédoine orientale », *Rheinisches Museum für Philologie*, Neue Folge, 126 Bd., H. 3/4 (1983), p. 239-254.
[362] *BCH* 118 (1994), p. 764 ; P. Adam-Véléni, *Mélanges N. G. L. Hammond*, p. 1-16 (« présentation des recherches topographiques en Mygdonie orientale et des fouilles menées en 1992-1993 dans la forteresse classique de *Trypiméni Pétra* (v. *BCH* 119 [1995] *Chron*. p. 960) » (*BCH* 1998, p. 884).
[363] *BCH* 123 (1999), p. 771, figure 134. Voir également *ΑΔ* 48 (1993) [1998], B'2, p. 336-338.
[364] P. Adam-Véléni, «Αρχαίο ελαιοτριβείο στα Βρασνά νομού Θεσσαλονίκης», *Ελιά και Λάδι. Δ΄ Τριήμερο Εργασίας*, Καλαμάτα 7-9 Μαΐου 1993, Πολιτιστικό-Τεχνολογικό Ίδρυμα ΕΤΒΑ-ΕΛΑΪΣ Α.Ε., Athènes, 1996, p. 92-104.
[365] P. Adam-Véléni¸ *op. cit.*, 1996, p. 96-97, note 164.
[366] *BCH* 119 (1995), p. 960.

détruit dès 168, mais l'archéologue note néanmoins une occupation tardo-hellénistique limitée[368].

D'un point de vue purement stratégique, la forteresse de Vrasna contrôle parfaitement les environs grâce à sa position élevée. La colline, suffisamment élevée, donne à la forteresse un point de vue important sur les deux côtés du golfe Strymonique ainsi que sur les contreforts occidentaux du mont Kerdyllon. Ainsi, la route qui venait de Thrace était parfaitement gardée. Grâce aux monnaies découvertes sur place, il apparaît que le site date au moins du règne de Philippe II, ce qui correspond à la période de mainmise de la région par le royaume macédonien. Plus intéressant encore, les monnaies indiquent une occupation continue depuis la fondation du site jusqu'à la fin de l'ère macédonienne, en 168, voire au-delà, mais de façon très brève. Cela confirme que la forteresse avait un rôle crucial dans la défense du territoire macédonien, et de la région en particulier. Rappelons que le site se trouve sur la route qui mène en Thrace, et qu'à cet égard, la région devait être constamment soumise à une présence militaire afin de se prémunir de tout risque d'invasion. Le caractère défensif de la forteresse ne visait cependant pas uniquement au contrôle de la région, mais devait également servir de refuge aux populations locales en cas de besoin, ainsi que le prouvent les éléments de stockage et les installations de transformation des fruits et des céréales. Aussi, son occupation devait être permanente et devait servir en périodes de paix à la production de denrées alimentaires.

41. Asprovalta

À proximité d'Asprovalta, au site Papouli, des traces de fortifications datant des périodes classique et hellénistique ont été découvertes. Cette information est confirmée par D. Samsaris, qui mentionne une forteresse à proximité du village[369].

Les éléments archéologiques sont trop fragmentaires pour parvenir à une conclusion satisfaisante sur ce site. Il est impossible de savoir si le site a été bâti avant la période de domination macédonienne, ou bien au cours de celle-ci. Considérant la localisation du site, à l'extrême Est de la Mygdonie, et l'histoire de la région, il n'est pas davantage possible de se prononcer sur le rôle de cette forteresse. Était-elle orientée vers la Thrace, afin de se prémunir des risques d'invasion, ou bien était-elle tournée vers la Chalcidique, avant que celle-ci ne soit annexée par la Macédoine et ne cesse de représenter une menace ?

g. Bisaltie (fig. 26)

La Bisaltie occupe le cours inférieur du Strymon. Les monts Dysoron et Kerdyllon constituent sa frontière occidentale, tandis que le Strymon forme naturellement la frontière orientale. Pour Hérodote,

---

[367] P. Adam-Véléni, *ΑΕΜΘ* 6 (1992), p. 415-424
[368] *BCH* 119 (1995), *ibid*.
[369] D. Samsaris, *Ἱστρικὴ Γεωγραφία τῆς Ἀνατολικῆς Μακεδονίας κατὰ τὴν ἀρχαιότητα*, Thessalonique 1976, p. 172.

la Bisaltie désigne la région côtière à l'Ouest du Strymon, laissant ainsi les terres situées à l'Est du fleuve aux Odomantes et aux Édoniens[370]. Les Bisaltes semblent être un peuple d'origine thrace, dont l'expansion a été favorisée par les campagnes perses de 510[371] : durant la campagne de Xerxès, le peuple se divise quant à la conduite à tenir face au Perse. Ceux qui refusent de le suivre sont alors repoussés vers l'Est[372]. Le premier contact avec les Macédoniens intervient au cours du règne d'Alexandre Ier[373], qui occupe la région jusqu'au Strymon afin de contrôler les nombreuses mines du Dysoron[374]. Enfin, un fragment de Strabon précise que le Strymon se déversait entre le territoire des Bisaltes et celui des Odomantes[375]. L'ensemble de ces témoignages permet de fixer de façon tout à fait certaine la limite de la Bisaltie, et donc de la Macédoine sous le règne d'Alexandre Ier, au cours du Strymon. L'étendue du fleuve durant l'Antiquité doit achever de convaincre les historiens sur cette question (*cf.* « La Macédoine orientale », p. 39 du chapitre I, « Géographie du territoire macédonien » et fig. 1 et 8-9). La richesse de ce territoire devait cependant favoriser les premiers affrontements entre la Macédoine et Athènes qui y installe plusieurs colonies, notamment à Bréa – et Amphipolis, dans la région voisine d'Édonide[376]. Si la Bisaltie échappe ainsi progressivement au contrôle macédonien, jusqu'au règne de Perdiccas II[377], ce n'est que sous le règne de Philippe II, et la prise d'Amphipolis en 357, que la véritable annexion de la Bisaltie au royaume macédonien sera réalisée.

D'un point de vue stratégique, la région présente un grand intérêt, notamment en raison de l'existence du lac antique qui occupait la plaine de Serrès et limitait ainsi considérablement les possibilités de déplacement. Aussi, seuls deux points d'accès permettaient de passer de Thrace en Macédoine : la côte du golfe Strymonique, tenue tant par Amphipolis et Argilos, eux-mêmes renforcés par les forteresses mygdoniennes d'Asprovalta et de Vrasna. Le second passage consistait à longer l'Orbélos par le Sud afin de passer de la région du lac Kerkinè actuel au lac de Doïran, en Amphaxitide. On connaît de nos jours d'autres passages à travers la chaîne du Dysoron-Kerdyllon, mais aucun site fortifié n'a été découvert à ce jour d'un côté ou de l'autre de ses sommets. Il est cependant hors de doute que de telles forteresses aient existé dans cette région frontalière, notamment aux environs de Strymoniko et de Vergi, à proximité desquels passent des voies de communication secondaires à travers les montagnes. Seules de futures découvertes permettront de compléter le système défensif dans cette partie du territoire macédonien.

[370] Hérodote, VII, 115.
[371] M. V. Sakellariou, *Macedonia. 4000 years of Greek history and civilization*, Athènes, 1982, p. 68.
[372] Hérodote, VII, 115 et VIII, 116.
[373] Thucydide II, 99, 6 et Hammond, *Macedonia* II, p. 96 sqq.
[374] Hérodote V, 17.
[375] Strabon, frag. 36 E.
[376] Plutarque, *Cimon*, 43 et *Périclès*, 5.
[377] Thucydide, II, 99. Voir également Hammond, *Macedonia* I, p. 47 et *Macedonia* II, p. 115 et 134.

42. Argilos (Ἄργιλος) [40.780105 ; 23.81707]

Le site est connu dès l'époque d'Hérodote, qui le place le long de la côte, sur la rive droite du Strymon[378]. Cette information est confirmée par Strabon, qui mentionne parmi les villes du golfe Strymonique, Myrkinos et Argilos[379]. Selon Etienne de Byzance, Argilos en fait une cité thrace, située sur le fleuve Strymon[380]. La cité figure également sur la liste des cités qui payaient un tribut à Athènes entre 454 et 421[381], ainsi que sur la liste des Théorodoques d'Épidaure, où elle est mentionnée entre Aréthousa et Amphipolis[382]. Enfin, d'après Thucydide, la cité se révolte contre Athènes en 421, et permet à Brasidas de s'emparer d'Amphipolis[383]. Puis, après la paix de Nicias, et bien qu'elle soit tenue de payer à nouveau un tribut, Argilos obtient autonomie[384]. Le témoignage de Thucydide confirme une fois encore qu'Argilos doit être localisée à proximité de l'embouchure du Strymon, non loin d'Amphipolis dont elle est la voisine.

Grâce à ces différentes sources antiques, la localisation d'Argilos a été faite à proximité de l'actuelle Néa Kerdylia[385], sur la colline Palaiokastron[386].

Les différentes fouilles archéologiques menées sur place ont permis de mettre au jour un grand nombre d'éléments qui confirment qu'il s'agit bien d'Argilos. La cité fortifiée occupe deux niveaux[387] : l'acropole, placée sur la colline, et une partie basse, qui se trouve entre la colline et le rivage. L'acropole compte un certain nombre de bâtiments archaïques, quatre tours carrées du IVe siècle[388] ainsi que quelques bâtiments de l'époque hellénistique[389]. La partie basse est quant à elle

---

[378] Hérodote VII, 115 : « Ὡς δὲ ἀπὸ τοῦ Σρυμόνος ἐπορεύετο ὁ στρατός, ἐνταῦθα πρὸς ἡλίου δυσμέων ἐστὶ αἰγιαλός ἐν τῷ οἰκημένην Ἄργιλον πόλιν … αὕτη δὲ καὶ ἡ κατύπερθε ταύτης καλέεται Βισαλτίη ».

[379] Strabon VII, fr. 33 : « Εἰσί δὲ περὶ τὸν Στρυμονικὸν κόλπον πόλεις καὶ ἕτεραι, οἷον Μύρκινος, Ἄργιλος ».

[380] Etienne de Byzance, *s.v.* Ἄργιλος · « πόλις Θράκης … ἡ πρὸς τῷ Στρυμόνι ποταμῷ ..ὠϱομάσθη δέ ..ὑπὸ Θρακῶν ὁ μῦς ἄργιλογ καλεῖται, σκαπτόντων δὲ εἰς τὸ θεμελίους καταβάλεσθαι πρῶτος μῦς ὤφθη ».

[381] *Liste des tributs athéniens*, I, 232-233.

[382] *IG* IV² 94-5 : « ΑΡΚΙΛΟΣ ΟΝΗΣΑΝΔΡΟΝ ».

[383] Thucydide IV, 103 : « Εἰσί δὲ οἱ Ἀργίλιοι Ἀνδρίων ἄποικοι … οἱ Ἀργίλιοι, ἐγγύς τε προσοικοῦντες καὶ αἰεί ποτε τοῖς Ἀθηναίοις ὄντες ὕποπτοι καὶ ἐπιβουλεύοντες τῷ χωρίω, ἐπειδὴ παρέτυχεν ὁ καιρὸς καὶ Βρασίδας ἦλθεν. Ἔπραξάν τε ἐκ πλέονος πρὸς τοὺς ἐμπολιτεύοντας σφῶν ἐκεῖ ὅπως ἐνδοθήσεται ἡ πόλις, καὶ τότε δεξάμενοι αὐτὸν τῇ πόλει καὶ ἀποστάντες τῶν Ἀθηναίων».

[384] Thucydide V, 18 : « τάς δὲ πόλεις φερούσας τὸν φόρον τὸν ἐπ᾽ Ἀριστείδου, αὐτονόμους εἶναι ὅπλα δὲ μὴ ἐξέστω ἐπιφέρειν Ἀθηναίους μηδε τοὺς ξυμμάχους ἐπὶ κακῷ, ἀποδιδόντων τὸν φόρον, ἐπειδὴ αἱ σπονδαὶ ἐγένοντο εἰσί δὲ Ἄργιλος ».

[385] Les villages d'Argilos et Kerdyllon ont été détruits au cours de la Seconde guerre mondiale ; les découvertes archéologiques faites sur place sont signalées comme venant du nouveau village, Néa Kerdylia (F. Papazoglou, *Villes*, p. 364).

[386] Th. Desdevises-du-Dézert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, Paris, 1863, p. 408. Le site a été identifié pour la première fois par P. Perdrizet, *BCH* 18 (1894), p. 434-436 et *BCH* 46 (1922), p. 42-47.

[387] Z. Bonias – J. Perreault, « Αργιλος. Ανασκαφη 1992-1993 », *ΑΕΜΘ* 7 (1993), 1997, p. 465-473 ; « Αργιλος πεντε χρονια ανασκαφης », *ΑΕΜΘ* 10 (1996), 1997, p. 663-675 ; « Αργιλος 1994 », *ΑΕΜΘ* 8 (1994), 1998, p. 317-324 ; « Αργιλος. Ανασκαφη 1997 », *ΑΕΜΘ* 11 (1997), 1999, p. 223-228.

[388] Z. Bonias – J. Perreault, *op. cit.* 1997, p. 466 et Samsaris, 1976, p. 105.

[389] A. Lazaridis, « Αμφίπολις και Ἀργιλος », *Αρχαίες Ελληνικές πόλεις* 13, Athènes, 1972, p. 76.

ceinte de fortifications du Ve siècle av. J.-C., épaisses de 2,30 m[390], à l'intérieur desquelles ont été découvertes des fondations de différents bâtiments, ainsi que des monnaies du Ve siècle portant l'inscription « APKI » qu'il faut mettre en relation avec le toponyme de la ville attesté par la liste des Théorodoques d'Épidaure : « Arkilion »[391].

Ces différents éléments permettent de retracer l'histoire de ce site fortifié. Il apparaît très clairement, grâce au témoignage d'Hérodote, que le site existe déjà durant l'expédition de Xerxès. Par la suite, Argilos entre dans le joug d'Athènes, à qui elle doit payer un tribut. Cependant, dès 421, suite à sa révolte, la cité fortifiée entre dans une période d'indépendance. Cette indépendance est évidente si on considère qu'Argilos apparaît dans le catalogue d'Épidaure comme un site séparé de la Macédoine de Perdiccas III. Cependant, la situation change à partir du règne de Philippe II, qui annexe la Bisaltie. À partir du IVe siècle, plus aucune source ne fournit d'information sur Argilos. En effet, l'armée de Philippe II détruit la ville en 357, ce qui est confirmé par les traces de destruction présentes sur l'ensemble du site. Si la cité est abandonnée, l'acropole est quant à elle réoccupée après l'annexion macédonienne de la région. Selon J. Perreault, le territoire de la cité a été divisé entre ses *hétairoi* dont l'un d'entre eux aurait construit une résidence au sommet de la colline. Le bâtiment était divisé en deux zones d'occupations bien distinctes. La première, à l'étage supérieur, servait de lieu de résidence, tandis que le rez-de-chaussée abritait un espace de fabrication d'huile d'olive[392]. Aussi, de petite ville fortifiée, Argilos tombe progressivement dans l'oubli et ne sert plus que de lieu d'habitation pour l'un des Compagnons du roi de Macédoine. On touche ici une forme d'occupation et de contrôle du territoire légèrement différente de celles rencontrées jusqu'ici : le territoire continue d'être occupé par les Macédoniens, en l'espèce un personnage important et proche du roi. Il n'est pas question ici d'imposer une présence militaire sur un emplacement autrefois stratégique et qui perd, de toute façon, son intérêt défensif avec la prise d'Amphipolis. En revanche, le territoire de la cité reste sous contrôle puisqu'une présence macédonienne y est attestée.

43. Tragilos (Τράγιλος) [40.838834 ; 23.713018]

Tragilos apparaît dans plusieurs sources antiques : dès le Ve siècle, elle est mentionnée par les listes du phoros de 425 ainsi que par des émissions monétaires en argent et en bronze[393]. Etienne de Byzance la cite comme *polis*[394], et elle apparaît également dans la liste des Théorodoques d'Épidaure[395]. Dans la Table de Peutinger, on connaît les distances suivantes : *Heraclea Santica XVII Europea VIII Graero XVII Trinlo X Philippis*, tandis que le Géographe de Ravenne indique « *Item ad aliam partem in ipsa*

[390] Il s'agit de quelques blocs de pierres rectangulaires comblés par des pierres plus petites.
[391] A. Lazaridis, *op. cit.*
[392] http://www.argilos.org/fr/fouille12.html, consulté le 09/11/2014.
[393] B. D. Meritt, H. T. Wage-Gery et M. F. McGregor (éds.), *The Athenian Tribute Lists* I, p. 426-427 et p. 556 et H. Gaebler, *Antike Münzen* II, p. 131-132.
[394] Etienne de Byzance, *s.v.* Τράγιλος. « πόλις μία τῶν ἐπὶ Θρᾴκης πρὸς τῇ χερρονήσω καὶ Μακεδονία ».
[395] *IG* IV², 1, 94, Ib, lignes 15-22 : ᾿Αρέθουσα, ᾿Αρκιλος, ᾿Αμφίπολις, Βέργα, Τράγιλα, Στάγειρα, ᾿Ακανθος.

Macedonia sunt civitates quae dicuntur Trillon Greron Arason Europia Eraclia Xantica[396]. Le toponyme de Trinlo et Trillon, présent respectivement dans les deux itinéraires, avait été interprété par W. M. Leake comme le nom altéré de Tragilos[397]. Grâce à ces informations, le site de Tragilos a été identifié par P. Perdrizet en 1900 à proximité du monastère Prodromos, à environ un kilomètre à l'Ouest du village d'Aidonochori[398].

D'après les campagnes de fouilles réalisées sur place, Tragilos aurait été bâtie au cours du VIe siècle. Les informations concernant les fortifications de la ville sont cependant très fragmentaires. Au pied de la colline occidentale, une partie de l'enceinte a été découverte avec les fondations d'une tour[399]. Le mur est construit à l'aide de grands blocs de pierre carrés (fig. 112) et daterait de la fin du Ve siècle, tandis que la tour serait un remaniement du IVe siècle[400]. La grande majorité des monnaies de Tragilos ont été retrouvées à cet endroit, confirmant son emplacement. Parmi elles se trouvaient également des monnaies macédoniennes de l'époque royale. Le site semble cependant avoir été progressivement abandonné au début de la période hellénistique, aucun élément d'architecture datant de cette époque n'ayant été retrouvé[401].

La présence de monnaies macédoniennes laisse entendre que le site était toujours occupé après la mainmise de la Macédoine sur la région sous le règne de Philippe II. Les quelques éléments de fortifications permettent quant à eux de conclure à un rôle défensif. Tragilos est une station de la route menant d'Amphipolis à Héraclée Sintique et contrôlait donc la plaine de Serrès (fig. 113). Les autres stations de cet itinéraire se trouvaient selon toute vraisemblance sur les pentes du Dysoron, et étaient sans doute séparées de la cité de Serrès par les eaux et les terres marécageuses qui occupaient la plaine au cours de l'Antiquité (*cf.* le chapitre de géographie macédonienne). Il n'y a donc rien de surprenant à trouver, le long de l'un de deux itinéraires permettant de se diriger vers le Nord, le second longeant certainement l'autre côté de la plaine en passant par Serrès, des sites défensifs tels que celui que l'on trouve à Aidonochori, où a été localisée Tragilos.

44. Kerdylion (Κερδυλίον)

Seul Thucydide mentionne Kerdylion. L'historien donne des informations importantes quant à l'emplacement de ce site : il s'agit d'une place forte qui appartient à la cité d'Argilos « occupant une hauteur sur la rive opposée du fleuve, à peu de distance d'Amphipolis »[402]. Thucydide rapporte

[396] Géographe de Ravenne, IV, 9.
[397] W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* III, p. 229.
[398] *BCH* 24 (1900), p. 320 et P. Perdrizet, « Tragilos » dans les *Actes du Congrès Numismatique de Paris*, 1900, p. 149-154. Voir en dernier lieu Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Ανασκαφικές έρευνες στην αρχαία Τράγιλο », *Ancient Makedonia* III (1977), p. 128-129.
[399] *Idem*, p. 134.
[400] *Idem*, p. 144.
[401] Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *ArchDelt* 22 (1967), p. 423-425 ; 27 (1972), p. 531-533 et 28 (1973), p. 452-455.
[402] Thucydide V, 6 : « Κερδυλίῳ· ἔστι δὲ τὸ χωρίον τοῦτο ᾿Αργιλίων ».

également que Brasidas tenait cette place avant d'entrer à Amphipolis[403]. Kerdyllon appartient donc à la Bisaltie et doit être recherchée à proximité d'Argilos, dont elle dépend.

Le site a été identifié à proximité d'Ano Kerdylia, où des traces de murs fortifiés ont été découvertes. À l'intérieur de l'enceinte ont été mises au jour les fondations de maisons datant du VIe siècle[404], ainsi que des monnaies portant l'inscription « KEP »[405].

L'occupation du site est attestée depuis le VIe siècle. Les données archéologiques et littéraires ne laissent aucun doute sur le fait que le site ait été bâti par la cité d'Argilos. Aucune information ne permet cependant d'affirmer avec certitude que la forteresse de Kerdylion a été utilisée par les rois de Macédoine une fois leur contrôle établi sur la région. En effet, parmi les monnaies découvertes sur place, toutes font référence à la période d'indépendance d'Argilos, et aucune ne peut être rattachée à un roi de Macédoine. Pourtant, les rois macédoniens ont souvent eu recours au remploi de fortifications existantes avant leur arrivée. Il serait étonnant que Philippe II, ayant conquis la région, ait laissé cette place forte sans en tirer profit. Rappelons qu'au moment de l'annexion de la Bisaltie, la frontière entre la Macédoine et la Thrace était délimitée par le cours du Strymon. Aussi, afin de protéger la nouvelle frontière, l'utilisation de tous les moyens défensifs existants s'avérait nécessaire, et la forteresse de Kerdylion constituait un avantage stratégique de première efficacité.

45. Bedundia (Βεδυνδία)

Il s'agit d'une forteresse mentionnée par Diodore en Bisaltie à l'époque de Cassandre[406]. Celle-ci est en effet assiégée par Aristonoüs, chargé de la défense d'Amphipolis, après que Cratevas, l'un des généraux de Cassandre s'y soit réfugié.

D'après une étude linguistique, le nom du site est à rapprocher de la traduction phrygienne pour « eau »[407]. Le site serait donc à rechercher à proximité de l'embouchure de Strymon.

Faute d'informations complémentaires, il est impossible de déterminer la localisation exacte de ce site fortifié qui devait se trouver dans les environs d'Amphipolis. Seules de nouvelles découvertes archéologiques et épigraphiques pourraient permettre d'en savoir davantage.

46. Kallithero

Il s'agit vraisemblablement de la cité Kallitherai mentionnée par Ptolémée, en même temps que la cité d'Ossa[408]. Le site se trouve sur les pentes du mont Vertiskos, et contrôle la vallée de l'Axios. En 2001,

---

[403] Thucydide V, 8.
[404] S. Pélékidis, *PraktArchEt* 1920, p. 93 et *BCH* 45 (1921), p. 543.
[405] G. Kaftanzis, *Ιστορια της πολεως των Σερρων και της περιφερειας της*, Serrès, 1967, p. 135.
[406] Diodore, XIX, 50, 7 : « φυγόντα τῆς Βισαλτίας εἰς Βεδύνδια περιστρατοπεδεύσας ἐξεπολιόρκησε ».
[407] F. Papazoglou, *Villes*, p. 365.
[408] Ptolémée, III, 12, 32.

un rempart épais de 1,90 m a été découvert sur tout le tour du site, à l'exception de l'extrémité Ouest, où ici l'épaisse est de 2,90 m. Un escalier mène au sommet de la courtine. Aux deux extrémités du rempart Sud, deux tours rectangulaires ont été mises au jour[409]. Ces données ont été complétées par la suite, avec la découverte de deux tours placées le long du mur Ouest[410]. Toutes les découvertes ont été datées de l'époque hellénistique.

Aucune autre information n'est donnée, rendant ainsi impossible le travail d'interprétation au-delà des conjectures. En l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons qu'affirmer que le site contrôlait la région de l'Axios.

B. La Haute-Macédoine

La Haute-Macédoine est le pays originel des tribus macédoniennes avant leur venue en Basse-Macédoine[411]. La question de la délimitation de la Haute-Macédoine est débattue dans l'ouvrage de F. Papazoglou[412], en raison des nombreuses divergences d'opinion parmi les historiens. De façon succincte, la Haute-Macédoine peut être définie comme l'espace territorial qui se trouve à l'Ouest de la Basse-Macédoine, et qui touche aux frontières thessaliennes, épirotes et illyriennes. Le territoire de Haute-Macédoine était alors composé de plusieurs entités qui avaient leurs propres rois, tout en étant sujets ou alliés du royaume macédonien : les Lyncestes, les Élimiotes ainsi que d'autres peuples[413]. Ces autres peuples sont vraisemblablement les Orestes et les Pélagoniens. Les régions que je présenterai ici sont donc l'Élimiotide, l'Orestide, la Lyncestide, la Pélagonie et le Derriopos. La question de la Paravée et la Tymphée sera également abordée. À l'exception de l'Élimiotide, vraisemblablement intégrée à la Macédoine dès le règne d'Archélaos, les terres de Haute-Macédoine ont été annexées par Philippe II afin de constituer un rempart efficace contre les menaces illyriennes qui pesaient sur le royaume.

Les limites occidentales de la Haute-Macédoine coïncident avec les frontières du royaume macédonien dans son extension la plus grande (fig. 2-4, 14 et 17). À l'instar des autres régions qui composent le territoire de Macédoine, les différents territoires de Haute-Macédoine sont parfaitement délimités grâce au relief.

---

[409] *BCH* 125 (2001), p. 911.
[410] *ArchRep* 51 p.61.
[411] Hérodote VIII, 137 et 138 ; Thucydide, II, 99.
[412] F. Papazoglou, *Villes*, p. 227. Voir également les chapitres « Géographie du territoire macédonien » et « Les districts de Macédoine » du présent travail.
[413] Thucydide, II, 99.

a. Élimiotide (fig. 28)

L'Élimiotide est séparée de l'Éordée au Nord par les marécages du Sarigjöl, tandis que le Nord-Est, en direction de la Bottiée, est fermé par le mont Vermion. La Piérie est séparée de l'Élimiotide par les monts Piériens et Cambouniens. Le mont Chassia, une ramification du Pinde orientée vers le Sud-Est, constitue la frontière méridionale naturelle de la région. La frontière occidentale est cependant délicate à définir : A. Kéramopoullos prêtait à la région le cours moyen de l'Haliacmon jusqu'à Grévena[414], tandis que E. Kirsten fait des montagnes qui occupent le large coude de l'Haliacmon une frontière naturelle[415]. Il me semble que la question peut être tranchée par le biais de l'étude des fortifications de la région et de leur implantation. Ainsi, bon nombre de sites fortifiés se trouvent sur les pentes occidentales et orientales de l'Askion et de Vourinos, sans doute afin de contrôler les accès permettant le passage d'un côté à l'autre. En somme, il ne saurait s'agir que de forteresses destinées à contrôler une zone frontalière, vraisemblablement entre l'Élimiotide d'une part et l'Orestide et la Tymphée d'autre part[416].

Tite-Live et Arrien[417], en parlant respectivement des marches de Persée et de celle d'Alexandre le Grand en direction du Sud, montrent bien à quel point l'Élimiotide joue un rôle important dans les moyens de communication avec les états voisins que sont l'Épire et la Thessalie. Traversée et même occupée en sa plaine centrale par le cours de l'Haliacmon, sa place stratégique ne fait aucun doute, la région touchant également à la Piérie, la Bottiée, l'Éordée, l'Orestide.

À partir du règne d'Alexandre Ier, l'Élimiotide devient « sujette et alliée » des Macédoniens, tout en conservant, comme l'Orestide, ses propres lois et son indépendance[418]. Cependant, en 432, Perdiccas II entre en conflit avec Derdas, le roi élimiote[419]. La situation ne dure pas, puisqu'en 422, Derdas apparaît comme allié de la Macédoine dans le traité entre Athènes et Perdiccas[420]. Les relations avec la région sont consolidées sous le règne d'Archélaos, qui marie sa fille avec un prince élimiote[421]. Grâce à cette nouvelle alliance, le souverain macédonien s'offre alors les moyens d'intervenir en Thessalie, ce que ses prédécesseurs n'avaient jamais pu faire[422]. En 382, après l'invasion Chalcidienne, les Élimiotes interviennent en faveur de la Macédoine, ce qui confirme l'entente entre les deux

[414] A. Kéramopoullos, *ArchEph* 1932, p. 79.
[415] E. Philippson et E. Kirsten, *Die griechischen Landschaften*, Bd.II, *Der Nordwesten der griechischen Halbinsel*, Teil. I *Epirus und der Pindos*, Frankfort, 1956, p. 282.
[416] N. G. L. Hammond, *Macedonia*, p. 112-113 (carte n°11), attribuait déjà à l'Élimiotide l'Askion comme frontière occidentale, laissant la région de Tsotylion en Orestide et celle de Grévena en Tymphée.
[417] Tite-Live XLII, 53, Arrien, I, 7.5.
[418] F. Papazoglou, *Villes*, p. 245-247.
[419] Thucydide I, 57 : « ταῦτα δὲ περὶ τοὺς Ποτειδεάτας οἱ Ἀθηναῖοι προπαρεσκευάζοντο εὐθὺς μετὰ τὴν ἐν Κερκύρᾳ ναυμαχίαν· οἵ τε γὰρ Κορίνθιοι φανερῶς ἤδη διάφοροι ἦσαν, Περδίκκας τε ὁ Ἀλεξάνδρου Μακεδόνων βασιλεὺς ἐπεπολέμωτο ξύμμαχος πρότερον καὶ φίλος ὤν. ἐπολεμώθη δὲ ὅτι Φιλίππῳ τῷ ἑαυτοῦ ἀδελφῷ καὶ Δέρδᾳ κοινῇ πρὸς αὐτὸν ἐναντιουμένοις οἱ Ἀθηναῖοι ξυμμαχίαν ἐποιήσαντο ».
[420] *IG* I², 71.
[421] Aristote, *Politique*, 1311b
[422] Hammond, *Macedonia* II, p.139-141.

royaumes[423]. Cette preuve d'allégeance est d'ailleurs récompensée sous le règne d'Amyntas III, lorsque celui-ci arbitre, au profit de son allié, un conflit territorial entre l'Élimiotide et la Perrhébie voisine[424]. La région n'est cependant définitivement incorporée au royaume macédonien qu'à partir du règne de Philippe II après que celui-ci ait défait l'armée de Bardylis en 359-358[425]. Les traces de destruction datant du IIe siècle et observables dans bon nombre de sites prouvent cependant qu'au cours de la seconde guerre de Macédoine, le territoire est ravagé par les Romains[426].

47. Anthotopos [40.359315 ; 21.66728]

À environ trois kilomètres au Nord du village moderne d'Anthotopos et de la route Kozani-Grévena, sur la colline *Lefko Kastro*, une forteresse a été localisée. Le site se trouve à une altitude de 910 m[427], et son mur d'enceinte suit la forme imposée par le relief. À certains endroits, il a été conservé sur une hauteur de 1,70 m (fig. 90). Dans la partie Nord – Nord-Ouest, il est possible d'observer que le mur d'enceinte était constitué de deux épaisseurs avec un espace intermédiaire remblayé par des gravats. La céramique présente sur le site permet de dater son occupation au cours de la période hellénistique.

La colline, orientée selon un axe Nord-Sud avec des pentes raides sur les flancs, contrôle la principale voie de communication menant d'Élimiotide vers l'Orestide et la Tymphée. À l'Ouest et à l'Est, l'espace occupé par la forteresse était séparé des autres collines par des ravins et des cours d'eau, rendant la zone bien trop étroite pour une occupation autre que militaire. La chronologie du site indique une occupation hellénistique, et aucun élément de permet de faire le lien avec la période classique. Dans ce cas, la forteresse doit sans doute être mise en relation avec la défection de l'Orestide en 196, nécessitant un renforcement de la frontière occidentale du royaume, coïncidant désormais avec celle de l'Élimiotide.

48. Kalamia [40.295239 ; 21.701109]

Au sommet de la colline *Xanthopyrgos* (900 m), au Sud du village de Kalamia, se trouve une forteresse d'environ 38 hectares, dont les murs atteignent une largeur de 2 à 2,50 m. À l'Ouest, la colline est abrupte, seul le côté oriental permet un accès facile à la forteresse (fig. 91). L'étude de la fortification a révélé son appartenance à la période hellénistique[428], au même titre que sa voisine immédiate à Anthotopos. Il s'agit donc très certainement de fortifications construites à la même période et fonctionnant en réseau afin de contrôler la route menant d'Orestide en Élimiotide.

---

[423] Xénophon, *Helléniques*, V, 2, 38 ; 41-43 et 3, 1-9.
[424] Hammond, *op. cit.*, p. 178.
[425] Diodore XVI, 8, 1.
[426] Tite-Live XXXI, 39-40.
[427] G. Karamitrou-Mendesidis, *Βόϊον – Νότια Ορεστίς, Αρχαιολογική έρευνα και ιστορική τοπογραφία*, Thessalonique, 1999, p. 162.
[428] G. Karamitrou-Mendesidis, *op. cit.*, p. 193.

49. Xirolimni [40.281981 ; 21.638646]

Au lieu-dit Kaghiambassi, situé sur la partie méridionale du mont Askios, à 1 250 m d'altitude, un établissement fortifié de 3,6 ha a été localisé[429]. Les murs n'ont pas résisté au passage du temps et ne sont conservés qu'à l'état d'amas de pierres. Les côtés Nord et Ouest de la colline étaient fortifiés, tandis que le côté oriental ne disposait d'aucune muraille. La face Nord-Ouest de l'enceinte était renforcée d'une tour. L'ensemble a été daté de la période préromaine[430], sans doute le IIe siècle avant notre ère.

Selon G. Karamitrou-Mendesidis, la forteresse contrôlait la route entre l'Éordée et l'Elimiotide[431]. Pourtant, il ne fait aucun doute qu'il faille la mettre en relation avec les autres sites fortifiés de l'Askios. En effet, les forteresses d'Anthotopos et de Kalamia se situent à quelques kilomètres à peine de celle de Xirolimni. Bâti au cours de la période hellénistique, à partir du moment où l'Orestide voisine redevient une région indépendante, impliquant une nécessaire réhabilitation des fortifications de la région, la forteresse de Xirolimni appartenait au même réseau défensif que ses voisines immédiates et contrôlait la route entre Orestide et Élimiotide.

50. Métamorphosis

Sur la colline *Kastri* du mont Vourinos, à proximité du village de Métamorphosis, un mur réduit à l'état d'amas de pierre et large d'1,70 m a été mis au jour à une altitude de 1 028 m.[432]. Ce mur d'enceinte entoure tous les côtés du plateau supérieur de la colline à l'exception du flanc Sud, non fortifié en raison de l'inclinaison de la pente, particulièrement raide (fig. 92). L'appareillage des murs ainsi que les poteries découvertes sur place permettent de dater le site de l'époque hellénistique.

Le site contrôle, comme ses voisines Anthotopos, Kalamia et Xirolimni, la route d'orientation Ouest-Est permettant de relier les régions d'Orestide et d'Élimiotide. Une fois encore, la datation permet de faire le lien avec les sites les plus proches, et laisse supposer que l'ensemble appartenait à un seul et même réseau défensif.

51. Eratyra (Ἐράτυρα) [40.358359 ; 21.493957]

Eratyra est un site qui n'est mentionné que par Strabon, qui y fait référence juste après avoir cité l'Élimiotide[433].

---

[429] *BCH* 124 (2000), p. 908.
[430] La datation a été proposée sur la base des poteries de surface découvertes sur place, ainsi que sur l'absence de mortier.
[431] G. Karamitrou-Mendesidis, « Ξηρολίμνη Κοζάνης 1998 » *ΑΕΜΘ* 12 (1998), p. 465-466.
[432] G. Karamitrou-Mendesidis, *Βόϊον – Νότια Ορεστίς, Αρχαιολογική έρευνα και ιστορική τοπογραφία*, Thessalonique, 1999, p. 206-207
[433] Strabon, VII, 326 : « καὶ Ἐορδοί καὶ Ἐλίμεια καὶ Ἐράτυρα ».

Partant de cette source, Th. Desdevises-du-Dézert et M. Démitsas avaient supposé que le site se trouvait en Élimiotide[434]. L'hypothèse a été suivie par W. M. Leake, qui plaçait Eratyra à l'emplacement de Siàtista ou Sisani, où il avait observé les ruines d'une forteresse hellénique[435]. Pourtant, à cette idée a été opposée la possibilité qu'Eratyra, plutôt que d'être un simple site, fût en réalité une région à part entière. En effet, le fait que Strabon cite Eratyra à la suite de la Lyncestide, la Pélagonie, l'Éordée et enfin l'Élimiotide est quelque peu déroutant[436]. La question prend un tour nouveau avec la découverte d'une inscription à proximité de la rivière Nestorio, au Nord-Est du mont Gramos, soit directement au pied du Pinde. Cette inscription, qui mentionne « EP]ATTYNAIΩN », suggère qu'il existait bien un site nommé Eratyra, et qu'il se trouvait en Orestide[437].

Au Nord-Ouest du village, sur la rive gauche de la rivière Myrichos, un affluent de l'Haliacmon, un système de fortification a été mis au jour[438]. D'aspect presque carré, la forteresse suit la pente de la colline, trop raide au Nord – Nord-Ouest pour être fortifiée à cet endroit. Un espace de forme trapézoïdale, complété par un second espace triangulaire, composent l'intérieur de la fortification. Cinq tours renforcent le mur d'enceinte, dont deux avaient une fondation circulaire et contenaient des citernes[439] (fig. 93-94). L'épaisseur moyenne des murs varie entre 1,70 et 1,80 m, tandis que le mur intérieur séparant les deux espaces est quant à lui d'une épaisseur de 2,10 m. Au Nord, l'espace triangulaire accueillait des bâtiments de nature inconnue. A. Kéramopoullos suggère qu'il s'agit de bâtiments d'habitation servant à abriter les populations locales en cas de nécessité. La datation proposée jadis par l'archéologue grec fait remonter le site à la période archaïque, avec une réutilisation à l'époque byzantine. Aucun élément des époques classique ou hellénistique n'a été découvert sur place. Pourtant, les « Chroniques des fouilles » du *BCH* mentionnent, en 1930, « au Sud de Sélitsa, nommée plus tard Eratyra » une colline ceinte d'un mur archaïque. Sur cette colline, A. Kéramopoullos avait retrouvé les restes d'un habitat du Ier siècle détruit par un incendie, probablement au cours d'une guerre (fig. 93 et 96). La plaine dans laquelle se trouve la colline est protégée par cinq autres forts, construits à l'époque macédonienne. L'hypothèse qui avait été avancée alors est que la région appartenait à l'Élimiotide et que les forts la protégeaient contre l'Orestide[440], ce dont il est également fait mention dans les *Tabula Imperii Romani*[441]. M. Girtzy parle également, pour le site Eratyra, de traces de fortifications d'époques hellénistique et romaine[442]. Il serait surprenant que les rois de Macédoine, soucieux de préserver les frontières entre l'Élimiotide et l'Orestide au cours de

---

[434] Th. Desdevises-du-Dézert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, Paris, 1863, p. 307 ; et M. Dimitsas, *Αρχαία γεωγραφία της Μακεδονίας*, Athènes, 1874, p. 76.
[435] W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* I, p. 313.
[436] D. Samsaris, *op. cit.*, p. 75.
[437] A. Georgiadis, *Η αρχαια Μακεδονια κατα τον Στραβωνα*, Athènes, 1993, p. 146, no 166.
[438] A. Kéramopoullos, *ArchEph* 1932, p. 84 et G. Karamitrou-Mendesidis, *op. cit.*, 1999, p. 189-190.
[439] A. Kéramopoullos, *op. cit.*, 1932, p. 85.
[440] *BCH* 54 (1930), p. 500.
[441] *TIR*, K 34, p. 52 : « À la tête de 5 garnisons militaires ; défendait les voies d'accès vers l'Orestis et l'Eordaea ».
[442] M. Girtzy, *Topography*, p. 175.

l'époque hellénistique, n'aient pas trouvé judicieux de réutiliser un site archaïque à proximité d'une zone d'habitation et qui aurait pu compléter le système défensif de la région. La colline archaïque dont il est question se trouve au Sud-Ouest du village d'Eratyra [40.329272 ; 21.487198] (colline *Magoula*), dont le mur d'enceinte, épais d'environ 2 m[443] protège des bâtiments du IIe et du Ier siècle.

Eratyra est un exemple de site particulièrement complexe à analyser. Tout d'abord, le fait que Strabon le mentionne parmi les régions de Haute-Macédoine constitue une difficulté. La seule hypothèse cohérente que l'on puisse formuler est que Strabon ne nomme Eratyra ni comme une ville, ni comme une région, mais davantage comme une entité administrative intermédiaire, peut-être un chef-lieu ou un canton. Cette hypothèse peut être confirmée par le fait qu'Eratyra est citée immédiatement après le terme « Ἐλίμεια », que l'on traduit généralement par « Élimiotide ». Or, le terme d'Élimée peut désigner à la fois la région d'Élimiotide, et le chef-lieu ou la capitale de la région homonyme[444]. Ainsi, Strabon mentionnerait deux cantons, celui d'Élimée et celui d'Eratyra, conférant ainsi à ce second site un rôle plus important qu'il n'y paraît. D'autre part, l'inscription trouvée dans les environs du mont Gramos constitue une seconde difficulté, puisque le lieu de la découverte est éloigné d'au moins soixante kilomètres de l'actuelle Eratyra. Deux solutions peuvent être proposées : soit il existe un site homonyme dans la région du Gramos, soit l'inscription a été déplacée de son lieu d'origine. Enfin, compte-tenu de la topographie du site, Eratyra était exclusivement orientée vers l'Orestide et la Tymphée, mais en aucun cas vers l'Éordée, comme le laissait entendre A. Kéramopoullos. En revanche, si on met Eratyra en relation avec les cinq sites fortifiés présents à proximité, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un ensemble défensif complexe, qui est orienté non seulement vers l'Orestide et la Tymphée, mais également vers l'Éordée. Tous ces sites présentent des éléments d'architecture de l'époque hellénistique, et sont suffisamment proches pour faire partie d'un ensemble cohérent. Ceci implique donc une construction simultanée des sites aux alentours d'Eratyra. La construction d'un tel système défensif suppose une dégradation des relations diplomatiques entre l'Élimiotide et l'Orestide. Ainsi, il est aisé de comprendre pourquoi un tel réseau de fortification a été érigé au cœur de régions jusqu'alors annexées et soumises à l'autorité macédonienne. L'Élimiotide, qui demeure macédonienne, devient un point stratégique extrêmement exposé aux menaces qui pourraient venir par la Perrhébie ou l'Orestide. Il était donc nécessaire de procéder à un total remaniement des fortifications dans les zones les plus fragiles. Grâce à une position stratégique, la forteresse contrôlait toutes les entrées de l'Élimiotide. En remontant le cours du Myrichos, par les villages modernes de Sisani et Vlasti, une route de montagne mène directement dans la région d'Anarrachi, en Éordée. Ce chemin était-il déjà employé durant l'Antiquité ? La forteresse contrôle tout aussi efficacement les déplacements effectués plus au Sud grâce aux forteresses de Siàtista, Galatine et Paléokastro, ainsi que celles présentes en direction de Kozani : Xirolimni, Métamorphosis, Kalamia et Anthotopos.

[443] A. Kéramopoullos, *op. cit.*, 1932, p. 90 et G. Karamitrou-Mendesidis, *op. cit.*, 1999, p. 187.
[444] F. Papazoglou, *Villes*, p. 249-255.

52. Siàtista [40.255384 ; 21.520211]

À l'Ouest du village de Siàtista, des restes de fortification ont été mis au jour sur la colline *Kastraki* qui sépare Siàtista de Mikrokastro à une altitude de 1 069 m[445]. Le sommet de la colline est en effet entouré par un mur de pierres, préservé par endroits sur une épaisseur de 2,40 m (fig. 97-100). Au Nord, une seconde enceinte complète l'ensemble, renforcée d'une porte sur le côté Sud-Est. La céramique retrouvée sur place permet de dater le site des époques hellénistique et romaine, avec une probable occupation dès l'époque archaïque[446].

Selon A. Kéramopoullos, le site contrôle les cols environnants et aurait servi de refuge aux populations locales. Le site se trouve à l'entrée du défilé qui mène à Kozani *via* les autres forteresses déjà évoquées précédemment. Il ne fait aucun doute qu'il faille les mettre en relation dans le cadre d'un réseau défensif complexe lié à la défense de la frontière entre Orestide et Élimiotide à la fin de la période hellénistique.

53. Mikrokastro

Au lieu-dit *Stavros* du village de Mikrokastro, les restes d'un mur fait de pierres brutes, large de 1,70 m et préservé sur une hauteur de 1,50 m a été mis au jour. L'enceinte est renforcée par quatre petites tours de 0,90 m d'épaisseur[447]. Aucun détail supplémentaire n'a été fourni.

Le village de Mikrokastro se trouve dans la même région de Siàtista, Galatine et Eratyra. Faute d'information supplémentaire, il est difficile de tirer des conclusions fiables, mais sans doute faut-il lier cette forteresse au réseau défensif environnant.

54. Galatine

Sur la colline à l'Est de Galatine, au lieu-dit *Kastrelli* ou *Roupes* à 1 180 m d'altitude, les restes d'un mur d'enceinte de 2 à 2,50 m d'épaisseur ont été identifiés par A. Kéramopoullos comme les vestiges d'une ancienne forteresse, sans plus de précision[448].

La forteresse contrôle un étroit défilé reliant la région d'Eratyra à celle d'Anthotopos, Xirolimni et Kalamia. L'absence d'éléments chronologiques ne permet pas de faire le lien avec la période hellénistique, mais tout porte à croire qu'il s'agit d'un nouveau maillon du réseau défensif de la région.

[445] A. Kéramopoullos, *op. cit.*, 1932, p. 89.
[446] G. Karamitrou-Mendesidis, *op. cit.*, 1999, p. 155.
[447] G. Karamitrou-Mendesidis, *op. cit.*, 1999, p. 207.
[448] A. Kéramopoullos, *op. cit.*, 1932, p. 89 et G. Karamitrou-Mendesidis, *op. cit.*, 1999, p. 179.

55. Daphnéro

Au Nord du village de Daphnéro, au lieu-dit *Koromilia*, sur une colline de forme allongée, des tronçons de murs d'enceinte à moellons droits conservé sur une grande largeur (sans plus de précision) ont été découverts et attribués à une fortification[449]. Le site semble avoir été occupé au cours de la préhistoire, mais des tessons de poteries confirment une occupation du site au cours des périodes hellénistique et romaine.

La forteresse, s'il s'agit bien de cela, contrôle une route de montagne reliant, *via* Paléokastro, où une forteresse a également été mise au jour, le défilé principal où passe l'autoroute moderne entre Grévena et Kozani. Elle contrôle également une autre route secondaire qui passe au Sud du mont Vourinos et rallie la cité d'Aianè en Élimiotide. En somme, le site permet de garder deux voies d'accès secondaires qui mènent de Tymphée et d'Orestide vers l'Élimiotide.

56. Paléokastro [40.202313 ; 21.607207]

À l'Est du village de Paléokastro, une longue et étroite colline d'orientation Ouest-Est abrite les restes d'une forteresse[450]. La colline est barrée au Nord, au Nord-Ouest, à l'Est et au Sud par de petits cours d'eau qui se jettent ensuite dans l'Haliacmon. Le mur d'enceinte a été conservé sur une largeur variant entre 1,50 et 2 m., tandis qu'à l'extrémité orientale de la forteresse, une grande pierre semble indiquer la présence d'une tour. Les restes de poterie permettent de dater l'occupation du site au cours des périodes hellénistique et romaine.

Depuis le sommet de la colline, il est possible de voir une bonne partie de la plaine de l'Haliacmon, entre Siàtista et Néapolis en Orestide. Situé à seulement 3 km de Daphnéro, le site de Paléokastro pouvait aisément communiquer avec la forteresse de Siàtista, située à une dizaine de kilomètres seulement en direction du Nord-Ouest.

Aussi, l'ensemble des neuf sites fortifiés présentés ci-dessus devaient faire partie d'un même ensemble défensif complexe. Situés à l'extrême limite entre l'Orestide et l'Élimiotide, leur fonction était liée tant à la protection de la frontière macédonienne, amputée de l'Orestide après les événements de 197-196, qu'à celle de la population locale. Ce réseau défensif, verrouillant les accès par les monts Askion et Vourinos, était relayé dans la plaine élimiote ainsi qu'en Éordée[451] par d'autres forteresses.

57. Aianè (Αἰανή) [40.174698 ; 21.831182]

Aianè n'est mentionné que par Etienne de Byzance, qui déclare que la ville aurait été fondée par

[449] G. Karamitrou-Mendesidis, *op. cit.*, 1999, p. 180-181.
[450] D. Samsaris, *Ιστορική γεωγραφία της ρωμαϊκής επαρχίας Μακεδονίας, το τμήμα της σημερινής δυτικής Μακεδονίας*, Thessalonique, 1989, p. 106. Voir également G. Karamitrou-Mendesidis, *op. cit.*, 1999, p. 217-218.
[451] En ce qui concerne l'Éordée, voir la succession de sites fortifiés présents entre Kozani et Ptolémaïda : Mavropighi, Asvestopetra, Anarrachi (il n'est pas exclu que d'autre sites aient pu exister sur cet axe).

Aianos, le fils d'Elymos, roi des Tyrrhéniens[452]. Pourtant, le nombre peu important de sources littéraires est compensé par plusieurs inscriptions qui font état de la cité, confirmant ainsi qu'il s'agissait de l'une des cités les plus importantes de Haute-Macédoine. Aussi, bien que Ptolémée ne mentionne pas cette place dans sa liste des sites d'Élimiotide, deux inscriptions prouvent que le site appartenait bien à la région, puisqu'il y est question du *koinon* des Élimiotes[453]. D'autre part, deux inscriptions, découvertes au village de Kaliani ont permis de localiser l'emplacement antique d'Aianè[454].

L'absence de sources littéraires et de preuves archéologiques avait conduit les voyageurs du XIXe siècle à émettre plusieurs hypothèses. Ainsi, Th. Desdevises-du-Dézert supposait qu'il fallait chercher Aianè à Grévena, avec pour postulat le fait qu'il faille reconstituer le mot « Grévena » comme étant la combinaison des termes « Γραῖα » et « Αἰανή ». Son hypothèse se voyait renforcée par la présence de murs antiques[455]. D'autres hypothèses avaient également été avancées, sans réelles preuves archéologiques[456]. La question a pris un tour nouveau avec la découverte des inscriptions mentionnées précédemment. Cependant, ces inscriptions ayant été découvertes à deux endroits distincts, le problème demeurait intact. Finalement, une nouvelle hypothèse proposait de placer Aianè sur le site de Megali Rachi, une colline située à un kilomètre à peine au Nord-Est de Kaliani/Aianè[457]. Cette dernière possibilité s'est révélée exacte, et a été confirmée par un grand nombre de découvertes archéologiques, trouvées à la fois à proximité de Kaliani/Aianè et à Megali Rachi (fig. 101). Sur cette colline ont été localisés des restes de bâtiments des époques classique et hellénistique. Des traces de fortification ont été relevées sur place, présentant à la fois un appareil trapézoïdal et isodome[458] (fig. 103). En outre, une citerne qui devait sans doute éviter à la population d'aller puiser l'eau dans l'Haliacmon, a été localisée sur place, et date du IVe au IIe siècle av. J.-C.[459]. Enfin, des bâtiments publics laissent supposer qu'il s'agit bien d'une cité antique, et non seulement d'un site fortifié

---

[452] Etienne de Byzance, s.v. Αἰανή· « πόλις Μακεδονίας ἀπὸ Αἰανοῦ παιδὸς Ἐλύμου τοῦ Βασιλέως Τυρρηνῶν μετοικήσαντος εἰς τὴν Μακεδονίας ».

[453] *SEG* 17, n° 313 « ΕΛΗΜΙΩ[Τ]ΩΝ ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ » (IIe siècle ap. J.-C., découverte à Palaikastron) et *SEG* 17, n° 314 « ΕΛΗΜΙΩΤΩΝ ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ » (découverte au même endroit, datant également du IIe siècle ap. J.-C.). Sur le *koinon* des Élimiotes, voir D. Kanatsoulis, Τὸ κοινὸν τῶν Ἐλιμιωτῶν, Μακεδονικὸν Ἡμερολόγιον, 1959, p. 210 *sqq.* ainsi que F. Papazoglou, « Quelques aspects de la l'histoire de la province de Macédoine », dans H. Temporini, *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*¸ 1979, p. 302-370, notamment p. 365 *sqq.*

[454] ΑΙΑΝΗ ΚΡΥΨΕ (IIe siècle-Ier siècle av. J.-C., voir M. Dimitsas, *Η Μακεδονία εν λίθοις φθεγγομένοις και μνημείοις σωζομένοις*, Athènes, 1896, p. 223 n° 214) et ΘΕΩΙ ΠΛΟΥΤΩΝΙ ΚΑΙ ΤΗΙ ΠΟΛΕΙ ΕΑΝΗΙ (Ier-IIIe siècle ap. J.-C., voir Ch. Makaronas, « Εκ της Ελίμειας και της Εορδαίας», *AE* 1936, p. 3).

[455] Th. Desdevises-du-Dézert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, Paris, 1863, p. 306.

[456] Entre autres, A. Pouqueville, *Voyage de la Grèce*, t. II, Paris, 1826, p. 309-315, L. Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, Paris, 1876, p. 291., A. Kéramopoullos, *Actes du IVe Congrès international des études byzantines*, Sofia, 1935, p. 407-413., et F. Papazoglou, *Villes*, p. 247-248, sur les différentes propositions de localisation du site d'Aiane.

[457] K. Siampanopoulos, *Aiane*, 1974, p. 236 sqq.

[458] D. Samsaris, *Ιστορικη Γεωγραφια της Ρωμαικης επαρχιας της Μακεδονιας κατα την Αρχαιοτητα*, Thessalonique, 1989, p.69-70 ; G. Karametrou-Mendesidis, « Ανασκαφη Αιανης 1990 », *ΑΕΜΘ* 4 (1990), 1994, p. 653-667.

[459] G. Karametrou-Mentesidi, *Αιανη Κοζανης, Αρχαιολογικος οδηγος*, Thessalonique, 1989, p. 35-42 et *Η Μακεδονια απο τον Φιλιππο Β' ως τη ρωμαικη κατακτηση*, Athènes, 1993, p. 30.

isolé[460].

La colline sur laquelle s'élève le site de l'antique Aianè présente un grand nombre d'avantages stratégiques. Sa position élevée lui permet une vue imprenable sur l'ensemble de la plaine alentour (fig. 102 et 104). Entre outre, tout en contrôlant les alentours proches, le site bénéficie également d'une vue parfaite sur les monts Cambouniens au Sud, qui sont le point de passage obligé pour qui se rend en Élimiotide par la Perrhébie thessalienne. D'ailleurs, la ville de Servia, dont le château byzantin contrôle le défilé menant à Sarantaporo, est parfaitement visible depuis Aianè. En ce qui concerne la chronologie du site, il semble que le site ait été une place importante dès le Ve siècle, avant l'arrivée des Macédoniens. Une fois le territoire sous domination macédonienne, Aianè devient un poste défensif important, et bénéficie d'un remaniement dans ses fortifications. En effet, le fait que l'on trouve deux types d'appareil sur ce même site implique une reconstruction ou un renforcement des fortifications déjà en place.

58. Lefkopigi [40.214604 ; 21.723554]

À l'Ouest du village de Lefkopigi, sur une colline dominant toute la vallée de l'Haliacmon, des vestiges d'une enceinte fortifiée d'époque préromaine ont été localisés, sans davantage de précision[461].

Grâce à son position éminemment stratégique, le site contrôle la plaine élimiote de Servia à Kozani. À une toute autre échelle, il communique aisément avec la colline d'Aianè, et ne se trouve qu'à dix-huit kilomètres de Métamorphosis par les routes secondaires. À pareille distance, la forteresse de Lefkopigi pouvait faire la jonction entre le vaste réseau de fortifications de l'Askion et le reste de la région.

59. Kténi [40.175955 ; 21.765157]

Située à l'Ouest du village de Kténi sur une haute colline, la forteresse de Kténi domine la totalité de la plaine élimiote[462]. Les murs de la fortification sont faits de pierres brutes[463]. L'enceinte est divisée en deux espaces par trois enceintes dont l'une délimite un espace triangulaire au sommet de la colline. À l'intérieur des murs, des éléments préhistoriques, hellénistiques, romains et byzantins ont été découverts[464].

Les informations manquent pour ce site d'une importance stratégique évidente qui contrôle aisément la plaine d'Aianè en direction du Sud-Est.

---

[460] *Ibid.*
[461] N. Liamadis, D. Makris, A. Bellos, L. Papaioannou, K. Siampanopoulos, *Γνωριμία με τον νομόν Κοζάνης. Ιστορικός, τουριστικός, λαογραφικός οδηγός νομού Κοζάνης*, Thessalonique, 1970, p. 349. D. Samsaris, *op. cit.*, 1989, p. 147.
[462] Le site avait été repéré par L. Heuzey et A. Daumet, 1874, p. 281. Voir également K. Siampanopoulos, *Αιανή, Ιστορία –Τοπογραφία –Αρχαιολογία*, Thessalonique, 1974, p. 225-231.
[463] A. Kéramopoullos, *op. cit.*, 1932, p. 95
[464] D. Samsaris, 1989, p. 145 et G. Karamitrou-Mendesidis, *ΑΔ* 47 (1992), B2, p. 456.

60. Haliacmon

Plusieurs sites ont été localisés le long de l'Haliacmon. Parmi eux, une forteresse a été identifiée au Nord de Velisti-Asproula, et une seconde au lieu-dit Porte de Servia[465]. Aucune précision supplémentaire n'a été apportée pour ces deux sites. En outre, au village de Frourio, dont le nom est parfaitement explicite, un site archéologique est indiqué [40.07135 ; 21.799963]. Or, sur place, aucune trace de fortification n'a pu être observée, la végétation recouvrant la totalité du site. Le site, qu'elle qu'ait pu être sa nature, occupait une place stratégique sur l'Haliacmon, puisqu'il jouissait d'une vue intéressante sur le cours du fleuve et la plaine élimiote[466].

61. Servia [40.175958 ; 22.000796]

Le site est connu pour avoir été occupé par une forteresse de l'époque byzantine. Pourtant, une étude plus poussée des lieux laisse apparaître plusieurs éléments qui donnent à penser que la région était protégée par une place forte au cours de l'Antiquité.

En premier lieu, une analyse topographique confirme un emplacement hautement stratégique. En effet, Servia a été bâtie sur les contreforts des monts Cambouniens, d'où il lui était possible de contrôler à la fois la plaine de l'Haliacmon et un défilé qui mène directement en Perrhébie, à proximité de la forteresse de Sarantaporo (fig. 105-106). Aussi, sans même considérer la période de sa construction, estimée au plus tôt autour du VIe siècle ap. J.-C.[467], le site de Servia présente un intérêt stratégique de premier ordre qui s'inscrit pleinement dans le schéma typique des forteresses macédoniennes construites afin de contrôler des défilés. C'est le cas, rappelons-le, des sites d'Hérakléion, Pétra, Demir Kapija, Idoménè et Gortynia, mais aussi de Pythion, Sarantaporo ou encore Gonnoi. Chacun de ces sites présente des caractéristiques défensives identiques : adossé à une montagne ou sur une hauteur stratégique, il contrôle à la fois la plaine attenante et le défilé en question. D'autre part, il faut constater que chaque défilé bénéficie d'au moins deux forteresses, une à chacune de ses entrées. Ainsi, Pétra fonctionne avec Pythion, Gonnoi avec Hérakléion, Demir Kapija avec Idoménè, elle-même fonctionnant avec Gortynia. Selon ce principe, et en supposant qu'il s'applique de façon systématique, le défilé de Servia, déjà contrôlé en Perrhébie par Sarantaporo, devrait logiquement bénéficier d'une seconde forteresse, et l'endroit le plus approprié pour la rechercher est celui où se trouve déjà la forteresse byzantine.

D'autre part, il faut constater qu'il existe un parallèle entre la forteresse de Servia et celle de Platamonas/Hérakléion. En effet, nous avons vu précédemment que le site byzantin de Platamonas recouvrait de façon certaine la forteresse antique d'Hérakléion. Bien que les preuves archéologiques

[465] *BCH* 57 (1933), p. 279.
[466] Observations faites par moi-même lors de mon voyage dans l'ancien royaume macédonien (Septembre 2010).
[467] Informations anonyme, indiquée sur un panneau explicatif à l'intention des visiteurs du site (Septembre 2010).

soient fragmentaires, la localisation du site correspondait parfaitement à la description donnée dans les sources antiques. Les éléments découverts à l'intérieur même de l'enceinte permettaient en outre de confirmer l'occupation du site, au moins au cours de l'époque hellénistique. De plus, les rares traces de fortification antique ont été retrouvées en dehors de l'enceinte, au pied de la colline qui abrite la forteresse, et non sous les murs byzantins. Le cas de Servia est similaire : bien qu'aucune trace de fortification antique n'ait encore été mise au jour, il est tout à fait certain que le site était déjà occupé au cours de l'Antiquité. En effet, les « Chroniques des fouilles » du *BCH* de 1993 font état d'un petit bâtiment de six mètres sur cinq, découvert à l'intérieur de l'acropole et datant de la basse Antiquité[468]. De même, plusieurs vestiges antiques, découverts à proximité du site, ont permis de confirmer la continuité de l'habitat à cet endroit depuis l'époque du bronze[469]. Enfin, toujours à proximité de Servia, une inscription honorifique pour deux citoyennes, émanant de ΟΒΛΟΣΤΙΩΝ ΠΟΛΙΤΕΙΑ, a été découverte. Rien ne permet d'identifier clairement la ville dont il y est question, mais cette donnée, conjuguée aux autres éléments archéologiques, permet d'aboutir à un constat simple : le site de Servia était déjà occupé au cours de l'Antiquité. Mieux encore, l'emplacement de la forteresse byzantine abritait des constructions antiques.

Compte-tenu de ces différents éléments, il semble s'avérer qu'il existait une place forte à proximité, ou même directement en-dessous du site byzantin. Il serait étonnant, dans le cadre de la politique macédonienne de fortification telle que l'on a pu l'observer jusqu'alors, qu'un défilé qui mène en Perrhébie, ait été oublié et laissé sans surveillance. Ceci est d'autant plus improbable si on considère qu'à partir de 196, la Perrhébie retrouve son indépendance vis-à-vis du royaume de Macédoine et que lorsque, la même année, l'Orestide est libérée du joug macédonien, un nouveau réseau de fortification est mis en place en Élimiotide, dans les collines qui la séparent du territoire oreste. La Macédoine avait donc tout autant intérêt à fortifier les accès à la Perrhébie, qui constituait désormais un risque supplémentaire, qu'à fortifier la frontière avec l'Orestide, surtout si on prend en compte le fait qu'il existait déjà une population à cet endroit, impliquant de ce fait que le défilé de Servia/Sarantaporo était nécessairement connu. Bien entendu, faute de preuves archéologiques qui confirmeraient de façon définitive cette hypothèse, nous devons nous contenter de conjectures.

62. Lévendi-Polymylou [40.37349 ; 22.050516]

Sur les hauts plateaux de la colline à l'Ouest du village de Polymylou, une citadelle fortifiée d'époque hellénistique a été identifiée. Sa découverte remonte à 1995, lorsque les travaux de construction de l'autoroute Egnatia ont mis au jour les fondations du rempart[470]. Les campagnes de fouilles suivantes ont permis en outre de dégager un tronçon de rempart de 2,80 m d'épaisseur sur une longueur de 36 m

[468] *BCH* 117 (1993), p. 842.
[469] Papazoglou, *Villes*, p. 254-255.
[470] *BCH* 120 (1996), p. 1224.

dans le secteur Nord de l'enceinte[471].

Le site se trouve aux confins Nord-Est de l'Élimiotide, dans un goulot au Sud des marais du Sarigjöl et occupe une position stratégique puisqu'il contrôle le passage menant du Sud de mont Vermion vers la Basse-Macédoine au Sud de Béroia. Il est cependant impossible de rattacher cette forteresse à d'autres sites défensifs, qu'ils soient en Élimiotide ou en Éordée.

b. Orestide (fig. 27)

L'Orestide est reliée à la Basse-Macédoine par l'Éordée, à l'Est, dont elle est séparée par les monts Vernon et Askion. Strabon affirme que la limite occidentale de l'Orestide est le mont Gramos, une extension de la chaîne du Pinde[472]. La frontière méridionale de la région ne peut quant à elle pas être fixée avec certitude. Pour bon nombre d'auteurs, le défilé de Vogatsiko marque sa frontière avec l'Élimiotide ou la Tymphée[473], mais F. Papazoglou penche en faveur d'une limite plus méridionale encore, repoussant le territoire oreste jusqu'à l'Askion, englobant ainsi les régions de Néapolis et Tsotylion[474]. Pour ma part, je considère le cours de l'Haliacmon comme une limite naturelle parfaitement acceptable, comme c'est d'ailleurs souvent le cas en Macédoine : le bas Haliacmon entre Piérie et Bottiée, l'Axios entre Bottiée et Mygdonie, le Strymon entre Bisaltie et Odomantique, le Penée entre Macédoine et Thessalie, le Nestos entre Macédoine et Thrace. Aussi, au Sud du défilé de Vogatsiko, la rive gauche appartiendrait à l'Élimiotide, contrairement à ce qu'en disait F. Papazoglou, tandis que la rive droite appartenait à l'Orestide. La limite entre Orestide et Tymphée reste cependant plus délicate à déterminer. Compte-tenu du relief, elle devait approximativement se trouver au Sud de la route moderne passant de Néapolis à Tsotylion en direction de l'Ouest, intégrant donc à l'Orestide la partie montagneuse entre Argos Orestikon au Nord, l'Haliacmon à l'Est, les territoires de Tsotylion et Liknadès au Sud et le Gramos à l'Ouest.

En ce qui concerne la limite septentrionale de la région, les historiens se sont longtemps bornés à la fixer au bassin du lac de Kastoria et à la vallée du haut Haliacmon[475]. Cependant, une inscription découverte dans la région de la Petite Prespa indique que la région appartenait bien à l'Orestide[476]. Selon Strabon et Héraclée, les habitants d'Orestide sont un peuple mixte composé de Molosses, de Pélasges et d'Illyriens[477]. Il semblerait que dans un premier temps, leur territoire s'étendait au point de

[471] *BCH* 124 (2000), p. 904.
[472] Strabon, VII, fr. 6.
[473] Pour A. Wace-Woodward, *op. cit.*, p. 181, la région au Sud de ce défilé appartenait à la Paravée. Pour N. Pappadakis, *op. cit*, 1913 p. 445, il s'agit d'un territoire élimiote.
[474] F. Papazoglou, *Villes*, p. 234.
[475] A. J. Wace – A. M. Woodward, *ABSA* 18 (1911/12), p. 178.
[476] *Bulletin épigraphique* 1966, no 238. Voir également F. Papazoglou, *Villes*, p. 234-236.
[477] Strabon, VII, 326. Hécatée, F.GR..H¹, fr. 103, 107. Sur l'origine des Orestes et leur rapport avec les Epirotes et les Macédoniens, voir Hammond, *Macedonia* I, p. 111, 309 sqq. et 439.

contrôler la Pélagonie, la Lyncestide et l'Élimiotide[478]. Cependant, l'expansion territoriale des Péoniens à l'Ouest, combinée à l'expansion des Élimiotes depuis la Thessalie vers l'Épire, a contraint les Orestes à restreindre les limites de leur territoire. La région, proche de la Macédoine, est progressivement devenue partie intégrante du royaume, soit par la force, soit de plein gré[479]. À l'époque d'Alexandre Ier, les Orestes sont considérés comme « sujets et alliés » des Macédoniens[480]. Ceci implique une certaine forme de contrôle de la part de la Macédoine sur le territoire oreste, bien que celui-ci conserve ses propres lois ; il n'est pas encore question d'incorporation. Au cours de la guerre du Péloponnèse, Thucydide mentionne la présence de 1 000 Orestes contre une tribu épirote[481]. Plus tard, la période d'instabilité suite à la mort d'Amyntas III entraîne un relâchement dans le contrôle de la Haute-Macédoine, ce qui encourage les Orestes, assaillis par les Illyriens, à se tourner vers le royaume molosse, rejoignant ainsi le Koinon des Molosses[482], favorisant même leur alliance avec Athènes contre Perdiccas III[483] et facilitant l'invasion du roi illyrien Bardylis en 359, lui permettant ainsi d'occuper toute la Haute-Macédoine[484]. Il faut attendre l'arrivée de Philippe II pour que celui-ci incorpore définitivement la Haute-Macédoine à son royaume, ce qui implique bien entendu l'Orestide[485]. Lors de la première guerre macédonienne, en 208, les Dardaniens envahissent l'Orestide[486], avant que la région ne soit ravagée par les Romains en 199, lors de la seconde guerre de Macédoine[487]. Après la défaite de Persée, l'Orestide conserve très certainement le statut de communauté autonome qu'elle avait acquis en 197 pour s'être rallié à la cause des Romains[488].

L'importance stratégique de l'Orestide est plutôt limitée si le territoire dont elle dépend ne contrôle pas en parallèle la région de Tymphée. La frontière méridionale de l'Orestide, comme on l'a vu, ne dispose pas d'une limite naturelle clairement identifiable. Par ailleurs, la Thessalie est facilement accessible depuis la Tymphée, et l'Orestide apparaît comme un territoire enclavé, sans réels débouchés sur les territoires alentours, à l'exception du passage du Dévoli, au Sud des lacs de Prespa (fig. 4). Or, celui-ci est tenu par la forteresse de Pogradec, située en territoire illyrien. Pourtant, les traces de fortifications apparaissent assez nombreuses dans cette région, et notamment à proximité de sa limite méridionale. Sans doute cela est-il imputable à l'absence de délimitation naturelle, contrairement à la frontière occidentale, faiblement fortifiée mais renforcée par l'imposante chaîne du Pinde. On notera

---

[478] A. Papachristou, *Ορεστίς. Η κοιτίδα του ένδοξου Ελληνικού Μακεδονικού κράτους και των προγόνων του Μεγάλου Αλεξάνδρου*, Thessalonique, 1985, p. 16.
[479] Thucydide II, 80, 6 ; Strabon VII, 326, et IX, 434. Voir F. Papazoglou, *Villes*, p. 236, note 5.
[480] Justin VII, 4.1.
[481] Thucydide, II, 80.
[482] SEG 23.no.471.
[483] Hammond, *Macedonia* II, p. 186.
[484] Diodore XVI, 1.3-2.5-6.
[485] Diodore XVI, 8, 1.
[486] Tite-Live XXVII, 33-4.
[487] Tite-Live XXXI, 39.
[488] Polybe XVIII, 47, 6 : « Μακεδόνων μέν οὖν τοὺς Ὀρέστας καλουμένους διὰ τὸ προσχωρῆσαι σφίσι κατὰ τὸν πόλεμον αὐτονόμους ἀφεῖσαν, ἠλευθέρωσαν δέ Περραιβοὺς καὶ Δόλοπας καὶ Μάγνητας» ; et Tite-Live XXXIII, 34, 6 : « *Orestis, … quod primi ab rege defecissent, suae leges redditae* ».

cependant que le relief doit jouer pour beaucoup dans le manque d'intégration de ce territoire, qui apparaît clairement isolé des autres régions de Haute-Macédoine. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder n'importe quelle carte topographique : depuis la Pélagonie jusqu'en Élimiotide, les régions de Macédoine occidentale semblent constituer une entité unique, prise entre les premiers contreforts du Pinde à l'Ouest et les monts qui la séparent de la Basse-Macédoine à l'Est.

63. Argos Orestikon (Ἄργος Ὀρεστικόν) [40.473646 ; 21.244129]

Les sources qui mentionnent Argos sont peu nombreuses : seuls quatre auteurs en font état. Strabon, tout d'abord, relate qu'Argos a été fondée par Oreste, qui avait été banni de son pays pour avoir assassiné sa mère[489]. Selon Appien, cette ville est alors devenue le berceau de la dynastie argéade : « Ἄργος τὸ ἐν Ὀρεστείᾳ , ὅθεν οἱ Ἀργεάδαι Μακεδόνες »[490]. Outre ces deux sources, Etienne de Byzance localise Argos en Orestide, et déclare qu'elle appartient au royaume de Macédoine[491]. Enfin, Tite-Live mentionne la cité lors de l'invasion des Dardaniens en Macédoine en 208 : « Ayant envahi la Macédoine, les Dardaniens détenaient déjà l'Orestide, et descendaient dans la plaine argestéenne »[492]. Ce passage donne quelques pistes pour localiser Argos, puisqu'il est question d'une plaine. En outre, selon Strabon, le mot « argos » est d'origine macédonienne ou thessalienne et serait employé pour désigner le mot « plaine »[493], ce qui corrobore le passage de Tite-Live.

W. M. Leake et Th. Desdevises-du-Dézert ont identifié cette plaine avec celle de l'Haliacmon, au Sud du lac Kastoria[494], ce qui semble désormais hors de doute. Pourtant, l'identification d'Argos Orestikon avait initialement posé quelques difficultés, en raison de la découverte de deux inscriptions faisant état de la cité des Orestes. La première, d'époque impériale, mentionnait le Koinon des Orestes et avait été mise au jour à Chroupista, l'actuelle Argos Orestikon[495], tandis que la seconde, une base honorifique émanant des synédrioi du koinon, avait été découverte à Kastoria[496]. La question s'était davantage compliquée, puisqu'à proximité de Chroupista, au lieu-dit Armenochori, des traces de murs fortifiés avaient également été découverts[497], alors que A. Kéramopoullos avait découvert, en 1939, un îlot fortifié, vraisemblablement artificiel, sur le bord méridional du lac de Kastoria. À cet endroit, il a pu

---

[489] Strabon, VII, 326 : « Λέγεται δέ τὴν Ὀρεστιάδα κατασχεῖν ποτε Ὀρέστης φεύγων τὸν τῆς μητρὸς φόνον καὶ καταλιπεῖν ἐπώνυμον ἑαυτοῦ τὴν κώραν, κτίσαι δέ καὶ πόλιν, καλεῖσθαι δ᾽αὐτὴν Ἄργος Ὀρεστικόν ».
[490] Appien, *Syriaca*, 63.
[491] Etienne de Byzance, *s.v.* Ἄργος Ὀρεστικόν : « κατὰ Μακεδονίαν Ἄργος Ὀρεστικόν ».
[492] Tite-Live : XXVII, 33, 1 : « *Dardanos in Macedoniam effusos Orestidem iam tenere ac descendisse in Argestaeum campum* ».
[493] Strabon VIII, 372: « ἄργος δέ καὶ τὸ πεδίον λέγεται παρὰ τοῖς νεωτέροις… μάλιστα δ΄οἴονται Μακεδοᾳικὸν καὶ Θετταλικὸν εἶναι ».
[494] W. M. Leake, *Travels in Northern Greece*, IV, p. 122 sqq. ; Th. Desdevises-du-Dézert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, p. 307 sqq..
[495] A. Wace-Woodward, *ABSA* 18 (1911-12), p.179, n° 23 et N. Pappadakis, Ἀθηνᾶ 25 (1913), p. 440, n°27.
[496] *ArchDelt* 1971, Chron. P. 517.
[497] A. Kéramopoullos, *Μακεδονια και Μακεδονες*, Athènes, 1930, p. 9 ; et *PraktArchEt* 1938 (1939), p. 54-60.

observer les vestiges d'une fortification qu'il avait proposé d'identifier à Argos Orestikon[498]. N. Pappadakis, qui avait également observé ce site, précisait qu'il s'agissait d'une muraille « certainement hellénique »[499]. Les travaux de A. Kéramopoullos faisaient alors état de blocs taillés et présentant « des joints soignés, horizontaux, verticaux, obliques ou en ligne brisée »[500] (selon toute vraisemblance, il s'agit d'appareil trapézoïdal et d'appareil isodome ou pseudo-isodome), et précisent qu'il s'agit du type d'appareil en usage en Grèce méridionale entre le VIe et le IVe siècle av. J.-C. Selon A. Kéramopoullos, l'îlot artificiel et les murs fortifiés auraient été construits par Archélaos. La question était donc délicate, puisqu'il y avait alors deux sites fortifiés, faisant état du Koinon des Orestes, susceptibles donc d'être la véritable Argos Orestikon. Plus récemment, des découvertes archéologiques ont finalement permis de régler définitivement la question de l'emplacement exact de la cité oreste. En effet, depuis 1988, plusieurs campagnes de fouilles ont été menées à Chroupista/Argos Orestikon sous la direction de Th. Papazotos[501], au cours desquelles ont été mis au jour des éléments de fortification, ainsi que des restes de basiliques chrétiennes, grâce auxquels l'archéologue a pu confirmer être en présence de l'antique cité d'Argos, renommée Dioclétianoupolis sous Dioclétien[502]. Parmi les bâtiments découverts lors des fouilles, l'un a pu être identifié comme le siège du Koinon des Orestes. Cette identification se fonde sur la typologie du bâtiment, qui rappelle les lieux d'assemblée[503]. En mars 2011 paraissait également un article qui fait état des dernières découvertes archéologiques, sous la direction de D. Damas et D. Plantzos. Il y est question du site de Paravela, situé à trois kilomètres de Dioclétianoupolis, à l'intérieur duquel ont été mis au jour des éléments plus anciens que ceux de la cité impériale. Des monnaies d'Alexandre et de Cassandre ont également été découvertes à cet endroit, prouvant ainsi que la région était contrôlée par la Macédoine dès le début de la période hellénistique[504].

Au vu des derniers éléments archéologiques, il semble que l'emplacement de l'antique Argos Orestikon soit confirmé à Chroupista. Concernant le site de Kastoria, découvert par A. Kéramopoullos, il semble peu probable que ce soit Archélaos qui soit à l'origine de cette construction : rien n'indique que le roi bâtisseur de forteresse se soit un jour tourné vers l'Orestide ; c'est d'ailleurs à Philippe II que l'on attribue la conquête et l'annexion de cette région. En tout état de cause, rien ne permet d'indiquer à quel moment l'îlot fortifié a été érigé. En revanche, et compte-tenu de la faible distance entre Chroupista et Kastoria, il est plus que probable que les deux sites aient été

[498] *PraktArchEt* 1940, p. 22 et sqq.
[499] N. Pappadakis, Ἀθηνᾶ 25 (1913), p. 440
[500] *BCH* 64-65 (1940), p. 250
[501] *ArchDelt* 43, 1988, p. 185 sqq.
[502] Sur cette question, et le changement de toponyme d'Argos en Dioklétianoupolis, voir F. Papazoglou, *Villes*, p. 237-238 ; et A. S. Petkos, *Diokletianoupolis : Guide to the Site*, Béroia, 2008.
[503] D. Damaskos, *ΑΕΜΘ* 20 (2006), p. 911 sqq.
[504] Ces informations n'ont pas encore fait l'objet de publication, mais ont été présentées lors de la 24e Conférence scientifique pour les travaux archéologiques en Macédoine et en Thrace (Thessalonique, 10-12 mars 2011). Source internet : « Στα ίχνη του αρχαίου Άργους της Μακεδονίας », 6 mars 2011, http://www.agelioforos.gr/default.asp?pid=7&ct=100&artid=83241, consulté le 17/02/2015.

liés. Sans doute faut-il voir dans la forteresse de Kastoria une garnison isolée qui avait pour rôle premier de défendre la route menant à la cité voisine.

64. Dispilon

Sur la rive Sud du lac de Kastoria, au village Dispilon, une bande de terre immergée a laissé apparaître les restes fragmentaires d'un mur fortifié. Il s'agit très certainement du site observé à la fin des années 1930 par A. Kéramopoullos et N. Pappadakis (*cf.* notice *Argos Orestikon*).

La section Nord du mur a complètement disparu, tandis que sur les parties Est, Sud et Ouest ont été préservée sur une faible longueur. Dans la partie Sud-Est, les restes d'une ouverture de 3 m. de large a été dégagée. Les fouilles ont révélé que l'enceinte est constituée de pierres amassées sur des pierres de remblais[505]. À la jonction des parties Sud et Sud-Ouest du mur, des traces de tour semi-circulaire ont également été mises au jour. La tour présentait une base d'un diamètre de 6,20 m. De construction irrégulière faite de pierres calcaires, l'épaisseur de l'enceinte varie entre 1,80 et 2,70 m.

Sur la base des éléments découverts sur place ainsi qu'à partir d'une comparaison typologique de la forme et de l'appareillage de l'enceinte avec d'autres structures défensives de la région, N. Moutsopoulos suggérait une datation au IVe siècle. A. Kéramopoullos, à partir de la même méthode, était jadis parvenu à la conclusion selon laquelle l'enceinte serait à dater du règne d'Archélaos[506]. Pourtant, les éléments archéologiques, pas plus que les faits historiques ne viennent confirmer cette hypothèse. Le site devrait davantage être associé au IVe siècle et au règne de Philippe II.

65. Driovouno [40.341114 ; 21.442777]

Au Sud du village Driovouno, sur la colline Rizo, des restes de murs fortifiés ont été mis au jour. Le site est partagé entre deux sommets d'une même colline, séparés par une légère pente. Les côtés Est et Ouest, particulièrement raides, n'ont pas nécessité de travaux de fortification supplémentaires. Le site avait été repéré par A. Kéramopoullos qui notait la présence de quatre ou cinq parois transversales d'orientation Est-Ouest et de longueurs variables : 30, 100, 300 et 350 m[507]. L'examen récent du site, réalisé par G. Karamitrou-Mendesidis, a révélé qu'il s'agissait en réalité de deux parois transversales d'une largeur de 2 m englobant une superficie de 32 hectares. Au Sud-Est de ces deux murs, deux autres tronçons larges de 2 à 2,50 m observés[508], confirmant les anciennes observations de A. Kéramopoullos.

Ce dernier attribuait la fortification à un vaste espace défensif servant d'abri aux populations voisines :

[505] N. Moutsopoulos, « Τα τείχη του Δισπηλιού », *ΑΕΜΘ* 7 (1993), p. 3.
[506] A. Kéramopoullos, *op. cit.*, p. 517 et « Ανασκαφή εν Καστορία », *ΠΑΕ* (1940), p. 23.
[507] A. Kéramopoullos, *op. cit.*, 1932 p. 83.
[508] G. Karamitrou-Mentesidis, *op. cit*, 1999, p. 185.

la haute altitude (1 000 m) et l'absence d'eau rendaient une occupation civile permanente impossible. Les éléments archéologiques présents sur le site ne sont pas suffisants pour le dater, mais il semble que son occupation ne remonte pas plus tard que la période hellénistique.

Géographiquement, la place de ce site fortifié est difficile à déterminer. Appartient-il à l'Orestide, à la Tymphée ou à l'Élimiotide ? Les limites entre les trois régions sont extrêmement floues. Situé à quelques kilomètres seulement de Néapoli, sur le cours de l'Haliacmon, le fort de Driovouno pourrait contrôler l'entrée de l'Orestide et donc appartenir à cette région. Pourtant, à seulement quatre kilomètres à l'Est se trouve la forteresse d'Eratyra, attribuée à l'Élimiotide et faisant partie d'un vaste réseau défensif. Son abandon supposé au cours de la période hellénistique laisserait cependant penser qu'il s'agissait d'un site macédonien érigé sur le territoire oreste, perdant ainsi sa fonction au moment où cette région recouvre son indépendance après les événements de 197. Il me semble cependant qu'à une période où Orestide, Élimiotide et Tymphée appartenaient toutes trois à la Macédoine de Philippe II, il importait peu de savoir de quelle région dépendait telle ou telle forteresse, du moment qu'elle participait à la défense des frontières du royaume. Sans doute faut-il donc voir dans ce site un maillon supplémentaire du réseau élimiote étudié précédemment. Dans ce contexte stratégique, le site contrôlait avant tout la voie de communication principale reliant l'Orestide à l'Élimiotide.

66. Polykastano

Au sommet de la colline au Sud du village de Polykastano, A. Kéramopoullos avait identifié les restes d'une forteresse[509]. L'information a été vérifiée par G. Karamitrou-Mendesidis, qui a découvert sur place de la céramique hellénistique[510]. Aucune autre information n'est disponible pour ce site.

La colline offre une vision d'ensemble sur toute la région alentour et bénéficie donc d'un véritable avantage stratégique. Compte-tenu de sa location et des difficultés à déterminer avec précision la limite méridionale de l'Orestide, il est difficile de savoir si ce site appartenait à l'Orestide ou à la Tymphée. L'absence d'autres sites défensifs à proximité ne permet pas davantage de trancher cette question.

67. Pélion

La forteresse de Pélion n'est connue que d'Arrien et de Tite-Live. Pour Arrien, Pélion est l'une des cités prises par Kleitos l'Illyrien, et contre lequel Alexandre va mener une expédition[511]. Tite-Live, quant à lui, fait mention de Pélion dans le cadre de la campagne du consul Sulpicius Galba en 199[512].

La localisation de Pélion pose un certain nombre de problèmes, et notamment le fait de savoir si le

[509] A. Kéramopoullos, *op. cit*., 1932, p. 95.
[510] G. Karamitrou-Mentesidis, *op. cit*, 1999, p. 228.
[511] Arrien, *Anabase*, I, 5, 5.
[512] Tite-Live XXXI, 40, 4.

territoire sur lequel elle a été bâtie appartient ou non à la Macédoine, et plus précisément encore, à l'Orestide. La première hypothèse revient à N. Pappadakis qui a découvert, au Sud de la vallée qui s'étend sous le lac de la Petite Prespa, un très grand nombre de monnaies macédoniennes, laissant supposer qu'une agglomération antique de quelque importance se trouvait à cet endroit. À cet endroit, il a également découvert un *ex-voto* à Artémis Sibonnikè, consacré οἰκῶν Κέλλιον[513], que F. Papazoglou propose de restituer « Πέλλιον »[514]. Une autre localisation a été proposée par A. Woodward « près du village de Pliasa, au Sud-Ouest de l'entrée du défilé de Tsangon », au Nord-Est de Korcë[515]. En effet, selon Tite-Live, le site est propice pour lancer des attaques en Macédoine, c'est pourquoi Sulpicius décide de laisser sur place une forte garnison[516]. Cependant, pour le moment, aucune découverte archéologique ne confirme cette idée[517].

Pourtant, c'est cette hypothèse qui semble la plus judicieuse si on devait chercher Pélion. En effet, le défilé de Tsangon, qui sépare l'Orestide de la Dassarétide à l'Ouest de la Petite Prespa, est un point stratégique non négligeable, et on ne comprendrait pas pourquoi une forteresse aurait été installée ailleurs qu'à cet emplacement, comme le suggère N. Pappadakis. Après l'annonce de la mort de Philippe II, un grand nombre de régions alors sous domination macédonienne décident de se révolter. Alexandre entreprend alors, dès 335, une vaste opération de reconquête qui le conduit à la limite occidentale du royaume. La forteresse venait alors d'être prise par les Dardaniens[518]. Si on tient compte de ces éléments, il est clair que la forteresse avait été bâtie avant le règne d'Alexandre, et plus probablement, sous Philippe II, qui avait conquis l'Orestide. Compte-tenu du rôle stratégique du défilé de Tsangon, il serait étonnant que Philippe n'ai pas songé à en contrôler l'accès, alors que celui-ci constitue l'un des rares passages menant en Illyrie à travers le Pinde.

68. Tsotylion

Les campagnes archéologiques menées dans la région de Tsotylion ont révélé la présence d'un nombre important de fortifications.

En 1934, A. Kéramopoullos mentionne la découverte de trois fortifications, l'une à Voudourina, la seconde à Vouchorina et la dernière à Palaiogoula, précisant que « l'ensemble de ces recherches, qui a révélé le grand nombre de forteresses de montagne, jette une lumière intéressante sur la période des

---

[513] N. Pappadakis, Ἀθηνᾶ 25 (1913),p. 450 sqq.
[514] F. Papazoglou, *Villes*, p. 243.
[515] A. J. B. Wace et A. M. Woodward, *ABSA* 18 (1911-12), p. 168.
[516] Tite-Live, *op. cit.*
[517] La localisation de Pélion est particulièrement imprécise : F. W. Walbank, *Philip V*, la place à proximité de Korça (p. 144), de même que N. G. L. Hammond, *Epirus*, p. 607 et 616.
[518] J. R. Ashley, *The Macedonian Empire: The Era of Warfare Under Philip II and Alexander the Great*, p.171, « Pelium which was actually lightly held at the time », et « The Dardanians who were first in the field captured the Macedonian fortress of Pelium » ; A. De Sélincourt, *The campaigns of Alexander by Arrian*, 1971, p. 50, « his way to Pelium, a town which had been occupied by Cleitus as the most defensible in the district » et « Pelium was a Macedonian border fortress ».

rois macédoniens »[519], sans plus de précisions. L'année suivante, A. Kéramopoullos annonce la découverte du plan d'une « ville de l'époque de Philippe II » à une demi-heure de Tsotylion. Ce plan consiste en trois collines fortifiées[520].

Ces sites se trouvent dans une région extrêmement montagneuse, et sont tous situés le long de la route actuelle qui mène de l'autre côté du Pinde. Malheureusement, les informations ne sont pas suffisantes pour proposer une explication complète. Si la datation estimée par A. Kéramopoullos est exacte, il faudrait mettre ces différents sites en rapport avec la conquête de l'Orestide par Philippe II. Ces fortifications auraient alors eu pour rôle de contrôler un point de passage, vraisemblablement important à l'époque, qui présentait une menace pour le royaume macédonien. En outre, il faut rappeler que la région de Tsotylion est située à l'extrême Sud de l'Orestide : peut-on considérer que ces forteresses aient alors été tournées à la fois vers la Tymphée, située directement après Tsotylion, tout en contrôlant une voie de communication menant en Épire ? Sans nouvelles preuves archéologiques, la question devra en rester à de simples hypothèses.

69. Dragasia [40.331096 ; 21.149969]

À 500 m à l'Est du village de Dragasia, la colline *Kastro* abrite un établissement fortifié à 1 127 m d'altitude[521]. La colline, particulièrement raide sur ses flancs Ouest et Nord-Ouest, n'est fortifiée que sur les côtés les plus accessibles. Le mur est fait de pierre brute d'une épaisse d'environ 3 m. La céramique découverte sur place permet de dater le site de l'époque hellénistique.

La fortification se trouve au Sud de l'Orestide, à la limite septentrionale de la Tymphée, sur les dernières ramifications du Pinde. Le manque d'informations quant à l'utilisation du site ne permet pas de tirer de conclusion satisfaisante sur son rôle défensif.

70. Autres sites

Un grand nombre de sites fortifiés ont été identifiés en Orestide, sans pour autant que l'on puisse en donner une quelconque interprétation, faute de renseignements suffisants. En 1933, le *BCH* fait état de plusieurs forts antiques découverts sur la rive droite de l'Haliacmon, entre Néapolis et Argos Orestikon[522]. Ici encore, les renseignements sont trop peu nombreux pour en faire une quelconque analyse. Néanmoins, cette implantation suggère l'importance stratégique de l'Haliacmon non seulement comme voie de communication, mais sans doute aussi comme limite entre deux régions, en l'espèce l'Orestide et l'Élimiotide.

---

[519] *BCH* 58 (1934), p. 256.
[520] *BCH* 59 (1935), p 281.
[521] G. Karamitrou-Mendesidis, *op. cit.*, 1999, p. 183.
[522] *BCH* 57 (1933), p. 279.

c. Tymphée

La question de la Tymphée, dont l'appartenance ou non à la Macédoine reste particulièrement obscure, a déjà été traitée par F. Papazoglou[523]. Pourtant, si on considère les différents éléments archéologiques découverts sur place, il est hors de doute que les Macédoniens ont tenu, pour un temps au moins, cette région. Il est particulièrement difficile de fixer avec précision les limites de ce territoire situé dans la partie Sud-Ouest du royaume de Macédoine. Sans doute celui-ci devait-il s'étendre au Sud du territoire de Grévena, peut-être jusqu'à la région de Kalambaka à Sud-Est et au territoire de Metsovo au Sud-Ouest. À l'Ouest, le mont Tymphée devait constituer l'extrême limite de la région, bien que là encore, il ne peut s'agir que de conjectures. L'importance stratégique de la Tymphée a cependant été confirmée par Y. Pikoulas, qui y a mené une étude complète des voies de communication (*cf. infra*). Pour autant, les quelques sites mentionnés dans ses travaux ne sont pas localisés avec précision et ne sont pas clairement identifiables dans cette région particulièrement accidentée.

71. Polynéri [40.069144 ; 21.208178]

En 1962, les « Chroniques des fouilles » du *BCH* font état de restes de murs d'enceinte et d'autres murs sur la colline *Kastri* au Nord du village de Polynéri[524].

Cette colline fait partie de la chaîne du Pinde, et culmine à 1 200m, sur laquelle les fouilleurs ont découvert une acropole préhistorique, restée en usage jusqu'à la période royale[525]. En outre, des bâtiments, découverts sur place, ont été datés de la fin du IVe siècle au milieu du IIe siècle[526]. Le mur d'enceinte suit les contraintes imposées par le relief et est constitué de pierres brutes. Deux sections de rempart ont également été découvertes, larges de 2,70 m et longues de 7 m[527]. Une porte, située sur la partie Nord-Ouest de l'enceinte, permettait la communication entre l'acropole et la partie basse du site. L'ouverture semble avoir été renforcée par une tour rectangulaire, voire peut-être même par une seconde, si on en croit les importants débris présents sur le sol. Il s'agissait probablement de bastions.

D'après S. Drougou et H. Kallini, il pourrait s'agir de la ville antique d'Aiginion mentionnée par les sources anciennes[528]. Pourtant, cette ville devait se trouver bien plus au Sud, à proximité de la frontière thessalienne. D'après Strabon, Aiginion est certes une ville tymphéenne, mais était limitrophe de

[523] F. Papazoglou, *Villes*, p. 227-233.
[524] *BCH* 86 (1962), p. 795. Le site avait été aperçu pour la première fois par A. Kéramopoullos, *op. cit.*, 1932, p. 96.
[525] *BCH* 85 (1961), p. 773.
[526] Les « Chroniques des fouilles » du *BCH* (128) 2004-2005, p. 1475, estiment la fin de l'occupation du site à la fin du IIIe siècle, tandis que les études systématiques du site avancent plutôt le milieu du IIe siècle ; voir note suivante.
[527] S. Drougou – H. Kallini, « Καστρί Πολυνερίου Γρεβενών, Πρώτες ανασκαφικές έρευνες », *ΑΕΜΘ* 13 (1999), p. 582-584 ; *id.* « Η ανασκαφή στο Καστρί Πολυνερίου του νομού Γρεβενών 2002 », *ΑΕΜΘ* 16 (2002), p.664-666 et « Καστρί Πολυνερίου – Αλατόπετρας νομού Γρεβενών», *ΑΕΜΘ* 17 (2003), p. 591-594.
[528] S. Drougou et H. Kallini, « Καστρί Πολυνερίου νομού Γρεβενών 2001 », *ΑΕΜΘ* 15 (2001), 589-590.

Trikka[529], tandis que chez Ptolémée, elle est clairement thessalienne, appartenant à l'Hestiaeotide[530]. Par ailleurs, une inscription mentionnant la ville avait été découverte à proximité de Kalambaka[531]. Enfin, César plaçait Aiginion « en face » de la Thessalie[532]. Ces différents témoignages ne peuvent que laisser supposer que l'emplacement de la ville se trouvait entre la Tymphée et la Thessalie, dans une région aux limites territoriales assez mal connue. En aucun cas Aiginion ne pouvait se trouver dans les environs de Polynéri, à près de 80 km à vol d'oiseau de Kalambaka.

Le site contrôle de nombreux passages permettant la communication entre la Macédoine, l'Épire et la Thessalie.

72. Nome de Grévena – Chaîne du Pinde (fig. 240)

Dans la région de Grévena, plusieurs sites fortifiés ont été répertoriés. Plusieurs travaux de prospection ont été menés par l'École américaine, sous la direction de N. Wilkie et ont permis la découverte de 267 sites, bâtis entre la période paléolithique et la période ottomane. Parmi ces emplacements figurent quelques sites hellénistiques fortifiés, qui occupent des collines à l'Ouest du nome de Grévena, notamment à Mésolouri et Périvoli[533]. Parallèlement à ces travaux, Y. Pikoulas a mené au cours des années 2002-2006 une série d'études archéologiques dans la chaîne du Pinde visant à déterminer les voies de communication classiques et hellénistiques de la région[534]. Ses observations lui ont permis d'observer plusieurs sites fortifiés datant de la fin de la période classique à la période romaine et tous situés sur des collines stratégiques permettant un contrôle aisé des routes antiques de la région.

Aucune fouille systématique n'a été menée sur ces sites, rendant leur identification et leur localisation difficile, voire parfois impossible.

- Paléokastro Anthrakias
- Palaioglas Dasakiou (mur d'enceinte circulaire)
- Kastro [40.094474 ; 21.304789 ?]
- Pyloroi (Paléokastro)
- Philippaioi (enceinte circulaire)
- Périvoli (colline Palaiomonastiro, à 4 km à l'Ouest du village)
- Tsami Kastrou
- Prosvorro (colline Ag. Lias)

[529] Strabon VII, 327.
[530] Ptolémée III, 12, 41.
[531] *IG* IX, 2, 329.
[532] César, *b. civ*., III, 79, 7 : « *Aeginium quod est obiectum oppositumque Thessaliae* ».
[533] *BCH* 114 (1990), p. 783.
[534] Y. Pikoulas, « Διασχίζοντας την Πίνδο. Α΄ περίοδος (2002-03): Νομός Γρεβενών », *ΑΕΜΘ* 16 (2002), p. 669-677 ; « Διασχίζοντας την Πίνδο. Β΄ περίοδος (2003): Νομός Γρεβενών », *ΑΕΜΘ* 17 (2003), p. 611-618 ; « Διασχίζοντας την Πίνδο. 3΄ περίοδος (2004) », *ΑΕΜΘ* 18 (2004), p. 641-647.

Selon Y. Pikoulas, il s'agirait d'un ensemble de sites liés à la défense du territoire macédonien visant plus particulièrement à contrôler les voies de communication vers et depuis la Haute-Macédoine à partir du règne de Philippe II[535]. Cet ensemble est complété par d'autres sites fortifiés, pour lesquels les informations demeurent particulièrement fragmentaires. L'un se trouve à proximité du village de Votonossio [39.767961 ; 21.118736], le second près de Koutsoufliani [39.836827 ; 21.303475]. Ces deux sites dominent chacun une entrée de la principale voie de communication entre l'Épire et la Thessalie[536]. Un troisième site fortifié, également présent sur cette route, a été identifié à Pétra Ziani[537].

Les informations pour ces sites sont extrêmement fragmentaires, et ne permettent d'aboutir à aucune conclusion satisfaisante. Cependant, force est de constater que le nombre de sites fortifiés localisés dans la région est relativement important. Grévena est située à la limite de la Tymphée, une région plus que marginale et qui, historiquement, ne joue aucun rôle véritable. Pourtant, stratégiquement, il semble que la Tymphée ait été plus importante que ce que l'histoire ne laisse entendre. Il suffit, pour s'en convaincre, de reprendre les sites de Votonossio, Koutsoufliani et Pétra Ziani, qui contrôlent un axe de communication majeur, tandis que le passage de Tzan Kourtana, secondaire, ne présente aucun point de défense. Un programme de recherche a d'ailleurs été mis en place au début des années 2000 afin d'établir une relation entre la défense territoriale et le réseau routier antique de la chaîne du Pinde[538]. Cette étude avait conclu que la région comptait six voies de passage, toutes liées à un réseau de fortifications, vraisemblablement érigées par Philippe II. La région de Grévena occupe une place centrale du point de vue des communications entre Épire, Thessalie et Haute-Macédoine, ce qui explique parfaitement le nombre important des sites fortifiés dans la région. Le fait que les fortifications soient estimées au IVe siècle justifie également la mise en place d'un tel dispositif défensif, puisque c'est à cette période que l'Orestide est annexée à la Macédoine. Il semble évident que Philippe II ait rapidement compris le rôle stratégique de ce site, et qu'il ait décidé de le fortifier afin de protéger son royaume.

d. Lyncestide (fig. 29)

La Lyncestide est mentionnée par Thucydide qui relate les deux campagnes de Perdiccas II et de Brasidas en pays lynceste[539] : elle touche à l'Illyrie à l'Ouest et est séparée de la Macédoine par un passage entre deux collines, mentionné également chez Polybe[540]. Ces différentes informations permettent de situer la Lyncestide au Sud de la Pélagonie, dans la plaine entre les lacs de Prespa et le

[535] Y. Pikoulas, « Οι διαβάσεις της Πίνδου και ο Φίλιππος Β΄ », *Ancient Macedonia* VII (2002), p. 209-220.
[536] *ΑΕΜΘ* 18 (2004), p. 641-647.
[537] *Arch. Rep.* 51, p. 68.
[538] *ΑΕΜΘ* 18 (2004), p. 641-647.
[539] Thucydide, IV, 83, 1 ; 124-139 ; 132.
[540] Polybe, XVIII, 23, 3 : « τὰς εἰς τὴν Ἐορδαίαν ὑπερβολάς ».

lac de Pétrès, communiquant avec l'Éordée par le défilé de Kirli Derven à l'Ouest de Pétrès. La Lyncestide est encadrée de montagnes. Le mont Barnous à l'Est constitue une limite naturelle presque infranchissable en direction de la Basse-Macédoine. À l'Ouest, les monts Vernon et Baba séparent la région des lacs de Prespa, qui appartient pourtant à la Macédoine, laissant ainsi supposer que le territoire lynceste s'étendait lui-même jusque dans la plaine de Resen, au Nord du lac de Prespa. Au Nord, la Lyncestide devait être limitée par la présence de quelques collines situées immédiatement à l'Ouest de l'autoroute moderne qui mène de Bitola à la région de Prilep. Ces hauteurs culminent à 900 m et sont aisément franchissables.

La plaine est traversée par le fleuve Érigon, qui s'écoule depuis la Pélagonie en direction du Nord-Est à travers les montagnes avant de se jeter dans l'Axios, à proximité de Stobi[541]. Initialement occupée par des Péoniens et des Orestes, la Lyncestide est, elle aussi, et au même titre que les autres régions de Haute-Macédoine, assujettie et alliée de la Macédoine sous le règne d'Alexandre I[er542]. Cependant, durant le règne de Perdiccas II, la région se rebelle, forçant ainsi le roi macédonien à demander de l'aide à Sparte[543]. En 423, Perdiccas et Brasidas font campagne contre le roi des Lyncestes, lui infligeant une sévère défaite. Les Illyriens, qui avaient promis de soutenir la Macédoine, rejoignent finalement les Lyncestes, obligeant Perdiccas II et son allié à la retraite[544]. Par la suite, la politique conquérante d'Archélaos n'améliore pas les relations entre les deux royaumes[545], et il faut attendre le règne d'Amyntas III et son mariage avec la princesse lynceste Eurydice, mère de Philippe II, pour que les relations soient enfin cordiales[546]. En 359, Bardylis convainc les Lyncestes de se joindre à son alliance, mais Philippe II parvient à les en défaire un an après, les intégrant par la même occasion au royaume[547]. Durant la seconde guerre de Macédoine, la région est le théâtre d'affrontements entre Philippe V et les Romains qui ravagent la région[548].

La région occupe une position stratégique de premier ordre, puisque c'est elle qui contrôle la frontière Nord-Ouest de la Macédoine, particulièrement exposée aux menaces illyriennes. Au Sud, la région de Florina communique avec la Sud de la Petite Prespa et, de là, avec l'Orestide et l'Illyrie par le passage du Dévoli (fig. 4). À quelques kilomètres au Nord, la ville actuelle de Bitola, où se trouvait jadis la cité d'Héraclée des Lyncestes, occupe une position centrale entre les voies de communication menant au Sud en direction de l'Orestide et de l'Éordée. À l'Ouest, la cité antique contrôlait le passage de Djavato, menant dans la plaine de Resen, qui conduit en Illyrie par le lac Ohrid. Au Nord-Ouest, un passage conduit depuis le village moderne de Crnobuki au défilé de Demir Hisar, en direction de la Dardanie. Ce défilé est-il de ceux que Persée avait été chargé de surveiller ? Enfin, au Nord s'étendait

[541] Strabon, VII, 327 et Tite-Live XLV, 30.
[542] Thucydide, II, 99, 2.
[543] Thucydide IV, 79.
[544] Thucydide IV, 124-127.
[545] Aristote, *Politique*, V, 8, 1311b, 12.
[546] Strabon, VII, 327.
[547] Diodore XVI, 1,3 ; 2, 5 ; 8.
[548] Tite-Live, XXXI, 34.

la plaine de Pélagonie, dont nous aurons l'occasion de reparler. À l'Est, le cours de l'Érigon devait permettre de travers les montagnes en direction de la Péonie, et rejoindre ainsi le cours de l'Axios entre Demir Kapija et Bylazora. Aussi était-il nécessaire que la région soit bien défendue.

73. Florina [40.775669 ; 21.409884]

Florina n'est connue d'aucune source.

Le site a été identifié en 1841 par W. M. Leake[549] puis en 1862 par Th. Desdevises-du-Dézert[550] au sommet de la colline *Koula*, au Sud de Florina.

Au cours des différentes campagnes de fouilles menées de façon systématique par A. Kéramopoullos et G. Bakalakis de 1930 à 1934, les premiers éléments architecturaux mis au jour consistaient en sections de murs datant de l'époque byzantine. Cependant, deux pierres massives d'appareil trapézoïdal ont également été découvertes sur place, laissant supposer à l'existence d'une enceinte fortifiée à une époque antérieure. Un mur d'enceinte a ainsi été dégagé, tandis qu'au sommet de collines voisines, des amas de pierres laissent supposer la présence de tours de guet[551]. À proximité du site, au Nord-Ouest de la ville moderne, des tombes hellénistiques ont été mises au jour, confirmant l'occupation des lieux bien avant la période byzantine. De nombreuses monnaies ont également été retrouvées sur place, allant du règne de Philippe II à celui de Persée, certaines étant frappées du nom de Pella, Amphipolis ou encore Thessalonique. Le site aurait été détruit au cours d'un incendie au cours du Ier siècle avant notre ère[552].

Les premières découvertes archéologiques réalisées sur place au cours du XIXe siècle ont conduit un certain nombre de savants à assimiler le site à l'antique Héraclée des Lyncestes. Parmi les historiens et archéologues à avoir soutenu cette thèse se trouve A. Kéramopoullos[553], selon qui la ville d'Héraclée avait été bâtie à l'emplacement de l'actuelle Florina par Philippe II avant d'être détruite au cours de la guerre civile en 48 avant notre ère. Ses habitants se seraient alors réfugiés dans un autre endroit, à Bitola, qu'ils auraient renommé Héraclée. Cependant, cette hypothèse ne saurait être exacte, compte-tenu des distances évoquées par l'Itinéraire antonin, qui donnent successivement 44 et 45 milles entre Lychnidos et Héraclée, ce qui correspond parfaitement à la distance entre Ohrid et Bitola[554]. D'autre part Strabon, reprenant un passage de Polybe, déclare qu'Héraclée des Lyncestes figure parmi les étapes de la Via Egnatia[555]. De ce fait, le site d'Héraclée des Lyncestes se trouvait bien à

[549] W. M. Leake, *Travels in Northern Greece*, III, Londres 1841, p. 281 sqq.
[550] Th. Desdevises-du-Dézert, *Géographie ancienne de la Macédoine*, Paris, 1862, p. 314.
[551] *BCH* 123 (1999), p. 757.
[552] Sur les fouilles menées à Florina, voir M. Akamati-Lilibati et I. M. Akamatis, *The Hellenistic City of Florina*, 2006.
[553] *ArchEph*, 1933, p. 60 *sqq*.
[554] *Itinéraire antonin*, 318, 4-319, 1 : *Licnido XXXIII Nicia XI Heraclea ; ibid. 329, 10-330, 3: Lignido XXVII Scirtiana VI Castra XII Heraclea*.
[555] Strabon, VII, 323.

l'emplacement de l'actuelle Bitola du temps de Polybe, et non à Florina, qui se trouve totalement à l'écart du tracé de la route romaine. L'hypothèse soutenue par A. Kéramopoullos se basait pourtant sur des faits archéologiques concrets. En effet, la ville localisée à Florina, datant vraisemblablement du IVe siècle et détruite de façon violente, sans doute à l'époque romaine[556], doit être une fondation macédonienne, ainsi que le laisse supposer la découverte de monnaies datant pour les plus anciennes du règne de Philippe II. De plus, des briques estampillées au nom de Philippe II, et dont la graphie correspondait au règne de ce souverain[557], avaient renforcé l'idée selon laquelle Héraclée se trouvait bien à cet endroit.

Il est désormais évident que le site archéologique de Florina ne correspond pas à l'antique Héraclée des Lyncestes. Pourtant, il ne fait aucun doute que le site a été occupé au cours dès le IVe siècle par une place forte, comme le laissent supposer les tours de guet découvertes sur les hauteurs avoisinantes. Le site de Florina contrôle un étroit passage qui, à travers le mont Vernon, mène au Sud du lac de la Petite Prespa. Sans doute faut-il mettre cette fortification en rapport avec le défilé. Concernant la chronologie des lieux, nous ne pouvons que supposer une construction sous le règne de Philippe II, comme le laissent supposer les briques estampillées à son nom ainsi que les monnaies découvertes sur place.

74. Graesnica

Les vestiges d'une ancienne fortifiée datant de l'époque hellénistique ont été découverts sur une hauteur à proximité de Graesnica[558], sans plus de précision.

Le site se trouve au pied de la chaîne montagneuse qui sépare la plaine de Lyncestide des lacs de Prespa, entre Héraclée des Lyncestes et Ano Kleinai. Le manque de données archéologiques ne permet pas de préciser davantage ce site .

75. Héraclée des Lyncestes (Ἡράκλεια) [41.011241 ; 21.342033]

Héraclée est la plus grande cité de la région. À ce titre, elle est très largement mentionnée dans les sources antiques. Si on en croit Ptolémée, il pourrait même s'agir de la seule cité de Lyncestide[559]. Selon Polybe[560], et plus tard Strabon[561], la cité se trouve sur le tracé de la Via Egnatia. Ces données sont confirmées par divers itinéraires, notamment l'Itinéraire antonin, qui fournit les indications

[556] *BCH* 54 (1930), p. 500.
[557] *BCH* 59 (1935), p. 281.
[558] *TIR* K34, p. 60.
[559] Ptolémée, III, 12, 30 : « Λυγκηστίδος · Ἡράκλεια. ».
[560] Polybe, XXXIV, 12, 7 : « ἐκεῖθεν δ'ἐστὶ παρὰ Βαρνοῦντα διὰ Ἡρακλείας καὶ Λυγκηστῶν καὶ Ἐορδῶν εἰς Ἔδεσσαν καὶ Πέλλαν μέχρι Θεσσαλονικείας ».
[561] Strabon, VII, 7, 4 : « Ἡ Ἐγνατία … διὰ Λυκνιδοῦ πόλεως … παρὰ Βαρνοῦντα, διὰ Ἡρακλείας καὶ Λυγκηστῶν καὶ Ἐορδῶν ».

suivantes : *Heracleia-LXII-Edessa-XXVIII-Pella-XXVII-Thessalonici*[562], ainsi que *Licnido XXXIII Nicia XI Heraclea*[563] et *Lignido XXVII Scirtiana VI Castra XII Heraclea*[564]. La Table de Peutinger, quant à elle, décrit l'itinéraire reliant Héraclée à Stobi : *Stopis XII Euristo XXIII Ceramis XI Heraclea*. Enfin, l'Itinéraire de Bordeaux donne les distances suivantes : *ciuitas Heraclea XII mutatio Parembole XIX mutatio Brucida – finis Macedoniae et Ephyri XIII ciuitas Cledo*[565].

Conjuguées, toutes ces informations ont permis d'identifier très précisément l'emplacement d'Héraclée des Lyncestes. La question de la localisation d'Héraclée à Florina a déjà été évoquée précédemment, il ne sera donc pas nécessaire d'y revenir ici[566]. Le site a été identifié à deux kilomètres au Sud de Bitola par G. L. F. Tafel[567] et L. Heuzey[568]. Ce dernier a, le premier, découvert le tracé de la citadelle sur une colline. D'autres traces de fortification ont également été mises au jour à cet endroit, datant pour la plupart du IVe siècle avant notre ère[569]. Outre les traces de fortification, un certain nombre d'autres trouvailles permettent de confirmer que se trouvait, à Bitola, une ville de taille importante qui, si on s'en réfère aux sources, ne peut être qu'Héraclée. Parmi ces découvertes archéologiques, mentionnons entre autres un théâtre de l'époque classique, un gymnase, dont l'existence a été prouvée par des inscriptions, ainsi que des temples à Zeus, Dionysos, Héraclès ou encore Poséidon[570]. Un décret, émanant des Σεπτίμιοι Αὐρήλιοι Ἡρακλεῶται, découvert en 1959[571], complété de deux inscriptions, découvertes à Bitola, qui font mentions des habitants de la cité (« ΖΩΣΟΥΣ ΗΡΑΚΛΙΑ » et « ΕΝΘΑ ΚΕΙΤΑΙ ΠΟΛΕΜΩΝΙΑΗ ΗΡΑΚΛΕΙΑ »)[572], ne laisse aucun doute sur l'identification de lieux à l'antique Héraclée des Lyncestes.

Il est communément admis qu'Héraclée a été fondée Philippe II, ce que tendent à prouver les différentes découvertes archéologiques estimées au IVe siècle av. J.-C. Pour E. Borza et N. G. L. Hammond, le site a été bâti après la défaite de Bardylis en 358, soit au moment de l'annexion de la région et de son intégration au royaume de Macédoine[573]. Il est cependant probable qu'Héraclée

---

562 Itinéraire antonin, 319-320 et 330, 3-7.
563 Itinéraire antonin, 318, 4-319, 1.
564 Itinéraire antonin, 329, 10-330, 3.
565 Itinéraire de Bordeaux, 606, 9-607, 4.
566 Voir également F. Papazoglou, *Villes*, p. 259-268, à la fois pour sa notice sur Héraclée et son identification à Florina.
567 G. L. F. Tafel, *De via militari Romanorum Egnatia, qua Illyricum, Macedonia et Thracia iungebantur, dissertatio geographica* I, *Pars occidentalis*, Tübingen, 1841, p. 40.
568 L. Heuzey, *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, Paris 1860, p. 300.
569 Sur les fouilles d'Héraclée des Lyncestes et son rempart, voir I. Mikulčić, *ŽA* 24 (1974), p. 199-202 et G. Tomašević, *Xe Congrès des archéologues de Yougoslavie* (Prilep 1976), p. 31-46 et du même auteur, *Herakleja Linkestis*, 1974.
570 ΚΑΘΗΜΕΡΙΝΗ, 08/10/95, p. 31.
571 *BCH* 85 (1961), p. 162.
572 L. Gounaropoulou - M. B. Hatzopoulos, *Les milliaires de la Voie Egnatienne entre Héraclée des Lyncestes et Thessalonique*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 1, 1985, p. 62-63.
573 E. Borza, *In the shadow of Olympus. The emergence of Macedon*, Princeton 1990, p. 210, et N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 660.

figure parmi les villes que Philippe a bâties en Illyrie d'après les *Philippiques* de Démosthène[574], ce qui permet d'estimer la date de sa fondation avant l'an 349[575]. En tout état de cause, sa construction est à placer entre ces deux dates. D'autre part, le rôle de la cité fortifiée apparaît très clairement à la lumière des éléments archéologiques et historiques. Placée sur la voie qui mène de Macédoine en Illyrie au Nord des lacs de Prespa et d'Ohrid, Héraclée bénéficie d'une place stratégique de premier ordre, qui lui permet de contrôler à la fois la totalité de la Lyncestide et l'étroit défilé de Djavato qui mène en Illyrie. D'autre part, le site s'inscrit dans le schéma typique des cités fortifiées bâties aux confins du royaume, dans les zones faiblement pacifiées et encore non assimilées. Le toponyme « Héraclée » ne peut que rattacher la cité à la dynastie argéade, dont Héraclès était l'ancêtre héroïque. Aussi, la population locale se trouvait rattachée à la Macédoine dans l'union des deux noms, « Héraclée » et « Lyncestes ». Ce sentiment d'appartenance à une entité politique telle que le royaume macédonien est renforcé par la présence d'un culte à Héraclès à l'intérieur de la cité. Héraclée avait donc un double rôle à jouer dans la région : tout en préservant le territoire des menaces extérieures, elle assurait l'assimilation progressive de la Lyncestide grâce à une présence militaire.

76. Crnobuki [41.128383 ; 21.325497]

Sur le site de Crnobuki, les *Tabula Imperii Romani* mentionnent la présence d'une forte muraille défensive, avec des poteries et monnaies hellénistiques[576]. La forteresse a été bâtie sur le sommet de la colline Gradiste, à environ 500 m au Nord du village moderne, sur un plateau quadrangulaire ainsi que sur le flanc Ouest de la colline (fig. 111).

Le site, placé à l'extrémité occidentale de la région, semble faire partie du système défensif des environs. Nous ne disposons d'aucune information plus précise que l'époque hellénistique pour dater ce site, mais compte tenu de sa localisation, il est évident qu'il s'agissait d'un site défensif visant à contrôler la frontière avec les Illyriens et les Dardaniens. Faut-il voir un lien entre cette forteresse et les opérations militaires de 199 entre Philippe V et le consul Sulpicius Galba[577], ou avec la fondation de Perséïs ?[578]

77. Parembole (41.078381 ; 21.154171 ?)

L'Itinéraire antonin mentionne, à 11 milles d'Héraclée des Lyncestes la station *Castra*[579](*cf.* ci-dessus

[574] Démosthène, *Phil*. I, 48.
[575] Cette date est proposée par K. J. Beloch (*Griechische Geschichte* III², 1, 528, no 2), mais ne fait pas l'unanimité. N. G. L. Hammond propose l'année 358, date de la défaite de Bardylis (*Macedonia* II, p. 660).
[576] *TIR*, K-34, p. 37.
[577] *Cf.* le chapitre relatif aux voies de communications, « Les déplacements de Philippe V en Lyncestide face au consul Sulpicius Galba en 199 ».
[578] *Cf.* « Perséïs [41.473349 ; 21.33334 ?] », p. 406.
[579] *Itinéraire antonin*, 330, 2.

et p. 131). Cette station est connue sous le nom de *Parembole* dans l'Itinéraire de Bordeaux[580]. Selon J. N. Kalléris, le mot « parembole » est un terme « spécifiquement macédonien » qui renvoie au « camp » ou au « campement »[581].

À environ 500 m au Sud du village de Dolentsi, un carré parfait de 128 m de côté se dessine dans la végétation et dont la forme n'est pas sans rappeler les camps militaires romains. Pourrait-il s'agir de l'emplacement de l'ancienne station Castra / Parembole ?

On ignore l'emplacement exact de ce site fortifié, si tant est qu'il date effectivement de la période royale. Faut-il y voir un lien avec les opérations menées par Sulpicius Galba dans la région contre Philippe V ? Dans les environs, plusieurs fortifications ont été mises au jour. Au Nord-Ouest du défilé, A. J. Wace et A. M. Woodward ont indiqué, à proximité du village de Gopesh, sur le sommet d'une colline, un lieu autrefois nommé « Tsitate »[582] où des murs étaient encore visibles. Au Nord-Est de ce village, dans la vallée de la Semnica, une acropole hellénistique a été découverte près du village de Strežhevo[583]. Enfin, depuis ce dernier village, en empruntant une route moderne, on rejoint la région de Crnobuki, au Nord d'Héraclée, où d'autres éléments archéologiques datant de l'époque hellénistique ont été mis au jour (*cf.* « Crnobuki », ci-dessus). Les alentours communiquent avec le défilé de Demir Hisar à l'Ouest et le territoire de Bučin au Nord, où a été identifiée la cité d'Alkoména.

78. Orman [41.144715 ; 20.765285]

Le site se trouve au Nord-Ouest de la ville moderne d'Ohrid, à proximité du village d'Orman, et à fait l'objet d'une étude réalisée par N. G. L. Hammond dans son histoire de la Macédoine[584]. Selon lui, le site a été conçu au début du règne de Philippe II, au moment de la victoire contre Bardylis.

Une puissante muraille de défense, large de 2 mètres, entoure le plateau du sommet de la montagne[585], et les fortifications sont composées d'une petite tour et d'un bastion, le tout construit selon un style polygonal. À l'extérieur, un mur de courtine épais de 3 mètres et long de 240 mètres, est renforcé de quatre larges tours qui occupent le flanc de la montagne, espacées de 7 m chacune[586] (fig. 109). N. G. L. Hammond suppose que le site a été rénové durant la période hellénistique, car le style de construction varie sur certains points. Par ailleurs, une citerne de six mètres sur cinq a été découverte à l'intérieur du site.

---

[580] *Itinéraire de Bordeaux* 607, 3.
[581] Selon J. N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens. Etude linguistique et historique* I, 1954, p. 240 sqq.
[582] A. J. Wace et A. M. Woodward, *ABSA* 18 (1911-12), p. 176. Selon F. Papazoglou, *Villes*, p. 270, le toponyme renvoie à la « ville » à partir du latin *civitatem*.
[583] F. Papazoglou, *Villes*, p. 270.
[584] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 653.
[585] *TIR* K34 p. 95.
[586] N. G. L. Hammond, *op. cit.*

Le site occupe une place stratégique importante et contrôle la route qui mène en Illyrie. Grâce aux différents éléments archéologiques qui permettent une datation de la place forte, il est possible de proposer quelques hypothèses. Le site d'Ohrid s'inscrit sans aucun doute dans la politique de conquête de Philippe II, qui intervient dans la région au cours de son règne. Le site était vraisemblablement destiné à contrôler une nouvelle frontière, récemment repoussée vers l'Ouest. La colline, qui commande parfaitement le passage au Nord du lac d'Ohrid, bénéficie d'une visibilité suffisante pour contrôler les alentours. En outre, le fait qu'aucune trace de maison d'habitation n'a été découverte à l'intérieur du site prouve bien qu'il n'avait qu'un rôle purement militaire. Cette hypothèse se voit confirmée par la présence de la citerne découverte à l'intérieur des murs : il s'agit d'un élément d'architecture nécessaire à une population qui serait contrainte à tenir un siège. Le lac d'Ohrid, bien que proche, n'autorisait pas pour autant les militaires en faction à sortir pour s'approvisionner en eau en temps de guerre. Enfin, l'épaisseur des murs extérieurs, renforcés par des tours et un bastion, montre bien que le site avait un rôle purement défensif. De toute évidence il s'agit d'un poste avancé situé à l'extrême limite du territoire macédonien, voire même au-delà : le défilé de Resen, qui relie Ohrid à la plaine au Nord du lac de Prespa, constituait sans doute une barrière naturelle à la Macédoine. La forteresse devait donc servir de poste avancé pour les expéditions menées au-delà de la frontière du royaume.

79. Ohrid [41.115177 ; 20.79097]

La ville moderne d'Ohrid abrite une forteresse byzantine, la forteresse de Samuel, à l'intérieur de laquelle ont été retrouvées des traces d'occupation datant de l'époque hellénistique[587] (fig. 110).

On ne dispose d'aucune information concernant un éventuel rôle militaire pour ce site. En revanche, la topographie de la région invite à s'intéresser davantage à la manière dont la frontière occidentale du royaume macédonien était organisée. Selon toute vraisemblance, le défilé de Resen en constituait une limite naturelle et facilement défendable. Pourtant, la présence d'une forteresse macédonienne à quelques kilomètres de là, à proximité du village d'Orman, laisse supposer que la domination argéade, si elle n'était pas totale sur la région du lac d'Ohrid, était tout du moins partielle : au sortir du défilé de Resen, une montagne triangulaire ne permet une progression que dans trois directions : le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et le Sud. Ces deux dernières directions sont tenues de façon assurée par la forteresse d'Orman et de façon supposée à Ohrid. La sortie Nord-Ouest débouche quant à elle sur la région de Trebenište, où des tombes de type macédonien ont été mises au jour en 1918. Si la nécropole laisse supposer une occupation princière dans la région du VIIe au IVe siècle avant notre ère, on ignore cependant si une présence macédonienne au cours de la période royale a été effective dans la région. Quoiqu'il en soit, il apparaît de façon évidente que les environs du lac d'Ohrid ont suscités un vif

[587] F. Papazoglou et C. Malenko, *Ohrid* I, 1985, p. 1-172 et I. Mikulcić, *Pelagonija*, 1986, p. 225 et 238-240. Informations recueillies sur le site http://www.promacedonia.org/im3/im_ohrid.htm#2 consulté le 17/02/2015.

intérêt de la part des rois de Macédoine, au moins à partir de la domination de Philippe II sur la Lyncestide, ouvrant ainsi la voie vers l'Illyrie et la Dardanie. Cette étroite enclave entre le défilé de Resen et la montagne à l'Ouest devait servir de poste avancé pour les expéditions macédoniennes au-delà des frontières du royaume. Le défilé en lui-même, trop étroit et plus difficilement défendable compte tenu du manque de visibilité, devait nécessairement être protégé à son entrée afin de prévenir toute tentative d'invasion.

e. Pélagonie et Derriopos[588] (fig. 30)

Ces deux régions ont fait l'objet d'une étude historique et géographique complète par F. Papazoglou[589]. Aussi nous contenterons nous ici de faire une présentation géographique succincte. Le territoire de Pélagonie est particulièrement complexe à définir avec précision, davantage encore si on considère que les sources antiques ne sont jamais concordantes sur la question.

Polybe rapporte l'arrivée de Scerdilaïdas en Pélagonie en 217, précisant que la Pélagonie touche directement à l'Ouest le territoire illyrien[590]. La même conclusion est apportée par Tite-Live, lors de l'expédition de Philippe V en 211 sur les territoires illyrien et dassarète[591]. À ce moment, Bylazora et Stobi font encore partie de la Péonie[592], ce qui confirme que Pélagonie et Péonie sont deux entités distinctes. Toute la difficulté est de fixer la limite entre ces deux territoires, ce qu'on ne peut faire qu'approximativement, grâce aux sources mentionnées précédemment. Concernant la Derriopos, les choses ne sont guère plus simples. D'après Tite-Live, il s'agit d'une région péonienne située dans le bassin de l'Érigon[593]. Strabon fait de l'Érigon le chemin naturel autour duquel sont installées toutes les villes de la région, parmi lesquelles on retrouve Stuberra[594]. F. Papazoglou en conclut qu'il devait exister une Pélagonie « au sens large du mot, qui touchait aux Illyriens et aux Dardaniens et qui par conséquent englobait aussi les Derriopes »[595].

On considérera ici comme faisant partie de la Pélagonie l'ensemble du territoire situé au-delà des collines traversées par l'autoroute moderne au Nord des villages de Loznani, Topolchani, Erekovci et Kanatlartsi. À l'Ouest, la Derriopos est fermé par une barrière naturelle formée de montagnes qui s'élèvent à près de 2 000 m d'altitude. On y retrouve cependant de nombreux passages, parmi lesquels le défilé de Demir Hisar ou encore les cols de Barbaras, au Nord-Ouest de Debrešte, de Bogomilia, au Nord de la plaine et communiquant avec la vallée du Vardar, ou encore le col de Pletvar, à l'Est de

[588] Compte-tenu de la proximité géographique des deux régions, voire même de leur superposition relative, et de la faible quantité de sites archéologiques présents sur chacun d'eux, il nous a paru plus éclairant de les traiter sous une seule et même rubrique.
[589] F. Papazoglou, *Villes*, p. 276-283 et 292-296.
[590] Polybe, V, 108, 1.
[591] Tite-Live, XXVI, 25, 3.
[592] Polybe, V, 97 et Tite-Live, XXXIII, 19, 3.
[593] Tite-Live, XXXIX, 53, 14.
[594] Strabon, VII, 7, 9 (C 327)
[595] F. Papazoglou, *Villes*, p. 294.

Prilep. Aussi la région, annexée par les rois de Macédoine sans doute à partir du règne de Philippe II, tenait-elle une place stratégique de premier ordre et devait à ce titre être parfaitement contrôlée.

80. Perséïs [41.473349 ; 21.33334 ?]

Perséïs n'est mentionnée que par Tite-Live, qui assure que Philippe V avait entrepris la construction d'une ville en Derriopos, à proximité de Stobi, et qui portait le nom de son fils cadet[596].

Les indications fournies par Tite-Live, à savoir que la ville devait se trouver près du cours de l'Érigon et de Stobi, ne suffisent pas à identifier précisément le site de l'ancienne Perséïs. Selon le passage de Tite-Live, la Derriopos est un territoire de Péonie dans le bassin de l'Érigon, ce qui est confirmé par Strabon, qui cite Bryanion, Alkoména et Stuberra comme villes de cette région[597]. Deux d'entre elles, Alkoména et Stuberra ont été identifiées au Sud-Ouest de la région, respectivement à Bučin et Čepigovo. Perséïs devrait donc être recherchée dans cette même partie du territoire pélagonien. Or, la cité de Stobi, se trouvant normalement à proximité de Perséïs, se situe de l'autre côté des montagnes séparant le bassin derriope de celui de l'Axios, où se trouvent les cités de Bylazora et d'Argos.

Par ailleurs, l'Érigon est formé de plusieurs cours d'eau qui irriguent la plaine pélagonienne, y compris dans la région de Prilep. Or, entre cette ville et Stobi, la distance avoisine les 40 km en empruntant le col de Pletvar. Cet intervalle est trop grand pour qu'on puisse, d'après le passage de Tite-Live, accepter que Perséïs se trouve à proximité de Stobi. F. Papazoglou proposait une traduction légèrement différente qui permet de contourner les difficultés liées au texte : selon elle, « les mots *haud procul Stobis* ne définissent pas la position de la fondation de Philippe. Ils font partie de la proposition *qui ex Illyrico per Paeoniam fluens in Axium amnem editu haud probul Stobis vetere urbe* qui décrit le cours de l'Érigon, et se rapportent au confluent de celui-ci avec l'Axios »[598]. Aussi, le site devrait être recherché dans le Nord-Ouest de la plaine, puisqu'il s'agit d'une ville fortifiée destinée à défendre le passage du vallon de Kičevo en Macédoine. Placer Perséïs à proximité de Stobi est une solution peu probable, compte-tenu du fait que la frontière macédonienne était contrôlée par la ville de Bylazora, prise aux Péoniens en 217[599]. Cette interprétation pourrait ainsi correspondre avec la découverte réalisée en 1928 par N. Vulić à Debrešte d'une forteresse de forme irrégulière utilisée au IIe siècle[600]. Plusieurs inscriptions y ont été retrouvées, dont deux stèles funéraires d'époque hellénistique[601]. Les *Tabula Imperii Romani* indiquent « dans une plaine marécageuse, près de la route principale de la Pélagonie vers l'embouchure de la Treska (…) un castellum polygonal (175 x 157 m)

[596] Tite-Live, XXXIX, 53, 14 : « *oppidum in Deuriopo condere instituit – Paeoniae ea regio est – prope Erigonum fluvium qui ex Illyrico per Pelagoniam fluens in Axium amnem editor haud prosul Stobis vetere urbe : novam urbem Perseida … appellari iussit* ».
[597] Strabon VII, 7, 9.
[598] F. Papazoglou, *Villes*, p. 304-305.
[599] R. Mack , *Grenzmarken und Nachbarn Makedoniens im Norden und Westen*, Göttingen, 1951, p. 139-140.
[600] *Spomenik* 71 (1931), p. 150-151 et *TIR*, K-34, p. 40
[601] *BCH* 97 (1973), p. 274 ssq.

entouré d'une forte muraille défensive épaisse de 2,50 m ». Il n'est ici question que de découvertes de l'époque romaine[602]. Pour autant, il s'agit bien du site décrit par N. Vulić en 1928 (*cf.* coordonnées GPS). Une autre hypothèse quant à la localisation du site a été faite par I. Mikulčić, qui a placé le site de Perséïs sur le site antique de Crnobuki, présenté précédemment, où les éléments de datations ne remontent pas au-delà du IIIe siècle av. J.-C[603]. Faute d'information supplémentaire, l'emplacement exact de Perséïs demeure donc inconnu.

81. Golemo Ilino

Le site de Golemo Ilino est un site fortifié romain, superposé à un établissement fortifié préromain. Le site se trouve en Pélagonie, sur un sommet de montagne[604].

La date de l'annexion de la région n'est pas connue, mais il est certain que sous le règne de Philippe II, la Pélagonie fait partie de la Macédoine. Aucune indication ne permet de savoir si la forteresse date de cette période, mais sa position géographique en fait un poste d'observation de premier ordre pour le contrôle de la frontière Illyrienne.

82. Stuberra (Στύβερρα) [41.243807 ; 21.39759]

Les mentions les plus anciennes de Stuberra se trouvent chez Tite-Live et se rapportent aux premières décennies du IIe siècle. La première fois, il s'agit de l'opposition entre le consul Sulpicius et Philippe V en 199[605]. En 169, pendant la guerre de Persée contre les Illyriens, Stuberra sert de base aux opérations militaires du roi macédonien. En effet, à partir de cette ville, Persée part pour le pays des Pénestes où il s'empare d'Uscana[606]. Il mène ensuite une seconde expédition en Illyrie depuis Stuberra la même année[607]. D'autre part, Stuberra a pu être identifiée grâce aux listes d'itinéraires, notamment celui du Géographe de Ravenne, qui donne le détail de la route entre Héraclée des Lyncestes et Stobi, avec pour stations *Euristo*, *Ceramie* et *Istuberra*[608]. La Table de Peutinger, quant à elle, ne mentionne pas Stuberra, mais les distances qu'elle fournit permettent d'estimer l'emplacement de la cité antique : *Stopis XII Euristo XXIIII Ceramis XI Heraclea*[609].

Si on s'en réfère à ces deux données, la distance de 36 milles qui sépare Stobi de Ceramiae correspond à celle qui sépare Stobi de Markova Varos. Or, les 11 milles restant entre Ceramiae et Héraclée correspondent à la distance entre Markova Varos à Čepigovo, où on place l'Istuberra du Géographe de

602 *TIR* K-34, p. 40.
603 F. Papazoglou, *Villes*, p. 305.
604 *TIR* K34 p. 57.
605 Tite-Live, XXXI, 39, 4.
606 Sur cet itinéraire, voir « Itinéraire militaire de Persée en Illyrie en 170-169. », p. 103.
607 Tite-Live, XLIII, 18, 5 et 19, 1.
608 Géographe de Ravenne, IV, 9, 10-18.
609 Table de Peutinger VII, 5-VIII, 1.

Ravenne[610]. L'identification de Stuberra à Čepigovo a été confirmée dès 1953, avec la découverte d'une inscription émanant du conseil et du peuple de Stuberra en hommage à un citoyen[611], qui indique de façon très claire la position de la cité. En outre, des fouilles archéologiques menées sur place ont permis de compléter les informations sur ce site. Ainsi, un tronçon d'enceinte a été dégagé et daté par I. Mikulčić du IVe ou du IIIe siècle, attribuant également à la ville hellénistique une superficie de 7 hectares[612].

La ville a vraisemblablement été construite et fortifiée sous le règne de Philippe II, au moment de l'annexion de la Haute-Macédoine afin de contrôler la région ainsi que la route menant en Péonie, facilitant ainsi ses incursions au Nord. Sa position centrale assure à la fois le contrôle des voies de communications venant de la région des lacs, soit par Héraclée des Lyncestes au Sud-Ouest, soit par les défilés de l'Érigon, où se trouvaient sans doute les cités Alkoména et de Bryanion, à l'Ouest, mais aussi de l'itinéraire principal menant, par le Nord-Est, à la confluence entre l'Érigon et l'Axios, à hauteur de Stobi, en empruntant le col de Pletvar.

83. Vitolište

F. Papazoglou mentionne un site antique d'importance à proximité du village de Vitolište, sur la rive droite de la Crna Reka[613].

Ce site, proche du Mariovo, riche en minerais, a été étudié à la fois dans le *BCH* et dans les *TIR*[614], et est caractérisé de « petit établissement » de montagne, minier, fortifié. F. Papazoglou indique qu'on y a trouvé « les traces d'une exploitation intensive des mines de fer à la basse époque impériale, avec des habitats miniers et des postes fortifiés »[615].

Rien ne permet cependant de conclure que le site n'a pas été exploité à l'époque macédonienne. En effet, à quelques kilomètres de là, dans le Sud du Mariovo, près du village avoisinant de Zovik, un établissement romain fortifié construit sur des restes préromains a été découvert[616] [41.134355 ; 21.680743]. Le site se trouve sur un plateau ovale à 3,5 km au Nord-Ouest du village, au Nord des ruines du monastère de Čreben. La région de Prilep, au Nord du Mariovo, révèle également des vestiges d'habitats antiques et de postes fortifiés de la basse antiquité[617].

---

[610] Saria, *Starinar* 3 (1924-1925), p. 110.
[611] « Ποσίδιππον Θεσσαλοῦ ἡ Στυβερραίων Βουλὴ καὶ ὁ δῆμος τὸν πολείτην ἀρετῆς ἕνεκα ».
[612] I. Mikulčić, *Pelagonija*, p. 67.
[613] F. Papazoglou, *Villes*, p. 290
[614] G. I. Kazarow, *BCH* 47 (1923), p. 275 sqq ; I. Mikuličić, *TIR*, K-34, p. 132 sqq.
[615] Voir A. Keramidciev, « Za staroto rudarstvo vo Mariovo (Old Mining in Mariovo) », *MacActaArch* 2 (1976), p. 237-249 et 4 (1978), p. 113-126.
[616] *TIR*, K-34, p. 137, *s.v.* Zovik.
[617] Voir la carte de *TIR*, K-34.

C. La Macédoine orientale

Comprises entre le Strymon et le Nestos, les terres de Macédoine orientale ont été progressivement annexées à la Macédoine sous le règne de Philippe II. Ce que l'on appelle Macédoine orientale regroupe les régions de Parorbélie, Sintique, Odomantique, Édonide et Piérie du Pangée. Cet ensemble constituera, probablement dès Philippe II, le quatrième district du royaume avant de devenir, après la défaite macédonienne de 168, la première *meris* imposée par Paul-Émile. La population de ces différentes régions oppose, au moment de l'annexion, une résistance relativement élevée, notamment pour ce qui concerne les tribus thraces autonomes, majoritairement présentes dans les montagnes situées à la frontière de la Macédoine. Aussi, le nombre de fortifications présentes dans ces différents endroits devrait être important afin d'assurer aux rois macédoniens un contrôle absolu sur les populations locales.

a. Parorbélie (fig. 31)

Les limites de la Parorbélie sont particulièrement délicates à définir et la région elle-même pose quelques difficultés quant à sa localisation précise, faute de sources. En effet, la seule mention que l'on a de ce territoire se trouve chez Strabon : « On trouve aussi les Bisaltes dans l'intérieur au dessus d'Amphipolis et jusqu'à Héraclée : ils occupent là toute cette riche vallée arrosée par le Strymon, lequel prend sa source chez les Agrianes du Rhodope sur les confins de la Parorbélie, district de la Macédoine, dont dépend encore la vallée intérieure d'Idoménè, avec ses villes de Kallipolis, d'Orthopolis, de Philippoupolis et de Gareskos »[618].

Pour F. Papazoglou, la Parorbélie correspond au « corridor naturel [qui] rattachait la vallée de l'Axios à celle du Strymon »[619] à l'Est d'Idoménè. Selon l'historienne, cette région ne pouvait que se situer au Sud de l'Orbélos car, d'après le passage de Strabon, il y avait une nette proximité géographique entre la Parorbélie et la Bisaltie. Or, le texte n'exclut en aucune façon que la Parorbélie se soit trouvée au-delà de l'Orbélos. Toute la difficulté tient au fait que la frontière orientale de l'Amphaxitide demeure inconnue et que la région de Crestonie, voisine à la fois de la Bisaltie et de la Parorbélie, n'est localisée qu'approximativement au Nord-Est de la plaine de Kilkis, là où la rivière Gallikos prend sa source, sans que l'on connaisse précisément sa limite septentrionale. L'une de ces régions incluait-elle le « corridor » situé entre les lacs Doïran et Prasias dont parle F. Papazoglou ? L'information de Strabon selon laquelle la vallée d'Idoménè faisait également partie de la Parorbélie confortait l'historienne dans sa démonstration, la cité ayant été localisée à l'Ouest, près d'Isar Marvinci. À proximité du lac de Doïran, qui ferait donc partie de la Parorbélie ainsi définie par F. Papazoglou,

618 Strabon VII fr. 36 : « οἷς παράκειται τῆς Μακεδονίας ἡ Παρορβηλία, ἐν μεσογαίᾳ ἔχουσα κατὰ τὸν αὐλῶνα τὸν ἀπὸ Εἰδομένης Καλλίπολιν, Ὀρθόπολιν, Φιλιππούπολιν, Γαρησκόν ».
619 F. Papazoglou, *Villes*, p. 346.

deux agglomérations antiques ont été signalées, l'une au village Novi Dojran[620] et une autre près du village de Doïrani[621]. L'historienne émet également l'hypothèse de l'existence d'une ville antique à Valandovo[622]. L'ensemble de ces découvertes devrait selon elle correspondre aux cités parorbéliennes évoquées dans les sources : Philippoupolis, Gareskos, Kallipolis et Orthopolis. Il me semble pourtant que les distances entre Novi Dojran et Doïrani d'une part, et Isar Marvinci et Valandovo d'autre part, inférieures à 10 km, ne devait pas permettre l'existence de villes importantes aussi proches les unes des autres. Notons d'ailleurs que les découvertes archéologiques pour ces sites ne consistent qu'en quelques bâtiments civils éparses et datant pour l'essentiel de la période romaine. La Parorbélie doit donc être recherchée ailleurs. Selon H. Kiepert et W. Tomaschek, la Parorbélie devait être placée dans la vallée de la Strumica, au Nord de l'Orbélos[623]. C'est, à mon avis, dans cette partie du territoire qu'il faut placer cette région. Tout d'abord, le nom même de ce district, Παροῤῥηλία ou Παρ΄ορβηλία renvoie à ce qui se trouve « le long » ou « au-delà » de l'Orbélos, ce qui correspond tout autant avec le territoire décrit par F. Papazoglou qu'avec celui situé plus au Nord. On ne doute plus désormais que l'Orbélos des sources anciennes se rapporte à la montagne Belasica, de forme allongée et s'étendant au Nord des lacs Doïran et Prasias. Le passage de Strabon, dans lequel il est question de la Parorbélie, confirme cette hypothèse : « en allant vers le Nord depuis Héraclée et le défilé à travers lequel coule le Strymon, on a à sa gauche la Péonie et la région de Dobéros »[624]. Cette « région de Dobéros » ne pourrait-elle pas être la Parorbélie ? Au moment où Strabon écrit, cette région fait depuis longtemps partie de la stratégie de Péonie et non plus des districts de Macédoine (*cf.* « Macédoine orientale », p. 161-164). On ne sera donc pas surpris de voir le bassin de la Strumica mentionné aux côtés de la Péonie. Pour F. Papazoglou, « la vallée de la Strumica (…) ne communique pas si directement avec la région où se trouvait Eidoménè »[625], mais elle ne communique pas davantage avec le bassin de Doïran. Observons les cartes topographiques de la région : pour passer d'Idoménè à l'une des deux vallées situées de part et d'autre de l'Orbélos, il faut emprunter un défilé. Et que dire des distances ? Pour passer d'Idoménè au bassin de la Strumica, il y a près de 28 km. Il en faut 25 pour rejoindre depuis ce même point de départ le lac de Doïran. En somme, la topographie de la vallée de la Strumica correspond aisément à la description qu'en donne Strabon.

Sous le règne de Perdiccas II, la Parorbélie faisait encore partie de la Péonie, ainsi que le laisse supposer le passage de Thucydide relatif à l'invasion de Sitalcès en 429[626]. Elle est en revanche intégrée au royaume macédonien sous le règne de Philippe II, quoiqu'Archélaos y ait sans doute mené

[620] *TIR* K-24, p. 129.
[621] Ch. Makaronas, « Ἀνασκαφὴ παρὰ τὴν λίμνην τῆς Δοιράνης », *Makedonika* I (1940), p. 227-255.
[622] F. Papazoglou, *Villes*, p. 350 et *TIR* K-34, p. 27.
[623] H. Kiepert, *FOA* VII et W. Tomaschek, *Miscellen* I, p. 694. Par la suite, W. Tomaschek plaça la Parorbélie dans la vallée du moyen Strymon, à l'Est de la vallée de la Strumica (*Die alten Thraker*, 1891, p. 60).
[624] Strabon VII, fr. 36.
[625] F. Papazoglou, *Villes*, p. 346.
[626] Thucydide II, 98, 2 ; 99, 1 et 100, 3.

une politique défensive en y installant quelques places fortes[627]. L'existence d'une « Philippoupolis » à l'intérieur du territoire parorbélien prouve en tout cas de façon certaine que la région avait été rattachée à la Macédoine sous le règne de Philippe II. Si les villes de Philippoupolis, Gareskos, Kallipolis et Orthopolis sont mentionnées par Strabon, aucune n'a encore été identifiée à ce jour.

84. Philippoupolis (Φιλιππούπολις)

Arrien rapporte qu'Alexandre, parti d'Amphipolis pour se rendre en Thrace. Traversant le territoire des Thraces autonomes, il avait à sa gauche la ville de Φίλιπποι et le mont Orbélos[628]. Grâce à un passage de Thucydide, il est communément admis que ces populations thraces autonomes se trouvaient sur les limites occidentales du royaume odryse, sur le Rhodope[629]. En se rendant dans cette direction, Alexandre ne pouvait pas avoir à sa gauche la ville de Philippes, fondée par le père du Conquérant à l'emplacement de Crénidès, ni l'Orbélos, située à l'Est du Strymon[630]. Partant de ce constat, M. Döll avait déduit l'existence d'une ville nommée Philippes ou Philippoupolis à l'Ouest du Strymon, qu'il faudrait identifier avec la Philippoupolis indiquée par Strabon en Parorbélie[631]. Selon lui en effet, les formes Φιλίππου πόλις et Φιλιππούπολις pouvaient être employées indistinctement pour désigner une même ville[632]. Je rejoins ici l'hypothèse formulée par F. Papazoglou : la mention de l'Orbélos devait permettre de distinguer la cité de son homonyme orientale située au pied du Pangée. En effet, il n'y a aucune raison de penser qu'au moment de l'expédition thrace d'Alexandre, soit seulement une vingtaine d'années après la fondation des deux villes par Philippe II, l'une ait été mieux connue que l'autre[633].

Pour autant, les informations sont bien trop fragmentaires pour tenter de localiser Philippoupolis. S'agissait-il d'une fondation totalement nouvelle ou, au contraire, une refondation sur un site préexistant, à l'instar de la cité de Philippes au pied du Pangée, bâtie sur le site de Crénidès, ou encore de celle de Philippoupolis de Thessalie, érigée à l'emplacement de Gomphoi ? Rien ne permet de l'affirmer.

---

[627] *Cf.* « La limite septentrionale », p. 27-30 et « Archélaos, bâtisseur de routes et de forteresses », p. 77-83.
[628] Arrien, *Anabase* I,1 : « ὁρμηθέντα δὴ ἐξ Ἀμφιπόλεως ἐμβαλεῖν εἰς Θρᾴκην τὴν τῶν αὐτονόμων καλουμένων Θρᾳκῶν, Φιλίππους πόλιν ἐν ἀριστερᾷ ἔχοντα καὶ τὸν Ὄρβηλον τὸ ὄρος ».
[629] Thucydide II, 96 : « παρεκάλει δὲ καὶ τῶν ὀρεινῶν Θρᾳκῶν πολλοὺς τῶν αὐτονόμων καὶ μαχαιροφόρων, οἳ Δῖοι καλοῦνται, τὴν Ῥοδόπην οἱ πλεῖστοι οἰκοῦντες ».
[630] Sur l'itinéraire emprunté par Alexandre, voir F. Papazoglou, *Tribes*, p. 28 *sqq.*, *Villes*, p. 348-349 et N. G. L. Hammond, « Some Passages in Arrian concerning Alexander », *ClassQuart* 30 (1980), p. 455-457.
[631] M. Döll, « Orbelos und Philippi », *Studien zur Geographie des alten Makedoniens*, 1891, p. 13-34. Voir Strabon VII, fr. 36.
[632] *Idem*, p. 22-23.
[633] F. Papazoglou, *Villes*, p. 248.

85. Gareskos (Γαρρήσκος)

Tout comme Philippoupolis, Gareskos est mentionnée par Strabon parmi les villes de Parorbélie[634]. La cité est également connue par un passage de Ptolémée[635], qui la place dans la vallée de la Strumica, confirmant une fois encore que la Parorbélie s'étendait bien au-delà de la montagne Belasica.

Une fois encore, l'identification du site est impossible faute d'informations complémentaires.

86. Kallipolis (Καλλίπολις)

Kallipolis est citée par Strabon comme ville de Parorbélie[636]. Nous ne disposons pas d'informations supplémentaires sur ce site.

87. Orthopolis (Ὀρθόπολις)

L'identification d'Orthopolis, ville de Parorbélie selon Strabon, n'est pas possible.

88. Kosturino

Au sommet d'un plateau, une enceinte fortifiée ainsi qu'une tour ont été mises au jour[637], sans donner davantage de précisions.

Rien ne permet de dater ce site qui se trouve sur la seule route permettant de franchir l'Orbélos. Il s'agit vraisemblablement de l'itinéraire emprunté par les troupes de Sitalcès lorsque celui-ci arrive en Macédoine. En effet, Kosturino se trouve à proximité du bassin de Marvinci, où a été localisée l'antique cité d'Idoménè. En tout cas, la région devait revêtir, au cours de l'antiquité, une grande importance stratégique si on tient compte du nombre élevé de sites fortifiés présents au Nord de l'Orbélos, principalement pour la période romaine.

Seule la localisation des sites de Philippoupolis, Gareskos, Orthopolis et Kallipolis permettra de mieux comprendre la façon dont Philippe II et ses successeurs ont contrôlé cette région, et de nouvelles fouilles permettront peut-être d'intégrer le site de Kosturino dans un ensemble défensif plus vaste.

b. Sintique (fig. 32)

La Sintique occupe le territoire au Nord-Est de l'Orbélos, au-delà du défilé de Roupel. Ce passage, à travers lequel s'écoule le Strymon, conduisait direction en territoire odomante, au Nord de la plaine de Serrès. À l'Est, la Sintique était fermée par les monts Pirins, et ne communiquait avec les bassins du

[634] Strabon, VII, fr. 36.
[635] Ptolémée III, 12, 27.
[636] Strabon, *idem.*
[637] *TIR* K-34, p. 74.

haut Nestos, situés de l'autre côté de ces sommets, qu'avec quelques rares défilés (fig. 5). Au Nord, la région était sans doute limitée par le défilé de Kresna qui sépare le mont Maleš des monts Pirins. La question de la frontière occidentale de la Sintique est cependant plus délicate. On sait par Thucydide que Sitalcès, venant du pays odryse à travers le Kerkinè (Maleš), avait à sa gauche le pays des Sintes et à sa droite la Péonie. À ce moment, le royaume macédonien ne s'étendait pas au-delà de l'Orbélos : la Parorbélie, territoire où se trouvait Dobéros, le lieu de rassemblement de l'armée odryse, appartenait donc à la Péonie. Il est cependant difficile de fixer avec précision la limite entre les deux territoires au sein de l'étroite vallée qui sépare le mont Maleš du mont Orbélos.

La seule information sûre quant à l'emplacement du territoire sintique dépend pour beaucoup de la localisation d'Héraclée Sintique, vraisemblablement fondée par Philippe II au moment de sa mainmise sur la région. Or, la question a été réglée il y a une douzaine d'années avec l'identification de cette ville macédonienne à l'Est du village actuel de Rupite (*cf.* ci-dessous).

La région n'a pas nécessité d'immenses travaux de fortification ou d'urbanisation pour obtenir le contrôle des populations locales. En effet, la topographie des lieux laisse entrevoir un relief fortement accidenté, qui ne permet que quelques rares passages mentionnés précédemment.

89. Héraclée Sintique (Ἡράκλεια Σιντίκα) [41.4522 ; 23.262659]

Héraclée est la cité la plus vaste de Sintique. À cet égard, elle est mentionnée dans de nombreuses sources antiques. Selon Strabon, la ville se trouve aux confins de la Bisaltie, près d'un défilé traversé par le Strymon, sur la rive droite du fleuve[638]. D'autre part, Tite-Live et Diodore complètent cette information en donnant les détails du partage de la Macédoine en quatre districts[639] : Héraclée fait partie des places situées entre le Nestos et le Strymon, et appartient ainsi à la première *meris*. La proximité du Strymon ne fait aucun doute, compte-tenu des nombreuses sources tant archéologiques que littéraire qui font état du nom de la cité : Ἡρακλεωτῶν ἐπὶ Στρυμόνι[640] ; ἐκ πατρίδος Στρυμονίδος Ἡρακλείας[641] ; Ἡρακλεώτης ἀπὸ Στρυμόνος[642] ; Ἡράκλεια Στρύμνου[643]. En outre, la Table de Peutinger donne de précieuses indications quant à la distance qui sépare Héraclée des autres sites macédoniens. Il existe ainsi deux routes qui relient la cité de Sintique à Philippes, en Édonide : *Heraclea Sentica – III – Scotussa – XVII – Sarxa – XIII – Strymon – VIII – Daravescos – XII – Philippis*, et *Heraclea Sentica – XVII – Europea – VIII – Graero – XVII – Trinlo – X – Philippis*.

Malgré ces informations, la question de la localisation d'Héraclée est longtemps restée en suspens, et

[638] Strabon, VII, frag. 36 : « ὑπέρ δέ τῆς Ἀμφιπόλεως Βισάλται καὶ μέχρι πόλεως Ἡρακλείας … ἐπὶ δέ ἄρκτους ἰόντι ἀπὸ τῆς Ἡρακλείας καὶ τὰ στενὰ δι᾽ ὧν ὁ Στρυμὼν φέρεται, δεξιὸν ἔχοντι τὸν ποταμόν ».
[639] Tite-Live XLV, 29, 6 et Diodore XXXI, 8, 8.
[640] H. Gaebler, *Die antiken Münzen Nordgriechenlands III. Makedonia und Paeonia* II, p. 63 et pl. XIV, 6, légende d'une monnaie du Ier siècle ap. J.-C.
[641] Inscription de Dion publiée dans D. Pandermalis, *Studies in honor of Charles Edson*, p. 292.
[642] P. M. Fraser, *Samothrace* 2, 1 : The Inscriptions on Stone (1960) n°58, pl. XXII.
[643] Hiérocles, 639, 8.

les hypothèses quant à l'emplacement de la cité se sont multipliées[644]. J'avais moi-même suivi l'hypothèse émise par K. Miller et D. Samsaris, lesquels avaient proposé d'identifier Héraclée à Sidirokastron, en supposant quelques erreurs dans la Table de Peutinger[645]. La présence d'une forteresse byzantine sur place laissait également supposer que le site avait été occupé au cours de l'Antiquité, d'autant qu'il s'agissait alors du seul site de la région à présenter des traces archéologiques notables ainsi qu'un intérêt stratégique évident, bien qu'une telle localisation ne corresponde pas totalement au témoignage de Strabon. Cependant, c'est grâce à la découverte, en 2002, d'une lettre de Galère et de Maximin, datée de 307/308 ap. J.-C., que la cité a pu être localisée à Muletarovo / Rupite[646].

Cette découverte étant extrêmement récente, la lettre de Galère constitue pour l'heure notre seule information concrète sur la cité d'Héraclée Sintique. Les éléments d'architectures, civils ou militaires, qui existent nécessairement, n'ont pas encore fait l'objet d'une quelconque publication scientifique.

Le site se trouve sur une colline stratégique haute de 240 m qui contrôle l'ensemble de la vallée (fig. 114 et 117). Faute de publication archéologique, je me contenterai de donner ici une brève description des éléments architecturaux observés sur place. Le pied de la colline semble abriter plusieurs monuments civils, laissant supposer qu'une ville basse s'étendait dans la plaine au Sud du site (fig. 115-116). Parmi les constructions mises au jour, on note la présence d'habitation en brique, davantage caractéristiques des périodes romaine et byzantine, confirmant que le site a été occupé au-delà de la période d'occupation macédonienne. De toute évidence, plusieurs campagnes de fouilles devraient être organisées au cours des années à venir afin de compléter cette importante découverte, et permettre d'aboutir à des conclusions satisfaisantes sur cette cité des confins de la Macédoine.

90. Tristolos (Τρίστολος)

Tristolos n'est mentionnée que par Ptolémée, qui signale cette place parmi les trois villes qu'il connaît en Sintique[647].

Nous ne disposons d'aucune autre information sur ce site, et le texte de Ptolémée ne permet en rien de le localiser, ni même d'estimer grossièrement son emplacement. F. Papazoglou mentionne un centre urbain à 15 km environ au Nord de Sandanski, au lieu-dit Hiljadnica, entre les villages d'Ilindenci et

---

644 Sur cette question, voir F. Papazoglou, Villes, p. 368-371.

645 K. Miller, *Itineraria Romana*, Stuttgart, 1916, p. 583 sqq. et D. Samsaris, *Ἱστρικὴ Γεωγραφία τῆς Ἀνατολικῆς Μακεδονίας κατὰ τὴν ἀρχαιότητα*, Thessalonique 1976, p. 120-123.

646 *AE* 2002, 1293 ; G. Mitrev et T. Tarakov, « Civitas Heracleotarum. A new epigraphic inscription indicating the name of the ancient city near the village of Rupite, Petrich Region », *Archeologija* (Sofia), 43, 2002, p. 25-32 ; G. Mitrev, « Civitas Heracleotarum. Heracleia Sintica of the Ancient City at the Village of Rupite » *ZPE* 143, 2003, p. 263-272 ; photo et fac-similé p. 264 et 265, ainsi qu'un récit des circonstances de la découverte, note 2 ; et L. D. Loukopoulou, S. Psoma (dir.), avec la coll. de A. Iakovidou, *Thrakika Zetemata*, I (*Mélétimata*, 58), Athènes, Centre de recherches de l'Antiquité grecque et romaine, Fondation nationale hellénique de la recherche scientifique, 2008, 1 vol., p. 13-54.

647 Ptolémée, III, 12, 27 : « Σιντικῆς · Τρίστολος, Παροικόπολις, Ἡράκλεια Σιντική ».

de Gorna Gradešnica[648]. Les ruines d'une forteresse y ont été trouvées, et l'importance stratégique ainsi que le caractère militaire de cette agglomération ont été soulignés par B. Gerov[649]. Parmi les inscriptions découvertes sur place, rien ne permet de faire le lien avec le toponyme de Tristolos.

De toute évidence, il s'agit d'une *polis* pourvue de fortifications. Le manque d'informations archéologiques ne permet cependant pas d'en proposer une datation, ni même de confirmer ou non s'il s'agit bien là du site mentionné par Ptolémée.

c. Odomantique (fig. 33)

La position de l'Odomantique est bien connue grâce aux nombreuses occurrences qui y sont faites dans les sources. On sait par Hérodote que les mines du Pangée étaient exploitées par de nombreuses tribus thraces, parmi lesquelles figurent les Odomantes[650]. Plus précis est le témoignage de Thucydide, selon qui l'Odomantique occupe l'espace situé au-delà du Strymon[651]. Strabon indique quant à lui que les Odomantes se partagent, avec les Bisaltes et les Édones, la région côtière au-delà du Strymon[652]. Partant de ces informations, il est possible de définir de façon assurée l'emplacement et les limites de ce territoire. Ainsi, l'Odomantique s'étend sur l'ensemble de la rive entre l'antique cours du Strymon et le mont Boz Dagh, au pied duquel ont été localisée les villes de Serrès et de Gazoros. Le fleuve devait donc certainement en constituer la limite occidentale, tandis que le Nord était verrouillé par le défilé de Roupel menant en Sintique. Au Sud-Est, le territoire était limité par les pentes du Pangée, et ne pouvait communiquer avec l'Est qu'en remontant le cours de l'Angitis, cours d'eau qui traverse la plaine de Drama depuis le Nord. Tout comme le territoire sintique au Nord, quelques rares défilés permettent de franchir le Boz Dagh en direction de l'Est, mais sont infranchissables pour une armée.

Aussi, la région n'a pas été grandement fortifiée, sans doute en raison de sa position contre les versants du Boz Dagh, qui rejoint le Rhodope et sépare naturellement la Macédoine de la Thrace. L'annexion de cette région a vraisemblablement été réalisée sous le règne de Philippe II.

91. Gazoros (Γάζωρος)

La cité antique de Gazoros n'est connue que par deux sources : Ptolémée et Etienne de Byzance[653], ce dernier affirmant que la cité abritait un culte à Artémis Gazoria.

---

[648] F. Papazoglou, *Villes*, p. 375.
[649] B. Gerov, *Proučvanija vrhu zapadnotrakijskite zemi prez rimsko ureme* I, Annuaire de l'Université de Sofia, Fac. Des Lettres LIV, 3 (1958-60), Sofia, 1961, p .204-206.
[650] Hérodote VII, 112 et V, 16.
[651] Thucydide, II, 101, 3.
[652] Strabon, VII, frag. 36 E.
[653] Ptolémée III, 12, 28 : « ᾿Οδομαντικῆς καὶ ᾿Ηδωνίδις · Σκοτοῦσσα, Βέργα, Γάζωρος, ᾿Αμφίπολις, Φίλιπποι » et Etienne de Byzance, *s.v.* Γάζωρος, « πόλις Μακεδονίας. τὸ ἐθνικὸν Γαζώριος. ἡ γὰρ ᾿Αρτεμις αὐτόθι Γαζωρία τιμᾶται. ».

L'identification du site a débuté dès 1921, avec la découverte de ruines antiques, que le *BCH* propose d'assimiler à l'antique Gazoros[654]. Les fouilles se poursuivent en 1922, avec des résultats plus conséquents. L'emplacement consiste en une butte vraisemblablement artificielle, qui forme l'acropole d'une « cité thraco-macédonienne » dont le nom reste inconnu, bien qu'il semble effectivement s'agir de l'antique Gazoros, située à 3 km à l'Est du village moderne[655]. Les fouilles menées sur place ont permis de mettre au jour un mur d'enceinte rectangulaire de 34,55 m sur 15,83 m, avec un type d'appareil inattendu, composé de blocs de conglomérat, assemblés à joints vifs sans scellement. Plus en hauteur, des orthostates de grande dimension ont été identifiés. Les murs intérieurs sont adossés à un mur d'enceinte septentrional, avec une façade orientée vers le Sud. Tous les murs ont une dernière assise réglée à 0,90 m, avec, en retrait, des galets noyés dans l'argile. Le mur était vraisemblablement constitué de briques crues sur les parties hautes[656]. L'ensemble a été détruit par un incendie, comme le prouve une épaisse couche de cendre. Enfin, quelques éléments archéologiques, tels des poids de pesée en plomb, des tessons de vases et des figurines d'argiles, permettent de dater l'occupation du site entre le Ve siècle avant J.-C. et la période hellénistique. Le site a finalement été parfaitement identifié en 1958 avec la découverte, à Porna, actuelle Gazoros, d'un décret du conseil et du peuple d'une cité inconnue, adressé au mnèmôn de Gazoros[657]. Selon toute vraisemblance, le lieu de la découverte correspond à l'emplacement de la cité antique. Cette hypothèse a été confirmée par la suite, avec la découverte d'un décret honorifique de l'époque antigonide, voté par les habitants de Gazoros et leurs kômai[658].

Rien ne permet d'indiquer clairement à quelle période a été bâtie la cité de Gazoros. En tenant compte des différents éléments architecturaux des murs d'enceinte, il semble que la butte bénéficiait, depuis la période archaïque, d'une première ligne défensive présentant un appareil polygonal. Le site sera ensuite renforcé au cours de la période classique par un second mur d'enceinte, bâti quant à lui selon un modèle trapézoïdal ou isodome, comme le laissent suggérer les orthostates ainsi que les assises découvertes sur place. D'après cette chronologie, il est parfaitement envisageable que Gazoros ait bénéficié d'un remaniement de ses lignes défensives dès son annexion à la Macédoine, sous Philippe II, ce qui justifierait la présence de ces deux types de construction. À cours de ce même règne, ou au plus tard, sous celui des Antigonides, Gazoros obtient son statut de *polis*, ainsi que son autonomie, ce que laissent supposer les décrets découverts à proximité du site. Stratégiquement, le choix de fortifier une telle place se justifie parfaitement : Gazoros est située au pied des sommets qui séparent la Macédoine de la Thrace, lui permettant sans doute de contrôler l'un des itinéraires menant de Philippes à Héraclée Sintique ainsi que le passage étroit entre le Pangée et le mont Boz Dagh.

---

654 *BCH* 45 (1921), p. 548.
655 Hatzopoulos, *Institutions*, p. 51.
656 *BCH* 46 (1922), p. 531.
657 *BCH* 86 (1962), p. 57-63.
658 Veligianni, *ZfPapEp* 51 (1983), p. 105-114, pl. Vb, ll. 15-16.

d. Édonide et Piérie du Pangée (fig. 34)

La Périe du Pangée constitue en une étroite bande côtière située entre l'embouchure du Strymon et le golfe de Kavala. Elle est occupée par les Pières, chassés de Piérie par les premiers Téménides[659]. Leur territoire, fermé au Sud par le Symbolon, est séparé de l'Édonide au Nord par le Pangée. Les Édones, quant à eux, occupent donc la rive gauche du Strymon et la plaine de Philippes jusqu'au littoral de Kavala. Ces derniers sont également arrivés dans la région en tentant de fuir la Mygdonie envahie par les Macédoniens sous Alexandre Ier [660]. Hérodote mentionne deux forteresses dans cette région, Phagrès et Pergamos, qui se trouvaient sur le passage de Xerxès lorsque celui-ci passe au Sud du Pangée[661]. Parmi les nombreuses sources qui font état de cette région, aucune ne donne de précision quant à son annexion. Cependant, et compte-tenu des nombreuses fondations macédoniennes sur ce territoire à partir du règne de Philippe II, il apparaît avec certitude que l'annexion a été réalisée à cette époque.

Il s'agit de la région la plus orientale du royaume ; elle s'étend jusqu'au cours du Nestos. Zone frontalière, elle est évidemment bien défendue. Deux voies de communication principales ont pu être dégagées grâce aux forteresses présentes à proximité : celle qui, encore aujourd'hui, emprunte le défilé de Kavala et celle qui contourne le territoire de Philippes par le Nord, rejoignant ainsi le cours du moyen Nestos. Cette région a été particulièrement bien fortifiée au cours de l'Antiquité. Au Nord, le territoire n'offre qu'une ouverture à travers les montagnes. La découverte d'une fortification à proximité du village de Kokkinogia tend à prouver que ce passage était lui aussi défendu. Enfin, à l'Ouest, la région touchait à l'Odomantique au Nord du Pangée. On touchait ici aux territoires de Gazoros.

92. Amphipolis (Ἀμφίπολις) [40.828101 ; 23.845062]

Amphipolis est le centre de l'exploitation des mines du Pangée et du commerce entre le monde égéen et la Thrace. Ptolémée en fait une cité d'Édonide, au même titre que Philippes[662], tandis que Pomponius Méla précise qu'Amphipolis fait partie, avec Philippes et Apollonia, des villes situées entre le Strymon et le Nestos[663]. Thucydide, quant à lui, donne un grand nombre d'informations quant à la fondation d'Amphipolis. Au cours du Ve siècle, Athènes cherche à contrôler la Thrace, particulièrement importante pour ses matières premières. Ainsi, durant la guerre du Péloponnèse, le

[659] Thucydide, II, 99, 3 : « καὶ ἔτι καὶ νῦν Πιερικὸς κόλπος καλεῖται ἡ ὑπὸ τῷ Παγγαίῳ πρὸς θάλατταν γῇ ».
[660] Thucydide, 99, 4.
[661] Hérodote VII, 112.
[662] Ptolémée III, 12, 28 : « Ὀδομαντικῆς καὶ Ἠδωνίδις · Σκοτοῦσσα, Βέργα, Γάζωρος, Ἀμφίπολις, Φίλιπποι ».
[663] Pomponius Méla II, Thrace : « *Ultra Nestos fluit; interque eum et Strymona, urbes sunt Philippi, Apollonia, Amphipolis* ».

site d'Amphipolis est occupé par dix mille colons athéniens qui seront chassés par les Thraces[664]. En 437, les Athéniens parviennent à fonder la cité sur les deux flancs d'une colline qui domine les alentours et la mer, et est séparée du cours du Strymon par un long mur[665]. Par la suite, Brasidas parvient à s'emparer de la cité, grâce au soutien d'Amphipolitains désireux de se libérer du joug athénien. Au cours de cet épisode, Thucydide mentionne l'existence d'une citadelle située à proximité de la cité, ainsi que d'un pont qui permet de traverser le cours du Strymon pour pénétrer en ville[666]. Par la suite, Amphipolis obtient le statut de cité indépendance, qu'elle conserve jusqu'au règne de Philippe II. En 357, le roi macédonien fait sauter le verrou que constitue Amphipolis sur la route vers la Thrace. Après la conquête, la cité d'Amphipolis n'est pas directement intégrée au royaume macédonien, et conserve une certaine autonomie et ses institutions pendant quelques temps[667]. Néanmoins, Philippe y installe des Macédoniens et progressivement, la cité devient macédonienne : le calendrier et le monnayage[668] de la cité sont remplacés par les équivalents macédoniens. Après la victoire de Rome sur la Macédoine en 168, Amphipolis devient la capitale de la première des quatre *meris* qui sont créées par les Romains pour succéder au royaume des Antigonides.

Compte-tenu des informations fournies par les sources antiques, les voyageurs du XIXe siècle n'ont eu aucun mal à localiser et identifier Amphipolis à l'emplacement de Néochori, sur un plateau appartenant aux derniers contreforts du Pangée, à environ 5 km à l'Est de l'embouchure du Strymon[669] (fig. 118). Bien que le site ait été identifié à la fin du XIXe siècle, les fouilles archéologiques systématiques ne débutent qu'après la Seconde Guerre mondiale, malgré quelques découvertes antérieures[670]. Les fouilles à l'intérieur de la ville sont menées sous la direction de la Société Archéologique grecque (D. Lazaridis entre 1972 et 1985) et du Service archéologique : elles ont permis de dégager une nécropole, le rempart de la ville basse et les vestiges d'un des deux ponts sur le Strymon, ainsi que le gymnase, une grande demeure hellénistique, et les basiliques de l'acropole. Compte tenu de l'importance stratégique du site, il est logique d'y trouver des traces de fortification. Ainsi, dès 1920, une première portion du mur d'enceinte avait été dégagée[671]. De nombreux tronçons seront ainsi découverts au cours des campagnes de fouilles successives. Le long mur, mentionné par

[664] Thucydide I, 100, 3 : « καὶ ναυσὶ μέν ἐπὶ Θάσον πλεύσαντες οἱ Ἀθηναῖοι ναυμαχια ἐκράτησαν καὶ ἐς τὴν γῆν ἀπέβησαν, ἐπὶ δέ Στρυμόνα πέμψαντες μυρίους οἰκήτορας αὑτῶν καὶ τῶν ξυμμάχων ὑπὸ τοὺς αὐτοὺς χρόνους ὡς οἰκιοῦντες τὰς τότε καλουμένας Ἐννέα ὁδούς, νῦν δέ Ἀμφίπολιν, τῶν μέν Ἐννέα ὁδῶν αὐτοὶ ἐκράτησαν, ἃς εἶχον Ἠδωνοί, προελθόντες δέ τῆς Θρᾴκης ἐς μεσόγειαν διεφθάρησαν ἐν Δραβησκῷ τῇ Ἠδωνικῇ ὑπὸ τῶν Θρᾳκῶν ξυμπάντων, οἷς πολέμιον ἦν τὸ χωρίον [αἱ Ἐννέα ὁδοὶ] κτιζόμενον .»
[665] Thucydide IV, 102, 3.
[666] Thucydide, IV, 103, 4 et IV, 108, 1.
[667] M. B. Hatzopoulos, *Institutions*.
[668] Sur le monnayage de la Macédoine sous Philippe II, voir G. Le Rider, *Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II frappé en Macédoine de 359 à 294* .
[669] E. M. Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine*, p. 100 ; W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* III, p. 183 ; L. Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, p. 165.
[670] Sur les fouilles d'Amphipolis, voir D. Lazaridis, *Amphipolis*, 1972 (Guide archéologique) et « La cité grecque d'Amphipolis », *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1977, p. 194-214. Sur Amphipolis à l'époque romaine, voir F. Papazoglou, *Villes*, p. 392-397.
[671] *BCH* 45 (1921), p. 543

Thucydide est alors identifié, renforcé par sept tours carrées ou circulaires. La même année, une seconde enceinte est découverte, entourant la ville haute. Le mur septentrional se prolonge et passe à quelques dizaines de mètres de la rive du Strymon, où devait se trouver le pont dont parle Thucydide[672]. Cette hypothèse se trouve confirmée par la découverte, au même endroit, d'une porte fortifiée remaniée à l'époque hellénistique. En 1980, un bastion circulaire est dégagé du côté Est du « long mur », construit dans un endroit stratégique et naturellement fortifié[673]. La partie la mieux conservée du mur de fortification se trouve au Nord-Est de l'enceinte, avec une section longue d'environ 167 m et haute de 6,50 à 7,25 m[674]. Le mur est construit à partir de blocs de pierre d'appareil isodome et pseudo-isodome. Dans cette section se trouve une première porte (porte A), qui présente la caractéristique d'être double, chaque partie datant de périodes différentes. La première, large de 3,60 m, date de l'époque hellénistique et est conservée sur une hauteur de 2 m. La seconde porte, d'époque classique, est composée d'un couloir long de 5 m et dispose d'une cour fortifiée de 9,40 m x 3,80 m, dont les murs atteignent une épaisseur de 1,60 m. Au Nord-Ouest, une seconde porte (porte B) a également été découverte, large de 3,30 m. (fig. 121). Cette ouverture présente, tout comme la porte A, une avancée fortifiée de 6,10 x 5,25 m. À environ 70 m de là, une tour carrée 7,25 m englobe une ancienne tour circulaire. Il s'agit vraisemblablement de travaux de rénovation qui ont rendu obsolète la tour initiale. Cette section des remparts est préservée sur une hauteur de 4,50 m, où on repère une fois encore deux phases de construction appartenant l'une à la période classique, l'autre à la période hellénistique (fig. 122-124). Un peu plus à l'Ouest, à environ 60 m, une troisième porte (porte C) a été mise au jour. Il s'agit de la porte la plus importante de la cité, s'ouvrant sur le pont mentionné par Thucydide. Longue de 13, 40 m et large de 9 m, elle a été conservée sur une hauteur de 2 m. Les sections Ouest, Sud et Est du mur d'enceinte de la cité sont particulièrement endommagés, à l'exception de quelques tronçons identifiables çà et là. Ainsi, une section de mur de 143 m, large de 1,80 m et préservée sur une hauteur de 0,95 m a été découverte à l'Ouest de la colline abritant la cité antique. Il se compose d'une face interne et d'une face externe avec un espace intermédiaire comblé de pierres et de terre. Le mur est construit avec des blocs de pierre calcaire longs d'environ 1 m et d'appareil polygonal. D'après l'étude de D. Lazaridis, cette partie du mur date du Ve siècle et disposait d'au moins trois tours circulaires[675]. Au Sud de l'enceinte, une quatrième porte (porte D), appartenant elle aussi à l'enceinte classique, a été construite selon le même modèle que les autres portes de l'enceinte. Ainsi, une avant-cour de 6,80 m x 4,70 m défend l'entrée de la cité. Enfin, une dernière porte (porte E) a été découverte sur le tronçon oriental de l'enceinte. Cette section de mur constitue à la fois le rempart de la cité, mais aussi le mur d'enceinte oriental de l'acropole. À cet endroit, certains

[672] *BCH* 101 (1977), p. 611
[673] *BCH* 105 (1981), p. 833
[674] Toute cette section se trouve dans un petit espace triangulaire formé par les pentes de deux collines, à environ 200 m du Strymon. À cet endroit, les couches de remblai atteignent une hauteur de 7 à 10 m, expliquant la conservation exceptionnelle du mur.
[675] D. Lazaridis, «Ανασκαφές και έρευνες Αμφιπόλεως», *ΠΑΕ* 1978, p. 56-57 et *Αμφίπολις, Αρχαιολογικός Οδηγός*, Athènes, 1997, p. 37-38.

éléments de fortification se confondent avec ceux construits plus tardivement, au cours de l'époque romaine. Pour autant, les tronçons de mur datent une fois encore des époques classique et hellénistique. Sur la partie orientale de l'enceinte, plusieurs tours ont été dégagées. Une première tour rectangulaire, perpendiculaire au mur de l'acropole, date de l'époque hellénistique avec une réutilisation de pierres plus anciennes datant de l'époque classique. Plus au Nord, une seconde tour complète l'enceinte classique. Ses dimensions sont de 7,14 m x 3,06 m. Une troisième tour, de forme semi-circulaire cette fois, a été préservée sur une hauteur de 2,80. D'un diamètre de 4,70 m, elle présente un appareil pseudo-isodome. Enfin, à l'intersection entre le mur oriental de l'enceinte et le mur Nord de l'acropole, un imposant bastion de l'époque hellénistique renforce le système défensif de la cité. La tour dispose d'un diamètre extérieur de 10,30 m, et est attenante à un mur large de 1,80, préservé sur une hauteur de 3,20 m (fig. 119-120). Terminons enfin par le mur de l'acropole, long de 2,5 km. Il n'en reste presque rien, cette partie de la cité ayant été reconstruite au cours de l'époque romaine. La partie occidentale est cependant la mieux conservée, avec une hauteur conservée de 2,40 m.

Au vue des différents éléments archéologiques, il ne peut être permis de douter du rôle stratégique d'Amphipolis. À partir de son annexion au royaume de Macédoine, la cité tient une place clé dans le contrôle de la voie menant vers la Thrace, tout en gardant la côte à proximité. En outre, l'importance du site est avérée par les travaux de remaniements de l'époque hellénistique, qui attestent de façon certaine qu'Amphipolis faisait l'objet de soins particuliers, nécessaires à un site stratégique.

93. Akontisma (Ἀκόντισμα) [40.965367 ; 24.526934]

Aucune source antique ne fait mention d'Akontisma pour notre période d'étude. Son existence n'est connue que grâce à un milliaire qui commémore la réfection de la Via Egnatia sous Trajan[676]. En effet, Akontisma figure parmi les stations de la Via Egnatia entre Néapolis et Topeiros de Thrace : *Neapolis – VIII – Acontisma – XVII – Topiro, et Philippis – XXI – Acontisma – XVIII – Otopiso*[677].

Grâce aux données fournies par les itinéraires antiques, Ch. Koukouli-Chrysanthaki a pu identifier Akontisma à 3 km à l'Est de Néa Karvali, sur une colline qui domine le passage étroit entre la mer et la montagne[678] (fig. 125-128). Les fouilles archéologiques n'ont été menées qu'en 2005, et un plus grand nombre d'éléments archéologiques ont ainsi pu être mis au jour. Plusieurs traces de fortification ont été dégagées. Les murs de 2 m d'épaisseur ont été conservés sur une hauteur de 3,50 à 4 m. Le côté Nord du site a révélé l'existence d'une porte large de 3 m et protégée par deux tours. Il s'agissait sans aucun doute l'entrée principale du site. Une autre porte, dégagée au Sud, était quant à elle

[676] P. Collart, *BCH* 59 (1935), p. 403 sqq. n°1, *BCH* 100 (1976), p. 198, n°3 et P. Collart, *Philippes, ville de Macédoine, depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine*, Paris, 1937, p. 497 n° 1.
[677] Itinéraire antonin, 321, 1-3 et *ibid*. 331, 2-4.
[678] Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *ArchAnAth* 5 (1972), p. 474-485.

protégée par une tour carrée de 5,80 m (fig. 129). Tous ces éléments ont été datés de la seconde moitié du IVe siècle avant notre ère[679]. À l'Est, un bastion complétait l'ensemble défensif (fig. 130). Ces fortifications ont été attribuées à Cassandre, dans l'intention de surveiller la route principale vers l'orient sur laquelle sera construite la voie romaine. La position stratégique du site est évidente, puisque la forteresse permet de dominer totalement l'unique voie de communication qui longe la côte, ainsi que la région alentour.

Par ailleurs, un autre site fortifié a été découvert à l'Ouest de Néa Karvali [40.957393 ; 24.503671][680] (fig. 131). Le mur a été préservé sur une hauteur d'environ 2 m pour une largeur d'environ 1,80 m. En activité de la fin du VIe au milieu du IVe siècle, il est considéré comme un comptoir commercial fondé sur la côte par les habitants de Thasos. Mis en relation, ces deux sites auraient pu aisément contrôler chaque extrémité de la bande côtière. Cependant, à en croire les données archéologiques, le site a cessé d'être utilisé à partir du IVe siècle, alors que celui d'Akontisma a été bâti peu de temps après. L'hypothèse la plus simple consisterait à dire que la seconde forteresse a été détruite, peut-être lors de l'arrivée des Macédoniens dans la région, sous Philippe II, et qu'elle a été reconstruite quelques décennies plus tard, à un emplacement plus stratégique. En effet, compte-tenu de l'étroitesse de la côte, une place forte parfaitement bien orientée permettait un contrôle sur tous les environs. D'autre part, à partir de l'annexion de la région à la Macédoine, la frontière est déplacée jusqu'au cours du Nestos. Or, Akontisma se trouve précisément à l'endroit le plus stratégique sur la route menant en Thrace. Au-delà vers l'Est, le relief s'écarte du littoral pour laisser la place à une vaste plaine, plus difficilement défendable. Ainsi, placer une seule et unique forteresse au seul endroit de passage s'avérait sans doute plus efficace que d'occuper une plaine, stratégiquement moins intéressante.

94. Phagrès (Φάγρης) [40.773329 ; 23.958047]

La première apparition de Phagrès dans les sources se trouve chez Hécatée, qui en fait une cité thrace[681]. Chez Hérodote, Phagrès est l'une des deux forteresses (τείχεα) que Xerxès rencontre sur son chemin à travers la Piérie du Pangée[682]. Thucydide mentionne également Phagrès à propos de l'installation des Pières au pied du Pangée[683]. Enfin, dans le discours du Pseudo-Skylax, il apparaît que la ville se trouve entre Galepsos et Amphipolis[684]. D'autre part, l'ethnique de la ville est connu grâce à une inscription delphique que l'on peut dater de la fin du IVe siècle ou du début du IIIe siècle[685].

W. M. Leake a été le premier à localiser avec précision la place forte sur une colline à l'Est

[679] M. Nikolaïdou – I. Patéra, *ΑΕΜΘ* 19 (2005) [2007], p. 25-34. Voir également *BCH* 94 (1970), p. 1071.
[680] *ArchDelt* 22 (1967), p. 420 sqq., et M. Nikolaïdou – I. Patéra, *op. cit.*
[681] Etienne de Byzance, *s.v.* Φάγρη « πόλις Θρᾴκης· Ἑκαταῖος Εὐρώπῃ καὶ Θουκυδίδης δευτέρᾳ. τὸ ἐθνικὸν Φαγρήσιος. Λέγεται καὶ Φαγρησαῖος ».
[682] Hérodote, VII, 112.
[683] Thucydide, II, 99, 3.
[684] Pseudo Scylax, 67 : « εἰσὶ δὲ ἐν Θρᾴκῃ πόλεις Ἑλληνίδες αἵδε · Ἀμφίπολις, Φάγρης, Γαλνψός ».
[685] *Fouilles de Delphes*, III, 1, 1929, n° 497, ll. 4-7 et L. Robert, *Hellenica* I, p. 81 sqq.

d'Orphano, à 8 km de l'embouchure du Strymon. Il y a en effet observé des restes de murs antiques, ainsi que des blocs taillés, des tessons et des monnaies[686]. Cette identification a été acceptée par P. Perdrizet[687] puis par P. Collart[688]. Il est intéressant de noter que le site fortifié a été réoccupé à l'époque turque, comme l'atteste l'enceinte crénelée qui s'élève au Sud-Ouest du village moderne[689].

Dans le récit de W. M. Leake, il n'est fait aucune mention de la période à laquelle appartiennent les monnaies et les autres découvertes. Aussi, sur la question de la chronologie, l'existence du site n'est assurée que jusqu'au début du IIIe siècle, mais rien ne permet d'affirmer que la forteresse était toujours occupée. Il est cependant probable que la place forte a joué un rôle défensif tout au long de l'Antiquité, sa position étant hautement stratégique, car contrôlant le passage qui mène à la plaine de Philippes entre le Pangée et le Symbolon.

95. Amygdaléonas [40.953877 ; 24.360316]

Sur la route qui mène de Kavala à Philippes, sur la colline Vasilaki, une enceinte fortifiée a été découverte. Le site est composé de trois collines entourées par un mur.

Le périmètre de la paroi de forme trapézoïdale est d'environ 1,5 km pour environ 2 m d'épaisseur. Le mur a été préservé en bon état, notamment sur sa partie Nord. L'angle Nord-Est a été conservé sur une hauteur d' 1,70 m. Le mur est construit de blocs rectangulaires grossièrement taillés dans du granit local. Dans la partie occidentale, une tour carrée de 6 m sur 6 a été identifiée. Elle est préservée sur une hauteur d'environ 1,40 m[690]. Un four a également été découvert à l'intérieur de l'enceinte, tandis qu'aux alentours, des galeries d'exploitation minière ont été mises au jour[691].

Compte-tenu de sa position avantageuse à proximité de Kavala et de Philippes et sa plaine, le site serait à mettre en relation avec l'ancienne cité de Daton[692] et devait servir à l'exploitation minière de la région. D'un point de vue strictement stratégique, le site tient une place importante dans la région puisqu'il contrôle la route utilisée dès l'Antiquité pour les différentes expéditions militaires macédoniennes en direction de la Thrace[693].

---

686 W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* III, p. 176 sqq.
687 *BCH* 18 (1894), p. 40.
688 P. Collart, *Philippes, ville de Macédoine, depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine*, Paris, 1937, p. 76 sqq.
689 D. Samsaris, *Ἱστρικὴ Γεωγραφία τῆς Ἀνατολικῆς Μακεδονίας κατὰ τὴν ἀρχαιότητα*, Thessalonique 1976, p. 161, fig. 107.
690 S. Samartzidou, « Εγνατία Οδός: από τους Φιλίππους στη Νεάπολη », *Μνήμη Δ. Λαζαρίδη, Πόλις και χώρα στην αρχαία Μακεδονία και Θράκη, Καβάλα 9-11/5/1996*, Thessalonique, 1990, p. 575.
691 S. Samartzidou, *op. cit.*, p. 577.
692 S. Samartzidou, p. 577-578.
693 Hérodote VII, 110-112 et 115 ; Arrien, *Anabase* I, 11, 3 ; Tite-Live XXXXVII, 7, 11-14.

96. Philippes (Φίλιπποι) [41.011935 ; 24.28518]

La cité de Philippes apparaît à de très nombreuses reprises dans les sources antiques. Selon Ptolémée, il s'agit de l'une des villes d'Édonide[694]. Strabon explique que la cité a été bâtie par Philippe II à l'emplacement de Crénidès, ancienne colonie thasienne, dans le voisinage du mont Pangée, où les mines d'or sont abondantes[695], ce que confirme Etienne de Byzance[696]. Philippes est la première ville de Macédoine à recevoir le nom de son fondateur, et également la seule à être appelée Φίλιπποι et non Φιλιππούπολις[697]. Son nom est ainsi attesté dans un grand nombre d'inscriptions de la période hellénistique[698], ainsi que dans un décret de Cos et sur des monnaies[699]. D'autre part, le décret de Cos, daté de l'an 242 avant notre ère, et la liste des Théorodoques de Delphes confirment que Philippes bénéficiait du statut de cité autonome sous les Antigonides[700]. Enfin, selon Appien, la position favorable de la ville, placée sur une colline abrupte, permettait un contrôle de la voie de communication entre l'Asie et l'Europe[701]. Outre les sources littéraires, Philippes apparaît à plusieurs reprises dans les Itinéraires comme station de la Via Egnatia[702].

Partant de ces informations, le site archéologique a été identifié au pied de la colline immédiatement à l'Ouest du village de Krinidès, à 15 km au Nord-Ouest de Kavala (fig. 132-133). Bien que la redécouverte de la ville soit signalée dès le XVIe siècle[703], les premières descriptions archéologiques ne sont effectuées qu'au cours du XIXe siècle, notamment sous la plume de L. Heuzey[704]. Le site ne sera néanmoins fouillé qu'à partir de 1914, sous la direction de Ch. Avezou et P. Lemerle, puis de 1920 à 1937 par l'École française d'Athènes. De nouvelles fouilles sont réalisées à partir de 1959 par le Service archéologique de Grèce, dirigées par D. Lazaridis et St. Pélékanidis, et par l'École française d'Athènes, sous la direction de M. Sève. Compte-tenu de l'occupation continue du site au cours de

---

[694] Ptolémée III, 12, 28 : « Ὀδομαντικῆς καὶ Ἠδωνίδις · ..., Ἀμφίπολις, Φίλιπποι ».

[695] Strabon, VII, 34 : « Ὅτι πλεῖστα μέταλλα ἐστι χρυσοῦ ἐν ταῖς Κρηνίσιν, ὅπου νῦν οἱ Φίλιπποι πόλις ἵδρυται, πλησίον τοῦ Παγγαίου ὄρους ».

[696] Etienne de Byzance : s.v. Φίλιπποι « καὶ πόλις Φίλιπποι τὸ παλαιὸν Κρηνίδες. τοῖς δὲ Κρηνίταις πολεμουμένοις ὑπὸ Θρᾳκῶν Βοηθήσας ὁ Φίλιππος Φίλιππος ὠνόμασεν ».

[697] O. von Hoffman, *Die Makedonen, ihre Sprache und ihr Volkstum*, Göttingen, 1906, p. 250-252, explique que le nom de Philippes serait en fait une abréviation de Φίλιπποι πόλις, « ville de Philippe ». Ce serait le seul exemple connu en Macédoine du génitif thessalien en οι.

[698] Entre autres, *IG*, IV, 617 (fin du IVe siècle), *IG* VII, 2433 (IIIe ou IIe siècle).

[699] R. Herzog et G. Klaffenbach, *Asylieurkunden aus Kos*, 1952, p. 15 sqq, n° 6 et K. J. Rigsby, *Asylia : Territorial Inviolability in the Hellenistic World*, 1996 ; Sur les monnaies, voir P. Collart, *Philippes, ville de Macédoine, depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine*, Paris, 1937, p. 162, n° 1.

[700] *BCH* 21 (1897), p. 108 sqq (décret delphique de proxénie), R. Herzog et G. Klaffenbach, *Asylieurkunden aus Kos*, 1952, p. 15 sqq, n° 6, et A. Plassart, « Liste delphique des Théorodoques », *BCH* 45 (1921), p. 1-87.

[701] Appien, IV, 105 : « Φίλιππος δὲ ὡς εὐφυὲς ἐπὶ Θρᾴκης χωρίον ὠχύρωσέ τε καὶ ἀφ' ἑαυτοῦ Φιλίππους προσεῖπεν. Ἔστι δὲ ἡ πόλις ἐπὶ λόφου περικρήμνου, τοσαύτη τὸ μέγεθος, ὅσον ἐστὶ τοῦ λόφου τὸ εὖρος » et IV, 106.

[702] Itinéraire antonin, 331, 2-4, *Philippis – XXI – Acontisma – XVIII – Otopiso ;* et Table de Peutinger VIII :*Heraclea Sentica III Scotussa XVII Sarxa XIII Strymon VIII Daravescos XII Philippis ; Heraclea Sentica XVII Europea VIII Graero XVII Trinio X Philippis.*

[703] P. Belon, *Les observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays étranges, rédigées en trois livres*, Paris, 1588 .

[704] L. Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, 1876.

l'Antiquité, les éléments archéologiques mêlent les périodes classique, hellénistique, romaine, paléochrétienne et byzantine[705].

Les premières découvertes archéologiques publiées dans le *BCH* datent donc du XXe siècle, avec en 1920 la mise au jour d'une portion de l'enceinte de la ville[706]. En 1929, le tracé du rempart est estimé au IVe siècle[707]. L'enceinte, datée du règne de Philippe II[708], pose néanmoins des problèmes de datation, notamment en raison de sa réutilisation continue jusqu'à la fin de la période byzantine. En effet, les reconstructions successives ont masqué les fondations macédoniennes, excepté sur l'acropole où la première assise, taillée à même la roche, reste parfaitement visible. Cependant, en 1935, la découverte du tracé de la forteresse macédonienne qui correspond à celui de l'époque byzantine[709] permet d'affirmer qu'hormis quelques réparations, le tracé des fortifications est resté le même au cours de cet intervalle. La même année, une porte fortifiée est découverte à l'Ouest, confirmant ainsi la présence de deux accès à la ville. Ces deux accès suivent le même chemin que la Via Egnatia[710]. La porte orientale, large de 3,60 m, est flanquée de deux tours carrées de 11,60 m x 7,15 m[711]. La porte occidentale, quant à elle, présente un aspect particulier : le rempart se creuse entre deux tours circulaires pour dessiner la forme d'un fer à cheval qui fait office de cour intérieure au fond de laquelle se trouve la porte proprement dite. L'ouverture entre les deux tours, d'un diamètre de 9,65 m chacune, est d'environ 14,85 m. La cour intérieure, qui constitue un étranglement dans la muraille permettant une défense particulièrement efficace, mesure 19,80 m x 17,23 m. Enfin, la porte en elle-même mesure 3,66 m et est flanquée de part et d'autre d'un corridor latéral d'environ 1,80 m de large[712]. Une troisième porte, donnant accès vers le Sud, consiste en une simple ouverture dans le rempart flaquée de deux tours semi-circulaires non-alignées, construites à la période byzantine. En 1937, le *BCH* publie de nouveaux résultats : au sommet de l'enceinte fortifiée se trouve une citadelle, dont le plan de fortification correspond aux plans grecs. Deux tours rondes sont également découvertes à l'entrée de la citadelle[713]. Au cours des années 1990, les fouilles menées dans la région du théâtre, lequel prend appui sur la courtine orientale, ont permis de mettre au jour d'autres assises du rempart, présentant un appareil à bossage, caractéristique de l'époque hellénistique. En 2000, les « Chroniques

[705] Après la bataille de Philippes en 42 avant notre ère, Octave installe des colons et des vétérans dans la région : la cité devient une colonie romaine qui prospère au cours du IIe siècle de notre ère. En 49/50, l'arrivée de St Paul et la construction d'une église chrétienne font de Philippes un centre de pèlerinage chrétien. Sur ces questions, voir P. Lemerle, *Philippes et la Macédoine Orientale à l'époque chrétienne et byzantine*, Paris, 1945 et D. Lazaridis, « Φίλιπποι –Ρωμαϊκή Αποικία », *Αρχαίες Ελληνικές Πόλεις* 20, Athènes, 1973.
[706] *BCH* 45 (1921), p. 546 puis *BCH* 48 (1924), p. 501. Voir également pour la question de l'enceinte H. Ducoux et P. Lemerle, « L'acropole et l'enceinte haute de Philippes », *BCH* 62 (1938) p. 4-19 et planches I-VII, et J. Roger, « L'enceinte basse de Philippes », *BCH* 62 (1938), p. 20-41 et planches VIII-XIV. Voir également A. Mentzos, « Ζητήματα τοπογραφίας των χριστιανικών Φιλίππων », *Egnatia* 2005.
[707] *BCH* 54 (1930), p. 506.
[708] *BCH* 60 (1936), p. 478.
[709] *Ibid*.
[710] *Ibid.*
[711] J. Roger, *op. cit.*, p. 28.
[712] J. Roger, *op. cit.*, p. 31-35.
[713] *BCH* 61 (1937), p. 463.

des fouilles » du *BCH* mentionnent la découverte de tronçons d'enceinte antérieurs, que l'on peut selon toute vraisemblance attribuer à Philippe II. Leur appareil diffère du modèle à bossage, la structure étant réalisée en briques crues, et remplacée par des pierres lors des travaux de réfection au cours de la période romaine. En outre, une inscription gravée sur le rocher de fondation d'une tour tardo-classique[714] fait état de deux épistates, Pythodôros et Isagoras. Non loin de cette inscription a également été découvert un monogramme de Philippe ainsi que l'étoile macédonienne. Pourtant, la forme des lettres de l'inscription ne permet pas de relier les noms des épistates à l'époque de Philippe II[715]. Il faut donc mettre cette inscription en rapport avec le règne de Philippe V, ce qui permettrait de confirmer la datation proposée pour les tronçons de rempart présentant un appareil à bossage. Ainsi, grâce aux nombreuses découvertes archéologiques, il est possible de dessiner le tracé de l'enceinte. Celle-ci se présente sous une forme rectangulaire, orientée du Nord au Sud. Seule la partie septentrionale de l'enceinte possède un tracé irrégulier, qui suit la ligne de crête de l'acropole. Les autres tronçons, quant à eux, présentent un aspect davantage rectiligne[716]. La partie orientale du rempart, qui se prolonge depuis le théâtre jusqu'au sommet de la colline (fig. 135 et 138) est la mieux conservée. Au Sud et à l'Ouest, les éléments sont quant à eux bien plus fragmentaires. L'ensemble mesure plus de 5 km, pour une épaisseur variable entre 2,30 m et 3, 85 m, et est renforcé sur le tronçon oriental de plusieurs tours carrées érigées à intervalles réguliers tous les 35 à 40 m[717].

L'objectif de la fondation de Philippes est moins de prendre le contrôle des mines d'or voisines[718] que d'établir une garnison sur un point de passage stratégique : le site contrôle la route entre Amphipolis et Néapolis, un segment de la grande route royale qui traverse d'Est en Ouest la Macédoine et qui sera plus tard reconstruite par les Romains sous le nom de *Via Egnatia* (fig. 136-137). Philippe II dote donc la nouvelle ville de fortifications importantes, qui barrent en partie le passage entre les marais et l'Orbélos, et y envoie des colons. La découverte de nouvelles mines d'or aux environs de la ville, à Asyla, contribue également à l'enrichissement du royaume de Philippe II qui y établit un atelier monétaire au nom des Philippiens. D'après le témoignage de Strabon, Philippes était une localité sans importance, mais semble s'être considérablement accrue après la défaite de Cassius et de Brutus[719]. Après la division de la Macédoine en districts, ce n'est pas Philippes qui devient la capitale de la Macédoine orientale, mais Amphipolis. La cité est donc restée, au cours de la période macédonienne, une cité de taille modeste, malgré son importance en termes de contrôle territorial.

---

[714] *BCH* 124 (2000), p. 949.
[715] ΕΥΠΠΟ 3 (1999), p. 139-140.
[716] H. Ducoux et P. Lemerle, *op. cit*, et J. Roger, *op. cit*.
[717] J. Roger, *op. cit.*, p. 24-25.
[718] M. Sève, « De la naissance à la mort d'une ville : Philippes en Macédoine (IVe siècle av. J.-C. – VIIe siècle ap. J.-C. », *Histoire Urbaine* 1, juin 2000 p. 187-204. Les mines d'or du Pangée sont modestes à l'époque, et qu'il faut attendre quelques années avant d'y voir une exploitation significative.
[719] Strabon, VIII, 41.

97. Angitis

Sur une colline à proximité des sources de l'Angitis a été localisée une enceinte fortifiée, sans plus d'informations[720].

98. Adriani

Sur une colline qui domine les environs d'Adriani et qui contrôle un passage à travers la montagne Falakro, au Nord de Drama, une enceinte fortifiée constituée de pierres a été identifiée[721]. Conservée par endroits sur une hauteur de 3 m, elle semble avoir bénéficié d'une porte sur le côté Sud. Aucun élément datable ne fournit d'information chronologique pour ce site désigné comme une forteresse thrace.

S'agissait-il d'une forteresse macédonienne destinée à contrôler le Nord de la plaine de Drama ? Le manque d'information supplémentaire rend impossible toute interprétation.

D. La Chalcidique (fig. 35)

La Chalcidique englobe les terres situées au Sud de la Mygdonie et de l'Anthémonte, entre la mer Égée et les monts Kalauros, Vavdos et Cholomon, qui constituent le relief intérieur de la péninsule. La partie orientale de la péninsule, sur laquelle se trouve le territoire de Stagire, appartient également à la Chalcidique. Si la Mygdonie apparaît déjà comme possession macédonienne sous Alexandre Ier, il faut attendre le règne de Philippe II pour que la Chalcidique soit progressivement annexée au territoire macédonien[722]. Au moment de cette annexion, on constate deux situations distinctes : les villes qui refusaient la domination argéade ont tout simplement été rasées (Stagire, Olynthe et Potidée, entre autres), tandis que les autres n'y ont perdu que leur indépendance, sans subir de dommages. Les places fortes identifiées sur ce territoire sont assez peu nombreuses et consistent pour l'essentiel en cités fortifiées, bâties dans la région au cours de l'époque hellénistique. La région n'était accessible que par trois itinéraires. Le premier longe le golfe Thermaïque depuis Thessalonique et Thermè. À cet endroit, il se divise en deux tracés : l'un en direction de l'Anthémonte, où se trouve l'antique Strepsa, et de la Mygdonie, où se trouve la ville hellénistique de Kalindoia ; l'autre longe la côte en direction du Sud et passe à proximité d'Antigonéia avant de rejoindre la Pallène. Depuis la région de Kalindoia, il est également possible d'emprunter une voie de montagne qui traverse les hauts sommets qui constituent

[720] Ch. Koukouli-Chrysantaki, *ΑΔ* 23 (1968), B 2, Chron., p. 356. D. Samsaris, 1976, p. 181, indique l'existence de plusieurs fortifications antiques dans la région, sans davantage de précisions.

[721] K. Triantaphyllosès, « Τα θρακικά κάστρα του νομού Δράμας », *Μνήμη* Δ. *Λαζαρίδη, Πόλις και χώρα στην αρχαία Μακεδονία και Θράκη, Καβάλα 5-11/6/1986*, Thessalonique, 1990, p. 590.

[722] Sur la question de l'annexion progressive, voir M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 189-204. Dans ses *Villes*, p. 415-417, F. Papazoglou propose une intéressante présentation de l'évolution de la vie urbaine en Chalcidique après l'annexion de Philippe II.

la limite septentrionale de la péninsule. C'est le second itinéraire. Enfin, le troisème longe la côte orientale de la Chalcidique. Il est contrôlé par les places de Sani, Akanthos, passe par Stagire et rejoint finalement le golfe Strymonique où plusieurs forteresses ont été localisées, parmi lesquelles Vrasna et Asprovalta, mentionnées précédemment.

99. Antigonéia [40.380048 ; 23.09814]

Antigonéia n'apparaît que dans les sources tardives. Tite-Live mentionne la ville dans le récit des opérations de la flotte romaine en 169 contre la Macédoine : les Romains, après avoir assiégé Thessalonique sans succès, se dirigent vers Ainéia, puis longent la côte jusqu'à Antigonéia[723]. Selon cette description, et en concordance avec le témoignage du Pseudo-Skymnos, Antigonéia doit être recherchée à l'intérieur des terres, entre le cap d'Ainéia et Potidée[724]. Enfin, dans la liste delphique des Théorodoques, Antigonéia est placée entre Ainéia et Cassandrée[725].

Antigonéia doit être recherchée à environ six kilomètres au Nord de Néa Kallikrateia, sur une colline nommée « Trapezi », où ont été découverts des restes de tessons et de pierres taillées, à proximité d'une grande nécropole[726]. Le même site a été étudié par Ch. Avezou, qui note que la colline est une plateforme rocheuse de 10 m de large et d'une centaine de mètres de long, sur laquelle les tessons sont abondants[727]. Enfin, à Néa Kallikrateia, des tessons allant jusqu'à l'époque hellénistique ont été découverts[728].

Si on tient compte du nom de la cité, Antigonéia semble être une fondation hellénistique, comme l'attestent les tessons découverts sur place. De façon plus certaine encore, il s'agit d'un site fondé par Antigone Gonatas. Nous ne disposons d'aucune information supplémentaire, ni aucune mention de quelconques traces de fortifications. Cependant, le nombre élevé de tessons laisse supposer qu'il s'agit là d'une cité, sans doute la seule ville d'importance dans la région. En outre, le nom même d'Antigonéia révèle les intentions de son fondateur : comme toutes les cités qui portent le nom du souverain en place, Antigonéia doit avoir été fondée pour faire naître, parmi la population locale, le sentiment d'appartenance au royaume macédonien. La ville a sans doute été fondée dès 277, au moment où Antigone obtient le pouvoir.

---

[723] Tite-Live, XLIV, 10, 8-12 : « *... pervastatis finibus eius legentes oram Antigoneam perveniunt. Ibi egressi in terram primo et vastarunt agros passim et aliquantum praedae contulerunt ad naves. Dein palatos eos adorti Macedones, mixti pedites equitesque, fugientes effuse ad mare persecuti ... Redintegrata in litore pugna est ... Ab Antigonea classis profecta ad agrum Pallenensem escensionem ad populandum fecit ...* ».
[724] Pseudo-Skymnos, v. 361 : « ἐν τῇ μεσογείῳ δ' Ἀντιγόνεια λεγομένη ».
[725] A. Plassart, « Liste delphique des Théorodoques », *BCH* 45 (1921), p. 18, ll. 75-78.
[726] M. Zahrnt, *Olynth und die Chalkidier. Untersuchungen zur Staatenbildung auf der Chalkidischen Halbinsel im 5. Und 4. Jahrhundert v. Chr*, 1971, p. 155 sqq.
[727] D. Feissel et M. Sève, « La Chalcidique vue par Charles Avezou », *BCH* 103 (1979), p. 229-326.
[728] *Chronika* IV, n° 116 et *ArchDelt* 29 (1973-74) p. 678. Voir également, pour un aperçu des fouilles de Néa Kallikratéia, A. Bikouka – S. Vasiliou – G. Graikos, « Archéoloyikes martires apo ti N. Kallikratia Chalkidikis / Témoignages archéologiques sur Néa Kallikrateia de Chalcidique », *AEMΘ* 14, 2000, p. 299-310.

100. Sani

Dans la région de Sani, sur une colline au Nord du village de Tripiti, des fouilles d'urgences ont été menées afin de dégager un tronçon d'ouvrage fortifié datant de l'époque hellénistique[729], sans plus de détails.

101. Akanthos (Άκανθος) [40.39455 ; 23.885272]

Akanthos est une colonie d'Andros fondée au milieu du VIIe siècle[730] qui semble avoir été fortifiée au cours de la période hellénistique, au moment de la domination macédonienne sur la région. Selon Tite-Live, la ville aurait été prise et pillée par les Romains en 199 et serait l'un des principaux débouchés maritimes de la Macédoine en 167[731]. Selon Strabon, Akanthos se trouvait sur le golfe d'Akanthos, près de l'entrée Ouest du canal de Xerxès[732], tandis que Pline la place de l'autre côté du canal[733].

Le site a été identifié au Sud-Est du village de Ierissos, à 600 m au Nord-Ouest de la péninsule de l'Athos. Malgré une conservation très fragmentaire des restes de la ville antique, quelques éléments de fortification ont pu être dégagés. Les premières fouilles ont été menées par Ph. Petsas sur le côté Sud de la colline qui abritait semble-t-il l'acropole[734]. Un tronçon de rempart avait ainsi été dégagé sur une distance d'environ 30 m[735]. Le mur a été construit à partir de blocs de pierre en appareil isodome. Une tour rectangulaire, ou une porte, ont également été mis au jour à 250 m au Nord, tandis que deux nouveaux tronçons du rempart ont pu être dégagés. Une première partie suit une orientation Est-Ouest sur une longueur de 30 m. Son extrémité occidentale forme un angle orienté en direction du Sud-Ouest. La seconde partie du rempart, localisée 150 m au Sud de la précédente, suit une ligne Sud-Ouest – Nord-Est sur une distance de 38 m. La construction de ces deux éléments de fortification présente un appareil isodome et pseudo-isodome comblé par de petites pierres. L'épaisseur varie de 1,90 m à 2,05 m. Cet ensemble défensif a été daté de la période hellénistique.

Le site d'Akanthos présente un intérêt particulier pour la compréhension de la domination macédonienne dans cette partie de la Chalcidique. Colonie fondée au VIIe siècle, la cité semble avoir bénéficié d'importants travaux de fortification au cours de la période hellénistique, confirmant un rôle stratégique évident. La position du site, sur une basse colline, domine à la fois le golfe d'Akanthos et le golfe Singitique, tout en contrôlant la voie de communication au Nord.

---

[729] *ΑΕΜΘ* 18 (2004) p. 191-197.
[730] Thucydide IV, 84, 1.
[731] Tite-Live XXXI, 45, 15 et XLV, 30, 4.
[732] Strabon VII, fr. 31 E.
[733] Pline, III, 38 : « *oppidum Assera faucesque alterae isthmi Acanthus Stagira* ».
[734] Ph. Petsas, *ΑΔ* I24 (1969), B 2, Chron., p. 309. Voir également Ph. Petsas, «Χρονικά Αρχαιολογικά 1968-1970», *Μακεδονικά* 15 (1975), p. 254-255.
[735] E. Trakosopoulou et E. Salakidou, « Αρχαία Άκανθος 1986-1996 », *ΑΕΜΘ* 10A 1996, 297-306. 1996, p. 299.

102. Stagire (Στάγειρα) [40.590363 ; 23.79336]

Stagire est mentionnée par de nombreuses sources antiques. Son nom est connu sous les deux formes ἡ Στάγειρος[736] et τὰ Στάγειρα[737]. Pour Etienne de Byzance, la cité appartient à la Macédoine[738] et a été fortifiée par les Chalcidiens avant d'être détruite en 348 par Philippe II[739]. La cité est cependant rebâtie immédiatement après, sans doute par égard pour Aristote, précepteur d'Alexandre[740]. Enfin, selon Strabon, la ville dispose d'un port appelé Kapros[741], qui devait se trouver sur l'île homonyme située juste en face du site.

C'est ce dernier élément qui a permis de procéder à la localisation de Stagire. En effet, un seul endroit en Chalcidique orientale correspond à cette description, à l'Est du village d'Olympiada (fig. 140). W. M. Leake, dans un premier temps, propose d'identifier Stagire au village de Stavros, situé à quelques kilomètres de là en direction du Nord, pensant qu'il s'agit d'une évolution du toponyme[742]. Par la suite, d'autres ont proposé d'identifier Stagire à l'emplacement de Stagira, un village situé plus à l'intérieur des terres[743] au Sud d'Olympiada. Cette localisation était cependant trop éloignée de la mer pour correspondre à la description faite par Strabon. Par ailleurs, les ruines découvertes sur place appartiennent davantage à l'époque byzantine. Enfin, M. Zahrnt se prononçait pour une identification de Stagire à Olympiada même[744], bien qu'il ne disposât alors d'aucun élément archéologique pour appuyer son hypothèse.

C'est cependant cette dernière proposition qui s'est révélée exacte. Des fouilles ont en effet été menées quelques années plus tard, sur une double colline à 2 km à peine au Sud-Est d'Olympiada. La colline Nord a livré deux enceintes, l'une classique, rectiligne, et l'autre hellénistique, de forme brisée.

L'enceinte classique qui protège les deux collines est désormais réduit à l'état de ruines, à l'exception de la partie Sud du site, où le rempart a été conservé sur une longueur de près de 350 m et une hauteur maximale de 4 m. Les murs atteignent par endroits 2 m d'épaisseur (fig. 143-145). Enfin, trois tours circulaires et deux tours carrées ont également été mises au jour[745]. Les tours circulaires ont un diamètre de 6,50 m (fig. 145), à l'exception de la troisième, située à l'Est du rempart Sud, qui mesure quant à elle 9 m de diamètre (fig. 141-142). Les tours carrées sont également de grandes dimensions : 4,50 m x 6,50 m. Les murs Nord, Est et Ouest n'ont quant à eux été conservés que sur certaines

---

[736] Hérodote, VII, 115 ; Thucydide IV, 88, 2 ; Strabon VII, frag. 33 Epit.
[737] Strabon VII, frag. 35E ; Pline IV, 38, Ptolémée III, 12, 8, …
[738] Etienne de Byzance, *s.v.* « Στάγειρα, πόλις Μακεδονίας, οὐδετέρως πληθυντικῶς. ὁ πολίτης Σταγειρίτης ».
[739] F. Papazoglou, *Villes*, p. 435, qui reprend A. Schaefer, *Demosthenes und seine Zeite* II², p. 154.
[740] Plutarque, *Alex.* 7.
[741] Strabon, VII, frag. 35E.
[742] W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* III, p. 167 sqq.
[743] A. Struck, *Makedonische Fahrten I. Chalkidike. Eur Kunde der Balkan Halbinsel, Heft* 4, 1907, p. 72, et M. Oberhummer, *RE* III A (1929), 2125, s.v. Stageiros.
[744] M. Zahrnt, *Olynth und die Chalkidier. Untersuchungen zur Staatenbildung auf der Chalkidischen Halbinsel im 5.und 4. Jahrhundert v. Chr.*, p. 238-241.
[745] *BCH* 116 (1992), p. 911

sections, dont l'ensemble n'excède pas 700 m. La partie occidentale de la fortification sépare la ville de la mer en suivant les contraintes imposées par le relief. Conservée sur une hauteur maximale de 2 m, elle n'est préservée que par endroits. Au Nord, un tronçon de 16 m a été conservé. Il a été bâti avec un appareil polygonal irrégulier. Enfin, le tronçon Est de l'enceinte suit également la ligne de côte. Conservé sur une longueur de 10 m et une hauteur maximale d'1,50 m, il présente la caractéristique d'être double, avec une partie interne, épaisse de 70 cm, est de construction peu soignée, tandis que la partie externe, épaisse de 1,20 m, présente un appareil pseudo-isodome. La longueur totale de la fortification atteint environ 1,5 km. Le haut plateau de la colline Sud révèle un espace clos qui correspond à l'acropole antique. Celle-ci est protégée par une enceinte interne qui a la forme d'un triangle rectangle. Sa base coïncide avec le mur Sud de la ville sur une distance de 40 m environ jusqu'à la grande tour circulaire. À la gauche de celle-ci se trouve une porte large d'1,50 m menant à l'intérieur de l'acropole. Les deux autres murs qui délimitent cet espace mesurent respectivement 30 et 53 m pour une largeur de 80 cm et sont pourvus de contreforts intérieurs placés à intervalles réguliers[746]. Les murs se rejoignent au Nord et sont complétés par un espace carré qui semble avoir été un poste de garde. L'ensemble a été daté de la fin du IVe siècle, ce qui correspond à la période de reconstruction de la cité à l'initiative de Philippe II.

Le rempart hellénistique, dégagé dans la partie Nord du site sur près de 150 m, présente une largeur de 2 mètres, et est conservé sur une hauteur de 3,50 mètres. Il a été bâti selon un appareil pseudo-isodome irrégulier. À l'extrémité Nord de ce mur ont été dégagées des maisons hellénistiques. La découverte d'une monnaie de bronze de Philippe II dans la tranchée de fondation du mur d'enceinte de la colline Nord prouve de façon tout à fait certaine que la construction date de l'époque de Philippe, sans doute au moment de la reconstruction de la ville.

Le site archéologique de Stagire présente un intérêt particulier pour son mode de construction. Il s'agit d'un site qui a bénéficié d'un grand nombre de remaniements, comme le prouvent les différents éléments des murs d'enceintes. Il est plus que probable que les éléments les plus anciens soient à attribuer à « l'ancienne » Stagire, avant sa destruction par Philippe II, tandis que les éléments plus récents sont à mettre en rapport avec la ville nouvelle. Si les sources indiquent que Stagire a été refondée par Philippe en raison de sa sympathie pour Aristote, il est douteux qu'il s'agisse de la seule raison. Si le site n'est d'aucune utilité face aux menaces venant de l'intérieur, en raison du relief particulièrement accidenté de la Chalcidique, Stagire n'en demeure pas moins une place stratégique importante face aux menaces orientales. En effet, placé sur un promontoire qui domine parfaitement la côte et le golfe d'Orphano, la cité bénéficiait d'un point de vue intéressant, permettant ainsi de bloquer toute tentative d'incursion depuis l'Est du royaume, voire depuis la Thrace. En outre, le fait que la cité dispose d'un port explique en grande partie la nécessité de disposer de fortifications élevées assurant, en plus du contrôle terrestre, un contrôle maritime efficace.

[746] *BCH* 120 (1996), p. 1262

103. Torônè (Τορώνη) [39.975914 ; 23.90215]

Torônè est connue par plusieurs sources antiques. Tite-Live, tout d'abord, mentionne la cité comme un port essentiel au commerce maritime et comme escale importante sur la route maritime qui mène de Thessalonique à la région du Strymon[747]. Selon Strabon et Etienne de Byzance, Torônè se trouve dans le golfe du même nom, donnant une indication de premier ordre quant à la localisation de la cité[748]. Enfin, Thucydide fait à plusieurs reprises mention du site de Torônè dans le cadre de la Guerre du Péloponnèse : la cité était initialement occupée par les Athéniens, et sert de base à Cléon dans ses tentatives de conquérir Amphipolis[749]. Dans les sources, rien ne fait clairement état de la situation de Torônè au cours de la période macédonienne.

Le site a été identifié au début des années 1920 par B. D. Meritt, à l'extrémité Sud-Ouest de la péninsule de Torônè[750], sur une position stratégique idéale pour permettre le contrôle maritime des environs.

Les fouilles menées régulièrement sur le site ont permis de mettre au jour un certain nombre d'éléments d'architecture militaire. L'occupation semble continue depuis le IIIe millénaire, mais les fortifications datent, d'après une monnaie retrouvée sur place, du dernier quart du IVe siècle[751]. Le système défensif a été mis au jour, comprenant des tours et une enceinte d'époque classique, remaniée à l'époque hellénistique[752] (fig. 147-148).

Les fortifications s'étendent en direction du Nord-Ouest et du Nord-Est depuis le sommet de la colline qui abrite l'acropole (fig. 146). La partie occidentale du système défensif de la ville appartient aux périodes archaïque et classique (murs A, B1, B2 et C selon la nomenclature établie lors des fouilles), tandis la partie orientale (murs K1, K2, K3, M, N1, N2, O et P) ainsi que l'enceinte de l'acropole sont attribuées à la période hellénistique.

Le mur A, qui s'étend depuis le sommet de la colline 2 en direction du Nord-Ouest, a été préservé sur environ 250 m avec une épaisseur de 1,70 m. L'appareil est de type polygonal mais présente toutefois des traces de construction peu soignée, avec des pierres irrégulières. L'extrémité Sud de ce mur est contiguë à une tour circulaire ou semi-circulaire mise au jour sur la colline et dont la construction remonterait à l'époque hellénistique. Le mur B constitue la partie occidentale de l'enceinte classique.

---

[747] Tite-Live, XLV, 30, 4 : « *maritimas quoque opportunitates ei praebent portus ad Toronem ac...* » ; et Tite-Live XLIV, 12, 8 : « *circumvecti promunturium ad Toronem classem appulerunt. Eam quoque oppugnare adorti, ubi valida defendi manu animadverterunt, inrito incepto Demetriadem petunt* ».

[748] Strabon VII, frag. 32 et Etienne de Byzance, *s.v.* Τορώνη « … λέγεται καὶ Τορωναικὸς κόλπος». Cette information se retrouve également chez Tite-Live, XLIV, 11, 2 et 4 : « *Toronaicum mare* ».

[749] Thucydide V, 3 ; V, 6, 1 ; IV, 110.

[750] B. D. Meritt, *AJA* 27 (1923), p. 459. Voir également A. Cambitoglou, « Ἀνασκαφὴ Τορώνης » *Prakt* 1990, p. 185-197 et J. K. Papadopoulos, « Excavations at Torone, 1986 : A Preliminary Report », *MeditArch* 1, p. 180-217 ; « Excavations at Torone, 1988 », *MeditArch* 3, p. 93-142 ; « Excavations at Torone, 1989 », *MeditArch* 4, p. 147-171.

[751] *BCH* 100 (1976), p. 676.

[752] *BCH* 103 (1979), p. 587.

Ce tronçon est dans un état très fragmentaire. Il s'étend, comme le mur A, depuis le sommet de sommet de la colline 2 selon un axe Nord-Sud et a été conservé sur une longue de 150 m. L'épaisseur du mur atteint ici 2,25 m. Enfin, le mur C forme la partie septentrionale du mur de fortification classique. Il est situé le long de la côte et est préservé sur une hauteur maximale de 1,20 m. Cette partie pourrait correspondre aux murs qui font face à la mer, mentionnés par Thucydide. L'historien de la guerre du Péloponnèse mentionne également l'existence d'une porte et d'une citadelle située au sommet de la colline. Il s'agit probablement de la colline 2, qui devait assurer aux gardes le contrôle visuel de la zone.

Au cours de la période hellénistique, la ville semble s'être développée en direction de l'Est, expliquant ainsi la construction d'une nouvelle ligne de fortification définie par les murs K1, K2, K3, M, N1, N2, O et P. Le mur A est également prolongé en direction du Sud, afin de rejoindre la colline 1. La tour circulaire mentionnée précédemment fait la jonction entre ces deux parties de l'enceinte, et doit avoir été érigée au même moment pour renforcer le mur classique. L'épaisseur de l'enceinte atteint ici 2 à 2,40 m, construite selon un appareil pseudo-isodome. Une tour carrée de 3 m x 3 m complète l'ensemble défensif au Sud, en remontant en direction de la colline 1.

Au Nord-Est, une troisième colline (colline 3) est protégée sur ses flancs Nord, Est et Sud-Est par trois murs (K1, K2 et K3) épais de 2,70 à 2,75 m[753] et conservé sur une hauteur maximale de 1,90 m. Les murs K1 et K2 sont réunis par une tour carrée[754]. Le mur K3 forme un angle renforcé par une tour carrée et est parallèle à un autre mur (O) qui dispose à son extrémité orientale d'une autre tour carrée. L'espace entre les deux mus constitue un corridor qui mène à une porte (P). Depuis la dernière tour, un mur (N2) remonte en direction du Sud jusqu'au sommet de la colline 1. Il se sépare environ à mi-chemin, à hauteur d'une nouvelle tour, en deux tronçons distincts (N1 et L). Cet ensemble de murs est de facture identique à celle des murs K1, K2 et K3.

Au sommet de la colline, l'acropole est constituée d'un système de fortification hellénistique qui se compose de deux enceintes, l'une sur le plateau Nord (a), l'autre sur le plateau Sud (b). Le plateau Nord propose un plan approximativement rectangulaire de 90 m x 70 m. Son enceinte présente une construction similaire à celle des autres murs pseudo-isodomes. Deux tours ont été bâties dans les angles Nord-Ouest et Nord-Est du plateau (a), chacune étant reliée respectivement aux murs H et L. Une troisième a été dégagé à la pointe du plateau Nord, et une autre à l'Est, tandis qu'une petite porte s'ouvre dans l'angle Nord-Est, juste à côté de la tour qui rejoint le mur L. Enfin, une dernière tour, de plan trapézoïdal, située à l'angle Sud-Est, protège l'entrée principale de l'enceinte. Cette entrée présente une ouverture d'environ 5 m, qui offre un accès à l'enceinte (b). Cette zone de 190 m sur 40 m constitue une sorte de corridor limité par le sommet de la colline. Les flancs Ouest et Est ont été

[753] A. Cambitouglou, « Ανασκαφή Τορώνης », *ΠΑΕ* 1975, p. 114.
[754] A. Cambitouglou, J. Papadopoulos J. et T. O. Jones (éds.), *Torone I-II, The excavations of 1975, 1976 and 1978*, Athènes, 2001, p. 79.

fortifiés. Le mur oriental est renforcé par au moins quatre tours. Le point le plus haut de la colline est accessible par une porte et consiste en une cour de forme triangulaire. Une grande tour bâtie à l'angle Sud-Est contrôle les alentours. Tout cet ensemble est a dater de la période hellénistique. Il s'agit d'un système de fortification particulièrement complexe avec une citadelle extrêmement bien défendue grâce à ses nombreuses tours.

Bien que les sources littéraires restent muettes pour la période de domination macédonienne, les découvertes archéologiques permettent d'affirmer avec certitude que le site était occupé au cours de cette période. Les fortifications du IVe siècle sont nécessairement à mettre en relation avec le règne de Philippe II, qui a annexé le territoire et la région de la Chalcidique. D'autre part, le remaniement hellénistique laisse à penser que le site a conservé un rôle stratégique important au cours de la période macédonienne, nécessitant des travaux de rénovation. Tout comme Stagire, Torônè est un site fortifié à visée maritime. Sa place comme étape pour les navires en est la preuve. Ainsi, il apparaissait nécessaire de fortifier une place qui, tout en contrôlant la côte, pouvait surveiller les éventuelles arrivées maritimes.

104. Véria Néon Syllatôn

En 1993, les « Chroniques des fouilles » du *BCH* mentionnent la découverte d'une forteresse. Des vestiges de fortification, avec remparts et tours rectangulaires, ont été mis au jour. Ces découvertes ont été mentionnées à plusieurs reprises dans les archives de l'Athos, où la forteresse à été découverte[755].

Faute d'informations supplémentaires sur la datation ou le type de mur, nous ne pouvons tirer aucune conclusion satisfaisante quant à ce site.

E. Péonie orientale (fig. 36)

La Péonie occupe une zone géographique particulièrement vaste, que les souverains macédoniens n'ont pu occuper qu'en partie. Nous savons par Polybe que Philippe V était parvenu à s'emparer de la capitale péonienne de Bylazora en 217[756]. Avant lui, Antigone Dôsôn avait occupé une partie du territoire péonien et l'avait déjà annexé à la Macédoine. Pour F. Papazoglou, la « Péonie orientale s'étendait au Nord du mont Belasica ; elle embrassait la vallée du moyen Axios, le bassin de la Bregalnica et la vallée de la Strumica »[757]. Si on n'a aucune difficulté à intégrer à la Péonie orientale la région de la Bregalnica, qui communique aisément avec la vallée du moyen Axios où a été identifiée Bylazora, la vallée de la Strumica doit quant à elle être considérée à part. Nous avons vu en effet que

[755] *BCH* 117 (1993), p. 853.
[756] Polybe, V, 97.
[757] F. Papazoglou, *Villes*, p. 307.

celle-ci devait correspondre à l'ancienne région de Parorbélie mentionnée par Strabon[758]. Aussi, ce que nous considérerons ici comme les terres de Péonie orientale désignera les terres qui s'étendent au-delà du défilé de Demir Kapija, qui marque la limite septentrionale du royaume à partir du règne d'Archélaos.

De ces terres, seule la vallée du Moyen Axios présente un véritable intérêt pour l'étude des forteresses macédoniennes, puisqu'y ont été localisées bon nombre de fortifications utilisées pour le compte des rois de Macédoine. Grâce à la conquête progressive de cette région à partir du règne d'Antigone Dôsôn, la frontière macédonienne bénéficie d'une sorte de zone-tampon face aux tribus péoniennes. On connaît en effet l'existence d'un stratège de Péonie[759], pour lequel nous ne disposons que de peu d'informations. Exerçait-il son autorité sur cette partie du territoire récemment annexé ? Désormais, les principales voies d'accès au royaume étaient contrôlées : la vallée de l'Axios, déjà tenue par la forteresse de Demir Kapija, bénéficiait désormais de postes avancés qui achevaient le système défensif de la région, l'organisant en réseau. La Haute-Macédoine, et plus particulièrement la Pélagonie, était accessible par le Nord-Est depuis le défilé de Prilep, qui communiquait avec la vallée de l'Axios par d'étroits chemins de montagne. Une fois encore, la question était réglée par la mainmise macédonienne sur cette partie du territoire péonien.

105. Argos (Ἄργος) [41.599215 ; 21.852922]

Plusieurs sources font état de l'existence d'une Argos différente de celle d'Orestide. Un décret de Létè daté de l'année 119, qui honore Markos Annios pour avoir sauvé la Macédoine et la cité de Létè d'une menace galate, mentionne la cité[760]. Jusqu'à récemment, il était encore convenu de supposer qu'il s'agissait d'Argos Orestikon, située pourtant trop loin du lieu des opérations galates. Cependant, à lire Etienne de Byzance, il existe deux Argos : celle d'Orestide, et une autre[761]. Ainsi, c'est à cette seconde Argos qu'il faut identifier celle du décret. D'autre part, Hiérocles mentionne une Argos dans la seconde méride macédonienne, à côté de Stobi et de Pélagonie[762]. Or, Argos Orestikon ne fait pas partie de la *Macedonia Secundia*, ce qui implique nécessairement l'existence d'un second site portant le même toponyme. L'existence d'une seconde Argos a été confirmée par la découverte, à une quinzaine de kilomètres au Sud de Bylazora, de trois inscriptions honorifiques émanant de Ἀργεσταίων ἡ πόλις[763].

---

[758] Voir le chapitre « Parorbélie (fig. 31) » du présent catalogue de sites fortifiés, p. 409.
[759] Tite-Live XL, 214, 9 : « *Didas ex praetoribus regiis unus, qui Paeoniae praeerat* ».
[760] Syll.³, 700, 10-13 : « καὶ τοῦ Γαλατῶν ἔθνους συναχθέντος καὶ ἐπιστρατεύσαντος εἰς τοὺς κατὰ Ἄργος τόπους στρατοπέδωι μείζονι ».
[761] Etienne de Byzance , *s.v.* Ἄργος « … ἑβδόμη κατὰ Μακεδονίαν · ὀγδόη Ἄργος Ὀρεστικὸν ἢ ἐν Σκυθίᾳ ».
[762] Hiéroklès 641, 2-5.
[763] N. Vulić, *Spomenik* 71 (1931), n° 88 ; B. Josifovska, ŽA 3 (1953), p. 222 sqq., n° 1 et N. Vulić, *Spomenik* 98 (1948), n° 363.

Plusieurs hypothèses ont été avancées pour la localisation du site, chacune en rapport avec l'un des lieux où ont été trouvées les trois inscriptions. La question a été définitivement tranchée par une analyse linguistique, complétée de découvertes archéologiques. En effet, selon Strabon, le terme d'argos peut à la fois désigner un toponyme, mais également un substantif pour indiquer un « plat pays »[764]. En outre, J.-N. Kalléris signalait que le sens originel d'argos est « lieu découvert, lumineux », avant de désigner un plateau ou une plaine[765]. Or, un certain nombre de restes antiques, que l'on ne peut qu'attribuer à Argos, ont été découverts au Nord-Ouest de Vodovrati, au lieu-dit « Vidin ». Selon F. Papazoglou, « la localité de Vidin se trouve sur un plateau qui est connu sous le nom de « Ravnište » = « pays plat », au pied d'une colline qui porte le nom de « Belgrad » = « ville blanche ».»[766]. Il est difficile de croire qu'il ne s'agit là que de simples coïncidences.

Compte-tenu de son nom, Argos est vraisemblablement une fondation macédonienne en plein territoire péonien. D'après nos sources, le site n'est connu qu'entre la fin du IIe siècle avant notre ère et la fin de l'Antiquité. Ainsi, le site n'a pu être fondé que par Philippe V ou Persée, qui mènent tous deux des opérations contre les Péoniens. En 217, Philippe V s'empare de la capitale péonienne, Bylazora. Il avait donc besoin d'un point d'appui pour mener à bien ses opérations de conquête. De plus, Argos n'étant située qu'à une quinzaine de kilomètres de l'antique Bylazora, et compte-tenu de la superficie du site, peut-être faut-il supposer qu'Argos a hérité de l'importance de l'ancienne capitale péonienne. En tout cas, la place stratégique de la cité hellénistique n'est pas négligeable : depuis les hauteurs de la colline « Belgrad », les habitants bénéficiaient d'une vue imprenable sur le cours de l'Axios que beaucoup longeaient afin de se rendre en Macédoine. En contrôlant ainsi une voie principale, les Macédoniens assuraient la défense de leur territoire, tout en disposant d'un poste avancé tourné vers la Péonie.

106. Budinarci [41.773737 ; 22.778032 ?]

Au sommet d'une montagne, à l'extrême Nord de la frontière macédonienne, dans la région du mont Maleš, un « plateau étroit du sommet est entouré sur trois côtés par les vestiges d'une puissante muraille ». Une acropole a été découverte, séparée d'une forteresse par des remparts. Le site est d'époque romaine, mais repose sur des restes préromains[767].

Selon N. G. L. Hammond, la région appartient à la Macédoine à l'époque de Philippe II[768]. Au regard des différentes analyses menées sur les frontières macédoniennes, il s'agirait plutôt d'un poste avancé, situé au-delà des frontières. Aucune information ne permet de définir les raisons de la fondation de ce

[764] Strabon, VIII, 6, 9.
[765] J. N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens. Etude linguistique et historique*, I, p. 106.
[766] F. Papazoglou, *Villes*, p. 312.
[767] *TIR* K34 p. 31.
[768] N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 655. La carte présente la frontière de la Macédoine sous Philippe II, et montre que la région minière de Kratovo, au nord de Budinarci, appartient au royaume.

site. L'hypothèse la plus vraisemblable est la proximité avec la région minière de Kratovo, mais rien ne permet de le confirmer.

107. Bylazora (Βυλάζωρα) [41.679718 ; 21.752842 ?]

Selon Polybe, Bylazora est la plus grande ville de Péonie. Selon lui, la cité se trouve à proximité d'un passage qui menait de Dardanie en Macédoine, et est occupée par Philippe V en 217 pour se prémunir du danger dardanien[769]. La ville est également connue de Tite-Live, lors de l'incursion bastarne en Macédoine en 168. En attendant que le roi leur paie les sommes promises, ils avaient fait halte à Desudaba, puis Persée leur demande de s'avancer jusqu'à Bylazora[770]. Le roi macédonien avait l'intention d'envoyer les barbares contre les Dardaniens, c'est la raison pour laquelle il s'était lui-même arrêté avec ses troupes entre Stobi et Demir Kapija, plus au Sud. Aucune autre mention de Bylazora n'est faite dans les sources antiques, ni même dans les Itinéraires. Il est donc difficile de la localiser avec certitude.

Le site de Bylazora est traditionnellement placé près de Titov Veles, ce qui n'est pas attesté épigraphiquement[771]. Cette identification se fonde sur une proximité étymologique entre les noms de Bylazora et Veles, mais aucune découverte archéologique n'a encore permis de confirmer cette hypothèse[772]. D'autre part, à seulement 4 km au Sud-Ouest de Titov Veles, près du village de Dolno Orizari, les restes d'une agglomération antique d'importance ont été découvert. Parmi eux figurent une nécropole, un bâtiment à hypocauste, ainsi que des céramiques et des sculptures[773]. Pour Mikulčić, Bylazora doit être cherchée à une vingtaine de kilomètres au Nord-Est de Titov Veles, où ont été constatées des traces d'un « oppidum préromain » au lieu-dit « Gradište »[774]. Cependant, les vestiges ne correspondent pas avec la qualification de *μεγίστη πόλις*. De plus, le site est trop éloigné de la voie de pénétration des Dardaniens en Macédoine qui dominait Bylazora.

Si on en croit le témoignage de Polybe, l'antique Bylazora devrait se trouver à l'entrée du défilé de Veles. Pourtant, aucune découverte archéologique rappelant une cité de taille significative n'a encore été signalée à proximité de cet endroit. Le seul site qui semble correspondre, en termes de superficie et d'importance, est celui de Dolno Orizari. Cependant, pour le moment, les découvertes réalisées sur

[769] Polybe, V, 97 : « Κατὰ δέ τοὺς αὐτοὺς καιροὺς Φίλιππος ὁ βασιλεὺς κατελάβετο Βυλάζωρα, μεγίστην οὖσαν τῆς Παιονίας καὶ λίαν εὐκαίρως κειμένην πρὸς τὰς εἰσβολάς τὰς ἀπὸ τῆς Δαρδανικῆς εἰς Μακεδονίαν ὥστε διὰ τῆς πράξεως ταύτης σχεδὸν ἀπολελύσθαι τοῦ φόβου τοῦ κατὰ Δαρδανίους. Οὐ γὰρ ἔτι ῥᾴδιον ἦν αὐτοῖς ἐμβαλεῖν εἰς Μακεδονίαν κρατοῦντος Φιλίππου τῶν εἰσόδων διὰ τῆς προειρημένης πέλεως ».
[770] Tite-Live, XLIV, 26, 7 : « *Circa Desudabam in Maedica exercitus Gallorum consederat, mercedem captam opperiens. Eo mittit Antigonum … qui iuberet, multitudinem Gallorum ad Bylazora – Paeoniae is locus est – castra movere, principes ad se venire frequentes. Septuaginta quinque milia ab Axio flumine et castris regis aberant* ».
[771] *TIR*, K-34, p. 32
[772] F. Papazoglou, Villes, p. 310
[773] B. Aleksova, *Glasnik MKD* (Skopje) 1 (1954), n° 4, p. 51-68.
[774] *TIR*, K-34, p. 71, *s. v.* Knežje

place sont trop peu nombreuses pour confirmer l'identification de Bylazora.

108. Doljani

À Doljani, les *Tabula Imperii Romani* mentionnent la présence, au sommet d'un long plateau entouré d'une muraille fortifiée, un important établissement fortifié « de la Basse-Antiquité »[775].

109. Mrzen

En Péonie, à proximité du cours de l'Érigon, des restes de remparts ont été découverts à flanc de montagne, datés de la période hellénistique grâce à des monnaies.

La région fait partie de la Macédoine depuis les conquêtes de Philippe II au Nord du royaume. À proximité du site passe la route qui rejoint la Péonie en passant par Héraclée des Lyncestes et Stuberra. Rappelons que Philippe II est intervenu en Lyncestide et en Péonie, il est donc plus que probable que la route que contrôle Mrzen ait été utilisée pour les besoins militaires du souverain macédonien.

110. Stobi (Στόβοι) [41.551841 ; 21.974463]

Les premières mentions de Stobi sont présentes chez Tite-Live et concernent le IIe siècle[776]. En 197, Philippe V attaque les Dardaniens qui ont franchi la frontière et dévastent son royaume à proximité de Stobi[777]. Enfin, la ville lui sert également de point de départ lors de son expédition contre les Maides en 181[778]. Outre les sources littéraires, Stobi apparaît dans la Table de Peutinger comme itinéraire sur la voie qui mène à Héraclée des Lyncestes : *Stopis XII Euristo XXIII Ceramis XI Heraclea*. Il s'agit là des seules mentions sur Stobi pour les périodes classique et hellénistique. Les autres occurrences datent de l'époque romaine, et ne méritent pas de s'y attarder ici.

Grâce aux quelques informations dont disposaient les voyageurs du XIXe siècle, Stobi a pu être identifiée pour la première fois par Heuzey, qui a reconnu l'enceinte de la ville ainsi que trois inscriptions[779].

Les fouilles systématiques du site n'ont cependant débutées qu'en 1924, mettant au jour des objets d'époque hellénistique et des bâtiments publics à caractère gréco-macédoniens[780]. Ainsi, une grande partie de l'ancienne ville a été découverte, notamment l'enceinte de la cité ainsi que ses portes. En

---

[775] *TIR* K-34, p. 44.
[776] Tite-live XXXIX, 53, 15.
[777] Tite-Live XXXIII, 19, 3.
[778] Tite-Live, XL, 21, 1.
[779] L. Heuzey, *RA* (1873), 2, p. 23-42 et *Mission archéologique de Macédoine*, p. 331-338.
[780] Fouilles réalisées sous la direction de B. Saria et V. Petkovic. Voir entre autres V. R. Anderson-Stojanovic, *Stobi, the Hellenistic and Roman pottery*, 1992, et J. Wiseman, *Stobi, a guide to the excavations*, 1973. En 2010 a également paru un ouvrage collectif consacré à Stobi, dont le titre se résume au nom de la cité, par L. M. Surhone, M. T. Timpledon et S. F. Marseken.

outre, quelques fragments d'un vase archaïque, datant du Ve siècle, confirment l'ancienneté de l'occupation du site. Enfin, pour la période hellénistique, quatre tombes ont été découvertes, ainsi que quelques bronzes de Philippes V.

Les différents éléments, tant littéraires qu'archéologiques, fournissent bon nombre de renseignements sur le rôle de Stobi au cours de la période macédonienne. En premier lieu, il convient de noter l'importance stratégique du site, situé à la jonction de l'Axios et de l'Érigon. Outre cette place idéale pour l'implantation d'une cité, le site joue un rôle important comme place forte frontalière et comme station principale sur les grandes voies de communication de la région dès la période antigonide, comme le confirment les expéditions de Philippe V et Persée depuis Stobi. Cette place est d'autant plus importante qu'elle permettait de rallier la Via Egnatia par Héraclée des Lyncestes. Stobi se trouvait donc à un carrefour stratégique, qui verrouillait totalement la frontière septentrionale du royaume, tout en contrôlant les accès vers le Sud et le long de l'Axios. S'il apparaît évident que la ville est sous la domination macédonienne à l'époque de Philippe V, rien ne permet de préciser la date de son annexion. Si on considère son rôle stratégique, il est probable que Stobi ait attiré l'attention des rois macédoniens dès le règne de Philippe II, qui a souvent mené des opérations en territoire péonien. Cependant, il serait difficile d'accepter que Stobi soit macédonienne dès cette période, puisque la Péonie n'est définitivement annexée qu'à partir du règne de Philippe V. Ainsi, Stobi n'est sûrement devenue macédonienne qu'à partir de 217, lorsque le père de Persée parvient à repousser la frontière au-delà de Bylazora. Auparavant, un hypothétique contrôle de la cité et de ses environs n'aurait pu qu'être épisodique.

II. Les forteresses thessaliennes (fig. 37)

La Thessalie est la voisine méridionale immédiate de la Macédoine. Sa position et la fertilité de son sol en font un territoire vulnérable face aux invasions. Dès l'époque archaïque, les Achéens de Phtie s'installent dans la région des Thermopyles au Sud de la Thessalie[781]. À la même époque, les Minyens occupent Iolcos[782], les Éoliens et Béotiens prennent la région d'Arné, tandis que les Dolopes occupent la région du Pinde[783] et les Perrhèbes et les Aenianes les territoires du Nord[784]. L'unité de la région se

[781] Strabon, IX, 5, 1.
[782] Strabon, IX, 2, 40 : « ἐντεῦθεν δὲ ἀποικῆσαί τινας τῶν Μινυῶν εἰς Ἰωλκόν φασιν, ὅθεν τοὺς Ἀργοναύτας Μινύας λεχθῆναι· Φαίνεται δὲ τὸ παλαιὸν καὶ πλουσία τις γεγονυῖα πόλις καὶ δυναμένη μέγα· τοῦ μὲν οὖν πλούτου μάρτυς καὶ Ὅμηρος· διαριθμούμενος γὰρ τοὺς τόπους τοὺς πολυχρηματήσαντάς φησιν ».
[783] Strabon IX, 5, 11, fournit une fois encore de précieux renseignements sur leur situation : « Pour ce qui est des Dolopes, Homère nous indique clairement qu'ils habitaient à l'extrêmité de la Phthie … Or l'extrême Phthie confine au Pinde, à la région du Pinde, laquelle se trouve aujourd'hui pour la plus grande partie comprise dans les limites de la Thessalie ».
[784] Strabon, IX, 5, 20 : « C'est d'un rameau ou chaînon contigu à l'Olympe et nommé le Titarius que descend le Titarésius, pour se diriger ensuite vers les cantons de la Perrhébie voisins de la vallée de Tempé ». Chez Hérodote, VII, 132, les Aenianes apparaissent à côté des Perrhèbes, faisant penser à Strabon que le peuple réside

fait par la conquête du pays par les Thessaliens venus de Thesprotie, certainement au moment de l'invasion dorienne. Cette conquête entraîne l'occupation de la plaine par l'aristocratie thessalienne. Autour, des tribus vivent sous une certaine forme d'autonomie, sans la moindre influence politique : les Magnètes dans les montagnes de l'Est, les Achéens en Phthiotide, les Dolopes dans le Pinde méridional, les Perrhèbes dans les montagnes du Nord. Il faut également mentionner les populations des montagnes et vallées méridionales, comme les Maliens de la plaine du Spercheios, qui entrent également dans la zone d'influence des Thessaliens. Dans la plaine, l'aristocratie thessalienne parvient à asservir les populations primitives, groupées sous le nom de Pénestes[785]. Parmi les clans nobles, les familles les plus illustres sont celles des Aleuades de Larissa[786], les Scopades de Crannon et les Echécratides de Pharsale. La Thessalie se compose de quatre districts réunis en une fédération[787]: Pélasgiotide, Hestiaeotide, Thessaliotide et Phthiotide. Celle-ci reconnaît en cas de guerre un chef unique, le *tagos*[788], et peut équiper 6 000 cavaliers et 10 000 hoplites[789]. Les rivalités internes entre les cités de Larissa, Pharsale et Phères, paralysent cependant l'expansion des Thessaliens : aucune cité ne parvint à véritablement prendre la tête de la coalition. Au cours du IVe siècle, les tyrans de Phères tentent de s'imposer à la tête de la région, avec la volonté de réaliser l'hégémonie thessalienne. Les objectifs expansionnistes de tyrans de Phères menacent les ambitions les Aleuades de Larissa qui se tournent alors vers Sparte, Alexandre II de Macédoine, puis à son jeune frère Philippe II[790]. En 352, celui-ci est élu chef de la confédération thessalienne[791]. Bien que le rôle de magistrat suprême des Thessaliens soit différent du titre de roi de Macédoine, la Thessalie n'en est cependant pas moins dépendante de la Macédoine, où elle reste jusqu'en 197. Pour autant, quelques révoltes éclatent au cours de cette période longue de près de cent cinquante ans. Pendant la guerre lamiaque en 322, la Thessalie et les territoires périèques sont sources de conflits entre les rois de Macédoine et les Étoliens. En 229, il semble même qu'une partie de la Thessalie se soit détachée des autres districts, au profit de la Ligue Étolienne[792]. Après la défaite de Cynoscéphales, Philippe V est contraint d'évacuer le territoire qui peut désormais reformer ses institutions fédérales. En effet, la domination macédonienne, bien que laissant une forte autonomie au territoire thessalien, avait néanmoins considérablement modifié l'organisation de l'État thessalien[793]. Outre un certain nombre de mesures prises à l'échelle administrative et institutionnelle, une période de contrôle aussi longue a nécessairement engendré des modifications et des aménagements de territoire, comme il a été fait en

---

dans « les environs du Cyphos, montagne de la Perrhébie » (Strabon, IX, 5, 22).

[785] Voir J. Ducat, *Les Pénestes de Thessalie*, Paris, 1994.

[786] Sur la dynastie des Aleuades, voir notamment B. Helly, *L'État thessalien, Aleuas le Roux, les tétrades et les 'Tagoi'*, 1995.

[787] Strabon, IX, 5, 3.

[788] Sur ce personnage, son titre et ses fonctions réelles, voir B. Helly, *L'État thessalien*, p. 13-68.

[789] Xénophon, *Helléniques*, VI, 1, 8-12.

[790] Une analyse plus détaillée des relations entre la Macédoine et la Thessalie a été proposée dans le paragraphe « La Thessalie, une annexe macédonienne », p. 237.

[791] Sur la question de la date de son élection, voir N. G. L. Hammond, *Macedonia* II, p. 220 sqq.

[792] Voir « Une tentative de soulèvement en 229 », p. 254.

[793] Voir « La Thessalie sous domination macédonienne (358-197) : réorganisation territoriale », p. 246.

Macédoine. En effet, la politique de fortification du royaume ne s'est pas arrêtée aux frontières.

La limite méridionale du territoire est fixée par les Thermopyles et le massif de l'Oéta qui séarent la Thessalie de la Phocide, l'Étolie et la Doride. Deux itinéraires sont connus pour cette partie du territoire. Le premier emprunte la route de Domokos, passe par Xyniae et redescend vers la vallée du Sperchéios, à proximité de Lamia. Le second, moins praticable au cours de l'Antiquité, suivait le tracé de l'autoroute qui, de nos jours, longe la côte depuis le golfe Pagasétique jusqu'au golfe Lamiaque. Au Nord, l'Olympe et les défilés alentours forment une barrière naturelle qui sert de limite entre Thessalie et Macédoine. Le territoire est cependant accessible par le col de Pétra, donnant sur la plaine de Katérini en Piérie, ou par le défilé de Sarantaporo, menant en Élimiotide. Le passage par le défilé de Tempé semble l'itinéraire le plus facile : ce n'est le cas que depuis les années 1960. Ce tracé était secondaire au cours de l'Antiquité. Enfin, à l'Ouest, l'imposante chaîne du Pinde marque la frontière orientale, séparant la région de l'Épire et de la Dolopie. La région de Kalambaka constituait l'un des rares points de passage dans cette partie de la Thessalie, et conduisait en Haute-Macédoine. Plus au Sud, depuis la région de Gomphoi / Philippopolis, il était possible de rejoindre Ambracie et le golfe d'Arta. Le relief thessalien, une immense plaine délimitée de tous côtés par des hauts sommets, en fait une enclave territoriale aisément contrôlable. Seules quelques rares collines, suivant un axe Nord-Ouest – Sud-Est, séparent la plaine en deux. Aussi, une fois les principales villes et voies de communications tenues, les rois de Macédoine, depuis le règne de Philippe II, avaient pu asseoir leur domination sur cette région pendant près de cent cinquante ans.

1. Perrhébie

La Perrhébie est la région la plus septentrionale de la Thessalie. Naturellement encerclée par l'Olympe à l'Est, les monts Pirins au Nord et les monts Cambouniens à l'Ouest, la région ne s'ouvre que sur sa partie méridionale, dont la limite naturelle semble être le cours du Pénée. La partie la plus au Nord se nomme « Tripolis perrhébienne »[794] dont le nom provient des trois principales cités de la région, Pythion, Doliché et Azoros[795]. Bien qu'étant mentionnée comme un territoire bien distinct de celui de la Perrhébie[796], les deux régions seront traitées dans le même paragraphe. Outre les sites de la Tripolis, la Perrhébie inclut également le site de Gonnoi, très largement étudié par B. Helly, et le site de Malloia. L'importance stratégique de la région et sa rapide annexion par les Macédoniens explique l'intérêt que lui ont porté les souverains argéades. L'Élimiotide, région méridionale de la Macédoine,

[794] Une étude d'ensemble sur la géographie Tripolis perrhèbe a été menée par G. Lucas, « La Tripolis de Perrhébie et ses confins », *Topographie antique et géographie historique en pays grec*, p. 93-139, ainsi que « Le bassin du Haut-Titarèse », *Les cités antiques de la Haute vallée du Titarèse, Etude de topographie et de géographie antique*, p. 19-46 : le chapitre présente à la fois les accès à la Tripolis, mais aussi ses limites naturelles et son bassin.
[795] Tite-Live XLII, 53, 6 : « *Deinde saltu angusto superatis montibus, quos Cambunios vocant, descendit ad Azorum, Pythoum, Dolichen : Tripolim vocant incolentes* ».
[796] Tite-Live XLII, 67, 7 : « *Tripoli aliaque Perrhaebia recepta* ».

touche directement à la Perrhébie par un étroit défilé qui se dessine entre les monts Pirins et Cambouniens. Ce défilé permet d'accéder directement en Perrhébie, à proximité de la ville de Doliché. Du côté oriental, le même système s'applique au défilé qui relie le site fortifié de Pétra, en Piérie, à celui de Pythion, qui contrôle l'autre entrée. La conquête et l'intégration de la région, sans doute à l'époque d'Archélaos, n'est pas sans conséquences, puisqu'elle consolide de façon significative le système défensif du Sud de la Macédoine : les différents défilés conduisent aux régions macédoniennes de Piérie et d'Élimiotide peuvent désormais être contrôlés des deux côtés. Bien entendu, le contrôle de la Perrhébie constitue un avantage militaire décisif en cas d'expédition militaire : la plaine thessalienne est aisément accessible, et il ne faut pas douter qu'Archélaos ait souhaité profiter de cet avantage[797]. Sa mort moins d'un an après l'obtention de la Perrhébie, laisse en suspens ces désirs de conquête pour quelques années, avant que l'idée ne soit reprise par Philippe II. En 196, la Tripolis, alors rattachée à l'Élimiotide, ainsi que le reste de la Perrhébie sont proclamées libres[798].

111. Ditnata [39.984375 ; 22.374289]

Dans son récit relatif opérations militaires de la troisième guerre de Macédoine, Tite-Live fournit bon nombre d'informations quant aux forteresses présentes dans le Bas-Olympe. Quatre postes fortifiés contrôlaient le défilé de Tempé, mais deux seulement ont pu être identifiés : Gonnoi et *Kastro tis Oraias*. Les deux autres places fortes, Gonnocondylos et Lapathus-Charax, encore non localisées, sont également mentionnées par Tite-Live en dehors du défilé de Tempé. Gonnocondylos apparaît sous le règne de Philippe V qui, ayant voulu en faire une cité macédonienne, l'avait renommé Olympias. Dans cet extrait, il est précisé que les Perrhèbes revendiquèrent la ville comme une dépendance à leur territoire, ce qui confirme bien l'appartenance du site à la région[799].

La forteresse de Ditnata a été étudiée par A. Rizakis dans un article du *Bulletin de Correspondance Hellénique*[800]. Le site, mentionné pour la première fois par Tite-Live dans son récit sur les opérations militaires de la troisième guerre de Macédoine[801], a été localisé par L. Heuzey au sommet du mont Ditnata, au Nord-Ouest de la plaine de Karya[802]. La position stratégique du site est indéniable : il

[797] Sur le contrôle de la Perrhébie par les rois de Macédoine dès le règne d'Archélaos, voir « Macédoine et Thessalie avant Philippe II : entre diplomatie et contrôle territorial », p. 237.
[798] Tite-Live XXXIX, 25, 26 : « *Thessalis auditis Perrhaebi Gonnocondylum, quod Philippus Olympiadem appellauerat, Perrhaebiae fuisse, et ut sibi restitueretur, agebant ; et de Malloea et Ericinio eadem postulatio erat. (...) Causa cognita pronuntiarunt legati placere deduci praesidia Macedonum ex iis urbibus, et antiquis Macedoniae terminis regnum finiri* ».
[799] *Idem*.
[800] A. Rizakis, « Une forteresse macédonienne dans l'Olympe », *BCH* 110, 1986, p. 331-346.
[801] Tite-Live, XLIV, 1-5 et XXX, 3, 2-3
[802] L. Heuzey, *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, 1860, p. 54 : « Non loin de là, (ancien village de Skamnia) se dresse encore un sommet pointu que les habitants appellent Detnata ; c'est disent-ils, un Paléo-kastro … J'y placerais volontiers cette tour d'Eudieron » ; p. 55 : « je me décide à placer Eudieron sur la colline de Detnata à cause des distances et parce que cette hauteur commande à la fois le fond de la vallée de Sparmo et la plaine de

constitue un point d'observation de premier ordre sur toutes les routes qui aboutissent à la plaine (fig. 150). Difficilement accessible, le site est naturellement fortifié.

Les fouilles menées sur place ont permis de dégager un mur d'enceinte long de 580 m « construit en moellons de calcaire de différentes dimensions […], il dessine un plan irrégulier trapézoïdal qui suit le relief du sol et en exploite tous les avantages »[803] (fig. 149). Une falaise dans le secteur Nord-Ouest, haute de 9 m et longue de 20 m, forme une protection naturelle pour le site. En revanche, la partie exposée au Sud-Ouest et au Sud-Est a été fortifiée par un mur régulier, mais aucune trace de tours défensives n'a été mise au jour, ce qui s'explique aisément par la topographie des lieux. Construite à la hâte et de façon peu soignée, la forteresse s'inscrit dans une typologie de fortifications de montagnes : les matériaux sont extraits sur place, tandis que son emplacement et la difficulté d'accès expliquent le peu de soin qui semble avoir été apporté à cette construction. À l'intérieur de la forteresse, différentes constructions, notamment des traces d'habitation, des silos ou des citernes, ont été mises au jour. Les tessons, datant des IIIe et IIe siècles, sont peu nombreux et laissent supposer que l'occupation du site était ponctuelle. Cette hypothèse semble confirmée par le fait que, malgré la présence de citernes, la source d'eau la plus proche se trouvait à une heure de marche. En effet, d'après F. E. Winter, une alimentation régulière en eau n'est nécessaire que pour les sites d'occupation permanente[804].

La forteresse de Ditnata a été construite sur un emplacement militaire de première importance. Ce type d'installation, dans cette région frontalière proche de la Perrhébie, montre que les rois macédoniens avaient pour objectif de renforcer leur contrôle et leur domination sur la région. Bien que le site date de l'époque hellénistique, il n'en est pas moins évident que très rapidement, les rois tels que Perdiccas II ou Archélaos ont rapidement compris l'importance de cette région pour la sécurité de leur royaume. À cet égard, ils ont donc multiplié les interventions en ce sens : une inscription datant du règne de Trajan mentionne ainsi une intervention d'Amyntas dans un conflit territorial entre l'Élimiotide et la Piérie[805]. Si la région redevient indépendante après la seconde guerre de Macédoine, Philippe V conserve tout de même le territoire aux environs de Karya, incluant la forteresse de Dierum, et la région de Kallipeukè, au Sud, qui, aux dires de Tite-Live, était contrôlée par la forteresse de Gonnocondylos[806]. En outre, les tessons datent des IIIe et IIe siècles, ce qui permettrait de mettre le site en relation avec la troisième guerre de Macédoine, voire plus particulièrement avec les événements de 168. Persée a poursuivi cette politique de contrôle en renforçant le système défensif de l'Olympe à l'aide de quatre forteresses énumérées par Tite-Live[807]. Celles-ci ont été localisées autour de Gonnoi, mais n'ont pas donné lieu à des fouilles archéologiques. La quatrième forteresse, dite

---

Karya qui est la seconde région dans le Bas-Olympe ».
[803] A. Rizakis, *op. cit.*, p.340.
[804] F. E. Winter, *Greek Fortifications*, *Phoenix Suppl.* IX (1971).
[805] A. J. Wace – M. S. Thomson, *BSA* 17 (1910/11), p. 193-204.
[806] Tite-Live, XXXIX, 25, 16 ; 26, 8 et 14. Voir également F. Stählin, *Das Hellenische Thessalien*, p. 9 ; F. W. Walbank, *Philip V of Macedon*, p. 230 sqq, et Helly, *Gonnoi* I, p. 99-102.
[807] Tite-Live, XLIV, 6, 10.

« Lapathus-Charax », n'a pas encore été retrouvée.

112. Azoros [39.985198 ; 22.086335]

Les cités de la Tripolis sont mentionnées par Tite-Live lors de l'expédition de Persée vers la Thessalie en 171. Après avoir quitté son royaume, le roi traverse l'Éordée et l'Élimiotide avant de pénétrer en Perrhébie par un défilé des monts Cambouniens, probablement le défilé de Sarantaporo. D'après Tite-Live, les cités capitulent sans résistance[808]. Quelques années plus tard, Azoros est mentionnée par Tite-Live à propos de l'itinéraire suivi par l'armée romaine en 169 dans le Bas-Olympe : l'armée romaine s'installe entre Azoros et Doliché[809]. Cette information est d'ailleurs confirmée par Polybe[810].

W. M. Leake avait proposé de placer Azoros à Vouvala[811]. L. Heuzey a contesté cette idée, indiquant qu'il placerait « plutôt une des trois villes de la Tripolide à des ruines qu'on rencontre, en s'avançant à l'ouest, à la distance d'une lieue. C'est un petit plateau que les habitants appellent Kastri ; il a évidemment porté une ville fortifiée. La partie supérieure est égalisée de main d'hommes, les pentes forment des talus. Au pied coule le Vourgaris, dont le faible courant s'est creusé dans les terres argileuses un lit large et profond. Il ne reste autour du plateau que des murailles écroulées en pierre brute de petite dimensions ; le sol est rouge de débris de briques et de poteries»[812]. Selon L. Heuzey, ce site ne saurait être un autre qu'Azoros. Si on s'en réfère à l'ordre énoncé par Tite-Live, Azoros apparaît en effet en premier. Or, les ruines de Kastri sont effectivement les premières que l'on aperçoit en passant de Thessalie en Perrhébie.

Le site a été fouillé par l'EfA qui publie les premiers résultats en 1965 : les restes de murs antiques sont mis au jour sur la hauteur de Kastri. Deux enceintes successives ont été découvertes sur la colline (fig. 151) : l'enceinte extérieure présente un appareil pseudo-isodome [813] (fig. 152-154). Les campagnes de fouilles successives démontreront cependant que l'enceinte basse, au pied de la colline, présente un appareil mixte. Le mur est au premier abord constitué d'un appareil polygonal : aucune assise n'est identifiable, et les blocs sont de tailles extrêmement variables[814]. Pourtant, chaque pierre est lisse, et s'emboite parfaitement avec les pierres voisines, à la manière d'un appareil trapézoïdal. Il semblerait qu'il s'agisse ici d'un mur de conception polygonale davantage travaillée qu'à l'ordinaire. Le mur est large de 2,30 m et est renforcé d'une tour carrée conservée sur une hauteur de 4,50 m. Deux murs intermédiaires séparent ce premier rempart de l'enceinte haute. Le premier est parallèle au

[808] Tite-Live XLII, 53, 6 : « *Deinde saltu angusto superatis montibus, quos Cambunios vocant, descendit ad Azorum, Pythoum, Dolichen : Tripolim vocant incolentes. Haec tria oppida paulisper cunctati, quia obsides Larisaeis dederant, uicti tamen praesenti metu in deditionem concesserunt. Benigne his appellatis, haud dubius Perrhaebos quoque idem (facturos) – urbem nihil cunctatis, qui incolebant, primo aduentu recipit* ».
[809] Tite-Live XLIV, 2, 8.
[810] Polybe, XXVIII, 11, 1.
[811] W. M. Leake, *Travels*, p. 342.
[812] L. Heuzey, *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, p. 39 sqq.
[813] *ArchDelt* 18, 1963, p. 144 et *BCH* 1965, p. 786.
[814] Observations réalisées sur place par moi-même, lors de mon séjour en Grèce (Septembre 2010).

mur extérieur puis fait le tour de la colline pour rejoindre, au Nord, le mur de l'acropole. Large de 2,40 m, il a été conservé sur une hauteur allant jusqu'à 3,50 m. Ce tronçon est renforcé de douze tours carrées : trois tournées en direction du Sud, cinq en direction de l'Est et quatre vers l'Ouest. Elles sont absentes au Nord, où se trouve l'acropole, naturellement fortifiée par une falaise. Les tours sont espacées de 30 à 50 m environ[815]. Tout autour de la colline, des amas de pierres, régulièrement espacés, laissent supposer la présence de certaines de ces tours aujourd'hui effondrées. Certaines, intégrées au mur d'enceinte, sont encore visibles (fig. 152). Le second mur intermédiaire a été daté du Ve siècle par A. S. Arvanitopoulos[816]. Il ne fait pas le tour de l'enceinte et s'arrête à l'emplacement d'une ancienne église. L'enceinte haute présente quant à elle un appareil pseudo-isodome classique, avec des traces de mortiers qui indiquent une réfection tardive. Une tour vient renforcer l'angle oriental de l'acropole. Compte-tenu de la composition de la colline, il ne fait aucun doute que les pierres nécessaires à l'érection de la forteresse ont été extraites sur place.

G. Lucas indique qu'une partie de l'enceinte remonte à la fin de l'époque classique, tandis que le mur de l'acropole et celui comportant les douze tours est plus tardif. La forteresse est cependant difficile à dater. Le mur présente des traces de mortier qui tendent vers deux hypothèses : il s'agit de réfection des murs antiques ou de constructions nouvelles utilisant les blocs antiques[817]. Le mur renforcé de tours serait à dater de l'époque hellénistique, tandis que les traces de réfection pourraient être attribuées à Justinien, dont Procope indique qu'il avait restauré un grand nombre de forteresses en Thessalie[818].

Le site d'Azoros figure parmi les plus importants de Perrhébie. Son rôle stratégique ne fait aucun doute : depuis le plateau au sommet de la colline de Kastri, il est certain que les occupants des lieux jouissaient d'une excellente visibilité sur les environs (fig. 155-156). Le plateau de l'acropole domine totalement les alentours. Au moment de notre exploration du site, il ne restait aucune trace de bâtiment à l'intérieur de l'acropole, confirmant ce qu'en disait G. Lucas[819]. L. Heuzey avait quant à lui noté la présence de « petites chambres carrées, qui étaient simplement des casemates »[820]. La pente de l'Olympe qui abrite Pythion est parfaitement visible depuis Kastri. Depuis cet emplacement, la colline où se trouve l'antique Dolichè, au village moderne de Sarantaporo, est également visible. Il est facile d'imaginer qu'en cas de nécessité, les trois sites pouvaient communiquer entre eux à l'aide de feux d'alerte. Cependant, indépendamment des autres places fortes, la cité d'Azoros pouvait assurer seule sa propre défense. Les puissants murs qui encerclent la colline offraient une protection de premier ordre, tandis que la face la plus escarpée, presque infranchissable, n'avait bénéficié que de peu de fortifications. Malgré un rôle stratégique et militaire évident, les informations concernant le site

[815] G. Lucas, *Les cités antiques de la haute vallée du Titarèse*, p. 164.
[816] A. S. Arvanitopoulos, *Praktika*, 1914, p. 190.
[817] G. Lucas, *op. cit.*, p. 165.
[818] Procope, *Des édifices*, IV, 4, B 280.
[819] G. Lucas, *op. cit*, p. 163.
[820] L. Heuzey, *op. cit*, p. 42.

d'Azoros sont quasi inexistantes, si ce n'est qu'il s'agit probablement de Naxios de Polybe. Quant à la date de sa construction, il faut se contenter d'émettre des hypothèses : compte-tenu des différents types de murs, notamment le mur à la fois polygonal et trapézoïdal de l'enceinte basse, la date de la fondation de cette forteresse peut être estimée au cours du IVe siècle, ce qui correspondrait avec le siège de 316 mené par Cassandre contre Polyperchon. Plus généralement, elle pourrait également coïncider avec les travaux de fortification menés par Philippe II à travers ces possessions. Les traces de construction de l'époque hellénistique pourraient, quant à elle, être mise en rapport avec le contexte des guerres de Macédoine.

113. Pythion [40.057894 ; 22.218622]

Indiquée par les auteurs anciens, Pythion commandait du côté de la Thessalie l'entrée du défilé de Pétra, qu'on appelait aussi défilé de Pythion, Pétra contrôlant l'entrée macédonienne du défilé[821].

D'après L. Heuzey, Pythion se trouvait à l'emplacement du village moderne de Sélos, aujourd'hui renommé Pythion. W. M. Leake plaçait quant à lui la cité dans le défilé même, ce qui est fortement improbable compte-tenu de la topographie des lieux : l'intérieur du défilé est étroit et n'offre aucune source d'eau, alors que la plaine où Heuzey localise Pythion semble bien plus propice à l'établissement d'une cité. De plus, pour défendre le passage, la ville n'a pas besoin de se trouver dans le défilé ; il suffit simplement qu'elle en contrôle l'accès.

G. Lucas a étudié ce site et en livre une présentation complète[822] : un plateau sommital de forme ovale de 60 mètres sur 90 constitue l'enceinte haute de la cité, sans tours apparentes. L'enceinte basse n'est plus visible, mais il subsiste quelques blocs isodomes quadrangulaires. Plusieurs amas de pierre laissent supposer la présence de tours. À l'Est, une colline semble abriter les restes d'une seconde forteresse, dont L. Heuzey a identifié les traces : « On voit aussi sur le sol quelques traces d'une construction intérieure, d'une sorte de donjon : toutes ces pierres sont petites et mal taillées. Il n'y a là, au premier abord, rien qui rappelle l'antiquité. Mais, comme je me suis convaincu, en parcourant là Perrhébie, que les fortifications antiques y étaient en général d'une construction assez négligée et, le plus souvent, ne laissaient pas de traces plus apparentes, je ne doute pas qu'il y ait eu en ce lieu une forteresse servant à défendre la ville. C'est sur la petite colline d'Haghio Apostoli, située de l'autre côté du village, au milieu des vignes, que je trouvai enfin l'emplacement même de Pythion. Il n'y reste aucun débris d'édifices ou de murailles, tout au plus quelques lignes de fondations en grandes pierres régulières, qui sortent à peine du sol. Mais au sud-est la colline est taillée en pente douce et disposée en terrasses »[823]. Le site révèle un plan rectangulaire, ceint d'un mur sans tours dont quelques tronçons sont épais de 2 mètres. Le bastion, dont fait état L. Heuzey, semble n'avoir subsisté qu'en un amas de

[821] Plutarque, *Aem. Paul*. 15 ; Tite-Live XLIV, 32.
[822] G. Lucas, *op. cit.*, p. 181-191.
[823] L. Heuzey, *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, p. 35.

grosses pierres taillées. G. Lucas note également la présence de tuiles et de céramiques d'époque byzantine, donnant le sentiment qu'il s'agit d'un poste fortifié construit sur un site plus ancien.

114. Doliché (Sarantaporo) [40.065548 ; 22.070738]

Tout comme Pythion et Azoros, Doliché est mentionnée par Tite-Live, qui la présente comme l'une des trois cités de la Tripolis de Perrhébie[824].

À proximité du village de Sarantaporo (ou Sarantaporo), au lieu-dit Kastri Livadiou, des fouilles ont permis d'identifier le site à l'ancienne Doliché[825] (fig. 157). L'acropole de Doliché est défendue par un mur d'enceinte d'appareil isodome (fig. 158), renforcé par des tours semi-circulaires placées tous les 29 m[826]. Un mur transversal, présentant lui aussi un appareil isodome, sépare l'acropole des remparts de la ville basse, elle-même entourée d'une enceinte présentant des tours identiques à celles mentionnées précédemment[827] (fig. 159). Au centre du mur transversal, on peut observer un bastion ou une tour de forme circulaire (fig. 160). Doliché a vraisemblablement été fortifiée par les Macédoniens, comme l'attestent les remparts que l'on peut dater de IIIe siècle. En outre, une importante quantité de céramique des époques classique, hellénistique et romaine confirme que le site a connu une occupation prolongée[828].

Par sa localisation, le site de Doliché présente un double intérêt stratégique. En effet, il contrôle d'une part l'entrée Sud du défilé qui mène en Élimiotide, dont l'autre extrémité est gardée par le site de Servia. D'autre part, Doliché contrôle parfaitement le Nord de la plaine de Perrhébie, et fonctionne conjointement avec les deux autres sites de la Tripolis. Depuis l'acropole de Doliché, il est possible d'observer les contreforts de l'Olympe où se trouvait le site antique de Pythion, ainsi que la sortie du défilé de Pétra, mais il est également possible de voir, plus au Sud, la colline de Kastri, qui abrite la forteresse d'Azoros. Parmi les trois sites de Perrhébie, Doliché est celui qui dispose de la plus grande visibilité, car situé bien plus en hauteur que les deux forteresses voisines, contrôlant ainsi la totalité de la plaine environnante.

115. Gonnoi (Γόννοι) [39.855624 ; 22.496093]

Dans un ouvrage paru en 1973 et consacré à Gonnoi, B. Helly propose une étude complète du site et de son histoire[829]. Aussi, il ne sera question ici que de présenter de façon sommaire les principaux aspects du site qui ont été détaillés par B. Helly.

---

[824] Tite-Live XLII, 53, 6.
[825] Voir également G. Lucas, *op. cit.*, p. 175-180, qui présente ce site de la Tripolis de Perrhébie.
[826] A. Tziafalias, *ThessHim* 5, 1984, p. 140-145 et *ArchDelt* 42, 1987, p. 280-281.
[827] *BCH* 125 (2001), p. 917.
[828] G. Lucas, *op. cit.*, p. 177.
[829] B. Helly, *Gonnoi* I, La cité et son histoire, II, Les inscriptions, Amsterdam, 1973.

Située sur les pentes du Bas-Olympe, la cité fortifiée appartient à la Perrhébie : elle est donc, dès le IVe siècle, sous contrôle macédonien. On en voudra pour preuve un passage de Théopompe, qui affirme que Philippe appelle un ami thessalien, Agathoclès, pour administrer la région[830]. Polybe déclare quant à lui que la ville n'a pas été attaquée durant la seconde guerre de Macédoine, mais aussi qu'elle servait de refuge à Philippe V[831]. Tite-Live évoque également les travaux menés par Persée[832] en 171, très certainement après une tentative de P. Licinius Crassus contre la cité, la même année[833]. B. Helly a étudié les inscriptions de la cité, qui montrent clairement que la cité avait alors un statut identique à celui des autres cités de Macédoine : la ville conserve ses institutions mais elle ne bénéficie que d'une autonomie partielle, qui évolue en fonction des besoins des rois.

Les éléments concernant les fortifications de la ville sont nombreux. La construction de la muraille semble dater du règne de Philippe II, probablement dès 352, date à laquelle le roi macédonien lance une grande campagne de fortification en Thessalie, notamment à Pagasai et Gomphoi. L'enceinte, présentant un appareil composé de « gros blocs rectangulaires appareillés » (fig. 164) ainsi que de « pierres plus petites à peine équarries »[834] (fig. 163 et 165), semble avoir été achevée au cours de la période de domination macédonienne, qui s'est achevée en 197. Occupant trois collines, le site contrôle de façon efficace l'entrée du défilé de Tempé, située à seulement 3 km de là (fig. 161-162). De toute évidence, et excepté les quelques travaux réalisés par Persée, le gros des travaux était achevé avant les guerres de Macédoine. En effet, les sources, tant littéraires qu'archéologiques, ne mentionnent que les travaux de 171 pour la période des derniers antigonides, le site ayant été repris dès l'époque de Philippe V. Selon Helly, la construction d'une telle enceinte n'a pu être réalisée que grâce à l'aide financière des rois macédoniens : la cité seule n'aurait pas pu rassembler les sommes nécessaires à l'édification d'une fortification qui dépassait de loin ses besoins propres.

Stratégiquement, la cité tenait une place centrale à la fois dans la défense de la population locale que dans celle de la frontière du royaume macédonien. En effet, sa position au cœur de la vallée de Tempé en assurait le passage, et servait de dernier bastion en avant des frontières macédoniennes (fig. 165). Suite à la déclaration de Corinthe de 196, la Perrhébie est déclarée libre, et Gonnoi devient indépendante. Malgré tout, le contrôle macédonien sur la région reste effectif, notamment avec la présence de la forteresse de Gonnocondylos, qui reste sous la domination de Philippe V jusqu'en 185[835]. Persée parvient néanmoins à récupérer la cité qui, durant la troisième guerre de Macédoine, joue un rôle important durant la campagne de 171. Après la bataille de Mopsion, la même année, et après leur offensive de 169, les Romains persistent à éviter la vallée de Tempé, contrôlée par Gonnoi. La cité fortifiée tombe finalement face au légat thessalien de Q. Marcius Philippus, Sp. Lucretius, dès

[830] Théopompe, fragment 81, dans *Athénée*, VI, 260.
[831] Polybe XVIII, 27, 2 et Tite-Live XXXIII, 10, 6.
[832] Tite-Live, XLII, 54, 7.
[833] Tite-Live XLII, 67, 6-7.
[834] B. Helly, *Gonnoi* I, p. 82.
[835] Tite-Live XXXIX, 26, 14.

juillet 169[836].

116. Mopsion (Μόψειον)

Tite-Live évoque le site de Mopsion au moment des opérations militaires de Persée en Thessalie en 171. Après avoir remporté une victoire sur l'armée romaine, le roi macédonien quitte son camp de Sykourion, à l'Est de Larissa, pour s'installer au Nord, à proximité de la cité de Mopsion, sur une colline entre Larissa et Gonnoi[837]. Quelques jours plus tard, le camp est abandonné, au profit d'un retour à Sykourion avant que Persée ne décide finalement de revenir à Mopsion. Il s'installe alors directement dans la cité[838]. Après un combat difficile, Persée est poursuivi par les Romains, et décide d'emprunter le défilé de Rhodia, où se trouve la cité de Mopsion. Rome, qui ne peut mener un siège, n'a d'autre choix que de stopper sa poursuite. Après cette déroute, et ayant essuyé un cuisant échec, Persée se retire en Macédoine, après avoir laissé une forte garnison à Gonnoi[839].

Ce passage de Tite-Live a été longuement étudié par B. Helly[840], qui suppose que le camp initial de Persée doit être cherché dans la partie méridionale de l'Érimon, massif qui se trouve entre l'autoroute moderne qui mène de Larissa à Gonnoi et le cours du Pénée. En effet, Tite-Live ne fait absolument pas mention de la cité, mais de « tumulus », qui laisse davantage à penser qu'il s'agit de la montagne. En outre, l'Érimon offre une position stratégique remarquable, et permet de contrôler les principales voies de communication antiques qui mènent en Macédoine. En revanche, lorsque Persée installe pour la seconde fois ses troupes à Mopsion, il s'agit bien cette fois de la cité, qui sert alors de garnison. En 1991, les « Chroniques des fouilles » du *BCH* donnent les résultats obtenus par l'équipe de B. Helly, qui a mené des travaux dans la région du Pénée. Elle avait conclu qu'au cours de l'Antiquité, le trajet moderne qui va de Larissa à la vallée de Tempé ne pouvait exister, en raison de crues qui se déversaient à cet endroit. Ainsi, les seuls itinéraires possibles passaient, à l'Est, par le bassin de l'actuelle Sykourion et, à l'Ouest, par le défilé qui relie Rhodia et Gonnoi. C'est à Rhodia qu'il faudrait identifier Mopsion[841]. Cependant, B. Helly est revenu, plus récemment sur cette identification, en indiquant que Mopsion se trouvait à environ un kilomètre à l'intérieur du défilé[842].

Il existe donc deux emplacements : une cité et un camp militaire, vraisemblablement temporaire. Que la cité de Mopsion dispose de murailles, comme l'immense majorité des cités antiques, cela ne fait

[836] Tite-Live XLIV, 7, 11 et 12.
[837] Tite-Live XLII, 61, 11 : « *contione dimissa, postero die profectus inde ad Mopselum posuit castra. Tumulus hic ante Tempe eminet, (et) Larisa medius abest Gonnum (eunti)* ».
[838] Tite-Live XLII, 65, 1 : « *Inde offensus longinquitae itineris rex ad Mopselum castra movit* ».
[839] Tite-Live XLII, 67, 1.
[840] B. Helly, « La capitale de la Thessalie face aux dangers de la troisième guerre de Macédoine : l'année 171 av. J.-C. à Larisa » *Topoi* 15/1 (2007), p. 127-249.
[841] *BCH* 115 (1991), p. 895.
[842] B. Helly, *op. cit.*, p. 205. M. Mili indique quant à elle que l'ancienne Mopsion se trouve à proximité du village moderne de Gyrton, au Sud de l'Érimon : M. Mili, *Religion and Society in Ancient Thessaly*, Oxford, 2015, p. 143.

aucun doute, bien qu'archéologiquement, aucune chronique de fouille n'en fasse encore mention. La question qu'il faut alors se poser est la suivante : pourquoi Persée, lors de sa première installation à Mopsion, a-t-il choisi de bâtir un camp sur un plateau de l'Érimon, plutôt que de se rendre directement dans la cité de Mopsion, qui disposait de murs ? La réponse se trouve à la fois dans le contexte immédiat des combats, et dans la localisation de chacun des deux sites utilisés par Persée. À travers l'étude menée en 1991 par B. Helly, il apparaît que Persée n'avait pas d'autre choix : s'il voulait rentrer en Macédoine, le roi devait passer par le défilé de Rhodia, à l'intérieur duquel se trouve le site de Mopsion. Celle-ci se situe en plein cœur du défilé et offrait une belle solution de repli en cas de nécessité. Or, lorsque Persée s'installe pour la première fois sur l'Érimon, il vient de remporter une victoire sur l'armée romaine. Son intérêt n'est donc pas de fuir, mais de profiter de la situation pour contrôler les voies de communication tout en suivant de près les mouvements romains, le roi se tenant prêt à agir en conséquence. S'il s'était enfermé dans le défilé de Rhodia, Persée n'aurait pas pu suivre cette stratégie, la zone n'offrant aucune visibilité sur la plaine de Larissa. Ainsi, Mopsion ne constituait, à ce moment-là, aucun intérêt stratégique. Quelques jours plus tard, la situé à changé : l'armée macédonienne vient alors de subir de lourdes pertes. Ici, l'objectif n'est plus le même : il s'agit de rejoindre le royaume en essuyant un minimum de pertes. Bien que la colline dispose d'une visibilité parfaite sur les mouvements des troupes romaines, elle n'offrait cependant aucune sécurité concrète. À l'inverse, Mopsion présentait un double avantage : elle était ceinte de murs, et se trouvait dans un défilé, ce qui facilitait à la fois sa défense et la retraite de Persée.

117. Malloia [39.852917 ; 22.071379 ?]

Malloi est mentionnée à de nombreuses reprises dans les récits des campagnes militaires qui touchent la Perrhébie au cours des guerres de Macédoine. En 199, les Étoliens mènent un raid contre la Perrhébie afin de s'emparer de tout le butin qu'ils pouvaient emporter. Afin d'éviter toute représaille, les habitants de Malloia préfèrent se soumettre volontairement et intègrent dans la ligue étolienne[843]. C'est ensuite à Philippe V de mener un siège contre la cité. En campagne avec Marcus Baebius, les deux hommes séparent leurs troupes devant Malloia, Baebius part alors s'emparer de Phakion. Le siège s'éternise devant la résistance de la cité : Philippe V doit attendre le retour du Romain pour que la population se rende enfin[844]. Enfin, en 171, Malloia est confrontée par deux fois aux batailles entre Macédoniens et Romains : elle est d'abord soumise à Persée qui vient de la Tripolis, puis elle est saccagée par les Romains qui prendront le chemin inverse, vers la Macédoine[845].

Au XIXe siècle, Malloia était identifiée au village de Vlachogianni, au Nord du passage d'Eleutherochori, tandis que le site d'Ereikinion avait été placé à proximité du village de Palaiokastro.

[843] Tite-Live XXXI, 41, 5.
[844] Tite-Live XXXVI, 13.
[845] Tite-Live XLII, 53, 5 ; 67, 7.

C'est finalement à F. Stählin que l'on doit d'avoir rétabli l'ordre de ces sites en proposant d'inverser les deux emplacements[846]. Cette identification a été acceptée par J.-C. Decourt et F. Mottas dans un article paru dans le *BCH* de 1997 à propos des voies et milliaires romains de Thessalie[847], ainsi que par G. Lucas[848].

Dans ces deux articles, le rôle stratégique de Malloia est évident, G. Lucas en faisant « un site stratégique fondamental sur l'axe principal de circulation que constitue la vallée du Titarèse »[849]. L'historien indique également qu'au cours d'une exploration du site en 1988, « le sommet de la colline est parsemé de quelques blocs d'architecture », et ne découvre aucune trace de la ville basse[850].

La cité apparaît donc comme l'un des points de passage les plus usités pour les communications entre Macédoine et Thessalie. Les interventions des rois macédoniens peuvent surprendre : pourquoi doivent-ils intervenir en Perrhébie alors qu'elle est théoriquement sous leur domination depuis Archélaos ? La réponse est relativement simple : la libération des États grecs en 197 permet à la Perrhébie, Tripolis comprise, de recouvrer son indépendance vis-à-vis des Antigonides. La région se retrouve à nouveau sous la coupe de Persée lors de la troisième guerre de Macédoine. Sa tentative contre Malloia en 171 découle sans doute d'une opération de reconquête de la Tripolis. En dehors de ces informations, il n'est cependant pas possible de dire si le site était occupé par les Macédoniens bien avant les interventions de Philippe V. Les points forts mentionnés par J.-C. Decourt et F. Mottas sont sans aucun doute à mettre au compte de l'importance de la région dans les voies de communication. On ignore le statut exact de ces « forts » qui contrôlaient cette partie de la Perrhébie, et surtout s'il faut en attribuer la construction aux rois de Macédoine.

2. Pélasgiotide

La tétrarchie de Pélasgiotide correspond au quart Nord-Est de la Thessalie. Elle est limitée au Nord par le cours du Pénée qui la sépare de la Perrhébie et de la Macédoine, avec lesquelles elle communique par la vallée d'Elassona et le défilé de Tempé. Sa limite orientale est composée de la chaîne des montagnes magnètes : l'Ossa au Nord et le Pélion au Sud. L'Ouest de la région est délimité par les moyennes collines qui séparent la Pélasgiotide de la Thessaliotide et de l'Achaïe Phthiotide.

La Pélasgiotide se devait d'être particulièrement bien maîtrisée puisqu'elle abritait l'importante cité de Larissa. C'est de là que partaient la plupart des itinéraires permettant de rejoindre la Macédoine au Nord. Contrairement à la Perrhébie, les quatre grands districts de Thessalie ont été soumis à la domination argéade simultanément, lorsque Philippe II obtient le titre de chef de la confédération thessalienne. Aussi, il n'est pas nécessaire d'établir une chronologie des opérations à échelle régionale.

[846] F. Stählin, *Das Hellenische Thessalien*, 1924, p. 27 et 29.
[847] J.-C. Decourt et F. Mottas, « Voies et milliaires romains de Thessalie », *BCH* 121 (1997), pp. 311-354.
[848] G. Lucas, « À propos d'Éreikinion, cité perrhèbe », *ZPE* 105 (1995), p. 105-130.
[849] G. Lucas, « À propos d'Ereikinion, cité perrhèbe », *ZPE* 106 (1995), p. 125.
[850] G. Lucas, *op. cit.*, p. 123.

118. Sykurion [39.724844 ; 22.733030] ?

Mentionnée par Tite-Live dans le récit des opérations militaires de Persée en Thessalie en 171, Sykurion sert de garnison à Persée. Le roi venait de laisser des troupes à Gonnoi et s'était assuré des voies de communications vers la Macédoin[851]. Le récit de Tite-Live donne précisément l'emplacement de la cité antique : « *Sycurium est sub radicibus Ossae montis, qua in meridiem vergit ; subjectos habet Thessaliae campos, ab tergo Macedoniam atque Magnesiam* »[852]. On ne dispose pas d'autres informations dans les sources concernant ce site.

B. Helly et A. Tziafalias ont identifié le site de Sykurion à Néromyli, où ils ont découvert les restes d'un établissement antique qui ne peut être attribué qu'à la cité de Sykurion[853]. Cependant, le site n'a pas encore fait l'objet de fouilles.

Au cours de ces opérations, Persée a donc pris la décision d'installer en garnison dans la cité de Sykurion, disposant en cas de besoin d'un point de retraite. Par ailleurs, comme l'a souligné B. Helly, la région communique avec la mer en empruntant le bassin d'Agia. Persée pouvait alors rejoindre la Macédoine à travers l'Ossa si les choses devaient mal tourner. Cependant, que Persée se soit installé dans un tel endroit peut paraître surprenant : Sykourion se serait trouvé à une trentaine de kilomètres de Larissa, ce qui paraît être une grande distance dans un contexte offensif. C'est oublier l'importance que tenait la ville, tant du point de vue stratégique que de celui des troupes qui y stationnaient. En effet, Larissa permettait un contrôle de la région toute entière, et était littéralement remplie de troupes ennemies. Se tenir éloigné de ce site dangereux était sans nul doute la meilleure solution pour Persée, qui bénéficiait à la fois des ressources de la plaine d'Agia et d'une position d'attente stratégique. En cas de besoin, Persée avait tant la possibilité d'intervenir dans la plaine de Larissa que de se replier en cas de défaite.

119. Larissa (Λάρισα) [39.641315 ; 22.415912]

L'histoire de Larissa est étroitement liée à celle des Aleuades, famille aristocratique qui dirigea la ville jusqu'à la fin du IVe siècle. Aussi cette ville est-elle souvent en contact direct avec les rois de Macédoine[854]. En 404, la cité est en proie à des divisions politiques internes opposant le parti démocratique des Aleuades et le tyran Lycophron de Phères. Archélaos est alors appelé à intervenir afin de rétablir la stabilité politique de la cité : Larissa est occupée par une garnison macédonienne. En

[851] Tite-Live XLII, 54, 9 : « *ipse (Perseus) ad Sycurium progressus opperiri ibi hostium adventum statuit* » ; XLII, 56, 8 ; XLII, 57, 9; XLII, 62 et XLII, 64, 1.
[852] Tite-Live XLII, 54, 10.
[853] B. Helly, « La capitale de la Thessalie face aux dangers de la troisième guerre de Macédoine : l'année 171 av. J.-C. à Larisa » *Topoi* 15/1 (2007), p. 140 sqq. Voir également B. Helly, « La description du Pénée thessalien par Strabon : éléments d'une représentation de l'espace géographique chez les Anciens », dans A. Bonnafé, J.-C. Decourt et B. Helly (éds), *L'espace et ses représentations*, 2000, p. 21-71.
[854] Sur cette question, voir notamment le chapitre « Macédoine et Thessalie avant Philippe II : entre diplomatie et contrôle territorial », p. 237-246.

370, c'est à Alexandre II de prendre possession de Larissa[855]. En effet, les Aleuades, craignant Alexandre de Phères, demandent au roi macédonien d'intervenir et de renverser le tyran. L'armée macédonienne se rend aux portes de la cité, avant d'assiéger et de conquérir la citadelle. Peu soucieux de respecter ses engagements vis-à-vis des Larisséens, le roi macédonien installe de fortes garnisons dans la ville. Il procède de la même manière à Crannon, cité qu'il avait également obtenue[856]. Cette domination est cependant de courte durée, puisqu'en 369, le thébain Pélopidas expulse de Larissa les troupes macédoniennes. Il réclame alors à Alexandre II une cinquantaine d'otages, parmi lesquels se trouve son jeune frère, le futur Philippe II[857]. Enfin, quelques années plus tard, c'est à Philippe II de Macédoine d'envahir la Thessalie. En 352, il installe des gouvernements démocratiques sous la protection de garnisons macédoniennes chargées d'assurer le maintien de l'ordre. Il restaure alors les quatre grands districts thessaliens à la tête desquels il place des tétrarques[858]. La cité restera aux mains des rois de Macédoine jusqu'en 197, date à laquelle elle retrouve son indépendance. Au cours de la période hellénistique, bien que Larissa soit sous contrôle macédonien, la ville n'en est pas moins le théâtre d'affrontements entre aspirants au trône de Macédoine. Philippe IV, fils de Cassandre, y est assassiné en 294 par Démétrios Poliorcète qui accède alors au titre de roi de Macédoine. Enfin, c'est à Larissa qu'a été signé le traité entre Rome et Philippe V en 197, après sa défaite à Cynocéphales. Dès lors, la ville passe sous le contrôle romain et abrite le siège de la Ligue thessalienne. Enfin, Tite-Live rapporte qu'au moment de la guerre contre Rome, « les habitants s'étaient réfugiés dans la citadelle ; l'assaut allait se donner quand la garnison macédonienne prit l'alarme et sortit la première ; cette désertion entraina la soumission des habitants »[859].

Au cours de l'Antiquité, les garnisons macédoniennes étaient donc stationnées dans une citadelle à l'intérieur de la cité. Cependant, les vestiges architecturaux de Larissa sont très peu nombreux, du fait de l'occupation continue du site jusqu'à nos jours. Grâce à la découverte d'inscriptions, il a été possible de confirmer que le rempart antique suit le même tracé que celui, plus tardif, de l'époque ottomane. L'acropole se trouvait, quant à elle, probablement sur la colline « Phrourion » de la ville. Le nom même de cette colline confirme que la citadelle se trouvait à cet endroit, où on observe désormais un bâtiment de style byzantin appelé également « Phrourio »[860]. D'autre part, à proximité de Larissa, une cité fortifiée a été mise au jour par l'EfA en 1955. Celle-ci présente une double fortification, l'une

[855] Diodore XV, 61, 1.
[856] Diodore XV, 61, 5.
[857] Plutarque, Vie de Pélopidas, XXVIII : « Ὁ δὲ Πελοπίδας ἄδειάν τε πολλὴν ἀπὸ τοῦ τυράννου τοῖς Θεσσαλοῖς ἀπολιπὼν καὶ πρὸς ἀλλήλους ὁμόνοιαν, αὐτὸς εἰς Μακεδονίαν ἀπῆρε, Πτολεμαίου μὲν Ἀλεξάνδρῳ τῷ βασιλεύοντι τῶν Μακεδόνων πολεμοῦντος, ἀμφοτέρων δὲ μεταπεμπομένων ἐκεῖνον, ὡς διαλλακτὴν καὶ δικαστὴν καὶ σύμμαχον καὶ βοηθὸν τοῦ δοκοῦντος ἀδικεῖσθαι γενησόμενον. Ἐλθὼν δὲ καὶ διαλύσας τὰς διαφορὰς καὶ καταγαγὼν τοὺς φεύγοντας, ὅμηρον ἔλαβε τὸν ἀδελφὸν τοῦ βασιλέως Φίλιππον καὶ τριάκοντα παῖδας ἄλλους τῶν ἐπιφανεστάτων καὶ κατέστησεν εἰς Θήβας, ἐπιδειξάμενος τοῖς Ἕλλησιν, ὡς πόρρω διήκει τὰ Θηβαίων πράγματα τῇ δόξῃ τῆς δυνάμεως καὶ τῇ πίστει τῆς δικαιοσύνης ».
[858] Voir « La Thessalie sous domination macédonienne (358-197) : réorganisation territoriale », p. 246-256.
[859] Tite-Live XLII.
[860] A. Tziafalias, « Larissa dans l'Antiquité », *Les dossiers d'archéologie* 159, 1991, p.48.

datant de l'époque archaïque, l'autre de l'époque hellénistique, et son occupation cesse à l'époque impériale[861]. Les fouilles se poursuivent l'année suivante et concluent à l'existence d'un troisième état de fortification, identifié par la mise au jour d'une tour de la fin de l'époque classique. Deux enceintes sont également tracées[862]. Le site a été identifié comme l'antique Argoura/Argissa, à seulement 4 km de Larissa.

Larissa figure parmi les sites les plus importants de Thessalie. Dans son étude sur les opérations militaires de Persée en 171, B. Helly mettait en avant l'intérêt stratégique de ce site, qui permettait de contrôler la totalité de la région. Du point de vue macédonien, l'attrait était encore plus grand, puisque la cité verrouillait l'intégralité des voies de communications conduisant en Macédoine, soit par le défilé de Tempé, soit plus au Nord, par la Perrhébie. Située à une distance très courte de Larissa, la forteresse d'Argissa venait vraisemblablement renforcer ce dispositif défensif. Ainsi, la cité thessalienne bénéficiait de deux forteresses, l'une à l'intérieur de ses murs, la seconde à l'extérieur. En outre, si on considère les phases de construction classique et hellénistique observées sur les murs d'Argissa, il ne faut aucun doute que le site a fait l'objet de travaux de restauration au cours de la période d'occupation macédonienne, qui débute sous Archélaos, devient définitive sous Philippe II, et se termine en 197 sous Philippe V.

120. Crannon (Κραννών)

Située sur la limite occidentale de la Pélasgiotide, au pied du mont Titanos, la forteresse de Crannon est connue pour son rôle dans la guerre lamiaque, durant laquelle elle sert de refuge à Antipatros en 322[863], la cité est également mentionnée par Tite-Live dans le récit des opérations macédoniennes en Thessalie en 171. Cranonn sert alors de camp militaire aux troupes romaines[864]. Selon Strabon, Crannon doit être localisée à une centaine de stades au Sud de Gyrton[865]. Enfin, la Table de Peutinger donne les informations suivantes pour la route qui traverse la Thessalie du Nord au Sud, jusqu'aux Thermopyles : *Dium – XII – Sabatium – XV – Stenas – Olympu – XV – Larissa – XV – Grannona – XXXVIII – Falera – XXVII – Thapedon – XXVII – Thermopylas*.

La cité a été identifié par W. M. Leake, au lieu-dit Paléa Larissa, au Sud-Ouest de Larissa, où le voyageur a découvert une inscription sur laquelle figure le nom de Crannon[866]. Les fouilles menées sur place ont permis de confirmer cette identification.

En effet, quelques traces de fortifications ont été mises au jour dans les environs de la cité. Ainsi, J.-C. Decourt mentionne, en 1986, la présence de tours carrées vraisemblablement hellénistiques, ainsi

[861] *BCH* 80 (1956), p. 309.
[862] *BCH* 81 (1957), p. 596.
[863] Plutarque, *Camill.* 19. *Démosthène*, 28 ; Diodore XVIII, 17 ; Pausanias VII, 10, 5 et Polybe IV, 29, 2.
[864] Tite-Live XLII, 64, 7.
[865] Strabon VII, frag. 8.
[866] W. M. Leake, *Travels in Northern Greece* III, p. 111.

que des fortifications mal conservées mais de grande ampleur et situées dans une position défensive stratégique[867]. Par ailleurs, un mur transversal a également été identifié, permettant ainsi d'identifier le tracé d'une double enceinte. Enfin, les « Chroniques des fouilles » du *BCH* indiquent que le site de Crannon, autour duquel les remparts ont été mis au jour, n'est plus occupé après la période hellénistique[868].

Crannon tient une place particulièrement importante dans le contrôle territorial, que ce soit au cours de la période de domination macédonienne, ou avant. En effet, sa localisation, sur l'une des principales voies de communication qui traverse la Thessalie, en fait un site de première importance. À cet égard, il semble naturel que le site ait été fortifié tout au long de l'Antiquité. Pourtant, parmi les découvertes archéologiques réalisées sur place, seule la période hellénistique apparaît, laissant ainsi supposer que les fortifications ont été érigées sous la période de domination macédonienne.

121. Démétrias (Δημητριάς) [Palais : 39.342565 ; 22.93295 / Acropole : 39.348732 ; 22.912491]

Démétrias n'est connue qu'à travers les témoignages de Plutarque et de Strabon. Le premier affirme que la ville avait été érigée par Démétrios Poliorcète, et qu'elle avait été fondée par synœcisme à l'aide « de plusieurs petites villes qui étaient autour d'Iolcos »[869], probablement entre 295 et 290. Strabon, de son côté, déclare que la ville a été fondée entre Nélée et Pagasai, sur le bord de la mer, en annexant successivement les places environnantes, devenant ainsi « l'arsenal maritime et le lieu de résidence des rois de Macédoine » qui « commandait le défilé de Tempé, voire la double position du Pélion et de l'Ossa »[870]. Grâce à cette fondation, qui devient par la même occasion la nouvelle capitale du royaume, Démétrios bénéficie d'une place forte qui lui permet alors de contrôler totalement la voie côtière menant de la Grèce méridionale à la Macédoine.

L'identification du site est faite dès 1921. Les fouilles conduites sur place donnent l'année 293 comme date de fondation du site[871].

Le site est divisé en deux secteurs, Est et Ouest (fig. 166). Au centre du premier secteur, au sommet d'une colline est bâti le « Palais », vraisemblablement dans la première moitié du IIIe siècle[872]. Les structures Nord-Est, Sud-Est et Sud-Ouest répondent à des besoins défensifs, comme l'atteste la présence de tours carrées et de tours d'angles, dont l'ensemble communique avec la citadelle[873]. Le

[867] J.-C. Decourt, « Une « nouvelle » cité dans la vallée de l'Enipeus : Paliambéla-Phyllos », *BCH* 110 (1986), pp. 357-391.
[868] *BCH* 46 (1922), p. 518, et B. Helly, *La Thessalie : actes*, 1979, p. 285. Voir également D. Leekley – N. Efstratiou, *Archaeological excavations in central and northern Greece*, 1980.
[869] Plutarque, *Démétrios*, LIII, 42.
[870] Strabon IX, 5, 15.
[871] *BCH* 45 (1921), p. 530 et *BCH* 46 (1922), p. 518. Pour une étude complète de la cité, voir E. Meyer – F. Stählin, *Pagasai und Demetrias : Beschreibung der Reste und Stadtgeschichte*, 1934, et G. Chourmouziadis – P. Asimakopoulou-Atzaka – K. A. Makris, *Magnesia. Chronique d'une civilisation*, Athènes, 1982.
[872] *BCH* 102 (1978), p. 701.
[873] *BCH* 103 (1979), p. 581.

secteur Ouest quant à lui regroupe ce que l'on pourrait appeler les monuments collectifs : théâtre, Hérôon, … . Les différentes campagnes de fouille ont permis de dégager un grand nombre de vestiges de la période hellénistique. En 1973, le *BCH* publie les résultats de fouille de F. Stählin et E. Meyer, et voit dans le Palais un édifice « avancé, construit à la hâte »[874]. Il apparaît également que le Palais a été détruit peu de temps après la fin de la domination macédonienne, et qu'une forte densité de population pouvait y être abritée. En 1981, les fouilles ne révèlent aucune trace d'incendie ou de destruction, ce qui semble confirmer que le site a été abandonné à la fin de l'ère macédonienne. Cependant, aucune monnaie n'est attestée pour la période 196-191, or c'est à cette période que le palais semble avoir été restructuré et fortifié[875] (fig. 167). Le secteur « public » est, lui aussi, fortifié par un mur d'enceinte qui complète celui du palais, formant ainsi un ensemble défensif de plusieurs kilomètres de long, renforcé de près de 80 tours[876]. Le réseau de fortification est renforcé par 180 tours carrées, dont la plupart présentent elles-aussi des traces de réparation hâtive[877]. Au Sud de l'Hérôon, un mur transversal relie l'enceinte du palais à celle de la partie publique, renforçant ainsi le système défensif. Enfin, l'acropole bénéficie elle aussi de sa propre fortification, qui date de l'époque hellénistique, ce qui ne semble pas être le cas des parties basses[878]. Outre ce réseau de fortification déjà impressionnant, Démétrias bénéficie des fortifications de Pagasai/Amphanai [39.329295,22.912881] qui ont été intégrées au système défensif de la cité lors du synœcisme de 293, et dont un tronçon de rempart, renforcé d'une tour, a été identifié en 1990[879]. Parmi ces fortifications, l'EfA mentionne la présence d'une citadelle inférieure rattachée à la porte principale de l'agglomération[880].

Le site de Démétrias est éclairant à plus d'un titre sur la domination macédonienne ans la région. Dès le règne de Philippe II, la région passe sous le contrôle macédonien. C'est notamment le cas pour Pagasai, qui est alors conquise par les Macédoniens au détriment des Magnésiens. À partir du règne de Démétrios Poliorcète, la situation évolue sensiblement, puisque le souverain décide de fonder une nouvelle capitale. Il fonde donc une cité de très grande envergure, comme en attestent les imposantes fortifications du site. En outre, le nombre important de tours (180 au moins) confirme que le site était extrêmement bien fortifié. La raison en est évidente : Démétrias se situe à un emplacement stratégique qui domine la totalité des environs de l'actuelle Volo. Bien qu'aujourd'hui le site soit en grande partie camouflé par la ville moderne, il ne fait aucun doute, compte-tenu de l'ampleur des fortifications, que celui-ci occupait une place imposante dans le paysage local. Concernant le palais, il faut également faire quelques observations. Aucune monnaie n'a été découverte pour la période 196-191, ce qui se justifie parfaitement puisque la domination macédonienne en Thessalie se termine dès 197. Or, les traces de construction hâtives sont estimées à partir de 191, et sont attribuées aux Macédoniens. Cette

[874] *BCH* 97 (1973), p. 335.
[875] *BCH* 105 (1981), p. 819.
[876] *BCH* 68-69 (1944), p. 429.
[877] Information recueillie sur un panneau explicatif à l'intention des touristes (Septembre 2010).
[878] *BCH* 99 (1975), p. 658.
[879] *BCH* 114 (1990), p. 774.
[880] *BCH* 98 (1974), p. 662.

date, quelque peu surprenante, correspond en réalité à un détail historique qui a son importance ici. En 191, lors du conflit entre Rome et Antiochos III, Philippe V parvient à s'emparer de quelques villes thessaliennes, dont Démétrias. C'est vraisemblablement dans ce contexte militaire houleux que le palais est renforcé. Deux phases de construction peuvent donc être dégagées. La première date du début du IIIe siècle. À ce moment, Démétrias ne semble être qu'un lieu de résidence royale. En revanche, à partir de 191, la seconde phase indique que l'établissement est fortifié et sert de citadelle jusqu'à la fin de la domination macédonienne en Magnésie[881]. Ainsi, de rang de capitale située en plein cœur du royaume de Macédoine (au sens large, incluant l'intégralité des possessions antigonides), Démétrias régresse à celui de poste avancé, qu'il faut nécessairement consolider.

122. Pagasai/Amphanai (Παγασαί) [39.329295 ; 22.912881]

Selon Strabon, Pagasai abritait, durant l'époque classique, le port de la cité de Phères. Pourtant, celle-ci se trouve à 90 stades de là, alors que la ville d'Iolcos, plus proche, ne se trouve qu'à 20 stades[882]. En outre, si on en croit le récit de Diodore, la cité est prise aux Magnésiens par Philippe II en 353[883].

Le site a été reconnu en 1908 par Arvanitopoulos, qui détermine que l'enceinte Nord a été intégrée à l'enceinte de Démétrias en 293[884].

Les fouilles menées sur place ont permis de mettre au jour un grand nombre d'éléments d'architecture militaire[885]. Ainsi, la cité est parfaitement protégée par un mur d'enceinte, présentant à la fois un appareil trapézoïdal et isodome. En 1975, le *BCH* mentionne un mur de fortification de Démétrias qui se détache de l'enceinte principale, en direction du Sud-Ouest[886]. Ce mur est en réalité orienté vers Pagasai/Amphanai, dont les fortifications sont reliées à celles de la cité. De même, en 1990, il est fait état d'un tronçon de rempart, renforcé d'une tour, également mis en relation avec Démétrias[887].

Si on se réfère aux éléments architecturaux, il est possible de dégager une chronologie pour le site de Pagasai. En 353, Philippe II intervient en Thessalie et s'empare de la cité. Il est probable que pour l'occuper, le roi macédonien a du mener un siège, et ainsi provoquer des dégâts dans l'enceinte initiale. Cette hypothèse est confirmée par l'emploi d'un double appareil présent dans le mur d'enceinte. L'appareil trapézoïdal correspond vraisemblablement au mur d'origine, tandis que l'appareil isodome serait à mettre en relation avec des travaux de reconstruction intervenus au cours ou après le règne de Philippe II. Par ailleurs, il est avéré que l'enceinte Nord a été intégrée à celle de Démétrias au moment du synœcisme de 293, engendrant certainement de nouveaux remaniements afin

[881] *BCH* 106 (1982), p. 567.
[882] Strabon, IX, 5, 15.
[883] Diodore XVI, 31, 6 et XVI, 35, 5.
[884] A. S. Arvanitopoulos, « Εν Δημητριαδι », *PAAH* 1907, p. 171-174 et « Εν Παγασαις », *PAAH* 1908, p. 201-221.
[885] E. Meyer – F. Stählin, *Pagasai und Demetrias : Beschreibung der Reste und Stadtgeschichte*, 1934.
[886] *BCH* 99 (1975), p. 658.
[887] *BCH* 114 (1990), p. 774.

de faire correspondre les deux réseaux de fortification. Ainsi, en procédant de la sorte, Démétrios Poliorcète augmentait de façon considérable le potentiel défensif de sa nouvelle capitale. Aussi, et bien qu'il s'agisse initialement de deux sites distincts, Démétrias et Pagasai ne peuvent qu'être étudiées conjointement.

123. Volo

Sur les pentes Sud-Ouest du mont Pélion s'élève une colline rocheuse qui a produit quelques vestiges antiques. C'est à cet endroit que W. M. Leake a proposé de placer l'antique Iolcos, où a été identifiée une forteresse[888].

La région est richement fortifiée, mais l'immense majorité des sites découverts datent de l'époque mycénienne[889]. Dans les alentours de Volo, deux sites font exception : la forteresse de Goritsa, et celle identifiée par W. M. Leake, où des restes de fortifications et d'installation d'époque hellénistique ont été mis au jour[890].

Ces fortifications sont sans doute à mettre en relation avec les opérations militaires de Démétrios Poliorcète dans la région. Elles font vraisemblablement partie d'un système défensif plus vaste qui comprend les sites de Démétrias et de Goritsa.

124. Goritsa [39.353557 ; 22.978671]

Bien que le site ne soit mentionné dans aucune source littéraire, les données archéologiques concernant Goritsa sont particulièrement nombreuses, et ont donné lieu à une étude complète portant sur l'artillerie du site[891].

Le site a été largement fouillé au cours des années 1970 par un groupe de recherche de l'université d'Utrecht. Située au bord de la baie de Volo, sur un plateau à 100 m du niveau de la mer, la forteresse contrôle la plaine de Volo (fig. 169). Au Nord-Est, une crête relie le plateau de Goritsa au Pélion. À en croire la céramique et les monnaies retrouvées sur place, la fortification a été occupée entre 350 et 250. Avant et après cette période, le site n'a pas et plus été habité. La première mention de la forteresse dans des chroniques de fouille remonte à 1931 : le soubassement d'un édifice de 5,70 m sur 3,75 m, ainsi qu'un autre édifice, parallèle au premier, sont mis au jour. Un rempart est également découvert la même année, avec la présence au Nord de deux tours semi-circulaires[892]. Les murs présentent tous un appareil isodome (fig. 171), qui permet de dater la fondation du site de la fin de

[888] *BCH* 45 (1921), p. 182.
[889] *BCH* 45 (1921), p. 530 ; *BCH* 96 (1972), p. 711 ; *BCH* 98 (1974), p. 662.
[890] *BCH* 94 (1970), p. 1052.
[891] S. C. Bakhuizen, « La grande batterie de Goritsa et l'artillerie défensive », *La fortification dans l'histoire du monde grec*, CNRS, 1986
[892] *BCH* 55 (1931), p. 489.

l'époque classique au début de la période hellénistique. En 1972, de nombreuses fondations sont découvertes à l'intérieur de l'enceinte, identifiées à des baraquements installés selon un plan géométrique. Il s'agit vraisemblablement d'un vaste camp militaire pouvant accueillir environ 20 000 hommes[893]. En 1973, le site est caractérisé de « camp fortifié militaire d'époque macédonienne »[894]. Plusieurs tours sont également dégagées, à l'angle Sud-Ouest de l'enceinte, puis autour de l'entrée intérieure de l'acropole. L'ensemble des tours, telles qu'elles ont été étudiées, est réparti de telle manière à commander les vallées environnantes par paires. Entre les tours sont disposées des courtines rectilignes, ce qui laisse supposer que des tirs d'enfilades étaient réalisés par de petites catapultes à traits installées sur la partie supérieure des tours[895].

En 352, Philippe II obtient le contrôle sur la Magnésie thessalienne[896], où il élabore un programme de fortification[897]. Excepté une brève interruption entre 196 et 191, la Magnésie reste une partie intégrante du royaume jusqu'en 167. Aussi, les éléments découverts à Goritsa ne semblent pas pouvoir être datés d'avant l'incorporation de la Magnésie à la Macédoine. L'absence de port pour ce site en bord de mer a été fortement remarquée au moment des fouilles de la cité. En réalité, il s'agit d'une stratégie de neutralisation des côtes que l'on doit à Philippe II : pour empêcher les Athéniens d'avoir une prise sur la côte, les Macédoniens ont pris et rasé les différentes villes portuaires de la région (Pagasai en 353, Halôs en 346). Cette manœuvre est réutilisée par Alexandre, puis Cassandre qui, pour renforcer la côte, fonde Thessalonique et Cassandréia. Le site de Goritsa cadre donc bien avec la volonté des rois de Macédoine qui consisite à rompre avec la tradition côtière et de rechercher des solutions plus conformes à leur désir de continentalité. En ce qui concerne la datation de l'édification du site, l'appareil des murs suggère une fourchette allant de l'époque classique au début de l'époque hellénistique. La « grande batterie » (fig. 172-175) du site a pu permettre de resserrer les limites chronologiques. Celle-ci a été installée au moment de l'érection de la forteresse, et son étude permet donc de préciser la datation du site. En effet, la batterie était capable de recevoir, aux dire de S. C. Bakhuizen, de grandes catapultes à pierre, dites pétroboles. Ces machines ne font leur apparition qu'au moment du siège de Tyr en 332, et ne se répandent qu'après la mort d'Alexandre. Aussi, Philippe II et Alexandre n'ont que peu de chance d'être les fondateurs du site. Goritsa aurait plus vraisemblablement été fondée durant le dernier quart du IVe siècle, comme le laissent penser les céramiques et les monnaies trouvées sur place. Outre la question de la datation, les fouilles archéologiques menées sur place ont permis de mettre en évidence l'intérêt stratégique d'un tel site fortifié. En effet, depuis l'acropole de Goritsa, un observateur peut aisément contrôler les environs. Par ailleurs, il dispose d'une visibilité parfaite sur le palais de Démétrias (fig. 176). À cet égard, il est plus que probable

[893] *BCH* 96 (1972), p. 725.
[894] *BCH* 97 (1973), p. 335.
[895] S. C. Bakhuizen, « La grande batterie de Goritsa et l'artillerie défensive », *La fortification dans l'histoire du monde grec*, CNRS, 1986.
[896] Démosthène I, 13 ; Isocrate, *Philippos* 21 ; Strabon IX, 5, 16.
[897] Démosthène I, 22.

qu'en 293, Goritsa ait été intégrée au territoire de la nouvelle capitale macédonienne, lui fournissant ainsi un poste de surveillance qui contrôlait à la fois la plaine et le littoral. Par ailleurs, et compte-tenu de l'importance du site en terme de capacité d'hébergement, Goritsa devait abriter un nombre important de soldats en garnison qui pouvaient être rapidement placés en état d'alerte, et intervenir tout aussi rapidement dans les environs de Démétrias, voire à Démétrias même.

125. Phères (Φεραί) [39.381839 ; 22.735615]

Phères est l'une des plus importantes cités de la Thessalie antique. Elle est surtout connue pour avoir été, au cours du IVe siècle, la principale rivale de Larissa. En 404, le tyran Lychophron avait entamé les hostilités contre Larissa, parvenant à étendre son influence sur l'ensemble de la Thessalie. À son mort, son fils Jason lui succède et parvient, en 374, à devenir le chef de la Confédération thessalienne. Assassiné en 370, il est remplacé par son fils Alexandre, lui-même assassiné en 358. L'influence de la cité sur la région ne cesse qu'avec la domination macédonienne sous le règne de Philippe II en 352. En 342, une garnison macédonienne était installée à Phères[898],

Les premières fouilles systématiques à Vélestino, site de l'antique Phères, datent du XIXe siècle. Soulignons notamment l'importance de A. S. Arvanitopoulos, Éphore des Antiquités de Thessalie, et l'archéologue français Y. Béquignon[899].

En 1979, les « Chroniques des fouilles » du *BCH* mentionnent la découverte, sur une colline aujourd'hui occupée par l'église Aghios Athanasios, de remparts et d'une tour carrée appartenant à un système défensif du IVe siècle[900] (fig. 177). Cette donnée est confirmée quelques années plus tard par l'étude du rempart Sud-Est[901]. Il s'agit d'une partie du rempart de l'acropole, daté du IVe siècle. Épais de 3,50 m, il est complété de tours carrées (fig. 179) ainsi que d'une porte située sur le flanc Ouest de la colline (fig. 178). Le tracé n'a cependant pas pu être complété, l'église présente sur la colline étant toujours utilisée. D'autres éléments architecturaux datent quant à eux de l'époque hellénistique et consistent pour la plupart en maisons d'habitation situées au Sud de la ville. Selon l'analyse réalisée par Y. Béquignon en 1937, certains indices laissent à penser qu'il existait un système de *diateichisma*, un mur d'enceinte qui séparait en deux la ville haute et la ville basse.

Faut-il mettre en relation les remparts du IVe siècle avec les opérations menées par Philippe II dans la région, et notamment l'installation d'une garnison à l'intérieur de la cité en 342 ? Il ne fait en réalité aucun doute que Phères était, bien avant l'occupation macédonienne, une cité fortifiée. Pour autant, la

---

898 Pseudo-Démosthène, VII, 32.
899 A. S. Arvanitopoulos, *Practica Arch. Et.*¸1907, p. 147, 153-161 ; 1910, p. 229-235 ; 1911, p. 301 *sqq*, 1915, p. 157, 165-166 ; 1924, p. 107-108 ; 1925-1926, p. 37-42 et 115-117. Y. Béquignon, *Recherches archéologiques à Phères de Thessalie*¸ Paris, 1937. Voir également E. Kakavoyannis, *Fouilles et découvertes à Phères de Thessalie en 1977, Archaeologica Analecta*, Athènes, T.2, 1977, p. 174-187.
900 *BCH* 103 (1979), p. 584.
901 *BCH* 115 (1991), p. 891.

présence d'une garnison à l'intérieur de la ville assurait au roi un contrôle total sur les environs.

126. Érétrie (Ἐρέτρια) [39.290836 ; 22.608317]

Selon Ptolémée, Érétrie est une cité de Phtiotide située entre Pharsale et Phères[902]. En 198, elle figure parmi les cités détruites par Philippe V. En effet, lors de son affrontement contre Flaminius, le souverain macédonien est contraint de se retirer en Thessalie, simultanément envahie par les Romains, les Étoliens et les Athamanes. Si les places thessaliennes étaient solidement tenues, Philippe V y pratique néanmoins la tactique de la terre brûlée, pour empêcher aux places fortes d'être prises par l'ennemi[903].

Partant des informations fournies par Strabon, le site d'Érétrie a pu être localisé entre Pharsale et Almyros, sur une colline portant le nom de Kastro, au Sud-Ouest du village moderne d'Érétrie (fig. 181-182).

L'exploration des fortifications a eu lieu à partir de 1979, en collaboration avec le Service des Antiquités de l'Éphorie de Larissa[904]. Les ruines occupent une colline située à un kilomètre au Sud de l'actuel village d'Érétrie, laquelle se trouve en bordure d'un bassin fermé presque de tous côtés par des montagnes. Les murailles ont été reconnues dans leur quasi-totalité, sur un périmètre d'environ 1000 mètres, et atteignent par endroits une hauteur de quatre mètres. Le sommet de la colline est occupé, quant à lui, par l'acropole, et est séparé du reste du versant par un mur intermédiaire (fig. 183-184). Le mur d'enceinte, épais par endroits de 2,20 mètres[905], est renforcé sur les côtés les plus exposés (Nord et Nord-Ouest) par des tours carrées de sept mètres de côté alternant avec des bastions[906]. Les tours et les bastions ont été construits de façon simple, avec une grande économie de matériaux, mais sont disposés de telle manière qu'ils visaient à une défense particulièrement active. Le tracé de l'enceinte suit parfaitement les contraintes imposées par la topographie des lieux. Les murs de fortification, dans leur ensemble, ont été bâtis selon le même procédé, appelé par I. Blum « appareil à assises polygonales ». Les blocs sont de construction quadrangulaire, et présentent un bossage particulièrement marqué. D'après les « Chroniques des fouilles » du *BCH*, la fortification n'est pas antérieure à la seconde moitié du IVe siècle[907]. Par ailleurs, durant l'époque hellénistique, Érétrie devient une véritable agglomération avec une acropole fortifiée et une ville basse enserrées dans une enceinte qui délimite une superficie supérieure à 60 000 m²[908]. Il semble enfin que le site ait été

[902] Ptolémée III, 15.
[903] Tite-Live XXXII, 13, 8-9.
[904] I. Blum, « Die Stadt Eretria in Thessalien », *Topographie antique et Géographie historique en pays grec*, CNRS, 1992, p. 157-227. Il s'agit de l'étude la plus récente sur les fouilles de la cité, qui contient l'essentiel des informations à notre disposition actuellement.
[905] *BCH* 120 (1996), p. 1296.
[906] *BCH* 109 (1985), p. 800.
[907] *BCH* 109 (1985), p. 800.
[908] I. Blum, *op. cit.*

réutilisé à l'époque byzantine, comme l'atteste la présence de petits blocs pseudo-polygonaux avec joints au mortier.

Si la datation proposée par les « Chroniques des fouilles » est exacte, le site n'aurait donc pu être fortifié que sous la période de domination macédonienne, à partir de 343, date à laquelle Philippe II obtient le contrôle de la Magnésie et des places environnantes. Un tel système de fortification pourrait alors être mis en relation avec le conflit qui oppose les Macédoniens et les Étoliens en Thessalie. D'autre part, le site sur lequel repose la forteresse antique propose un intérêt stratégique évident, puisqu'il verrouille le cœur de la Thessalie : en passant par Érétrie, il est possible de se rendre dans la vallée de l'Enipéus, non loin de Pharsale, ainsi que dans la plaine d'Almyros, où passe l'actuelle voie Nord-Sud qui relie Volo à la plaine de Larissa, et donc à la Macédoine. En s'assurant le contrôle d'une telle région, les rois macédoniens bénéficiaient d'un avantage considérable, puisqu'ils pouvaient intervenir dans chacun des districts thessaliens. Une preuve supplémentaire de ce rôle stratégique est apportée par le témoignage de Tite-Live : Philippe V n'a d'autre choix que de détruire une place forte qui, une fois tombée aux mains de ses adversaires, bloquerait les manœuvres macédoniennes dans la région. Les traces de destruction découvertes sur place correspondent au récit de Tite-Live et confirment que la cité a subi un siège brutal.

3. Hestiaeotide

L'Hestiaeotide est la région de Thessalie située au Nord-Ouest du pays. Si sa limite occidentale est clairement définie par l'imposante chaîne du Pinde, la frontière orientale l'est un peu moins. Aussi, considérant que la Thessaliotide, région voisine de l'Hestiaeotide, intègre la vallée de l'Enipéus, les différentes ramifications du fleuve serviront de point de séparation. Ainsi, la région aura pour extrémité méridionale les territoires de Métropolis et Callithéra, au pied du Pinde. Contrairement à la Pélasgiotide, l'Hestiaeotide est nettement moins fortifiée. Les principales forteresses que l'on y trouve sont localisées sur les pentes du Pinde, et dans la partie la plus septentrionale de la région, où on peut supposer l'existence de passages antiques menant en Élimiotide.

127. Trikka (Τρίκκη) [39.558652 ; 21.762311]

Trikka, tout comme Ithômé, Métropolis et Gomphoi, est décrite par Strabon comme étant l'une des quatre forteresses du carré défensif de l'Ouest thessalien. Strabon précise également qu'il s'agit d'un site appartenant à l'Hestiaeotide, sur les confins de la Dolopie et de la région du Pinde. Par ailleurs, Trikka est connue dans l'Antiquité pour abriter « le plus ancien et le plus célèbre temple d'Esculape » (Asklépios), lequel y serait né[909]. Son appartenance à la Thessalie est attestée par un décret

[909] Strabon XIV, 1, 39 et IX, 5, 17. Actuellement, l'Asklépieion de Trikka n'a pas encore été identifié, mais des monnaies, découvertes sur place, laissent supposer que le site abritait également un culte d'Athéna (A.

honorifique[910] ainsi que par une autre inscription[911].

Grâce à ces indications, l'antique Trikka a pu être identifiée au Nord-Ouest du pays, à l'emplacement de la moderne Trikala.

Les fouilles archéologiques menées sur place ont dégagé une forteresse byzantine qui domine la ville depuis l'ancienne acropole. Cette place forte a été construite sur des restes hellénistiques (fig. 185-186)[912].

À première vue, il est difficile de voir ce que cette forteresse pouvait contrôler. Cependant, à regarder de près les routes modernes, on s'aperçoit que certaines passent par l'Hestiaeotide pour rejoindre l'Élimiotide (fig. 187-188). Ces routes existaient déjà au cours de l'Antiquié et ont été fortifiées par mesure de précaution. De façon plus certaine, une route antique, qui relie Larissa et Gomphoi *via* Trikka, traverse le Pinde en direction de l'Ambracie. Si Trikka ne servait pas à contrôler une hypothétique route vers le Nord, elle contrôlait de façon tout fait certaine celle qui venait de l'Ouest.

128. Gomphoi (Γόμφοι)

Strabon est le seul à mentionner Gomphoi parmi les places fortes d'Hestiaeotide[913], tandis que Tite-Live mentionne successivement Gomphoi et Philippopolis comme étant le même site. En effet, ce dernier évoque dans un premier temps le toponyme de Gomphoi quant aux événements de 189, puis celui de « Philippolis », qui se trouverait au même endroit lors de la conférence de Tempé de 185, soit quatre ans plus tard[914].

Les fouilles menées sur place ont permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle il s'agissait d'un seul et même lieu. En effet, ce changement de toponyme a été prouvé par un type de monnaie découvert sur place. Sur ces pièces figure à l'endroit une tête de nymphe, et au revers Zeus tenant un sceptre, avec comme légende les termes ΓΟΜΦ ou ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ employés indistinctement. Outre ces découvertes, l'EfA mentionne en 1995 la présence de remparts au site de Mouzaki, vraisemblablement sur la colline Paléokastro. Lors des fouilles, trois tours d'environ 7m de long ont été mises au jour[915].

Ce site ne saurait être compris sans savoir qui, de Philippe II ou de Philippe V, qui sont tous deux

---

Tziafalias, *ArchDelt* 1988, p. 188-92).

[910] *IG* XI, 4, 606. ἔδοξεν τῆι βουλῆι καὶ τῶι δή-μωι· Δεινίων Ἀρκίλεω εἶπεν·ἐπειδὴ Διοκλῆς ἀνὴρ ἀγα-θὸς ὢν διατελεῖ περί τε τὸ ἱε-[ρ]ὸν καὶ τὴμ πόλιν τὴν Δηλ-[ίω]ν· δεδόχθαι τῶι δήμωι· εἶνα[ι] - [Διοκλῆν . . .]ένωνος Θεττ[αλὸν] - [ἐκ Τρίκκης — — — — — —] - desunt nonnulli vss. - — — — — Δηλίων· ἀναγ[ράψαι] - [δ]ὲ τόδε τὸ ψήφισ[μα τὴν][μ]ὲν βουλὴν εἰς τὸ β[ουλευ]-[τ]ήριον, τοὺς δὲ ἱερο[ποι]-[ο]ὺς εἰς τὸ ἱερόν. Διοκλέους Θετταλοῦ ἐκ Τρίκκης.

[911] *IG* IV², 1, 128 : πρῶτος Μᾶλος ἔτευξεν Ἀπόλλωνος Μαλεάτα βωμὸν καὶ θυσίαις ἠγλάϊσεν τέμενος· οὐδέ κε Θεσσαλίας ἐν Τρίκκηι πειραθείης εἰς ἄδυτον καταβὰς Ἀσκληπιοῦ, εἰ μὴ ἀφ' ἁγνοῦ πρῶτον Ἀπόλλωνος βωμοῦ θύσαις Μαλεάτα.

[912] D. Leekley – N. Efstratiou, *Archaeological excavations in central and northern Greece*, 1980, p. 156.

[913] Strabon IX, 5, 17.

[914] Tite-Live XXXVIII, 2, 11.

[915] *BCH* 119 (1995), p. 928.

intervenus en Thessalie, a procédé au changement de nom de la ville. Certains historiens ont supposé qu'il s'agissait de Philippe V, qui contrôle la ville de 191 à 185[916]. Cette hypothèse correspond parfaitement au texte de Tite-Live qui, en décrivant les événements de 189, mentionne Gomphoi, et non Philippopolis. Cela signifierait alors que la ville a été renommée après cette date. À l'opposé, beaucoup, dont B. Helly, ont assigné à Philippe II le changement de toponyme après avoir fortifié la cité. La seule preuve pour étayer cette hypothèse est la monnaie sur laquelle est apposée la légende ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ, qui semble mieux convenir à l'époque de Philippe II. C'est cette hypothèse qui sera retenue ici, avec une réserve cependant : la décision du père d'Alexandre d'interdire toute forme de monnayage en Thessalie dès 344. Pourquoi dans ce cas permettre à une cité de continuer d'émettre sa monnaie, à condition d'en changer le nom ? Un début de réponse peut être apporté ici. Modifier le nom d'une cité, et lui attribuer un toponyme rappelant l'autorité nouvellement en place équivaut, d'une certaine manière, à exercer une forme de contrôle en créant de toute pièce un sentiment d'appartenance. Permettre l'émission d'une monnaie, destinée par nature à circuler, sur laquelle figure le nouveau nom, c'est renforcer ce sentiment d'appartenance, et mieux, à le faire accepter. Au-delà des considérations chronologiques, il faut également mettre en avant les caractéristiques stratégiques de Gomphoi. En effet, la forteresse contrôle deux des passages menant de la plaine thessalienne à l'Épire, l'un par l'Athamanie, l'autre par l'Ambracie. Par ailleurs, la colline sur laquelle ont été mises aux jours les éléments architecturaux bénéficie d'un point de vue favorable à un contrôle territorial. Ainsi, Gomphoi constitue un nouvel exemple de cité qui, par son nom et sa position, permet aux rois macédoniens de s'assurer à la fois le contrôle de la population et de ses territoires.

129. Thessalie septentrionale

Plusieurs sites ont été mentionnés au Nord de la Thessalie, à proximité du mont Chassia qui sépare le pays du Sud de l'Élimiotide en Macédoine. Dans la vallée du Syrosas, un important site fortifié a été découvert, avec une acropole[917]. L'occupation est attestée de l'époque classique à l'époque byzantine. Cette cité semble être l'Oxyneia de Strabon[918]. À Kakkona et Ovriassa, dans la région de Platamos, également à proximité du mont Chassia, plusieurs fortins d'époque classique ont été mis au jour. Enfin, en 1993, le *BCH* mentionne plusieurs sites fortifiés et fortins à Gavros, Asprokklissia et Haghiophyllo, ainsi qu'une « tour antique » à Kastron Oxynias[919]. Tous ces sites ont été localisés dans la même région, à proximité des endroits où passent actuellement des routes modernes vers la Macédoine. Il est probable que ces passages étaient déjà connus durant l'Antiquité. Il est impossible de savoir si les fortifications trouvées au Nord de la Thessalie ont eu l'occasion d'accomplir leur rôle,

[916] V. Tscherikower, *Die hellenistischen Städtgründungen von Alexander dem Grossen bis auf die Römerzeit*, 1927, p. 4.
[917] *BCH* 114 (1990), p. 782.
[918] Strabon VII, 7, 9.
[919] *BCH* 117 (1993), p. 839.

mais de façon certaine, elles ne pouvaient que défendre un accès à la Macédoine.

4. Thessaliotide

La Thessaliotide occupe la vallée de l'Enipéus. Au Nord, sa frontière est la région du mont Titarèse, qui appartient à la chaîne de basses montagnes se prolonge, en passant par les hauteurs de Cynocéphales, jusqu'au golfe Pagasétique. La Thessaliotide partage donc sa frontière orientale avec la Pélasgiotide. Le Sud est délimité par le haut mont Othrys, qui marque le début de l'Achaïe Phthiotide. Enfin, à l'Ouest, le territoire thessaliote s'élargit progressivement, jusqu'à rattraper la chaîne du Pinde, sous l'Hestiaeotide. Cette région est la plus fortifiée après la Pélasgiotide, sans doute parce que là encore, les principales voies de communications allant de Grèce en Macédoine, *via* la Thessalie, empruntent ce chemin. J.-Cl. Decourt, dans son ouvrage sur la vallée de l'Enipéus, a montré l'importance des fortifications classiques et hellénistiques dans cette région, mais seuls quelques sites peuvent être étudiés avec précisions[920]. Pour les autres, le peu d'informations ne permet pas de proposer d'interprétation convenable en rapport avec la domination macédonienne.

130. Xyniae [39.037641 ; 22.268811]

Mentionné par Tite-Live lors de l'incursion étolienne de 198[921], le site de Xyniae se trouve au Sud de la Thessalie, sur une colline au bord du lac Xynias, aujourd'hui asséché (fig. 189).

L'enceinte a été étudiée en 1924 par P. de La Coste-Messelière et G. Daux dans l'article « De Malide en Thessalie », publié dans le *BCH* de cette même année[922]. Les auteurs décrivent l'enceinte comme telle : « En sa moitié Est, l'enceinte est bien conservée ; elle passe, de ce côté, très près du point culminant ; vers l'Ouest, au contraire, elle descend jusqu'au lac où les traces de remparts se perdent dans les joncs ». Les murs, construits avec une pierre calcaire locale (fig. 190-192), forment un mur d'appareil trapézoïdal à joints parés. Leur épaisseur varie entre 1,70 m et 2,10 m. Sur les faces Nord, Sud et Ouest, deux bastions ainsi que des tours ont été identifiés. L'enceinte porte également des traces de remaniement ou de restauration dans sa partie Nord-Est.

Le site présentait ainsi une défense en partie fondée sur la topographie des lieux : l'approche de la forteresse était en effet rendue difficile par la présence du marais et du lac. Seul l'Est offre une légère ouverture, mais la région est gardée par d'autres postes avancés. Les fortifications sont tournées vers l'Ouest, en direction du Pinde, contrôlant ainsi les mouvements en direction de l'Achaïe Phthiotide à l'Est (fig. 193-194). En cas d'invasion, le repli est donc possible vers les postes défensifs avoisinants ; c'est ce qui semble s'être produit en 198, date où le site est abandonné.

---

[920] J.-Cl. Decourt, *La vallée de l'Enipeus, étude de topographie et de géographie historique*, 1986.
[921] Tite-Live XXXII, 13, 5.
[922] P. de La Coste-Messelière, G. Daux, « De Malide en Thessalie », *BCH* 48 (1924), pp. 343-376.

131. Domokos (Θαυμακοί) [39.130332 ; 22.29783]

Tout comme Xyniae, Domokos est mentionnée dans le récit de Tite-Live : en 198, Philippe V tente de prendre cette forteresse lors de son passage à travers le pays, mais échoue[923].

Le site de Domokos a, lui aussi, été identifié par G. Daux et de P. La Coste-Messelière, dans le même article que mentionné précédemment. Une citadelle, repérée à l'Ouest, contrôlait non seulement le défilé qui mène à Pharsale, mais aussi la plaine même de cette cité (fig. 197-198). La forteresse, désormais occupée par un château médiéval, était entourée d'une enceinte relativement étendue dont les restes sont encore identifiables (fig. 195-196). Les fouilles menées depuis le passage de G. Daux et P. de La Coste-Messelière au début des années 1920 ont permis de mettre au jour d'autres éléments de fortification. Ainsi, le bastion est en appareil isodome, pourvu d'une tour aux extrémités Nord et Sud du bâtiment[924], ce qui confirme la datation de l'époque hellénistique, mentionnée dans le *BCH* en 1978[925]. Enfin, la même année, une tour semi-circulaire est également dégagée.

La tentative de Philippe V de prendre cette place forte était certainement motivée par la nécessité de se protéger de la menace étolienne en Thessalie. Contrairement à d'autres sites que le roi a pu détruire, Domokos devait en effet être maîtrisée. La région était selon toute vraisemblance, extrêmement fortifiée, comme en témoignent d'autres sites présents à proximité : Tite-Live mentionne en outre Proerna entre Domokos et Pharsale[926]. Ainsi, en contrôlant ce point, renforcé par les forteresses alentours, Philippe V s'assurait le contrôle de la région, tout au moins espérait-il retarder ses opposants.

132. Thrapsimi

Le lieu-dit *Kastro*, situé sur un sommet des Agraphes (900 m) domine entièrement la région. Les « Chroniques des fouilles » du *BCH* mentionnent un « habitat fortifié antique » pourvu d'une enceinte intérieure dont l'entrée est défendue par deux tours. Une troisième tour, plus imposante, a été identifiée au centre de l'acropole. L'appareil des murs, en pierres de taille, permet de dater la construction de la forteresse de la seconde moitié du IVe siècle ou de la première moitié du IIIe siècle[927].

133. Xylades [39.292393 ; 22.524490]

Tite-Live mentionne la forteresse de Xylades dans son récit de l'expédition de Philippe V en 198 à travers la Thessalie.

---

[923] Tite-Live XXXII, 4.
[924] *BCH* 75 (1951), p. 115.
[925] *BCH* 102 (1978), p. 699.
[926] Tite-Live XXXVI, 14, 12.
[927] *BCH* 117 (1993), p. 836 et *ArchDelt* 42 (1987) [1992], B'1, p. 266.

Située à égale distance entre Pharsale et Érétrie, elle a été localisée par J.-Cl. Decourt à l'emplacement de Palaipharsalos[928].

Les observations menées sur le terrain ont permis d'identifier une fortification étendue, avec une double enceinte et un phrourion sommital. L'intérieur de l'enceinte semble être pourvu d'un important habitat permanant. Par sa taille, le site, qui contrôle un carrefour de communication, n'était donc pas un simple refuge. En outre, de cet emplacement peut également s'exercer un contrôle sur la plaine qui s'étend au Nord du site, mais aussi sur une zone de collines qui s'étire au Sud en direction de Kallithéa. La céramique retrouvée sur place appartient en majorité aux époques hellénistique et romaine. Ces éléments viennent confirmer l'utilisation de la forteresse pour le compte des rois de Macédoine avant 198. Deux solutions sont envisageables à partir de cette date : ou bien Philippe V est parvenu à s'emparer du site, et l'a conservé jusqu'à la domination romaine, soit il a échoué dans son entreprise, et le site a été utilisé par d'autres que les Macédoniens avant d'être réutilisé par les Romains.

134. Proerna [39.242836 ; 22.280570]

Proerna est mentionnée dans le récit des opérations militaires durant la guerre opposant les Romains à Antiochos III en 191. Les troupes romaines, sous le commandement de M. Acilius Glabrio, prennent la ville[929]. Il s'agit de la seule mention du site que nous ayons.

La forteresse de Proerna s'étend sur la butte qui domine le village de Néo Monastiri[930]. Le site a été construit sur les ruines d'une ancienne fondation au Nord-Est de la Phthiotide, sur la route permettant de rejoindre la région de l'Othrys occidental en direction de Pharsale. Au Sud, son territoire communique avec le territoire de Lamia en passant par Domokos et Xyniae. La fortification s'étend sur une surface d'environ 200 000 m² et suit un plan trapézoïdal (fig. 224). La partie Sud de l'enceinte a été conservée sur une hauteur de 4,20 m, soit huit assises, chacune ayant une hauteur comprise entre 50 et 60 cm (fig. 225-226). Depuis chacune des extrémités de ce premier rempart, deux autres tronçons suivent le relief de la colline, respectivement en direction du Nord-Ouest (fig. 228) et du Nord-Est. Au Nord, l'enceinte n'a probablement jamais été édifiée : il n'y a aucune trace de fortifications visibles dans le prolongement du mur. Les anciens marais présents dans cette partie du site devaient apporter une défense suffisante à la forteresse pour qu'elle ne soit pas fortifiée. Le mur est épais de 1,50 à 2 m et présente un appareil pseudo-isodome (fig. 229). Deux portes et deux poternes ont été mises au jour. La première porte se trouve sur la partie Sud-Est du rempart, et semble avoir été la plus importante du site. Large de 6,65 m, elle est protégée par deux tours et pourvue d'une

[928] J.-Cl. Decourt, *op. cit*, p. 200-218.
[929] Tite-Live XXXVI, 14 : « *Proernam inde recepitet quae circa eam castella erant* ».
[930] Les fouilles menées sur la forteresse de Proerna n'ont pas donné lieu à une quelconque publication scientifique. Les informations contenues dans cette notice sont celles recueillies sur place sur les panneaux d'information pour le public.

cour intérieure en forme de L. La seconde porte se trouve sur le flanc Ouest. Elle est large de 6,50 m et s'ouvre sur un corridor de 6,80 m. Une tour complète l'ensemble défensif de cette partie de l'enceinte. Enfin, les deux poternes se trouvent sur le flanc Sud du rempart, et sont larges de 1,30 m. Le mur est renforcé par des tours rectangulaires de 6,40 sur 7,10 m (fig. 229), érigées à des intervalles compris entre 18 et 47 m, les plus courts étant situés à proximité de la porte principale. Un escalier intérieur a également été mis au jour, permettant de rejoindre le chemin de ronde.

Les datations tendent à montrer que le site s'est essentiellement développé au cours des périodes classique et hellénistique, probablement au cours des IVe et IIIe siècles. Selon les études menées sur place, il semble que la fortification doive être mise en relation avec les règnes de Cassandre et de Démétrios Poliorcète. D'un point de vue purement stratégique, la forteresse occupe un espace à la limite de la Thessaliotide et de la Phthiotide et contrôle l'ensemble de la plaine environnante. Il s'agit d'un site de première importance qui surveille, entre autres, la route menant de Pharsale à Domokos.

135. Vlochos (Limnaion) [39.509438 ; 22.087753]

La seule mention de Limnaion se trouve dans un passage de Tite-Live, qui indique qu'après la prise de Malloia, Baebius et Philippe V se dirigent vers Pélinna, où les deux hommes se séparent. Alors que le général romain assiège la cité, le roi de Macédoine se rend à Limnaion, qu'il investit également grâce aux renforts d'Aeilius[931].

F. Stählin avait choisi d'identifier Limnaion à la colline voisine de Métamorphosis, dont l'emplacement correspondait également à la description donnée par Tite-Live. J.-C. Decourt récusait cette identification, indiquant que la colline, malgré des traces de fortifications, n'avait rien d'une ancienne cité[932] (*cf. infra*). Aussi, la forteresse présente sur le site de Métamorphosis serait à identifier à un site temporaire[933]. Or, le récit de Tite-Live, comme le fait remarque J.-C. Decourt, indique que le roi de Macédoine n'a pu s'emparer seul de la place forte, et qu'il a dû attendre des renforts. Il faut donc chercher Limnaion sur un site plus fortifié. La colline de Vlochos est le candidat idéal : sa silhouette est visible de très loin et est particulièrement imposante (fig. 202-203).

L'acropole est située à 313 m d'altitude et bénéficie d'un triple système de fortification renforcé de tours, tandis que deux murs en zigzag descendent respectivement en direction du Sud-Ouest et du Sud-Est (fig. 202 et 204). Le mur est fait de blocs de pierre locale, directement extraite sur place. L'enceinte présente un appareil polygonal (fig. 205-206) large de 2 m et comblé de pierres brutes. On

[931] Tite-Live XXXII, 13, 3.
[932] J.-C. Decourt, « Une « nouvelle » cité dans la vallée de l'Énipeus : Palimabéla-Phyllos », *BCH* 110 (1986), p. 373. On se reportera de manière générale à cet article pour l'identification de Limnaion à Vlochos plutôt qu'ailleurs : l'auteur consacre en effet près d'une vingtaine de pages à démontrer que Limnaion ne pouvait se trouver ailleurs.
[933] M. H. Mc Allister, dans *Princeton Encyclopaedy of Classical Sites*, p. 517, *s.v.* « Limnaion » et n° 160 de la carte.

ne dispose pas d'informations supplémentaires quant à cette fortification.

La première mention de Limnaion est à mettre en rapport avec les événements de l'année 191. La cité n'apparaît ni avant ni après son siège par Philippe V. Compte tenu de l'importance de ses fortifications qui la rendent imprenable, on comprend pourquoi Tite-Live n'en parle pas pour la traversée du territoire thessalien par Philippe V en 198 : il savait que la place était un objectif irréalisable pour ses troupes à ce moment. Aussi le roi macédonien avait-il sans doute préféré l'éviter. Or, s'il en connaissait la dangerosité, c'est que Limnaion avait déjà fait ses preuves par le passé. Selon J.-C. Decourt, « Vlochos n'est peut-être pas un établissement très ancien »[934]. Je rejoins cette idée et propose de faire remonter la fondation de cette place forte aux environs de l'année 229, au moment de la révolte d'une partie de la Thessalie. À n'en pas douter, la fonction première de Limnaion était strictement militaire : la triple enceinte sommitale, complétée par les deux murs descendants et les tours constituent des fortifications bien trop imposantes pour une simple cité. Ajoutons à cela l'altitude de la colline – rappelons-le : 313 m – qui rendait nécessairement toute ascension particulièrement longue et éprouvante. Outre ses fortifications, Limnaion était un site extrêmement stratégique. On en voudra pour preuve l'incroyable visibilité sur les environs (fig. 207-208).

Sans pour autant réfuter l'existence d'une cité à l'emplacement de Vlochos, je persiste à croire que son rôle initial n'était que militaire. La vie a cependant pu s'y développer au cours des trente à quarante années qui séparent l'insurrection de 229 et les deux passages de Philippe V, respectivement en 198 et en 191. Limnaion contrôlait d'une manière particulièrement efficace la plaine thessaliote et disposait du soutien des forteresses voisines[935].

136. Autres sites

Dans son ouvrage sur les cités de la vallée de l'Enipéus, J.-Cl. Decourt ne présente pas moins de 71 sites des époques classique et hellénistique. Si on réduit ces sites aux seules forteresses isolées, nous arrivons au chiffre de 18 sites. La vallée de l'Enipéus s'étend sur deux régions thessaliennes : la Pélasgiotide et la Thessaliotide. Les sites les plus importants, qui ont pu donner lieu à une étude plus détaillée, ont été répartis en fonction de leur localisation géographique. En revanche, pour les sites moins renseignés, seuls leurs noms seront reportés dans cette rubrique. Ce choix est justifié par le fait que la majorité des forteresses sont situées en Thessaliotide.

- Phylléion, trois fortins qui contrôlent une voie de communication qui mène vers Crannon et Larissa depuis Pharsale (fig. 199-201) [39.421842 ; 22.259275] ; [39.421762 ; 22.240017] et [39.424968 ; 22.240443].
- Pélinna (fig. 210) [39.576307 ; 21.925711] et Pharcadon, deux forteresses que Philippe V

[934] J.-C. Decourt, *op. cit.*, p. 380.
[935] Voir « Thessalie », p. 552-555.

évite lors de son passage en Thessalie en 198.

- Métamorphosis (fig. 209), fortin qui sert de refuge et de point d'observation, avec six tours rectangulaires [39.515297 ; 22.032920].
- Pétrino, présence d'une forteresse.
- Déli Achmet, fortin situé à 695 m d'altitude, avec une enceinte trapézoïdale et les restes d'une tour au Nord-Ouest. Le site contrôle la région de Pharsale, Scotoussa, Phères et Érétrie [39.354277 ; 22.653106] ?
- Scotoussa, phrourion hexagonal, pourvu d'une citerne et de plusieurs bâtisses rectangulaires de 6 à 7 m de côté, le tout complété d'une double enceinte qui comporte des tours, datant de l'époque hellénistique [39.416909 ; 22.569653].
- Dédéryanni, forteresse avec une enceinte de 200 m sur 30 m, quatre tours carrées, qui bénéficie d'une vue imprenable sur la plaine de Vélestino.
- Périvolaki, forteresse.

Bon nombre des sites mentionnés ci-dessus sont cités dans le récit du retour difficile de Philippe V à travers la Thessalie. En effet, après avoir connu la défaite sur l'Aöos en 198, il décide de retourner en Macédoine. Pour ce faire, il prend le risque de passer par la Thessalie qui, à l'annonce de la défaite du souverain, multiplie les exemples de rébellion. Philippe V n'a alors que deux solutions : éviter les sites les plus dangereux pour son armée, et assiéger ceux qui peuvent l'être, soit pour les détruire, soit pour les reprendre et en bénéficier. Aussi, on peut émettre l'hypothèse qu'au moment de son passage, Philippe V connaissait l'emplacement des forteresses thessaliennes ainsi que leurs forces. S'il doit agir de la sorte, sans doute faut-il en conclure que ces sites étaient occupés et utilisés. À pareille époque, elles étaient nécessairement un moyen de contrôle des rois macédoniens en Thessalie. Seul le contexte de la défaite en a fait des places ennemies.

5. Phthiotide

À la Phthiotide correspond toute la partie méridionale et voisine de l'Oeta, s'étendant en longueur depuis le golfe Pagasétique jusqu'à la Dolopie et au Pinde, et en largeur jusqu'à Pharsale et aux plaines thessaliennes.

137. Kallithéa / Peuma [39.201109 ; 22.531192]

Une citadelle fortifiée, située sur une hauteur de 600 m (fig. 211) et verrouillant la plaine côtière d'Almyros, a été découverte lors de fouilles archéologiques[936]. Rien ne permet d'indiquer avec certitude le nom antique de cette place forte. Cependant, le nom de « Peuma » a été suggéré sur la base

[936] *ArchRep* 51, p. 62.

de preuves épigraphiques. Sur place, les éléments archéologiques laissent supposer que la forteresse a été occupée de la fin du IVe siècle au IIe siècle av. J.-C. Le site présente un plan orthogonal, ceint de murs de fortification longs de plus de deux kilomètres qui encerclent totalement le sommet de la colline, pour un total de près de 34 hectares[937].

Le site, localisé à quelques kilomètres à l'Ouest d'Almyros, est une place forte de montagne, qui devait sans doute contrôler la barrière naturelle thessalienne qui sépare l'Ouest et l'Est de pays. En effet, alors que l'itinéraire principal, au Nord, était contrôlé par Pharsale et Érétrie, Kallithéa contrôle un étroit passage qui, à travers les hauteurs avoisinantes, menait vraisemblablement de Domokos à la plaine d'Almyros. La chronologie du site correspond parfaitement à la période de domination macédonienne, depuis Philippe II jusqu'au règne de Philippe V. Compte-tenu de sa position stratégique, il est certain que les rois macédoniens ont cherché à contrôler une région qui pouvait permettre un passage vers la plaine côtière d'Almyros.

138. Halôs [39.143185 ; 22.824175]

D'après Strabon, Halôs est une cité de Phthiotide située à environ cent stades de Thèbes, à mi-chemin entre cette dernière et Ptéléon[938]. L'auteur affirme également que la cité est assiégée par Parménion, général de Philippe II, en 346, et ensuite annexée au territoire de Pharsale, contre qui elle était en conflit. Plus loin dans son récit, Strabon précise davantage la localisation d'Halôs : elle se trouve à l'Est de l'Othrys[939]. En 302, la cité est reconstruite, et transformée en camp militaire par Démétrios Poliorcète, qui occupe les lieux pour prévenir les mouvements de Cassandre.

Le site d'Halôs a été identifié entre le Mt. Othrys et le golfe Pagasétique[940]. Les fouilles menées sur place ont permis de confirmer les éléments indiqués dans les sources antiques : il s'agit d'une ville protégée par une enceinte fortifiée de tours rectangulaires placées tous les 40 m (fig. 212). Le site semble avoir été tracé et construit très rapidement pour des raisons stratégiques, vraisemblablement en raison des activités militaires de Démétrios Poliorcète en Thessalie[941]. En 1999, le *BCH* mentionne, lors des fouilles de la ville basse, le rempart hellénistique, d'appareil isodome (fig. 213 à 216), renforcé par des tours quadrangulaires distantes de 30 m les unes des autres (fig. 212 et 215)[942]. Les fouilles menées au début des années 2000 ont permis de mettre au jour la porte Sud-Est du rempart, laquelle est flanquée de deux tours[943]. La ville semble avoir été abandonnée en 265 à la suite d'une

[937] A. Tziafalias, M. J. Haagsma, S. Karapanou, S. Gouglas, « Scratching the Surface. A Preliminary Report of the first Two Seasons of Fieldwork at Kastro Kallithea, Thessaly, Part 1», *Mouseion* 6 (2), p. 91-135.
[938] Strabon, IX, 5, 8 et Démosthène, *Fals. leg.* 163, 36 ; 157, 37, 39.
[939] Strabon, IX, 5, 14.
[940] Sur les autres éléments archéologiques découverts à Halos, voir M. H. Hansen – T. H. Nielsen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 714.
[941] *BCH* 105 (1981), p. 817.
[942] *BCH* 123 (1999), p. 741 et *ArchRep* 51, p. 58 et 52 p. 72.
[943] *BCH* 124 (2000), p. 878-879.

destruction, probablement après un siège.

Halôs occupe donc une place stratégique de premier ordre dans cette partie de la Thessalie. Bâtie sur une colline qui domine le principal axe de communication qui mène jusqu'à Thessalonique (fig. 217), on comprend mieux pourquoi Démétrios a décidé de faire de Halôs une place forte en 302. Par ailleurs, sept autres sites, parmi lesquels des forteresses, ont été mis au jour en 1990[944], complétant ainsi le système défensif de la région. Compte-tenu de l'importance stratégique de la région, il est étonnant de constater que la ville ait été détruite par Parménion, sous Philippe II, plutôt que d'être réutilisée à des fins stratégiques. C'est sans compter sur le rôle portuaire que tenait Halôs avant l'intervention du général macédonien, comme le mentionne Démosthène[945]. Or, sous Philippe II, la politique côtière était claire : les cités portuaires étaient détruites afin de limiter les possibilités d'intervention d'Athènes dans la région, comme ce fût le cas à Goritsa.

139. Lamia [38.904344 ; 22.434762]

Connue pour avoir servi de refuge en 322 à Antipatros lors de la guerre lamiaque[946], la ville de Lamia a également fait partie de la Ligue amphictyonique[947].

La cité, étudiée de façon systématique depuis une quarantaine d'années, a été identifiée pour la première fois en 1924, lors de la fouille de la forteresse catalane présente sur les lieux. Il s'avère que la forteresse a été bâtie sur les fondations d'une citadelle antique (fig. 219)[948]. Le rempart hellénistique est dégagé en 1976, à l'intérieur duquel on a mis au jour la citadelle[949]. En 1991, lors de l'étude de tronçons du rempart des tours orthogonales datées du IVe au IIe siècle sont découvertes[950]. Elles sont renforcées par des contreforts intérieurs[951]. L'acropole a également été mise au jour, présentant quant à elle des éléments de fortification en appareil polygonal.

Une fois de plus, la chronologie proposée pour les éléments architecturaux ne laisse aucun doute quant à l'utilisation du site au cours de la période de domination macédonienne. La position stratégique du site a permis aux rois macédoniens de contrôler le principal point de passage venant de la Grèce méridionale, bloquant ainsi les menaces arrivant par le Sud (fig. 218).

140. Achladi [38.928155 ; 22.846709]

Une forteresse hellénistique de petite taille a été repérée en 1980 sur une colline qui surplombe la mer

---

944 *BCH* 115 (1991), p. 887.
945 Démosthène, *Fals. leg.* 163, 36 ; 157, 37, 39.
946 Pausanias, X, 3, 3 ; Plutarque, *Vie de Démosthène*, XI, Diodore de Sicile XVIII, 13.
947 *CID* II 32-49 (325) ; 36, 1, 10 (343-340) ; 36, 1, 36 (343-340)
948 *BCH* 48 (1924), p. 345.
949 *BCH* 101 (1977), p. 589 ; et *BCH* 107 (1983), p. 781.
950 *BCH* 115 (1991), p. 886.
951 *BCH* 125 (2001), p. 903.

en face d'Histiaea (fig. 220)[952].

Aucune autre information n'a été fournie par les chroniques archéologiques.

141. Pharsale [39.288196 ; 22.380683]

La cité de Pharsale, bien mieux connue pour avoir été le lieu de la bataille de 48 entre César et Pompée, se trouve au centre de la Thessalie, à la limite entre la Pélasgiotide et la Thessaliotide. Le site est mentionné par Thucydide[953] lors de la traversée de la Thessalie par Brasidas en 424. En revanche, chose étonnante, le site n'est pas nommé par Tite-Live lorsqu'il rapporte la traversée de la Thessalie par Philippe V en 198.

Les fouilles menées à Pharsale ont permis de mettre au jour un certain nombre d'éléments de fortification. Ainsi, en 1980, les « Chroniques des fouilles » du *BCH* font état, sur le flanc Ouest d'une colline, d'un rempart du IVe siècle flanqué d'une tour (fig. 221-222)[954]. Au cours des fouilles suivantes, d'autres tours sont mises au jour, ainsi que d'autres tronçons du rempart classique[955]. Ce dernier présente un appareil trapézoïdal et isodome. La ville semble connaître une période de renouveau dans la seconde moitié du IVe siècle, sous la protection des rois de Macédoine, comme l'attestent des traces d'agrandissement et de reconstruction du rempart, qui atteint ainsi une longueur de près de cinq kilomètres. Les vestiges architecturaux – portes, tours et courtines – sont particulièrement bien conservés sur le flanc Sud du site, le moins urbanisé. Par ailleurs, à quelques kilomètres de là, sur une autre colline, sont découvertes d'autres traces de fortifications, qui font apparemment partie d'un système défensif, composé de deux enceintes, dont l'une délimite un phrourion. À l'intérieur, aucune trace de construction n'est découverte, mais on suppose la présence de baraquements en bois[956].

À travers le passage de Tite-Live sur l'expédition de Philippe V, on comprend pourquoi la forteresse n'apparaît pas sur l'itinéraire suivi par le roi macédonien : la place, trop importante, est impossible à prendre (fig. 223). Le choix de Philippe V se justifiait tant par la nécessité de préserver ses troupes que par celle de prendre un chemin plus rapide.

[952] *BCH* 113 (1989), p. 634.
[953] Thucydide, IV, 78, 1 et 78, 5-6.
[954] *BCH* 104 (1980), p. 634.
[955] *BCH* 107 (1983), p. 783; *BCH* 114 (1990), p. 776.
[956] *BCH* 55 (1931), p. 492.

III. Illyrie

Regroupant des régions balkaniques voisines de l'Épire et de la Macédoine, l'Illyrien est décrite par Appien au IIe siècle après J.-C. : « Pour les Grecs, les Illyriens sont ces peuples qui habitent la région qui est au-delà de la Macédoine et de la Thrace, de la Chaonie et Thesprotie jusqu'au fleuve Istros »[957]. En réalité, les Illyriens sont répartis entre plusieurs royaumes et ne forment donc pas un peuple uni. Ainsi, les Dardaniens sont appelés « Illyriens » par Strabon[958], tandis que pour Polybe et Tite-Live[959], ils constituent un royaume dardanien autonome. Il n'existe donc pas, à proprement parler, de royaume illyrien, ou en tout cas de façon très sporadique. De plus, ce « royaume illyrien », lorsqu'il existe, est bien plus restreint que les définitions données plus haut, et sa localisation n'est jamais la même : à l'époque de Bardylis, au IVe siècle, le centre du royaume se trouve dans la région de Dassarétide, près des lacs Ohrid et Prespa[960], tandis que sous le règne de Glaukias, roi des Taulantins, le royaume est plutôt localisé vers la côte adriatique, dans la région d'Epidamne-Dyrrhachion[961]. Ce sont ces deux principales localisations qui entrent dans le cadre de notre étude, et il ne sera pas question de traiter de l'Illyrie dans un sens plus large, qui conduirait cette étude bien plus au Nord, vers la Dalmatie. Les populations illyriennes avec lesquelles les rois macédoniens ont eu des démêlés sont celles situées à proximité de la frontière occidentale du royaume, dans la région des lacs. Avant le règne de Philippe II, la Macédoine et l'Épire sont sous la pression quasi constante des assauts illyriens ; et personne n'est capable de prévenir, ni de contenir, les incursions illyriennes en Haute-Macédoine. Philippe II, à travers l'instauration d'une nouvelle politique vis-à-vis de ce peuple occidental, va marquer clairement la frontière et la fortifier. L'évolution est alors très nette par rapport aux souverains précédents, Amyntas III et Alexandre II, qui « contrôlaient » les Illyriens par des paiements et l'envoi d'otages[962]. Philippe II, après avoir obtenu le contrôle de la Haute-Macédoine, développe la défense de la nouvelle frontière. Il déplace également les populations locales, afin que Macédoniens et Illyriens restent de leur côté de la frontière[963]. Après les campagnes de 346-342, la politique

[957] Appien, *Illyrika* I, 1.
[958] Strabon, VII, 7, 8.
[959] Polybe, II, 6, 4 ; XXVIII, 8, 3 ; et Tite-Live XLIII, 20, 11.
[960] Strabon, VII, 7, 4, déclare que pour le voyageur qui se rend d'Apollonia vers Ohrid le long de la via Egnatia, l'Illyrie se trouve à gauche et l'Épire à droite.
[961] D'après P. Cabanes, « Chaque grande tribu – Taulantins, Ardiéens, Dardaniens, Dassarètes, Labéates… – possède un roi ; il n'existe donc pas d'unité politique commune à tous. Par moment, des Illyriens s'unissent autour d'un chef, à qui les auteurs tardifs accordent le titre de « roi des Illyriens », mais sans continuité dynastique. Ainsi, après l'échec de Kleitos, roi des Illyriens, face à Alexandre le Grand qui s'empare de la ville illyrienne de Pélion, en 335, le titre royal passe à Glaukias, roi des Taulantins, qui règne sur une communauté située plus à l'ouest, dans l'arrière-pays de Dyrrhachion » (*Les Illyriens, aux limites du monde grec* [en ligne], mars 2002, http://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/les_illyriens_aux_limites_du_monde_grec.asp, consulté le 04/06/2011).
[962] Diodore XVI, 2, 2 : « Ἀμύντου καταπολεμηθέντος ὑπὸ Ἰλλυριῶν καὶ φόρους τοῖς κρατήσασι τελεῖν ἀναγκασθέντος οἱ μὲν Ἰλλυριοὶ λαβόντες εἰς ὁμηρείαν Φίλιππον τὸν νεώτατον τῶν υἱῶν παρέθεντο τοῖς Θηβαίοις ».
[963] Démosthène, *Olynthiennes*, I, 13, 23 ; *Philippiques*, I, 48.

macédonienne évolue : il faut conquérir au-delà de la frontière pour placer l'Illyrie dans une sphère d'influence. Cependant, l'occupation du territoire n'en est pas pour autant évidente[964]. C'est Cassandre qui, intervenant à Apollonia alors attaquée par les Taulantins, installe un certain nombre de garnisons dans la région. Cette occupation ne dure cependant que jusqu'en 312, date à laquelle il doit abandonner la région[965]. L'incursion en Illyrie par Cassandre symbolise l'une des dernières interventions de la Macédoine en Illyrie maritime, jusqu'au règne de Philippe V[966].

Les campagnes de fouilles menées depuis plusieurs années dans l'antique Illyrie ont permis de mettre au jour un grand nombre de sites fortifiés, qu'il s'agisse de cités ou de bâtiments isolés. Cependant, la principale difficulté dans ce travail est de mettre ces lieux en rapport avec les Macédoniens. La quasi-totalité des sites étudiés ici ont été bâtis au IVe siècle, voire avant, et correspondent à une politique de contrôle du territoire typiquement illyrienne. Dans le meilleur des cas, seuls quelques rares indices matériels permettent de constater l'occupation macédonienne de l'Illyrie rapportée par les sources littéraires. Arrivés dans le territoire illyrien, les Macédoniens trouvèrent sur place des lieux déjà occupés et fortifiés, résultat de la division ethnique de la région. Aussi n'ont-ils pas eu besoin de construire de forteresses pour contrôler le territoire, il suffisait d'occuper ce qui existait déjà. Enfin, si le nombre de sites présentant un quelconque aspect macédonien est si réduit, c'est surtout parce que la domination antigonide a été brève. Malgré les nombreuses tentatives macédoniennes de contrôler le territoire illyrien, les résultats n'ont été que très limités dans le temps. Le contraste entre les nombreuses incursions macédoniennes en territoire illyrien et le peu de fortifications macédoniennes présentes sur ce même territoire s'explique en outre par l'importance du Pinde qui offre une frontière naturelle, facile à défendre.

142. Apollonia [40.721832 ; 19.472491]

Décrite à de nombreuses reprises dans les sources antiques, y compris concernant les ambitions macédoniennes en Illyrie, Apollonia est notamment mentionnée par Tite-Live lors de la prise de la ville par Cassandre en 314. Cette occupation est de courte durée, puisque le roi doit la restituer presque immédiatement en 312 après l'intervention des Corcyréens[967]. Il ne semble pas qu'elle ait eu par la suite à souffrir des ambitions macédoniennes jusqu'aux guerres de Macédoine, où elle est assiégée par Philippe V en 214[968].

Les premières fouilles archéologiques datent de la période d'occupation autrichienne, entre 1916 et

[964] M. B. Hatzopoulos, « Les *limites de l'expansion macédonienne en Illyrie sous Philippe II* », dans P. Cabanes (éd.), *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité, Actes du colloque de Clermont-Ferrand (22-25 août 1984),* Clermont-Ferrand, 1987, p. 81-94.
[965] Diodore, XIX, 67, 6-7 ; XIX, 70, 7 ; XIX, 78, 1 ; XIX, 89, 1-2.
[966] Polybe VIII, 15, 16.
[967] Diodore XIX, 67.
[968] Tite-Live XXIV, 40, 8.

1918[969]. Les recherches menées sur place sont poursuivies par la suite par L. Rey, entre 1924 et 1938[970], mais sont stoppées pendant la guerre. Plusieurs éléments architecturaux sont alors partiellement détruits. Depuis 1992, le site fait à nouveau l'objet de campagnes de fouilles archéologiques régulières, menées par une équipe franco-albanaise[971].

Le site a été très largement étudié par P. Cabanes, dont les résultats ont été publiés dans plusieurs articles du *BCH*. Au cours de ces fouilles, les fortifications de la ville ont été entièrement analysées (fig. 232). Il ne s'agit pas ici d'en faire un descriptif complet qui ne serait que répétition de ce qui a été dit par l'équipe de Cabanes, mais d'y trouver des traces d'occupation macédonienne. Parmi les nombreuses études des fortifications, un élément en particulier attire notre attention. En effet, l'équipe de Cabanes mentionne le fait que « la ville hellénistique des IVe-IIIe siècles […] ait subi une destruction, glissement de terrain ou guerre (sous Philippe V peut-être), et qu'une reconstruction ait eu lieu après 150 av. J.-C., sans qu'on puisse préciser davantage »[972]. Ces traces de réfection ont été confirmées en 2000, à propos de plusieurs endroits rénovés au IIe siècle[973]. À partir de cette donnée archéologique, il apparaît que Philippe V est bien intervenu à Apollonia. À cela doit être ajoutée la découverte, en 1994, d'une tour circulaire érigée au IIIe siècle, pour renforcer un angle du rempart Ouest[974]. Cette datation peut correspondre à la période d'occupation par Philippe V à la fin du IIIe siècle.

En 214, le roi macédonien a obtenu le contrôle de la ville et a décidé d'en renforcer les défenses pour son propre usage. Concernant la garnison installée par Cassandre dans la ville, aucune trace n'a été mise au jour. Cependant, rien ne permet de mettre en doute le témoignage de Diodore : la cité était déjà en place, et sans doute fortifiée, au moment où Cassandre y est intervenu. À cet égard, il n'a donc eu qu'à placer sa garnison dans les structures déjà en place.

143. Antipatreia/Bérat (Αντιπάτρεια) [40.707561 ; 19.945560]

Tite-Live indique que le général L. Apustius avait assiégé et conquis en peu de temps les trois forteresses de Corrhagum, Gerunieum et Orgessum, inconnues par ailleurs, avant de mener le siège d'Antipatréia[975]. Quant à Codrione et Cnide, ces deux places semblent s'être rendues à l'envahisseur

[969] Fouilles menées sous la direction de C. Praschniker, qui effectue plusieurs sondages le long des remparts (*JOEAI*, 1922-1924, 21-22, col. 23-57)
[970] Résultats publiés dans les six numéros de la revue *Albania. Revue d'archéologie, d'histoire, d'art et des sciences appliquées en Albanie et dans les Balkans*. Premier numéro paru en 1925.
[971] Sur ces fouilles récentes, voir notamment V. Dimo – P. Lenhardt – F. Quantin, *Apollonia d'Illyrie : mission épigraphique et archéologique en Albanie*, 2007. Quelques publications partielles ont également lieu dans la revue *Iliria*, mais les principaux résultats de chaque campagne annuelle sont publiés dans les chroniques du *BCH*.
[972] *BCH* 120 (1996), p. 977.
[973] *BCH* 124 (2000), p. 630.
[974] *BCH* 119 (1995), p. 777.
[975] Tite-Live XXXI, 27, 2 : « *Apustius extrema Macedoniae populatus, Corrhago et Gerrunio et Orgesso castellis primo impetu captis ad Antipatream* ».

romain par peur de subir un sort identique à celui d'Antipatréia[976].

C'est à W. M. Leake que l'on doit l'identification d'Antipatreia à l'emplacement de l'actuelle Bérat[977]. Cette hypothèse a été confirmée par N. G. L. Hammond, lequel a observé sur place certains éléments de la fondation macédonienne[978].

Le site se trouve sur une colline qui contrôle le passage de l'Apsos, et pourrait être une fondation de Cassandre en l'honneur de son père Antipatros. La date de la fondation du site est inconnue, mais si elle est effectivement à attribuer à Cassandre, alors il faut sans doute la faire remonter à l'année 314, au moment où ce dernier occupe une partie de l'Illyrie[979].

On ignore l'emplacement exact des cinq sites mentionnés par Tite-Live au moment de cette expédition, tout comme on ignore s'il s'agit de forteresses ou de villes. Il semble cependant qu'il s'agissait de localités sans grande importance : Tite-Live indique en effet qu'on ne connaît le nom de Cnide que grâce à « cette autre Cnide, si célèbre en Asie »[980]. Le texte précise également que le camp romain, d'où L. Apustius est parti, se trouvait entre Apollonia et Dyrrachion, non loin de l'Apsos. Antipatreia, quant à elle, est identifiée à la ville moderne de Bérat, formant avec les deux autres cités mentionnées dans le texte un triangle à l'intérieur duquel l'armée romaine devait se trouver. La chronologie du passage de Tite-Live suppose que, depuis leur camp initial, les Romains se sont d'abord rendus à Corrhagum, Gerunieum et Orgessum, qui étaient sur le chemin en direction d'Antipatreia. Codrione et Cnide se sont rendues ensuite, mais il est impossible de déterminer si elles se trouvaient dans la même région qu'Antipatreia, plus loin dans le défilé, ou si elles se trouvaient plus au Nord. Selon P. Cabanes, Codrione doit être identifiée à la forteresse d'Irmaj, dans la vallée du Dévoli[981]. La suite du récit indique que les rois illyriens et dardaniens, voisins de la Macédoine, ont ensuite proposé leur aide au consul[982]. Selon Tite-Live, leurs services ne seraient employés qu'une fois l'armée romaine en Macédoine. Ce détail indique deux choses. D'abord, que le territoire d'Antipatreia se trouvait en dehors des frontières du royaume. Ensuite, que l'invasion se ferait par le Nord, ce que confirme la décision de Philippe V d'envoyer Persée surveiller les défilés de Pélagonie[983]. La prise d'Antipatreia, située dans un défilé menant vers le Sud, n'avait donc pour but que d'assurer les arrières de la troupe romaine. Sans doute faut-il en déduire que Codrione et Cnide se trouvaient à l'opposé, en direction du Nord-Est, sur la route qui menait au lac d'Ohrid.

On ne dispose cependant d'aucune autre information relative à ces places fortes mentionnées par Tite-

[976] Tite-Live XXXI, 27, 5-6. Voir également Polybe V, 108.
[977] W. M. Leake, *Travels*, p. 361.
[978] N. G. L. Hammond, « The opening campaigns and the battle of the Aoi Stena in the second macedonian war », *JRS* 56 (1966), p. 42.
[979] G. M. Cohen, *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands, and Asia Minor*, 1995, p. 76.
[980] Tite-Live XXXI, 27, 6 : « *Cnidus - nomen propter alteram in Asia urbem quamoppidum notius* ».
[981] P. Cabanes, *L'Épire*, p. 269.
[982] Tite-Live XXXI, 28.
[983] Tite-Live XXXI, 28, 5.

Live. Sans doute s'agissait-il de quelques forteresses destinées à assurer la défense d'Antipatreia, qui devait elle-même être un poste avancé au-delà des frontières du royaume.

144. Lissus [41.783659 ; 19.649958]

Selon Diodore, Lissus a été fondée en tant que colonie de Syracuse par Denys en 385[984]. Polybe présente le siège de la forteresse pendant la première guerre macédonienne en 213, fournissant ainsi une bonne description de l'emplacement antique[985]. À cette date, Philippe V marche sur Lissus et sa forteresse d'Acrolissus, toutes deux puissamment fortifiées et disposant d'un grand nombre de soldats. Malgré une bonne résistance, la ville et sa citadelle tombent aux mains des Macédoniens, qui se rendent ainsi maîtres de la région entière.

Si l'identification de Lissus à Lëzha n'a guère posé de difficulté en raison de la proximité entre les deux toponymes, les éléments archéologiques découverts sur place n'ont fait l'objet que d'un nombre réduit de publications[986]. En 2004, une campagne de fouilles est organisée sous la direction de L. Përzhita, G. Hoxha (Institut d'Archéologie d'Albanie) et E. Pochmarski et M. Lehner (Institut d'Archéologie de l'Université de Graz). Ces fouilles ont été menées dans l'enceinte de l'ancienne ville, ainsi sur la colline Mali e Shelbuemit, sur laquelle a été retrouvée l'Acrolissus mentionnée dans les sources (fig. 233). Le système de fortification de Lissus avec ses tours et murs, qui enferment l'Acropole et la ville inférieure, semble avoir été établi dès le IVe siècle, incorporant des murs plus anciens datant du VIe siècle[987]. C'est en tout cas ce que semblent confirmer certains tronçons de muraille, présentant un appareil isodome, qui ont été érigés sur les fondations d'autres bâtiments[988].

L'étendue de la conquête macédonienne dans cette région est sujette à controverses. La seule certitude à ce sujet est la chute de l'Acrolissus, pourtant réputée imprenable, dont l'occupation a pour conséquence la soumission de la majorité des Illyriens de la région. En revanche, il est difficile de dire si Philippe V a poussé ses troupes plus au Nord, vers Scodra, ni combien de temps il a pu maintenir son occupation dans le secteur. En effet, ni la Paix de Phoinikè de 205 ni celle de Cynocéphales en 197 ne font état d'une quelconque renonciation de cette région par Philippe V. Plusieurs solutions peuvent être avancées ici : soit il s'agit d'une omission dans les traités de paix, soit Philippe V avait quitté la région, avant Phoinikè ou entre Phoinikè et Cynocéphales. En tout état de cause, l'occupation

---

[984] Diodore de Sicile, XV, 13. Voir également M. H. Hansen – T. H. Nielsen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 322.
[985] Polybe VIII, 15, 16.
[986] La première cartographie de Lissus est due à C. Praschniker et A. Schober en 1919 (*Archäologische Forschungen in Albanien und Montenegro, Schriften der Balkankommission der Akademie der Wissenschaften in Wien*, Antiquarische Abteilung 8). Plus récemment, l'Université Karl-Franzens de Graz a proposé un rapport sur les fouilles de 2004, *Excavation Report 2004* (http://www.uni-graz.at/klar1www_excavation_report_2004.pdf).
[987] F. Prendi, K. Zheku, « *La ville illyrienne de Lissus*, son origine et son système de fortifications », *Iliria* II, 1972, p. 239- 268.
[988] *Excavation Report 2004, op. cit.*, p. 5.

des lieux était un point important dans la stratégie de Philippe contre Rome. En effet, Philippe souhaite profiter des victoires d'Hannibal afin d'obtenir un protectorat sur l'Illyrie. Pour ce faire, il a besoin d'un soutien carthaginois qui ne peut venir que par la mer. Aussi, il lui faut au préalable sécuriser la région côtière aux environs de Lissus : les Romains tiennent Apollonia et Dyrrhachium, Philippe n'a pas d'autre choix que de contrôler des territoires plus au Nord.

145. Pogradec

La forteresse de Pogradec se situe sur une colline au bord méridional du lac Ohrid, au-delà de la frontière macédonienne. Pogradec est un site stratégiquement important mais, comme bon nombre de sites isolés, cette forteresse est inconnue des sources antiques.

D'après les résultats fournis par les données archéologiques, l'agglomération illyrienne a été fondée au IVe siècle. Le mur d'enceinte n'a été conservé que sur quelques tronçons, et au niveau d'une tour quadrangulaire. Les études stratigraphiques ont révélé plusieurs phases d'occupation, la plus forte étant identifiée aux IVe et Ier siècles avant notre ère[989].

La forteresse présente un caractère militaire et stratégique dans la région dans le cadre des guerres illyro-macédoniennes. L'importance du site décline progressivement à partir du Ier siècle. Ce déclin est rapprocher du début de la domination romaine et donc de la perte du contrôle militaire sur la région. Il est probable qu'il faille voir dans cette fortification un poste avancé construit par les Macédoniens, sans doute Philippe II, en territoire illyrien. Cet emplacement lui permettait en effet de contrôler la frontière et de bénéficier d'un poste avancé pour les opérations militaires.

146. Uscana

Mentionnée à de nombreuses reprises par Tite-Live, l'historien affirme qu'Uscana aurait accueilli des garnisons macédoniennes, au même titre que d'autres places de la région[990].

Uscana est l'une des capitales d'Illyrie, conquise à plusieurs reprises par Philippe V puis Persée. Le site n'est pas localisé avec précision, mais semble se situer au Nord du lac Ohrid, à proximité de la frontière illyro-macédonienne, en territoire péneste. F. Papazoglou propose deux sites pour Uscana : Kičevo et Debar, mais les données archéologiques et littéraires ne suffisent pas pour résoudre la question[991].

---

[989] *Iliria* IX, p. 237.
[990] Tite-Live XIX ; XLIII, 20.
[991] F. Papazoglou, *Villes*, p. 76.

IV. Thrace

La Thrace désigne l'espace compris entre la côte Nord de l'Égée et le Danube, et entre la côte occidentale de la mer Noire et le cours de l'Axios[992]. Cependant, si on se place du point de vue macédonien, définir la frontière occidentale de la Thrace est plus compliqué. Au cours des siècles, les rois de Macédoine ont fréquemment eu affaire à une « population thrace » au fil des annexions vers l'Est : au moment de l'annexion de l'Amphaxitide, la population locale était composée de Thraces et de Péoniens[993]. Il en sera de même pour tous les peuples rencontrés au-delà de l'Axios d'abord, du Strymon ensuite, et enfin, sous Philippe II, au-delà du Nestos. Philippe ayant conquis et intégré à son royaume les territoires de trouvant à l'Ouest du Nestos, c'est ce fleuve qui servira de frontière naturelle. En conséquence, le territoire thrace, tel qu'il sera étudié ici, aura pour limite occidentale le Nestos. D'abord soumise aux Perses[994], la Thrace intéresse ensuite Athènes avant de tomber, sous le règne de Philippe II, dans le giron macédonien. C'est en effet le souverain macédonien qui mène, à plusieurs reprises au cours de son règne, des expéditions contre le pays thrace, la première ayant eu lieu en 353. Rapporté par Démosthène[995], l'événement n'a semble-t-il pas été un franc succès. En effet, Philippe, gêné par les conflits entre Amadacos et Kersebleptès, tous deux princes thraces[996], n'a pu atteindre son objectif. De plus, le roi macédonien devait à ce moment retourner s'occuper de la frontière illyrienne qui posait à nouveau quelques problèmes. Cependant, Philippe retente sa chance dès 352, avec succès cette fois : alors que beaucoup le croient souffrant et que d'autres sous-estiment les forces de Philippe, celui-ci profite de la quasi absence d'obstacles pour pousser jusqu'à la forteresse d'Héréon Teichos sur la Propontide[997]. Après cette victoire, Philippe II reprend ses opérations en Thessalie, avant de revenir en Thrace en 346. Le détail de cette nouvelle expédition n'est pas connu, mais la victoire macédonienne ne fait cependant aucun doute. Kersebleptès, qui était devenu un allié d'Athènes, n'obtient la paix qu'après de lourdes pertes. Le prince devient vassal de Philippe lorsque cette partie de la Thrace entre sous domination macédonienne. Les opérations

---

[992] J. Leclant (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, p. 2188.

[993] Strabon, VII, 8, 11 : « οἱ μὲν ἐκ Κρήτης ὥς φασι, τὸ γένος ὄντες ἦγε μόνα ἔχοντες Βόττωνα, Θρᾳκῶν δὲ Πίερες μὲν ἐνέμοντο τὴν Πιερίαν καὶ τὰ περὶ τὸν Ὄλμπον, Παίονες δὲ τὰ περὶ τὸν Ἀξιὸν ποταμὸν καὶ τὴν καλουμένην διὰ τοῦτο Ἀμφαξῖτιν, Ἠδωνοὶ δὲ καὶ Βισάλται τὴν λοιπὴν μέχρι Στρυμόνος.».

[994] Lors des guerres médiques, Darius ordonne à la population thasienne de raser ses murs et d'envoyer ses vaisseaux à Abdère afin qu'il puisse s'en servir (Hérodote, VI, 46 : « Δευτέρῳ δὲ ἔτεῖ τούτων ὁ Δαρεῖος πρῶτα μὲν Θασίους διαβληθέντας ὑπὸ τῶν ἀστυγειτόνων ὡς ἀπόστασιν μηχανῴατο, πέμψας ἄγγελον ἐκέλευε σφέας τὸ τεῖχος περιαιρῖέειν καὶ τὰς νέας ἐς Ἄβδηρα κομίζειν »). Cette décision ne peut s'expliquer que si l'armée perse tenait déjà la cité thrace et ses alentours.

[995] Démosthène, 23. 183.

[996] À la mort de Cotys, la Thrace est divisée en trois royaumes indépendants.

[997] Démosthène fait allusion à cet épisode dans sa Troisième Olynthienne (V, 4-5): « Vous vous souvenez, Athéniens, qu'il y a trois ou quatre ans, on vous annonça que Philippe, en Thrace, assiégeait le fort de Héraeum c'était dans le mois de maemactérion. Après de longs et orageux débats, vous décrétâtes la mise en mer de quarante trirèmes, l'embarquement des citoyens jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans, enfin une levée de soixante talents ».

militaires se poursuivent néanmoins, de façon épisodique, jusqu'en 341[998], date à laquelle les territoires de Kersebleptès sont acquis par Philippe qui obtient ainsi d'importantes ressources militaires et financières. Selon Diodore, le roi macédonien fonde alors « des villages considérables » sur des emplacements avantageux, où il installe probablement des Macédoniens, mais aussi des Thessaliens qui avaient participé à la conquête[999]. En 304, à l'instar d'Antigone, Lysimaque prend le titre de roi de Thrace et y fonde sa capitale Lysimacheia. En 281, il décède à la bataille de Couroupédion, et le pays tombe sous la domination de Séleucos Ier, puis de Ptolémée Kéraunos après que celui-ci ait assassiné le Séleucide[1000]. Au IIIe siècle, l'arrivée des Galates provoque un certain nombre d'affrontements qui mettent aux prises les grandes dynasties de l'époque hellénistique : Lagides, Antigonides, Séleucides et Attalides. Philippe V et Persée parviennent néanmoins à récupérer quelques cités à partir de 190/189[1001]. La fin de la domination macédonienne intervient après la défaite de Pydna en 168.

147. Kalyva [41.262744 ; 24.622656]

Mentionnée comme une éventuelle « citadelle hellénistique » dans les « Chroniques des fouilles » du *BCH* en 1977, le site de Kalyva a été clairement identifié lors de fouilles menées l'année suivante[1002]. Les fouilles menées ensuite permettent d'estimer la date de la construction à l'époque de Philippe II, avec des traces de remaniements datant de l'époque romaine (IIe siècle de notre ère)[1003] ainsi que des tours carrées[1004]. Les fouilles se poursuivent au cours des années 1990, permettant ainsi de mettre en évidence le rôle stratégique du site qui contrôle la vallée du Nestos, principal axe de communication entre Macédoine et Thrace. Ce même site est mentionné dans les *TIR*, qui évoquent une utilisation du site au cours des périodes hellénistique et romaine[1005].

La présence d'autres sites fortifiés de part et d'autre du fleuve (le lieu-dit Phrourio, entre autres, dont le nom est on ne peut plus explicite, et dont des tronçons de rempart ont été mis au jour, contrôle une grande partie de la vallée du Nestos), a permis d'établir le rôle stratégique de cette région[1006].

148. Lékani [41.197894 ; 24.501377]

Une fortification a été découverte sur une colline de 1 261 mètres d'altitude, à environ 6 km au Nord-Ouest de la communauté de Lékani. Le mur d'enceinte, d'un périmètre de 300 m, est construit à partir

[998] Démosthène, Sur les affaires de Chersonèse, VIII, 2 et VIII, 14.
[999] Diodore XVI, 71, 1-2.
[1000] Justin, XIII, 1-2.
[1001] Tite-Live, XL, 22, 12.
[1002] *BCH* 101 (1977), p. 617.
[1003] *BCH* 111 (1987), p. 554.
[1004] *BCH* 112 (1988), p. 662.
[1005] *TIR* K35, 1, Kalyva.
[1006] *BCH* 117 (1993), p. 862.

de blocs de pierre de différentes tailles[1007] (fig. 139). Il a été préservé sur toute sa longueur jusqu'à une hauteur maximale de 2,50 m pour une largeur de 2,70 m. Une porte, protégée par une tour, permet l'accès du côté Sud de la fortification[1008].

Le site se trouve sur les hauteurs du Rhodope, sur la rive droite du Nestos. Son occupation semble aller de l'âge du fer jusqu'à la fin de la période romaine, soit du VIIIe siècle avant notre ère jusqu'aux IVe-Ve siècles de notre ère.

Il est particulièrement difficile d'accéder à cette fortification qui dispose d'un excellent panorama sur la région alentour, faisant de cette zone un parfait poste d'observation. Les informations sont cependant trop fragmentaires pour donner une interprétation plus satisfaisante à ce site.

149. Moyen Nestos

Les forteresses de Kalyva et Lékani présentées dans les deux notices précédentes complètent un réseau défensif composé d'autres forteresses situées dans la même partie du territoire[1009] :

- Aérikon
- Echinos
- Kallithea [41.236330 ; 24.735617] ?
- Komnina [41.178390 ; 24.721643] ; [41.164066 ; 24.714780] et [41.181520 ; 24.729830]
- Dafnonas [41.219375 ; 24.683326] ?
- Néochori [41.209647 ; 24.640160] ?
- Paschalia [41.218600 ; 24.595521]
- Stavrochori [41.241367 ; 24.592589] ?
- Paranesti [41.261180 ; 24.514339] ?
- Kastanoto [41.213011 ; 24.531317] ?
- Mirtoussa [41.213369 ; 24.509511] ?

150. Abdère [40.934033 ; 24.97248]

Passée sous contrôle perse au cours des guerres médiques, Abdère sert de base navale à Mardonios dans sa campagne contre les cités grecques du Nord de l'Égée et les tribus thraces[1010]. Cette fortification est largement mentionnée par les sources antiques. Lors de l'expédition de Xerxès,

[1007] *AΔ* 51 (1996), p. 570.
[1008] *Idem*, voir également *AΔ* 22 (1967), B2 Chron., p. 428 et D. Triantaphyllosès, « Οχυρωματικοί περίβολοι στην ενδοχώρα της αιγαιακής Θράκης », Μνήμη Δ. Λαζαρίδη, Πόλις και χώρα στην αρχαία Μακεδονία και Θράκη, Καβάλα 9-11/5/1986, Thessalonique, 1990, p. 684-685.
[1009] Ces sites ont été présentés signalés par D. Triantaphyllosès, *op. cit.*, p. 444. Ils ont été regroupés dans un même réseau défensif dans la troisième partie de ce travail « Réseaux de fortifications, exemples concrets », p. 557.
[1010] Hérodote, VI, 46.

Abdère apparaît parmi les villes qui figurent sur l'itinéraire perse[1011]. Diodore fait également mention de la cité qui, frappée d'une invasion triballe, est sauvée par l'intervention du général athénien Chabrias[1012]. La date de la soumission d'Abdère à la Macédoine est sujette à caution : plusieurs savants ont estimé que Philippe II prend le contrôle de la ville entre 355 et 352[1013], s'appuyant sur un passage de Polyen[1014], le seul à faire mention de cette période. L'information a été datée, grâce à un passage de Démosthène, d'avant 352[1015]. À l'inverse, d'autres ont pensé qu'Abdère a été soumise au pouvoir macédonien pendant l'expédition de Philippe en Thrace en 347, en s'appuyant sur un décret[1016] d'Athènes pour des Abdéritains, apparemment exilés par Philippe II.

Malgré le peu d'informations dans les sources quant à la localisation exacte de la cité, Abdère a été identifiée au cap Bouloustra en 1887 par l'autrichien W. Regel[1017], et a fait l'objet d'un grand nombre de monographies[1018].

Les données archéologiques ont révélé des traces de destruction qui recouvrent toute la ville archaïque et classique, ce qui a été confirmé par la découverte de monnaies de bronze de Philippe II et d'Alexandre, permettant de dater cette destruction de la seconde moitié du IVe siècle. Les « Chroniques des fouilles » du *BCH* annoncent, pour la destruction de la cité classique, le IIIe siècle[1019]. Une nouvelle ville, plus grande, a été fondée au Sud à la même époque avec un nouveau rempart, construit en appareil pseudo-isodome. L'ancien et le nouveau rempart sont superposés par endroits, comme l'attestent les résultats de fouilles : le *BCH* de 1951 fait état de « deux enceintes hellénistiques »[1020], puis, en 1988, il fait mention de « deux murailles superposées », l'une d'époque archaïque, l'autre d'époque classique[1021]. Les fouilles archéologiques menées sur place ont également permis de dégager plusieurs tours défensives, ainsi que des éléments de rempart, datant dans les deux cas du IVe siècle et du début de la période hellénistique[1022]. Ces découvertes laissent supposer que la reconstruction s'est étalée du règne de Philippe II à celui d'Alexandre.

La mainmise de Philippe II sur Abdère explique sans doute l'abandon de l'ancienne cité et son

[1011] Hérodote VIII, 109.
[1012] Diodore, XV, 36.
[1013] N. G. L. Hammond, *A History of Greece to 322 B.C.* (1963) ; M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou, *Philip of Macedon* (1981) ; J. R. Ellis, *Philip II and Macedonian Imperialism* (1976) ; P. Collart, *Philippes, ville de Macédoine* (1937).
[1014] Polyen, Stratagèmes IV, 2, 22.
[1015] Démosthène, *Contre Aristocrate* XXIII, 183.
[1016] *IG* II², 218 (*SIG*² 207)
[1017] W. Regel, « Abdera », *AM* 1887, p. 161-167.
[1018] Voir M. Feyel « Nouvelles inscriptions d'Abdère et de Maronée », *BCH* 66-67 (1942), p. 176, qui donne la liste immense des monographies et études consacrées au site jusqu'alors. Depuis l'article de M. Feyel, plusieurs publications dans les chroniques du *BCH* ainsi dans la *Revue Archéologique*, ont fait état des découvertes réalisées sur place sous la direction de D. Lazaridis (depuis 1950). Voir également K. Chrysanthaki-Nagle, *L'histoire monétaire d'Abdère en Thrace*, 2007, qui fait un rappel des découvertes archéologiques depuis les premières campagnes de fouilles.
[1019] *BCH* 112 (1988), p. 662.
[1020] *BCH* 75 (1951), p. 119.
[1021] *BCH* 112 (1988), p. 662.
[1022] *BCH* 92 (1968), p. 920 et *BCH* 96 (1972), p. 738.

déplacement vers un nouveau site. Il est possible que le roi ait en effet détruit la ville lors de son siège, afin d'en reconstruire une plus vaste et mieux organisée, comme l'atteste la présence d'un plan hippodamien. La reconstruction de la cité se place dans la politique menée par Philippe II pour réorganiser la Thrace. En effet, le roi n'avait pas à dessein de simplement assurer les frontières orientales de son royaume. La construction de forts et de nouvelles villes dans les régions-clés avait en effet pour but d'affaiblir l'influence d'Athènes sur la région nouvellement acquise au pouvoir macédonien[1023] et de protéger les cités grecques de la menace thrace[1024].

151. Aïnos [40.72444 ; 26.078526]

Située sur la rive gauche de la Maritsa, près de l'embouchure de celle-ci, le site d'Aïnos, actuelle Énez, se trouvait autrefois au bord de la Mer Égée. Elle est également identifiée comme une station de la Via Egnatia. La cité est mentionnée pour la première fois par Homère[1025] comme ville thrace, puis par Strabon qui écrit que la ville portait initialement le nom de Poltyobria, d'après Poltys, roi de Thrace[1026]. Aïnos rejoint ensuite la Ligue de Délos, et participe à la campagne de Sicile menée par Athènes en 415[1027]. La ville retrouve alors une nouvelle fois son indépendance, pour une brève période, avant qu'elle ne soit conquise par Philippe II, probablement vers 340. Il semble que la cité redevienne encore une fois indépendante, sans doute au moment du contrôle de la région par les Séleucides, puisqu'elle fait partie des cités que Philippe V récupère en Thrace séleucide en 189. Cette nouvelle domination macédonienne sur la ville dure jusqu'en 183, date à laquelle Philippe V doit retirer ses garnisons d'Aïnos et Maronée[1028]. Enfin, Tite-Live affirme que Persée tenait, à l'Est du Nestos, des villages, des forteresses et des villes[1029]. Parmi ces villes se trouve une fois de plus Aïnos qui restera une possession de Persée jusqu'en 168, où la cité redevient libre.

Conduites en 1971 par A. Erzen et en 1994 par S. Basaran, les premières campagnes de fouilles ne font état que de découvertes de la période byzantine[1030]. Ainsi, il n'existe aucune information archéologique fiable qui permette de préciser le type d'infrastructure militaire présent dans la cité. Il est cependant probable, comme ce fût le cas dans de nombreux autres sites, que les éléments byzantins recouvrent des restes antiques.

Il semble, au regard des différentes sources qui font mention de la cité, que la Thrace n'a jamais été totalement contrôlée par les Macédoniens, comme le prouvent les nombreuses et nécessaires

[1023] Démosthène, *Sur les affaires de Chersonèse* VIII, 44.
[1024] Diodore de Sicile XVI, 71, 1-2 : de nombreuses villes grecques de la côte, effrayée par la menace thrace, sont entrées dans l'alliance de Philippe II.
[1025] Homère, *Iliade* IV, 520.
[1026] Strabon VII, 8, 319.
[1027] Thucydide IV, 28 ; VI, 57.
[1028] Tite-Live XXXIX, 33, 4.
[1029] Tite-Live 45, 29, 6.
[1030] S. Basaran, « The Excavations at Enez (Ainos) », dans O. Belli (éd.), *Istanbul University's Contributions to Archaeology in Turkey (1932-2000)*, Istanbul, 2001, p. 219-225.

interventions de ces derniers pour reprendre certaines places perdues. De plus, pour la ville d'Aïnos, seules les garnisons de Philippe V sont mentionnées ; et il n'est question de forteresses qu'à « l'Est du Nestos » selon Tite-Live, sans plus de précisions. Dans l'attente de données archéologiques suffisantes pour réétudier la question, on ne peut que supposer que la région proche d'Aïnos n'a été contrôlée que de façon épisodique et par des unités placées en garnison à l'intérieur de la ville. Des infrastructures devaient être destinées à les accueillir, mais il ne s'agissait pas nécessairement de forteresses au sens traditionnel du terme : connaissant en effet les difficultés à tenir les lieux, la meilleure stratégie pour les Macédoniens était de ne placer que des unités militaires, plutôt que de bâtir une forteresse qui aurait pu tomber sous la coupe ennemie et qu'il aurait ensuite fallu reprendre.

152. Kabylè [42.548903 ; 26.477457]

Située au Sud-Est de la Bulgarie, Kabylè est une ancienne ville thrace. Il s'agit d'un des plus importants centres de cette région de la Thrace, vraisemblablement fondé 2000 avant J.-C., sur les hauteurs Zaychi Vrah. Concernant ses relations avec la Macédoine, le site est mentionné pour la première fois par Démosthène, qui déclare que Philippe II avait occupé des sites sans importance, et qu'il les avait réaménagés pour ses besoins ; parmi ces sites de trouvent Kabylè, Drongilon et Masteira[1031].

Dans un article du *BCH*, K. Bosnakov parle du site de Kabylè comme étant un *chôrion* « situé dans le grand méandre de la rivière antique Tonzos (aujourd'hui Toundja, et le village de Kabylè près de la ville de Yambol) »[1032]. Bosnakov insiste également sur le fait que Kabylè se situe dans le pays des « Thraces *tétrachoritai* », - le pays des quatre *chôria* – qui regroupe les garnisons de Drongilon, Kabylè, Philippopolis et Masteira[1033]. La région a en effet eu, dès l'accession au trône de Philippe II, une très grande place dans les plans stratégiques du roi. Après avoir mené une guerre contre les Péoniens en 358, ceux-ci créèrent une coalition avec Athènes, le roi de la Thrace du Sud-Ouest Kétriporis et le roi Grabos d'Illyrie[1034]. Or, c'est précisément par la région des *tétrachoritai* que pouvait s'effectuer un approvisionnement en direction de la Péonie puis de l'Illyrie, par un chemin secondaire qui passait à travers les montagnes.

Les découvertes réalisées sur place ont permis d'identifier Kabylè à l'emplacement de l'actuelle Yambol, qui était, à l'époque de Philippe II, une forteresse[1035]. En effet, en 341, la ville est conquise

[1031] Démosthène VIII, 44 ; X, 15.
[1032] K. Bosnakov, « Identification archéologique et historique de l'emporion de Pistiros en Thrace », *BCH* 123 (1999), pp. 319-329.
[1033] Polyen, IV, 1.
[1034] Diodore XVI, 4, 2.
[1035] M. H. Hansen – T. H. Nielsen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 885 ; A. Fol, « The Thracian Royal city of Kabyle », *Settlement Life in Ancient Thrace. III*[rd] *International Symposium* « Cabyle », 1993, Jambol ; A. Poulter (ed.) « The Thracian Royal City of Cabyle », *Ancient Bulgaria: Papers presented to the International Symposium on the Ancient History and Archaeology of Bulgaria*, University of Nottingham, 1983,

par l'armée du roi macédonien qui en fait alors une place forte contrôlant en totalité la région. Cette dernière est renforcée par les trois autres sites fortifiés qui composent la *tétrachoritai*. Le site reste sous la domination macédonienne sous le règne d'Alexandre, mais recouvre son indépendance au cours du IIIe siècle.

153. Drongilon

Les sources littéraires permettent de supposer la localisation de Drongilon entre le cours inférieur de l'Hébros et la Chersonèse de Thrace, c'est-à-dire le long de la future Via Egnatia. En effet, le site est mentionné dans les *Philippica* de Théopompe en même temps que l'*emporion* de Kobrys de Kardie pour l'année d'archonte 352/1[1036].

Malgré ces indications, le chôrion de Drongilon n'a pas encore été localisé. D'après K. Bosnakov, le seul nom qui puisse évoquer Drongilon est celui d'une forteresse encore non localisée, Diggion, qu'il pense devoir chercher « le long ou à proximité du cours moyen de l'Hébros, à l'Est ou au Sud-Est de Pizos »[1037].

Si Drongilon est bien le site mentionné dans les *Philippica*, cela signifierait que Philippe II était parvenu dans la vallée de l'Hébros dix ans avant la conquête définitive du royaume de Kersebleptès, en 342, remettant ainsi en cause la chronologie établie à propos des conquêtes de Philippe II en Thrace.

154. Maronée (Μαρώνεια) [40.888999 ; 25.481988]

Maronée est située entre les cours du Nestos et de l'Hébros, le long de la Via Egnatia. D'après la légende, la ville a été fondée par Maron, un fils de Dionysos[1038]. Dans l'Odyssée, Maronée était proche d'Ismaros, pillée par Ulysse qui épargne néanmoins Maron, considéré comme un prêtre d'Apollon[1039]. Hérodote mentionne également la cité lors de l'expédition de Xerxès : le Perse passe aux abords de la ville après avoir franchi le Lissus[1040]. Sous le règne de Philippe V, la cité fait l'objet d'un siège, au cours duquel un grand nombre de ses habitants sont massacrés[1041].

Son identification a été validée par certains chercheurs, notamment B. Isaac[1042]. Alliée d'Athènes en 340, la cité ne passe vraisemblablement sous le contrôle de Philippe II qu'à partir de 338, ce que

---

pp. 233–238.

[1036] (Ps) Sylax, 67 ; Etienne de Byzance 400, 10.

[1037] K. Bosnakov, « Identification archéologique et historique de l'emporion de Pistiros en Thrace », *BCH* 123 (1999), p. 327.

[1038] Euripide, *Cyclope*, v. 100, 141.

[1039] Homère, *Odyssée*, IX. 196-211.

1040 Hérodote VIII, 109 : « Διαβὰς δὲ τοῦ Λίσου ποταμοῦ τὸ ῥέεθρον ἀπεξηρασμένον πόλιας Ἑλληνίδας τάσδε παραμείβετο, Μαρώνειαν Δίκαιαν Ἄβδηρα ».

[1041] Tite-Live, XXXI, 16, 3-4; XXXIX, 24 ; Polybe XXII 6, 13 et XXIII, 11, 13.

[1042] B. Isaac, *The Greek Settlements in Thrace Until the Macedonian Conquest* , 1986, p.113.

semblent confirmer des traces de destruction[1043] puis de fortification datant du IVe siècle. En effet, en 1976, les « Chroniques des fouilles » du *BCH* font état d'une muraille du IVe siècle, ainsi que d'une enceinte fortifiée à proximité[1044], confirmant ainsi des découvertes antérieures, notamment le dégagement d'un tronçon du mur Ouest de la ville, lui aussi daté de cette période[1045]. Outre les remparts, une tour a été dégagée sur le mur d'enceinte Sud-Ouest[1046], et quatre places fortes munies de tours ont été découvertes dans les environs[1047]. À l'intérieur de la cité antique, deux inscriptions ont été découvertes : un traité d'alliance entre les Romains et les habitants de Maronée[1048], ainsi qu'une dédicace à Philippe V : Διὶ | καὶ Βασιλεῖ | Φιλίππῳ σωτῆρι[1049].

Au cours du IIIe siècle, la domination macédonienne sur la ville cesse. Les traces de destruction datant de cette période semblent en effet correspondre à la phase de domination séleucide dans cette partie de la Thrace. Cependant, sous le règne de Philippe V, la cité redevient une possession macédonienne, comme le confirment les sources ainsi que la dédicace au souverain macédonien. Ce contrôle semble prendre fin au IIe siècle, probablement lors des guerres macédoniennes, lorsque la cité devient s'allie à Rome.

155. Masteira

Masteira n'apparaît que très peu dans les sources littéraires. Ainsi, Ammien Marcelin déclare qu'il s'agissait d'une citadelle qui contrôlait le passage menant vers l'Ouest, par le défilé de Succi[1050], menant lui-même aux sources du Strymon, mettant ainsi en avant les intérêts stratégiques du site. Masteira apparaît également chez Démosthène, dans son passage relatif aux sites occupés et fortifiés par Philippe II[1051].

Suite à la découverte de plusieurs inscriptions, il a été possible de localiser ce site au lieu-dit Adžijska Vodenica, où se trouvait également l'*emporion* antique de Pistiros. Il semble en effet que Pistiros et Masteira étaient en réalité le même endroit, dont le nom a changé au cours de l'Antiquité[1052]. Le contrôle macédonien a été largement révélé par les découvertes archéologiques faites sur place. En effet, le démontage des tours extérieures de la fortification ainsi que l'étude d'un dallage situé dans l'*emporion*, tous deux datés par des monnaies de Philippe II, ont permis d'attester clairement de l'occupation et de la réorganisation du site en rapport avec les informations de Démosthène sur

[1043] *BCH* 119 (1995), p. 977.
[1044] *BCH* 100 (1976), p. 690.
[1045] *BCH* 96 (1972), p. 764.
[1046] *BCH* 119 (1995), p. 977.
[1047] *BCH* 114 (1990), p. 802.
[1048] *BCH* 102 (1978), p. 726.
[1049] *BCH* 111 (1987), p. 554.
[1050] Ammien Marcelin XX, 4, 18 ; XXI, 13, 6.
[1051] Démosthène VIII, 44 ; X, 15.
[1052] K. Bosnakov, « Identification archéologique et historique de l'emporion de Pistiros en Thrace », *BCH* 123 (1999), pp. 319-329.

Masteira[1053].

En tenant cette région, il était possible de garder un passage stratégique important qui relie directement la Thrace au Strymon, et par extension, à la région parorbélienne où se situent Kallipolis, Orthopolis et Philippopolis. Érigé à la frontière occidentale du territoire odryse, où passent les grandes routes des plaines et des montagnes entre l'Haimos et le Nord de l'Égée, le site tient une place stratégique importante aux yeux de Philippe II. Il suffit pour s'en convaincre de revoir le détail des événements de 358 mentionnés plus haut. La découverte d'inscriptions, au-delà de la Voie éternelle (qui reliait Sofia à Istanbul), témoigne de faits historiques à mettre en relation avec de grands travaux de remaniement des fortifications du lieu-dit à l'époque de Philippe II, sans doute en 341[1054]. En effet, le lieu de la découverte marque probablement la frontière Nord des terres contrôlées d'abord par les emporitains de Pistiros-Masteira, puis par Philippe II lorsque celui-ci acquiert et rénove les fortifications de la région. Il semble d'ailleurs, au vu de clauses particulières mentionnées dans la « Grande Inscription » découverte en 1990, à proximité des lieux, que les emporitains souhaitaient sauvegarder leur neutralité dans les affaires politiques et militaires. Or, les fouilles archéologiques menées sur place laissent entendre que le risque de violation de ces clauses était important : le site est très largement fortifié, même avant l'arrivée des Macédoniens, comme l'atteste la solidité du mur d'enceinte, destiné vraisemblablement à pallier à l'absence de véritable potentiel militaire.

156. Philippopolis

Considérée comme une des villes les plus anciennes d'Europe, Philippopolis, actuelle Plovdiv, conserve des traces de civilisation datant de la période mycénienne. Plovdiv était alors connue comme ville fortifiée thrace appelée *Eumolpias*[1055]. Conquise par Philippe II en 342, la ville est renommée Philippopolis[1056]. Plus tard, elle recouvre son indépendance jusqu'à son intégration à l'Empire romain. Elle est alors baptisée Trimontium (ville des trois collines)[1057] et devient la capitale de la province de Thrace. Trimontium était un carrefour important dans l'Empire romain.

Les données archéologiques concernant ce site sont faibles et consistent pour leur grande majorité en éléments de l'époque romaine[1058]. Seuls quelques tronçons de rempart ont été mis au jour[1059], mais aucune découverte ne permet de clairement faire le lien avec la période d'occupation macédonienne.

[1053] M. Domaradzki « An Interim Report on Archaeological Investigations at Vetren – Pistiros 1988-1994 » in *Pistiros I*, 1996, p. 22.
[1054] M. Domaradzki, *op. cit.*, p. 22.
[1055] Ammien-Marcellin XXII, 2, 3 ; XXVI, 10, 4.
[1056] Pline, IV, 18, 2. Dans son passage, Pline ne parle pas d'Eumolpias, mais de Ponéropolis.
[1057] Pline, *op. cit.*
[1058] C. Popov, « Philippopolis – Archäologie und Geschichte », in M. Domaradzki, *Pistiros et Thasos ; Structures économiques dans la péninsule balkanique aux VII*e *– II*e *siècles avant J.-C.*, Opole, 2006, p. 123-132.
[1059] *Bulletin d'archéologie sud-est européenne*, vol. 3, 1975, p. 53.

157. Autre sites

Plusieurs forteresses ont été mentionnées dans les « Chroniques des fouilles » du *BCH*[1060] ou dans des études ponctuelles[1061]. L'absence d'informations complémentaires rend impossible leur localisation ou leur insertion dans un système de fortification macédonien.

- Iasmos
- Nikitai
- Séléron Rymi [41.146659 ; 25.002797] ?
- Lefkopétra [41.142951 ; 24.976604] ?
- Kimméria
- Thamna
- Kopteron [41.125328 ; 25.123041] ?
- Polyanthos [41.129743 ; 25.235257] ?
- Perama

Les neuf fortifications précédentes font partie d'un même réseau défensif le long de la côte thrace[1062].

- Sarakini
- Myrtiski
- Smigada

Ces trois fortifications se trouvent sur l'arrière-pays thrace.

158. Thasos

Les historiens se sont, à plusieurs reprises, bornés à faire de Thasos une île occupée par les rois macédoniens. Ces derniers, à partir de Philippe II, y auraient construit plusieurs éléments défensifs. Ces suppositions se sont, le plus souvent, appuyées sur le grand nombre de fortifications présentes sur l'île, même dans les régions inhabitées[1063]. Or, aucun témoignage n'affirme de façon certaine que Thasos a été dominée par les Macédoniens à une quelconque période avant l'intervention de Philippe V sur l'île en 202. En effet, avant cela, les Thasiens sont alors ἀφρουρήτους,

[1060] *BCH* 110 (1986), p. 727 et *BCH* 105 (1981), p. 839.
[1061] L. D. Loukopoulo – S. E. Psoma, « The Thracian policy of the Temenids », *Ancient Macedonia* VII, p. 143-151, P. Pantos, « The Present Situation of tue Studies in Archaeological Topography of Western Thrace », *Pulpudeva* 4 (1983), p. 164-78 ; *ΑΕΜΘ* 2 (1988) 443-51 (avec cartes) ; D. Triantaphyllos, *ArchDelt* 29 (1973-74), « Chroniques », p. 805.
[1062] *Cf.* p. 551 et fig. 235.
[1063] Voir notamment le *Guide de Thasos*, de l'EfA, paru en 1968, ainsi que celui, plus récent, d'Y. Grandjean et F. Salviat, 2000. Pour une analyse plus ancienne, voir également A. Bon, « Les ruines antiques dans l'île de Thasos et en particulier les tours helléniques », *BCH* 54 (1930), p. 147-194. Enfin, depuis 1911, les « Chroniques des fouilles » du *BCH* proposent un aperçu des découvertes réalisées chaque année sous le titre de « Fouilles de Thasos ».

ἀφορολογήτους, ἀνεπισταθμεύτους, νόμοις χρωμένους τοῖς ἰδίοις[1064]. Un autre argument en faveur d'une « non-domination » macédonienne peut également être avancé : celui de la monnaie. En effet, à partir des années 340, Thasos semble ne plus frapper de monnaies jusqu'à la mort de Lysimaque. Cependant, au vu des dernières découvertes monétaires, il semble évident que Thasos ait émis des monnaies d'argent et de bronze bien au-delà de la victoire de Philippe à Chéronée, et même vraisemblablement jusque dans les années 315-310. En comparaison avec d'autres pays ou régions conquis par Philippe II, on constate qu'aucune n'a cessé de frapper sa propre monnaie : la Thessalie, Chalcis, Corinthe et Athènes continuent de frapper monnaie malgré la domination macédonienne et malgré l'installation de garnisons. Ces différents exemples prouvent bien que Philippe n'a pas cherché à mettre fin aux différents monnayages des cités qui lui sont soumises : seules celles qui sont détruites par lui ou incorporées à son royaume cessent leurs émissions monétaires. En outre, l'apport des monnaies sur le contrôle d'un territoire n'est pas négligeable. Force est de constater que, sur Thasos, le nombre de monnaies macédoniennes n'est pas plus élevé au IIIe siècle qu'avant la mainmise supposée de l'île par la Macédoine. Or, les villes qui ont reçu, à un moment ou un autre de leur histoire, une garnison macédonienne, ont fourni un plus grand nombre de monnaies macédoniennes qu'auparavant. Érétrie, à ce titre, en est un excellent exemple : ces monnaies y sont majoritaires au IIIe siècle. Si rien de semblable n'a été découvert à Thasos, c'est vraisemblablement, comme le soupçonne O. Picard, parce que l'île n'a pas reçu de garnison. En considérant la question du point de vue archéologique, il faut effectivement se résoudre à accepter l'existence de traces de fortifications érigées au cours des IVe et IIIe siècles. Mais ici encore, rien ne laisse supposer une occupation macédonienne : Thasos est une île, et à cet égard, sujette à de nombreux débarquements, notamment de pirates dont l'activité est très forte au cours du IIIe siècle. Lorsque Philippe V s'empare de l'île en 202, la situation évolue. Il semble alors qu'à partir de ce moment, la Macédoine ait des garnisons sur place : le sénatus-consulte de 196 enjoint Philippe à « laisser libre, en retirant ses garnisons, les cités d'Euromos, Pédasa, Bargylia et Iasos, de même Abydos, Thasos, Myrina et Périnthe ». Il s'agit de la seule mention d'une quelconque garnison à Thasos, mais l'occupation reste de très courte durée. Au cours de ces quelques années, il est très peu probable que Philippe V ait ordonné la construction de fortifications sur l'île : les tours et forts construits par les Thasiens suffisaient largement à contrôler la région.

V. Grèce centrale

159. Nikaia

Nikaia est l'une des villes fortifiées des Thermopyles, en Locride. La reddition de Phalaicos en 346

[1064] O. Picard « Thasos et la Macédoine au IVe et au IIIe siècle », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1985, Volume 129, Numéro 4 p. 761 – 776.

permettait à Philippe II de se rendre maître des défilés, mettant ainsi fin à la guerre sacrée[1065]. Si la place forte passe rapidement sous le contrôle thessalien[1066], elle est à nouveau occupée par les Macédoniens en 340, date à laquelle elle est reprise par les Thébains[1067].

La question de l'emplacement de l'ancienne Nikaia n'est pas encore tranchée. Selon W. M. Leake, Nikaia doit être cherchée à proximité de Pundonitza, aujourd'hui, Mendenitsa, où il avait observé des restes de constructions antiques[1068]. J. Pascual et M.-F. Papakonstantinou ont proposé, dans une étude récente consacrée à la topographie de la Locride Epicnemide, de chercher Nikaia dans les collines, à 1,5 km au Sud-Ouest de l'actuelle Agia Triada[1069].

Le site occupait une place importante dans le contrôle territorial de la région et permettait à Philippe II, après s'en être rendu maître en 346, de totalement maîtriser les voies de communications menant en direction du Sud.

160. Atalanti (Αταλάντη) [38.660627 ; 22.998857]

Le site d'Atalanti n'est mentionné par aucune source littéraire.

Situé en Locride, à environ 80 km au Sud-Est de Lamia, et à proximité de la côte, face à l'Eubée, la fortification a été localisée en 1993 au lieu-dit *Makedonia*, où l'enceinte d'une cité non identifiée a été mise au jour[1070]. L'enceinte est renforcée par des murets transversaux séparés par un remplissage de terre. Cinq tours carrées sont intégrées à la muraille, précédées de murs obliques servant de protection à des armes de siège. D'après les rapports de fouilles, la construction date de l'époque hellénistique, et est hors d'usage à l'époque romaine. Le toponyme du lieu ne laisse aucun doute quant à son origine macédonienne[1071].

Le site a très probablement été construit à l'époque de Philippe II, au moment où celui-ci menait des opérations militaires dans la région, certainement lors de la quatrième guerre sacrée, de 339 à 338. Malheureusement, la faiblesse des informations contenues dans les rapports archéologiques ne permet ni de placer précisément le site sur le relief du territoire, ni de proposer une hypothèse quant à sa fonction défensive.

[1065] Diodore XVI, 59.
[1066] Démosthène, *Deuxième Philippique*, 153 et Eschine, *Contre Ctésiphon*, 140.
[1067] Démosthène, *idem.*
[1068] W. M. Leake, p. 5 *sqq.*
[1069] J. Pascual et M.-F. Papakonstantinou, *Topography and History of Ancient Epicnemidian Locris*, 2013, p. 89-97.
[1070] *AΔ* 41 (1986) [1990] ; *BCH* 117 (1993), p. 828.
[1071] Sur les découvertes archéologiques d'Atalanti, voir F. Dakoronia, « Homeric towns in East Lokris. Problems of identification », *Hesperia* 62.1 (1993), p. 115-127.

161. Livanatès / Kynos (Λιβανάτες / Κύνος) [38.723333 ; 23.062500]

Localisée en Locride, la fortification de Kynos est connue par un passage du Chant II de l'*Iliade* d'Homère[1072].

Dans la région de Livanatès, à quelques kilomètres au Nord d'Atalanti, les fouilles ont permis de confirmer l'existence de cette cité, et de l'identifier à des ruines datant de l'Helladique récent. À proximité immédiate du site, et empiétant légèrement sur les ruines anciennes, des traces de fortifications de l'époque hellénistique ont également été mises au jour. Ainsi, plusieurs éléments de rempart ont été dégagés[1073]. En outre, en 1998 ont été mis au jour des vestiges de fortification, et le rempart a été identifié comme étant d'appareil pseudo-isodome. Une tour orthogonale du IVe siècle complète l'ensemble défensif[1074]. Par ailleurs, la découverte d'une stèle fragmentaire trouvée près de la citadelle en 1985[1075] constitue un élément important dans la compréhension du site. L'inscription y figurant consiste en un règlement militaire pour le service des garnisons macédoniennes, et a notamment été étudiée par M. B. Hatzopoulos[1076]. Cette découverte révèle de façon absolument certaine que le site fortifié était occupé par une garnison macédonienne. Le *diagramma* correspond parfaitement à celui découvert à Chalcis, également tenue par une garnison macédonienne. Tout comme son jumeau chalcidien, ce document militaire a été daté du règne de celui de Philippe V, et plus précisément d'avant la seconde guerre de Macédoine, à un moment où les Macédoniens possédaient encore des garnisons en Grèce du Sud.

La forteresse de Kynos a été bâtie dès l'époque de Philippe II, comme l'attestent les éléments pseudo-isodomes du rempart, ainsi que la tour orthogonale du IVe siècle. Ces éléments correspondent à la période d'opérations militaires dans la région au cours de la Quatrième guerre sacrée. Par ailleurs, le *diagramma*, découvert à proximité du site, permet de confirmer l'occupation de la région par les forces macédoniennes à l'époque de Philippe V, probablement avant 197, date à laquelle les souverains de Macédoine perdent les places qu'ils tenaient en Grèce méridionale. Cependant, en l'état actuel de nos connaissances sur Kynos, rien ne permet de prouver avec certitude une domination durable et continue entre le règne de Philippe II et celui de Philippe V. La forteresse contrôlait parfaitement le territoire la séparant de la côte, face à l'Eubée. Le site de Mégaplatanos, situé sur l'autre versant de la colline, complétait le système défensif de la région.

[1072] « Et l'agile Aias Oilèide commandait aux Locriens. Il était beaucoup moins grand qu'Aias Télamônien, et sa cuirasse était de lin ; mais, par la lance, il excellait entre les Panhellènes et les Akhaiens. Et il commandait à ceux qui habitaient Kynos et Kalliaros, et Bèssa et Scarphè, et l'heureuse Augéia, et Tarphè, et Thronios, auprès du Boagrios ».
[1073] *BCH* 117 (1993), p. 828 ; *BCH* 124 (2000), p. 872.
[1074] *BCH* 123 (1999), p. 728.
[1075] *BCH* 124 (2000), p. 826.
[1076] M. B. Hatzopoulos, *Organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides*.

162. Mégaplatanos

À proximité du village de Mégaplatanos, sur la colline Prophitis Illias, des fouilles menées en 1991 ont permis de mettre au jour un bâtiment rectangulaire de 9,80 m sur 7,20 m[1077]. Cette tour présente un appareil en pseudo-isodome, conservé sur une hauteur de quatre assises (2 mètres). Au Nord de cette découverte, d'autres constructions ont également été signalées, dont la fonction était vraisemblablement le logement des troupes. L'ensemble des éléments, daté du IIIe au IIe siècle av. J.-C., « avait vue sur d'autres places fortes de la région, la route maritime de l'Euboïque Nord et l'Eubée ». Les autres places mentionnées par les « Chroniques des fouilles » du *BCH* sont très certainement les forteresses de Kynos et d'Atalanti et qui se situent à quelques kilomètres seulement de là.

L'appartenance du site à la royauté macédonienne est démontrée grâce à la découverte d'éléments architecturaux. Les rapports de fouilles donnent très clairement l'emplacement du site, et sa fonction défensive. S'il ne fait aucun doute que la garnison macédonienne de Mégaplatanos ait été occupée sous le règne de Philippe V, vraisemblablement avant 197, il est également possible que la région ait été contrôlée dès le règne de Philippe II, ce que tend à prouver la présence de la forteresse voisine de Kynos.

163. Orchomène de Béotie (Ὀρχομενός) [38.496279 ; 22.959384]

Mentionnée à plusieurs reprises dans les sources littéraires antiques, la cité béotienne d'Orchomène est, d'après Homère, la capitale des Minyens, un peuple de héros légendaires[1078]. Pausanias lui-même, dans sa description de la Phocide, donne pour limite à cette partie du monde grec le territoire des « Minyens d'Orchomène »[1079]. Enfin, Pline l'Ancien, dans son *Histoire naturelle*, précise qu'Orchomène portait jadis le nom de Minyée[1080]. Bien qu'il place Orchomène en Thessalie, ce qui est évidemment faux, il ne fait aucun doute qu'il s'agit de la même cité. Démosthène, dans sa *Deuxième Philippique*, rapporte que la cité, une fois prise par Philippe II, est confiée aux Thébains[1081]. Enfin, la cité apparaît également comme alliée d'Alexandre chez Justin à propos de la délibération quant au sort qui sera réservé aux Thébains[1082].

La cité d'Orchomène a pu être facilement identifiée sur le territoire béotien grâce aux précieuses indications fournies par les historiens de l'antiquité. Située au bord Nord-Ouest du lac Copaïs, sur une colline triangulaire contournée au Sud et à l'Est par le Céphise, au-dessus du village actuel de Skriou, la cité a été fouillée à de nombreuses reprises. Menées en 1880 et 1886, les premières campagnes de

[1077] *BCH* 116 (1992), p. 886.
[1078] Homère, *Iliade*, Chant II, 511.
[1079] Pausanias, II, 29.
[1080] Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, IV, 15, 8.
[1081] Démostène, *Deuxième Philippique*, XIII.
[1082] Justin, *Histoire universelle*, XI, 3.

fouilles ont permis à H. Schlieman d'explorer les ruines de la cité[1083]. En 1893, les investigations se poursuivent sous l'égide d'A. de Ridder, qui met au jour un temple d'Asklépios et des sépultures de la nécropole romaine[1084]. Une troisième mission archéologique est menée entre 1903 et 1905, puis une quatrième, entre 1970 et 1973, laquelle permis également de mettre au jour un palais mycénien et un ancien théâtre. Outre ces importantes découvertes, il faut également ajouter les fouilles qui ont permis de dégager le rempart de l'acropole, ainsi que le donjon macédonien. La citadelle, qui présente l'aspect d'un petit château fort médiéval, est accessible grâce à un escalier de 92 marches taillé dans le roc. La muraille Sud, dominant le Céphise, est encore visible sur 1200 m de développement, tandis que du côté Nord, la muraille est incomplète, l'escarpement naturel suffisant à empêcher l'accès à la forteresse. Ces remparts sont pour la plupart de date relativement récente, de l'époque où Alexandre III fit relever la ville détruite par les Thébains. Une citerne, de 5 mètres sur 5, a également été découverte à proximité de l'escalier. Enfin, l'enceinte, dont le tracé est clairement délimité, est flanquée de tours rectangulaires, régulièrement espacées[1085].

Détruite par les Thébains après la bataille de Leuctres, en 371, la cité est reconstruite durant la guerre sacrée par les Phocéens, après que ces derniers aient conquis la Béotie septentrionale. En 346, la cité est à nouveau détruite, mais elle est restaurée, soit par Philippe II après la bataille de Chéronée, soit par Alexandre après la prise de Thèbes. En effet, grâce aux succès répétés de 340 à 338, les deux souverains avaient décidé, pour s'assurer le contrôle de la Grèce, de rebâtir les cités détruites par les thébains en 339, et d'y créer des points d'appuis fortifiés pour les garnisons macédoniennes. La situation géographique d'Orchomène étant trop vulnérable, Philippe II et son fils firent reconstruire la nouvelle cité sur des hauteurs, ceinte par un important rempart et surplombée d'une citadelle, lui donnant cet aspect particulier. Le site nouvellement créé répondait davantage aux nécessités macédoniennes, et était désormais parfaitement fortifié. Par ailleurs, sa position en hauteur lui confère un rôle stratégique majeur, lui permettant de contrôler aisément les alentours.

164. La Cadmée [38.32034 ; 23.316053]

La Cadmée, citadelle de Thèbes, est mentionnée par Pausanias. Dans son récit, l'auteur déclare que la cité portait initialement le nom de Cadmée en l'honneur de son fondateur Cadmos. En s'aggrandissant, la cité prit le nom de Thèbes, tandis que la Cadmée n'était plus que la citadelle[1086]. Dans ce même passage, Pausanias affirme également que les Thébains, chassés par Alexandre[1087], retrouvent leur cité sous le règne de Cassandre, mais délaissent désormais la ville basse pour résider dans la citadelle[1088].

[1083] H. Schliemann, *Orchomenos*, Leipzig, 1881.
[1084] A. de Ridder, « Orchomène de Béotie », *BCH* 19 (1895), p. 137 et sqq.
[1085] D. Henning, « Orchomenos », *R.E.*, sup. XIV, col. 293-294.
[1086] Pausanias, IX, 5, 6.
[1087] Diodore, XIX, 53, 2 ; 54, 1.
[1088] Pausanias, IX.

En raison de l'occupation continuelle du sol thébain, les traces archéologiques de l'antique Cadmée sont particulièrement rares,. Cependant, en 2000, l'EfA mentionnait la mise au jour d'un tronçon du rempart de la ville-basse en plein cœur de l'actuelle agglomération. Ce tronçon, construit en blocs de taille, dessine un redan et correspond à un élément de bastion rectangulaire[1089].

Après la défaite de Chéronée face à Philippe II, la citadelle est occupée par une garnison macédonienne. Philippe procède alors à la dissolution de la confédération béotienne et installe une garnison macédonienne dans la citadelle. Les Thébains se révoltent peu après l'avènement d'Alexandre le Grand, mais le jeune roi, qui est alors en Illyrie, fond sur eux en quelques jours et s'empare de la ville. Une fois encore, compte-tenu de l'occupation continuelle du site, il est difficile de constater la présence d'une quelconque garnison macédonienne, bien que celle-ci soit avancée dans les sources littéraires.

VI. Eubée

165. Chalcis (Χαλκίς) [38.465251 ; 23.584241]

La cité eubéenne de Chalcis apparaît dans un passage de Strabon, qui affirme qu'au début de sa campagne d'Asie, en 334, Alexandre fit renforcer la côte grecque. L'enceinte de la cité est alors agrandie, tandis que le Canéthus et l'Euripe sont « enfermés » dans la ville au moyen de tours, de portes et de murs élevés en tête du pont[1090]. D'autres informations sont également connues grâces à Plutarque et Tite-Live, qui attestent de l'existence d'une agora, d'un sanctuaire d'Apollon Delphinios, ainsi que de portiques et de murs d'enceinte[1091].

Chalcis n'a laissé que peu de vestiges archéologiques : les agglomérations qui s'y sont succédé ont effacé la majorité des traces antiques. Cependant, la découverte d'un *diagramma* militaire de Philippe V sur le service de garnison permet de confirmer l'existence d'une garnison macédonienne dans la cité[1092].

Après la bataille de Chéronée de 338, l'Eubée passe sous la domination macédonienne, dont elle n'est libérée qu'après la proclamation de Titus Quintus Flaminius, qui accorde l'indépendance à toutes les cités grecques en 197. La cité, bénéficiant d'une position stratégique sur la mer, sert alors de point d'appui et de base maritime aux rois de Macédoine. La découverte du *diagramma* de Chalcis, en 1934,

---

[1089] *ΑΔ* 55 (2000) [2009], p. 154-155.
[1090] Strabon, X, 1, 8.
[1091] Plutarque, *Vie de Titus*, XVI, « Οὕτω διασωθέντες οἱ Χαλκιδεῖς τὰ κάλλιστα καὶ μέγιστα τῶν παρ' αὐτοῖς ἀναθημάτων τῷ Τίτῳ καθιέρωσαν, ὧν ἐπιγραφὰς ἔστι τοιαύτας ἄχρι νῦν ὁρᾶν· "ὁ δῆμος Τίτῳ καὶ Ἡρακλεῖ τό γυμνάσιον." Ἐτέρωθι δὲ πάλιν· "ὁ δῆμος Τίτῳ καὶ Ἀπόλλωνι τὸ Δελφίνιον." » ; Tite-Live, XXXV, 46
[1092] S. B. Kougéas, « Διαγραμμα σταρτιωτικης οικονομιας των μακεδονικων χρονων εκ Καλκιδος», *Hellenika* 7, 1934, p. 177-208. Voir également M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings*, vol. II, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 22, Athènes, 1998, p. 36 sqq.

constitue un élément capital dans notre compréhension des garnisons macédoniennes et prouve, sans l'ombre d'un doute, que les Macédoniens tenaient cette place.

166. Érétrie [38.397368 ; 23.789653]

Mentionnée pour la première fois par Homère[1093], Érétrie doit, d'après Strabon, son origine au héros Erétrieûs ou à une colonie des Erétriens de l'Attique, qui serait un ancien dème[1094]. Le géographe continue sa description de la cité en précisant que l'ancienne cité a été détruite par les Perses, avant d'être refondée sur ses ruines. Placée sous la domination athénienne et forcée de payer un tribut en 446[1095], la cité parvient malgré tout à recouvrer sa liberté, avant de passer sous la domination macédonienne, après la guerre de Chéronée. Si la cité conserve ses intérêts particuliers, elle ne s'oppose pas pour autant à cette mise sous tutelle : en 323, à l'annonce de la mort d'Alexandre, Érétrie ne rejoint pas les autres cités de Grèce dans leur insurrection contre le pouvoir macédonien. Cependant, sous le régime des Diadoques, Érétrie s'évertue à rallier le camp des opposants aux rois macédoniens : Polyperchon contre Cassandre en 318[1096], puis Polémaios contre Antigone le Borgne en 312[1097]. En 304, la situation évolue, et la cité doit se soumettre à Démétrios Poliorcète[1098]. Dès 268, Antigone Gonatas décide de mettre le siège devant Érétrie, dans l'espoir de reprendre le contrôle sur l'ensemble des cités grecques. La ville est prise en 267. En 251, le gouverneur de l'Eubée, également le neveu d'Antigone, fait sécession et prend le titre royal en Eubée. Ce royaume indépendant semble durer jusqu'en 245, date à laquelle Antigone parvient à recouvrer sa mainmise sur la cité. Dès lors, l'acropole est occupée par une garnison composée de mercenaires à la solde du roi. Au cours des guerres macédoniennes, l'Eubée est progressivement conquise par Rome[1099].

De nombreuses campagnes de fouilles ont été menées au sein de la cité, permettant de mettre au jour un grand nombre d'éléments architecturaux et la publication de plusieurs études sur la cité[1100]. Ainsi, il apparaît que le tracé du rempart est mis en place à partir de 550 av. J.-C., sur une distance de plus de quatre kilomètres reliant la mer à la colline de l'acropole. Au début du IVe siècle, certaines parties du rempart, alors endommagées à la suite de l'invasion perse de 490, sont reconstruites à partir de blocs polygonaux réutilisés après un travail de retaille, et disposées sur une assise de fondation. Le long de l'enceinte, un chemin de ronde a également été conservé sur une hauteur de 8,50 m. Des tours, de 6,60 m sur 9 m s'élèvent sur deux niveaux, d'une hauteur générale de 15 m. D'après les travaux menés sur place, ce type de construction répond aux exigences de l'assaut frontal, courantes dans le premier

[1093] Homère, *Iliade*, II, 536.
[1094] Strabon, X, 10.
[1095] Thucydide, I, 114, 3.
[1096] Diodore XIX, 35, 2 ; 77, 4-5.
[1097] Diodore XIX, 78, 3 et XX, 27, 3.
[1098] Diodore XX, 100, 5-6.
[1099] Tite-Live, XXXII, 8-17.
[1100] P. André, « La restitution architecturale à Érétrie », *De la restitution en archéologie*, p. 54-77 ; ESAG, *Érétrie, Guide de la cité antique*, 2004 ; Collection *Eretria*, etc..

quart du IVe siècle, avant la révolution poliorcétique macédonienne. En effet, les tours mobiles qui seront utilisées par la suite rendront inutile ce type de conception. La porte de la cité, ceinte de deux tours, a également été mise au jour. Une seconde phase de construction, datant de l'époque hellénistique, se superpose aux constructions plus anciennes. Les différentes couches relevées dans le sol permettent de dater l'ouvrage aux environs de 250. Il aurait également connu une phase de restauration vers 200. Enfin, la présence macédonienne à Érétrie a été confirmée par la découverte d'un imposant tombeau, ainsi que d'une garnison installée au sommet de l'acropole. Cela confirme les informations fournies par les sources littéraires quant à l'occupation de la cité au cours du IIIe siècle. Cette découverte est complétée par plusieurs décrets en l'honneur d'officiers macédoniens. Pour finir, quelques traces de destruction sont perceptibles dans la cité.

Ces différentes découvertes archéologiques confirment en grande majorité les informations fournies par les sources littéraires. Les traces de la période d'occupation macédonienne sont largement visibles sur le sol érétrien : dès le IVe siècle, la cité entretient un réseau de forteresses et de tours qui contrôlent les principales voies d'accès sur son territoire. Les traces de destruction, quant à elles, doivent correspondre à la reprise de la cité par la force par Antigone Gonatas en 245.

VII. Grèce méridionale

167. Acrocorinthe (Ακροκόρινθος) [37.890575 ; 22.871536]

L'importance stratégique du site d'Acrocorinthe n'a pas échappé à Plutarque qui en fait une description détaillée : « Car l'Isthme de Corinthe, qui bouche les mers, réunit et enchaîne l'un à l'autre notre continent et le Péloponnèse. Aussi suffit-il de donner une garnison à l'Acrocorinthe, qui s'élève sur une haute montagne au centre de la Grèce, pour contrôler et empêcher, au besoin, toute activité à l'intérieur de l'Isthme, communications, traversées, expéditions, trafic terrestre et maritime. Il n'y a plus qu'un seul souverain : l'occupant militaire de cette position »[1101].

Si les ruines de l'Acrocorinthe sont encore bien visibles aujourd'hui, le tracé de l'enceinte urbaine, qui reliait la cité à son port par deux murs parallèles, n'est guère visible que pour celui qui sait où chercher. En effet, la ville est totalement détruite en 146 à la suite du siège de Rome, et les remparts n'ont jamais été redressés. Quelques rares tronçons demeurent malgré tout visibles, notamment sur le côté Est, à flanc de colline. Il subsiste également une imposante tour rectangulaire, dont la construction date du IVe siècle. Cette tour s'élevait alors à 13 mètres de haut, dont un peu plus d'une dizaine sont conservés aujourd'hui, et présente un appareil rectangulaire et trapézoïdal. Par ailleurs, la route du Péloponnèse était également barrée par un long mur, dont les parties visibles actuellement

[1101] Plutarque, *Vie d'Aratos*, XVI.

sont à dater de l'époque hellénistique. Son développement complet atteint 37 km, et est renforcé par des tours carrées.

En 337, Philippe II réunit les délégués des États grecs à l'Isthme et y fonde la Ligue de Corinthe. À cette occasion, il installe une garnison dans la citadelle de l'Acrocorinthe, considérée alors comme l'une des entraves de la Grèce. Pourtant, après le règne de Philippe, la cité recouvre son indépendance, jusqu'au règne d'Antigone Gonatas. En effet, ce règne est marqué par la révolte du fils et successeur de Cratère, Alexandre, et par l'ascension de la Ligue achéenne dans le Péloponnèse. Alexandre, d'abord confirmé par Antigone dans son commandement de Corinthe, se rebelle en 249 et entraîne avec lui l'Eubée, à laquelle il accorde une large autonomie. Cette sécession est de courte durée, car Alexandre meurt soudainement en 245. Antigone s'empare alors de l'Acrocorinthe et restaure ainsi sa domination sur l'Isthme et l'Eubée. Cependant, il n'existe ici aucune trace matérielle de l'occupation macédonienne : la citadelle était en place avant que la Macédoine ne contrôle la région, et est restée en place après 243, date à laquelle Antigone en perd le contrôle. Le site de l'Acrocorinthe n'a été occupé par les Macédoniens que le temps de leur domination sur la région, et n'a donc pas subit de réels travaux de réfection.

168. Les forteresses de l'Attique

Aux IVe et IIIe siècles, plusieurs forteresses occupaient et protégeaient l'Attique. L'historien américain J. Ober s'était intéressé en 1985 à l'ensemble de ces forteresses dans une étude réunissant une soixantaine de sites[1102]. Son ouvrage constituait la première analyse relative aux fortifications organisées en réseaux défensifs. Il ne sera pas nécessaire de revenir en détail sur l'ensemble des descriptions archéologiques et stratégiques menées par J. Ober : nous renvoyons à son ouvrage qui contient toutes les informations nécessaires.

Parmi les forteresses de l'Attique tenues par les rois de Macédoine, citons tout de même :

- Aigosthènes (Αιγόσθενα) [38.147500 ; 23.228610]. Cette forteresse, située sur une colline à 400 m de la côte sur le golfe de Corinthe. Elle contrôle les communications à la fois maritimes et terrestres vers Athènes. Le site figure parmi les mieux conservés de la région. Seize tours ont été préservées, dont la majorité est tournée en direction du Nord. Construites en appareil isodome, elles atteignaient une hauteur de plus de 20 m comme en témoigne la tour Sud-Est, la mieux conservée du site. Deux portes ont également été dégagées sur ce tronçon. La citadelle, sur la partie orientale du site, est séparée du reste de la fortification par un mur transversal pourvu d'une porte. Elle ceint un espace de 190 m sur 80 m et ses murs présentent deux types d'appareil : polygonal et trapézoïdal. Les dernières recherches indiquent que le site a probablement été construit en 343.

[1102] J. Ober, *Fortress Attica. Defense of the Athenian Land Frontier (404-322 B.C.)*¸ 1985.

- Éleuthères (Ελευθέραι) [38.179440 ; 23.375830]. La fortification a la forme d'un parallélogramme irrégulier mesurant environ 300 m de long sur 100 m de large. Les murs sont particulièrement bien conservés. On note ainsi sur le tronçon Nord de l'enceinte au moins six tours carrées. Le site est également pourvu de quatre portes. L'ensemble est constitué de blocs de pierres taillées selon un appareil pseudo-isodome.
- Éleusis (Ἐλευσίς) [38.041367 ; 23.537515]
- Panakton (Πάνακτον) [38.183697 ; 23.505644]. Le site a été localisé à Kavasala, en bordure de la plaine de Skourta[1103]. La forteresse fait partie, avec Phylè, des forteresses libérées de la domination macédonienne en 236[1104].
- Phylé (Φυλή) [38.140000 ; 23.636670]
- Sounion [37.650486 ; 24.024560]
- Salamine [37.966490 ; 23.496378]

Outre ces forteresses, mentionnons également celles de Mounychie, de Mouséion et de Rhamnonte.

Mounychie (Μουνιχία) [37.935339 ; 23.659162] apparaît chez Strabon, qui en donne cette description : « Munychie est une colline qui s'avance dans la mer en forme de presqu'île (…). C'était, comme on le voit, un établissement maritime en rapport avec l'importance de la flotte athénienne, Athènes, à cette époque, n'entretenant jamais moins de quatre cents vaisseaux. Au mur d'enceinte de Munychie venaient aboutir les skeles, longs murs tirés au cordeau depuis Athènes sur un espace de quarante stades, et destinés à relier cette ville au Pirée. Mais tant de guerres successives ont ruiné le mur d'enceinte et les fortifications de Munychie »[1105]. Diodore donne également quelques renseignements sur cette place, confiée à Nicanor par Cassandre, et occupée par une garnison macédonienne[1106].

En effet, en 317 Athènes a conclu une paix avec Cassandre. Les clauses du traité montrent parfaitement la volonté de contrôle du Macédonien : « les Athéniens conserveront leur ville, leur territoire, leurs revenus, leurs bateaux et tout le reste »[1107]. Si l'amitié et l'alliance entre les deux camps sont mises en avant, Cassandre ne s'en réserve pas moins le droit d'occuper Mounychie « jusqu'à la fin de la guerre contre les rois ». En 294, suite à l'opposition entre Lacharès et Démétrios Poliorcète, ce dernier parvient à s'emparer du Pirée. Les Athéniens décident alors de « remettre au roi Démétrios le Pirée et Mounychie »[1108]. Démétrios exige également l'installation d'une garnison macédonienne sur la colline de Mouséion, lui permettant ainsi d'obtenir le contrôle de la cité. Cette

[1103] D. Knoepfler, *Décrets érétriens de proxénie et de citoyenneté*, vol. 11, 2001, p. 156-157.
[1104] C. Habicht, *Athènes hellénistique*, Paris, 1999, p. 176 *sqq*. Selon J.-C. Couvenhes, leur libération remontrerait en réalité à l'année 256 (*cf.* « Les décrets des *paroikoi* de Rhamnonte », dans J.-C. Couvenhes et S. Milanezi, *Individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate. Actes du colloque international. Tours, 7 et 8 mars 2005*, Tours, 2007, p. 293-313.
[1105] Strabon, IX, 15.
[1106] Diodore XVIII, 19-20.
[1107] Diodore XVIII, 74, 3.
[1108] Plutarque, *Démétrios*, XXXIV, 6-7. Voir également Pausanias I, 25, 8.

occupation perdure jusqu'en 287, date à laquelle Athènes décide de faire défection à la Macédoine : la garnison est chassée de la ville. Cependant, la tentative de soulèvement visant à réinvestir le Pirée est un échec : le port est toujours contrôlé par la Macédoine[1109]. La réunification d'Athènes et de son port ne doit intervenir qu'en 281[1110]. Au cours de la guerre de Chrémonidès, la cité attique parvient à quitter une fois encore l'emprise macédonienne. Selon P. Gauthier, Antigone Gonatas tenait le Pirée, probablement depuis le début de la guerre[1111] : Athènes et le Pirée étaient à nouveau séparés. Ils le resteront jusqu'en 261, date à laquelle Antigone Gonatas parvient à nouveau à imposer son autorité sur la cité. La colline des Muses est une fois encore placée sous le contrôle d'une garnison macédonienne. Un passage d'Eusèbe de Césarée indique cependant qu'en 256, Antigone avait rendu la liberté aux Athéniens. Faut-il en déduire que les garnisons étaient une nouvelle fois évacuées ? On sait simplement qu'en 229, la situation particulièrement compliquée dans laquelle se trouve la Macédoine permet au chef de la garnison du Pirée, Diogène, de racheter la liberté des Athéniens pour la somme de 150 talents[1112].

Aujourd'hui, les traces de fortification au Pirée sont extrêmement rares, l'agglomération athénienne s'étant largement étendue sur la colline. Cependant, les restes d'une citadelle du IVe siècle ont été retrouvés sur le sommet de cette colline, où une section de mur et une tour rectangulaire ont pu être dégagés[1113]. Sur la colline Philopappos, qui abritait autrement la garnison macédonienne de Mouséion, il ne reste pas davantage de traces de l'ancienne forteresse.

Terminons enfin par la forteresse de Rhamnonte (Ραμνούς) [38.222802 ; 24.027269], qui est sans aucun doute la plus importante de l'Attique. Elle est mentionnée à plusieurs reprises dans les sources littéraires antiques. Dans la *Vie de Démétrios*, Plutarque indique que Démétrios Poliorcète était parvenu à s'emparer d'Éleusis et de Rhamnonte[1114], qui lui permettait ainsi de contrôler l'Euripe. Rhamnonte a donné lieu à un grand nombre de campagnes de fouilles, ainsi qu'à de nombreuses publications[1115].

Le site occupe le cap face au détroit méridional du canal d'Eubée. L'acropole, qui abritait initialement le sanctuaire de Némésis, domine la mer de 45 m. La forteresse est composée d'un double réseau

---

[1109] Polyen V, 17.
[1110] P. Gauthier, « La réunification d'Athènes en 281 et les deux archontes Nicias », *REG* 92 (1979), p. 348-399.
[1111] P. Gauthier, *op. cit*, p. 297.
[1112] Plutarque, *Aratos*, XXXIV, 6 : « (…) ὁ μὲν τὸν Πειραιᾶ φρουρῶν Διογένης (…). Les mêmes éléments sont contenus dans Pausanias II, 8, 6 : « Ἄρατος δέ, ὥς οἱ τὰ ἐν Πελοποννήσῳ προεκεχωρήκει, δεινὸν ἡγεῖτο Πειραιᾶ καὶ Μουνυχίαν, ἔτι δὲ Σαλαμῖνα καὶ Σούνιον ἐχόμενα ὑπὸ Μακεδόνων περιοφθῆναι, καὶ (οὐ γὰρ ἤλπιζε δύνασθαι πρὸς βίαν αὐτὰ ἐξελεῖν) Διογένην πείθει τὸν ἐν τοῖς φρουροῖς ἄρχοντα ἀφεῖναι τὰ χωρία ἐπὶ ταλάντοις πεντήκοντα καὶ ἑκατόν, καὶ τῶν χρημάτων συνετέλεσεν αὐτὸς Ἀθηναίοις ἕκτον μέρος ».
[1113] J.-P. Adam, *L'architecture militaire grecque*, p. 202.
[1114] Plutarque, *Démétrios*, 33, 5.
[1115] Citons les plus importantes : J. Pouilloux, *La forteresse de Rhamnonte, Etude de topographie et d'histoire*, Paris, 1954 ; V. Pétrakos, *Ὁ δῆμος τοῦ Ῥαμοῦντος. Συνοψὴ τῶν ἀνασκαφῶν καὶ τῶν ἐρευνῶν* (1813-1998), I-II, Athènes, 1999 [2000]. Voir également J.-C.Couvenhes, *Les Garnisons de l'Attique, du milieu du IVe siècle au Ier siècle av. J.-C. : l'apport des inscriptions*, thèse de l'université Paris IV-Sorbonne, 2000.

d'enceinte, dont le premier date vraisemblablement du Ve siècle. La seconde ligne de fortification date quant à elle du IVe siècle et a été construite en appareil isodome, sur une distance de 280 m selon une direction Nord-Sud et de 180 m dans le sens Est-Ouest. L'ensemble défensif est complété par plusieurs tours rectangulaires, essentiellement regroupées sur les flancs Sud et Sud-Est, qui sont les plus vulnérables. Une autre tour, plus massive que les autres, servait de flanquement à droite de la grande porte. Les fouilles, menées depuis le milieu des années 1970 par V. Pétrakos, ont permis de dégager la plus grande partie du site, qui occupe une surface de plus de 33 000 m². À l'intérieur de l'enceinte ont également été mis au jour un poste de garde, un *pylôrion* (siège du *pylôros* qui était chargé de surveiller les portes de la forteresse) ainsi qu'un quartier général.

Il ne sera pas nécessaire de présenter ici les raisons de la construction d'une telle forteresse – raisons qui ont d'ailleurs été largement traitées dans les monographies consacrées au site – mais il faut tout de même préciser les raisons qui ont poussé les Macédoniens à vouloir s'octroyer le contrôle d'un tel site. Selon Plutarque, Démétrios Poliorcète s'empare de la forteresse dès 296. Dans ce passage, la forteresse s'avère être d'une importance capitale à la fois pour le ravitaillement en blé d'Athènes, mais aussi pour le contrôle du détroit de l'Euripe. Ainsi, dans le contexte d'un affrontement avec Athènes, la prise d'une telle place forte, et l'installation d'une garnison à l'intérieur de son territoire constitue un avantage stratégique de premier ordre. Cependant, cette installation est de courte durée, et il faut attendre le règne d'Antigone Gonatas pour voir se mettre en place une seconde période d'occupation macédonienne, plus longue cette fois, allant de 262 à 229.

À partir de 322, la plupart des places fortes de l'Attique étaient aux mains des rois de Macédoine. Cependant, tout comme ce fut le cas pour l'Acrocorinthe, les traces d'occupation militaire macédonienne sont rares, ici davantage encore car l'agglomération recouvre désormais les ruines. Il faut malgré tout noter que, même si ces traces avaient encore été visibles aujourd'hui, les données archéologiques concernant les Macédoniens auraient sans doute été particulièrement peu nombreuses : les forteresses sont en place avant et après la période d'occupation macédonienne. Il est alors fort peu probable que leurs garnisons respectives aient eu le loisir de procéder à de travaux de rénovation de la citadelle.

À partir de 322 et l'installation d'une garnison macédonienne à Mounychie, le contrôle sur Athènes est exercé de façon à peu près continue jusqu'en 229. Le réseau de forteresses ainsi établi par J. Ober en 1985 ne servait plus à protéger l'Attique des menaces extérieures, mais assurait à la Macédoine un contrôle efficace du territoire. Comme l'a souligné J.-C. Couvenhes, « le réseau de fortifications (…) se trouva coupé à plusieurs reprises »[1116]. Il ne fait aucun doute que l'ensemble des garnisons athéniennes peu à peu été occupées et utilisées par les soldats macédoniens en garnison sur le territoire.

[1116] J. –C. Couvenhes, « De l'individualité du soldat », p. 22.

CHAPITRE II ANALYSE ARCHITECTURALE ET ÉTUDE TYPOLOGIQUE DES FORTIFICATIONS

Après une présentation systématique des différentes fortifications placées sous contrôle macédonien, il convient de proposer une analyse des sites, qu'il s'agisse des villes fortifiées ou des forteresses dites « isolées » situées tant à l'intérieur du royaume que dans les possessions extérieures.

Un point mérite d'être éclairci : celui de l'existence ou non d'une typologie strictement macédonienne. En effet, on ne peut désormais douter que les forteresses tiennent une place primordiale dans le contrôle territorial. Considérant la politique des rois de Macédoine à bâtir une forteresse pour affirmer leur autorité sur une zone récemment conquise ou pour protéger leurs frontières, l'existence d'une telle typologie n'aurait rien de surprenant. Pourtant, ainsi que le faisait remarquer R. L. Scranton, le style de maçonnerie des forteresses dépend autant de la nature des sols que des coutumes locales[1].

Les sources anciennes donnent de nombreux termes pour désigner une fortification. Peut-on – et faut-il ? – différencier un φρούριον d'un τεῖχος, d'un τείχισμα ou encore d'un χωρίον, lequel désigne aussi bien une place forte qu'une région géographique ? Ces mots avaient-ils des significations différentes ? Les sources anciennes semblent utiliser ces termes comme synonymes[2]. Était-ce réellement le cas, ou s'agit-il de traductions imprécises, liées à la difficulté de trouver des équivalents dans nos langues modernes ? La question est indispensable, puisque l'interprétation historique d'un site dépendra de son analyse archéologique et de la définition que l'on en donnera : ville fortifiée, forteresse ou fortin isolé, ou encore garnison. Ces lieux revêtent des réalités matérielles et des missions défensives et militaires différentes : la construction d'une forteresse au sommet d'une colline abrupte, difficilement accessible, présuppose une approche distincte de la fondation d'une ville fortifiée en plaine, généralement située sur un axe de communication principal. Si la forteresse a pour fonction première de loger une garnison et de tenir une région ou un territoire, l'enceinte urbaine est quant à elle destinée à abriter une population locale, bien qu'elle puisse également accueillir une garnison et servir de lieu de rassemblement ou de levée des troupes. Selon N. Coutsinas dans un

[1] R. L. Scranton, *Greek walls*, 1941, p. 10.

[2] Thucydide utilise le mot τεῖχος pour les fortifications de Pylos (IV, 4, 1-3 ; IV, 5, 2 et IV, 11) de même que pour celles du dème d'Oinoè, alors que celle-ci est désignée sous le terme de φρούριον au début des hostilités (II, 18, 2 ; VIII, 98, 2). Voir également sur cette question S. Fachard, *La défense du territoire. Étude de la chôra érétrienne et de ses fortifications*, 2012, p. 241. Pour des cas spécifiquement macédoniens, on citera notamment Gortynia, ville d'Amphaxitide en 429 lors de l'invasion de Sitalcès, mentionnée par Thucydide comme χωρίον au même titre que ses voisines Idoménè et Europos, mais qui est citée ensuite par Strabon comme *polis* (VII, fr. 4).

ouvrage récent, l'enceinte urbaine « n'est pas le modèle le plus courant de ville grecque »[3]. Pour autant, toutes les villes macédoniennes identifiées archéologiquement présentent les traces d'un système défensif, parfois complexe. Gageons qu'il en est probablement de même pour les sites encore inconnus. L'enceinte urbaine avait donc en Macédoine, sans doute plus que dans n'importe quelle autre région du monde grec, une fonction militaire, destinée à protéger la ville des attaques extérieures tout en lui donnant les moyens de se défendre. Certaines villes, dont Pella, Amphipolis ou encore Thessalonique, servaient également de centre de recrutement et de mobilisation des troupes macédoniennes. Enfin, les plus grandes d'entre elles accueillaient une garnison permanente : Amphipolis en est une fois encore un parfait exemple. On pourrait également citer la forteresse de Goritsa, associée à la défense de Démétrias dans le golfe Pagasétique. Tout comme les forteresses « isolées », les villes fortifiées du royaume font partie du système et du réseau défensif mis progressivement en place par les rois à l'intérieur du territoire.

Aussi est-il nécessaire de préciser la nature de ces différents éléments fortifiés. À travers les exemples pris çà et là dans le royaume macédonien et dans les territoires sous sa dépendance, il faut constater l'inexistence d'une quelconque typologie macédonienne. Les styles de construction, bien trop nombreux et différents, ne laissent entrevoir aucune piste allant dans ce sens. Il ne saurait y avoir aucune construction dictée par autre chose que le relief, qui détermine la forme générale de l'enceinte. L'utilisation des briques crues ou de pierres, taillées selon différents appareils, ne répond à aucun principe, tout comme le choix d'avoir recours à telle ou telle forme de tour. En guise d'introduction au catalogue de site, nous avions donné les définitions proposées par R. Ginouvès pour les mots « fortifications », « forteresse » et « fort » (*cf.* p. 316). Une distinction doit donc nécessairement être faite entre ces différents types de construction.

Ce chapitre proposera dans un premier temps un aperçu typologique des ouvrages fortifiés présentés dans le catalogue du chapitre précédent. En second lieu, nous reviendrons sur les éléments constitutifs de ces sites défensifs : le tracé, les murs et les tours. Il s'agit des seuls éléments conservés dans un état suffisant pour en permettre une analyse. Les autres éléments, tels les ouvertures pratiquées dans les tours ou les murs d'enceinte, ou encore les ouvrages de défense avancés (fossés, tours de guet, avant-murs[4]), ne seront pas évoqués ici, faute d'exemples en Macédoine. Enfin, nous proposerons une analyse des coûts de construction des sites fortifiés.

[3] N. Coutsinas, *Défenses crétoises: Fortifications urbaines et défense du territoire en Crète aux époques classique et hellénistique*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2013, p. 61. Voir également, dans le même ouvrage, p. 270-272.

[4] Sur ces questions, on se reportera à l'ouvrage de J.-P. Adam, *L'architecture militaire grecque,* Paris, 1982, ainsi qu'à celui de F. E. Winter, *Greek Fortifications*, *Phoenix* Suppl. IX, Toronto, 1971.

I. Villes fortifiées et forteresses

1. Villes fortifiées

La plupart des cités antiques bénéficiaient d'un dispositif défensif fortifié situé sur une colline : l'acropole, laquelle fait office de forteresse[5]. En Macédoine, plus exemples sont connus. Ainsi, à Edessa, l'acropole domine totalement les environs et la ville basse. Elle est pourvue d'un mur d'enceinte qui lui est propre ainsi que de trois tours défensives[6]. Le même constat peut être fait pour d'autres cités d'égale importance : Thessalonique[7], Amphipolis[8], Philippes[9], Stagire[10], Héraclée des Lyncestes[11] et sans doute aussi Héraclée Sintique[12]. En dehors du royaume, on pourra également mentionner d'autres villes fortifiées. En Thessalie, Azoros, Pythion, Doliché, Gonnoi, Phères, Pharsale, construites à une période antérieure à la domination macédonienne, disposent elles aussi d'une acropole. Il faut aussi noter que l'acropole, selon la tradition architecturale des temps les plus reculés, abritait également le palais royal. En Macédoine, on retrouve toujours ce modèle pour les villes royales. La première capitale du royaume, Aigéai, voit son acropole fortifiée abriter le palais des premiers argéades[13]. Située sur une colline au Sud, elle est reliée à la ville basse par un pont. À Pella, le palais royal domine la ville depuis une petite colline[14] mais ne dispose pas de fortifications propres. Le cas de Démétrias, en Thessalie, est encore différent puisque le complexe palatial n'est pas situé sur l'acropole[15]. Malgré les nombreuses campagnes de fouilles menées sur place, on ignore si le palais de Démétrias disposait de ses propres fortifications. Cela semble cependant fort probable.

Dans le cas des fondations les plus anciennes, dont l'occupation est attestée dès la période archaïque – comme à Edessa – il est fort probable que l'acropole, choisie pour ses caractéristiques défensives, ne constituait alors que la seule zone habitée du site. La prospérité des lieux, la stabilité politique ou encore l'augmentation de la population sont autant de circonstances qui ont favorisé l'expansion du site au-delà de l'acropole, au sein d'une ville basse. Ainsi, la cité dans son intégralité, et non plus seulement l'acropole, était fortifiée. De toute évidence, l'acropole continuait à accueillir un nombre

[5] L'exemple le plus connu est celui d'Athènes, dont l'acropole finit par devenir un lieu de culte plutôt qu'un lieu défensif. En revanche, dans le cas de Thèbes, on notera qu'après sa destruction par Alexandre (Diodore XIX, 53, 2 et 54, 1), les Thébains ne purent retrouver leur cité que sous le règne de Cassandre (Pausanias IX), mais préférèrent résider dans la citadelle.
[6] *Cf.* Edessa (Ἔδεσσα) [40.796725 ; 22.05725], p. 335 et fig. 64.
[7] *Cf.* Thessalonique, p. 362 et fig. 86.
[8] *Cf.* Amphipolis p. 417 et fig. 118.
[9] *Cf.* Philippes, p. 423 et fig. 132.
[10] *Cf.* Stagire, p. 429 et fig. 140.
[11] *Cf.* Héraclée des Lyncestes, p. 400.
[12] On ne dispose pas encore d'éléments archéologiques suffisant pour savoir comment la vie s'était développée sur le site d'Héraclée Sintique. Pour autant, l'identification du site sur la colline à l'Est du village de Rupite et les premiers éléments architecturaux découverts sur place, au pied de cette même colline, laissent penser qu'une ville basse communiquait avec une acropole. *Cf.* Héraclée Sintique, p. 413 et fig. 114.
[13] *Cf.* Aigéai, p. 330et fig. 60.
[14] *Cf.* Pella, p. 339 et fig. 71.
[15] *Cf.* Démétrias, p. 454 et fig. 166.

limité de bâtiments, parmi lesquels les lieux d'habitation des personnages importants, comme par exemple le palais royal de Pella. En réalité, ce modèle de développement peut être observé dans plusieurs cités grecques (Acrocorinthe, Rhamnonte, Cadmée, etc.), ou encore dans des sites ptolémaïques (Laodicée), séleucides (Antioches, Doura Europos) ou encore attalides (Pergame)[16]. Aussi, le rôle défensif des cités reste prédominant, au point d'en faire de véritables « villes-forteresses » qui devaient contribuer à la défense et à la surveillance du territoire, grâce à l'appui de forteresses isolées placées à proximité. Prenons en exemple Démétrias en Thessalie, qui accueille une acropole fortifiée, un palais royal, un théâtre et des temples. À proximité, la forteresse de Goritsa disposait de sa propre artillerie et, grâce à une position stratégique, contrôlait parfaitement les environs tout en protégeant la cité royale. De façon générale, la Macédoine compte de nombreuses cités fortifiées. La raison première en est la situation géographique du royaume, à un carrefour de voies de communication entre la Thrace et l'Orient, les Balkans, l'Épire et la Grèce centrale et méridionale. Aussi la Macédoine était-elle exposée à de nombreuses menaces d'invasions, largement mentionnées dans les sources, nécessitant ainsi d'importants travaux de fortification à l'échelle des cités et du royaume en général. Pour s'en convaincre, il suffit de confronter Dion et Edessa, qui ont été bâties dans deux contextes géographiques différents. La cité de Dion s'est développée à l'intérieur d'une muraille rectangulaire, renforcée à intervalles réguliers par des tours. Edessa, en revanche, profite avantageusement de son acropole, nettement moins fortifiée que sa ville basse, située en contrebas.

Grâce aux différentes sources littéraires et aux différentes campagnes archéologiques menées sur le terrain, il est indéniable que plusieurs sites macédoniens ont été fortifiés au cours des périodes classique et hellénistique. Béroia elle-même est qualifiée de χωρίον par Thucydide[17], ce qui ne peut que confirmer son rôle de place fortifiée. Le passage de l'historien de la guerre du Péloponnèse a été conforté par les quelques découvertes archéologiques menées dans la ville, qui ont permis de dégager des tronçons du rempart ainsi que des tours semi-circulaires qui complétaient l'ensemble défensif. À Pydna, les fortifications, détruites par Philippe II[18], ont également été partiellement mises au jour. D'après Polyen, Méthone disposait elle aussi de fortifications, lesquelles ont été détruites par Philippe II[19]. Elles n'ont cependant pas encore été retrouvées. Europos, Atalante, Gortynia et Eidoménè, en Amphaxitide, sont également identifiées par Thucydide comme des χωρία[20], bien que là encore, les traces de fortifications soient rares : seule Europos a fourni des données archéologiques. Dans le cas d'Argos Orestikon et d'Héraclée des Lyncestes, les traces de murs fortifiés sont elles aussi très rares, ce qui ne permet pas encore de proposer de reconstruction du plan du site. Le cas de

[16] Pour les cites grecques, voir A. W. Lawrence, *Greek aims in fortification*, Oxford, 1979, p. 130-136 ; pour les cites ptolémaïques et attalides, voir R. A. Tomlinson, *From Mycenae to Constantinople*, Londres, 1992, p. 97-108 et 111-121 ; pour les cites séleucides, voir E. J. Owens, *The City in the Greek and Roman World*, Londres, 1991, p. 80-83.
[17] Thucydide I, 61.
[18] Diodore XVI, 8.
[19] Polyen, IV, 2.15.
[20] Thucydide II, 100.

Thessalonique est quelque peu semblable, mais se distingue par une originalité : si les traces de constructions hellénistiques sont très rares, il semble néanmoins que les murs macédoniens se trouvent sous la ligne des fortifications romaines et byzantines, qui existent toujours. Enfin, à l'Est du territoire, les sites d'Amphipolis et de Philippes fournissent de nombreux éléments architecturaux qui attestent de leur statut de cités fortifiées dès l'époque classique. On pourrait encore mentionner plusieurs cités fortifiées en Macédoine : Aianè en Élimiotide, ainsi que Stagire, Torônè, Cassandréia et Sani, situées en Chalcidique.

Outre une politique de construction relativement importante, il est un autre élément qui tient une place particulière dans la fondation ou la refondation d'un site : son toponyme. À y regarder de plus près, les toponymes de plusieurs sites érigés sur ordre des rois macédoniens sont à mettre directement en relation avec la dynastie royale. L'exemple le plus probant est celui des villes de Philippes-Philippopolis, qu'on retrouve dans la région du Pangée, en Parorbélie, en Thrace et en Thessalie. Ces cités ont été renommées par Philippe II lors de ses différentes conquêtes. Les cités d'Héraclée des Lyncestes et d'Héraclée Sintique rappellent non pas le nom du roi, mais l'origine mythologique de la dynastie, tout comme le fait Argos Orestikon. Il faut noter que, dans le cas de ces trois dernières cités, le toponyme mêle un élément macédonien (Héraclée, Argos) à un élément régional (Lyncestide, Sintique, Orestide), laissant clairement apparaître le souci de mettre les deux entités sur un même plan. Dans tous les cas, ces cités appartiennent à des régions qui seront incorporées au royaume macédonien au cours du règne de Philippe II, à partir duquel elles seront considérées comme « cités alliées et sujettes ». Ainsi, la double origine de leur toponyme dénote clairement cette volonté. Cette pratique ne se limite pas au règne de Philippe II : Alexandre lui-même a fondé une Alexandroupolis en Thrace ainsi que plusieurs Alexandrie en Asie et en Afrique. De même, Cassandre fonde Cassandréia sur la base de son propre nom, puis Thessalonique, en l'honneur de sa femme, fille de Philippe II[21] ; Antigone fonde Antigonéia en Chalcidique et en Péonie, Démétrios Poliorcète fonde Démétrias en Thessalie ainsi que la cité fortifiée de Phila sur les bords du Pénée, et enfin, Philippe V fonde la cité d'Argos en Péonie après sa prise de Bylazora en 217 et la cité de Perséïs en Pélagonie en l'honneur de son fils cadet. Ici encore, l'objectif est clair : en fondant une nouvelle cité, le roi établit son prestige et démontre sa suprématie. En effet, les traces de sites aux noms typiquement macédoniens sont présentes sur l'ensemble du territoire national ainsi que dans les terres qui subissent la domination macédonienne. De cette manière, les noms rappellent l'autorité du pouvoir en place, et participent à l'intégration du territoire en développant le sentiment d'appartenance à un ensemble plus vaste et puissant : le royaume.

2. Forteresses et forts

Le cas des forteresses diffère quelque peu de celui des cités. S'il est toujours question de contrôler un

[21] Strabon VII, fr. 21.

territoire et sa population, les moyens de parvenir à cet objectif ne sont par contre pas les mêmes. En effet, là où le pouvoir royal était représenté dans la cité par des moyens civils, la forteresse se distingue par un rôle clairement militaire.

Par définition[22], la forteresse désigne une construction à visée essentiellement militaire : elle est dotée d'une enceinte fortifiée délimitant un espace qui peut abriter des bâtiments d'habitation et de stockage destinés à la garnison (citerne, grenier). De façon systématique, les forteresses sont construites sur des collines plus ou moins accessibles et bénéficient d'une vue dégagée sur les environs, permettant de contrôler et de défendre une certaine portion du territoire dont elle a la responsabilité. En fonction de sa superficie interne, la forteresse peut être amenée à accueillir temporairement des populations civiles, notamment en cas d'invasion. Elle peut également servir de point de ralliement lors des campagnes militaires. La forteresse peut alors accueillir le roi, lorsque celui-ci participe à l'expédition, ainsi qu'une partie de ses troupes, tel qu'il est stipulé dans le *diagramma* sur le service de garnison[23]. Le fort revêt les mêmes caractéristiques, à ceci près qu'il est de taille plus modeste.

Pour le royaume macédonien à proprement parler, nous disposons à l'heure actuelle de 78 forteresses (123 si on tient compte des forteresses de l'annexe thessalienne). Ce chiffre devrait être revu à la hausse si on prend en considération le fait qu'un certain nombre de sites demeure inconnu. Parmi ces sites, certains sont suffisamment bien conservés pour en établir la superficie globale. Ainsi, la forteresse de Ditnata, située dans l'Olympe, protégeait une zone de 2,4 ha. S'agissait-il d'une superficie normale pour une forteresse isolée ? L'ouvrage de S. Fachard sur les forteresses d'Érétrie donne quelques éléments de comparaison : la forteresse d'Aghios Nikolaos couvrait une superficie de 0,35 ha, comparable à la forteresse de Phylé en Attique (0,3 à 0,4 ha)[24]. L'historien spécialiste des fortifications érétriennes tient cependant pour exceptionnelle la superficie de la forteresse de Kastri-Kotylaion, qui atteint le chiffre de 1,5 ha. Qu'en est-il en Macédoine ? En Éordée et en Élimiotide, où les forteresses ont été les plus nombreuses à être référencées, notons les superficies suivantes : Anthotopos, 3,4 ha ; Xirolimni, 3,6 ha ; Anatoliko, 1,7 ha ; Spilia, 2,8 ha. En Thessalie, l'une des forteresses de la colline Phylléion couvre 2,2 ha. En Macédoine orientale, Vrasna enserre 4 ha et le site d'Akontisma 1,7 ha. Tous ces chiffres sont supérieurs à celui de Kastri-Kotylaion en Érétriade et sont comparables à ceux dont on dispose pour l'acropole de certaines cités fortifiées bien connues. Ainsi, l'acropole d'Edessa couvre 3,5 ha tandis que celle de Thessalonique couvre 3 ha. Cependant, certains sites de Haute-Macédoine ont une superficie bien supérieure. On notera par exemple la forteresse d'Eratyra, d'une superficie de 13,75 ha ou encore celle de Spilia, avec 18,9 ha. Ces deux derniers chiffres, en comparaison de ceux énoncés précédemment, sont exceptionnels. Aussi la superficie moyenne d'une forteresse semble être comprise entre 2,5 et 3 ha.

[22] *Cf.* la définition de R. Ginouvès, donnée dans le présent travail, p. 312.
[23] *Cf.* Actes de chancellerie : les *diagrammata* militaires, p. 135
[24] S. Fachard, *La défense du territoire,* p. 242.

II. Modes de construction

Il convient désormais de s'intéresser aux bâtiments d'un point de vue architectural, et d'en étudier les différentes composantes. Qu'il s'agisse de forteresse ou de cité fortifiée, chacune dispose d'éléments spécifiques à sa construction. Parmi eux, citons plus particulièrement les fondations, murs et tours, en écartant des éléments plus particuliers comme les portes, poternes, fenêtres et autres courtines dont l'étude ne présentera ici aucun intérêt particulier[25].

1. Fondations et tracé de l'enceinte

Les fondations constituent le premier élément lié à la construction d'une fortification. Elles ont pour but de soutenir le bâtiment tout en répartissant son poids dans le sol. Pour ce qui concerne les bâtiments militaires, qu'il s'agisse de forteresses ou de cités fortifiées, les fondations doivent fournir aux murs un soutien stable pour éviter tout risque d'effondrement, notamment face à des machines de siège. Le type de fondation diffère selon la nature du terrain : un sol rocheux en montagne permet de monter les premières assises à même la pierre, après avoir réalisé les aménagements nécessaires[26]. En revanche, pour les autres types de sol, on creuse jusqu'à la roche afin de pratiquer une tranchée dans laquelle seront insérés les premiers éléments de construction. Aussi, les fondations dépendent exclusivement du type de terrain sur lequel elles prendront appui. Dans le cas des tours et des murs défensifs, le bâtisseur prend généralement soin de renforcer les premières assises, afin que celles-ci soient plus résistantes aux agressions et aux projectiles.

Dans l'immense majorité des cas, le tracé de l'enceinte suit les contraintes imposées par le relief. Les défenses naturelles du site sont exploitées au maximum afin d'augmenter les capacités défensives de la forteresse et en rendre l'accès plus difficile. Les exemples sont nombreux en Macédoine et en Thessalie[27]. En Élimiotide, la forteresse d'Eratyra illustre parfaitement cette situation (fig. 93-95) : la crête de la colline ne semble pas avoir été fortifiée et les différents murs qui composent l'enceinte suivent la pente descendante. Aucun ouvrage défensif supplémentaire n'a été nécessaire : compte tenu de la topographie des lieux, aucune arme de siège ne pouvait s'approcher du mur. La superficie du site (13, 75 ha) suppose une extension de l'enceinte au-delà de ce qui était véritablement nécessaire pour la garnison mais permettait cependant de tirer profit de toutes les défenses naturelles de la colline. Il apparaît en effet que seule la partie la plus élevée du site abritait des bâtiments d'habitation, tandis que deux espaces supplémentaires, à usage essentiellement défensif, avaient été ajoutés. Il s'agit

[25] Ces éléments ne sont que rarement conservés : les restes de murs se limitent pour la plupart aux seules fondations.
[26] J.-P. Adam, *L'architecture militaire grecque*, pp. 17-18.
[27] Voir les figures 73-78 ; 86-94 ; 105-107 ; 128 et 131 ; 135 ; 145 ; 147 ; 157-158 ; 162 ; 165 ; 177 ; 195 ; 198 ; 205 ; 207 ; 208 et 220 du volume annexe.

vraisemblablement de murs de refend, les διατειχίσματα[28], qui créent des espaces restreints servant de points de repli en cas d'invasion ennemie à l'intérieur de la forteresse. On en retrouve d'autres exemples sur les forteresses de Spilia (fig. 79), d'Anthotopos (fig. 90), de Kalamia (fig. 91), Vlochos (fig. 202) ainsi qu'à Démétrias (fig. 166) et Érétrie (fig. 181).

En raison des impératifs de construction imposés par le relief, les tracés des différentes enceintes sont particulièrement variés : à Goritsa, le plan de construction est totalement irrégulier[29], tandis que celui de la citadelle de Démétrias est parfaitement régulier[30], et que celui d'Érétrie présente une forme presque arrondie, suivant le dénivelé de la colline sur laquelle est installée l'acropole[31].

Un passage de Philon de Byzance résume l'ensemble des types de tracés existants :

« Il est bon de concevoir les systèmes de fortification en fonction du terrain : tel système convient en effet ici, tel autre là, comme , par exemple, le système en forme de méandre dans la plaine ; le système composé de demi-cercles et celui en forme de scie quand le terrain qu'il faut enclore est sinueux ; le système double quand il y a des saillants et des rentrants à l'endroit où il faut fonder la ville ; le système à courtines obliques dans les emplacements triangulaires ; le système à l'ancienne dans les places de forme circulaire »[32].

Selon Y. Garlan, c'est « de l'époque de Philippe de Macédoine que semble dater l'apparition de deux types de tracés permettant d'obtenir artificiellement, abstraction faite des lignes directrices du relief, le flanquement réciproque des courtines »[33]. Ces deux tracés sont celui « en dents de scie » et celui « à courtines obliques » mentionnés par Philon de Byzance.

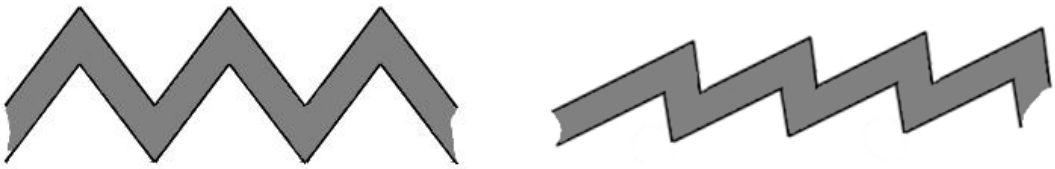

Tracé en dents de scie (à gauche) et tracé à courtines obliques ou crémaillères (à droite)

On retrouve ces deux types de tracé sur quelques fortifications macédoniennes. Le tracé en dents de scie s'apparente à une muraille en zigzag avec des indentations de forme triangulaire (*cf.* illustration

[28] R. Martin, *L'urbanisme dans la Grèce antique,* Paris, 1956, p. 194 et A. W. Lawrence, *Greek Aims in Fortifications*, 1979, p. 148-151, 442, n°4.
[29] *BCH* 96 (1972), p. 728.
[30] *BCH* 106 (1982), p. 566.
[31] *BCH* 109 (1985), p. 802.
[32] Philon de Byzance A, 84, l. 3-11, trad. Y. Garlan, *Recherches de poliorcétique grecque*, BEFAR 223, Paris, 1974, p. 300. Voir F. E. Winter, *Greek Fortifications*, *Phoenix* Suppl. IX, Toronto, 1971, p. 116-124 et « The Indented Trace in Later Greek Fortifications », *AJA* 75, p. 424-426 pour une étude détaillée des termes employés par Philon de Byzance.
[33] Y. Garlan, *Recherches de poliorcétique grecque*, p. 245.

ci-dessus), quoique dans la réalité, sa forme ne soit pas régulière en raison des contraintes imposées par le relief. Ce modèle peut être observé sur la plupart des enceintes classiques et hellénistiques, généralement pour les tronçons situés le long de falaises ou de collines abruptes. On mentionnera notamment l'enceinte septentrionale de Béroia (fig. 63), les tronçons Ouest et Sud de la forteresse de Kalamia (fig. 91), l'enceinte d'Amphipolis (fig. 118), principalement le long des remparts Ouest et Est, ou encore sur la partie méridionale de l'enceinte d'Érétrie (fig. 181).

Le système à crémaillères présente quant à lui un aspect légèrement différent avec des indentations plus courtes d'un côté seulement. Selon Y. Garlan, il s'agit de « crémaillères "naturelles" résultant d'un pure et simple adaptation aux lignes directrices du relief »[34]. Le principal intérêt de ce type de tracé est de contribuer à un flanquement efficace des courtines, limitant ainsi le recours aux tours et permettant de réaliser une substantielle économie de temps et d'argent au moment de la construction du site. Pour R. Martin, il faut « en attribuer, sinon l'invention, du moins la mise au point, aux princes de Macédoine et à leurs successeurs »[35]. On n'en trouve cependant que quelques rares exemples à l'intérieur du royaume ainsi que dans les possessions extérieures. À Philippes, ces crémaillères remplacent sur le mur oriental les tours de flanquement[36] (fig. 138). Le cas le plus significatif se trouve en Thessalie, sur la fortification de Vlochos (fig. 202-204). À l'exception de l'enceinte haute, le site est totalement dépourvu de tours. Il bénéficie en revanche d'un grand nombre de crémaillères : six le long du mur méridional, et au moins deux le long du mur occidental (fig. 202).

Concernant les autres types de tracé mentionnés par Philon de Byzance, nous ne disposons que de peu d'informations. Selon F. E. Winter, le tracé dit « en méandre » serait, à la différence des tracés rectilignes, constitué d'une succession de tronçons en saillie et en creux, de sorte que le plan de l'enceinte apparaisse comme un « méandre simplifié »[37] (voir illustration ci-dessous). Ce type de tracé favorisait grandement l'utilisation de tours, qui pouvaient être bâties sur les avancées. Les parties évidées étaient ainsi flanquées de chaque côté par les saillies, qui assuraient à l'ensemble une bonne défense.

Tracé en méandres avec tours

[34] Y. Garlan, *idem*, p. 248.
[35] R. Martin, *op. cit.*, p. 138.
[36] H. Ducoux et P. Lemerle, « L'acropole et l'enceinte haute de Philippes », *BCH* 62 (1938), p. 6-7 et P. Collart, *Philippes*, 1937, p. 168.
[37] F. E. Winter, *Greek Fortifications*, p. 116 et illustration 92.

Selon Phylon, ce système devait être utilisé pour les fortifications de plaine. Sans doute était-il également employé pour les villes basses. On ne dispose cependant d'aucun exemple en Macédoine ni dans les possessions extérieures. L'exemple de Dion, cité fortifiée située en plaine, présente davantage un tracé rectiligne auquel des tours carrées ont été ajoutées à intervalles réguliers et constitue donc un modèle différent et plus répandu. Outre Dion (fig. 43-44), on le retrouve en effet à Amphipolis (fig. 121-124), à Stagire (fig. 140, 144 et 145), Démétrias (fig. 162) et Halôs (fig. 212-214), ainsi que sur la forteresse d'Orman (fig. 109). Pour ce qui concerne les systèmes à « demi-cercles » et les systèmes « doubles », nous ne disposons pas davantage d'exemples macédoniens.

2. Les types d'appareil

a. Les murs en pierres brutes

Selon Denys d'Halicarnasse, il s'agit de « pierres utilisées sans recherche d'appareillage dans les constructions, certaines n'ont pas d'angles réguliers, ni de faces taillées, d'autres sont brutes et non préparées »[38].

Les fortifications présentant une construction en pierres brutes sont répandues en Macédoine, et concernent au moins 18 % des sites étudiés dans le chapitre précédent[39]. En Basse-Macédoine, ce type d'appareil ne se trouve qu'à Archontiko, à l'Ouest de Pella. On le retrouve également en Éordée dans un grand nombre – si ce n'est la totalité – de forteresses de colline : Faraggi, Vévi, Pyrgoi, Komnina, Anatoliko, Karyochôri, Spilia, Anarrachi et Asvestopétra. Le même constat peut être fait pour les forteresses du IIe siècle découvertes en Élimiotide : Anthotopos, Kalamia, Xirolimni, Métamorphosis, Eratyra, Siàtista, Mikrokastro, Galatine, Lefkopigi et Kténi. En Orestide et en Tymphée, on connaît Driovouno, Tsotylion, Polynéri et Dragasia, mais d'autres sites devaient également présenter le même mode de construction[40]. Trois autres forteresses présentent un appareil en pierres brutes en Macédoine orientale : Gazoros, Lékani et Adriani. Il faut sans doute ajouter à celles-ci les forteresses présentes dans le relief thrace – plus d'une douzaine connue à ce jour – qui devaient présenter les mêmes caractéristiques. Enfin, on connaît également des constructions identiques en Thessalie[41].

La proportion, relativement élevée, de forteresses construites en pierres brutes, se justifie par un certain nombre d'avantages. Il s'agit, pour la plupart des sites présentant ce type d'appareil, de

[38] Denys d'Halicarnasse, *La composition stylistique* VI, 22, 1.
[39] *Cf.* graphique 1, p. 514. Ce chiffre a été calculé à partir des seuls sites macédoniens et thessaliens, occupés sur de plus longues périodes que les sites situés en dehors de ces deux territoires.
[40] Voir notamment les sections « Haliacmon », p. 385 ; « Autres sites », p. 394et « Nome de Grévena – Chaîne du Pinde », p. 396. Ces sites n'ont été que mentionnés dans d'autres études et n'ont pas l'objet d'une étude particulière. L'absence d'information à leur sujet rend impossible toute tentative d'interprétation.
[41] Voir « Thessalie septentrionale », p. 463 et « Autres sites », p. 468.

constructions de montagne[42]. Dans ces régions souvent escarpées et où la visibilité est réduite par les contraintes du relief, les sites fortifiés devaient être plus nombreux pour faciliter la surveillance et le contrôle des environs. Or, l'utilisation de la pierre brute pour les travaux de fortification d'une région permettait des coûts réduits qui compensaient la nécessité de bâtir un plus grand nombre de forteresses[43]. Outre la question du coût, ce système permettait une construction rapide, ne nécessitant aucun ouvrier spécialisé, qu'il s'agisse de tailleurs de pierre ou d'artisans expérimentés : une main d'œuvre locale pouvait amplement suffire. On supposera également que les soldats eux-mêmes devaient prendre part aux travaux de mise en fortification de ces régions. Sans doute est-ce la raison pour laquelle certains sites présentent un aspect « peu soigné », comme c'est le cas notamment à Ditnata. Comme l'a également souligné S. Fachard, les murs de pierres sèches « peuvent être bâtis rapidement, pour répondre à une menace particulière »[44]. Or, c'est précisément le cas des forteresses bâties en Élimiotide au tout début du IIe siècle après la défection de l'Orestide. On retrouve un schéma de construction identique en Thessalie où, après une tentative de soulèvement en 229[45], une ligne de fortifications allant de la région de Pélinna, au Nord de la Thessaliotide à Xyniae, au Sud, a été érigée. Ce réseau de forteresses[46] permettant de contrôler l'ensemble de la région selon un axe Nord-Sud, a été bâti, dans la plupart des cas, avec des pierres brutes ou grossièrement débitées, sans taille précise ni assemblage complexe. D'après S. Fachard, 500 hommes travaillant jour et nuit auraient pu construire trois fortins de petite taille en moins d'une semaine. On l'a vu, les forteresses macédoniennes avaient une superficie moyenne bien supérieure à celles retrouvées sur le territoire d'Érétrie. Pourtant, la construction de sites fortifiés, bâtis dans un contexte d'urgence, ne devait pas davantage poser de difficultés au sein du royaume : la main d'œuvre y était plus nombreuse, tant civile que militaire.

b. Les grands appareils

Les murs de pierre se composent de trois types d'appareil : polygonal, trapézoïdal et isodome, tous attestés comme constructions macédoniennes. Dans certains cas, les murs étaient complétés, à partir d'une certaine hauteur, de briques crues qui achevaient l'ensemble[47]. L'utilisation de briques crues peut paraître surprenante pour l'élévation de murs fortifiés, puisque ce matériau est à la fois fragile et périssable. Pourtant, c'est cette faiblesse qui justifie le recours à un tel procédé. En effet, un mur de briques crues amortit parfaitement les chocs, alors que la pierre peut éclater. C'est en tout cas ce que souligne Pausanias : « Contre les attaques des machines, la brique offre plus de sécurité que les constructions en pierre ; car les pierres éclatent sous les coups et se disloquent aux joints tandis que la

[42] Sur les constructions en pierres sèches, on se reportera notamment à l'ouvrage de R. Tufnell (dir.), *Murs de pierres sèches. Manuel pour la construction et la réfection*, 1996.
[43] Pour la question des coûts, voir *infra*, p. 518-520.
[44] S. Fachard, *Érétrie, La défense du territoire*, p. 254.
[45] Une tentative de soulèvement en 229254
[46]« Les réseaux en enfilade », dans la section « Réseaux de fortifications, exemples concrets », p. 550.
[47] En Macédoine, plusieurs sites fortifiés semblent avoir bénéficié d'une construction en briques crues. C'est notamment le cas à Aigéai, Pella, mais aussi Gazoros et Philippes.

brique ne souffre pas ainsi des machines de guerre : par contre elle fond sous l'action de l'eau, autant que la cire sous l'effet du soleil »[48]. Comme le fait remarquer J.-P. Adam, l'exécution d'un tel mur est bien plus rapide et économique que si on avait eu recours à la pierre : qu'il s'agisse d'enceintes urbaines ou de forts, les murailles, parfois extrêmement longues et hautes, nécessitaient une impressionnante quantité de matière première. Pour autant, l'utilisation de briques crues demeure marginale en Macédoine : la nature du sol permettait une extraction de la pierre en quantité suffisante. Aussi, on note progressivement, à partir du début du IVe siècle, une tendance à employer davantage la pierre que la brique dans les ouvrages défensifs. Le constat est d'autant plus vrai en Macédoine, continuellement en état de guerre avec les États voisins jusque sous le règne de Philippe II et au cours de la période hellénistique. Dans ce contexte, une mise en défense permanente était indispensable. Le recours à la pierre s'est donc imposé comme un choix naturel, présentant l'avantage de bien mieux résister aux intempéries que les élévations en briques crues.

L'appareil polygonal permet un assemblage de pierres de tailles et de formes différentes mais pourtant parfaitement liées entre elles. Les pierres ne sont pas taillées en carrière, mais directement sur place afin de permettre de produire une découpe qui s'ajuste parfaitement aux pierres déjà en place. Selon A. Orlandos et R. L. Scranton, ce type d'appareil serait à dater du Ve siècle[49]. La datation a été contestée par F. E. Winter, qui indique qu'elle s'est poursuivie au-delà de l'époque classique. Pour N. Coutsinas, « il n'y a que peu d'exemples en Thessalie et en Macédoine »[50]. On citera cependant les exemples d'Edessa, d'Orman, de Gazoros, d'Amphipolis (fig. 124), de Stagire (fig. 141-145), de Torônè (fig. 147), d'Azoros, de Vlochos (fig. 204-205) et d'Érétrie, soit un peu moins de 5% des sites fortifiés macédoniens et thessaliens. Les sources anciennes confirment que ces constructions se sont développées aux Ve et IVe siècles. À partir du IVe siècle, ce système est renforcé par l'installation de bossages sur les faces de parements des blocs, rendant ainsi l'ensemble bien plus solide et résistant face aux attaques frontales.

L'appareil trapézoïdal est quant à lui plus répandu en Macédoine et en Thessalie. On le retrouve notamment sur plusieurs cités fortifiées : Phila, Aianè, Argos Orestikon, Florina, Gazoros, Torônè (fig. 147-148), Azoros (fig. 154), Pagasai, Xyniae et Pharsale, ainsi que trois forteresses : Amygdaléonas, Ditnata et Déli Achmet. L'ensemble représente près de 7% des sites de Macédoine et de Thessalie. Cet appareil permet de limiter les pertes liées à la découpe. Les assises sont horizontales, tandis que les faces latérales sont obliques, généralement de la forme d'un trapèze, ou peuvent s'incliner dans le même sens. Selon R. L. Scranton, ce type serait caractéristique de la période hellénistique, bien qu'on puisse en trouver des traces dès le Ve siècle.

Enfin, l'appareil le plus répandu dans les rapports archéologiques est l'appareil rectangulaire ou

[48] Pausanias VIII, 8, 6-9.
[49] A. Orlandos, *Les matériaux de construction et la technique architecturale des anciens Grecs*, Paris, 1966-1968, p. 134 et R. L. Scranton, 1941, p. 55.
[50] N. Coutsinas, *op. cit.*, p. 119.

isodome. Il se caractérise par l'emploi de blocs rectangulaires disposés en assises horizontales, généralement de forme et de taille identiques. Aussi, l'ensemble des pierres peut être taillé en carrière, et ne nécessite normalement aucun ajustement sur place. Le travail d'élévation en est donc facilité. Cet appareil se décline en trois sous-catégories. La première est l'appareil isodome régulier, qui correspond à la définition que l'on vient de donner : les assises sont de hauteur égale, de même que celle des blocs. Il est employé à partir du Ve siècle. On parle d'appareil pseudo-isodome, la seconde sous-catégorie, lorsque les assises sont placées à la même hauteur, mais que la hauteur des blocs varie d'une assise à l'autre. Cet appareil se développe notamment à partir du milieu du IVe siècle et est particulièrement répandu au cours de l'époque hellénistique. Enfin, la troisième sous-catégorie, l'appareil isodome irrégulier, est constituée de blocs de longueur et de hauteur variables disposés sur des assises plus ou moins régulières. Son utilisation n'est pas datée, s'appliquant, selon R. Martin, à toutes les époques[51]. En Macédoine et en Thessalie, c'est l'appareil isodome qui est le plus répandu, quoiqu'on retrouve quelques traces d'appareil pseudo-isodome. Ainsi, la forteresse de Demir Kapija, probablement bâtie dès le règne d'Archélaos, présente un appareil isodome (fig. 85), de même qu'Aianè (fig. 102), dont l'occupation remonte au moins au début de l'époque classique. Il en est de même pour bon nombre de cités attestées dès l'époque classique : Gazoros, Pythion et Doliché (fig. 158 et 160) en Thessalie, mais aussi Pagasai, Domokos (fig. 195-196), Halôs (fig. 213-216) et Pharsale. La cité de Dion, attestée dès les premiers temps du royaume, présente elle aussi un appareil isodome (fig. 48). On note cependant quelques traces d'appareil pseudo-isodome sur certains tronçons de l'enceinte (fig. 47), qui doivent être en rapport avec les importants travaux de restauration dont la ville a bénéficié au début du IIIe siècle. Ce double appareillage se retrouve fréquemment dans les cas de rénovation de l'enceinte. Outre Dion, on en connaît également à Amphipolis (fig. 121-122), mais aussi à Edessa (fig. 65-69), Béroia, Argos Orestikon et Akanthos. Enfin, les sites érigés à partir du milieu du IVe siècle et au cours de l'époque hellénistique présentent, de manière générale, un appareil pseudo-isodome : Thessalonique (fig. 87), Goritsa (fig. 173-174), Démétrias (fig. 167), Stagire, Abdère ou encore Livanatès en Locride. En revanche, Phila, fondée au début de l'époque hellénistique, présente un appareil isodome classique (fig. 41-42). L'ensemble des sites fortifiés de type isodome représentent près de 20 % des fortifications en Macédoine et en Thessalie.

À l'issue de cette brève présentation des types d'appareil des fortifications macédoniennes, on obtient la répartition suivante :

[51] R. Martin, *Manuel d'architecture grecque, I Matériaux et techniques,* Paris, 1965, p. 385.

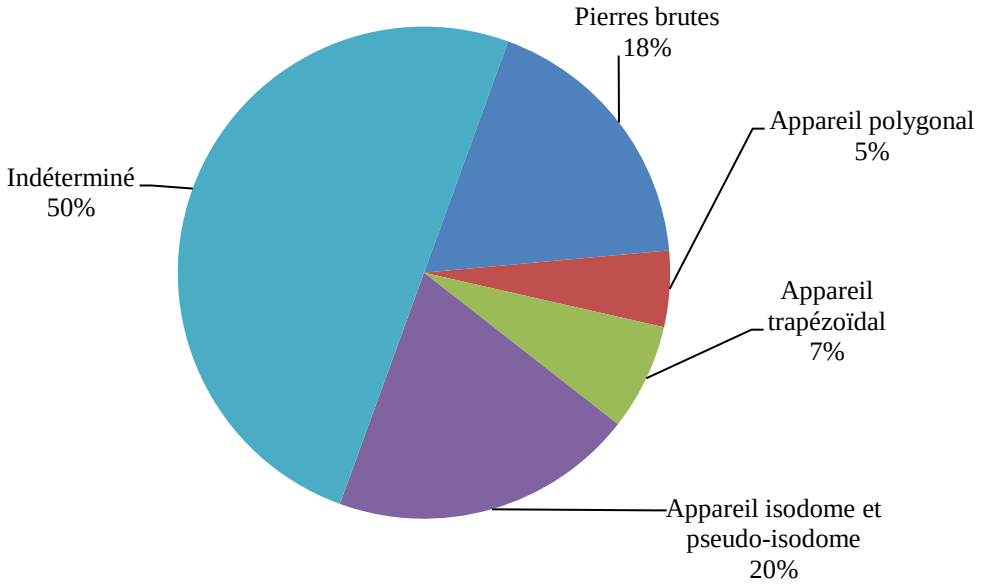

Types d'appareil des fortifications macédoniennes

Sur un total de 183 sites recensés uniquement en Macédoine et en Thessalie, la moitié n'a pas pu être clairement identifiée. Ce chiffre tient compte des sites mentionnés dans les sources, mais encore archéologiquement inconnus à ce jour. On mentionnera parmi eux Pétra, Altos, Bedundia, ou encore, en Thessalie, Mopsion ou Oxynias, pour ne citer que ceux là. Il tient également compte des sites mentionnés à travers diverses études, récentes comme anciennes, qui ne donnent pas d'informations quant au type d'appareil des murs[52]. Certains de ces sites ont été depuis perdus ou détruits.

La catégorie « pierres brutes » regroupe pour l'essentiel des forteresses de montagne, réduites à l'état de ruine en raison des effets du temps ou de la réutilisation des pierres. Contrairement à la majorité des sites bâtis en grands appareils qui ont conservé quelques assises, les murs de pierres brutes se sont généralement effondrés, dispersant la masse des blocs aux alentours. Ainsi, à Siàtista, on devine le tracé global de l'enceinte, les pierres étant désormais toutes au niveau du sol (fig. 99-100).

Enfin, les grands appareils occupent au total 32 % des sites pris en compte pour ce calcul, et regroupent pour l'essentiel des villes fortifiées. Quelques cas cependant consistent en des forteresses « isolées », parmi lesquelles on pourra citer Ditnata ou Demir Kapija. Si l'appareil polygonal est le moins répandu, il est aussi le plus ancien. En revanche, l'appareil trapézoïdal et l'appareil isodome regroupent près du quart des constructions. Notons que ces deux types ont surtout été utilisés à partir du milieu IVe siècle. Ce constat vient appuyer l'hypothèse d'une urbanisation progressive de la

[52] L'étude de N. C. Wilkie et M. E. Savina, *Notes, lists and maps of the archaeological sites recorded during a surface survey of the nomos of Grevena, Greece*, 1992, mentionne plus de 90 sites pour les périodes classique et hellénistique (voir p. 84). Ce chiffre particulièrement élevé n'a pas été pris en compte, puisqu'il n'y a aucune information précise quant à la nature de ces sites : villes fortifiées, forteresses, tours, bâtiments civiques ?

Macédoine dès le règne de Philippe II. Il confirme également l'émergence d'une politique défensive marquée par l'augmentation du nombre de sites fortifiés datant de cette même époque[53].

3. Tours

Les tours ont un rôle purement défensif : leur but est de flanquer les courtines afin de les protéger des attaques ennemies, principalement lorsque les murs sont longs. Elles servent donc à renforcer les murs aux points les plus vulnérables, notamment autour des portes et aux angles. Aristote indique en effet que « Les remparts doivent être échelonnés de postes de garde et de tours placés à des endroits convenables »[54]. Aussi, les tours sont souvent plus nombreuses sur les sites de plaine. À titre d'exemple, on citera notamment la cité de Dion, dont les tours sont toutes espacées d'une trentaine de mètres (fig. 43-44), mais aussi Amphipolis, le long du mur Nord, le plus exposé (fig. 122-124), ou encore Halôs, dont les 80 tours sont espacées de 40 mètres les unes par rapport aux autres (fig. 212). Par contre, les tours sont plus rares sur les sites de montagnes, généralement isolés mais disposant d'une excellente visibilité sur les environs. Cette remarque vaut également pour la plupart des acropoles, souvent moins fortifiées que les villes basses. On citera cette fois Edessa, dont l'acropole triangulaire ne compte que trois tours, une à chaque angle, tandis que la partie basse de la ville est nettement mieux protégée.

Selon la définition de R. Ginouvès, la tour peut être ronde, mais aussi « avoir un plan polygonal centré, et même carré ; elle peut aussi s'intégrer, à titre de corps de bâtiment, dans un bâtiment complexe »[55]. Appliquant cette définition à la Macédoine, il faut une fois encore reconnaître la pluralité des styles de construction. Qu'il s'agisse de tours carrées, rectangulaires, semi-circulaires, triangulaires ou orthogonales, ces plans ont tous été identifiés sur des sites macédoniens. On considère généralement que les tours carrées ont précédé les tours semi-circulaires, mais force est de constater que les premières demeurent les plus répandues. Pourtant, la forme arrondie dénote une évolution technique, et permet également d'effectuer un contrôle sur un champ de 180°. Or, les tours quadrangulaires ne sont pas si efficaces[56]. Elles sont en effet bien plus fragiles, notamment en raison des angles morts qu'elles ménagent à l'assaillant et sont plus vulnérables aux attaques de béliers. Elles ont en revanche l'avantage d'être plus faciles à bâtir et d'un coût inférieur aux autres types de tours. On notera également que leur construction était d'autant plus facilitée que les murs étaient, on l'a vu, le plus souvent érigés selon un appareil isodome. Les pierres pouvaient ainsi être taillées tant pour le mur d'enceinte que pour les tours attenantes. Aussi sont-elles les plus répandues en Macédoine. Je ne

[53] À titre de comparaison, on se réfèrera à la carte générale présentée en fin du volume annexe, sur laquelle les fortifications attribuées à Philippe II apparaîssent en rouge (fig. 249).
[54] Aristote, *Politique* VII, 12, 1.
[55] R. Ginouvès, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome III. Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, 1998, p. 9-10.
[56] J.-P. Adam, 1982, p. 46, indique que les tours carrées sont « le signe d'un art monumental qui se veut systématique, ordonné et géométrique mais pas nécessairement efficace ».

reviendrai pas davantage sur le rôle des tours dans le système défensif des places fortes ni sur leur évolution. On trouvera, dans les études récentes consacrées aux fortifications urbaines, toute la documentation nécessaire[57]. Je me contenterai donc de fournir, pour la Macédoine, les estimations suivantes :

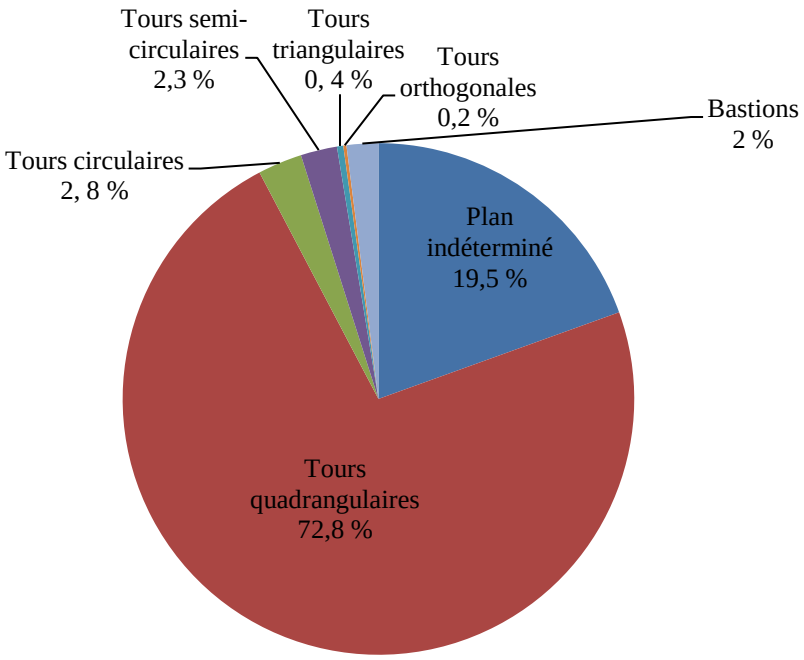

Types de plan des tours d'enceinte

Le graphique ci-dessus a été réalisé à partir de l'ensemble des tours répertoriées en Macédoine et en Thessalie, soit 523 réparties sur 65 sites (voir également fig. 248, « Tableau récapitulatif des tours d'enceintes »). La très grande majorité, 72,8 %, concerne des tours quadrangulaires (carrées ou rectangulaires). Les autres catégories, tours circulaires et semi-circulaires, mais aussi tours triangulaires et orthogonales, ne représentent respectivement que 2,8 ; 2,3 ; 0,4 et 0,2 % de l'ensemble. Enfin, les quelques rares bastions que l'on trouve en Macédoine (10 au total) n'apparaîssent que dans 2% des fortifications. Tout comme pour le graphique présenté dans la section précédente, un grand nombre de plans de tours demeure indéterminé (19,5 %). Une fois encore, il s'agit pour l'essentiel de tours démolies, dont il ne reste le plus souvent qu'un amas de pierres. Compte tenu de la répartition actuelle, obtenue grâce aux différentes campagnes archéologiques menées au cours des dernières décennies, gageons qu'une grande partie des plans indéterminés concernait des tours de type quadrangulaire.

Je terminerai enfin par quelques observations. Les tours sont, de manière systématique, situées en

[57] Voir notamment N. Coutsinas, *op. cit.*, p. 74-82, qui donne un bon aperçu des préceptes défensifs des anciens Grecs, en reprenant entre autres les textes d'Aristote, de Vitruve et de Philon de Byzance.

dehors de l'enceinte afin de flanquer au mieux les courtines et d'assurer un rôle défensif efficace. C'est autant le cas des tours situées dans les villes fortifiées que dans les forteresses de campagne et il n'y a, en Macédoine, aucun exemple de tour intérieure à l'enceinte. On ne dispose pas davantage de tours isolées, réparties çà et là sur le territoire macédonien. Celles-ci sont pourtant fréquentes dans d'autres régions du monde grec[58]. Selon M.-Ch. Hellmann, ces tours seraient davantage à mettre en relation avec des exploitations agricoles plutôt qu'à un système de défense[59]. Or, en Macédoine, leur existence aurait été parfaitement inutile. On constatera en effet que le rôle de φρυκτόριον qu'on leur a longtemps attribué relevait en réalité des seules forteresses, généralement caractérisées d' « isolées ». En réalité, on le verra dans un prochain chapitre, elles ne l'étaient que très rarement. Aussi, les tours isolées n'étaient en rien nécessaires à l'intérieur du royaume.

III. Exécutions et coûts des travaux

L'implantation d'une forteresse doit être le fruit d'une mûre réflexion. C'est une décision qui nécessite la prise en considération d'un certain nombre d'éléments, tant stratégiques qu'économiques.

1. Choix d'implantation du site

Stratégiques d'abord, car le choix du site revêt une importance capitale. La forteresse doit assurer le contrôle optimal d'une région, qu'il s'agisse d'une frontière ou d'une voie de communication interne au royaume. Aussi devait-elle être nécessairement placée dans un lieu hautement stratégique, le plus souvent une haute colline qui domine les alentours. Les constructions étaient généralement réalisées en grands appareils et un grand soin y était apporté, laissant clairement entendre que les forteresses étaient bâties pour durer. L'occupation d'un grand nombre de sites aux époques romaine et byzantine, attestée par les reconstructions successives sur les ruines des anciennes places fortes macédoniennes, ainsi que la découverte de tessons de poterie datant de ces différentes périodes, prouve la pertinence stratégique quant au choix du lieu d'implantation d'une forteresse. On en voudra pour preuve la construction du château de Platamonas à l'emplacement de l'ancienne Hérakléion en Piérie[60]. Ce même constat peut être fait pour de nombreux autres sites fortifiés macédoniens, parmi lesquels Thessalonique est sans doute le plus significatif[61]. On pourrait encore aller plus loin dans l'analyse en rappelant que certains sites, tels Akontisma à l'Est de Kavala, ou encore la forteresse du Chortiatis, ont été le lieu de constructions militaires modernes. En effet, la colline d'Akontisma s'est vue dotée de

[58] Voir les trois études liées à la défense des territoires de l'Attique, d'Érétrie et de Crète : J. Ober, *Fortress Attica*, p. 130-180 ; S. Fachard, *Érétrie*, p. 247-251 ; N. Coutsinas, *Défenses crétoises*, p. 66 et p. 94-95. On se reportera également à l'ouvrage de M.-Ch. Hellmann, *L'architecture grecque* 3., p. 353-357.
[59] *Idem*, p. 354.
[60] *Cf.* « Hérakléion (Ἡράκλειον) [40.00557 ; 22.598441] », p. 318.
[61] *Cf.* « Thessalonique », p. 362.

bunkers lors de la Seconde Guerre mondiale, tandis que la forteresse du Chortiatis a été récemment détruite au profit d'installations militaires modernes. Les réutilisations successives sur une durée allant de l'Antiquité à nos jours confirment une fois encore que de longues réflexions ont été menées pour déterminer l'emplacement d'une future forteresse. Elles démontrent également que les espaces stratégiques n'ont guère changé depuis l'Antiquité et que certains territoires présentent un caractère belligène particulièrement marqué, quelle que soit l'époque considérée.

2. Coûts de construction

Plus encore que les questions stratégiques, la construction d'une forteresse implique de prendre en considération l'aspect économique d'un tel chantier. On l'a vu, ces constructions étaient généralement faites pour durer. Il s'agissait donc d'un investissement sur le long terme qui demandait un effort financier particulièrement important au moment de la construction. Il est cependant extrêmement difficile de donner une somme précise quant à la construction de ce type de site : comme l'a souligné L. Migeotte, « les conclusions sur le coût des travaux, décevantes à première vue, sont simplement réalistes : les chiffres, assez rares, sont en effet très disparates »[62]. Aussi faut-il se contenter de quelques remarques et observations. En premier lieu, les travaux nécessitaient les services de personnels qualifiés qu'il fallait évidemment rémunérer. Cela comprenait les architectes, les maîtres d'ouvrage spécialisés dans l'art de la fortification ainsi qu'une main d'œuvre qualifiée[63]. Une fois encore, nos sources sont muettes quant au statut de ces personnes. L. Migeotte suggérait que l'entretien des forteresses « ait simplement été confié aux hommes qui les occupaient. Quant à leur restauration ou reconstruction, le cas échéant, elles pouvaient être prises en main par les officiers qui leur étaient affectés »[64]. Sans doute peut-on également supposer qu'une partie de la main d'œuvre ait été trouvée auprès des habitants des localités environnantes. On ne peut en effet ignorer l'implication des cités grecques et le rôle joué par leurs citoyens dans la défense du territoire[65]. La présence d'un magistrat nommé « ὁ ἐπὶ τῆς χώρας » au sein des cités macédoniennes confirme qu'il existait

[62] L. Migeotte, « Les dépenses militaires des cités grecques : essai de typologie », dans J. Andreau, *Économie antique : la guerre dans les économies antiques*, 2000, p. 147. Sur la question des coûts, on se reportera surtout, dans le même ouvrage, à P. Baker, « Coût des garnisons et fortifications dans les cités à l'époque hellénistique », p. 177-196. Voir également F. G. Maier, *Griechische Mauerbauinschriften*, Heidelberg, 1959-1961, notamment II, p. 55-68.
[63] Sur cette question, voir Xénophon, *Helléniques*, IV, 4, 18 ; IV, 8, 10 ; VII, 2, 20.
[64] L. Migeotte, « Dépenses », *op. cit.*, p. 150.
[65] En dehors du royaume macédonien, on connaît par le décret de l'union de Téos et de Kyrbissos l'implication des habitants du bourg qui prêtent serment en promettant de ne pas abandonner le phrourarque en cas d'attaque nécessitant la mobilisation de la population locale (J. et L. Robert, « Une inscription grecque de Téos en Ionie. L'union de Téos et de Kyrbissos », *Journal des Savants*, n° 3-4 (1976), p. 189. Sans doute était-ce le cas ailleurs, y compris en Macédoine. Voir également F. G. Maier, *op. cit.*, n° 74, lignes 15-18, qui rapporte l'exemple de Milet, laquelle doit envoyer dans la localité voisine de Pidasa un nombre indéfini de garnisaires, choisis parmi les citoyens, lesquels devront veiller à la réparation des murs. On trouvera également certains exemples chez L. Migeotte, « Dépenses », p. 151-152, qui ne concernent pas la Macédoine, mais dont les conclusions peuvent néanmoins s'appliquer au royaume.

également en Macédoine un lien étroit entre la cité et la défense du territoire[66].

Faut-il cependant en déduire que chaque cité finançait elle-même l'intégralité des dépenses liées aux garnisons postées sur son territoire ? Les coûts de construction étaient évidemment considérables. Outre le personnel qualifié engagé pour la durée des travaux, il faut également prendre en considération l'achat des matières premières, les coûts d'extraction et d'acheminement de la pierre. R. S. Stanier proposait, à partir des comptes de construction du Parthénon, quelques chiffres approximatifs[67]. Ces chiffres, quoique concernant un édifice public, peuvent donner quelques indications quant aux coûts de construction d'une forteresse. Ainsi, on connaît le coût de l'extraction des pierres du Parthénon, qui s'élève à 55 drachmes par tonne. Ce chiffre doit sans doute être revu à la baisse en ce qui concerne les forteresses, qui étaient construites avec une pierre locale, de toute évidence de moindre qualité que celle du temple athénien. On dispose également du coût incompressible de l'acheminement des pierres depuis la carrière jusqu'au lieu de construction qui s'élevait à 22 drachmes par tonne pour l'édifice d'Athènes. Une fois encore, ces coûts doivent être revus à la baisse voire même parfois supprimés. En effet, dans bon nombre de cas, les forteresses étaient bâties avec de la pierre extraite directement sur place, comme en témoignent les traces de taille observées sur certaines collines[68]. De nos jours encore, quelques sites antiques disparaissent en raison de l'exploitation du sol. Ainsi, les collines qui abritent les sites de Vlochos et l'acropole de Halôs en Thessalie ont toutes deux été transformées en carrières de pierre. Si on tient compte des coûts d'extraction et de façonnage de la pierre, ainsi que des salaires du personnel du chantier (architectes, ouvriers, surveillants[69]), les sommes versées était particulièrement élevées. À titre d'information, citons le décret honorifique d'Olbia pour Protogénès qui indique que l'intéressé avait versé 1 500 statères d'or pour des travaux de réfection effectués en divers endroits de l'enceinte de la ville, alors qu'un montant identique avait déjà été versé peu auparavant. Un complément de 100 statères d'or avait également été nécessaire pour l'achèvement de travaux menés sur une courtine[70]. Il ne s'agit là que des sommes versées pour des travaux de réfection sur un site existant, et non pour la construction d'un nouveau site, pour lequel les sommes auraient été nettement supérieures. À cela fallait-il encore ajouter par la suite la solde des soldats présents dans la garnison une fois celle-ci achevée. Dans ce contexte, il semble que lors de travaux de fortification, qu'il s'agisse des travaux propres à la cité ou de l'implantation de forteresses extra-urbaines, la cité devait participer aux frais de construction soit grâce aux différents revenus dont elle bénéficiait, soit par le biais de fonds dédiés à la défense[71].

---

[66] Voir le paragraphe « Domaines de compétence » de l'épistate, p. 186 et notamment p. 190.
[67] R. S. Stanier, « The Cost of the Parthenon », *JHS* 73, 1953, p. 68-76.
[68] Voir notamment le volume annexe, notamment les figures 98 ; 139 ; 141 ; 151 ; 179 ; 186 ; 202 ; 209 ; 218 ; 221, où il apparaît de façon très nette que la pierre utilisée pour la construction des murs d'enceinte est la même que celle présente naturellement sur le site.
[69] Sur la question des personnels chargés de superviser les travaux, voir F. G. Maier, *op. cit.*, vol. II, p. 42-50). Il s'agit notamment de *teichopoioi*, d'*epistatai* ou encore d'*epimeletai*.
[70] *Syll*^{3} 495, l. 126-130 ; 138-139 et 154-161.
[71] À l'instar d'Athènes qui disposait de *teichopoika* ou « fonds des fortifications ». *IG* II², 244. Voir P. Foucart,

Évidemment, le paiement de tels travaux dépassait de beaucoup les moyens financiers des cités les plus modestes, et il faut supposer l'existence d'un évergétisme local ainsi que la mise en place de taxes destinées au financement des travaux. Une fois encore, on ne dispose d'aucune information concrète concernant le royaume argéade, mais l'existence de telles pratiques ailleurs dans le monde grec[72] incitent à penser qu'il en allait de même en Macédoine. Il faut également supposer une participation financière du pouvoir royal macédonien en matière de fortification. Selon B. Helly, les travaux de fortification de Gonnoi ne pouvaient pas être à la seule charge de la cité et il fallait y trouver la preuve de l'intervention des rois de Macédoine[73]. C'est également ce que nous pouvons conclure de l'importante politique frontalière menée par les différents souverains du royaume[74]. Le nombre particulièrement élevé de forteresses et de villes fortifiées érigées sous la période d'occupation macédonienne montre une implication directe du pouvoir royal. Nous l'avons vu à plusieurs reprises, c'est à Archélaos que Thucydide attribue la construction de la plupart des places fortes du royaume. Il sera suivi dans cette pratique par Philippe II, sous le règne duquel ont été érigés la plupart des sites présentés dans le catalogue du chapitre précédent. Pour S. Fachard, « étant donné que les coûts des fortifications de grand appareil étaient exorbitants, il était utopique pour une cité de bâtir plusieurs forteresses. Il est à ce titre surprenant de constater que l'Attique n'a édifié qu'une ou deux forteresses, autant que l'Érétriade. (…) Ailleurs en Grèce, les forteresses sont très minoritaires par rapport aux enceintes de villes ou de localités »[75]. En Macédoine, on compte près de 86 *poleis*[76] et au moins 77 forteresses. Considérant que les cités avaient effectivement la charge de la construction des places fortes érigées sur leurs territoires respectifs, on ne dénombrera qu'une ou deux forteresses par cité. Il faut cependant nuancer ces chiffres car bon nombre de sites ne semblent dépendre d'aucun territoire civique. Ainsi, de quelle cité dépendaient les forteresses d'Éordée, celles de Tymphée recensées par Y. Pikoulas ou encore celles découvertes le long de l'Haliacmon, entre l'Élimiotide et l'Orestide ? Il me semble qu'il faut voir dans ces exemples la preuve décisive de l'intervention du pouvoir royal en matière de fortification. Aussi, si le coût de construction d'une forteresse dépassait de beaucoup les moyens d'une cité, c'était loin d'être le cas pour le royaume de Macédoine, lequel disposait de revenus suffisants pour mener à bien une grande politique de fortification.

3. Délais de construction

Enfin, un autre aspect auquel il faut songer tient aux délais de construction. Ces derniers dépendent d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels on notera la superficie du site, la nature de la roche utilisée, l'éloignement des carrières par rapport au chantier, le nombre d'artisans employés ou encore

---

« Une loi athénienne du IVe siècle », *JS*, 1902, p. 177-193 et 233-245.
[72] L. Migeotte, « Dépenses », p. 147-152.
[73] B. Helly, *Gonnoi*, p. 87.
[74] *Cf.* « La politique frontalière des rois de Macédoine : garantir la sécurité du territoire », p. 128.
[75] S. Fachard, *La défense du territoire*, p. 244.
[76] *Cf.* p. 53.

la capacité du commanditaire à garantir les paiements. Dans le cas du royaume macédonien, on mettra difficilement en doute la capacité du roi à payer les frais de mise en défense du territoire national quand ceux-ci ne pouvaient pas être assurés par la cité dont dépendait la forteresse en question. Pour ce qui concerne la superficie du site, nous avons vu que de manière générale, celle-ci était souvent la même : environ 2,5 ou 3 ha. Les délais d'acheminent pouvaient être considérablement réduits si la pierre nécessaire à l'édification de la forteresse était directement extraite sur place. Une information essentielle a été donnée dans l'ouvrage de S. Fachard : « Selon les estimations de J.-C. Bessac, la taille des blocs employés pour une seule tour de Messène aurait nécessité 3 mois de travail pour 3 tailleurs de pierre, durée qui ne comprend ni l'extraction, ni le transport, ni l'assemblage »[77]. Un tel délai permet de se faire une bonne idée du temps nécessaire à la construction d'une forteresse entière, qui pouvait donc s'étaler sur plusieurs mois. Cela implique nécessairement que les forteresses devaient être construites en période de paix, seul moment suffisamment long pour permettre un chantier d'une telle ampleur. On dispose cependant de quelques exemples de constructions ou reconstructions hâtives, impliquant des travaux de dernières minutes menés pour faire face à une menace inattendue[78].

[77] S. Fachard, *La défense du territoire*, p. 244 note 11.
[78] Voir notamment les cas de Dion (p. 322), Aigéai (p. 330), Archontiko (p. 338) et Béroia (p. 334) en Basse-Macédoine, ainsi que de Ditnata (p. 441) et Démétrias (p. 454) en Thessalie.

CHAPITRE III RÉSEAUX DE FORTIFICATIONS : UNE DÉFENSE ORGANISÉE ET COORDONNÉE DU TERRITOIRE.

À travers l'ensemble des territoires contrôlés par les Macédoniens, de nombreux vestiges de sites fortifiés, urbains comme extra-urbains, et datant pour la plupart du IVe ou du IIIe siècle attestent de l'intérêt tout particulier qui était porté à la défense du royaume, de ses frontières et de ses territoires annexes. Ce sont ainsi près de cent vingt sites connus en Macédoine, une soixantaine en Thessalie, une douzaine en Illyrie et une trentaine en Thrace qui ont été mis au jour au cours des dernières décennies. Il faut encore ajouter à cela la vingtaine de villes ou de forteresses tenues par une garnison macédonienne en Grèce centrale ou méridionale, Athènes y compris. Isolée en apparence, chaque forteresse avait un rôle prépondérant dans l'organisation de la défense territoriale. Pourtant, ce rôle a été très largement sous-estimé par les historiens et les archéologues. En effet, les différentes études publiées ne s'intéressent pour la plupart qu'à un seul site à la fois. À ce jour, seules quelques rares monographies traitent des ensembles de fortifications fonctionnant en réseaux et ayant un intérêt défensif commun[1]. Elles concernent les régions de l'Attique, le Péloponnèse, la Mégaride, la Béotie, la Phocide et la Locride. En réalité, l'existence des réseaux défensifs est une question ancienne qui suscite un débat entre ses partisans et ses détracteurs[2]. Or, il me semble que ce débat ne peut pas trouver de solution définitive. Quand bien même une réponse solide pourrait être apportée à l'un ou l'autre « camp », elle ne pourrait concerner que la région étudiée, et non fournir de prétexte à une

[1] Citons par exemple, pour la Thessalie H. Reinder. *New Halos: A Hellenistic Town in Thessalia, Greece*, Utrecht, 1988 et G. L. Wieberdink, « A Hellenistic Fortification System in the Othrys Mountains (Achaia Phthiotis), *Klassische Archäologie* 1990, p. 479-480. Pour une vision d'ensemble, voir les ouvrages récents de N. Coutsinas, *Défenses crétoises*, Paris, 2013 et. Pour l'Attique, voir J. Ober, *Fortress Attica, Defense of the Athenian Land Frontier 404-322 B.C.*, Leyde, 1985, qui insiste sur l'existence d'un véritable réseau défensif parfaitement bien organisé, dont les principaux sites étaient reliés par des routes stratégiques, et M. H. Munn, *The Defense of Attica, The Dema Wall and the Boiotian War of 378-375 B.C.*, Berkeley, 1993, pour une contre analyse. En dehors de la Grèce, voir P. Briant, *Rois, tributs et paysans : études sur les formations tributaires du Moyen-Orient ancien*, Belles Lettres, Paris, 1982, qui consacre également plusieurs pages aux réseaux de postes fortifiés en Asie Mineure. Pour la Phocide, voir J. McInerney, *The Folds of Parnassos. Land, Ethnicity in Ancient Phokis*, 1999 et C. Typaldou-Fakiris, *Villes fortifiées de Phocide et la IIIe guerre sacrée, 356-346*, 2004. En Mégaride, S. Van de Maele (éd.), *Fortificationes Antiquae*, 1992, p. 106, indique que la cité « possédait à l'époque classique son propre réseau de défense ». Selon J. M. Fossey, il y avait en Béotie, Phocide orientale et Locride Oponte des réseaux défensifs (*The Ancient Topography of Opuntian Lokris*, 1990, p. 135-141 et « The Development of Some Defensive Networks in Eastern Central Greece during the Classical Period », dans S. Van de Maele, *op. cit.*, p. 128-130). Enfin, R. Osborne indique une généralisation du concept à Mantinée et Sparte (*Classical Landscape with Figures. The Ancient Greek City and Its Countryside*, 1987, p. 155-157.

[2] S. Fachard, *Érétrie, la défense du territoire*, 2012, consacre quatre pages de sa monographie à présenter l'évolution historiographique de ce débat depuis la publication, en 1985, de l'ouvrage de J. Ober sur les fortifications de l'Attique (p. 130-134). Il consacre également les pages 271 à 273 à exclure l'hypothèse d'un réseau défensif sur le territoire d'Érétrie.

généralisation du procédé à d'autres territoires. Parmi les études consacrées aux réseaux de fortifications, toutes ont suscité une discussion pour démontrer l'une ou l'autre possibilité. Il n'existe encore à ce jour aucune étude de ce genre en Macédoine : ouvrons le débat.

I. Conditions d'une mise en réseau et remarques préliminaires

1. Nécessités stratégiques

La construction d'une place forte répond avant tout à un besoin défensif motivé par la nécessité de contrôler un point stratégique. Une telle mesure demande des moyens importants, tant financiers qu'humains. Il est extrêmement difficile de chiffrer avec précision le coût de construction d'une forteresse de taille moyenne, mais il est certain que cela représentait une somme particulièrement importante[3]. Aussi l'implantation d'une forteresse devait être rentable : celle-ci devait être efficace pour justifier une dépense aussi considérable. Or, une forteresse isolée n'a qu'un faible intérêt stratégique si elle n'est pas associée à d'autres éléments fortifiés.

En étudiant les sources littéraires, une question se pose : que pouvaient faire les garnisaires d'une forteresse face à une menace d'invasion de grande ampleur ? Les chiffres sont sans appel : si on en croit Thucydide, l'armée conduite par Sitalcès vers la Macédoine ne comptait pas moins de 150 000 hommes[4] . En 334, l'armée d'Alexandre dénombre 30 000 soldats d'infanterie et 4 500 cavaliers, alors que 12 000 soldats et 1 500 cavaliers sont restés en Europe sous le commandement d'Antipatros[5] ; en 171, lors de la mobilisation générale de Kyrrhos, l'armée macédonienne compte 26 000 fantassins et 3 000 cavaliers auxquels s'ajoutent d'autres soldats, soit un total de près de 40 000 hommes[6]. Il s'agit là de chiffres indiquant le maximum de soldats recrutés, à l'échelle du royaume, pour des campagnes militaires hors du territoire. Nous avons vu dans un précédent chapitre qu'il existait cependant, au moins au cours de la période hellénistique, une classe de réservistes, sans doute aussi nombreuse que le corps de soldats effectivement mobilisés[7]. Dans ce groupe de réserve, on trouve les éphèbes qui, pendant leurs années de formation militaire, étaient affectés à la défense du territoire. Devaient également se trouver là quelques soldats aguerris, chargés de l'instruction martiale et de l'encadrement des jeunes recrues (*cf. infra*). Enfin, en cas de nécessité, les forteresses accueillaient les réservistes désignés par les prescriptions des *diagrammata* de Drama/Amphipolis et Cassandréia, incluant les hommes théoriquement en âge de se battre et les plus de cinquante ans[8]. S'il est évident que la totalité des réservistes n'était jamais réunie au même endroit, on déduira que les effectifs étaient

[3] *Cf.* « Exécutions et coûts des travaux», p. 517.
[4] Thucydide II, 100, 98. Comme on l'a déjà signalé ailleurs, ce chiffre doit être pris avec précaution.
[5] Diodore XVII, 17, 3-6.
[6] Tite-Live XLII, 51, 3-11.
[7] Voir « Utilisation des effectifs militaires », p. 62-69 et « Une catégorie de réservistes », p. 226-228.
[8] *Diagramma* de Drama/Amphipolis l. 13-16 ; *diagramma* de Cassandréia l. 22-24.

vraisemblablement répartis à travers le royaume selon les nécessités défensives de chaque région. D'ailleurs, les quelques rares places fortes à pouvoir accueillir un grand nombre de soldats ne peuvent guère abriter plus de la moitié des troupes mobilisables : Goritsa, place-forte située à quelques kilomètres à peine de Démétrias, est décrite comme un vaste camp militaire qui pouvait accueillir jusqu'à 20 000 hommes[9]. La ville fortifiée d'Arnisa, en Éordée, pouvait accueillir entre 5 000 et 10 000 personnes pour une superficie de 10 à 20 ha[10], mais ce chiffre n'englobe pas seulement les soldats destinés à contrôler la région, il tient également compte de la population civile. À l'inverse, la forteresse de Ditnata située dans l'Olympe et dont le rôle est purement militaire ne présente qu'une superficie de 2,4 ha. Installée sur un relief particulièrement escarpé, une grande partie de la surface est restée inutilisée[11], limitant ainsi considérablement le nombre d'occupants potentiels. Dans des conditions similaires à celles de Goritsa ou d'Arnisa, Ditnata aurait pu accueillir un maximum de 1 200 hommes. Compte-tenu des difficultés imposées par le relief, ce chiffre doit être nettement revu à la baisse et ne devait sans doute pas excéder 500 hommes, voire moins. Ce nombre, quoiqu'important, ne peut en aucun cas suffire face à une armée d'invasion composée de plusieurs dizaines de milliers de soldats. En revanche, en tirant profit d'une position stratégique et d'une visibilité accrue sur les environs, cette forteresse disposait d'un temps suffisant pour organiser une défense commune avec les autres sites voisins que sont Gonnoi, Gonnocondylos et Lapathus-Charax. Ces différents postes, pris isolément, ne peuvent guère accueillir plus de quelques centaines de soldats. En revanche, une fois réunis, ils rassemblent une armée défensive nombreuse capable de ralentir l'ennemi et de retarder l'invasion. On verra cependant qu'il ne s'agit pas de leur seule mission en cas d'invasion.

La situation géographique de la Macédoine, véritable carrefour de communication extrêmement fréquenté entre la Thrace, la Péonie, l'Illyrie et la Grèce méridionale, en fait une zone stratégique de grande ampleur que chacun tente d'occuper. C'est cette situation géographique particulière qui est à l'origine d'une stratégie défensive à grande échelle mise en place dès le VIe siècle par les premiers Argéades. Il est en effet intéressant de constater que les rois de Macédoine ont toujours été particulièrement soucieux de l'organisation défensive de leurs possessions, très bien matérialisée par les frontières successives du territoire[12]. À l'origine, le royaume n'était composé que de la vaste plaine de Basse-Macédoine, du Pénée à l'Axios, et était naturellement limité par le relief environnant : l'Olympe, les monts Piériens à l'Ouest de Dion, le mont Vermion à l'Ouest d'Aigéai et Edessa, et les monts Voras et Païkon, ceignant l'Almopie. Le territoire est alors ouvert à l'Est mais protégé par le cours de l'Axios et le lac Loudias. Aigéai, première capitale du royaume, se trouve alors au centre des

[9] *BCH* 96 (1972) p. 725 et *BCH* 97 (1973), p. 335. Cette place forte devait cependant accueillir une garnison permanente lors le roi était présent à Démétrias.
[10] *BCH* 115 (1991), p. 902 et G. Vélénis, *Akten Berlin* 1988 (1990), p. 484-485
[11] A. Rizakis, « Une forteresse macédonienne dans l'Olympe », *BCH* 110 (1986), p. 343.
[12] Voir fig. 2 en annexe.

possessions téménides[13].

À la fin du VIe siècle, les possessions macédoniennes se sont agrandies, comprenant dès le règne d'Amyntas Ier les régions d'Amphaxitide, d'Anthémonte et d'Éordée. Une fois encore, la frontière est repoussée vers des limites stratégiques matérialisées par des montagnes : l'Éordée est barrée au Sud par les monts Cambouniens dans le prolongement de l'Olympe et des monts Piériens, le mont Barnous au Nord, dans le prolongement du mont Païkon, et les monts Vernon et Askion à l'Ouest, séparant la région des terres de Haute-Macédoine que sont la Lyncestide et l'Orestide au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, et l'Élimiotide au Sud. Les premiers éléments défensifs apparaissent dans la région au cours du Ve siècle. La forteresse d'Arnisa, qui contrôle le défilé de Kirli Derven vers la Lyncestide, ainsi que d'autres fortins dans les environs d'Ano Kleinai seront mis en place entre les règnes de Perdiccas II et Philippe II. À l'Est, l'Amphaxitide suit le cours de l'Axios et est limitée au Nord par le défilé de Demir Kapija et à l'Est par le mont Kroucha qui la sépare du territoire sintique et odomante, alors aux mains des Thraces.

Sous le règne d'Alexandre Ier, le territoire macédonien s'agrandit considérablement : dès 479, le royaume intègre la Mygdonie, la Bisaltie et la Crestonie, jusqu'au cours du Strymon. Toujours selon le même principe, les frontières sont repoussées jusqu'aux chaînes de montagnes voisines : la Mygdonie, située au Sud des lacs de Langada et Bolbè, est séparée de la Chalcidique par les monts Chortiatis et Cholomon. Au Nord-Est, le royaume est séparé de l'Odomantique et de la Piérie du Pangée par la chaîne de montagne composée du mont Dysoron, du mont Vertiskos et du mont Kerdyllon. Sous le règne de Perdiccas II, successeur d'Alexandre Ier, ces dernières conquêtes sont placées sous le commandement de Philippos, frère du roi et désormais gouverneur des possessions orientales du royaume[14]. Bien que ces terres soient partie intégrante du royaume, la Macédoine semble alors recouvrer sa frontière précédente le long de l'Axios, comme en témoigne l'apparition de places fortes le long du fleuve dans les années précédant l'invasion de Sitalcès en 429, Gortynia, Europos et Eidoménè. Aigéai, capitale du royaume, occupe toujours une place centrale dans les possessions téménides. Les frontières du royaume évoluent encore sous le règne d'Archélaos, qui intègre définitivement les terres orientales au royaume et déplace la capitale macédonienne d'Aigéai à Pella, lui permettant de retrouver une position centrale au cœur du territoire et lui offrant également un accès sur la mer grâce au lac Loudias, qui bordait le territoire de la nouvelle capitale macédonienne. Dès 400, il contracte un mariage avec une princesse d'Élimiotide, assurant au royaume une frontière méridionale renforcée par les limites naturelles de cette région et par l'obtention de la Perrhébie, à l'Ouest de l'Olympe. Désormais, le Sud de la Macédoine n'est guère accessible que par quelques passages à travers les montagnes, chacun d'eux étant renforcé par plusieurs places fortes : Héraclée et Gonnoi, entre autres, dans le défilé de Tempé ; Pythion, Azoros et Doliché en Perrhébie.

[13] Voir « Chapitre I Géographie du territoire macédonien », p. 19.
[14] Sur cette question, voir « Subdivisions territoriales de Macédoine : un héritage du Ve siècle », p. 145-148. Voir également M. B. Hatzopoulos, *Institutions*, p. 171 *sqq*.

La période de troubles faisant suite à l'assassinat d'Archélaos marque un coup d'arrêt dans la politique expansionniste des rois macédoniens. Ce n'est que sous le règne de Philippe II que le royaume atteint finalement son extension maximale, réunissant à la fois les terres de Haute-Macédoine, de Péonie méridionale, de Chalcidique et enfin les terres situées à l'Est du Strymon, la Piérie du Pangée, l'Odomantique, la Sintique et la Parorbélie, ainsi que la Thessalie dont il obtient le commandement[15]. Une fois encore, les frontières macédoniennes sont repoussées aux chaînes de montagnes suivantes. Désormais, le territoire macédonien est limité à l'Est par les contreforts du Rhodope, tandis que les monts Maleš et Osogovo marquent la frontière septentrionale. À l'Ouest, l'immense massif du Pinde stoppe les prétentions macédoniennes.

En repoussant systématiquement leurs frontières d'une chaîne de montagnes à une autre, les rois de Macédoine ont su créer plusieurs anneaux défensifs autour de leurs capitales successives, Aigéai puis Pella, situées au cœur du royaume. Le déplacement du pouvoir central à Démétrias au cours de la période hellénistique ne déroge d'ailleurs pas à la règle : les possessions macédoniennes sont alors immenses, et les intérêts tournés vers le Sud. La nouvelle capitale contrôle donc parfaitement l'espace politique. Pourtant, les anneaux défensifs naturels et successifs autour du royaume ne peuvent guère suffire à protéger le pays des menaces extérieures. La mise en place de fortifications, dès les premiers temps du royaume, constitue un effort supplémentaire des souverains pour protéger leurs sujets et leurs terres.

Le royaume de Macédoine, que l'on peut schématiquement représenter par une forme rectangulaire, avec au centre sa capitale Pella, est potentiellement accessible de tous côtés. Ainsi, l'aménagement et la mise en place de réseaux de fortification permettent de disposer le plus efficacement possible des places fortes, afin de mettre le royaume à couvert des invasions extérieures et de lui donner les moyens de se défendre. En cas d'invasion, la présence de forteresses de première ligne devait laisser aux assiégés le temps d'organiser leur défense à l'intérieur du territoire. Ce mode opératoire, très largement répandu, nécessite d'accumuler à la lisière du royaume tous les moyens matériels de défense : tours d'artillerie, entrepôts pour stocker les vivre nécessaires pour tenir un siège. C'est le cas notamment de la cité fortifiée d'Hérakléion en Piérie, à l'intérieur de laquelle a été retrouvé un entrepôt militaire. À Goritsa, la grande batterie d'artillerie atteste bien du rôle de garde frontière de la place forte à une époque où Démétrias n'était pas encore la capitale du royaume. Enfin, il convient de respecter une distance moyenne entre les sites, ce que l'on retrouve assez aisément sur une carte du royaume macédonien : de façon répétée et régulière, les sites fortifiés sont généralement séparés d'une dizaine à une vingtaine de kilomètres seulement[16]. Cette rigueur dans la conception de la défense du territoire laisse clairement supposer une stratégie militaire étendue à l'ensemble du royaume. Selon ces

[15] Une analyse du contrôle macédonien sur la Thessalie depuis le règne d'Archélaos jusqu'en 197 a été proposée dans le chapitre V de ce travail, dans le paragraphe « La Thessalie, une annexe macédonienne », p. 237-256.
[16] *Cf. infra*, « Répartition des sites », p. 535-550.

principes, la défense macédonienne s'organise selon trois zones de fortification[17] :

- La ligne périphérique du royaume, destinée à empêcher les invasions ennemies, est composée de petites places fortes suffisantes pour barrer un point de passage tel un défilé (défilé de Tempé, passage de Pétra, défilé de Demir Kapija), appuyer une position voisine ou un corps expéditionnaire situé au-delà des frontières, et enfin contenir une garnison assez nombreuse et forte pour contrôler les populations des alentours ou couper la retraite d'une armée d'invasion parvenue plus avant dans le royaume par un autre passage. Ces places doivent cependant rester de taille restreinte, afin de ne pas pouvoir servir d'avant-poste à l'ennemi qui aurait réussi à s'en emparer.
- La seconde zone est occupée par les places de superficie moyenne, servant d'entrepôt entre le cœur du royaume et les armées stationnées dans les postes frontières. Ces places ne sont pas directement menacées par les invasions, puisque l'ennemi doit au préalable s'emparer d'au moins une place de la zone frontalière. Hérakléion, située juste à la sortie du défilé de Tempé, par exemple, rempli parfaitement cet objectif et ces conditions.
- Dans la troisième zone enfin, les places fortes de premier ordre sont plus espacées mais sont reliées entre elles par des places secondaires et tertiaires. C'est là qu'est stocké tout ce qui est nécessaire aux armées chargées de la défense de la frontière. L'ennemi ne peut théoriquement pas les enlever et ni s'en servir : il lui aurait fallu auparavant vaincre plusieurs places de la première et de la seconde ligne de défense. Par ailleurs, le siège de ces places fortes nécessiterait un temps relativement long, mais en revanche suffisant pour réorganiser les armées défaites ou mobiliser la population civile[18].

2. Considérations chronologiques et continuité politique

Au-delà des seules nécessités stratégiques justifiant la mise en place de fortifications organisées en réseaux, il faut également prendre en considération une dimension chronologique indispensable pour définir l'existence de ces réseaux. En effet, pour que deux sites puissent être considérés comme faisant partie d'un seul et même réseau, ils doivent avoir été bâtis ou tout du moins avoir été utilisés au cours d'une même période. La remarque semble aller de soi, mais doit être précisée tant elle est importante.

En Bisaltie, région annexée sous le règne de Philippe II, trois sites fortifiés apparaissent dans un espace suffisamment restreint pour que l'on puisse considérer de prime abord qu'ils fonctionnent de concert. La première, la forteresse de Bedundia, mentionnée par Diodore de Sicile[19], est assiégée par

[17] Ce système défensif reste applicable à d'autres régions du monde grec, comme l'a d'ailleurs démontré J. Ober, *Fortress Attica.* Voir également *infra.*
[18] Dans ce cas, on pense évidemment immédiatement à Persée qui, vaincu à Pydna, place forte de second rang, se rend rapidement à Amphipolis, vraisemblablement pour y lever de nouvelles troupes et se relever de sa cuisante défaite.
[19] Diodore de Sicile XIX, 50, 7.

Cratère, général de Cassandre. Il s'agit là de la seule occurrence de ce site dans les sources littéraires : impossible donc de déterminer la date de fondation du site ni même la période durant laquelle il a été occupé pour le compte des rois de Macédoine. Le site voisin, Argilos, est mieux connu et existe dès le VIe siècle, quoiqu'alors indépendant du royaume macédonien. À partir du IVe siècle, une fois réalisée la mainmise de Philippe II sur la région, le site n'apparaît plus dans aucun texte et aucun matériel contemporain de la période macédonienne n'a été mis au jour. Il en va de même pour le site voisin de Kerdyllon[20], qui apparaît chez Thucydide comme un fort appartenant à la cité fortifiée d'Argilos[21]. Rien ne permet donc d'affirmer avec certitude que ces deux sites aient pu être employés par les souverains macédoniens dès l'annexion de la région par Philippe II, et ce bien que situés à un emplacement stratégique. Contrairement à une politique de remploi d'anciennes fortifications chère aux Argéades puis aux Antigonides, ces deux places semblent avoir été laissées à l'abandon[22] et remplacées par la cité d'Amphipolis, bien plus à même de contrôler la frontière orientale du royaume avant la conquête des terres situées au-delà du Strymon. Dans ces conditions, il est impossible d'associer Bedundia, attestée sous le règne de Cassandre, avec deux fortifications antérieures au règne de Philippe II et n'étant plus en service par la suite. Il est cependant intéressant de noter qu'Argilos et Kerdyllon, quoiqu'indépendantes de la Macédoine au cours du règne de Perdiccas II, se trouvent néanmoins au sein d'un territoire censé être annexé depuis le règne d'Alexandre Ier. Cette information confirme que les terres situées à l'Est de l'Axios ont bien été confiées à l'autorité d'un gouverneur et bénéficiaient d'un statut différent de celui des autres terres occidentales appartenant à la Macédoine. Sans doute la cité et son territoire, dont faisait vraisemblablement partie Kerdyllon, ont su conserver leur autonomie dans le royaume réunifié d'Archélaos, et n'ont été intégrés à la Macédoine qu'après l'intervention de Philippe II dans la région.

Cette nécessité de déterminer au préalable la chronologie d'utilisation des sites voisins se ressent davantage à mesure que l'on s'éloigne du centre du royaume. Dans les terres de Basse-Macédoine, la grande majorité des sites est élevée au cours du Ve siècle et perdure jusqu'à la fin de la période royale, au IIe siècle. Les sites les plus anciens correspondent aux frontières initiales – et « naturelles » – du royaume qu'il fallait alors renforcer. Pour ce qui concerne les sites les plus récents de Basse-Macédoine, ils se situent tous à la limite méridionale de la Piérie, là où se sont disputés les premiers conflits et où ont été menées la plupart des opérations contre l'armée romaine au cours du IIe siècle. Dans les terres de Haute-Macédoine, l'immense majorité des sites date du IVe siècle avant notre ère, ce qui correspond à la mainmise de Philippe II sur les différentes régions qui composent cet ensemble. Les quelques rares places fortes datant du IIe siècle se trouvent en Élimiotide, et correspondant à de nouveaux impératifs stratégiques dans cette région : il s'agit à la fois de se prémunir contre l'Orestide,

[20] S. Pélékidis, *PraktArchEt* 1920, p. 93 et *BCH* 45 (1921), p. 543. Voir également G. Kaftanzis, *Ιστορια της πολεως των Σερρων και της περιφερειας της*, Serrès, 1967, p. 135.
[21] Selon Thucydide V, 6, Kerdyllon est un fort appartenant à la cité d'Argilos.
[22] D'un point de vue militaire au moins : on sait qu'Argilos a ensuite été cédée par Philippe II ou Alexandre à l'un de ses *hetairoi* (*cf.* notice archéologique d'Argilos, p. 371-372).

déclarée indépendante dès 197 en même temps que les autres territoires grecs jusqu'alors contrôlés par la Macédoine, y compris la Perrhébie, également voisine de l'Élimiotide. La situation est identique à l'Est, où les fortifications se multiplient dès le IVe siècle. Seule la Chalcidique, conquise plus difficilement et de manière définitive après le règne de Philippe II, présente des sites érigés au cours du IIIe siècle[23]. Enfin, en Péonie, les sites peuvent être datés des IVe et IIIe siècles, ce qui correspond aux opérations successives de Philippe II dans la partie la plus méridionale du territoire, puis de Philippe V au-delà de la limite jadis fixée par son prédécesseur. En dehors du territoire macédonien à proprement parler, notamment en Thessalie, les choses se compliquent encore : en Perrhébie, région contrôlée par la Macédoine dès le règne d'Archélaos jusqu'en 197, les datations oscillent entre le Ve et le IIe siècle. En Pélasgiotide, Hestiaeotide et Phthiotide, certaines fortifications sont érigées ou utilisées entre le IVe et le IIe siècle, ce qui correspond à la période d'occupation macédonienne, dès les premières interventions de Philippe II. Seule la Thessaliotide fournit des sites bâtis postérieurement, pour la plupart au cours du IIIe siècle[24]. Pour ce qui concerne la Thrace, un grand nombre de sites fortifiés ont été découverts le long de l'ancienne *via* Egnatia, y compris sur le cours du moyen Nestos, dans les premières ramifications du Boz Dagh, à l'Est de Philippes. Ces forteresses datent, pour l'essentiel, du règne de Philippe II et doivent être mises en relation avec sa politique expansionniste en Thrace.

En somme, les questions de chronologie des sites sont essentielles, puisque c'est en déterminant la date de fondation d'une forteresse et sa période d'occupation que l'on peut – ou non – mettre en relation des ensembles de sites au sein d'un même réseau. C'est justement en Thessalie que le problème est le plus ardu, là où le statut de cités-États antérieures à la période de domination macédonienne a largement contribué au développement de réseaux indépendants propres à chaque cité. Ainsi, la cité d'Halôs, sur les confins occidentaux de l'Othrys, dispose de plusieurs fortins disséminés sur son territoire pour en assurer la défense[25]. Or, les considérations stratégiques d'un site ne sont pas les mêmes selon la superficie du territoire qu'il doit défendre. Qu'Halôs, au cours de sa période d'indépendance, ait eu besoin d'un réseau défensif complet sur son territoire semble évident. En revanche, une fois la cité passée le joug macédonien, ce n'est plus un territoire qu'il faut contrôler, mais plusieurs, à l'échelle d'un pays entier. Dès lors, les tours isolées disséminées dans la *chôra* de Halôs n'ont plus d'intérêt stratégique, puisque les environs sont directement contrôlés par les forteresses et cités fortifiées voisines, à une toute autre échelle. C'est sans doute cette raison qui

[23] Il s'agit pour la plupart de villes et non de forteresses. Si l'objectif est toujours de contrôler la région, il convient de la contrôler d'une autre façon, notamment en fondant un plus grand nombre de villes pour y disperser les habitants d'Olynthe et de Potidée une fois celles-ci détruites.

[24] Ces constructions sont à mettre au compte d'une révolte d'une partie de la Thessalie en 229. Voir « Une tentative de soulèvement en 229 », p. 254.

[25] H. Reinder. *New Halos: A Hellenistic Town in Thessalia, Greece*, Utrecht, 1988 et G. L. Wieberdink, « A Hellenistic Fortification System in the Othrys Mountains (Achaia Phthiotis), *Klassische Archäologie* 1990, p. 479-480.

explique pourquoi la cité originelle d'Halôs, située en plaine et détruite par Parménion en 346[26], a été reconstruite en 302 par Démétrios Poliorcète sur une colline stratégique et dotée d'imposantes murailles pourvues de tours placées à intervalles réguliers. Il faut également prendre en considération les différentes phases de domination successives : après la mort de Démétrios II, la Thessalie fait rapidement défection à la Macédoine pour entrer dans le giron étolien avant d'être récupérée par Antigone Dôsôn quelques temps plus tard[27]. Dès lors, il n'est plus possible d'intégrer dans un même réseau Halôs avec Thèbes de Phthiotide par exemple, lorsque celle-ci se trouve aux mains des Étoliens.

3. Conditions géographiques : inter-visibilité et distance entre les sites d'un même réseau

Mettre en réseau plusieurs sites nécessite également des considérations d'ordre géographique. Plus concrètement, et conformément au besoin d'un soutien mutuel entre les sites, il est indispensable que les sites soient visibles entre eux. Cette nécessité s'impose dans le cas d'une invasion : pour bénéficier d'un soutien rapide, et en même temps transmettre l'information à l'arrière-pays, une alerte doit pouvoir être donnée le plus rapidement possible.

Les mentions dans les sources littéraires d'une coopération et d'un soutien mutuel entre plusieurs sites fortifiés sont extrêmement nombreuses, et révèlent de manière significative l'intérêt porté à la stratégie : il s'agissait de déterminer les meilleurs emplacements pour y bâtir les places fortes nécessaires pour contrôler un espace réduit et leur permettre ainsi de fonctionner conjointement. Quinte Curce, par exemple, rapporte qu'Alexandre fit bâtir six forteresses en Margiane, précisant que « toutes furent placées sur des collines élevées » et « étaient à peu de distance les unes des autres, pour n'avoir pas à chercher trop loin les secours qu'elles devaient se prêter »[28]. Xénophon, dans l'*Anabase*, note que lorsque ses soldats attaquèrent la *tyrsis* d'Asidatès en Mysie, « les assiégés poussèrent des cris et allumèrent des signaux »[29]. Rien n'indique si les cris étaient destinés à donner l'alerte ou s'il s'agissait simplement de cris liés à la bataille, mais il est clair que les signaux allumés étaient destinés à signifier la situation afin d'obtenir un soutien armé, vraisemblablement de la part d'une garnison voisine, elle aussi placée à une distance suffisamment proche pour intervenir rapidement. C'est en tout cas ce qu'indique la suite du texte : « Itaménès accourut à la rescousse avec sa troupe, de Comania arrivèrent des hoplites assyriens, des cavaliers hyrcaniens, eux aussi à la solde du Roi, quatre-vingt environ, puis des peltastes, près de huit cents, puis des gens de Parthénion, d'autres d'Apollonia et des places voisines ». Diodore précise aussi qu'en 319 des prisonniers révoltés contre un fort sont rapidement stoppés par des soldats venus de garnisons voisines[30]. En somme, plusieurs exemples

[26] Démosthène XIX, 163 et XIX, 39.
[27] Sur cette question, voir Ed. Will, p. 361 sqq et notes.
[28] Quinte Curce, VII, 10, 15.
[29] Xénophon, *Anabase*, VII, 8, 15.
[30] Diodore, XIX, 19, 16.

démontrent l'importance de réunir plusieurs sites fortifiés dans un espace suffisamment restreint pour donner rapidement l'alerte et permettre l'envoi de renforts.

Bien que l'envoi d'un messager puisse être une solution envisageable, elle demeure lente, particulièrement dans les régions où le relief est accidenté. Aussi, avoir une vision directe sur le site voisin permet d'obtenir les informations nécessaires presque instantanément, par le biais de feux d'alerte par exemple, et cela explique en grande partie le choix d'installer systématiquement les forteresses sur des points culminants capables d'observer des objectifs lointains. De cette manière, les obstacles naturels sont réduits et le champ de visibilité accru. Sur l'ensemble des sites fortifiés étudiés dans ces pages, rares sont ceux à avoir été bâtis au milieu d'une plaine : Dion en est le meilleur exemple, mais son rôle premier n'est en rien militaire. Ainsi, près de 94% des sites fortifiés sont situés dans des emplacements stratégiques, sur des collines suffisamment élevées pour bénéficier d'une excellente visibilité. À titre d'exemple, la forteresse de Vlochos, située sur une colline culminant à 315 mètres, dispose d'un emplacement idéal pour contrôler les environs. Sa visibilité peut ainsi se porter jusqu'à une distance de 14 km, là où se trouvent les fortins de Phylléion (fig. 207). Si on considère que ces forteresses fonctionnaient de concert, la plaine située entre les deux collines était parfaitement maîtrisée.

À l'Ouest et au Nord-Ouest, d'autres fortifications sont également visibles, laissant supposer qu'elles pouvaient elles aussi fonctionner dans un même ensemble (fig. 208). La forteresse de Métamorphosis, située à moins de 5 km de Vlochos, bénéficie des mêmes avantages stratégiques que sa voisine. En revanche, le site de Pélinna, plus éloigné, n'est situé qu'à une altitude de 180 mètres, à flanc d'une colline qui marque la limite septentrionale de la région. De là, il est possible d'atteindre l'Élimiotide en Macédoine. À vol d'oiseau, ces sites sont relativement proches les uns des autres, suffisamment pour créer les conditions d'une inter-visibilité. Bien entendu, par temps brumeux ou lors d'intempéries, la visibilité devait malgré tout être extrêmement réduite, ce qui explique sans doute le nombre important de sites fortifiés dans cette région de large passage. Il est tout aussi évident qu'un site comme celui de Vlochos, distant d'une quinzaine de kilomètres de ceux de Phylléion, ne devait guère savoir ce qu'il s'y passait : s'il est possible de voir la colline, les forteresses restent invisibles à une telle distance. Sans doute la situation était-elle différente de nuit, quand des feux d'alarme pouvaient être vus malgré l'écart entre les deux sommets.

Dans les nombreux rapports de fouilles qui ont été étudiés pour mener à bien la présente thèse, rares sont ceux qui proposent des éléments concrets à propos de la visibilité environnante. Les écrits fourmillent de « vues imprenables », les sites bénéficient tous (ou presque) d'une « bonne visibilité sur la plaine voisine » et les collines qui les abritent sont tout aussi fréquemment qualifiées de « stratégiques ». Ce type d'allégation n'a donc rien d'extraordinaire, bien au contraire, mais aurait été davantage intéressant si les sites alentours avaient été pris en compte, principalement quand les distances laissaient supposer une possible inter-visibilité, et donc la mise en place d'un système de

communication à distance, relayé par les différents sites fortifiés. Ce principe a été appliqué à l'Attique par J. Ober[31], qui reconnaît la nécessité d'une hiérarchie dans la transmission des messages, qu'il définit en trois étapes entre la zone frontalière et la *polis* centrale. Selon lui, la ligne externe est composée de postes de surveillance (tours et fortins) placés stratégiquement le long de la frontière, à un intervalle suffisamment proche pour repérer toute incursion ennemie dans la *chôra*. À partir de cette ligne, plusieurs postes-relais sont en contact direct avec Athènes, répartis une fois encore stratégiquement, mais cette fois de manière à contrer les difficultés du relief. Ce modèle peut évidemment s'appliquer à la Macédoine (voir *supra*). Pourtant, selon ce principe, il faut établir que les différents sites pouvaient communiquer par un signal visuel quelconque. J. Ober cite un passage intéressant de Thucydide où il est question de signaux nocturnes entre deux postes fortifiés[32]. Le texte révèle néanmoins les faiblesses d'un tel système, sans doute en raison d'un manque d'organisation : « dans la ville, on croyait déjà l'ennemi au Pirée ; au Pirée on croyait qu'il était maître de Salamine et qu'il n'allait pas tarder à atteindre le port ». Polybe, dans sa digression sur les signaux, met d'ailleurs en garde contre cette technique qui ne peut fonctionner qu'avec des événements prévus, répondant à un schéma de réponse préétabli[33]. Ainsi, Démétrios Poliorcète, alors en expédition en Syrie, est repéré par une troupe ennemie qui signale sa présence aux Nabatéens par des signaux de feux préparés à l'avance[34]. Pourtant, malgré cette défaillance qui peut coûter la victoire à une armée non préparée, il semble que ce système ait été particulièrement répandu dans le monde grec. Aussi, pour pallier ce souci, Énée le Tacticien précise qu'il est nécessaire d'avoir également recours à un éclaireur qui apporterait des informations complémentaires[35], de sorte que le défenseur, alerté par les signaux visuels, se prépare en attendant des nouvelles détaillées. Diodore rapporte ainsi qu'au cours de l'affrontement entre les diadoques, Antigone le Borgne met en place dans ses possessions asiatiques un système de communication par feu et par porteurs de messages[36]. Il semble donc que le signal visuel soit le moyen privilégié pour avertir d'une menace. Que cette alerte soit suffisante ou non, il convient au préalable de déterminer à quelle distance maximale elle est efficace. En effet, il faut prendre en considération un certain nombre de facteurs, comme la capacité visuelle de l'observateur, qui dépendra avant tout des conditions météorologiques. L'un des éléments essentiels à cette analyse est de savoir si les signaux étaient utilisés de nuit ou de jour : on conviendra sans difficulté que la visibilité n'est pas la même selon le moment de la journée. Or, les sources ne mentionnent que très

[31] J. Ober, *Fortress Attica*, p. 196 *sqq*. Voir *id.*, p. 110, la carte intitulée « Attica Visual Communication System ».
[32] Thucydide, II, 93-94.
[33] Polybe, X. Le passage donne également des informations sur des méthodes d'information beaucoup plus complexes.
[34] Diodore, XIX, 96-97 : « οὗτος μὲν οὖν ἐφ΄ ἡμέρας τρεῖς ἀνοδίᾳ πορευόμενος ἔσπευδε λαθεῖν τοὺς βαρβάρους, οἱ δὲ σκοποὶ κατανοήσαντες πολεμίαν δύναμιν εἰσβεβληκυῖαν ἐσήμηναν τοῖς Ναβαταίοις διὰ τῶν συγκειμένων πυρσῶν ».
[35] Énée, VI, 5.
[36] Diodore, XIX, 57, 5 : « αὐτὸς δὲ πᾶσαν τὴν Ἀσίαν, ἧς ἦν κύριος, διέλαβε πυρσοῖς καὶ βυβλιαφόροις, δι΄ ὧν ὀξέως ἤμελλεν ὑπηρετεῖσθαι πάντα ».

rarement ce détail. Dans une étude datant de 1924, E. Darmstaedter signale que des feux placés sur différents sommets du Tyrol peuvent être visibles à une distance de 80 km, voire davantage par temps clair[37]. Appien quant à lui mentionne le cas d'un feu de banquet visible à plus de mille stades, soit près de 190 km[38]. Évidemment, cette information est exagérée et doit être largement revue à la baisse. Chez Hérodote, on retrouve un passage mentionnant une attaque navale de Xerxès sur Skiathos : les Grecs qui avaient été postés à l'Artémision ont été informés de la situation par des signaux de feu émis depuis l'île[39]. Le passage ne dit pas si l'information est parvenue directement ou si elle est passée par des intermédiaires, tels des navires présents entre les deux sites à ce moment. L'île et l'Artémision sont distants d'environ 20 km, ce qui est largement acceptable comme distance de visibilité. Par ailleurs, le poste de signalisation de Skiathos avait très certainement été conçu pour être vu depuis la terre : il est peu probable que l'on ait pensé à la présence ou non de bateaux entre les deux sites. Un autre passage, de Thucydide cette fois, raconte un fait similaire d'un signal nocturne envoyé entre les îles de Corcyre et Leucade pour avertir du départ de soixante navires athéniens[40]. Ici, la distance d'une île à l'autre est d'environ 80 km : la visibilité, surtout de nuit, tel que le précise le passage de Thucydide, devait permettre un relai direct de l'information, bien que l'on puisse néanmoins supposer l'existence de sites relais. Ces différents chiffres donnent quelques éléments de réponse sur la distance maximale de visibilité entre deux sites, notamment de nuit et par le biais d'un signal d'alerte. Malheureusement, les fouilles archéologiques menées sur les différents sites fortifiés en Macédoine et en Thessalie n'ont jamais attesté de l'existence de foyers qui pourraient correspondre à d'anciens feux d'alerte. Cependant, il faut bien avoir à l'esprit que de tels signaux devaient être placés aux sommets de tours afin d'être davantage visibles, et que rares sont les tours à avoir été conservées intactes jusqu'à aujourd'hui. En réalité, la question n'est pas tant la visibilité en soi, puisqu'un feu de grande ampleur pouvait être vu de loin. Le véritable problème venait avant tout de l'interprétation des signaux, ce qui nécessitait une coordination entre les sites fonctionnant ensemble afin que chaque signal ait un sens précis et qui soit facilement compréhensible à distance. Polybe décrit un système fait de tablettes qui permettent de décrire la situation lettre par lettre[41]. Or, un tel système reste particulièrement complexe et le message devrait alors être transmis à une distance relativement réduite pour éviter toute erreur d'interprétation. En revanche, dans le cas d'un réseau de sites fortifiés commandés par une seule et même personne, où la communication devait sans aucun doute être une nécessité et une obligation, il est plus que probable qu'un code simple ait été préétabli pour permettre un relai de l'information à des distances plus ou moins grandes. En somme, un simple feu d'alerte devait pouvoir indiquer à une garnison voisine un danger imminent auquel se préparer. Le cas échéant, un éclaireur pouvait être dépêché sur place afin de donner les détails de l'alerte.

---

[37] E. Darmstaedter, *Feuer-Telegraphie im Altertum. Die Umschau*, 1924, p. 505-507.
[38] Appien, *Mithridatique*, IX, 66 : « Ἡ δ'αἰθομένη διὰ τὸ μέγεθος τηλοῦ τε χιλίων σταδίων γίγνεται τοῖς πλέουσι καταφανής, καὶ πελάσαι φασὶν ἐς πολλὰς ἡμέρας, αἰθομένου τοῦ ἀέρος, οὐ δυνατὸν εἶναι ».
[39] Hérodote VII, 183 : « Ταῦτα οἱ Ἕλληνες οἱ ἐπ᾽ Ἀρτεμισίῳ στρατοπεδευόμενοι πυνθάνονται παρὰ πυρσῶν ἐκ Σκιάθου· πυθόμενοι δὲ καὶ καταρρωδήσαντες ἀπὸ τοῦ Ἀρτεμισίου μετορμίζοντο ἐς Χαλκίδα, φυλάξοντες μὲν τὸν Εὔριπον, λείποντες δὲ ἡμεροσκόπους περὶ τὰ ὑψηλὰ τῆς Εὐβοίης ».
[40] Thucydide III, 80.
[41] Polybe, X, 44-46.

La question de la distance est donc essentielle : c'est elle qui détermine les délais d'intervention en cas de nécessité. En se reportant à l'analyse des vitesses de déplacement proposée dans un autre chapitre[42], on retiendra la distance de 18 km proposée en 1658 par Perrot d'Ablancourt. Cette distance semble être une moyenne parfaitement acceptable et peut être retenue comme étant la distance maximale à laquelle doivent se trouver deux sites fortifiés faisant partie d'un même réseau défensif. Si on considère qu'un cavalier léger peut parcourir une quarantaine de kilomètres en une journée, il lui est alors possible de rallier plusieurs sites dans un intervalle très court. Il peut donc tout aussi bien s'agir d'un éclaireur ou d'un messager chargé de donner l'alerte, voire même d'un haut responsable militaire, un commandant de garnison qui, comme on le verra plus bas, est chargé de coordonner les actions de plusieurs sites défensifs réunis sous son autorité.

4. Répartition des sites

Les forteresses macédoniennes ont été implantées sur des sites bien précis et réparties à la fois selon la topographie de la région à défendre, mais aussi en fonction des circonstances historiques. À cet égard, il apparaît que certaines régions du royaume sont plus fortifiées que d'autres.

Les sites comme Alôros, Aigéai, Béroia, Miéza, Edessa, Kyrrhos et Pella forment une ligne de sites que l'on peut facilement suivre dans la plaine centrale, et constituent les grandes étapes des principales voies de communication du pays. Il faut noter que, dans la majorité des cas, la distance entre les différents sites ne varie que très peu, avec une moyenne allant de 15 à 25 km. En Piérie, les sites de Phila, Hérakléion, Leibéthra, Dion, Pydna et Méthone suivent une ligne presque droite, et la distance entre eux varie entre 10 et 20 km, avec cependant un écart un peu plus important entre Dion et Pydna (30 km environ). Pourtant, cette « lacune » peut être comblée par la présence d'autres forteresses, dispersées sur le territoire régional, et ayant une efficacité accrue en raison de distances plus réduites : Hérakléion n'est qu'à 6 km de Phila. En outre, Pétra se trouve à seulement 7,5 km de Dion, et Rizomata n'est séparée de Béroia et Aigéai que de moins de 10 km. En Bottiée, les sites qui occupent les vallées du Loudias et de l'Axios forment également une ligne, mais contrairement à la Piérie, l'intervalle entre les sites bottiéens n'est pas régulier : Béroia et Edessa sont éloignées de plus de 20 km, alors que la distance qui sépare Edessa et de Pella est supérieure à 30 km. Enfin, il ne faut parcourir que 7,5 km entre Archontiko et Pella. Malgré cette inégalité, les distances restent raisonnables. En Amphaxitide, Atalante, Europos, Gortynia, Eidoménè et Demir Kapija sont situés à intervalles réguliers, pour une moyenne allant de 20 à 25 km entre chaque site. L'Éordée, qui fait également partie du berceau macédonien, compte davantage de forteresses, groupées aux mêmes endroits, notamment au passage menant en Lyncestide et en Orestide. Les sites ne sont séparés en moyenne que d'une dizaine de kilomètres : depuis Vévi, il n'y a que 11 km jusqu'à Arnisa et Kleidi. Depuis Arnisa, Végora se trouve à 7 km, elle-même à 9 km de la forteresse de Faraggi et 11 km de

[42] *Cf.* p. 212-220.

Komnina au Sud. Enfin, Pyrgoi se trouve respectivement à 6 et 12 km de Faraggi et Komnina. Depuis cette dernière, il n'y a que 7 km jusqu'à la forteresse d'Anatoliko, elle-même distante d'à peine 1 et 2 km de ses voisines Karyochôri et Spilia. Au Sud-Ouest de l'Éordée, Anarrachi se trouve à 21 km de Komnina : c'est la distance la plus longue entre deux sites dans cette région. Cela peut cependant laisser supposer l'existence d'autres forteresses intermédiaires et encore inconnues. Depuis Anarrachi, il faut parcourir 13 km jusqu'à la forteresse de Mavropighi et 4 km supplémentaire pour rejoindre Pontokômè. Que cette région diffère du centre de la Macédoine s'explique vraisemblablement par le fait que l'Éordée agit comme une zone tampon avec les régions de Haute-Macédoine, dont l'annexion s'est faite difficilement et sur une longue durée. La défection de l'Orestide en 197 justifie également la présence d'un grand nombre de sites bâtis à l'époque hellénistique Cependant, les forteresses d'Éordée suivent le même principe : bien que plus resserrées, elles restent à d'égales distances les unes des autres.

Les forteresses de Haute-Macédoine sont également espacées de manière régulière, mais sont tout de même plus nombreuses. La caractéristique principale de ces régions est qu'elles sont toutes placées sous l'autorité d'une ville fortifiée fondée ou refondée par les Macédoniens : Argos Orestikon en Orestide, Héraclée des Lyncestes en Lyncestide. Autour d'Héraclée des Lyncestes se greffent les forteresses de Graesnica et Florina, elles-mêmes équidistantes d'Arnisa, ce qui laisse supposer une continuité dans la ligne de fortification. Héraclée des Lyncestes et Florina sont d'ailleurs situées à égale distance de Graesnica, placée au centre : l'écart est ici d'une quinzaine de kilomètres. L'Orestide quant à elle compte un certain nombre de sites fortifiés, regroupés aux environs de Néapolis, ce qui s'explique par le rôle important de la localité en tant que lieu de passage. Les sites orestes de Kastoria, Argos Orestikon et Dispilon forment une ligne de fortification qui longe la rive du haut Haliacmon autour du lac de Kastoria, et sont tous situés à égale distance les uns des autres, soit moins de 10 km. À quelques kilomètres à l'Est, en Élimiotide, se trouvent Eratyra et ses forts, distants de 3 à 7 km les uns des autres. Le défilé situé entre Siàtista et Xirolimni est contrôlé à chaque extrémité par une forteresse. Depuis Xirolimni, quatre autres sites se succèdent jusqu'à Aianè, tous espacés d'environ 5 km : Kalamia, Métamorphosis, Lefkopigi et Kténi. Depuis Aianè, il y a 20 km jusqu'à Servia, qui contrôle le défilé à travers les monts Cambouniens depuis la Perrhébie. Dans la région des lacs de Prespa et Ohrid, un groupe de forteresses également espacées de manière semblable, suivent la route menant d'Illyrie en Lyncestide : Orman et Ohrid sont espacés d'environ 4 km. On ne connaît aucune fortification à proximité de l'entrée occidentale du défilé de Resen, mais plusieurs sites sont attestés du côté oriental, au Sud de Resen[43].

La Péonie au Nord est également progressivement fortifiée, mais principalement le long de l'Axios, ce qui se justifie parfaitement en raison du relief, qui ne permet qu'un accès en suivant le cours du fleuve.

[43] Voir le détail des opérations militaires dans la région : « Les déplacements de Philippe V en Lyncestide face au consul Sulpicius Galba en 199 », p. 93-102.

Encore une fois, la distance entre les sites semble identique, notamment entre Demir Kapija, Antigonéia, Stobi, Argos et Bylazora : une vingtaine de km environ. De plus, la présence de ces sites fortifiés rend compte de l'avancée territoriale des Macédoniens au cours des derniers siècles de leur domination : nous avons vu les raisons de la fondation d'Antigonéia, et nous savons que Bylazora a été fortifiée des années plus tard par Philippe V. J'aborde ici la question de l'Illyrie, qui n'a livré qu'un faible nombre de fortifications. La frontière entre l'Illyrie et la Macédoine était solidement gardée, comme l'attestent les nombreux sites répartis le long de la frontière. Pourtant, les seules traces de forteresses en Illyrie se trouvent à Lissus et Apollonia, situées à environ 80 km de la frontière macédonienne. On connaît également quelques places fortes mentionnées au cours de la période hellénistique, dont une Antipatreia, localisée à l'emplacement de la ville actuelle de Bérat. Les autres sites, Corrhagum, Gerunieum, Orgessus et Cnide ne sont pas identifiés. Pour parcourir une telle distance, il est évident que les troupes de Philippe V, se dirigeant vers Lissus, ont du marcher durant plusieurs jours. Aussi, il est possible que pendant cette expédition, ils aient eu à tenir d'autres lieux, ou à en bâtir de nouveaux afin de s'assurer du contrôle du territoire. L'absence de données archéologiques ne permet pas de formuler d'hypothèse plus concrète.

Dans la partie orientale du royaume, les sites sont beaucoup moins nombreux. La Crestonie ne compte aucune trace de forteresse. Il n'en existe que peu en Mygdonie et Bisaltie, et les informations sur ces sites sont fragmentaires. Signalons cependant Kalindoia, Apollonia, Aréthousa, Vrasna, Asprovalta et Argilos, qui forment une ligne fortifiée jusqu'à Amphipolis. Ces sites sont tous distants d'une dizaine de kilomètres environ, à l'exception de Vrasna et Asprovalta, deux forteresses espacées de seulement 5 km. En Chalcidique, les seuls sites fortifiés sont les villes fondées par les souverains macédoniens, Antigonéia, Cassandréia et Ouranopolis. On notera également les sites de Torônè, Véria Néon Syllatôn, Sani, Akanthos et Stagire. Ces sites sont trop éloignés les uns des autres pour en déduire l'existence d'un quelconque réseau défensif. Entre l'Axios et le Strymon, l'annexion a été plus délicate, et il devrait y avoir des forteresses à cet endroit. La répartition des sites en Macédoine orientale est totalement irrégulière. L'absence quasi-totale de sites fortifiés montre que la région n'est pas encore bien connue archéologiquement. Citons tout de même Amphipolis et Philippes, ainsi que quelques sites épars : Phagrès, Oisymè, Angitis et Adriani. À l'Est du golfe de Kavala, deux forteresses contrôlent l'entrée de la région. Cependant, les fouilles à venir permettront très certainement de découvrir des sites encore inconnus. De plus, il faut rappeler que ces régions, même conquises sous le règne des premiers rois macédoniens, n'ont été totalement incorporées que plus tardivement, vraisemblablement sous Philippe II, lorsque celui-ci parvient à conquérir les régions jusqu'au Nestos. La Chalcidique n'a été parfaitement contrôlée que tardivement, bien après le règne de Philippe II. Rappelons également qu'Héraclée Sintique a été fondée par le père d'Alexandre le Grand, ce qui tend à démontrer que les terres situées à l'Ouest de ce site sont totalement sous contrôle. Signalons cependant qu'au Nord du mont Lékani, sur le cours du moyen Nestos, treize fortins gardent

le passage qui longe le fleuve.

Selon la région thessalienne que l'on observe, les constats sont très variables. L'Hestiaeotide ne compte que deux places fortes : Gomphoi et Trikka, séparées d'une distance d'environ 15 km. Cette distance indique qu'il devait y avoir d'autres fortifications à proximité, ne serait-ce que pour assurer les passages menant en Épire via le Pinde dont avons déjà parlé. En revanche, toute la partie orientale du territoire thessalien regorge de forteresses. Depuis Xylades, les quatre directions cardinales mènent à une forteresse : au Nord, Scotoussa ; au Sud, Kallithéa ; à l'Est, Érétrie ; à l'Ouest, Pharsale. Quelle que soit la direction que l'on prend depuis Xylades, à environ 10 km de là se trouve une forteresse. La même distance sépare Érétrie de Vélestino, elle-même séparée de Démétrias par une distance approximativement similaire. Depuis Pharsale, on atteint Domokos, située une quinzaine de kilomètres au Sud, puis Xyniae, à 10 km, et enfin Lamia à 20 km de ce dernier point. Scotoussa se trouve également à une vingtaine de kilomètres de Crannon, qui est située à près de 15 km de Larissa. Enfin, Érétrie, Halôs et Ptéléon sont distantes d'environ 20 km les unes des autres.

À travers ces différents exemples, il apparaît évident qu'il existe plusieurs « modèles » de répartition des sites. La Basse-Macédoine, qui constitue le cœur du royaume, révèle une disposition relativement dense, avec des sites distants en moyenne de 10 à 25 km au maximum. D'autre part, en Haute-Macédoine, les conditions géographiques imposent un certain nombre de contraintes, qu'il faut conjuguer à la relative instabilité politique de ce district. D'après Thucydide, les peuples d'Orestide, Élimiotide et Lyncestide étaient organisés en *kômai*[44]. Il faut attendre que leurs territoires soient en contact avec le royaume de Philippe II, et que celui-ci les incorpore à la Macédoine, pour que se développent les principaux sites (Héraclée, Argos, etc.). Ici, il n'existe que peu de « grandes villes », contrairement aux régions de Basse-Macédoine. Or, ces cités principales sont toutes en relation avec des forteresses marginales, qui ont pour but de contrôler la frontière. Dans les régions de l'Est, les « lacunes » sont nombreuses : en raison des difficultés d'annexion, il devrait y avoir bien plus de forteresses. M. Girtzy suppose que cette absence est le résultat de la proximité avec la population thrace, et que l'influence étrangère qui en découle aurait affecté le développement des sites[45]. En réalité, il est plus probable que les sites n'aient pas encore été découverts. En Thessalie, les sites sont très nombreux, ce qui est à mettre en parfaite relation avec l'occupation exercée par les Macédoniens durant près de cent cinquante ans. En comparant la localisation des sites avec les réalités historiques, force est de constater que les fortifications sont bien situées aux endroits de fortes tensions, que ce soit au cours du règne de Philippe II ou, plus tard, lors des règnes de Philippe V et Persée. Enfin, le cas de l'Illyrie et de la Thrace est bien différent : le contrôle n'a jamais été durable, et les découvertes sont très peu nombreuses. Pourtant, si on considère l'étendue de l'occupation macédonienne, il y a fort à parier que d'autres sites existent dans l'espace intermédiaire. En tout état de cause, les régions les

[44] Thucydide IV, 128.
[45] M. Girtzy, *Topography*, p. 256.

mieux contrôlées (Macédoine et Thessalie) sont celles qui disposent d'un réseau de fortification dense : en moyenne 20 km. Traditionnellement, il est admis qu'une troupe peut parcourir entre 25 et 30 km par jour. Une telle répartition répond à des impératifs évidents : en rapprochant les sites, l'armée peut intervenir bien plus rapidement, et peut faire halte chaque nuit dans une étape différente du trajet. En procédant ainsi, on s'assure le contrôle d'au moins une place, avant de se diriger vers la suivante.

De manière générale, toutes les forteresses sont situées à proximité d'une ligne qui, à une période précise de l'histoire macédonienne, marquait la frontière entre le royaume et le peuple voisin. D'autre part, les forteresses sont toutes, sans exception, placées à proximité d'une voie de communication ; il suffit pour s'en convaincre de comparer le tracé des principales routes antiques avec la localisation des forteresses, notamment pour les régions de Péonie et d'Amphaxitide où la très grande majorité des sites fortifiés sont situés le long de l'Axios, chemin traditionnel des peuples péoniens pour atteindre la Macédoine. Il est intéressant de constater que la frontière du royaume, depuis le VIe siècle, se déplace toujours d'une chaîne de montagne à la suivante. Au fil des siècles et de l'expansion, les forteresses ne servent en fait qu'à protéger les zones les plus vulnérables du système défensif naturel de la Macédoine. Outre le relief, le système hydrographique du royaume joue un rôle significatif dans l'implantation des sites. Qu'il s'agisse de ville – fortifiée ou non – ou de forteresse, la proximité d'un point d'eau est nécessaire. Ceci est valable pour la grande majorité des forteresses trouvées en Macédoine, et s'explique facilement. En effet, si une troupe doit être placée en garnison pour une durée indéterminée, il est indispensable d'avoir un point d'eau pour le ravitaillement. Évidemment, si ce critère est retenu pour une forteresse, il en est de même pour les villes, comme Pella, Aigéai, Béroia, ou encore Argos Orestikon ou Amphipolis. Cependant, dans certains cas, beaucoup plus rares, des forteresses construites rapidement pour faire face à une menace soudaine, n'ont pas forcément de point d'eau à disposition. L'exemple le plus probant est celui de la forteresse de l'Olympe, Ditnata, qui ne dispose d'aucun système d'irrigation, ce qui montre bien que la forteresse n'était pas conçue pour être occupée définitivement, mais dans des circonstances particulières. Rappelons enfin que certaines forteresses de montagne étaient employées pour servir de refuge à la population locale.

II. Les réseaux défensifs : une organisation hiérarchisée

La mise en réseau de plusieurs éléments défensifs nécessite à la fois de prendre en considération des aspects stratégiques, chronologiques et géographiques, mais impose aussi une organisation particulièrement bien hiérarchisée. Ainsi, alors qu'une forteresse sera gérée par un phrourarque, un réseau de fortifications demandera l'emploi d'un officier supérieur, un chef de garnisons, responsable des manœuvres communes. En cas de nécessité, ce sont eux qui permettront la mise en place d'une défense conjointe et coordonnée de la région qu'ils ont sous leur commandement.

1. Les garnisaires

Dans un article de 1999, J.-C. Couvenhes indiquait une « rupture entre la destinée du militaire et celle du citoyen » au cours de l'époque hellénistique[46]. Pour autant, à Athènes, les citoyens-soldats sont toujours attestés, y compris aux côtés des troupes d'occupation macédoniennes. Qu'en est-il en Macédoine ? Nous avons déjà eu l'occasion de revenir à plusieurs reprises sur la défense du territoire organisée, tant à l'échelle des cités que du royaume, au moyen de forteresses. Mais qui les occupait ? La question est de savoir si les garnisaires étaient des soldats aguerris, ou bien de simples « citoyens-soldats » recrutés pour les besoins de la défense du territoire, comme c'est le cas à Athènes par exemple. La question n'est pas simple, et seuls les quelques témoignages littéraires peuvent donner quelques pistes à explorer.

Nous avons vu précédemment que les jeunes recrues étaient chargées de missions de surveillance à travers le territoire, à la manière des éphèbes athéniens entre 335 et 322[47]. Que ce soit en tant que *prodromoi*, éclaireurs à cheval, ou de *péripoloi*, patrouilleurs à pied, ces jeunes hommes intervenaient donc dans le domaine de la sécurité publique. D'après les estimations établies à partir des effectifs envoyés en renfort à Alexandre en 331, la Macédoine disposait d'au moins 6 500 éphèbes en formation par an[48]. Si on considère que le service militaire au sein du royaume fonctionnait d'une manière similaire à celui d'Athènes avant la guerre lamiaque, c'est-à-dire sur une période de deux ans, il y avait donc deux promotions de 3 250 éphèbes en moyenne. La première devait regrouper les plus jeunes, tout juste âgés de 18 ans, lesquels devaient apprendre les manœuvres militaires. La seconde année, les éphèbes étaient probablement affectés à la surveillance du territoire, servant dans les différentes garnisons du royaume tout en menant des missions de patrouille aux alentours.

Nous disposons à l'heure actuelle d'un corpus de 164 forteresses et de 77 villes fortifiées réparties sur l'ensemble des territoires contrôlés par les Macédoniens au cours de toute la période royale. Il me semble nécessaire de rappeler ici que ces sites fortifiés n'ont pas tous été occupés de façon continue par les troupes macédoniennes. Cependant, sous le règne de Philippe II, au moins 128 sites étaient tenus simultanément. En tablant sur un total de 3 250 éphèbes chargés d'en assurer, au moins en partie, le service de garnison, cela donne une moyenne d'environ 25 éphèbes par site, chiffre qui devait être plus élevé selon les cas. À ces jeunes recrues, il faut évidemment ajouter l'ensemble du personnel normal de la garnison : phrourarque, économes et employés des économes[49] chargés de la gestion des provisions, instructeurs, et évidemment les autres soldats.

Se pose également la question du mercenariat[50]. À en croire les informations fournies par Diodore, il y

[46] J.-C. Couvenhes, « De l'individualité du soldat dans la défense de l'Attique (IVe et IIIe siècles av. J.-C.) », *Hypothèses* 1999/1 (2), p. 25.
[47] *Cf.* « Défense du territoire : réservistes, *prodromoi* et *péripoloi* », p. 225.
[48] *Cf.* p. 66.
[49] *Cf.* 137.
[50] Sur le mercenariat en Macédoine, voir G.T. Griffith, *The Mercenaries of the Hellenistic World*, Cambridge,

avait peu de mercenaires en Macédoine. En effet, pour expliquer qu'Antipatros ne dispose que d'un nombre limité de soldats, Diodore rappelle que la Macédoine avait été épuisée de citoyens-soldats en raison des levées de troupe régulières pour les besoins d'Alexandre en Asie. Or, les troupes qu'il commande sont exclusivement composées de Macédoniens, et il n'est fait à aucun moment mention d'un quelconque recours à un contingent de mercenaires[51]. Pourtant, Antipatros semble avoir les moyens de les rémunérer : dans le même passage, l'historien indique qu'Antipatros était accompagné de cent dix trirèmes dont Alexandre s'était servi pour rapatrier les trésors royaux des Perses en Macédoine. Selon L. P. Marinovič, les mercenaires étaient en grande majorité recrutés par les ennemis de la Macédoine, notamment Athènes, qui comptait sur eux lors d'une éventuelle guerre contre le royaume[52]. En effet, Alexandre avait donné l'ordre à ses officiers de congédier les troupes de mercenaires qui étaient sous ses ordres. Cette décision mena les mercenaires, généralement apolitiques, à haïr la Macédoine, expliquant leur prise de position pendant la guerre lamiaque. Une telle situation ne devait cependant pas durer, puisqu'on retrouve, au cours de la période hellénistique, des mercenaires au service des rois de Macédoine. Ainsi, pour D. Knoepfler, à l'époque des guerres de Macédoine, les chefs de garnison étaient des étrangers, comme l'Athénien Dikaiarchos, et non pas des Macédoniens. Le décret en son honneur constitue un exemple supplémentaire. Dans ce texte, il apparaît que « les Rhamnousiens sont les membres du dème de Rhamnonte, qui habitent près de la forteresse ; les Athéniens sont les soldats qui résident dans la garnison ; quant à ceux qui, sous-entendu, sans être citoyens, résident à Rhamnonte, ce sont en fait des mercenaires au service des Antigonides »[53]. On connaît également, pour Chalcis, un chef de garnison acarnanien pour l'année 200[54]. À Histiée-Oréos, en 208, c'est probablement un Illyrien qui officie en qualité de chef de garnison, bien que Tite-Live n'indique pas son origine[55]. Certes, il est ici question de phrourarques, mais leur présence au sein de garnisons contrôlées par les rois de Macédoine tend à prouver que l'utilisation de mercenaires était fréquente au cours des dernières années du royaume. Ainsi, si on en croit les informations données par Tite-Live, la garnison d'Amphipolis compte, après la bataille de Pydna, au moins 2 000 soldats thraces[56]. On ne dispose cependant pas d'autres exemples de mercenaires utilisés dans les forteresses du royaume à l'exception des mercenaires galates laissés en garnison dans la ville d'Aigéai par Pyrrhos[57]. Cet épisode est également raconté par Pline et Diodore[58].

1935 et L. P. Marinovič et Y. Garlan, *Le mercenariat grec au IVe siècle avant notre ère et la crise de la polis*, p. 78-105.

[51] Diodore XVIII, 12, 2.

[52] L. P. Marinovič (trad. J. Gaudey), « Les mercenaires dans la guerre lamiaque », dans P. Lévêque, *Hommage à Ettore Lepore*, 1989, p. 104.

[53] J.-C. Couvenhes, *op. cit*., p. 26.

[54] Tite-Live XXXI, 23, 8.

[55] Tite-Live XXVIII, 5, 19. *Cf.* O. Masson, *RPhil*[3] 54 (1980), p. 229-230. H. Bengtson (*RE* XX, 2, 1950, *s.v.* Plator n°1 col. 2543) identifie le phrourarque d'Oréos au Plator, chef des mercenaires illyriens de Philippe V en 219 (Polybe IV, 55, 2).

[56] Tite-Live, XLIV, 44, 4.

[57] Plutarque, *Pyrrhos*, 26,1.

[58] Diodore, XXII, 12 : « Ὅτι τὰς Αἰγεάς διαρπάσας ὁ Πύρρος, ἥτις ἦν ἑστία τῆς Μακεδόνων βασιλείας,

Aussi, afin d'assurer au territoire national une sécurité maximale en cas de conflit, les habitants étaient sommés de participer à la défense du royaume en prenant poste dans les lieux exposés. On sait notamment que Philippe V avait fait publier des décrets offrant des récompenses aux soldats, afin d'assurer le recrutement des volontaires. Ces soldats n'étaient pas nécessairement emmenés en campagne, ils pouvaient tout aussi bien être affectés à un poste de garnison. En outre, il est également probable que, face à des besoins plus ponctuels, les rois macédoniens n'aient pas hésité à faire appel à des groupes de mercenaires. À travers ces exemples, il apparaît clairement que le personnel d'une forteresse était totalement hétéroclite. Seule la fonction de phrourarque était commune à l'ensemble des sites, mais en ce qui concerne les personnes présentes sur place, il pouvait autant s'agir de jeunes éphèbes que de soldats aguerris ou de mercenaires ayant pour rôle d'assurer les défenses du territoire, laissant ainsi le champ libre aux armées qui étaient sur le front.

2. Phrourarques

Les sources littéraires et épigraphiques mentionnent à de très nombreuses reprises l'existence du *phrourarque*, le chef de garnison. Dans le *diagramma* sur le service de garnison retrouvé à Chalcis[59], le phrourarque, subordonné du *stratègos*, supervise les *oikonomoi*, les responsables de l'intendance, qu'ils peuvent dénoncer au roi en cas de négligence. C'est en effet au roi que le phrourarque doit rendre des comptes puisque c'est lui qui l'a nommé. Ainsi, Plutarque mentionne la prise de fonction de Nicanor, envoyé à Athènes par Cassandre pour remplacer son prédécesseur, Ményllos[60]. Diodore de Sicile rappelle également à plusieurs reprises que Nicanor, phrourarque de la forteresse de Mounychie, avait reçu ce commandement de la part de Cassandre[61]. Cette prérogative royale dans le choix des différents phrourarques apparaît aussi très clairement dans l'*Anabase* d'Arrien. Plusieurs compagnons d'Alexandre sont ainsi placés par le jeune roi à la tête de garnisons à mesure de l'avancée de son expédition : Pantaléon de Pydna et Polémon de Pella deviennent respectivement phrourarques de Memphis et Péluse[62], Mazaros[63] puis Xénophilos[64] dans la citadelle de Suse, et Archélaos, fils d'Androclès, celui d'Aornos[65]. Chacun de ces hommes faisait partie du groupe des hétaires, les

---

τοὺς Γαλάτας ἐκεῖσε κατέλιπεν. Οἱ δὲ πυθόμενοι τινῶν ὅτι κατά τοὺς βασιλικοὺς τάφους ... ἅπαντας ἀνέσκαψαν », et Pline, IV, 10 : « *Oppida Aegae, in quo mos sepeliri reges* ».

[59] S. B. Kougéas, « Διάγραμμα σταρτιωτικῆς οἰκονομιάς τῶν μακεδονικῶν χρόνων ἐκ Καλκιδος», *Hellenika* 7, 1934, p. 177-208 ; C. B. Welles, *AJA* 42 (1938) p. 251-254 ; *IG* XII, Suppl. 644 ; Hatzopoulos, *Institutions* II p. 36-38, n° 13 et Hatzopoulos, *Organisation de l'armée*, p. 151 *sqq*.

[60] Plutarque, *Phocion* XXXI : « Ἐπεὶ δ' Ἀντίπατρος ἀποδείξας Πολυπέρχοντα στρατηγόν, Κάσσανδρον δὲ χιλίαρχον, ἐξέλιπεν, εὐθὺς διαναστὰς ὁ Κάσσανδρος καὶ προκαταλαμβάνων τὰ πράγματα, πέμπει κατὰ τάχος Νικάνορα τῷ Μενύλλῳ διάδοχον τῆς φρουραρχίας, πρὶν ἔκδηλον τὸν Ἀντιπάτρου θάνατον γενέσθαι κελεύσας τὴν Μουνυχίαν παραλαβεῖν. ».

[61] Diodore XVIII, 19 : « Nicanor qui détenait le fort de Munychie, de la part de Cassandre » ; « Nicanor leur répondit qu'il fallait négocier avec Cassandre, que c'était lui qui lui avait confié le commandement de la garnison et qu'il n'avait personnellement aucun pouvoir pour traiter avec eux ».

[62] Arrien, III, 5, 3.

[63] *Idem*., III, 16, 9.

[64] Quinte Curce, V, 2, 16 et Diodore XIX, 17.

[65] Id., III, 29, 1.

compagnons et amis du roi. Alexandre les connaissait donc personnellement et avait suffisamment confiance en eux et en leurs capacités militaires pour leur attribuer le contrôle d'une garnison. Dès lors, il est évident qu'une telle fonction ne pouvait dépendre que d'une nomination royale. Dans le règlement de Chalcis, « le phrourarque de chaque garnison est « celui qui a été placé » (ὁ τεταγμένος) sous-entendu « par le roi »[66]. Ce type de désignation semble d'ailleurs être le plus répandu, puisque dans sa *Cyropédie*, Xénophon insiste très largement sur le fait que les phrourarques devaient être totalement dévoués au Grand Roi : « Mes amis, il y a pour nous, dans les villes conquises, des postes de garde et des commandants de garnison que nous avons laissé là à ce moment, et je suis parti en leur assignant pour tâche de ne s'occuper de rien d'autre que de préserver leur forteresse » (VIII, 6, 2-3). Ce passage fournit une information essentielle : le phrourarque n'est chargé que d'une seule fortification. Plus loin, Xénophon ajoute : « les garnisons des places fortes dépendent du Roi, et les chiliarques de ces postes sont désignés par le Roi et sont inscrits sur ces matricules » (VIII, 6, 9). Enfin, rappelons le cas de Dicaiarchos, désigné par Antigone pour commander dans un premier temps la forteresse de Rhamnonte (ἐπὶ τὴν φυλακὴν τοῦ φρουρίου) puis celle de Panakton (καὶ πάλιν αὐτὸς κατασταθεὶς εἰς Πάνακτον)[67]. Ici, le terme de phrourarque n'apparaît pas, mais il est entendu qu'il s'agit bien ici de cette fonction.

Dans ces quelques exemples, rien ne semble indiquer que la charge de phrourarque soit annuelle ni si elle était limitée dans le temps. Si on en croit Plutarque, Ményllos obtient le titre de phrourarque de Mounychie dès 322[68]. Or, la relève opérée par Cassandre par l'intermédiaire de Nicanor ne semble se faire qu'en 319, immédiatement après la mort d'Antipatros, soit au bout de trois années[69]. Cette relève se fait dans la précipitation (πέμπει κατὰ τάχος Νικάνορα) et montre clairement l'impatience de Cassandre : l'exercice du commandement de Ményllos ne semble pas lui convenir. Aussi le roi décide-t-il de dépêcher sur place un nouvel officier ayant de nouveaux ordres qui contrastent très nettement avec ceux de son prédécesseur. Il est évident que c'est la mort d'Antipatros qui a engendré la relève de Ményllos, sans quoi celui-ci aurait encore exercé ses fonctions plutôt que d'être remplacé par Nicanor. De même, le commandement de Nicanor, quoique très fragile et largement remis en cause dans ses derniers instants, a duré plus d'un an, de l'hiver 319 au mois de mars 318. Ces durées contrastent avec le délai maximal d'un an imposé dans d'autres régions du monde grec. Ainsi, une inscription de Téos

[66] S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 265. Elle précise cependant que « Toutefois, un décret athénien concernant un militaire qui dirige les hommes présents à Rhamnonte puis à Panakton sous Gonatas et sous Démétrios II, le lui donne pas le titre de phrourarque, mais dit : ἐπειδὴ Δικαίαρχος … κατασταθεὶς ὑπὸ τοῦ βασιλέως Ἀντιγόνου ἐπὶ τὴν φυλακὴν τοῦ φρουρίου … καὶ πάλιν αὐτὸς κατασταθεὶς εἰς Πάνακτον … », « Attendu que Dicaiarchos … a été désigné … par le roi Antigone pour garder la forteresse (de Rhamnonte) … et qu'ensuite il a été désigné pour commander Panakton … » ». Le titre porté par Dicaiarchos devait vraisemblablement être celui de phrourarque. Le titre de *stratègos* porté par celui qui commande plusieurs garnisons (voir *infra*) ne pouvait guère s'appliquer à lui : la forteresse de Rhamnonte et celle de Panakton sont distantes de plus de 40 km et séparées par un relief particulièrement accidenté. Il est fort peu probable qu'un stratège puisse coordonner des opérations militaires sur deux sites aussi éloignés.
[67] L. Moretti, *ISE*, I, 25, l. 5-6 et 15.
[68] Plutarque, *Phocion* 28, 1.
[69] Plutarque, *ibid.*, 32, 2.

en Ionie donne les conditions de nomination pour le phrourarque de Kyrbissos, désigné cette fois non pas par le roi, mais par la cité. Cette inscription, très largement étudiée par J. et L. Robert, fournit un grand nombre d'informations quant aux conditions nécessaires pour devenir phrourarque. Ce dernier doit, entre autres, être âgé de plus de trente ans, et est nommé pour un délai de quatre mois[70]. Ce délai ne peut cependant pas être comparé à ceux connus pour le compte des rois de Macédoine, car il est volontairement bref, afin d'éviter une tyrannie. Ainsi, alors que Ményllos semble avoir tenu la garnison de Mounychie pendant près de trois ans, et l'aurait sans doute commandée davantage sans la mort d'Antipatros, le délai maximal attesté en Asie mineure est d'une année. Il faut voir sans doute dans cet écart une situation exceptionnelle et une différence de contexte : les *phrouria* mentionnés par J. et L. Robert sont administrées selon des lois civiques identiques à celles appliquées pour n'importe quelle autre fonction. Les phrourarques doivent donc rendre des comptes à la cité qui les a nommés. Leur rôle est purement défensif, et les restrictions imposées sont un moyen efficace de limiter les tentations de prise de pouvoir par le biais de la forteresse et de ses occupants : la durée de la charge, très courte, ne permet pas à un phrourarque ambitieux de tisser des liens suffisamment forts pour parvenir à ses fins. À l'inverse, les phrourarques chargés d'une forteresse pour le compte des rois de Macédoine doivent occuper une région et la contrôler dans la durée. Cette affirmation est d'autant plus vraie dans le cas des terres situées en dehors du royaume comme Mounychie, ou plus largement la région de l'Attique, contrainte de subir l'occupation des troupes antigonides. Dès lors, le délai de la charge importe peu, du moment que les ordres royaux sont respectés et que la région est tenue. Il est d'ailleurs probable que les différents responsables de garnisons laissés par Alexandre durant son expédition asiatique soient eux aussi restés en charge pour une durée plus longue : il s'agissait alors d'hommes de confiance, indispensables dans le cas d'une conquête fort éloignée des frontières macédoniennes. Cela ne devait cependant pas empêcher Alexandros, fils de Cratère et chef de garnison de l'Acrocorinthe, de se révolter contre Antigone Gonatas avant de prendre le titre royal en Eubée[71].

Pourtant, malgré le nombre important de phrourarques connus en-dehors du royaume[72], aucun nom de phrourarque n'est attesté en Macédoine. Cependant, compte-tenu de l'importance des fortifications présentes sur le territoire, il est certain que cette fonction devait également être utilisée au cœur du pays. Cette lacune peut facilement s'expliquer, bien qu'il faille se contenter d'hypothèses. Si on connaît le nom des différents phrourarques ou chefs de garnison postés par Alexandre à mesure de sa

[70] J. et L. Robert, « Une inscription grecque de Téos en Ionie. L'union de Téos et de Kyrbissos », *Journal des savants* , 1976, vol. 3, p. 153-235.

[71] *IG*, XII, 9, 212 ; *cf.* D. Knoepfler, *Décrets érétriens de proxénie et de citoyenneté* (Eretria XI), Lausanne, 2001, n°XXV et commentaire, qui indique qu'Alexandros, qui se révolta contre l'autorité de son oncle, prit le titre royal, ce que confirme la Souda *s.u.* Εὐφορίων Ἀλεξάνδρου τοῦ βασιλεύσαντος Εὐβοίας, υἱοῦ δὲ Κρατεροῦ.

[72] À ceux déjà mentionnés plus haut, ajoutons également Philotas, phrourarque de la Cadmée en 335 (Diodore XVII, 8, 7 : « Ὁ δὲ τῆς ἐν τῇ Καδμείᾳ φρουρᾶς ἡγούμενος Φιλώτας ὁρῶν τοὺς Θηβαίους μεγάλας παρασκευὰς ποιουμένους πρὸς τὴν πολιορκίαν καὶ τὰ τείχη φιλοτιμότερον κατεσκεύασεν καὶ βελῶν παντοδαπῶν πλῆθος ἡτοιμάζετο. » et Xénophilos, « commandant de la citadelle [de Suse] », Quinte Curce, V, 2, 16 et Diodore XIX, 17.

conquête vers l'Orient, c'est bien parce qu'il s'agit de proches du roi, placés dans des cités récemment conquises au centre d'un espace hostile et encore hétérogène. Le seul fait qu'ils participent à une expédition de grande ampleur telle que celle d'Alexandre justifie que leurs noms aient été retenus. De la même manière, les noms de Ményllos et Nicanor sont connus pour Mounychie car ils interviennent à un moment-clé des relations entre Athènes et la Macédoine, alors que le royaume lui-même est en proie à des luttes de pouvoir internes. En revanche, les forteresses macédoniennes situées au sein même du royaume sont réunies dans des districts régionaux qui, ensemble, forment l'intégralité du royaume. Dès lors, contrairement aux places d'Asie qui sont le plus grand élément identifiable, et pour lesquelles il faut donc connaître le responsable, les garnisons macédoniennes ne sont que le plus petit élément de la chaîne défensive regroupant réseaux de forteresses et districts. Sans doute faut-il alors supposer que la fonction de phrourarque macédonien, tout comme les autres fonctions civiles et militaires du monde grec, était elle aussi soumise à un délai d'exercice maximal[73], bien qu'il soit impossible d'en définir précisément la durée. Qu'aucun nom de phrourarque ne soit connu en Macédoine n'a donc rien de surprenant : chaque responsable de garnison est aisément interchangeable, sur des durées relativement courtes pour empêcher une quelconque menace de coalition qui risquerait de menacer, de l'intérieur, la sécurité et l'intégrité du royaume. En revanche, les responsables de rang supérieur, chargés de regroupements défensifs voire de districts sont, quant à eux, clairement identifiés dans les sources littéraires et épigraphiques.

3. Commandants de garnisons et *stratègos*

La mise en réseau de plusieurs sites fortifiés implique l'emploi d'un officier supérieur chargé de la coordination entre les garnisons. Cette pratique n'est en aucune manière une exclusivité macédonienne, et les exemples de « commandants de garnisons » sont nombreux à travers l'ensemble du monde grec.

Ainsi, on connaît en Éolide le cas d'Alexandros, gouverneur de la région, présenté par Polyen comme « φρούραρχος τῶν περὶ τὴν ἠἰολίδα χωρίον »[74]. Ici, le terme « χωρίον », mis en relation avec la fonction de phrourarque, le chef de garnison, ne peut que signifier « place-forte » et l'expression entière doit être entendue au sens de « commandant d'un groupe de postes fortifiés »[75]. En somme, ce passage de Polyen révèle l'existence d'un ensemble de places fortes organisées en réseau et installées sous le commandement d'une seule personne, permettant ainsi des manœuvres conjointes et efficaces.

[73] Selon M. B. Hatzopoulos et L. D. Loukopoulou, *Morrylos, cité de la Crestonie*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 7, Athènes, 1989, p. 27-29, la fonction de stratège régional serait un office annuel, ce qui tend à prouver que les fonctions civiles et militaires de Macédoine sont effectivement soumises à une durée maximale.
[74] Polyen, VI, 10.
[75] P. Briant, *Rois, tributs et paysans : études sur les formations tributaires du Moyen-Orient ancien*, Belles Lettres, Paris, 1982, p. 190. Voir également P. Baker, « Remarques sur la défense de Cos à l'époque hellénistique », dans P. Brun, *Les îles de l'Égée dans l'Antiquité, Revue des Études Anciennes*, 103 (2001), p. 183-195, pour la définition du terme « χωρίον », ainsi que

Dans le cas présent, « les soldats et les Barbares qu' [Alexandros] avait dans les garnisons » dont il avait la charge lui permettent de se rendre maître d'une grande partie de la population locale qui avait été réunie dans un théâtre[76]. L'emploi du terme « phrourarque » nous renseigne sur la place occupée par ces officiers de rang supérieur, qui étaient à la fois phrourarques d'une seule garnison, et « commandant de garnisons » d'un ensemble plus vaste au sein duquel se trouvait cette même garnison.

Les rois de Macédoine ne sont évidemment pas en reste, puisqu'eux-mêmes semblent avoir eu recours à ce type d'organisation, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du royaume. On connaît ainsi grâce à Plutarque le cas de Diogénès, commandant de la garnison du Pirée pour le compte du roi de Macédoine Démétrios II en 229[77]. Outre le port athénien, Diogénès avait également la charge des places fortes macédoniennes de Mounychie, de Salamine et de Sounion, qu'il accepte de libérer contre la somme de 150 talents[78]. S. le Bohec, dans son ouvrage consacré à Antigone Dôsôn, reprend l'ensemble des sources mentionnant ce personnage, désigné « comme ὁ τὸν Πειραιᾶ φρουρῶν[79], « Celui qui commande la garnison du Pirée », ὁ ἐπὶ τῆς φρουρᾶς, « Le préposé à la garnison »[80], ὁ ἐν τοῖς φρουροῖς ἄρχων[81] « Celui qui commande les garnisons » »[82]. L'étude de S. le Bohec propose également le cas d'Hérakleitos, qui avait les mêmes prérogatives sous le règne d'Antigone Gonatas vers 250 et qui est « désigné par le roi *stratège* du Pirée et des autres forteresses qui ont été rangées avec le Pirée »[83] dans une inscription du *démos* des Salaminiens[84]. Ainsi, alors qu'aucun titre n'était clairement attribué à Alexandros, le cas d'Hérakléitos fournit une information précieuse qui laisse entendre que le terme de *stratègos* était porté par le responsable de plusieurs garnisons.

Pourtant, si on tient compte des textes de Plutarque et de Pausanias, les forteresses de Mounychie, de Salamine, de Sounion et sans doute de Rhamnonte faisaient partie d'un même ensemble. La notion de réseau défensif se trouve donc ici mise à mal, tant la distance entre certains sites de ce groupe est importante. En effet, Sounion et Rhamnonte se trouvent respectivement à environ 55 et 45 km à vol d'oiseau d'Athènes, ce qui est excessivement éloigné, et davantage encore si on prend en

---

[76] Polyen, *op. cit.*

[77] Plutarque, *Aratos*, XXXIV, 6 : « (…) ὁ μὲν τὸν Πειραιᾶ φρουρῶν Διογένης (…). Les mêmes éléments sont contenus dans Pausanias II, 8, 6 : « Ἄρατος δέ, ὥς οἱ τὰ ἐν Πελοποννήσῳ προεκεχωρήκει, δεινὸν ἡγεῖτο Πειραιᾶ καὶ Μουνυχίαν, ἔτι δὲ Σαλαμῖνα καὶ Σούνιον ἐχόμενα ὑπὸ Μακεδόνων περιοφθῆναι, καὶ (οὐ γὰρ ἤλπιζε δύνασθαι πρὸς βίαν αὐτὰ ἐξελεῖν) Διογένην πείθει τὸν ἐν τοῖς φρουροῖς ἄρχοντα ἀφεῖναι τὰ χωρία ἐπὶ ταλάντοις πεντήκοντα καὶ ἑκατόν, καὶ τῶν χρημάτων συνετέλεσεν αὐτὸς Ἀθηναίοις ἕκτον μέρος. ».

[78] Cet épisode se situe vraisemblablement en 229, au lendemain de la mort de Démétrios II. La libération définitive d'Athènes n'intervient qu'une année plus tard, en 228, ce délai étant nécessaire à la cité pour rassembler les 150 talents exigés (E. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, p. 363 ; F. W. Walbank, *Aratos*, p. 189 sqq.). Diogène, pour avoir permis la libération d'Athènes, a fait l'objet d'un culte, les *Diogeneia* (*IG* II² 1011, 14).

[79] Plutarque, *Aratos*, XXXIV, 2.

[80] Plutarque, *Aratos*, XXXIV, 6.

[81] Pausanias, II, 8, 6.

[82] S. le Bohec, *Antigone Dôsôn, roi de Macédoine*, Nancy, 1993, p. 264.

[83] S. le Bohec, *op. cit.*, p. 264.

[84] *IG* II², 1225, l. 7-9.

considération les contraintes du relief. Que Salamine, située à seulement quinze kilomètres d'Athènes, soit rangée dans le même ensemble que Mounychie ou la garnison de Mouséion ne pose aucun souci d'organisation conjointe. Or, pour bénéficier de tous les avantages d'un réseau défensif autour de la cité attique, il eût été préférable de tenir l'ensemble des forteresses présentes dans la région, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas : le réseau de forteresses établi en Attique avant l'occupation des environs par la Macédoine en 322 fait communiquer Athènes et Rhamnonte par un ensemble d'autres sites qui n'apparaissent ni chez Plutarque ni chez Pausanias[85]. Pourtant, l'exemple de Dicaiarchos mentionné plus haut nous informe qu'il existait bien une organisation commune et réfléchie entre les sites de l'Attique : Panakton est éloignée de plus de cinquante kilomètres de Rhamnonte. Sans doute faut-il voir dans ce déplacement de personnel une manœuvre stratégique destinée à communiquer aux phrourarques des différents postes fortifiés un maximum d'informations d'ordre géographique nécessaires à des opérations militaires dans une région aussi vaste.

Au sein du royaume de Macédoine, la question du *stratègos* et de sa zone d'influence pose davantage de difficultés, puisque cette fonction est associée aux différents districts macédoniens. Selon M. B. Hatzopoulos, « le pays était divisé en quatre régions administratives ayant chacune à sa tête un stratège et comme capitales respectives Amphipolis, Thessalonique, Pella et, éventuellement, une localité non identifiée en Haute-Macédoine »[86]. Or, compte-tenu de l'étendue du royaume, cela représente pour chaque stratège une zone particulièrement vaste à contrôler, et ce malgré le morcellement administratif du territoire. La Macédoine antique, dans son extension maximale, devait approximativement approcher une superficie de 35 000 km² environ[87]. Il ne sera pas utile ici de revenir sur la division de la Macédoine antique en districts ou stratégies, question qui a déjà été abordée dans un précédent chapitre[88]. On se contentera simplement de redonner ici les limites de chacun de ces districts. Le centre du royaume, qui deviendra plus tard la troisième *meris*, regroupe les régions macédoniennes de Piérie, de Bottiée, d'Almopie et d'Éordée[89], lesquels correspondaient alors au district de Bottiée. L'Amphaxitide désigne le district qui regroupe les terres situées entre le Strymon et l'Axios, c'est-à-dire l'Amphaxitide, la Crestonie et la Mygdonie. Le district de Haute-Macédoine,

[85] Voir notamment J. Ober, *op. cit.*, principalement les cartes p. 102 à 110.
[86] M. B. Hatzopoulos, *Morrylos, cité de la Crestonie*, Athènes, 1989, p. 24-25. Cette question a été reprise par la suite dans M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions* I, p. 354 « *To begin with, the districts had existed in a more or less similar form before the Roman settlement, having each their own chief magistrates (strategoi), levying troops, and disposing of their own finances, presumably for the collection of taxes* ». Voir également *idem*, p. 372.
[87] Mesure réalisée à l'aide des logiciels *Google Earth* et *GE Path* : ce dernier peut calculer la superficie d'un polygone tracé dans *Google Earth*. Il s'agit bien entendu d'une évaluation approximative qui tient compte des limites connues du royaume dès le règne de Philippe II. Elle inclut les terres de Basse-Macédoine, de Haute-Macédoine (y compris la Péonie méridionale), la Chalcidique et les terres situées jusqu'au Nestos.
[88] *Cf*, « Délimitation des districts et superficies », p. 156-164.
[89] Chez Tite-Live, XLIV, 30, 6, l'Éordée fait partie de la quatrième *meris* définie par Paul-Émile. On comprend aisément cette décision du général romain compte-tenu de la similitude topographique entre l'Éordée et l'ensemble des terres de Haute-Macédoine, auquel elle semble appartenir. Pourtant, au cours de la période macédonienne, l'Éordée fait partie des terres de Basse-Macédoine et à ce titre, il semblerait étonnant qu'elle ait été « rangée » dans le district de Haute-Macédoine.

quant à lui, regroupe les régions traditionnelles de cette contrée : la Lyncestide, l'Orestide[90], l'Élimiotide et la Tymphée-Paravée. Un quatrième district, situé au-delà du cours du Strymon, peut être identifié à celui qui deviendra en 167 la première *meris*, et regroupant les terres situées à l'Ouest du Nestos : la Bisaltie, l'Odomantique, la Sintique, l'Édonide et la Piérie du Pangée.

Reste donc à déterminer si le stratège, responsable d'un district macédonien, avait également à sa charge la responsabilité de plusieurs garnisons. Dans un souci d'efficacité, un commandant de garnisons ne devrait avoir à gérer qu'un nombre relativement restreint de forteresses, ne serait-ce que pour toutes les relier dans un délai relativement court ou encore pour procéder à une inspection des troupes ou de la tenue de la forteresse[91]. Au mieux, il faudrait donc limiter le nombre de places fortes soumises aux ordres d'un seul et même commandant à quatre ou cinq, et pas davantage. Pourtant, les sources épigraphiques, tel le règlement militaire de Chalcis, ne fait état que d'un seul stratège, auquel sont subordonnés les phrourarques. Il n'y a aucune mention d'une quelconque distinction entre les deux types de stratège. En réalité, je pense qu'il faut voir dans le titre de stratègos un titre générique, applicable selon le cas à l'une ou l'autre situation et qui, pour les anciens Grecs, ne devait guère poser de difficulté particulière. De manière générale, ce titre désigne toute personne qui exerce un pouvoir militaire, à l'échelle d'un district entier ou d'une région défensive, qu'importe. À titre de comparaison, je citerai ici Bruno Helly qui, à propos du terme « άρχων », faisait une analogie intéressante avec « notre mot « président » [qui] en français désigne toutes sortes de personnages dans des positions hiérarchiques et institutionnelles très diverses, tandis que l'appellation « le président » est au contraire, dans une organisation donnée, association, entreprise ou État, sans aucune équivoque »[92]. Ainsi, de la même manière, le mot « stratège » peut désigner le chef de guerre, le responsable d'une division, d'une région défensive, mais peut également désigner le gouverneur d'un territoire bien plus vaste.

4. Occupation permanente ou temporaire ?

En 171, lorsque Persée se rend en Thessalie pour affronter les troupes romaines stationnées à Larissa, il effectue au préalable une sorte de « tour d'horizon » afin d'occuper un certain nombre de sites. Parmi eux, Gonnoi et Élateia reviennent dans le giron macédonien, tandis que Gyrton est déjà occupée par les Romains. Il est étonnant de constater que, dans le contexte militaire particulièrement mauvais qu'est celui des guerres de Macédoine, les positions contrôlant l'entrée méridionale de la Macédoine par le passe de Tempé ne soient pas déjà occupées. C'est donc tout naturellement qu'il convient de s'interroger sur la durée d'occupation des sites fortifiés : l'étaient-ils de façon permanente, ou

[90] L'Orestide n'apparaît pas parmi les territoires qui composent la quatrième *meris* puisqu'elle ne faisait officiellement plus partie de la Macédoine depuis 197. En revanche, durant la période macédonienne, il est hors de doute qu'elle faisait partie de la stratégie de Haute-Macédoine auquel elle appartenait.
[91] On pensera ainsi aux consignes laissées dans les *diagrammata* et affichées dans les différentes garnisons du royaume (*cf.* p. 137).
[92] B. Helly, *Aleuas le Roux*, p. 42.

seulement de façon temporaire, en fonction des nécessités militaires ? À la fin des opérations et après avoir essuyé une cuisante défaite, Persée se retire dans son royaume, en ayant pris soin de laisser une garnison à Gonnoi[93]. Qu'entend Tite-Live par là ? Est-ce que la forteresse était totalement inoccupée, ou bien ne disposait-elle que d'une très faible garnison, qui a été renforcée par mesure de sécurité après la défaite macédonienne ? Il semble plus logique de considérer cette seconde hypothèse comme la plus probable. En effet, lors de son premier passage, venant de Macédoine, Persée avait déjà effectué une première halte à Gonnoi afin de s'en rendre maître. À ce moment, la forteresse devait être occupée par une faible garnison, que Persée n'a eu qu'à relever et à renforcer en cas de repli du gros des troupes. La situation est similaire à Uscana : d'après Tite-Live, la forteresse a souvent été aux mains des Macédoniens. Pourtant, peu de temps après que Persée l'eut fortifiée, les troupes en garnisons sont évincées et remplacées par une garnison illyrienne et romaine. Peut-être faut-il en déduire que, tout comme à Gonnoi, le roi macédonien n'avait laissé qu'une faible garnison et que celle-ci n'a pas suffi à arrêter les troupes ennemies. De plus, la question de la durée d'occupation d'un site se pose également pour les territoires internes au royaume, et éloignés de la frontière. Si on s'étonne que Persée doive reconquérir Gonnoi, pourtant sur la frontière entre la Thessalie et la Macédoine, il est cependant logique de penser que, dans les régions frontalières avec l'Illyrie, les garnisons devaient toujours être occupées de Macédoniens prêts à défendre leurs terres. Pourtant, au cœur du royaume, la question n'a rien d'évident : les forteresses qui autrefois se situaient aux frontières de la Macédoine se retrouvent, au fil des annexions et de l'augmentation du territoire, dans des régions parfois plus centralisées. Aussi, ces forteresses sont-elles toujours occupées ? Ici, il est plus que probable que les forteresses internes au royaume soient inoccupées tant que la première ligne de défense est en place. Au contraire, si les défenses frontalières venaient à être percées, il est évident que les troupes devraient se replier sur les lignes secondaires. C'est d'ailleurs ce que fait Persée après la défaite de Mopsion en 171 : à ce moment là, Gonnoi est une ligne secondaire, le dernier rempart défensif avant que l'ennemi n'arrive en terre macédonienne. Une fois la frontière repoussée, les forteresses perdent leur raison d'être. C'est le cas de la Thessalie, qui depuis son annexion par Philippe II jusqu'à sa libération en 197, soit pendant plus de cent cinquante ans, a fait office de zone-tampon entre la Macédoine et de potentiels envahisseurs. Aussi, les Macédoniens comptaient avant tout sur les forteresses situées plus à l'intérieur du pays, et qui contrôlaient les principales voies de communication, de Lamia à Larissa en passant par Pharsale par exemple. Bien entendu, la Thessalie ne fait pas figure d'exception : toutes les forteresses présentes dans les zones frontalières ou dans les états-tampons étaient très certainement occupées. En outre, il apparaît évident que certains sites avaient une fonction temporaire. En effet, on s'aperçoit rapidement que des forteresses ont été érigées à la hâte, pour faire face à une menace inattendue. Aussi, le soin apporté à leur construction est négligé, et plusieurs éléments, indispensables à une occupation permanente, ne sont pas réunis. C'est

[93] Tite-Live, XLII, 67, 1.

notamment le cas à Ditnata, la forteresse de l'Olympe, qui est située sur une hauteur, et à une distance trop importante des cours d'eau. Si sa localisation est parfaitement stratégique, l'absence d'eau, indispensable pour une troupe stationnée pour une durée indéterminée et sa construction hâtive montrent bien que son rôle n'était que temporaire. Ainsi, il faut distinguer plusieurs types de sites : ceux qui, construits pour répondre à un besoin ponctuel, ne sont occupés que pendant le temps nécessaire, et ceux qui ont été érigés pour un contrôle de longue durée, mais qui perdent leur rôle dès que la frontière est déplacée.

Il nous reste désormais à présenter, de la manière la plus complète possible, les différents types de réseaux de fortifications.

III. Réseaux de fortifications, exemples concrets

Que ce soit en Macédoine ou dans ses possessions extérieures, plusieurs régions présentent un intérêt stratégique évident. À ce titre, elles ont été, au fil des siècles, particulièrement bien fortifiées. En divers endroits, les places fortes sont suffisamment concentrées pour qu'on puisse conclure à une organisation conjointe, établie en réseaux. Les cartes 234 à 241 proposées en annexe présentent l'ensemble des groupes de réseaux potentiels et ceux pour lesquels l'inter-visibilité a pu être établie.

Parmi les différents réseaux existants, on peut établir trois catégories distinctes, selon la disposition des forteresses au sein d'un même groupe. Cette classification par typologie permettra en outre de proposer une définition plus complète de ce qu'est un réseau défensif.

1. Les réseaux en enfilade

On qualifiera de réseau en enfilade toute succession de forteresses pouvant communiquer entre elles et se trouvant sur un même axe défensif.

a. Péonie méridionale

Le premier exemple de réseau en enfilade que se trouve en Péonie méridionale, le long de l'Axios (fig. 234). Il relie entre eux les sites d'Argos, Stobi et Demir Kapija. Les deux premiers sites sont espacés de seulement 11 km, tandis que Demir Kapija se trouve à plus de 28 km de Stobi à vol d'oiseau. La localisation de la cité d'Antigonéia, entre ces deux sites, devrait permettre d'obtenir des distances plus raisonnables. Un second réseau débute à Stobi, en direction du Sud-Ouest et ralliant la forteresse de Mrzen, située à seulement 12 km de là.

Ces forteresses péoniennes avaient pour rôle bien particulier de défendre l'une des principales voies d'accès à la Macédoine en venant par le Nord. À l'exception de Demir Kapija, dont l'existence est

attestée dès l'époque classique, les trois autres sites fortifiés ont été érigés, sinon occupés, par les Macédoniens au cours de la période hellénistique. L'intérêt stratégique de ce réseau défensif apparaît assez clairement : chaque forteresse est placée le long du cours de l'Axios et contrôle ainsi parfaitement la voie de communication qui le longe. Mieux encore, la forteresse de Stobi se trouve exactement à la confluence de l'Axios et de la Crna Reka, qui parcourt la région de Pélagonie au Nord de la Lyncestide. Le long de ce second cours d'eau, à quelques kilomètres de là seulement, des restes de remparts ont été découverts et ont pu être datés de la période hellénistique grâce aux monnaies retrouvées sur place[94] : s'agit-il d'une autre forteresse faisant partie du même réseau défensif ? Par ailleurs, l'inter-visibilité entre les sites de cette région a pu également être attestée. Ainsi, depuis Demir Kapija, le site de Stobi est parfaitement visible, tandis que celui-ci voit sans difficulté la place voisine d'Argos. Seule Bylazora, plus au Nord et dans une région plus escarpée, est isolée du reste.

b. Thrace

On trouvera un second exemple dans la plaine thrace, entre Kavala et Maronée. Les villes côtières sont trop espacées pour faire partie d'un seul et même réseau : les forteresses d'Akontisma se trouvent à près de 40 km d'Abdère, elle-même distante de 42 km de Maronée. En revanche, Thasos se trouve à environ 27 km des deux sites, une distance suffisante pour être visible et signaler un danger au moyen d'un feu d'alerte. Cependant, ce n'est pas ce réseau qui nous intéresse ici : son existence est facilement contestable et ne repose sur aucun élément archéologique concret. Il faut en revanche s'intéresser à une autre ligne de fortification, située non pas le long des côtes, mais à flanc de montagne. Cet ensemble défensif est composé de neuf forteresses (fig. 235)[95]. Dans cet exemple, seuls deux forteresses, Iasmos et Polyanthos, sont intervisibles. En outre, elles sont distantes de seulement 5 km et marquent l'entrée du défilé à travers lequel s'écoule le fleuve Komptsamos. C'est sur ce même fleuve qu'une forteresse a également été découverte en direction du Nord. Les forteresses de cet ensemble datent de la même période, consécutive au début de la domination macédonienne sur la région. Selon L. D. Loukopoulou et S. E. Psoma, elles ont été bâties pour contrôler l'antique voie royale[96]. Une étude plus approfondie permettrait de répondre clairement à cette question. Constatons cependant que, même si ces sites ne sont pas visibles entre eux, la faible distance qui les sépare (de 2 à 5 km), ne permet pas d'exclure leur intégration dans un système défensif.

[94] *Cf.* « Mrzen », p. 437.
[95] Voir également, dans le catalogue de sites, la notice « Autre sites », p. 488.
[96] D. Loukopoulou et S. E. Psoma, « The Thracian policy of the Temenids », *Ancient Macedonia* VII, p. 143-151.

c. Thessalie

Un ensemble de places fortes semble dessiner une frontière militaire entre le Nord-Ouest et le Sud du territoire, mettant à l'écart les terres touchant aux Athamanes et aux Dolopes. Cet axe, partant de Trikka, intègre dans un premier temps les forteresses successives de Pélinna, Pharcadon, Métamorphosis, Vlochos, Pétrino, Phylléion, Psychiko, Krini, Kaloyéro et enfin Pharsale (fig. 236). La plupart des sites connus pour ce réseau ont été bâtis au cours de la période hellénistique. Ce premier réseau, en partie présenté plus haut (*cf. supra*), répond à toutes les caractéristiques énoncées dans les pages précédentes. Les nécessités stratégiques, en premier lieu, sont évidentes : Trikka n'est située qu'à quelques kilomètres seulement des territoires athamanes et dolopes et, par extension, de l'Épire. Le relief des environs, particulièrement élevé sur sa limite occidentale, ne permet guère la mise en place d'un système défensif à grande échelle à flanc de montagne. En revanche, la disposition des sites telle qu'elle a été pratiquée ici réduit au maximum les contraintes imposées par le relief : une « distance de sécurité » a été observée, laissant aux garnisons une zone plane et sans obstacles facilitant à la fois l'observation des environs et les manœuvres militaires, voire les éventuelles batailles. L'intérêt stratégique de cette région a d'ailleurs été largement démontré par les sources antiques, notamment au moment de l'expédition d'Alexandre vers Thèbes en 335 et le passage de Philippe V à travers la vallée de l'Enipeus en 198. Les deux rois, l'un venant d'Illyrie, l'autre d'Athamanie, arrivent en Thessalie par le Nord de l'Hestiaeotide. Alors qu'Arrien mentionne Pélinna comme la première cité thessalienne qu'Alexandre rencontre[97], Tite-Live rapporte que c'est à Trikka que Philippe V décide de se rendre[98]. Si on tient compte du nombre relativement élevé de fortifications dans cette région de superficie moyenne, il paraît évident que les nécessités stratégiques de cette partie de la Thessalie étaient grandes, et les rois de Macédoine le savaient parfaitement. Alors qu'Alexandre avait besoin d'emprunter un itinéraire sûr pour rejoindre Thèbes le plus rapidement possible et en épuisant le moins possible ses troupes, Philippe V avait quant à lui un intérêt évident à rejoindre une région alliée après une cuisante défaite. Concernant l'itinéraire emprunté par Philippe V, il est d'ailleurs intéressant de noter que la quasi-totalité des forteresses appartenant à ce premier réseau défensif ont été soigneusement évitées par le roi macédonien. En effet, Tite-Live ne mentionne que les places de Phakion, Irésiae, Euhydrion, Érétrie et Palaipharsalos, qui sont systématiquement détruites par le monarque. J.-Cl. Decourt, qui a parfaitement étudié l'itinéraire de Philippe V, constate très certainement à raison que certains sites ont été évités à dessein, afin non seulement de ne pas ralentir la troupe macédonienne, mais aussi et surtout parce qu'elles représentaient une menace

[97] Arrien, *Anabase*, I, 7, 5.

[98] Tite-Live, 32, 13, 5 : « *Inclinauit sententia ut in Thessaliam agmen dimitteret, Triccamque proximis limitibus petit ; inde obuias urbes raptim peragrauit* » : « Il décida finalement de conduire son armée en Thessalie et il gagna Trikka par le plus court chemin ; de là, il s'en prit successivement aux villes qui se trouvaient sur sa route ». Le détail de cette expédition a été étudié par J.-Cl. Decourt, *La vallée de l'Enipeus en Thessalie*, p. 97 *sqq*.

particulièrement importante[99]. La colline de Phylléion, qui abrite plusieurs fortins, pose exactement les mêmes difficultés : la surveillance et le contrôle des environs sont absolument sans faille. Dès lors, l'intérêt militaire de la région apparaît clairement. En 335, Alexandre sait qu'il n'y risquera rien, tandis qu'en 198, Philippe V, empruntant les chemins thessaliens pour retourner en Macédoine, fait particulièrement attention à l'itinéraire qu'il va suivre, ce qui démontre très clairement sa bonne connaissance des forteresses et de leur puissance. À l'inverse, il a également pleinement conscience des failles défensives du territoire : il n'attaque que les places isolées du réseau principal. Ces considérations mènent donc aux questions d'inter-visibilité entre les sites de ce premier regroupement de garnisons. La distance maximale relevée entre deux forteresses voisines est d'environ 16 km, entre Trikka et Pélinna, ce qui est parfaitement acceptable. D'autre part, et bien que la distance relevée entre Trikka et Pharsale soit d'environ cinquante kilomètres, rien ne laisse supposer que le réseau de communication puisse être coupé : entre les deux forteresses, les autres garnisons du groupe peuvent parfaitement relayer l'information et faire parvenir une alerte. Nous touchons ici de près la principale difficulté des réseaux en enfilade, qui doivent le plus souvent passer par un système de relai de l'information pour faire communiquer entre eux les sites placés à chaque extrémité. À l'inverse, les réseaux en amas, plus denses, peuvent directement communiquer les uns avec les autres.

La forteresse de Pharsale marque un point central dans le contrôle territorial de la Thessalie. Reliée à un premier système défensif vers le Nord-Ouest, elle se trouve également à proximité d'un second réseau qui englobe les forteresses de Xylades et d'Érétrie. Ici encore, les distances sont idéales : Xylades est à moins de vingt kilomètres de Pharsale, et à douze seulement d'Érétrie. Pourtant, il semble néanmoins qu'ici, l'efficacité du réseau défensif soit mise à mal. En effet, si on suit J.-Cl. Decourt[100], il faut identifier Palaipharsalos à Xylades. Cette forteresse ainsi que celle d'Érétrie ont subi le siège des Macédoniens, ce qui laisse penser que leur défense était bien plus fragile que celle des forteresses précédentes et que Philippe a pris soin d'éviter. En prenant en considération les résultats de calculs en inter-visibilité entre ces deux sites, on comprend aisément pourquoi Philippe V a pu s'en prendre à Palaipharsalos et à Érétrie : seul un unique fortin, situé à une cinquantaine de kilomètres de là, sur la colline de Phylléion, peut intercepter un signal émanant d'Érétrie. Située à moins de vingt kilomètres de là, Pharsale est totalement dans l'ignorance de ce qu'il peut se passer dans ces deux places fortes. L'identification de J.-Cl. Decourt de Palaipharsalos à Xylades est donc parfaitement acceptable et fait coïncider éléments historiques et réalités géographiques : Philippe V a décidé de s'en prendre à Érétrie et Palaipharsalos parce qu'il savait parfaitement qu'aucune aide ne pourrait y parvenir suffisamment rapidement et que ces deux garnisons, quoique pouvant communiquer entre elles, ne suffiraient pas à stopper ses manœuvres.

Dans un troisième temps, un autre réseau peut être établi en direction de la partie méridionale de la

[99] *Idem*.
[100] J.-Cl. Decourt, *op. cit*., p. 105-106 et 185 *sqq*.

Thessalie, par le biais des forteresses de Proerna, Domokos et Xyniae. Le site de Proerna, fortifié au cours du IVe ou du IIIe siècle, occupait une place centrale dans la défense de la région alentour : il bénéficiait en effet d'une inter-visibilité avec une grande majorité des places fortes thessaliennes, et bloquait efficacement le passage jusqu'à la forteresse voisine, Domokos.

Le site de Domokos, identifié dans les années 1920 par G. Daux et P. de La Coste-Messelière[101], a été régulièrement fouillé et daté de l'époque hellénistique[102], permettant de le placer dans un même contexte chronologique que Proerna. Dans cet ensemble, un seul site reste totalement isolé visuellement, celui de Xyniae, que l'on peut également dater de l'époque hellénistique. Pourtant, peut-on réellement parler de « réseau défensif » pour ces trois sites ? Certes, la distance, la chronologie et les intérêts défensifs coïncident et laissent supposer une telle organisation. Cependant, Xyniae est irrémédiablement seule, quoique facilement défendable compte-tenu de sa position sur un éperon rocheux et la présence d'un lac sur l'un de ses côtés. Domokos, située entre Xyniae et Proerna, ne peut être soutenue que par cette dernière : les nombreux autres sites à être capables de la voir sont trop éloignés pour une intervention rapide. L'altitude même à laquelle se trouvent Domokos puis Xyniae par rapport à Proerna constitue également une contrainte non négligeable, qui devait sans doute rallonger les temps d'intervention. Pourtant, il est hors de doute que ces places fortes constituent un ensemble défensif efficace qui contrôle le passage menant de Thessalie vers la région de Lamia en empruntant les hauteurs à l'Ouest de l'Othrys.

Ces trois grands ensembles défensifs, ces réseaux, prouvent de façon évidente que la Thessalie était particulièrement bien protégée contre les menaces extérieures. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre pour exemple Philippe V qui, pour s'emparer des forteresses thessaliennes qu'il avait soigneusement évitées en 198, devra mener des opérations conjointes avec M. Baebius dès 191[103]. Une fois encore, il est important de rappeler que malgré les difficultés de l'avant-dernier roi macédonien en Thessalie, celui-ci jouissait d'un avantage considérable en ayant constamment à l'esprit le nom des places à éviter en fonction de leur dangerosité. D'autre part, il faut noter que ce vaste ensemble défensif thessalien intègre des sites appartenant, en principe, à des tétrades différentes, ce qui tendrait à prouver que les limites administratives s'effacent au profit d'un objectif commun à plus grande échelle. Le même phénomène est observable en Macédoine, où les forteresses de Basse-Macédoine peuvent fonctionner ensemble, qu'elles se trouvent en Piérie ou en Bottiée. Selon le même principe, les sites contrôlant les entrées d'un même défilé ont un objectif commun, mais n'appartiennent pas à la même région : Pétra se trouve en Piérie, Pythion en Perrhébie (*cf. supra*).

[101] G. Daux, P. de La Coste-Messelière, « De Malide en Thessalie », *BCH* 48 (1924), p. 343-376.
[102] *BCH* 75 (1951), p. 115 et 1978, p. 699.
[103] Tite-Live, XXXVI, 13.

2. Les réseaux en « amas »

Bien qu'un certain nombre de forteresses thessaliennes soient organisées en enfilade, le type de répartition des garnisons le plus répandu est celui que l'on peut qualifier de réseau « en amas ». En Thessalie comme en Macédoine, plusieurs exemples peuvent être cités.

a. Démétrias, Goritsa, Halôs

Dans le golfe Pagasétique, la capitale de Démétrias bâtie à l'extrême fin du IVe siècle bénéficie d'un soutien militaire exceptionnel. En tant que lieu de résidence royale, la cité est bien entendu protégée par une vaste enceinte flanquée de tours, mais surtout, elle est gardée par un vaste camp militaire, Goritsa, qui surplombe toute la région et qui bénéficie d'une excellente visibilité sur le palais (fig. 176). Cet ensemble est complété, de l'autre côté du golfe, par la cité fortifiée d'Halôs, détruite par Parménion en 346 puis rebâtie à une époque contemporaine de la fondation de Démétrias, sans doute vers 302, à l'initiative de Démétrios Poliorcète. La cité de Halôs contrôle parfaitement la voie de communication arrivant de Lamia vers le Nord en longeant la côte. Alors que le site initial était en bord de mer, la nouvelle cité est érigée au pied d'une colline, au sommet de laquelle est bâtie une citadelle, elle-même renforcée par plusieurs fortins disséminés dans le relief environnant, afin de mieux contrôler les différents accès au golfe. Au regard de la chronologie des sites, qu'il s'agisse de Démétrias, de Goritsa ou de Halôs et de ses fortins, il apparaît très clairement que l'intérêt de Démétrios Poliorcète était tourné vers sa nouvelle capitale afin de lui procurer un réseau défensif particulièrement efficace. Les sites de Halôs et de Goritsa ne sont distants que d'une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau, ce qui est amplement suffisant pour un signal d'alerte[104]. En revanche, Halôs se trouve tout de même à une quarantaine de kilomètres de la capitale par la voie terrestre, si bien qu'en cas d'alerte, il faudrait aux troupes de la cité bien plus d'une journée pour atteindre Démétrias. Cette faille peut cependant être compensée par le nombre de soldats potentiels que pouvait accueillir la forteresse de Goritsa, soit près de 20 000, bien que ce chiffre ne fût sans doute que rarement atteint. En tout état de cause, Démétrias était néanmoins parfaitement protégée des menaces extérieures, Goritsa gardant parfaitement la voie au Nord ainsi que le golfe grâce à sa grande artillerie, et la cité de Halôs bloquant efficacement les arrivées par le Sud.

b. Perrhébie

Plus au Nord, en Perrhébie, la situation est encore plus claire (fig. 237). Les cités de la Tripolis perrhèbe, Azoros, Doliché et Pythion étaient sans conteste suffisamment proches pour être vues les

[104] J'ai pu moi-même observer, depuis le village d'Amaliapoli, situé à quelques kilomètres seulement de Halôs, la colline sur laquelle se trouve la forteresse de Goritsa. De nuit, les lumières de l'actuelle Volos, située juste au pied de la forteresse, sont parfaitement visibles, malgré la distance. Il est hors de doute qu'un feu d'alerte ait pu être visible dans des conditions similaires.

unes depuis les autres : l'antique Doliché, identifiée à Sarantaporo, se trouve respectivement à 9 et 18 km d'Azoros et de Pythion, sans aucun obstacle naturel pour masquer la visibilité de l'un ou de l'autre. Au moment où la région passe sous le contrôle macédonien, sans doute sous le règne d'Archélaos, il devient évident que les trois cités fortifiées sont utilisées dans un souci défensif : non seulement elles contrôlent la région elle-même, mais chaque forteresse gardait l'un des trois accès qui mènent en Macédoine et en Thessalie : Pythion par le défilé de Pétra ; Doliché par le défilé de Sarantaporo ; Azoros (et sans doute Malloia) par la vallée du Titarèse. L'intérêt stratégique de la région, immédiatement visible pour n'importe quel observateur, l'était également pour les rois de Macédoine : Tite-Live déclare que Persée, menant une opération en direction de la Thessalie, récupère sans difficulté les trois cités, qui après 197 avaient été déclarées libres et indépendantes[105]. Cet intérêt est d'ailleurs clairement marqué par le nom de la région elle-même. En effet, à plusieurs reprises, Tite-Live appelle ce territoire la Tripolis[106], en faisant ainsi un ensemble à part entière. Il est clair, dans l'esprit de l'historien que ces trois *poleis* forment un ensemble particulier et indivisible.

c. Plaine centrale de Macédoine

En Macédoine, les réseaux en amas sont également présents. Ainsi, la capitale du royaume, Pella, peut aisément communiquer avec les cités voisines que sont Aigéai et Béroia, ainsi qu'avec le site fortifié d'Archontiko. Seule la cité d'Edessa reste isolée du groupe, étant masquée par le relief environnant (fig. 238). En revanche, et compte-tenu de l'importance de ces différents sites placés au cœur du royaume macédonien, il est évident que ceux-ci devaient pouvoir compter sur un soutien militaire en cas de nécessité. Dans la région voisine d'Éordée, la situation est similaire avec un réseau composé de trois sites pouvant aisément communiquer entre eux : les sites d'Arnisa, Anarrachi et Mavropighi, complétés par le site d'Ano Kleinai à l'entrée du défilé séparant la région de la Lyncestide, pouvaient contrôler à eux seuls la totalité des environs et empêcher toute menace d'invasion venant des terres de Haute-Macédoine, qu'il s'agisse de l'Élimiotide au Sud ou encore de la Lyncestide et de l'Orestide à l'Ouest. La cité d'Edessa, visuellement isolée de ces deux réseaux, bénéficiait cependant d'une position intermédiaire idéale pour assurer la jonction entre les deux régions de Basse-Macédoine, comme peuvent en témoigner les différentes levées de troupe mettant en scène la cité : en 217, Philippe V, après avoir mobilisé les hommes de Bottiée et d'Amphaxitide, retrouve à Edessa les troupes levées en Haute-Macédoine[107], tandis qu'au cours de la troisième guerre de Macédoine, Antiphilos d'Edessa commande trois mille soldats de la cité dans l'armée de Persée[108].

[105] Tite-Live, XLII, 53, 6.
[106] Tite-Live, XLII, 53, 6 « *Azorum, Pythoum, Dolichen : Tripolim vocant incolentes* » et XLII, 67, 7 « *Tripoli aliaque Perrhaebia recepta* ».
[107] Polybe, V, 97, 3-5.
[108] Tite-Live, XLII, 51 « *trium ferme millium hominum dux erat Antiphilus Edessaeus* ».

d. Lékani

Ce quatrième réseau « en amas » se trouve en Thrace, dans la région de Lékani, sur le cours du moyen Nestos (fig. 239). On ne dispose pas d'informations suffisantes pour présenter en détail ce réseau composé de 13 sites. Précisons simplement que les forteresses sont en moyenne distantes d'environ 5 km dans une région particulièrement accidentée. Cette partie du territoire macédonien correspond à la voie de communication dont nous avons déterminé l'existence dans le chapitre relatif au réseau routier en Macédoine (*cf.* p. 87).

3. Les ensembles défensifs

Enfin, il convient de présenter quelques exemples de sites qui, dans un souci défensif, devaient nécessairement fonctionner ensemble, mais qui, pour des raisons pratiques, ne peuvent être qualifiés de « réseaux » au sens propre du terme. Ainsi, plutôt que « réseaux de fortifications », nous leur préfèrerons ici le terme d' « ensembles défensifs ».

a. Contrôle des défilés

Parmi ces sites, on mentionnera notamment ceux qui avaient pour tâche de contrôler l'entrée d'un défilé, espace généralement étroit et où la visibilité est sensiblement réduite. Ainsi, Pythion et Pétra veillent chacun à garder le défilé de Pétra, que l'on connaît par Tite-Live : en 168, Persée envoie cinq mille Macédoniens dans les deux garnisons[109]. Dans le passage suivant, Tite-Live rapporte les mots de Paul-Émile expliquant au Sénat la manière dont il a forcé les postes de Persée jusqu'à Pella[110]. Bien que le site de Pétra ne soit toujours pas localisé à ce jour, plusieurs hypothèses peuvent être avancées quant à son emplacement supposé. Considérant que la garnison de Pétra devait défendre l'entrée du défilé, il paraît évident que le site devait être orienté vers la plaine de Katérini, en contrebas. Dans la mesure où Pythion, de l'autre côté du défilé, est clairement localisée à l'entrée perrhébienne du passage, on peut supposer qu'il en était de même du côté macédonien. Pourtant, cette solution dénote une véritable lacune dans la conception de la stratégie défensive : en s'installant ainsi à flanc de montagne, et plus encore dans un espace particulièrement escarpé, il était impossible de savoir quoi que ce soit de ce qu'il se passait dans le défilé. Par ailleurs, une armée d'invasion arrivant par la Perrhébie ne pouvait guère être vue suffisamment à l'avance pour permettre à la garnison de se préparer à un assaut. Une autre possibilité voudrait que le site soit localisé au sommet de la montagne, ce qui aurait permis un contrôle de la plaine, mais aussi du défilé lui-même. Si on en croit le récit de Tite-Live, seuls Pétra et Pythion gardaient ce passage. Se pose alors la question de la transmission de l'information d'un bout à l'autre de l'Olympe. Le défilé mesure environ 22 km de long, et

[109] Tite-Live, XLIV, 32, 9 « *Quinque millia Macedonium missa ad praesidium Pythoi et Petrae* ».
[110] Tite-Live, XLV, 41, 4 « *inter praesidia eius saltum ad Petram evasi* ».

particulièrement étroit et accidenté. Dans ces conditions, la mise en place de signaux d'alerte aurait été totalement inutile, et seul l'envoi d'un éclaireur aurait pu permettre une transmission de l'information d'une garnison à l'autre. Cependant, là encore, les conditions ne sont guère favorables et le temps de transmission devait s'en trouver extrêmement rallongé. Du côté occidental de la Perrhébie, le même type de problème devait se poser entre Doliché d'une part, et Servia d'autre part. En coupant à travers la montagne, par le défilé originel, il faudrait parcourir environ 27 km pour rallier les deux places fortes – et plus d'une heure en voiture. À titre de comparaison, en empruntant la route actuelle qui contourne la montagne, il ne faut guère plus d'une demi-heure pour parcourir les 34 km nécessaires. C'est dire à quel point le relief est accidenté à l'intérieur du défilé. Enfin, aucun site fortifié n'est attesté d'une quelconque manière que ce soit dans l'un ou l'autre de ces défilés. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement : aucune manœuvre militaire n'aurait été possible dans ces endroits difficiles d'accès. La seule exception concerne le défilé de Tempé, contrôlé de part et d'autre par Gonnoi et Hérakléion, distants l'un de l'autre de 27 km environ. En effet, au sortir du défilé, quelques kilomètres à peine avant Hérakléion se trouve une étroite plaine surveillée par la forteresse d'Aigani située sur les dernières ramifications de l'Olympe, et sans doute aussi la cité de Phila, qui n'a pas encore été identifiée.

b. Contrôle du cours de l'Axios

Dans un contexte relativement similaire, on peut également aborder la question des nombreuses forteresses qui bordent l'Axios depuis son embouchure jusqu'au défilé de Demir Kapija. En effet, le cours de l'imposant fleuve ne laisse que de rares espaces suffisamment vastes pour permettre l'installation d'une cité ou même d'une simple garnison. Ces forteresses sont réparties, à la manière des réseaux en enfilade, tout le long du cours d'eau, toutes à proximité d'un défilé qu'elles contrôlent elles-aussi. Ici encore, le contexte géographique empêche une éventuelle communication directe entre les sites. Or, il est hors de doute que ces cités fortifiées doivent être considérées comme des ensembles défensifs à part entière. En effet, lors de l'invasion de Sitalcès en 429, Thucydide mentionne les cités d'Idoménè, Gortynia et Europos, prises successivement par l'armée thrace[111]. Si on tient compte de la localisation de chacun de ces sites, il apparaît très clairement qu'ils n'avaient pas d'autre but que de défendre le royaume de toute menace pouvant venir du Nord, qu'elles soient thraces ou péoniennes : la limite septentrionale de l'Amphaxitide est marquée par le défilé de Demir Kapija, tenu par une forteresse, puis vient la cité d'Idoménè, située entre le défilé de Demir Kapija et le suivant, celui de Tsigan-Dervan, lequel est également tenu de part et d'autre par Gortynia et Europos, de telle manière à ce que tout le cours de l'Axios soit tenu fermement par les troupes macédoniennes. La distance entre Europos et Demir Kapija est d'environ 80 km, mais là encore, aucune visibilité n'est possible entre les différents sites. En revanche, à la différence notable que la région est bien moins accidentée que celle

[111] Thucydide, II, 100.

des montagnes bordant la Perrhébie, l'envoi d'éclaireur devait sans doute être davantage réalisable. Alors que le réseau s'adapte particulièrement bien aux espaces ouverts, telles les vastes plaines thessaliennes et macédoniennes, les étroits défilés ne sauraient accueillir l'équivalent de trois ou quatre garnisons composées chacune de trois ou cinq cents hommes. En revanche, chaque site avait pour but de ralentir davantage l'ennemi en réduisant progressivement tant son potentiel armé que ses effectifs afin qu'il ne puisse jamais franchir l'imposant système défensif macédonien.

c. Contrôle de la frontière épirote

Tout comme pour la région de Lékani mentionnée précédemment, on ne dispose pas d'un grand nombre d'informations sur les forteresses qui occupent cette région. On se reportera cependant à l'étude de Y. Pikoulas menée dans ces environs, permettant de noter la présence de plusieurs forts datant, selon lui, de l'époque classique (*cf.* p. 85). Ces forteresses seraient à mettre en relation avec quelques voies de communication présentes dans la région et reliant la Macédoine à l'Épire. D'après la carte proposée en annexe (fig. 240), on note la présence d'au moins deux groupes fortifiés, l'un présent au Nord-Ouest, dans la région de Périvoli, le second au Sud-Est, à proximité de Kalambaka. Dans ce second cas, il est probable qu'il s'agisse de forteresses destinées à contrôler la frontière entre la Macédoine et la Thessalie. Selon Y. Pikoulas, l'ensemble des fortifications mises au jour dans la région seraient à mettre en relation avec le règne de Philippe II. Une fois encore, il est particulièrement difficile de parler de réseau à proprement parler : les sites sont certes proches, situés dans un rayon de 5 à 10 km), mais aucun ne voit son plus proche voisin. Faut-il supposer l'existence d'autres sites intermédiaires, qui permettaient de compléter l'ensemble et assuraient une défense commune de cette partie du territoire macédonien ? D'autres études devront être menées dans la région afin de répondre à cette question.

d. Contrôle de la frontière élimiote après 197

Ce dernier réseau est constitué d'un grand nombre de forteresses datant de la période hellénistique, entre le IIIe et le IIe siècle (fig. 241). Ces sites, comme nous l'avons vu dans la partie du catalogue consacrée à l'Élimiotide (*cf.* p. 380-391), ont vraisemblablement été bâtis afin de prémunir le royaume de toute tentative d'invasion consécutive à la sédition de l'Orestide voisine à partir de 197. On constate l'existence d'au moins trois groupes, qui peuvent être mis en relation au sein d'un ensemble défensif plus vaste encore. La carte présentée en annexe montre clairement les zones d'inter-visibilité de la région. Ainsi, Eratyra, Driovouno, Mikrokastro et Siàtista pouvaient aisément fonctionner de concert. La première et la dernière sont les plus éloignées du groupe : 11 km les séparent. Les forteresses du groupe suivant, Xirolimni, Kalamia et Métamorphosis, ne sont distantes que de 5 km. La même distance sépare les forteresses du troisième groupe : Lefkopigi, Kténi et Aianè. Compte tenu de leur localisation respective et des distances relativement courtes – 5 km en moyenne – entre ces

différents sites, il est tout à fait possible de considérer qu'ils faisaient partie d'un vaste ensemble défensif destiné à protéger la nouvelle frontière macédonienne. On notera également que certains sites, tels Galatine, Anthotopos, Daphnéro et Paléokastro sont apparemment isolés des autres places fortes. Or, une fois encore, les distances et le relief des lieux permettent un accès rapide de l'une à l'autre.

4. Inter-visibilité, une nouvelle approche

Je terminerai cette analyse des réseaux de fortification par une toute autre approche de la question qui devrait confirmer leur existence de manière décisive. Le lecteur trouvera en annexe, aux figures 242 à 247, une série de cartes d'inter-visibilité matérialisant, à différents moments de l'histoire macédonienne, les zones couvertes par les forteresses du royaume[112]. Chaque point notifié sur une carte correspond donc à une forteresse. Les zones apparaissant en rouge indiquent les zones visibles, dans un rayon de 30 km, depuis ces différents points. Ainsi, la figure 242, qui représente les places fortes du royaume au Ve siècle, montre que dès cette époque, l'ensemble du territoire était couvert par les sites fortifiés. Trois zones semblent moins surveillées que le reste du territoire : il s'agit en réalité des hauts reliefs de Basse-Macédoine, les monts Piériens et Vermion, ainsi que les dernières ramifications du Païkon, le long de l'Axios. Sous le règne d'Archélaos (fig. 243), les choses n'évoluent guère, à l'exception de l'implantation de la forteresse de Demir Kapija et du déplacement de la capitale d'Aigéai à Pella, assurant ainsi une meilleure cohésion au centre du royaume. L'écart est nettement plus significatif pour la carte de la fin du règne de Philippe II (fig. 244) : les régions de Haute-Macédoine et de Macédoine orientale sont désormais totalement sous contrôle. À travers cette carte, on se rend parfaitement compte des difficultés rencontrées par Philippe au cours de son règne. Les terres d'Orestide et de Tymphée sont certes celles qui disposent du plus grand nombre de forteresses, mais ce sont également celles qu'il était le plus difficile à surveiller, notamment en raison du relief. En revanche, le reste du royaume semble parfaitement contrôlé : rien ou presque ne peut échapper au roi. Le règne d'Alexandre ne présente pas de grandes différences avec celui de son père (fig. 245). Seuls ont été ajouté les quelques sites macédoniens et thessaliens mentionnés dans les écrits, mais qui existaient probablement déjà sous le règne de Philippe II. Le IIIe siècle (fig. 246) voit un renforcement notable du contrôle entre l'Axios et le Strymon, y compris en Chalcidique. Ceci est à mettre au compte des fondations royales dans la région : Thessalonique, Cassandréia et Antigonéia. Le même constat peut être fait en Thessalie, notamment dans le golfe Pagasétique, avec la fondation de Démétrias, mais aussi en Thessalie occidentale. En cause, la révolte de l'année 229, laquelle a nécessité d'importants travaux de mise en fortification entre Trikka et Xyniae[113]. Enfin, la dernière carte (fig. 247) présente le royaume aux lendemains de la bataille de Cynoscéphales, en 197. À l'exception de Démétrias et de sa garnison Goritsa, les rois de Macédoine ne tiennent plus la

[112] Je remercie ici Antoine Chabrol qui m'a initié à l'utilisation du logiciel GlobalMapper, un outil fort utile et indispensable pour déterminer les zones de visibilité d'un site.
[113] *Cf.* « Une tentative de soulèvement en 229 », p. 254-256 et *supra*, p. 552.

Thessalie. En Macédoine, la perte de l'Orestide se traduit, on l'a vu, par une augmentation du nombre de forteresses sur la limite élimiote. Désormais, le contrôle de cette région frontalière est plus dense que jamais.

À travers l'utilisation de ces cartes d'inter-visibilité, l'histoire du contrôle territorial macédonien et de ses forteresses apparaît de façon très nette. Le royaume était maîtrisé, c'est indéniable. Dans les régions où la visibilité était bonne, pour ne pas dire excellente, les sites fortifiés étaient peu nombreux. À l'inverse, dans les régions de montagne, comme en Haute-Macédoine, les forteresses étaient nécessairement érigées en plus grand nombre. On trouvera sans doute dans ces démonstrations une raison supplémentaire pour expliquer les difficultés rencontrées par les rois macédoniens dans ces territoires accidentés. Ils étaient tout bonnement trop difficiles à contrôler. L'Orestide, région la plus marginale du royaume, devait nécessairement être la première à pouvoir quitter la sphère d'influence macédonienne. Au fil des siècles, les rois de Macédoine se sont évertués à renforcer leur royaume par le biais d'une organisation hiérarchisée particulièrement efficace, et ce quelques soient les domaines concernés. À n'en pas douter, la défense du territoire bénéficiait de la même rigueur sans faille qui assurait à la Macédoine un contrôle efficace de ses terres. De ce fait, l'étude d'un aspect essentiel de son système défensif que sont les garnisons et les forteresses n'aurait pu se limiter à une simple succession de sites donnés les uns à la suite des autres et n'ayant pour seul point commun que d'appartenir au royaume macédonien. Ces sites, nombreux et installés avec une densité plus ou moins importante selon les régions et les nécessités stratégiques, devaient bénéficier d'une organisation hiérarchisée, indispensable pour répondre à des besoins défensifs précis et permettre une transmission rapide de l'information. La mise en réseau, telle que j'ai essayé de l'expliquer ici, répond à ces différents impératifs en tentant d'apporter une solution à de nombreuses interrogations sur le mode de fonctionnement de l'armée macédonienne et de ses garnisons. À travers cette étude, il apparaît que le système défensif macédonien suivait une organisation pyramidale permettant une transmission rapide et particulièrement efficace de l'information, allant du phrourarque au roi en passant par un intermédiaire unique, le stratège.

CONCLUSION

Le point de départ de ce travail était l'étude de la répartition des forteresses en Macédoine et en Thessalie sous la royauté. De fil en aiguille, c'est l'ensemble des questions liées aux moyens de contrôle territorial qui ont été abordées. En effet, comment parler des forteresses sans traiter de la politique frontalière des rois de Macédoine d'Archélaos à Persée, des déplacements de population orchestrés par Philippe II, de l'existence des districts macédoniens ou encore de l'autonomie des cités ? Comment expliquer que la Macédoine se soit imposée en Thessalie pendant près de cent cinquante ans, et à Athènes de manière presque ininterrompue entre 322 et 229 ? Comment encore expliquer le particularisme péloponnésien dans lequel contrôle était synonyme de tyrannie philo-macédonienne ?

Jusqu'ici, l'histoire du royaume macédonien a souvent été abordée à travers les textes et les inscriptions. Dans cette thèse, elle est abordée d'une manière différente, au moyen des fortifications qui sont, autant que les sources littéraires et épigraphiques, une source d'information essentielle. L'étude de ces forteresses s'inscrit donc dans la continuité d'ouvrages récents consacrés aux fortifications de certaines régions du monde grec.

La Macédoine est en effet un cas à part. Sa position géographique en avait fait un carrefour dans les voies de communication Nord-Sud et Est-Ouest. Elle était régulièrement traversée par les armées étrangères quand celles-ci ne tentaient pas simplement de l'envahir. Il est donc surprenant que ce petit État de Grèce septentrionale, initialement limité aux régions de Piérie et de Bottiée, soit parvenu à maintenir son existence au cours de l'Antiquité. Il est plus surprenant encore qu'il ait réussi à s'étendre bien au-delà de ses frontières originelles pour devenir ce puissant royaume de Macédoine, dont les rois les plus illustres, Philippe II et son fils Alexandre, ont grandement contribué au développement de sa suprématie au sein du monde grec.

En réalité, c'est cette situation géographique peu enviable que devait constituer le point de départ de la politique expansionniste de la Macédoine, et ainsi contribuer à en faire un puissant État. Afin d'assurer la défense de leur royaume, les souverains macédoniens se sont évertués à repousser leurs frontières en se servant d'un élément défensif naturel, le seul dont ils disposaient en abondance : le relief. Peu à

peu, le centre du royaume se voyait protégé par des anneaux concentriques constitués des montagnes environnantes (fig. 2). Au cours du règne de Philippe II, les frontières sont repoussées jusqu'au Pinde et au Rhodope, deux imposants sommets qui ne laissent que peu de débouchés pour quiconque souhaite se rendre en Macédoine. Protégé de la sorte, le royaume pouvait se développer tout en assurant aisément sa défense. En confrontant les données archéologiques aux rélevés topographiques, il apparaît très clairement que les rois de Macédoine avaient en effet une parfaite connaissance du relief de leur territoire. Le constat est sans appel : les profils d'élévation générés dans les zones de frontières montrent que les forteresses étaient systématiquement placées à proximité des principales voies de communication. À chaque point de passage correspondait une fortification, montrant de façon tout à fait certaine que les Macédoniens étaient soucieux de préserver leurs frontières en érigeant des postes défensifs pour renforcer une barrière naturelle existante.

Au fil des siècles, l'expansion territoriale apparaissait donc progressivement comme une nécessité aux yeux des rois de Macédoine. Afin de défendre leur royaume, ces derniers avaient besoin de soldats qu'il fallait rémunérer. Le besoin de richesses donnait ainsi aux Macédoniens une raison supplémentaire de s'étendre et de partir à la conquête de nouvelles terres. Or, à mesure que la superficie du territoire augmentait, le royaume intégrait une population toujours plus nombreuse qu'il était nécessaire d'encadrer. Au IVe siècle, la Macédoine regroupe près de 500 000 habitants : en un peu plus d'un siècle, sa superficie avait triplé et sa population avait plus que doublé.

❖

Ce sont là en réalité toutes les données du problème : la Macédoine devait s'étendre pour assurer sa protection, mais les conquêtes augmentaient considérablement le nombre d'habitants au sein du royaume, conduisant à de nouvelles nécessités expansionnistes.

Dans ce contexte, le royaume macédonien ne pouvait que se développer sous la forme d'un État militaire, capable de maîtriser et de contrôler l'ensemble d'une population nombreuse et d'un territoire toujours plus vaste.

Le roi macédonien est avant tout un roi guerrier, qui mène ses troupes au combat, prend part aux batailles et assure la défense de son royaume. À l'issue des guerres médiques, Alexandre Ier profite de la retraite perse et double la superficie de ses possessions. Sous le règne de Philippe II, la Macédoine atteint sa superficie maximale, près de 35 000 km². Les prérogatives royales laissent au roi un grand nombre de responsabilités, qu'elles soient d'ordre militaire, judiciaire, religieux ou encore financier. Or, même s'il disposait d'une autorité totale dans l'organisation interne du royaume, il lui était impossible de contrôler, à lui seul, l'ensemble de ses possessions. Certes, en fondant de nouvelles villes aux confins du territoire ou en procédant à des déplacements de population d'une région à une autre, le roi contribuait de sa propre autorité à assurer le contrôle du royaume. Cela n'était cependant pas suffisant, et le territoire devait être réorganisé.

Au fil des siècles, plusieurs tentatives étaient allées dans ce sens. La première, peu reluisante, avait été menée sous le règne de Perdiccas II, celui-ci partageant le pouvoir avec son frère Philippos, gouverneur des terres récemment annexées. L'expérience est un échec et Archélaos réunifie le territoire sous sa seule autorité. Le déplacement de la capitale à Pella, désormais point central du royaume, entérine cette décision. Archélaos mène également une vaste politique de perfectionnement des voies de communication à travers le territoire. Les confins se sont en effet éloignés du centre, et il est plus que nécessaire de pouvoir les rallier dans des délais très brefs. Une fois encore, la problématique se pose tant en termes civils que militaires. Civils, car il faut permettre la circulation des denrées à l'intérieur du royaume et faciliter les communications afin que les ordres du roi soient appliqués le plus rapidement possible. Militaires, car en cas d'invasion, l'armée doit pouvoir se rendre sur le front dans les plus brefs délais. La situation évolue encore sous le règne de Philippe II : les gains territoriaux sont importants et la population toujours plus nombreuse. De plus, les ambitions militaires du souverain appellent elles aussi à la réorganisation du royaume. Les districts sont ainsi créés et placés sous le commandement d'un représentant du pouvoir royal directement nommé par le roi et responsable devant lui. Ces circonscriptions administratives ont, elles aussi, un double rôle : faciliter la transmission des directives royales, mais aussi et surtout faciliter le recrutement des troupes. Il n'y a rien de surprenant donc à ce que le responsable du district se nomme un *stratège*. Enfin, à l'échelle des cités, le même constat peut être fait. L'épistate, représentant du roi dans la cité, occupe lui aussi des fonctions à la fois civiles et militaires, intervenant notamment aux côtés du préposé à la défense du territoire, nommé « ὁ ἐπὶ τῆς χώρας ».

Peu à peu, le royaume était maîtrisé et sa population contrôlée. Les districts, tout comme les cités, donnaient à la Macédoine un cadre à la fois administratif et conscriptif. À n'en pas douter, l'armée tenait une place centrale dans le contrôle territorial en Macédoine. On l'a vu, elle était avant tout un outil d'unification, indispensable à la cohésion du royaume. Au cours de la période hellénistique, on constate cependant l'apparition d'un phénomène nouveau : la création d'une classe de réservistes. La Macédoine s'était érigée au fils des siècles en véritable puissance militaire, devant mener un grand nombre de batailles aux marges du royaume mais aussi et surtout en dehors de celui-ci. L'éloignement progressif des zones de conflit contribuait à laisser la Macédoine sans défense et à la merci des invasions. En instaurant une classe de réservistes, les rois macédoniens comblaient cette lacune : pour chaque soldat recruté dans l'armée, un autre était versé dans la réserve, de sorte que le royaume disposait de deux contingents. Le premier partait en campagne, le second restait à l'intérieur du territoire, assurant en cas de nécessité le service de garnison dans les différentes forteresses.

❖

Les rois macédoniens disposaient donc d'un large éventail de moyens pour contrôler leurs possessions à l'intérieur du royaume. Ils avaient contribué à créer une organisation institutionnelle exemplaire contrôlée à la fois par eux-mêmes et par leurs représentants aux différents échelons du royaume et à

laquelle l'armée assurait une parfaite stabilité. Or, dans leur quête expansionniste, les rois de Macédoine devaient nécessairement se trouver confrontés à d'autres États soucieux eux aussi d'asseoir leur domination sur les territoires les plus riches en matières précieuses. L'antagonisme avec Athènes pour le contrôle d'Amphipolis en est évidemment le parfait exemple.

Aussi, l'influence macédonienne s'est progressivement étendue bien au-delà des frontières du royaume, et les moyens de contrôle devaient également évoluer. La Péonie et la Thrace étaient organisées à la manière de ce qu'il se faisait en Macédoine, avec des stratèges locaux nommés par le roi et responsables devant lui. En Thessalie, le territoire était devenu, dès le règne de Philippe II, une véritable annexe du royaume, avec un système institutionnel ayant su adapter l'organisation traditionnelle aux besoins macédoniens. En réalité, seule la terminologie changeait : le territoire thessalien est divisé en tétrarchies commandées par des tétrarques, également nommés par le roi. De stratèges à tétrarques, il n'y avait qu'un pas.

La différence était cependant bien grande de l'autre côté des Thermopyles. Après Chéronée en 338, Philippe II avait étendu non plus son influence, mais bien sa domination sur la Grèce. Les cités les plus dangereuses se voyaient totalement réorganisées dans leurs institutions. Aux côtés d'une garnison chargée d'assurer le contrôle de la population, un régime oligarchique philo-macédonien était instauré. Athènes échappait, pour un temps au moins, à ce type de changement. Philippe II avait traité avec elle de manière plus modérée, ne modifiant pas sa constitution et refusant de lui imposer une présence militaire. En 322, la situation devait évoluer et, à l'issue de la guerre lamiaque, la cité de l'Attique recevait sa première garnison macédonienne au Pirée. Entre les deux événements, le contexte avait changé : en 338, Philippe II avait besoin de la puissance athénienne pour ses projets ambitieux en Asie. Seize ans plus tard, les Athéniens souhaitaient débarrasser la Grèce de la présence macédonienne. En participant à la guerre lamiaque contre Antipatros, elle ne pouvait que s'exposer à de lourdes sanctions. Le Péloponnèse, quant à lui, n'avait pas été contrôlé de manière très active aux lendemains de la guerre de Chéronée. Cela s'explique en grande partie par l'installation d'une garnison macédonienne à Corinthe, la plus éloignée du royaume. Cette garnison devait marquer la limite de la domination militaire en Grèce. Au-delà, les moyens de contrôle présentaient un aspect bien différent, présents au IIIe siècle sous la forme de tyrannies philo-macédoniennes. Ce type de gouvernement, déjà présent en Eubée, sous une forme « expérimentale » sous le règne de Philippe II, était une alternative idéale au contrôle territorial exercé militairement. Dans le Péloponnèse comme en Eubée, seules quelques rares cités de faible importance devaient être maîtrisées. La force n'était pas nécessaire pour y parvenir. Une telle différence dans les pratiques de contrôle ne pouvait s'expliquer qu'en raison des distances, toujours plus importantes, entre le royaume et les territoires à contrôler. En revanche, partout ailleurs, les forteresses et les garnisons semblent avoir été la « norme » en matière de contrôle territorial.

❖

Dans son ouvrage consacré à Antigone Dôsôn, S. le Bohec indiquait que : « La présence de garnisons est bien attestée en différents points des territoires extérieurs au royaume de Dôsôn, mais il est plus difficile d'affirmer leur existence en Macédoine et en Thessalie »[1]. Pourtant, les *diagrammata* de Chalcis et de Kynos, complétés par ceux de Drama / Amphipolis et de Cassandréia, laissaient bien supposer l'existence de forteresses au sein du royaume et dans ses possessions extérieures, toutes soumises à une réglementation unique. Ces documents, découverts entre les années 1930 et 1985, engendraient plusieurs interrogations : où se trouvaient les forteresses dont il est question ? Étaient-elles nombreuses ? Quel était leur rôle ?

Autant que possible, j'ai tenté d'apporter des réponses à ces questions. Dans certains cas pourtant, je n'ai pu aboutir qu'à des solutions partielles ou hypothétiques, en raison de l'absence de documentation sur certains sites. En effet, seules les principales cités antiques sont parfaitement connues, notamment celles qui sont situées au cœur du royaume macédonien. En revanche, pour les régions les plus éloignées du centre, surtout en Haute-Macédoine, la question est plus délicate. Par manque d'information, les erreurs d'identification ont longtemps persisté. Certaines n'ont pu être corrigées que récemment, avec l'apport de nouveaux documents archéologiques. Peu à peu, l'analyse des fortifications macédoniennes devait permettre de mieux comprendre l'histoire du royaume. En Haute-Macédoine, il faut reconnaître l'abondance des sites fortifiés, justifiée par le nombre important de conflits qui ont mis aux prises les régions occidentales du royaume avec les populations illyriennes puis, à partir de 197, avec l'Orestide, laquelle recouvre son indépendance. À partir de cette date, on voit en effet apparaître un grand nombre de forteresses sur ce qu'il semble avoir été la nouvelle frontière occidentale du royaume. À l'inverse, les terres de Macédoine orientale n'ont livré qu'une faible quantité de sites fortifiés. Si on considère le passé historique de ces régions, il est effectivement étonnant de n'y avoir trouvé que quelques sites intéressants. En réalité, pour ces contrées, le problème est double. D'une part, et à l'exception de quelques rares sites comme Argilos, Amphipolis et Philippes, ces terres semblent pour la plupart avoir été négligées par l'archéologie. D'autre part, il faut se rappeler que le relief macédonien a sensiblement évolué au fil des siècles. Ainsi, tout comme la plaine centrale de Macédoine, la plaine de Drama était vraisemblablement occupée par un ou plusieurs lacs qui assuraient au royaume une défense supplémentaire. À partir du règne de Philippe II, la frontière est repoussée jusqu'au cours du Nestos et au massif du Rhodope, et c'est cette région qui apparaît comme la plus fortifiée, confirmant de façon décisive que le territoire de Philippes était bien une partie intégrante du royaume.

Analyser de façon précise les forteresses macédoniennes ne présentait pas de difficulté majeure. En revanche, la question était bien plus délicate concernant les sites occupés par les troupes macédoniennes en dehors du royaume. En effet, les forteresses existent partout dans le monde grec, il

[1] S. le Bohec, *Antigone Dôsôn*, p. 307.

ne s'agit en rien d'une exclusivité macédonienne. Une fois encore, seules les sources littéraires, combinées aux découvertes archéologiques, permettaient d'aboutir à des conclusions au moins partielles. Dans le cas de la Thessalie, la question est facilement abordable en raison de l'occupation de la région pendant près de cent cinquante ans. Les sites érigés durant cette période l'étaient probablement sur ordre d'un roi macédonien. Ainsi, on voit apparaître en Thessalie une ligne de fortification nouvelle au cours de l'époque hellénistique, laquelle coïncide avec le soulèvement d'une partie de la population en 229. De la même manière, les traces consécutives de destruction puis de reconstruction au cours du IVe siècle indiquent clairement la mainmise macédonienne sur le territoire qui, une fois conquis, bénéficie de travaux de réhabilitation des lieux fortifiés, indispensables pour assurer la défense des voies de communication menant en Macédoine. En Thessalie, Halôs en est le meilleur exemple. En revanche, la question est plus délicate pour les autres territoires. La Thrace n'a connu qu'une période d'occupation relativement instable, au cours de laquelle se sont affrontées plusieurs autorités souveraines afin d'en obtenir le contrôle. Aussi, l'intérieur du territoire n'a été que faiblement fortifié, contrairement aux zones frontalières avec la Macédoine : le cours du moyen Nestos et la côte thrace abritent ainsi un grand nombre de forteresses. En Illyrie, l'occupation macédonienne a été particulièrement brève. Les rares sites occupés par les macédoniens sont des fondations illyriennes, à l'exception d'Antipatreia. La situation est identique en Grèce centrale et méridionale : l'occupation macédonienne ne s'est exercée que par le biais de forteresses qui existaient déjà auparavant, et qui ont ensuite été tenues par une garnison à la solde des rois.

Pourtant, si certaines régions présentent des « vides » archéologiques, on dénombre à l'issue de ce travail 183 sites fortifiés en Macédoine et en Thessalie : les deux-tiers sont des forteresses, le tiers restant consiste en villes fortifiées. Ce chiffre, établi 22 ans après la publication de l'ouvrage de S. le Bohec consacré à Antigone Dôsôn, rend parfaitement compte de l'évolution de nos connaissances sur l'histoire de la Macédoine au cours de cette période. En dehors du royaume, 28 places fortes ont été recensées en Thrace, 12 en Illyrie et au moins 18 en Grèce centrale et méridionale. L'ensemble représente un total de 241 sites, tous occupés à un moment de leur histoire par les troupes macédoniennes. Ce chiffre ne tient cependant pas compte des nombreuses forteresses bâties en Orient par Alexandre puis par ses Diadoques dans leurs royaumes respectifs. À travers ces quelques chiffres, il apparaît clairement que le principal souci des rois macédoniens était de conserver leur royaume à l'abri des menaces extérieures. Sur les 121 sites localisés en Macédoine, l'immense majorité a été bâtie à partir du règne de Philippe II, qu'il s'agisse de forteresses ou de villes fortifiées. Les quelques forteresses érigées par ses prédécesseurs ne sont pourtant pas à négliger. Les sources font d'Archélaos un roi bâtisseur de forteresses. Pourtant, rares sont les sites que l'on peut associer à son règne. Or, cette tradition littéraire doit nécessairement s'appuyer sur des faits avérés. Aussi, Philippe II n'aurait été que le successeur d'une politique plus ancienne, pratiquée par ses ancêtres. Quelles que soient les politiques conquérantes menées par les premiers Téménides, elles ne sont, de toute évidence, en

aucune façon comparable à celle pratiquée par Philippe II.

Afin de s'assurer du contrôle des territoires récemment conquis, il était indispensable de mettre en œuvre des travaux de fortification. Ces bâtiments avaient une double fonction : ils devaient en premier lieu fournir une présence militaire afin de procéder à une mise sous tutelle progressive. Une fois la population annexée ou incorporée au territoire national, la forteresse servait à la défense du royaume et de ses frontières. Sur ce point, l'exemple d'Héraclée des Lyncestes reste le plus significatif : la cité a été fondée par Philippe II pour assurer le contrôle de la population récemment assujettie, et sert ensuite de poste frontière face à l'Illyrie. Aussi, de nombreux sites revêtent cette double fonctionnalité : les cités d'Amphipolis et de Philippes gardent la route menant en Thrace, et contrôlent également la population environnante, tout en protégeant la région minière du Pangée, tandis qu'Héraclée Sintique contrôlait les voies de communication menant vers le Nord.

Cependant, les forteresses, si nombreuses soient-elles, ne pouvaient se suffire à elles-mêmes. Certes, leur rôle est indispensable dans un contexte défensif, mais étaient-elles capables de stoper une armée ennemie tentant de pénétrer à l'intérieur du royaume ? La réponse doit être nuancée. Il apparaît en effet que quatre fonctions principales ont été identifiées : défense d'une frontière ou d'un territoire sensible, surveillance des voies d'accès et de communication, contrôle de la population et enfin, relai d'information. Dans un souci d'efficacité, les sites fortifiés étaient placés à des distances relativement courtes les uns des autres, et de manière à pouvoir se voir mutuellement à distance. L'objectif d'une telle organisation était nécessairement lié à la mise en place d'un système de communication rapide en cas de besoin. L'existence de réseaux des forteresses, telle qu'elle a été présentée par J. Ober, présentait une faiblesse revélée par S. Fachard : ce rôle « n'est confirmé ni par l'archéologie, ni par les sources littéraires et épigraphiques »[2]. Ce n'est cependant pas le cas en Macédoine. À travers l'histoire, de nombreux documents attestent de l'existence de *stratèges* responsables de groupes de forteresses. Tout, dans l'organisation administrative et institutionnelle du royaume macédonien, tend à prouver qu'il existait une hiérarchie claire, établie sur l'ensemble du territoire. D'un point de vue archéologique, le constat est également évident : l'apparition à une date similaire de plusieurs sites voisins, visibles entre eux et présentant des caractéristiques architecturales clairement militaires et non pas liées à des petits établissements fortifiés, prouvent que dans une région donnée, certains sites pouvaient fonctionner de concert. L'existence de réseaux défensifs permet également d'apporter une réponse aux différents maillages observés à travers le territoire : dans les régions les plus accidentées, comme en Haute-Macédoine, les forteresses devaient être plus nombreuses pour assurer une défense efficace du territoire. En revanche, dans les régions où la visibilité était plus grande, le nombre de sites est plus réduit. Cela nous permet désormais de conclure sur le rôle des forteresses en cas d'invasion ennemie. De toute évidence, une forteresse seule ne pouvait pas empêcher une armée de pénétrer à l'intérieur du royaume. Sans doute pouvait-elle ralentir sa progression au moyen d'armes de jet, mais

[2] S. Fachard, *Érétrie, la défense du territoire*, p. 293.

son rôle devait s'arrêter là. En revanche, en bénéficiant du soutien des forteresses voisines, la situation était différente. Par ailleurs, les sites pouvaient communiquer entre eux, c'est désormais une évidence. À ce titre, l'organisation de la défense, non seulement sur les premières lignes, mais aussi à l'arrière, pouvait se faire dans des délais particulièrement courts pour peu que l'information soit parvenue. La faible distance entre chaque site permettait à un éclaireur de transmettre les nouvelles de la situation en moins d'une journée.

J. Ober avait intitulé son étude *Fortress Attica*, la « forteresse attique ». Jusqu'à l'arrivée des Romains et leur écrasante victoire contre les armées de Persée en 168, le royaume de Macédoine avait lui aussi été organisé à la manière d'une immense forteresse.

À l'intérieur, la Basse-Macédoine, protégée par les montagnes environnantes, regroupait, telle une acropole, les sites importants à Aigéai, Pella et Dion. Depuis sa capitale, le roi agissait tel un phrourarque, responsable de l'ensemble des décisions prises dans la forteresse. Autour, les terres de Haute-Macédoine et de Macédoine orientale intégraient les sites fortifiés, véritables bastions qui, conjugués aux immenses chaînes de montagne, constituaient une enceinte presque infranchissable. Ici, le commandement était l'apanage des stratèges, qui veillaient à la sécurité du territoire placé sous leur autorité. À l'échelon inférieur, les cités et leurs épistates assuraient un contrôle local, à la manière des tours qui venaient renforcer les points les plus fragiles du système défensif. Les voies de communication, particulièrement bien maîtrisées, permettaient de relier les forteresses du royaume, jouant ainsi un rôle identique à celui des courtines reliant deux tours. La population tenait également une place essentielle dans l'organisation de cette forteresse : c'est elle qui en assurait la défense, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, au moyen de patrouilles et de missions de surveillance afin de veiller à la sécurité de l'ensemble. En dehors de la forteresse, les annexes territoriales que sont la Thessalie, l'Illyrie et la Thrace assuraient quant à elles la fonction d'avant-postes et achevaient de renforcer le système défensif. Au-delà, la présence militaire était moins marquée, ne consistant qu'en quelques postes avancés tenus çà et là, comme à Démétrias, Chalcis, Corinthe ou Athènes. Ailleurs, le contrôle s'effectuait par le biais de représentants du roi, tyrans ou oligarques qui, à la manière des éclaireurs, assuraient un contrôle plus ponctuel, envoyant au besoin des troupes en renfort.

Le contrôle territorial exercé en Europe par les rois de Macédoine était la conséquence d'une politique défensive menée à grande échelle. Sans elle, les objectifs asiatiques de Philippe II, repris à son compte par Alexandre, n'auraient pas été possibles.

INDEX

ἀρχή.....117, 146, 147, 160
ἀρχός 167
Abdère.....33, 88, 160, 269, 479, 481, 482, 513
Achladi..... 471
Acrocorinthe297, 300, 304, 496, 497, 500, 504, 544
Adriani 33, 87, 426, 510
Aeriko 88, 131
Aérikon 481
Aéropos Ier..... 125
Aéropos II 63
Ag. Panteleïmon..... 343, 346
Agathoclès..... 251, 253, 447
Agésilas..... 63, 64
agoranomes 109
Aianè.....26, 52, 382, 383, 384, 505, 512, 513, 536
Aigéai35, 36, 38, 52, 54, 58, 81, 82, 106, 123, 127, 129, 135, 148, 173, 314, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 336, 503, 511, 521, 525, 526, 527, 535, 539, 541, 556, 570, 609
Aigosthènes..... 497
Ainéia..... 54, 360, 427
Aïnos.....33, 161, 483, 484
Akanthos 54, 58, 59, 428, 513
Akontisma.....73, 88, 420, 421, 506, 517, 602
Aleuades237, 238, 239, 244, 246, 247, 252, 253, 256, 320, 439, 451
Alexandre I[er]39, 40, 117, 118, 122, 126, 138, 145, 147, 148, 157, 158, 196, 197, 199, 200, 203, 205, 206, 207, 209, 237, 268, 269, 275, 314, 326, 327,

341, 361, 370, 376, 388, 398, 417, 426, 526, 529
Alexandre II64, 93, 120, 123, 196, 240, 244, 245, 246, 247, 256, 273, 439, 473
Alexandre le Grand114, 120, 121, 148, 151, 169, 170, 196, 212, 226, 229, 249, 256, 311, 335, 364, 376, 473, 493, 494, 537, 591, 606, 611
Alexandros 544, 545, 546
Alkoména.....55, 60, 100, 165, 179, 403, 406, 408
Allanté.....51, 52, 56, 81, 355
Almopie35, 37, 46, 56, 74, 76, 109, 157, 314, 329, 341, 351, 352, 353, 525, 547, 607
Alorôs..... 56
Altos..... 364, 514
Amadacos..... 479
Ambracie..... 265, 462, 463
Amphaxitide60, 76, 78, 80, 150, 152, 158, 198, 252, 314, 330, 338, 353, 357, 359, 366, 370, 409, 479, 501, 504, 526, 535, 539, 547, 556, 558
Amphaxitis78, 150, 153, 154, 157, 158, 160, 162, 314
Amphipolis26, 30, 31, 33, 34, 40, 41, 43, 52, 53, 54, 58, 63, 65, 68, 71, 74, 76, 80, 87, 89, 90, 91, 107, 109, 117, 127, 134, 136, 139, 142, 143, 149, 153, 154, 156, 162, 173, 174, 177, 178, 179, 180, 181, 184, 185, 186, 190, 204, 212, 217, 221, 224, 226, 227, 230, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 278, 285, 361, 362, 365, 367, 370, 371, 372, 373, 399, 409, 411, 417, 418, 420, 421, 425, 431, 502, 503, 505, 509, 510, 512, 513, 515, 524, 528, 529, 539, 541, 547, 569, 594, 596, 599, 602, 603
Amphissa.....89, 261, 262, 265
Amygdaléonas..... 422, 512
Amyntas Ier.....117, 122, 311, 354, 360, 526
Amyntas III64, 81, 117, 118, 120, 123, 140, 198, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 272, 273, 275, 350, 359, 364, 377, 388, 398, 473, 593
Anarrachi.....132, 349, 350, 351, 380, 382, 510, 556
Anatoliko.....329, 347, 348, 506, 510
Angitis..... 42, 43, 415, 426
Anthémonte39, 58, 78, 116, 117, 119, 134, 146, 147, 273, 277, 354, 361, 365, 426, 526
Anthotopos..132, 377, 378, 380, 381, 506, 508, 510
Antigone Dôsôn21, 24, 25, 28, 31, 37, 46, 47, 48, 66, 67, 120, 124, 126, 129, 130, 131, 135, 139, 142, 151, 163, 166, 168, 178, 185, 186, 209, 210, 232, 254, 255, 289, 290, 291, 301, 303, 305, 433, 434, 531, 543, 546, 603
Antigone Gonatas28, 120, 123, 186, 187, 282, 292, 295, 296, 297, 299, 300, 301, 304, 305, 316, 332, 341, 427, 495, 496, 497, 500, 544, 546
Antigonéia28, 52, 58, 59, 60, 129, 131, 133, 427, 505, 537
Antigonides11, 26, 63, 86, 88, 93, 123, 138, 148, 151, 160, 169, 171, 174, 179, 183, 194, 225, 228, 270, 298, 326, 416, 418, 423, 450, 474, 480, 491, 529, 541, 596, 598, 599, 603, 608
Antipatreia 25, 52, 97, 475
Antipatros32, 65, 139, 160, 217, 218, 226, 254, 281, 282, 285, 307, 453, 471, 541, 543
Aornos..... 542
Apollonia40, 52, 53, 54, 58, 60, 94, 98, 119, 134, 142, 152, 153, 181, 225, 231, 366, 367, 417, 473, 474, 475, 478, 531, 537, 592, 594, 595, 599
Apsalos 352
Apsos (fleuve)..... 25, 97
Archélaos63, 77, 78, 80, 81, 82, 90, 106, 107, 109, 110, 118, 120, 122, 129, 130, 131, 134, 135, 138, 143, 148, 176, 177, 196, 198, 199, 200, 201, 203, 205, 218, 223, 238, 239, 240, 242, 245, 246, 247, 270, 272, 275, 311, 320, 322, 324, 326, 327, 328, 330, 331, 340, 341, 350, 359, 360, 366, 367, 375, 376, 390, 391, 398, 410, 411, 434, 441, 442, 450, 453, 513, 520, 526, 527, 529, 530, 542, 556, 568
Archontiko 338, 510, 521, 535, 556
Aréthousa54, 58, 119, 134, 158, 174, 354, 366, 367, 371
Argéades115, 118, 146, 237, 239, 245, 318, 525, 529
Argilos48, 54, 58, 119, 158, 190, 366, 370, 371, 372, 373, 374, 529

Argos52, 59, 60, 70, 81, 92, 121, 131, 133, 265, 271, 281, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 300, 301, 303, 304, 305, 314, 331, 335, 387, 389, 390, 391, 394, 406, 434, 435, 504, 505, 512, 513, 536, 538, 539, 604
Argos Orestikon52, 60, 70, 92, 387, 389, 390, 391, 394, 434, 504, 505, 512, 513, 536, 539
Arnisa51, 52, 55, 132, 217, 342, 343, 344, 345, 346, 525, 526, 536, 556
Arrhabaios..... 118, 202, 270
Artaxerxès II 239
Artémision..... 534
Askion (mont)37, 341, 342, 347, 349, 351, 376, 382, 384, 387, 526
Asprovalta 40, 369, 370
Assera..... 54, 428
Asvestopetra..... 37, 38, 382
Atalanti..... 490, 491, 492
Athamanes..... 95, 460, 552
Athaque 94, 95, 98
Athènes5, 20, 31, 34, 43, 52, 62, 64, 66, 82, 107, 108, 116, 117, 119, 122, 129, 133, 134, 141, 145, 153, 160, 176, 181, 182, 185, 190, 194, 202, 205, 208, 210, 225, 226, 230, 231, 236, 238, 239, 240, 244, 245, 257, 260, 261, 262, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 293, 300, 301, 305, 306, 319, 320, 323, 326, 327, 333, 334, 336, 340, 361, 362, 368, 370, 371, 372, 376, 379, 383, 388, 389, 414, 417, 419, 423, 424, 432, 454, 471, 479, 482, 483, 484, 485, 489, 494, 498, 500, 503, 519, 523, 533, 540, 541, 542, 545, 546, 547, 585, 586, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 595, 596, 597, 598, 599, 601, 602, 603, 604, 607, 610, 612, 613, 614
Attique21, 129, 163, 231, 232, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 278, 279, 281, 282, 283, 284, 285, 305, 316, 495, 499, 506, 517, 520, 523, 533, 540, 544, 547, 591
Axios11, 19, 27, 28, 30, 34, 35, 36, 37, 39, 51, 53, 56, 57, 59, 60, 69, 70, 78, 79, 80, 90, 106, 108, 117, 118, 130, 131, 146, 147, 148, 150, 152, 157, 158, 198, 202, 203, 314, 315, 329, 334, 339, 351, 352, 353, 355, 356, 357, 358, 360, 363, 366, 374, 375, 387, 398, 399, 406, 408, 409, 433, 434, 435, 438, 479, 525, 526, 529, 535, 536, 537, 539, 547, 551, 558, 592
Azoros . 125, 440, 443, 444, 446, 503, 512, 526, 555
Bardylis123, 203, 210, 361, 377, 388, 398, 401, 402, 403, 473, 589
Barnous (mont)36, 56, 314, 329, 337, 344, 351, 398, 526
basileus 120, 126
Βασιλικὰ Ἀμύντου 364
Basse Péonie 28
Basse-Macédoine11, 20, 28, 34, 37, 38, 49, 55, 60, 70, 71, 118, 139, 148, 152, 179, 198, 203, 213, 311, 312, 314, 329, 337, 341, 347, 354, 361, 375, 387, 389, 398, 510, 521, 525, 529, 538, 547, 554, 556, 570
Bedundia 374, 514, 528
Beroé..... 131
Béroia31, 35, 52, 54, 58, 60, 80, 81, 82, 106, 136, 151, 153, 174, 178, 186, 190, 197, 315, 323, 327, 329, 331, 334, 335, 336, 339, 387, 390, 504, 509, 513, 521, 535, 539, 556, 586, 589, 595, 596, 599, 609
Bévus (fleuve).....93, 95, 96, 97, 98, 99
Bisaltie42, 53, 60, 116, 146, 147, 158, 159, 173, 199, 314, 361, 369, 372, 374, 387, 409, 413, 526, 528, 537, 548
Bitola..... 24, 26, 37, 60, 97, 108, 165, 398, 399, 401
Bochorina..... 393
βοηθός..... 68, 226
Bolbè (lac)40, 58, 314, 361, 365, 366, 367, 368, 526
Bormiskos 366, 367
borne (milliaire ou stadiaire)76, 79, 83, 84, 86, 87, 89, 90, 109, 355, 356
Bottiée35, 38, 56, 70, 74, 76, 78, 105, 109, 149,

151, 152, 153, 154, 157, 159, 204, 314, 315, 329, 330, 331, 334, 338, 339, 341, 351, 353, 355, 360, 363, 376, 387, 535, 547, 554, 556, 607
Boutkovo (lac) 29, 40, 41, 42, 43
Brachyllès 184, 185, 189, 220
Brasidas51, 84, 118, 195, 237, 270, 272, 274, 320, 322, 343, 345, 367, 368, 371, 374, 397, 398, 418, 472
Bryanium..... 94, 95, 100
Budinarci..... 79, 435
Bylazora27, 28, 30, 37, 59, 131, 152, 157, 399, 405, 406, 433, 434, 435, 436, 438, 505, 537
Byzance19, 22, 29, 131, 219, 221, 250, 276, 278, 316, 342, 362, 364, 367, 371, 372, 382, 383, 389, 415, 421, 423, 429, 431, 434, 485, 508, 509, 516
Cambouniens (monts)22, 38, 83, 125, 235, 329, 341, 376, 384, 385, 440, 441, 443, 526, 536
Cassandre24, 52, 133, 139, 212, 282, 324, 332, 333, 337, 341, 359, 362, 364, 374, 390, 421, 445, 452, 458, 470, 474, 475, 493, 495, 498, 503, 505, 529, 542, 543
Cassandréia52, 59, 128, 131, 133, 163, 178, 179, 180, 190, 191, 208, 211, 212, 227, 228, 230, 250, 341, 458, 505, 524, 537
Chalcidique19, 20, 31, 40, 49, 51, 52, 53, 54, 56, 59, 60, 64, 65, 69, 70, 117, 131, 158, 162, 163, 174, 175, 202, 212, 238, 244, 258, 268, 269, 270, 271, 273, 275, 276, 278, 312, 314, 330, 354, 362, 367, 369, 426, 427, 428, 429, 430, 433, 505, 526, 527, 530, 537, 547, 594, 610
Chalcis10, 136, 141, 163, 225, 305, 489, 491, 494, 541, 542, 548, 609
Chaonie 473
Char Dagh 21
Chassia (mont) 22, 376, 463
chefs de garnison..... 137, 541, 544
Chéronée123, 141, 210, 235, 236, 263, 264, 265, 266, 276, 278, 285, 294, 306, 489, 493, 494, 495, 566
Chimaditis (lac)..... 37
Chortiatis (mont)35, 40, 363, 364, 365, 517, 518, 526
Chryséis 47, 48, 120
Cnide..... 98
Codrione..... 98
Compagnons 114, 123, 139, 201, 210, 230, 372
Conseil Amphictyonique 259, 260, 261, 262, 265
Corcyre 534
Corinthe141, 166, 225, 237, 238, 263, 264, 265, 266, 279, 294, 295, 296, 297, 299, 300, 303, 304, 305, 447, 489, 496, 497
Corrhagum 98, 475, 476
Cos 87, 178, 179, 180, 276, 423, 545, 587, 588
Crannon231, 240, 245, 253, 256, 282, 439, 452, 453, 454, 468, 538
Cratère.281, 289, 296, 297, 301, 304, 497, 529, 544
Crestonie39, 78, 116, 146, 147, 158, 173, 354, 361, 409, 526, 537, 545, 547, 598
Crna Reka (rivière) 30, 36, 37, 408, 551
Crnobuki 96, 97, 101, 398, 402, 403, 407
Crocus (plaine).....212, 248, 249
χωρίον 334, 364, 367, 373, 418, 501, 504, 545
Cynocéphales 67, 90, 169, 210, 452, 464, 477
Cynoscéphales 68, 69, 90, 208, 439
ὁ τεταγμένος..... 543
ὁ ἐπὶ τῆς χώρας.....190, 230, 518
Dafnonas 481
Danube 92, 157, 479, 607
Daphnéro..... 132, 382
Daphnon..... 131
Dardaniens28, 95, 123, 124, 129, 388, 389, 393, 402, 405, 436, 437, 473
Dassarétide.....25, 86, 93, 97, 98, 393, 473
Daton.....32, 135, 422
Debrešte 27, 159, 405, 406
Dédéryanni..... 469
Déli Achmet 469, 512
Delphes13, 22, 32, 53, 81, 106, 241, 247, 257, 261, 278, 293, 299, 306, 321, 358, 421, 423, 592, 600, 603, 608, 609, 612

Démétrias52, 127, 128, 133, 135, 140, 225, 250, 299, 305, 341, 454, 455, 456, 457, 458, 502, 503, 504, 505, 508, 510, 513, 521, 525, 527, 538, 555
Démétrios II59, 93, 120, 124, 130, 164, 186, 291, 293, 298, 300, 303, 304, 306, 316, 318, 531, 543, 546
Démétrios Poliorcète125, 126, 133, 140, 186, 191, 282, 299, 338, 341, 359, 452, 454, 455, 457, 470, 495, 500, 505, 531, 533, 555
Demir Hisar.....27, 97, 99, 100, 101, 398, 403, 405
Demir Kapija27, 28, 30, 37, 59, 79, 80, 81, 131, 158, 202, 354, 355, 356, 357, 359, 385, 399, 434, 436, 513, 514, 526, 528, 535, 558, 609, 614
Déplacements de population 132
Derdas 62, 64, 118, 202, 203, 242, 320, 376
Derdas II..... 118
Derriopos.....37, 55, 100, 165, 375, 405, 406
Dévoli (fleuve) 24, 27, 388, 398
Diadoques32, 120, 121, 326, 335, 341, 364, 495, 568
*Diagramma*10, 31, 63, 68, 136, 137, 165, 166, 180, 181, 186, 187, 190, 226, 227, 230, 491, 494, 506, 524, 542
*diagrammata*135, 136, 138, 212, 217, 506, 524, 548
Didas 28, 162, 167, 434
Dikaia..... 56, 59, 241, 610
Dikaiarchos 541
Dion35, 46, 52, 54, 57, 58, 127, 172, 173, 183, 186, 237, 316, 317, 318, 320, 322, 323, 324, 325, 327, 413, 504, 510, 513, 515, 521, 525, 532, 535, 570, 592, 613
Dispilon..... 391
District21, 22, 31, 33, 78, 131, 144, 145, 149, 150, 151, 152, 153, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 166, 168, 169, 186, 187, 189, 203, 230, 252, 268, 329, 341, 353, 354, 366, 393, 409, 410, 538, 547, 548, 601
Ditnata316, 441, 442, 506, 511, 512, 514, 521, 525, 539, 550
Djavato (défilé) .26, 97, 98, 100, 101, 130, 398, 402
Dobéros28, 29, 51, 57, 78, 79, 90, 141, 355, 410, 413
Docimasie 110, 191
Doïran (lac) 39, 40, 41, 356, 361, 370, 409, 410
Doliché83, 108, 125, 140, 191, 240, 329, 440, 443, 444, 446, 503, 526, 555, 558
Doljani 437
Domokos.....255, 465, 470, 513, 538, 554
Doulès 165, 187, 217
Dragasia 394, 510
Dragor (col).....24, 96, 99
Drama76, 77, 87, 161, 162, 190, 208, 212, 227, 426, 524
Drama (plaine) 33, 43, 44, 415, 426, 603
Draudacos 103, 104
Driovouno 132, 391, 392
Drongilon 484, 485
Dyrrhachion 98, 473, 612
Dysoron39, 40, 41, 42, 158, 275, 314, 369, 370, 373, 526
Échédoros (fleuve) 36, 39, 361
Echinos..... 481
économes 137, 138, 540
Edessa35, 52, 54, 56, 58, 60, 76, 80, 81, 82, 84, 106, 152, 329, 331, 334, 335, 336, 337, 339, 351, 362, 401, 503, 506, 512, 513, 515, 525, 535, 556, 590, 597, 606, 608
Édonide ...33, 76, 159, 370, 409, 413, 417, 423, 548
Éleusis..... 498
Éleuthères..... 498
Élimia..... 52, 54
Élimiotide19, 22, 37, 38, 62, 64, 80, 82, 83, 84, 92, 94, 95, 101, 104, 118, 129, 130, 132, 148, 159, 188, 191, 199, 202, 203, 214, 216, 240, 242, 250, 313, 315, 320, 328, 329, 335, 342, 347, 348, 350, 351, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 386, 387, 388, 389, 392, 394, 440, 442, 443, 446, 461, 462, 463, 505, 506, 507, 510, 511, 520, 526, 529, 532, 536, 538, 548, 556

Empire perse 264
Enipéus (fleuve) 92, 255, 461, 464, 468, 592
Éordaia 52, 55, 92, 342
Éordaïkos (fleuve).....37, 216, 342, 347, 348
Éordée35, 37, 38, 44, 55, 56, 70, 76, 80, 82, 83, 84, 92, 94, 95, 101, 125, 131, 132, 152, 157, 179, 198, 214, 216, 246, 250, 314, 315, 329, 341, 342, 343, 345, 346, 347, 349, 350, 351, 376, 378, 379, 380, 382, 387, 398, 443, 506, 510, 520, 525, 526, 535, 547, 556
Épire23, 24, 25, 52, 81, 82, 84, 86, 93, 107, 124, 281, 297, 299, 301, 318, 333, 335, 376, 388, 394, 396, 397, 463, 473, 474, 504, 538, 552, 589, 590, 594, 598
épistate53, 110, 144, 165, 166, 171, 178, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 192, 193, 217, 220, 230, 235, 519
épistates53, 145, 148, 153, 164, 168, 171, 178, 183, 185, 187, 189, 190, 192, 253, 425, 599, 603
épitropos 120, 126
Eratyra132, 378, 379, 380, 381, 392, 506, 507, 510, 536
Érétrie56, 102, 163, 189, 460, 461, 466, 469, 470, 489, 495, 496, 506, 508, 509, 511, 512, 517, 523, 538, 552, 553, 586, 593, 610
Érigon19, 27, 30, 36, 37, 60, 92, 94, 95, 99, 100, 101, 108, 398, 399, 405, 406, 408, 437, 438
Étoliens 95, 281, 324, 439, 460, 461, 531
Eubée163, 263, 268, 306, 490, 491, 492, 494, 495, 497, 499, 544, 566
Europia..... 52, 60, 373
Europos51, 52, 56, 57, 60, 78, 80, 81, 102, 131, 146, 352, 353, 355, 357, 358, 501, 504, 526, 535, 558, 603
Eurydice 118, 273, 331, 398
Eurylochos 183
Faraggi 83, 342, 510
Florina37, 60, 343, 346, 398, 399, 400, 401, 512, 536, 613
φρούριον 501
φρυκτόριον 517
Galatine 132, 380, 381, 510
Galepsos..... 43, 421
Galičica (mont) 24, 26
Gallikos .....*Voir* Échédoros
Gareskos.....57, 409, 410, 411, 412
Gaugamèles..... 66, 124
Gazoros 31, 42, 415, 416, 510, 511, 512, 513
Genthios 103, 339, 589
Gerunieum 98, 475, 476
Golemo Ilino 407
golfe Pagasétique 135, 450, 464, 469, 470, 502, 555
golfe Strymonique...40, 42, 158, 362, 369, 370, 371
golfe Thermaïque35, 38, 39, 174, 219, 271, 275, 315, 316, 322, 330, 362, 363, 365
Gomphoi 250, 255, 411, 447, 462, 463, 538
Gonnoi23, 59, 81, 102, 104, 125, 140, 184, 188, 190, 231, 241, 251, 316, 318, 321, 385, 440, 441, 442, 446, 447, 448, 503, 520, 525, 526, 548, 558, 600
Goritsa128, 457, 458, 471, 502, 504, 508, 513, 525, 527, 555, 587
Gortynia51, 52, 57, 60, 78, 80, 131, 146, 355, 356, 357, 360, 385, 501, 504, 526, 535, 558
Gouverneur 147
Graesnica 400, 536
grammateus..... 168
Gramos (mont).....24, 27, 38, 379, 380, 387
Grévena84, 85, 90, 130, 376, 377, 382, 383, 395, 396, 397, 510
Haliacmon (fleuve)11, 19, 24, 27, 34, 35, 36, 38, 82, 85, 102, 105, 108, 216, 315, 316, 322, 329, 331, 335, 376, 379, 382, 383, 384, 385, 387, 389, 392, 394, 520, 536, 592
Halôs258, 458, 470, 471, 510, 513, 515, 519, 530, 538, 555
Harpalos..... 186
Haute-Macédoine26, 34, 36, 37, 38, 49, 51, 60, 62, 65, 70, 82, 85, 102, 103, 110, 117, 118, 129, 131, 133, 134, 139, 149, 152, 157, 159, 163, 165, 166,

169, 179, 199, 202, 203, 204, 212, 213, 214, 232, 240, 246, 248, 250, 252, 275, 276, 312, 313, 314, 328, 335, 338, 341, 346, 350, 375, 380, 383, 388, 389, 397, 398, 408, 434, 473, 506, 526, 527, 529, 536, 538, 547, 548, 556, 567, 570
Hèbre 21, 131
Hémus (mont) 91, 118
Héraclée des Lyncestes25, 26, 52, 54, 55, 59, 70, 95, 96, 108, 128, 130, 131, 139, 165, 217, 398, 399, 400, 401, 402, 407, 408, 437, 438, 503, 504, 505, 536, 569, 598
Héraclée Sintique 29, 60, 79, 80, 131, 503
Hérakléion35, 52, 54, 58, 59, 140, 188, 190, 316, 318, 319, 320, 321, 385, 517, 527, 528, 535, 558
Héréon Teichos 479
Hestiaeotide82, 164, 250, 253, 254, 396, 439, 461, 462, 464, 530, 538, 552
*hétairoi*114, 119, 121, 196, 198, 200, 201, 204, 209, 211, 234, 252, 372, 611
Hippias 117, 354, 361
Iasmos 488
Ichnai 52, 56, 134, 142, 341, 355, 610
Idoménè28, 29, 30, 51, 52, 57, 60, 78, 80, 82, 90, 131, 146, 354, 355, 357, 359, 360, 385, 409, 412, 501, 558
Illyrie13, 21, 23, 24, 25, 52, 86, 97, 101, 103, 122, 124, 131, 210, 214, 215, 216, 225, 231, 232, 236, 342, 359, 393, 397, 398, 402, 404, 405, 407, 473, 474, 475, 478, 484, 494, 523, 525, 536, 538, 549, 552, 569, 570, 589, 590, 592, 594, 598
inter-visibilité102, 216, 531, 532, 550, 551, 553, 554, 559, 560, 561
Ion (fleuve)..... 23
isodome317, 324, 334, 337, 359, 363, 383, 390, 416, 419, 428, 430, 432, 443, 446, 456, 457, 465, 470, 472, 477, 482, 491, 492, 511
Istros (fleuve) 473
Kabylè 131, 484
Kalambaki 89, 90, 109
Kalamia 377, 378, 380, 381, 508, 509, 510
Kalindoia.....40, 58, 60, 119, 134, 201
Kallipolis.....57, 409, 410, 411, 412, 487
Kallithea.....470, 481, 614
Kallithéa.....131, 466, 469, 470, 538
Kallithero 374
Kalyva.....88, 131, 480
Karya (plaine) 23, 316, 441, 442
Karyochôri 329, 348, 510
Kastanoto 481
Kastoria (lac).....38, 387, 389, 390, 391, 536
Kavala33, 74, 87, 161, 181, 334, 367, 417, 422, 423, 517, 590, 596, 599, 607
Kerdylion 373
Kerdyllon (mont)30, 40, 41, 42, 158, 159, 369, 370, 371, 374, 526, 529
Kerkinè (lac) 40, 161
Kersebleptès.....160, 479, 485
Kilkis.....40, 41, 354, 409
Kimméria 488
Kirli Derven (défilé)37, 83, 84, 95, 101, 342, 345, 346, 347, 398, 526
Kleidi 76, 83, 84, 132, 343, 345, 346, 347
kômai.....53, 54, 56, 172, 173, 416, 538
Komnina.....131, 347, 481, 510
Kopteron 131, 488
Koroneia (lac) 40, 41, 42, 600
Kosturino 29, 30, 79, 80, 412
Kosturino (défilé)..... 28, 30
Koutsoufliani 397
Kresna (défilé) 29, 40, 413
Kroucha (mont).....*Voir* Dysoron
Kténi 384
Kynos 10, 136, 491, 492
Kyrrhos51, 54, 56, 58, 60, 67, 68, 78, 95, 210, 330, 524
La Cadmée 493
Lamia 93, 281, 319, 471, 490, 538, 549, 554, 555
Langada (lac) 20, 40, 58, 361, 365, 526
Laodicée..... 504
Larissa22, 23, 93, 102, 104, 155, 168, 237, 238,

239, 240, 243, 244, 245, 246, 247, 249, 250, 251, 253, 256, 315, 319, 320, 439, 448, 449, 451, 452, 453, 460, 461, 462, 468, 538, 548, 600, 610
Lefkopétra 488
Lefkopigi 384, 510
Leibéthra 52, 54, 58, 316, 320, 322, 535
Lékani 161, 480, 510
Lékani (mont)..... 33, 43
Létè 60, 134, 434
Leucade..... 281, 534
Lévendi-Polymylou..... 386
Ligue de Corinthe..... 264
Lissus 81, 225, 359, 477, 478, 485, 537
Livanatès 491, 513
Loi éphébarchique..... 31, 230
Loudias34, 35, 36, 38, 41, 53, 55, 60, 70, 81, 89, 105, 106, 329, 330, 339, 340, 352, 353, 525, 526, 535, 613
Lucius Apustius 98
Lyncestide24, 37, 38, 55, 64, 83, 84, 93, 94, 96, 100, 118, 122, 123, 133, 148, 159, 179, 195, 202, 270, 342, 343, 344, 345, 346, 375, 379, 388, 397, 398, 400, 402, 405, 437, 505, 526, 535, 536, 538, 548, 551, 556
Lyncos..... 54, 96
Lysimaque32, 119, 121, 133, 160, 299, 304, 333, 337, 338, 361, 480, 489, 598, 609
Macédoine occidentale..... 312, 389
Macédoine orientale30, 34, 39, 40, 43, 46, 48, 53, 70, 78, 118, 157, 159, 160, 162, 163, 174, 179, 202, 212, 267, 314, 368, 409, 425, 506, 510, 537, 570, 602, 604, 608
Maides..... 29, 78, 437
Maleš (mont).....59, 78, 79, 80, 413, 435, 527
Malloia 104, 440, 449, 450, 556
Maronée 33, 160, 161, 181, 482, 483, 485, 486, 596
Marvinci (plaine)..... 28
Masteira 484, 486, 487
Mavrodendri (défilé) 37, 38
Mavropighi.....132, 350, 351, 382, 556
Mazaros..... 542
Mégabaze 40
Mégaplatanos 491, 492
Mégare 185, 263, 265
Memphis 542
Ményllos 542, 543, 545
mercenaires65, 67, 124, 213, 228, 231, 239, 263, 274, 281, 294, 297, 299, 302, 304, 331, 333, 495, 541, 542
merides.....145, 155, 156
meris 78, 155, 159, 162, 409, 413, 418, 547, 548
Métamorphosis132, 343, 346, 378, 380, 384, 469, 510, 532, 552
Méthone51, 54, 58, 105, 119, 131, 143, 174, 175, 176, 201, 216, 221, 223, 224, 225, 269, 271, 274, 276, 277, 285, 311, 316, 504, 535, 599
Miéza 52, 60, 178, 329
Mikrokastro.....132, 381, 510
Mirtoussa 481
Mopsion 447, 448, 549
Morrylos.....39, 60, 545, 547, 598
Mounychie 225, 283, 498, 542, 543, 545, 546
Mouséion 225, 282, 283
Mrzen 437
Mygdonie39, 58, 60, 65, 78, 117, 119, 140, 147, 158, 213, 273, 314, 330, 353, 355, 360, 361, 366, 368, 369, 387, 417, 426, 526, 537, 547
Myrtiski..... 488
Naupacte 265
Néa Karvali 33, 420, 421
Néapolis32, 38, 53, 54, 382, 387, 394, 420, 425, 536
Neochori..... 481
Nestos21, 31, 53, 65, 87, 108, 128, 131, 159, 162, 217, 387, 409, 413, 417, 421, 479, 480, 481, 483, 484, 485, 530, 537, 547, 548
Nicanor.....498, 542, 543, 545
Niconidas 237
Nikaia.....262, 489, 497
Nikitai 488

Nikolaos 165, 187, 217, 506
Odomantique29, 30, 42, 80, 159, 161, 387, 409, 415, 526, 527, 548
Ohrid (lac)24, 25, 26, 35, 37, 41, 97, 98, 130, 398, 399, 402, 403, 404, 473, 478, 536, 613
Oisymè 43, 54, 58, 143
Olympe..... 22
Olynthe54, 58, 59, 65, 119, 120, 175, 221, 241, 277, 426, 530, 610
Onomarchos 220, 221, 247, 248, 250, 257
Opis 52, 133
Orbélos (mont)28, 29, 30, 40, 57, 59, 79, 80, 161, 162, 314, 354, 370, 409, 410, 411, 412, 413, 425
Orchomène.....225, 264, 293, 305, 492, 493, 611
Orestide22, 24, 32, 37, 38, 62, 86, 92, 93, 94, 95, 98, 101, 118, 130, 132, 148, 159, 179, 256, 342, 348, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 386, 387, 388, 389, 390, 392, 393, 394, 397, 398, 434, 505, 510, 511, 520, 526, 529, 536, 538, 548, 556
Orgessum 98
Orman 403, 404, 510, 512, 536
Orthopolis 57, 409, 410, 411, 412, 487
Osphagus..... 94, 95, 99, 101
Ossa.....59, 102, 374, 450, 454
Ostrovo (lac) 37, 76, 83, 344, 598
Ottolobos..... 94, 95, 99
Ouranopolis..... 52, 59
Pagasai143, 221, 249, 251, 447, 454, 455, 456, 458, 512, 513, 606
pages royaux 204, 240, 252
Païkon (mont)....35, 36, 56, 329, 341, 351, 525, 526
Palaioglas Dasakiou 396
Palaiogoula..... 393
Paléokastro.....38, 132, 328, 380, 382, 396, 462
Pallène..... 59
Panakton..... 498, 543, 547
Pangée (mont)30, 33, 40, 43, 76, 87, 89, 110, 143, 159, 161, 267, 268, 269, 275, 276, 315, 409, 411, 415, 416, 417, 418, 421, 422, 423, 425, 505, 526, 527, 548, 569
Pantaléon..... 542
Paranesti..... 481
Parastrymonie 160
Parembole 97, 99, 130, 401, 402, 403
Parorbélie57, 158, 162, 354, 355, 409, 410, 411, 412, 413, 434, 505, 527
Paschalia 131, 481
Paul-Émile21, 22, 29, 33, 46, 67, 106, 154, 156, 158, 159, 162, 181, 208, 209, 325, 326, 409, 547, 557
Pélagonia..... 52, 93
Pélagonie26, 37, 38, 46, 52, 55, 60, 93, 97, 99, 101, 123, 131, 149, 159, 165, 207, 375, 379, 388, 389, 397, 398, 399, 405, 406, 407, 434, 505, 551
Pélagoniens 27, 375
Pélasgiotide164, 253, 255, 439, 450, 461, 464, 468, 472, 530
Pélinna92, 93, 214, 216, 250, 255, 468, 511, 532, 552
Pélion 95, 102, 130, 392, 393, 450, 454, 457, 473
Pella26, 33, 35, 36, 39, 51, 52, 54, 55, 56, 58, 76, 78, 81, 82, 83, 89, 90, 105, 106, 107, 109, 125, 127, 129, 134, 135, 139, 141, 148, 152, 153, 174, 175, 178, 179, 180, 181, 217, 219, 220, 235, 240, 243, 278, 314, 323, 330, 331, 334, 335, 336, 338, 339, 340, 341, 344, 352, 355, 362, 399, 401, 502, 503, 504, 510, 511, 526, 527, 535, 539, 542, 547, 556, 557, 570, 590, 592, 602, 604, 609
Péloponnèse21, 47, 63, 77, 129, 163, 166, 210, 219, 232, 238, 265, 271, 285, 289, 290, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 303, 304, 305, 306, 326, 327, 361, 388, 417, 431, 432, 496, 497, 504
Péluse 542
Pénée22, 34, 35, 53, 102, 104, 108, 216, 315, 316, 317, 318, 440, 448, 505, 525
Pénéstie 26, 224
Péonie21, 27, 28, 40, 52, 54, 59, 60, 70, 78, 79, 80, 81, 82, 92, 117, 131, 133, 157, 158, 162, 165, 167, 170, 203, 213, 215, 236, 283, 306, 312, 330, 353, 356, 358, 364, 399, 405, 406, 408, 410, 413,

433, 434, 435, 436, 437, 438, 484, 505, 525, 527, 530, 536, 539, 547, 566
Péoniens27, 28, 40, 65, 78, 123, 162, 167, 206, 211, 228, 341, 342, 354, 361, 388, 398, 406, 435, 479, 484
Perama 131
Perdiccas II30, 51, 58, 62, 64, 77, 117, 118, 122, 130, 131, 146, 147, 148, 151, 156, 157, 160, 162, 170, 197, 199, 202, 203, 205, 212, 217, 237, 238, 241, 252, 268, 269, 271, 272, 314, 322, 327, 345, 354, 361, 370, 376, 397, 398, 410, 442, 526, 529
Perdiccas III24, 64, 120, 123, 124, 175, 195, 196, 197, 199, 200, 210, 241, 274, 372, 388
Pergame 504
Périnthe 221, 278, 489
péripoloi.....225, 231, 232, 234, 283, 540, 590, 591
Περιστεγνοποία..... 127
Périvolaki 469
Périvoli..... 23, 24, 396
Perrhébie11, 20, 22, 38, 63, 83, 93, 102, 108, 142, 164, 191, 199, 237, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 249, 251, 253, 255, 315, 316, 320, 322, 328, 351, 377, 380, 384, 385, 386, 438, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 449, 450, 453, 526, 530, 536, 554, 555, 557, 559, 600
Persée10, 21, 22, 23, 26, 29, 46, 67, 76, 80, 83, 89, 93, 94, 97, 98, 101, 103, 104, 105, 106, 121, 123, 124, 125, 153, 155, 160, 162, 164, 181, 210, 216, 224, 317, 318, 323, 324, 325, 335, 338, 339, 341, 362, 368, 376, 388, 398, 399, 407, 435, 436, 438, 442, 443, 447, 448, 449, 450, 451, 453, 478, 480, 483, 528, 538, 548, 556, 557, 570
Perséïs 27, 52, 60, 70, 131, 402, 406, 505
Pétra23, 35, 191, 213, 316, 320, 325, 328, 368, 385, 397, 441, 445, 446, 514, 528, 535, 554, 556, 557
Pétra (défilé)..... 23
Pétrès (lac) 37, 342, 343, 344, 345, 346, 398
Petrina (mont) 24, 25, 26
Pétrino 469
Peuma..... 185, 189, 469
pézétaires 196, 200, 208, 209
Phagrès.....43, 54, 417, 421
Pharcadon.....250, 468, 552
Pharsale238, 250, 253, 254, 260, 439, 460, 461, 465, 466, 468, 469, 470, 472, 503, 512, 513, 538, 549, 552, 553
Phères102, 140, 238, 239, 243, 244, 245, 246, 247, 250, 251, 256, 273, 439, 452, 456, 459, 460, 469, 503, 588
Phila22, 52, 59, 118, 125, 203, 250, 251, 316, 317, 318, 320, 505, 512, 513, 535, 558
Philippaioi 396
Philippe II13, 20, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 33, 36, 38, 39, 44, 49, 51, 52, 53, 58, 60, 63, 64, 65, 67, 69, 71, 77, 78, 80, 82, 83, 85, 86, 88, 90, 92, 96, 106, 110, 114, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 124, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 135, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 148, 149, 150, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 163, 166, 167, 170, 172, 174, 175, 176, 177, 185, 186, 190, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 232, 233, 234, 235, 237, 238, 240, 245, 246, 247, 248, 249, 251, 252, 253, 255, 256, 257, 258, 260, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 274, 276, 278, 279, 280, 282, 285, 294, 306, 311, 316, 320, 326, 328, 331, 333, 337, 339, 340, 341, 344, 345, 350, 354, 359, 361, 362, 364, 367, 368, 369, 370, 372, 373, 374, 375, 377, 388, 390, 391, 392, 393, 394, 397, 398, 399, 400, 401, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 415, 416, 417, 418, 421, 423, 424, 425, 426, 429, 430, 433, 435, 437, 438, 439, 441, 447, 450, 451, 452, 453, 455, 456, 458, 459, 461, 462, 470, 471, 473, 474, 478, 479, 480, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 490, 491, 492, 493, 494, 497, 504, 505, 512, 515, 520, 526, 527, 528, 529, 530, 537, 538, 540, 547, 566, 568, 569, 591, 596, 598, 603, 607, 609
Philippe V21, 25, 26, 27, 28, 29, 46, 66, 68, 69, 76, 78, 84, 89, 90, 93, 94, 95, 96, 97, 102, 107, 108,

109, 110, 119, 120, 125, 127, 128, 131, 132, 134, 136, 138, 140, 141, 143, 148, 152, 153, 155, 157, 158, 162, 164, 165, 168, 170, 180, 182, 183, 185, 186, 210, 229, 254, 255, 312, 324, 325, 330, 332, 338, 341, 344, 353, 368, 398, 402, 403, 405, 406, 407, 425, 433, 435, 436, 437, 438, 439, 441, 442, 447, 450, 452, 453, 456, 460, 461, 462, 465, 466, 468, 469, 470, 472, 474, 475, 477, 478, 480, 483, 484, 485, 486, 488, 491, 492, 494, 505, 530, 536, 537, 538, 541, 542, 552, 553, 554, 556

Philippes19, 30, 31, 33, 42, 43, 52, 53, 54, 58, 60, 65, 70, 71, 76, 87, 89, 90, 107, 109, 131, 134, 135, 140, 143, 150, 161, 178, 179, 180, 190, 192, 217, 220, 411, 413, 416, 417, 420, 422, 423, 424, 425, 438, 482, 503, 505, 509, 511, 530, 569, 591, 593, 609, 611, 612

Philippopolis131, 165, 250, 462, 463, 484, 487, 505, 598, 609

Philippos (frère de Perdiccas II)62, 78, 117, 118, 146, 147, 148, 157, 158, 160, 170, 198, 202, 203, 252, 269, 314, 354, 458, 526

Philippoupolis .52, 57, 131, 255, 409, 410, 411, 412

Phocide129, 141, 231, 247, 257, 260, 262, 265, 440, 492

phrourarques 191, 541, 542, 544, 546, 548

Phthiotide164, 253, 255, 439, 450, 464, 469, 530, 531

Phylè 498

Phylléion 468, 506, 532, 552, 553

Piérie19, 22, 35, 38, 46, 54, 57, 59, 70, 78, 81, 82, 104, 105, 152, 157, 159, 174, 182, 186, 189, 191, 314, 315, 316, 317, 320, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 335, 341, 363, 376, 387, 409, 417, 421, 441, 442, 517, 526, 527, 529, 535, 547, 554, 600

Piériens (monts)35, 38, 105, 116, 157, 314, 315, 316, 328, 329, 331, 334, 335, 376, 525, 526

Piéris 54

Pinde23, 24, 26, 27, 38, 44, 82, 85, 86, 93, 128, 130, 236, 376, 379, 387, 388, 393, 394, 395, 396, 397, 438, 461, 462, 464, 469, 474, 527, 538

Pirins (monts).....29, 59, 412, 413, 440, 441

Platamonas 318, 319, 385, 517

Pletvar (col).....27, 405, 406, 408

Pleuratos..... 25

Pluinna 94, 95, 101

Pogradec..... 388, 478

*poleis*53, 150, 163, 172, 173, 174, 178, 232, 316, 352, 520, 556

Polémon 542

*polis*172, 173, 326, 342, 372, 415, 416, 501, 533, 541

polisma..... 172, 173

polismata..... 51, 362

Polyanthos..... 131, 488

polygonal403, 406, 416, 419, 430, 431, 443, 445, 471, 511

polygones de Thiessen.....54, 55, 56, 57, 59, 61

Polygones de Thiessen 54, 55

Polykastano 392

Polynéri 85, 395, 396, 510

Polyperchon 203, 282, 445, 495

Pontokômé 132, 351

Potidée54, 62, 81, 106, 133, 221, 267, 269, 274, 276, 277, 316, 426, 427, 530

Praefecti..... 164

Prasias (lac).....35, 40, 41, 43, 409, 410, 613

Prespa (lacs)24, 26, 36, 37, 38, 92, 97, 98, 100, 130, 387, 388, 393, 397, 398, 400, 402, 404, 473, 536

Prevalec (col) 60, 100

Prilep.....27, 30, 159, 398, 401, 406, 408, 434

*prodromoi*211, 225, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 540

Propontide 160, 479

Prosvorro..... 396

pseudo-isodome 390, 419, 428, 444

Pydna8, 21, 22, 29, 35, 51, 52, 54, 58, 63, 65, 67, 80, 81, 82, 84, 104, 105, 106, 119, 122, 127, 134, 143, 174, 175, 176, 178, 199, 208, 210, 221, 223,

224, 225, 269, 272, 274, 276, 277, 285, 311, 316, 318, 326, 327, 328, 333, 335, 360, 362, 480, 504, 528, 535, 541, 542, 591
Pylon 23, 24, 25, 86
Pyrgoi 343, 347, 510
Pyrrhos32, 123, 290, 292, 295, 296, 297, 299, 300, 304, 331, 333, 335, 337, 338, 361, 541, 589, 604
Pythion125, 191, 241, 316, 318, 325, 328, 385, 440, 444, 445, 446, 503, 513, 526, 554, 555, 557
Quatrième Guerre Sacrée 261, 278, 306
Quinctius Flamininus 98
Rema Malakasiotiko (fleuve) 23
Réseaux de fortification 93, 102, 457, 527
Resen (défilé)24, 25, 26, 27, 97, 98, 99, 101, 398, 404, 405
réserviste 68, 225, 226, 227
Rhamnonte190, 225, 231, 283, 284, 499, 504, 541, 543, 546, 602, 610, 614
Rhodope (mont)29, 44, 88, 131, 161, 409, 411, 415, 481, 527
Rizomata 38, 82, 316, 328, 329, 535
Rome25, 26, 49, 114, 156, 162, 167, 215, 218, 317, 318, 418, 448, 452, 456, 478, 486, 495, 496, 587, 592, 594, 597, 601, 605, 613
Roupel (défilé) 29, 30, 43, 161, 412, 415
Salamine.....122, 283, 498, 533, 546
Sani 54, 428, 505
Sarakini 488
Sarantaporo (défilé)..... 23, 93, 315, 556
Sarigjöl (marais).....37, 348, 376, 387
Scardus..... 21, 36
Scerdilaïdas 25, 405
Scotoussa..... 42, 60, 469, 538
Séléron 488
Serrès29, 30, 33, 34, 40, 41, 42, 43, 52, 53, 58, 60, 158, 162, 370, 373, 374, 412, 415, 529, 601
Servia23, 83, 108, 191, 328, 329, 384, 385, 386, 446, 536, 558
service de garnison10, 128, 136, 207, 217, 285, 494, 506, 540, 542
Shkumbi (vallée) 86
Siàtista.....132, 379, 380, 381, 382, 510
Siàtista (défilé) 38
Sintes.....29, 32, 77, 413
Sintique29, 30, 52, 53, 57, 59, 60, 71, 79, 80, 128, 131, 133, 159, 161, 373, 409, 412, 413, 414, 415, 416, 503, 505, 527, 537, 548
Sitalcès28, 39, 51, 57, 62, 77, 78, 79, 80, 117, 130, 131, 146, 195, 197, 269, 314, 354, 357, 358, 361, 410, 412, 413, 501, 524, 526, 558
Skiathos 534
Smigada 488
Sounion 283, 498, 546
Spargès..... 184, 186
Sparte63, 109, 177, 184, 185, 189, 190, 220, 238, 243, 244, 257, 265, 270, 271, 275, 279, 281, 284, 290, 291, 293, 294, 295, 297, 298, 299, 300, 304, 306, 398, 439
Spilia 329, 348, 506, 508, 510
Stagire40, 52, 54, 58, 65, 119, 134, 158, 173, 354, 426, 429, 430, 433, 503, 505, 510, 512, 513
Stavrochori..... 481
Stobi28, 52, 59, 60, 128, 131, 356, 398, 401, 405, 406, 407, 408, 434, 436, 437, 438
Stratège65, 122, 126, 144, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 183, 187, 189, 190, 191, 192, 204, 217, 220, 221, 230, 231, 236, 269, 272, 283, 291, 434, 543, 545, 546, 547, 548, 561, 602
Stratège de Péonie..... 161, 434
Stratège de Thrace..... 160, 161
Stratégie de Thrace 160, 162
*strategos*126, 165, 167, 169, 186, 188, 189, 253, 283, 285
Strepsa.....59, 60, 81, 174, 593, 598
Strumica 28, 30, 78, 79, 80, 356, 410, 412, 433
Strymon20, 29, 30, 31, 33, 34, 40, 41, 42, 43, 49, 51, 69, 71, 74, 78, 79, 80, 86, 92, 108, 143, 147, 152, 157, 158, 159, 161, 162, 174, 267, 270, 273, 274, 275, 276, 277, 314, 354, 361, 369, 371, 374, 387, 409, 410, 411, 412, 413, 415, 417, 418, 419,

422, 423, 431, 479, 486, 487, 526, 527, 529, 537, 547
Stuberra55, 60, 94, 95, 100, 101, 103, 216, 405, 406, 407, 408, 437
Sulpicius Galba84, 93, 95, 96, 97, 99, 101, 108, 125, 229, 392, 402, 403, 536
Suse 281, 542, 544
Sykourion 104, 448, 451
Symbolon (mont) 33, 43, 417, 422
synœcisme.....132, 362, 364, 454, 455, 456
T. Quinctius Flaminius..... 25
Tachinos (lac)..... 41, 42, 43
τεῖχος..... 336, 501
τείχισμα 501
Tempé22, 23, 35, 53, 59, 102, 104, 237, 251, 315, 317, 318, 319, 320, 438, 441, 447, 448, 453, 454, 462, 526, 528, 548, 558
Territoire théorique moyen 54, 57, 59, 61
tétradarque.....164, 167, 236, 253
Thamna 131, 488
Thasos11, 20, 141, 181, 267, 284, 421, 487, 488, 489, 596, 609, 610
Thèbes65, 91, 92, 108, 119, 125, 126, 141, 206, 214, 216, 220, 222, 236, 238, 243, 245, 246, 247, 250, 256, 257, 259, 261, 262, 264, 265, 266, 274, 278, 279, 280, 294, 306, 470, 493, 503, 531, 552, 587
Théorodoques13, 53, 81, 106, 175, 179, 316, 321, 355, 358, 366, 371, 372, 423, 427, 609
Thermè 54, 134, 173, 174, 269, 360, 364
Thermopyles 257, 258, 263, 278, 318, 438, 453
Thesprotie 439, 473
Thessalie13, 21, 22, 34, 54, 59, 62, 65, 82, 84, 86, 92, 93, 102, 104, 108, 110, 129, 141, 143, 152, 163, 167, 170, 188, 200, 207, 212, 214, 216, 225, 229, 231, 232, 235, 237, 238, 239, 241, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 254, 255, 256, 257, 259, 260, 261, 262, 266, 272, 275, 279, 283, 285, 305, 306, 315, 318, 319, 320, 376, 387, 388, 396, 397, 411, 438, 439, 440, 441, 443, 445, 447, 448, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 460, 461, 463, 464, 465, 469, 470, 471, 472, 479, 489, 492, 503, 504, 505, 506, 507, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 516, 519, 521, 523, 527, 530, 534, 538, 548, 552, 553, 554, 555, 556, 566, 568, 570, 592, 593, 599, 600, 607, 612
Thessaliotide164, 253, 254, 439, 450, 461, 464, 468, 472, 511, 530
Thessalonique26, 33, 34, 35, 40, 52, 53, 54, 58, 60, 71, 76, 84, 105, 128, 133, 136, 142, 160, 171, 178, 179, 180, 181, 187, 190, 250, 270, 315, 319, 323, 327, 330, 334, 336, 339, 340, 344, 345, 347, 351, 352, 355, 356, 358, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 369, 377, 378, 382, 383, 384, 388, 390, 399, 401, 414, 422, 426, 427, 431, 458, 471, 481, 502, 503, 505, 506, 513, 517, 547, 585, 586, 590, 593, 595, 596, 597, 599, 600, 601, 602, 604, 605, 607, 608, 609, 611, 612, 613, 614
Thimaria (défilé) 37, 38
Thrace13, 21, 29, 31, 33, 40, 62, 65, 79, 80, 82, 87, 88, 91, 108, 110, 118, 122, 128, 131, 157, 160, 161, 170, 175, 207, 213, 215, 225, 236, 258, 261, 268, 272, 276, 277, 278, 283, 306, 314, 322, 324, 362, 369, 370, 374, 387, 390, 411, 415, 416, 417, 420, 421,鞲 422, 430, 473, 479, 480, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 504, 505, 523, 525, 530, 538, 566, 569, 570, 585, 586, 588, 590, 595, 600, 608, 610
Thrapsimi 465
Torônè54, 58, 173, 175, 274, 276, 431, 433, 505, 512, 537
tours isolées..... 517, 530
Tragilos 372, 373
transferts de population..... 132
trapézoïdal317, 383, 390, 399, 416, 432, 442, 443, 445, 456, 464, 472, 496, 511
Trebenište.....25, 26, 404, 610
Triballes 65, 123, 280
Trikka93, 102, 216, 250, 254, 319, 396, 461, 462, 538, 552

Tripolis20, 22, 38, 83, 104, 186, 188, 191, 316, 440, 446, 449, 450, 556
Tristolos 414, 415
Troisième Guerre de Macédoine 153
Troisième Guerre Sacrée247, 251, 256, 257, 260, 265, 278
Tsami Kastrou 396
Tsotylion 130, 376, 387, 393, 394, 510
τέτραρχος 167
Tymphée22, 23, 38, 63, 82, 84, 85, 92, 93, 128, 130, 148, 159, 179, 256, 375, 376, 377, 380, 382, 387, 388, 392, 394, 395, 396, 397, 510, 520, 548
Uscana.....26, 103, 216, 224, 407, 478, 549
Variko (défilé)..... 37
Végora..... 343
Vélestino 459, 469, 538
Vergina.....124, 329, 330, 331, 333, 586, 611
Véria Néon Syllatôn..... 433
Vermion (mont)35, 38, 56, 116, 157, 315, 329, 334, 335, 337, 341, 347, 348, 376, 387, 525
Vernon (mont)37, 38, 60, 157, 314, 341, 387, 398, 400, 526
Vertiskos (mont) 40, 42, 374, 526
Vévi..... 132, 346, 510
via Egnatia23, 24, 25, 73, 84, 86, 87, 97, 99, 108, 342, 473, 530, 585, 588, 590, 591, 592, 594
Vitolište..... 408
Vlochos 508, 509, 512, 519, 532, 552
voie militaire 80, 81, 86, 98, 105, 106
voie royale.....81, 82, 161, 342, 343
voies de communication34, 70, 73, 75, 76, 77, 80, 82, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 107, 108, 111, 129, 225, 250, 251, 279, 315, 324, 347, 351, 370, 396, 397, 398, 438, 448, 449, 454, 504, 535, 549, 602
Volo 455, 457, 461
Voras (mont) 35, 37, 157, 341, 343, 525
Votonossio 397
Voudourina 393
Vrasna 48, 213, 368, 369, 370, 506
Xanthi 87
Xénophilos 542, 544
Xeropotamos (rivière) 55
Xerxès82, 118, 205, 217, 237, 360, 361, 370, 372, 417, 421, 428, 481, 485, 534
Xirolimni.....132, 378, 380, 381, 506, 510
Xylades 465, 538, 553
Xyniae 255, 464, 465, 511, 512, 538, 554
Zazari (lac)..... 37
ἁμαξιτὸς..... 74
κέλευθος..... 74
ὁδὸς..... 74
πάροδος..... 74

BIBLIOGRAPHIE

ADAM (J.-P.), *L'architecture militaire grecque*, Paris, 1982.

ADAM (J.-P.), « Polybius, Pliny and the Via Egnatia », dans ADAMS (W. L.) et BORZA (E. N.) (éds.), *Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage*, Washington 1982, p. 269-302.

ADAM (J.-P.), « Topeiros, Thraciae, the via Egnatia and the boundaries of Macedonia », *Ancient Macedonia* IV (1983), p. 17-42.

ADAM-VELENI (P.), *Μελέτες γιά τήν αρχαία Θεσσαλονίκη*, Thessalonique, 1985, p. 127-128.

ADAM-VELENI (P.), « Αρχαίο φρούριο στα Βρασνά », *ΑΕΜΘ* 6 (1992), p. 415-420.

ADAM-VELENI (P.), « Πέτρες Φλώρινας: δώδεκα χρόνια ανασκαφής », *ΑΕΜΘ* 10Α (1996), p. 1-16.

ADAM-VELENI (P.), « Αρχαίο ελαιοτριβείο στα Βρασνά νομού Θεσσαλονίκης », *Ελιά και Λάδι. Δ΄ Τριήμερο Εργασίας, Καλαμάτα 7-9 Μαΐου 1993, Πολιτιστικό-Τεχνολογικό Ίδρυμα ΕΤΒΑ-ΕΛΑΪΣ Α.Ε.*, Athènes, 1996, p. 92-104.

ADAM-VELENI (P.), « Απολλωνία η μυγδονική », *ΑΕΜΘ* 14 (2000), p. 282-286.

ADAM-VELENI (P.), *Les figurines de terre cuite de la ville hellénistique de Petres*, Thessalonique, 2007.

ADAMS (W. L.) et BORZA (E. N.) (éds.), *Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage*, 1982.

ADAMS (W. L.), « The Frontier Policy of Philip II », *Ancient Macedonia* VII, Thessalonique, 2007, p. 283-291.

ADAMS (W. L.), « Symmiktous Katoikisas and the City Foundations of the Thracian Frontier », *Thrace in the Greco-Roman World: Proceedings of the 10th International Congress of Thracology*, 2005, p. 3-12.

ADCOCK (F. E.), *The Greek and Macedonian Art of War*, Berkeley, 1957.

AFRICA (T. W.), *Phylarchus and the Spartan Revolution*, Berkeley, 1961.

AKAMATI-LILIBATI (M.) et AKAMATIS (I. M.), *The Hellenistic City of Florina*, 2006.

ALBINI (U.), *(Erode Attico), Péri Politeias*, 1968.

ALEXANDER (J. A.), « Thucydides and the Expedition of Callias against Potidaea, 432 B.C. », *AJP* 82 (1962), p. 265-87.

ALEXANDER (J. A.), « Cassandreia during the Macedonian Period, an Epigraphical Commentary »

Ancient Macedonia I, Thessalonique, 1970, p. 127-49.

ALLAMANI-SOURI (V.), « Béroia », *Greek civilizations : Macedonia, Kingdom of Alexander the Great*, Athènes 1993, p. 48-49.

ALLAMANI-SOURI (V.), « Ἡρακλὴς Κυναγὶδας καί κυνηγοι. Νέα ἐπιγραφικὰ στοιχεῖα ἀπὸ τὴ Βέροια », *Ancient Macedonia* V, Thessalonique, 1993, p. 77-107.

ALLAMANI-SOURI (V.) et APOSTOLOU (M.), « Σωστικές ἀνασκαφές στὴν πόλη τῆς Βέροιας », *ΑΕΜΘ* 6, p. 93-110.

ANCEL (J.), *La Macédoine, étude de colonisation*, 1930.

ANDERSON-STOJANOVIC (V. R.), *Stobi, the Hellenistic and Roman pottery*, 1992.

ANDRE (P.), « La restitution architecturale à Érétrie », *De la restitution en archéologie*, Paris, 2008, p. 54-77.

ANDRONICOS (M.), « Για τα τείχη της Ολύνθου », Μακεδονικά 2 (1941-52), p. 130-137.

ANDRONICOS (M.), *ArchAnAth* X (1977), p. 1-42.

ANDRONICOS (M.), *Acta of the XI Intern. Congr. Of Class. Arch.*, Londres 1978 (1979), p. 39-56.

ANDRONICOS (M.), *Vergina. The Royal Tombs and the Ancient City*, Athènes, 1984.

ANDRONICOS (M.), et al., « Ανασκαφη Βεργιας « Ανασκαφη Βεργιας » *ΠΑΕ* 1983, p. 42 - 54.

ANDRONICOS (M.), et al., « Ανασκαφη Βεργιας » *ΠΑΕ* 1987.

ANSON (E. M.), « Alexander's Hypaspists and the Argyraspids », *Historia* 30 (1981), p. 117-120.

ANSON (E. M.), « The Hypaspists : Macedonia's Professional Citizen-Soldiers », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte, Bd. 34, H. 2* (1985), p. 246-248.

ANSON (E. M.), « The Evolution of the Macedonian Army Assembly (330-315 B.C.) », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte, Bd. 40, H. 2* (1991), p. 230-247.

ANSON (E. M.), « Philip II and the Transformation of Macedonia: A Reappraisal », dans HOWE (T.) et REAMES (J.), *Macedonian Legacies: Studies in Ancient Macedonian History and Culture in Honor of Eugene N. Borza*, 2008, p. 17-30.

ARVANITOPOULOS (A. S.), « Εν Δημητριαδι », *PAAH* 1907, p. 171-174.

ARVANITOPOULOS (A. S.), « Εν Παγασαις », *PAAH* 1908, p. 201-221.

ASHLEY (J. R.), *The Macedonian Empire : The Era of Warfare Under Philip II and Alexander the Great, 359-323 B.C.*, 2004.

ATKINSON (J. E.), « The Infantry Commissions Awarded by Alexander at the End of 331 B.C. », dans WILL (E.) et JOHANNES (H.) (éds.), *Zu Alexander dem Grossen, Festschrift G. Wirth zum 60. Geburstag am 9.12.86*, Amsterdam, 1987, p. 413-435.

AUBERGER (J.), *Historiens d'Alexandre, textes latins et grecs traduits et annotés*, Paris, 2001.

AVEZOU (C.) et PICARD (C.), « Inscriptions de Macédoine et de Thrace », *BCH* 37 (1913), p. 84-154.

AVRAMEA (A.), *Tabula Imperii Romani, K 35-1, Philippi*, Athènes, 1993.

AYMARD (A.), « Le protocle royal grec et son évolution », *REA* 50, 1948, p. 232-263.

AYMARD (A.), « L'usage du titre royal dans la Grèce classique et hellénistique », *RD, 4e s., 27*, 1949,

p. 579-590.

AYMARD (A.), « ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ », *RIDA*, 4, 1950, p. 61-97.

AYMARD (A.), « Sur l'assemblée macédonienne », *REA*, 52, 1950, p. 115-137.

AYMARD (A.), « L'institution monarchique », *Xe Congrès des Sciences historiques*, Rome, 1955, p. 215-234.

AYMARD (A.), *Le royaume de Macédoine de la mort d'Alexandre à sa disparition (323-168)*, Paris, 1959.

AYMARD (A.), *Philippe de Macédoine otage à Thèbes*, Bordeaux, Paris, Toulouse, 1954.

BAKALAKIS (G.), « Ανασκαφή εν Καλαμίτσα Καβάλας » *ΠΑΕ* 1935, p. 29-41.

BAKALAKIS (G.), « Νεάπολις – Χριστούπολις – Καβάλα », *ΠΑΕ* 1936, p. 1-7.

BAKALAKIS (G.), « Ανασκαφή εν Καβάλα και τοις πέριξ. Έρευναι εν τη Βιβλία », *ΠΑΕ* 1938, p. 97-109.

BAKALAKIS (G.) – MILONAS (G.), « Γαληψός, Θασίων εμπόριον », *ΠΑΕ* 1938, p. 53-59.

BAKALAKIS (G.), « Κισσός », *Μακεδονικά* 13(1953-1955), p. 353-362.

BAKALAKIS (G.), « Ἡ βασίλισσα Θεσσαλονίκη », *Πρακτικὰ τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν* 61 (1986), p. 53-60.

BAKER (P.), « Coût des garnisons et fortifications dans les cités à l'époque hellénistique », dans ANDREAU (J.), BRIANT (P.) et DESCAT (R.), (dir.), *Économie antique : la guerre dans les économies antiques*, Saint-Bertrand-de-Comminges, Musée Archéologique Départemental, 2000, p. 177-196.

BAKER (P.), « Remarques sur la défense de Cos à l'époque hellénistique », *RÉA*, 103 (2001), p. 183-195.

BAKHUIZEN (S. C.), « La grande batterie de Goritsa et l'artillerie défensive », *La fortification dans l'histoire du monde grec*, CNRS, 1986, p. 315-323.

BAR-KOCHVA (B.), *The Seleucid Army*, Cambridge, 1976.

BASARAN (S.), « The excavations at Enez (Ainos) », dans O. BELLI (éd.), *Istanbul University's Contributions to Archaeology in Turkey (1932-2000)*, Istanbul, 2001, p. 219-225

BEAN (G.E.) et FRASER (P.M.), *The Rhodian Peraea and Islands*, Oxford, 1954.

BEAUJOUR (F. DE), *Voyage militaire dans l'Empire othoman, ou Description de ses frontières et de ses principales défenses, soit naturelles, soit artificielles* (2 volumes), 1829.

BELOCH (J.), *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, Leipzig, 1886.

BELOCH (J.), *Griechische Geschichte* IV, 1-2 : *Die griechische Weltherrschaft*, 1925-1927.

BELON (P.), *Les observations de plusieurs singuliarités et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays étrangers*, rédigé en 3 livres, Paris, 1588.

BENGTSON (H.), *Die Strategie in der hellenistischen Zeit I-III*, Munich, 1937-1952.

BENGTSON (H.), « Randbemerkungen zu den koischen Asylieurkunden », *Historia :Zeitschrift für Alte Geschichte*, Bd. 3, H. 4 (1955), p. 456-463.

BEQUIGNON (Y.), Philip V in Thessalien », *BCH* 52, 1928.

BEQUIGNON (Y.), « Études thessaliennes », *BCH* 53, 1928.

BEQUIGNON (Y.), *Recherches archéologiques à Phères de Thessalie*, Paris, 1937.

BEQUIGNON (Y.), *La vallée du Spercheios, des origines au IVe siècle*, 1937.

BERGIER (N.), *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*, réed. de 1728, livre III.

BERVE (H.), *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage*, I, Munich, 1926.

BERVE (H.), *Die Tyrannis bei den Griechen*, 2 vol. Munich, 1967.

BESSIOS (M.), « Νεκροταφεία Πύδνας », *ΑΕΜΘ* 10A (1996), p. 236-237.

BESSIOS (M.) – ATHANSIADOU (A.), «Βόρειο νεκροταφείο Πύδνας. Μακρύγιαλος Ακροτεμάχιο 951», *ΑΕΜΘ* 15 (2001), p. 363-367.

BIELMAN (A.), *Retour à la liberté. Libération et sauvetage des prisonniers en Grèce ancienne. Recueil d'inscriptions honorant des sauveteurs et analyse critique*, Athènes, 1994.

BIELMAN (A.), *Femmes en public dans le monde hellénistique*, Paris, 2002.

BILLOWS (R. A.), *Kings and Colonists : Aspects of Macedonian Imperialism*, 1995.

BILOUKA (A.) – BASILEIOU (S.) – GREKOS (I.), «Αρχαιολογικές μαρτυρίες από τη Νέα Καλλικράτεια Χαλκιδικής», *ΑΕΜΘ* 14 (2000), p. 299-307.

BITRAKOVA – GROZDANOVA (V.), « La via Egnatia entre Lychnidos et Pons Servilii (nouvelles preuves archéologiques) », *Ancient Macedonia* VI (1996), p. 153-165.

BLUM (I.) – DARMEZIN (L.) – DECOURT (J. C.) – HELLY (B.) – LUCAS (G.), Topographie antique et géographie historique en pays grec, *CRA* 7, CNRS 1992.

BLÜMEL (W.), *Die Inschriften der rhodischen Peraia*, Bonn, 1991.

BOLLANSÉE (J.), « Philodemos on Chairon, tyrant of Pellene (P. Herc. 1021, col. 10, 40 – 12, 41), *Historia*, 2002, p. 32-48.

BONIAS (Z.) et PERRAULT (J.), « Αργιλος. Ανασκαφη 1992-1993 », *ΑΕΜΘ* 7 (1993), 1997, p. 465-473.

BONIAS (Z.) et PERRAULT (J.), « Αργιλος 1994 », *ΑΕΜΘ* 8 (1994), 1998, p. 317-324.

BONIAS (Z.) et PERRAULT (J.), « Άργιλος, πέντε χρόνια ανασκαφής », *ΑΕΜΘ* 10B (1996), p. 663-675.

BONIAS (Z.) et PERRAULT (J.), « Αργιλος. Ανασκαφη 1997 », *ΑΕΜΘ* 11 (1997), 1999, p. 223-228.

BORZA (E. N.), *In the shadow of Olympus. The emergence of Macedon*, Princeton, 1990.

BORZA (E. N.), « The History and Archaeology of Macedonia: Retrospect and Prospect », *Macedonia and Greece in Late Classical and Early Hellenistic Times* (« Studies in the History of Art » 10; Washington 1982) p. 17-30.

BORZA (E. N.), « The Natural Resources of Early Macedonia », *Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage*, Washington, 1982, p. 1-20.

BOSNAKIS (D.) – HALLOF (K.), « Alte und neue Inschriften aus Cos », *Chiron* 33 (2003), p. 229-234.

BOSNAKOV (K.), « Identification archéologique et historique de l'emporion de Pistiros en Thrace », *BCH* 1999, pp. 319-329.

BOSWORTH (A. B.), « Philip II and Upper Macedonia », *CQ* 21 (1971), p. 93-105.

BOSWORTH (A. B.), « Ἀσθέταιροι », *CQ* 23 (1973), p. 245-252.

BOSWORTH (A. B.), « The Location of Alexander's Campaign against the Illyrians in 335 B.C. », *Macedonia and Greece in Late Classical and Early Hellenistic Times* ("Studies in the History of Art" 10; Washington 1982) p. 75-84.

BRÉLAZ (C.), *La sécurité publique en Asie Mineure sous le Principat (Ier- IIIème s. ap. J.-C.)*, Basel, 2005.

BRIANT (P.), *Antigone le Borgne*, Paris, 1973.

BRIANT (P.), *Rois, tributs et paysans: études sur les formations tributaires du Moyen-Orient ancien*, Belles Lettres, Paris, 1982.

BRIANT (P.), « Les débats sur la royauté macédonienne dans l'Europe du XVIIIe siècle : quelques jalons anglais », dans KONUK (K.) (éd.), *Stephanèphoros de l'économie antique à l'Asie Mineure, Hommages à Raymond Descat*, Bordeaux, 2012, p. 221-228.

BRISCOE (J.), *A Commentary on Livy Books XXXI-XXXIII ; Books XXXIV-XXXVII*, 2 vol., Oxford, 1973-1981.

BROCAS-DEFLASSIEUX (L.), *Béroia, cité de Macédoine. Étude de topographie antique*, Béroia, 1999.

BRUN (J.-F.), « Le cheval dans la Grande Armée », *Revue historique des armées*, 249 (2007), p. 38-74.

BRUN (P.), *Eisphora-Syntaxis Stratiotika : recherches sur les finances militaires d'Athènes au IVe siècle av. J.-C.*, Presses Univ. Franche-Comté, 1983.

BRUNET (M.), « La ville, le territoire et la population », dans BRUNEAU (Ph.), BRUNET (M.), FARNOUX (A.) et MORETTI (J.-CH.) (éds), *Délos, île sacrée et ville cosmopolite*, CNRS Éditions/Paris Méditerranée, 1996, p. 34-50.

BRUNET (M.), « Campagnes et agricultures aux époques classique et hellénistique », dans PICARD (O.), *Économies et sociétés en Grèce ancienne (478-88 av. J.-C.)*, Paris, 2008, p. 81-110.

BUCKLER (J.), *Philip II and the Sacred War*, 1989.

BUSOLT (G.) et SWOBODA (H.), *Griechische Staatskunde*, Munich, 1920.

CABANES (P.), *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine*, Paris, 1976.

CABANES (P.), « Société et institutions dans les monarchies de Grèce septentrionale au IVe siècle », *REG* 93, 1980, p. 324-351.

CABANES (P.), « Notes sur les origines de l'intervention romaine sur la rive orientale de la mer Adriatique, 229-228 avant J.C. », *L'Adriatico tra Mediterraneo e Peninsola balcanica nell'anitchità*, 1983, p. 187-204.

CABANES (P.) (éd.), *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité, Actes du Colloque de Clermont-Ferrand (22-25 août 1984)*, Clermond-Ferrand, 1987.

CABANES (P.), *Les Illyriens de Bardylis à Genthios (IVe - IIe s. av. J.-C.)*, Paris, 1988.

CABANES (P.), « L'organisation de l'espace en Épire et Illyrie méridionale à l'époque classique et hellénistique », *Dialogues d'histoire ancienne* 15-1 (1989), p. 49 – 62.

CABANES (P.), « Recherches épigraphiques en Albanie : Péripolarques et péripoloi en Grèce du Nord-Ouest et en Illyrie à l'époque hellénistique », *CRAI*, 1991, p. 197-221.

CABANES (P.), « De la Macédoine, de l'Épire et de l'Illyrie méridionale », *Ancient Macedonia* VI, 1 (1999), p. 293-311.

CAMBITOGLOU (A.), « Ανασκαφή Τορώνης », *ΠΑΕ* 1975, p. 114.

CAMBITOGLOU (A.), « Ἀνασκαφὴ Τορώνης » *Prakt* 1990, p. 185-197.

CAMBITOGLOU (A.) - PAPADOPOULOS (J.) – JONES (T.O) (éds.), *Torone I – 2001 II, The excavations of 1975, 1976 and 1978*, Athènes, 2001.

CARLIER (P.), « Homeric and Macedonian Kingship », dans BROCK (R.) et HODKINSON (S.) (dir.), *Alternatives to Athens*, Oxford, 2000, p. 259-268.

CARLIER (P.), « À propos d'un inventaire des cités grecques [An Inventory of Archaic and Classical Poleis, M. H. Hansen et T. H. Niesen (éds.)] », *REG* 121-1 (2008), p. 393-398.

CARNEY (E.), « Macedonians and Mutiny : Discipline and Indiscipline in the Army of Philip and Alexander », *CP* 91 (1996), p. 19-44.

CEKA (N.), « Fortifications de la Basse Antiquité à proximité de la via Egnatia », *Monumentet* 7-8, 1974, p. 71-89.

CHAGNOUX (P.) (transcription et numérisation), *Historique du 3e regiment de chasseurs à cheval pendant la guerre 1914-1918*, Paris, 2011.

CHAMOUX (F.), *La civilisation hellénistique*, Paris, 1988.

CHANIOTIS (A.), *War in the Hellenistic World : a Social and Cultural History*, Oxford, 2008.

CHARNEUX (P.), « En relisant les décrets argiens (II) », *BCH* 115 (1991), p. 297-323.

CHEVALLIER (R.), *Voyages et déplacements dans l'Empire romain*, 1988.

CHOURMOUZIADIS (G.), ASIMAKIPOULOU (P.) et MAKRIS (K. A.), *Magnesia. Chronique d'une civilisation*, Athènes, 1982.

CHRYSANTHAKI-NAGLE (K.), *L'histoire monétaire d'Abdère en Thrace*, 2007.

CHRYSOSTOMOU (A.), « Το τείχος της Έδεσσας », *ΑΕΜΘ* 1 (1987), p. 161-169.

CHRYSOSTOMOU (A.), « Νεότερες έρευνες του τείχους της Έδεσσας », *ΑΕΜΘ* 2 (1988), p. 55-64.

CHRYSOSTOMOU (A.), *Αρχαία Αλμωπία. Από τα προιστορικά ως τα πρωτοβυζαντινά Χρόνια*, Thessalonique, 1994

CHRYSOSTOMOU (A.), « Ανασκαφικές έρευνες στην Πελλαία Χώρα », *ΑΕΜΘ* 11 (1997), 1999, p. 139-152.

CHRYSOSTOMOU (A.) - CHRYSOSTOMOU (P.), « Αρχοντικό Γιαννιτσών : Τράπεζα. Η έρευνα των ετών 1996-1997 », *ΑΕΜΘ* 11 (1997), 179-188.

CHRYSOSTOMOU (P.), « Ή τοπογραφία της βόρειας Βοττιαίας. Ή Πέλλα, ή αποικία της Πέλλας και οι χώρες τους», *Μνήμη Δ. Λαζαρίδη. Πόλις καὶ χώρα στὴν ἀρχαία Μακεδονία καὶ Θράκη*, Actes *du colloque archéologique (Kavala 1986)* (1990), p. 206-226.

CHRYSOSTOMOU (P.), « Ἡ Ἔδεσσα στὰ προχριστιανικὰ χρόνια », *ΑΕΜΘ* 10 (1996), p. 176-187.

CHRYSOSTOMOU (P.), « Ανάκτορο Πέλλας 2002: Βασίλειος κάραβος », *ΑΕΜΘ* 16 (2003), p. 447-453.

CLOCHÉ (P.), « La politique étrangère d'Athènes de 371 à 361 avant J.-C.), *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 2, fasc. 3 (1923), p. 399-418.

CLOCHÉ (P.), *Histoire de la Macédoine jusqu'à l'avènement d'Alexandre le Grand*, Paris, 1960.

CLOCHÉ (P.), *Un fondateur d'Empire. Philippe II, roi de Macédoine*, Saint-Etienne, 1955.

CEKA (N.), « Fortifications de la Basse Antiquité à proximité de la via Egnatia », *Monumentet* 7-8, 1974, p. 71-89.

COHEN (G. M.), *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands and Asia Minor*, Berkeley/Los Angeles/Oxford, 1995.

COLE (J. W.), « Perdiccas and Athens », *Phoenix*, Vol. 28, No. 1, Studies Presented to Mary E. White on the Occasion of Her Sixty-Fifth Birthday (1974), p. 55-72.

COLE (J. W.), « Alexander Philhellene and Themistocles », *AntCl* 47 (1978), p. 37-49.

COLLART (P.), « Une réfection de la Via Egnatia », *BCH* 59 (1935), p. 403-407

COLLART (P.), « Les milliaires de la Via Egnatia » *BCH* 100 (1976), p. 177-200.

COLLART (P.), *Philippes, ville de Macédoine depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine*, Paris, 1937.

CORMACK (J. M. R.), *BSA* 40 (1939-1940), p. 14-16.

CORMACK (J. M. R.), « Zeus Hypsistos at Pydna », *Mélanges helléniques offerts à Georges Daux* (1974), p. 51-55.

CORVISIER (J.-N.), *Aux origines du miracle grec*, Paris, 1991.

CORVISIER (J.-N.) et SUDER (W.), *La population de l'antiquité classique,* Paris, PUF (coll. Que sais-je ?), 2000.

CORVISIER (J.-N.), *Philippe II de Macédoine*, Paris, 2002.

COUSINÉRY (E.M.), *Voyage dans la Macédoine*, Paris, 1831.

COUTSINAS (N.), *Défenses crétoises, Fortifications urbaines et défense du territoire en Crète aux époques classique et hellénistique*, Paris, 2013.

COUVENHES (J. C.), « De l'individualité du soldat dans la défense de l'Attique (IVe et IIIe siècles av. J.-C.) », *Hypothèses* 1, 1998, p. 21-28.

COUVENHES (J. C.), *Les Garnisons de l'Attique, du milieu du IVe siècle au Ier siècle av. J.-C. : l'apport des inscriptions*, thèse de l'université Paris IV-Sorbonne, 2000.

COUVENHES (J. C.), « Les patrouilleurs de l'Attique: péripoloi, kryptoi et hypaithroi de la cité athénienne », dans COUVENHES (J. C.), CROUZET (S.) et PÉRÉ-NOGUÈS (S.) (éds.), *Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du monde méditerranéen, Hellenistic Warfare* 3, Bordeaux, 2011, p. 295-306.

CRAWFORD (M. H.), *Coinage and Money under the Roman Republic*, 1985, p. 128-132.

CURTIUS (E.), *Gesammelle Abhandlungen*, 1894.

CVIJIČ (J.), « L'ancien lac égéen », *Annales de Géographie* 20 (1911).

DAHMEN (K.), dans ROISMAN (J.) et WORTHINGTON (I.) (éds.), *A Companion to Ancient Macedonia*, Oxford, 2010, p. 41-62.

DAKORONIA (F.), « Homeric towns in East Locris. Problems of identification », *Hesperia* 62.1 (1993), p. 115-127.

DALEGRE (J.), *La Grèce inconnue d'aujourd'hui : De l'autre côté du miroir*, coll. Études grecques, 2011.

DARMSTAEDTER (E.), *Feuer-Telegraphie im Altertum. Die Umschau*, 1924.

DAUX (G.), DE LA COSTE-MESSELIERE (P.), « De Malide en Thessalie », *BCH* 1924, p. 343-376.

DAUX (G.), « En marge des Mélanges Klaffenbach », *BCH* 95 (1971), p. 267-275.

DAUX (G.), « Le milliaire de la via Egnatia au musée du Louvre », *JS* 1977, p. 145-163.

DECOURT (J. C.), « La vallée de l'Enipéus en Thessalie. Études de topographie et de géographie antique », *BCH* Supplément 21 (1990).

DECOURT (J. C.), « Une « nouvelle » cité dans la vallée de l'Enipéus : Paliambéla-Phyllos », *BCH* 1986, pp. 357-391.

DECOURT (J. C.), MOTTAS (F.), « Voies et milliaires romains de Thessalie », *BCH* 121, 1997, pp. 311-354.

DELACOULONCHE (A.) « Le berceau de la puissance macédonienne, des bords de l'Haliacmon à ceux de l'Axios », *Revue des Sociétés savantes. Missions scientifiques et littéraires*, Paris, 1859.

DELL (H. J.), « The Western Frontier of the Macedonian Monarchy », *Ancient Macedonia*, p. 115-126.

DELTENRE (F.-D.), « La datation du début de la troisième guerre sacrée. Retour sur l'interprétation des comptes de Delphes », *BCH* 134 (2010), p. 97-116.

DEMAILLE (J.), *Une société mixte dans un cadre colonial : l'exemple de la colonie romaine de Dion (Pièrie, Macédoine), du Ier siècle a.C. au IIIe siècle p. C.*, 2013 (thèse soutenue le 19 janvier 2013).

DENIAUX (E.), *Découverte d'un nouveau milliaire de la via Egnatia à Apollonia – Albanie -, Mélanges de l'École française de Rome*, 111-1, 1999, p. 167-189.

DESDEVISES-DU-DÉZERT (T. A.), *Géographie ancienne de la Macédoine*, Paris 1863.

DIAMANTOUROU (D.), PAPAKONSTANTINOU (D.), *Pella I*, Athènes, 1971.

DIMITSAS (M.), *Ἀρχαία γεωγραφία τῆς Μακεδονίας I-II*, 1870-1871.

DIMITSAS (M.), *Η Μακεδονία εν λίθοις φθεγγομένοις και μνημείοις σωζομένοις*, Athènes, 1896.

DIMO (V.), LENHARDT (P.), QUANTIN (F.), *Apollonia d'Illyrie : mission épigraphique et archéologique en Albanie*, 2007.

DMITRIEV (S.), *City Government in Hellenistic and Roman Asia Minor*, Oxford, 2005.

DÖLL (M.), « Orbelos und Philippi », *Studien zur Geographie des alten Makedoniens*, 1891, p. 13-34.

DOMARADZKI (M.), « An Interim Report on Archaeological Investigations at Vetren – Pistiros 1988-1994 » dans *Pistiros I*, 1996.

DOYLE (R. B.) (thèse de doctorat), *Late Quaternary erosion, deposition and soil formation near Grevena, Greece ; chronology, characteristics and causes*, Université de Tasmanie, 2005.

DROUGOU (S.), « Βεργίνα 1990-1997 Τὸ ἱερο τῆς Μητέρας τῶν θεῶν », *ΑΕΜΘ* 10 (1996), p. 41-54.

DROUGOU (S.) – KALLINI (H.), «Καστρί Πολυνερίου – Αλατόπετρας νομού Γρεβενών», *ΑΕΜΘ* 17 (2003), p. 591-594.

DROUGOU (S.) – KALLINI (H.), « Η ανασκαφή στο Καστρί Πολυνερίου του νομού Γρεβενών 2002 », *ΑΕΜΘ* 16 (2002), p.664-666.

DROUGOU (S.) – KALLINI (H.), « Καστρί Πολυνερίου – Αλατόπετρας νομού Γρεβενών», *ΑΕΜΘ* 17 (2003), p. 591-594.

DROUGOU (S.) – KALLINI (H.), « Καστρί Πολυνερίου νομού Γρεβενών 2001 », *ΑΕΜΘ* 15 (2001), 589-590.

DUCAT (J.), *Les Pénestes de Thessalie*, Besançon, 1994.

DUCOUX (H.) et LEMERLE (P.), « L'acropole et l'enceinte haute de Philippes », *BCH* 1938 p. 4-19.

DUCREY (P.), *Le traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce antique*, 1968.

DUCREY (P.), *Érétrie, Guide de la cité antique*, 2004.

DURAND (B.), *Manuel d'histoire comparative des institutions (Europe, Arabie, Afrique)*, Dakar, 1983.

EDSON (C.), « The Antigonids, Heracles and Beroia », *HarvSt* 45 (1934), p. 213-246.

EDSON (C.), « Perseus and Demetrius », *HSCP* 46 (1935), p. 191-202.

EDSON (C.), « Macedonica », *HSCP* 51 (1940), p. 125-136.

EDSON (C.), « Note on the thracian phoros », *ClPhil* 42- 2 (1947), p. 868-885.

EDSON (C.), « The Tomb of Olympias », *Hesperia* 1949, p. 84-95.

EDSON (C.), « The Location of Celle and the Route of the Via Egnatia in Western Macedonia », *ClPhil* 46 (1951), p. 1-16.

EDSON (C.), « Strepsa (Thucydides 1.61.4) », *CP* 50 (1955), p. 169-90.

EDSON (C.), « Early Macedonia », *Ancient Macedonia* I, Thessalonique, 1970, p. 17-44.

ELLIS (J. R.), « Amyntas III, Illyria and Olynthus 393/2-380/79 », *Makedonika* 9 (1969), p. 1-8.

ELLIS (J. R.), « Population-Transplants under Philip II », *Makedonika* 9 (1969), p. 9-17.

ELLIS (J. R.), « The Security of the Macedonian Throne Under Philip II » *Ancient Macedonia* I (1970), p. 68-75.

ELLIS (J. R.), *Philip II and Macedonian Imperialism*, 1976.

ELLIS (J. R.), « The Dynamics of Fourth-Century Macedonian Imperialism », *Ancient Macedonia* II (1977), p. 103-114.

ELLIS (J. R.), « The Unification of Macedonia », dans HATZOPOULOS (M. B.) et LOUKOPOULOU (L.), *Philip of Macedon*, Athènes 2006, p. 36-47.

ENGELS (D. W.), *Alexander the Great and the Logistics of the Macedonian Army*, 1978.

ERRINGTON (M.), « Macedonian 'Royal Style' and its Historical Signifiance », *JHS* 94 (1974), p. 20-37.

ERRINGTON (M.), « The nature of the Macedonian State under the Monarchy », *Chiron* 8 (1878), p. 77-133.

ERRINGTON (M.), « A History of Macedonia, II », *CR* 30 (1980), p. 78-80.

ERRINGTON (R. M.), « König und Stadt im hellenistischen Makedonien : die Rolle des Epistates », *Chiron* 32 (2002), p. 51-63.

ETIENNE (R.) et PIÉRART (M.), « Un décret du koinon des Hellènes à Platées en l'honneur de Glaucon, fils d'Étéoclès, d'Athènes », *BCH* 99 (1975), p. 51-75.

ETIENNE (R.), « La Macédoine entre Orient et Occident : Essai sur l'identité macédonienne au IVe siècle av. J.-C. », dans MÜLLER (C.) et PROST (F.) (dir.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, Paris, 2002, p. 254-261.

ETIENNE (R.), « Protocoles royaux », dans BERRANGER-AUSSERVE (D.) (éd.), *Épire, Illyrie, Macédoine …Mélanges offerts au Professeur Pierre Cabanes*, Clermont-Ferrand, 2007, p. 289-300.

FACHARD (S.), *La défense du territoire. Étude de la chôra érétrienne et de ses fortifications*, Eretria : fouilles et recherches, 21, 2012.

FASOLO (M.), *La via Egnatia I, De Apollonia e Dyrrachium ad Herakleia Lyncestidos*, Istituto Grafica Editoriale Romano, Rome, 2005.

FAKLARIS (P.), « Ο οχυρωτικός περίβολος και η ακρόπολη της Βεργίνας. Τα πρώτα ανασκαφικά δεδομένα », *Ancient Macedonia* V, 1 (1989), p. 391-396.

FAKLARIS (P.), « Ανασκαφές στην ακρόπολη της Βεργίνας », *ΑΕΜΘ* 3 (1989), p. 37-44.

FAKLARIS (P.), « Βεργίνα. Ανασκαφή ακρόπολης 1993 », *ΑΕΜΘ* 7 (1993), p. 61-68.

FAKLARIS (P.), « Βεργίνα, ο οχυρωτικός περίβολος και η ακρόπολη », *ΑΕΜΘ* 10A 1 (1996), p. 69-74.

FEISSEL (D.) – SÈVE (M.), « La Chalcidique vue par Charles Avezou », *BCH* 109 (1979), p. 229-320.

FELLMANN (W.), *Antigonos Gonatas, König der Makedoner und die griechischen Staaten*, Würzburg, 1930.

FEYEL (M.), « Un nouveau fragment du règlement militaire trouvé à Amphipolis », *Revue archéologique* 6 (1935), p. 29-68.

FILOW (B. D.) et SCHKORPIL (K.), *Die archaische Nekropole von Trebenischte am Ochrida-See*, Berlin, 1937.

FINE (J. V. A.), « The Problem of Macedonian Holdings in Epirus and Thessaly in 221 B.C. », *TAPhA* 63 (1932), p. 126-155.

FINE (J. V. A.), « Macedon, Illyria and Rome. 220-219 B. C. », *JRS* 26 (1936), p. 24-39.

FLACELIERE (R.), *Les Aitoliens à Delphes, contribution à l'histoire de la Grèce centrale au IIIe siècle av. J.-C.* 1937.

FLENSTED-JENSEN (P.), « The Bottiaians and their Poleis », dans HANSEN (M. H.) et RAAFLAUB (K.) (éds.), *Studies in the Ancient Greek Polis (CPCPapers 2)*, Stuttgart, 1995, p. 129-132.

FOL (A.), « L'origine et le développement de la cité macédonienne aux VIe – IIe siècles av. n. è. » [en bulgare, résumé en russe et en français]. Годшник на Софийския университет. Философско-исторически факултет. Annuaire de l'Université de Sofia. Faculté de philosophie et d'histoire. *Книга*

II История. *Livre II, Histoire 57.2* (1963), p. 141–152.

FOL (A.), « The Thracian Royal city of Kabyle », *Settlement Life in Ancient Thrace. III*[rd] *International Symposium* « Cabyle », 1993, Jambol.

FOSSEY (J. M.), *The Ancient Topography of Opuntian Lokris*, 1990.

FOSSEY (J. M.), « The Development of Some Defensive Networks in Eastern Central Greece during the Classical Period », dans VAN DE MAELE (S.) et FOSSEY (J. M.) (éds.), *Fortificationes Antiquae*, 1992, p. 109-131.

FOULON (E.), « La garde à pied, corps d'élite de la phalange hellénistique », *BAGB* 1 (1996), p. 17-31.

FOULON (E.), « Hypaspistes, peltastes, chrysaspides, argyraspides, chalcaspides », *REA* 98 (1996), p. 53-63.

FRASER (P. M.) – BEAN (G. E.), *The Rhodian Perea and Islands*, Oxford, 1954.

FRASER (P. M.), *Samothrace 2, 1*, New York, 1960.

GABRIEL (R. A.), *Philip II of Macedonia : Greater than Alexander*, 2010.

GAEBLER, (H.), « Zur Münzkunde Makedoniens, I : Die autonome Münzprägung der Makedonen, Amphaxier und Botteaten », *ZfN* 20 (1897), p. 169-192.

GAEBLER, (H.), *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands, III, B. 1,2*, Berlin 1906, 1935.

GAEBLER, (H.), « Zur Münzkunde Makedoniens, VII : Der Prägebeginn in Thessalonike », *ZfN* 36, 1926, p. 183-198.

GAEBLER, (H.), « Zur Münzkunde Makedoniens, VIII : Die Distrikte Doberos und Paroreia. – Das mygdonische Apollonia », *ZfN* 36, 1926, p. 183-198.

GALLANT (T. W.), *Risk and Survival in Ancient Greece, Reconstructing the Rural Domestic Economy*, Cambridge, 1991.

GARLAN (Y.), *Recherches de poliorcétique grecque*, Paris, 1974.

GAUTHIER (Ph.), « La réunification d'Athènes en 281 et les deux archontes Nicias », *REG* 92 (1979), p. 348-399.

GAUTHIER (Ph.) – HATZOPOULOS (M. B.), *La loi gymnasiarchique de Béroia*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 16, Athènes, 1993.

GEORGEVITCH (J.), « Les organismes du plancton des grands lacs de la péninsule balkanique », *Mémoires de la société zoologique de France pour l'année 1907*, 1907.

GEORGIADIS (A.), *Η αρχαια Μακεδονια κατα τον Στραβωνα*, Athènes, 1993.

GEROV (G.), *Proučvanija vrhu zapadnotrakijskite zemi prez rimsko ureme I*, Annuaire de l'Université de Sofia, Fac. Des Lettres LIV, 3 (1958-60), Sofia, 1961.

GEYER (F.), *Makedonien bis zur Thronbesteigung Philipps II*¸ 1930.

GHILARDI (M.), *Dynamiques spatiales et reconstitutions paléographiques de la plaine de Thessalonique (Grèce) à l'holocène récent* (thèse de doctorat), 2007.

GHILARDI (M.) et al., « Évolution des paysages de la plaine de Macédoine centrale : entre géographie historique et approche paléoenvironnementale », Cybergeo : European Journal of Geography [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 465, mis en ligne le 02 juillet 2009, consulté le 08

janvier 2014. URL : http://cybergeo.revues.org/22529.

GHILARDI (M.), « Étude géoarchéologique de la plaine de Thessalonique (Grèce). Un exemple d'adaptation des sociétés humaines à la mobilité holocène du trait de côte », dans CARNAUD (N.) et ARNAUD-FASSETTA (G.) (dir.), *La géoarchéologie française au XXIe siècle*, CNRS Alpha, Paris, 2015, p. 271-279.

GIANNAKIS (G.), « Αντιστηριξη πρανων της ακροπολης αρχαιων Λειβηθρων Πιεριας », *ΑΕΜΘ* 18 (2004), p. 389-396.

GILLE (P.), « Les Navires à rames de l'Antiquité, trières grecques et liburnes romaines », *Journal des Savants* 1 (1965), p. 36-72.

GINOUVES (R.), *La Macédoine : de Philippe II à la conquête romaine*, Paris, 1993.

GINOUVES (R.), *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome III. Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, 1998.

GIOURI (E.) – KOUKOULI (H.), «Ανασκαφή στην αρχαία Οισύμη», *ΑΕΜΘ* 1 (1987), p. 363-375.

GIOVANINNI (A.), « Le statut des cités de Macédoine sous les Antigonides », *Ancient Macedonia* II, Thessalonique, 1977, p. 465-472.

GIOVANINNI (A.), « L'éducation physique des citoyens macédoniens selon la loi gymnasiarchique de Béroia », dans CATALDI (S.) (éd.), Po*leis e Politeiai, Esperienze politiche, tradizioni letterarie, progetti costitzionali*, 2004, p. 473-490.

GIRTZY (M.), *Historical Topography of Ancient Macedonia. Cities and other Settlement-sites in the late Classical and Hellenistic period*, Thessalonique, 2001.

GLOTZ (G.), « Philippe et la surprise d'Élatée », *BCH* 33 (1909), p. 526-546.

GOUKOWSKY (P.), « Antigone, Alexandre et l'Assemblée macédonienne », *RPh XLIX*, 1975, p. 263-277.

GOUKOWSKY (P.), « Macedonica », *REG* 100 (1987), p. 240-255.

GRAMMENOS (D.), « Από τους προιστορικούς οικισμούς της Ανατολικής Μακεδονίας », *ΑΔ* 30 (1975), p. 203.

GRANDJEAN (C.) (éd.), *Le Péloponnèse d'Épaminondas à Hadrien, Actes du Colloque de Tours, 5-7 octobre 2005*, Bordeaux, 2008.

GRANDJEAN (Y.) et SALVIAT (F.), *Guide de Thasos*, Athènes, 2000.

GRANIER (F.), *Die makedonische Heeresversammlung*, Munich, 1931.

GRAINDOR (P.), « Kykladika », *Le Musée belge. Revue de philologie classique* 25 (1921), p. 119-125.

GRIFFETH (R.) et THOMAS (C. G.) (éds.), *The city-state in five cultures*, Santa Barbara, 1981.

GRIFFITH (G. T.), *The Mercenaries of the Hellenistic World*, Cambridge, 1935.

GUERRA (M.) et PICARD (O.), « L'alliage des monnaies de bronze (Amphipolis, Thasos, Maronée), dans MULLER (A.) (éd.), *Thasos, matières premières et technologie de la préhistoire à nos jours, actes du colloque international, Liménaria 26-29 Septembre 1995 (Kavala – Athènes)*, p. 195-205.

HABICHT (C.), *Demetrias I-V*, 1976-1987.

HABICHT (C.), *Untersuchungen zur politischen Geschichte Athens im 3. Jahrh. v. Chr.*, Munich, 1979.

HABICHT (C.), *Athènes hellénistique, histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine*, Paris, 2000.

HAGGETT (P.), *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Paris, 1973.

HAMMOND (N. G. L.), *A History of Greece to 322 B.C.*, 1963.

HAMMOND (N. G. L.), « The Opening Campaigns and the Battle of the Aoi Stena in the Second Macedonian War », *JRS* 56 (1966), p. 39-54.

HAMMOND (N. G. L.), *Epirus. Rhe Geography; the Ancient Remains ; the History and the Topography of Epirus and Adjacent area*, Oxford, 1967.

HAMMOND (N. G. L.), « Illyris, Rome and Macedon in 229-205 B. C. », *JRS* 58 (1968), p. 1-21.

HAMMOND (N. G. L.) et alii, *A History of Macedonia*, 3 vol., Oxford 1972-1988.

HAMMOND (N. G. L.), « The western part of the Via Egnatia », *JRS* 64 (1974), p. 186-94.

HAMMOND (N. G. L.), « Philip's Tomb in Historical Context », *Greek, Roman and Byzantine Studies* (1978), p. 331-350.

HAMMOND (N. G. L.), « A Cavalry Unit in the Army of Antigonus Monophtalmus : Asthippoi », *CQ* 28 (1978), p. 128-135.

HAMMOND (N. G. L.), « Some Passages in Arrian Concerning Alexander », *CQ* 30 (1980), p. 465-476.

HAMMOND (N. G. L.), « The Western Frontier of Macedonia in the Reign of Philip II », *Ancient Macedonian Studies in Honor of Charles F. Edson*, Thessalonique, 1981, p. 199-217.

HAMMOND (N. G. L.), *Atlas of the Greek and Roman World in Antiquity*, New Jersey, 1981.

HAMMOND (N. G. L.), « The Establishment and Consolidation of the Kingdom of Macedonia » *Macedonia. Four Thousand Years of Greek History and Civilization*, Athènes, 1982, p. 64-91.

HAMMOND (N. G. L.), HATZOPOULOS (M. B.), « The Via Egnatia in Western Macedonia. Part I : The Routes through Lyncus and Eordaea in Western Macedonia », *AJAH* 7 (1982), p. 128-49.

HAMMOND (N. G. L.), HATZOPOULOS (M. B.), « The Via Egnatia in Western Macedonia. The Via Egnatia from mutatio Ad Duodecimum to civitas Edessa », *AJAH* 8 (1983), p. 48-53.

HAMMOND (N. G. L.), « The King and the Land in Macedonia », *CQ* 38-2 (1988), p. 382-391.

HAMMOND (N. G. L.), *The Macedonian State*, Oxford, 1989.

HAMMOND (N. G. L.), « Royal Pages, Personal Pages, and Boys Trained in the Macedonian Manner during the Period of the Temenid Monarchy », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte, Bd. 39, H. 3* (1990), p. 261-290.

HAMMOND (N. G. L.), « Inscriptions Concerning Philippi and Calindoea in the Reign of Alexander the Great », *ZPE* 82 (1990), p. 167-175.

HAMMOND (N. G. L.), « The Various Guards of Philip II and Alexander III », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte, Bd. 40, H. 2* (1991), p. 397-399.

HAMMOND (N. G. L.), *Sources for Alexander the Great : an Analysis of Plutarch's « Life » and Arrian's « Anabasis Alexandrou*, New York, 1993.

HAMMOND (N. G. L.), « Philip's Innovations in Macedonian Economy », *Symb. Osloenses* 70 (1995), p. 22-29.

HAMMOND (N. G. L.), « Cavalry Recruited in Macedonia down to 322 B.C. », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte, Bd. 47, H. 4* (1998), p. 404-425.

HAMMOND (N. G. L.), « The Roles of the Epistates in Macedonian Contexts », *The Annual of the British School in Athens* 94 (1999), p. 369-375.

HAMPL (F.), *Der König der Makedonen*, Leipzig, 1934.

HANSEN (M. H.), « Kome. A Study in How the Greeks Designated and Classified Settlements which were not Poleis », dans HANSEN (M. H.) et RAAFLAUB (K.) (éds.), *Studies in the Ancient Greek Polis (CPCPapers 2)*, Stuttgart, 1995, p. 45-81.

HANSEN (M. H.), « ΠΟΛΛΑΧΩΣ ΠΟΛΙΣ ΛΕΓΕΤΑΙ (Arist. Pol. 1276ª23) : The Copenhagen Inventory of Poleis and the Lex Hafniensis de Civitate », *CPCActs* 3 (1996), p. 25-39.

HANSEN (M. H.) – NIELSEN (T. H.), *An Inventory of Archaic and Classical Poleis : An Investigation Conducted by The Copenhagen Polis Centre for the Danish National Research Foundation*, 2005.

HANSEN (M. H.), *The Shotgun Method. The Demography of the Ancient Greek City-State Culture*, Londres, 2006.

HANSEN (M. H.), « An Update to the Shotgun Method », *GRBS* 48 (2008), p. 259-286.

HANSON (V. D.), *Warfare and Agriculture in Classical Greece*, 1998.

HASLUCK (M.), « A historical Sketch of the Fluctuations of Lake Ostrovo in West Macedonia », *The Geographical Journal* 87 (1936) p. 338-47.

HASLUCK (M.), « The Archaeological History of Lake Ostrovo in West Macedonia », *The Geographical Journal* 88 (1936) p. 448-456.

HASLUCK (M.), « Causes of the Fluctuations in Level of Lake Ostrovo, West Macedonia », *The Geographical Journal* 90 (1937), p. 446-457.

HATZOPOULOS (M. B.) - LOUKOPOULOU (L. D.), *Philip of Macedon*, 1981.

HATZOPOULOS (M. B.), « La politique thrace des derniers Antigonides », *Pulpudeva* 4 (1983), p. 80-87.

HATZOPOULOS (M. B.), « Les politarques de Philippopolis. Un élément méconnu pour la datation d'une magistrature macédonienne », *Dritter internationaler thrakologischer Kongress* (Sofia 1984), p. 137-149.

HATZOPOULOS (M. B.), « La Béotie et la Macédoine à l'époque de l'hégémonie thébaine : le point de vue macédonien », dans ROESCH (P.), *La Béotie antique*, Paris, 1985, p. 247-257.

HATZOPOULOS (M. B.), GOUNAROPOULOU (L.), *Les milliaires de la Voie Egnatienne entre Héraclée des Lyncestes et Thessalonike*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 1, Athènes, 1985.

HATZOPOULOS (M. B.), « Strepsa: A Reconsideration or New Evidence on the road System of Lower Macedonia », in HATZOPOULOS (M. B.) - LOUKOPOULOU (L. D.), *Two Studies in Ancient Macedonian Topography*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 2, Athènes, 1985, p. 21-60.

HATZOPOULOS (M. B.), « Les limites de l'expansion macédonienne en Illyrie sous Philippe II », *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, Clermont-Ferrand, 1987 p. 81-94.

HATZOPOULOS (M. B.), *Une donation du roi Lysimaque*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 5, Athènes, 1988.

HATZOPOULOS (M. B.) et LOUKOPOULOU (L.), *Morrylos cité de Crestonie*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 7,

1989.

HATZOPOULOS (M. B.), KNOEPFLER (D.) et MARIGO-PAPADOPOULOS (V.), « Deux sites pour Méthone de Macédoine », *BCH* 114 (1990), p. 639-668.

HATZOPOULOS (M. B.), « Χώρα και κώμες της Βέροιας », *Μνήμη* Δ. *Λαζαρίδη, Πόλις και χώρα στην αρχαία Μακεδονία και Θράκη*, Kavala 9-11/5/1986, Thessalonique 1990, p. 57-67.

HATZOPOULOS (M. B.), *Actes de vente d'Amphipolis*, MELETHMATA 14, Athènes, 1991.

HATZOPOULOS (M. B.) et LOUKOPOULOU (L.), *Recherches sur les marches orientales des Téménides*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 11, 1992.

HATZOPOULOS (M. B.), « Le statut de Cassandrée à l'époque hellénistique », *Ancient Macedonia* V, Thessalonique, 1993, p. 575-584.

HATZOPOULOS (M. B.), *Cultes et rites de passage en Macédoine*, MELETHMATA 19, Athènes, 1994.

HATZOPOULOS (M. B.), « Thessalie et Macédoine : affinités et convergences », *La Thessalie. Quinze années de recherches archéologiques, 1975-1990, bilans et perspectives. Actes du colloque international. Lyon, 17-22 avril 1990*, Athènes, 1994, p. 249-54.

HATZOPOULOS (M. B.), *Macedonian Institutions Under The Kings*, Athènes, 1996.

HATZOPOULOS (M. B.), « Royaume de Macédoine et colonies grecques : langue et institutions », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 7 (1996), p. 25-38.

HATZOPOULOS (M. B.), « The Via Egnatia between Thessalonike and Apollonia », *Αφιερωμα στον N.G.L. Hammond*, Thessalonique, 1997, p. 199-213.

HATZOPOULOS (M. B.), « L'État macédonien antique : un nouveau visage », *CRAI*, 1997, p. 7-25.

HATZOPOULOS (M. B.), « La Via Egnatia between Thessalonike and Apollonia », *Ἀφιέρωμα στὸν N. G. L. Hammond*, Thessalonique, 1999, p. 199-213.

HATZOPOULOS (M. B.), « Nouveaux fragments du règlement militaire macédonien », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2000, vol. 114, n°2.

HATZOPOULOS (M. B.), *L'Organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides : problèmes anciens et documents nouveaux*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 30, Athènes, 2001.

HATZOPOULOS (M. B.), "La lettre d'Antigone Doson à Béroia et le recrutement de l'armée macédonienne sous les derniers Antigonides", *Recherches récentes sur le monde hellénistique : actes du colloque international organisé à l'occasion du 60e anniversaire de Pierre Ducrey* / Frei-Stolba Regula. - Bern, 2001, p.45-52.

HATZOPOULOS (M. B.), « Cités en Macédoine », dans REDDÉ (M.) et al. (éds.), *La naissance de la ville dans l'Antiquité*, Paris, 2003, p. 127-140.

HATZOPOULOS (M. B.), « Polis, Ethnos and Kingship in Northern Greece », *The Idea of European Community in History*, Athènes, 2003, p. 51-64.

HATZOPOULOS (M. B.), « Herodotos (VIII 137-138), the Manumissions of Leukopetra and the Topography of the Middle Haliakmon Valley », *Herodotus and his World*, Oxford, 2003, p. 203-218.

HATZOPOULOS (M. B.), « Quaestiones macedonicae : lois, décrets et épistates dans les cités macédoniennes », *Tekmeria* 8 (2003/4), p. 27-60.

HATZOPOULOS (M. B.), « Le nom antique du lac Koroneia (ou d'Hagios Basileios ou de Langadas) en Macédoine », *CRAI* 49 (2005), p. 201-212.

HATZOPOULOS (M. B.), *La Macédoine, géographie historique – langue – cultes et croyances – Institutions*, De Boccard, Paris, 2006.

HEINEN (H.), *Untersuchungen zur hellenistischen Geschichte des 3. Jahrhunderts v. Chr.*, 1972.

HELLMANN (M.-C.), *L'architecture grecque, volume 3. Habitat, urbanisme et fortifications*, Paris, 2010.

HELLY (B.), *Gonnoi I-II*, Amsterdam, 1973.

HELLY (B.), « Une liste des cités de Perrhébie dans la première moitié du IVe siècle av. J.-C. » dans *La Thessalie*, 1979, p. 165-193.

HELLY (B.), BLUM (I.), DARMEZIN (L.), DECOURT (J.-C.), LUCAS (G.), *Études de topographie et de géographie historique en pays grec*, Monographie du CRA n°7, CNRS, 1992.

HELLY (B.), *L'État thessalien. Aleuas le Roux, les tétrades et les tagoi*, Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 1995.

HELLY (B.), « La description du Pénée thessalien par Strabon : éléments d'une représentation de l'espace géographique chez les Anciens », dans BONNAFÉ (A.), DECOURT (J.-C.) et HELLY (B.) (éds), *L'espace et ses représentations*, 2000, p. 21-71.

HELLY (B.), « La capitale de la Thessalie face aux dangers de la troisième guerre de Macédoine : l'année 171 av. J.-C. à Larissa », *Topoi* 15, 2007, p. 127-249.

HENNING (D.), « Orchomenos », *RE*., sup. XIV, col. 293-294.

HERZOG (R.) et KLAFFENBACH (G.), *Asylieurkunden aus Kos*¸ Berlin, 1952.

HEUZEY (L.), *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, Paris, 1860.

HEUZEY (L.), « Héraclée de Lyncus et la cité des Pélagons », *Revue Archéologique* 24 (1872).

HEUZEY (L.) et DAUMET (H.), *Mission archéologique de Macédoine*, Paris, 1876.

HOFFMAN (O.), *Die Makedonen, ihre Sprache und ihr Volkstum*, Göttingen, 1906.

HOLLEAUX (M.), *Études d'épigraphie et d'histoire grecques I-IV*, Paris, 1938-1968.

HOLLEAUX (M.), « Notes sur l'épigraphie et l'histoire de Rhodes », *BCH* 17 (1893), p. 52-60 (=Études d'épigraphie et d'histoire grecques I, p. 409-417).

HOLLEAUX (M.), « Remarques sur une inscription de Thessalonique », *REG* 10, 1897, p. 446-455.

HOLLEAUX (M.), « Une inscription de Séleucie-de-Piérie », *BCH* 57 (1933), p. 26-30 (= Études III, p. 216-219).

HOW (W. W.) - WELLS (J.), *A Commentary on Herodotus : with Introduction and Appendixes, vol. II, Books V-IX* , Oxford, 1912.

HUMPHREYS (H. N.), *The Coin Collector's Manual*, Londres, 1853.

ISAAC (B.), *The Greek Settlements in Thrace Until the Macedonian Conquest* , 1986.

JACQUEMIN (A.), *Offrandes monumentales à Delphes*, Paris, 1999.

JOLY (J. R.), *L'ancienne géographie universelle comparée à la moderne*, 1801.

JOLY (G.) (dir.), *Les paysages de rivières et les Paysages de l'eau dans l'Antiquité*, éd. électronique, Paris, Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2012.

JUHEL (P. O.), « Un fantôme de l'histoire hellénistique : le 'district' macédonien », *Greek, Roman, and Byzantine Studies* 51 (2011), p. 579-612.

KAFTANZIS (G.), *Ιστορια της πολεως των Σερρων και της περιφερειας της*, Serrès, 1967.

KAHRSTEDT (U.), « Städte in Makedonien », *Hermès* 81 (1953), p. 85-111.

KAKAVOYANNIS (E.), *Fouilles et découvertes à Phères de Thessalie en 1977, Archaeologica Analecta*, Athènes, T. 2, 1977.

KALLÉRIS (J. N.), *Les anciens Macédoniens. Étude linguistique et historique I-II*, Athènes, 1954-1967.

KALLÉRIS (J. N.), « L'armée macédonienne sous Alexandre I, le Philhellène », dans SERVAIS (J.), HACKENS (T.) et SERVAIS (B.) (éds.), *Mélanges de Philologie et d'Archéologie Grecque offerts à Jules Labarbe*, Louvain, 1987, p. 317-331.

KALPAXIS (A.), « Le città cretesi », dans GRECO (E.), (éd.), *La città greca antica : istituzioni, società e forme urbane*, Rome, 1999, p. 111-127.

KANATSOULIS (D.), *Ὁ Ἀρχέλαος καὶ οἱ μεταρρυθμήσεις του ἐν Μακεδονίᾳ*, Thessalonique, 1948.

KANATSOULIS (D.), *Η Μακεδονία μέρχι του θανάτων του Αρχελάου Ι. Εξωτερική πολιτική*, Thessalonique, 1964.

KANATSOULIS (D.), *Η Μακεδονία από αρχαιοτάτων χρόνων μέχρι της ανόδου του Φιλίππου Β'. ΙΙ Εσωτερική ιστορία*, Thessalonique, 1976.

KARAMITROU – MENDESIDI (I.), *Αιανη Κοζανης, Αρχαιολογικος οδηγος*, Thessalonique, 1989.

KARAMITROU – MENDESIDI (I.), *Η Μακεδονια απο τον Φιλιππο Β' ως τη ρωμαικη κατακτηση*, Athènes, 1993.

KARAMITROU – MENDESIDI (I.), « Ανασκαφη Αιανης 1990 », *ΑΕΜΘ* 4 (1990), 1994, p. 653-667.

KARAMITROU – MENDESIDI (I.), « Ξηρολίμνη Κοζάνης 1998 » *ΑΕΜΘ* 12 (1998), p. 465-466.

KARAMITROU – MENDESIDI (I.), *Βόϊον – Νότια Ορεστίς, Αρχαιολογική έρευνα και ιστορική τοπογραφία*, A-B, Thessalonique, 1999.

KARAMITROU – MENDESIDI (I.), «Νομός Κοζάνης 1999: ανασκαφές εν οδοίς και παροδίως», *ΑΕΜΘ* 13 (1999), p. 337-368.

KARAMITROU – MENDESIDI (I.), « Εορδαία: Δήμος Αγίας Παρασκευής », *ΑΕΜΘ* 15 (2001), p. 615-618.

KERAMIDCIEV (A.), « Za staroto rudarstvo vo Mariovo (Old Mining in Mariovo) », *MacActaArch* 2 (1976), p. 237-249.

KERAMIDCIEV (A.), « Za staroto rudarstvo vo Mariovo (Old Mining in Mariovo) », *MacActaArch* 4 (1978), p. 113-126.

KERAMOPOULLOS (A.), *Μακεδονια και Μακεδονες*, Athènes, 1930.

KERAMOPOULLOS (A.), *Actes du IVe Congrès international des études byzantines*, Sofia, 1935.

KERAMOPOULLOS (A.), «Ανασκαφαί και έρευναι εν τη Άνω Μακεδονία», *ΠΑΕ* 1932, p. 48-114.

KERAMOPOULLOS (A.), «Ανασκαφαί και έρευναι εν Μακεδονία», *ΠΑΕ* 1933.

KERAMOPOULLOS (A.), *Ημερολόγιον Δυτκῆς Μακεδονίας*, Kozani, 1937.

KERAMOPOULLOS (A.), « Ανασκαφή εν Καστορία », *ΠΑΕ* (1940).

KEYSER (P. T.), « The Use of Artillery by Philip II and Alexander the Great », *AW* 25, no.1 (1994), p. 88-92.

KIEPERT (R.), *Formae Orbis Antiqui*, n° XXVII : *Illyricum et Thracia*, Berlin 1894.

KNOEPFLER (D.), « Les kryptoi du stratège Epicharès à Rhamnonte et le début de la guerre de Chrémonidès », *BCH* 118 (1993) p. 327-341.

KNOEPFLER (D.), *Décrets érétriens de proxénie et de citoyenneté*, vol. XI, 2001.

KOTTARIDI (A.), « Η ανασκαφή της ΙΖ΄ ΕΠΚΑ στην πόλη και στη νεκρόπολη των Αιγών το 2003-2004. Νέα στοιχεία για τη βασιλική ταφική συστάδα της Ευρυδίκης και το τείχος της αρχαίας πόλης », *ΑΕΜΘ* 18 (2004), p. 533- 535.

KOUGEAS (S. B.), « Νικη Ρωμαιου στρατηγου υπο Μακεδονικης πολεως », *Hellenika* 5 (1932), p. 5-16.

KOUGEAS (S. B.), « Διαγραμμα σταρτιωτικης οικονομιας των μακεδονικων χρονων εκ Καλκιδος», *Hellenika* 7 (1934), p. 177-208.

KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI (H.), « Via Egnatia – Akontisma », *AAA* 5 (1972) p. 474-85.

KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI (H.), « Ανασκαφικές έρευνες στην αρχαία Τράγιλο », *Ancient Macedonia* III (1977), p. 123-126.

KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI (H.), « Politarchs in a new inscription from Amphipolis », dans *Ancient Macedonian Studies in Honour of Charles F. Edson*, Thessalonique, 1981, p. 229-241.

KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI (H.), « À propos des voies de communication de Macédoine », *Recherches récentes sur le monde hellénistique, Actes du colloque en l'honneur de Pierre Ducrey*, Lausanne, 1998, p. 53-64.

KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI (H.), TREUIL (R.), (éds.), *Dikili Tash, village préhistorique de Macédoine orientale. Recherches franco-helléniques dirigées par la Société Archéologique d'Athènes et l'École française d'Athènes (1986-2001)*, Bibliothèque de la Société Archéologique d'Athènes n° 254, 2008.

KOUREMPANAS (Th.), « The Chronology of the Hellenistic Coins of Thessaloniki, Pella and Amphipolis », *Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress, Glasgow 1-3, Septembre 2009* (2011), p. 251-255.

KREMYDI-SICILIANOU (S.), « ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ ΠΡΩΤΗΣ ΜΕΡΙΔΟΣ : Evidence for a Coinage under the Antigonids », *RN* 163 (2007), p. 91-100.

KREMYDI-SICILIANOU (S.), « The Tauropolos Tetradrachms of the First Macedonian Meris : Provenance, Iconography and Dating », dans *Κερμάτια Φιλίας. Τιμητικός τόμος για τον Ιωάννη Τουράτσογλου* I, 2009, p. 195.

KROMAYER (J.), *Antike Schlachtfelder in Griechenland* II, Berlin, 1907.

LABARBE (J.), *La loi navale de Thémistocle*, Nouvelle édition [en ligne]. Liège : Presses

universitaires de Liège, 1957 (généré le 22 mars 2015), p. 199-211. Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pulg/1230>. ISBN : 9782821828735. Consulté le 22 mars 2015.

LAUNEY (M.), *Recherches sur les armées hellénistiques*, Paris, 1987.

LAWRENCE (A.W.), *Greek aims in fortification*, Oxford, 1979.

LAZARIDIS (D.), « Αμφίπολις και Άργιλος », *ΑΕΠ*, 13, Αθήνα 1972.

LAZARIDIS (D.), « Ανασκαφαί και έρευναι Αμφιπόλεως », *ΠΑΕ* 1972, p. 63-69.

LAZARIDIS (D.), « Φίλιπποι –Ρωμαϊκή Αποικία », *Αρχαίες Ελληνικές Πόλεις* 20, Athènes, 1973.

LAZARIDIS (D.), « Τα τείχη της Αμφιπόλεως », *ΑΑΑ* 8 (1975), p. 56-76.

LAZARIDIS (D.), « La cité grecque d'Amphipolis », *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1977, p. 194-214.

LAZARIDIS (D.), «Ανασκαφές και έρευνες Αμφιπόλεως», *ΠΑΕ* 1978, p. 56-57.

LAZARIDIS (D.), *Αμφίπολις, Αρχαιολογικός Οδηγός*, Athènes, 1997.

LAZARIDIS (D.), *Amphipolis*, Athènes, 1997.

LEAKE (W. M.), *Travels in Northern Greece I-IV*, Londres, 1835-1841.

LE BOHEC (S.), *Antigone Dôsôn, roi de Macédoine*, Nancy, 1993.

LE BOHEC (S.), « Les Philoi des Rois Antigonides », *Revue des Études Grecques* 98, Janvier-juin 1985, p. 93-124.

LE BOHEC (S.), « Les épistates des rois Antigonides », *Ktèma* XI, 1986, p. 281-288.

LE BOHEC (S.), « Intrigues et soulèvements dans la Macédoine des Antigonides », *Ancient Macedonia* VI (1999), p. 678-699.

LE BOHEC (S.), « L'héritier du diadème chez les Antigonides », *Gerión Anejos* IX (2005), p. 57-70.

LEEKLEY (D.) et EFSTRATIOU (N.), *Archaeological excavations in central and northern Greece*, 1980.

LEFÈVRE (F.), « L'Amphictionie de Delphes : mythe et réalité », *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 6 (1995), p. 19-31.

LEFÈVRE (F.), *L'Amphictionie pyléo-delphique : Histoire et institutions*¸ Paris, 1998.

LEMERLE (P.), *Philippes et la Macédoine orientale à l'époque chrétienne et byzantine*, Paris, 1945.

LE RIDER (G.), *Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II frappé en Macédoine de 359 à 294*, Paris, 1977.

LE RIDER (G.), *Monnayage et finances de Philippe II, un état de la question*, MELETHMATA 23, Athènes, 1996.

LERICHE (P.), « Une nouvelle inscription dans la salle à gradins du temple d'Artémis à Doura-Europos », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 143, no 4 (1999), p. 1328.

LERICHE (P.), TREZINY (H.), *La fortification dans l'histoire du monde grec, Actes du colloque international de Valbonne, 1982*, Paris, 1986.

LESPEZ (L.) (thèse de doctorat), *L'évolution des modelés et des paysages de la plaine de Drama et de*

ses bordures montagneuses (Macédoine orientale, Grèce) au cours de l'Holocène, dirigée par NEBOIT-GUILHOT (R.) et soutenue le 15 janvier 1999 à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.

LEVEQUE (F.), « L'Olympias, reconstruction d'une trière athénienne », 18 juillet 2011, http://www.marine-antique.net/L-Olympias-reconstitution-d-une, consulté le 13 avril 2015.

LEVEQUE (P.), *Pyrrhos*, Paris 1957.

LEVY (E.), « La monarchie macédonienne et le mythe d'une royauté démocratique », *Ktema* 3, 1978, p. 201-225.

LEVY (E.), « La cité grecque : invention moderne ou réalité antique » dans NICOLET (C.) (dir.), *Cahiers du Centre Glotz I Du pouvoir dans l'Antiquité : mots et réalités*, Genève, 1990, p. 53-68.

LIAMADIS (N.), MAKRIS (D.), BELLOS (A.), PAPAIOANNOU (L.), SIAMPANOPOULOS (K.), *Γνωριμία με τον νομόν Κοζάνης. Ιστορικός, τουριστικός, λαογραφικός οδηγός νομού Κοζάνης*, Thessalonique, 1970.

LILIMBAKI-AKAMATI (M.) et AKAMATIS (I. M.), (éds.), *Pella kai he periokhetes*, Athènes, 2004.

LOCK (R.), *The Army of Alexander the Great*, 1974.

LOLOS (Y.), *Egnatia hodos*, Olkos, Athènes, 2008.

LOLOS (Y.), « Via Egnatia after Egnatius : Imperial Policy and Inter-regional Contacts », dans MALKIN (I.) (dir.) et al., *Greek and Roman Networks in the Mediterranean*, Londres – New York, 2009, p. 264-284

LOUKOPOULOU (L.) et PSOMA (S. E.), « The Thracian Policy of the Temenids », *Ancient Macedonia* VII, p. 143-151.

LOUKOPOULOU (L.) et PSOMA (S. E.), avec la coll. de IAKOVIDOU (A.), *Thrakika Zetemata*, I (*Mélétimata*, 58), Athènes, 2008, 1 vol., p. 13-54.

LUCAS (G.), « Askyris, une cite dans le Bas-Olympe », *Historia. Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 89* (1991), p. 135-144.

LUCAS (G.), « A propos d'Ereikinion, cité perrhèbe », *ZPE* 106 (1995), p. 105-130.

LUCAS (G.), *Les cités antiques de la haute vallée du Titarèse. Etude de topographie et de géographie historique*, Lyon, 1997.

MACK (R.), *Grenzmarken und Nachbarn Makedoniens im Norden und Westen*, Göttingen, 1951.

MACKAY (P. A.), « Bronze Coinage in Macedonia, 168-166 B.C. », *ANSMN* 14 (1968), p. 5-13.

MACKAY (P. A.), « The Coinage of Macedonian Republics 168-146 B.C. » *Ancient Macedonia* I (1970), p. 256-264.

MAIER (F. G.), *Griechische Mauerbauinschriften*, Heidelberg, 1959-1961.

MAKARONAS (Ch.), « Εκ της Ελίμειας και της Εορδαίας», *AE* 1936.

MAKARONAS (Ch.), « Ἀνασκαφὴ παρὰ τὴν λίμνην τῆς Δοιράνης », *Makedonika* I (1940), p. 227-255.

MANDEL (J.), « À propos d'une dynastie de tyrans à Argos », *Athenaeum* 57 (1979), p. 293-302.

MANTI (P. A.), « The Cavalry Sarissa », *AncWorld* 8 (1983), p. 73-80.

MANOLIDAKIS (M.), « Το αρχαίο φρούριο στνᾳ κορυφή του Χορτιάτη », Θεσσαλονικέων Πόλις, 1/24 (2008a), p. 22-31.

MARKLE (M. M.), « The Macedonian Sarissa, Spear, and Related Armor », *AJA* 81 (1977), p. 323-329.

MARKLE (M. M.), « Macedonian Arms and Tactics under Alexander the Great », dans BARR-SHARRAR (B.) (éd.), *Macedonia and Greece in Late Classical and Early Hellenistic Times* (« Studies in the History of Art » 10, Washington, 1982), p. 86-111.

MARINOVIC (L. P.), (trad. J. Gaudey), « Les mercenaires dans la guerre lamiaque », dans LÉVÊQUE (P.), *Hommage à Ettore Lepore*, 1989.

MARSDEN (E.W.), « Macedonian Military Machinery and Its Designers Under Philip and Alexander », *Ancient Macedonia* II (1977), p. 211-223.

MARTIN (R.), *Manuel d'architecture grecque, I Matériaux et techniques,* Paris, 1965, p. 385.

MARTIN (T. R.), *Sovereignty and Coinage in Classical Greece*, 1985.

MARTIN (T. R.), « The end of Thessalian civic coinage in silver : Macedonian policy or economic reality ? », dans HACKENS (T.) et WEILLER (R.) (éds.), *Actes du IXe Congrès International de Numismatique*, Berne, septembre 1979, Luxembourg, 1982, p. 157-164.

MATHISEN (R. W.), « Antigonus Gonatas and the Silver Coinages of Macedonia circa 280 – 270 B.C. », *ANS Museum Notes* 26 (1981), p. 79-124.

MATHISEN (R. W.), « The Administrative Organization of the Mint of Amphipolis in Early Antigonid Macedonia (c. 280-270 B.C.), II », *Journal for the Society of Ancient Numismatics* 14 (1983).

MATTINGLY (H. B.), « The Methone Decrees », *CQ* 11 (1961), p. 154-165, réimprimé et corrigé dans *The Athenian Empire Restored : Epigraphic and Historical Studies*, 1996, p. 69-85.

MATTINGLY (H. B.), « Athenian Finance in the Peloponnesian War », *BCH* 92 (1968), p. 450-485.

MCCREDIE (J. R.), *Fortified Military Camps in Attica*, Hesperia, Suppl. XI, New Jersey, 1966.

MCDOWELL (R. G.), « The History of Seleucia from Classical Sources », dans HOPKINS (C.) et ARBOR (A.) (éds.), *Topography & Architecture of Seleucia on the Tigris*, MIT, University of Michigan Press, 1972, p. 149-163.

MCINERNEY (J.), *The Folds of Parnassos. Land, Ethnicity in Ancient Phokis*, 1999.

MCQUEEN (E. I.), « Some notes on the anti-Macedonian movement in the Peloponnese », *Historia* 27 (1978), p. 45-51.

MEIGGS (R.), *The Athenian Empire*, 1979.

MELONI (P.), *Perseo e la fine della monarchia Macedone*, Rome, 1953.

MENDESIDIS (G.), *Βόϊον – Νότια Ορεστίς, Αρχαιολογική έρευνα και ιστορική τοπογραφία*, A-B, Thessalonique, 1999.

MENTZOS (A.), « Ζητήματα τοπογραφίας των χριστιανικών Φιλίππων », *Egnatia*, 2005, p. 101-156.

MERITT (D. B.), WADE-GERY (H. T.) et MCGREGOR (M. F.), *The Athenian Tribute Lists*, Harvard, 1939-1953.

MERKER (I.) Merker, *The Silver Coinage of Antigonus Gonatas and Antigone Doson*, New York,

1960.

MEYER (E.), *Theopomps Hellenika*, Halle, 1909.

MEYER (E.) et STÄHLIN (F.), *Pagasai und Demetrias : Beschreibung der Reste und Stadtgeschichte*, 1934.

MIGEOTTE (L.), « Les dépenses militaires des cités grecques : essai de typologie », dans ANDREAU (J.), BRIANT (P.) et DESCAT (R.), (dir.), *Économie antique : la guerre dans les économies antiques*, Saint-Bertrand-de-Comminges, Musée Archéologique Départemental, 2000, p. 145-176.

MILI (M.), *Religion and Society in Ancient Thessaly*, Oxford, 2015.

MILLER (S. G.), « Excavations at Nemea 1978 », *Hesperia* 48, 1979.

MILLER (S. G.), *Itineraria Romana*, Stuttgart, 1916.

MILNS (R. D.), « The Hypaspists of Alexander III – Some Problems », *Historia* 20 (1971), p.186-195.

MILNS (R. D.), « The Army of Alexander the Great », dans BOSWORTH (A. B.), *Alexandre le Grand. Image et réalité*, Fondation Hardt, Entretiens sur l'Antiquité classique 22, Genève, 1976, p. 87-136.

MILNS (R. D.), « Army Pay and the Military Budget of Alexander the Great », dans WILL (E.) et JOHANNES (H.) (éds.), *Zu Alexander dem Grossen, Festschrift G. Wirth zum 60. Geburstag am 9.12.86*, Amsterdam, 1987, p. 233-256.

MISSITZIS (L.), « A Royal Decree of Alexander the Great on the Lands of Philippi », *AncW* 12 (1985), p. 2-14.

MITREV (G.) et TARAKOV (T.), « Civitas Heracleotarum. A new epigraphic inscription indicating the name of the ancient city near the village of Rupite, Petrich Region », *Archeologija* (Sofia), 43, 2002, p. 25-32

MITREV (G.), « Civitas Heracleotarum. Heracleia Sintica of the Ancient City at the Village of Rupite » *ZPE* 143, 2003, p. 263-272

MOMIGLIANO (A.), *Philippe de Macédoine : essai sur l'histoire grecque du IVe siècle av. J.-C.*, 1992.

MOOREN (L.), « The nature of the Hellenistic Monarchy », *Egypt and the Hellenistic World (Colloque, Louvain, 1982)*, 1983, p. 205-240.

MORDTMANN (J. H.), « Inschriften aus Edessa », *AM* 18 (1893), p. 415-419.

MOREAU (J.), « Les théories démographiques dans l'Antiquité grecque », *Population* 4 (1949), p. 597-614.

MORENO (A.), *Feeding the Democracy. The Athenian Grain Supply in the Fifth and Fourth Centuries BC*, Oxford, 2007.

MØRKHOLM (O.), *Antiochus IV of Syria*, Copenhague, 1966.

MOSCHAKIS (K.), «Αρχαιότητες στο Φαράγγι Φλώρινας: τοπογραφικές παρατηρήσεις», *Ελιμειακά* 51, (2003), p. 116-135.

MOSCONISIOTIS (S.), «Ανασκαφική έρευνα στην αρχαία Αρέθουσα», *ΑΕΜΘ* 6 (1992), p. 405-410.

MOSCONISIOTIS (S.), - CHRISTIDIS (A.-PH.) – GLARAKI (TH.), « Κατάδεσμος από την Αρέθουσα », *ΓΜΚΑ* 46 (1997), p. 192–200.

MOSSÉ (Cl.), *La tyrannie dans la Grèce antique*, 1969.

MOSSÉ (Cl.), *Le citoyen dans la Grèce antique*, Paris, 1993.

MOTTAS (F.) et DECOURT (J.-C.), « Voies et milliaires romains de Thessalie », *BCH* 121 (1997), p. 311-354.

MOUTSOPOULOS (N.), «Τα τείχη του Δισπηλιού», *ΑΕΜΘ* 7 (1993), p. 2-8.

MOUTSOPOULOS (N.), *Ρεντίνα Ι, Μυγδονικές πόλεις: Αυλών, Βρομίσκος, Αρέθουσα*, Thessalonique, 1995.

MÜLLER (C.), *Claudii Ptolemaei Geographica*, Paris, 1901.

MUNN (M. H.), *The Defense of Attica, The Dema Wall and the Boiotian War of 378-375 B.C.*, Berkeley, 1993.

MURET (E.), « Aristotimos, tyran des Éléens », *BCH* 4 (1880), p. 43-46.

MUSTI (D.), « Lo Stato dei Seleucidi: Dinastia Popoli città de Seleuco I ad Antioco III », *Studi Classici e Orientali* 15 (1966), p. 61-197.

NIGDELIS (P.) – SISMANIDES (K.), « Δύο ἀντίγαφα τοῦ ἐπιστρατευτικοῦ διατάγματος τοῦ Φιλίππου τοῦ Εˆ », *Ancient Macedonia* VI, Thessalonique 1999, p. 807-822.

NOGUERA-BOREL (A.), « La phalange macedonia : el problema de los asthetairoi » dans PLÁCIDO (D.) et al. (éds.), *Imágenes de la Polis*, Madrid, 1997, p. 215-232.

NOGUERA-BOREL (A.), « L'armée macédonienne avant Philippe II », *Ancient Macedonia* VII (2002), p. 97-111.

NOGUERA-BOREL (A.), « Le recrutement de l'armée macédonienne sous la royauté », dans GUIMIER-SORBETS (A.-M.), HATZOPOULOS (M.-B.) et MORIZOT (Y.), *Rois, cités, nécropoles. Institutions, rites et monuments en Macédoine*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 45, Athènes, 2006, p. 227-236.

OBER (J.), *Fortress Attica, Defense of the Athenian Land Frontier 404 -322 B. C.*, 1985.

OBERHUMMER (H.), *RE*, s.v. Egnatia via, col. 1988 à 1993.

OLIVER (G. J), *War, Food, and Politics in Early Hellenistic Athens*, Oxford, 2007.

OTATZES (M.), *Η Εγνατία Οδός. Από την Αμφίπολη στους Φιλίππους*, Kavala, 1996, p. 11-64.

OTATZES (M.), *Ἕνα μιλλιάριο από το Μικρό Σούλι Σερρών. Συμβολή στη μελέτη της Εγνατίας Οδού. Οι Σέρρες και η περιοχή τους*, Thessalonique, 1999, p. 113-122.

ORLANDOS (A.), *Les matériaux de construction et la technique architecturale des anciens Grecs*, Paris, 1966-1968.

OSBORNE (R.). *Classical Landscape with Figures. The Ancient Greek City and Its Countryside*, 1987.

OWENS (E. J.), *The City in the Greek and Roman World*, Londres, 1991.

PACHTERE (F. G. de), « Salluste et la découverte du Danube », *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 28 (1908), p. 79-87.

PANAYOTOU (A.) et CHRYSSOSTOMOU (P.), « Inscriptions de la Bottiée et de l'Almopie en Macédoine », *BCH* 117 (1993), p. 359-400.

PANDERMALIS (D.), *Δῖον · ἡ ἀνακάλυψη*, Athènes, 1999.

PANTOS (P.), « The Present Situation of the Studies in Archaeological Topography of Western

Thrace », *Pulpudeva* 4 (1983) 164-78.

PAPACHRISTOU (A.), *Ορεστίς. Η κοιτίδα του ένδοξου Ελληνικού Μακεδονικού κράτους και των προγόνων του Μεγάλου Αλεξάνδρου*, Thessalonique, 1985.

PAPADOPOULOS (J. K.), « Excavations at Torone, 1986 : A Preliminary Report », *MeditArch* 1, p. 180-217.

PAPADOPOULOS (J. K.), « Excavations at Torone, 1988 », *MeditArch* 3, p. 93-142.

PAPADOPOULOS (J. K.), « Excavations at Torone, 1989 », *MeditArch* 4, p. 147-71.

PAPAKONSTANDINOU–DIAMANDOUROU (D.), *Πέλλα. Ἱστορικὴ ἐπισκόπησις καὶ μαρτυρίαι*, Thessalonique, 1971.

PAPAZOGLOU (F.), « Nouveau fragment d'acte de la chancellerie macédonienne », *Klio* 52 (1970), p. 305-315.

PAPAZOGLOU (F.), *The Central Balkan Tribes in Pre-Roman Times*, Amsterdam, 1978.

PAPAZOGLOU (F.), « Sur l'organisation de la Macédoine sous les Antigonides », *Ancient Macedonia* III, Thessalonike, 1983, p. 195-210.

PAPAZOGLOU (F.) et MALENKO (C.), *Ohrid* I, 1985.

PAPAZOGLOU (F.), « Les Villes de Macédoine à l'époque romaine », *BCH* Supplément 16, 1988.

PAPAZOGLOU (F.), « Polis et souveraineté », *ŽA* 50 (2000), p. 172.

PAPPADAKIS (N.), « Εκ τες ανο Μακεδονιας » *AEMΘ* 25, 1913.

PASCUAL (J.) et PAPAKONSTANTINOU (M. F.), *Topography and History of Ancient Epicnemidian Locris*, 2013.

PATON (W. R.) et HICKS (E. L.), *The Inscriptions of Cos*, Oxford, 1891.

PAUCTON (A.), *Métrologie ou traité des mesures, poids et monnaies des anciens peuples et des modernes*, 1780.

PÉDECH (P.), *Polybe, Histoires, Livre V*, Paris, 1977.

PÉDECH (P.), *Historiens compagnons d'Alexandre,* Paris, 1984.

PÉDECH (P.), *Trois historiens méconnus. Théopompe, Duris, Phylarque*, Paris, 1989.

PELEKIDES (S.), « Excavation of *Edessa* », *ΑΔ* 8 (1923), pp. 259-269.

PELEKIDES (S.), *Ἀπὸ τὴν πολιτεία καὶ τὴν κοινωνία τῆς ἀρχαίας Θεσσαλονίκης*, Thessalonique, 1934.

PERDRIZET (P.), « Voyage dans la Macédoine Première », *BCH* 18 (1894), p. 416-445 ; 19 (1895), p. 109-112, p. 532 ; 21 (1897), p. 514-543 ; 22 (1898), p. 335-353 ; 24 (1900), p. 304-332, p. 542-552.

PERDRIZET (P.), « Proxènes macédoniens à Delphes », *BCH* 21 (1897), p. 102-118.

PERRIN-HENRY (M.), « Aulôn de Macédoine, Euripide et la Via Egnatia : recherches de géographie historique en Macédoine orientale », *Rheinisches Museum für Philologie, Neue Folge*, 126 Bd., H. 3/4 (1983), p. 239-254.

PERROT D'ABLANCOURT (N.), *Commentaires de la guerre des Gaules*, 1658.

PETKOS (A.), « Τα τείχη της Βέροιας », Μνήμη Μ. Ανδρόνικου, Thessalonique 1997, p. 263-276.

PETKOS (A.), *Diokletianoupolis : Guide to the Site*, Béroia, 2008.

PÉTRAKOS (V.), *Ο δήμος τοῦ Ῥαμνοῦντος*, II, *Οι ἐπιγαρφές*, Athènes, 1999.

PETROVIĆ (N.), « Demir Kapija, découvertes architecturales dans le secteur de Manastir », *Starinar* 12 (1961), p. 217-227.

PETSAS (Ph.), « Ὦμαὶ ἐκ τῆς Ἠμαθίας », *Ephemeris*, 1961, p. 1-57.

PETSAS (Ph.), « Χρονικὰ ἀρχαιολογικά 1951-1965 », *Makedonika* 7 (1966-67).

PETSAS (Ph.), « Χρονικὰ ἀρχαιολογικά 1968-1970 », *Makedonika* 15 (1975), p. 254-255.

PETSAS (Ph.), « Aigéai – Pella – Thessalonique », *Ancient Macedonia* I (1968), 1970, p. 203-219.

PETSAS (Ph.), « Βοκέριος καὶ Βοκερία », *AAA* 4 (1971), p. 115-117.

PETSAS (Ph.), *Pella. Alexander the Great's Capital*, Thessalonique 1977.

PHILIPSON (A.) – KIRSTEN (E.), *Die griechischen Landschaften, Bd.II, Der Nordwesten der griechischen Halbinsel, Teil. I Epirus und der Pindos*, Frankfort, 1956.

PICARD (O.), *Chalcis et la Confédération eubéenne*, 1979.

PICARD (O.) « Thasos et la Macédoine au IVe et au IIIe siècle », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Volume 129, Numéro 4, 1985, p. 761 – 770.

PICARD (O.), « Les Thasiens du Continent et la fondation de Philippes », *Tranquillitas. Mélanges en l'honneur de Tran tam Tinh*, Québec, 1994, p. 459-474.

PICARD (O.), « Le retour des émigrés et le monnayage de Thasos », *CRAI* 144e année, n° 3, 2000, p. 1057-1084.

PICARD (O.), *Guerre et économie dans l'alliance athénienne (490-322 av. J.-C.)*, Paris, 2000.

PIKOULAS (Y.), « The Road-Network of Arkadia », in NIELSEN (TH. H.), ROY (J.) (éd.), *Defining Ancient Arkadia, Acts of the Copenhagen Polis Centre* 6, Copenhague, 1999, p. 248-319.

PIKOULAS (Y.), « Διασχίζοντας την Πίνδο. Α΄ περίοδος (2002-03) : Νομός Γρεβενών », *ΑΕΜΘ* 16 (2002), p. 669-677.

PIKOULAS (Y.), « Διασχίζοντας την Πίνδο. Β΄ περίοδος (2003): Νομός Γρεβενών », *ΑΕΜΘ* 17 (2003), p. 611-618.

PIKOULAS (Y.), « Διασχίζοντας την Πίνδο. 3΄ περίοδος (2004) », *ΑΕΜΘ* 18 (2004), p. 641-647.

PIKOULAS (Y.), « Οι διαβασεις της Πινδος και ο Φιλιππος Β' », *Ancient Macedonia* VII, Thessalonique, 2007, p. 209-220.

PILHOFER (P.), *Philippi. Band II : Katalog der Inschriften von Philippi*, Tübingen, 2000.

PIPPIDI (D. M.), « Les Macédoniens en Scythie Mineure de Philippe II à Lysimaque », *Ancient Macedonia* II, Actes du IIe Congrès International, 19-24 août 1973, Thessalonique, 1977, p. 381-396.

PLASSART (A.), « Inscriptions de Delphes. La liste des Théorodoques », *BCH* 45 (1921), p. 1-85.

PLEKET (H. W.) et STROUD (R. S.), « Athens. Decree Honoring the Argive Tyrant Aristomachos, ca. 250-243 B.C.? (39-131) », *Supplementum Epigraphicum Graecum*. Brill Online, 2012. Référence : 16 May 2012 http://referenceworks.brillonline.com/entries/supplementum-epigraphicum-graecum/athens-decree-honoring-the-argive-tyrant-aristomachos-ca-250-243-b-c-39-131-a39_131.

POPOV (C.), « Philippopolis – Archäologie und Geschichte », dans DOMARADZKI (M.), *Pistiros et*

Thasos ; Structures économiques dans la péninsule balkanique aux VIIe – IIe siècles avant J.-C., Opole, 2006, p. 123-132.

POUILLOUX (J.), *La forteresse de Rhamnonte, Etude de topographie et d'histoire*, Paris, 1954.

POUILLOUX (J.), *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos* I, 1954.

POUILLOUX (J.), *Choix d'inscriptions*, Belles Lettres, Paris, 1960, réed. 2003.

POULAKI-PANDERMALI (E.), *Τα Λειβηθρα. Οι Αρχαιολογοι μιλουν για την Πιερια* 1, 1985.

POULAKI-PANDERMALI (E.) - BAKLAS (A.), «*Λείβηθρα 2003-2004*», *ΑΕΜΘ* 18 (2004), p. 383-388.

POULTER (A.) (ed.) « The Thracian Royal City of Cabyle » dans *Ancient Bulgaria: Papers presented to the International Symposium on the Ancient History and Archaeology of Bulgaria*, Université de Nottingham, 1983, pp. 233–238.

POUQUEVILLE (A.), *Voyage de la Grèce*, t. II, Paris, 1826.

PRASCHNIKER (C.) – SCHOBER (A.), *Archäologische Forschungen in Albanien und Montenegro, Schriften der Balkankommission der Akademie der Wissenschaften in Wien*, Antiquarische Abteilung 8, 1919.

PREAUX (Cl.), *Le monde hellénistique* I, 1997.

PRENDI (F.) et ZHEKU (K.), « La ville illyrienne de Lissus, son origine et son système de fortifications »¸ *Illyria* 2 (1972), p. 239-268.

PRICE (M. J.), « The Larissa, 1968 Hoard (IGCH 237) », *Numismatic Studies in Memory of C.M. Kraay and O. Mørkholm*, 1989, p. 233-243.

PRITCHETT (W. K.), *Studies in Ancient Greek Topography, Part II, Battlefields*, 1969.

PRITCHETT (W. K.), *The Greek State at War, Part II*, Londres, 1974.

PRITCHETT (W. K.), *Studies in Ancient Greek Topography, Part III, The Roads*, 1980.

PRITCHETT (W. K.), *Studies in Ancient Greek Topography, part VII*, 1991.

PROEVA (N.), « Who were the authors of the Trebenište culture and the gold funeral masks ? », *Macedonian Affairs* VI, no 1 (2007), p. 72-80.

PSOMA (S. E.), « Un stratagème de Polyen et le monnayage d'argent des rois de Macédoine de 413 à 360 », *Revue numismatique*, vol. 6, numéro 155 (2000), p. 123-136.

PSOMA (S. E.), *Olynthe et les Chalcidiens de Thrace : études de numismatique et d'histoire*, 2001.

PSOMA (S. E.), « Money for the Garrisons of Ptolemy Keraunos. The so-called Paroreia Coinage Reconsidered », dans S. Psoma et al. (éd.), *The Coins from Maroneia and the Classical City at Molyvoti*, Athènes, 2008, p. 217-224.

PSOMA (S. E.) et ZIANNIS (A. G.), « Ichnai et le monnayage des Ichnéens », *TEKMHPIA* 10 (2011), p. 23-46.

PSOMA (S. E.), « Dikaia, colonie d'Érétrie en Chalcidique : entre Perdikkas III de Macédoine et la Ligue Chalcidienne », dans BADOUD (N.) (éd.), *Philologos Dionysios, Mélanges offerts au professeur Denis Knoepfler*, Genève, 2011, p. 79-489.

REINDER (H.), *New Halos: A Hellenistic Town in Thessalia, Greece*, Utrecht, 1988.

REY (L.), « Observations sur les premiers habitants de la Macédoine », *BCH* 41-43 (1917-1919), p. 1-

175.

RHODES (P. J.) et OSBORNE (R.), *Greek Historical Inscriptions 404-323 BC*, Oxford, 2003.

RHOMIOPOULOU (A.) – TOURATSOGLOU (J.), «Εκ της αρχαίας Βεροίας», *Μακεδονικά* 14 (1974), p. 163-174.

RIDDER (A. de), « Fouilles d'Orchomène », *BCH* 19 (1895), p. 137-224.

RIGSBY (K. J.), *Asylia : Territorial Inviolability in the Hellenistic World*, 1997.

RIGSBY (K. J.) et HALLOF (K.), « Decrees of Inviolability for Kos », *Chiron* 31 (2001), p. 333-345.

RINALDI (S.), *Les hétairoi, compagnons guerriers et amis, images et réalités politiques d'Homère à Alexandre le Grand*, thèse soutenue sous la direction de CARLIER (P.), Université de Paris X Nanterre, 15 décembre 2009, 527 pages.

RIZAKIS (A.) et TOURATSOGLOU (I.), *Ἐπιγραφὲς Ἄνω Μακεδονίας,* Athènes, 1985.

RIZAKIS (A.), « Une forteresse macédonienne dans l'Olympe », *BCH* 110 (1986), p. 331-346.

ROBERT (L.), *Études anatoliennes. Recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, 1937.

ROBERT (L.), « Péripolarques », dans *Hellenica* X (1955), p. 283-292.

ROBERT (L.), « F. G. Maier, Griechische Mauerbauinschriften », *Gnomon* 42 (1970), p. 579-603.

ROBERT (J. ET L.), « Une inscription grecque de Téos en Ionie. L'union de Téos et de Kyrbissos », *Journal des savants*, 1976, vol. 3, p. 153-235.

RODRIGUEZ (P.), « L'intervention ptolémaïque dans la guerre de Chrémonidès au vu du monnayage lagide », *Revue numismatique* 6 (2000), p. 17-34.

ROGER (J.), « L'enceinte basse de Philippes », *BCH* 62 (1938), p. 20-41.

ROUECHE (C.) et SHERWIN-WHITE (S.M.), « Some Aspects of the Seleucid Empire : The Greek Inscriptions from Failaka, in the Arabian Gulf », *Chiron* 15 (1985), p. 1-39.

ROUSSEL (P.), « Un règlement militaire de l'époque macédonienne », *Revue archéologique* 4, 1934.

RYDER (T. T.), « The Diplomatic Skills of Philip II », dans WORTHINGTON (I.) (éd.), *Ventures into Greek History : Essays in Honor of N. G. L. Hammond,* Oxford, 1994, p. 228-257.

RZEPKA (J.), « The Units of Alexander's Army and the District Divisions of Late Argead Macedonia », *GRBS* 48 (2008), p. 39-56.

SAATSOGLOU-PALIADELI (C.), « The Palace of Vergina-Aegae and its Surroundings », *The Royal Palace Institution in the 1st Millenium B.C.*, 2001.

SABBOPOULOU (Q.), « Δοκιμαστικες ερευνες στον Ευρωπο Κιλκις », *ΑΕΜΘ* 3 (1989), 1992, p. 191.

SABBOPOULOU (Q.), « Ευρωπος 1995 », *ΑΕΜΘ* 9 (1995), 1998, p. 395-401.

SAKELLARIOU (M. V.), *Macedonia, 4000 years of Greek history and civilization*, Athènes, 1982.

SAMSARIS (D.), *`Ἱστρικὴ Γεωγραφία τῆς Ἀνατολικῆς Μακεδονίας κατὰ τὴν ἀρχαιότητα*, Thessalonique, 1976.

SAMSARIS (D.), *`Ἱστορική γεωγραφία της ρωμαϊκής επαρχίας Μακεδονίας, το τμήμα της σημερινής δυτικής Μακεδονίας*, Thessalonique, 1989.

SAMARSIDOU (S.), « Εγνατία Οδός : από τους Φιλίππους στη Νεάπολη », *Μνήμη* Δ. *Λαζαρίδη, Πόλις και χώρα στην αρχαία Μακεδονία και Θράκη, Καβάλα 9-11/5/1996*, Thessalonique, 1990, p. 559-578.

SANCHEZ (J.), *Le meilleur combattant de tous les temps*, 2007, 4e édition.

SÁNCHEZ (P.), *L'Amphictionie des Pyles et de Delphes : recherches sur son rôle historique, des origines au IIe siècle de notre ère*, 2001.

ŠAŠEL (J.), *Tabula Imperii Romani, K 34: Naissus, Dyrrhachion, Scupi, Serdica, Thessalonike*, Ljubljana, 1976.

SCHÄFER (A. D.), *Demosthenes und seine Zeit* I, 1856.

SCHULER (C.), « The Macedonian Politarchs », *ClPhil* 55, n° 2 (1960), p. 90-100.

SCHLIEMANN (H.), *Orchomenos*, Leipzig, 1881.

SCRANTON (R. L.), *Greek walls*, Cambridge, 1941.

SEGRE (M.), « Grano di Tessaglia a Coo », *RFIC* 12 (1934), p. 169-193.

SÉLINCOURT (A. DE), *The campaigns of Alexander by Arrian*, 1971.

SÈVE (M.), « De la naissance à la mort d'une ville : Philippes en Macédoine (IVe siècle av. J.-C. – VIIe siècle ap. J.-C.) », *Histoire urbaine* no 1, juin 2000, 187–204.

SÈVE (M.), *Aristote, Constitution d'Athènes. Le régime politique des Athéniens*, 2006.

SHERWIN-WHITE (S. M.) et KUHRT (A.), *From Samarkand to Sardis : A New Approach to the Seleukid Empire*, Berkeley, 1993.

SHIPLEY (G.), *The Greek World After Alexander 323-30 BC*, Londres, 2000.

SIAMPANOPOULOS (K.), *Aiane*, *Ιστορία –Τοπογραφία –Αρχαιολογία*, Thessalonique, 1974.

SIGANIDOU (M.), « Τα τείχη της Πέλλας », *Αμητός, Τιμητικός τόμος στο Μ. Ανδρόνικο*, Thessalonique, 1987, p. 765-786.

SIGANIDOU (M.), *Πέλλα. Πρωτεύουσα των Αρχαίων Μακεδόνων. 30 χρόνια ανασκαφής 1957-1987*.

SISMANIDIS (K.), « Έρευνες στην αρχαία Κασσάνδρεια και στα αρχαία Στάγειρα », *ΑΕΜΘ* 4 (1990), p. 371-377.

SISMANIDIS (K.), « Ανασκαφές στην αρχαία Σκιώνη και στα αρχαία Στάγειρα κατά το 1991 », *ΑΕΜΘ* 5 (1991), p. 319-325.

SISMANIDIS (K.), « Αρχαία Στάγειρα 1993 », *ΑΕΜΘ* 7 (1993), p. 429-436.

SISMANIDIS (K.), « Ανασκαφή αρχαίων Σταγείρων 1992 », *ΑΕΜΘ* 6 (1992), p. 451-460.

SISMANIDIS (K.), « Η συνέχεια της έρευνας στα αρχαία Στάγειρα κατά το 1995 », *ΑΕΜΘ* 9 (1995), p. 383-390.

SISMANIDIS (K.), «Αρχαία Στάγειρα 1990-1996», *ΑΕΜΘ* 10A (1996), p. 279-289.

SIVIGNON (M.), *La Thessalie. Analyse géographique d'une province grecque*, Institut des Études Rhodaniennes des Universités de Lyon, Mémoires et Documents 17, Lyon, 1975.

SIVIGNON (M.) (dir.), *Atlas de la Grèce*, 2003.

SOKOLOVSKA (V.), « Isar-Marvinci, Researches in the Roman Town », *Archlug*. 20-21 (1980-1981),

p. 116-124.

SOKOLOVSKA (V.), « Stadion Stone from Issar Mavrinci », *Archlug* 22-23 (1985) p. 81-87.

SORDI (M.), *La lega tessala fino ad Alessandro Magno*, Rome, 1958.

SPIESER (J.-M.), « Note sur la chronologie des remparts de Thessalonique », *BCH* 1974, p. 507-519.

SPIESER (J.-M.), *Thessalonique et ses monuments du IVe au VIe siècle*, Athènes, 1984.

STÄHLIN (F.), *Das hellenische Thessalien, Landeskundliche und geschichtliche Beschreibung Thessaliens in der hellenischen und römischen Zeit 2*, Stuttgart, 1924.

STANIER (R. S.), « The Cost of the Parthenon », *JHS* 73, 1953, p. 68-76.

STANKOVSKA-TZAMALI (M.), « Les lacs de Macédoine dans les oeuvres des anciens historiens : Prasias, Loudias et Ohrid », p. 83-90 dans JOLY (G.) (dir.), *Les paysages de rivières et les Paysages de l'eau dans l'Antiquité*, éd. électronique, Paris, Ed. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2012.

STANIER (R. S.) « The Cost of the Parthenon, *JHS* 73 (1953), p. 68-76.

STEFANIDOU-TIVERIOU (Th.), *Ανασκαφή Δίου. Ι. Η οχύρωση (Fouilles de Dion, vol. I. La fortification)*, Thessalonique, 1998.

STRUCK (A.), « Die Makedonischen Seen », *Globus* 83 (1903).

STRUCK (A.), *Makedonische Fahrten I. Chalkidike. Eur Kunde der Balkan Halbinsel*, Heft 4, 1907.

STRUCK (A.), *Makedonische Fahrten II : Die makedonischen Niederlande*, Sarajevo, 1908.

SURHONE (L. M.), TIMPELDON (M. T.) et MARSEKEN (S. F.), *Stobi*, 2010.

TAFEL (Th.), *De via militari Romanorum Egnatia, qua Illyricum, Macedonia et Thracia iungebantur, dissertatio geographica I, Pars occidentalis*, Tübingen 1837, réed. 1842.

TAFEL (Th.), *De Thessalonica eiusque agro dissertatio geographica*, 1839.

TARN (W. W.), *Antigonos Gonatas*, Oxford, 1913.

TARN (W. W.), *Alexander the Great*, Cambridge, 1948.

TOD (M. N.), *Greek Historical Inscriptions (6th c. BC – 323 BC)*, 1962, p. 11.

TOMASCHEK (W.), « Miscellen aus der alten Geographie », *Zeitschrift fûr die ôsterreichischen Gymnasien* 18 (1867), p. 691-694.

TOMLINSON (R. A.), *From Mycenae to Constantinople*, Londres, 1992.

TOURATSOGLOU (Y.), *The Coin Circulation in Ancient Macedonia (ca. 200 B.C. - 268-286 A.D.)*, Athènes, 1993.

TOZER (H. F.), *Researches in the highlands of Turkey; including visits to mounts Ida, Athos, Olympus, and Pelion, to the Mirdite Albanians, and other remote tribes*, 1869, vol. I.

TRAKOSOPOULOU – SALAKIDOU (E.), «Αρχαία Άκανθος 1986-1996», *ΑΕΜΘ* 10Α 1996, p. 297-306.

TRAMPEDACH (K.), *Platon, die Akademie un die zeitgenössische Politik*¸ 1999, p. 64-67.

TRANDALIDOU (K.), *Αρχαιολογική τοπογραφία του νομού Φλώρινας*, Florina, 1985.

TRIANTAPHYLLOSES (K.), « Τα θρακικά κάστρα του νομού Δράμας », *Μνήμη Δ. Λαζαρίδη, Πόλις*

και χώρα στην αρχαία Μακεδονία και Θράκη, Καβάλα 5-11/6/1986, Thessalonique, 1990.

TSCHERIKOWER (V.), *Die hellenistischen Städtgründungen von Alexander dem Grossen bis auf die Römerzeit*, 1927.

TUFNELL (R.) (dir.), *Murs de pierres sèches. Manuel pour la construction et la réfection*, 1996.

TYPALDOU-FAKIRIS (C.), *Villes fortifiées de Phocide et la IIIe guerre sacrée, 356-346*, 2004.

TZIAFALIAS (A.), HAAGSMA (M. J.), KARAPANOU (S.), GOUGLAS (S.), « Scratching the Surface. A Preliminary Report of the first Two Seasons of Fieldwork at Kastro Kallithea, Thessaly, Part 1», *Mouseion* 6 (2), p. 91-135.

ULRICHS (H. N.), *Reisen und Forschungen in Griechenland*, 1863.

VAKALOPOULOS (A.), « Τὸ κάστρο τοῦ Πλαταμῶνα », *Makedonika* I (1940), p. 58-76.

VAN DE MAELE (S.) et FOSSEY (J. M.) (éds.), *Fortificationes Antiquae*, 1992.

VAN'T DACK (E.), « La collégialité dans les commandements éponymes de l'armée lagide », dans *Ptolemaica Selecta*, 1988, p. 379-392.

VASSILIS (P.), « La forteresse de Rhamnonte », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n°2, 1997, pp. 605-630.

VELENIS (G.), « Πολεοδομικά Θεσσαλονίκης », *ΑΕΜΘ* 10Β (1996), p. 491-498.

VELENIS (G.), *Τα τείχη της Θεσσαλονίκης*, Thessalonique, 1998.

VICKERS (M.), « Hellenistic Thessaloniki », *The Journal of Hellenic Studies* 92 (1972), p.156-170.

VITTI (M.), *Η Πολεοδομική εξέλιξη της Θεσσαλονίκης από την ίδρυσή της έως τον Γαλέριο*, 1996.

VOKOTOPOULOU (I.), « Ανασκαφικές έρευνες στη Χαλκιδική », *ΑΕΜΘ* 1(1987), p. 275-282.

VOKOTOPOULOU (I.), « Ο Κάσσανδρος, η Κασσάνδρεια και η Θεσσαολονίκη », dans *Μνήμη Μανολή Ἀνδρόνικο (Μακεδονικά Παράρτημα 6)*, Thessalonique, 1997, p. 39-50, reproduit dans les *Studies on Epirus and Macedonia. Ἠπειρωτικὰ καὶ Μακεδονικὰ Μελετήματα (The Archaeological Society at Athens Library*, 198), II, Athènes, 2001, p. 693-704.

VUČKOVIĆ-TODOROVIĆ (D.), « Antička Demir Kapija », *Starinar* 12 (1961), p. 229-269.

VULIĆ (N.), « Severna granica antičke Makedonije », *Strena Bulicina*, 1925, p. 237-247.

VULIĆ (N.), « Iskopavanja kod Debrešta », *Spomenik* 71 (1931).

VULIĆ (N.), « La nécropole archaïque de Trebenischte », *Revue Archéologique*, janvier-juin 1934, p. 26-38.

WACE (A. J. B.) et WOODWARD (A. M.), « Inscriptions from Macedonia », *ABSA* 18 (1911-12).

WADE-GERY (H. T.), « Kritias and Herodes », *CQ* 39 (1945), p. 19-33.

WALBANK (F. W.), *Aratos of Sicyon*, Cambridge, 1933.

WALBANK (F. W.), *Philip V of Macedon*, Cambridge, 1940.

WALBANK (F. W.), *A Historical Commentary on Polybius* I-III, Oxford, 1957-1979.

WALKER (E. M.), « The achievements of the Confederacy of Delos » (éd. originale 1927, réimpr. corrigée), *CAH* 5 (1958), p. 50-59.

WALSH (P. G.), *Livy, Book XXXVI ; XXXVII (191 B.-C.) ; XXXVIII (189-187 B.C.) ; XXXIX –XL*,

Warminster, 1990-1996.

WELLES (C. B.), *Royal Correspondence in the Hellenistic Period*, Londres, 1934.

WELLES (C. B.), « New Texts from the Chancery of Philip V of Macedonia and the Problem of the Diagramma », *AJA* 42, 1948, p. 245-260.

WIEBERDINK (G. L.), « A Hellenistic Fortification System in the Othrys Mountains (Achaia Phthiotis) », *Klassische Archäologie*,1990, p. 47-76.

WILHEIM (A.), *Beitraäge zur griechischen Inschriftenkunde*, Vienne 1909.

WILHELM (A.), *Attische Urkunden III*, *SBA Wien I* 202, 1925.

WILL (E.), *Histoire politique du monde hellénistique (323 – 30 av. J.-C.)*, Nancy, 1982.

WILKIE (N. C.), « The Grevena Project », *Ancient Macedonia* V, 1993, p. 1747-1755.

WILKIE (N. C.), et SAVINA (M. E.), *Notes, lists and maps of the archaeological sites recorded during a surface survey of the nomos of Grevena*, Greece, 1992.

WILKIE (N. C.) et al., « The Grevena Project, 1988-1989 », *American Journal of Archaeology* 94 (2), p. 309.

WINTER (F. E.), *Greek fortifications*, Phoenix Suppl. IX, 1971.

WISEMAN (J.), *Stobi, a guide to the excavations*, 1973.

WOODWARD (A. M.), *The Annual of the British School of Athens*, 18, 1911-1912, p. 133-139.

WORTHINGTON (I.), *Philip II, King of Macedonia*, 2010.

ZAHRNT (M.), *Olynth und die Chalkidier. Untersuchungen zur Staatenbildung auf der Chalkidischen Halbinsel im 5. Und 4. Jahrhundert v. Chr*, 1971.

ZIOTA (CH) et KARAMITROU-MENTESIDI (G.), «Αρχαιότητες της επαρχίας Εορδαίας νομού Κοζάνης» *ΑΕΜΘ* 2 (1988), p. 27-40.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 3

LISTE DES ABRÉVIATIONS 5

INTRODUCTION 7

PREMIÈRE PARTIE___LE TERRITOIRE MACÉDONIEN 17

Chapitre I___ Géographie du territoire macédonien 19

I.___Les limites du royaume macédonien 22

1.___La limite méridionale 22

2.___La limite occidentale 23

3.___La limite septentrionale 27

4.___La limite orientale 30

II.__Aperçu géographique du royaume 34

1.___La plaine centrale 35

2.___Les reliefs de Haute-Macédoine 36

3.___La Macédoine orientale 39

Chapitre II__ Répartition de la population macédonienne 45

I.___Estimation de la population macédonienne à partir des productions agricoles 46

1.___Capacités de production 46

2.___Superficie et agriculture 49

II.__Utilisation des inventaires de cités macédoniennes 50

1. Processus d'urbanisation en Macédoine 51

2. *Polygones de Thiessen* et *territoire théorique moyen* 54

III. Utilisation des effectifs militaires 62

IV. Bilan démographique et répartition de la population 69

Chapitre III Réseaux routiers et voies de communication en Macédoine 73

I. Chronologie et tracé des itinéraires macédoniens au regard des sources littéraires et épigraphiques 75

1. Archélaos, bâtisseur de routes et de forteresses 77

2. Amélioration et prolongements des itinéraires macédoniens sous Philippe II 83

3. Rénovation des itinéraires macédoniens sous les derniers Antigonides 88

II. Itinéraires militaires, un autre moyen de l'occupation du territoire 91

1. Itinéraire militaire d'Alexandre vers Thèbes 91

2. Les déplacements de Philippe V en Lyncestide face au consul Sulpicius Galba en 199 93

3. Retraite de Philippe V en 198 102

4. Itinéraire militaire de Persée en Illyrie en 170-169. 103

5. Fuite de Persée après la bataille de Pydna 105

III. Gestion des routes macédoniennes : la question de leur nature et de leur entretien 107

SECONDE PARTIE POUVOIR CENTRAL ET POUVOIR LOCAL : LE CONTRÔLE TERRITORIAL EN MACÉDOINE ET DANS SES POSSESSIONS EXTÉRIEURES 113

Chapitre I Le pouvoir royal macédonien, premier maillon du contrôle territorial 115

I. Le roi, garant de l'intégrité territoriale du royaume 116

1. Le royaume macédonien, une terre royale ? 117

2. Le roi guerrier, commandant en chef de l'armée macédonienne 122

a. Présence du roi sur le champ de bataille 123

b. Le roi et les garnisons 127

3. La politique frontalière des rois de Macédoine : garantir la sécurité du territoire 129

a. Frontières et fortifications 130

b. Déplacements de population 133

II. Le roi, premier représentant du pouvoir central macédonien 136

1. Actes de chancellerie : les *diagrammata* militaires 136

2. La justice royale 139

3. Aspects économiques du contrôle territorial : *pecunia nervus belli* 141

Chapitre II Les districts de Macédoine 147

I. Aperçu chronologique et évolution des districts à travers les sources 147

1. Subdivisions territoriales de Macédoine : un héritage du Ve siècle 147

2. Les districts sous Philippe II et Alexandre le Grand 150

3. Les districts macédoniens sous les derniers Antigonides 153

II. Délimitation des districts et superficies 158

1. Bottiée et Amphaxitis 159

2. Haute-Macédoine 161

3. Macédoine orientale 161

4. Un district de Chalcidique ? 164

III. Organisation administrative des districts 166

1. Le gouverneur-stratège, représentant du roi à la tête des districts 166

2. Administration des districts 170

Chapitre III L'organisation du territoire à l'échelle des cités macédoniennes 173

I. Les cités macédoniennes : la question de leur autonomie 174

1. Villes ou cités ? 174

2. Les villes de Macédoine au cours de la période classique 176

3. Évolution du statut des cités macédoniennes au cours de la période hellénistique 180

II. L'épistate, représentant du roi dans ses possessions 184

1. La question du statut : fonctionnaire royal ou magistrat élu ? 184

2. Domaines de compétence 188

a. L'épistate, représentant du roi dans les affaires civiles 189

b. L'épistate et la sécurité du territoire 190

Chapitre IV L'armée macédonienne, outil d'unification et de contrôle territorial 197

I. Composition de l'armée macédonienne 198

1. Les réformes militaires jusqu'au règne de Philippe II 198

a. Alexandre Ier Philhellène et la création des *hétairoi* et des *pézétairoi* 199

b. Les réformes militaires et sociales d'Archélaos 202

c. Philippe II et l'unification du royaume par la réorganisation de l'armée 203

2. L'infanterie macédonienne 209

3. La cavalerie macédonienne 212

4. Améliorations logistiques 215

a. Déplacements de troupes 216

b. Le problème des communications longue-distance 220

c. Armes de siège 223

II. Rôle de l'armée dans le contrôle et la défense du territoire 225

1. Armée et contrôle de la population 225

2. Défense du territoire : réservistes, *prodromoi* et *péripoloi* 228

a. Une catégorie de réservistes 229

b. Le rôle des *prodromoi* dans la défense du territoire 231

c. Des *péripoloi* en Macédoine ? 234

d. Bilan de la question 235

Chapitre V La Macédoine et les États de Grèce centrale et méridionale 239

I. La Thessalie, une annexe macédonienne 241

1. Macédoine et Thessalie avant Philippe II : entre diplomatie et contrôle territorial 241

2. La Thessalie sous domination macédonienne (358-197) : réorganisation territoriale 250

a. Philippe II, archonte ou tyran de Thessalie ? 250

b. Les tétradarques thessaliens, représentants du roi en Thessalie 255

c. Une tentative de soulèvement en 229 258

II. La Grèce centrale et la Macédoine 260

1. Guerres sacrées et affirmation de la puissance macédonienne en Grèce centrale 261

a. Troisième guerre sacrée : le contrôle des Thermopyles 261

b. Le Conseil Amphictyonique, outil de la propagande macédonienne 263

c. La Quatrième Guerre Sacrée 265

2. Chéronée et la fin de la liberté pour la Grèce : le règlement des États au cas par cas 267
a. Thèbes 268
b. Phocide et Acarnanie 269
c. Le Péloponnèse 269
III. Les relations entre la Macédoine et Athènes 271
1. Relations diplomatiques et enjeux territoriaux dans le Nord de l'Égée : Amphipolis 271
a. L'impérialisme athénien dans le Nord de l'Égée 271
b. Un rapprochement significatif entre la Macédoine et Athènes ? 276
c. Rupture et mainmise macédonienne sur Amphipolis 277
2. Les relations athéno-macédoniennes sous le règne de Philippe II 280
a. Philippe II et les possessions athéniennes dans le Nord de l'Égée 280
b. L'hégémonie macédonienne et le contrôle de l'Attique 282
3. Le contrôle macédonien en Attique à l'époque hellénistique 285
a. La guerre lamiaque et l'établissement de garnisons sur le territoire athénien 285
b. Les *kryptoi* d'Athènes 287
IV. Les tyrannies philo-macédoniennes aux époques classique et hellénistique 290
1. Les tyrans de l'Eubée sous le règne de Philippe II 290
2. Les tyrannies philo-macédoniennes en 331 291
3. Les tyrans du Péloponnèse après 272 293
a. Présentation des sources 294
b. Interprétation historique : pourquoi cette exception péloponnésienne ? 298
c. Les tyrannies d'Élis, Mégalopolis, Argos , Hermione et Phlionte 300
d. Synthèse et mise en relation avec le contrôle territorial des rois de Macédoine 308

TROISIÈME PARTIE LES FORTIFICATIONS MACÉDONIENNES 313

Chapitre I Catalogue des sites fortifiés 315

I. Les forteresses et les villes fortifiées du royaume macédonien 318

A. La Basse-Macédoine 318

a. Piérie (fig. 20) 319
1. Aigani (Phila / Φίλα) [39.955121 ; 22.641231] 320
2. Hérakléion (Ἡράκλειον) [40.00557 ; 22.598441] 322
3. Leibéthra (Λείβηθρα) [40.033993, 22.513484] 324

4. Dion (Δῖον) [40.176058 ; 22.490963] 326
5. Pétra 329
6. Pydna (Πύδνα) [40.395255 ; 22.616526 ?] 330
7. Rizomata [40.361238 ; 22.215563] 332
b. Bottiée (fig. 21) 333
8. Aigéai (Αἰγέαι) / Vergina [40.477881 ; 22.322313] 334
9. Béroia (Βέροια) [40.519509 ; 22.203833] 338
10. Edessa (’Edessa) [40.796725 ; 22.05725] 339
11. Archontiko (Giannitsa) [40.786515 ; 22.467329] 342
12. Pella (Πέλλα) [Palais : 40.765174 ; 22.5183 / Cité : 40.755265 ; 22.518613] 343
c. Éordée (fig. 22) 345
Les forteresses de la Via Egnatia 346
13. Faraggi [40.715359 ; 21.795791] 346
14. Végora 347
15. Ag. Panteleïmon [40.746473 ; 21.709639] 347
16. Arnisa (Ἄρνισα) [40.724066 ; 21.658171] 347
17. Kleidi 349
18. Vévi (Βεύη) 350
Les forteresses de l’Éordaïkos et du Vermion 351
19. Pyrgoi [40.66814 ; 21.841078] 351
20. Komnina [40.590132 ; 21.766295 et 40.602973 ; 21.776875] 351
21. Anatoliko [40.528952 ; 21.819016] 351
22. Karyochôri [40.539439 ; 21.815315] 352
23. Spilia [40.518465 ; 21.826694] 352
Les forteresses de l’Askion 353
24. Anarrachi [40.474146 ; 21.573537] 353
25. Mavropighi [40.446631 ; 21.727028] 354
26. Pontokômé [40.410915 ; 21.740323] 355
d. Almopie (fig. 23) 355
27. Apsalos (᾽ Αψαλος) 356
28. Europos (Εὔρωπος) [40.922028 ; 22.109113 ?] 356
e. Amphaxitide (fig. 24) 357
29. Idoménè (Ἰδομένη) [41.277632 ; 22.494149] 358
30. Gortynia (Γορτυνία) 360
31. Europos (Εὐρωπός) [40.886132 ; 22.554185] 362
32. Demir Kapija (*Stenas*) [41.408225 ; 22.255381] 363

33. Mélanthros 364
f. Mygdonie (fig. 25) 364
34. Thessalonique (Θεσσαλονίκεια, Θεσσαλονίκη) 366
35. Altos (Ἄλτος) 368
36. Βασιλικὰ Ἀμύντου 368
37. Kissos ? (Κισσός) / Chortiatis [40.58175 ; 23.116552] 368
38. Aréthousa (Ἀρέθουσα) [40.651703 ; 23.616668] 370
39. Bormiskos (Βορμίσκος) 371
40. Vrasna [40.709955 ; 23.669225] 372
41. Asprovalta 373
g. Bisaltie (fig. 26) 373
42. Argilos (Ἄργιλος) [40.780105 ; 23.81707] 375
43. Tragilos (Τράγιλος) [40.838834 ; 23.713018] 376
44. Kerdylion (Κερδυλίον) 377
45. Bedundia (Βεδυνδία) 378
46. Kallithero 378
B. La Haute-Macédoine 379
a. Élimiotide (fig. 28) 380
47. Anthotopos [40.359315 ; 21.66728] 381
48. Kalamia [40.295239 ; 21.701109] 381
49. Xirolimni [40.281981 ; 21.638646] 382
50. Métamorphosis 382
51. Eratyra (Ἐράτυρα) [40.358359 ; 21.493957] 382
52. Siàtista [40.255384 ; 21.520211] 385
53. Mikrokastro 385
54. Galatine 385
55. Daphnéro 386
56. Paléokastro [40.202313 ; 21.607207] 386
57. Aianè (Αἰανή) [40.174698 ; 21.831182] 386
58. Lefkopigi [40.214604 ; 21.723554] 388
59. Kténi [40.175955 ; 21.765157] 388
60. Haliacmon 389
61. Servia [40.175958 ; 22.000796] 389
62. Lévendi-Polymylou [40.37349 ; 22.050516] 390
b. Orestide (fig. 27) 391

63. Argos Orestikon (Ἄργος Ὀρεστικόν) [40.473646 ; 21.244129] ... 393
64. Dispilon ... 395
65. Driovouno [40.341114 ; 21.442777] ... 395
66. Polykastano ... 396
67. Pélion ... 396
68. Tsotylion ... 397
69. Dragasia [40.331096 ; 21.149969] ... 398
70. Autres sites ... 398
c. Tymphée ... 399
71. Polynéri [40.069144 ; 21.208178] ... 399
72. Nome de Grévena – Chaîne du Pinde (fig. 240) ... 400
d. Lyncestide (fig. 29) ... 401
73. Florina [40.775669 ; 21.409884] ... 403
74. Graesnica ... 404
75. Héraclée des Lyncestes (Ἡράκλεια) [41.011241 ; 21.342033] ... 404
76. Crnobuki [41.128383 ; 21.325497] ... 406
77. Parembole (41.078381 ; 21.154171 ?) ... 406
78. Orman [41.144715 ; 20.765285] ... 407
79. Ohrid [41.115177 ; 20.79097] ... 408
e. Pélagonie et Derriopos (fig. 30) ... 409
80. Perséïs [41.473349 ; 21.33334 ?] ... 410
81. Golemo Ilino ... 411
82. Stuberra (Στύβερρα) [41.243807 ; 21.39759] ... 411
83. Vitolište ... 412
C. La Macédoine orientale ... 413
a. Parorbélie (fig. 31) ... 413
84. Philippoupolis (Φιλιππούπολις) ... 415
85. Gareskos (Γαρρήσκος) ... 416
86. Kallipolis (Καλλίπολις) ... 416
87. Orthopolis (Ὀρθόπολις) ... 416
88. Kosturino ... 416
b. Sintique (fig. 32) ... 416
89. Héraclée Sintique (Ἡράκλεια Σιντίκα) [41.4522 ; 23.262659] ... 417
90. Tristolos (Τρίστολος) ... 418
c. Odomantique (fig. 33) ... 419

91. Gazoros (Γάζωρος) ... 419
d. Édonide et Piérie du Pangée (fig. 34) ... 421
92. Amphipolis ('Αμφίπολις) [40.828101 ; 23.845062] ... 421
93. Akontisma ('Ακόντισμα) [40.965367 ; 24.526934] ... 424
94. Phagrès (Φάγρης) [40.773329 ; 23.958047] ... 425
95. Amygdaléonas [40.953877 ; 24.360316] ... 426
96. Philippes (Φίλιπποι) [41.011935 ; 24.28518] ... 427
97. Angitis ... 430
98. Adriani ... 430
D. La Chalcidique (fig. 35) ... 430
99. Antigonéia [40.380048 ; 23.09814] ... 431
100. Sani ... 432
101. Akanthos (Ἄκανθος) [40.39455 ; 23.885272] ... 432
102. Stagire (Στάγειρα) [40.590363 ; 23.79336] ... 433
103. Torônè (Τορώνη) [39.975914 ; 23.90215] ... 435
104. Véria Néon Syllatôn ... 437
E. Péonie orientale (fig. 36) ... 437
105. Argos (”Αργος) [41.599215 ; 21.852922] ... 438
106. Budinarci [41.773737 ; 22.778032 ?] ... 439
107. Bylazora (Βυλάζωρα) [41.679718 ; 21.752842 ?] ... 440
108. Doljani ... 441
109. Mrzen ... 441
110. Stobi (Στόβοι) [41.551841 ; 21.974463] ... 441
II. Les forteresses thessaliennes (fig. 37) ... 442
1. Perrhébie ... 444
111. Ditnata [39.984375 ; 22.374289] ... 445
112. Azoros [39.985198 ; 22.086335] ... 447
113. Pythion [40.057894 ; 22.218622] ... 449
114. Doliché (Sarantaporo) [40.065548 ; 22.070738] ... 450
115. Gonnoi (Γόννοι) [39.855624 ; 22.496093] ... 450
116. Mopsion (Μόψειον) ... 452
117. Malloia [39.852917 ; 22.071379 ?] ... 453
2. Pélasgiotide ... 454
118. Sykurion [39.724844 ; 22.733030] ? ... 455

119. Larissa (Λάρισα) [39.641315 ; 22.415912] ... 455
120. Crannon (Κραννών) ... 457
121. Démétrias (Δημητριάς) [Palais : 39.342565 ; 22.93295 / Acropole : 39.348732 ; 22.912491] ... 458
122. Pagasai/Amphanai (Παγασαί) [39.329295 ; 22.912881] ... 460
123. Volo ... 461
124. Goritsa [39.353557 ; 22.978671] ... 461
125. Phères (Φεραί) [39.381839 ; 22.735615] ... 463
126. Érétrie (Ἐρέτρια) [39.290836 ; 22.608317] ... 464
3. Hestiaeotide ... 465
127. Trikka (Τρίκκη) [39.558652 ; 21.762311] ... 465
128. Gomphoi (Γόμφοι) ... 466
129. Thessalie septentrionale ... 467
4. Thessaliotide ... 468
130. Xyniae [39.037641 ; 22.268811] ... 468
131. Domokos (Θαυμακοί) [39.130332 ; 22.29783] ... 469
132. Thrapsimi ... 469
133. Xylades [39.292393 ; 22.524490] ... 469
134. Proerna [39.242836 ; 22.280570] ... 470
135. Vlochos (Limnaion) [39.509438 ; 22.087753] ... 471
136. Autres sites ... 472
5. Phthiotide ... 473
137. Kallithéa / Peuma [39.201109 ; 22.531192] ... 473
138. Halôs [39.143185 ; 22.824175] ... 474
139. Lamia [38.904344 ; 22.434762] ... 475
140. Achladi [38.928155 ; 22.846709] ... 475
141. Pharsale [39.288196 ; 22.380683] ... 476
III. Illyrie ... 477
142. Apollonia [40.721832 ; 19.472491] ... 478
143. Antipatreia/Bérat (Αντιπάτρεια) [40.707561 ; 19.945560] ... 479
144. Lissus [41.783659 ; 19.649958] ... 481
145. Pogradec ... 482
146. Uscana ... 482
IV. Thrace ... 483
147. Kalyva [41.262744 ; 24.622656] ... 484

148. Lékani [41.197894 ; 24.501377] ... 484
149. Moyen Nestos ... 485
150. Abdère [40.934033 ; 24.97248] ... 485
151. Aïnos [40.72444 ; 26.078526] ... 487
152. Kabylè [42.548903 ; 26.477457] ... 488
153. Drongilon ... 489
154. Maronée (Μαρώνεια) [40.888999 ; 25.481988] ... 489
155. Masteira ... 490
156. Philippopolis ... 491
157. Autre sites ... 492
158. Thasos ... 492
V. Grèce centrale ... 493
159. Nikaia ... 493
160. Atalanti (Αταλάντη) [38.660627 ; 22.998857] ... 494
161. Livanatès / Kynos (Λιβανάτες / Κύνοj) [38.723333 ; 23.062500] ... 495
162. Mégaplatanos ... 496
163. Orchomène de Béotie (Ὀρχομενός) [38.496279 ; 22.959384] ... 496
164. La Cadmée [38.32034 ; 23.316053] ... 497
VI. Eubée ... 498
165. Chalcis (Χαλκίς) [38.465251 ; 23.584241] ... 498
166. Érétrie [38.397368 ; 23.789653] ... 499
VII. Grèce méridionale ... 500
167. Acrocorinthe (Ακροκόρινθος) [37.890575 ; 22.871536] ... 500
168. Les forteresses de l'Attique ... 501
Chapitre II Analyse architecturale et étude typologique des fortifications ... 505
I. Villes fortifiées et forteresses ... 507
1. Villes fortifiées ... 507
2. Forteresses et forts ... 509
II. Modes de construction ... 511
1. Fondations et tracé de l'enceinte ... 511
2. Les types d'appareil ... 514
a. Les murs en pierres brutes ... 514
b. Les grands appareils ... 515

3. Tours ... 519

III. Exécutions et coûts des travaux ... 521

1. Choix d'implantation du site ... 521

2. Coûts de construction ... 522

3. Délais de construction ... 524

Chapitre III Réseaux de fortifications : une défense organisée et coordonnée du territoire ... 527

I. Conditions d'une mise en réseau et remarques préliminaires ... 528

1. Nécessités stratégiques ... 528

2. Considérations chronologiques et continuité politique ... 532

3. Conditions géographiques : inter-visibilité et distance entre les sites d'un même réseau ... 535

4. Répartition des sites ... 539

II. Les réseaux défensifs : une organisation hiérarchisée ... 543

1. Les garnisaires ... 544

2. Phrourarques ... 546

3. Commandants de garnisons et *stratègos* ... 549

4. Occupation permanente ou temporaire ? ... 552

III. Réseaux de fortifications, exemples concrets ... 554

1. Les réseaux en enfilade ... 554

a. Péonie méridionale ... 554

b. Thrace ... 555

c. Thessalie ... 556

2. Les réseaux en « amas » ... 559

a. Démétrias, Goritsa, Halôs ... 559

b. Perrhébie ... 559

c. Plaine centrale de Macédoine ... 560

d. Lékani ... 561

3. Les ensembles défensifs ... 561

a. Contrôle des défilés ... 561

b. Contrôle du cours de l'Axios ... 562

c. Contrôle de la frontière épirote ... 563

d. Contrôle de la frontière élimiote après 197 ... 563

4. Inter-visibilité, une nouvelle approche 564

CONCLUSION 567

INDEX 575

BIBLIOGRAPHIE 589

TABLE DES MATIÈRES 621